TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased,
Bound, Aug. 1899.

36206.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIOD

TOME CXLIX. — 1er SEPTEMBRE 1898.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1898

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

36206.

LA POLITIQUE ALLEMANDE

ET

LE PROTECTORAT DES MISSIONS CATHOLIQUES

Déjà, — sur les routes brûlées de la Palestine, où tant de peuples, tant de prophètes et tant de rois ont imprimé la trace de leurs pas, — les fourriers de l'empereur Guillaume II, précurseurs de leur maître, marquent les étapes et préparent les logis. En même temps que les séductions de l'art et la poésie des souvenirs, la réalité pratique d'intérêts matériels très nettement aperçus attire l'illustre voyageur vers les trois capitales du silencieux Orient. Constantinople, Jérusalem, le Caire! l'éclat de ces trois noms illumine tout le prodigieux et logique développement des passés, toute la suite indéfinie de ces hier dont est fait aujourd'hui. Évocatrices des temps lointains, les grandes métropoles du Levant sont, dans le temps présent encore, le point de rencontre où viennent s'entre-croiser des questions religieuses, politiques, économiques dont la solution est vitale pour les grandes nations du Ponant.

C'est par Constantinople que l'empereur d'Occident prendra contact avec l'Orient. Il y sera l'hôte d'Abd-ul-Hamid, son protégé; il y étalera aux yeux des Turcs la puissance tutélaire de son amitié. Puis, il voguera vers les rivages de la Palestine. C'est, si rien ne survient, le 26 octobre que le souverain et sa suite débarqueront à Caïffa; dédaigneux du chemin de fer qui, de Jaffa, conduit à Jérusalem, Guillaume II voyagera par étapes; il viendra camper sous les murs de la Ville sainte: il a le sens artistique trop affiné, il connaît trop la puissance majes-

tueuse des souvenirs, pour pénétrer dans la cité sacrée comme un touriste de l'agence Cook. Il tient à faire vers Jérusalem une marche lente et triomphale, à visiter pieusement, comme un croisé, Nazareth, Bethléem, le lac de Génézareth. Il n'habitera ni les palais turcs ni les hôtels britanniques, mais ses tentes se dresseront, somptueuses et pourvues de tout le confort moderne, sur le sable de la Judée. Le 30 octobre, Guillaume II entrera solennellement à Jérusalem; le 31, il inaugurera l'église protestante du Sauveur. — La route du retour conduira le *Kaiser* à Alexandrie. En Égypte, il sera reçu par le khédive, visitera les Pyramides, remontera le Nil, interrogera le sphinx, s'imprégnera du passé; mais peut-être un hasard prémédité l'amènera-t-il au Caire juste à point, — c'est du moins l'espérance des Anglais, — pour passer en revue, à leur retour triomphal, les conquérans de Khartoum; en tout cas, et par le fait seul de son séjour, il apportera aux détenteurs européens de l'antique Égypte la sanction de son auguste présence. — Enfin, après avoir, le premier, depuis Frédéric II, César excommunié, promené à travers l'Orient musulman la majesté du pouvoir impérial, tout enivré encore du bruit des acclamations, tout ébloui de la splendeur des fêtes, Guillaume II rentrera dans ces antiques provinces du Brandebourg où jadis les vieux margraves commencèrent d'asseoir l'édifice si longtemps fragile de la grandeur des Hohenzollern.

Pour recevoir dignement l'impérial voyageur, tout l'Orient retentit du bruit des préparatifs. Le commandeur des croyans veut prouver à son hôte qu'il sait reconnaître les services rendus. Stimulée par ses ordres, l'administration turque déploie un zèle insolite; un aide de camp du sultan, accompagné d'un ingénieur, fait remettre en état les routes que suivra le cortège impérial. Jamais pèlerin chrétien n'aura reçu des autorités ottomanes un pareil accueil. A Constantinople, c'est tout un palais qui s'élève pour abriter Sa Majesté; dans les rues qu'Elle parcourra, une police expéditive incendie les vieilles masures qui encombrent la circulation. Enfin, pour séduire le souverain dont Abd-ul-Hamid connaît les goûts et flatte les vanités, une armée, tout de neuf habillée, patiemment exercée à la manœuvre prussienne, défilera devant lui et prouvera qu'elle sait profiter des leçons de ses instructeurs. — Et tandis qu'au milieu des acclamations obéissantes des populations, l'empereur Guillaume II montera vers Jérusalem, autour de lui et à cause de lui, dans cet Orient où tous les cultes et toutes les

langues se rencontrent sans se mêler, la diplomatie ourdira ses intrigues et les passions religieuses s'agiteront.

Inaugurer l'église du Sauveur, — dont en 1869 son père décida la construction, — c'est le prétexte officiel du voyage de l'empereur. Mais ceux qui, depuis son avènement, ont suivi de près la politique de Guillaume II, cherchent le but caché et les secrètes intentions de ce souverain très moderne qui a fait des voyages un moyen de gouvernement. Comment le pèlerinage du *Kaiser* en Palestine est l'aboutissement d'un système et l'achèvement d'un dessein mûrement conçu; comment son but depuis longtemps entrevu et désiré est d'appuyer solidement la prépondérance universelle de l'Allemagne sur le protectorat des chrétiens, et en particulier des catholiques; comment enfin la politique allemande, nettement consciente de ses fins, a suivi les mêmes voies en Orient et en Extrême-Orient, c'est ce que, dans ces quelques pages, on se propose de montrer.

I

« Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer; l'un ne saurait exister sans l'autre. » En émettant, dans son fameux toast du 15 décembre, cet étrange solécisme historique, Guillaume II donnait la formule précise de la nouvelle politique allemande; et son frère lui répondait : « Une grande époque est venue, époque importante pour la nation et pour la marine. » Si l'on sait découvrir sous les formules pompeuses du style impérial les vérités qu'elles enveloppent, les discours de Kiel marquent, comme se le faisait télégraphier de Londres la *Gazette de Cologne*, « un tournant de la carrière nationale de l'Allemagne. »

Après 1871, l'Allemagne unifiée était, par le prestige de ses armes et l'éclat de ses récens triomphes, au premier rang des puissances occidentales. L'Autriche était humiliée; la France foulée, saignée à blanc; la Russie occupée et « recueillie » chez elle; l'Angleterre était maîtresse des mers, dominatrice des mondes nouveaux; mais, sur le sol européen, nulle tête ne s'élevait plus haut que celle de la « Germania. » — Montée au premier rang par la force militaire, l'Allemagne s'efforça de n'en plus déchoir. Dans la dangereuse ascension des peuples vers l'hégémonie, il faut, pour ne point redescendre, monter sans cesse; la fatalité précipite jusqu'en bas ceux qui s'attardent ou stationnent: ce fut

dans le domaine économique que l'Allemagne porta ses efforts et déploya son énergie. Constamment, graduellement, la prospérité du nouvel empire grandit, et l'expansion allemande commença. Comme un homme pauvre qui, devenu opulent, change son genre de vie, ses relations et jusqu'à ses opinions, l'Allemagne enrichie dut modifier sa politique. Dans la direction de ses affaires extérieures, elle dut tenir compte d'élémens nouveaux, veiller sur des intérêts plus compliqués. En Océanie, en Afrique elle a acquis des territoires; ses vaisseaux marchands sillonnent toutes les mers, ils vont jusque dans les parages lointains de la Chine, porter les produits de l'industrie germanique ou se livrer aux opérations lucratives du cabotage. Des milliers et des milliers d'Allemands, trop-plein d'une population prolifique, essaiment par le monde, aux États-Unis, dans l'Argentine, au Chili, en Syrie, de véritables colonies qui, devenues grandes et riches, conservent leur langue et leurs journaux, tendent à se souder les unes aux autres, et deviennent comme les pierres d'assise de l'édifice futur de la « Grande Allemagne. » Cet état de choses nouveau a créé pour le gouvernement des nécessités nouvelles. Les affaires du monde viennent maintenant retentir à Berlin comme elles retentissent à Londres, à Pétersbourg, à Paris, au Vatican; l'Allemagne porte ses regards au delà de ses frontières européennes jusque vers ces immenses étendues de terres inexploitées où un avenir indéfini semble réservé à la race germanique; sa frontière de Lorraine et celle de Pologne, sans cesser de l'occuper, ne l'occupent plus uniquement; sa politique est devenue une politique « mondiale » (*weltpolitik*).

Voilà l'évolution qu'a merveilleusement comprise et énergiquement favorisée l'empereur Guillaume II. A défaut d'actes, il suffirait pour le prouver de son discours de Kiel. Cette harangue, romantique de forme, mais d'une précision troublante si l'on en pèse les termes, venant après le coup de force de Kiao-tchéou, en dit long sur les tendances et les ambitions de la politique allemande. Le voyage à Jérusalem sera une étape nouvelle vers les mêmes buts.

L'Allemagne a la puissance militaire, elle a la puissance économique; elle aura bientôt la puissance maritime, mais elle a besoin de l'appui des forces morales : sur la scène du monde, elle ambitionne de représenter un principe. Fonder sa prééminence universelle sur la protection du christianisme protestant et

catholique, relier entre eux les centres épars de l'influence germanique par un double protectorat religieux, avoir par le globe une clientèle à la fois religieuse et économique qui répandra l'idée allemande, achètera les produits allemands et qui, tout en professant l'évangile du Christ, prônera « l'évangile de la personne sacrée de l'empereur, » telles sont les maximes directrices de la politique actuelle de Guillaume II.

Le catholicisme, avec ses dogmes, son chef partout obéi, sa hiérarchie, ses vaillantes milices de missionnaires, est sans doute l'une des plus puissantes parmi les forces morales qui aspirent à guider l'humanité. Lier cette force morale immense à l'immense force matérielle de l'empire allemand, quel rêve ! Ce rêve, Guillaume II l'a fait et il entend le réaliser. Si, arrangeant l'histoire à sa façon, il se souvient que « la Hanse allemande a fini par tomber en décadence parce que la protection impériale lui faisait défaut, » il sait aussi que l'empereur fut jadis, dans l'œuvre de propagation et de défense du catholicisme, le collaborateur des papes. Malgré Luther et la Réforme, il ne cache pas son désir de renouer cette union féconde. « Prêtres ou négocians, » sa sollicitude impériale s'étendra aux uns et aux autres. Il ne sépare pas la protection de la « nouvelle Hanse allemande » de celle « des missionnaires allemands, ses frères. » Expansion par le commerce et le protectorat religieux : voilà la fin et voilà les moyens.

Par une singulière fortune, Guillaume II trouve dans l'accroissement extérieur de la puissance allemande la solution des difficultés intérieures de son gouvernement. « La couronne impériale a été, pour Votre Majesté, entourée d'épines, » lui disait à Kiel son frère le prince Henri. Ces épines, ce sont les partis politiques qui perfidement les ont glissées entre les plaques d'or de l'insigne impérial. Guillaume II, pas plus que Bismarck, n'a jamais disposé au Reichstag d'une majorité compacte et aveuglément dévouée. Le chancelier, au temps du *Culturkampf*, s'appuya sur le « Cartel » pour gouverner contre les catholiques ; l'empereur, dans le désarroi des partis libéraux, est obligé de s'appuyer sur le *Centre catholique* pour gouverner contre les socialistes. Les cent députés catholiques sont « l'axe, » l' *entscheidende Partei*, du Reichstag. Au dehors, l'empereur se fait le défenseur et le champion du catholicisme ; il couvre les missionnaires de sa protection auguste ; au dedans, il fait voter par le *Centre catholique* les lois dont il a besoin. C'est en entraînant derrière lui les partis éblouis par

sa gloire, c'est en donnant à son peuple les triomphes et les richesses, qu'il compte prévenir les crises redoutables et détourner les catastrophes menaçantes. C'est en faisant l'Allemagne très grande que Guillaume II entend élever, au-dessus des ambitions mesquines et des vaines agitations parlementaires, la sereine majesté du pouvoir impérial.

II

Il est singulièrement instructif de constater, en rapprochant les dates, qu'en Allemagne la fin du *Culturkampf* a coïncidé avec les débuts de l'expansion coloniale. Il semble que M. de Bismarck ait voulu, au moment où il engageait son pays dans la voie des conquêtes d'outre-mer, rétablir à l'intérieur la concorde troublée par les lois de mai et ménager une entente entre le siège de saint Pierre et le nouvel empire d'Occident. Ce fut à l'occasion d'un litige aux îles Carolines, entre l'Allemagne et l'Espagne, que le choix du pape comme arbitre ouvrit une ère nouvelle de relations pacifiques entre le Chancelier de fer et le « Prisonnier » du Vatican. Avec son génie pratique, M. de Bismarck, qui avait cru nécessaire de briser le catholicisme pour achever l'unité allemande, entrevit que son pays aurait tout à gagner à une entente avec le Saint-Siège; il comprenait mieux, à l'heure où le prodigieux exode des colons commençait à répandre partout des provins de la race germanique, la nécessité de ménager une puissance religieuse qui exerce son action dans le monde entier. En outre, il lui semblait opportun de se rapprocher de Rome au moment où la France, dont il épiait avec jalousie le relèvement, s'engageait dans la guerre contre le « cléricalisme, » et menaçait de rompre les liens séculaires qui unissaient l'Église à sa « fille aînée. » Il suivait avec une attention joyeuse, — on affirme même qu'il encourageait, — l'éclosion chez « l'ennemi héréditaire » de ce fléau du *Culturkampf* dont il avait éprouvé toute la force de décomposition, toute la puissance délétère. Et tandis que ceux qui conduisaient la France, restés des hommes de parti quand ils auraient dû être des hommes d'État, nous lançaient à l'exemple de la Prusse dans l'épuisante série des luttes religieuses, le gouvernement de Berlin, changeant de tactique, fit sa paix avec Rome; — et, parce que c'était l'intérêt de sa patrie, le prince de Bismarck alla à Canossa.

Prompt à se débarrasser de la tutelle étouffante de son chancelier, l'empereur Guillaume II ne le fut guère moins à reprendre, en les agrandissant, les projets ébauchés au temps de son grand-père. Avant même son avènement, le petit-fils de Guillaume Ier considérait déjà comme nécessaires et bienfaisans la paix religieuse et l'accord avec le Saint-Siège. « Je suis infiniment content, écrivait-il le 1er avril 1887 au cardinal de Hohenlohe, que cette funeste lutte soit finie (1). » Devenu empereur, Guillaume II, tout en demeurant fidèle à l'alliance du roi Humbert, chercha, par une étrange contradiction, à se concilier les dispositions favorables de Léon XIII. Sans bruit, mais avec patience et continuité, les intrigues allemandes s'agitèrent autour du Vatican.

Guillaume II et ses ambassadeurs trouvèrent dans l'entourage de Sa Sainteté le précieux concours de personnages ecclésiastiques haut placés, et connaissant merveilleusement ce terrain romain où les novices sont exposés à tant de faux pas. Parmi ces ouvriers de l'influence allemande, le cardinal Ledochowski, aujourd'hui préfet de la Propagande, fut l'un des plus actifs et des plus utiles. — Polonais d'origine, archevêque de Posen, Mgr Ledochowski devint célèbre comme martyr du *Culturkampf* et ennemi particulier du prince de Bismarck, qui jalousait en lui un ancien familier de la cour de Guillaume Ier et un ami de l'impératrice Augusta. Ce fut en fugitif, après trois années passées dans la prison d'Ostrowo, que l'archevêque de Posen arriva à Rome où Pie IX lui donna asile et le protégea contre la haine tenace du chancelier. Quand vint la pacification religieuse, pour faciliter une entente, le Saint-Siège demanda à l'archevêque sa démission, mais il le nomma avec éclat préfet de la Congrégation des Brefs et, quelques années après, préfet de la Propagande. Si l'on excepte le souverain pontificat et la secrétairerie d'État, la direction de la Propagande est la plus haute fonction du gouvernement de l'Église. Tous les « pays de missions, » — c'est-à-dire la plus grande partie des terres habitées, — sont sous la juridiction du préfet de la Propagande. Il est le « ministre des colonies catholiques; » il est en relations directes avec presque toutes les nations, il a partout des pionniers et des soldats qu'il dirige sous le seul contrôle du pape; il dispose par le monde d'une immense influence. En élevant Mgr Ledochowski à cette éminente fonction,

(1) *Il cardinale Kopp e la sua missione a Roma*, par M. Vincenzo Riccio, député. Article de la *Nuova Antologia* du 16 mai 1898.

Léon XIII et le cardinal Rampolla crurent y placer un collaborateur dévoué et convaincu de leur politique. Mais, Polonais de race et de tendances, aristocrate d'instincts, le cardinal ne put élever son esprit jusqu'à cette politique aux larges horizons, génératrice des victorieux lendemains, que le pape régnant et son secrétaire d'État ont inaugurée. Lorsque Léon XIII eut renouvelé l'antique enseignement social de l'Église et incliné vers les souffrances des peuples la majesté de la tiare, lorsque l'alliance franco-russe eut été conclue, lorsque aussi M. de Bismarck fut tombé, le préfet de la Propagande redevint l'ami de l'Allemagne, l'adversaire systématique de la France et de la Russie; et quand en 1889 l'empereur Guillaume II vint à Rome, sa première visite fut pour l'ancien martyr du *Culturkampf*. Dès lors, le cardinal Ledochowski devint dans le monde catholique le patron des intérêts germaniques. On vit se grouper autour de lui, sous les mêmes bannières, tous ceux qui dans la Rome papale jalousaient la gloire du pontificat ou en détestaient les « directions; » ceux qui rêvaient entre le Quirinal et le Vatican une chimérique *conciliazione;* ceux encore qui, sous le règne de Léon XIII, préparaient ou escomptaient l'avènement de son successeur; ceux enfin qui, par leurs origines ou leurs tendances nationales, étaient les adversaires naturels de la République française ou du tsar de Russie: Mgr de Hohenlohe, cardinal de curie pour l'Allemagne; et Mgr Galimberti, qui joignait au zèle d'un « conciliateur » la souplesse d'un *papabile*, comptaient, avec Mgr Ledochowski, parmi les inspirateurs les plus éminens de ce parti gibelin. C'est par la Propagande surtout que ces ennemis de l'influence française exercèrent leur action. — En 1894, quand mourut le cardinal Lavigerie, notre gouvernement put craindre que la Propagande n'eût le désir de subordonner à des influences italiennes ce siège de Carthage que ce grand ouvrier de l'œuvre catholique et de la grandeur française avait restauré et illustré. Il fallut l'intervention énergique de M. le comte Lefebvre de Béhaine pour arrêter cette tentative antifrançaise, faire évoquer l'affaire à la secrétairerie d'État, et conclure une sorte de concordat qui excluait à jamais de la régence que nous protégeons toute ingérence étrangère.

La pesée secrète, mais continue, qu'exercent à Rome les personnages défavorables aux intérêts français a rarement produit des effets aussi retentissans; mais nos adversaires savent profiter

de toutes les occasions pour battre en brèche notre influence et miner lentement notre protectorat des missions. D'ailleurs, ni les argumens spécieux, ni les raisons d'apparence plausible ne leur font défaut.

Ils savent mettre en parallèle, l'Allemagne pacifiée et son gouvernement devenu favorable au catholicisme, avec la France troublée par les guerres religieuses et son « gouvernement maçonnique. » Ils vont répétant que la France, persécutrice chez elle des catholiques, ne saurait remplir efficacement au dehors sa charge de protectrice du catholicisme. Ils demandent par quelle étrange contradiction le gouvernement qui ferme les couvens et chasse les religieux, demeurerait en Orient le gardien de ces mêmes couvens, de ces mêmes religieux? Entre la « France rouge, » la « Russie schismatique, » et « l'Allemagne conservatrice, » l'hésitation, à les entendre, n'est pas permise pour le Saint-Siège : c'est du côté de l'empire germanique que sont ses intérêts et sa dignité. Tel était le langage que tenaient, dès l'époque où M. de Bismarck commença d'engager l'Allemagne dans la politique d'expansion, les journaux de Berlin et de Vienne. Avec plus de précautions peut-être aujourd'hui, mais avec plus d'insistance et des visées plus nettes, les amis de l'Allemagne font entendre à Rome les mêmes argumens.

Une immense intrigue dont le but est fixe, mais dont les ressorts varient à l'infini avec les pays et les circonstances, est impossible à suivre dans ses détails et dans sa complexité : on n'en aperçoit du dehors que les résultats et, pour ainsi dire, les sommets. C'est dans l'empire turc et dans l'empire chinois, en Orient et en Extrême-Orient, que le protectorat des catholiques confère à la France des droits et lui impose des devoirs : c'est sur ces deux théâtres qu'il nous faut suivre les efforts continus de la politique allemande. Le pèlerinage projeté de Guillaume II à Jérusalem, précédé du voyage du prince Henri de Prusse à Pékin, ne sont, en effet, que des étapes décisives dans une marche depuis longtemps entreprise; on n'en saisirait ni le sens, ni l'importance, si l'on en ignorait le point de départ.

III

Par le droit historique, par la force des armes, par le texte des traités et la confiance des missionnaires, le protectorat des catho-

liques dans le Céleste Empire appartient à la France (1). Elle a charge de veiller sur la vie et les biens, non seulement des religieux français, mais de tous les missionnaires de l'Église romaine, de quelque nationalité qu'ils soient et dans quelque partie de la Chine qu'ils habitent ou voyagent. Le Saint-Siège n'a point de représentation directe auprès du Fils du Ciel : toutes les affaires intéressant la religion passent par l'intermédiaire du ministre de France à Pékin.

A l'avantage de tous, les droits de la France étaient universellement reconnus et la gratitude des missionnaires ne cessait d'attester le zèle de ses représentans, lorsque arrivèrent en Chine les premiers religieux allemands. Par une étrange ironie, c'est du *Culturkampf* que sont nées ces missions catholiques qui apportent aujourd'hui à l'expansion germanique un si précieux concours. Le 8 septembre 1875, un prêtre, Arnold Jansen, forcé par la persécution de quitter sa patrie, fondait à Steyl, en Hollande, un séminaire de missionnaires.

Les deux premiers apôtres qui en sortirent pour aller porter au loin la « parole de Dieu (2) » furent ce Père Anzer, aujourd'hui vicaire apostolique du Chan-toung méridional, dont le nom a si souvent depuis un an paru dans la presse, et le Père Freinademetz. Tous deux, en 1879, partirent pour la Chine ; ils obtinrent de Mgr Cosi, franciscain italien, vicaire apostolique du Chan-toung, l'administration d'une partie de sa trop vaste circonscription pastorale. L'ardeur de leur foi fut bientôt récompensée : autour d'eux, chrétiens baptisés et catéchumènes se groupèrent si nombreux que de nouveaux ouvriers durent accourir de Steyl pour aider les premiers semeurs à récolter la précieuse moisson; de

(1) Il est inutile de refaire l'historique de l'établissement de notre protectorat religieux en Chine; et d'ailleurs il n'y a rien à ajouter, jusqu'en 1887, à l'excellent article : *Les missions catholiques en Chine*, par ***, dans la *Revue* du 15 décembre 1886. Rappelons simplement qu'au début de ce siècle, les missionnaires étaient persécutés, traqués, qu'il en restait à peine quelques-uns en Chine, lorsque pour la première fois, par le traité de Whampoa (24 septembre 1844), le gouvernement de Louis-Philippe prit sous sa protection les religieux français. Le traité de Tien-tsin et la convention additionnelle de Pékin (26 octobre 1860) dictée par le baron Gros quand nos troupes campaient devant Pékin, confirmèrent le traité de 1844 et firent rendre aux catholiques les sanctuaires détruits. Par la force des choses, les missionnaires non français bénéficièrent de la protection de notre gouvernement; sollicité par les religieux, encouragé et approuvé par le Saint-Siège, énergiquement exercé par nos ministres, notre protectorat s'étendit sur tous les catholiques européens et même sur leurs disciples chinois.

(2) L'association des Pères de Steyl s'appelle *Gesellschaft des göttlichen Wortes*.

nouvelles stations furent fondées, et le nombre des convertis devint assez considérable pour que le Saint-Siège, suivant son procédé habituel, dédoublât le vicariat, séparât le Chan-toung méridional du Chan-toung septentrional, et confiât la charge du premier au Père Anzer, nommé vicaire apostolique avec caractère épiscopal (12 janvier 1886). Ainsi, au temps où M. de Bismarck arrêtait la guerre religieuse et engageait son pays dans la politique d'expansion coloniale, toute une province des missions chinoises était confiée aux Pères de Steyl : les évadés du *Culturkampf* allaient devenir les meilleurs pionniers de la grandeur allemande.

Ce fut à la fin de cette même année 1886 qu'un incident grave survint et que les droits de la France furent pour la première fois ouvertement méconnus. A Pékin, dans l'intérieur même de la « Ville impériale » s'élevait une grande cathédrale appelée le Pétang, construite après le traité de Tien-Tsin, par les soins des lazaristes et avec l'argent du gouvernement français; couronnant cette église, deux tours s'élançaient; leur ombre indiscrète et provocatrice, se profilant sur les jardins du sacré palais, troublait la quiétude de l'impératrice-mère et venait rappeler, jusqu'au fond de l'auguste séjour, l'humiliant souvenir des exigences européennes. En 1886, l'impératrice-régente exprima son vif désir d'être enfin délivrée des fâcheux clochers. Pour se soustraire aux importunités de la cour, les lazaristes déclarèrent s'en référer à la décision du Saint-Siège. Les Anglais, alors tout-puissans dans le Céleste Empire, crurent trouver dans cet incident l'occasion cherchée de nous enlever les charges avantageuses du protectorat catholique; ils insinuèrent à Li-Hung-Tchang, non seulement de prendre au mot les lazaristes, mais encore d'entrer en relations directes avec le Saint-Siège et de demander la création d'une nonciature à Pékin. La perspective de traiter avec le pape sans l'intermédiaire du ministre de France plut infiniment aux conseillers du Fils du Ciel; ils y virent un moyen de se débarrasser des gênantes servitudes de notre protectorat; avec le Saint-Père, qui n'a ni vaisseaux de guerre, ni soldats, on pourrait exercer à souhait l'art si chinois des négociations dilatoires. L'avis fut donc écouté et M. Dunn, employé anglais des douanes chinoises, partit pour l'Italie. Tout ce que l'influence française comptait d'adversaires ou de jaloux, allemands, italiens, autrichiens, s'empressèrent d'appuyer le

projet nouveau. Le ministre d'Allemagne, M. de Brandt, qui s'était toujours montré très ardent à prendre la défense des religieux allemands pour les soustraire au patronage de la légation de France, seconda de tous ses efforts la mission de M. Dunn. A Rome, l'espérance d'entretenir des rapports diplomatiques directs avec le plus grand empire du monde, avec cette Chine si antique et si mystérieuse, où jadis, au temps de l'empereur Khang-hi, le christianisme avait fait des progrès si rapides et si encourageans, parut très séduisante au pape Léon XIII. Il ne pouvait, sans motifs très graves, manquer d'accueillir favorablement un projet qui ferait passer sous sa juridiction immédiate une immense région promise peut-être à la foi catholique. Quant aux droits de la France, le Saint-Père ne les méconnaissait pas; il n'entendait point dépouiller la « fille aînée de l'Église » d'un privilège qu'elle n'avait cessé de mériter par ses services; mais il estimait que nos prérogatives n'étaient pas inconciliables avec l'existence d'une nonciature; le délégué du Saint-Siège devrait agir de concert avec le ministre de France qui resterait son bras droit. C'est avec ces espoirs, qu'au Vatican, le projet présenté par M. Dunn fut, en principe, agréé.

Notre ambassadeur auprès du Saint-Siège était alors le diplomate éminent qui, sans heurts et sans bruit, sut maintenir en des circonstances très délicates les bonnes relations entre la France républicaine et le gouvernement pontifical, et sauvegarder, aux heures difficiles, pour la France de Gambetta et de Jules Ferry, les privilèges et l'influence qu'elle a hérités de saint Louis et de Louis XIV. M. le comte Édouard Lefebvre de Béhaine (1) fit entendre au quai d'Orsay quel danger menaçait l'intégrité du protectorat français; puis, fort des instructions énergiques envoyées par M. de Freycinet, il fit observer au cardinal secrétaire d'État que la seule présence en Chine d'un représentant du pape supprimerait en droit les prérogatives de la France : elle devrait renoncer à la tutelle des catholiques non français d'origine et se contenter de la clientèle de ses nationaux. Le protectorat serait « nationalisé, » les puissances européennes s'en partageraient les

(1) Pour tout ce paragraphe et pour ce qui suit, on consultera l'ouvrage posthume du regretté comte Lefebvre de Behaine : *Léon XIII et le prince de Bismarck* (Paris, Lethielleux, 1898), qui a paru d'abord ici même de mars à juillet 1897. Le volume s'ouvre par une magistrale biographie de M. de Béhaine par M. Georges Goyau, et se ferme par une série de documens très utiles.

morceaux. Insistant en outre sur les difficultés que rencontrerait le Saint-Siège lui-même pour défendre efficacement les missionnaires dans toute l'étendue de l'empire chinois, M. Lefebvre de Béhaine opposa nettement le veto du gouvernement de la République au dessein que les Anglais et les Allemands avaient su inspirer à Pékin et faire accueillir au Vatican. Le pape céda; il fit imprimer et envoyer aux évêques français une brochure où il expliquait pourquoi, malgré son vif déplaisir et malgré l'avantage qu'il avait espéré pour la foi catholique de la création d'une nouvelle nonciature, il daignait condescendre au vœu de la « fille aînée de l'Église. » Mais les mots « après la suspension » qu'on lisait en tête de cet opuscule, indiquaient assez que le Saint-Siège ne renonçait pas formellement et pour toujours à son projet : il en ajournait seulement la réalisation. Dès 1891, Mgr Anzer, inspiré par la chancellerie berlinoise, tenta de reprendre avec Mgr Agliardi, nonce à Munich, des pourparlers sur le même objet, Aujourd'hui encore, — l'*Osservatore cattolico*, bien informé des choses du Vatican, le remarquait récemment, — la menace de l'envoi d'un délégué apostolique à Pékin reste suspendue, comme pour inciter le gouvernement français à ne se relâcher jamais dans l'exercice vigilant de son protectorat.

Ces incidens amenèrent, dans le courant de 1887, Mgr Anzer au Vatican. Malgré les suggestions de M. de Brandt, le vicaire apostolique du Chan-toung méridional n'avait alors, — il s'en expliquait sans détours à Rome, — aucunement l'intention de soustraire sa province à la juridiction protectrice de la France. Mais, d'Italie, Mgr Anzer partit pour l'Allemagne. C'était l'époque où de hardis explorateurs allemands, les Wissmann, les Wolf, rendaient un hommage éclatant à l'activité colonisatrice des missionnaires et démontraient la nécessité de s'assurer, dans les contrées lointaines, le concours de ces pionniers intrépides et désintéressés de la civilisation. Le chancelier venait de clore décidément, par la *loi de revision* de 1887, l'ère du *Culturkampf;* un article de cette loi était destiné à favoriser « l'éducation des missionnaires pour le service à l'étranger, » et « la fondation de maisons qui se consacrent à cette œuvre; » de leur côté, les évêques de l'empire, assemblés en leur réunion annuelle à Fulda, décidaient la création de six établissemens sur le modèle de Steyl. Le pape lui-même, dans sa lettre *Jampridem* (1) aux

(1) Voir le texte de la loi du 30 avril 1887, et celui de la lettre *Jampridem*,

évêques prussiens, faisait ressortir le lien qui unit la question des missions à la politique coloniale. — Telles étaient les préoccupations de l'opinion publique lorsque Mgr Anzer arriva à Berlin. Il fut reçu par M. de Bismarck avec une bienveillance marquée, et obtint pour son œuvre d'apostolat la promesse de l'appui très énergique du gouvernement ; mais on sut lui faire entendre qu'en retour il était naturel qu'il plaçât sa mission sous le patronage direct de l'Allemagne. Mgr Anzer déféra à ce désir, on pourrait presque dire à cet ordre ; de son autorité privée, et sans que Rome eût à intervenir, il mit le vicariat du Chan-toung méridional sous le protectorat du gouvernement de Berlin. Ainsi fut ouverte la première brèche dans l'édifice de l'influence française : quatre ans après, en 1891, l'œuvre commencée en 1887 fut achevée. Mgr Anzer demanda à la chancellerie allemande les passeports que jusqu'alors tout missionnaire séjournant sur le territoire du Céleste Empire demandait à la France (1). En 1887, le gouvernement de M. de Freycinet, en 1891 le gouvernement de M. Ribot, dûment avertis par M. le comte Lefebvre de Béhaine, laissèrent, pour des raisons que nous n'avons pas à chercher, s'accomplir cette violation flagrante de nos droits. Les ennemis de notre prépondérance qui n'avaient pu, en 1887, réussir à la ruiner par la création d'une nonciature, parvenaient en 1891 à l'émietter : ils tentaient d'arracher par morceaux ce qu'ils n'avaient pu obtenir en bloc.

Quelle importance a eue l'établissement du protectorat allemand sur les missions du Chan-toung méridional, c'est ce que les récens événemens de Kiao-tchéou ont démontré d'une façon trop péremptoire pour qu'il soit nécessaire d'y insister : c'est le protectorat catholique qui a fourni au gouvernement de Berlin l'occasion désirée (2) pour prendre pied sur le territoire chinois et s'y implanter à demeure.

Si le massacre des Pères Nies et Henlé, le 1er novembre 1897, à Yen-tchéou, eût été préparé d'avance par une diplomatie trop habile, il n'eût pas éclaté plus à propos pour favoriser, au dehors

(6 janvier 1886), dans les documens annexés à l'ouvrage cité ci-dessus, de M. Lefebvre de Béhaine.

(1) En même temps, comme nous l'avons indiqué, le projet de nonciature à Pékin était remis en avant.

(2) Sur le rôle de l'Allemagne dans la guerre sino-japonaise et sur les mécomptes de sa politique en Extrême-Orient, avant Kiao-Tcheou, nous renvoyons à l'article paru ici même le 15 septembre 1897 : *Qui exploitera la Chine?*

comme au dedans, les visées de Guillaume II et le tirer de graves embarras. Depuis longtemps l'empereur se rendait compte que l'essor économique et le développement des colonies entraînent comme une conséquence inéluctable la nécessité coûteuse d'une flotte de guerre; et il n'avait pas hésité à demander ce sacrifice au patriotisme du Reichstag. Mais ce souverain, dans ses conceptions d'avenir, va plus vite que son peuple. Cette politique hardiment pratique, dissimulée souvent et comme à plaisir sous des apparences romanesques, à demi dévoilée en des discours étranges et volontairement sibyllins, effraye la timidité pacifique des bourgeois allemands. Ils estiment déjà bien lourdes les charges imposées par le « militarisme, » et volontiers ils se passeraient du très onéreux avantage de posséder une puissante marine. Au printemps de 1897, l'opposition du *Centre* fit, malgré l'insistance de l'empereur, rejeter par le Parlement la loi sur le septennat maritime et l'augmentation de la flotte. Un conflit aigu s'ensuivit. L'empereur jurait qu'il aurait ses croiseurs, le Reichstag s'entêtait à les lui refuser; la situation était grosse de périls : le massacre de deux missionnaires au Chan-toung permit à Guillaume II de trancher d'un seul coup toutes ces difficultés.

Lorsqu'il reçut la nouvelle de l'assassinat, Mgr Anzer était en Allemagne (1); il courut au palais impérial. Guillaume II le reçut avec empressement, lui donna son portrait et lui promit d'obtenir prompte justice du meurtre des deux religieux : le sang des martyrs allait coûter cher au gouvernement chinois. Le crime avait été commis le 1er novembre; le 14 l'amiral de Diederichs débarquait des troupes à Kiao-tcheou et « le Michel allemand plantait fermement sur le sol son bouclier orné de l'aigle impérial. » Le Fils du Ciel ne tardait guère à sanctionner par une convention ce que la force avait usurpé.

Guillaume II, fort de ce succès, se hâta d'en tirer parti. — Mystérieusement, Mgr Anzer partit pour Rome et sollicita du Vatican un acte officiel qui ratifierait le fait accompli et reconnaîtrait le protectorat allemand. — En même temps une escadre

(1) Mgr Anzer était déjà venu à Berlin en 1896; sur sa demande, l'empereur avait ordonné aux agens allemands de lui prêter un appui énergique pour établir une mission à Yen-tchéou, ville sainte où les Chinois révèrent le berceau de Confucius. Mgr Anzer et ses religieux entrèrent solennellement à Yen-tchéou, le 8 septembre 1897, précédés par les mandarins en grand costume. Ce fut peu de semaines après que Mgr Anzer arriva en Europe et que périrent les missionnaires Nies et Henlé.

armait dans le port de Kiel, et, au moment où, sous les ordres du prince Henri, elle allait prendre le large, une théâtrale manifestation apprenait au monde que « pour toujours » la « protection impériale » devait être assurée « à la Hanse allemande et aux missionnaires allemands; » et afin que cette inauguration d'une politique nouvelle fût plus éclatante et plus solennelle, l'empereur envoyait en Extrême-Orient son propre frère. Bien plus, il avait songé à partir en personne pour les mers chinoises! « Je connais fort bien la pensée de Votre Majesté, disait le prince Henri, je sais quel lourd sacrifice Elle fait en me confiant un si beau commandement. » Ou les mots n'ont pas de sens, ou le héros de roman qu'est parfois Guillaume II a rêvé, croisé d'un nouveau genre, de porter lui-même au monde jaune « l'évangile de la personne sacrée de l'Empereur. »

Au moment même où le souverain et son frère échangeaient ces toasts retentissans, le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau et Mgr Stablewski, archevêque de Posen, envoyèrent leur bénédiction pour l'heureuse traversée du prince Henri et de son escadre. Les télégrammes des deux prélats, répondant aux discours impériaux, furent l'affirmation officielle de l'accord du *Kaiser* avec l'église catholique d'Allemagne et comme le baptême de cette politique nouvelle qu'un homme nouveau, le baron de Bulow, allait être appelé à pratiquer.

M. de Bulow a longtemps séjourné à Rome, comme ambassadeur auprès du roi Humbert. Très écouté au Quirinal, il sut aussi comprendre quelle maîtresse pièce est aujourd'hui sur l'échiquier politique la papauté prisonnière. Diplomate d'instinct et de tempérament, il sentait son intelligente curiosité attirée vers ce Vatican, où les échos du monde entier viennent retentir, où toutes les choses terrestres ont leur répercussion et viennent se mesurer au compas des éternelles promesses, où derrière un paravent de petites intrigues, se meuvent majestueusement les grandes idées qui, au nom du Divin, mènent les affaires humaines. Il étudia donc et pénétra les apparens mystères de la politique pontificale; la puissance morale et matérielle du Saint-Siège dut lui sembler plus imposante encore en face de la décadence de l'Italie officielle. On remarqua beaucoup qu'avant de quitter Rome pour prendre la succession du baron de Marschall, M. de Bulow obtint une audience du Saint-Père. Qu'un ministre protestant du protestant empereur d'Allemagne, la veille encore

ambassadeur auprès du roi de l'Italie unifiée, inaugurât son règne ministériel par un long entretien avec le pape, c'était en effet un signe des temps dont la portée ne pouvait échapper à personne. S'appuyer sur l'épiscopat, s'entendre avec le *Centre*, négocier à Rome, tel fut donc le programme de M. de Bulow. — Dès la fin de l'hiver dernier, se tenait à Fulda la conférence annuelle qui habituellement ne réunit qu'en août les évêques allemands; à la suite de ce conciliabule, le cardinal Kopp partit pour Rome. Sous les apparences d'un voyage *ad limina*, la venue au Vatican de l'évêque de Breslau, ami personnel de Guillaume II, intermédiaire habituel entre l'empereur et le Saint-Siège, cachait une mission politique dont certaines indiscrétions et aussi certains résultats nous ont appris le but et dévoilé l'importance. Après Mgr Anzer, Mgr Kopp demanda au Saint-Père la confirmation, et sans doute aussi l'extension (1) du protectorat allemand en Chine. De récentes révélations de la *Deutsche Revue* (2) nous ont appris, — les faits d'ailleurs l'indiquaient déjà, — l'échec complet des *missi dominici* de l'empereur Guillaume : « l'augmentation de l'influence allemande, dit en substance la *Revue*, déplaît au Saint-Père parce que ce changement est mal vu en France... Léon XIII, aussi bien que le cardinal Rampolla, ont résolument repoussé le projet de Mgr Anzer et du cardinal Kopp, de reconnaître le protectorat de l'Allemagne sur les missions germaniques. » Voilà qui nous éclaire et sur le but, et sur l'issue de la mission « canonique » de l'évêque de Breslau.

A défaut de la victoire diplomatique qu'il espérait, Guillaume II sut tirer un succès politique de la bruyante protection qu'il accorde aux missions. Mgr Anzer, à son retour de Rome, pérégrina à travers l'Allemagne et, notamment à Munich, il pressa avec instances les chefs du *Centre* de voter le septennat maritime et d'accorder à l'empereur ces croiseurs auxquels il tenait tant. Le cardinal Kopp et ses collègues dans l'épiscopat, après la conférence prématurée de Fulda, s'entremirent avec le même zèle. Sans doute Mgr Anzer laissait entendre que le vote du projet impérial serait vu avec plaisir par le pape, comme la juste récompense de la protection énergique accordée aux missions.

(1) Les Allemands convoitent l'extension de leur protectorat au Chan-toung septentrional, où est situé Kiao-Tchéou.

(2) Voir dans son numéro de juin : *die Politik Leo's XIII und seine Diplomatie*, par G. M. Fiamingo, p. 287.

La protestation caractéristique du député Schmitt à Mayence contre l'ingérence du pouvoir pontifical indique nettement que, s'il n'y eut pas intervention de Léon XIII, du moins Mgr Anzer crut pouvoir faire parler Sa Sainteté. La conversion de la majorité du *Centre* fut rapide et radicale. Moins d'un an auparavant, M. Lieber avait fulminé de véhémentes harangues contre la politique aventureuse de l'empereur et de ses ministres; il critiquait amèrement, au nom de l'intérêt populaire et des droits du Reichstag, l'augmentation continue des crédits pour la marine. En mars dernier, tout était changé; M. Lieber acceptait, avec quelques amendemens dérisoires, le projet impérial; il s'en faisait devant le Reichstag le zélé défenseur. Le baron de Hertling lui-même, qui reprochait naguère à M. Lieber son « impérialisme, » assumait la tâche ingrate de faire accepter à la Bavière le vote des crédits maritimes; dans son discours de Memmingen, et plus tard à la tribune, il adjurait le *Centre* de déférer aux désirs du souverain; pour voiler cette étrange conversion, cette subite volte-face, il alléguait un tardif « sentiment de la responsabilité du *Centre* comme parti déterminant du Reichstag: » entraînée par ses deux chefs, la moitié du parti catholique vota les crédits. Le *Centre* divisé, sa fraction la plus nombreuse et ses « leaders » les plus éminens devenus les soutiens « opportunistes » du programme impérial, reniant cette cause populaire dont la défense avait élevé si haut Windthorst et ses amis, pour devenir les soldats du conservatisme et de l'impérialisme, voilà les résultats de l'évolution dernière de la politique allemande. A l'origine de toutes ces transformations, nous avons rencontré la question des missions et du protectorat catholique : elle domine à l'intérieur comme à l'extérieur la tactique gouvernementale de Guillaume II. Le protectorat des missions a été la rançon des idées sociales et des tendances démocratiques du centre catholique.

IV

Extrême-Orient et Orient, Kiao-tcheou et Jérusalem, c'est par une simple nécessité d'exposition que nous avons dû séparer les uns des autres des faits connexes et intimement liés. Comme son frère est allé en Chine, Guillaume II ira en Palestine; il se consolera, en naviguant sur son yacht vers les côtes de Syrie, de n'avoir pu conduire sur les océans lointains sa division cuirassée.

Dans l'Orient musulman comme dans l'Asie chinoise, c'est un même assaut qui est livré avec les mêmes armes contre les droits séculaires et formellement consacrés de la France. Fonder l'hégémonie allemande sur le protectorat catholique, faire de la clientèle religieuse de l'Église romaine la clientèle commerciale de l'empire germanique, c'est, ici comme là-bas, le résultat depuis longtemps cherché et patiemment poursuivi.

Il serait dangereux de cacher sous le voile de rassurantes illusions l'essor prodigieux de nos voisins de l'est : les domaines du Padischah sont aujourd'hui, pour ainsi parler, dans la mouvance de l'empire allemand; ils deviennent pour les sujets de Guillaume II un pays d'exploitation et de colonisation. En novembre 1889, Guillaume II, émancipé pour la première fois de la tutelle de M. de Bismarck, vint à Constantinople et reçut l'hospitalité séductrice du Sultan; en quittant les rives enchantées du Bosphore, il emporta l'impression que la Turquie est une force dont l'intervention peut, à certaines heures, devenir décisive dans l'Europe divisée d'aujourd'hui. Cette conviction régla les attitudes et inspira la conduite de l'empereur : cet Orient qui, selon Bismarck, « ne valait pas les os d'un grenadier poméranien, » prit dans les préoccupations de Guillaume II une place considérable. Très vite, l'influence politique, militaire, économique de l'Allemagne grandit démesurément. — On sait le rôle de la diplomatie de Guillaume II dans les récens événemens : muette au moment des massacres d'Arménie, elle empêcha de parler ceux qui auraient pu le faire; constamment elle ménagea la Sublime Porte; et lorsque surgit la question de Crète, c'est elle qui poussa à la guerre un Sultan qui préfère le massacre à la lutte ouverte. — La Chine en 1895 avait été sauvée par l'entente de la Russie, de la France et de l'Allemagne; la Turquie fut aidée en 1896 par l'Allemagne toute seule : elle seule aussi recueillit les bénéfices d'une intervention peu généreuse, mais profitable. Elle fit accorder à ses nationaux des entreprises de chemins de fer, des concessions de terres, des commandes industrielles. La force économique de l'empire ottoman passa aux mains des Allemands. En Syrie, en Anatolie, des colonies teutonnes se développèrent; lorsqu'il débarquera à Caïffa, l'empereur sera accueilli par les acclamations de ses sujets établis dans le pays.

L'entente cordiale de Guillaume II et d'Abd-ul-Hamid est un danger pour notre protectorat catholique, pour l'avenir de notre

influence en Orient. Comme autrefois les rois de France, c'est d'abord sur l'amitié du sultan que l'héritier des Hohenzollern entend fonder sa suprématie sur les pays du Levant. Gêné par les clauses constitutives de notre protectorat, Abd-ul-Hamid en souhaite la disparition : il aidera volontiers l'empereur à ruiner notre prestige et nos droits. Depuis longtemps la situation privilégiée de la France en Orient excite la jalousie et provoque les intrigues allemandes. Déjà, en 1869, le prince royal Frédéric est entré solennellement dans la Ville sainte, a ressuscité le vieil ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et acquis ce sanctuaire du Sauveur dont Guillaume II va inaugurer en grande pompe l'édifice restauré; mais c'est depuis 1882 surtout que les Allemands ont provoqué l'extension des missions catholiques et protestantes. Beaucoup d'efforts et beaucoup d'argent n'ont pas suffi à créer à l'empire une clientèle luthérienne nombreuse (1). Aussi, comme en Chine, est-ce plutôt par les missions catholiques que Guillaume II espère favoriser l'expansion germanique. Ne pouvant détruire notre protectorat, l'empereur, avec l'aide de ses ambassadeurs à Constantinople (2), avec la complaisance de la Propagande, a essayé, comme en Extrême-Orient, de l'effriter. Sous l'inspiration de ces mêmes Pères de Steyl dont nous avons rencontré l'action au Chan-toung, une association (*Palestinaverein* (3) fut fondée pour la diffusion des missions et la centralisation de leurs efforts. Les œuvres allemandes ne tardèrent guère à se soustraire au protectorat des consuls français. Toute une série de petits faits, dont la répétition est caractéristique, sont là pour le prouver. — En 1884, les Templiers allemands envahirent le monastère du Mont-Carmel, le saccagèrent, arborèrent le drapeau de l'Empire : un interminable conflit diplomatique s'ensuivit. — En 1891, les sœurs de Saint-Charles qui dirigent à Jérusalem un orphelinat et un hôpital refusèrent la visite traditionnelle au consul de France, et se placèrent ouvertement sous la protection du représentant de l'Allemagne; c'était à l'époque même où

(1) D'ailleurs le nombre des protestans en Terre-Sainte est infime: ils sont 400 à Jérusalem, 20 à Bethléem, 100 à Nazareth, 30 à Lydda, etc, d'après le *Guide-indicateur* du Frère Lievin.

(2) Il est singulier de constater que le gouvernement allemand se fait presque toujours représenter par des catholiques auprès du sultan et par des protestans auprès du Saint-Siège.

(3) Cette association publie une revue : *das Heilige Land* (*la Terre sainte*) Paderborn.

Mgr Anzer demandait pour la première fois ses passeports à Berlin. — Le cardinal Ledochowski, hostile à l'influence française, voulut soumettre à la juridiction du patriarche italien, Mgr Piavi, les Pères blancs de Mgr Lavigerie, établis à Jérusalem et dont l'exterritorialité avait été reconnue par le Saint-Siège. — L'année dernière, la mauvaise volonté du sultan pour les cliens de la France s'est manifestée en plusieurs circonstances. Il persiste à refuser, dans toute l'étendue de l'Empire ottoman, tout caractère officiel et toute valeur juridique aux diplômes de docteurs conférés par les médecins français de l'Université de Beyrouth (1) : nos représentans ont vainement protesté, mais justice ne nous a pas encore été rendue; cet affront à notre protectorat n'a pas encore été lavé. — Par ordre de la Porte, le gouverneur du Liban a tenté de mettre obstacle à l'élection du patriarche de la nation grecque melchite catholique, amie et protégée de la France, sous prétexte que le synode des évêques, réuni au couvent du Rédempteur, à Djuni, était présidé par un étranger, Mgr Duval, délégué du Saint-Siège. — Tous ces faits, auxquels on en pourrait joindre bien d'autres, peu considérables en eux-mêmes, prennent, juxtaposés, un sens inquiétant; ils sont l'indice évident d'une conspiration générale contre notre influence; ils préparent l'éviction de la puissance française de l'Orient. Ils deviennent plus significatifs encore et plus troublans si on les compare aux événemens d'Extrême-Orient, et surtout si on les rapproche du gros incident de l'ambassade turque auprès du Vatican.

L'idée d'accréditer auprès du Souverain Pontife un représentant officiel de la Sublime Porte remonte à une quinzaine d'années: l'opposition de M. Lefebvre de Béhaine l'avait toujours fait écarter. Cette innovation entraînerait en effet la création d'une nonciature à Constantinople où jusqu'ici le Saint-Siège n'entretient qu'une délégation apostolique sans rapports directs avec le gouvernement ottoman. Les affaires qui intéressent la religion cesseraient de passer par l'intermédiaire nécessaire de l'ambassade de France. C'en serait fait de notre protectorat : l'œuvre de tant

(1) L'Université de Beyrouth est ce magnifique établissement fondé par les Jésuites français et où professent 80 Pères et 6 médecins français. « Il n'y a pas une grande ville en France, écrit M. Gustave Larroumet, dont les institutions d'enseignement supérieur soient mieux outillées que celle-ci. » *Vers Athènes et Jérusalem*, Hachette, 1898.

de siècles, de tant de rois et de tant de pontifes aurait vécu. — A l'improviste, au printemps dernier, les journaux annoncèrent qu'Abd-ul-Hamid venait de nommer Assim-bey ambassadeur auprès du Saint-Siège.

En rapprochant cette brusque décision du sultan des faits contemporains, l'affaire de Kiao-tcheou, les discours de Kiel, les négociations entre la chancellerie berlinoise et la Propagande, les voyages de Mgr Anzer et de Mgr Kopp, il était facile de deviner d'où partait le coup et qui l'avait préparé. Qu'allait faire le Saint-Père? Les amis de l'empereur d'Allemagne ne négligèrent rien pour influer sur la décision de Léon XIII : on se souvenait qu'en 1887, il n'avait renoncé qu'à regret à la nonciature de Pékin ; on espérait qu'il saisirait avec joie une occasion nouvelle d'accroître au dehors son influence et son autorité. Mais, prémunis par notre ambassadeur contre les pièges de la proposition turque, comprenant d'ailleurs que le temps était mal choisi pour nouer des rapports diplomatiques avec un souverain qui venait de faire massacrer 300 000 de ses sujets, Léon XIII et le cardinal Rampolla ne se laissèrent point séduire : ils maintinrent intégralement les droits de la France. La fonction d'Assim-bey risque de rester longtemps encore une sinécure.

Ce sont tous ces événemens d'Orient et d'Extrême-Orient, toutes ces intrigues et toutes ces menées qu'il faut coordonner et confronter si l'on veut apercevoir quelle place tient, dans l'histoire de l'expansion allemande, le prochain voyage à Jérusalem. A la lumière de ces faits, le projet de Guillaume II s'éclaire : il prend les proportions d'un très grand événement international, il menace directement les intérêts de la France.

Rien n'a été omis pour rehausser l'importance et préparer les résultats du pèlerinage impérial; la diplomatie de Guillaume II a cherché à lui ménager le suprême triomphe de proclamer à Jérusalem son protectorat non seulement sur les nationaux allemands, mais encore sur tous les catholiques d'Orient. On n'ignore pas dans les chancelleries, malgré les dénégations des journaux officieux, qu'obtenir ce grand succès était l'un des motifs des voyages du cardinal Kopp au Vatican. Quoi qu'il en soit, il est désormais certain que l'évêque de Breslau n'a pas réussi dans sa mission ; le Saint-Siège ne fera aucun acte qui puisse porter atteinte au protectorat français.

L'empereur attendait de sa tactique un tout autre résultat. Au

printemps dernier, les journaux escomptaient d'avance la victoire. En même temps que l'hégémonie allemande sur le monde oriental serait manifestée par le voyage de l'empereur d'Occident à Constantinople, la suprématie allemande sur les catholiques comme sur les protestans, l'accord avec le Saint-Siège seraient affirmés à Jérusalem. Aujourd'hui le ton des « feuilles officieuses » est devenu plus humble ; elles masquent leur dépit et cachent leur déconvenue : jamais, à les entendre, le pèlerinage de Guillaume II n'a eu « un but politique. » « On connaît assez à l'étranger, lit-on dans un journal français dont le correspondant berlinois fait écho à la presse gouvernementale, le caractère religieux, même mystique de l'empereur et de l'impératrice pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner des désirs du couple impérial de visiter les Lieux Saints. » « Ce voyage, est-il dit encore, n'a aucun rapport avec la question du protectorat des catholiques allemands. » Aucun rapport : voilà qui est clair. L'empereur va à Jérusalem pour y faire une prière et au Caire pour voir des ruines. Le gouvernement français peut s'endormir sur cette tranquille et rassurante perspective.

N'ayant rien obtenu du pape, l'empereur sans doute demandera beaucoup au sultan. Depuis longtemps l'on parle en Orient et en Allemagne d'un achat du *Cénacle*, c'est-à-dire du lieu où, selon la tradition, la Cène fut instituée et où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres. Les catholiques allemands, réunis en congrès à Landshut, en septembre 1897, ont demandé que l'empereur, grâce à ses bonnes relations avec Abd-ul-Hamid, arrachât des mains des infidèles un lieu que de si grands souvenirs ont fait vénérable entre tous. La diplomatie allemande a préparé la réalisation de ces vœux ; elle espère que le sultan, comme une marque d'insigne gratitude, offrira à l'empereur la relique qu'il souhaite. Guillaume II, dit-on, en ferait don aux missionnaires de Steyl qui deviendraient en Palestine les ouvriers de l'influence germanique (1). Ainsi, le souverain donnerait satisfaction à ses sujets catholiques et à l'épiscopat, il serait agréable au Saint-Père, et il ne susciterait pas les jalousies des protestans qui n'attachent qu'un moindre prix aux souvenirs de la Cène.

C'est là sans doute le coup que Guillaume II tient en réserve ;

(1) Les journaux du *Centre* ont parlé ouvertement de ces projets il y a environ un an. Récemment, l'un d'eux ayant repris le sujet, fut gourmandé par le *Heilige Land*, qui l'adjura de se taire « pour ne pas effrayer les catholiques latins. »

mais l'avenir lui ménage peut-être, là encore, des déceptions. Les musulmans reconnaissent dans le *Cénacle* le tombeau de David qu'ils révèrent comme l'un des prophètes précurseurs de Mahomet: le sultan n'est pas si absolu qu'il ne doive compter avec la ferveur religieuse de ses sujets; il est obéi parce qu'il est le commandeur des croyans; qu'il trahisse la foi en cédant aux chrétiens un sanctuaire vénéré et il peut provoquer un de ces mouvemens irrésistibles qui parfois secouent le monde de l'Islam. De plus, c'est une vieille règle du droit musulman qu'avant toute aliénation d'un bien foncier, les voisins puissent exercer une faculté de préemption; or les voisins les plus proches du *Cénacle* sont les Pères Augustins de l'Assomption, qui, le cas échéant, pourraient, soutenus par nos consuls, revendiquer leur privilège. Le *Cénacle*, d'ailleurs, fut cédé en 1309 par un firman aux Franciscains latins qui n'en furent dépouillés qu'en 1551 par la violence des musulmans; s'il doit être rendu aux chrétiens il semble que les fils de Saint-François aient tous les droits d'en redevenir les possesseurs. Les Pères de Steyl ne sont peut-être pas encore à la veille de devenir les gardiens du *Cénacle* restitué.

L'avenir dira l'issue du voyage à Jérusalem; mais quelle qu'elle puisse être, il n'en reste pas moins évident qu'une vaste conspiration est formée depuis longtemps déjà contre le protectorat de la France. L'empereur Guillaume II en est le chef : il tient les fils des intrigues de toute sorte qui, dans le monde entier, mettent nos droits en péril; il dirige les attaques qui battent en brèche notre influence. A Rome, à la Propagande, il a des alliés puissans; grâce à eux il espère réussir à « nationaliser » les missions, c'est-à-dire à briser notre protectorat supranational pour en répartir les morceaux entre les peuples chrétiens. L'Angleterre l'Autriche, l'Italie, la Belgique même (1), le secondent dans cette

(1) Rappelons ici quelques faits. — L'Angleterre, protectrice des missions protestantes, s'appuie volontiers dans certains pays sur les missions catholiques: en 1887, l'année même où M. Dunn lançait l'idée d'une nonciature à Pékin, le général Simmons et le duc de Norfolk venaient à Rome et demandaient que des évêchés anglais catholiques fussent créés dans le nord-est de l'Afrique et soustraits à la juridiction du primat d'Afrique, Mgr Lavigerie, archevêque de Carthage. Ils n'obtinrent rien; mais, peu de temps après, avaient lieu les massacres de l'Ouganda. — Les prêtres de Saint-Joseph du cardinal Vaughan sont établis dans le vicariat du Haut-Nil.

L'Autriche a hérité de Venise le protectorat de l'Église copte: elle soutient de son influence et de son argent Mgr Macaire, patriarche copte, qu'elle a su faire choisir pour une ambassade auprès de Ménélik. (C'est à ce choix d'un protégé de l'Autriche qu'a été surtout dû l'insuccès de cette tentative.) — L'Autriche entretient

œuvre de démolition, elles espèrent ramasser les débris de notre patrimoine ; mais c'est l'Allemagne qui se réserve la plus grosse part. Solidement assise en Chine par l'importance de ses intérêts économiques, par la force de la position de Kiao-Tchéou ; prépondérante dans le Levant grâce à l'amitié du sultan et aux progrès de la colonisation et du commerce de ses nationaux, l'Allemagne, si elle recueillait, en outre, l'héritage de nos droits, couronnerait sa formidable puissance matérielle par une énorme puissance morale ; elle prendrait dans le monde la place éminente que Charlemagne, Saint Louis, François Ier, Richelieu, Louis XIV et Napoléon avaient assurée à notre patrie. La « nationalisation » des missions, serait l'inauguration de la période allemande dans cet Orient où le nom de la France a été si grand et où il est encore si aimé. Mais avant d'achever l'œuvre qu'elle poursuit, il reste encore à l'Allemagne deux forces à vaincre : la France, le pape.

V

C'est toute l'histoire de la France, avec sa splendide unité et sa diversité féconde, qui vient pour ainsi dire se refléter dans l'œuvre du protectorat français sur les catholiques d'Orient (1). Selon leur génie et les idées qui les ont conduits, les hommes et

en outre, avec l'Italie, d'importantes missions dans le Soudan. Non contente du protectorat qui lui est officiellement reconnu dans la Haute-Égypte, « elle s'est efforcée d'étendre son influence jusqu'au Caire en y encourageant le séjour de Mgr Sogaro, vicaire apostolique du Soudan, et a réclamé que l'œuvre de la *Propagation de la foi* eût à Vienne un centre spécial. » Cf. G. Goyau, introduction à l'ouvrage de M. de Béhaine, cité ci-dessus, page LXXII.

A Florence, l'*Association nationale de secours aux missionnaires italiens* a été fondée ; elle est encouragée et subventionnée par le gouvernement royal.

La Belgique a des missionnaires dans l'État libre du Congo. Le roi Léopold incline volontiers, on le sait, du côté de l'Allemagne. Est-ce à l'instigation de l'empereur qu'il chercha à obtenir pour la Belgique un cardinal de curie ? Il alléguait l'intérêt des missions : il s'agissait plutôt d'avoir au Conclave un cardinal ayant « le pied romain, » et dévoué à d'autres intérêts que ceux de la France.

(1) Il ne saurait entrer dans le cadre restreint de cet article d'étudier la formation et le développement du protectorat de la France sur les catholiques d'Orient. Cette histoire n'a pas été écrite dans son détail. On en trouvera un résumé lumineux et très précis dans un chapitre de *La France chrétienne dans l'histoire* (*Le protectorat de la France sur les chrétiens de l'Empire ottoman*) (Firmin Didot, édition in-4°, illustrée, ou édition in-12). Ce chapitre a été tiré à part avec notes et références. — On pourra consulter également César Famin : *Le protectorat de la France en Orient* (Firmin Didot, 1853) ; Nonce Rosce, *La France en Orient depuis les rois francs jusqu'à nos jours ;* Gabriel Charmes, *Voyage en Palestine* et *Voyage en Syrie.*

les siècles ont chacun apporté leur pierre, grande ou petite, variée de couleur et de forme, au précieux édifice de l'influence française. Cet Orient chrétien, arraché aux infidèles par la foi guerrière des chevaliers francs, défendu plus tard par la diplomatie des « rois Très Chrétiens, » vivifié et remis en contact avec le monde moderne par nos missionnaires et nos commerçans, est devenu comme une partie de notre patrimoine, quelque chose de la France elle-même, de sa chair et de son sang.

Dans la grandiose procession des hommes qui ont créé la patrie française, qui lui ont donné son unité et son âme en lui donnant son histoire, voici d'abord les preux du moyen âge qui combattirent sous le signe de la croix, conquirent la Terre Sainte et du nom de France firent dans tout l'Orient un symbole de vaillance et de loyauté. A leur tête, c'est saint Louis dont le souvenir reste populaire et vénéré dans les pays du Levant ; à la gloire de la France, il ajoute la couronne du martyre et l'auréole de la sainteté. Mais les temps de la grande prouesse s'en vont : la politique est, au XVIe siècle, une maîtresse exigeante, sans idéalisme, uniquement pratique; il faut lutter pour ne point périr, combattre âprement avec toutes les armes ; la conduite des États devient une affaire où les diplomates sont les courtiers. Étouffée entre les deux branches de la maison de Habsbourg, la France de François Ier, pour ne point disparaître, s'allie avec Soliman ; elle donne à l'infidèle droit de cité dans l'Europe moderne, elle l'introduit dans le droit public. Des commerçans d'ailleurs, avant les politiques, avaient lié des relations avec le monde musulman ; dès l'époque de Jacques Cœur, les vaisseaux français sillonnaient les mers du Levant. L'idéal très noble de l'union des chrétiens contre l'infidèle était déjà bien oublié lorsque nos rois achevèrent de le détruire.

Mais en même temps qu'ils consommaient cette ruine du grand principe d'unité qui avait fait la force des siècles antérieurs, les derniers Valois revendiquaient pour la France l'avantageux devoir de protéger dans l'Empire ottoman les voyageurs, les religieux, et les négocians chrétiens. Durant tout l'ancien régime le « roi Très Chrétien » continua d'entretenir, avec le « Commandeur des Croyans, » des relations d'amitié ; les *Capitulations* (1) reconnurent, en échange à « l'Empereur de France » et à lui seul le droit de protéger, dans toute l'étendue des do-

(1) Les premières *Capitulations* sont celles de 1535, signées par l'ambassadeur de François Ier, Jean, sire de La Forêt. Citons ensuite parmi les principales, celles

maines du « Grand Seigneur, » les trafiquans et les pèlerins. Quiconque se recommande du roi de France, est assuré de n'être molesté ni dans sa personne ni dans ses biens et de pouvoir pratiquer librement sa religion. Concédée par la Sublime Porte, la protection du roi de France est accueillie comme un bienfait, non seulement par les religieux et les commerçans, mais aussi par ces petits peuples qui, en Europe, en Asie Mineure ou en Syrie ont conservé la foi catholique comme un héritage patriotique et comme la sauvegarde de leur nationalité. Que les rois « Francs, » fils de saint Louis, soient leurs patrons, les nations levantines le trouvent tout naturel : elles recourent volontiers à ces protecteurs en qui l'histoire et les traditions leur ont appris à espérer.

Ainsi, de la confiance justifiée des populations et de l'amitié du sultan naît le protectorat français sur les catholiques de l'empire ottoman. Ni la Révolution, ni Napoléon Ier ne méconnurent les devoirs et les droits de la France en Orient; tous les gouvernemens estimèrent à haut prix le trésor d'influences et d'amitiés que leurs prédécesseurs avaient amassé. Le Comité de Salut public, qui eut de la grandeur de la France une si haute idée, écrivait à notre envoyé à Constantinople « d'assister aux cérémonies du culte et d'y observer l'attitude recueillie des représentans de l'ancienne monarchie, » car « les rapports de cette espèce, établis par la nature même, sont au-dessus des variations de gouvernement. » Paroles infiniment sages et bien remarquables de la part d'un gouvernement pour qui « déchristianiser » la France semblait une nécessité et qui envoyait à la mort prêtres et religieux.

Sous le second Empire, la question des Lieux Saints fut l'une des causes déterminantes de la guerre de Crimée et, en 1861, nos armes prouvèrent aux brigands druses du Liban que le protectorat français n'était pas un vain mot. Encore aujourd'hui, les Maronites, que déjà en 1250 saint Louis nommait « une partie de la nation française, » montrent avec satisfaction les lieux où ils furent délivrés de leurs plus dangereux persécuteurs. Ainsi, ce protectorat que nos rois avaient obtenu, les gouvernemens qui se succédèrent dans ce siècle surent le maintenir et l'affirmer avec énergie; tous ont contribué à ajouter « par cet exercice actif et

de 1604 qu'obtint Savary de Brèves, envoyé de Henri IV, et celles de 1672, concédées au marquis de Nointel, etc.

constant de notre patronage, à la force massive des traités, la force vivante de la tradition. »

C'est lorsque, de nos jours, les convoitises des grandes puissances jalouses ont mis en péril notre protectorat, que, dans les traités et dans les congrès, il a été solennellement confirmé. L'Europe d'une part, la Propagande de l'autre, l'ont reconnu par des actes officiels. Le traité de Paris (1856) fait le départ entre la tutelle des Russes sur les chrétiens orthodoxes et le protectorat de la France sur les catholiques. Au congrès de Berlin (1878), le représentant de la France, M. Waddington, — un protestant, — défendait victorieusement notre patrimoine national en Orient; il faisait insérer dans le traité une clause « qui consacrait expressément nos privilèges séculaires en matière de protection dans les Lieux Saints et dans les autres contrées de l'empire turc (1). » Ainsi, ce que la France obtint jadis grâce à ses bons rapports avec les prédécesseurs d'Abd-ul-Hamid, le sultan ne saurait aujourd'hui, pour satisfaire quelque ami plus complaisant, le lui enlever. Notre situation privilégiée est sous la garantie du droit public européen.

Mais la question du protectorat a deux aspects : l'un politique, l'autre religieux; et les traités ne nous serviraient de rien si nous n'obtenions en même temps l'agrément de la Papauté. Que le Saint-Père prescrive à l'immense armée des missionnaires et des religieux qui relèvent de lui de ne plus reconnaître le protectorat français, et de recourir, en cas de besoin, soit à ses nonces, soit aux consuls de leurs nations respectives, et c'en serait fait de nos privilèges : ils continueraient d'être inscrits dans de vains textes, objet d'étude pour les historiens et les juristes; mais ils ne seraient plus qu'une lettre morte, ils cesseraient d'être une réalité vivante et féconde. C'est donc du pape qu'en réalité dépend l'existence et l'avenir de notre influence, en Orient comme en Chine. — La reconnaissance formelle de notre droit par l'autorité religieuse a été l'œuvre commune de Léon XIII et de la troisième République.

(1) *Lettre du Président du conseil à M. Waddington*, 13 juillet 1878. *Livre jaune*. L'article 62 du traité dit : « Les droits acquis à la France sont expressément réservés et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux Saints » (d'Avril : *Négociations relatives au traité de Berlin*, page 473.) Des discussions antérieures et d'une rédaction primitive, il résulte que nos droits sont réservés « dans les Lieux Saints et ailleurs. » En outre, avant même la réunion du Congrès, la France avait formulé cette réserve « que l'Égypte, la Syrie et les Lieux Saints resteraient hors de discussion. »

Quels que soient ses rapports avec la Papauté, l'Italie du Quirinal n'ambitionne pas moins de tenir dans le monde le rôle de protectrice de l'Église; elle envie et jalouse les droits privilégiés de la France. A maintes reprises, et notamment en 1885, les ministres de la monarchie de Savoie revendiquèrent la tutelle des missionnaires italiens et contestèrent le sens du traité de Berlin. En 1888, — M. Crispi étant ministre, — les assauts contre le protectorat français devinrent plus pressans et plus dangereux. Suivant de près la mission de M. Dunn et celle du général Simmons, ces attaques révélaient un plan d'ensemble, une véritable ligue contre notre influence. Pour couper court à ces tentatives, le gouvernement français chargea M. Lefebvre de Béhaine de demander à la Propagande une confirmation officielle de nos droits séculaires. Du Saint-Père et du cardinal Simeoni, alors préfet de la Propagande, notre ambassadeur reçut pleine satisfaction. La circulaire *Aspera rerum conditio*, du 22 mai 1888, ordonnait formellement à tous les missionnaires, de quelque nationalité qu'ils fussent, de reconnaître tous les droits de la France. Voici textuellement le passage principal de ce document capital : « On sait que, depuis des siècles, le protectorat de la nation française a été établi dans les pays d'Orient et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernemens. Aussi l'on ne doit faire à cet égard absolument aucune innovation : la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agens de la nation française. De même, dans les lieux de missions où le protectorat de la nation autrichienne a été mis en vigueur, il faut le maintenir sans changement (1). » Des textes ne sauraient être plus formels : l'œuvre commencée au XIIIe siècle, sous Saint Louis, par la vaillance des chevaliers francs, a été achevée au XIXe, sous la Présidence de M. Carnot, par la diplomatie de M. René Goblet.

Mais, des textes, si clairs qu'ils soient, ne sauraient suffire aujourd'hui, si la pratique ne venait les vivifier, à maintenir notre protectorat. Au temps du Grand Roi, la France était la plus puissante des nations catholiques, la seule qui, dans les mers orientales, montrât son pavillon et fît craindre ses canons; les

(1) Ces pays sont : l'Albanie, la Macédoine, la Haute-Égypte.

galères du roi Très-Chrétien voguaient dans toute la Méditerranée, y faisaient la police sans rencontrer de rivaux; la tutelle des chrétiens ne pouvait appartenir qu'à la France, puisqu'elle avait seule la force matérielle de les protéger. Au XIXe siècle, les circonstances ont changé : l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Autriche ont des escadres dans la Méditerranée, des ambassadeurs à Constantinople, des canons, des soldats. Si la France ne veille pas jalousement sur ses privilèges, si elle cesse de les légitimer par l'importance de ses services, nul doute que malgré tous les textes, la « nationalisation » des missions ne finisse par se faire à notre plus grand préjudice. C'est le vœu et le but de tous nos rivaux. Toujours aux aguets, surveillant notre politique, ils épient nos défaillances et escomptent nos erreurs. Ils voudraient pouvoir dire, ils disent déjà que c'est la France elle-même qui renonce à ses antiques prérogatives. Arguant de la circulaire de 1888 qui ordonne de respecter notre protectorat « là où il est en vigueur, » ils cherchent les points où nous aurions cessé l'exercice effectif de notre fonction. Qu'un de nos agens, oubliant le sage conseil de Gambetta, exporte son anticléricalisme; qu'un de nos ministres semble retomber dans l'ornière du *Culturkampf;* nos rivaux s'emparent aussitôt de nos fautes et les exploitent.

Par bonheur, les passions antireligieuses n'ont pas aveuglé à ce point nos hommes d'État, qu'en général ils n'aient vu le danger. Presque tous ont su défendre notre protectorat, ce boulevard solide de notre puissance extérieure. S'il y a eu des défaillances, elles ont été l'erreur momentanée de ministres trop passagers; les conséquences de nos fautes de 1887 et de 1891 ont été trop sensibles, dans l'affaire de Kiao-Tcheou, pour que le souvenir n'en reste pas longtemps dans l'esprit des hommes qui ont la charge des destinées de notre pays. C'est à tort d'ailleurs que l'on prétendrait que la France a négligé sa fonction tutélaire. Accusant réception à M. Hanotaux d'une lettre de remerciemens du Préfet de la Propagande, notre chargé d'affaires à Pékin, M. Dubail, écrivait le 12 septembre 1897 : « ... ce témoignage de gratitude est légitime, car je ne crois pas qu'à aucun autre moment, notre protectorat religieux ait été aussi solidement établi en Chine et ses résultats aussi efficaces (1). » Les faits abondent pour étayer cette

(1) *Livre jaune* (Chine 1894-98), n° 54.

affirmation : en 1870, au temps de nos malheurs, d'affreux massacres avaient ensanglanté Tien-Tsin : l'année dernière, la nouvelle église de Notre-Dame des Victoires, scrupuleusement reconstruite sur le modèle de celle que les rebelles avaient jadis détruite, fut inaugurée solennellement. Ce succès, dû à l'énergie de M. Gérard, montra au monde chinois que, si la puissance française a pu subir des éclipses, elle sait toujours faire respecter ses droits et venger ses injures. Au même titre que les Français, les étrangers ont trouvé à la légation de France de tout dévoués défenseurs. Récemment, les missionnaires belges de la Mongolie et du Kan-Sou obtenaient des concessions et fondaient des stations; Mgr Christiaens, franciscain belge, évêque du Hou-pe méridional, Mgr Banci, du Hou-pe septentrional, Mgr Amato Pagnucci, du Chen-si septentrional, ont reçu les satisfactions qu'ils réclamaient et ont vu cesser les persécutions dont ils étaient les victimes. Dans le Hou-nan septentrional, les Augustins espagnols doivent aux autorités françaises l'octroi d'une résidence qu'on leur refusait depuis quinze ans, etc., etc. Faut-il rappeler encore la façon très énergique, très rapide, et très profitable pour nous, dont vient d'être puni le meurtre du P. Berthollet, au Kouang-Si? Ce zèle heureux prouve que la leçon de Kiao-Tcheou a porté ses fruits et que le gouvernement a moins que jamais oublié nos droits et négligé nos devoirs.

« L'influence, a-t-on dit très justement, n'est pas une force qui s'use par l'emploi que l'on en fait; elle a besoin au contraire de s'exercer pour s'accroître et même pour se conserver (1). » Pour garder notre situation privilégiée, il faut la mériter toujours. Nos rois pouvaient parfois traiter rudement la Papauté, ils restaient les « fils aînés de l'Église ; » ils savaient que le Saint-Siège avait besoin d'eux, que nul ne pouvait dans l'Europe d'alors prendre leur place. Il n'en est plus ainsi à l'heure actuelle : si nous abandonnions notre fonction séculaire, il ne manquerait pas d'héritiers pour recueillir une succession sur laquelle plusieurs ont déjà pris des avancemens d'hoirie. — Trois élémens concourent à fortifier notre situation privilégiée. Les traités : ils sont formels en notre faveur, mais l'affaire de Kiao-Tcheou et les intentions affichées par l'Allemagne de protéger partout elle-même ses missionnaires, montrent quel fond on peut faire sur des

(1) *Les Missions françaises en Chine*, par ***, dans la *Revue* du 15 décembre 1886.

textes qu'une pratique quotidienne cesserait de confirmer; — la confiance des chrétiens : presque partout, nous la possédons encore, mais l'or et les promesses semés à profusion par nos rivaux pourraient détacher de la France cette clientèle, toujours si nombreuse, qui va vers la force et forme cortège à la puissance; — reste la Papauté : au Vatican se décidera le sort de notre protectorat, l'avenir de notre influence. Accord avec Rome, exercice effectif de nos droits, voilà les deux conditions auxquelles nous garderons intangible ce morceau de la patrie française qu'on appelle le « protectorat des catholiques. »

La direction de notre politique internationale peut nous faciliter singulièrement le maintien de notre influence et la résistance à nos adversaires. En Orient comme en Extrême-Orient, l'alliance franco-russe doit, si nous en savons tirer les conséquences, être une politique de résultats et nous aider à conserver intactes les prérogatives que nous ont léguées les siècles passés. C'est l'Allemagne, prépondérante à Constantinople, qui arrête en Orient l'avenir du panslavisme; c'est l'Allemagne qui, installée à Kiao-Tcheou, peut entraver l'expansion moscovite dans l'Empire du Milieu; c'est l'Allemagne qui cherche à ruiner en Orient et en Extrême-Orient notre protectorat. Rencontrant le même adversaire en face d'elles, il est naturel que la Russie et la France s'entendent pour une défense commune d'intérêts qui, sans se confondre, se ressemblent. Au tsar est réservée par la force des choses la tutelle de tous les orthodoxes, et à la République appartient le patronage de tous les catholiques; il est facile aux deux puissances de rester, en Orient comme en Extrême-Orient, chacune sur le domaine que lui assignent les traditions et que délimitent très nettement les confessions religieuses. Ainsi sera prévenue la possibilité même d'un litige et assurée la fécondité d'une alliance que l'instinct populaire a acclamée parce qu'il la devine grosse de triomphes pacifiques.

C'est aux efforts qui sont faits pour nous en dépouiller, qu'il faut mesurer le prix de notre protectorat international. Legs d'un passé qui fut très grand, il ne s'impose pas seulement à nous comme un héritage sacré, mais aussi comme une nécessité pratique du temps présent : « Les vrais hommes de progrès, a écrit quelque part Renan, sont ceux qui ont un respect profond du passé. » Accommoder la force traditionnelle des temps anciens aux circonstances nouvelles et aux formes actuelles du gouvernement

de la France et de l'Église, c'est l'œuvre qui s'impose à nos hommes d'État, s'ils comprennent qu'ils sont, comme le leur disait récemment le président de la Chambre des députés, « les dépositaires de quinze siècles de labeur et de gloire. » Le protectorat des catholiques par la France ne peut plus être aujourd'hui ce qu'il était au temps de François Ier et de Louis XIV. Il doit se modifier en se modelant sur les besoins nouveaux des sociétés modernes. S'il n'est plus la fonction du « roi Très-Chrétien » il doit rester le devoir d'un gouvernement soucieux des intérêts majeurs de la France et du développement harmonieux de son histoire. Renoncer à nos prérogatives les plus enviées sous le prétexte qu'elles sont un héritage de l'ancienne monarchie, qu'elles touchent nécessairement aux questions religieuses et impliquent des relations avec le Saint-Siège, serait la pire des trahisons; le protectorat, c'est, en Extrême-Orient et en Orient, notre Kiaou-Tcheou, notre Port-Arthur, notre Égypte; c'est aussi une part de notre histoire, c'est-à-dire une parcelle précieuse de l'âme française (1). Abandonner tout cela, ce serait pour la France dans le monde un désastre matériel et une faillite morale.

VI

En l'année 1229, le très haut et très puissant empereur Frédéric II, roi des Deux-Siciles, excommunié par le pape Grégoire IX pour sa lenteur et sa mauvaise volonté à remplir son office impérial, obtint par traité d'Alkamil, sultan d'Égypte, la cession de Jérusalem, de Bethléem et de Nazareth, et entrant dans la Ville sainte, il posa lui-même sur sa tête maudite la couronne de Godefroy de Bouillon. Le lendemain, l'archevêque de Césarée, au nom du Souverain Pontife, mit le royaume en interdit, et Grégoire IX refusa de recevoir des mains d'un impie et d'un allié des infidèles l'hommage, pourtant si précieux, des Lieux Saints. C'est la première fois depuis ces jours lointains qu'un empereur d'Allemagne visitera la Palestine. Mais les temps de la lutte du « spirituel » et du « temporel » sont passés; les conflits d'intérêts qui agitent notre âge ont moins de grandeur tragique : bien qu'il soit le chef d'une nation qui a fui le bercail de Saint-Pierre, c'est l'empereur aujourd'hui qui recherche l'alliance du sacerdoce

(1) « C'est l'histoire qui en faisant de nous les ouvriers de la même œuvre, a fait de nous la race française. » F. Brunetière. *L'idée de patrie*, broch. Hetzel.

et ambitionne de jouer le rôle de protecteur du catholicisme et d' « avoué » du Saint-Siège. Le rejeton très « moderne » de la vieille souche des Hohenzollern va se mettre en route pour Jérusalem ; pèlerin pieux, il n'imitera pas l'incrédulité scandaleuse du grand empereur Hohenstaufen ; sans doute au contraire, il offrira l'épée de l'Allemagne pour le service de l'Église. Il fera étalage de sa force matérielle pour séduire le vieillard auguste qui a dans le monde la garde des forces morales ; il ira en Orient les mains pleines de promesses et la bouche remplie de paroles sonores, mais il éprouvera qu'aujourd'hui comme alors, le mot dit par Frédéric II à l'avènement d'Innocent IV reste vrai : « Un pape ne saurait être gibelin. »

Qu'il le veuille ou non, qu'il soit engagé dans le *Culturkampf* ou que, comme aujourd'hui, il cherche à faire de l'Église catholique un instrument de règne, le souverain de l'Allemagne représente dans le monde le principe et la force protestante. Si l'on a pu dire que « le catholicisme c'est la France, et la France, c'est le catholicisme, » il n'est pas moins vrai d'ajouter qu'au même point de vue, l'Allemagne, mère et nourrice de la Réforme, peuplée de deux tiers de protestans, ne saurait tenir longtemps dans l'histoire le personnage de patronne du catholicisme : il y aurait dans sa politique trop de contradictions et, parmi le peuple, trop de murmures. Déjà les tendances romaines de Guillaume II ont été, dans l'Allemagne luthérienne, critiquées et blâmées. Les pasteurs ont saisi l'occasion de l'Encyclique de Léon XIII sur le bienheureux Pierre Canisius pour manifester solennellement leur dépit ; ils voient avec une jalousie chagrine les faveurs dont le gouvernement comble les missions catholiques ; ils réclament pour les apôtres de la Réforme les mêmes avantages. Guillaume II donnera à ces mécontentemens une satisfaction d'autant plus éclatante que ses négociations avec le Saint-Siège ne lui ont apporté que des déceptions. Autour de lui, à Jérusalem, il a convié les délégués de tous les princes et de toutes les églises évangéliques ; l'inauguration du sanctuaire du Sauveur, édifié sur les ruines de Sainte-Marie-la-Grande, prendra le caractère d'une imposante manifestation protestante. Comme jadis à la Wartbourg et à Wittenberg, Guillaume II apparaîtra comme le *summus episcopus* de l'Allemagne réformée et il viendra affirmer le triomphe du libre examen et de l'antipapisme sur cette terre où le Christ, choisissant entre tous le pêcheur Simon, l'appela

Pierre et voulut qu'il devînt la pierre angulaire de son Église. Puissance protestante, l'Allemagne est l'alliée de l'Italie unifiée; elle est le plus ferme appui de la dynastie de Savoie et la clé de voûte de la « triplice. » A Rome, les cardinaux du parti allemand sont en même temps les « conciliateurs. » Collaboration avec les Hohenzollern, réconciliation avec la maison de Savoie : c'est le rêve et l'ambition de ces gibelins modernes. Pionniers de l'influence allemande, ils sont naturellement hostiles à celle de la France; du même coup et par une conséquence nécessaire, ils sont aussi les détracteurs de toute la politique de Léon XIII; ils regardent avec inquiétude se répandre et grandir dans le monde ces principes féconds que le pape a tirés des profondeurs mêmes du catholicisme éternel pour les appliquer aux maux de la société moderne. Tout se tient, en effet, dans le domaine des idées; tout s'enchaîne dans leur action sur la vie des peuples : tentatives pour germaniser les universités de Washington et de Fribourg (1); efforts pour mettre l'idée catholique au service de l'expansion allemande et réciproquement; intrigues pour arrêter le rayonnement de la puissance française, pour entraver l'essor des Slaves, et pour étouffer sous le nom de « socialisme » toutes les tendances sociales et populaires, tout concourt à prouver que, dans le monde entier, les Allemands et leurs alliés représentent la marche contraire à celle qu'ont tracée les enseignemens et les « directions » de Léon XIII.

C'est au nom du principe des nationalités que s'est faite l'unité allemande. L'œuvre achevée en Europe se poursuit aujourd'hui au delà des mers. Elle doit aboutir à la domination universelle de la race et du génie germaniques. La « nationalisation » des missions est un acheminement vers la réalisation de ce dessein ambitieux; elle est une conséquence de l'exagération et, pour ainsi dire, de l'exportation du principe des nationalités. Or, les missions catholiques, par leur nature et leur destination, sont une institution « supranationale, » comme l'est lui-même le magistère souverain qu'exerce la Papauté. Forte de l'éternité que les divines promesses ouvrent devant elle, l'Église espère des temps futurs la

(1) A Washington, les Allemands dirigés par Mgr Schrœder réussissent à évincer Mgr Keane, l'un des grands ouvriers de l'œuvre de Léon XIII aux États-Unis. A Fribourg, huit professeurs allemands mécontens de ne pouvoir régenter à leur guise l'Université déjà si active de ce petit canton suisse, donnent collectivement leur démission et réussissent à organiser en Allemagne une bruyante campagne de presse en se faisant passer pour des victimes de la cause allemande.

réalisation de l'idéal d'unité qui est sa force et sa vie. Les missions sont, parmi les peuples hérétiques ou païens, comme les pierres d'attente du futur édifice de la chrétienté unie sous un même pasteur. L'Église, incarnée dans la Papauté, est une victime du principe des nationalités. Mais si c'est au nom de ce principe que la royauté italienne a opéré la « conversion » des biens de la Propagande et mis à la merci des fluctuations du crédit de l'État les ressources destinées à la propagation du catholicisme et au soutien de ses œuvres, comment voudrait-on que la Papauté fît elle-même l'application d'une doctrine politique dont elle a été si souvent la victime ! qu'elle nationalisât les missions ! qu'elle tarît ainsi la source d'où elle ne désespère pas de voir un jour jaillir de nouveau l'idée de chrétienté !

Léon XIII ne cédera donc pas à la séduction trompeuse d'avantages apparens : l'échec des négociations de Mgr Anzer et du cardinal Kopp en est l'indice certain. Il est trop facile en vérité de lever le voile qui dissimule mal les visées envahissantes de la politique germanique. L'œuvre que poursuit l'empereur d'Allemagne, c'est par-dessus tout l'accroissement indéfini de la grandeur de son pays et l'exaltation de sa propre autorité ; l'évangile dont, avant tout, il prépare le triomphe, celui qu'il fera prêcher « à ceux qui veulent l'entendre comme à ceux qui ne le veulent pas, » c'est « l'évangile de la personne sacrée de l'Empereur, » c'est l'évangile d'un Hohenzollern protestant. Le pape sauvegardera l'intégrité des droits de la France. A la France d'accomplir la totalité de ses devoirs de protectrice !

A cet égard, un esprit de sagesse patriotique semble dominer dans les conseils du gouvernement français. Répondant à une « question », M. le ministre des affaires étrangères disait récemment à la tribune : « La France entend exercer en Orient les droits que lui confèrent des traités anciens que l'Europe a reconnus au traité de Berlin et dont l'importance, à tous les points de vue, n'échappe à personne. La France ne peut se soustraire aux devoirs que lui impose ce protectorat. » L'énergie de ce langage est rassurante : elle présage le maintien et l'affermissement de notre influence en Orient comme en Extrême-Orient ; elle montre que le gouvernement comprend les intérêts majeurs de la politique française. Le protectorat des catholiques est, en effet, pour nous, une source d'avantages matériels. Peut-être, à la fin de ce siècle de positivisme, est-ce l'argument seul des intérêts immédiats qu'il con-

viendrait d'invoquer pour rendre précieux aux yeux de la France l'exercice de sa prérogative. Mais, sans sortir de ce domaine des choses pratiques, n'est-il pas vrai de dire que, pour être invisibles et comme impalpables, les forces morales et supranationales n'en sont pas moins des réalités fécondes? Le protectorat est une de ces forces : produit lentement élaboré de dix siècles d'efforts, il prouve la continuité de notre histoire nationale, il aide à relier par-dessus les déchirures et malgré les hiatus la France d'aujourd'hui à la France de jadis; il reste pour notre patrie un moyen, l'un des derniers qui ne lui aient pas échappé, d'exercer au loin une action d'autant plus précieuse qu'elle est plus désintéressée et qu'elle n'est pas asservie aux besoins changeans d'une politique uniquement soucieuse d'intérêts commerciaux ou industriels. Est-ce qu'en définitive, la grandeur d'un pays ne se mesure pas à son influence sur la marche générale de l'humanité? Est-ce que l'histoire ne nous apprend pas qu'il faut, pour faire grande figure, qu'une nation représente et incarne un principe? Et, quand on sait les lire, est-ce qu'enfin les annales du passé ne crient pas que, plus encore que les intérêts, les idées mènent le monde?

***

SOTILEZA

PREMIÈRE PARTIE (1)

I. — CHRYSALIDES

La pièce était étroite, basse de plafond et mal éclairée; des taches noires en souillaient les murs, jadis blancs; et une épaisse poussière en recouvrait le plancher à demi pourri. Elle était meublée d'une table de sapin, d'un fauteuil de cuir fatigué, et de trois chaises disloquées; aux murs, un crucifix avec une branche de laurier desséché, deux images de la Passion et un rosaire de Jérusalem; sur la table, un encrier de corne avec une plume d'oie, un vieux bréviaire souvent recousu, un méchant tapis de basane, un calendrier et un bougeoir de fer-blanc; enfin, dans l'un des coins les plus obscurs, un parapluie de coton bleu à poignée de bois recourbée. Il y avait aussi une alcôve, au fond de laquelle, par les insterstices d'une courtine d'indienne, on entrevoyait un pauvre lit, et, dessus, un manteau et un chapeau d'ecclésiastique.

(1) Nous avons à peine besoin de présenter, aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, M. J. M. de Pereda, et voilà déjà trois ou quatre ans que M. René Bazin, dans un récit qu'ils n'ont pas oublié : *Terre d'Espagne*, le leur a fait connaître. (Voyez la *Revue* du 1er mars 1895.)

Sotileza, dont nous commençons aujourd'hui la publication, passe en Espagne, auprès des juges compétens, pour « le chef-d'œuvre » de M. de Pereda; et il est malheureusement vrai qu'aucune traduction ne saurait rendre ce que nous oserons appeler la saveur marine et populaire de l'original; mais tant d'autres qualités s'y mêlent; et résistent à l'épreuve, que nous serions étonnés si nos lecteurs ne nous savaient pas gré de leur avoir fait connaître *Sotileza*.

C'est le premier roman de M. de Pereda qu'on ait encore fait passer dans notre langue.

La table, les chaises et le parapluie remplissaient la meilleure part de l'espace; une demi-douzaine de créatures déguenillées, accotées à la muraille, ou s'écrasant le nez sur les vitres, ou juchées sur les chaises autour de la table, en occupaient le reste. Et au milieu de tous ces obstacles, un prêtre en soutane rapiécée, en escarpins de cuir noir, et en calotte de velours râpé, essayait de se promener, tant bien que mal, de long en large. Il était grand, légèrement voûté, avec des yeux trop sensibles, qui l'obligeaient de baisser la tête pour éviter la lumière; son nez était gros et rouge, ses lèvres épaisses, sa peau dure et hâlée, ses dents noires.

Les six vauriens, à eux six, n'avaient ni une paire de chaussures ni une chemise entière. L'un s'enveloppait tout entier d'un vieux veston de son père, trop large et tout rapiécé; l'autre portait des culottes et point de veston; mais tous, semblablement, avaient la tête sale, la tignasse hérissée, les mollets crasseux et couverts de « bleus. » Le plus âgé pouvait avoir dix ans.

— Allons, voyons, — dit le prêtre, en donnant une taloche à l'enfant en veston, tout occupé à s'écraser le nez contre les carreaux de la fenêtre, un moutard aux grosses lèvres, au teint de cuivre, aux yeux louches, à la tête énorme, — voyons, qui a fait le *Credo?*

Le gamin se retourna en laissant sur la vitre un mince filet de salive coulé d'entre ses incisives, et répondit :

— J'sais pas!

— Et pourquoi ne le sais-tu pas, petit animal? Pourquoi viens-tu ici? Combien de fois t'ai-je répété que ce sont les apôtres? Mais *ab asino lanam...* » Combien y a-t-il de Dieux?

— De Dieux, répéta l'enfant, en croisant les bras derrière son dos, ce qui laissa sa chair à nu par devant, car le veston n'avait pas de boutons, ni au reste de boutonnières.

Le prêtre le regarda et lui dit, en prenant les revers de chaque main et les croisant l'un sur l'autre :

— Cache ces horreurs, petit pourceau!... Et les boutons?

— Je ne les ai pas.

— Tu les auras joués à la fossette!

— C'était une ficelle, et je l'ai perdue ce matin.

Le prêtre alla à la table et prit dans le tiroir une ficelle, avec laquelle il parvint à grand'peine à assujettir les deux côtés rapiécés du veston, puis il répéta sa question.

— Combien y a-t-il de Dieux?

— Mais il peut y en avoir, — reprit l'enfant en croisant de nouveau les mains derrière le dos, — tout compris, huit ou neuf.

— *Resurge de profundis!...* Ames du purgatoire!... Quelle espèce d'animal... Et des personnes, combien?

Le louchon regarda le prêtre à sa manière, fixement, tandis que celui-ci le regardait aussi, et répondit avec le signe de la plus vive curiosité :

— Des personnes!... Qu'est-ce que c'est que des personnes?

— Bienheureux saint Apollinaire! s'écria l'ecclésiastique en se signant, alors tu ne sais pas ce que c'est qu'une personne!... Voyons, qu'es-tu, toi?

— Moi?... Je suis Muergo (1).

— Tu ne mérites même pas ce nom, car il y en a sur la plage qui ont plus d'intelligence que toi... Qu'est-ce que les personnes? répéta le prêtre, s'adressant au voisin de droite de Muergo.

Celui-ci n'avait pas davantage de chemise, mais il portait des culottes, trop étroites d'ailleurs et en mauvais état; il était pourtant moins sale que Muergo, et de voix moins rauque.

Ne sachant que répondre, il regarda son voisin, qui regarda le suivant, de sorte que tous se mirent à se regarder avec la même expression d'anxiété sur leurs visages.

— Ainsi, s'écria le prêtre, s'adressant de nouveau au voisin de Muergo, toi non plus tu ne sais pas ce que tu es?

— Cela, si, répondit l'enfant, voyant là un bon moyen de sortir d'embarras.

— Eh bien, qu'est-ce que tu es?

— Surbia (2).

— Je devrais t'en donner pour que tu crèves, animal!

— Et toi, qu'es-tu?... ajouta le prêtre se tournant vers un autre qui avait une moitié de chemise, mais point de veste et tout aussi peu de pantalon.

— Je suis Sula (3), répondit l'interpellé, qui était rouge et maigre, ce qui, mieux encore que le teint brûlé de ses camarades, faisait ressortir la crasse de sa peau.

A cette même question, les trois autres garçons présens répon-

(1) Coquillage long et plat, appelé vulgairement, en français, couteau de Saint-Jacques.

(2) Poison.

(3) Sole.

dirent de même en disant leurs surnoms : Cole (1), Guarin (2) et Toletes (3). Peut-être aucun ne connaissait-il son propre nom de baptême!

Le prêtre, qui s'était donné tant de peine pour les instruire, ne perdit point patience pour cela. Il leur lança quatre injures, une demi-douzaine de mots latins, et leur dit ensuite avec un saint calme :

— Mais toute la faute est à moi, qui m'entête à secouer l'arbre, sachant bien qu'il n'en peut tomber que des glands. Il y a deux mois pour le moins que chacun de vous vient ici... A quoi bon, saint nom de Dieu!... Et pourquoi, Sainte Vierge des miséricordes? Mais parce que père Apollinaire est un brave homme qui se tue de bonté.

« Père Pollinaire, me dit l'un, mon fils, sauf qu'il a une âme, est une vraie brute ; père Pollinaire, le mien est têtu comme une chèvre des montagnes ; père Pollinaire, ce damné mioche me rend la vie odieuse; je ne puis m'occuper de lui; à l'école gratuite, on n'y fait pas la moindre attention... et celui-ci, et celui-là, et celui d'en haut, et celui d'en bas; père Pollinaire, vous qui vous y entendez et qui êtes né pour cela, instruisez-le, domptez-le, déniaisez-le... » Et trois qu'on m'amène, et quatre que je ramasse, voilà la maison pleine de garçons; et interroge-les, explique, rabâche... et tâche de les allécher, pour qu'ils reviennent le lendemain, parce que tu sais ce qui arriverait autrement... et fais tout cela de bon gré, parce que c'est ton obligation, parce que tu es ce que tu es, *Sacerdos Domini nostri Jesu Christi*, et que tu dois dire comme lui : *Sinite parvulos*... laissez venir à moi les petits enfans. Et moquez-vous de la voisine d'en bas, et du père de celui-ci, et de la mère de celui-là qui murmurent et qui répètent que vous sortez de mes mains plus sots que vous n'êtes venus... Moquez-vous de cela comme je m'en moque, parce que je dois m'en moquer... Mais vous, crétins, plus que crétins, que faites-vous pour correspondre aux efforts du père Apollinaire? Où en sommes-nous du syllabaire au bout de deux mois? Pas même l'O, *cuerno!* (4) pas même l'O, on ne le reconnaît dans cette classe

(1) Pique-tête.
(2) Pourceau.
(3) Tolets.
(4) Quelques exclamations du P. Apollinaire ont été laissées en espagnol, sur le désir de l'auteur, que ne satisfaisaient pas les équivalens français.

quand je le trace sur le mur! Quant à la doctrine chrétienne, nous venons de voir ce qui en est... Et comme je ne veux pas me fâcher, quoique j'eusse bien des motifs de vous jeter par la fenêtre l'un après l'autre... passons à autre chose; et loué soit Dieu, *Per omnia sæcula sæculorum*, car tout le reste n'est que bagatelle.

Après s'être ainsi soulagé, père Apollinaire, sans cesser de se promener autour de la chambre les mains derrière le dos, passa à ce qu'il appelait la simple besogne de chaque jour, c'est-à-dire à demander aux mioches les prières les plus usuelles et les plus faciles pour ne pas les leur laisser oublier : c'était tout ce qu'il avait pu leur mettre dans la tête, et encore pas tout entières. Muergo n'eut pas besoin d'être remorqué plus de deux ou trois fois dans l'*Ave Maria;* Cole dit tant bien que mal son *Pater;* et celui de tous qui savait le mieux le *Credo* ne put jamais sans secours dépasser « son fils unique. »

Aussi, pour toute récompense, père Apollinaire ne donna-t-il à Sula qu'un demi-biscuit de mer, à Toletes un bouton du père provincial de Laredo, et à Guarin, une figue sèche.

— Ce n'est pas grand'chose aujourd'hui, leur dit ensuite le pauvre religieux; une autre fois ce sera moins... et pire. Et maintenant, allons, dehors!... Mais attends un peu, Muergo.

Les garçons qui déjà se disposaient à sortir s'arrêtèrent, et l'abbé dit à Muergo en secouant les pans de son veston :

— Cela ne peut pas continuer ainsi. Pas de chemise, quand il y a un veston, passe! mais pas de culotte... Où est donc passée la tienne?

— Ma mère l'a mise avant-hier à sécher dans la Figueraie, répondit Muergo avec hésitation.

— Et elle n'a pas encore fini de sécher, mon bonhomme?

— Une vache l'a mangée pendant que ma mère vidait une merluche qui sentait mauvais.

— Châtiment de Dieu, Muergo, châtiment de Dieu! — dit père Apollinaire en se grattant la nuque. — Les merluches qui sentent mauvais parce qu'elles sont gâtées, on les jette à la mer; on ne les nettoie pas à l'écart pour les vendre ensuite à moitié prix aux pauvres gens comme moi qui ne peuvent pas regarder à ce qu'ils mangent. Mais ne reste-t-il rien de ta culotte, mon garçon?

— Le fond, répondit Muergo, et encore en loques.

— C'est peu, répliqua le prêtre, se tournant et se retournant

dans sa robe, mouvement qui lui était familier. — Et n'y en a-t-il pas d'autre à la maison?

— Non.

— Ni de morceaux qui puissent servir à en faire une?

— Non.

— *Cuerno!*... Tu ne peux pas rester comme ça, car bien que tu aies assez d'étoffe pour t'envelopper, au bon moment la drisse casse; tu n'y fais pas attention, cela revient au même... De sorte que c'est comme toujours, vaurien, comme toujours : ce qui me manque, apporte-le-moi sur ton dos, père Apollinaire. N'est-ce pas cela? N'est-ce pas la pure vérité?

Muergo courba les épaules et père Apollinaire entra dans l'alcôve. On l'entendit là dedans se baisser en geignant et murmurer quelques mots latins, et il ne tarda pas à reparaître, en soulevant la courtine; il avait dans les mains un paquet noir qu'il remit à Muergo.

— Ce n'est pas grand'chose, lui dit-il, mais enfin c'est une culotte. Dis à ta mère qu'elle te l'arrange comme elle pourra et qu'elle ne la fasse plus sécher dans la Figueraie quand elle aura à la laver. Et si elle lui paraît trop mauvaise, qu'elle se console en sachant qu'à l'heure présente le père Pollinaire n'en a pas plus que toi, ni une meilleure. Et maintenant, demi-tour.

De nouveau, la bande se retourna en grognant et en regimbant comme un troupeau qui sent la pitance au sortir de l'étable, et sur tous les crasseux visages se peignait l'impatience d'arriver à l'escalier pour examiner le cadeau du père Apollinaire, quand la porte s'ouvrit et deux nouveaux personnages entrèrent dans la chambre.

L'un était un garçon au frais visage, bien taillé, aux yeux noirs, à la chevelure abondante, lustrée et bouclée, la bouche souriante, le menton arrondi, des dents et un teint indiquant une santé de fer : il paraissait avoir douze ans et était vêtu comme le fils d'un monsieur. Il tenait par la main une pauvre fillette, beaucoup plus petite que lui, maigre, pâle, les cheveux tirant sur le roux, le sourcil dur, le regard ferme. Elle marchait jambes et pieds nus, et ne portait sur sa chair, blanche et propre autant qu'on en pouvait juger, qu'une courte jupe d'étamine, serrée à la taille, sur une chemisette élimée par l'usage, mais où l'on ne voyait ni déchirures, ni taches de graisse, pas plus d'ailleurs que sur la jupe. Il y a des êtres qui sont propres naturellement et sans s'en rendre

compte, comme il arrive pour les chats. La comparaison est d'autant plus exacte que la fillette avait quelque chose de cet animal dans la grâce de ses lignes, la souplesse assurée de sa démarche, son maintien craintif et un peu sauvage.

Quand Muergo la vit, il se mit à rire comme un idiot, Cole lâcha un de ses plus gros jurons, et Sula un de moindre importance. La nouvelle venue répondit à Muergo avec un ricanement ironique et une vilaine grimace, sans faire aucun cas des deux autres vauriens, ni même du père Apollinaire qui leur allongeait à tous trois une calotte.

— Pourquoi ces ricanemens, petite bête, et ces paroles grossières, mauvais drôles? dit le frère en distribuant les taloches.

— C'est la petite de la rue Haute... hou! hou! hou! répondit Muergo se frottant l'occiput caressé par les doigts noueux du père Apollinaire.

— Nous la connaissons bien, continua Cole se tâtant la tête.

— Elle se serait noyée sans Muergo, ajouta Sula.

Muergo se reprit à rire stupidement et la petite à se moquer de lui.

— Pourquoi ris-tu, oie? dit le frère lui allongeant une autre calotte. Est-ce qu'il y a de quoi rire?

— C'est la petite de la rue Haute, répéta Cole. Elle faisait la balançoire sur une planche qui nageait dans la Maruca (1). Moi et Sula nous étions sur le bord à lui lancer des pierres... Après Muergo *a venu*, l'a attrapée avec un bâton, ce qui lui a fait piquer une tête dans l'eau.

— A qui? demanda le frère.

— A elle, répondit Cole. J'ai pensé qu'elle se noyait, parce qu'elle coulait au fond... Et Muergo riait.

— Et moi, interrompit Sula, je lui ai dit : « Attrape-la, Muergo, toi qui nages bien, et tire-la, parce qu'elle est en train de se noyer. » Alors il s'est jeté à l'eau et l'a retirée. Ensuite de ça, nous lui avons donné des coups sur les épaules, et elle a rendu par la bouche l'eau qu'elle avait embarquée.

— C'est vrai, petite? demanda le religieux.

— Oui, monsieur, répondit la fillette sans cesser de singer Muergo.

— Bon, dit le frère. Mais pourquoi viens-tu ici, petite, et toi,

(1) Bassin communiquant avec la mer et recevant le trop-plein de la marée.

Andresillo, pourquoi la traînes-tu par la main? Dans quel cabaret avez-vous déjeuné ensemble, et quel rôle ai-je à jouer dans ces aventures?

— C'est la petite de la rue Haute, répondit, très sérieux, celui que le prêtre avait appelé Andresillo.

— Ah! je le saurai, *cuerno!* Voilà trois fois qu'on me le dit; puis après?

— Je la connais du Môle-aux-Navires, continua André. Elle y descend presque tous les jours... Je ne savais pas l'histoire de la Maruca... Mais maintenant que je la sais!... et il adressa à Muergo un geste de menace... Eux aussi je les connais.

— Du Môle-aux-Navires? demanda le père Apollinaire sans l'ombre d'étonnement.

— Oui, monsieur, répondit André; ils y vont très souvent.

— Et lui à la Maruca, ajouta Guarin.

— Peste du vaurien, pour ce qu'il y gagne... Mais venons au fait. Il résulte de vos paroles que cette enfant est de la rue Haute et que toi, et la petite, malgré vos mines différentes, vous... vous faites bien la paire... Et quoi de plus?

— Que ce matin le guetteur a prévenu ma mère que la *Montagnarde* était en vue... et j'ai quitté la maison pour aller à Saint-Martin la voir entrer; et je suis arrivé au Môle-aux-Navires.

— Au Môle-aux-Navires!... Vous n'habitez donc plus dans la rue de San Francisco?

— Si, monsieur.

— Eh bien! tu prenais un bon chemin pour aller à Saint-Martin!

— J'allais voir si Cuco y était et voulait m'accompagner.

— Cuco! Tu es aussi l'ami de Cuco, de ce pirate mal élevé et grossier qui me chante des couplets indécens dès qu'il m'aperçoit de loin?

— Je n'entends jamais ces choses... C'est vrai qu'il est un peu mauvais, mais il ne fait tort à personne. Il va dans le bateau du *Castrejo* (1) et m'apprend à ramer, à piquer des têtes, à faire la planche, et à rester droit dans l'eau.

— Oui, et à rafler les cigares de ton père pour l'en régaler; à faire l'école buissonnière, à te mêler aux batailles... sans compter beaucoup de choses que je ne dis pas... Ah! ton père se ferait du

(1) C'est-à-dire l'habitant de Castro, port voisin de Santander.

bon sang si, en rentrant aujourd'hui avec sa corvette, il te voyait sur les rochers de Saint-Martin en compagnie d'un si illustre camarade! *Cuerno de recuerno!*

André devint tout rouge et dit en baissant légèrement la tête :

— Non, je ne fais rien de cela, père Apollinaire.

— Comme si tu allais me faire ta confession maintenant! — reprit le père avec beaucoup de flegme... Enfin, nous reparlerons de cela dans une meilleure occasion. Pour le moment, continue ton histoire. Que t'a dit Cuco au Môle-aux-Navires?

— Cuco, je ne l'ai pas vu, parce qu'il conduisait des messieurs en bateau. Mais elle, elle mangeait un morceau de pain que des calfats lui avaient donné par charité, et elle me dit qu'elle avait dormi cette nuit dans une barque, parce qu'on l'avait chassée de la maison.

— Et pourquoi?

— Parce qu'elle aime beaucoup à mendier et qu'on l'a battue.

— C'est joli! Voilà ce qui s'appelle une bonne école pour une femme! Comment t'appelles-tu, petite?

— Je m'appelle Silda, répondit sèchement l'interpellée.

— Elle est de la rue Haute, ajouta André.

— Encore! et de quatre! s'écria le prêtre.

— Elle n'a pas de père, hou, hou, hou, croassa le sauvage Muergo.

La petite le singea comme d'habitude.

— Il s'est noyé à San Pedro de la Mer à la dernière pêche au rousseau, dit Cole.

— Elle n'a pas de mère non plus, ajouta Sula.

— Elle a été recueillie par charité par un homme de la rue Haute qui se nomme l'oncle Mocejon (1), déclara André.

— Ta, ta, ta, ta!... — s'écria à ces mots le père Apollinaire. Alors cette fillette est la fille du défunt Mules, déjà veuf depuis deux ans quand il périt cet hiver avec ces quatre malheureux... Eh bien, j'en ai fait des démarches, Sainte Vierge, pour qu'on te recueillît dans cette maison! Je ne te connaissais pas, petite; en vérité je ne me rappelle pas t'avoir vue plus de deux fois, et encore mal, comme je vois tout avec ces diables d'yeux qui ne veulent pas être bons... Bien, mais de quoi s'agit-il à présent, maître André?

— Alors, répondit-il en tournant sa casquette entre ses mains, je lui ai dit en entendant ce qu'elle racontait : « Retourne à la mai-

(1) Sorte de mollusque.

son. » Et elle m'a dit : « Si j'y vais, ils m'assommeront et c'est pour ça que je ne veux pas y aller. » Et je lui ai dit : « Qu'est-ce que tu vas faire toute seule? » Et elle m'a dit : « Ce que font les autres. » Et je lui ai dit : « Peut-être qu'ils ne te battront pas. » Et elle m'a dit : « Ils m'ont battue bien des fois... tous sont méchans ici, c'est pour ça que je me suis échappée pour ne plus revenir. » Alors, moi, je me suis souvenu de vous et je lui ai dit : « Je te mènerai à un monsieur qui arrangera tout si tu veux venir avec moi. » Et elle m'a dit : « Alors, allons ; » et je l'ai amenée.

Durant tout ce récit, la petite, quand elle ne faisait pas des grimaces à Muergo, promenait ses yeux sur le plancher, les meubles et les murs, aussi sérieuse et tranquille que si elle n'avait rien eu à voir dans ce qui se traitait là entre le père Apollinaire et le fils du capitaine de la *Montagnarde*.

— C'est-à-dire, s'écria le bienheureux frère en croisant les bras devant le protecteur et la protégée, que nous étions trop peu, et que ma grand'mère a mis au monde un nouvel enfant. Voilà les bonheurs qui tombent sur le père Apollinaire! Que les familles se brouillent, que les ménages se séparent, que les enfans s'échappent de la maison, que les deux chapitres se querellent, que Jean-sans-braies s'amourache de Pierrette-aux-écus, que s'écroule le cap de Cabarga et se ferme l'entrée du port... le père Apollinaire est là pour tout arranger, comme si le père Apollinaire n'avait autre chose à faire qu'à redresser ce que les autres ont tordu, et qu'à déniaiser des ânes comme ceux qui m'écoutent. Et qui t'a dit, Andresillo, qu'il suffise que je désire voir recueillir cette enfant par une honnête famille pour que ce soit chose faite? Et que sais-tu si, au cas même où ce serait possible, je voudrais bien m'en charger? Ne l'ai-je pas fait une fois déjà? Cela a-t-il servi à quelque chose? M'en a-t-on remercié le moins du monde? Or, sachez que les affaires des autres tuent l'âme, et des affaires des autres j'en ai par-dessus la tête, mon fils, et plus haut encore!

Là, le frère fit deux tours dans la chambre, pendant que les huit enfans se regardaient les uns les autres. Quelques-uns se désespéraient, le plus grand nombre s'ennuyait horriblement. Enfin après s'être agité deux fois de suite dans son vêtement, père Apollinaire s'arrêta devant Silda et Andresillo, et leur dit :

— De sorte que ce que vous voulez, c'est qu'à l'instant même je vous accompagne à la maison de Mocejon, que je parle à son

cœur et lui dise : Voilà l'enfant prodigue qui revient au foyer paternel...

— Pas moi, interrompit André avec vivacité, c'est elle seule qu'il faut que vous accompagniez. Moi, je m'en vais tout de suite à Saint-Martin, voir entrer mon père qui doit être déjà tout près.

— Et moi je m'en vais avec toi, dit Silda avec la plus grande simplicité. J'aime beaucoup voir entrer les grands bateaux.

— Alors, chèvre du diable, lui répliqua frère Apollinaire en se carrant devant elle, pour qui vais-je travailler? Si peu t'importe le résultat de la démarche que vous m'obligez à faire, que diable doit-il donc m'importer à moi? Je n'y vais pas, là!

— Oh! si, père Pollinaire, lui dit André le regardant en souriant.

— Ah! non, répondit le frère, voulant être inexorable.

— Oh! si, insista André.

— *Cuerno!* répliqua l'autre, presque furieux; je parie mes deux oreilles que non et mille fois non!

Alors, comme si les huit personnages qui l'entouraient se fussent mis instantanément d'accord, ils commencèrent à crier à l'unisson et de toute la force de leurs poumons :

— Oh! si!

Et comme ils virent le frère se gratter nerveusement la tête et allonger une calotte à Muergo, ils s'élancèrent tous en troupe dans l'escalier, qui, étroit et délabré, tremblait et craquait, et ne s'arrêtèrent que dans le vestibule pour examiner le cadeau du père Apollinaire.

Après être tombés tous d'accord que ce n'était point quelque chose de merveilleux, André dit à Silda :

— Quand nous reviendrons de Saint-Martin, père Pollinaire aura déjà été à la maison de l'oncle Mocejon ou à quelque autre... En un saut je monterai lui demander ce qui s'est passé. Tu m'attends ici, je descends, et je te le raconte. Ne te fais pas de peine, nous arrangerons ça. Maintenant allons-nous-en.

La fillette tourna les épaules, et Muergo, serrant le nœud de sa ficelle de veste, dit, montrant les dents et roulant beaucoup les yeux :

— J'y vais aussi, le temps de laisser cette culotte à ma mère.

— Et moi aussi, ajouta Sula.

Et ils se séparèrent.

. . . . . .

Tout cela se passait par une belle matinée du mois de juin, il

y a des années, beaucoup d'années, dans une maison de la rue de la Mer, à Santander.

II. — DE LA MARUCA A SAINT-MARTIN

La Maruca était bien tentante quand passèrent auprès d'elle les quatre gamins qui faisaient route vers Saint-Martin. Mais ils ne s'y arrêtèrent pas, car André était pressé d'arriver ; et bientôt on les vit grimper vers les prés, cherchant le chemin de la Fontaine-Sainte. Tandis qu'il marchait toujours devant les autres, ceux-ci le criblaient de questions, ou l'un d'eux l'arrêtait pour voir Muergo faire des culbutes sur l'herbe, ou regarder quelque garçon se baigner entre les rochers voisins de la cave de l'oncle Cyrille, ou encore une patache tirant des bordées pour sortir malgré le vent debout ; ou bien c'était Silda qui singeait le regard de travers et le rire stupide de Muergo.

— Ton père rapportera de bonnes choses ? dit la fillette à André.

— Quelquefois il en rapporte d'assez jolies, répondit André sans tourner la tête.

— Pour toi aussi ?

— Pour tout le monde. Une fois il m'a rapporté un perroquet.

— J'aimais mieux les paquets de cigarettes, déclara Sula.

— Et la confiture ! ajouta Muergo.

— Pour lui, il en rapporte des centaines, de cigarettes des Trois-Couronnes, dit André répondant à Sula.

— Je sais bien, moi, ce que c'est que la confiture, — continua Muergo en se léchant les lèvres. — Une fois j'en ai goûté... hou, hou, hou ! c'est une dame du môle qui l'avait donnée à maman...

— Peut-être bien qu'il apportera aussi des rubans de soie, dit Silda serrant la coulisse de sa robe sur sa ceinture ; s'il en apporte beaucoup, garde-m'en un, dis, André.

Celui-ci se retournait vers Silda, étonné de la commission dont elle venait de le charger, quand il vit Sula la tête en bas, les mains appuyées sur l'herbe, et levant en l'air tantôt une jambe, tantôt l'autre, mais jamais les deux à la fois. Justement, faire des cabrioles vite et bien était une des grandes habiletés d'André. Il se sentit blessé dans son amour-propre à voir la gaucherie de Sula, et lui allongeant un coup de pied dans le derrière, il lui dit de manière à être entendu des deux autres :

— Ça se fait comme ça.

Et en un clin d'œil il se dressa sur les mains, la tête en bas en remuant les pieds et les jambes, faisant l'Y et presque le T, et tout ce qui peut se faire, dans cette incommode posture. Et il gigota tellement, excité par les applaudissemens de Silda et de Muergo, qu'il fit tomber sur l'herbe tout ce qu'il avait dans ses poches, à savoir : une pièce d'un cuarto, une autre de deux, un bout de cigare, un canif auquel manquait la moitié du manche, et quelques bouts de papier.

Dès que Muergo vit le bout de cigare, il étendit la main; et, s'éloignant à bonne distance, avant qu'André eût cessé ses cabrioles et ramassé les cuartos, les bouts de papier et le couteau, il avait déjà pris une allumette qu'il conservait dans le fond insondable d'une poche de son veston, frotté le soufre contre un morceau de fer, allumé le cigare et tiré, sans l'enlever de sa bouche, trois bouffées si énormes et si bien aspirées que, quand le fils du capitaine de la *Montagnarde* lui arriva dessus, réclamant à grands coups de poing ce qui lui appartenait, Muergo, sa grosse tête enveloppée de fumée, — car il en faisait sortir par tous les trous de son visage et, à ce qu'on eût cru, même par les crins de sa tignasse, — ne put rendre que la moitié du bout de cigare. Tel quel, André le fuma jusqu'au bout en quelques bouffées, car s'il était plus habile que Sula à marcher sur les mains, il surpassait aussi Muergo à tirer sur un cigare. C'est qu'il avait appris à fumer avec Cuco, qui était le plus terrible fumeur du Môle-aux-Navires, c'est-à-dire le plus puissant fumeur du monde.

A la Fontaine-Sainte, ils grimpèrent sur le rebord et burent de l'eau sans qu'aucun eût la moindre soif, puis Silda se lava les mains et se lissa les cheveux. Ensuite ils prirent par la ruelle montante de la « fabrique de sardines » et sortirent par les prés de Moluedo. Là, Muergo essaya à son tour de marcher sur les mains, mais en restant en arrière pour qu'on ne vît pas sa tentative, si elle réussissait mal. Dans ses efforts pour dresser son torse sur sa tête, — car, pour les pieds, il n'y avait pas à songer à les détacher du sol, — les pans de sa veste se retournèrent et lui couvrirent les yeux. C'est dans cette pittoresque position que le trouvèrent ses camarades, avertis par Silda, qui fut la première à remarquer l'absence du brutal vaurien. Ils s'approchèrent de lui tout doucement; et l'un avec des orties, l'autre avec une baguette, Silda avec la semelle hérissée de clous d'un vieux soulier ramassé dans l'herbe, ils se mirent à frapper ces cuisses couleur de cui-

vre, qui, sous cette grêle de coups, semblaient jeter des éclairs.

— Tu me paieras le bout de bois de ce matin, animal ! — lui criait Silda lui gravant les clous dans la peau quand la baguette d'André et les orties de Sula lui en laissaient la place et l'occasion.

Muergo poussait des hurlemens de colère et jusqu'à des blasphèmes à se sentir si cruellement flagellé. Mais ce fut seulement quand il demanda grâce, qu'il obtint de ses bourreaux d'être laissé en paix, et qu'il put tâter les ampoules de ses cuisses qui le brûlaient.

Sula, puisqu'il était venu jusque-là, voulut s'avancer jusqu'au petit môle. André lui dit qu'on s'était déjà trop arrêté, pressé comme il l'était ; mais Sula ne tint aucun compte de cette observation et descendit au petit môle. Aussitôt il se mit à crier :

— Oh ! que c'est beau !... Christ, quelle marée !... Mère de Dieu, en v'là des crabes !... Arrivez donc, vous autres.

Et il fallut bien aller tous jusqu'au petit môle. La marée était belle en effet, mais pas si merveilleuse, et quant aux crabes, le peu qu'on en voyait ne dépassaient pas une taille ordinaire. Mais Sula était à son affaire et l'on ne pouvait l'arracher de là. Le soleil chauffait assez : l'eau, verte et transparente, offrait une certaine profondeur et l'on pouvait compter un par un les cailloux du fond.

— Lance-moi deux cuartos, André, lui dit le chenapan piaffant d'impatience sur le petit môle. Je pique une tête et je vais les chercher.

— Je ne les ai pas, répondit André qui désirait continuer son chemin sans perdre une minute.

— Tu ne les as pas, s'écria Sula étonné. C'est moi-même qui te les ai ramassés dans l'herbe quand ils sont tombés de ta poche tout à l'heure.

André résistait, Sula insistait :

— Voyons ! jette-moi seulement un cuarto ! Allons, le petit cuarto que tu as aussi ! Va donc, mon vieux !... Regarde, tu l'entortilleras dans un de ces bouts de papier chiffonnés que j'ai mis moi-même dans ta poche...

André ne voulait pas ! Mais Silda intercéda en faveur du suppliant et, à la fin, la monnaie crasseuse enveloppée de papier blanc fut jetée à l'eau. Les quatre témoins de la scène la regardèrent avec une extrême attention descendre en rapides zigzags jusqu'au fond et se glisser sous une pierre large et branlante, sans pourtant disparaître entièrement.

— C'est embêtant ! dit Sula en se grattant la tête et suspendant l'opération commencée d'enlever sa moitié de chemise sans la déchirer tout à fait, — il peut bien y avoir un poulpe là-dessous.

Cette perspective n'inquiétait sans doute aucunement Muergo, car en un clin d'œil il défit la ficelle de sa ceinture, lâcha la jaquette qui l'enveloppait jusqu'aux chevilles, et se lança à l'eau, la tête la première, les mains jointes en avant. Le plongeon fut si correct que le corps ne produisit presque aucun bruit en tombant : quelques bouillons seulement, et une légère ondulation à la surface, indiquaient que là s'était jeté ce petit animal bronzé et luisant qui frétillait comme un petit thon, allait, venait, tournait autour de la grosse pierre avec sa chevelure flottante semblable à une botte de poireaux. On le vit ensuite remuer la pierre, tandis que ses jambes continuaient à s'agiter doucement de bas en haut, saisir le petit blanc, le mettre dans sa bouche, se retourner avec l'agilité d'une bonite et, en deux coups de jarret et une brasse, apparaître à la surface avec la pièce entre les dents, en soufflant comme un petit hippopotame.

— Jettes-tu les deux ronds? dit-il à André après avoir enlevé le cuarto de sa bouche en se soulevant droit dans l'eau seulement avec l'aide des jambes...

— Ni les deux ronds, ni un clou, répondit André consumé d'impatience,... et je ne vous attends pas davantage.

Aussitôt dit, aussitôt fait, et il prit le chemin de la Figueraie sans retourner la tête.

Il était tout près déjà des prés de Saint-Martin quand il s'aperçut qu'aucun de ses trois camarades ne l'avait suivi. Tout de suite, il soupçonna, non sans fondement, que le cuarto conquis par Muergo était la cause de cette désertion. Sula et la petite fille voulaient qu'on le dépensât au profit de tous.

Il ne regretta pas de se voir seul, car il ne lui était pas très agréable de se montrer dans des lieux publics avec des amis de ce plumage. Il le regretta moins encore lorsqu'en traversant sur la planche pourrie le fossé du château, il vit la batterie pleine de gens qui l'avaient devancé, avec le dessein d'assister de là à l'entrée de la *Montagnarde*. Il arrivait bien, du reste, car à ce moment même un grand nombre de voix criaient à la fois :

— La voilà !

En effet, c'était la *Montagnarde* qui commençait à entrer en

rade, chargée de voiles jusqu'aux chouquets, le pavillon flottant à la pointe du mât de belandre, avec le pilote déjà à bord puisqu'elle traînait sa barque à son flanc. A peine eut-elle doublé la pointe du port qu'on la vit passer en rasant la Horadada (1) par le sud de l'îlot et prendre ensuite, comme un cheval docile et bien conduit, le chemin du chenal. La brise la poussait avec amour; et, sur les blancs flocons d'écume, ses puissantes amures semblaient se bercer.

Chaque mouvement du navire arrachait un commentaire élogieux aux connaisseurs de Saint-Martin, et faisait bondir de joie le cœur d'André, le plus intéressé de tous aux exploits de la corvette et à l'arrivée de son capitaine.

Ainsi le vaisseau s'approchait peu à peu, suivant invariablement la route tracée, comme un homme foulant déjà une terre connue, qui est d'ailleurs le chemin de sa demeure; et il longeait de si près, et avec tant de dextérité, la côte où se trouvaient les spectateurs que tout œil exercé à ces manœuvres aurait reconnu que le pilote qui le gouvernait s'était proposé de prouver aux « contremaîtres de muraille » que là on ne sabotait pas l'ouvrage, mais qu'on filait beaucoup et au plus fin !

Cependant, il continuait d'avancer avec une vitesse de sept milles. On entendait le bruissement du sillage, le craquement des agrès lorsque s'enflait la voile, et le bruit de la chaîne tirée de sa soute et roulée sur la proue en longueur suffisante pour toucher fond au moment opportun. Un spectateur croyait distinguer des têtes connues sur le pont. Puis, on aperçut le timonier Sama sur le gaillard d'avant, avec ses bottes imperméables, sa veste sombre, sa casquette à galon d'or;... et André s'écriant : « Le voilà ! » désigna, le bras tendu, son père debout sur la dunette de poupe, à côté de la roue du gouvernail, la main sur la drisse du pavillon, avec lequel un moment après, quand il se trouva presque au-dessous des regards des spectateurs de Saint-Martin, il répondit à leurs acclamations et à leurs saluts en le hissant trois fois de suite pendant que le tribord s'emplissait d'hommes d'équipage et de passagers qui agitaient en l'air leurs casquettes et leurs chapeaux. Alors on put admirer à l'œil nu tous les détails de la corvette... La coquette ! Comme elle avait eu soin avant d'entrer en rade de secouer la poussière du chemin et de mettre en ordre tous ses

(1) Ile de la baie de Santander.

ajustemens! Ses cuivres semblaient d'or bruni; elle portait ses vergues dépourvues de badernes, sans doublages de cotonine, sans étais et sans pointes de hune; sur la balustrade de proue, oscillait la girouette de plumes qui brille seulement dans le port; et, au sommet de la mâture, flottaient la flamme bleue avec le nom du bateau en lettres blanches, le pavillon de la maison, et le drapeau blanc et rouge du matricule de Santander.

Encore une fois, le pavillon de la *Montagnarde* salua, et encore une fois recommencèrent à se croiser les vivats, les hurrahs et les coups de chapeau entre les gens du bord et ceux de la terre; puis, comme si le navire lui-même avait participé aux sentimens qui faisaient battre tant de poitrines, avec un craquement de toute sa membrure il enfonça les couets dans l'eau jusqu'à éclabousser les ancres déjà préparées sur le capon et le bossoir, et s'inclina sur le côté de bâbord, laissant de l'autre à découvert au-dessus des lueurs des vagues toute une étraque de cuivre étincelant. Dans cette position élégante, bercé sur le lit d'écume qu'il soulevait, il glissa au large du rocher, doubla en un instant l'écueil des Trois-Sœurs; ses grandes voiles se carguèrent, ce fut ensuite le tour des huniers, des focs et des perroquets; et peu après, au cri sonore et mâle de « fond! » qui se fit entendre nettement sur le pont, une ancre tomba dans l'eau et l'on perçut le bruit rude des chaînons, lorsque glissèrent par l'écubier plus de quarante brasses de chaîne. Et la corvette ailée, après une forte secousse, resta immobile sur les eaux tranquilles du mouillage de la Osa, comme un cheval de race arrêté net par son cavalier au plus fort de sa course.

III. — CHEZ QUI ÉTAIT TOMBÉE L'ORPHELINE DE MULES

Oncle Mocejon était un matelot solide, frisant la soixantaine, au teint couleur de foie de veau, aux yeux petits et verdâtres, à la barbe assez forte, presque blanche, très mal plantée, plus mal taillée, touffue et hérissée comme les crins de sa tête, où n'entrait jamais le peigne et rarement, très rarement, les ciseaux. Il avait, comme tous ceux de sa profession, la démarche lourde et gauche, de même que la voix et la conversation. Quant à son caractère, pire que sa peau, sa barbe, sa tignasse, et sa démarche; non qu'il fût précisément brutal, mais grognon, sec, rude, désagréable. Une culotte sombre qui, à se durcir avec la crasse, l'eau de mer et le

goudron de la barque, avait pris la forme de ses jambes boursouflées; des souliers bas, sans talon ni trace de cirage, à ses pieds enflés; un tricot de laine sur sa chemise d'étoupe et une casquette catalane posée n'importe comment sur sa crinière, composaient l'éternel costume de ce corps, séjour résigné de la crasse, et très capable de conclure alliance avec la lèpre, mais non de se laisser toucher par l'eau douce.

Ainsi bâti, l'oncle Mocejon n'était pourtant pas le plus mal de la maison, et sa femme était pire, la Sargueta, dont le caractère violent, la langue venimeuse et la voix perçante étaient la terreur de la rue, dans laquelle il y avait pourtant des batailleuses de première qualité. Elle était plus grande que son mari, mais très maigre, chassieuse, avec un bec de merluche, des dents noires, écartées et pointues; la couleur de ses joues rouge foncé; le reste de la tête, un vieux parchemin; la poitrine creuse, les bras longs : on eût pu compter les tendons et tous les os de ses jambes toujours découvertes, et elle empestait la sardine à une demi-lieue. On ne lui connaissait pas d'autre accoutrement qu'un mouchoir sombre attaché sous le menton, très abaissé sur le front et tombant jusqu'aux yeux pour les protéger de la lumière; un manteau de laine, sombre également et sale aussi, tout rapiécé, dont les pointes croisées sur la poitrine étaient attachées au-dessus des reins; une jupe d'étamine foncée, et aux pieds de vieilles savates ouvertes à tous les vents.

Et cependant, quelques-uns assurent que cette femme répugnante était plus supportable que sa fille Carpia, laquelle allait sur ses dix-neuf ans, aussi mal tenue que sa mère, mais plus petite de taille, plus noire, plus camarde, avec une voix aussi rauque, une langue aussi longue; et, en outre, toute grêlée. Elle était, de son métier, marchande de sardines, et les gens avaient lieu de se boucher les oreilles, les yeux et aussi le nez quand elle passait avec son panier plein sur la tête, laissant couler la saumure sur son cou et ses épaules, balançant sa courte jupe au rythme bouffon de ses hanches, et criant sa marchandise à pleine gorge. Aucune sardinière ne lançait la note finale plus haute ni si bien soutenue, tellement qu'on en venait à désespérer de voir finir ce cri aigu et pénétrant. Mais que quelque passant le dît ou le laissât soupçonner par le moindre geste, c'est alors qu'il fallait entendre et voir ce que disait et faisait Carpia, son panier par terre au milieu de la rue, les yeux fixés sur son « agresseur. » En de

pareils momens, on hésitait sur ce qu'il y avait chez elle de plus extraordinaire, de la parole, de l'idée, du geste, de la voix ou du reste; et, tout cela réuni, il semblait impossible qu'on pût l'attribuer à une personne de ce sexe qui a pour signes distinctifs la propreté et la pudeur. Et encore Carpia n'était-elle pas réellement en colère; — ce n'était là qu'un léger soulagement qu'elle s'accordait, moitié plaisanterie, moitié dépit; — parce que, quand elle s'emballait, c'est-à-dire quand elle se battait avec tout le cérémonial usité en pareil cas dans la corporation des poissardes... bonté divine! Enfin, presque aussi terrible que sa mère, de qui elle avait pris le style, soit en l'entendant dans le voisinage, soit en apprenant avec elle à « courir la sardine, » lorsqu'elles portaient à elles deux le panier par les anses.

Carpia avait un frère plus jeune, nommé Cleto. Ce frère tenait plus du père que de la mère. Il était sombre et taciturne, mais travailleur. Il allait déjà en mer et ne s'entendait pas bien avec sa sœur. Il lui donnait des coups de pied dans le ventre, ou ailleurs, quand il était dans le cas de répondre aux injures de la sardinière. Il ne savait pas lui parler d'autre sorte.

Ces estimables gens habitaient le cinquième étage d'une maison de la rue Haute, où n'étaient pas logées moins de quatorze familles, chacune dans son trou, avec ses instrumens de pêche, ses vêtemens de mer, ses seaux pleins d'ouïes de poissons recouvertes de sable, pour la sardine, ses affreux vêtemens de tous les jours, et toute la saleté, et toutes les puanteurs que ces sortes de choses portent nécessairement avec elles. Ceux des locataires qui possédaient un balcon l'utilisaient pour y vider les sardines, y suspendre les guenilles, les filets et les lignes. Quant aux tanières qui n'avaient pas ce débouché, leurs habitans s'en arrangeaient le mieux du monde, ayant été engendrés, étant nés et ayant grandi dans ce milieu corrompu dont la saleté les engraissait.

Pour revenir à l'oncle Mocejon, j'ajouterai qu'il était propriétaire et patron d'une barque de pêche. Et Dieu sait l'importance que cette propriété lui donnait dans tout le chapitre! et combien cette importance contribuait à faire de la Sargueta et de sa fille les deux plus impudentes et redoutables batailleuses de la rue.

On comprend maintenant que la petite Silda ne manquât point de raisons pour se refuser à réintégrer la maison d'où elle avait fui. Quant aux motifs qui l'y avaient fait accueillir quand elle

s'était vue orpheline et abandonnée au milieu de la rue, comme on dit, il n'y en avait pas d'autres, sinon que Mocejon était un marin à l'aise, et en outre que Mules était son compère, puisqu'il avait tenu sur les fonts baptismaux le seul enfant mâle de la Sargueta. Qu'on eût eu d'ailleurs une peine du diable à décider Mocejon et sa famille à se charger de l'orpheline, pas n'est besoin de le dire : le père Apollinaire et toutes les personnes qui s'occupèrent avec lui de cette entreprise charitable durent entendre de véritables horreurs, particulièrement de Carpia et de sa mère, avant d'obtenir ce qu'ils désiraient. On n'y arriva même point que le chapitre n'eût offert à Mocejon de participer de temps en temps aux frais. Mocejon demanda de plus, sur le conseil de sa femme, que la promesse du chapitre fût signée sur du papier « par qui devrait et saurait le faire ; » mais le chapitre se refusa à cette exigence. Et comme il y avait déjà plus d'une famille disposée à recueillir Silda à cause de la part des dépenses offerte, même sans promesse écrite, la Sargueta finit par se laisser tenter. Elle convainquit les autres membres de la famille, se disant qu'en cas de mauvais paiement, ce serait à la petite qu'il en cuirait, et elle lui donna abri dans sa tanière, pas beaucoup plus qu'un abri, et beaucoup de travail.

Tout d'abord, il n'y eut pas de lit pour elle. Il est vrai que Carpia, ni son frère n'en avaient pas non plus : Carpia dormait sur une paillasse à moitié pourrie, dans une alcôve obscure avec entrée par le couloir ; et son frère sur le coffre dans lequel on enfermait tout ce qui pouvait se garder à la maison, depuis le pain jusqu'aux souliers du dimanche. Pour Silda, on l'installa dans l'angle que formait la cloison de la cuisine avec celle du couloir, en face de la porte de l'escalier, sur un tas de filets hors d'usage et avec un morceau de vieille couverture.

Ce qui l'ennuyait plus que le lit, c'était la nourriture. Depuis qu'elle vivait dans la famille de la Sargueta, elle ne mangeait jamais assez pour apaiser sa faim, et le peu qu'elle mangeait était mauvais, jamais servi au moment où elle en avait le plus besoin, et ordinairement avalé parmi les grognasseries et les reproches injurieux, quand ce n'était pas parmi les pinçons et les taloches. Toujours elle était la dernière à mettre la cuiller commune dans la macédoine de choux et de haricots sans viande qui formait le menu habituel. Parfois il n'y avait pas d'*olla*. Alors Silda trompait sa faim en faisant griller deux sardines sur la braise

avec un grain de sel. S'il n'y avait pas de sardines, ou d'aiguilles, ou de raie, ou de quelque autre poisson peu estimé sur la plage, un filet de morue ou un hareng avec un croûton de pain de trois jours ou un morceau de gâteau de millet, selon le temps et les circonstances, composaient tout son déjeuner. On devine facilement ce que devaient être le dîner et le souper.

Du reste, elle devait aller, sans traîner, partout où on l'envoyait, si elle voulait manger tranquillement ce peu de mauvaise nourriture; et ce qu'on lui ordonnait était certainement exagéré pour une fillette de son âge. Premièrement, elle devait aider les femmes de la maison, dedans ou dehors, dans l'équipement du bateau, c'est-à-dire à sécher les filets, les réparer, en faire autant pour les voiles et les autres appareils de pêche. Quand toute la famille, hommes et femmes, allait à la pêche dans la baie, Silda devait les accompagner et travailler, toute jeune qu'elle fût, autant ou plus que les femmes; c'est à elle qu'on confiait de préférence la tâche répugnante de récolter des vers de vase, en enfonçant dans le sable ses deux mains, les doigts étendus comme les houes des laboureurs. Il lui fallait alors retourner la poignée et la diviser en petits morceaux pour y trouver les vers qu'elle jetait ensuite dans une vieille jatte ou dans une casserole de fer-blanc, avec du sable dans le fond. D'autres fois, on la voyait, un petit panier au bras, picotant le sol avec un couteau, à marée basse, pour trouver les coques cachés, ou, sur les plages de sable, fouillant avec un crochet de cuivre pour trouver des « couteaux. » Mais au bout du compte, ces tâches et d'autres semblables, quoique pénibles, surtout en hiver, lui donnaient une certaine liberté, et souvent elle passait des momens très amusans avec les filles et les garçons de son âge qui allaient aussi aux couteaux, aux coques, aux vers de vase, ou ramasser des bouts de câble. Insensiblement, elle retarda l'heure de rentrer à la maison, et elle y rentrait presque toujours avec son panier vide. En certaines occasions, elle ne rentra qu'à la nuit; et, comme il ne lui en coûtait pas moins de coups ni d'injures pour une heure de retard que pour une absence de toute la journée, elle opta avec sérénité pour ce dernier parti; elle se rendait donc presque chaque jour au Môle-aux-Navires, où elle jouait avec les gamins. C'est ainsi qu'André fit sa connaissance.

Il faut dire que Silda, quoique assistant à tous les exploits et à tous les jeux des vauriens du Môle-aux-Navires, y prenait rarement d'autre part que celle de spectatrice, non par vertu

assurément, mais parce que c'était son caractère : une nature froide et très mesurée. Elle savait où se dérobaient le cuivre, le cacao, et le sucre; où et comment ils se vendaient impunément et à quel prix; elle savait où l'on dépensait les cuartos ainsi acquis en tasses de café avec petit verre, et ce qui se donnait pour un ochavo, pour un cuarto, pour deux cuartos et même pour un réal; elle savait aussi comment on jouait au cané (1)... Elle savait beaucoup de choses qui s'enseignaient à cette école de tous les vices qui peuvent s'enraciner dans des créatures vierges de toute éducation physique et morale; mais elle ne chipa pour le vendre dans la baraque de l'oncle Oliveros ni un pauvre clou, ni une aiguillée de fil : elle ne prenait dans ses mains ni une carte pour jouer au cané, ni une pierre dans les guerres de marée basse entre vauriens du port et terriens, ou entre vauriens de la rue Haute et de la rue de la Mer; il lui suffisait d'assister à tout, et de connaître tout ce que faisaient ces pillards, intrépide et insensible, par caractère, on l'a dit, et non par vertu.

André non plus ne prenait point part aux exploits de pirates des garçons du Môle-aux-Navires, mais en revanche à leurs batailles à coups de pierres, à leurs baignades, à leurs jeux d'agilité, à leurs tentatives presque toujours heureuses d'attraper un chien et de le flanquer à l'eau avec une pierre au cou. Ses divertissemens préférés étaient de ramer avec Cuco dans son bateau et de pêcher, avec un appareil qu'il avait, du haut de l'escalier du Paredon. Cela amusait aussi beaucoup Silda, et quand André jetait la ligne, elle était à côté de lui, sans rien dire et les yeux cloués sur l'appareil. D'ailleurs toujours impassible, et toujours la tête, les mains et les pieds propres comme un soleil, elle était comme la petite dame de cette société de sauvages. Cela faisait beaucoup de plaisir à André, et il avait pour elle une considération et des regards qu'il n'avait jamais pour les autres fillettes déguenillées qui fréquentent ce lieu. Mais elle, en revanche, ne montrait pas plus d'inclination pour le vêtement et les manières d'André que pour les haillons et la grossièreté des vauriens. Au contraire, l'objet de ses visibles préférences paraissait être ce monstrueux Muergo, le plus stupide, le plus laid, et le plus dégoûtant de tous ses camarades. Elle n'était avec personne aussi aimable qu'avec lui.

(1) Sorte de jeu de cartes.

— Mouche tes chandelles et lave ta tête, Muergo, lui disait-elle! — ou : Pourquoi ne tailles-tu pas ta tignasse?... Dis à ta mère de te mettre une chemise.

Et Muergo répondait à ces délicatesses relatives de Silda en se moquant d'elle, lui donnant une torgnole, ou lui lançant un bout de bois comme celui de la Maruca. Et la préférence persistait de la part de Silda. Pour quelle raison? Allez donc le savoir! Peut-être la force des contrastes ; la monstruosité même de Muergo ; un inconscient désir, fils de la vanité humaine, de dompter et de tenir soumis ce qui paraît indomptable et rebelle, et d'embellir ce qui est horrible ; faire de Muergo ce que certaines femmes, de celles que dans le monde on appelle élégantes, font de certains chiens horriblement poilus et laids; elles se plaisent à les voir couchés à leurs pieds, grognant de tendresse, propres, peignés, précisément parce qu'ils sont horribles et dégoûtans et ne devraient pas être ainsi.

Il est plus facile d'expliquer l'inclination d'André pour le Môle-aux-Navires et pour la canaille qui y régnait. Fils de marin et appelé à l'être lui-même, les incidens de la baie le tentaient; l'odeur de l'eau salée et l'exhalaison des carènes le séduisaient; et il choisit ce terrain pour satisfaire ses appétits marins, parce que là il y avait des bateaux de louage, des barques abandonnées, des canots au carénage, et l'occasion de se baigner impunément à toute heure du jour, de faire l'école buissonnière, et de fumer avec une entière tranquillité.

Comme Silda s'habituait de plus en plus à cette vie charmante du Môle-aux-Navires, que ses absences de la maison étaient chaque jour plus longues, que le chapitre ne paraissait pas d'accord pour donner la part offerte dans les dépenses, et que la famille de Mocejon était résolue à ne pas entretenir pour rien une gamine si inutile et si rebelle, arriva le soir de la grande bastonnade. Silda, qui en avait déjà tant reçu, se décida à gagner la rue et aller dormir dans une barque.

Et pourtant elle avait un asile tout trouvé. Il lui suffisait d'accepter l'offre que lui fit en la voyant descendre ce brave homme d'oncle Mechelin, pêcheur qui, avec sa femme, tante Sidora, occupait la *bodega*, c'est-à-dire le rez-de-chaussée de la maison.

IV. — OÙ ON LA DÉSIRAIT

Tout l'opposé de Mocejon et de la Sargueta, au physique comme au moral, étaient Mechelin et tante Sidora. Mechelin était paisible, de bon teint, plutôt grand que petit, causeur, et si communicatif que fréquemment on le voyait, lorsqu'il fumait une pipe à la porte de la rue, raconter quelque incident qu'il trouvait drôle, à voix haute, en regardant les portes et les balcons vides d'en face, ou les personnes qui passaient par là à défaut d'auditeur rapproché. Et il se le racontait et il en riait, et même il répondait, avec des intonations et des gestes appropriés, aux interruptions imaginaires faites à son récit. Il avait, lui aussi, le corps un peu courbé et cassé ; mais, comme il était relativement soigné, la tête assez bien rasée, ses favoris et ses cheveux gris non hérissés comme un paquet de ronces, comme il restait si actif de langue et si vif de regard, ce voûtement ne semblait que ce qu'il était, l'œuvre des fatigues de son métier, et non celle de l'abandon et du laisser aller de l'âme et du corps.

Sa femme, tante Sidora, était aussi généralement de très bonne humeur. Elle était un peu courte et ronde, vêtue proprement quoique pauvrement, et portait sur ses cheveux un mouchoir formant coiffe. Personne ne vantait comme elle les bons mots de son mari, et quand le rire la prenait, elle riait avec tout le corps. Mais ce qui remuait le plus, c'étaient sa gorge et sa bedaine, qui, déjà fort grosses par elles-mêmes, devenaient plus saillantes encore dans ces occasions, parce qu'elle mettait ses mains sur les hanches et renversait la tête en arrière. Elle passait pour connaître pas mal de remèdes et même elle se risquait à se donner pour une bonne accoucheuse.

Ce ménage exemplaire n'avait jamais eu d'enfans. Oncle Mechelin était compagnon dans une des cinq barques qu'il y avait alors dans tout le chapitre d'En-Haut, et tante Sidora se consacrait principalement à soigner son mari et sa maison, à vendre elle-même le poisson qui formait sa part, ou bien à gagner une journée en aidant à la Poissonnerie quelque marchande à peser, recevoir, etc. Le reste de son temps, elle le partageait entre ses voisins, ici préparant une décoction, là pansant une blessure, coupant une jupe pour Nicia ou fronçant une manche pour Conce... ou bien « recevant la petite créature » dans le douloureux tra-

vail. Comme il n'y avait pas de vices à la maison, et peu de bouches à nourrir, tante Sidora et son mari se traitaient assez bien, et même avaient économisé quelques pièces d'or, bien enveloppées dans plus de trois papiers et gardées en lieu sûr, comme « en cas. » Les dimanches ils se faisaient beaux : elle avec sa jupe de coton bleu foncé, ses bas bleus et ses chaussures de cuir de Russie, son fichu de soie noire à franges sur son corsage de drap, et sur la tête un autre mouchoir foncé; lui, avec un pantalon forme cloche, un gilet et une jaquette de drap noir fin, une cravate en nœud marin, une ceinture de soie noire et un béret de drap bleu avec une large bordure de ruban noir; la tête bien soignée et le poil taillé, — autant que sa dureté le permettait.

Un frère de Mechelin, qui était de la rue Haute comme toute sa famille, vint à se marier (rare exemple!) avec une fille du faubourg d'En-Bas. Ce fut une belle musique parmi les parens, les amis et les commères! « Voyez, il va contre les usages et ça ne produira rien de bon... Voyez, elle non plus, ce n'est pas son affaire, il n'est pas de sa coterie... Vois donc, en Haut, tu aurais trouvé une femme plus à ta convenance, et ç'aurait été conforme à la loi de Dieu qui ordonne que chaque poisson reste dans ses eaux. » Et, le temps marchant, il arriva ce qu'avait annoncé le chapitre d'En-Haut; non, je pense, parce que la femme était du chapitre d'En-Bas, mais parce que réellement elle n'était pas bonne « par elle-même, » et qu'elle s'adonna à la boisson et à la paresse, jusqu'à ce que le pauvre mari, accablé de soucis et de misère, s'en allât dans l'autre monde du soir au matin, laissant dans celui-ci une veuve sans ombre de pudeur, et un fils de deux ans qui ressemblait à un de ces chiens noirs couverts de poils. Mechelin et sa femme soutenaient, autant qu'ils le pouvaient, ces deux êtres infortunés; mais s'apercevant que leurs secours, en nature aussi bien qu'en argent, la veuve les transformait en eau-de-vie, laissant se traîner à terre la pauvre créature, nue, sale et morte de faim, disant des horreurs de son beau-frère et de sa belle-sœur qu'elle traitait d'avares et de goinfres; et que le moutard, à mesure qu'il grandissait, devenait un petit vaurien beaucoup plus vil encore que sa mère, ils cessèrent toute relation avec ces ingrats parens. Ainsi passèrent quatre années durant lesquelles le gamin grandit et devint le Muergo que nous connaissons.

Avec quel plaisir pourtant oncle Mechelin et sa femme au-

raient élevé à leurs côtés l'enfant, orphelin d'un si bon père, s'ils avaient cru possible de tirer quelque chose, même de médiocre, de cette veine grossière; et surtout loin des dangers auxquels l'exposait ce continuel contact avec l'indignité de sa mère ! Car le couple soupirait après un enfant de l'âge à peu près de leur vaurien de neveu, qui aurait rempli un peu la maison. Aussi quand commencèrent les négociations du père Apollinaire avec l'oncle Mocejon au sujet de Silda, les yeux des locataires du rez-de-chaussée allaient-ils souvent à la fillette qui jouait dans la rue; et plus d'une fois, voyant le prêtre descendre de mauvaise humeur, ils furent tentés de le tirer par son manteau pour le faire entrer chez eux et lui dire tout bas : « Amenez-la donc ici, père Apollinaire, nous la recevrons tout de suite, et bien contens encore. » Mais la décision regardait le chapitre; et de plus, ils ne voulaient pas que dans la famille Mocejon on pût croire que le désir de palper la part de dépenses offerte était ce qui les décidait à recueillir l'orpheline.

— Vrai, disait Mechelin à tante Sidora, même peinte sur du papier elle ne serait pas plus à ma convenance... Elle est gentille et propre comme une yole de roi.

— En vérité, ajoutait tante Sidora, cela fait peine de penser à la vie qui l'attend là-haut, si Dieu ne se met pas de la partie.

— Sûr ! ajoutait le mari, qui usait de cette interjection toutes les fois qu'à son avis une parole était sans réplique.

Quand Silda fut recueillie au cinquième étage, oncle Mechelin, qui la vit monter, dit à tante Sidora :

— Pauvrette !... tu n'auras pas si bonne mine quand tu redescendras !... Et tu ne tarderas guère sans doute !

— Je le crois aussi, répondit la femme toute pensive et les mains sur les hanches. Mais toi et moi, qui n'avons rien à y voir, laissons-la courir, et gardons la langue silencieuse dans la bouche, car je crains plus ces gens d'en haut qu'une bourrasque de galerne.

— Sûr ! conclut Mechelin avec une tête expressive, clignant un œil, faisant demi-tour et se mettant à chantonner une séguidille comme s'il n'avait rien dit ou qu'il craignît d'être entendu des « gens d'en haut. »

Mais depuis ce moment, ils ne perdirent pas de vue la pauvre orpheline, qui, à en juger par sa contenance impassible, parais-

sait de tous la plus indifférente à la vie qu'elle menait dans ce bagne auquel on l'avait condamnée. Ils la plaignaient fort, en la voyant les premiers mois, pendant un rigoureux hiver, rentrer à la maison toute grelottante et violette de froid, avec le panier de couteaux au bras ou la casserole de vers à la main, ou descendre du cinquième la tête meurtrie ou le front bandé avec le mouchoir de son cou.

— Ils finiront par la tuer, la pauvre malheureuse! s'écriait oncle Mechelin. Si tendre et si mignonne, donnez-lui des coups le matin, gifle à midi, raclée le soir, avec un peu « d'engueulade, » et je ne dis pas elle, mais un vaisseau à trois ponts se briserait... Je serais dans son cas que je n'en reviendrais jamais!

— C'est ce qui arrivera, ajouta la femme, si Dieu n'y remédie pas auparavant, c'est mettre la chair dans la gueule du requin, ni plus ni moins.

— Sûr!

Une nuit, après avoir entendu résonner jusqu'au rez-de-chaussée les horreurs que vomissaient au cinquième étage la Sargueta et Carpia contre la petite qui venait de rentrer, et deux hélas d'une voix enfantine, pénétrans, aigus, lamentables, comme si quelque main brutale venait d'arracher d'un seul coup à un corps plein de santé toutes les racines de la vie, oncle Mechelin et sa femme virent Silda qui descendait les dernières marches de l'escalier aussi précipitamment que si elle eût été poursuivie par des loups enragés. Ils sortirent à sa rencontre jusqu'au portail et, à la lueur d'une chandelle que tenait tante Sidora, ils remarquèrent que la fillette avait ses vêtemens en désordre, les cheveux arrachés, les yeux humides, les regards à la fois pleins d'épouvante et de colère, la respiration haletante et le teint livide.

— Laissez-moi passer, tante Sidora, dit-elle à la femme du marin, en voyant que celle-ci lui barrait le chemin de la rue.

— Mais où donc vas-tu, malheureuse, à une heure pareille? s'écria la femme de Mechelin en essayant de la retenir.

— Je m'en vais, dit Silda se glissant jusqu'à la porte qui n'était point tout à fait fermée, pour ne plus revenir! Tout le monde est méchant dans cette maison.

— Viens dans la mienne, ange de Dieu, au moins jusqu'à demain matin, dit le pêcheur en retenant la fillette à grand'peine.

— Non, non, insista celle-ci s'arrachant à la main qui la serrait doucement, elle est trop près de l'autre.

Et elle franchit la porte comme une fusée.

— Mais écoute, âme de Dieu !... Mais attends, pauvre petite.

Ainsi s'exclamait tante Sidora, voyant disparaître Silda dans les ténèbres de la rue, sans se décider à y faire deux pas à la suite de la fugitive, parce que Mechelin lui-même, quoiqu'il eût une des meilleures vues des hommes de sa profession, ne put savoir, si vite qu'il courût, si la petite avait suivi la rue en face, ou si elle s'était dirigée vers la côte de l'Hôpital. Le lecteur sait ce qui advint d'elle cette nuit-là et le matin suivant, car il l'a entendu raconter à André et il l'a vue elle-même, si insouciante et alerte, dans la maison du père Apollinaire, ainsi qu'à la Maruca, à la Fontaine-Sainte, et dans les prés de Moluedo.

Elle n'était pas arrivée à la Maruca avec André et sa suite de vauriens, que déjà le père Apollinaire, le chapeau sur les yeux, traversait les marchés du Môle, faisant route vers la rue Haute. Sans être vu, chose étonnante! de la tante Sidora, d'autant plus que la porte du rez-de-chaussée était ouverte toute grande, il arriva au cinquième étage et frappa du bout des doigts, en disant en même temps : *Ave Maria!* Une voix de femme répondit une indécence de l'intérieur, mais avec une telle intonation que le prêtre murmura après avoir toussé :

— Quel bas-fond ce doit être ici!

Puis il poussa la porte, comme la voix l'y avait invité, et entra.

Mocejon était à la mer; mais il y avait à la maison la Sargueta et sa fille, occupées à détordre de vieux câbles. Quoiqu'elles n'attendissent sûrement pas la visite du benoît religieux, quand elles le virent devant elles, elles soupçonnèrent le motif qui l'amenait; et avant même qu'il eût fini de leur dire bonjour, déjà la maison tremblait.

Oncle Mechelin n'avait pas été à la mer ce jour-là parce qu'il avait passé la nuit avec une brique chaude, enveloppée d'une flanelle jaune, sur le côté de tribord, pour calmer une petite douleur qui l'avait pris avant de se mettre au lit. C'était une suite, à son avis, comme à celui de sa femme, de la contrariété qu'il avait éprouvée après le dîner à cause de l'incident de Silda. La douleur se calma beaucoup au matin, et le malade voulut se lever comme tous ses compagnons lorsqu'il entendit crier dans la rue « debout! »

par le *député* qui a cette obligation et qui est payé pour cela. Mais sa femme n'y consentit pas, et il resta au lit jusqu'à ce que le jour fût déjà avancé. Alors il s'habilla, il déjeuna d'une demi-ration de café au lait, et, pour ne pas s'ennuyer, il se mit à tordre, à la tuile, quelques cordeaux à merluche. Pendant qu'il achevait la dernière des quatre-vingt-dix brasses qu'il comptait donner à la cordelette, sa femme attachait, car elle s'y entendait à merveille, un grand hameçon, le seul que porte l'appareil à merluches, à l'extrémité de la *sotileza*, fil très fin qui devait terminer la cordelette, et elle avait convenablement disposé le *chumbao*, poids de plomb qui se fixe à la jointure de la corde et de la sotileza pour que la ligne, lorsqu'on l'a jetée, descende à pic.

Leur travail en était là quand, des hauteurs de l'escalier, s'entendirent les voix de la Sargueta et de Carpia qui criaient l'une après l'autre :

— Pique-assiette!

— Trompeur!

Et en même temps le bourdonnement d'une autre voix, rude et mâle, et des coups sonores sur les marches branlantes, comme des pattes lourdes qui les auraient descendues en les sautant trois par trois.

Le couple du rez-de-chaussée sortit épouvanté sur la porte, où ne tarda pas à paraître, faisant d'une main des signes de croix, s'accrochant de l'autre à la rampe crasseuse, murmurant des mots latins et proférant des conjurations, le père Apollinaire.

— *De ira proterva... de iniquitatibus earum... libera me... libera me... Domine, et exaudi orationem meam!...* Jésus! Jésus!... Jésus, Marie, Joseph!... Furies, furies de l'enfer!... Ouf! *Fugite, fugite!...* Misérable chair!... Ta parole impie scandalisera la terre, mais le Seigneur te confondra... te confondra!... Loué soit son saint nom!

Ainsi descendait, en s'exclamant, le père tout étourdi, et il arriva à la dernière marche sans que l'on cessât d'entendre les autres voix qui de là-haut le poursuivaient de leurs menaces et de leurs insultes.

— Vieux coquin!

— Vieux pouilleux!

Ce fut la moins grossière et la dernière parole que l'on dit au pauvre homme... du haut de l'escalier; car à peine les voix se furent-elles tues là, que les deux femmes hurlantes apparurent au

balcon, plus venimeuses encore et plus éhontées, avec l'intention de lui faire une jolie conduite d'injures tout le long de la rue. L'infortuné s'arrêta brusquement, à les entendre de nouveau par là, et il restait les pieds cloués à la porte, avec un mot latin blotti dans sa bouche entr'ouverte. Sortir à ce moment! qui le lui aurait conseillé?

Mais il ne serait sorti d'aucune manière, parce que pour l'empêcher de sortir sans leur parler, tante Sidora et son mari s'étaient placés devant lui. Ils lui firent signe de se taire, le saisirent chacun par un pan de son manteau et le conduisirent à leur rez-de-chaussée dont ils fermèrent la porte derrière eux.

Aussitôt entré, père Apollinaire se laissa tomber sur une chaise que lui avança oncle Mechelin avec beaucoup de sollicitude, et après avoir enlevé son chapeau qu'il posa sur une autre chaise et s'être passé sur le visage un mouchoir de couleur chiffonné, il continua ainsi ses lamentations interrompues :

— Chair... chair misérable, fragile et pécheresse!... Ouf!... Quelles effrontées! Ni considération pour l'homme de bien, ni respect pour le prêtre... ni crainte de Dieu! Et elles continueront leurs outrages à la lumière du jour! Langues de serpent! Heureusement que je ne dois rien et que je n'ai rien à payer. Trompeur!... Soit : l'homme le plus honorable peut l'être comme je le suis... et comme elle l'est celle-là, *cuerno!* car elle l'est, trompeuse... Pique-assiette? Pourquoi? De qui? Certes, personne ne le croira du père Apollinaire!... Mais ceux qui ne le connaissent pas... Et en quelle occasion! Regarde, l'ami... et que Dieu me confonde si je le fais par vanité! (Et il leva sa soutane jusqu'au-dessus des genoux, laissant voir qu'il ne couvrait ses longues jambes que d'un caleçon et d'une paire de bas d'étamine noire tout reprisés.) Excusez cette manière de prouver, Sidora; mais il y a une heure j'avais un pantalon, quoique mauvais... Voyez si j'ai prospéré depuis!... Moi un pique-assiette! Chair, chair concupiscente et corrompue!... Mais enfin Jésus en a supporté plus pour nous autres, malgré ce qu'il était... Les effrontées! *Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris...* Parce que je vous pardonne de tout mon cœur; et si je ne dis pas toute la vérité, que mon mensonge m'étouffe!... Coquines!... Est-ce que l'enfer continue à vomir ses horreurs, Miguel?... Entends-tu leurs voix insolentes sur le balcon, Sidora, toi qui as de bonnes oreilles?

— Et que vous importe qu'elles crient ou se taisent? répondit la femme, voulant tourner en plaisanterie cet événement qui devenait un prologue de tragédie. Faites des signes de croix comme pour les démons et calmez vos nerfs. Plus elles jettent de venin maintenant, moins elles en auront dans le corps pour la prochaine fois.

— Sûr! ajouta oncle Mechelin qui ne quittait pas le prêtre de l'œil et ne perdait pas une seule des paroles qui arrivaient à son oreille du balcon du cinquième étage, quoique la porte du rez-de-chaussée fût fermée. Voilà la bonne voie, tiens tête à la bourrasque et vire en avant!

— C'est qu'à dire vrai, même derrière cette porte fermée, je ne me crois pas en sûreté contre ces ouragans... Si elles sentent que je suis ici!... *Cuerno!*... Et ce n'est pas que j'aie peur pour ma faible chair, mais je crains plus une mauvaise langue qu'une boîte à mitraille.

— Si elles sentent que vous êtes ici, père Pollinaire, — répondit d'une voix solennelle oncle Mechelin, comme s'il se préparait à dire quelque chose de grand, — si elles sentent que vous êtes ici... ce sera comme si elles ne l'avaient pas senti, parce que personne ne débarque chez moi quand je fais une raie sur la porte.

— Bah! ajouta tante Sidora d'un ton très affecté, il n'y a qu'à mettre le nez dans les affaires de quelqu'un pour être sûr de s'en mordre les pouces. Chassez, père Pollinaire, chassez ces soucis, et dites-nous, tout meurtri et troublé que vous êtes, ce que diable vous avez eu avec elles? Quel mauvais vent vous a poussé aujourd'hui, saint de Dieu, dans les griffes de ces femmes?

— Sûr, sûr! C'est là ce qu'il faut savoir.

— Eh bien, fils de mon âme, — dit l'abbé après avoir essuyé doucement le bord sanguinolent de ses paupières avec un linge fin qu'il gardait pour cet usage, — en deux mots je contenterai votre curiosité... La petite s'est présentée chez moi...

— Quelle petite?

— Celle de défunt Mules.

— Silda?

— Je crois qu'elle se nomme ainsi.

— Quand s'est-elle présentée?

— Je crois qu'il n'y a pas encore une heure.

— D'où venait-elle?... Où est-elle?

— Ferme ta bouche, mon homme, tout viendra quand ça devra venir... Et ensuite, père Pollinaire, qu'est-il arrivé?

— Je dis donc que la petite se présente, ou, pour que le démon ne se rie pas de mon mensonge, on me la présente et on me dit : « Père Apollinaire, cette nuit ils l'ont frappée et maltraitée dans sa maison ; elle s'en est échappée et a dormi dans une barque : maintenant elle n'a plus d'autre demeure que la rue, avec le ciel pour toit... à vous de voir comment arranger cette affaire... » Parce que vous savez, mes enfans, qu'au père Apollinaire on lui confie dans les deux chapitres le règlement de toutes les choses qu'on ne peut accommoder... c'est mon lot. Ce n'est pas cette fois une grosse affaire, mais il y en a de pires... et puis je n'avais pas à choisir... Le père Apollinaire écoute le cas, et, pour le bien de la fillette abandonnée, il songe à courir à la maison de Mocejon pour entendre... pour savoir... pour implorer, s'il le faut. J'arrive, je frappe, on me dit d'entrer, j'entre... Et au lieu de m'écouter, elles m'injurient et me vilipendent parce que j'ai intercédé pour qu'elles recueillent la petite, et que le chapitre ne leur a pas donné ce qu'il leur a offert par d'autres bouches autant que par la mienne. Et c'est moi qui l'aurai mangé, et patati et patata... Et, *cuerno!* j'ai dû sortir comme le vent pour ne pas être dévoré par ces furies... Maintenant vous connaissez l'affaire aussi bien que moi.

Tante Sidora et son mari échangèrent entre eux un regard d'intelligence, et le père Apollinaire n'eut pas plutôt fini son récit que celui-ci lui dit :

— De sorte qu'à l'heure actuelle Silda est sans refuge?

— Comme s'il n'y avait pas celui de Dieu, — répondit le prêtre.

— Celui-là ne manque à personne, répondit la femme du marin, mais aide-toi, le ciel t'aidera. Et que devient-elle, la malheureuse?

— Je ne puis vous le dire. Elle a quitté ma maison... pour aller voir entrer la *Montagnarde*, avec le fils du capitaine... Vois si elle se chagrine de ce qui lui arrive! Diable de gamine!

— C'est si innocent, père Apollinaire! Un enfant du bon Dieu! Et pour vous, quelle est la route à suivre?

— Celle de ma maison quand je sortirai d'ici.

— Je dis au sujet de la petite.

— Je parle aussi de la petite. Ensuite je rendrai compte de tout à l'Alcade de mer de ce chapitre, pour qu'il sache ce qui

arrive, et alors... qu'ils s'arrachent les yeux. Quant à moi, *lavo inter innocentes manus meas.*

— Et si pourtant il se présentait pour la pauvre abandonnée un bon asile, demanda tante Sidora, pendant que son mari confirmait ses paroles par des gestes et des attitudes expressives, pourquoi ne pas en profiter?

— Sûr! conclut l'oncle Mechelin appuyant son interjection d'un coup de poing en l'air.

— Un bon asile! s'écria le prêtre. — Que demanderait-elle de plus? Que demanderais-je de plus? Mais où en est-il un?

— Ici, répondit avec une véhémence pleine de cordialité la femme du marin, en faisant saillir gorge et ventre plus que jamais; ici, dans cette maison même.

— Sûr! ajouta oncle Mechelin. Dans cette maison même.

— Ici! s'écria avec étonnement le père Apollinaire. — Mais êtes-vous abandonnés de Dieu? Vous avez la paix et vous cherchez la guerre!

— Pourquoi la guerre?

— Savez-vous que c'est une chèvre sauvage, cette petite?

— Parce qu'elle n'a pas eu de bons pâtres; à présent elle en aurait.

— Et les femmes du cinquième?... Pensez-vous qu'elles vous laissent une heure de tranquillité?

— Nous nous entendrons avec elles de bon gré, si elles veulent bien; et si elles ne veulent pas... il y a moyen de conjurer la tempête elle-même, vous le savez bien.

— Alors, mes enfans, s'écria le père Apollinaire en se levant de sa chaise et enfonçant son chapeau, avec tant de bonne volonté, le secours de Dieu ne vous manquera pas. Mon devoir était de vous montrer tous les obstacles; maintenant que je l'ai fait, et puisqu'ils ne vous effrayent pas, je dis que je m'en réjouis pour le bien de cette innocente; et comme je ne dis pas plus que je ne sens, à l'instant même je cours chercher sa trace, sans plus craindre les démons du balcon que les moucherons de l'air... soufflets, affronts, croix, Jésus a souffert tout cela pour nous... courage! et souffrons quelque chose pour Lui.

Et il sortit, accompagné de l'estimable couple. En passant devant l'alcôve du couloir, tante Sidora leva les rideaux de la porte et retint le prêtre pour lui dire :

— Regardez et excusez, père Pollinaire. C'est là que nous pen-

sons la mettre. On portera ces vêtemens de mer et tous ces débarras de pêche qui tiennent beaucoup de place et ne sentent pas bon dans ce coin auprès de la cuisine ; on arrangera comme il faut ce lit qui pour le moment n'a que sa paillasse, et jusqu'à ce qu'elle s'endorme nous l'entendrons de l'autre alcôve. Vous verrez comme elle sera gentiment ! comme aurait été mon gueux de neveu, s'il en avait été digne.

— Quel neveu ? demanda le père en se dirigeant vers la porte du vestibule.

— Le fils de la Chumaceva, du faubourg d'En-Bas.

— Ah ! tiens ! Muergo !... Bon poisson !... S'il continue comme ça, je vous dis qu'il rendra à sa mère la vie heureuse. Chair, lui aussi, chair rongée du ver corrupteur... Bon poisson !... Bon bon ! bon !... Eh bien donc à tout à l'heure : allons, adieu, Miguel ; et adieu, Sidora !

Tous deux l'entendirent distinctement murmurer ces paroles quand il mit le pied dans le vestibule :

— *Domine, exaudi orationem meam.*

C'est que sans doute il priait le Très-Haut de le délivrer des injures que celles du cinquième étage voudraient lui lancer du haut du balcon.

S'il avait effectué sa sortie une minute auparavant, le fait d'avoir pu passer, comme il passa, de ce point de la rue jusqu'à l'angle de la côte de l'Hôpital sans entendre une injure aurait été un vrai miracle ; car alors elles étaient encore là toutes deux, les coudes sur la balustrade, avec l'insulte aux lèvres, la Sargueta et sa fille Carpia.

V. — COMMENT ET POURQUOI ELLE FUT RECUEILLIE

Au milieu de sa gloire, André n'avait pas perdu la mémoire. Il avait promis à Silda de voir le père Apollinaire au retour de Saint-Martin ; et, pour accomplir sa promesse, il laissa le chemin direct qui aboutissait par derrière le Môle et se dirigea vers la rue de la Mer.

Il trouva Silda, assise sur la première marche de l'escalier du père Apollinaire et très occupée à attacher à l'extrémité de sa tresse de cheveux roux un ruban de soie rose. Mais si courte était la tresse qu'après avoir été passée par-dessus l'épaule gauche, à peine en restait-il assez pour que les yeux parvinssent à pré-

sider aux opérations des mains : en sorte que celles-ci, la tresse, le ruban et le menton, pour ne pas gêner la vue des yeux en coulisse, formaient un ensemble si confus qu'André ne sut pas tout de suite de quoi il s'agissait là.

— Qu'est-ce que tu fais? demanda-t-il à Silda dès qu'il l'aperçut.

— Je mets ce ruban dans mes cheveux, répondit l'enfant en le montrant dans sa longueur.

— Qui te l'a donné?

— Nous l'avons acheté avec le cuarto que tu as jeté à Muergo. Lui, il voulait des cigarettes, et Sula, des caramels. Mais moi j'ai voulu ce ruban qu'il y avait dans une boutique de colporteur, et je l'ai acheté. Ensuite je suis venue t'attendre ici pour savoir la chose.

— Est-ce que père Apollinaire est à la maison?

— Je ne me suis pas fatiguée à le demander, répondit Silda avec le plus grand calme.

— Eh bien! pourtant, dit André debout devant elle les poings sur les hanches, à qui importe-t-il de le savoir plus qu'à toi?

— N'avons-nous pas convenu que tu monterais et que je t'attendrais dans le vestibule? Eh bien, tu vois, je t'attends; monte donc bien vite.

André commença à grimper quatre à quatre l'escalier. Il était déjà près du premier palier quand Silda l'appela et lui dit :

— Si père Apollinaire veut que je retourne chez la Sargueta, dis-lui que d'abord je me jette à la mer.

— Sapristi! cria André d'en haut. Pourquoi ne le lui as-tu pas dit avant, quand nous étions chez lui ?

— Parce que je n'y ai pas pensé, répondit Silda de mauvaise grâce, occupée de nouveau à la tâche de mettre son ruban rose dans sa tresse rousse.

Il ne s'était pas écoulé un demi-quart d'heure qu'André était déjà revenu.

— Il a été chez oncle Mocejon, dit-il tout essoufflé à Silda, et peu s'en est fallu que les femmes ne le tuent.

— Tu vois! s'écria Silda, le regardant avec fermeté. — Ce qu'elles sont mauvaises!... Oh! mauvaises!

— Mais on va te mener dans une bonne maison, continua André d'un ton très pondéré.

— Laquelle? demanda Silda.

— Celle des oncle et tante de Muergo.

— Comment s'appellent-ils?

— Oncle Mechelin et tante Sidora.

— Ceux du rez-de chaussée ?

— Je crois qu'oui.

— Et ce sont les parens de Muergo ?

— Il paraît.

— Ce sont de bonnes gens... Mais ils sont si près des autres!

— Père Apollinaire dit qu'il ne faut pas s'inquiéter de ça.

— Et quand y vais-je?

— A l'instant même, il va descendre pour t'y conduire. Je file à la maison attendre mon père qui va débarquer tout à l'heure, s'il n'est pas déjà débarqué... Sapristi, qu'elle est bien entrée, la *Montagnarde!...* Ce que tu as perdu!... Il y avait plus de mille personnes pour la regarder de Saint-Martin!... Adieu, Silda, je te reverrai.

— Adieu, répondit sèchement l'enfant, tandis qu'André sortait du vestibule et enfilait la rue à toutes jambes.

Père Apollinaire descendit bientôt, mais avant de le voir, Silda l'avait entendu murmurer parmi les coups de ses larges pieds sur les marches.

— *Cuerno del hinojo!* Diable de gamine! — disait-il en descendant le dernier degré de l'escalier. Elle s'étale comme une fainéante, comme si elle ne se souciait pas plus que d'une guigne de ce qui à moi me fait suer sang et eau!... Courez la moitié de la ville à sa recherche... Revenez à la maison, sans appétit pour manger le triste puchero de chaque jour, et dites tout à coup que ce que vous cherchez sans le trouver, grand sujet d'ennui pour vous, vous l'avez dans le vestibule depuis un moment sans peines ni soucis... Diable de morveuse !... Pourquoi n'es-tu pas montée, gamine?

— Parce que j'attendais André, à qui c'était de monter.

— C'était à lui de monter !... Et qui donc est exposé aux intempéries? Qui donc a besoin d'un morceau de pain et d'une famille honorable qui le lui donne avec un peu d'amour? N'est-ce pas toi?... Et puisque c'est toi, n'était-ce pas à toi de monter chez moi et de me demander : Père Pollinaire où en est « l'affaire ? » Morveuse, plus que morveuse!... Allons, laisse ces cheveux de malheur et viens avec moi.

Pendant qu'ils faisaient route tous les deux vers la rue Haute, père Apollinaire exposait les circonstances à la fillette. Il lui disait entre autres choses :

— Et maintenant que tu as rencontré ce que tu ne mérites pas, plus de mendicité et un peu de modestie... Finie la Maruca, fini le Môle-aux-Navires..., car si tu donnes des motifs pour te faire chasser de cette maison, père Pollinaire ne se fatiguera pas à en chercher une autre. Tu entends ? Ton père était bon, ta mère n'était pas pire : ils se confessaient à moi. Eh bien, les personnes qui vont te recueillir sont aussi bonnes, sinon meilleures... De sorte que si tu tournes mal, ce sera parce que tu l'auras voulu... Mais ne compte pas sur moi pour redresser ce que tu auras mis de travers par tes maladresses... Parce que, vois-tu, ce qui s'est passé ce matin !... Et, à propos de cela, écoute ce que nous avons à faire : nous allons à la côte de l'Hôpital, quand nous arrivons en haut, tu t'avances jusqu'au coin avec beaucoup de précautions et tu regardes, sans qu'on te voie, la maison de la Sargueta. Si quelqu'un se montre au balcon, tu te jettes en arrière et tu me le dis ; s'il n'y a personne, tu passes d'une enjambée sur l'autre trottoir ; je te suis, nous nous collons tous les deux contre les maisons, et en marchant bien nous nous glissons chez Mechelin qui nous attend. Entends-tu bien ? Et maintenant, en route.

Silda ne soupçonnait pas qu'il y eût besoin de toutes ces précautions auxquelles tenait tant père Apollinaire, car elle n'avait que le renseignement laconique donné par André sur ce qui s'était passé dans la maison de Mocejon ; mais comme à elle aussi il lui importait beaucoup de passer sans être vue, quand arriva le moment opportun elle exécuta les prescriptions du prêtre avec un soin scrupuleux, comparable seulement à la terreur que lui inspiraient les femmes du cinquième étage ; et comme celles-ci ne se trouvaient pas sur le balcon, le prêtre et la petite fille traversèrent la rue comme deux souffles et se coulèrent dans le rez-de-chaussée de l'oncle Mechelin, dont la femme en ce moment préparait le pot-au-feu.

La nouvelle pensionnaire ne pouvait donc arriver plus à propos. Elle parcourut tranquillement des yeux tout ce qu'il y avait à leur portée dans la maison, et s'assit sans crainte sur l'escabeau que lui offrit avec douceur tante Sidora, devant la table sur laquelle fumait le potage. Oncle Mechelin, de son côté, à qui

les yeux dansaient de joie, offrit à Silda un bon morceau de pain et une cuiller d'étain, — parce que dans cette maison chacun mangeait avec sa cuiller. L'offre fut acceptée comme la chose la plus naturelle, et l'on commença à manger, sans qu'on pût noter chez la petite fille le moindre signe d'étonnement ni de timidité ; elle profitait rigoureusement de son tour à mettre sa cuiller au plat et écoutait, sans répondre autrement que par un froid regard, les paroles caressantes d'encouragement que lui adressaient tante Sidora ou son mari.

Père Apollinaire crut l'occasion opportune pour répéter à Silda ce qu'il lui avait dit en chemin et pour y ajouter quelques conseils de plus. Il commençait à mettre son idée à exécution, mais tante Sidora coupa le fil de son discours en lui disant:

— Elle fera tout cela et le reste, sans qu'on lui commande, parce que ça lui convient. N'est-il pas vrai, ma fille? Maintenant, mange tranquillement ; remplis ton petit ventre, qui doit être bien vide; dors dans un bon lit, et après il y aura temps pour tout : temps pour travailler et temps pour t'amuser comme Dieu le permet.

— Sûr! s'écria oncle Mechelin. Il ne faut pas demander au corps de ramer plus qu'il ne le peut de lui-même... Et vous, père Pollinaire, qui avez bon bec et bras long, il serait bon que vous rendiez compte à qui de droit des plus et des moins qu'il y en a dans cette affaire.

— Soyez tranquille, je m'en charge, pour la responsabilité qui m'incombe, répondit le prêtre. Tant pis si je m'en mords les doigts!

— Sûr!... C'est aujourd'hui samedi... Demain il y aura réunion du chapitre, à propos des secours et autres affaires.

— C'est mieux alors, dit le père Apollinaire: je pensais voir seulement le Sobano (1) quand il reviendra de la mer ce tantôt; mais puisque tu m'y fais penser, je viendrai demain par ici et ferai en sorte que le cas soit traité au chapitre.

— Sûr!... Mais pas d'offrande ni de secours pour ce cas, on ne veut ici que l'autorité suffisante contre tout méchant ennemi de ce que nous faisons de bon cœur.

— Entendu, Miguel, entendu!... *Recuerno!* C'est que moi aussi j'ai ma bonne part là dedans! Si elles t'écorchent pour ce

(1) Le mot est expliqué au chapitre suivant.

que tu fais, gare à ma peau à moi... Il y a longtemps que tu ne les as vues?... Eh?... Tu as déjà oublié?... Pour moi j'en tremble encore et les oreilles m'en tintent. Langues, langues de serpent et âmes de perdition!

— Allons, — dit tante Sidora plaisantant à demi, — vous avez la peau plus sensible que je ne croyais, père Pollinaire. Qui se souvient de cela, sinon pour faire un signe de croix et penser à autre chose?

— Certainement, Sidora, certainement, — répondit promptement le père — pour ce qu'elles sont, elles, et pour ce que je suis, moi, je n'aurais pas dû de nouveau laisser leur nom sortir de ma bouche. Mais nous sommes une boue fragile, une chair misérable, et nous péchons, nous péchons cent fois par heure. Je devrais donner l'exemple de la fermeté et je donne celui de la... faiblesse, Sidora, de la faiblesse, parce que nous ne valons pas un fétu! *Domine ne recordaris peccata mea!*... Et avec tout ça, si vous ne me donnez pas d'autre commission, je retourne à mes occupations... Silda, ce qui est dit est dit: tu es tombée à pic; tu as tiré un bon numéro à la loterie. Si tu le jettes par la fenêtre, tu ne mériteras pas le pardon de Dieu, et ne compte plus sur moi, quelque mal qui t'arrive.,. Alors Miguel, alors Sidora, à la paix de Dieu... Je crois qu'on pourra sortir... je dis sans graves avaries, eh?... Que vous en semble?

Tante Sidora se leva en souriant malicieusement; elle sortit, alla jusqu'à la porte de la rue, regarda, écouta et revint dans la petite salle dire au père Apollinaire:

— On ne voit pas une âme, on n'entend pas une mouche.

— Ne prends pas ma demande si à cœur, femme, — dit le père un peu confus de l'avoir faite, — parce que tu sais bien qu'à l'occasion père Apollinaire a une peau de fer contre les injures; mais de toute façon je te remercie de la précaution, et que Dieu te le rende!

Il prit de nouveau congé et s'en alla.

Quelques momens plus tard tante Sidora demandait à Silda:

— Et, comme bagage, où en es-tu, ma petiote? Tu n'as que ce que tu portes?

— Et une autre chemise propre qui est restée là-haut, répondit Silda.

— Alors il ne faut pas penser à l'en tirer, même quand elle serait de satin. Nous en trouverons une autre, pas vrai, Miguel?

— Et tout ce qui sera nécessaire, répondit oncle Mechelin. Les économies sont pour ces cas-là.

Silda dit vivement :

— Celui qui n'a pas un fil de chemise, c'est Muergo.

— Il en aurait une bonne s'il la méritait, répondit tante Sidora.

— Ce matin, ajouta Silda, il n'avait pas non plus de culottes, et père Pollinaire lui a donné les siennes.

— C'est qu'il en avait de trop! dit Sidora avec un ennui visible au sujet de son neveu.

La petite répondit tout de suite :

— Il lui a donné celles qu'il portait sur lui, et je crois qu'il ne lui en reste pas d'autres.

Tante Sidora et son mari se regardèrent; ils se rappelaient avoir vu le père en caleçon.

— Eh bien, après? demanda tante Sidora à l'enfant.

— Eh bien! la chemise fait plus défaut à Muergo qu'à moi.

Mechelin et sa femme se regardèrent de nouveau, et celle-ci demanda à la fillette :

— Et quand on te lavera celle-ci, est-ce que cela ne te manquera pas?

— Je resterai au lit jusqu'à ce qu'elle sèche, répondit Silda en courbant les épaules.

— Mais d'où connais-tu ce gueux de Muergo? demanda la femme du marin.

— De là en bas.

— Et pourquoi me racontes-tu à moi qu'il va sans chemise ni culottes?

— Parce qu'André m'a dit qu'il était votre neveu.

— Qui est André?

— Un petit monsieur, le fils du capitaine de la *Montagnarde*.

— Tu le connais?

— C'est lui qui m a conduite chez père Pollinaire quand j'étais seule au Môle-aux-Navires ce matin.

— Il connaît Muergo?

— Il le connaît beaucoup.

— Et pourquoi ne lui donne-t-il pas une chemise, lui qui est riche?

— Il lui en veut parce qu'il m'a fait tomber dans la Maruca, en me lançant un bout de bois.

— Qui te l'a lancé?

— Muergo.

— Et comment en es-tu sortie?

— Muergo m'en a tirée, parce que Sula et un autre qui s'appelle Cole le lui ont dit.

— De sorte que s'ils ne le lui avaient pas dit, tu te noyais?

— Ça se peut.

— Et avec tout cela, tu demandes une chemise pour lui?

— Ça donne mal au cœur de le voir aller comme ça... Mais si on lui donne une chemise, il ne faudra pas qu'il la porte avant d'avoir coupé sa tignasse et de s'être lavé les mains. Il est très gueux... très gueux... et très bête... et très méchant.

— Alors pourquoi, mille diables, te tourmentes-tu tant pour lui?

— Parce que ça fait mal au cœur de le voir... et sa mère n'a pas de honte...

Silda en était là de sa réponse quand une voix qui se fit entendre vers l'extrémité du couloir, comme si elle avait eu la force matérielle d'une catapulte, la fit se précipiter jusqu'au fond le plus caché de l'alcôve. La voix était vibrante, effrontée, avec des intonations de buveur d'eau-de-vie, à demi provocante, à demi brutale, avec des hauts et des bas et des affectations qui cherchaient une querelle.

— Ahi va! disait-elle, voilà pour qu'elle fasse toilette le jour où vous la marierez avec un marquis à chaîne d'or... *Caraspia!...* Parce que les Indes vont tomber dans votre logis avec cette infante que nous avons jetée hier aux ordures à coups de balai... Pouah! Tiens, pour elle et pour le pouilleux qui vous est venu avec la princesse et son conte!...

Quand la voix se fut éloignée vers la rue, tante Sidora sortit de sa cachette avec mille précautions, et trouva au milieu du couloir un paquet blanc. Elle le ramassa, le défit, et vit que c'était une chemise d'enfant : sans doute celle de Silda. Se risquant ensuite à aller dans le vestibule et à sortir la tête hors de la porte, elle vit Carpia qui s'éloignait par le milieu du ruisseau, descendant la rue, les poings sur les hanches, pieds et jambes nus, balançant sa jupe, et avec deux paniers vides sur la tête.

— Ils le savent déjà, dit-elle en elle-même. Cela vaut mieux : toujours cela de fait. Ça les vexe, et elles commencent à mordre. Eh bien, qu'elles mordent! Elles finiront bien par se fatiguer.

VI. — UN CHAPITRE

On sait déjà, car oncle Mechelin l'avait dit dans sa maison, que, le jour suivant, il devait y avoir un chapitre « motivé par des secours et autres affaires. » Il y en eut un, en effet, et des plus nombreux, qui se réunit, comme d'habitude, sur la place du Paredon.

Il ne manquait pas un marin, avec sa voix et son vote, quand sonnèrent à l'horloge de l'hôpital neuf heures et demie du matin. Le Sobano, — alcade de mer, ou, si on aime mieux, président du chapitre, — donna l'exemple en arrivant un des premiers. C'était un homme parlant peu, mais bien, et comme il avait été deux fois *regidor de l'ayuntamiento* de la ville, représentant des deux corporations de marins, — quoiqu'il allât à la mer comme l'un quelconque d'entre eux et ne les surpassât guère en rentes ni en culottes, — il avait acquis cette aisance et cet air suffisant que donne, parmi les ignorans et les pauvres diables comme lui, le frôlement fréquent de gens de considération et de fortune.

Le Chapitre d'En-Haut se réunissait :

Parce que d'un moment à l'autre il y avait à procéder à une levée; et quand une *levée* avait lieu, on devait verser un secours de cent cinquante réaux à chacun des matriculés qui y était compris, par ordre de matricule rigoureux;

Parce que la répartition de quarante réaux par marin chef de famille, et de dix réaux par veuve, qui aurait dû être faite la semaine précédente par suite de l'impossibilité où les bateaux avaient été de sortir pendant près de quinze jours à cause des tempêtes, ne s'était pas faite au moment opportun ni complètement;

Parce que depuis deux mois il y avait eu de nombreux déficits dans le trésor du Chapitre, car on n'avait pu y faire rentrer toutes les cotisations qui devaient y être versées chaque semaine, à raison d'une par bateau de pêche ou de promenade, pinasse, barque, etc.;

Parce que l'apothicaire du quartier avait averti qu'il n'admettrait pas de nouvel engagement à l'expiration de celui en vigueur si on ne lui donnait pas quarante douros de plus par an, ou bien à moins que le Chapitre n'engageât un autre médecin qui ferait moins d'ordonnances;

Parce que la Saint-Pierre approchait et qu'il était urgent de savoir si, pour la première fois depuis un temps immémorial, le Chapitre cesserait de payer les frais des fêtes religieuses aussi bien que profanes;

Parce qu'il y avait cinq malades secourus par le Chapitre qui ne se décidaient ni à guérir ni à mourir;

Enfin et surtout parce que le trésorier se déclarait incapable d'assister tant de besoins si ceux qui criaient le plus pour n'avoir pas touché leurs secours à point nommé ne payaient pas ce qu'ils devaient au trésor, ou si on ne l'autorisait pas à entamer les réserves destinées aux nécessités et aux détresses urgentes de la corporation.

Tels étaient les principaux points qui devaient se traiter ce jour-là dans le Chapitre. La junte, appelons-la ainsi, composée de deux Alcades de mer, trésorier et receveur, occupait l'endroit le plus visible, debout les jambes écartées au haut de la place, près du garde-fou sur lequel les vauriens se tenaient à califourchon et les plus vieux ou les plus paresseux de l'assemblée appuyaient leurs reins. Les autres étaient répartis en groupes sur l'esplanade.

On entendait une rumeur incessante de conversations à demi-voix et sur cette rumeur le bourdonnement de Mocejon, qui paraissait un taon, tellement il était tenace et importun. Tout ce qui se disait ou se décidait provoquait ses grognemens; et avec son brûle-gueule entre les dents, ses bras croisés sur la poitrine, sa tête courbée et tordue, son geste de colère et d'ennui, sale, mal tenu, il allait, paresseux et lourd, de droite à gauche, répondant à tout sans parler à personne et niant jusqu'au soleil qui brûlait cette scène.

Quoique bien loin de la brusquerie sauvage de cet homme, nombreux étaient les jaloux et les mécontens, mais ils se gardaient bien de formuler tout haut leurs récriminations et choisissaient précisément l'occasion où ils auraient dû être explicites et montrer leur visage pour tourner le dos, et murmurer une excuse malicieuse ou une absurdité quelconque à un voisin qui n'avait pas desserré les dents.

Le véritable poids de la discussion était porté, au nom de la junte, par le Sobano, et, dans l'assemblée, par les hommes de bonne volonté, comme oncle Mechelin et d'autres compagnons. En général, c'était l'Alcade de la mer qui mettait en train et di-

rigeait les discours, coupant court aux digressions oiseuses et aux raisons impertinentes. Sans cette espèce de dictature, jamais il n'aurait été possible de résoudre aucune question.

On décida donc au bout d'une heure et demie de séance en plein air :

Premièrement, — qu'à partir de ce jour devraient payer une cotisation et demie par semaine, au trésor du Chapitre, les embarcations en retard dans leurs versemens, jusqu'à l'extinction de leurs dettes respectives.

Secondement, — qu'on avertirait l'apothicaire de la corporation qu'on ne lui donnerait pas les quarante douros d'augmentation qu'il demandait pour le nouvel engagement, qu'on ne congédierait pas le médecin, et qu'on ne mettrait pas de limite à ses ordonnances.

Troisièmement, — que, quand arriverait le moment pour les matriculés compris dans la levée de partir au service de la flotte, chacun d'eux toucherait ponctuellement les cent cinquante réaux de secours auxquels il avait droit.

Quatrièmement, — que sitôt le Chapitre terminé, on placerait en vue, dans le cabaret d'oncle Sevilla, les comptes de trésorerie, et qu'avec l'excédent qu'ils accuseraient et à mesure qu'on recouvrerait les créances, on allégerait toutes les charges existantes, sans toucher au fonds de réserve, car si sacrée que fût l'obligation pour le Chapitre de secourir les pêcheurs aux époques de tempête, celle pour les pêcheurs de payer chaque semaine leurs cotisations au trésor du Chapitre ne l'était pas moins.

Cinquièmement, — qu'on dépenserait la somme habituelle aux fêtes de Saint-Pierre.

Et enfin, que les malades qui ne guérissaient ni ne mouraient continueraient à toucher le secours qu'on leur attribuait, jusqu'à ce que Dieu disposât d'eux selon sa très sainte volonté.

Cet accord proclamé à la lumière du soleil, l'assemblée commençait déjà à se dissoudre, quand le Sobano toussa, leva le bras droit et parla ainsi ou à peu près :

« Arrêtez !... il reste encore un point à régler, et nous devons le régler avant de partir d'ici. »

La curiosité s'empara de tous les assistans et peu à peu ils se rapprochèrent de l'Alcade de la mer, jusqu'à l'envelopper d'un cercle étroit. Mocejon resta en dehors de la ligne, mais l'oreille tendue et toujours grognant.

Le Sobano commença alors à parler, avec beaucoup de réserve et en pesant ses paroles pour qu'elles fussent moins blessantes, d'un certain engagement pris sept mois auparavant par le Chapitre, mais en dehors de la junte, de secourir, en participant aux frais, la famille qui recueillerait et traiterait, comme elle le devait en toute justice et charité (il insista beaucoup là-dessus) l'orpheline du nommé Mules « mort sur les récifs de Saint-Pierre de la mer avec tous ses compagnons pendant la dernière pêche aux rousseaux. »

Oncle Mocejon, conjecturant que ce sujet le concernait, reçut les paroles du Sobano et les regards curieux des gens, comme un mâtin reçoit le bâton avec lequel les garçons le jettent en bas de la porte. L'Alcade ajouta que, si le Chapitre n'avait pas tenu ce qu'il avait offert, c'était parce qu'il ne s'y était pas cru obligé, vu qu'il trouvait la chétive nourriture que recevait l'orpheline et le tas de haillons qu'on lui donnait comme lit, payés et au delà par le travail et les châtimens barbares que lui infligeait la famille qui l'avait recueillie.

— Sûr! s'écria une voix.

— Qu'on le prouve, cria la voix de Mocejon, qu'on le prouve!

— Cela se fera! dit avec fermeté le Sobano, et tout ce qui sera nécessaire. Mais il eût mieux valu pour « quelqu'un qui m'entend s'en tenir à la rame pendant que passe le nord-ouest que hisser tant de voile. »

— Sûr! cria de nouveau la voix de Mechelin.

— Et celui-là qui me « preuvoque », grogna Mocejon, est-ce qu'y la hisse ou la hisse pas? Le nord-ouest souffle-t-il ici « également par tous, » ou souffle-t-il autrement?... Et toi, le monsieur de la bodega, si tu as quelque chose à dire, dis-le bien haut et en face, au lieu de te cacher sous les algues comme les poulpes!...

Il y eut un peu de mouvement, comme le bouillonnement du ressac, dans l'assemblée, à entendre Mocejon; et sa grossièreté détermina le Sobano à conter en peu de paroles ce qui était arrivé à Silda dans la maison de la Sargueta jusqu'à ce qu'elle fût recueillie dans celle de Mechelin. Puis, on demanda au Chapitre s'il considérait cette maison comme un refuge et un asile suffisans pour l'orpheline; et le Chapitre répondit oui, au milieu des grognemens, des poussées, et des gesticulations de ce sauvage de Mocejon.

Oncle Mechelin prit alors la parole et dit :

— On fait savoir que pour le refuge de la délaissée on ne veut ni subside ni rien de « quiconque ; » mais on demande au Chapitre main et autorité pour qu'on laisse faire pour elle à qui veut le faire de bonne volonté ce que d'autres n'ont pas voulu ou pas pu faire. Ça va-t-il ou ça ne va-t-il pas?

— Ça va bien, répondirent beaucoup de voix.

Et le Sobano ajouta ensuite, visant Mocejon :

— Le Chapitre prend la petite sous sa protection... c'est bien compris?... Alors je n'en dis pas plus parce qu'il n'y a pas besoin de plus pour que quelques-uns comprennent ce qu'on veut dire.

Mocejon, qui ne cessait pas de grogner sur tout et contre tout, voyant que l'assemblée se séparait, haussait la voix à mesure que croissaient les rumeurs de ceux qui se dispersaient; et quand, entraîné par eux et dérangeant tout le monde, il était près du cabaret d'oncle Sevilla, on l'entendit dire :

— Eh! écoutez-moi cet autre... pouilleux... Mais il faut voir si ça suffit d'être un bavard, comme toi, pour diffamer quelqu'un qui vaut mieux que toi, et toute cette canaille qui se porte caution pour toi!... Il faudra voir...

José Maria de Pereda.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA FÊTE-DIEU A BEAUNE

I

Le moyen âge en vie, se perpétuant dans l'une de ses plus bénignes institutions et célébrant la Fête-Dieu d'après d'antiques usages, un coin de France nous le montre; on le retrouve à Beaune, dans l'hôpital-palais qui fait l'ornement et la gloire de la petite cité. J'y fus de Dijon par un matin bleu, sous un ciel d'ardent azur, annonçant une journée de Fête-Dieu resplendissante et torride. Dans le train qui nous emmenait, à travers les crus célèbres du Dijonnais et ses horizons de fauves collines, on parla des vins espérés et des promesses de la vigne, beaucoup plus que de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne sous le bon duc Philippe, et de Guigone de Salins, sa pieuse épouse; c'était chez eux pourtant que nous allions. Ils firent construire en 1443 l'hôpital de Beaune; puis, l'ayant doté, renté, enrichi d'exemptions et de privilèges, ils créèrent une communauté spéciale de religieuses pour soigner ses malades et enracinèrent si fortement leur fondation dans notre sol mouvant qu'après quatre cent cinquante-cinq ans elle subsiste inébranlable, sous la règle qu'ils lui donnèrent, et se gouverne selon leur volonté. A Beaune, nous rencontrerons partout ces morts dominateurs, s'éternisant dans leur œuvre.

Une gare quelconque, un trajet en voiture sur une poudreuse avenue, nous font arriver à la ville. Pour y pénétrer, il faut passer entre de massifs remparts, ébréchés par le temps et dépouillés de leur aspect guerrier, envahis de mousse et de lierre, couronnés d'arbres, transformés en promenade suspendue, qui

domine des fossés aux talus herbeux et de vertes profondeurs. Entre ses murs, la petite ville somnole, dans une torpeur provinciale. Nous ne voyons d'elle que des rues étroites, silencieuses, baignant dans l'ombre fraîche des premières heures : des maisons basses et jaunes, recouvertes de tuiles très brunes; çà et là, une façade d'hôtel à mine seigneuriale ou parlementaire, le feuillage d'un jardin séculaire débordant par-dessus un mur altier; sur la place, une bousculade de toits inégaux se pressant sous un beffroi difforme; et parfois, quand l'œil plonge dans l'allée d'une maison ou l'enfoncement d'une cour, quelques sculptures de la Renaissance, à demi cachées sous le voile des lierres et des glycines : de fins médaillons, des fenêtres à meneaux, des escaliers en spirale; des restes délicats et de jolis caprices, refoulés à l'arrière-plan par les constructions solennelles des derniers siècles ou les laideurs modernes.

Au bout de la ville, sur une rue plus large que les autres, blanche de soleil et de poussière, un bâtiment s'aligne : celui que nous sommes venus chercher : l'Hôtel-Dieu. On voit de la rue l'un des côtés longs d'un parallélogramme de pierre grise, sous la pente d'un toit très haut, plus haut que la muraille, coiffant l'édifice de son grand pli aigu. Au-dessus, un court clocher pointe, ajouré à sa base, côtelé, enfermant des cloches qui forment carillon; sur ses pans ardoisés, le soleil jette des nappes d'argent en fusion et fait ruisseler la lumière en aveuglantes coulées. Le coq du clocher, avec la courbure de son plumage, inscrit au bleu du ciel une virgule d'or.

A première vue, l'aspect du bâtiment écrasé de son toit, percé de rares fenêtres gothiques, est sévère. Peu à peu, des délicatesses se découvrent. L'arête du toit se frange d'une mince dentelle de plomb; elle aboutit par ses deux extrémités à des statuettes posées en vigie. Au-dessus de la porte principale, un mignon dais se distingue, à peine remarqué d'abord : l'auvent sans pareil en chrétienté. C'est une forme inattendue et charmante; un toit de chapelle minuscule posant sur le vide et tenant au mur d'un seul côté, par un miracle d'équilibre; quelque chose comme trois mitres d'évêque accolées, fleuronnées d'ornemens crochus et de statuettes; tout cela est de plomb finement ouvragé, et cette ciselure d'un noir d'encre fait ressortir plus vivement, au travers d'échancrures cintrées, l'azur étoilé d'or qui plafonne à l'intérieur le frêle édicule.

Contre la porte aux panneaux sculptés, — portant dans sa voussure cette inscription : Hôtel-Dieu, 1443 — deux merveilles de ferronnerie s'appliquent : la grille qui protège le guichet, le heurtoir en métal ciselé. Sur le dos du heurtoir, une salamandre se contourne, avec des souplesses de couleuvre courte. Une mouche vient de se poser devant la gueule du monstre et reste immobile, comme fascinée : notre compagnon la touche; elle ne bouge : elle est de métal aussi et là depuis des siècles, mais trompe le regard à force de ressemblance avec la nature. Au seuil du lieu où 'on vient souffrir et où l'on craint d'entrer, la compassion des vieux âges a mis cette amusette, en guise de sourire et de bienvenue.

La porte se fend dans sa hauteur : ses vantaux s'écartent : un passage voûté et frais, discrètement colorié, nous mène, entre deux tours carrées d'une belle teinte d'ocre, à une grande lumière. Nous sommes dans la cour principale, au cœur de l'édifice, au centre de ses enchantemens, et tout de suite la poésie de ce lieu charmeur nous prend : un lieu très doux, plein de passé et toutefois vivant, avec beaucoup de soleil et de grandes ombres, des plantes, des arbustes, de la verdure, mêlées à des choses très vieilles ; de vives et fraîches fleurs, au coloris ardent, s'enlaçant à de grises fleurs de pierre : des tapisseries de haute lisse que l'on pose et qui déroulent leurs surfaces diaprées : parmi ces apprêts, un va-et-vient de blancheurs, des voiles neigeux et des hennins pareils à ceux que l'on voit sur les peintures à fonds d'or des siècles lointains : des dames du moyen-âge vouées au blanc, des religieuses à l'air de châtelaines. Et ces surprises, ces évocations ont pour cadre un exquis décor d'art, une architecture qui s'élance, qui fuse en minces arceaux et en ogives flamboyantes, qui surgit en campaniles, en clochetons, en pinacles, en flèches, en aiguilles, et se dore à son sommet d'emblèmes héraldiques.

La cour assez longue, moins large, est enclose de quatre bâtimens inégaux, avec de grands toits à tuiles vernissées, luisantes, où le soleil allume des flambées d'étincelantes paillettes. Le bâtiment que nous laissons derrière nous, après avoir franchi le seuil, est l'envers de la grande nef qui donne sur la rue : il est à peu près nu et vide d'ornemens. A droite, un pavillon Louis XIV déploie sa carrure, imposant avec ses deux fenêtres à la Mansard en saillie sur le toit et son œil-de-bœuf entre elles, assez sot pourtant et l'air dépaysé. Sur les deux autres faces de la cour,

celle que nous avons devant nous et celle qui fait retour sur notre gauche, le développement architectural primitif, celui du xve siècle, subsiste intact.

Une galerie basse forme cloître, soutenue par des colonnettes à multiples nervures ; une seconde galerie s'élève au-dessus ; des arcatures de bois la divisent en loges. Entre les deux promenoirs court une bande d'ardoises, faisant balcon. A notre droite, l'extrémité du bâtiment de fond s'appuie à un campanile quadrangulaire, qui s'élève d'un seul jet et qu'un toit pointu termine : c'est l'antique colombier, autour duquel tournoient encore un vol de pigeons et des frémissemens d'ailes. De l'autre côté, au point où les deux bâtimens se coupent, une tourelle s'est logée dans l'angle, pose sur un renflement circulaire des galeries et se coiffe d'un toit en poivrière.

Au-dessus des galeries, des édicules effilés font saillie sur le toit et rompent sa ligne horizontale, leur face tournée vers nous. Ils sont de ceux qu'on appelle en Bourgogne des *louvres*, c'est-à-dire des lucarnes très vastes, très proéminentes, servant à éclairer l'intérieur des combles et offrant prétexte à mille fantaisies d'architecture. A Beaune, il y a dix de ces louvres sur le bâtiment du fond, trois sur celui de gauche, disposés les uns et les autres en double rangée et de dimensions inégales : les plus grands s'appuient sur la galerie supérieure, les autres commencent plus haut et en retrait. Leur base à tous se divise en baies ogivales, avec des arcs trilobés et des sinuosités moresques. Leur fronton triangulaire, joliment festonné, enferme un entre-croisement de lattes ou de poutrelles. Chez quelques-uns, dans la niche étroite qu'abrite le sommet du triangle, un ange est blotti et tient un écusson. Chez tous, le fronton est surmonté d'une pointe hérissée de crochets gothiques ; cette saillie se prolonge en une lance enrubannée de fines sculptures, qui transperce des ornemens feuillus, des couronnes ducales, et qui dresse à son extrémité un pennon de métal, faisant girouette et marqué des clefs d'or de Rolin, de la tour d'or de Guigone, armes des fondateurs devenues celles de l'hospice.

Pareilles aiguilles jaillissent au-dessus des tours, des clochetons, et de toutes les ouvertures. Les ornemens sont partout de plomb martelé, découpé, fouillé à outrance : leur forme varie à l'infini : il paraît que, lors de la construction, chaque ouvrier, chaque maître d'œuvre, a reçu licence de s'abandonner à son

inspiration, sous condition de respecter le plan d'ensemble, et a inscrit là-haut son rêve fantasque. Cette fécondité capricieuse, l'inégale hauteur des aiguilles, les plans divers où elles s'étagent, ajoutent au pittoresque de cette prodigieuse ferronnerie qui se darde au ciel en une floraison de pointes historiées. Dans l'ensemble du décor, la terne matité des pierres, le ton cendré des lattes, les reflets argentés de l'ardoise, le miroitement sourd des plombs se fondent en une harmonie de nuances discrètes, en une teinte de grisaille qui prête à toutes ces élégances un charme évanescent.

Nos yeux se détachent avec peine de cette vision aérienne et se rapprochent de terre, pour mieux observer l'intérieur de la cour et le joli détail des choses. Au-dessus du dallage uniforme, des massifs de fleurs bombent : des orangers en caisse alignent leurs globes lustrés. Un entassement de géraniums rouges et roses cache à demi un puits de toute antiquité, au-dessus duquel une guipure de fer s'élève en pavillon conique. Sur un autre renflement fleuri, une colonette hexagonale, mince, fluette, élégante, porte une croix qui s'enveloppe à son centre d'un nœud en dentelle de pierre. On voit les traces d'une chaire qui servait jadis à prêcher en plein air. Il y avait aussi un lavoir, longtemps conservé, où se faisait la lessive des malades.

Une sœur achève l'arrangement des géraniums contre la base du puits, sur les degrés qui s'étagent autour; elle y met tous ses soins, tout son art, attentive à ces menues réussites qui sont les petits bonheurs de la vie dévote. Nous avons le loisir d'examiner son costume. La robe et le corsage sont en laine d'un blanc tirant sur le jaune, prenant des tons de cire vieillie : la jupe se termine en une longue traîne qui est en ce moment relevée, retenue, mais qu'on laisse s'épandre pour aller à la communion. Le tablier à bavette est de toile fine et tout blanc, le hennin assez haut, incliné en arrière : à sa pointe est fixée l'extrémité d'un voile qui retombe presque jusqu'à la taille en grands plis compliqués et rigides, en quatre ailes frissonnantes. C'est le costume traditionnel; il n'a pas changé depuis Rolin, si ce n'est que la robe primitivement grise, faite en certains tissus qui ne se confectionnaient qu'à Malines, est aujourd'hui bleue depuis la Toussaint jusqu'à la Pentecôte, et, durant l'été, blanche.

Vêtues de même, d'autres sœurs passent sous les galeries, portant à boire aux malades dans des ustensiles de forme ar-

chaïque, reproduits sur les modèles primitifs à l'aide de moules conservés par la supérieure, qui garde le vieux nom de *maîtresse*. Près de l'entrée, une religieuse distribue à quelques pauvres l'aumône journalière, prescrite par Rolin : elle devait, aux termes de la fondation, représenter en pain blanc la valeur de cinq sols tournois et monter au double en carême. Et de plus en plus l'impression qui se dégage pour nous et domine toutes les autres, c'est celle de la continuité et de la durée, impression si rare en France et que je n'ai sentie que là : celle de l'autrefois marqué en toutes choses, non pas immobilisé en rigides attitudes et en magnificences mortes, mais intime, familier, mêlé aux actes les plus humbles et les plus simples, associé au train ordinaire des choses, fondu dans le présent et vivant avec lui, d'une vie indomptable et tranquille qui coule lentement à travers les siècles.

Vieille délicieusement et pourtant d'usage annuel, reparaissant à époque fixe, la parure que prend l'hôtel pour les jours de Fête-Dieu et qui est maintenant toute posée! Une ceinture de tapisseries se déploie sur les quatre faces de la cour, s'élève de terre et monte assez haut, passe sous la galerie inférieure, s'enfonce dans les angles de la muraille et en suit les contours, et voici que des légendes en action, des histoires de miracles, des processions de saints et de guerriers, des perspectives de villes orientales, avec des emblèmes, des écussons, des devises, font à l'édifice qui nous ravit un merveilleux soubassement.

Il faut longer de près cette bande multicolore, comprenant quatre-vingt-quatre tapisseries : tout y mérite d'être vu. Sur notre gauche, à partir du seuil, une traînée rouge s'allonge, une succession de tapis d'un bel éclat de vermillon, à peine amorti par le temps. Sur ce fond se détachent, brodées à intervalles réguliers, les armes des fondateurs et l'énigmatique devise : *Seulle*. Ces six lettres gothiques, s'inscrivant en blanc, ont intrigué les érudits et fait le sujet de doctes disputes. Faut-il y voir la plainte éplorée de Guigone après son veuvage? Il est établi au contraire que Rolin prit lui-même cette devise au lendemain de son mariage avec Guigone. Voici l'explication la plus plausible. Lorsqu'il épousa Guigone, le chancelier convolait en secondes noces : il voulut attester solennellement qu'il s'en tiendrait là, que Guigone *seule*, vivante ou morte, occuperait désormais son cœur. Encore fut-ce moins de sa part témoignage d'amour que flatterie au pouvoir ! Le duc Philippe venait de se remarier lui-même avec Isabelle

de Portugal et, dans un élan de ferveur conjugale, avait ajouté cette devise à ses armes : *Aultre n'aurai, dame Isabel!* Rolin jugea qu'il ferait acte de bon courtisan en s'appropriant, sous une forme plus concise, la galante déclaration de son maître. Ainsi les mots malgré tout mélancoliques : *Seulle*, *Seulle*, alternent sur les tapis avec les autres pièces des armoiries, avec la tour, les clefs, l'étoile, la colombe perchée sur un rameau vert, avec les initiales entrelacées des fondateurs, mais ces emblèmes s'espacent suffisamment pour ne point altérer la belle uniformité de la teinte d'ensemble et la splendeur du rouge.

Une seule brèche interrompt ce parement continu ; elle est formée par un tapis d'Orient aux tons violacés, aux dessins vulgaires. On le dirait acheté d'hier, dans une de ces maisons qui ont pour spécialité d'importer chez nous la turquerie moderne et de la mettre à portée de toutes les bourses. A notre grand étonnement, on nous dit que la pièce appartient à l'hôtel de temps immémorial et figure notamment sur l'inventaire de 1501 : l'immuable Orient, s'il a perdu le secret des fortes colorations et des hauts ouvrages d'art, se répète indéfiniment dans ses œuvres médiocres.

Les plus belles tapisseries sont celles qui succèdent au décor rouge et s'appliquent au fond de la galerie inférieure, sur la plus grande partie de son étendue. C'est une suite admirable, une série de compositions représentant la vie de la Vierge, avec des légendes explicatives en caractères gothiques. L'église Notre-Dame de Beaune, l'Insigne Collégiale, qui possède ces trésors, les prête à l'hôpital pour la Fête-Dieu : elle les a reçus en don, au XVe siècle, d'un riche bourgeois de Beaune, qui s'est fait représenter lui-même aux deux extrémités, dévotement agenouillé.

Dans toute l'œuvre, les procédés et le style des Flandres se discernent, avec je ne sais quoi pourtant de local et de bourguignon. L'art flamand, transplanté en Bourgogne, a puisé dans ce sol abondant une sève nouvelle et s'est adapté aux aspects, aux motifs d'inspiration qui le sollicitaient de toutes parts. Il en est résulté un art de terroir, particulier et savoureux. Dans les tapisseries de Beaune, on le reconnaît à son faire gras et ample, à certaines rotondités de mouvemens et de contours. Il y a d'ailleurs des rappels caractéristiques, des types de Bourguignons d'antan, de somptueux bourgeois, des profils crochus d'Hébreux, à la barbe

projetée en pointe et faisant angle droit avec le visage, qui ressemblent parfaitement aux figures que l'on admire à Dijon sur le puits de Moïse.

Le dessin est partout d'une finesse extrême, l'ordonnance simple et claire : un effort pour imiter la nature se combine avec une fidélité persistante à des types hiératiques ; des ingénuités et aussi des subtilités d'invention mettent la marque de l'époque. Par exemple, le *Massacre des Innocens* est symbolisé par un soldat qui présente à Hérode, costumé en sultan, un enfant embroché sur une longue épée. Dans la *Fuite en Égypte*, l'artiste a montré des statues, celles des faux dieux sans doute, s'écroulant de leurs colonnes et se cassant en deux sur le passage du Dieu nouveau-né. Seulement, il en a fait des statues animées, des êtres de chair, et a bordé d'un trait saignant la coupure de leur corps. Les couleurs vives, les robes rouges et bleues, les bordures gemmées des vastes manteaux, ont conservé une vigueur intense : les parties traitées en clair, les visages, les chairs, les fonds, se relient à elles par dégradations insensibles, par teintes pâlissantes et fuyantes. L'ensemble, effleuré de soleil, baignant dans la clarté blonde du matin, présente ce mélange inimitable d'éclat et de douceur qui fait des belles tapisseries anciennes l'ornement décoratif par excellence, charme à la fois et repos des yeux.

Après ces chefs-d'œuvre, le couloir qui conduit à la seconde cour est tapissé d'un fouillis de personnages dans le goût du XVIe siècle, portant le chaperon et la barbe à la François Ier, au milieu de copieux motifs de décoration où les bleus dominent. Au dessus du couloir, sur la partie du balcon faisant face au porche d'entrée, une belle tapisserie du XVe siècle, appartenant à l'hôpital, pend étalée : c'est un semis de fleurettes sur fond gros-bleu, avec des animaux juchés on ne sait comme parmi les reines-des-prés, les œillets et les pâquerettes, et ce parterre en hauteur encadre saint Éloi dans l'accomplissement de son célèbre miracle : on le voit, robuste ouvrier, pour mieux ferrer son cheval et se faire connaître d'un apprenti négligent, couper sans façon le pied de l'animal, en attendant qu'il le rajuste à la jambe et remette toutes choses en leur place, par un privilège de sainteté.

Le reste du pourtour est revêtu de tapisseries des XVIIe et XVIIIe siècles : ce ne sont plus que figures géantes sur fonds bleus ou jaunes, verdures fantasques, frondaisons violettes,

longs cols de cigogne et becs orangés émergeant de feuillages bizarres, tandis qu'à l'horizon se déploient de vagues architectures. Cette série est la moins belle: elle est pourtant curieuse, car elle prouve que le luxe et le goût de tous les siècles ont payé tribut au palais des malades et vont contribuer pour leur part à la fête de tout à l'heure.

II

Comme la procession célèbre ne sortira qu'après vêpres, quelques heures nous en séparent encore; nous en passons deux ou trois à visiter l'intérieur de l'hôtel. Le bâtiment situé entre la rue et la cour d'honneur contient la salle principale, *la grand'-chambre*, immense chambre de malades, haute comme une nef d'église, longue de 72 mètres et large de 14 : son extrémité s'arrondit en abside et forme chapelle. Rangés bout à bout des deux côtés, les lits sont occupés pour la plupart; ils montrent des visages allumés de fièvre et surtout des faces blanches de convalescens ou d'infirmes.

Dans l'aménagement et le mobilier, tout garde l'aspect de solidité, de richesse même, voulu par Rolin. Au temps de l'habile et âpre chancelier, que les gens du pays nomment, avec quelque emphase, le Colbert bourguignon, il y avait des raffinemens de charité faisant contraste avec les brutalités du siècle. Les grands bienfaiteurs, qui étaient souvent de grands pécheurs, ne se contentaient pas de bâtir aux malades des demeures spacieuses; ils les voulaient belles, opulentes, et appelaient vraiment ces asiles au partage de leur luxe. Ainsi, dans la grand'chambre, les lits sont monumentaux : tout en bois plein, ils sont encadrés par des piliers de même matière qui soutiennent les courtines. Autour des malades et sur leur tête, l'ampleur du vaisseau fait un réservoir d'air. Ses murs, sobrement ornés d'emblèmes religieux, sont percés de dix baies ogivales; l'un d'eux est piqué d'une étoile que met au bord d'une logette, peuplée d'images, une lampe qui nuit et jour veille. Communiquant avec l'appartement des religieuses, la logette sert pendant la nuit de poste et d'observatoire à la sœur de garde.

Plus haut, la voûte s'enlève superbement, striée de nervures dorées et peintes. Au niveau de sa base, des poutres transversales, coloriées, blasonnées, taillées à facettes, espacées à intervalles

réguliers, coupent la salle dans sa largeur et viennent adhérer par leurs bouts aux parois de pierre ; elles sont destinées, par une disposition assez usitée en Bourgogne, à empêcher l'écartement des murs sous la pesée des voûtes. Leur double point de contact avec la muraille se renfle en une gueule d'animal chimérique, de brochet géant : l'extrémité de la poutre s'y enfonce et bâillonne le monstre. Entre ces bizarres points d'appui, on voit saillir, sous les retombées des nervures, des mufles de fauves, alternant avec des têtes d'hommes aux traits grimaçans, infiniment variés, où l'on a cru reconnaître les déformations spéciales que chaque maladie impose au visage. Singulière idée que d'avoir, au plafond d'une chambre de malades, inscrit un cauchemar! Mais les artistes du xve siècle ignoraient nos sensibilités ; leur effort tendait au contraire à faire planer partout sur l'homme le fantastique et le surnaturel.

Jusqu'au pavement de la grand'chambre était autrefois ouvrage d'art. C'était un assemblage de carreaux uniformes, émaillés, délicatement ornés, dont quelques-uns subsistent. Au centre de chacun d'eux, la double initiale, l'éternel monogramme blanc, cerné de fleurons et de palmettes, se détache sur un beau glacis rouge, savoureux à l'œil. Le moyen âge voyait dans le rouge le symbole de la santé renaissante, des énergies reconquises, et lui attribuait même une vertu de réconfort. Aussi l'avait-il prodigué dans la décoration de l'hospice : l'intérieur du doux logis semblait voué au rouge. Aux jours de fête, on tendait dans la grand'chambre, au-devant des lits, les tapis de teinte vermillon que nous admirons aujourd'hui dans la cour : se dressant triomphalement sur deux lignes, ils traçaient dans toute la longueur de la salle, depuis le seuil jusqu'à la chapelle, une rutilante avenue.

La Révolution saccagea la chapelle. La grande verrière du fond a été assez heureusement reconstituée, d'après des documens anciens. Jésus crucifié y domine une assemblée en prière, où l'on reconnaît les deux fondateurs, ainsi que le duc Philippe et la duchesse Isabelle. Aux côtés du Christ, les deux larrons rendent le dernier soupir ; leur âme, se détachant du corps, est figurée et comme matérialisée par une espèce de statuette humaine ; sous cette forme, l'âme du repenti s'éloigne entre les bras d'un ange, tandis qu'un démon rouge, s'accrochant des pieds et des mains à la poitrine du pécheur impénitent, est en train de lui

extirper son âme de la bouche, pour la jeter aux hurlans abîmes. Au-dessous de cette grande composition, le sanctuaire, séparé de la salle par une grille en bois ajouré, resplendit de marbres et de dorures. Mais qui nous rendra les trois autels à pinacles gothiques, les reliquaires d'or et de cristal où gisaient les ossemens de trente-deux saints et saintes, le « bel et somptueux » chandelier à sept branches, la croix gemmée, les châsses en forme de cathédrales, les coffrets émaillés, les groupes d'anges, le tombeau de Guigone, merveilleux ouvrage de cuivre, tous ces trésors entassés par des générations de croyans et qui faisaient cette chapelle d'hospice luxueuse comme un oratoire d'empereur! Pourtant, la pièce principale de la décoration subsiste, sans avoir gardé sa place. Il faut aller au musée de l'Hôtel-Dieu pour y retrouver, entouré d'honneurs, le célèbre tableau à compartimens qui s'érigeait naguère au-dessus de l'autel, le *Jugement dernier* de Roger van der Weyden, l'un des trois chefs-d'œuvre laissés par l'artiste qui fut l'émule des van Eyck et le maître de Memling.

C'est un polyptyque de dimensions moyennes, à huit volets pouvant se rabattre les uns sur les autres. En cet état, il présente sur la face extérieure de ses panneaux des saints peints en grisaille et aux deux bouts les portraits de Rolin et de Guigone, saisissans d'expression et de vérité. Les panneaux ouverts, la grande tragédie du *Jugement* se dresse, en un merveilleux épanouissement de couleurs et d'ors, en un foisonnement de figurines, et superpose ses divers actes.

Au sommet d'un ciel constellé de vols d'anges, le Christ trône dans sa gloire : il domine la cour céleste, le cénacle des grands saints et des saintes illustres, des apôtres, des martyrs, qui s'ouvre en demi-cercle et pose sur des nuages frangés d'or. Plusieurs saints siègent en habits de pape ou d'évêque, tiarés ou mitrés : les saintes sont de suaves figures, au chef nimbé, au front cerclé de pierreries, au corps chaste sous leurs longues vêtures bleues ou rouges : sur leur col élancé, découvert, idéalement pur de lignes, le doux ovale du visage s'incline un peu, comme un lis sur sa tige.

Plus bas, l'archange Michel, ministre des justices divines, se dresse gigantesque : engainé d'un corps trop long et rigide, il pèse dans une balance de nues formes humaines ; des brocarts à ramages et à fonds veloutés l'habillent magnifiquement, avec une somptuosité de couleurs où l'œil plonge et se délecte. Les pieds

de l'archange posent sur la terre, d'où émergent les corps ressuscités, petits en comparaison de la grande silhouette justicière. A sa gauche, les damnés, au visage atroce, marqué à jamais de la griffe du désespoir, sont entraînés, tirés, culbutés par des diables jusqu'à la dégringolade dans le gouffre d'enfer : là s'enroulent autour de leur corps de minces lanières de flamme, bleues, rouges ou vertes, tandis qu'au-dessus de l'abîme des nuages plombés s'empourprent d'un reflet de fournaise. A droite, les élus, portant sur leurs traits un ravissement extatique et une béatitude un peu fade, s'en vont sous la conduite des Anges vers le seuil du Paradis, un lieu tout d'or et d'architecture gothique, où l'on prie et chante éternellement.

Dans ces multiples scènes, un mélange d'idéal naïf et de réalisme éclate. La gaucherie de certaines attitudes, la sécheresse des contours, la symétrie artificielle des groupes s'accordent mal avec la vie intense qui s'exprime sur la plupart des visages. Le caractère tout conventionnel de l'ensemble et, dans le détail, mille recherches de vérité, le fini du travail, le relief des ors, des pierreries, des moindres particularités de costume et de parure, la fraîcheur puissante et comme la jeunesse du coloris, font de ce tableau l'un des types achevés de l'art gothique flamand : on y retrouve, avec je ne sais quelle vigueur de touche propre à l'auteur, l'habileté méticuleuse et la haute inspiration des vieux maîtres qui firent surgir en leurs œuvres de si étonnantes joailleries et furent en même temps de grands peintres d'âmes. Et maintenant que nous avons admiré et scruté le *Jugement* dans toutes ses parties, replaçons-le par la pensée en son site primitif, au fond de la chapelle : sur l'autel, déployons le magnifique retable. Puis, reculant nous-mêmes jusqu'au seuil de la salle, essayons de nous la figurer telle qu'elle s'ouvrait splendide aux heures de grande solennité. Sous la voûte multicolore, fourmillant de monstrueuses figures, l'allée rouge, aux parois rouges, au pavement rouge, conduit le regard jusqu'aux éblouissemens de l'abside, et nous comprenons quelle vision à la fois d'espoir et d'épouvante se levait aux yeux des malades, faisait frémir leurs nerfs et convulsait leur âme, quand s'allumaient tous les feux de la chapelle, quand l'amas scintillant des cierges, l'incandescence des métaux, l'éclair des pierres précieuses, le flamboiement des orfèvreries aiguës, la pourpre et l'azur translucides des vitraux encadraient de mystiques splendeurs le drame final de la chrétienté.

III

Le parcours des autres salles, c'est une promenade à travers les siècles. Chacun s'y est empreint en quelque chose : le xve siècle a laissé çà et là des peintures de primitifs et parfois un Christ farouche, pleurant des larmes de sang; la Renaissance se rappelle par ses bahuts et ses crédences, le xviie siècle par des meubles d'ornementation luxuriante et massive, le xviiie par ses tapisseries à sujets champêtres, ses bergerades, et par l'enroulement délicat de ses moulures. A mesure qu'on avance, ces styles divers prédominent alternativement ou se mêlent. En dehors d'un trait commun à chaque chambre de malades, — la présence d'un autel, qui lui permet de se transformer en oratoire, — la décoration des pièces est composite, et rien ne subsiste de la belle uniformité primitive. On cherche en vain les grands lits à courtines de lin et à couverture rouge, les six escabeaux pareils, « l'archebanc placé devant la cheminée et couvert d'un grand tapis rouge et de quatre carreaux aussi rouges, » enfin « la litière dorlotante, » qui garnissaient toutes les chambres de malades payans, l'hôtel étant à la fois maison de santé pour les riches et refuge des pauvres. Toutefois, dans chaque salle, à de rares exceptions près, un détail d'architecture ou de mobilier, une coutume attachée particulièrement à ce lieu, une tradition ou une légende fixée entre ces murs, nous reporte tout à coup dans un passé très haut.

Ainsi, dans le réfectoire des sœurs, une usance singulière se perpétue. A la Saint-Sylvestre, chaque sœur trouve sous son couvert trois francs, représentant ses honoraires de l'année. Par cette rétribution purement symbolique, Rolin a voulu signifier sans doute que, tout en confiant à des religieuses la garde de son hôtel, en les comblant d'égards et de privilèges, il n'entendait nullement se dessaisir en leur faveur, qu'il les prenait à son service, qu'il les tenait pour ses employées et entendait conséquemment gager leurs soins.

Ailleurs, on nous montre, au fond d'un âtre, quelques braises piquant de points rouges l'amas des cendres. S'il faut en croire une tradition, ce feu brûle là et s'est perpétué sans interruption depuis le jour de décembre 1451 où Rolin et Guigone firent solennellement l'inauguration de l'hôtel. En tout temps, des

mains pieuses se sont trouvées pour l'entretenir, pour l'activer ou l'assoupir suivant la saison, afin qu'il puisse au besoin réchauffer le corps des malades et attiédir leur boisson. Sur ce doux brasier, le souffle des doutes et des révoltes, le vent des révolutions, les meurtrières tempêtes, ont passé sans l'éteindre.

Il est difficile de reconnaître plusieurs pièces signalées dans l'état des lieux originaire, tant leur structure et leurs dispositions ont changé. La chambre de Sainte-Anne, celle de « Monseigneur Sainct Jehan-Baptiste, » celle de Sainte-Marthe, « l'Enfermerie des Povres malades qui sont en dangier de mort, » ont perdu leur nom et leur affectation. Le réfectoire des sœurs, leur ouvroir, leur bibliothèque ou *librairie*, l'antique *apothicairerie*, où régnèrent des dynasties de pharmaciens et de médecins attachés de père en fils à l'hospice, ont conservé leur destination première. Tout le monde s'accorde aussi à reconnaître que la cuisine n'a jamais changé de place; c'est l'une des curiosités de l'hôtel.

La salle est carrée, grande, voûtée, avec des ouvertures ogivales et des vitraux anciens. Une cheminée monumentale déploie sur l'un des côtés son large enfoncement, et sa tablette porte des étains d'un dessin étrange, aussi âgés que l'hôtel : des aiguières semblables à des alambics, des coquemards à anses en forme de bras, des pots ventrus, des récipiens obèses, simulant de grotesques rotondités humaines, avec de jolis détails d'ornementation : car l'ingéniosité de nos vieux artisans ne se complaisait pas seulement à façonner des caricatures de métal, à modeler des facéties ; autour des plus prosaïques détails de la vie domestique, elle mettait une caresse et un enveloppement d'art.

La crémaillère à trois branches, qui subsiste au fond de la cheminée, passe pour merveille en son genre : le petit automate qui est censé mouvoir le tourne broche, fait la joie du public. Haut de quelques pouces, il est vêtu à la façon d'un maître-queux d'autrefois. En justaucorps rouge et haut-de-chausses gris, en bonnet blanc, son ample chevelure floconnant sur ses épaules, il se penche sur la tige de fer qu'il tient des deux mains et dont il accompagne un instant le mouvement; puis, il se redresse et, avant de recommencer son effort, se tourne à droite et à gauche, avec une gravité comique, et promène sur son empire un regard satisfait. Bertrand, — c'est le nom du personnage, — est populaire dans la contrée et passe pour le génie familier du lieu, mais les amateurs de haute antiquité le dédaignent. Aussi bien, il ne date pas de la

fondation et sortit tout vif en 1698 des mains de maître Defresne, horloger fort réputé; il n'a que deux cents ans tout juste; c'est simplement un contemporain de Louis XIV.

On se rapproche encore plus des époques modernes en pénétrant dans la seconde cour. Les bâtimens qui l'entourent furent commencés au XVIIIe siècle et finis au XIXe. Tapissée de vignes grimpantes, fermée de trois côtés, la cour s'ouvre par le quatrième sur le jardin, opulent et fleuri, qui se prolonge, en verdoyans espaces, jusqu'aux remparts de la ville. En avant du jardin, un reposoir est dressé, avec des draperies rouges, beaucoup de guipures, de fleurs artificielles et de guirlandes en papier doré. A peu de distance, un trophée d'armes, une panoplie portant à son centre une cuirasse surmontée d'un casque, s'applique comme ornement de fête au-dessus d'une porte et rappelle que l'Hôtel-Dieu s'est fait honneur en tout temps de soigner les soldats de France : nos petits lignards et nos dragons y succèdent aux lansquenets du XVIe siècle, aux mousquetaires et aux gardes-françaises, aux volontaires de la Révolution et aux légionnaires du premier Empire.

Plus loin, il y a les dépendances, les magasins, le pressoir, les celliers aux vastes cuves que remplit périodiquement la vendange, car l'hôtel est fabricant de vins et le plus gros propriétaire vigneron de la contrée. Il possède à lui seul environ quatre cents ouvrées de vigne : les prix obtenus chaque automne par ses vins font règle pour les autres et déterminent la cote de l'année. Parmi les familles de paysans employées à mettre en valeur son domaine, certaines descendent authentiquement, m'a-t-on dit, de ses primitifs tenanciers. Depuis leur origine, ces dynasties rurales travaillent pour le compte de la bienfaisante demeure, participent à ses prospérités, à ses épreuves, et vivant dans son ombre, liées à elle par d'indestructibles attaches, semblent avoir acquis quelque chose de sa pérennité.

Il est un lieu où se résume l'histoire de l'hôtel : c'est la chambre du conseil, espèce de salle d'honneur, peuplée de souvenirs. Des lambris de chêne ciré, un mobilier pesant, des tapisseries à sujets bibliques, lui donnent une majesté sévère. Aux murs, quatre ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, figurent en effigie, mais un portrait de Louis XIV domine ces ombres de grands vassaux. Dans un coin, une porte basse en fer, à triple serrure, donne accès à la chambre des archives, sanctuaire difficilement accessible, où re-

posent les parchemins jaunis, les chartes effritées, les actes scellés aux armes de Bourgogne et de France, les bulles de papes et les déclarations royales, les lettres patentes, ordonnances, décrets, règlemens, qui constituent à l'hospice un trésor de droits. La salle des archives conserve aussi les statuts de la communauté, tels que Rolin les a dictés : là réside, fixée en caractères du xve siècle, mais complétée par des interprétations traditionnelles et d'immémoriales accoutumances, cette chose intangible et un peu mystérieuse, admirable et puissante de vétusté, qu'on appelle *la règle de Beaune*.

L'ordre lui doit une physionomie très spéciale, mélange d'humilité chrétienne et d'aristocratiques usages. Les sœurs sont commises à la garde des malades, auxquels elles ont à donner des soins assidus, délicats, infatigables, mais le gros ouvrage de la maison est confié à des filles de service. Les religieuses ne prononcent pas le vœu de pauvreté et conservent leur avoir, sous la condition de ne jamais thésauriser et d'employer leurs revenus en œuvres pies. Il leur faut aussi pourvoir elles-mêmes à leur entretien, à leur coûteux habillement : ainsi s'explique comment l'ordre se recrute principalement parmi les familles riches ou aisées ; d'ailleurs, lors même que les nouvelles venues sortent de souche plus modeste, dès les premiers temps de leur entrée, le costume de la maison et l'allure qu'on y prend les font patriciennes.

Possédant son livre d'or, où figurent, parmi ses servantes, des filles de haute noblesse et des saintes, l'Hôtel-Dieu tient aussi registre de ses visiteurs, registre point banal, puisque la signature de Louis XIV s'y montre en toutes lettres. Lorsqu'il s'arrêta ici en 1658, avec la reine mère, le cardinal Mazarin et une suite brillante, le jeune roi ne fit d'ailleurs qu'imiter l'exemple de Charles VIII, lequel avait couché dans la chambre de la Croix sur un lit « en lambroiserie, » qui fut longtemps conservé. Charles IX aussi était venu, en 1562, avec Catherine de Médicis. Au xviie siècle, il y eut un défilé de visiteurs illustres : des saints, des héros; François de Sales et Marie de Chantal, qui eurent l'hôtel en tendre dilection, le prince de Condé. En même temps que Louis XIV, la princesse Palatine, le chancelier Séguier, Le Tellier, Louvois, laissèrent leur signature; plus tard, en 1701, les ducs de Bourgogne et de Berri, et enfin, après plus d'un siècle écoulé, en 1814, le comte d'Artois. Et tous ces puissans payèrent

en aumônes, en largesses, l'hospitalité reçue; naguère, chaque passage de souverain était marqué en outre par de nouvelles exemptions d'impôts, par un accroissement de franchises, par des garanties et des grâces.

Ainsi muni, défendu, protégé, l'Hôtel-Dieu a traversé sans périr les vicissitudes et les calamités de cinq siècles. Au seuil de l'admirable réduit expiraient les revendications féodales, les âpretés du fisc, le tumulte des séditions et la furie des guerres. Tous les envahisseurs l'ont respecté, depuis Gallas et ses farouches Allemands, en 1636, jusqu'aux Prussiens de Werder, en 1870. Il eut pourtant à subir des assauts. En temps de peste, sa règle lui interdisait de recevoir les victimes de la contagion, par égard pour ses autres malades. Il arriva que la populace affolée brisa les portes de l'hôtel pour jeter les pestiférés dans les salles et que le fléau s'y installa par effraction. Plus tard, la Réforme prétendit au partage de plusieurs chambres avec le culte catholique; d'où discordes et conflits. Au reste, toutes les crises que traversa l'ancienne France, crises religieuses, politiques, financières, sans porter à l'hôtel d'irréparables coups, eurent sur lui leur retentissement. Au temps de Law, il reçut en paiement de ses débiteurs des billets émis par la fameuse banque, et le *Krach* de 1720, le premier en date, engloutit une partie de son avoir. Des libéralités judicieuses eurent promptement réparé ces pertes. En somme, d'un mouvement progressif, quoique interrompu parfois d'arrêts et de reculs, l'institution allait se fortifiant, arrondissant son domaine, augmentant ses revenus, essaimant au loin, envoyant des colonies de sœurs à Châlons, à Besançon, à Dôle, recueillant d'autre part la succession des établissemens situés dans son voisinage immédiat et doués d'une complexion moins robuste, héritant des léproseries, héritant des vieilles maladreries, attirant à soi et concentrant toute la vie charitable de la contrée.

Vint la Révolution, qui détruisit en partie ses trésors, confisqua ses biens, imposa le costume séculier aux religieuses et les appela citoyennes, mais n'osa interrompre leur service. Plusieurs furent emprisonnées; nulle ne périt. A Beaune, les excès révolutionnaires furent moins féroces qu'ailleurs et de plus courte durée. Faut-il attribuer cette douceur relative au naturel paisible des habitans, à leur humeur de bons vivans, à je ne sais quelle indolence qui semble se dégager de ce plantureux terroir : « Ici, nous dit-on, les bonnets rouges prirent vite un air de bonnets de coton. » Dès

1795, l'hospice recouvrait la gestion de ses biens. En 1810, Napoléon approuva les statuts de la communauté et rendit leur costume aux religieuses : il s'était pris de gré pour l'établissement qui soignait si bien ses soldats. Puis, comme Rolin avait tenu, malgré la présence des religieuses, à ce que l'administration fût et demeurât essentiellement laïque, on n'eut de nos jours qu'à changer certaines désignations, à supprimer quelques particularités, pour que le vieil organisme s'adaptât sans difficulté à nos lois modernes.

Aujourd'hui, les administrateurs s'assemblent périodiquement dans la chambre du conseil ; c'est le siège du pouvoir temporel. De temps à autre, on y reçoit solennellement l'évêque du diocèse, mais on rend hommage à son caractère sans reconnaître sa juridiction, car la communauté, par un privilège rare, relève directement et peut toujours se réclamer de Rome. Les sœurs se servent de la salle du conseil pour élire la *maîtresse*, pour célébrer les prises de voile, les professions. Là enfin se fait annuellement, par une après-midi de novembre, la vente à la criée des vins de l'Hôtel-Dieu : les administrateurs y président. C'est grand jour pour l'hôtel. De bonne heure, la foule des intéressés et des curieux envahit les cours : des pas pesans, de gros souliers ferrés, ébranlent les escaliers et les corridors. Des paysans cossus, des marchands au visage allumé de convoitises et haut en couleur, viennent s'entasser dans la chambre du conseil et se disputent chaudement les produits. Le feu des enchères n'est pas ici un vain mot : pour l'achat de chaque cru, la concurrence reste ouverte jusqu'à ce qu'une bougie allumée ait eu le temps de se consumer, tandis que sur des tables s'étalent les échantillons à déguster, l'alignement des bouteilles et la pourpre des vins. C'est la fête rouge et capiteuse, la consécration des labeurs et des profits terrestres, succédant à la fête blanche d'aujourd'hui, à la fête des âmes, qui se célèbre parmi les enchantemens de juin et dans la sérénité des longs jours.

IV

Après que l'accablante paix de midi nous eut condamnés à quelque repos, nous revînmes vers trois heures. Le temps était toujours très beau, très calme, l'azur intense, ouaté seulement çà et là de quelques bandes floconneuses, de fines gazes blanches, qui traînaient au ciel comme des écharpes lâches.

En passant devant l'entrée de la grand'chambre et de la chapelle, où l'assistance est nombreuse, nous percevons un bruit de chants et d'orgues : c'est l'office qui va s'achever en procession. Dans la cour, il y a du monde, mais point de foule; des toilettes printanières, des ombrelles rouges et mauves, des chapeaux fleuris, des complets clairs. Ces élégances de petite ville ne font pas trop mal au balcon de la galerie supérieure, dans l'encadrement des bois découpés. Il y a aussi quelques voyageurs, des artistes, des correspondans de journaux illustrés, heureusement point de « touristes. » Plusieurs appareils photographiques se préparent à braquer leur artillerie sur le cortège attendu. Tout cela n'est guère du temps. Seuls, quelques mendians en haillons, quelques vieillards à barbe moisie, semblent avoir hérité des loqueteux et béquillards du moyen âge leur aspect de délabrement et de vétusté.

Au bout de la cour, un jeune garçon d'une dizaine d'années est couché dans un lit formant boîte allongée. Sans doute, c'est un petit coxalgique, que les sœurs ont sorti pour lui faire respirer l'air et voir la fête. Il est là, le pauvret, prisonnier sous ses draps qui lui montent jusqu'aux épaules, toujours étendu, immobile, façonné et comme résigné à sa pose de paralytique : un peu de vie pourtant et d'espoir luit dans ses yeux, comme s'il attendait un miracle.

Par un escalier en spirale, nous montons au promenoir d'en haut et le parcourons dans sa longueur, à travers des frôlemens de jupes et des murmures de causeries. Arrivés près de la tourelle d'angle, on nous fait jeter un coup d'œil en arrière : à travers les ouvertures supérieures de la galerie, le regard prend d'enfilade la double ligne des louvres, et la succession des saillies, l'enchevêtrement des déchiquetures, les tons de mine de plomb tranchant sur l'azur, donnent l'illusion d'une étrange végétation aérienne, noire, compliquée, griffue, qui se prolongerait au plus loin des espaces bleus en un infini d'efflorescences métalliques.

— C'était plus beau naguère, nous disent les érudits de l'endroit, ceux qui vivent dans le passé local et le scrutent. — Naguère, des rehauts d'or, de vermillon, d'azur, étincelaient sur les profils et les frontons des louvres; la façade intérieure était enluminée comme une page de missel. Le clocher qui surmonte la porte d'entrée posait dans une gerbe de pinacles : autour de sa base, les écussons des premières familles de la province, protectrices de

l'hôtel, resplendissaient. Les tuiles des toits étaient coloriées, et des zébrures vertes, des losanges jaunes et rouges, avec des touches d'un blanc cru, faisaient aux sveltesses de l'architecture un fond d'éblouissante polychromie.

Rapidement évoquée, cette fantasmagorie de couleurs s'évanouit : un mouvement dans les groupes, un frémissement léger, succédant à la lassitude de l'attente, nous ramène à la réalité et annonce que la procession va sortir. Nous prenons place sur le balcon en face de l'endroit où elle doit se montrer, en face du porche d'entrée, flanqué de ses deux tours.

Les chants de la chapelle viennent à nous maintenant plus forts, plus distincts; ils s'élèvent en bouffées triomphantes, où percent des voix claires d'enfans, et l'orgue tempête. Soudain, comme signal, le carillon du clocher se met en branle; sous les coups du *trézeleur*, de l'artiste spécial en qui s'est perpétué l'art des vieux carillonneurs flamands, les cloches accordées à divers tons tintent l'une après l'autre : sur un rythme un peu boiteux, qui a ses saccades et ses trous, elles entament un air d'autrefois, aigrelet et vieillot.

Entre les deux tours jaunes, un suisse tout de rouge habillé paraît, grand et gros, armé d'une hallebarde à fer rouillé, à manche pointillé de clous étincelans. Marchant à petits pas, avec une gravité tempérée de bonhomie, avec un dandinement qui prétend à la majesté, il précède la procession, qui oblique aussitôt vers notre gauche. Des servans d'église, vêtus de noir, portent la croix, au bout d'une longue tige de métal, et la bannière de l'hôtel, rouge et bleue, où l'inévitable colombe plane entre la tour et les clefs. Ensuite, c'est un moutonnement de têtes frisées : des enfans de chœur en surplis frangé de dentelle et en soutane rouge, avec des couronnes de fleurs, avec des corbeilles d'où s'échappe en tourbillon léger un effeuillement de roses ; des frères de la doctrine chrétienne, en robe noire et rabat empesé ; et quand un arrêt de la marche interrompt le bruit des pas, des prières psalmodiées à haute voix montent jusqu'à nous. Mais déjà le clergé s'avance, la splendeur des dalmatiques, la chasuble de l'officiant, sous le dais au quadruple bandeau de satin blanc, orné des panaches traditionnels : et la pâle Hostie se détache en blanc parmi les fulgurations de l'ostensoir.

A la suite du bon Dieu et tout contre, un spectacle ravissant paraît : un béguinage de Lilliput, un lot de fillettes dont la plus

âgée n'a pas dix ans, costumées exactement à la façon des sœurs hospitalières de Beaune, d'après une vieille coutume de l'endroit. Elles sont charmantes, ces bambines, sous leur hennin presque aussi grand qu'elles et sous le voile qui encapuchonne leur petite physionomie sérieuse : il en est une si jeune que deux autres doivent lui donner la main et soutiennent son mignon corps rondelet, qui oscille de droite et de gauche, avec un balancement drôle.

Puis viennent des jeunes filles, vêtues de blanc : elles portent des cierges allumés, mais la clarté du jour décolore la flamme et lui laisse à peine une teinte vermeille. Après, des prêtres encore, des surplis à ailes : l'aumônier, le *Beau-Père*, directeur spirituel de la maison, se distingue en étole et camail, et la communauté le suit, progressant dans sa hiérarchie : les postulantes d'abord, en robe noire, coiffées d'un bonnet tuyauté qui se relève légèrement en pointe au sommet de la tête ; les novices, dont le costume est déjà celui de la maison, avec la robe noire pourtant ; les professes enfin, les religieuses hospitalières, marchant ou plutôt glissant sur deux files, toutes gantées de blanc, soutenant d'une main leur bréviaire ouvert et de l'autre la longue traîne de leur robe couleur de cire, l'air si noble et si haut sous leur grande coiffe qu'on dirait un cortège d'abbesses. Et c'est tout : ce qui vient et se pousse derrière, ce n'est plus qu'une confusion de pèlerines modestes et de toilettes défraîchies, l'empressement des dévotions provinciales, semblable en tous lieux et désespérément banal.

Il manque Rolin et sa compagne : on s'attend à les voir paraître, tels qu'ils ont été portraiturés maintes fois ; l'un et l'autre mis avec une magnificence discrète, lui chaperonné de noir, engoncé dans une courte robe de velours noir ouverte sur le devant, duvetée sur les bords de fourrures à reflets d'or ; elle, portant le hennin pareil à celui des religieuses, le corsage à manches bouffantes, et laissant s'étaler derrière elle l'ampleur de sa jupe noire : tous deux les mains jointes, les traits fortement marqués, l'air dévot et sévère, humbles devant Dieu et sentant leur importance au regard des hommes, faisant le bien avec autorité, avec une munificence entendue, en grands bourgeois qui paient au ciel la rançon de leur richesse. Leur présence ici n'étonnerait personne, en ce lieu où leur pensée vit, règne souverainement, ordonne, surveille et réglemente.

La courte et gracieuse procession prend la cour de biais, s'engage dans la salle Saint-Louis, située sous le pavillon Louis XIV; nous l'y rejoignons. C'est encore une pièce spacieuse et haute, qu'enrichit en son milieu une belle fontaine à vasque de marbre. Un demi-crépuscule règne dans la salle, ravivant la flamme des cierges, et sur les degrés de l'autel l'ostensoir s'élève entre les bras du prêtre comme un astre d'or, bénissant la foule, bénissant les malades agenouillés au pied de leur lit, tandis qu'un grand saint Antoine, se détachant en costume d'évêque byzantin sur une tapisserie à fond rouge, semble présider à la cérémonie. Puis, la procession ressort, traverse de nouveau une partie de la cour et s'enfonce dans le couloir du fond, pour se rendre au reposoir placé à l'entrée du jardin.

Nous la laissons aller et restons dans la grande cour. Les groupes se reforment, les entretiens reprennent : chacun demeure sous l'impression du spectacle qui vient de passer, répandant une douceur et une quiétude. On voudrait en ressaisir toutes les particularités, en mieux pénétrer les origines ; les anciens du pays font la leçon aux nouveaux venus : nous apprenons que, si la Fête-Dieu prend un éclat particulier à l'hôpital de Beaune, elle le doit à une religieuse du XVIe siècle; en 1539, sœur Catherine Brouhot affecta une rente annuelle à l'office du Saint-Sacrement, afin qu'il fût beau, bien réglé, soigné dans tous ses détails ; mais que serait cette cérémonie sans le cadre où elle évolue !

Autour de nous, l'aspect des choses se transforme, sous les variations de la lumière. Le soleil, qui s'abaisse sur l'horizon et va bientôt quitter la cour, n'éclaire plus que les tapisseries faisant face au couchant; mais il les imprègne d'une lueur plus chaude, d'un éclat plus intense, succédant à l'or tendre du matin. La vue de ces beaux atours changeant d'apparence avec l'heure, diversifiant sans cesse leurs magnificences, fait mieux comprendre à quel point les décorateurs d'autrefois eurent le sentiment et la maîtrise de leur art, eux qui ne tenaient pas les tapisseries perpétuellement reléguées dans les églises et les appartemens, qui aimaient à les exposer en plein air et en faisaient le luxe extérieur des jours de fête. Hardiment, ils les appliquaient alors au fronton des cathédrales, sous le péristyle des palais, sur les façades des demeures; ils faisaient se mouler sur les courbes et les saillies de l'architecture ces grands tableaux souples, aux nuances délicieusement fondues; ils les livraient au soleil, qui ravivait leurs tons et se

jouait à l'aise dans leurs moelleuses profondeurs. A se figurer ces spectacles d'après celui que nous avons sous les yeux, on se sent plus d'horreur pour les pauvretés de notre faste public, pour les banales tentures ponceau, aux teintes plates et opaques, que le goût moderne rend inséparables de nos fêtes officielles. Qu'elles étaient mieux inspirées, ces générations réputées barbares, lorsqu'elles déployaient sur le passage des grands de la terre ou des pompes religieuses une harmonie de couleurs, un monde de formes et d'êtres imaginaires, et donnaient aux vivans cortèges, aux entrées, aux processions, aux triomphes, cet accompagnement de chatoyantes visions !

Discrètement et sans bruit, la procession est revenue : elle se glisse sous la galerie basse, et tout près de nous, presque à nous frôler, repassent le dais cahoté au-dessus des groupes, les petites filles embéguinées, les dames blanches et les flammes pâles. Les voici dans la salle Saint-Hugues, sise à l'opposé de la salle Saint-Louis et à l'autre extrémité de la cour. Nous sommes là en plein siècle de Louis XIV : de grandes peintures, exécutées par un médiocre contemporain de Lebrun, tapissent entièrement les murs de leurs fonds fauves, de leurs sujets embrumés : sur l'autel, des cadres feuillus enferment des médaillons sans caractère ; la grande dévotion du XVIIe siècle n'a point su créer ici un art à son image. Après cette halte, la procession continue ses tours et ses détours, car il faut que Dieu visite chaque chambre de malades et porte partout le réconfort de sa présence. Elle reparaît parfois dans la cour. Sur son passage, les femmes s'agenouillent et se signent, les petits enfans font leur prière : la conversation des hommes s'interrompt à peine, car toute contrainte, toute solennité même est bannie de cette fête, qui garde jusqu'à la fin un caractère d'intimité presque familiale. Il apparaît bien que Dieu est ici chez lui, qu'il se fait hospitalier, accessible à tous, qu'il met chacun à l'aise et ne trouve pas d'inconvénient à tolérer certaines libertés, se sentant sûr de son empire et seigneur incontesté des âmes.

Avant même qu'il se soit retiré en son sanctuaire, il n'interdit pas aux esprits de se détendre et permet qu'on s'amuse. Dès que la procession s'éloigne un peu, le carillon s'égaye en sonorités profanes, en refrains séculiers ; il est vrai que ce sont des airs de l'autre siècle. Parmi des modulations diverses, nous reconnaissons l'air : *J'ai du bon tabac*. Puis, sans façon, le clavier d'airain joue *le bon Roi Dagobert* à la barbe de saint Éloi,

toujours occupé, sur son tapis fleuri, à perpétuer son miracle. Ayant épuisé enfin ses virtuosités, le carillon s'arrête court, sur une note haute, dont la vibration se prolonge un instant dans l'air immobile et meurt.

Définitivement, la procession est rentrée : elle s'est évanouie au lieu où nous l'avons vue sortir, sous le porche d'entrée. Dans la chapelle, une dernière explosion de chants et un fracas d'orgue signalent l'achèvement de l'office. L'assistance s'écoule assez rapidement. Les sœurs reparaissent dans la cour, dispersées maintenant; leur traîne relevée ballottant derrière elles en un ramas d'étoffes, le rosaire et le trousseau de clefs tintant à leur ceinture, elles s'en retournent chacune à la besogne journalière. Dans les salles, les malades se sont recouchés, avec cette lassitude un peu déçue qui succède aux joies longtemps attendues et trop vite passées; plus d'un, sans doute, est ressaisi par le rêve haletant et vague, sans cesse interrompu et recommencé, qui hante les heures de fièvre. Près d'eux, les sœurs reprennent leur rôle de consolatrices, avec ces mots de prière et d'espoir qui n'ont pas varié ici depuis quatre siècles et demi, avec ces paroles berceuses, qui charment et dorlotent la souffrance.

Dans la cour qui se dépeuple de ses tapisseries, nous restons à regarder encore une fois les magnificences et les grâces de l'architecture, à interroger ce curieux monument, cet asile de malades qui est en même temps un gentil manoir. Que nous diront à la fin ces campaniles légers, ces tourelles élancées, ces pierres et ces ferrures aux tons éteints, ces choses antiques, usées, pâlies, qui semblent nous parler de très loin, en un murmure discret et pourtant perceptible? Vont-elles nous dire au juste ce que furent les hommes créateurs de cette œuvre, depuis ses puissans fondateurs jusqu'aux humbles manœuvres qui l'embellirent en ses détails; saurons-nous en quoi ils ont senti, pensé, souffert comme nous ou autrement que nous; en quoi leur âme différait ou se rapprochait de la nôtre?

Ce qui se révèle en eux d'abord, c'est une recherche continue et une patiente réalisation d'art; c'est leur passion pour l'ornement et le décor, leur amour pour l'objet soigneusement et finement ouvré, de matière choisie et de probe travail. C'est aussi leur foi, seul frein qu'eussent alors la violence et la cupidité des âmes : en ces temps durs, souvent atroces, noirs de crimes et de misères, elle insinuait de tièdes rayons d'amour, suscitait des

œuvres douces et des miracles de compassion. Cette foi qui se transformait en charité, on en retrouve partout ici la trace. Ils crurent vraiment, ceux dont les élans, dont les aspirations se traduisent autour de nous en figurations mystiques, en symboles, en oraisons de pierre, s'élevant à la fois inquiètes et confiantes vers un ciel accessible. Nulle révolte de la raison n'altérait leur simple et positive conception de l'au-delà; leur esprit se mouvait dans les limites d'un horizon moins vaste que celui de notre siècle, mais moins vague, net et coloré, peuplé de certitudes tour à tour effrayantes ou secourables. Parmi les épouvantemens que faisait naître en eux l'obsession de l'autre vie, un espoir indomptable les soutenait, l'espoir en un Dieu attentif à nos moindres actes, rémunérateur, miséricordieux, qui tiendrait toutes ses promesses, et ils goûtèrent l'ineffable jouissance d'un idéal précis. Leur dévotion n'en avait pas moins ses subtilités et faisait ses calculs; ils entraient en compte avec le ciel, payaient aux pauvres ce qu'ils devaient à Dieu, essayaient même de le constituer leur débiteur et supputaient ce qu'il faudrait donner pour s'assurer sur lui des créances payables dans l'éternité. Ainsi peu à peu nous remontons dans leur pensée, nous en suivons les détours, nous en atteignons les complexités, jusqu'à ce qu'enfin, au delà de ce que nous pouvons saisir et pénétrer d'eux, se rencontre l'infranchissable limite, l'obstacle qui ne nous permet jamais de comprendre tout l'esprit d'un siècle évanoui, de revivre sa vie, de nous assimiler pleinement ses idées, et qui mure dans leurs intimes profondeurs les âmes d'autrefois.

Tandis que ces réflexions nous absorbent, au-dessus de nos têtes, un roucoulement se fait entendre. Les pigeons du colombier, effarés de la fête, fuyant les cours envahies, s'étaient réfugiés au plus profond de leur asile. Maintenant, ils s'enhardissent à reparaître; au bord de toutes les ouvertures, leurs petites têtes mobiles se montrent, semblent s'interroger, se consulter entre elles, et tenir un conseil d'oiseaux. Soudain, un glissement d'ailes passe devant nos yeux et traverse diagonalement l'espace : il s'abat sur les dalles de la cour, et trois ou quatre pigeons, de leurs petits pas pressés et muets, égayent sans la troubler la solitude de ce lieu unique, retombé à sa paix charmante.

ALBERT VANDAL.

POÉSIE

ADIEU PARIS

Adieu, Paris, ville de fer,
Ville de vent, ville de rêve,
Cher Paris où l'amour se lève,
Doux Paris où j'ai tant souffert !

Et le train file, file, file,
Comme un éclair en pleine nuit...
Mon cœur fait encor plus de bruit,
Mon cœur qui n'est jamais tranquille.

Voici, sous la lune de Mai,
La plaine qu'on dit pittoresque,
La verte combe où j'ai ri presque,
La colline où j'ai presque aimé.

L'histoire est-elle vraie ou fausse?
Suis-je un bon, un mauvais témoin?
Qu'importe? — Voici déjà loin
Les mornes plaines de la Beauce.

Puis rien. — Du noir, du noir partout,
Noir dans le ciel et sur la terre.
Noir surtout au cœur solitaire,
Gonflé de rage et de dégoût.

Et le train file et le train vole
Avec ses gros yeux qui font peur,
Le train file à toute vapeur
Comme une bête à moitié folle.

Un vent mauvais semble frémir
Dans les verdures qu'on effleure;
J'entends comme une âme qui pleure...
Mon Dieu! si je pouvais dormir!

Toujours, toujours, toujours la bête
Aux crocs baveux, aux flancs repus!
Toujours ces mots interrompus
Qui s'entrechoquent dans ma tête!

Les lourds pays indifférens
Montrent un coin de leur visage;
La tristesse du paysage
Répond à mes rêves errans.

— Mais qu'est-ce? — On dirait de la joie.
Tout n'était donc pas mort encor.
Un trait rose, une barre d'or,
Et l'infini rit et flamboie.

Ce bleu tendre, ce bleu divin!
Qu'ai-je vu? C'est la mer immense
Où tout finit et recommence,
Que nul jamais n'invoque en vain.

O consolatrice du monde!
Puissante mer, ô grande mer!
Si j'ai quelque chose d'amer,
Qu'il se noie en ton eau profonde!

Dame de songe et de langueur,
Ensorceleuse de la brume,
Ce n'est que dans ton amertume
Que je pourrai laver mon cœur!

LA VAGUE

Est-ce la nuit? Non, c'est le jour, un jour livide,
Un jour qui désespère, empli d'un morne effroi.
Tout est noir. Au lointain s'enfle la mer avide,
Et comme un mur d'horreur, apparu dans le vide,
La vague gigantesque a surgi devant moi.

Elle agite, en hurlant, ses longs cheveux d'écume,
Indomptable cavale au poil toujours fumant;
Au-dessus de l'eau noire elle oscille un moment;
Puis, dans le vent terrible et la pluie et la brume,
Sur les sombres récifs s'écrase lourdement.

Une autre la remplace, elle crie, elle approche;
Fille du même père, elle aura même sort.
Un oiseau se lamente au sommet d'une roche;
D'un village voisin arrive un son de cloche;
Et c'est à la fois triste et doux comme la mort.

Mais un souffle a frémi sur l'Océan sublime,
Un prompt rais de soleil l'illumine en passant,
Le visage de l'eau devient presque innocent,
Et je crois voir monter du profond de l'abîme
Ta face radieuse et calme, ô tout-puissant!

LA NUIT

I

C'est la nuit vierge encor, la nuit immaculée,
Fraîche comme l'odeur d'une rose envolée,
Douce comme un amour qui ne parle qu'en rêve.
C'est la nuit d'avant l'heure où la lune se lève,
La nuit charmante avec ses yeux mélancoliques,
La nuit du temps féerique et des songes bibliques.

Rien ne remue aux bois. Sous l'épaisse fougère,
C'est à peine s'il passe une haleine légère
Et, comme des voix d'or, infiniment lointaines,
On entend soupirer les magiques fontaines

II

La lune aux tendres yeux qui s'en va sur la mer,
La lune, radieuse et toute blonde, a l'air
D'une princesse d'or, fraîchement épousée,
Dont la robe de fleurs trempe dans la rosée.
La lune aux yeux d'amour, au sourire indulgent,
S'en va, s'en va, s'en va sur les vagues d'argent,
Et tout le gris pays s'éveille et s'illumine,
N'est-ce pas la Bretagne avec sa blanche hermine?
N'est-ce pas, dites-moi, le pays merveilleux
Qui nous a pris le cœur et nous clora les yeux?
En sa tendre pâleur, oh! qu'elle soit bénie,
La lune qui s'en va sur la mer infinie!

III

C'est la nuit au cœur sans remords, la nuit divine,
La nuit délicieuse et claire, qu'on devine
Marchant à pas légers sur les champs endormis,
La nuit qui nous regarde avec des yeux amis,
La nuit qui réconforte et rafraîchit la terre.
Elle vient d'entr'ouvrir un coin de son parterre,
Et des roses d'azur et des lys de clarté
Éclosent à la fois sur le monde enchanté.
Oh! la miraculeuse et douce somnolence!
Et voici qu'au milieu du magique silence,
Sous les arbres, tout blancs déjà, du bois sacré,
Dit son tourment le rossignol énamouré.

IV

Rossignol qui te plains, ô rossignol d'amour!
Pourquoi, sombre boudeur, méprises-tu le jour?

Qu'est-ce donc que la nuit dit à ton cœur malade?
— Elle me dit : « Pauvret, je suis ta camarade.
Mêmes choses, vois-tu, nous emplissent d'émoi,
Je suis délicieuse et tendre comme toi.
N'es-tu pas l'âme triste en quête du mystère,
Quelque chose qui pèse à peine sur la terre,
Un rêve, une ombre, un rien, et qui chante pourtant?
Nous nous sommes aimés, c'est vrai, rien qu'en chantant.
Nous avons tous les deux la même âme charmante,
Vague et sans but est le souci qui nous tourmente,
Mon chagrin, sois-en sûr, est un chagrin ailé,
Il aime à s'envoler vers le ciel étoilé. »

V

C'est la nuit merveilleuse aux mille enchantemens,
La nuit qui met un charme aux lèvres des amans,
La nuit qui doucement se fleurit d'allégresse,
La nuit de Mai, la nuit d'éternelle tendresse :
On ne sait quoi s'éveille au milieu des roseaux;
Sous les chênes trapus où dorment les oiseaux;
Une plainte idéale erre de branche en branche;
Une apparition surgit, oh! toute blanche,
Avec, autour du front, des feuilles et des fleurs.
Et c'est l'amour en joie et c'est l'amour en pleurs.
O belle! vois ma peine et combien elle est grande,
Pourquoi me refuser ton cœur? Je le demande.

VI

C'est la nuit folle avec un loup sur la figure,
La nuit d'heureux présage et de joyeux augure,
La nuit où, sans témoins, on pourra s'embrasser,
La nuit qui ne demande après tout qu'à danser.
— Veux-tu mon cœur? Voici le mien. — Et tout s'embrase.
Le trouble qui s'éveille est pareil à l'extase,
Le rire qui s'égrène est voisin du sanglot,
Et les barques d'amour glissent au fil de l'eau.

De craintives lueurs scintillent sous les saules,
C'est la nuit aux cheveux flottant sur les épaules,
C'est la nuit qui se pâme en écoutant le cor,
C'est la nuit chaude et claire et folle, tout en or!

VII

C'est la nuit sans pudeur qui boit trop et qui chante,
La nuit voluptueuse et d'ailleurs pas méchante,
Toujours la jambe en l'air et la folie aux yeux,
La nuit jeune et dansante et qui fait peur aux vieux.
Elle allume un flambeau sur la nappe rougie,
Et crie, en se tenant à peine : « A moi l'orgie! »
Aussitôt tout chancelle et tout semble crouler,
L'oiseau blanc du mystère est prêt à s'envoler,
Mais de ses yeux hagards la folle me regarde,
Et, tout épouvanté, je lui dis : « Ah! prends garde.
Toi, toi, la nuit! tu mens; honte à qui te poursuit.
Bleu comme l'azur même est le cœur de la nuit. »

VIII

C'est la nuit horrifique, et la nuit maléfique
Où l'enfer s'est ouvert, où le diable trafique,
La nuit qui dans les fleurs nous verse le poison,
La nuit qui nous endort à jamais la raison.
C'est la nuit qui rit faux, c'est la nuit qui nous leurre,
C'est la nuit où l'on chante en attendant qu'on pleure,
C'est la nuit des remords et la nuit des sanglots,
Celle où Mary-Morgane apparaît sur les flots,
Celle où le désespoir est au fond de la joie,
La goule qui vous prend, la goule qui vous noie.
Arrière l'innocence et la pâle vertu!
Sur la plaine maudite un vent s'est abattu
Qui vous fait, malgré vous, frissonner jusqu'aux moelles,
Et dans l'azur honteux pâlissent les étoiles,
Au château de la mort quel hôte est attendu?
Qui de nous va tomber dans le piège tendu?

La fille se prélasse et le voleur se cache,
L'assassin sur la pierre aiguise encor sa hache,
Et pourtant tout là-haut une flamme qui luit!
Oh! qui dira jamais les crimes de la nuit?

IX

Et c'est la nuit sincère et la nuit véritable,
La nuit où l'enfant Dieu naquit dans une étable,
La nuit qui de très haut voit les hontes d'en bas,
La nuit qui juge en paix, la nuit qui ne ment pas.
Sous son regard tranquille ont passé tant de choses,
Tant de rosiers sur l'onde ont effeuillé leurs roses,
Tant de chênes, hélas! se sont découronnés,
Tant d'amours éternels et de longtemps fanés!
Le poète qui rêve et l'amant qui soupire,
Le bon et le mauvais, le meilleur et le pire
N'éveillent en ses yeux ni pitié ni dégoût :
De son manteau mystique elle recouvre tout.

GABRIEL VICAIRE.

L'EXISTENCE D'UNE IMPÉRATRICE

JOSÉPHINE AUX TUILERIES

PREMIÈRE PARTIE

Du 28 floréal an XII (18 mai 1804), jour où, à Saint-Cloud, le Sénat vient saluer Joséphine du titre d'Impératrice, au 16 décembre 1809, jour où, aux Tuileries, son mariage avec Napoléon est dissous, cinq ans et sept mois : c'est le temps qu'elle a été associée à l'Empire. Il faut fixer son esprit à ces dates, se les tracer en mémoire; car, en ce temps si bref en durée, les événemens se pressent et s'accumulent de telle façon qu'au lieu d'un lustre, l'on serait tenté de croire qu'ils en occupent trois ou quatre. Tant de faits, tant de choses, tant d'êtres entrant vifs ou morts dans l'histoire; tant de cérémonies, et de fêtes, et de voyages; quatre traités de paix changeant en entier la face de l'Europe, l'Autriche deux fois conquise, la Prusse anéantie, la Russie réduite, l'Espagne envahie, l'Italie constituée, l'Allemagne confédérée, la Pologne renaissante; le siècle se levant dans une lumière d'apothéose qui l'éclairera tout entier, secoué et comme enivré par ce vent de gloire qui, aux premiers jours, a traversé l'immense et frissonnant trophée des drapeaux conquis; des noms de batailles, aux syllabes étranges et mystérieuses, comme dictées par le destin pour se graver dans le souvenir des peuples : Austerlitz, Iéna, Eylau, Somo-Sierra, Essling, Wagram, tout cela tient en cinq années, et ces cinq ans, dont la splendeur éblouit, jettent dans l'ombre tout ce qui les suit et, tirant à eux tout le regard, semblent le siècle même — et combien d'autres siècles!

A ces cinq ans qui ont fait tout son règne d'impératrice, où seulement elle a joué son rôle, paru devant le peuple et tenu sa cour, le souvenir de Joséphine est si fortement attaché qu'elle aussi semble hors des temps et profite de cette pérennité. Les marques de son passage à Paris sont si profondément empreintes, si nombreuses et si vivantes qu'il ne vient point à la pensée qu'au moins ces cinq années, elle ait pu les passer ailleurs que dans la Ville, coupant à peine ce long séjour de villégiatures à Saint-Cloud et à la Malmaison.

Or, dans ces cinq ans, c'est à peine si elle a résidé douze mois à Paris ; elle a vécu treize mois à Saint-Cloud ; elle a employé plus de deux années à des voyages en France et hors de France ; elle est restée huit mois à la Malmaison, trois mois et demi à Fontainebleau, un mois à Rambouillet ; même, aucun de ces séjours, elle ne l'a fait de suite, d'affilée, avec une stabilité d'établissement : ces douze mois de Paris, c'est par des acomptes de deux, de trois mois au plus qu'elle les a pris : trois mois en l'hiver 1804-1805, deux mois en 1806, deux en 1807, trois en 1808, trois en deux fois en 1809 ; à Saint-Cloud, pour les treize mois qu'elle y est demeurée, il a fallu sept voyages ; à Rambouillet, cinq pour un mois. Durant ces cinq ans, elle a fait trois saisons d'eaux : deux à Plombières, une à Aix-la-Chapelle ; elle a parcouru deux fois les bords du Rhin, vécu près de six mois à Strasbourg et de quatre à Mayence ; elle a visité l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le nord, tout le midi et le centre de la France ; ses haltes à Paris et à Saint-Cloud, elle les a coupées chaque mois, par des déplacemens de deux, de cinq, de huit jours à la Malmaison. C'est une vie qui va, vient, s'agite en une course vertigineuse, comme jetée au tourbillon, possédée et roulée par lui. On halette à la suivre, à dénombrer ses couchées, à tracer un itinéraire. A chaque instant, le décor change à vue sur le coup de baguette du terrible magicien ; on remonte en voiture et l'on court à sa suite sous les claquemens de fouet, dans la poussière des grandes routes, dans le tumulte des roues sur le pavé sonore.

L'esprit s'épuiserait à noter inutilement des lieux, à trouver des formules pour décrire ces cadres où l'Impératrice apparaît. Aussi bien, cela est-il nécessaire ? Où qu'elle la porte, sa vie ne reste-t-elle point à peu près pareille et où qu'elle se montre, le cadre n'est-il point presque semblable ? Avec des noms divers

et des vues différentes, plus petits ou plus grands, plus laids ou plus beaux, les palais qu'elle traverse n'ont-ils pas presque tous la même distribution, des dispositions commandées, des ameublemens analogues et, là, l'existence ne s'écoule-t-elle pas selon des rites dont on ne peut s'écarter, qui correspondent aux lieux mêmes et qui en sont inséparables?

Des sièges lourds et dorés, en nombre réglé, rangés contre les parois; ici et là des consoles épaisses sur lesquelles sont posés quelques vases aux formes lourdes; aux murs, encastrés dans une sculpture dorée, de grands panneaux noirâtres où l'on distingue les chairs seules de hautes figures d'allégorie; rien de personnel, rien de ce qui fait le charme et l'intimité d'une demeure, rien de ce qui y attache, y retient et y ramène, montre les habitudes prises par le corps, marque l'accoutumance de l'esprit et les aspirations de l'âme, auberges somptueuses et froides, où, en changeant seulement une initiale ou un emblème, passent indifféremment tous les hôtes souverains, quelle que soit leur race ou leur origine, quels que soient leurs goûts, quels que puissent être leurs désirs.

C'est qu'en effet, ce n'est point pour la vie qu'elles ont été construites et disposées, mais pour la représentation; et celle-ci, sous tous les régimes, reste pareille, réglée qu'elle est en réalité par un immuable code d'étiquette, identique, quoi que l'on fasse, ou presque, en toutes les cours de l'Occident civilisé.

Napoléon, sans doute, « en séparant le *service d'honneur* du *service des besoins*, en mettant de côté tout ce qui était réel et malpropre pour y substituer ce qui n'était que nominal et de pure décoration, » s'est affranchi, — et par suite a affranchi sa femme, — d'une portion de l'esclavage auquel étaient soumis le roi et la reine de France; il a fait deux parts de son existence : l'une, extérieure, qui a pour théâtre l'*Appartement d'honneur;* l'autre, réservée et intime, qui s'écoule dans l'*Appartement intérieur;* mais, pour l'Impératrice, cette division est plus apparente que réelle; l'une des deux vies empiète constamment sur l'autre; l'étiquette pénètre dans l'Appartement intérieur; elle y est différente, mais n'en est pas moins tyrannique. Ici comme là, pour la disposition et l'appropriation des lieux, les architectes ont été les maîtres; c'est la même décoration, c'est la même froideur, la même absence d'intimité, la même suppression de la personnalité. Dans l'auberge royale, l'Appartement intérieur, ce sont les

chambres où l'on se tient à certaines heures et où l'on dort, comme les autres, les chambres où l'on reçoit; mais, des unes aux autres, il n'y a que la différence de quelques meubles, et la banalité s'y accroît de la richesse des objets, de leur air de parade, du peu d'utilité dont ils semblent pour la vie, au point qu'on dirait un décor praticable seulement pour des êtres d'imagination et de rêve.

Où qu'elle se transporte, l'Impératrice trouve donc, — ou tant bien que mal on lui aménage, — un Appartement d'honneur et un Appartement intérieur. L'Appartement d'honneur se compose essentiellement : d'une antichambre, d'un premier salon, d'un second salon et du salon de l'Impératrice. Et, aux mêmes places, devant des meubles pareils, dans une hiérarchie invariable, les mêmes comparses, dans les mêmes costumes, remplissent les mêmes rôles, avec la même indifférence et la même régularité.

A la porte de l'antichambre à banquettes de velours d'Utrecht et plus tard de tapis de la Savonnerie, se tient, hallebarde en main, le portier d'appartement : en grande livrée, il porte sur son habit de drap vert à collet et à paremens de velours ponceau, décoré de brandebourgs, de galons et d'épaulettes d'or, un large baudrier tout brodé d'or, où pend une épée à dragonne d'or; il est coiffé d'un chapeau bordé et gansé d'or, où est piqué un plumet blanc; il est culotté de raz de castor l'hiver, de nankin ou de basin l'été. Beau costume qui ne coûte pas moins de 1 646 fr. 23 centimes; aux jours ordinaires, avec galon plus étroit, ne couvrant pas les tailles, brandebourgs plus simples, chapeau presque uni, l'on est quitte de la petite livrée avec 498 fr. 50. Bel homme, gardant envers tous les mortels qui défilent devant lui sa sereine hauteur et sa dédaigneuse attitude, le portier d'appartement s'émeut seulement et frappe de la hallebarde au passage de Leurs Majestés, des princes et princesses, et des grands dignitaires. Les gens de livrée se dressent alors pour former la haie, et, si c'est l'Impératrice ou une princesse impériale, ils roulent un tapis au-devant de ses pas.

Très nombreuse, cette livrée comporte des échelons successifs que marquent les costumes. Au sommet, quatre valets de chambre partageant le service avec quatre huissiers d'appartement, ayant charge de garder les portes intérieures, d'allumer les bougies, de faire les feux et de ranger les sièges; ils pénètrent, seuls de la livrée, dans l'Appartement d'honneur qu'ils ont le matin

nettoyé et disposé sous les ordres du chambellan de jour. Ces valets de chambre qui, au temps du Consulat et tout au début de l'Empire, étaient habillés tout de noir, ont à présent, comme les huissiers, l'habit français en drap vert à galon brodé, la veste rouge et la culotte noire; ils portent l'épée. Les premiers en grade se distinguent par des broderies au collet et aux paremens.

Puis, deux coureurs français, auxquels, à partir de 1808, viennent se joindre deux coureurs basques : ils portent les lettres, font certaines commissions, aident, ainsi que les valets de chambre d'appartement, au service de la table. On les prendrait en petite livrée pour des personnages sans importance et de simples valets de pied, mais il faut les voir en grand costume, avec l'habit vert galonné sur toutes les coutures, à col et à paremens de velours, la taille serrée par une large ceinture de taffetas ponceau à franges d'or; leurs hauts bas de soie blancs sont retenus par de doubles jarretières d'or à franges; ils sont coiffés d'une toque à garniture et à plaque dorée que surmonte un panache blanc; en main, ils tiennent une haute canne à garniture et à glands d'or : ce sont les heiduques d'autrefois, tels ceux qui, en clair costume de soie, couraient au-devant des carrosses du roi et remettaient galamment les billets des galans seigneurs aux dames du siècle passé.

Enfin, il y a les valets de pied, en nombre croissant chaque année. Douze seulement en 1804, vingt-deux en 1806, vingt-six plus tard; ils ont l'habit vert plus ou moins galonné, la veste écarlate, la culotte de ras de castor; leur service est tout extérieur et d'antichambre; ils n'entrent jamais, sous aucun prétexte, dans les salons, suivent seulement la voiture de l'Impératrice et les voitures de la Cour, et le reste du temps garnissent le vestibule.

Celui-ci passé, l'on entre dans le premier salon, meublé de plians de bois doré, couverts en tapisserie de Beauvais : c'est le salon où entrent de droit les officiers des maisons d'honneur de Leurs Majestés qui ne sont point de service, les officiers des princes et des princesses, les personnes appelées ou admises à l'audience de l'Impératrice qui ne sont point de qualité à franchir la porte du second salon. Tout le jour, de huit heures du matin à onze heures du soir, s'y tiennent les deux pages de service, des enfans, car on choisit pour l'Impératrice les plus petits et les plus mignons de l'école. Ils sont gentils en petit uniforme, avec l'habit vert, galonné sur la poitrine de neuf galons de vénerie, boutonné

sur un gilet blanc qui tranche sur la culotte verte guêtrée de noir ; mais combien plus beaux aux grands jours, avec l'habit vert galonné sur toutes les tailles, la veste et la culotte écarlates galonnées d'or, le chapeau à trois cornes bordé d'or et piqué d'un plumet blanc ; surtout l'insigne essentiel de leur fonction, le nœud d'épaule de pékin vert, brodé d'un aigle d'or à chaque extrémité, semé d'abeilles d'or, bordé d'un franjon d'or et garni au bas d'une frange d'or.

De service à l'intérieur, aucun, si ce n'est au dîner, pour présenter les assiettes à l'Impératrice et lui verser à boire. Ils sont là pour les commissions d'étiquette et les messages de cérémonie. Alors, ils enfourchent le cheval qu'on leur tient toujours prêt, et précédés d'un palefrenier à livrée, ils galopent « train de page. » A leur arrivée, qu'annonce la batterie de coups de fouet du palefrenier, les portes s'ouvrent à deux battans, la livrée se range en haie, ils sont introduits dans un salon, et, même si la personne à laquelle ils ont affaire est malade et au lit, elle ne peut se dispenser de les recevoir. De tels messages se paient et les pages en ont parfois de belles bagues ou de jolies épingles ; de plus, des honneurs, car, à la sortie, on les conduit jusqu'à la porte extérieure de l'antichambre.

Mais de telles missions sont rares pour les pages de l'Impératrice ; rarement aussi, ils ont occasion d'accompagner leur maîtresse à sa sortie du Palais pour la montée ou la descente de voiture, le plus nouveau marchant devant, le plus ancien portant la queue de la robe ; alors, si le piquet accompagne, les deux pages montent derrière le cocher ; si le piquet n'accompagne pas, ils attendent, la nuit venue, dans le vestibule, pour recevoir l'Impératrice, flambeaux de cire blanche en main, et la précéder ainsi jusque dans le salon de service.

Mais on ne sort point, il n'y a point de message à porter, le temps coule lentement pour les enfans de Cour : ils vont prendre leurs repas avec les pages de service près de l'Empereur et, la soirée finie, vont se coucher à l'hôtel Marigny qui est rue Saint-Thomas-du-Louvre, en potence sur les écuries impériales. Leur habituelle résidence est d'ailleurs à Saint-Cloud, puis à Versailles : c'est là qu'ils font leurs exercices et attendent leur brevet de sous-lieutenant de cavalerie.

Ce premier salon n'est que pour les gens de médiocre impor-

tance, les autres ne font que traverser pour entrer dans le *Salon de service* dont la porte est gardée par un huissier. Là, l'ameublement est de tapisserie de Beauvais : chaises pour les princesses, tabourets en X pour les dames de qualité. Pour faire les honneurs et recevoir les gens, le chambellan de jour, en habit de soie ou de velours, rouge, brodé d'argent, en culotte et veste blanche, portant sur la basque de l'habit l'insigne de ses fonctions : une clef en vermeil montée sur un nœud de rubans bleus à lisérés et glands d'argent : cette clef, sans panneton, a l'aigle couronné dans l'anneau et, sur le collet, un écusson avec la lettre J. L'écuyer de service, en habit bleu de ciel brodé d'argent, entre seul *en bottes* dans le salon où ont droit de pénétrer les officiers de la Maison de l'Impératrice; la dame d'honneur qui y a le commandement suprême, la dame d'atour, les dames du Palais, le chevalier d'honneur, le premier écuyer et les chambellans; puis les officiers et aides de camp de service près de l'Empereur; puis les princes et princesses de la famille Impériale, les grands officiers de la couronne et les dames épouses des grands officiers de l'Empire. La distinction est curieuse : ainsi, Madame de Talleyrand, si elle venait aux Tuileries, ne pourrait entrer dans le Salon de service comme femme du Grand chambellan et elle y entrerait comme femme du ministre des Relations extérieures. On ne raisonne point : c'est l'étiquette.

Une porte double encore et un huissier, c'est le salon de l'Impératrice dont le meuble est en tapisserie des Gobelins : fauteuil pour elle, fauteuil pour l'Empereur, et, par grâce spéciale, pour Madame Mère; chaises pour les princesses, tabourets pour les autres; une table que, à des jours, pour les sermens, on couvre d'un tapis de velours vert brodé d'or; puis, contre les murs, des meubles à demeure et qu'on ne bouge point!

Le chambellan, après avoir gratté à la porte et pris les ordres, introduit près de l'Impératrice les personnes auxquelles elle veut parler : celles qui ont des lettres d'audience ou celles qui, comme les princesses, la dame d'honneur et la dame d'atour, ont le droit de venir la trouver où qu'elle se trouve. L'huissier manœuvre les battans de sa porte et a bien soin de n'ouvrir les deux qu'aux altesses impériales.

Tel est l'essentiel de l'Appartement d'honneur; tel est le cadre nécessaire de la vie extérieure; tel en est le personnel obligé, aux

visages changeans, aux habits pareils, personnel anonyme et sans individualité, comme le décor aussi est anonyme et sans localisation. Jadis, c'était devant la même toile de fond qu'au théâtre se déroulaient les tragédies quel qu'en fût le sujet: grec, romain, perse, thrace ou carthaginois; les mêmes comparses, vêtus des mêmes oripeaux s'agitaient autour des personnages en vedette quels que fussent leur nom et leur nationalité : ils faisaient ainsi un fourmillement d'ombres pareilles sur le décor semblable. Quelque chose de cela se rencontre dans la vie impériale, où, par l'extérieur des choses, par la disposition des salles, par l'aspect des figurans, il est comme impossible de désigner avec certitude un lieu et d'indiquer une époque. Cela demeure vague, flottant, sans importance. Ici ou là, dans sa monotonie et sa régularité, sous l'inflexible pression de l'étiquette, au milieu de mannequins animés, l'existence se déroule sans plus laisser de traces aux murs que de souvenirs aux comparses... quelque chose de vain dont il reste des formules, des haillons, des pierres, rien.

I

Pourtant, dans ces Tuileries détruites, abolies, dont le souvenir déjà s'efface après bientôt trente années, il faut essayer de retrouver les emplacemens et de représenter le local. Cela est plus compliqué et plus difficile qu'on ne pense, car, dans la distribution, la décoration et l'ameublement de l'appartement de Joséphine, les transformations ont été continuelles de 1805 à 1809, et l'on n'a retrouvé jusqu'ici aucune représentation graphique qui en montre l'état à une date déterminée; on ne saurait même dire avec certitude comme il était aménagé à l'époque extrême du divorce, car, de 1809 à 1852, pendant les quarante-trois années où il fut occupé d'abord par Marie-Louise, puis par le duc et la duchesse d'Angoulême, puis par le roi Louis-Philippe, la reine et les princesses, il ne semble point qu'on en ait pris aucun dessin documentaire; avec Louis-Philippe, commença l'ère des transformations et des embellissemens, qui, poursuivis avec bien moins de respect encore sous le second Empire, eurent pour résultat de changer entièrement la physionomie intérieure d'un palais où il semblait qu'on se fût proposé d'effacer toutes les traces que Napoléon y avait laissées. On n'a donc ici de certitude que quant aux lieux mêmes et à leur appropriation.

On accède à l'Appartement d'honneur de l'Impératrice par un perron qui s'ouvre sur le Carrousel à l'encoignure du Pavillon de Flore et qui conduit aussi à l'escalier menant, au premier étage, aux appartemens de l'Empereur. Lecomte, l'architecte qui, au début du Consulat, avait combiné les premiers aménagemens, avait fait l'entrée de l'appartement de Madame Bonaparte par une série de petites pièces, où l'on pénétrait du palier, et sur lesquelles se développaient les salons en façade sur le jardin. Cela n'avait ni tournure, ni majesté : aussitôt donc que Fontaine et Percier eurent été choisis par Napoléon pour diriger les travaux des Tuileries, ils mirent bas les cloisons et réunirent toutes ces petites pièces en une belle antichambre prenant jour sur les jardins. (Prairial an X, mai-juin 1802.) Ils avaient formé dès lors un plan général de décoration, mais la résidence presque ininterrompue de Joséphine mit obstacle à tout remaniement important et, pour le moment, il fallut laisser les salons tels que Lecomte les avait arrangés, très à la hâte, avec un crédit fort médiocre et un goût discutable.

Aussi bien, pour rendre ces salons simplement habitables, il eût fallu deux conditions que Napoléon ne voulut jamais admettre. Les appuis des croisées étaient si élevés qu'une personne assise à l'intérieur ne voyait rien du dehors ; mais on ne pouvait les baisser sans gâter l'architecture extérieure, et Napoléon ne permit point qu'on y touchât. D'autre part, si, au rez-de-chaussée du Palais, on ouvrait une fenêtre ou qu'on levât un rideau, une foule s'ameutait aussitôt dans le jardin ; car le passage devant le palais était libre, l'on n'était séparé du public que par une terrasse assez large et haute de deux marches, et c'était un trop intéressant spectacle d'apercevoir quelqu'un qui pût tenir à l'Impératrice pour que les badauds s'en privassent ; mais Napoléon, si friand pourtant de promenade à pied, ne pensa même point à priver les Parisiens d'une bande de leur jardin et d'un passage auquel ils étaient habitués. L'Impératrice en fut quitte pour ne point ouvrir ses fenêtres, et lui, pour ne point marcher au grand air. Ce fut Louis-Philippe qui fit baisser les appuis des fenêtres et qui tailla le premier jardin réservé.

Les salons restèrent donc tendus en soie de couleur sous les grands plafonds Louis-quatorziens ; aux murs, des tableaux dont le mélange était du goût de Joséphine : d'abord, elle avait pris, des tableaux du Musée, le *Saint Jérôme* et la *Vierge à l'écuelle* du

Corrège et une *Madone* de Raphaël, puis, sur les conseils de Madame Campan, elle avait accroché des tableaux de ce Richard « que les connaisseurs plaçaient à côté de Gérard Dow, » des Charles VII, des Valentine de Milan, des Madame de la Vallière, et encore des tableaux de Dupéreux, que les connaisseurs égalaient, cette fois sans se tromper, à l'illustre Richard.

Ce fut seulement en l'an XIII (1805) que Fontaine, devant l'état de vétusté du plafond du Salon de service, obtint pour le consolider un crédit de 31 800 francs; il en profita pour le décorer à nouveau et fit un chef-d'œuvre de ce plafond peint en grisaille avec des rehauts d'or sur des à-plats gris, violets et bleus; au centre, un grand tableau dans le goût de Mignard, représentant Apollon et Cérès et, pour l'encadrer, des compartimens ornés de rinceaux, de cornes d'abondance, et de guirlandes d'or, où alternaient, en vives couleurs, des Muses et des Amours.

Trois ans plus tard, en 1808, Fontaine put toucher au Salon de l'Impératrice, resté avec ses plafonds peints dans le goût de Mignard, ses murs tendus, depuis les premiers jours du Consulat, en quinze-seize jaune, ses meubles à bois d'acajou, couverts de gourgouran jaune. A ce moment seulement, la décoration fut rafraîchie, non changée; les meubles, trop simples, firent place à de plus somptueux qui ne coûtèrent pourtant que le prix modéré de 14 613 francs; le plafond fut mis au goût du jour par la suppression d'une partie des lourdes sculptures dorées, remplacées par des figures d'enfans, encadrant l'ancien tableau central légèrement ravivé. Enfin, à Sèvres, furent commandés quatre immenses candélabres en porcelaine à fond bleu, tout chargés de bronzes dorés où s'exerça le bon goût de M. Brongniart.

Aux Tuileries, l'Appartement d'honneur se trouvait exceptionnellement complété par deux grandes pièces se faisant suite, ouvrant sur la cour du Carrousel et doublant les salons dans la profondeur : mais, bien que la disposition des lieux l'eût ainsi voulu et que ce fût ainsi décrété, tel était leur peu d'emploi dans la vie d'étiquette que Joséphine n'y entra pour ainsi dire jamais : l'une, la salle à manger, où l'on pénétrait du vestibule, éclairée par une seule fenêtre, voûtée en plein cintre, décorée d'arabesques très délicates, obscure sans une profusion extrême de glaces disposées avec un tel art que la lumière se répandait partout, servait aux personnes de la Maison et aux invités du Grand maréchal; l'autre, destinée, dès 1804, à être salle de concert, ne fut

mise en état, avec ses murs de stuc bleu, qu'après le divorce : on y dressa alors quelquefois un théâtre mobile pour les représentations dites des Appartemens et, d'autres fois, il y eut là de petits bals. Ces deux pièces n'avaient point de communication directe sur les salons.

C'est après le salon de l'Impératrice que commençait l'*Appartement intérieur*. Selon l'étiquette, il devait comprendre une chambre à coucher, une bibliothèque, un cabinet de toilette, une salle de bains et une arrière-pièce; mais, aux Tuileries, l'ordre était inversé et il n'avait point été tenu compte des règlemens. D'ailleurs cet appartement intérieur fut, durant l'Empire, constamment en réparation ou en arrangement; pendant chaque absence de l'Impératrice, de nouveaux travaux y sont commandés, exécutés avec fièvre, vivement critiqués au retour, recommencés à un nouveau voyage et sans que la principale intéressée soit jamais satisfaite. Des pièces sont supprimées; d'autres, avec des affectations diverses, sont successivement adjointes. Dans le dernier état (1809), en venant du Salon de l'Appartement d'honneur, on trouve d'abord une salle de billard, puis un petit salon appelé, d'un tableau de Blondel, salon des Trois Grâces, puis la chambre à coucher, un cabinet de toilette et la salle de bains, laquelle occupe l'ancien cabinet d'Hortense et a son fourneau et son réservoir placés dans le comble. Toutes ces pièces sont en façade sur le jardin et forment l'appartement primitif de Madame Bonaparte et de sa fille au temps du Consulat.

En l'an XIII (1805), on ajoute à l'Appartement intérieur une enfilade de pièces prenant jour sur la cour et faisant suite à la salle de concert, qui jusque-là ont servi de bureaux à la Secrétairerie d'État. On y accède directement du Carrousel par un perron spécial que surmonte une marquise et, après une antichambre où se tiennent les mamelucks de l'Impératrice, l'on pénètre à gauche dans un salon d'attente, puis dans un autre salon appelé Salon des marchands. A droite, diverses pièces, situées derrière la chambre à coucher et en retour jusqu'à l'antichambre, donnent des emplacemens pour les atours; Napoléon les avait destinées pour loger la dame d'honneur, mais Joséphine en disposa pour elle-même. La dame d'honneur eut son appartement au pavillon de Flore, dans le local qu'occupaient ci-devant les offices.

A partir de 1806, l'appartement de l'Impératrice occupe donc en entier le rez-de-chaussée des deux pavillons construits par

Ducerceau et Jean Bullant et situés à droite du Pavillon de Flore; mais il ne mord point sur le château originel des Tuileries, sur l'aile à gauche du pavillon central, aile qui, en ce moment, est employée sur le jardin en une sorte de galerie à jour, formant terrasse au premier étage, au-devant des Grands appartemens, et qui, sur la cour, est divisée en une suite de pièces composant le logement du Grand maréchal. Dès 1808, l'Empereur ordonne, à la vérité, qu'on adjoigne ces pièces à l'Appartement intérieur, mais il faut, pour cela, que Duroc puisse emménager au Pavillon de Marsan, et le projet n'est réalisé qu'au début de 1811, pour faire place au roi de Rome.

Les pièces qui donnent sur le jardin sont, dans toute la longueur, séparées des pièces ouvrant sur la cour par un corridor noir; plusieurs escaliers singulièrement étroits et ne livrant passage qu'à une seule personne, font communiquer le rez-de-chaussée avec les entresols et avec le premier étage qu'habite Napoléon : un de ces escaliers débouche dans la chambre même de Joséphine. Il y a partout des petits cabinets sans lumière, des recoins, des couloirs qui semblent taillés dans les murs. Une partie de l'appartement est entresolée : on y a gagné des cabinets qui, par la suite, ont formé le *Petit appartement* et qui sont, au temps de Joséphine, occupés par les atours.

Dans les sous-sols et les caves, sont installés les offices de la Maison.

La décoration de l'*Appartement intérieur* telle qu'elle avait été exécutée au début du Consulat n'était point au goût de Joséphine. Presque dès qu'elle y fut installée, et surtout après l'Empire, elle en demanda le changement et l'embellissement. Elle désirait surtout qu'on lui fît une belle chambre à coucher et, durant qu'elle était en Allemagne en 1806, Fontaine s'ingénia à un ameublement vraiment impérial. Pour deux seuls tapis veloutés fournis par Sallandrouze, on paya 19963 fr. 62; il y eut de tentures, de draperies et de meubles garnis, 55189 fr. 22 au compte du tapissier Boulard; et Jacob, pour le lit de parade et les autres meubles, prit 21719 francs : ce qui faisait un total de 99982 francs. Mais Joséphine trouva tout cela affreux et, comme elle était tenace, un an à peine écoulé, en mars 1807, elle enjoignit de nouveau à l'architecte de lui préparer une chambre à son goût : elle voulait que tout fût d'une extrême recherche et du ton le plus nouveau : les murs gris et or, avec de jolies arabesques, des statues antiques et des meubles à

l'unisson. Au budget de 1808, l'Empereur consentit à ouvrir à cet effet un crédit de 60 000 francs; mais que faire de cela? Le mobilier livré deux années auparavant ne pourrait plus se placer dans une chambre ainsi décorée; il fallait tout démolir, tout changer, tout refaire et, où l'Empereur avait assigné 60 000 francs, le quadruple n'eût point suffi. Les architectes, perdant l'esprit devant des ordres qu'ils ne pouvaient exécuter et des exigences réitérées qu'ils ne pouvaient satisfaire, résolurent à la fin de ne suivre aucune des idées de l'Impératrice et de ne faire qu'à leur tête. Ils employèrent le crédit à l'aménagement de l'Appartement intérieur tout entier et, lorsque Joséphine revint de Bayonne, tout était terminé. Le 16 août, deux jours après qu'elle fut arrivée à Saint-Cloud, Fontaine se rendit près d'elle et « la prévint avec des ménagemens infinis qu'il n'avait pas suivi exactement ses ordres dans la décoration de ses appartemens, » car, « au lieu des belles boiseries dorées, sculptées et peintes en gris qu'elle avait demandées, tout était disposé pour recevoir de riches étoffes. » Ce serait du brocart de Lyon, si Sa Majesté le voulait bien et, par la suite, elle aurait l'agrément d'y mettre de beaux tableaux qu'elle ordonnerait elle-même. Joséphine ne retira point entièrement ses bonnes grâces à Fontaine, qu'elle connaissait depuis trop longtemps, mais elle fut fort contrariée de cette liberté qu'il avait prise et, comme déjà elle n'aimait guère les Tuileries, elle ne mit nul empressement à juger de ses yeux les pièces où M. Fontaine avait décidé de la faire vivre. Rentrée à Paris au mois d'octobre, elle alla habiter l'Élysée, et ce ne fut que le 4 décembre qu'elle se détermina à faire ses critiques à l'architecte.

Depuis le 22 octobre où elle était venue avec l'Empereur visiter les travaux, elle avait arrêté son opinion, mais ce jour-là elle lui avait laissé la parole. Il avait fort blâmé la forme et la couleur des jeunes enfans qui décoraient le plafond de la chambre à coucher et le dessin du tableau de Blondel, *les Trois Grâces*, placé dans le cabinet de service précédant. David, qui l'accompagnait et qui trouvait là l'occasion d'affirmer ses prérogatives lésées de Premier peintre, avait renchéri. « Ce sont de vos élèves, » dit Fontaine à David (ce qui n'était point exact de Blondel, élève de Régnault). « Qu'importe! répliqua David, ce ne sont pas des élèves, mais des maîtres que Sa Majesté doit employer pour orner ses palais. » Le coup était trop habilement porté pour que Napoléon ne fût point touché; il emporta donc une impression

fort médiocre ; mais ce fut bien pis avec Joséphine : on ne s'était point conformé à ses ordres ; au lieu des jolies choses qu'elle avait demandées, on avait surchargé les boiseries et les plafonds d'ornemens lourds et passés de mode ; les meubles n'étaient ni assez beaux ni assez riches ; tout enfin était mal ; et, cela dit, elle avait regagné l'Élysée. Elle ne revint aux Tuileries que le 12 décembre ; le 25 février 1809, elle retourna avec l'Empereur à l'Élysée ; de là, elle fut à Strasbourg, à Plombières, à la Malmaison, puis à Fontainebleau, et elle ne rentra aux Tuileries en quelque façon que pour le divorce. Elle a donc habité durant trois mois au plus l'appartement tel qu'il avait été décoré, ce qui explique comment l'Empereur, quelque recherchée que fût sa délicatesse à cet égard, ne jugea point nécessaire de faire, pour y installer sa seconde femme, des modifications profondes dans le cadre où la première avait à peine passé.

Dans cet Appartement intérieur, dont les pièces principales ne sont, comme on voit, pour la décoration et le style que la suite de l'Appartement d'honneur, l'Impératrice s'appartient un peu plus ou du moins mène une vie un peu moins publique ; ce sont ses femmes qui y font le service : l'une d'elles, de celles qu'on nomma d'abord *femmes de chambre*, puis *dames d'annonce*, que Napoléon appelait les huissiers femelles et qui, plus tard, furent baptisées *femmes rouges*, se tient dans la porte communiquant du salon de l'Appartement d'honneur à la salle de billard et, si le chambellan de jour a à prendre les ordres de l'Impératrice, il vient gratter à cette porte pour se faire introduire. En dehors des officiers de service, et pour le service, nul homme ne doit pénétrer.

Par le perron donnant sur la cour du Carrousel, entrent les marchands et les marchandes : nul d'entre eux ne doit traverser l'Appartement d'honneur et ne doit être reçu ailleurs que dans le Salon dit des marchands.

Aussi bien, dans l'Appartement intérieur ne peuvent régulièrement entrer que des femmes tenant à la Maison d'honneur ou présentées à la Cour et toutes, — sauf la dame d'honneur et la dame d'atour, — sur un ordre spécial de l'Impératrice et dans des conditions d'exception.

La disposition des appartemens à Saint-Cloud est singulièrement pareille à celle adoptée aux Tuileries : seulement l'Appartement d'honneur, faisant suite aux Grands appartemens de l'Em-

pereur, est au premier étage et il est décoré dans un style plus moderne et plus féminin. Aussi ne sont-ce point Percier et Fontaine qui en ont été chargés, mais l'architecte Raimond; et c'est Pfister, l'intendant du Premier Consul, qui a choisi l'ameublement. Cet ameublement n'est point dans le goût de Napoléon qui aime le sévère et qui apprécie surtout en ses architectes ordinaires ce sens du grandiose que seuls, en près de deux siècles, ils ont porté dans la décoration des palais. Il leur est reconnaissant d'avoir créé un style si naturellement approprié à son règne et à sa personne qu'il en est devenu inséparable, un style qui, s'il a de la sévérité et de la froideur, convient aux palais par sa majesté. A Saint-Cloud au contraire, il trouve « qu'on lui a fait des appartemens comme pour une fille entretenue, qu'il n'y a que des colifichets, des papillotes et rien de sérieux. » Tels quels, au public admis à les visiter, ils paraissent plus agréables que ceux des Tuileries et l'on s'extasie sur le goût qui y a présidé. Il n'y manque point d'objets d'art de premier ordre: dans le Salon de service de l'Impératrice, des tableaux empruntés au musée Napoléon; de Bernardino Luini, une *Sainte-Famille;* du Titien, une *Sainte-Famille* aussi et le portrait d'*Alfonso d'Avalos, marquis del Guasto;* du Guide, le *Martyre de saint Sébastien;* de Guérin, seul moderne, *Phèdre et Hippolyte;* dans le Salon de l'Impératrice, il y a le beau portrait de Madame Mère par Gérard, mais ce qu'on regarde surtout, c'est la curiosité de la grande glace d'un seul morceau placée au-dessus de la cheminée: elle repose sur un fond de vif-argent qui disparaît si l'on pousse un ressort, et l'on aperçoit alors la perspective du parc du côté de la lanterne de Diogène, avec les bassins étagés, les jeux d'eau, les vases et les statues.

L'Appartement intérieur est bien plus coquet qu'aux Tuileries: la chambre à coucher surtout, tendue en velours couleur de terre d'Égypte, brodé en or, avec les rideaux pareils garnis de franges d'or, retombant sur d'autres rideaux de mousseline des Indes brodés en or; le lit en forme de nacelle, de bois d'acajou garni de bronzes dorés, comme les consoles et les commodes à l'anglaise, et puis, partout, des glaces. Et c'est aussi la jolie salle de bains toute en marbre, avec des frises peintes à l'antique, la salle de bains que Joséphine délaissa en 1806, où, pour des bains médicinaux qu'elle dut prendre, elle se fit aménager, au pavillon Breteuil, une autre salle plus simple.

A Saint-Cloud, sur des points, l'étiquette se relâche un peu,

la vie est moins publique, la claustration moins sévère; grâce aux jardins réservés, la promenade est facile et les courses en voiture, soit dans le grand parc, soit aux environs, à la Malmaison surtout sont presque habituelles; la monotonie des journées s'en trouve un peu rompue, mais la trame n'en est point modifiée, le programme reste semblable; ce sont les mêmes gens qui paraissent et qui passent; les mêmes heures amènent les mêmes obligations, et, pour l'Impératrice, la vie en ses grandes lignes reste pareille.

II

C'est de cette vie, dans ce décor désormais à peu près connu, qu'il faut rendre un compte minutieux et précis si l'on veut prendre quelque notion des goûts et des habitudes de Joséphine.

Si l'Empereur a passé la nuit dans les appartemens de l'Impératrice, il les quitte vers huit heures du matin et, à Paris, il remonte; à Saint-Cloud, il descend chez lui : seulement, à Saint-Cloud, point d'accès direct; il faut, par un long corridor sur lequel ouvrent les chambres des dames du Palais et des femmes de chambre, gagner un escalier public.

Vers la même heure, les femmes de l'Impératrice, dont une couche tout à côté, entrent dans sa chambre et y font le jour. Elles apportent, pour premier repas, ce que Joséphine a commandé la veille, une tasse d'infusion ou de limonade qu'elle prend au lit et elle reste encore quelque temps à paresser dans les draps de batiste brodée, aux taies d'oreillers assorties ou garnies de malines.

Elle est coiffée, pour la nuit, d'un bonnet de percale ou de mousseline brodée, garni de valenciennes et de malines; parfois, d'un toquet de percale, garni d'Angleterre, de point à l'aiguille ou de broderies; ou bien d'un serre-tête long en mousseline ou en batiste brodée, garni de malines; ou bien encore d'une pointe de mousseline brodée et garnie d'Angleterre. Bien que, dans sa lingerie, elle ait quantité de chemises à manches longues, à manches bouffantes, à manches à soufflets, elle porte, la nuit comme le jour, les mêmes chemises sur lesquelles, le soir, elle passe une camisole : voici des camisoles de mousseline brodée à dents; en voici faites en pèlerine et doublées de satin de toutes nuances; en voici de percale, de batiste d'Écosse, de tulle de fil,

de tant d'étoffes et en tel nombre que, certainement, elle en fait un habituel usage.

On ouvre la porte au chien favori, car, seul, Fortuné a eu le privilège de coucher dans la chambre de sa maîtresse et d'en disputer l'entrée à Napoléon; mais, tout laid qu'il était, bas sur pattes, long de corps, moins fauve que roux, avec un nez de belette et seulement du carlin le masque noir et la queue en tire-bouchon, Fortuné était à sa maîtresse dès 1793, et, aux Carmes, c'était sous son collier que l'on cachait les billets d'avertissement ou de salut. Fortuné disparu, étranglé à Mombello par le gros chien du cuisinier, Joséphine a pris une chienne à laquelle elle s'est si vivement attachée que, pour une maladie de cette petite bête, elle a appelé le plus célèbre médecin de Milan, Moscati. Cela mit Moscati en rapports avec Bonaparte et fit sa fortune : on le vit président du Directoire cisalpin, député à la Consulte de Lyon, directeur général de l'Instruction publique, comte, grand dignitaire de la Couronne de fer et sénateur du Royaume, pour n'avoir point dédaigné une telle cliente. A la petite chienne succéda un nouveau carlin qui, dès le voyage de Dieppe, en l'an XI, avait sa place marquée dans la voiture de suite. C'était un personnage fort au courant de l'étiquette, qui ne manquait point, lorsque la femme de garde-robe se retirait après le coucher de l'Impératrice, de la suivre, quelle qu'elle fût, dans sa chambre, où il se tournait sur une chaise et restait tranquille jusqu'au matin. Alors, sans empressement, il descendait dans le salon d'annonce; sans impatience, il attendait qu'on ouvrît chez sa maîtresse et, aussitôt, il se précipitait avec des airs de folie joyeuse et mille démonstrations de tendresse. Un braque de la plus petite espèce, que M. de Colbert avait offert, ne parvint point, malgré ses talens de chasseur, à détrôner le carlin ou plutôt les carlins, car il y avait un ménage. Eux morts, il y eut un de ces petits chiens-loups, si vifs, si gais, si tendres, qu'on avait envoyé de Vienne à Joséphine, un de ces loulous à poil noir ébouriffé dont l'intelligence affectueuse est égale à la jalousie. Ces chiens qui avaient leur bonne particulière, la femme La Brisée, et dont l'entretien allait certaines années (1806) à 568 francs, mais se tenait d'ordinaire entre 350 et 450 francs, ne quittaient point l'Impératrice de tout le jour, se couchaient près d'elle sur le canapé où elle leur faisait un coussin de son cachemire, annonçaient les visiteurs aussi bien et mieux que les chambellans et les huissiers, se montraient fort

agressifs contre quiconque approchait leur maîtresse, friands en particulier des mollets rouges des cardinaux et fort capables de mettre en lambeaux la robe qui leur déplaisait, sans même respecter la doublure.

C'est là un coin d'habitude, de manie, d'affection, qu'il ne faut point omettre chez Joséphine : la curiosité et la passion des bêtes familières. Les singes, les oiseaux, les animaux rares de quelque espèce que ce soit, ne quittent point la Malmaison, mais il n'en va pas de même des nains ou des petits nègres qu'elle mène partout après elle : dès l'Italie, elle avait un petit nain chinois qui devint rapidement insupportable. Pour l'en débarrasser, Napoléon emmena en Égypte le nain qui, pendant l'expédition de Syrie, convaincu que le général n'en reviendrait pas, vola et vendit toute sa cave, « deux mille bouteilles de vin de Bordeaux délicieux. » Il y eut le nain que, un jour de 1803, Joséphine fit sortir d'un panier couvert dans le cabinet du Consul, fort peu flatté du spectacle : un nain de dix-huit pouces de haut, en uniforme complet de hussard. Il y eut une colonie de petits nègres : Baguette aîné, Baguette cadet, Damande, Hotelot, Suaire, Saïd; et, tant qu'elle fut la consulesse, elle eut un petit nègre pour le siège de sa voiture et pour les métiers de page, quoiqu'il en eût tant coûté à Madame Dubarry d'avoir eu Zamore. Cela, sans préjudice des grands nègres mamelucks, poignard à la ceinture et sabre au côté, qui étaient des *chasseurs* à la mode nouvelle, ses deux mamelucks à elle : Marche-à-Terre et Ali. Plus tard, ce fut un petit sauvage de Bornéo que M. de Janssens avait ramené pour elle des Indes néerlandaises : un goût d'exotisme qui, sans doute, tient à sa race créole, mais qui aussi est dans la donnée du luxe au XVIIIe siècle; un goût des bêtes qui vient à toute femme inoccupée et oisive, et lui donne l'illusion d'aimer quelque chose ou quelqu'un.

Le chien ayant fait ses gentillesses et ses petites grimaces, jamais plus tard que neuf heures, Joséphine se lève et entre dans son cabinet de toilette : c'est ici le royaume des femmes de chambre et, puisque Joséphine y passe trois heures de sa journée, il faut faire connaissance avec ces témoins principaux de sa vie. D'ailleurs, de femmes de chambre véritables, qui la servent effectivement, qui soient admises aux mystères, qui aient acquis et qui gardent sa confiance, bien moins qu'il ne semblerait et qu'on n'a dit. Celles qui jadis furent à la vicomtesse de Beauharnais et à

Madame Bonaparte sont retirées : la Louise Compoint, du voyage d'Italie, qui, malgré les secours de sa maîtresse, mourra du sot mariage qu'elle a fait sur le tard ; l'Agate Rible, du retour d'Égypte, riche d'une pension de 2400 francs, de la conciergerie de Fontainebleau pour son mari, de la lingerie pour elle, qui emporte de plus, à chaque occasion, des présens de Joséphine, et qui reçoit les souvenirs reconnaissans des anciens fournisseurs.

Sous l'Empire, il y a, portées aux états, deux premières femmes, quatre femmes de chambre, une garde d'atours, quatre femmes et une fille de garde-robe ; mais ce n'est là qu'un étalage : ainsi les deux *premières femmes* ne sont là que pour la montre et l'étiquette : elles n'ont nulle entrée dans l'intimité, et leur titre, accompagné de 6000 francs de gages, reste presque sans fonctions.

L'une, Madame Saint-Hilaire, a été introduite par Madame Campan en thermidor an XII (août 1804). C'est une ancienne femme de chambre de Madame Victoire de France, la fille d'un valet de chambre de Madame Adélaïde, et son mari est employé au ministère de la Guerre. A en croire sa protectrice, elle a bon maintien, figure intéressante, excellente éducation, grande adresse ; elle s'entend fort bien à entretenir une harpe. Nulle fortune et plusieurs enfans : cela intéresse Joséphine, qui la prend. Une des filles, monstrueuse d'embonpoint, a une voix extraordinaire pour son âge et l'Impératrice lui fait donner des leçons par Blangini. Un fils est cet Émile-Marc Saint-Hilaire, dit Marco de Saint-Hilaire qui, profitant d'une similitude de nom avec Alcide Le Blond de Saint-Hilaire, neveu du général tué à Wagram, a, durant trois quarts de siècle, mystifié ses contemporains en leur faisant croire qu'il avait été page de l'Empereur et qu'il apportait sur l'Empire les souvenirs intimes du témoin le mieux placé. Madame Saint-Hilaire, entrée humblement, ne tarda point à vouloir imposer les façons de l'ancienne cour qu'elle disait connaître, et ses prétentions, son importance, ses luttes de préséance avec les femmes de garde-robe, l'attention qu'elle entendait qu'on prêtât à ses accidens, sa santé et ses malheurs, firent la joie de la domesticité et égayèrent même les dames du Palais et l'Impératrice. Mais elle n'en faisait pas sonner moins haut son titre de « première femme de l'Impératrice, » écrivait d'un ton d'égalité à « Monsieur le Préfait de la Seine » et, pour ses lettres, faisait usage d'un cachet où, sous une couronne ducale, ayant pour cimier une licorne naissante,

s'étale un écu compliqué supporté par deux licornes. Pour donner à cette duchesse l'apparence d'être occupée, on l'avait chargée de la surveillance du linge et du soin des cachemires. Elle avait une collègue de son rang, entrée le 19 frimaire an XIII (10 décembre 1804), une Madame Bassan, femme d'un libraire qui avait fait de mauvaises affaires, que Foncier, le joaillier, avait recommandée comme s'entendant à nettoyer les bijoux : elle devait avoir la garde de l'écrin, mais de fait elle n'était pas plus employée que Madame Saint-Hilaire.

Les quatre *femmes de chambre*, qui viennent ensuite, sont de jolies filles qui, dès l'an XIV (fin 1805), reçoivent le titre de *dames d'annonce*. Elles sont, dans l'Appartement intérieur, ce que sont les huissiers dans l'Appartement d'honneur. De service deux par deux et par semaine, elles se tiennent, l'une dans la porte de la salle de billard, l'autre dans le salon contigu à la chambre à coucher, annoncent à l'Impératrice les personnes qui ont obligation de lui parler, le préfet du Palais pour les repas, le chambellan de service pour les audiences, ouvrent la porte à l'Empereur, aux princesses, aux dames de l'Impératrice, et c'est tout : aussitôt le préfet du Palais venu pour le dîner, elles sont libres jusqu'au lendemain matin, neuf heures. Pour cela, elles ont 3 000 francs de gages. La première nommée à ce titre, Églé Marchery, jeune créole ruinée par les événemens, avait été recueillie par Joséphine d'abord comme femme de garde-robe ; puis, la place paraissant trop au-dessous de son éducation, on créa celle-ci pour elle. Félicité Longroy, fille d'un huissier du Cabinet, en profita, fut aussi promue, et eut par là d'autres promotions ; puis, d'un milieu plus relevé, vinrent une Madame Soustras et une Madame Ducrest de Villeneuve dont on n'eut point à jaser et qui, aux Tuileries, ne coururent point la grande aventure. Madame Ducrest de Villeneuve, femme du secrétaire général de l'administration des Droits réunis, nièce par son mari de Madame de Genlis, avait une fille, Georgette Ducrest, qu'elle introduisit à sa suite et qui fut parfois, après le divorce, admise à faire de la musique chez l'Impératrice : cette fille épousa Bochsa, le compositeur alors célèbre de la *Dansomanie* et des *Noces de Gamache*, fut ruinée et abandonnée par lui, perdit sa voix dont elle vivait, chercha alors à tirer parti de sa plume et publia des *Mémoires sur l'Impératrice Joséphine, la cour de Navarre à la Malmaison* où, au milieu de documens apocryphes, d'anecdotes controuvées,

de situations dénaturées, se rencontrent pourtant quelques traits d'observation directe.

Bien peu de chose, ce que sa mère a pu observer : celles qu'il faut entendre, sur Joséphine, celles qui assistent réellement à son existence dans l'intime de l'Appartement intérieur, c'est la *garde d'atours*, Madame Mallet, ce sont les quatre *femmes de garde-robe :* Madame Charles, Mademoiselle Aubert, Madame Fourneau, Mademoiselle Avrillon. La fille de garde-robe change souvent et n'a point d'importance, mais ces cinq, choisies et triées sur un grand nombre d'autres (car, en 1803 et 1804, on voit passer dans la chambre de Madame Bonaparte : la demoiselle Doinel, les deux Loret, les femmes Roque, Poirot, Pérardel et une Anglaise, miss Jane Yppliard), ces cinq, établies à partir de 1805 d'une façon définitive, forment, avec la négresse Malvina, Madame Alimane, le fond de la vie domestique. Madame Mallet, ancienne ouvrière de Madame Germon, la couturière ; Mademoiselle Aubert, entrée en 1802 à 600 francs de gages, portée en 1805 à 1 200 francs, qui, avec deux ouvrières, tient le linge de l'Impératrice et qui est si connue de Napoléon que plus tard il la demande à Joséphine pour être garde des atours de sa seconde femme ; Madame Charles (Mademoiselle Bayeux), ancienne femme de chambre de Mademoiselle d'Orléans, placée près d'Hortense par Madame Campan, renvoyée par Louis dans un de ses accès de jalousie, reprise par Joséphine le 22 mars 1805 aux gages de 1 800 francs ; Madame Fourneau (Marie-Louise Lescallier), entrée en 1802 à 600 francs, portée à 1 200 francs en 1805 ; et Mademoiselle Avrillon, venue aux mêmes gages du service de Mademoiselle Tascher où Joséphine l'a mise d'abord ; voilà les témoins de la vie, les personnages qui entrent vraiment dans la familiarité, qui sont admis dans les confidences.

Quelle confidence plus ample qu'une toilette quotidienne de trois heures, une toilette comportant des soins, des complicités, d'infinies recherches, d'extrêmes complaisances ? Quel pouvoir ne prend point alors l'embellisseuse sur une maîtresse qui se sent vieillir et dont l'unique but dans la vie est de plaire et de rester jeune ? Quelle assurance ne donne point aux servantes la connaissance des secrets qui conservent ou qui rendent l'apparence de la jeunesse ? Aussi, à ses femmes de garde-robe, Joséphine ne confie pas seulement ses robes et ses bijoux, mais elle leur conte ses affaires les plus secrètes ; elle leur dit ses craintes, ses rêves et ses

désirs; elle leur fait garder ses lettres les plus confidentielles et les plus précieuses; elle les tient pour ses amies les meilleures et les plus sûres, ou plutôt les seules qu'elle ait. C'est à elles que va la plus grosse part des réformes de la garde-robe, ce qui leur fait des rentes très rondes; elles ont des gratifications par 1 200 francs, 500 ou 600, selon les jours; des dots si elles se marient; des pensions après un temps de services et alors un beau portrait de la maîtresse par Sain ou par Isabey. On a dit fort justement que Napoléon était *un homme à valets de chambre*, parce que, dès l'Italie, il ne pouvait se passer, pour son service intime, de gens habitués; mais, combien plus Joséphine est *la femme à femmes de chambre*, non seulement par les soins qu'elle demande, mais surtout par cette continuelle ouverture aux inférieurs qui l'approchent et l'entourent, par ce besoin de s'épancher sans que cela tire à conséquence. Toutefois, débarrassée qu'elle est des anciennes servantes qui avaient barre sur elle et savaient trop de dangereux secrets, Joséphine comprend qu'il est des familiarités interdites. Elle s'étudie à garder son rang, traite ses femmes avec une extrême politesse, ne leur adresse point de reproches si elle les trouve en faute, les punit seulement par un silence qui dure de un à huit jours, selon la gravité du cas. Elle se tient ainsi dans cette nuance d'intimité protectrice et familière tant qu'il ne lui survient pas une grosse inquiétude; mais, alors, en quelque façon malgré elle, la distance brusquement s'efface entre l'Impératrice qu'elle est et ces filles qui la servent; il n'y a plus que des femmes en présence et, pour des confidences, des avis, même des conseils, toute femme en vaut une autre. Joséphine livre donc alors ses inquiétudes et ses pensées, mais elle réserve ses actes, soit qu'elle n'en ait plus à cacher, soit qu'elle ait appris le péril des complicités domestiques.

Joséphine d'ailleurs ne manque point de confidentes de cet ordre. En dehors des femmes qui sont attachées à la Maison, payées sur les états, qui authentiquement paraissent, elle a, comme toute créole, quantité de négresses, de femmes de couleur, de vagues parentes naturelles, qui vont et viennent autour d'elle, dont on ne distingue pas les physionomies, dont on sait à peine les noms et qui pourtant sont les êtres d'absolue confiance, ceux qui font les affaires, servent en des cas de prête-noms, endossent à des jours de terribles responsabilités, dont le dévouement est assez assuré pour que, en péril de mort, ce soit à eux qu'on de-

mande asile : ainsi cette Lannoy qui, en 1793, est la bonne des enfans Beauharnais, et dont le frère, pendant la Révolution, fait toutes les affaires de Joséphine et de la Renaudin ; ainsi Malvina ; ainsi Euphémie Lefebvre, Mimi, qui est venue de la Martinique avec Joséphine en 1779, qui a été plus tard la bonne d'Eugène et est restée dévouée aux enfans au point que c'est chez elle que Hortense se réfugie en 1815 ; ainsi Madame Duplessis, petite parente des Tascher, qui, en 1804, a amené de la Martinique les enfans Tascher et, depuis lors, est restée à la charge de Joséphine ; tout un petit monde qui, aux heures matinales, entre et sort sans qu'on y prête attention, qui fait toutes sortes de commissions, est mêlé à quantité d'affaires, et qui est demeuré d'autant plus discret que, le plus souvent, il a ignoré l'importance et le lien des choses.

Les premiers actes de la toilette sont fort longs, car Joséphine a cette minutieuse et rare propreté des femmes galantes et des créoles. Elle prend chaque jour un bain et elle a, pour les lavages, toutes sortes d'outils raffinés, des bouilloires d'argent, des seaux d'argent pour les pieds, des cuvettes d'argent de toutes grandeurs et qu'on porte partout après elle. Mais ce n'est point là le compliqué : ce qui l'est, pour Joséphine, c'est de *faire sa tête*, de boucher les rides, de lisser la peau, d'effacer la patte d'oie, d'aviver les couleurs. Au temps de sa jeunesse, toute femme de condition se fardait ; cela faisait partie intégrante de la toilette, mais Joséphine en a abusé au point que, dès 1804, le blanc qu'elle met sous son menton, ne tient plus. Il s'écaille, le couvrant d'une sorte de poudre blanchâtre : comme de juste, elle ne convient point de la cause que d'ailleurs, vraisemblablement, elle ignore ; elle dit que l'état de son menton indique celui de sa santé et lorsqu'on lui demande comme elle se trouve : « Mais, pas bien, répond-elle : voyez, j'ai mes farines. »

Pour le rouge, non contente d'en aviver les pommettes, elle en couvre presque ses joues ; mais, à la Cour, en représentation, ces grands acteurs qu'il faut regarder à distance peuvent-ils se passer de maquillage ? Toutefois Joséphine va peut-être un peu loin : en une seule année (1808), elle prend du rouge chez Martin pour 2 749 fr. 58, chez Madame Chaumeton pour 598 fr. 52, et il s'en trouve encore dans les mémoires des autres parfumeurs, Gervais-Chardin et la veuve Farjeon et fils. Elle y a si bien habitué l'œil de Napoléon qu'il exige que toutes les femmes qui

paraissent devant lui en mettent. Cela lui semble à ce point l'accessoire obligé de la grande toilette qu'il rudoie quiconque essaie de s'y soustraire : « Allez mettre du rouge, madame, dit-il à une, vous avez l'air d'un cadavre, » et à une autre : « Qu'est-ce que vous avez à être si pâle, relevez-vous de couches? » Le cas est ordinaire : tout homme qui vit d'habitude dans la société de femmes fardées, perd la notion du teint naturel, de l'aspect normal du visage, et le fard lui paraît non seulement un agrément, mais un complément indispensable de l'habillement.

Par compensation, en dehors de l'eau de Cologne, de quelques extraits de fleurs et de l'eau de lavande, Napoléon ne supporte aucun parfum et en a l'horreur : Joséphine doit donc s'en priver, comme d'ailleurs toutes les femmes de la Cour.

Après avoir pris ces soins minutieux, où elle a employé les nombreux nécessaires, les boîtes à outils de toute espèce, pour les dents, pour les mains, pour les pieds; après avoir subi la visite de son pédicure, le juif allemand Tobias Kohen, qui, tous les quinze jours, vient, l'épée au côté, en habit pareil à celui des valets de chambre, s'acquitter de son devoir avec un sérieux imperturbable et reçoit pour ce un traitement de 1 200 francs, Joséphine s'habille : elle passe une chemise de mousseline, de toile de Hollande, de batiste ou de percale, et elle en a bon nombre : quatre cent quatre-vingt-dix-huit. Cette chemise, le plus ordinairement, est brodée au bas et garnie, à la gorge et aux manches, de valenciennes à dents ou de malines. L'étoffe, en batiste, coûte 18 francs l'aune et on en emploie deux aunes presque et demie; la façon revient à 7 francs; la garniture de petite dentelle, à la gorge et aux manches, est comptée 15 francs pour les plus simples, mais monte à 36, 40, 50, 100 francs, si c'est de la valenciennes, et plus haut, si c'est de la malines. La plupart sont brodées au bas à raison de 36 francs pièce et ont en garniture de 100 à 200 francs de dentelles. Les fournisseurs sont la veuve Commun Narrey et les demoiselles Lolive, de Beuvry et compagnie. Qu'on ne s'étonne pas de ces cinq cents chemises, c'est à peine si elles suffisent : Joséphine en change trois fois par jour.

On lui chausse des bas de soie, d'ordinaire blancs, rarement rosés. Elle a dans sa garde-robe cent cinquante-huit paires de bas de soie blancs contre trente-deux de soie rosés et dix-huit de couleur chair : ces bas, que fournissent Patin et Tessier, valent depuis 18 jusqu'à 72 francs la paire, — ceux-ci « extra-fins à très

grands jours de dentelle et riche broderie. » Il y a tout un assortiment : sept qualités différentes de bas de Paris ou de Berlin, mais ceux-ci sont surtout bas de coton, blancs le plus souvent, quelquefois de couleur naturelle brodés en soie blanche; ils coûtent 30 et 42 francs la paire et servent sous le brodequin. Point de bas de couleur : en tout six paires de noirs et six de demi-deuil.

Les souliers, pour la matinée, sont le plus ordinairement en peau de couleur ou en étoffe : en peau, taffetas ou satin, elle les paye 8 francs la paire. En une année, elle en commande et en paye cinq cent vingt paires, sans compter les deux cent soixante-cinq paires neuves restant de l'année précédente. Ce sont des souliers tout plats, sans talon, si fins, si légers, qu'ils font corps avec le pied, ne le chaussent point, mais l'habillent, souliers de salon uniquement : pour sortir, on croise en X sur le mollet les ganses plates qui tiennent aux quartiers. D'ailleurs, point faits pour cela; il est de Coppe, un des fournisseurs habituels de l'Impératrice, ce mot à une dame se plaignant que les souliers se fussent crevés la première fois qu'elle les a mis : « Je vois ce que c'est; Madame a marché. » Pour ses pieds, dont elle est si justement coquette, Joséphine essaie tour à tour tous les marchands qui ont la vogue : c'est Bourbon le plus ordinairement, mais aussi Cholet-Bonnet, Cassagnes, Ringé, Geintzer, Henri, Schalcher, la veuve Simon, Legrand, etc. Pourtant nulle fantaisie pour les souliers, hormis, comme de juste, pour ceux qui, étant de costume, sont inventés par les peintres. Fort peu de brodequins : ceux qu'on porte par hasard sont d'étoffe; il faut qu'on voyage pour prendre les brodequins de maroquin ou de velours doublés de fourrures. Sauf en ce cas, le soulier seul est de mise, à Paris comme à la campagne.

Chaussée, Joséphine passe un corset très léger de percale doublée, garni de valenciennes, ou de basin doublé de percale, rarement de satin blanc doublé de taffetas. Presque point de baleines, point de busc, elle n'en portera qu'en 1810. C'est Coutant, le fournisseur, et les corsets ordinaires se paient 40 francs, ceux de satin 10 francs de plus.

Sur le corset, un simple jupon d'étoffe très souple, de petit basin rayé, garni d'un ou deux rangs de malines ou d'un petit volant de mousseline brodée à dents de percale brodée ou garnie de valenciennes, rarement de mousseline. L'hiver, quelquefois un jupon de tricot de coton bordé de dentelles, mais c'est excep-

tion ; il n'y en a que six aux atours. Rien d'autre, rien absolument : Joséphine n'a dans sa garde-robe que deux pantalons en soie de couleur chair pour monter à cheval.

Quand elle a endossé un peignoir de percale, de mousseline ou de petit basin (et elle en a à l'infini, de toutes formes, de toutes broderies et de toutes garnitures), les femmes de garde-robe introduisent, dans le premier cabinet de toilette, Herbault, le valet de chambre coiffeur. C'est un personnage important qui se présente en habit brodé et l'épée au côté. Il ne touche ostensiblement que 1 200, puis 1 500 francs par année ; mais, à partir de 1805, il a, par an, 6 000 francs de supplément de traitement et une gratification de 1 600 à 1 800 francs. Ses fournitures vont de 5 000 à 8 000 francs et certes l'Impératrice n'est point sa seule cliente : toutefois, ce n'est qu'en 1809, après le divorce, qu'il visa au grand, s'établit marchand de modes, rue Neuve-Saint-Augustin et devint un de ces grands hommes à l'usage de la Parisienne, qui prennent une sorte d'influence sur les mœurs, en ayant une assurée sur les chapeaux.

Herbault n'est que pour les petits jours ; il a un rival ou plutôt un maître, l'étonnant Duplan, l'artiste qui a accommodé toutes ces dames du Directoire, celui à qui Madame Tallien remettait, pour l'en coiffer, un voile de dentelles de 8 000 francs, qui le regardait, le retournait, puis le jetait d'un geste superbe : « Madame, il est trop grand, je ne pourrai jamais vous coiffer d'une manière digne de vous et de moi ; » et, sur les supplications de Theresia, il prenait des ciseaux, coupait, rognait à son goût, faisait une loque du beau voile, mais une loque qui le sacrait, lui, le premier coiffeur de Paris. Duplan, pour ses soins, touche 32 000 francs en 1807, 12 000 en 1808, autant en 1809, sans compter 8 000 à 10 000 francs de marchandises qu'il fournit par année. Au divorce, Napoléon l'enlève à Joséphine, le place près de Marie-Louise, aux gages vraiment extraordinaires de 42 000 francs par année, sans compter les gratifications, et il en est de 12 000 francs d'un seul coup. Aussi, le fils de Duplan entre à l'École polytechnique, il est ingénieur des constructions maritimes, il se bat à Anvers, se retire ensuite dans ses propriétés près de Toulouse et, de 1852 à 1869, est constamment élu député de la Haute-Garonne.

Des coiffures qu'Herbault et Duplan font à Joséphine, il en est de mille sortes et des plus compliquées : en général, une grosse boucle en repentir descend sur l'épaule, mais on essaie de tout un peu : les mille bouclettes donnant à la tête ronde un air d'enfance ;

les bandeaux serrés à la mode des statues antiques avec un chignon ferme, placé haut, et pointant droit de l'occiput; les demi-bandeaux étoffés, relevés sur les côtés pour dégager l'oreille et la nuque et se joignant en une sorte de pouf épais et bouffant, des coiffures, qui semblent à chaque jour renouvelées et qui, de la part des artistes, exigent un goût d'autant plus sûr, une habileté d'autant plus consommée que la matière coiffable est moins abondante et qu'il faut suppléer à ce qui manque et colorer ce qui reste. Les cheveux de Joséphine, aux derniers jours de sa vie, sont, par la teinture, restés d'un châtain vigoureux, mais ce qui n'en a point changé, ç'a été la qualité et ils sont d'espèce assez grosse. A partir d'un certain moment, l'art consiste à n'en point trop laisser voir, à trouver, surtout pour le soir, — car, dans la journée, l'Impératrice est toujours en chapeau, — soit quelque arrangement d'étoffes légères et mousseuses, soit une adroite disposition de touffes de fleurs artificielles, soit l'appareil souverain d'un diadème de grande dimension. Très tôt, il a fallu renoncer comme trop jeune et trop négligée à cette coiffure à la créole avec le mouchoir de madras négligemment noué sur le côté qui seyait à miracle à la vicomtesse de Beauharnais et même, dans les premiers temps, à la consulesse. Il faut du grave, du sérieux et du sévère, et, ce qui complique encore, il le faut accommodé à un visage qui, sans rien de remarquable ni de régulier dans les traits, vit uniquement de grâce et de mines. Qu'on s'étonne ensuite de l'importance que prend le coiffeur!

Ces premiers actes ont pris du temps : si les dames du Palais de service se présentent durant que le coiffeur est encore là, souvent on les fait entrer dans le cabinet et elles assistent à la grande délibération sur la toilette du jour : la première femme et les femmes de garde-robe apportent de grandes corbeilles qui contiennent plusieurs robes, plusieurs chapeaux et plusieurs châles, et la discussion s'ouvre.

L'été, les robes sont de mousseline, de batiste ou de percale; l'hiver, d'étoffe ou de velours. En robes d'été, il y a du choix, car, au dernier inventaire de la garde-robe, en 1809, il s'en trouve deux cent deux ; et il ne faut point s'imaginer que, parce qu'elles sont blanches et d'étoffes que l'on dirait simples, on les ait à bon compte! Les robes de percale et de mousseline reviennent de 500 à 2 000 francs, selon la broderie, et, de ces broderies, il en est

d'une grâce, d'une invention, d'un art exquis, et toutes sont d'une exécution qui passe toute comparaison avec ce qui s'est fait en nos temps. Les mousselines viennent la plupart de l'Inde, comme les percales : celles-ci sans apprêt, souples, légères, fuyantes, faisant près des blancs de la batiste, de la mousseline et du linon un blanc autre, moins sec, plus fondu, un blanc qui chante, dans cette symphonie des blancs, plus langoureusement.

Rien de cela que fournisse Leroy : c'est Gueinot-Toily de Bruxelles, c'est Commun-Narrey, c'est Huid de Paris ; Schœlcher pour les mousselines, Robert pour les batistes, et toujours, pour tout, Mesdemoiselles Lolive, de Beuvry.

Des robes d'étoffes pour l'hiver, beaucoup sont de cachemire : en voici trente-trois à l'inventaire de 1809, sans compter les juives et les habits de chasse. Pour les redingotes que Joséphine endosse les matins d'hiver, soit sur des robes blanches, soit sur des robes de cachemire, il en est de velours de toute nuance et de toute garniture : velours cannelé gros jaune garni d'astrakhan, velours nacarat à grand col d'hermine, velours vert à garniture d'hermine avec un fichu de crêpe lamé en or, velours noir doublé en satin rose, velours bleu impérial doublé en satin blanc, velours blanc cannelé doublé de velours moucheté avec une plaque d'agate et de perles fines, velours amarante doublé en peluche verte, velours nacarat doublé de satin blanc, il en est de tous les satins, de toutes les levantines, comme de tous les velours. Mais ce n'est point assez ; pour les jours où l'Impératrice veut s'habiller davantage, il faut des robes assorties à la richesse des redingotes et voici défiler les garnitures d'hermine ; voici, sur une robe de satin lilas, une redingote courte de velours noir, avec des ruches de mousseline ourlée d'or ; voici, sur une robe de satin blanc, une redingote de velours chamois ; voici, sur une robe de satin lavande, une redingote de velours gros vert que serre à la taille une ceinture en or ornée de camées ; voici, ouverte sur une robe de satin chamois, une redingote de velours pensée boutonnée de topazes d'Orient et ceinturée par une chaîne d'or fermée par un médaillon d'améthyste ; et voici, pour clore la série de l'hermine, voici, sur une robe de satin blanc, une redingote de velours cannelé blanc, à ceinture d'or en filigrane incrustée de perles fines, avec le médaillon, les boutons et les glands en saphirs et perles fines ! Et, de chaque fourrure, précieuse s'entend, il se trouve presque autant de robes et de redingotes garnies !

L'Impératrice a fait son choix dans les six cent soixante-seize robes d'étoffe. Il lui faut son cachemire à présent. Combien en a-t-elle? Quelque sotte a dit quatre cents : c'est bien moins : soixante en totalité : cinq amarantes, douze rouges, dix-sept blancs, neuf jaunes, six de diverses couleurs, trois bleus, deux noirs et cinq rayés. Il est vrai qu'ils sont les plus beaux qu'on ait vus en Europe et qu'il en est qu'on a payés huit à dix mille francs ; mais le prix ordinaire est de trois à quatre. Est-ce trop pour la grâce qu'ils donnent à la femme, à Joséphine surtout qui, mille fois dans le jour, remonte son cachemire, le descend, le drape, le tamponne, et qui, lorsque dans les yeux d'une visiteuse, elle aperçoit l'éclair de ce désir féminin qu'elle connaît si bien, d'un geste délicat et enveloppeur, le lui met aux épaules?

Vient ensuite le chapeau, car, le matin toujours, et parfois le soir, si elle est fatiguée, elle se coiffe avec un chapeau garni de fleurs ou de plumes. Ici, comment se reconnaître dans les chapeaux casques, les chapeaux de velours, de satin, de paille d'Italie, de paille noire, blanche, jaune, les capotes de toute étoffe, les toques en velours, en tulle, en satin, en cachemire, dans les deux cent cinquante-deux « modes et coiffures » d'une seule année, toutes différentes de forme, de couleur, de garniture : les plumes blanches dominent, mais il y a aussi les esprits, les hérons noirs, les plumes de paon et toutes les variétés de fleurs. Très peu de turbans ; trois seulement.

Et d'après ces chiffres qu'on ne s'imagine pas, comme on l'a dit, que Joséphine « a la manie de ne se défaire de rien, » et qu'elle thésaurise en quelque façon les objets de sa toilette. Deux fois par an, elle monte aux atours et elle réforme alors une grande partie, la plus grande partie de sa garde-robe. Ainsi, en cette année 1809, sur trois cent soixante-dix-neuf pièces de dentelles, elle en donne soixante-douze ; sur quarante-neuf grands habits de cour, seize ; sur six cent soixante-seize robes, tuniques ou juives, trois cent soixante et une ; sur soixante châles de cachemire, dix-sept ; sur quarante robes de cachemire, trois, dont une aux Gobelins ; sur deux cent cinquante-deux modes et coiffures, cent quarante-six ; sur quatre cent treize paires de bas, deux cent quatorze ; sur sept cent quatre-vingt-cinq paires de souliers et de brodequins, sept cent quatre-vingt-cinq !

Elle ne donne pas seulement les objets en usage, mais, dans ce qui est neuf, tout ce qui a cessé d'être à sa fantaisie : voici cent

vingt-deux pièces d'étoffes neuves, elle en donne trente-neuf, et ce n'est pas seulement à ses femmes de chambre qu'elle fait de tels présens : Madame Mère, la reine de Westphalie, la reine de Naples, la princesse de Bade, acceptent des robes, des cachemires, des redingotes qui ont été portées, sans parler des étoffes en pièce.

D'après cela, l'on peut juger quelle est la consommation annuelle de la garde-robe : en une année, Joséphine achète vingt-trois grands aunages de dentelles, sept grands habits, cent trente-six robes, vingt châles de cachemire, soixante-treize corsets, quarante-huit pièces d'étoffes, quatre-vingt-sept chapeaux, soixante-douze paires de bas de soie, neuf cent quatre-vingts paires de gants, cinq cent vingt paires de souliers. Il y en a de payé pour 320 816 fr. 56 sans compter ce que l'on redoit. Les reports, d'un exercice sur l'autre, des dépenses arriérées sont tels en effet, que, pour se rendre compte de l'argent employé par Joséphine pour sa toilette, il faut, — mettant de côté même les liquidations de dettes, obligatoires tous les deux ans et dont certaines dépassent le million, — prendre les chiffres globaux des six années. Et alors, on trouve que, en six ans, il y a eu de dentelles, chez Vanderbocht, Lesueur, de Rens et Vandessel, 225 906 fr. 18 (cela ne comprend pas les grandes dentelles payées sur la cassette de l'Empereur); il y a eu d'étoffes de soie chez Fillion, Le Normand, Vacher et Nourtier, 312 558 fr. 68; de modes et grands habits, chez Mademoiselle Despeaux, chez Herbault, Leroy, Duplan, Binelli et Bertin 1 096 875 fr. 27; de façons et fournitures de couturières, surtout à Madame Germon, 102 811 fr. 45; de façons aux ouvrières de la garde-robe, 61 408 fr. 38; de linge, chez la veuve Commun Narrez et Mesdemoiselles Lolive, de Beuvry, 740 386 fr. 37. Les fleurs artificielles de Lainé, Nattier et Roux-Montagnat ont coûté 35 893 fr. 50; les crêpes et rubans, de Kreisler, Scribe-Brémard et Richard Lenoir, 130 078 fr. 77; les fourrures, celles fournies, non par les couturiers, mais par le fourreur, la veuve Toulet, seulement 43 599 fr. 92; les gants et la parfumerie 57 184 fr. 33; la chaussure, bas et souliers : 52 615 fr. 77.

La grande dépense est donc en modes, étoffes de soie, confection des robes, robes et grands habits, dépense qui, à elle seule, atteint en six ans 1 573 653 fr. 79, sans compter les dettes, sans comprendre rien des parures du Sacre ou des grandes cérémonies officielles pour lesquelles l'Empereur alloue des crédits spéciaux. Sur ces 1 500 000 francs, Leroy, le grand couturier, touche,

en cinq ans, exactement la moitié : 766 476 fr. 73. Il n'est donc pas, comme on l'a cru, l'unique habilleur de Joséphine, s'il est le plus important et le plus célèbre : aussi bien le mérite-t-il, portant à cet art, le plus personnel en quelque sorte qui soit, cette sorte de génie qui, à des époques, se rencontre chez des hommes ayant à un si haut degré l'instinct, le goût, la vocation d'habiller et d'embellir la femme qu'ils y réussissent mieux que la femme même et qu'ils y perdent comme la notion de leur sexe.

Leroy ne surfait point la façon : c'est 18 francs pour une robe, même une robe de cour. — En 1750, cela se payait 12 livres chez les grands (soit 14 fr. 40), l'augmentation est donc médiocre. — Mais, où Leroy se rattrape, c'est aux étoffes et aux garnitures qui font monter les robes à 2 000 et 3 000 francs. C'est ainsi qu'il atteint, pour l'Impératrice, à ce chiffre de 130 000 francs par année. Encore trouve-t-il que c'est peu de chose et ose-t-il s'en plaindre à l'Empereur lui-même. « Un jour, a dit Napoléon, que j'examinais un trousseau de famille fourni par lui, il osa m'entreprendre, moi à qui certes on ne mangeait pas dans la main. Il fit ce que personne en France n'eût osé tenter, il se mit à me démontrer fort abondamment que je ne donnais pas assez à l'Impératrice Joséphine, qu'il devenait impossible de l'habiller à ce prix. Je l'arrêtai au milieu de son impertinente éloquence d'un seul regard. Il en demeura comme terrassé. »

Mais, avec Joséphine, il n'en va point de même ; c'est elle qui s'excuse d'être mauvaise pratique et de ne point dépenser assez. En 1809, à la suite de diverses liquidations orageuses, elle a cédé en apparence aux injonctions de l'Empereur, et a résolu de mettre dans sa toilette une façon de régularité. Elle a donc installé comme intendante, chargée de toutes les commandes et de toutes les réceptions d'objets, une certaine Madame Hamelin qui a été assez longtemps en cette qualité au service de la princesse Pauline et l'a quittée le 23 septembre 1808. Par la suite, loin d'arrêter les dépenses, Madame Hamelin s'employa à fournir des expédiens pour en engager de nouvelles et profita si largement des faiblesses de sa maîtresse qu'elle reçut d'elle, en une année, soixante-quinze robes et un cachemire de grand prix. Mais, au début de sa gestion, elle était pleine des meilleures intentions et luttait pour ne point laisser dépasser le maximum de dépenses fixé par l'Impératrice même pour chaque article. Chez Leroy, ce maximum était de 7 000 francs par mois, et voici, d'une lettre que Leroy écrit

à Madame Hamelin, quelques passages qui peignent toute la façon dont il prenait Joséphine et dont Joséphine était avec lui : « Veuillez, Madame, je vous prie, demander à Sa Majesté la permission de lui présenter mon bien humble respect et de la supplier de ne pas penser de moi ce qu'elle dit, que je trouve sa pratique trop peu considérable pour m'en occuper. L'Impératrice peut-elle croire qu'on est maître des sentimens qu'elle inspire? Ainsi, c'est vous, Madame, que je prie de vouloir bien détruire cette pensée, car elle n'existe que dans la bouche de Sa Majesté. Je vous demande en même temps, chaque lettre que vous auriez la bonté de m'adresser, dire un seul mot de la santé de Sa Majesté. Ce mot est le premier besoin de l'âme ; veuillez donc vous en souvenir... Vous avez reçu le petit maximum du mois ; je vous avoue que, sans vos ordres, je n'eusse pas continué d'envoyer d'après le fixe que Sa Majesté avait imposé. Vous voyez, Madame, qu'il serait difficile de continuer à 7 000 francs ; nous serons toujours en arrière, et que même cela me ferait éprouver une grande contrariété pour la tenue de mes livres. Je désire donc, Madame, lorsque je vous enverrai le total du mois, que les 7 000 francs seront portés comme acompte, afin de ne pas mettre d'embrouillamini dans les écritures. »

N'est-ce pas tout l'homme et, pour le juger, n'est-ce pas tout ce qu'il faut ? Les paroles mielleuses dites, la bouche en cœur, aux clientes, et le coup de fouet donné à leurs fantaisies, et le mépris du couturier pour qui ne rend pas tout ce qu'il a compté, et la façon d'imposer sa volonté et de donner ses ordres, n'est-ce pas là le plus bel exemple de l'infatuation de l'espèce? 84 000 francs, fi ! Il faut, pour rattraper la considération de M. Leroy, que l'Impératrice double au moins ; et c'est ce qu'elle fait : elle abandonne les beaux projets d'économie ; elle oublie *le petit maximum ;* et c'est à 142 314 fr. 10 que monte la facture de l'année.

FRÉDÉRIC MASSON.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'ÉMIGRATION

DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE

Dans les gares de l'Italie méridionale, il n'est pas rare d'apercevoir, gauchement blotties au fond des salles d'attente, des familles entières, traînant avec elles un confus attirail de ménage, et visiblement étonnées de tout ce qui passe sous leurs yeux, étonnées, aussi, de la pitié curieuse dont parfois elles sont l'objet : ces pauvres gens prennent congé de l'Italie, se flattant le plus souvent que le congé ne sera que temporaire et ne désespérant point de revenir mourir de vieillesse sur ce sol où ils ne veulent pas mourir de faim. Lorsqu'ils descendent de très haut, lorsqu'ils viennent de très loin, des sommets de la Sila ou des gorges de la Basilicate, ils prennent contact avec cette façon de civilisation qui avoisine les voies ferrées, comme on prend contact avec les impalpables apparitions d'un songe; ils s'arrêtent devant les fontaines, hésitent devant les guichets, tremblent devant les locomotives : tout leur est nouveau, tout leur apparaît comme magique. Et puis on les emballe dans des wagons et l'on fait dévaler ce bétail humain vers l'une des villes de la côte, où se forment les bataillons de la misère, en partance pour l'Amérique du Sud. Ils sont expédiés là-bas, dans des terres qu'ils doivent défricher, assainir, préparer au service de l'homme; les régions où on les parque sont plus neuves encore, nous allions dire plus sauvages que les parties reculées de l'Italie qui furent leur première demeure; entre leur point de départ et leur point d'arrivée, ils ont traversé la civilisation contemporaine, comme au fond du désert le voyageur pressé traverse une oasis; mais ils sont destinés à n'en point jouir, à n'y point être initiés, à n'y partici-

per, d'une façon toute passive, que dans la mesure où ils en sont les victimes.

I

Ils sont des victimes, en effet; et deux ennemis les mettent en fuite: c'est, d'une part, le désarroi économique provoqué par lerapprochement des distances et par la concurrence des divers marchés; et c'est, d'autre part, la lourdeur des impôts, que les ambitions de l'Italie royale ont rendue nécessaire. La Basilicate, district oublié, nous dirions volontiers perdu, qui, par son isolement même, semblerait fait pour retenir ses habitans, est l'un de ceux qui donnent à l'émigration le plus fort contingent. Les attraits variés du vaste monde, présentés ou racontés aux indigènes de certaines provinces par la foule toujours renouvelée des touristes, ne peuvent exercer aucune séduction sur les paysans de la Basilicate, car les touristes y sont rares, les excursions même y sont difficiles. Mais, ce qui les pousse hors de chez eux, c'est le besoin; c'est la faim; c'est cet amour même de l'existence, tenace, invincible, et qui, parfois, survit plus aisément aux âpretés de la souffrance qu'à la monotone mélancolie du bien-être. « L'agriculture et ses produits sont en grande décadence; et tous les efforts du capital et du travail en vue d'une activité industrielle n'ont laissé aucun résultat apparent » : ainsi s'exprime le dernier rapport de la Chambre de commerce de Potenza, publié en 1897. Et les détails précis foisonnent, à l'appui de cette doléance. En Basilicate, depuis quinze ans, le gros bétail a diminué de 6 000 têtes; la valeur de la propriété a baissé de plus de 50 pour cent; le prix de l'hectolitre de grain est tombé à 14 francs; sur une cinquantaine de petites banques dont on avait risqué l'établissement, quarante à peu près ont sombré; les rares industries qui avaient pris quelque éveil ont périclité ou succombé, sous l'indiscrète pression de l'impôt qui frappe la richesse mobilière. On a tellement aggravé cette pression, qu'en treize ans le rendement de cet impôt s'est accru de 184 000 francs. Et comme certaines habitudes de fiscalité, inaugurées par le pouvoir central, deviennent d'un contagieux exemple, les municipalités à leur tour se sont faites usurières : pour un petit baudet, le paysan paie, parfois, une taxe annuelle s'élevant jusqu'à 9 francs, et il se révolte, mais en vain, lorsqu'il voit le percepteur assimiler à un signe de ri-

chesse la monture du pauvre. Lorsque, juché sur cette monture, avec des sacs de fourrage ou de légumes lui servant de selle, il se présente à l'entrée de la bourgade, l'octroi l'arrête, lui fait mettre pied à terre, enfonce dans les sacs des piques exploratrices, moleste le brave homme pour qu'il paie, et le bourre encore, parfois, lorsqu'il n'a rien à payer. C'est la passivité naturelle de ces populations qui leur rend moins dure l'inclémence des conditions de vie; mais, lorsque cette inclémence devient si terrible qu'elle risque de supprimer les moyens mêmes de vivre, alors l'instinct de conservation l'emporte, et les accule à l'exil.

Dès 1882, le ministère de l'intérieur, à Rome, adressait des circulaires aux préfets des provinces méridionales pour leur demander la raison des progrès de l'émigration, et, dans tous les rapports que ces fonctionnaires rédigèrent, une même explication était alléguée : la misère, toujours la misère. « C'est là le mobile unique de l'émigration, » écrivait le préfet de Reggio. « C'est là, sans nul doute, reprenait celui de Potenza, la cause première qui pousse les agriculteurs, les journaliers et autres ouvriers à quitter le pays; car les salaires ne leur permettent pas de faire front aux nécessités les plus urgentes de l'existence. » A Catanzaro, l'administration faisait écho : « Le principal motif de l'émigration, écrivait-on, est le salaire très mesquin que reçoivent les ouvriers des campagnes, et le fait que, souvent, ils n'ont pas de travail. » Et le préfet de Cosenza, insistant à son tour, affirmait que « la misère est la raison la plus importante de l'émigration. » De la Basilicate et des divers points de la Calabre, ces réponses arrivaient à Rome, toutes pareilles, se répétant avec la triste uniformité d'une litanie.

Assurément, depuis trente années, le prolétariat agricole, dans le royaume de Naples, est devenu plus misérable, ou tout au moins, — ce qui est à peu près équivalent, — il a eu plus nettement conscience d'être misérable. Mais si le phénomène de l'émigration a pris, du premier coup, un aussi large développement, c'est qu'il a succédé directement à un autre phénomène historique : le brigandage. « J'aime mieux être taureau durant deux ans que bœuf durant cent ans. » Ainsi parlaient, il y a un demi-siècle, les fermiers en détresse, les journaliers sans ressources, les petits propriétaires ruinés, les amoureux évincés, les membres des coteries municipales supplantées : à la résignation légendaire du bœuf de labour, ils préféraient l'indomptable fierté

du taureau. Et comme ils voulaient vivre fiers et que, pourtant, il fallait vivre, ils passaient au brigandage. On se faisait brigand par indigence, brigand par désespoir d'amour, brigand par esprit de vengeance, et brigand, enfin, pour demeurer quelqu'un, lorsque, par l'effet de malencontreuses circonstances, on était déchu jusqu'à n'être rien. Le brigandage, à une certaine époque, fut dans l'Italie méridionale un moyen de salut et un moyen de réhabilitation : il assurait un regain de prestige à ceux qui avaient perdu l'estime publique et parfois l'estime d'eux-mêmes ; à ceux que la vie avait trompés, il rendait la joie de vivre ; il émancipait l'individu, et le vengeait, en lui permettant de prendre sa revanche sur cette société mal agencée qui lui avait refusé, tantôt du pain, tantôt une femme, tantôt un emploi. De celui qui s'abandonnait à une pareille vocation, on disait parfois : il se fait loup ; et la famille qui l'avait repoussé mendiant était toute prête à l'accueillir clandestinement, la belle qui l'avait évincé se reprenait à le désirer, le village qui l'avait méconnu commençait à éprouver une certaine fierté mélangée de regrets. Un romancier de Cosenza, M. Misasi, qui a longuement parcouru les montagnes de l'Italie méridionale pour en recueillir les traditions et les légendes, a publié plusieurs recueils de nouvelles qui, sous leur forme romanesque, ont la valeur d'un « document » historique au sujet du brigandage d'antan. Sur la psychologie du brigand, sur l'étrange complexité des sentimens qu'il inspirait aux paysans, on n'a rien écrit de plus pénétrant, ni de plus exact.

On pourrait dire, — à peine le terme est-il trop ambitieux, — qu'au fond du brigandage il y avait une philosophie de la vie ; et ces tragiques auteurs de pillages et de *vendette* n'avaient point à coup sûr prévu Nietzsche ; mais, naïvement, d'instinct, par une impérieuse expansion de leurs natures, ils réalisaient le type anarchiste, férocement individualiste, conçu par le philosophe allemand. Mettre sa coquetterie à déborder la marge des Codes et sa grandeur à affronter la loi, c'est une attitude qui ne manque pas de prestige, en un temps où l'on inclinerait plutôt à se retrancher derrière les Codes et derrière les lois comme derrière le plus commode des écrans. Les *outlaws* ont leur beauté ; souvent on les tue ; jamais on ne les méprise : tels étaient les brigands de l'Italie méridionale. Et sous leurs enseignes, quiconque avait faim trouvait à s'enrôler ; le « superhomme » qui jetait le gant à la société ramassait comme auxiliaires tout ce qu'il rencontrait de bêtes humaines.

D'autres temps sont venus ; les prétextes politiques dont se couvraient un certain nombre de troupes de brigands sont devenus archaïques ; attaquer la propriété sous couleur de défendre la légitimité politique est aujourd'hui hors de saison. La maréchaussée, d'ailleurs, a accompli son œuvre ; elle a, de gré ou de force, fait rentrer dans l'ombre les individualités trop débordantes qui naguère empruntaient au brigandage une sorte de souveraineté spontanée ; elle a nivelé les énergies, comme il convient dans une société bien ordonnée, et, pour consommer ce nivellement, quelques corps de brigands jonchèrent le sol ; la foule des déclassés, des déshérités, qui trouvaient leur compte à être les subalternes du brigandage, tombèrent en disponibilité, et beaucoup de pauvres gens auxquels cette institution déchue aurait, si l'on ose ainsi dire, assuré un état social, sont aujourd'hui contraints de s'expatrier. Entre le brigandage, dont les années de 1860 à 1864 marquèrent le plein déchaînement, et l'émigration, qui n'a point encore atteint ses extrêmes limites, il y a donc, en quelque mesure, comme une filiation ; et l'un des hommes qui ont le mieux étudié la situation économique des provinces méridionales, M. le professeur Tammeo, nous paraît confirmer cette remarque, lorsqu'il écrit : « De 1862 à 1870, il y a une diminution sensible dans le nombre des homicides, spécialement en Basilicate. Jadis, on constatait une proportion de 42 homicides pour 100 000 habitans ; elle s'est abaissée aujourd'hui jusqu'à 21. Il suffit de connaître ces données, pour se persuader que l'émigration, dans cette province spécialement, est un bien, puisque la même cause, qui jadis poussait un individu à l'assassinat, l'éloigne aujourd'hui de sa patrie et l'attire dans des contrées lointaines. »

Avant l'annexion du royaume de Naples, l'émigration méridionale était presque nulle : c'étaient des Ligures, c'étaient des gens de la province de Côme, qui s'en allaient en Argentine ; c'étaient des Génois, aussi, qui commençaient à former la colonie italienne des États-Unis ; et la race italienne n'avait point encore songé à la conquête morale et agricole du Brésil. La Basilicate fut la première province du Midi dans laquelle on vit se dessiner un sérieux mouvement d'émigration : dès 1876, elle perdit, pour ce motif, plus de mille habitans ; et les années suivantes, le chiffre alla croissant ; sur 548 000 âmes, auxquelles on évalue sa population, 12 000 s'éloignèrent en 1887, 10 440 en 1895, 12 500 en 1896. Ces chiffres effrayans sont rangés par les

statistiques sous la rubrique : émigration permanente (on qualifie de ce nom l'absence prolongée dont les émigrans ne prévoient pas eux-mêmes le terme); l'émigration dite temporaire, qui doit se dénouer par un rapatriement à brève échéance, est fort rare en Basilicate. Cette province était, par excellence, le repaire du brigandage : lorsqu'il disparut, il fallait, pour beaucoup de forces inoccupées ou malfaisantes, un exutoire immédiat : l'émigration fut cet exutoire. Pour la Calabre, c'est à l'année 1879 seulement que remontent les débuts d'une émigration considérable : elle dépassa tout de suite le chiffre de 3 000, et monta jusqu'à 17 000 en 1895; là aussi, l'émigration temporaire est relativement insignifiante. C'est tout le contraire dans les Pouilles : le brigandage, en cette région, avait fait maintes apparitions, parfois sanglantes, mais jamais il n'y était devenu, comme en Calabre et en Basilicate, une sorte d'institution sociale; et les efforts des Pouilles pour s'enrichir, retinrent jusqu'en 1888 la masse des bras indigènes, exigèrent même des bras exotiques. Cette année-là seulement, la crise viticole, en réduisant à néant les échafaudages d'espoirs et de capitaux, commença de provoquer un exode de population; encore cet exode ne fut-il pas très considérable : il emmena 1 300 personnes en 1888, il en entraîna 4 600 en 1895. L'émigration dite temporaire, sans s'élever à ce chiffre, eut pourtant un peu plus d'importance, en Pouille, que dans les provinces voisines. Cette prédominance constante des chiffres de l'émigration dite permanente sur les chiffres de l'émigration dite temporaire est un trait spécial de l'Italie méridionale. Dans les autres parties du royaume, le rapport entre ces deux catégories de chiffres est singulièrement plus compliqué, et l'on y constate qu'en général, jusqu'en 1888 environ, l'émigration temporaire fut de beaucoup la plus importante, si, depuis cette date, l'émigration permanente a, là aussi, pris le dessus.

Ce furent les femmes, plus peut-être que les hommes, qui, dans l'Italie méridionale, éprouvèrent l'envie et donnèrent l'exemple d'aller au loin. Aux origines de l'émigration, dans ces provinces, on entrevoit des convois de nourrices. Ils s'inaugurèrent vers 1878 : parmi les robustes matrones de la Basilicate et parmi ces lointaines héritières de la beauté grecque, qui sont la parure de la province de Catanzaro, le bruit courut qu'au Caire la colonie européenne souhaitait vivement des nourrices italiennes et qu'elle les rémunérait richement; alors les crèches se remplirent;

les bébés italiens, confiés à la grâce de Dieu, s'élevèrent comme ils purent; la perspective de salaires mensuels qui devaient monter jusqu'à cent francs, imposa silence à la tendresse des mères; elles commencèrent toutes seules leur fuite en Égypte. Le Pizzo, Messine, Alexandrie, étaient les haltes de leur aventure; on avait vite fait, d'ailleurs, de brûler ces étapes; cinq jours y suffisaient, et lorsqu'on avait fini sa tâche, on s'en revenait à l'Italie natale, et l'on remboursait à l'enfant retrouvé, en bons écus sonnant clair et pesant lourd, le lait nourricier qu'on lui avait dérobé. On rapportait aussi la preuve évidente que le mal de mer n'était point mortel et qu'en s'exportant on revenait riche; et cette double leçon, travaillant l'esprit des populations, les sollicitait à de plus vastes et plus longs déplacemens.

La France, l'Espagne, les États balkaniques, la Grèce, reçurent la visite d'Italiens du Sud, une visite qui parfois se prolongeait beaucoup, mais qui, en général, n'aboutissait pas à une installation véritable : l'émigration, dans ces pays d'Europe, était plutôt temporaire. Mais les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, supplantèrent facilement les régions du vieux continent dans les imaginations populaires; cédant à ce lointain mirage, les hommes d'abord, en beaucoup de familles, partirent seuls, à la façon d'éclaireurs; et puis, la misère croissant, le départ de familles entières commença. D'année en année, aux ports d'embarquement, on notait que les sorties de familles devenaient plus nombreuses, et que les sorties d'individus isolés se faisaient plus rares : en 1894, sur 100 émigrans qui faisaient aux pouvoirs publics les déclarations d'usage, le chiffre de ceux qui partaient seuls était de 59 en Calabre, de 67 en Basilicate, de 53 en Pouille; et ces mêmes chiffres, en 1895, étaient respectivement tombés à 40, 32 et 46 : c'est l'indice que la majorité des émigrans, en cette dernière année, emmenaient leurs familles et déplaçaient leur foyer. Naturellement, les totaux de l'émigration augmentèrent, avec une remarquable soudaineté : les États-Unis, qui avaient reçu, en 1894, 39000 Italiens, en virent arriver 44000 en 1895, 68000 en 1896; en Argentine, ils s'étaient, en 1894, présentés au nombre de 37000; en 1895, 41000 survinrent, et 75000 en 1896; le Brésil, enfin, qui, en 1894, avait tenté 34000 d'entre eux, ouvrit ses portes, en 1895, à 97000 Italiens. Ces différens chiffres sont empruntés au bilan total de l'émigration du royaume; mais les provinces méridionales eurent une part importante dans l'accroissement dont ils témoignent.

II

— Qu'étiez-vous en Italie?

— Paysan.

— Combien gagniez-vous par jour?

— Dix sous et la nourriture.

— La nourriture était-elle suffisante pour vous et votre famille?

— Non, la nourriture était pour moi seul; les dix sous faisaient vivre ma famille.

— Naturellement, vous étiez logé gratuitement?

— Non, je devais me loger à mes frais.

— Quand vous vous êtes embarqué, aviez-vous de l'argent?

— Pas un sou.

— Possédez-vous du moins quelque objet de valeur?

— Je n'ai rien.

Cet attristant dialogue est extrait d'un travail de M. Chandler, sénateur des États-Unis; il reproduit sur le vif un interrogatoire adressé par les autorités américaines à un immigrant italien. M. Chandler a collectionné beaucoup d'interrogatoires analogues; ce sont, d'un bout à l'autre, des aveux de misère et des propos de détresse. Cinquante francs tout au plus, et parfois rien du tout : voilà ce qu'emporte d'Italie une famille qui s'en va. Frappée, dès lors, de cette tare que l'injustice humaine attache à un certain degré d'indigence, elle se laisse entasser, craintive, avec d'autres familles aussi misérables qu'elle, dans les profondeurs des paquebots; l'air y fait défaut pour respirer; la place y manque pour s'étendre : il est des vaisseaux où chaque individu dispose de 66 décimètres carrés; et l'on devine que dans cet entassement l'hygiène et la dignité humaine sont l'objet de constans affronts. Au débarquement, il faut vivre : tantôt on s'abandonne à des agens qui dilapident l'insignifiant pécule de l'émigrant, sans parfois lui procurer de travail; tantôt on se laisse exploiter, à l'aventure, par la première demande de bras qui survient; et tantôt enfin, la famille se disloque, et livre les enfans à des barnums, qui en font des saltimbanques, des infirmes, ou pis encore. Ces barnums s'abandonnaient, il y a quelques années, à de si monstrueux abus qu'un sénateur américain voulut couper court à leur industrie, connue sous le nom de *sistema dei padroni*, en présen-

tant un bill qui frappait, d'un emprisonnement pouvant durer jusqu'à cinq années et d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 5000 dollars, l'exploitation des enfans. Le même bill visait les promesses de travail, dont certains courtiers déshonnêtes amusaient les émigrans pour leur extorquer quelques francs, et menaçait de dix ans de prison et de 10000 dollars d'amende toute annonce alléchante qui serait reconnue mensongère. C'est contre les Italiens, surtout, que ces armes législatives étaient dirigées : des hommes s'étaient trouvés, en Italie, qui volontiers passaient en Amérique pour y vivre aux dépens de ceux qui arrivaient sans avoir même de quoi vivre ; et il devenait nécessaire de mettre une entrave à cette singulière profession.

Ces mêmes périls se présentaient, et se présentent encore dans l'Argentine et au Brésil. Le travailleur italien, là-bas, fut trop souvent l'héritier immédiat de l'esclave ; et la suppression de l'esclavage, précisément, amena les pouvoirs publics, dans l'Amérique méridionale, à faire des appels d'Italiens. On a plus tôt réussi à détruire une institution qu'à changer les mœurs ; et les mœurs, en général, ont survécu à l'institution. « Nous sommes comme des bêtes ici, sans prêtres, sans médecins, écrivait un travailleur italien. On n'enterre même pas les morts ; nous sommes pis que des chiens attachés. Dites au patron que je serais plus heureux en Italie dans son étable à porcs que dans un palais en Amérique. » Et un autre : « Je suis en croix, assoiffé, affamé, trahi. De cent nous sommes réduits à quarante. Telle a perdu son mari, tel sa femme ou ses fils. Il en est du Tyrol, dit-on, qui ont mangé un enfant, tant ils avaient faim. Et pour nous protéger, personne : pas de magistrats, pas de carabiniers. En Italie, les Messieurs nous traitaient mal, mais, tout de même, cela valait mieux. » C'est en 1879 qu'un député au Parlement italien, M. Antonibon, faisait écho, dans l'enceinte de Montecitorio, à ces clameurs d'agonie ; et les gouvernemens américains eux-mêmes parurent s'en inquiéter. Il y eut, au Brésil surtout, une sorte d'essai pour organiser l'émigration : des agens se répandirent en Italie, qui procédaient à un recrutement pour telle province brésilienne déterminée ; et leurs invitations précises, moins ingrates en apparence que la perspective d'émigrer au hasard (*andare alla sorte*), obtinrent de prime abord un certain succès. Mais l'expérience ne tarda point à révéler qu'un certain nombre de ces invitations étaient des trahisons : l'on citait l'exemple d'émigrés qui, arrivés à destination,

étaient dirigés dans des régions plus lointaines ou plus fiévreuses que celles qu'on leur avait primitivement assignées. Le bruit de ces déceptions alarmait, au fur et à mesure, les nouveaux convois d'émigrans, mais ne suffisait ni à les arrêter, ni à les disperser; officiellement, le ministre de l'agriculture du Brésil réclamait l'introduction annuelle de 10 000 paires de bras, et les populations italiennes demeuraient les plus empressées à satisfaire à cette réquisition.

Au risque d'être fourvoyées, maltraitées et décimées, elles persistaient à partir, toujours en plus grand nombre; alors certaines initiatives privées s'éveillèrent, pour leur assurer, au cours de cet exode, les soins assidus d'une vigilance protectrice. Dès 1875, M. le sénateur Torelli avait tenté de fonder à Rome, au siège de la Société géographique italienne, une association de patronage pour les émigrans; cette association fut tout de suite accueillie avec faveur; elle commença même la publication d'un bulletin mensuel destiné à renseigner les Italiens qui s'éloignaient; mais, l'indifférence et l'oubli survenant, elle disparut au bout de cinq ans. Derechef, en 1885, la Société géographique italienne proclama que « des raisons d'humanité, de convenance, et d'intérêt national » imposaient l'étude de la question de l'émigration; et la commission qui entreprit cette étude projeta d'instituer un office de patronage pour les émigrans. Mais l'argent manquait; et comme il advient toujours lorsqu'on n'a point les ressources nécessaires pour aboutir, on prolongea les enquêtes préparatoires. Elles eurent des résultats partiels : d'abord, en 1889, la fondation à New-York de l'*Italian home*, destiné à devenir un centre de protection et un lieu de contact pour tous les Italiens déjà épars dans la métropole, et pour tous ceux qui s'y présentaient; puis, en 1891, à New-York, aussi, la création de la *Société Saint-Raphaël*, qui a pour but d'assister les arrivans, de leur procurer du travail, un logement provisoire et des secours religieux.

C'est un consul d'Italie, M. Gian-Paolo Riva, qui fut l'auteur de la première initiative; l'honneur de la seconde remonte à un prêtre, M. Pietro Bandini, et indirectement à Mgr Scalabrini, évêque de Plaisance. Car la *Société Saint-Raphaël*, telle qu'elle fonctionne, est fille de cet *Institut Christophe-Colomb*, que créait, il y a une quinzaine d'années, Mgr Scalabrini « pour maintenir dans le cœur des Italiens la foi catholique, le sentiment de leur nationalité, l'affection envers la mère patrie; » M. Pietro Bandini

appartenait à cet Institut comme missionnaire; et, soucieux des horribles détresses matérielles contre lesquelles se heurtait et s'usait le flot grossissant de ses compatriotes, c'est à cet Institut, qui ne visait jusqu'alors qu'à la royauté des âmes, que M. Bandini rattacha ses organisations de bienfaisance.

Ces essais fragmentaires suffiraient-ils pour sauver, aux États-Unis, la réputation du nom italien? On pouvait peut-être s'en flatter. Mais les régimens de travailleurs qui s'engouffraient dans les ports de l'Amérique du Sud demeuraient passablement abandonnés; et la Société géographique, en 1892, sur la proposition de M. Egisto Rossi, projeta l'établissement d'un office central, à Rome, pour la protection des Italiens émigrans : office central qui posséderait des succursales dans les principales villes d'Italie, et entretiendrait, dans les divers pays où l'Italien cherche à s'employer, des bureaux de renseignemens, susceptibles de se transformer en institutions protectrices. C'est à l'apologie de ce projet que concluait un journaliste de Venise, à la suite d'un voyage qu'il fit au Brésil pour l'étude spéciale de la situation des émigrans. Mais autre chose est d'élaborer un plan, voire de s'en faire l'apôtre, autre chose de le réaliser; et, pour tisser sur les immenses étendues de l'Argentine et du Brésil ce réseau tutélaire où les pauvres travailleurs italiens seraient efficacement abrités, la Société géographique italienne, jusqu'ici, dispose de plus de bonnes volontés que de ressources. En dépit des cris d'alarme, il est, dans l'Amérique du Sud, des provinces éloignées où continue l'atroce exploitation; il est des agens qui spéculent frauduleusement sur l'indigence ignorante et dépaysée; il est des banquiers douteux, — aussi tristes personnages que ces agens d'affaires des États-Unis auxquels Mme Van Etten consacra naguère une monographie spéciale, — qui proposent à l'émigré de transmettre à sa famille, en Italie, le peu d'argent qu'il gagne, et qui font infidèlement la commission; et, malgré les discussions nombreuses qui, depuis vingt ans, ont éclairé sur ces abominations l'opinion publique italienne, l'État demeure, non point indifférent peut-être, mais tout au moins assez inactif.

De temps à autre, il lance quelques circulaires : l'une, de 1883, prescrit aux préfets de veiller sur les agens d'émigration qui s'insinuent jusqu'au fond des campagnes italiennes pour faire espérer aux paysans misérables une lointaine panacée; une autre, de 1892, invite les autorités administratives à mettre en garde

les émigrans contre les appels qui leur seraient adressés pour la province de Rio-Grande-del-Sul, au Brésil; et, sous la discrétion volontaire du style officiel, on constate que, dans cette province, la colonie qui leur est assignée est un lugubre cimetière d'Italiens. Mais il en est de ces circulaires comme de ces lois florentines dont parle Dante :

A mezzo novembre
Non giunge quel che tu d'ottobre fili;

et l'éphémère durée de ces documens ministériels ne saurait protéger des centaines de milliers d'êtres humains contre l'acharnement prolongé de la souffrance. Quant à la loi sur l'émigration, faite en 1888, et dirigée surtout contre les abus de confiance commis par les agens recruteurs, elle prévient ou gêne les manœuvres frauduleuses dont les émigrans pourraient être victimes avant le départ, mais ne peut naturellement avoir aucune répercussion sur leur lointaine destinée. Il convient d'ajouter, au demeurant, qu'elle ne semble pas avoir sensiblement entravé l'industrie des agens d'émigration, puisque, de 5172 qu'ils étaient en 1892, ils s'élevaient en 1896 au chiffre de 7169, répartis entre 34 agences.

Les débats auxquels cette loi donna lieu mirent en plein relief une certaine indécision de l'opinion publique italienne au sujet des avantages et de l'opportunité de l'émigration; et cette indécision même explique, en grande partie, la lenteur évidente avec laquelle les pouvoirs publics organisent un mouvement qu'un certain nombre d'hommes politiques et d'économistes jugent nuisible à l'intérêt national. Multiplier les bureaux réguliers de renseignemens, développer les attributions des consuls à l'endroit des émigrés, essaimer les offices consulaires dans les diverses provinces de l'Amérique du Sud, et mettre ainsi des représentans de l'État à la portée du travailleur italien, ce serait, en définitive, encourager et faciliter l'émigration. Or, elle a ses ennemis, et ils sont nombreux. Les grands propriétaires, dans l'Italie méridionale, voient d'un œil inquiet la hausse des salaires, conséquence certaine de la diminution des bras; et l'exode des paysans, qui dépeuple d'êtres humains le marché sur lequel ils engageaient des journaliers, leur fait l'effet d'une atteinte à la prospérité de leur fortune : dès 1869, pressentant l'imminence de ce phénomène plutôt qu'ils ne le constataient encore, ils commençaient à se plaindre. A leurs réquisitoires suggérés par l'intérêt personnel,

font écho, d'autre part, les doléances émues de certaines natures élevées, généreuses, un peu sentimentales, qui déplorent qu'il n'y ait point de place en Italie pour tous les Italiens. Les statisticiens, enfin, viennent à la rescousse; ils allèguent que, dans la péninsule, plus de 3 700 000 hectares sont des terres de pâturage ou des terres incultes; et ils voudraient que tant de bras vacans, au lieu d'être employés à la prospérité du Brésil ou de l'Argentine, se consacrassent à l'Italie.

Mais, par ailleurs, on répond aux propriétaires qu'en entrant dans leurs calculs, en partageant leur mauvaise humeur, on accorderait à leur conception égoïste de la propriété un honneur parfaitement immérité; on impose à l'attendrissement des âmes pitoyables un silence coupé de soupirs, en évoquant devant elles l'image de la réalité, si cruellement commentée par le petit paysan qui disait un jour à Mgr Scalabrini : « Ou je vole ou je m'envole » (*o rubare o emigrare*); on riposte aux statisticiens que, sur ces 3 millions d'hectares dont ils ont laborieusement fait le compte, un million seulement pourrait être efficacement cultivé, que, pour ce travail, en outre, l'argent ferait défaut, et qu'enfin, l'Italie est la région d'Europe où la productivité moyenne de l'hectare de céréales est la moins satisfaisante.

On fait observer aussi, à cette coalition d'adversaires, que les bureaux de poste de l'Italie méridionale ont pris, dans ces dernières années, grâce aux petits envois d'argent fréquemment adressés à leurs familles par les émigrés, une activité tout imprévue; que l'Italie s'enrichit annuellement de 150 à 200 millions de francs, provenant des gains amassés au loin; qu'un certain nombre d'émigrés, revenus avec quelque aisance, ont introduit dans leur pays d'origine un commencement de bien-être et de civilisation plus raffinée, que, dans la Calabre, par exemple, grâce à la discrète infiltration de ce progrès exotique, le pain de châtaigne est à peu près disparu, et que l'usage même du pain de seigle s'est beaucoup restreint; enfin, que les émigrés dont les espérances ne sont pas déçues par l'Amérique, ceux surtout qui viennent des provinces méridionales, n'en conservent pas moins le désir du retour et l'amour du sol italien.

Vous trouvez au fond de tout Italien, parfois à demi sommeillante, mais jamais assoupie complètement, une imagination prête à toutes les conquêtes : et, sur les terrains où l'émigration italienne se déverse, cette imagination marche à pas de géant. On com-

mence à rêver d'une grande Italie, sise au delà de l'Atlantique; elle ménagerait des débouchés au commerce de la péninsule; elle serait l'abri des heures de crise, la réserve de richesses dont tout grand État a besoin, le débouché largement ouvert que la pléthore sociale rend nécessaire. L'émigration italienne, ainsi envisagée, peut devenir le prologue d'une conquête de l'Amérique latine. En 1896, il y avait un million d'Italiens en Argentine, plus de 600 000 au Brésil. Dans la seule ville de Buenos-Ayres, on évaluait leur nombre à plus de 200 000; il avait quintuplé depuis 1869; et, sur 36 000 propriétaires que comptait cette capitale, 16 697 étaient Italiens. « Qui peut prévoir le lendemain? s'écrie le savant économiste napolitain, M. le professeur Nitti. L'illusion est la vanité des faibles; mais la confiance en soi, comme disait Beaconsfield, est la caractéristique des races qui s'élèvent. Si nous savons oser, la langue et le nom de l'Italie, dans quelque dix ans, se répercuteront, sans être en butte ni à la haine ni à la moquerie, dans un continent immense, où l'avenir est à nous, où nous trouverons cette richesse et cette puissance que vainement nous avons cherchées ailleurs. »

Ainsi, les ambitions s'épanouissent, illimitées. Parmi cette masse d'émigrans, il en est qui plutôt les desserviraient : tel publiciste, malgré ses attaches à la Vénétie, juge fort sévèrement ses concitoyens émigrés et incrimine la molle tiédeur de leur patriotisme. Mais les pauvres gens du Midi qui exposent à la fièvre jaune et aux autres épidémies du Brésil leur santé débilitée par les privations collaborent, à leur façon, à l'avènement de ces rêves grandioses. Même installés là-bas, même y trouvant à peu près de quoi vivre, ils demeurent fidèles à ce qu'ils appellent leur « italianité. » Lorsque, en 1888, le gouvernement brésilien décida que tous les étrangers qui ne déclareraient point leur ferme propos de garder leur primitive nationalité seraient, sans aucune démarche de leur part, réputés citoyens du Brésil, 95 sur 100 des émigrés qui vivaient dans la province de Saint-Paul déclinèrent formellement cette naturalisation tacite. « Le méridional qui émigre, écrivait le même publiciste, sait défendre et sait faire respecter son pays. Il devient le paladin de la patrie lointaine. Il réserve une partie de sa vigueur pour lutter au nom de sa nationalité contre les tentatives d'absorption. Sur les méridionaux, on pourrait compter en quelque mesure, si l'honneur du pays était en jeu; ils conservent avec ténacité leur caractère d'Italiens. » Bref, il ne

leur suffit point de porter le deuil de leur patrie; lorsqu'ils prennent la route de Messine ou de Gênes, ils ont sourdement conscience de travailler aux obscures grandeurs de l'avenir; et dans leurs yeux hagards scintillent, fugitives, quelques lueurs de rêves. Ces rêves indécis, tout de suite assombris par leur sordide misère, feront peut-être l'histoire de demain. Ils pensent quitter leur patrie, ils disent qu'ils la quittent; mais ils agiront comme s'ils la prolongeaient.

III

Pour se reposer de l'attristant spectacle de leur indigence et pour mieux comprendre comment, parmi tant de vicissitudes, leur patriotisme leur devient un réconfort, il est bon de reporter sa pensée vers ces gracieux aèdes, vers ces joyeux musiciens, qui, dans l'Italie méridionale, au cours des générations précédentes, furent les précurseurs de l'émigration. Car, avant de prêter au reste du monde les bras de ses enfans, la province de Basilicate offrit les modulations de leurs voix et les accords de leurs violes : travailler de ses bras, c'est toujours faire œuvre d'esclave, et l'art, si rudimentaire soit-il, conquiert tout de suite je ne sais quelle maîtrise, une maîtrise de carrefour tout au moins; c'est sous cet heureux aspect qu'avait commencé, il y a déjà longtemps, l'émigration de la Basilicate.

A Viggiano, petit village de cette province, se conservait une école de chanteurs et de musiciens qui s'en allaient, jusqu'au delà de l'Italie, répandre un peu d'allégresse pour rapporter ensuite, au chaume natal, l'allègre sécurité du pain quotidien. Lorsque Pierre-Paul Parzanese voulait, il y a cinquante ans, consacrer son talent modeste, mais sincère, au renouvellement de la poésie populaire italienne, il arrêtait au passage, dans la bourgade apulienne d'Ariano dont il était l'un des chanoines, les harpistes de Viggiano; et, priant ces humbles bardes d'épuiser à ses oreilles tout le cycle de leurs chansons, il notait les sujets, les rythmes, les originalités d'expression; ce patient travail, que fécondait sa gentille imagination, lui permit d'écrire une cinquantaine de poésies, qu'il intitula *Canti del Viggianese*, chants du Viggianais: on les a réimprimées dans ces dernières années. Il met en scène, dans le premier de ces chants, le Viggianais lui-même, promenant son art à travers le monde, sorte de troubadour

égaré dans notre époque contemporaine, et voici par quels couplets ce poétique revenant se fait lui-même connaître au public :

« J'ai la harpe au cou, je suis de Viggiano; toute la terre est mon pays. Comme l'hirondelle qui quitte son nid, je passe en chantant, de rivage en rivage; et tant que battra mon cœur, je dirai des chansons de guerre et des chansons d'amour.

« Ma vie tout entière eut pour parure les plus belles fleurs de l'harmonie; enfant, je m'endormais en chantant, je me réveillais au son de la harpe; et quand sur ma table il n'y avait point de pain, tout de suite ma main courait sur les cordes.

« J'ai entendu le souffle de la tempête passer frémisssant dans la forêt; et je raconte, alors, d'étranges épouvantes, de vieilles légendes, d'obscures visions; je sens l'harmonie frôler ma harpe, comme le nuage frôle la mer.

« Quelquefois le soir, dans la vallée, j'ai entendu gémir la fauvette, et je chante, alors, la chaste affection, qui travaille le cœur des jeunes filles; et sur ma harpe, ces gentils accords s'envolent, comme sur les lis la brise d'avril.

« J'ai entendu les graves notes de l'orgue, l'hymne solennel du prêtre; et quand je raconte les œuvres de Dieu, quand je parle de mon bon ange, ces sons de ma harpe résonnent au loin, comme les harpes d'or des anges.

« Aujourd'hui, le ciel d'Italie me sourit; demain, je piétine les glaces de la Russie; en toute terre je trouve mon pays; c'est la vie du Viggianais, de dormir l'été à la belle étoile, de se chauffer l'hiver par charité.

« Partout il y a des femmes amoureuses et partout des garçons joyeux, partout de jeunes fiancées; comme l'hirondelle qui quitte son nid, je passe en chantant de rivage en rivage; et tant que battra mon cœur, je dirai des chansons de guerre et des chansons d'amour. »

Ce chant du départ, dont les accens annonçaient le chevalier errant de l'harmonie, le guidait loin de Viggiano, le soutenait dans ses courses aventureuses; et puis, lorsque son escarcelle s'était suffisamment remplie, notre vagabond, fidèle, reprenait la route de Viggiano; et pour ses concitoyens recouvrés, il tenait en réserve un *Chant du retour*, que Parzanese n'a pas traduit d'une façon moins émouvante :

« Je te revois, ô mon toit fumeux, je te salue, tranquille Viggiano; des années et des années, j'ai erré au loin, mais c'est vers

toi, toujours, que retournait mon désir. Je te revois, terrain béni, où j'appris la belle harmonie! Sur le chemin, j'ai senti frémir ma harpe, en voyant surgir tes tours.

« A la source qui est au milieu du sentier, j'ai lavé la poussière de mes joues; là, un orme étend ses bras, et rappelle l'avril de ma vie. Sur cet orme, léger, je grimpais avec les camarades, et je dénichais les oiseaux; dans cette source, enfant, je me roulais, si l'ardeur du soleil me frappait.

« Puis j'ai couru au delà de la mer en Turquie, terre riante, ciel riant; et les femmes levèrent leur voile pour m'entendre chanter sur ma harpe. De Grenade, ensuite, je pris la route; sous les balcons fleuris, je modulai ballades et chansons; et sur la mer la lune resplendissait.

« J'ai été au royaume de France, à la riche terre d'au delà des monts; mais nos aurores dorées, nos couchers de soleil, la France ne les a pas. Ainsi, dans la fleur de ma jeunesse, un jour j'ai quitté la patrie; en partant, j'embrassai ma belle; m'a-t-elle attendu tant d'années? qui sait?

« Je retourne à ma mère chancelante; je lui rapporte un rosaire et une robe; je retourne au tilleul où, les jours de fête, je dirai mes cent ballades, jusqu'au jour où, d'une voix languissante, accueillant les paroles suprêmes, sous le rayon de mon soleil natal, appuyé sur cette harpe, je mourrai. »

Ce poète ambulant, qui laissait courir sur ses lèvres et faisait voler sur les lèvres des hommes le nom de Viggiano, était comme une incarnation anticipée du pauvre émigrant italien de l'époque contemporaine. Il avait une grâce dont le paupérisme a flétri la fleur, il avait une richesse d'espoirs que vainement on chercherait, aujourd'hui, chez beaucoup de braves gens qui se pressent sur les paquebots. Mais tout comme lui, ces pâles et misérables successeurs voudraient un jour revoir le toit natal; et tout comme lui, au moment même où l'impatience de leur faim se met en quête d'une terre plus propice, ils laissent leurs âmes en arrière, demeurent les féaux de la Madone locale, et réclament, dans leurs prières vaguement rêveuses, qu'un suprême rayon du soleil indigène puisse éclairer, un jour, la pénombre de leur agonie.

GEORGES GOYAU.

JOURNAL DE ROUTE

EN

ASIE CENTRALE

DU FERGANAH EN KACHGARIE

PREMIÈRE PARTIE

C'est une tâche bien ingrate, et qui, à première vue, semble peu facile, que de chercher à intéresser les lecteurs par l'aride récit d'un voyage à travers l'Asie Centrale. Soit que l'on décrive les immenses plaines poudreuses de la Tartarie, aujourd'hui dépeuplée, et où les sabots des chevaux semblent soulever la poussière de tant de peuples morts, soit que l'on entreprenne de raconter les laborieuses ascensions à travers l'interminable et colossal labyrinthe des hautes montagnes, nues et glacées, qui couvrent le cœur du vieux continent, le caractère dominant d'un pareil récit est forcément la monotonie.

Quand on lit les relations de voyage du Prince Henri d'Orléans, de M. Bonvalot, ou des compagnons de celui-ci, — les premiers Français qui aient pénétré dans ces régions inhospitalières, — il ne se dégage de ces peintures, pourtant si exactes et si consciencieusement faites, qu'une seule impression bien précise pour les lecteurs européens : c'est celle d'un voyage extrêmement dur et pénible, à travers un paysage lugubre, dont les contours

caractéristiques n'apparaissent pas nettement et d'où la vie est absente. Cette vieille Asie, d'où sont sortis tant de peuples, est bien vaste, et sa partie centrale, aujourd'hui presque déserte et à peu près inhabitable, pour ne plus guère jouer de rôle dans l'histoire moderne du genre humain, n'en occupe pas moins toujours sur le globe une très grande étendue. Les plus longues étapes marquent à peine sur la carte de ce pays immense, dans ce labyrinthe de pics énormes et innomés, où l'altitude des cols est déjà supérieure à celle des plus hauts sommets des Alpes. La vie y est presque impossible, dans un air raréfié, et, dans ce milieu, de même que tous les bruits matériels sont éteints et comme annulés, de même que la voix humaine ne porte pas, de même les efforts les plus surhumains y sont en quelque sorte imperceptibles, et tous les bruits du monde, aussi bien ceux du dehors que ceux qu'on y peut faire, n'y ont pour ainsi dire pas d'écho.

Le récit des trajets effectués dans un tel cadre n'est pas attrayant pour les auditeurs. Aucun fait saillant ne s'en détache. Tout ce qu'ils comprennent clairement, oh! cela, très clairement, c'est que là-haut la fatigue est grande. On peut dire aussi que souvent la mort est proche, non pas la mort brillante, ensoleillée, fardée de gloire ou d'espérance, que peut rencontrer, en d'autres régions, l'explorateur ou le soldat, dans la conquête ou la découverte d'un Eldorado quelconque, mais la mort obscure, froide et morne, au fond de quelque précipice, ou simplement sur les pierres du chemin, où vous abattent l'excès de fatigue, l'excès de privations, et l'absence simultanée de tous les élémens les plus nécessaires à la vie, à commencer par l'air, le plus indispensable de tous et celui qui, en général, partout ailleurs, manque le moins.

Un voyage dans de pareils pays, dans de pareilles conditions, ne saurait longtemps fixer l'intérêt du lecteur et nous nous bornerons à donner ici de notre long journal de route, qui s'étend sur plusieurs années, un fragment détaché entre d'autres, pour en esquisser simplement la physionomie.

Dans ces régions de difficile accès, où l'on s'explique que peu de voyageurs aient pénétré, on ne rencontre pas l'exubérance de végétation et de vie animale qui caractérise les pays tropicaux; on n'a pas à noter les incidens de route, multiples et attachans, qui sont l'accompagnement forcé de voyages à travers les forêts vierges. On n'a pas non plus l'attrait de l'étude des intérêts indi-

viduels ou collectifs, et des questions économiques de la vie sociale, comme dans les pays qu'animent des civilisations populeuses, européennes ou exotiques. On n'a même pas, à défaut de l'animation que donne le spectacle de la vie, les impressions, monotones au dire de certains, mais profondes et valant bien la peine d'être cherchées, que suggèrent l'éclairement éblouissant, l'écrasante chaleur, et le grand silence tout vibrant de lumière, caractéristiques des déserts de l'Afrique et de l'Orient classique. Ces circonstances physiques, combinées avec la grande idée dominante de l'islamisme, cette religion qui s'adapte si bien au désert, forment un ensemble essentiellement favorable à la vie contemplative. Elles sont peut-être l'antithèse de l'action ; il n'est pas certain qu'elles soient celle de la pensée; et en tout cas elles ne laissent pas de place au découragement ni au sombre ennui.

Il n'en est pas de même dans les froides solitudes de l'Asie Centrale. Certes ils n'ont rien de riant ni d'agréable, ces paysages mornes, poudreux et grisâtres, à la fois arides et glacés, où la vie pour l'homme est si dure et si dénuée de poésie. Ou du moins, s'il s'y trouve une sorte de poésie spéciale et sauvage, il n'y en a guère de plus difficile à dégager. Ils ne sont ni cultivés ni réjouissans, les représentans informes et pour ainsi dire préhistoriques de l'espèce humaine qui s'agitent de loin en loin sur ce sol : c'est une rare population de Kiptchaks, de Kalmouks et autres variétés de Mongols, vêtus de peaux de bêtes usées par la guerre ou par l'âpre combat pour l'existence. Les gens que l'on rencontre là-bas sont bien les descendans de ces Huns qui ont terrifié les races latines, et qui ont semblé des sauvages étranges même aux yeux des autres Barbares, déjà occupés, avant l'invasion de ces nouveaux venus, à détruire pierre à pierre le grand édifice romain. Ce sont bien les enfans de ces Hioung-Nou que les Chinois traitaient en réfractaires irréductibles et dont ils ont cherché à se séparer par une barrière infranchissable en construisant, dès une époque très reculée, le prodigieux rempart de la Grande Muraille. Si, longtemps auparavant, en parcourant le Sahara, j'avais profondément senti la grande poésie de l'Islam, j'ai compris, aussi, en voyant les déserts de Tartarie, l'indifférence religieuse des Mongols. Ce n'est pas la contemplation, ce n'est pas le rêve qu'inspirent de pareils pays, c'est le néant. La morale qu'on y puise n'est pas celle de l'inaction, c'est celle de la mort.

J'ai dit, dans un précédent article (1), comment ce fut au milieu du mois d'octobre 1890 que j'arrivai à Och, la ville la plus orientale du Ferganah, avec l'intention de traverser l'Alaï, pour me rendre dans le Turkestan Chinois.

Ce trajet, qui aurait pu être une véritable partie de plaisir en été, bien que l'altitude dût toujours le rendre assez pénible, devenait en hiver particulièrement dur. C'était une rude corvée, sans compensation d'agrémens d'aucune sorte, comme me l'avait fort judicieusement fait observer à Marghelan, capitale actuelle du Ferganah devenu russe, l'excellent général Medientsky, alors sous-gouverneur de la province, tout en mettant à ma disposition, avec une bienveillance et une bonne grâce vraiment extrêmes, toute l'aide dont je pouvais avoir besoin.

A Och, j'avais trouvé dans le commandant du district, le colonel Deibner, un hôte aussi affable et aussi complaisant qu'autorisé. Des ordres avaient été donnés par lui à tous les chefs indigènes qui se trouvaient sur ma route, jusqu'à la frontière chinoise, pour me faciliter, dans toute la mesure du possible, le voyage. Pour ne pas tomber dans des digressions pédantesques et hors de propos, du but de ce voyage je ne dirai rien, sinon qu'il était d'ordre exclusivement scientifique. Après avoir étudié dans le Turkestan russe diverses questions se rattachant à la géographie, à la colonisation, à l'archéologie, à l'histoire ou aux sciences naturelles, j'étais conduit à entreprendre, dans une saison peu propice, la pénible traversée des montagnes, pour aller chercher des points de comparaison ou des complémens d'informations dans le Turkestan chinois. Les observations principales que je voulais faire se rattachaient à la physique pure, et ce serait, à coup sûr, ennuyer mes lecteurs au delà des limites permises, que de leur en exposer ici le plan et l'objet. Je dirai seulement qu'entre autres choses je voulais, par des observations, météorologiques et autres, appliquées aux déserts qui s'étendent dans la partie extrême de l'Empire Chinois, sur le versant sud-est des Monts Célestes, compléter les études faites par moi pendant les années précédentes dans les déserts de l'Afrique et dans ceux d'autres parties de l'Asie et contrôler ainsi certaines lois de physique géographique que j'avais été conduit à entrevoir ou à présumer (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1895, *A travers la Transoxiane*.

(2) *Comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Le Desséchement du Sahara et l'avenir des Oasis;* Paris, 1889.

Je ne dirai rien de la traversée du Ferganah, que je venais d'achever quand j'arrivai à Och. Bien que ce pays soit délicieux, qu'il soit à la fois le plus riant de l'Asie Centrale et le plus fécond en souvenirs historiques comme en documens artistiques, je ne m'y attarderai pas, quelque désir que j'aie de le dépeindre et d'y retourner par la pensée, ne pouvant le faire en personne. Plusieurs auteurs l'ont fait connaître au monde occidental, et parmi eux, deux ont donné en français la relation des voyages qu'ils y ont faits : ce sont M. de Ujfalvy de Mezö-Kövesd, qui en a parlé savamment, au double point de vue ethnographique et descriptif(1), et Mme de Ujfalvy-Bourdon, sa compagne et sa collaboratrice, qui, dans des peintures plus familières, mais non moins exactes, a consacré au Ferganah une large partie de la relation de ses voyages en Asie (2).

Comme M. de Ujfalvy l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse, l'un des traits caractéristiques de ce pays du Ferganah, c'est que la couleur dominante y est le bleu. Cette remarque, nous l'avons faite de notre côté. Les paysages, les lointains vaporeux, les cimes des montagnes, tout, jusqu'au costume des femmes et à la décoration des monumens, y exécute une sorte de symphonie dans la gamme du bleu. Depuis le bleu éclatant et splendide des faïences qui émaillent les façades des édifices jusqu'au bleu pâle du décor lointain des hauts sommets qui encadrent de tous côtés ce pays fermé et si longtemps inabordé par les profanes, depuis les eaux profondes et limpides qui dorment dans le creux des rochers au pied des cascades taries, que la fonte des neiges gonfle une fois par an, jusqu'aux turquoises qui émaillent à profusion les armes des habitans, les bijoux de leurs femmes, leur orfèvrerie de cuivre et même les ustensiles les plus usuels, toute la coloration dominante des objets de cette contrée a pour base le bleu. Ces charmans effets de lumière et de couleur, joints à la pureté de l'air et à la douceur du climat, donnent à ceux qui séjournent à Ferganah une sensation de calme et de bien-être, contrastant singulièrement avec l'impression d'écrasement et de morne tristesse qui se dégage toujours des âpres paysages du Pamir, du Tian-Chan et du Thibet,

(1) Ch. E. de Ujfalvy de Mezö-Kövesd, *Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan*, 6 vol. ; Paris, Leroux, 1878-80.

(2) Mme de Ujfalvy-Bourdon, *Voyage d'une Parisienne en Asie Centrale*, 1 vol. Paris, Hachette, 1883.

au travers desquels le voyage sur la roche grisâtre et nue est si rude et si pénible.

Aussi est-ce dans un état de béatitude et de soulagement que nous profitions à Och des derniers beaux jours, après la pénible et monotone traversée des plaines poudreuses et brûlantes du Turkestan, et avant de nous engager dans la difficile traversée des montagnes. Malheureusement, il ne s'agissait pas de se laisser aller à un doux farniente. Le temps manquait pour nous attarder dans ce pays enchanteur, si enchanteur que le roi Salomon, lequel mieux que personne se connaissait en délices, et dont les dilettantes modernes les plus raffinés chercheraient en vain à approcher, l'avait, dit-on, choisi pour y passer ses derniers jours et pour y attendre, dans une extase mystique, l'éternité. De jour en jour, la température s'abaissait, la neige s'accumulait sur les hauteurs, et, une semaine avant mon départ, on signalait déjà, au col de Taldyk, une température de 28 degrés au-dessous de zéro. Il fallait faire vivement ses préparatifs et se hâter de partir.

A Och cessait l'odieux voyage en tarantasse, servi par les relais de poste du gouvernement russe, voyage rapide, mais peu pittoresque et complètement dénué d'imprévu, et commençait l'exploration proprement dite, où l'initiative individuelle avait ses coudées franches. Je n'en étais vraiment pas fâché, car, tout en rendant justice à la rapidité relative et à l'extrême bon marché du mode de locomotion qui seul permet jusqu'à présent, — mais pour peu de temps encore, il faut l'espérer, — de traverser dans un nombre de jours limité l'immensité des steppes asiatiques, j'ai dit ailleurs comment je ne puis partager l'opinion trop indulgente des voyageurs qui sont allés jusqu'à en faire le panégyrique. Je ne reviendrai pas sur la description de ce véhicule inventé par quelque ivrogne en délire, hanté par les souvenirs mêlés de Mazeppa et du cardinal La Balue. J'ai dit, ici même, autrefois, une faible partie du mal que j'en pense. Je disais aussi sans regret adieu aux nuits passées dans les stantsias de poste, empestées par la fumée opiacée et nauséabonde des éternelles cigarettes russes, par les vapeurs malsaines des samovars, et par les exhalaisons des poêles construits en dépit des principes d'hygiène et de physique les plus élémentaires, sans parler des autres odeurs, dues au séjour prolongé des hôtes, appartenant aux races les plus diverses, russes et asiatiques,

se succédant, éternellement bottés, dans une atmosphère confinée, laquelle, de tout l'hiver, n'est jamais renouvelée. A Och, j'allais enfin, à ma grande satisfaction, reprendre le voyage à cheval, à la tête d'une caravane, avec la liberté absolue, et la vie sous la tente qui, pendant maintes années, m'avait été familière en Afrique. J'ai toujours trouvé, dans cette manière de voyager, des conditions sinon très confortables, du moins infiniment agréables pour les amoureux de la vie active, et des circonstances favorables à l'observation scientifique en même temps qu'à la pensée, deux choses dont le voyage à la russe est le destructeur impitoyable. J'allais retrouver le feu du bivouac, les longues rêveries à cheval et le grand air de la montagne, et cette perspective, malgré la saison, suffisait à me remplir de joie.

Deux personnes m'accompagnaient au moment où j'arrivai à Och. La première était un compagnon de route bien précieux, que j'avais depuis Tachkent, et qui devait rester avec moi pendant deux mois, pour faciliter cette partie de mon voyage. C'était M. Ivan Ivanovitch Balientsky, jeune attaché à la chancellerie du gouvernement du Syr-Daria : son chef, le général Grodiékoff, gouverneur de cette province, avait eu la bienveillance de le mettre temporairement à ma disposition pour me servir de pilote et d'introducteur auprès des autorités russes. Fils de l'éminent professeur de psychiatrie de Saint-Pétersbourg, M. Balientsky joignait à une culture intellectuelle très étendue une grande finesse d'observation, une éducation parfaite, de grandes qualités d'esprit et de cœur, et l'un des caractères les plus excellens que j'ai jamais rencontrés. Je ne puis faire de son caractère un plus bel éloge qu'en disant que jamais, pendant deux mois d'un tête-à-tête constant, nous n'avons eu un seul motif de discussion ni un seul instant de mésintelligence. Ce détail, que d'aucuns pourront juger puéril, sera apprécié à sa valeur par tous ceux qui, ayant voyagé loin de l'Europe, savent à quel point d'irritabilité maladive arrivent les humeurs les plus égales et les naturels les plus philosophes après un séjour de quelque durée dans les contrées exotiques, où le climat et la fatigue exaspèrent rapidement le système nerveux des Européens. Pauvre Ivan Ivanovitch Balientsky! Il ne devait pas revoir l'Europe. Qu'il me soit permis de donner ici, en passant, à sa mémoire, un souvenir affectueux et ému, car il est mort, là-bas, loin des siens, victime de ce ter-

rible climat du Turkestan, où ont pris naissance et où sévissent librement tant de maladies foudroyantes qui ne pardonnent guère. Il est mort avant que moi-même, gravement éprouvé à mon retour, par les fatigues du voyage, j'aie eu le temps de terminer aucun compte rendu de nos travaux communs. Puisqu'il n'a plus été là pour recevoir du monde savant français la part d'éloges qui lui revenait légitimement pour sa collaboration aux résultats scientifiques de notre voyage, je m'acquitte d'un pieux devoir en rendant à sa mémoire et à son dévouement l'hommage qui leur est dû. Puisse ce témoignage de l'estime de l'un de ceux qui l'ont connu et apprécié, parvenir jusqu'à la connaissance de ceux qui, dans un autre pays, le regrettent.

Le second compagnon qui arriva avec nous à Och était un personnage subalterne. C'était un Sarte, cuisinier de son métier, que j'avais enrôlé en passant à Kokan, sur la recommandation de M. Balientsky, de qui il avait été connu précédemment. Il se nommait Souleyman Othman, et devait nous être particulièrement précieux parce qu'il était natif d'Aksou, l'une des villes de la Kachgarie, le pays où nous allions. Nous avions eu quelque peine à le décider à nous accompagner. Après y avoir consenti, tenté par l'appât de gages relativement considérables, il était venu le lendemain matin, tout en larmes, nous apporter sa démission, fondée sur ce fait, en somme assez plausible, que, marié depuis quinze jours, il ne pouvait se décider à quitter sa femme. Une bande de Sartes, également en pleurs, l'accompagnaient. C'étaient des parens plus ou moins éloignés de l'épouse désolée, dont ils représentaient de leur mieux la douleur. Souleyman ne pouvait résister à leurs instances. Pour le faire revenir sur sa décision, il ne fallut rien moins que l'offre d'un supplément de gages de trois roubles par mois, que nous lui accordâmes généreusement. Cette largesse, qui emporta la balance, nous la lui fîmes, disons-le, non pas tant à cause de l'utilité qu'il pouvait avoir pour nous qu'en considération de ses bons sentimens, dont nous fûmes touchés. En quoi nous eûmes tort, car il les oublia singulièrement, et, tout le long de la route, il ne cessa de manquer à ses devoirs de fidélité les plus élémentaires envers l'épouse tant pleurée au départ. Nous pouvons le dire ici sans risquer de semer le désespoir dans son cœur; elle ne lira jamais la *Revue;* et d'ailleurs, à l'heure qu'il est, elle doit être depuis longtemps répudiée ou reléguée à un rang tout à fait secondaire,

étant données les mœurs de son volage époux et celles du pays en général.

En arrivant à Och, j'appris que le capitaine Groumbtchevsky, l'explorateur hardi qui, depuis dix-huit mois, s'était enfoncé dans les montagnes les plus inaccessibles qui s'étendent au sud-est des avant-postes russes, entre le Ferganah et le Thibet, était sur la voie du retour, et qu'on le signalait à Kachgar, d'où il se préparait à revenir au Ferganah, en se dirigeant peut-être sur Och même. Je fus très heureux de cette coïncidence, qui pouvait me permettre d'entrer en relations avec un explorateur aussi qualifié et d'un aussi grand mérite ; et, si bien d'autres raisons ne m'y avaient déjà engagé d'autre part, cette considération aurait suffi pour me décider à hâter le plus possible ma marche vers Kachgar, dans l'espoir de l'y rencontrer.

J'avais donc pris Och comme base d'opérations pour mon voyage en Kachgarie. L'organisation de la caravane fut, comme toujours en pareil cas, une importante besogne. Il fallait nous procurer des hommes, des chevaux et des vivres, et comme, vu la saison, c'était un désert glacé que nous allions traverser pendant trois semaines, nous ne pouvions apporter trop de soin au recrutement des uns et au choix des autres.

Nous nous occupâmes d'abord des animaux : les chevaux du Turkestan sont excellens, mais ceux dont nous nous étions servis jusque-là dans les plaines du Ferganah ou de la Sogdiane ne pouvaient, malgré toutes leurs qualités, convenir pour le voyage en montagne que nous allions entreprendre. Il nous fallut recruter des animaux nés et élevés aux grandes altitudes, habitués à se tenir en équilibre au flanc des rochers à pic, souvent couverts de verglas, et à y chercher leur nourriture, car, entre autres difficultés spéciales à la saison, figurait l'impossibilité d'emporter des vivres en quantité suffisante pour nourrir les bêtes le long de la route. Les chameaux, en effet, utilisables pendant l'été, ne peuvent gravir en hiver les pentes de neige très rapides ni les talus rocheux et couverts de glace. On sait avec quelle facilité un chameau chargé, quand il vient à glisser, s'écrase sous la charge. Tous ceux qui ont voyagé en Afrique ont pu constater qu'un simple terrain vaseux constitue déjà pour ces animaux un grand danger. Le chameau chargé dont le pied a glissé s'ouvre comme un compas, et l'os de son épaule se brise souvent dans cette chute. Il faut l'abattre et répartir la charge sur ses cama-

rades. Si tel est le danger sur un sol simplement bourbeux, que l'on juge de ce qu'il peut être sur les escarpemens qui entourent le Pamir quand le verglas les enduit. Privée de ces utiles auxiliaires, une caravane est condamnée à n'emporter que bien peu de vivres; les chevaux sont loin de soutenir les longs jeûnes dont s'accommode le chameau, et l'orge nécessaire à leur nourriture arrive à constituer, pour peu de jours, la totalité du poids qu'ils peuvent porter. La ration normale d'orge, on le sait, est de 7 kilogrammes par jour, et nous devions rester quinze jours sans pouvoir nous ravitailler. Il fallait en outre transporter nos armes, nos bagages, nos vivres et nos personnes, sans compter nos instrumens et les collections à former en route. Il y avait là un problème peu facile à résoudre et que je soumets à la sagacité de tous les officiers de cavalerie.

Nous décidâmes d'emporter seulement une petite réserve d'orge pour les jours où l'on camperait sur la neige ou une glace épaisse, à des altitudes supérieures à la limite de toute végétation. Les autres jours les chevaux devaient chercher leur nourriture en grattant le sol gelé, de façon à y découvrir quelques racines de chiendent ou d'autres plantes analogues. Les animaux suffisamment sobres pour s'accommoder d'un pareil ordinaire sont assez rares; il faut qu'ils aient été élevés dans des conditions spéciales. On m'en amena un certain nombre qui devaient être excellens, si l'on admettait pour eux la nécessité de racheter par leurs qualités morales leurs défauts physiques. Il est vrai que parmi leurs qualités figurait en première ligne le bon marché : le plus cher d'entre eux ne me coûta que cinquante francs. Ces animaux sont plus petits que ceux de la plaine : ils ne mesurent que $1^{m},25$ à $1^{m},45$; leur poil est hérissé et leur peau généralement fort entamée par les charges qu'ils ont portées. Leurs pieds présentent une anomalie singulière : ils sont fortement évidés en dessous et dissymétriques, comme ceux des chamois et des bouquetins; un côté du sabot est généralement beaucoup plus haut que l'autre, ce qui leur permet de se cramponner au flanc des rochers. Mais sur un terrain plat, leurs pieds sont complètement tournés et ils le sont tous d'un même côté, soit à droite, soit à gauche, c'est-à-dire que l'un des pieds de devant par exemple est en dedans et l'autre en dehors.

Après deux journées employées à passer une inénarrable revision de tous les chevaux de montagne, tous plus tarés les uns

que les autres, qui étaient à ce moment réunis à Och et malheureusement trop peu nombreux, je finis par en trouver dix qui me paraissent en état de faire la route. Presque tous ceux qu'on me présente ont d'horribles blessures du garrot ou des reins ; je tâche d'en trouver chez qui ces plaies n'excèdent pas la dimension d'une pièce de cent sous et n'atteignent aucun organe essentiel. Cette cavalerie me suffira. J'emmène six hommes ; sept chevaux serviront de montures et trois d'entre eux porteront en même temps des bagages ; quant aux trois derniers, l'un sera uniquement chargé de pain, de riz, et de thé pour nous ; le second d'orge pour ses camarades, et le troisième de bois. J'allège ce dernier pendant les trois premières étapes, en lui adjoignant un chameau auxiliaire, qui porte en même temps une yourte et qui marche en avant, sous bonne escorte, pour préparer le campement. Cet animal ne pourra pas aller plus loin que la ligne de faîte de l'Alaï : au delà, il faudra nous passer d'abri ou nous contenter de ceux que nous trouverons sur notre route.

Comme personnel, la caravane comprenait, outre moi et mon compagnon Ivan Balientsky, cinq autres personnages. Les deux premiers étaient des *djiguites* ou cavaliers-guides faisant habituellement service de courriers pour le colonel chef du district, qui eut la bonté de me les prêter pour un mois. L'un se nommait Souleyman et l'autre Othman : c'étaient deux types accomplis de ces féroces Kiptchaks dont maints auteurs ont vanté la bravoure et l'énergie. A l'user, je les ai trouvés remarquables comme cavaliers et très supérieurs sous ce rapport aux Arabes, mais bien inférieurs comme bravoure et comme instinct militaire aux musulmans du nord de l'Afrique. C'est le fanatisme religieux, cette forme de l'idéal, qui fait défaut aux musulmans de la Haute-Asie. La force physique, la discipline, et même l'amour du pillage ne le remplacent pas.

J'engageai comme conducteur de la caravane, pour charger et décharger les animaux, deux indigènes d'Och appartenant à l'honorable corporation des *karakerch* ou caravaniers. L'un d'eux, auquel sa parfaite connaissance de la montagne que nous allions traverser me conduisit à donner le titre de chef du convoi, était un homme d'une quarantaine d'années, à la figure fine et intelligente. Il se nommait Dervich-Dost-Mohammed, c'est-à-dire qu'il avait l'honneur de porter le même nom que l'avant-dernier émir d'Afghanistan.

Il avait déjà passé quarante-deux fois, me dit-il, le col de Terek Davan : comme je m'étonnais de ce chiffre, je finis par en avoir l'explication : Dervich a fait pendant plusieurs années profession de porter les dépêches d'Och à Kachgar, en qualité d'homme de confiance du commandant russe de la première de ces villes : il s'acquittait de cette fonction avec une sûreté et un zèle remarquables. Malheureusement il avait un collègue qui faisait, lui, profession d'aller de Kachgar à Och pour le compte de M. Petrovsky, le chef de la mission politique russe. Les deux courriers se croisaient en route et n'étaient jamais simultanément dans la même ville. Dervich, profitant de cette circonstance, trouva commode de remplacer sa femme, qu'il laissait à Och, pendant son séjour à Kachgar, par celle de son collègue dans cette dernière ville. Ce *modus vivendi* dura fort longtemps, jusqu'au jour où l'autre djiguite, mécontent, porta plainte et obtint la destitution de Dervich, n'acceptant pas la combinaison, pourtant bien simple, qui eût consisté à faire avec son collègue une permutation tout indiquée. Dervich se résigna avec une philosophie que je ne pus m'empêcher d'admirer et échangea le brillant costume de djiguite contre celui, beaucoup plus modeste, de conducteur de bêtes de somme. C'était un personnage silencieux, parlant peu, mais agissant beaucoup. Remarquablement intelligent, il me rendit les plus grands services pendant mon voyage et je le conservai au delà de Kachgar, jusqu'à ma traversée des Monts Célestes. Je fus très satisfait de lui à tous égards pour les services dont il était chargé. Comme race, il présentait un exemple très curieux du type le plus pur des Tarantchis, cette peuplade turko-mongole qui a été longtemps indépendante dans le nord de la Chine. Le dernier sultan tarantchi, aujourd'hui détrôné par les Chinois, et dont j'ai eu occasion de rapporter la photographie, ressemblait d'une façon frappante à Dervich : je me demandai un instant si ce n'était pas lui-même. Il y a dans cet Orient, pays des Mille et une Nuits, tant d'inattendu, que l'on n'est jamais sûr que les souverains ne soient pas des bergers ou que les porteurs d'eau ne soient pas des empereurs.

Son acolyte, nommé Sakkat, était un grand gaillard d'une vingtaine d'années, très docile, très laborieux. Nous l'avions engagé pour les grosses besognes : je fus également content de ses services. Il s'était décidé à me suivre, poussé par le désir d'aller à Kachgar chercher des nouvelles de sa mère, qui, paraît-il, y de-

meurait, mais dont il avait omis de s'occuper depuis quelques années. L'occasion lui paraissait bonne de donner dans sa vie quelque place au sentiment filial. Quand nous arrivâmes à Kachgar, il apprit que sa mère était morte depuis six ans, ce qui parut lui causer un véritable chagrin. Les bons sentimens sont toujours punis. S'il ne s'était pas imposé ce voyage, il aurait continué à vivre dans une douce incertitude.

Enfin, notre caravane était complétée par mon cuisinier, le fameux Souleyman Othman, dont j'ai parlé tout à l'heure. Il connaissait déjà la Kachgarie pour y être allé jusqu'au delà d'Aksou, bien à l'est de Kachgar, au nord du désert de Gobi ; il parlait tous les idiomes du pays et y avait des relations aussi nombreuses que mal choisies. Comme Sakkat, il avait une arrière-pensée, en m'accompagnant ; mais ses desseins étaient beaucoup plus compliqués. Dans l'avant-dernière insurrection des Musulmans contre les Chinois, il avait été gravement compromis : son premier soin, après le retour offensif des troupes impériales, avait été de mettre entre lui et les vainqueurs la solide barrière du Pamir. Il s'était réfugié au Ferganah et ne s'était cru en sûreté que quand il était arrivé à Kokan, à 800 kilomètres de son point de départ. Il n'en avait pas demandé davantage pour le moment, et s'était d'abord estimé heureux d'avoir sauvé sa peau, sans s'occuper de ses autres biens temporels. Mais peu à peu, avec la sécurité, l'audace lui était revenue ; il s'était souvenu d'avoir eu autrefois à Kachgar une petite propriété qu'il n'avait pu emporter avec lui, et il avait résolu de profiter de mon voyage pour s'insinuer, à l'ombre de ma protection, jusque dans son ancienne patrie, où sa tête avait été mise, avec beaucoup d'autres, à un prix d'ailleurs modique. Il se proposait aussi de voir un peu quel était l'occupant actuel de son patrimoine et de chercher à exercer sur lui une intimidation légitime s'il trouvait en ce successeur un plus poltron que lui. Pour plus de sûreté, je lui fis délivrer un passeport russe, établissant positivement sa qualité, d'ailleurs véritable, de sujet russe. Il fut sans difficulté enregistré sous le nom aussi administratif que néologique de Souleyman Othmannoff.

J'ai déjà fait le portrait de Souleyman en racontant dans quelles circonstances je l'avais engagé à Kokan. Cavalier détestable et combattant peu sûr, il était, en revanche, assez bon cuisinier à ses heures ; poète, musicien, jouant de tous les instrumens de musique les plus extraordinaires que nous rencontrions sur notre

route, de mœurs déplorables, et discutant philosophie avec la plus grande gravité lorsqu'il trouvait des auditeurs disposés à l'écouter, c'était, en somme, une sorte de Panurge oriental et subalterne.

Il m'accompagna durant tout mon voyage, et je me souviens à ce propos que, plus tard, dans un certain relais de poste russe de l'Ala-Taou, à Ourta-Togaï, au sud de la Sibérie, dans une *isba* située au fond d'une forêt d'épicéas, pleine de neige, vers les sources du fleuve Tchou, il passa toute une nuit à discuter philosophie avec le staroste et sa famille. Les employés dont il s'agit n'entendaient d'ailleurs pas un mot de djaggataï, mais possédaient, paraît-il, une provision d'eau-de-vie à peu près potable pour des palais slaves aussi bien que pour les palais mongols. J'ignore ce qu'il put bien leur dire. J'entendis seulement pendant toute la nuit un vacarme confus dans la partie de l'isba voisine de celle que j'occupais; mais le lendemain matin, Souleyman était complètement abruti, et le staroste me déclarait gravement que j'avais là dans ma suite un personnage bien éloquent et d'un bien haut mérite, qui leur avait donné les aperçus les plus nouveaux sur des sujets d'un ordre extrêmement élevé. Il ajouta que lui et sa famille étaient à peu près décidés, à la suite de cet entretien, à se convertir à l'islamisme. Une pareille résolution chez un Russe orthodoxe indique nécessairement un profond état d'ébriété, et j'en tirai assez bonne opinion sinon de l'éloquence, du moins de la tête de Souleyman, qui, de son côté, après avoir bu pour sa part un pot entier d'esprit-de-vin, regagna avec une certaine roideur, mais sans trop d'incorrection, le siège de son traîneau.

Le personnel de la caravane ainsi constitué, il s'agissait de l'approvisionner. C'est ce que nous fîmes, mais tout en réduisant le matériel de campagne au strict nécessaire, vu la limite de poids qui nous était imposée. En cette saison et par cette route, avons-nous dit, il ne fallait pas songer à emmener des chameaux, ces animaux si commodes pour les explorateurs, à cause du poids considérable qu'ils peuvent porter (250 kilogrammes, presque entièrement formés de poids utile), et du peu d'approvisionnemens qu'ils réclament pour eux-mêmes. Nous ne pouvions emmener que des chevaux, tant comme bêtes de somme que comme montures. Or, j'avais présent à l'esprit le récit des souffrances qu'avait eues à endurer, peu d'années auparavant, l'expédition Bonvalot, Capus et Pépin. Partie d'Och avec vingt-cinq chevaux,

pour passer non sur le versant est du Pamir, où j'allais me rendre, mais sur le versant sud, ce qui revient à peu près au même comme longueur de route, dans une saison également rigoureuse, elle avait vu périr toutes ses bêtes de somme, et avait fini par perdre la totalité de ses bagages et de ses collections : les voyageurs eux-mêmes avaient couru de grands dangers, et n'avaient pu se sauver qu'à force d'énergie et d'héroïque persévérance. Groumbtchevsky venait de perdre aussi, dans le Thibet occidental, tous ses chevaux, et la perte de ce qu'ils portaient en avait été la conséquence. La mort des montures met d'autre part en péril le succès de l'expédition elle-même. Pour éviter autant que possible cette fâcheuse éventualité, il était nécessaire de constituer un convoi très léger, et de ne pas imposer aux animaux, qui allaient être déjà fort éprouvés par le terrain, le climat et l'altitude, des fatigues au-dessus de leurs forces. Aussi, au risque de manquer pour nous-mêmes du confortable le plus élémentaire, et même du nécessaire, je réduisis le matériel de campement à sa plus simple expression. Outre les instrumens d'observation et l'outillage nécessaire à la récolte des collections, nous n'emportions presque que des vivres et des armes. Les lits, les tentes, furent impitoyablement supprimés, nos touloupes devant nous servir de couvertures pour la nuit. J'emportai seulement deux grands carrés de feutre destinés à être étendus à terre, pour servir d'intermédiaires entre nos corps et le sol gelé, et un simple morceau de toile à voile, pouvant être utilisé au besoin comme paravent, en cas de bourrasque nocturne. Les *yourtes* de feutre, qui sont les meilleures de toutes les tentes et que l'on peut se procurer assez facilement dans le pays, furent supprimées, en principe, comme trop pesantes. Nous devions tâcher de gagner les abris fixes, en terre ou en pierre sèche, qui existent de distance en distance dans les montagnes, et qui servent aux caravanes, ou trouver asile sous les yourtes dans les campemens des indigènes lorsque nous en rencontrerions, et, dans le cas où ces deux ressources nous manqueraient, nous comptions coucher à la belle étoile. Nous emportions toutefois une yourte sur notre unique chameau, qui ne pouvait pas dépasser la cinquième étape.

Quant au matériel de cuisine, il était des plus simples : une grosse théière de cuivre martelé, achetée à Kokan, et pouvant être employée indifféremment à faire le thé et à faire chauffer l'eau pour le pillao ou pour tout autre usage; un grand plat de

cuivre étamé : et, pour faire cuire le riz, une de ces énormes marmites de fer, de forme hémisphérique, comme on en trouve depuis le Volga jusqu'à la mer Jaune, et qui constituent l'une des principales marchandises de la grande foire de Nijni-Novgorod.

Il ne fallait pas négliger, surtout en cette saison où la montagne est absolument inhabitée, les provisions de bouche. Pour cette traversée de grands espaces, où nous devions constamment cheminer sur la neige ou sur un sol gelé, notre situation n'était pas sans quelque analogie avec celle des explorateurs des régions arctiques. Pendant trois jours nous parcourûmes le bazar d'Och, en quête des alimens habituels aux indigènes en pareille circonstance, donnant la préférence à ceux qui présentaient le plus de valeur nutritive sous un petit volume. Le thé et le riz occupèrent le premier rang et furent choisis avec soin, ainsi que les quelques légumes et autres ingrédiens nécessaires à la fabrication du pillao. Nous y joignîmes un approvisionnement de graisse sous forme de trois ou quatre queues de ces gros moutons dont l'énorme appendice caudal n'est qu'une masse adipeuse du poids de plusieurs kilogrammes. Quant au pain, il était représenté par plusieurs centaines de ces petites galettes compactes et épaisses, faites d'un mélange de farine et de suif, et qui d'ailleurs ne constituent pas exactement pour les indigènes l'aliment important et fondamental qu'est le pain chez nous. Ce rôle est rempli en Asie, comme on le sait, par le riz. Les pains en question ne sont qu'un mets particulier, exceptionnellement usité, mais ils sont assez recherchés des indigènes lorsqu'ils voyagent. On les fabrique dans des fours aussi étranges que rudimentaires : ce sont tout simplement des cloches en terre percées d'un trou à leur sommet et d'un autre trou latéral, à leur base. Sous ces cloches on brûle quelques fagots, après avoir tout simplement collé sur la paroi de l'intérieur des boulettes faites du mélange en question. Ces boulettes sont légèrement aplaties et trouées en leur centre. Quand on les suppose suffisamment cuites, on les harponne par l'orifice supérieur avec une tringle de fer terminée en croc. Ces objets peu appétissans ont, m'a-t-on affirmé, la propriété de se conserver pendant plusieurs semaines; mais ils ont aussi celle d'acquérir la dureté de la pierre, sans qu'aucun traitement puisse ensuite les ramollir. C'est ce que je constatai à mes dépens. J'ignore si la congélation ou la vétusté furent la cause de ce fâcheux résultat, mais je portai jusqu'au bout de mon voyage un

certain nombre de ces échantillons devenus impropres à tout autre usage qu'à celui de projectiles. Nous prîmes aussi des œufs et quelques légumes frais. Quant à la viande, nous avions la certitude de trouver des moutons dans les parties basses de la montagne, pendant les deux premières étapes, et je comptais en acheter un ou deux en route. Enfin, la chasse aux animaux sauvages qui, même en hiver, fréquentent les grandes altitudes, était une ressource alimentaire sur laquelle je comptais, et j'étais d'ailleurs forcé de compter, pour renouveler notre approvisionnement de viande fraîche.

A ces vivres emportés ou prévus nous en joignîmes d'autres d'une nature spéciale, qui nous furent vivement recommandés par les indigènes habitués à fréquenter les grandes altitudes, et qui nous furent présentés comme une sorte de talisman ayant une vertu plus ou moins surnaturelle. Ce sont des pêches sèches, ayant une consistance intermédiaire entre celle de la corne et celle de la gomme élastique. Quand l'on arrive dans les hautes régions où la respiration devient pénible et qu'on est obligé de lutter avec le mal de montagne, dû, comme le sait tout bon Musulman, à la résistance d'esprits invisibles cherchant à défendre l'accès du domaine qu'ils se sont réservé, on obtient, au dire des gens compétens, un soulagement manifeste, en mâchant indéfiniment un de ces fruits magiques. J'acceptai, provisoirement, cette indication, que j'écoutai avec intérêt et déférence, comme il convient de faire en Orient pour tout ce qu'on ne comprend pas ou pour tout ce qui, à première vue, peut paraître absurde. Je pus constater d'ailleurs, plus tard, en l'expérimentant dans les momens critiques, que cette recette n'est pas dénuée de sens commun : en mâchant ces fruits, assez gros, durs et élastiques, qui opposent une résistance excessive et ne se ramollissent qu'au bout de fort longtemps, on est conduit à faire, machinalement, des efforts désespérés, dont le résultat paraît être d'entretenir une sorte de respiration artificielle, tant par la déglutition de l'air que par le jeu des muscles de la mâchoire et du pharynx. Il y a là en somme une manœuvre volontaire analogue à celles que l'on exécute sur les noyés pour les rappeler à la vie par la respiration artificielle. De cette pratique résulte en fin de compte un réel soulagement : c'est pourquoi nous l'indiquons aux ascensionnistes futurs.

Enfin, pour compléter la liste de nos approvisionnemens, je dois mentionner un millier de cigares que Balientsky a tenu à

emporter et qu'il a emballés au dernier moment avec le plus grand soin. Car mon excellent compagnon fume beaucoup. Il fume sans cesse, ce qui est peut-être le secret de sa philosophie. Beaucoup de Russes en sont là. Seulement Balientsky, différent en cela de la plupart de ses compatriotes, ne fume que des cigares, et n'en pas avoir tout le long du chemin serait pour lui la pire des calamités. Aussi j'accueille de grand cœur les boîtes qu'il apporte au moment du départ, et je les fais mettre dans la plus étanche de nos caisses.

Le 22 octobre, mes préparatifs à peu près achevés, je me disposais à quitter Och lorsqu'arriva de l'Alaï un cavalier indigène annonçant au colonel Deibner et à moi que Groumbtchevsky, parti de Kachgar depuis quelques jours, était en route pour Och et que son arrivée était imminente. J'étais pressé de me mettre en route, mais d'autre part, je tenais absolument à rencontrer le savant voyageur qui devait me fournir sur les pays où j'allais moi-même pénétrer des renseignemens inappréciables. C'était aussi une certaine satisfaction pour moi, que d'être, moi Français, le premier Européen à le saluer à sa rentrée dans les pays habités après son voyage de dix-huit mois dans des régions inexplorées. Craignant de me croiser avec lui sans le voir, si je m'engageais dans la montagne, je pris le parti d'attendre à Och son arrivée et de retarder mon départ d'autant qu'il serait nécessaire.

22-24 octobre 1890. — Je séjourne à Och. La ville et l'oasis sont dominées, d'un côté par une ligne de collines qui bordent la rive droite de l'Ak-boura, affluent du Syr-daria, et de l'autre côté, à l'ouest, par une montagne, ou plutôt par un énorme roc, très escarpé, qui se dresse isolé, à deux kilomètres environ de la ville, sur la rive droite du même cours d'eau. Cette montagne porte le nom de Tombeau ou de Trône de Salomon et elle est célèbre dans tout l'Orient, où elle est considérée comme sacrée. C'est le but d'un pèlerinage très important qui, à une certaine époque de l'année, amène à Och des milliers de fidèles. Cette affluence est une source de grands revenus pour les monastères et établissemens religieux qui hérissent la base de la montagne. Les pèlerins y logent, ou campent tout à l'entour, et s'y livrent à des exercices rituels. La paroi rocheuse qui regarde l'Orient est absolument à pic, et, dans cette face verticale, à environ 400 mètres au-dessus de la base, s'ouvre une caverne profonde : c'est là qu'est conservé, dit-on, le trône de Salomon, roi des génies, le plus

grand de tous les prophètes de l'Islam après Mahomet et Jésus-Christ, et celui de tous qui a eu sur cette terre la plus grande puissance, car il a commandé, non seulement à beaucoup d'hommes, mais à tous les êtres du monde invisible.

J'aurais souhaité pouvoir contempler ce trône ainsi que les autres merveilles du même genre conservées dans cette caverne vénérée. Parmi celles-ci se trouve un certain bloc de pierre qui laisse entre sa face inférieure et les parois du rocher qui l'enserre un espace très étroit. Les gens, aussi souples que pieux et émaciés par les jeûnes, qui peuvent y passer sont, pour toute leur vie, guéris des rhumatismes présens et futurs. La perspective de l'expédition que j'allais entreprendre, sur des montagnes couvertes de neige et dans des conditions climatologiques peu favorables, m'aurait fait vivement désirer l'assurance de cette précieuse immunité, lors même que de fâcheux souvenirs, laissés par les épreuves de mes voyages précédens, n'auraient pas déjà suffi à me faire apprécier à toute sa valeur l'utilité de ce traitement bienfaisant. Mais l'orifice de la caverne, jusqu'à laquelle les indigènes indemnes de tout vertige et familiarisés avec les prodigieux escarpemens du Pamir, parviennent difficilement à grimper, était tout à fait inaccessible pour les jarrets et la tête de la plupart des Européens, et notamment pour les miens. Je projetai bien de me faire descendre, dans un panier, à l'aide de cordes, depuis le sommet de la montagne jusqu'à l'entrée de la caverne, et je fis part de ce projet à quelques indigènes, ainsi qu'à mon hôte, le colonel Deibner. Mais il aurait fallu pour cela installer un palan sur le faîte, chose assez ardue, étant données la dureté de la roche et la difficulté d'escalade, même par l'autre versant. Les mollahs auraient pu aussi se formaliser. Enfin les nombreux soins de mes autres préparatifs ne me laissèrent pas le loisir de tenter l'expérience. J'en eus d'ailleurs peu de regrets, car, eussé-je pénétré dans la caverne, je n'aurais probablement pas pu jouir de la vue du fameux meuble si intéressant pour un archéologue : autant que je pus comprendre, d'après les explications confuses et les descriptions contradictoires que me donnèrent les mollahs, ce trône est généralement invisible pour les yeux humains, et ne peut être contemplé qu'à certaines dates et dans certaines circonstances mal définies, tout comme, sous d'autres longitudes, le miracle de saint Janvier. Je me souciai médiocrement d'entreprendre une opération périlleuse et compliquée pour ne rien voir

en fin de compte; et j'abandonnai mon projet sans vergogne, me résignant à voir mon insuccès servir d'exemple mémorable dans les futurs sermons des mollahs, pour démontrer aux pèlerins comment les infidèles les plus éminens et les mieux outillés perdent leur temps à vouloir sonder ou profaner les mystères de la religion. Je n'eus donc pas la bonne fortune d'admirer le trône de Salomon dont j'avais vu ailleurs d'autres reliques. Je regrette de n'en pouvoir donner ici la description; et je conservai, par la même occasion, mes rhumatismes, ce que je regrette presque autant.

Je vis de près, du reste, en parcourant les abords de la montagne, une autre pierre thérapeutique, bloc jeté comme un pont sur un couloir étroit entaillé dans le rocher. La pierre était usée et polie par le frottement des corps des indigènes qui s'étaient faufilés dans ce trou au risque de s'y rompre les côtes : l'effet, dit-on, est du même genre que celui de la pierre de la caverne, quoique moins sûr. En présence de l'incertitude du résultat au point de vue médical, mais de la certitude de l'insuccès au point de vue gymnastique, je ne tentai pas l'expérience. Je ne puis donc dire à quel point la vertu miraculeuse de ce traitement est infaillible. Cependant, là encore il peut y avoir, sous cette superstition en apparence puérile, un fondement de vérité. Les jeûnes et le régime préalables auxquels se soumettent certains malades pour arriver au degré de maigreur qui leur permet de tenter l'épreuve peuvent constituer une excellente médication pour les pèlerins riches dont la maladie a pour origine les excès de nourriture ou l'alimentation défectueuse, qui, chez nous, produisent la goutte ou certains accidens arthritiques. Ce régime de diète, accompagné de prières appropriées, est évidemment une excellente spéculation pour les couvens voisins, où les pèlerins notables subissent la retraite préparatoire.

A propos du tombeau de Salomon à Och, comme pour le tombeau d'Alexandre le Grand à Marghelan, on peut objecter que plusieurs autres endroits, dans le monde islamique, revendiquent le même honneur. Mais cette objection, nous l'avons dit, n'en est pas une pour les Musulmans, chez qui plusieurs saints vénérés, qui n'ont eu pendant leur vie qu'un seul corps, portent après leur mort le surnom de Bou-Goubrine (l'homme aux deux tombeaux) et possèdent en cette qualité deux mausolées plus ou moins éloignés l'un de l'autre, abritant deux cercueils, dont chacun con-

tient un corps, ainsi que personne n'en doute. Il faut être chrétien pour ne pas comprendre un mystère aussi simple, étant donnée la toute-puissance d'Allah, et il faut avoir sur l'emploi du temps les principes défectueux par lesquels nous péchons, pour le perdre à discuter vainement de pareilles choses. Toutefois il y a lieu de reconnaître que la montagne d'Och, plus que beaucoup d'autres, et mieux qu'aucune autre, peut-être, répond par sa situation géographique et par son aspect au signalement que les traditions sacrées de l'Islam donnent de la mystérieuse montagne de Kâf, où le roi Salomon est endormi, ni plus ni moins que l'empereur Barberousse dans le Kyffhauser. Car en somme, ce que l'on sait de positif, c'est qu'elle est très escarpée et qu'elle se trouve dans l'est, fort loin par delà le pays de Châm, c'est-à-dire la Syrie, et qu'elle fait partie de la ceinture de montagnes qui borne de ce côté le monde habité par les Musulmans. Ce qui correspond assez bien au Pamir. Ce peut donc être la montagne d'Och, tout aussi bien que l'Ararat ou le Demavend, avec lesquels l'ont identifiée plusieurs commentateurs.

25 octobre 1890. — Groumbtchevsky, devançant de vingt-quatre heures son convoi, vient d'arriver ici en doublant la dernière étape. Son entrée à Och a été des plus pittoresques. Il est accompagné d'un entomologiste allemand, M. Léopold Conradt, qui lui sert de préparateur. Tous deux ont fort bonne mine et ne paraissent pas avoir trop souffert de leur voyage. Cependant Groumbtchevsky est atteint d'un asthme cardiaque, conséquence naturelle et assez fréquente d'un séjour de plusieurs mois à de très grandes altitudes. Tous deux ont un peu l'aspect de ces voyageurs hivernant au pôle nord, dont l'image est familière à tous les amateurs de géographie : leur figure, large et très colorée, émerge de vêtemens de fourrure très usés et devenus absolument informes à la suite de dix-huit mois de rudes services. Le visage de Groumbtchevsky est en outre encadré d'une longue barbe de même âge, qui constitue une véritable broussaille. Sa très grande taille contribue encore à augmenter la sauvagerie de son aspect. Il est armé d'un fusil à trois coups, d'un poids invraisemblable. C'est d'ailleurs un chasseur émérite, et, avant tout, un homme d'action, en même temps qu'un homme habile et de bon conseil.

Le voyage qu'il vient de faire présente un intérêt géographique tout particulier.

On sait qu'après la mort du grand explorateur Prjévalsky, auquel l'Europe doit la connaissance du centre du continent asiatique, et qui périt, sur les bords du lac Issyk-Koul, au moment où, dans un cinquième voyage, il se préparait à pénétrer dans le Thibet, la direction officielle de l'expédition qu'il avait préparée fut transmise à un savant officier du génie, le colonel Pievtzoff. Mais, en même temps, Groumbtchevsky, alors simple capitaine dans le service des affaires indigènes au Ferganah, sollicita l'autorisation d'explorer la partie de l'empire chinois que Prjévalsky avait commencé à faire connaître. Déjà, auparavant, il avait fait, dans les mêmes parages, un voyage important, dont l'itinéraire a été publié par les soins des corps compétens. Durant son long séjour au Turkestan, il s'était familiarisé, par des études approfondies, avec les mœurs et les coutumes des indigènes, dont il parlait couramment la langue. Il était, en somme, aussi compétent et aussi bien préparé que possible pour l'étude qu'il se proposait de faire. Il obtint, non sans difficultés, une modeste subvention de 7 000 roubles (l'expédition de ses émules en possédait 110 000), et bien que ne prenant pas, ni hiérarchiquement ni sous le rapport du plan, la suite directe de l'entreprise commencée par Prjévalsky, il se considéra comme son héritier moral. C'est dans ces conditions qu'il fit un voyage, aussi pénible qu'important par ses résultats, et qui compte aujourd'hui au nombre des trois ou quatre explorations ayant le plus contribué à révéler à la science européenne une partie de l'Asie qui était restée fermée jusque-là.

26 octobre. — J'ai dîné avec MM. Groumbtchevsky et Conradt chez l'excellent colonel Deibner. Les deux explorateurs sont arrivés dégelés et débarbouillés. Groumbtchevsky avait même revêtu pour la circonstance son vieil uniforme de capitaine en second, horriblement râpé (ajoutons, en passant, qu'il l'a échangé depuis contre celui de colonel et qu'il a succédé au colonel Deibner dans le commandement du district d'Och). Il me donna, sur son itinéraire, et sur les conditions mêmes du voyage que j'allais entreprendre, les plus précieux renseignemens. Je sus par lui que j'allais probablement trouver à Kachgar ou aux environs la mission anglaise du capitaine Younghusband, qui, parti de l'Inde, avait pénétré par le Sud dans la région occidentale de l'Empire chinois. Le capitaine Younghusband, qui avait récemment quitté les *King's dragoon guards* pour être attaché au *Bengal civil service*, est l'explorateur éminent, bien connu déjà précédemment

par son voyage, exécuté d'une extrémité à l'autre de l'Empire chinois, de la Mandchourie jusqu'au Kachmir, qui lui a valu la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Londres. En apprenant la présence de Younghusband dans ces parages, je résolus de marcher à sa rencontre et de tâcher de coordonner mes observations avec les siennes, en comparant mes instrumens aux siens.

Groumbtchevsky voulut bien me montrer également ses calepins d'observations et ses instrumens et me donna ainsi, avec une complaisance extrême, les bases les plus précieuses et les plus précises pour une partie du voyage que j'allais entreprendre. Il me fournit aussi des indications météorologiques qui, à vrai dire, n'étaient pas absolument rassurantes pour moi comme pronostics. Ses registres, qu'il me communiqua, m'apprirent qu'il avait eu, cinq jours auparavant, 28 degrés de froid dans le voisinage du col de Taldyk, et qu'il y avait trouvé beaucoup de neige. Traversant l'Alaï quelques jours plus tard, et par des passes plus élevées, je devais, selon toute apparence, m'attendre à des températures pires.

Les deux voyageurs nous donnent, de première main, des renseignemens sur leurs découvertes géographiques, qui ne doivent être publiés que plus tard.

Le développement de l'itinéraire suivi depuis dix-sept mois par eux, à partir de la frontière russe, c'est-à-dire depuis le moment où ils ont dépassé les derniers avant-postes, la frontière de ce côté étant alors encore indéterminée (1), a été de plus de 7 000 verstes (environ 7 500 kilomètres); et le levé géographique en a été très compliqué, non seulement à cause du relief extrêmement accidenté des pays traversés, mais aussi par suite des difficultés politiques rencontrées de la part des habitans. Le voyage a été l'un des plus difficiles et des plus durs qu'il soit possible d'imaginer. Repoussé successivement, pour des raisons diverses, le plus souvent politiques, par les Afghans, par les gens du Khandjoute, par ceux du Ladak, qui n'ont pas permis à l'expédition d'hiverner chez eux, par certains gouverneurs chinois et par divers petits chefs plus ou moins vassaux de l'An-

(1) Ceci se passait en 1890. On sait que depuis lors, en 1896, le partage politique de ces régions a été fait, et qu'une délimitation est intervenue entre l'Angleterre, la Russie et la Chine, acte politique auquel ont participé aussi l'Afghanistan et le Khanat de Boukhara. Nous avons rendu compte ailleurs de ces faits, tant au point de vue historique qu'au point de vue géographique.

gleterre ou de l'Afghanistan, Groumbtchevsky a dû à maintes reprises passer d'un bassin fluvial dans un autre, en coupant des chaînes de montagnes très élevées et par des cols à peine franchissables. L'expédition est restée pendant cinq mois consécutifs à des altitudes supérieures à 14 000 pieds, et en atteignant parfois jusqu'à près de 19 000.

La région parcourue s'étend, en latitude, depuis le 35e jusqu'au 40e degré Nord, et, en longitude, depuis l'Afghanistan jusque près de la partie centrale du Thibet. L'ambition de la mission était, comme celle de presque toutes les expéditions thibétaines, d'atteindre Lhassa, la mystérieuse capitale du Bouddhisme, et, pour cela, elle avait pris Polou comme base d'opérations. Mais, après avoir franchi les monts Kouen-Louen par un défilé extrêmement difficile, celui de Lou-bachi, haut de 17 500 pieds, elle dut rebrousser chemin, après avoir poussé jusqu'au petit lac de Gougourtlik, et constaté, par une reconnaissance dirigée vers l'Est, que le plateau, également élevé de 17 000 pieds en moyenne, qui s'étend dans cette direction, était en cette saison (au mois de mai 1890) complètement dépourvu d'eau. Les eaux provenant de la fonte des glaciers ne rendent ces déserts praticables que pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. A l'inverse de ce qui a lieu dans les autres déserts arides, c'est pendant la saison la plus chaude et la plus sèche qu'il est possible de trouver de l'eau. Pendant les saisons les plus froides, les sources des torrens ou des rivières temporaires qui pourraient traverser ces hautes régions sont gelées, et le plateau ne reçoit plus d'eau. Ce fait particulier, dû à la configuration des monts Kouen-Louen et des autres chaînes situées au nord de l'Himalaya, qui dominent le Thibet du côté du Sud, est essentiel à noter par les voyageurs. C'est pour l'avoir méconnu que plusieurs d'entre eux ont souvent dû rétrograder ou ont perdu un an, ayant abordé ces plateaux justement au début de la mauvaise saison.

Le capitaine a rapporté une grande quantité de documens scientifiques, et de fort belles collections, formées entièrement par lui-même, à l'exception des collections entomologiques, qui ont été recueillies et préparées par M. Conradt.

Pendant ces dix-sept mois, depuis juin 1889, jusqu'en octobre 1890, il a fait soixante-treize observations astronomiques, trois cent soixante-sept observations altimétriques, à l'hypsothermomètre, plus de trois mille observations météorologiques,

consistant en stations faites régulièrement trois fois par jour et, en outre, dans tous les points remarquables, et quatre cents photographies.

Comme collections d'histoire naturelle, outre une petite série de spécimens minéralogiques, le capitaine rapporte deux mille oiseaux, environ deux mille échantillons botaniques, trente-cinq mille insectes, cinquante ou soixante remarquables exemplaires de mammifères, dont trois panthères irbiz, trois argalis, des ânes sauvages, plusieurs espèces de mouflons ou de bouquetins, des yaks, etc. Tous ces animaux, ainsi que les oiseaux, ont été tués de sa main, car l'expédition, peu nombreuse et peu riche, n'avait à sa disposition qu'un seul fusil de chasse. Il est vrai que ce fusil était excellent et supérieurement manié. Outre les deux explorateurs, elle comprenait sept cosaques. Les collections, arrivées ce matin à Och, forment dans leur état actuel la charge de trente-trois chevaux.

Il est admirable qu'elles aient pu être formées dans des conditions matérielles aussi difficiles. Pour ne citer qu'un exemple des obstacles que l'expédition a rencontrés, nous dirons qu'en janvier 1890, partie de Chakridoullah-Khodja au commencement du mois, elle se dirigea vers l'Est, et entreprit d'atteindre ainsi Polou, point relevé autrefois par Prjévalsky et où le capitaine voulait relier ses observations à celles du grand explorateur. Chakridoullah-Khodja est situé sur la grande route des caravanes du Kachmir à Kachgar, non loin de la fameuse passe de Karakoroum qui réunit l'Inde à l'empire chinois. C'est un point qui a été atteint par la mission anglaise de Shaw, venue de l'Inde en 1870 (1). Pour gagner Polou, il fallait traverser un plateau élevé de 17 000 pieds et coupé de trois chaînes de montagnes transversales, c'est-à-dire orientées du Nord au Sud. Après une marche de trois jours sans eau, Groumbtchevsky traversa la première chaîne par un col haut de 19 000 pieds, qu'il découvrit, et auquel il donna le nom de *Passe russe*, nom adopté aujourd'hui par les indigènes eux-mêmes. Après une quatrième journée de marche sans eau, il parvint au petit lac d'Issyk-Boulak. Mais dans cette journée, vingt-huit de ses chevaux, sur quarante-six que l'expédition possédait au départ, moururent de soif et d'asphyxie. Il fallut rebrousser chemin, après avoir brûlé une

(1) Cf. Robert Shaw, *Visits to High Tartary, Yarkand, and Kashgar, and return journey over the Karakoram pass*, 1 vol. in-8°, London, John Murray, 1871.

partie des collections, et revenir, vers l'Ouest, à Chakridoullah-Khodja.

De là, néanmoins, l'expédition réussit par une autre voie à atteindre Keria, puis Nia, où elle arriva en mars 1890 et où elle rencontra l'expédition Pievtzoff (ancienne expédition Prjévalsky) en train d'hiverner. De Nia, par Sourourgak, où sont des mines d'or qu'exploitent les Chinois, Groumbtchevsky parvint alors à Polou, c'est-à-dire au point qu'il avait vainement cherché à atteindre en janvier. Il en repartit en mai pour se diriger vers l'Est du côté de Lhassa, et c'est alors qu'il dut s'arrêter à Gougourtlik dans les conditions que nous avons indiquées, et se rabattre sur Kachgar.

De Kachgar, il est revenu ici par un nouveau chemin, la passe de Kizil-Art, haute de 14 020 pieds, qui se trouve aux sources du Markhan-Sou, et non par les cols situés aux sources du Kizil-Sou, où est le passage habituel. Les deux rivières se réunissent près de Kachgar. Puis, du Kizil-Art, il a regagné le col de Taldyk et est arrivé à Och par Gouldcha et Langar, route habituelle des caravanes de Kachgarie.

Groumbtchevsky nous donne ces renseignemens tout nouveaux alors et précieux pour nous, et met tous ses documens à notre disposition avec une générosité, un empressement et une cordialité qui contrastent avec la réserve intéressée de bien des voyageurs. Nous lui en sommes profondément reconnaissans (1).

27 octobre. — Le convoi de Groumbtchevsky est arrivé ce matin, non moins pittoresque que son chef, et nous avons passé la journée à déballer partiellement les collections. Ce convoi se compose de quarante chevaux, dont sept portent les cosaques qui ont fait partie de l'expédition depuis son début. Les trente-trois autres portent les récoltes. Il est accompagné de plusieurs

(1) Les indications sommaires que nous venons de donner sur ce voyage de Groumbtchevsky sont celles que nous avons recueillies de sa bouche au moment où, pour la première fois, il reprenait contact avec des Européens. A ce titre, elles sont intéressantes. Elles l'étaient surtout, à l'époque où il nous les a transmises, par le jour nouveau qu'elles jetaient sur des régions jusqu'alors inconnues. Depuis lors, d'autres expéditions y ont pénétré et les ont étudiées plus à fond, notamment celle de MM. Dutreuil de Rhins et Grenard, et celle du voyageur suédois Sven Hedin, notre ami, qui nous rejoignit au commencement de 1891 et fut notre compagnon pendant une partie du voyage dont nous relatons ici un fragment. Les relations documentées de ces expéditions sont en cours de publication en France. Quant au voyage du colonel Pievtzoff, continuateur de Prjévalsky, il a été publié *in extenso*, par les soins du gouvernement russe et de la Société de Géographie de Russie. 2 vol. in-4°, 1895.

chefs indigènes de l'Alaï, qui s'y sont joints. Il est convenu avec le colonel Deibner que l'un d'eux, Zounoun-Beg, personnage d'un rang élevé, qui connaît parfaitement la montagne, m'accompagnera pour me servir de guide. Mais il est obligé de faire un petit séjour à Och. Ne voulant pas ajourner davantage un départ déjà très retardé, j'accepte l'offre qu'il me fait de me rejoindre le lendemain ou le surlendemain, et je maintiens la date de mon propre départ pour le soir même.

Souleyman, au moment de se mettre en route, apparaît vêtu d'un costume magnifique et imprévu. Il a endossé, pour la route, une robe de soie flamboyante, comme on en fabrique à Boukhara en tissant ensemble des écheveaux de soie teints à l'avance de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les tisserands, par des procédés empiriques, arrivent à former ainsi des dessins : ils parviennent même, à force d'habitude, à produire sur l'étoffe des sortes de fleurs héraldiques. Dans le fond de celle-ci domine un violet éclatant, orné de lunes multicolores, nuancées de blanc, d'écarlate et d'orange. Notre cuisinier, ainsi accoutré, jette son dévolu sur un cheval pie, d'apparence pacifique, mais qui, à le voir de près, est certainement le meilleur de notre caravane. Il est bien râblé, fortement membré, moins maigre et moins blessé que les autres. Je le laisse cependant à Souleyman, en considération de l'étonnante discordance de couleurs que produit son costume juxtaposé à la robe de cet animal.

Dans l'après-midi, j'ai pris congé de Groumbtchevsky dont l'obligeance à mon égard a été vraiment extrême. Il a poussé la gracieuseté jusqu'à m'offrir plusieurs excellentes carabines réglées par lui avec le plus grand soin ; il m'a donné en outre un approvisionnement de munitions qui sont venues s'ajouter à celles dont j'avais fait l'achat à Marghelan. Il voulait même me faire cadeau de son propre fusil de chasse, une arme d'une valeur tout à fait exceptionnelle ; mais je n'accepte pas de le priver d'un objet qui doit être pour lui, à maints égards, un précieux souvenir. Balientsky et moi nous acceptons des deux explorateurs le don de leurs lunettes à neige, objets indispensables dont nous avions négligé de nous pourvoir. Enfin je reçois du capitaine tout ce qui pouvait nous être utile dans l'expédition que nous allions entreprendre. Nous le quittons à regret. Mais il le faut. Notre convoi est parti depuis le matin et il faudra marcher vite pour le rattraper.

Il est tard, près de quatre heures, lorsque nous nous séparons, et je pars aux allures rapides avec trois des meilleurs chevaux, en compagnie de Balientsky et de l'un des djiguites, sur les traces de mon convoi, auquel j'ai donné l'ordre de camper et de m'attendre à Langar. Nous cheminons d'abord dans une plaine légèrement accidentée pendant 14 kilomètres jusqu'à un village nommé Madi, où nous nous engageons dans la vallée d'une rivière, le Taldyk, laquelle n'est pas le même que le cours d'eau, appelé aussi Taldyk, qui sort du col de ce nom. C'est vers la tombée de la nuit que nous entrons dans la vraie montagne, où nous devons faire environ 25 kilomètres encore avant d'atteindre Langar. La température s'abaisse de plus en plus, et je commence à regretter d'avoir sacrifié à une vaine élégance, en ne revêtant pas immédiatement, au départ, mes vêtemens de montagne. Je possède dans mes bagages le costume réglementaire pour ceux qui veulent faire des escalades sur les plateaux de l'Asie centrale, à savoir l'ample touloupe en peau de mouton garnie intérieurement de son poil, le bonnet fourré, et les bottes de feutre, dont l'ensemble, surtout quand on y joint les lunettes à neige, vous donne l'apparence de scaphandriers ou d'animaux noyés et monstrueusement boursouflés à la suite d'une longue immersion. Balientsky a fait mieux encore : sous sa touloupe, il porte un *bechmet* comme celui des Tatars européens, c'est-à-dire une sorte de redingote de fourrure, hermétiquement fermée et dont le poil est en dedans. Quant aux hommes, ils ont tous plusieurs *khalats* superposés, dont un au moins est en peau. Mais je n'ai pas cru devoir, dès le départ, prendre cet encombrant costume et je me suis mis en route vêtu comme je l'étais dans la plaine. L'aspect tropical des champs de cotonniers, encore sur pied à Och, malgré les gelées nocturnes des derniers jours, motivait jusqu'à un certain point mon erreur. Au bout de trois heures de route, je me trouvais dans la zone des grands froids.

Il souffle de l'Alaï un vent glacial qui s'accentue de plus en plus. En général, c'est le vent du Nord qui est froid : ici c'est le vent du Sud. Il a passé sur les hauts sommets du Transalaï, et, à mesure que nous remontons la vallée de la rivière Taldyk, il devient plus pénible jusqu'à être vraiment insupportable. A partir de Madi, nous côtoyons constamment la rivière. Nous cheminons d'abord pendant 10 kilomètres en nous élevant graduellement sur la rive droite, entre des collines qui ne sont que les avant-postes

des montagnes, et nous suivons la direction du Sud-Est. Puis nous passons sur la rive gauche et nous entrons dans la gorge proprement dite, qui nous mène droit au Sud. La nuit nous prend vers ce moment, et le froid augmente de plus en plus; heureusement nous avons un peu de lune. Nous arrivons à Langar vers onze heures du soir, complètement gelés, et je me promets bien de revêtir, à partir du lendemain matin, le costume de montagnard que je n'ai pu me résoudre à endosser à Och.

Langar est un nom fréquent en Asie centrale : il désigne la bifurcation de deux routes ou de deux rivières. Ce Langar-ci n'est pas un village : c'est une simple baraque en terre et pierres sèches que les Russes ont construite pour servir d'abri aux voyageurs. Elle est cachée dans un repli de terrain au bord de la rivière, et nous est signalée par un arbre unique qui, malgré l'heure peu avancée de la nuit, est déjà complètement couvert d'une cristallisation de givre. On dirait un énorme lustre; ses moindres brindilles étincellent aux rayons de la lune. L'effet est très luxueux, mais peu réchauffant.

En entrant dans la baraque, nous y trouvons un voyageur qui est arrivé de son côté presque en même temps que nous, cheminant en sens inverse. Il vient du poste d'Irkechtam, situé de l'autre côté de la ligne de faîte de l'Alaï. Il se nomme le capitaine Popoff et il est allé exercer un contrôle au point de vue douanier sur le petit poste frontière. C'est un homme déjà âgé, d'une taille colossale, aux traits énergiques et fatigués. Son apparence comme sa conversation sont peu rassurantes pour nous. Il semble brisé de fatigue et nous déclare avoir eu extrêmement froid; puis il ôte successivement trois vêtemens de fourrure superposés, ayant, les uns le poil en dedans, les autres le poil en dehors, et qui devraient cependant lui constituer une carapace suffisamment imperméable. Il faut que les intempéries qui nous attendent là-haut soient bien rudes.

Heureusement, il y a un poêle. Nous y faisons du feu avec des branchages secs, et j'ai la chance d'éviter une fluxion de poitrine que j'aurais bien méritée. Le lendemain matin nous repartons.

ÉDOUARD BLANC.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'ATMOSPHÈRE

SA CONSTITUTION. — LES NOUVEAUX GAZ

W. Ramsay. *Les gaz de l'atmosphère*, 1898. — H. Henriet. *Les gaz de l'atmosphère*, 1898. — A. Gauthier. *L'origine des eaux minérales*, 1878. — Lambling. *Encyclopédie chimique*, t. IX. 1892. — A. Schlœsing. *Comptes rendus*, 1880. — T. L. Phipson. *Comptes rendus*, 1893 et 1895, etc.

I

Nos connaissances relativement à la composition de l'atmosphère n'ont cessé de se développer depuis la fin du siècle dernier: elles se sont enrichies récemment de la découverte de gaz nouveaux, l'argon, le krypton, le néon, le métargon, qui sont, en même temps, de nouveaux corps simples. Ce chapitre de la chimie a déjà une longue histoire. Elle s'ouvre à la découverte de l'azote en 1772 par William Scheele, pharmacien et savant chimiste suédois, qui nomma ce gaz *aër mephiticus*, *air vicié*, *moffette atmosphérique;* et à la découverte de l'oxygène, *air pur*, *vital* ou *déphlogistiqué*, faite en 1774 par ce singulier J. Priestley qui fut successivement Anglais, Français et Américain de nationalité, pasteur et chapelain de profession, controversiste de goût et grand chimiste par rencontre. On sait que ce fut Lavoisier qui fit comprendre la véritable nature de ces gaz, leur donna les noms

simples qu'ils ont conservés, et fixa la composition de l'atmosphère, qu'il considère comme formée d'un mélange de cinq sixièmes d'azote avec un sixième d'oxygène. Les plus récentes déterminations de M. A. Leduc, en 1896, ont substitué à ces nombres approchés, les chiffres plus exacts et probablement définitifs de 78,06 d'azote et de 21,00 d'oxygène en volume. La différence de ces valeurs 0,21 au lieu de 1/6 et 0,7806 au lieu de 5/6 représente toute la modification apportée par un siècle de mesures précises à nos connaissances fondamentales sur la constitution de l'air atmosphérique.

Mais, à côté des élémens fondamentaux, oxygène et azote, qui en forment la masse principale, il y a dans l'atmosphère, où viennent fatalement se déverser tous les gaz et vapeurs échappés de la profondeur et de la surface du sol et des eaux, des élémens accessoires. Les efforts des chimistes, pendant le cours de ce siècle, se sont appliqués à l'étude de ces élémens surajoutés, secondaires et minimes quant à leur proportion, ce qui ne veut pas dire qu'ils le soient quant à leur importance et dont l'existence, enfin, est à la fois constante et universelle. Ce sont : la vapeur d'eau, l'acide carbonique, l'ozone et l'ammoniaque. En dehors de ces matériaux permanens il y en a dont la présence, quoique encore très générale, est considérée cependant comme accidentelle, tels l'oxyde de carbone, le formène, l'hydrogène sulfuré, l'iode, l'acide azoteux, etc.

L'œuvre principale de la chimie contemporaine, en ce qui concerne l'atmosphère, a donc consisté à faire connaître la présence, les proportions et les variations de ces constituans. Cette recherche se poursuit encore tous les jours ; elle est en quelque sorte organisée méthodiquement dans les observatoires météorologiques. C'est à cette catégorie de composans accessoires de l'atmosphère, qu'appartiennent les nouveaux gaz découverts depuis 1894 par lord Rayleigh et W. Ramsay.

Un autre problème qui a vivement préoccupé les chimistes au cours de ce siècle est de savoir si la composition de l'atmosphère est invariable ; et, en ce cas, de connaître les mécanismes par lesquels se maintient cette fixité. Il s'est posé dès le début et en quelque sorte par les premières analyses. Priestley, dont la méthode de dosage était imparfaite, ne trouva pas de rapport constant entre l'azote et l'oxygène ; il ne crut pas à cette fixité. Mais après les mémorables recherches de Cavendish en 1781, cette

opinion ne fut plus soutenable. Soixante échantillons d'air recueilli à des époques différentes et dans des localités diverses, à la ville et à la campagne, et dans les circonstances atmosphériques les plus opposées, lui donnèrent un résultat constant. Il trouva toujours 79,16 d'azote et 20,84 d'oxygène, nombres qui diffèrent bien peu de ceux qu'ont fournis les meilleures déterminations contemporaines. Des milliers d'analyses exécutées depuis lors par les plus habiles chimistes — Gay-Lussac, Humboldt, Brünner, Frankland, Dumas, Boussingault, Bunsen, Regnault et Reiset — sur l'air des plaines, des montagnes, des sommets glacés, des hautes régions de l'atmosphère, ont confirmé la conclusion de Cavendish et définitivement établi la loi de la fixité de composition de l'atmosphère.

Mais cette loi n'est démontrée, absolument parlant, que pour la durée d'un siècle environ, c'est-à-dire pour le temps qui s'est écoulé depuis que l'on fait des analyses précises. On est convenu cependant de lui accorder une extension, en quelque sorte indéfinie. Et cela, parce que, s'étant livrés à l'étude attentive des causes qui tendent à accroître ou à diminuer la proportion de chacun des élémens de l'air, les chimistes ont cru établir qu'elles se compensaient exactement. La fixité serait donc fondée non pas sur une immutabilité qui répugne à la nature, mais sur une loi de variation qui, non seulement, maintient l'équilibre mobile de cette composition à l'époque actuelle, mais qui l'a maintenu dans le passé et le maintiendra dans un lointain avenir. Toutefois, il doit être entendu que ce passé et cet avenir n'excèdent pas la limite des temps géologiques actuels.

Si l'on réfléchit, par exemple, aux origines de l'oxygène atmosphérique, on se trouve en présence de deux hypothèses contraires. La première consiste à admettre que l'oxygène de l'air est le résidu de celui qui existait déjà à l'état libre, à l'époque où la terre était encore une masse de fluide incandescente. L'énorme température du milieu maintenait alors tous les élémens dissociés. Lorsque, plus tard, le refroidissement relatif du globe eut permis à l'oxygène de se combiner entièrement aux corps éminemment oxydables qui formaient le noyau terrestre, il fallut qu'une circonstance particulière intervînt pour soustraire à l'avidité de ces corps, et parmi eux du fer qui en est le plus abondant, la petite partie d'oxygène qui depuis ce temps a existé dans l'atmosphère. Cette cause préservatrice, on peut en

emprunter une image aux opérations métallurgiques des hauts fourneaux. On admet donc qu'une croûte ou une écume de silicates fusibles est remontée à la surface de la masse brûlante en vertu de sa légèreté spécifique, formant, suivant l'expression de M. A. Gautier, « la scorie solidifiée de cet immense creuset. » Et, par ce moyen, l'oxygène encore intact aurait été séparé du noyau oxydable, — préservé, maintenu, — et conservé avec ses affinités disponibles pour les combustions ultérieures de la vie végétale et animale.

Une seconde hypothèse, toute contraire, a été proposée en ces dernières années par M. T. L. Phipson. La majeure partie de l'oxygène serait de formation récente par rapport aux autres gaz de l'air. L'atmosphère primitive aurait été essentiellement composée d'azote, d'acide carbonique et de vapeur d'eau. C'est dans un tel milieu qu'aurait apparu la vie végétale. Les premières plantes, essentiellement anaérobies, décomposant l'acide carbonique sous l'influence des rayons solaires, en versèrent l'oxygène continuellement et graduellement dans le milieu aérien. Encore aujourd'hui, dans une atmosphère artificielle d'acide carbonique et d'azote humide, sans oxygène libre, les plantes actuelles végètent des mois entiers. Elles transforment en milieu de plus en plus oxygéné le milieu primitivement privé d'oxygène où on les a placées, et cela avec d'autant plus d'énergie qu'elles appartiennent à des types plus inférieurs, tels, par exemple, que les algues unicellulaires. La cellule anaérobie, s'accommodant à ce milieu nouveau, est devenue lentement aérobie, et la vie animale a pu se développer à son tour. D'après cela, l'oxygène atmosphérique aurait été sans cesse en augmentant à la surface du globe. L'équilibre actuel ne serait donc pas un équilibre vrai, ce serait en fin de compte un dérangement lent.

A l'inverse de l'oxygène, la présence de l'azote libre dans le milieu aérien et sa conservation à peu près indéfinie ne soulèvent aucune difficulté, puisque ce gaz est l'un des plus inertes et des moins faciles à liquéfier. L'atmosphère est le refuge naturel de tous les matériaux qui, n'ayant pas trouvé à se combiner ou à se condenser, ont conservé la forme gazeuse. On y doit donc trouver l'azote ; et, s'il existe d'autres corps aussi réfractaires que lui à la combinaison directe et autant éloignés de leur point de liquéfaction, c'est évidemment là qu'on les trouvera, à côté de l'azote. Tel est précisément le cas pour l'argon et les gaz nouvellement découverts.

Néanmoins la quantité d'azote n'est pas non plus invariable comme tendraient à le faire croire ces vues trop simples sur l'inertie chimique prétendue de ce corps. Il existe un ensemble de causes naturelles qui tendent à diminuer sans cesse le capital d'azote libre. C'est, en premier lieu, la formation de composés nitriques et nitreux dans l'air sous l'influence de l'électricité atmosphérique.

L'étincelle électrique, en traversant l'air, forme de l'acide azoteux si cet air est sec, et de l'azotite d'ammoniaque, s'il est humide, c'est-à-dire qu'elle transforme l'azote libre en azote combiné; et c'est là une cause indéniable de diminution de l'azote atmosphérique. Il est fort difficile d'en apprécier l'importance. On peut la croire faible et négligeable, car les orages sont, en définitive, des phénomènes rares, accidentels, localisés, incapables, malgré leur violence, des effets auxquels atteignent les causes lentes et continues. Mais, précisément, les agens de cette nature interviennent aussi, avec la puissance qui leur appartient. La décharge disruptive de l'éclair n'est pas nécessaire pour combiner l'azote; M. Berthelot a montré que les plus faibles actions électriques y suffisent. Partout et en tout temps règnent au voisinage du sol des tensions électriques minimes qui permettent à l'azote atmosphérique de se fixer sur un grand nombre de matières organiques pour constituer des corps azotés complexes. M. Berthelot a fourni de nombreux exemples de ces combinaisons naturelles possibles en unissant l'azote par le moyen de ces faibles effluves à des substances organiques telles que la cellulose et la dextrine.

Le même savant a contribué à mettre en lumière deux autres causes, très générales aussi, qui travaillent, avec non moins d'efficacité, à réduire la quantité d'azote de l'air. Les sols argileux, grâce aux organismes microscopiques qu'ils renferment, soutirent d'une façon incessante ce gaz à l'atmosphère. La soustraction s'exagère et atteint des proportions énormes dans les sols où sont cultivées les plantes légumineuses; non pas que ces végétaux aient par eux-mêmes la faculté d'absorber directement l'azote, mais parce que leurs racines donnent asile à des multitudes innombrables de ces microbes du sol qui, eux, possèdent cette faculté. Les micro-organismes fixateurs de l'azote contractent avec les racines des légumineuses une sorte d'association pour l'exploitation à profits communs de l'azote atmosphérique. Les associations de ce genre, dont on a découvert de nombreux exemples, sont connues sous le nom de *symbioses*. La déperdition

d'azote qui est due à ces actions continues et puissantes n'est plus négligeable.

Il résulte de ces explications que la composition de l'atmosphère, au lieu d'être fixe, évolue lentement vers un état de choses caractérisé par la diminution de l'azote et l'augmentation de l'oxygène.

Si nous laissons de côté, maintenant, les deux élémens fondamentaux de l'air pour revenir aux élémens accessoires, nous verrons qu'ils ont été l'occasion, en ces dernières années, de recherches non moins intéressantes.

Cela est vrai surtout de l'acide carbonique. Celui-ci est, parmi les élémens variables de l'atmosphère, le plus important de beaucoup. La quantité d'acide carbonique oscille autour de trois dix-millièmes : dix mètres cubes d'air en contiennent trois litres. Des analyses innombrables de l'acide carbonique atmosphérique ont été exécutées par les chimistes les plus habiles de tous les pays. Dans les stations météorologiques la recherche en est faite méthodiquement deux fois par jour. C'est ce qui a lieu à l'observatoire de Montsouris. Le même service analyse quotidiennement un échantillon d'air recueilli dans le centre de Paris. Comme on devait s'y attendre, c'est à Paris que la proportion d'acide carbonique est la plus forte. Les moyennes mensuelles diffèrent peu ; en 1895 par exemple elles n'ont varié que de $2^{lit},96$ à $3^{lit},25$ (pour 10 000 litres d'air). Dans le monde entier les mêmes observations ont été répétées ; et, en définitive, on est d'accord partout sur le taux de l'acide carbonique. Il est sujet à variations, mais celles-ci sont contenues entre d'étroites limites, autour du même chiffre de 3 pour 10 000. On s'étonnera justement de voir les proportions de ce gaz se maintenir à peu peu près invariables alors que tant de circonstances concourent à le faire varier. Les plantes vertes en absorbent des quantités considérables qu'elles décomposent et dont elles rejettent l'oxygène dans l'atmosphère. La supputation la plus récente, celle de Hoppe-Seyler en 1877, évalue la quantité d'acide carbonique qui disparaît de ce chef, en une année, à la 129e partie de la provision totale. Celle-ci serait donc épuisée en 129 ans si des sources puissantes ne renouvelaient pas le gaz disparu. Les plus banales ont été dès longtemps indiquées : c'est la respiration des êtres vivans et la décomposition lente des résidus organiques ; la combustion de l'énorme quantité de charbon extrait des houillères (quantité qui, pour l'année 1890, par exemple, s'est élevée

à 470 millions de tonnes); le dégagement de gaz par les volcans; c'est enfin une source pour ainsi dire inépuisable, dont le fonctionnement n'a été bien étudié que dans ces dernières années. Il s'agit des eaux de la mer qui contiennent à l'état de bicarbonate de chaux d'immenses réserves de gaz que M. Schlœsing a évaluées à dix fois environ la quantité totale contenue dans l'atmosphère.

On peut concevoir que la compensation s'établisse entre les gains et les pertes. Mais ces vagues indications ne suffisent pourtant pas à faire comprendre que cette compensation soit si parfaite, et la balance si exacte. Il fallait une sorte de mécanisme régulateur agissant automatiquement, qui établît cette rigoureuse correspondance des profits et des pertes. On en soupçonnait l'existence. M. Schlœsing nous l'a fait connaître. Il est constitué précisément par l'acide carbonique emmagasiné dans les eaux douces et surtout dans les eaux de la mer à l'état de bicarbonate de chaux. Lorsque l'acide carbonique tend à diminuer dans l'atmosphère, le bicarbonate se dissocie en carbonate qui se dépose et acide carbonique qui se dégage. Inversement, si le gaz est en excès, sa pression dépassant la tension de dissociation, une partie rentre en combinaison avec le carbonate et régénère le bicarbonate jusqu'à ce que l'excès ait disparu. Ce jeu de bascule réglé par les lois de la dissociation, assure la constance à peu près parfaite du taux de l'acide carbonique.

Mais, là encore, il faut bien remarquer qu'il s'agit d'un équilibre relatif aux circonstances actuelles et qui cesse d'être vrai si l'on envisage l'extrême passé ou l'extrême avenir.

Il n'est pas douteux qu'à l'origine l'atmosphère a contenu d'énormes quantités d'acide carbonique. L'écorce terrestre recèle des gisemens extrêmement puissans de calcaires, c'est-à-dire de carbonates de chaux et de magnésie ; tout cet acide carbonique aujourd'hui combiné était, à l'époque de l'incandescence du globe, à l'état de liberté dans l'atmosphère; les carbonates, en effet, ne peuvent subsister, aux hautes températures, en présence de la silice, qui constitue une seconde catégorie de roches aussi abondante que la précédente dans les assises terrestres. Dans ce conflit des deux acides, à chaud, l'acide carbonique est vaincu et chassé des carbonates.

A mesure que le globe terrestre s'est refroidi, les choses ont pris une autre face, et l'acide carbonique primitivement libre a été successivement soutiré, combiné et immobilisé dans les roches

calcaires. Il a repris degré par degré à l'acide silicique les bases alcalines et alcalino-terreuses que celui-ci avait fixées. Et ce phénomène continue sans cesse. Il caractérise la seconde phase de ce que G. Bunge a appelé « la lutte des deux grandes puissances de l'écorce terrestre. » Ces deux puissances sont l'acide silicique et l'acide carbonique. Ils luttent pour la possession des bases : ils luttent à chaud et à froid. Aux températures élevées, comme nous l'avons dit, c'est l'acide silicique qui l'emporte : il se sature des bases conquises. A froid, les choses tournent tout autrement. L'acide carbonique dissous dans l'eau de la mer ou des fleuves attaque les silicates, s'empare des bases et s'immobilise à l'état de carbonate terreux insoluble, si la base est terreuse ; à l'état de carbonate alcalin si l'attaque a porté sur un silicate alcalin. Mais celui-ci, en présence des chlorures terreux, est transformé en sel insoluble ; de sorte qu'en définitive le carbonate terreux est toujours le dernier aboutissant.

Dans son évolution, le globe tendant toujours au refroidissement, il en résulte que l'avantage qui appartenait, au début, à l'acide silicique, s'est dessiné de plus en plus en faveur de l'acide carbonique. Il se sature de bases et déserte l'atmosphère. La terre marcherait ainsi d'une façon fatale à l'épuisement de ses réserves d'acide carbonique libre, c'est-à-dire à l'extinction de la vie, puisque l'acide carbonique est l'aliment du végétal et celui-ci à son tour l'aliment de l'animal.

Quoi qu'il en soit de cette perspective pessimiste, ce qu'il faut retenir de ces explications c'est qu'en résumé l'azote et l'acide carbonique tendraient à diminuer sans cesse dans l'atmosphère, tandis que l'oxygène y augmenterait continuellement jusqu'à une certaine limite. Telle est la notion que la science contemporaine substitue à l'hypothèse de la fixité de composition de l'atmosphère et à l'optimisme des harmonies naturelles par lesquelles aurait été assurée à jamais cette prétendue invariabilité.

II

Nous avons dit que l'œuvre de la chimie contemporaine en ce qui concerne l'atmosphère était double. Elle a étudié plus attentivement les variations des gaz fondamentaux et de l'acide carbonique, étude qui aboutit à la réforme de l'hypothèse trop absolue de la fixité de composition. — En second lieu, elle a recherché

avec patience les élémens accessoires, vapeur d'eau, ozone, ammoniaque, autres gaz ou vapeurs et poussières diverses que l'on y rencontre. Cette recherche fort utile sans doute, mais qui semblait sans grand éclat, a conduit à des résultats d'une portée considérable. C'est, en effet, en étudiant les poussières de l'atmosphère que Pasteur a fondé la microbiologie avec ses infinies conséquences au point de vue de la théorie et des applications. En second lieu, c'est parmi ces élémens plus ou moins accessoires de l'air ambiant que se rangent les quatre nouveaux corps simples dont la découverte est due à lord Rayleigh et W. Ramsay.

Des autres élémens qui n'existent dans l'air qu'à des doses infimes, il y a peu de chose à dire, sinon qu'il y a eu lieu de s'étonner qu'ils aient pu être déterminés avec un soin si méticuleux alors que les nouveaux gaz, dont la proportion est beaucoup plus élevée au moins dans leur ensemble, ont pu échapper si longtemps aux investigations.

La vapeur d'eau offre un intérêt considérable au point de vue de la physique générale et de la physique du globe. Elle constitue comme un manteau qui protège le globe contre le refroidissement en permettant l'absorption partielle des rayons calorifiques émanés du soleil ou de la terre. On détermine très exactement dans les observatoires météorologiques les variations de pression qu'elle présente chaque jour. Si l'on considère que le nombre qui exprime en millimètres de mercure la tension de la vapeur d'eau exprime en même temps et d'une manière très approximative le nombre de grammes de cette vapeur qui existe dans un mètre cube, on pourra très facilement ramener les déterminations hygrométriques aux déterminations pondérales. Les tables publiées chaque jour dans les journaux quotidiens eux-mêmes permettent donc au lecteur de s'assurer que, dans nos pays, la quantité de vapeur d'eau varie selon les circonstances entre 1 et 32 grammes par mètre cube. Ainsi la vapeur d'eau n'existe qu'à la proportion de quelques millièmes et ses variations sont en rapport avec la situation géographique du lieu, l'altitude, les saisons, la température.

L'ozone, qui est une sorte d'oxygène condensé et actif, existe dans l'atmosphère en proportions minimes. La quantité en poids, à l'observatoire de Montsouris, a varié d'un jour à l'autre de $0^{mmg},4$ à $4^{mmg},1$ pour 100000 litres d'air, dans le courant de l'année 1895.

L'ammoniaque existe dans l'air, non pas comme vapeur libre, mais comme sels ammoniacaux, carbonate, nitrate, nitrite, corps solides, seulement maintenus dans l'air à l'état de poussières flottantes. Son origine est double : elle est engendrée au moment des orages par l'étincelle électrique traversant l'air humide; elle vient aussi de la fermentation et de la putréfaction de toutes les matières azotées. Les études de M. Schlœsing ont montré que cette substance exécute une sorte de circulus. Elle passe d'abord de l'air dans la terre végétale; chaque hectare de terre reçoit ainsi une quantité de sel ammoniacal qui peut varier de 12 à 50 kilogrammes par an et qui constitue un engrais chimique utilisé par les plantes. La destruction du végétal la restitue ensuite à l'atmosphère. Le taux où elle y existe est du même ordre de grandeur que pour les élémens précédens : 100000 mètres cubes d'air en contiennent en moyenne $1^{mmg},5$. La fixité relative de l'ammoniaque est assurée dans l'air par un mécanisme très analogue à celui dont il a déjà été question à propos de l'acide carbonique. L'eau de la mer dissout le sel ammoniacal en proportions relativement considérables, — presque d'un demi-milligramme par litre, — le sel se dissocie et abandonne l'ammoniaque à l'air, ou bien il se reconstitue et la lui reprend, selon que la pression s'abaisse ou se relève.

Les autres gaz ou vapeurs peuvent être regardés comme des souillures de l'air : l'oxyde de carbone se rencontre accidentellement au voisinage des lieux habités; le formène s'y trouve auprès des marécages; l'acide sulfureux aux alentours des volcans, et il se transforme en partie en acide sulfurique qui se fixe à la vapeur d'eau et se dépose avec elle; l'hydrogène sulfuré se dégage des dépôts de matières organiques; l'iode, enfin, a été trouvé très fréquemment dans l'air et dans les eaux pluviales.

Les gaz dont il nous reste à parler n'ont pas ce caractère de souillure ou d'élément accidentel; ils ne proviennent pas des composés qui existeraient à la surface, mais au contraire ils constituent les élémens les plus anciens et les plus spéciaux du milieu gazeux; enfin, au lieu de participer à la constitution de l'atmosphère dans les infimes proportions des précédens, à l'état de traces, de dix-millièmes ou de cent-millièmes, leur ensemble forme près d'un centième de l'atmosphère, c'est-à-dire qu'il y est cent ou mille fois plus abondant.

III.

La découverte du nouvel élément de l'air, l'argon, a été annoncée par lord Rayleigh et W. Ramsay, au congrès de la British Association tenu à Oxford au mois d'août 1894. Le gaz qu'ils avaient obtenu était plus lourd que l'azote et plus soluble dans l'eau. Au point de vue chimique, sa caractéristique était sa profonde inertie. L'azote est déjà considéré comme l'un des corps les plus réfractaires aux réactions chimiques : l'argon l'est davantage. Tandis, en effet, que l'on réussit, au moyen de l'étincelle électrique, à combiner l'azote à l'oxygène et que l'on peut, à la température du rouge, le fixer sur le magnésium et d'autres corps, rien de pareil n'est possible avec l'argon. Il résiste à tout, ou peu s'en faut.

Cette circonstance que l'argon est un corps extrêmement indifférent et qu'il est mélangé dans l'air à l'azote qui ne l'est qu'un peu moins, explique notre longue ignorance à son égard. Toute la difficulté de sa découverte consistait précisément à l'en séparer et à l'isoler.

D'autre part, l'argon n'est point un facteur négligeable de l'atmosphère, puisqu'il y existe en quantité environ trois fois plus grande que la vapeur d'eau, de trente à cent fois plus que l'acide carbonique, et des centaines de fois plus que les autres facteurs tels que l'ozone et l'ammoniaque que l'on y dose journellement. Ce contraste entre l'abondance de l'argon resté méconnu pendant si longtemps et, d'autre part, la rareté des autres constituans déterminés avec une excessive minutie, est une source d'étonnement pour les profanes de la chimie. Ils ne comprennent pas que tant d'habiles chimistes aient pu, suivant une locution vulgaire applicable ici, « méconnaître la poutre et apercevoir la paille. »

En fait, dans toutes les analyses de l'air on a jusqu'ici compté comme azote la partie qui subsiste après qu'on a absorbé les autres gaz ou vapeurs. C'est ce résidu, qui a échappé à toutes les réactions, qui constitue ce que l'on appelle l'*azote atmosphérique*. Ce résidu est composé, comme viennent de nous l'apprendre MM. Rayleigh et Ramsay, de 83 parties d'azote véritable et d'une partie d'argon. Cet azote véritable est donc différent du prétendu azote atmosphérique. Sans doute les savans jusqu'à ce jour

n'avaient pas su l'en distinguer, mais les agens chimiques s'y entendaient mieux. L'azote vrai (que l'on a quelque peine à combiner directement) forme cependant un nombre infini de composés, azotates, azotites, sels ammoniacaux, urée, sans parler du nombre infini des substances organiques. De ces composés, que l'on tire de diverses sources, que l'on obtient cristallisés et absolument purs, on peut extraire de l'azote pur. C'est l'azote chimique, l'azote véritable. Pour celui-là, il n'y a pas d'inquiétude à avoir ; on est bien certain de sa pureté. Quand un corps entre en proportions définies dans des combinaisons parfaitement cristallisées, il ne saurait être un mélange hétérogène. A la vérité, on ne peut rien affirmer relativement à sa simplicité ; mais on peut affirmer sa pureté. L'azote chimique, au lieu d'être un corps simple, pourrait être lui-même un composé, — et la même chose peut être dite de tous les autres corps simples, — mais, à coup sûr, il ne saurait être un mélange de deux gaz.

On connaissait donc, en somme, un gaz réellement pur, *l'azote chimique*, et un autre, *l'azote atmosphérique*, que l'on confondait avec le premier, et cela à tort, puisque les chimistes anglais viennent précisément d'y trouver l'argon mélangé. Il y avait, en d'autres termes, deux sortes de procédés pour préparer l'azote : on l'extrayait de l'air ou des sels azotés ; on obtenait l'azote chimique ou l'azote atmosphérique.

Il résulte de ces explications que si l'on essaye, en surmontant les difficultés de l'opération, de combiner l'azote atmosphérique, on ne pourra y réussir complètement. Il subsistera un résidu, c'est-à-dire une substance qui par cela même se distinguera de l'azote. On aura découvert et préparé l'argon. C'est ce qu'ont fait lord Rayleigh et W. Ramsay.

Mais un autre l'avait fait avant eux ; un illustre chimiste et physicien qui fut au siècle dernier le digne émule des Scheele, des Priestley et des Lavoisier. C'est Cavendish. Lord Henry Cavendish, petit-fils du second duc de Devonshire, dont Biot a dit « qu'il était le plus riche de tous les savans et le plus savant de tous les riches, » fut en effet un admirable savant, s'il fut un homme singulier, excentrique et fort misanthrope. Il avait installé un laboratoire particulier, un atelier et un observatoire dans sa villa de Clapham, et c'est là ainsi que dans sa maison de Londres qu'il travaillait pour son plaisir ou son instruction propre, sans se soucier de l'impression que produisaient ses découvertes

et ses recherches qu'il publiait sans hâte et quelquefois longtemps après leur exécution. En chimie il a établi la composition de l'eau et celle des composés oxygénés de l'arsenic : il a préparé l'azote avant Rutherford, aperçu le phénomène de l'occlusion de l'hydrogène dans les métaux, et fait paraître des mémoires sur divers sujets d'astronomie et de météorologie, dont l'un tout à fait hors de pair, sur la densité de la terre, parut en 1798.

Cavendish s'était précisément demandé si l'azote atmosphérique était ou non identique à l'azote chimique. La méthode qu'il employa pour résoudre cette question est celle même que lord Rayleigh a utilisée à son tour. « On peut douter, disait Cavendish en parlant de l'azote atmosphérique qu'il appelle encore « air phlogistique, » que le tout soit de même espèce et se demander s'il n'y a pas en réalité plusieurs substances différentes que nous confondons ensemble sous le nom d'azote. Je fis donc une expérience pour savoir si la totalité d'une quantité déterminée de l'azote de l'atmosphère pouvait être transformée en acide nitreux, ou s'il n'y avait pas une partie différente du reste, qui ne pût subir cette transformation. »

Cette expérience consiste à faire passer l'étincelle électrique dans l'air atmosphérique, de manière à combiner l'azote à l'oxygène sous forme d'acide azoteux ou nitreux, qui disparaît dans la solution de potasse remplissant une partie de l'appareil. On obtient un premier résidu ; on répète l'opération, après avoir ajouté une nouvelle quantité d'oxygène ; et l'on recommence ainsi jusqu'à ce que l'on n'obtienne plus de changement, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'étincelle électrique ait achevé de combiner, ou encore, de « brûler » tout l'azote. Cavendish trouva que, l'azote brûlé, il restait un résidu que l'on ne pouvait plus faire disparaître. Il évalua la quantité de ce résidu. C'était la 120e partie de l'azote employé.

Tout cela, pour employer l'expression même de M. W. Ramsay, « est merveilleusement exact. » Cavendish s'est posé la question ; il a employé la méthode convenable pour la résoudre ; il s'est trouvé en présence de l'argon, il en a mesuré la proportion. Il s'est arrêté là. Il n'a pas conclu.

Cette conclusion, les auteurs anglais, ses successeurs, l'ont nettement dégagée. Ils ont répété l'expérience de Cavendish, l'ont vérifiée et confirmée de mille manières, avec une patience, une ingéniosité de détails et une perspicacité dans le dessein qui

sont dignes d'admiration. Cependant, s'ils s'étaient bornés, ainsi qu'on le croirait à tort d'après ce qui vient d'être dit, à repasser dans les mêmes chemins où les avait précédés Cavendish, leur mérite n'aurait pas justifié la louange unanime qui a accueilli leurs travaux. Et, en effet, ce n'est pas à cela que s'est bornée leur œuvre.

La découverte de l'argon est, sans aucun doute, intéressante en elle-même. Il est important de connaître la réalité de cette différence entre le prétendu azote atmosphérique et l'azote chimique, de savoir qu'il existe un gaz de plus et un nouveau corps simple. Mais, sans dédaigner ces résultats, on peut considérer autre chose dans l'œuvre de MM. Rayleigh et Ramsay. Il faut en voir la genèse, en suivre le développement et y saisir en quelque sorte sur le fait le travail de l'esprit scientifique. Et d'autre part, l'étude des propriétés de l'argon a fourni un champ d'expériences pour l'épreuve de quelques-unes des théories les plus essentielles de la physique et de la chimie.

L'initiative de la recherche où les deux savans anglais ont déployé tant de ressources d'esprit appartient à lord Rayleigh. Il a dit lui-même très exactement : « La découverte de l'argon est le triomphe de la troisième décimale. » En mesurant les densités de l'azote atmosphérique et de l'azote chimique, il était arrivé à ce singulier résultat que ces densités n'étaient point les mêmes. L'azote chimique, c'est-à-dire extrait des composés azotés, pèse par litre $1^{gr},2505$; l'azote atmosphérique, c'est-à-dire le gaz qui reste comme résidu dans l'air après absorption successive de tous les élémens connus, pèse par litre $1^{gr},2572$. C'est un écart d'environ 7^{mmg} ; c'est-à-dire qui commence à la troisième décimale.

Ces recherches sur la densité des gaz, le savant anglais y était engagé depuis plus de quatorze ans. Lord Rayleigh est un physicien d'un mérite reconnu ; comme lord Cavendish son prédécesseur, il s'est organisé un laboratoire particulier où il poursuit ses recherches, en dehors de toute charge officielle. Cependant, il y a quelques années encore, il occupait la chaire de physique dans Trinity College, de l'Université de Cambridge. Il pensait qu'il était nécessaire, au point de vue des théories chimiques, de soumettre à une revision les déterminations de densité des gaz principaux, d'où se déduisent, comme l'on sait, les poids moléculaires de ces corps. En 1882, alors qu'il présidait la session de la British

Association, il appelait l'attention sur cette question, et il annonçait son projet. Depuis lors il a achevé la détermination de la densité de l'oxygène, qu'il a fixée à 15,82, celle de l'hydrogène étant 1. Ce nombre exprime donc le poids atomique définitif de l'oxygène.

En arrivant à l'azote, le physicien anglais se heurte à l'anomalie qui a été précédemment signalée. Lorsque, après avoir préalablement dépouillé l'air des élémens accessoires que l'on y sait exister, il en extrait l'azote en faisant absorber l'oxygène par le cuivre chauffé au rouge, il trouve cet azote atmosphérique plus lourd que l'azote chimique extrait des composés ammoniacaux. Cette différence l'étonne. Sans doute elle pourrait s'expliquer en supposant l'azote atmosphérique constitué par le mélange à l'azote pur, à l'azote chimique léger, d'un gaz plus lourd que lui; mais la supposition de ce gaz inconnu est trop contraire à l'opinion régnante pour qu'il y ait lieu de s'y attacher tout aussitôt. Ce ne sera qu'une dernière ressource, au cas où l'on ne trouverait pas d'autre explication. Avant cela, il faut s'assurer que cette autre explication n'existe pas; il faut s'adresser aux chimistes, leur demander leur avis; et c'est ainsi sans doute que prit naissance cette association avec M. W. Ramsay qui fut, par la suite, si féconde.

Ainsi, comme son prédécesseur Cavendish, lord Rayleigh ne tira pas tout d'abord la conclusion de son expérience. Les chimistes qu'il consulta sur les causes de cette anomalie de la densité de l'azote répondirent qu'elle était due sans doute à une dissociation partielle de la molécule de l'azote. Les faits de ce genre ne sont pas sans exemple. Il pouvait donc se faire que la molécule d'azote se dissociât dans quelqu'une des phases de la préparation, et le résultat eût été précisément une diminution de la densité. On admet en effet, suivant le principe d'Avogadro, que dans les conditions normales les gaz renferment le même nombre de molécules sous le même volume. Si donc nous considérons un volume déterminé occupé par une masse de gaz, à chaque fois qu'une molécule se dédoublera, le volume augmentera, ou, si l'on considère un volume égal, il contiendra une molécule de moins pour chaque dédoublement opéré, et par conséquent moins de matière pesante; son poids diminuera. L'hypothèse que l'azote chimique contiendrait des molécules dissociées conviendrait donc pour expliquer la diminution de son poids spécifique par rapport à l'azote atmosphérique considéré comme tout à fait pur, et dans

lequel pareille résolution de molécules n'existerait pas. En réalité, cette supposition est peu vraisemblable. Il y a d'abord des raisons de penser que l'azote doit être très difficile à dissocier. Sa molécule Az^2 est diatomique, c'est-à-dire constituée de deux atomes, couplés, fortement accrochés l'un et l'autre; c'est ainsi que s'explique son indifférence vis-à-vis des autres corps. C'est parce que ses atomes se recherchent et se saisissent avec énergie qu'ils ne peuvent être séparés par l'attraction chimique des autres substances. Si l'on suppose qu'une opération de la préparation du gaz, par exemple son passage sur le cuivre chauffé au rouge, serait capable de cliver la molécule en ses deux atomes, ceux-ci se reprendraient à la première occasion. L'azote chimique, à partir du moment de sa préparation, se condenserait par reconstitution de sa molécule complexe; on verrait son poids spécifique augmenter plus ou moins lentement.

On ne constate rien de pareil. Et en supposant que cette reconstitution de la molécule diatomique ne se fait point, parce que peut-être l'affinité de ses atomes serait moins grande que nous ne l'avons supposé, aidons cette affinité, employons des moyens qui favorisent la condensation. Nous en connaissons précisément un qui s'est montré très efficace dans d'autres cas. C'est l'effluve électrique. Appliqué à l'oxygène, dont la molécule est diatomique (O^2), il la rompt, pour faire des molécules à trois atomes O^3. Cet oxygène triatomique plus dense c'est l'ozone. Lord Rayleigh et M. Ramsay appliquèrent donc l'effluve électrique à l'azote chimique. Ils n'observèrent aucun changement; le poids resta le même après comme avant. Il leur fallut écarter cette supposition que l'azote chimique serait un azote pur dissocié.

La chimie suggère une seconde hypothèse qui est le contrepied de la précédente et qui expliquerait encore la différence de densité des deux azotes. Il serait possible que l'azote atmosphérique à son tour fût de l'azote condensé, tandis que l'azote chimique serait de l'azote diatomique simple. On comprendrait ainsi qu'il fût plus lourd dans le premier cas. Quelques auteurs ont prétendu qu'en fait on peut condenser l'azote chimique et le transformer en une modification allotropique, qui serait à l'azote normal ce que l'ozone est à l'oxygène. Deux expérimentateurs, MM. J.-J. Thomson et Treefall, en pratiquant l'électrolyse de l'azote sous de très faibles pressions, ont obtenu, semble-t-il, un azote condensé de ce genre. Mais ce corps est peu stable. Il ne

résiste pas à une élévation de température. Il ne peut donc constituer l'azote atmosphérique préparé, précisément, par le passage de l'air sur le cuivre ou le fer chauffés au rouge.

Ainsi, les suggestions des chimistes consistant à imaginer des condensations ou des dissociations moléculaires s'étant montrées inexactes en fait, il fallut bien en arriver enfin à la conclusion que la différence de poids, dûment constatée, des deux azotes, était due à la présence d'un gaz étranger, puisqu'il fallait abandonner la supposition d'un gaz pur se présentant sous deux formes distinctes.

En toute logique, la lourdeur relative de l'azote atmosphérique par rapport à l'azote chimique pourrait s'expliquer également si un gaz plus léger que l'azote pur souillait l'azote chimique et en abaissait le poids — ou si un gaz plus lourd que l'azote pur souillait l'azote atmosphérique et en élevait la densité. Nous avons montré plus haut l'invraisemblance ou l'impossibilité de la première supposition en rappelant que les composés azotés fournissant l'azote chimique étaient parfaitement définis et cristallisés. Il faut donc accepter cette dernière conclusion à laquelle on est acculé : *L'azote atmosphérique contient, mêlé à l'azote pur, à l'azote chimique, un gaz plus lourd que lui.*

L'argon avait maintenant une existence nécessaire, une existence logique, il fallait l'obtenir en réalité, le préparer, l'isoler.

C'est ici que les savans anglais reprirent l'expérience de Cavendish, en l'entourant de toutes les précautions et en lui appliquant tous les perfectionnemens que permet le développement des ressources scientifiques à cent ans d'intervalle. Ils firent passer l'étincelle électrique dans un récipient où l'air atmosphérique (7 litres) était additionné successivement de nouvelles quantités d'oxygène pur (au total 9 litres) en présence d'un alcali. L'oxygène se combine à l'azote; il se forme des vapeurs rutilantes qui se dissolvent dans la potasse en fournissant de l'azotate et de l'azotite de potassium. Ainsi, l'azote chimique disparaît successivement de l'air primitivement employé. Cette absorption de l'azote chimique se faisait ici trois mille fois plus vite que dans l'expérience de Cavendish. Après sept jours de passage ininterrompu d'un courant de 2400 volts, les savans anglais obtinrent, en fin de compte, un résidu irréductible de 65 centimètres cubes. C'était le nouveau gaz, absolument dépouillé d'azote, comme on put s'en assurer par l'examen spectral, l'argon pur, en réalité et en

substance ; — ou, pour parler avec une prudence que la suite a montrée nécessaire, le résidu était un gaz nouveau ou un mélange de gaz nouveaux — et c'est là en effet qu'outre l'argon se trouvent le krypton, le métargon et le néon.

Un nombre infini d'autres tentatives furent faites pour isoler l'argon. Au lieu d'absorber l'azote en se servant de l'oxygène et de l'étincelle électrique, MM. Rayleigh et Ramsay eurent recours aux métaux. Un grand nombre de métaux, le titane, le strontium, le baryum, le magnésium, l'aluminium, retiennent l'azote lorsqu'ils sont portés à une très haute température : de même, à une température moindre, au rouge sombre, les amalgames de calcium, de baryum et de strontium. M. Guntz, en 1895, a montré les avantages du lithium pour cette opération. MM. Rayleigh et Ramsay utilisèrent le magnésium, auquel l'azote se combine énergiquement à une température inférieure au rouge sombre. La masse de magnésium sur laquelle l'azote passait lentement était maintenue à la température convenable pendant toute la durée de l'opération, qui n'était pas moindre de quinze jours. Tous les détails en doivent être surveillés, sous peine d'échec : la régularité de l'écoulement du gaz, l'exact maintien de la température. Lord Rayleigh, qui a donné assez de preuves d'une patience expérimentale inlassable, déclare que cette opération est l'une des épreuves les plus laborieuses et les plus pénibles auxquelles on puisse s'astreindre.

Mais le résultat était acquis. Le gaz nouveau avait été obtenu, gaz nouveau ou mélange de gaz inconnus. Il était isolé définitivement. La première partie de la tâche était achevée.

Mais une autre tâche, presque aussi ardue, s'offrait aussitôt à la bonne volonté des expérimentateurs. Il s'agissait de déterminer les propriétés physiques et chimiques du nouveau corps simple. Cette étude, qui s'est montrée riche en conséquences pour les théories fondamentales de la Physique et de la Chimie, mérite que nous en fassions un examen spécial.

A. Dastre.

ÉTUDES D'UN HOMME D'ÉTAT RUSSE

SUR LA SOCIÉTÉ MODERNE

Un Russe, M. Pobédonostzeff, qui fit l'éducation politique de deux empereurs, et qui est aujourd'hui le procureur général du Saint-Synode, a publié récemment, sous le titre de *Recueil de Moscou*, des essais sur la société et les idées modernes. Fort remarqués en Russie, ces essais ont été traduits en français et en allemand, et méritaient de l'être (1). L'auteur joint une grande élévation de pensée à une dialectique serrée et pressante, et il a prouvé dans mainte page de son recueil que le mysticisme n'est pas toujours en guerre avec le bon sens. Mais cet homme grave a l'esprit rigide et tout d'une pièce ; aussi entier dans ses haines que dans ses admirations, il n'admet pas que les astres qu'il aime aient leurs taches ; il n'admet pas non plus que jamais un rayon de soleil s'égare dans la nuit de l'erreur. Dès le premier jour de la création, la lumière fut séparée des ténèbres ; n'essayez pas de les réconcilier, il n'est pas de ténèbres lumineuses. Le bien est le bien, le mal est le mal, et le mal n'est jamais mêlé de bien.

Ce juge inflexible condamne en bloc toutes les idées modernes, il les tient pour un poison, et il déplore qu'importées de l'Occident, elles soient propagées en Russie par de dangereux utopistes, par des doctrinaires fourvoyés et par « la petite comtesse moscovite, » qui se fait une loi et un plaisir d'admirer tout ce qui se dit et s'écrit en France. Malheur aux peuples qui les acceptent ! Malheur surtout aux peuples qui les ont inventées ! Ils sont si malades qu'il faudrait un miracle pour les sauver.

1. *Questions religieuses, sociales et politiques, pensées d'un homme d'État.* Paris, 1897, Baudry et Cie, éditeurs. *Streitfragen de Gegenwart, autorisirte deutsche Uebersetzung.* Berlin, 1897.

Les médecins qui nous déclarent que nous sommes malades ne nous apprennent rien ; mais si M. Pobédonostzeff était plus philosophe, il se dirait que depuis que le monde est monde, il n'y eut jamais de sociétés parfaitement saines, que les plus prospères, les plus florissantes ont eu leurs maladies, et que toutes les maladies sont mortelles. Il en est des nations comme des individus, nous passons toute notre vie à nous défendre contre la mort ; notre corps est une triste machine où s'élaborent sans cesse d'invisibles poisons, et nous ne vivrions pas un jour si par un divin secret la nature n'avait mis en nous ce que les physiologistes appellent des agens de protection et les défenses normales de l'organisme. « Plus on étudie les relations de l'état physiologique et de l'état pathologique, a dit un savant professeur de médecine, plus on s'aperçoit de leur pénétration réciproque. Il n'est pas le plus souvent nécessaire d'aller chercher au loin l'élément morbifique ; cet élément est à proximité ; il s'introduit à l'instant où fléchit la vigilance de l'organisme, à l'heure où l'une des défenses qui le protègent contre les agens physiques, chimiques, infectieux, se laisse mettre en défaut. » Comme les individus, toutes les sociétés ont d'excellentes raisons de mourir ; celles qui meurent ne sont pas les plus malades, ce sont celles qui ne se défendent plus, qui s'abandonnent, qui désertent le combat et passent à l'ennemi.

— Comment l'homme moderne se défendrait-il contre ses maladies ? répondra M. Pobédonostzeff. Il en est si passionnément épris qu'il veut mal de mort aux médecins qui tentent de l'en guérir. L'homme moderne aime ses maux et il adore ses erreurs. La plus grave de toutes, celle qui engendre toutes les autres, est l'estime déraisonnable qu'il professe pour sa raison et pour les idées abstraites ; il se croirait perdu s'il ne les faisait intervenir dans toutes les affaires de ce monde : « Et cependant il n'y a que le sot pour avoir des pensées et des notions claires sur toutes choses. Les idées les plus précieuses de l'esprit humain se trouvent au fond du tableau, près de l'horizon, dans un demi-jour ; et c'est autour de ces idées confuses que les pensées lucides évoluent, s'élargissent, se développent, s'élèvent. Si on nous privait de cet arrière-plan, il ne resterait en ce monde que les géomètres et les animaux intelligens ; les sciences exactes elles-mêmes y perdraient leur grandeur, qui est faite de leurs rapports occultes avec les vérités infinies que nous ne faisons qu'entrevoir et que nous n'apercevons que par instans. Le mystère est l'apanage le plus précieux de l'homme ; ce n'est pas en vain que Platon enseignait que tout ici-bas n'est qu'une faible image de l'ordre qui règne là-haut. »

Tant que l'homme est heureux, sa raison lui suffit. Viennent les chagrins, les soucis, les déceptions, la faillite du bonheur et de la justice, le mystère seul peut apaiser l'âme troublée : « Elle voit alors reparaître les astres de son enfance et de sa jeunesse, la pureté des premières sensations, l'amour désintéressé des parens, leurs caresses et leurs conseils, les leçons oubliées du respect de Dieu et du devoir, tout ce que l'éternité a légué à l'homme à l'origine de son être, tout ce qui l'a nourri, instruit et éclairé aux débuts de sa vie. Il a fallu que l'âme fût plongée dans les ténèbres de la nuit pour que ses flambeaux célestes lui apparussent des profondeurs du passé. » Mais l'homme moderne ne croit pas au passé, il ne croit qu'au présent. Il méprise la tradition, il méprise l'histoire, il méprise le mystère, et il n'a garde de chercher dans l'inconscient l'explication de la vie consciente des âmes et des sociétés.

L'homme moderne réduit tout en système, en formules, en thèses, et ses thèses lui sont sacrées. Il a remplacé les vieilles idoles par de nouveaux fétiches, qui lui démontrent tous les jours leur vanité ou leur malfaisance; il ne laisse pas de les adorer; n'y touchez point, ce sont des dieux. L'homme moderne s'est fait une théorie de la liberté; il a décidé qu'il n'y a pas d'autres peuples libres que ceux dont la destinée est réglée par l'opinion publique, que l'opinion publique n'est une puissance que dans les pays où la presse est libre. C'est la presse qui révèle aux gouvernemens la vérité, et le plus souvent la presse est une officine de mensonges, le mensonge à l'état d'institution. L'homme moderne s'arroge le droit de penser par lui-même, il ne reconnaît d'autre autorité que celle de sa conscience, et la plupart du temps c'est le journal qu'il lit chaque matin qui lui apprend ce qu'il doit penser et croire. Il rougirait d'obéir à un roi, et le maître qu'il s'est donné est un journaliste inconnu qu'il n'a jamais vu, qu'il ne verra jamais, et qui n'a peut-être d'autre génie que celui des affaires louches. Nous entendons sonner les cloches, dit le proverbe russe, mais nous ne savons où elles sont.

L'homme moderne a inventé le gouvernement représentatif et les institutions parlementaires; il pose en principe que les parlemens représentent l'intérêt public, et l'expérience nous enseigne qu'ils n'ont jamais représenté que les ambitions des intrigans et leurs intérêts particuliers. L'homme moderne a substitué au droit divin le dogme de la souveraineté du peuple, et il lui plaît de croire que le suffrage universel est l'expression sincère de la volonté nationale. Quand donc s'avisera-t-il qu'une nation n'a point de volonté, qu'elle ne veut que ce

que ses meneurs lui persuadent de vouloir, qu'elle est un jouet dans leurs mains, la marionnette dont ils tiennent les fils ? L'homme moderne veut que l'État soit laïque et reste neutre dans toutes les questions confessionnelles ; il entend que la société civile soit affranchie de toute influence ecclésiastique, que le prêtre ne se mêle jamais des affaires des hommes. Il ne comprend pas qu'il est de l'essence de la religion de se mêler à toutes les choses de ce monde ; il ne comprend pas non plus qu'un État qui ne croit à rien n'a aucun droit au respect et ne possède qu'un semblant d'autorité.

Vouloir que les sociétés soient gouvernées par des abstractions, c'est méconnaître les premiers principes de la nature humaine, et l'homme moderne fait violence à nos instincts, à nos inclinations, à nos penchans innés. Nous sommes des êtres faibles et dépendans, et quand nous rencontrons la force, nous nous sentons en présence de quelque chose qui nous dépasse et nous fait plier le genou. Nous sommes en proie aux incertitudes de l'esprit et du cœur, et la force qui nous gouverne nous rend service en nous imposant sa volonté. Nous cherchons le bonheur et nous craignons de nous méprendre ; nous désirons que la force choisisse pour nous, qu'elle nous montre notre chemin et nous aide à remplir notre destinée. Tant que notre cœur n'a pas été faussé par des sophismes et notre intelligence obscurcie par une ténébreuse métaphysique, nous nous soumettons facilement à la force lorsqu'elle nous paraît respectable, et elle est sûre de se faire aimer de nous si, à une autorité consacrée par le temps et les traditions, elle joint le souci du bien public, le respect du droit et de la justice, l'abnégation, le sentiment de la mesure, les vertus et l'art du commandement : « Grande et sainte est la vocation du pouvoir. Le pouvoir digne de sa mission inspire les hommes, il prête des ailes à leur activité ; il est pour tous le miroir de l'équité, de la dignité et de l'énergie. C'est un grand bonheur pour ceux qui aiment la vérité, la lumière et le bien que d'être soumis à un tel pouvoir et de subir son action inspirée. Et c'est une grande calamité que de trouver, à la place du pouvoir, la puissance éphémère de la majorité, du nombre, de la foule, et l'arbitraire dans l'illusion de la liberté. »

Cependant, M. Pobédonostzeff en convient, la puissance ne s'applique pas toujours à se modérer, elle n'a pas toujours les vertus et l'art du commandement, « et elle s'oublie parfois jusqu'à croire qu'elle n'existe que pour elle-même et non pour le service de l'humanité. » Il est dur de servir quand on peut tout, cette fantaisie ne vient pas souvent aux vainqueurs. C'est une question de savoir si la pauvre huma-

nité souffre davantage de l'excès du pouvoir ou de sa faiblesse, et partant faut-il s'étonner que l'homme moderne, à tout événement, ait pris à tâche de se procurer, vaille que vaille, des garanties contre les abus de la force?

C'est une belle chose que la force qui se respecte et se modère, et elle a donné au monde de grands spectacles; mais il ne faut pas compter sur sa sagesse; l'empereur Alexandre Ier a dit un jour à Mme de Staël « qu'un despote intelligent et bienfaisant n'est qu'un accident heureux. »

Il est certain que notre idéologie politique nous a souvent fait beaucoup de tort; il est certain qu'il en coûte quelquefois de se soumettre à la tyrannie et aux caprices du nombre, et qu'il se trame bien des intrigues dans les parlemens; mais dans les pays où le nombre n'a pas voix au chapitre, les intrigues des cours causent souvent de grands désordres. Sir Robert Walpole déclarait, après la mort de la reine Caroline, que désormais il s'appuierait exclusivement sur Mme de Walmoden, la maîtresse du roi, et un publiciste du temps de George IV écrivait : « Le roi nous est favorable, et, ce qui vaut mieux encore, la marquise de Conyngham est aussi pour nous. » Il est permis de douter si un peuple se trouve mieux d'être gouverné par la marquise de Conyngham que par des idéologues ou des journalistes. La force bien employée et que dévore le zèle de l'intérêt public a sauvé plus d'un peuple; mais souvent elle ne songe qu'à se rendre la vie agréable, elle se distrait, elle s'amuse, et ce n'est pas ce qu'elle peut faire de pis. « Il peut arriver qu'un imbécile monte sur le trône, a dit un homme d'État anglais; dans ce cas, il serait bon de lui réserver beaucoup d'occupations d'une nature telle qu'il ne puisse pas faire trop de mal. » Conclusion : tous les régimes, toutes les formes de gouvernement ont leurs vices manifestes ou secrets, et encore un coup, toutes les sociétés ont leurs maladies. L'essentiel est que l'organisme ne perde pas ses défenses naturelles; pour parler le langage de la médecine moderne, si ses humeurs conservent leurs propriétés antitoxiques ou bactéricides, le cas n'est pas désespéré.

Il y a bactéries et bactéries, dira M. Pobédonostzeff, et tous les microbes ne sont pas également pernicieux. Ce qui prouve que les nôtres sont de l'espèce la plus dangereuse, c'est que jamais il n'y eut dans le monde si peu de bonheur, si peu de joie véritable, tant de séditieux, de révoltés et de mécontens.

L'homme moderne attribuait une sorte de vertu magique aux abstractions, aux formules sacrées qui devaient lui servir à transformer le

monde, et ses grandes espérances ont fait naufrage. Il ne refusait rien à son imagination, il caressait des rêves insensés, il n'a réussi qu'à multiplier à l'infini ses désirs et ses besoins. « Notre vie est devenue incroyablement difforme, extravagante et fausse, parce qu'il n'y a plus ni ordre ni suite dans notre développement, parce que toute discipline s'est relâchée dans nos pensées, dans nos sentimens, dans notre morale. Les rapports simples et naturels ont fait place, dans la vie publique comme dans la vie domestique, à des relations artificielles, et nous découvrons que nos principes abstraits s'adaptent mal aux réalités. L'amour-propre, qui jadis se développait sans secousse, surgit maintenant, grandit d'un seul coup de toute la hauteur de notre moi. Affranchi de toute discipline, ce moi affiche dès le début des prétentions exorbitantes et se flatte de dominer sa propre destinée. » L'homme moderne a désappris la soumission aux lois de la vie. Il croit à la liberté, et il se sent en servitude ; il croit à l'égalité, et il se révolte contre l'inégalité fatale des conditions, contre l'injustice qui préside à la distribution des lots ; il croit à la fraternité, et il s'aperçoit que jamais l'égoïsme ne fut plus féroce, que jamais il n'y eut plus de zizanies entre les classes, les races et les peuples. Les fétiches dans lesquels il plaçait sa confiance lui ont manqué de parole.

A vous entendre, votre idéologie devait ennoblir les âmes et les sociétés : elle a créé des besoins factices, réveillé les instincts sensuels, répandu partout le culte du veau d'or, le matérialisme pratique et comme une épidémie d'orgueilleuses souffrances. Les mécontens abondent; ils avaient ajouté foi trop légèrement à une grande promesse, qui n'a pas été tenue. Vous leur parliez sans cesse de leurs droits, et rarement de leurs devoirs; ils ont pensé qu'ils ne devaient rien, que tout leur était dû, et que tout était possible, et ils ont fondé leur existence sur l'imprévu, sur le hasard, sur la chance. Ils ont regardé ce qui se passait autour d'eux, et ils se sont dit qu'en fin de compte les gros lots échoient toujours aux effrontés, fussent-ils des sots ou des impuissans : « Un journaliste illettré devient tout à coup un personnage ; un avocat médiocre acquiert la réputation d'un orateur célèbre ; un charlatan de la science se pose en savant professeur ; un adolescent sans études devient magistrat, juge, député et fait passer des projets de loi ; un brin d'herbe poussé d'hier prend la place d'un arbre robuste. » Jamais les valeurs fictives n'ont plus afflué sur le marché de la vie. Tel de leurs possesseurs en retire jusqu'à la fin de gros intérêts, et on attend qu'il soit mort pour découvrir qu'il avait volé son bonheur; tel autre fait faillite, et sa gloire n'est plus que

cendre et poussière. L'âge des abstractions et des grands principes est aussi l'âge des réputations usurpées, des bonheurs impudens, des hasards immoraux, des fausses valeurs, des déconfitures et des banqueroutes.

Malheur aux vaincus! malheur aux faillis! Comment s'y prendraient-ils désormais pour adoucir leurs peines, pour tromper leurs chagrins? L'idéologie a tari la source des consolations. Jadis nous sentions quelque chose au-dessus de nous, nous relevions d'une puissance souveraine et mystérieuse, qui réglait nos destinées, nous dispensait les biens et les maux, et il nous en coûtait peu de nous soumettre à ses rigueurs, que nous tenions pour des épreuves.

Nous avons appris depuis peu que nous étions nos propres maîtres; il suit de là que, quoi qu'il nous arrive, nous ne pouvons imputer qu'à nous nos mécomptes, nos défaites, nos sinistres aventures; nous n'avons plus d'autre répondant, ni d'autre caution, ni d'autre appui, ni d'autre consolateur que nous-mêmes. L'astronomie de Ptolémée faisait tourner le ciel autour de la terre; la philosophie du jour fait tourner autour de nous la vie et le monde, elle nous enseigne que nous sommes le centre de l'univers; nous nous imaginions autrefois que ce centre n'est pas dans l'homme, mais hors de lui et plus haut que lui, plus haut que la terre, plus haut que l'univers entier. Plus vous exaltez en nous le sentiment du moi, plus vous aggravez nos maux et irritez nos blessures. A toutes les misères inévitables, vous avez ajouté celle des espérances déçues et des chagrins superbes. Les mécontens, qui sont légion, ont le droit de vous dire : « Au nom de la sainte liberté et de la sainte égalité, vous nous aviez tout promis; nous avions tout accepté et vous ne nous avez rien donné. »

Ceux de ses lecteurs à qui M. Pobédonostzeff aura persuadé que nous vivons dans les temps les plus malheureux de l'histoire, dans un siècle maudit, que les principes abstraits et les institutions parlementaires nous ont corrompus jusqu'aux moelles, lui demanderont avec anxiété quel remède il a trouvé au mal cruel qui nous ronge. Il n'en connaît qu'un : c'est le retour à l'état d'antique innocence. Grâce à Dieu, il y a encore des simples dans le monde ; appliquez-vous à en grossir le nombre. Vous vous targuez d'instruire, d'éclairer le peuple; faites-lui la grâce de le laisser à lui-même et à sa candeur originelle. Ne le traitez pas comme une machine à raisonner, mais comme une âme dont il faut écarter avec soin les mauvais levains qui ne servent qu'à aigrir la pâte.

Selon M. Pobédonostzeff, ce ne sont pas les prêtres qui enseignent

aux peuples à croire, ils sont croyans par une sorte d'instinct naturel, et le rôle de l'Église se réduit à protéger cet instinct précieux contre les influences malsaines du dehors. Le procureur général du Saint-Synode croit à la génération spontanée de la foi; c'est une plante mystérieusement éclose, qui ne demande qu'à pousser et à fleurir, pourvu que des jardiniers imprudens ou pervers ne contrarient pas sa croissance. Chacun de nous sent en lui l'existence d'une âme vivante et immortelle, que nous ne confondons ni avec la nature ni avec l'humanité; Dieu est en elle, et nous n'avons pas besoin de le chercher pour l'y trouver. Le peuple croit parce qu'il croit, et il n'aura jamais de meilleure raison de croire. Ne lui apprenez pas à raisonner sa foi; les sentimens vrais sont des sentimens simples; dès qu'ils se transforment en idées, ils se troublent, ils s'altèrent. « Défiez-vous des formules; elles représentent toujours quelque chose d'incomplet, d'incertain, de conditionnel et de faux. Ce qui est infiniment au-dessus de moi, ce qui a été et ce qui est depuis des siècles, ce qui est invariable et infini, ce que je ne puis embrasser par la pensée, mais ce qui emplit et embrasse mon être, voilà l'objet de ma croyance, et on ne saurait emprisonner dans une formule de logique l'infini de l'univers et le principe de la vie. »

M. Pobédonostzeff estime que le peuple russe a sur tous les peuples de la terre cet avantage qu'il est celui dont le clergé se pique le moins d'enseigner, de catéchiser, de réduire en formules ce qu'il y a de divinement enfantin dans la foi populaire. Le peuple russe est le plus religieux des peuples. D'où lui vient sa vie religieuse? Lorsqu'on essaie de remonter à la source, on ne trouve rien. La Bible n'existe pas pour ceux qui ne savent pas lire ; restent le service divin, l'office, quelques prières qui se transmettent de la mère et du père aux enfans, et qui sont le seul trait d'union entre l'Église et ses ouailles. Quelquefois, dans des districts perdus, le peuple ne comprend rien ni aux paroles rituelles, ni même à l'oraison dominicale, que souvent il répète en altérant le texte au point de lui ôter tout sens.

Et cependant, au fond de tous ces esprits incultes, comme à Athènes, a été élevé, on ne sait par qui, un autel au Dieu inconnu : « Pour tous, cette vérité que la Providence préside à tous les événemens de la vie est tellement incontestable, elle entraîne une telle certitude, qu'à l'heure de la mort, ces hommes, auxquels personne n'avait parlé de Dieu, lui ouvrent les bras comme à un hôte connu et depuis longtemps attendu. A la lettre, ils rendent leur âme à Dieu. » Respectons l'innocence du peuple, et quand il l'a perdue, tâchons de la lui rendre : « S'il

est quelque chose qui approche du bonheur, ce doit être l'état de l'âme, lorsque, à l'heure primitive des sensations pures, elle se sent vivre et se repose, se recueille dans ce sentiment, ne cherchant pas à savoir, mais reflétant l'infini comme une goutte d'eau claire reflète la lumière du soleil. »

Hélas! les plus dangereux ennemis de notre bonheur sont les doctrinaires de la pédagogie. L'instruction universelle, l'enseignement primaire, obligatoire et gratuit, triste invention de l'Occident, commence à se répandre en Russie et y cause déjà un mal incalculable : « Nous avons pris en goût l'école officielle et ses ambitieux programmes, et elle se développe partout au détriment de la véritable école, de l'école moralisatrice, constituée par les influences vitales de la famille, du milieu social, du travail professionnel, l'école où l'homme acquiert les forces nécessaires pour conserver son équilibre moral, pour lutter avec succès contre les penchans mauvais, contre les tentations du cœur et de la pensée. »

Consultez le peuple, il est plus sensé que vous. Il vous dira qu'il est bon de savoir lire, écrire et compter, mais que le travail manuel exige, dès le plus bas âge, une préparation physique : que le marin se prépare à son métier en passant sur l'eau son enfance ; le mineur, en descendant, tout petit encore, dans les profondeurs de la terre ; l'agriculteur, en vivant dès ses premières années auprès du bétail et de la charrue, au milieu des champs et des prés, dans l'intimité de la nature. Mais vous ne seriez pas fâché qu'il aspirât à s'élever au-dessus de sa condition. Vous désirez qu'il soit un homme, et vous pensez que pour être un homme, il faut savoir la physique, la chimie, la géologie ; vous lui enseignerez demain la médecine, les sciences politiques, la jurisprudence. Vous entendez surtout lui apprendre à raisonner ; vous vous êtes mis en tête que le jour où tout paysan, tout ouvrier sera capable de construire et d'enchaîner des syllogismes, le monde sera sauvé. Vous oubliez qu'un génie bienfaisant a doué l'esprit des simples d'une force d'inertie sans laquelle il n'y aurait plus rien de stable dans les institutions humaines, que les hommes qui ne raisonnent pas ou raisonnent peu sont le lest des sociétés, et que les navires sans lest s'en vont à la dérive. Vous oubliez aussi que vous-mêmes, dans les affaires de la vie, vous faites moins de cas de la capacité logique de vos semblables et de leur raison raisonnante que de leur bon sens naturel. Ce ne sont pas les syllogismes et les formules qui sauvent le monde, ce sont les esprits sincères et les cœurs droits.

Vous tâchez d'inspirer au peuple l'amour des notions abstraites, et

vous lui prêchez aussi le culte des faits. Vous entendez par là les faits palpables, certains, indiscutables, matériellement réels et garantis par la science. Mais ces faits demandent à être interprétés, expliqués ; et dès qu'il s'agit d'en pénétrer le vrai sens, le savant lui-même n'a que des hypothèses à vous proposer, et les hypothèses de la science varient de siècle en siècle. Vous invitez le peuple à résoudre les questions du jour. Quelle prudence éclairée, quelle sagesse profonde vous lui supposez !

Le sphinx de la fable attendait les passans au croisement des chemins ; il leur proposait des énigmes ; malheur à qui ne devinait pas son secret ! Plus doux et bienfaisant était le sphinx de l'ancienne Égypte, être pacifique, moitié humain, moitié animal. On le rencontrait dans le voisinage des temples et des sépultures royales, et on reconnaissait en lui l'image de la contemplation mystérieuse, repliée en elle-même, se repaissant de la sainte présence de la majesté divine. Tout autre est le sphinx du monde nouveau, création de la fantaisie des Grecs. Être pernicieux, féroce, d'origine démoniaque, engendré par le monstre Typhon et par Echidna, il représente la puissance du Tartare, et le mystère qu'il exprime n'est pas celui de la contemplation, c'est le mystère de la pensée violente et destructive, du génie ergoteur, de l'esprit de dispute et de révolte. Ne mettez pas les simples aux prises avec le mauvais sphinx ; il dévore ceux qui répondent de travers à ses questions captieuses.

Laissez au peuple ses légendes et, au nom de la vérité historique, ne l'empêchez pas de croire au bien et au vrai. Ses croyances s'incarnent dans des images vivantes ; le priver de ces images, c'est appauvrir son cœur et attrister sa vie. La lecture favorite du peuple russe est l'histoire des saints. Ces héros étaient des hommes ; ils ont connu comme nous et les faiblesses de la chair, et les incertitudes de la pensée et les hésitations de la volonté ; mais ils sont sortis vainqueurs de la lutte, et si l'imagination de leurs biographes a parfois embelli leurs glorieuses aventures, elles ne laissent pas d'être aussi vraies qu'un fait. L'analyse, appliquée aux choses saintes est un grand trouble-fête et vient souvent du malin. C'est le malin qui dit à tel simple d'esprit : « Pourquoi adresses-tu des prières à ton saint Nicolas ? As-tu jamais vu que saint Nicolas vienne en aide à qui le prie ? » Respectez et les légendes et les superstitions innocentes ; on risque, en épurant les croyances, d'arracher le froment avec l'ivraie.

Un célèbre poète arabe raconte que Moïse rencontra un jour dans le désert un berger qui priait avec ferveur. Il disait à Dieu : « Que

dois-je faire pour te trouver? Mon cœur te désire si ardemment! Je voudrais te servir, te chausser de tes sandales, laver tes vêtemens, peigner tes cheveux, baiser tes pieds et t'offrir le lait de mes troupeaux. » Moïse entra en courroux et s'écria : « Tu blasphèmes, berger, Dieu est un pur esprit, et il n'a besoin ni de sandales, ni de vêtemens, ni du lait de tes troupeaux. » Le pauvre homme fut pris de désespoir, et ne pouvant se représenter un être sans corps, il cessa de servir le Seigneur. Mais Dieu, s'adressant à Moïse, lui dit : « Pourquoi as-tu contristé mon serviteur? Tout homme a reçu de moi la forme de son esprit et le mode de son langage. Ce qui pour toi est le mal est le bien pour un autre, ce qui est un poison pour toi est pour un autre du miel. » Laissons aux simples leur miel, et si nos poisons nous sont chers, gardons-les pour nous.

Nos professeurs de pédagogie liront avec étonnement et un peu de mépris le livre de M. Pobédonostzeff; et pourtant il y trouveront des jugemens, des vérités, des leçons utiles dont ils pourraient faire leur profit. Mais je crains que le procureur général du Saint-Synode ne soit à sa façon, lui aussi, un utopiste. Est-il possible de maintenir les peuples dans l'état d'innocence quand tout les en éloigne, les mœurs, les institutions, les idées, le génie du siècle, les industries nouvelles, les inventions miraculeuses, qui de jour en jour transforment le monde, nos habitudes, nos désirs et nos rêves? Et lorsqu'ils ont perdu leur candeur, est-il possible de la leur rendre? Il en va de la virginité de l'esprit comme de l'autre : « Tu es partie, tu t'es envolée, disait Sapho, et jamais, jamais tu ne reviendras. »

Au surplus, est-il prouvé que nous vivions dans les temps les plus malheureux de l'histoire? L'innocence de l'esprit est-elle vraiment une garantie de bonheur? Faut-il croire que le mécontentement soit une maladie particulière aux peuples gouvernés par des abstractions? M. Pobédonostzeff parle avec complaisance de cette antique Égypte où les sphinx étaient des êtres bienfaisans et pacifiques, et ne révélaient aux hommes que les mystères qu'il est bon et doux de méditer. Assurément l'Égypte des Pharaons était de toutes les sociétés la mieux réglée, la mieux ordonnée, la plus différente de la nôtre, la plus étrangère aux grands principes, aux théories abstraites, à la critique destructive, à l'analyse indiscrète et tracassière, et on ne l'a jamais accusée d'avoir inventé le suffrage universel, les parlemens et la séparation de l'Église et de l'État.

Cependant, s'il en faut croire un vieux scribe qui vivait sous la douzième dynastie, la vallée du Nil était une vallée de misères, où

l'on n'entendait que plaintes et doléances, où les humbles et les simples avaient des chagrins, d'amers dégoûts que leurs sphinx ne consolaient point : « J'ai vu la violence, la violence! J'ai vu le forgeron à la gueule du four, ses doigts sont rugueux comme la peau d'un crocodile. L'artisan en métaux n'a pas plus de repos que le laboureur; la nuit il est censé libre, et la nuit il travaille encore. Le tailleur de pierres reste accroupi dès le lever du soleil, ses genoux et son échine sont rompus. Le barbier se rompt les bras pour remplir son ventre. Le batelier descend jusqu'à Natho pour gagner son salaire, et à peine arrive-t-il à son verger, il lui faut s'en aller. Le maçon s'use au travail; quand il a son pain, il rentre dans sa maison et bat ses enfans. Le tisserand est aussi triste qu'une femme et sa misère lui pèse. Les doigts du teinturier exhalent l'odeur des poissons pourris, et ses yeux sont battus de fatigue. Le cordonnier est très malheureux, il suce le cuir pour se nourrir. »

A la vérité, le vieux scribe, qui traçait ces désolans tableaux, ne se plaignait point de son métier et engageait son fils à le préférer à tous les autres; mais ce jeune homme ne l'en croyait pas, il avait vu son père à l'œuvre et acquis la conviction que les scribes, les intellectuels d'alors, étaient de pauvres hères, que les os qu'ils rongeaient contenaient peu de moelle, que la littérature est de tous les moyens de parvenir le plus chanceux, le plus ingrat. Qu'on soit scribe ou teinturier, cette terre sera toujours la patrie des mécontens, et après tout, il est bon qu'il y en ait. La plupart sont fort incommodes et causent aux gens tranquilles de grands et inutiles ennuis; quelques-uns remplissent une mission, ils rendent à l'humanité des services essentiels : ils lui communiquent l'inquiétude de leur esprit, ils l'empêchent de s'endormir, et ce monde n'est pas une tente dressée pour le sommeil. Les grands saints, dont le peuple russe aime à méditer la légendaire histoire, étaient eux-mêmes de la race des éternels mécontens. Nourris, eux aussi, d'abstractions, la société où ils étaient nés leur plaisait si peu qu'ils brûlaient du désir de la changer, et que leur vocation, selon la parole d'une sainte, les hantait tout le jour comme un péché.

G. VALBERT

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

La session du parlement s'est terminée à Londres au milieu d'une certaine confusion des esprits, et la confusion amène toujours un peu d'agitation. Les affaires d'Extrême-Orient en ont été la cause. Mais, au-dessus de cette cause en partie accidentelle, il y en a une autre plus générale, que nous avons eu à signaler à diverses reprises, et qui rend, chez nos voisins, l'opinion publique singulièrement impressionnable. Nous avons été nous-mêmes, ou nous avons failli être les victimes de cette nervosité excessive qui se portant, un jour sur un objet, le lendemain sur un autre, devait quelquefois nous prendre à partie. Il n'y a pas encore longtemps, les affaires du Niger tenaient la première place dans les préoccupations britanniques, et ces préoccupations devenaient de plus en plus sombres et plus menaçantes, sans que nous ayons, d'ailleurs, jamais pu comprendre pourquoi. Le nuage qui s'était formé sur nos têtes s'est dissipé sans doute, mais pour se reformer ailleurs : nous espérons qu'il s'y dissipera de même. Peut-être reviendra-t-il sur nous, pour y projeter son ombre, puis pour s'éloigner une fois de plus. Si l'opinion anglaise est devenue irritable à la surface, il y a en elle un fond de bon sens qui reparaît toujours lorsque le moment arrive de prendre un parti. On pèse alors scrupuleusement le pour et le contre; on examine de plus près les affaires qui avaient été sur le point de s'envenimer; on se retrouve équitable; on consent à tenir compte des intérêts et des droits des autres sans abandonner quoi que ce soit des siens, et les choses s'arrangent. Cela est arrivé bien des fois et arrivera encore. Il n'en est pas moins regrettable et il pourrait devenir inquiétant de constater qu'en Angleterre la première phase que traversent les questions internationales est presque toujours troublée par les mêmes passions. Si l'apaisement vient avec la réflexion, le premier mouvement est de plus en plus vif, de plus en plus brutal même, soit qu'il se porte contre le pays étranger où l'on a rencontré un obstacle, soit qu'il se tourne contre le gou-

vernement anglais lui-même, accusé de faiblesse ou d'impuissance. De pareils phénomènes, surtout lorsqu'ils se renouvellent tous les trois mois, dénotent un état de malaise d'autant plus fâcheux qu'il est plus difficile de lui attribuer une cause raisonnable. L'Angleterre n'a certainement rien perdu de son importance dans le monde, et, de quelque côté qu'on se tourne, on aperçoit des champs immenses ouverts à son activité. Elle a sur tous ses rivaux une avance qui lui assure pour longtemps une sorte d'hégémonie économique. Quoi qu'on en dise, son gouvernement n'a pas cessé de mettre une attention vigilante au service de ses intérêts. Il n'est pas un autre pays qui ne fût heureux, fier et confiant, s'il voyait devant lui les perspectives qui s'offrent à l'expansion britannique. Comment donc expliquer ce malaise, qu'il faut bien constater?

Il vient sans doute de ce que l'Angleterre a été un peu gâtée jusqu'ici par les facilités qu'a rencontrées sa prodigieuse fortune. Sans doute, elle n'était pas seule dans le monde; à côté de la table où elle se servait si copieusement, il y en avait de plus petites, où d'autres pouvaient encore vivre d'une manière convenable; mais elle ne craignait aucune concurrence et personne ne luttait contre elle dans des conditions qui fussent de nature à l'inquiéter. La France elle-même, qui avait sa clientèle propre, ne cherchait pas à détourner celle de l'Angleterre. Elle n'essayait pas de produire à bon marché comme sa voisine, ni surtout à meilleur marché. Il aurait fallu, pour cela, renouveler tout son outillage industriel, en vertu d'un effort qu'elle n'a pas tenté jusqu'ici. L'Angleterre s'était donc habituée à une configuration du monde économique où elle se sentait sans rivales. Mais, depuis quelques années, le monde s'est transformé. Des nations nouvelles y ont fait leur apparition. Des nations, déjà anciennes, ont senti en elles comme un renouveau d'initiative et d'activité. La politique coloniale, qui semblait être autrefois le luxe des puissances arrivées et solidement établies, est devenue l'ambition de puissances jeunes et en voie de croissance, hardies et ambitieuses comme l'Allemagne, sans parler de la Russie, qui, née trop grande en quelque sorte, a mis longtemps à prendre en main la maîtrise de ses forces disséminées sur tant de points du monde, mais qui, aujourd'hui, se croit à la veille de pouvoir l'exercer. L'Allemagne, la Russie, ne sont pas embarrassées, entravées comme l'a été quelquefois la France par des traditions économiques dont le joug est difficile à secouer. Elles sont prodigieusement prolifiques et productrices. Elles cherchent des débouchés pour le trop-plein de leur population et pour

l'abondance de leurs produits à prix réduit. Et nous ne parlons pas de l'Amérique, qui sera peut-être un jour prochain la plus expansive et la plus débordante de toutes : déjà ses rêves s'étendent sur l'océan Pacifique et poursuivent leur course bien au delà ! Lorsqu'on regarde en arrière, il faut remonter à la découverte du nouveau monde et aux prodigieuses équipées des grands aventuriers espagnols ou portugais, pour rencontrer une transformation comparable à celle qui se passe sous nos yeux. Alors seulement, l'évolution que subit l'histoire a procédé par une secousse aussi brusque. Et encore, à cette époque, on s'est contenté de faire héroïquement des découvertes, et ce ne sont pas ceux qui les ont faites qui ont su les mettre en valeur et en profiter. L'Angleterre, plus que personne, a réussi plus tard dans cette tâche où elle a été l'initiatrice. Mais voilà que d'autres se sont instruits à son exemple et apportent maintenant à l'œuvre de la civilisation des forces toutes jeunes et longtemps inemployées. A côté des vieilles nations, dont nous sommes, qui continuent de faire preuve de la même vitalité qu'autrefois, d'autres viennent prendre leur place. Ce n'est pas nous qui la leur disputons. Nous trouvons au contraire leur ambition légitime. Il y a place pour tous en Europe et en Asie, et la civilisation a encore beaucoup à faire avant d'avoir pénétré jusqu'à les emplir ces continens immenses et semés d'obstacles. Mais l'Angleterre, bien qu'elle raisonne comme nous, se sent un peu dérangée dans ses habitudes par cette invasion politique et économique qui ne s'arrête devant aucune barrière. De là, sans doute, les accès de mauvaise humeur auxquels se livre l'opinion britannique, accès très vifs et parfois un peu déconcertans, mais qui finissent toujours par s'apaiser, parce que l'Angleterre se sent, au total, assez forte pour rester confiante en elle-même, et par conséquent pour se montrer équitable envers les autres.

C'est en Extrême-Orient que son attention s'est portée dans ces dernières semaines. Nous avons raconté, à mesure qu'ils se produisaient et se déroulaient, les événemens qui, dans l'espace de moins d'une année, ont si profondément modifié la physionomie du monde asiatique. L'établissement des Allemands à Kiao-Tcheou sera sans aucun doute une des dates les plus importantes de ce siècle finissant. Aussitôt après, les événemens se sont précipités avec une logique qui faisait leur force. Nul n'était en mesure de les empêcher : aussi chacun s'est-il empressé d'en profiter. Personne en Europe ne pouvait avoir l'idée de s'opposer au coup de force de l'empereur Guillaume : dès lors on n'avait plus qu'à prendre ses dispositions en conséquence.

La Russie n'a pas perdu un moment pour cela. Nul doute qu'un jour ou l'autre elle aurait porté l'extrémité de son effort jusqu'à Port-Arthur et à Ta-lien-wan; mais peut-être aurait-elle attendu un certain nombre d'années avant de le faire, sans l'initiative prise par les Allemands. Sa propre initiative devenait légitime parce qu'elle était nécessaire. Nous en dirons autant de celle de l'Angleterre à Weï-Haï-Weï. La seule raison qui faisait hésiter à croire qu'elle s'y établirait est que les Japonais y étaient déjà; mais les Japonais ayant quitté la place, pour des motifs encore inexpliqués, inévitablement les Anglais devaient l'occuper. A dire vrai, ils auraient pu pour le moment s'en tenir là. Ils ont cru devoir exiger davantage, et se trouvant à l'étroit dans l'île de Hong-kong, ils ont demandé un point sur la terre ferme. On le leur a cédé, personne n'y a trouvé à redire: seulement, la France s'est vue dans l'obligation de demander, elle aussi, et d'occuper un point continental en face de l'île d'Haïnan. Tous ces mouvemens sur l'échiquier chinois ont été en quelque sorte déterminés et commandés les uns par les autres. Le premier une fois accompli, les autres devaient fatalement s'ensuivre par voie de conséquence. Mais, cette fois encore, on aurait pu et sans doute dû s'en tenir là. A une prise de possession opérée par l'Allemagne, toutes les puissances intéressées avaient répondu par une prise de possession correspondante. C'étaient des faits du même genre, du même caractère, de la même portée. Autour de ces points, tous bien choisis, puisqu'ils étaient à proximité de leurs centres d'intérêts respectifs, les puissances devaient naturellement rayonner, et les points occupés par elles étaient assez éloignés les uns des autres pour qu'on n'eût à craindre, au moins avant de longues années, ni froissemens ni conflits.

Mais l'Angleterre n'a pas trouvé pour elle la satisfaction encore suffisante, et, cette fois, elle est sortie du domaine des réalités pour entrer dans celui de l'imagination. Elle a fait savoir au gouvernement chinois qu'elle attacherait un prix particulier à recueillir de sa part l'assurance qu'il ne céderait à aucune autre puissance une partie quelconque de la vallée du Yang-tse-kiang, soit provisoirement, soit définitivement, soit à bail, soit à quelque titre que ce fût. L'Angleterre faisait profession de tenir essentiellement à l'intégrité territoriale de la Chine, — intégrité qui venait d'être légèrement ébréchée, — et c'est le motif qu'elle invoquait pour demander une déclaration propre à la rassurer. Le Tsong-li-yamen ne pouvait pas se faire beaucoup prier pour répondre d'une manière favorable : il n'a, en effet, il ne peut avoir actuellement aucune pensée d'aliéner une nouvelle portion

du territoire impérial. Si on lui demandait d'ajouter un sacrifice à ceux qu'il a déjà consentis, il s'en défendrait sans doute; mais on lui demandait tout le contraire; on lui demandait de garder soigneusement ce qui lui appartenait. Il a répondu que les provinces comprises dans la vallée du Yang-tse-kiang l'intéressaient au plus haut degré, et qu'elles devraient toujours être administrées par la Chine et rester sous sa souveraineté. Il n'y a aucune raison, disait-il, non peut-être sans quelque ironie secrète, pour qu'elles fussent cédées ou louées à une autre puissance.

Les Anglais se sont montrés fort satisfaits de ce papier. Avant de savoir ce qu'il valait, nous nous sommes empressés de réclamer le pareil en ce qui concerne les provinces limitrophes du Tonkin : on nous l'a donné, et à notre tour, nous en avons témoigné aussitôt une grande satisfaction. Mais que vaut cet engagement? Pour peu qu'on y réfléchisse, on s'apercevra qu'il ne vaut, et même qu'il ne signifie pas grand'chose. Il était si naturel que la Chine déclarât vouloir garder des territoires qui lui appartiennent, qu'il n'était peut-être pas bien utile de le lui demander. L'Angleterre a cette déclaration relativement au bassin du Yang-tsé-kiang; nous l'avons relativement aux provinces limitrophes du Tonkin; c'est le cas de dire : Et après? en quoi la situation internationale de ces régions en est-elle changée? En rien du tout, si on prend la déclaration chinoise au pied de la lettre. Il est vrai qu'on peut la prendre autrement; mais alors on entre dans le domaine de l'interprétation imaginative et fantaisiste. C'est ce que n'ont pas tardé de faire les journaux anglais. Au bout de quelques jours, ils ont commencé à dire que la vallée du Yang-tsé-kiang était désormais la sphère d'influence dévolue à leur pays, et ils l'ont si bien répété que le mot est passé machinalement dans le langage courant, non seulement en Angleterre, mais ailleurs.

Ici, il faut rendre justice au gouvernement de la Reine. Son premier mouvement a été le bon : il s'est défendu d'avoir voulu inaugurer en Chine la politique des sphères d'influence, et il se serait peut-être épargné quelques embarras s'il avait persisté plus fermement dans cette opinion. Rien n'autorise à croire qu'il l'ait abandonnée, mais il a faibli dans la vigueur avec laquelle il la soutenait au début. Peut-être a-t-il été séduit lui-même par la facilité apparente avec laquelle le mot était passé dans la conversation, pour s'appliquer à toute la vallée du Yang-tse-kiang. A cette politique des sphères d'influence, qui serait l'annonce d'une politique de partage plus ou moins prochaine, lord Salisbury en opposait une autre qu'il

appelait celle des portes ouvertes : elle signifiait naturellement que la Chine tout entière devait rester ouverte aux entreprises de l'Angleterre, comme à celles des autres puissances. Lord Salisbury, dans le très réel libéralisme de son esprit, ne demandait pour son pays aucun privilège. Quoique cette histoire soit d'hier, on a écrit déjà la valeur de nombreux volumes sur la politique des sphères d'influence et sur la politique des portes ouvertes, tantôt pour les opposer l'une à l'autre, tantôt pour prouver qu'elles pouvaient s'accorder, mais surtout pour reprocher à lord Salisbury de n'avoir pas su choisir entre elles, d'être allé de la première à la seconde, puis de la seconde à la première, et finalement d'avoir cumulé les inconvéniens de celle-ci et de celle-là, sans s'être assuré les avantages d'aucune des deux. De la presse, les accusations sont passées dans le parlement. Lord Salisbury, un peu fatigué peut-être et peut-être aussi un peu dédaigneux, n'a pas attendu la fin de la session pour quitter Londres et se rendre à Contrexéville : il a laissé M. Balfour répondre à l'opposition comme il voudrait, ou comme il pourrait. La presse a été sévère pour les déclarations de M. Balfour; et il faut bien reconnaître que son langage ondoyant et volontiers évasif n'était pas de nature à satisfaire des esprits très excités, très impatiens, et devenus très exigeans. Il était temps que la session se terminât.

Les principales discussions, dans ses derniers jours, ont porté sur les concessions de chemins de fer, et on va voir comment ces questions se rattachent naturellement à celles de la politique des sphères d'influence ou de la politique des portes ouvertes. La Chine est restée obstinément fermée jusqu'à aujourd'hui à toute entreprise de voies ferrées : actuellement il n'y existe que deux petits chemins de fer, celui de Pékin à Tientsin, et celui de Tientsin à Chan-haï-kouan, chemins de fer d'État qui sont, croyons-nous, dirigés par un ingénieur anglais, M. Kinder. Mais, depuis quelque temps, elle a renoncé, de guerre lasse, à se défendre contre l'invasion de l'industrie occidentale, et le Tsong-li-yamen distribue des concessions aussi libéralement que naguère il s'en montrait avare. Ces concessions sont toujours, et par principe, données à un Chinois : seulement, comme le concessionnaire ne dispose ni des moyens matériels, ni des moyens financiers nécessaires pour mettre sa concession en valeur, il s'adresse à des Européens, le plus souvent à un grand syndicat industriel, ou mieux encore à une banque. Un contrat se forme entre les intéressés, mais il doit être accepté par le gouvernement chinois. Il est à peine nécessaire de dire quelle est la nature de ce

contrat : moyennant une participation à débattre aux avantages de l'affaire, le concessionnaire en abandonne l'exploitation et le contrôle à son associé européen. Il est tout aussi inutile de dire que les affaires de ce genre sont considérées comme n'ayant pas seulement un caractère industriel et économique, mais encore une haute portée politique. Les représentans des puissances à Pékin emploient une partie de leurs efforts, de leur temps et de leur influence à assurer à leurs compatriotes des concessions de chemin de fer ou, pour être plus exacts, l'exploitation de ces concessions; et on peut penser que le ministre anglais ne néglige rien pour en assurer aux siens. Peut-être même y met-il quelquefois un zèle un peu intempestif : c'est ainsi qu'une banque anglaise a obtenu dernièrement la concession du chemin de fer de Chan-haï-kouan à Niou-tchouan. On sait déjà qu'il existe un chemin de fer de Pékin à Tientsin et de Tientsin à Chan-haï-kouan : c'est celui-là même qu'il s'agissait de prolonger jusqu'à Niou-tchouan. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour reconnaître l'importance de ce chemin de fer prolongé; il longe, en effet, toute la partie supérieure du golfe de Petchili, puis du golfe de Liao-toung, pour aboutir, par une sorte de mouvement tournant, derrière la presqu'île de Port-Arthur et de Talien-wan. Nous ignorons si le gouvernement russe a jugé à propos de se faire reconnaître par écrit une zone d'influence au sud de la Mandchourie et au nord de Pékin : cela importe d'ailleurs infiniment peu. Quand les zones d'influence sont dans la nature des choses, on n'a pas besoin de les coucher sur un papier. Il est évident que le chemin de fer en question se développait sur un territoire où la Russie a concentré ses principaux intérêts : dès lors, elle devait faire l'opposition la plus énergique à ce qu'il fût concédé à une compagnie anglaise. C'est ce qui est arrivé. Pendant plusieurs jours, on s'est demandé qui l'emporterait à Pékin de l'influence anglaise ou de l'influence russe, et de part et d'autre tous les moyens ont été mis en œuvre. Le gouvernement anglais en a même employé un où on aurait pu voir, à Saint-Pétersbourg, un procédé comminatoire : il a fait savoir au Tsong-li-yamen sa ferme volonté de soutenir la Chine contre toute agression ou menace d'agression qu'elle aurait encourue « pour avoir donné à un sujet britannique la permission de construire un chemin de fer, ou de contribuer à sa construction, ou d'entreprendre d'autres travaux publics. » Et cette déclaration a été lue solennellement à la Chambre des communes et à la Chambre des lords.

Le Tsong-li-yamen a répondu au gouvernement anglais qu'il le

remerciait infiniment de ses bonnes intentions, mais qu'il n'avait été l'objet d'aucune menace. En fin de compte il a donné gain de cause au gouvernement russe : le contrat passé avec une banque anglaise pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Niou-tchouan n'a pas été approuvé.

L'irritation, à Londres, a été plus bruyante que jamais, et les partisans de la politique des zones d'influence en ont profité pour dénoncer les résultats négatifs de la politique de la porte ouverte. Le ministère avait cru avoir la porte ouverte dans la zone russe; il venait de la voir fermer. Mais, de bonne foi, cette épreuve est-elle concluante? Quoi! l'Angleterre inquiète la Russie au cœur même de ses intérêts vitaux; elle introduit, ou veut introduire une ligne de chemin de fer qui coupe Port-Arthur de la Mandchourie, et elle s'étonne de rencontrer de l'opposition! Il y a des limites à tous les systèmes, et tous les systèmes sont légitimes à la condition de ne pas sortir de ces limites. Nous sommes partisans du système de la porte ouverte, et nous désirons, sans éprouver d'ailleurs à ce sujet la moindre inquiétude, que l'Angleterre trouve dans l'immensité de la Chine un champ libre pour sa prodigieuse activité ; mais si elle venait faire un chemin de fer sur la frontière même du Tonkin, nous protesterions et nous nous défendrions comme vient de le faire la Russie. Nous avons d'ailleurs pris les devans en nous faisant attribuer le chemin de fer de Dondang, c'est-à-dire de la Porte de Chine, à Long-tcheou, avec prolongement éventuel sur Nan-ning et Pé-sé, et aussi le chemin de fer de Laokaï à Yunnan-fou, et encore le chemin de fer de Pakoï au Si-kiang. Mais l'Angleterre n'a-t-elle pas fait de même? N'a-t-elle pas demandé des garanties pour le prolongement éventuel de ses chemins de fer de Birmanie dans le Yunnan occidental? Certes, elle l'a fait, et elle a eu raison. Elle a, soit dans cette partie du Yunnan, soit au Thibet, ce que nous appelons une zone d'influence naturelle, pour laquelle elle n'a pas besoin de passer d'écritures avec la Chine, et où elle ne permettrait à personne de venir lui faire concurrence. Il faut en dire autant de la région de Hong-kong. Voilà les zones d'influence qui seront toujours respectées! Les Allemands, depuis leur installation à Kiao-tcheou, ont jugé que la leur s'étendait à la province du Chantoung. Ont-ils négocié à ce sujet avec la Chine et obtenu d'elle des assurances plus ou moins vagues, comme celles qu'a obtenues l'Angleterre au sujet du Yang-tsé-kiang, et que nous avons obtenues nous-mêmes au sujet des provinces limitrophes du Tonkin? Ici encore nous disons : qu'importe ? Les Allemands, gens pratiques, considèrent

que les territoires chinois qui sont dans leur voisinage immédiat les intéressent tout particulièrement, et ils l'ont notifié à l'Angleterre qui voulait y faire passer un chemin de fer. Une note officieuse, publiée par les journaux, a fait savoir que l'Allemagne avait obtenu trois concessions de chemins de fer dans le Chan-toung. Ce sont sans doute de petites lignes, sur lesquelles on ne nous a pas renseignés davantage et dont nous ne connaissons par les points extrêmes. Elles suffisent vraisemblablement à desservir la province. Pour plus de précision, M. de Bulow a fait parvenir au gouvernement de la Reine un mémorandum qui a été lu à la Chambre des communes. Il réclame nettement pour l'Allemagne non pas un droit exclusif et absolu, mais un droit de préférence pour les lignes à construire dans le Chan-toung : ce ne serait que dans le cas où les Allemands n'en voudraient pas que d'autres pourraient s'en charger. Et cela est vrai aussi pour les lignes de plus longue étendue qui, prenant leur point de départ ou atteignant leur point d'arrivée ailleurs, traverseraient la province. Il avait été question, par exemple, d'une ligne anglaise de Tientsin à Tching-kiang. Le gouvernement allemand a fait observer qu'elle passait à travers le Chan-toung et que, dès lors, on avait à s'entendre avec lui. La concession n'a pas encore été donnée. Le gouvernement anglais a parlé d'abord d'obliquer à l'ouest; mais alors il trouvait, dans la propre vallée du Yang-tsé, la concurrence d'une ligne franco-belge. Il est probable que l'Angleterre s'entendra avec l'Allemagne pour la construction de la ligne en commun. C'est ainsi, à notre avis, que devraient se terminer la plupart des difficultés de ce genre, au lieu de pousser le conflit à l'extrême, de le porter devant le Tsong-li-yamen qui s'en amuse, et d'aboutir à une victoire ou à une défaite diplomatique, c'est-à-dire à une solution qui laisse toujours un mécontent.

Nous avons parlé d'une voie ferrée franco-belge qui traverse la moitié de la vallée du Yang-tsé-kiang. C'est le chemin de fer de Pékin à Han-keou, que les Américains prolongeront peut-être un jour jusqu'à Canton : en tout cas, ils ont obtenu la concession de ce prolongement. Han-keou est situé sur la rive gauche du grand fleuve. Si les Anglais, mécontens des déceptions qu'ils ont, ou plutôt qu'ils s'imaginent avoir éprouvées dans la politique des portes ouvertes, voulaient pratiquer la politique contraire, il serait trop tard pour fermer hermétiquement les portes de la vallée du Yang-tsé. Le chemin de fer de Han-keou est déjà en construction. Il est fait à part égale par des Belges et des Français. C'est à tort qu'on a parlé d'une participa-

tion financière russe : elle n'a jamais existé. Ce chemin de fer est le plus long et peut-être le plus considérable de ceux qui ont été concédés jusqu'à ce jour : les Belges peuvent être fiers, comme nous, d'en avoir obtenu l'entreprise. En Angleterre, les adversaires du gouvernement lui font un nouveau grief de l'avoir laissé échapper, et, à leur tour, les partisans des portes ouvertes dénoncent l'impuissance de la politique des zones. Il est certain que, si l'Angleterre a la prétention de retenir sous son influence exclusive toute la vallée du Yang-tsé, une telle fantaisie sera toujours difficile à réaliser : il y faudrait un peu plus que le morceau de papier obtenu du Tsong-li-yamen. Mais on a peine à croire qu'une conception pareille ait pu entrer sérieusement dans l'esprit britannique. La vallée du Yang-tsé, c'est la Chine elle-même; c'est la partie la plus considérable, la plus riche, la plus prospère de l'Empire; c'est le Nil de cette Égypte nouvelle, d'une Égypte immensément élargie. Il ne suffit vraiment pas que le gouvernement chinois ait déclaré vouloir la garder pour lui sans en aliéner une parcelle, pour qu'elle soit considérée comme adjugée tout entière au gouvernement anglais. Là plus que partout ailleurs, il convient de pratiquer la politique des portes ouvertes, largement ouvertes à tout le monde. Et, bien que nous ayons lieu d'être, pour le moment, satisfaits de notre lot, les Anglais n'ont pas à se plaindre du leur. Malgré les observations de l'Allemagne, le chemin de fer de Tientsin à Tchin-kiang ne se fera pas sans eux. Ils ont déjà obtenu la concession du chemin de fer de Chang-haï à Sou-tcheou avec prolongement sur Nankin, et de Chang-haï à Hang-tcheou avec prolongement sur Ning-po. Tous ces noms de ville ne sont peut-être pas encore familiers à nos oreilles; nous sommes obligés d'apprendre une géographie nouvelle; mais qu'on regarde une carte, et on verra que les Anglais, maîtres des embouchures du Yang-tsé, s'étendront encore au sud, le long du rivage de la mer, jusqu'à l'extrémité de la vallée du grand fleuve. Est-ce tout? Nous ne savons pas ce que l'avenir réserve encore à l'Angleterre; mais on sait déjà qu'elle a obtenu la concession des mines, des riches mines du Chan-si. Les Italiens ont une part dans l'affaire ; nous en sommes bien aises pour eux, car l'affaire paraît devoir être très bonne. C'est un syndicat anglo-italien qui l'exploitera. Et ici encore, à la concession des mines vient s'ajouter une concession des chemins de fer. Nous en avons une nous aussi dans le Chan-si; elle va de Tchin-ting à Taï-yen-fou, et il est probable que les lignes anglaises finiront par se raccorder aux nôtres pour le commun avantage de celles-ci et de celles-là.

En présence de ce tableau, il est difficile de comprendre la mauvaise humeur de l'opinion britannique. Ce n'est pas à nous que revient le soin de défendre la politique de lord Salisbury : il nous semble pourtant qu'on est injuste à son égard. Cette politique se justifie par ses résultats. A moins que l'Angleterre ne veuille tout garder pour elle et ne rien laisser aux autres, elle devrait se tenir pour satisfaite. En théorie, elle est pour la libre concurrence et pour le droit commun assuré à tous; mais lorsqu'elle s'aperçoit qu'aujourd'hui plus qu'hier, et lorsqu'elle prévoit que demain plus encore qu'aujourd'hui, sa part proportionnelle sera un peu diminuée dans la prise commune, elle ne peut pas s'empêcher d'en éprouver du dépit. Et alors, elle s'embrouille dans la politique des portes ouvertes qui consiste pour elle à aller chez les autres et à s'y trouver chez soi, et la politique des zones d'influence qui consiste à s'enfermer chez soi et à en exclure les autres. Elle invente des mots et les prend pour des choses. Elle cherche à les concilier après les avoir rendues inconciliables. Et cependant, rien n'est moins inconciliable que la porte ouverte et la zone d'influence, à la condition de ne pas enfler artificiellement et démesurément cette dernière. Il n'y a de zone d'influence légitime que là où il y a comme noyau un établissement politique préexistant, et un intérêt évident à le protéger : partout ailleurs les portes doivent être ouvertes, et même à deux battans.

Nous en étions là de cette chronique, et nous allions parler des armemens auxquels l'Angleterre se livre pour assurer la solidité et le développement d'un empire qui n'a jamais été moins en péril, lorsque les journaux ont publié la Note, en date du 24 août, que le comte Mouravief a distribuée aux représentans des puissances à Saint-Pétersbourg. C'est là un de ces incidens qui, au moins pour quelques jours, changeent ou suspendent le cours normal des idées. Presque toutes les grandes puissances, — et nous dirions surtout l'Angleterre, s'il ne fallait pas aussi songer à l'Allemagne, — se livrent, aujourd'hui plus que jamais, à une véritable débauche d'armemens. Les autres suivent comme elles peuvent; elles suivent cependant, puisqu'il le faut. C'est le moment qu'a choisi l'empereur Nicolas pour proposer aux puissances de se réunir en conférence, afin de rechercher les moyens de combattre et de réduire l'excès des grands armemens. Une telle proposition était inattendue; elle étonne; on en ressent comme un choc. On se demande si, dans le mystérieux enfantement de sa pensée, l'empereur Nicolas n'a tenu aucun compte de ce qui se passe autour de lui,

ou si, au contraire, il en a été péniblement affecté. Dans le premier cas, nous nous trouverions en présence d'une abstraction de l'esprit; dans le second, de la révolte de la conscience. Quoi qu'il en soit, et il faut le dire tout de suite, l'initiative que vient de prendre l'empereur Nicolas restera pour lui un titre d'honneur dans l'histoire. Elle est sans précédens. Les publicistes, les philosophes, les penseurs, les moralistes avaient déjà dénoncé comme un fléau l'excès des armemens militaires, et quelquefois ces armemens eux-mêmes ; mais jamais encore un gouvernement, jamais surtout un souverain ne s'était associé à la plainte qu'ils avaient fait entendre au nom de l'humanité surchargée, écrasée par un poids de plus en plus lourd, et n'était entré délibérément, avec son autorité propre, dans la voie qu'ils essayaient d'ouvrir. Il y a là un fait nouveau, qui produira sans doute d'heureux résultats, ne fût-ce que par l'encouragement qu'il donne à des aspirations généreuses. Tel est le sentiment qu'on éprouve en lisant la Note qu'a signée le comte Mouravief, mais qui vient sans doute de plus haut que lui. On est touché ; on est ému ; mais il est difficile de ne pas éprouver aussi un peu d'inquiétude en songeant qu'il est quelquefois dangereux de faire naître des espérances sans être sûr de les réaliser. L'idéal que se propose l'empereur Nicolas est si élevé qu'on hésite à le regarder comme accessible.

Tout, dans cette démarche insolite, a le caractère d'un *proprio motu* de la pensée impériale. On s'est demandé d'abord s'il y avait là un plan concerté avec quelques puissances : nous ne le pensons pas. Si l'empereur Nicolas avait fait connaître ses vues; s'il les avait communiquées à d'autres ; s'il avait demandé, non pas même un conseil, mais un simple avis, peut-être des objections se seraient-elles produites. Il a certainement voulu conserver à l'acte qu'il accomplissait, quel que pût en être d'ailleurs le résultat final, un caractère de spontanéité absolu. Au reste, s'il avait consulté quelqu'un, il aurait dû consulter tout le monde, et nous avons peine à nous l'imaginer consultant l'Angleterre de M. Goschen, ou l'Allemagne de Guillaume II. Tout porte à croire qu'il ne s'est entretenu de son projet qu'avec ses confidens les plus intimes : peut-être même est-il permis de supposer qu'il n'y a pas seulement une rencontre du hasard dans la corrélation qui a paru s'établir entre la publication de la Note impériale et la haute distinction conférée, avec quelque solennité aussi, à M. Pobédonostzef, le procureur général du saint-synode, le serviteur dévoué d'Alexandre III, le dépositaire fidèle de sa pensée. Mais ce sont là des hypothèses sur lesquelles il serait peu convenable d'insister. Telle qu'elle

est, l'initiative en question ne saurait venir que d'un noble cœur. Elle se heurtera à de nombreuses difficultés pratiques : l'empereur l'a certainement prévu, et le fait même qu'après avoir fait publier sa Note, il est parti pour la Crimée, où il doit passer assez longtemps, montre qu'il ne s'attend pas à des réalisations immédiates. Beaucoup d'obscurités devront être éclaircies avant que s'ouvre, — si elle doit s'ouvrir, — la future conférence. Il ne s'agit pas du désarmement dans la note impériale, mais d'une limite à mettre à l'excès des armemens. Quelle sera cette limite ? Comment procédera-t-on pour la fixer? Comment s'assurera-t-on qu'elle ne sera plus franchie? N'y a-t-il pas quelques mesures à prendre avant de proposer cette règle aux puissances, si on veut réellement la faire accepter par toutes ? Un journal anglais demande déjà qu'on commence par résoudre les questions pendantes en Chine entre l'Angleterre et la Russie : c'est la question d'aujourd'hui ; il y en aura une autre demain ; il y en aura beaucoup d'autres avant la conférence. De cette conférence doit sortir la paix universelle, et aussi, comme fondement de cette paix, « la consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des États et le bien-être des peuples. » Tout le monde avouera que rien n'est plus désirable, mais en exprimant ce désir, sommes-nous certains, les uns et les autres, d'être d'accord sur le sens même des mots que nous employons ? Il y a beaucoup de manières de comprendre l'équité et le droit, qui sont d'ailleurs choses différentes et parfois difficiles à accorder. Que de précautions à prendre, que d'explications à demander, que de garanties à obtenir avant d'aller à la conférence ! Pour tout cela il faut du temps, et pendant ce temps-là, les grands armemens multiplieront leurs excès, les prétentions des puissances prendront des formes plus exigeantes, le monde enfin continuera de marcher comme il en a l'habitude. L'Angleterre ne construira pas un vaisseau, l'Allemagne ne fabriquera pas un canon ou ne formera pas un bataillon de moins. Et pourtant, c'est quelque chose d'avoir exprimé une grande pensée avec une autorité souveraine et d'en avoir confié la réalisation à l'avenir : la postérité en sera reconnaissante à l'empereur Nicolas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

SOTILEZA

DEUXIÈME PARTIE (1)

VII. — LES « MARINS » D'ALORS

Quittons à présent la place du Paredon, suivons la rue de San Francisco et pénétrons dans la maison du capitaine de la *Montagnarde*, don Pedro Colindres, — plus connu parmi les gens de mer sous son surnom de Bitadura, — à l'instant où il revient avec sa femme et son fils de la messe de onze heures.

Il n'était pas de haute taille et peut-être même ne dépassait-il pas la moyenne; mais en revanche il était vigoureux, et notamment des épaules, des bras et des mains...

De souche de marins par tous ses ascendans, il était à peine sorti de l'école de maître Valentin Pintado qu'il commençait d'étudier « la marine » au « Consulat du Commerce; » y contractait promptement cette rudesse d'accent, cette crudité de langage, cette hardiesse du regard, cette démarche balancée, qui sont les signes de la profession; et faisait ensuite, en qualité d'*agregado*, deux voyages complets à l'île de Cuba.

Quand il revint du dernier, les ailes du papillon commençaient à percer sous la chrysalide : un épais duvet couvrait son visage, rasé sur la mâchoire supérieure, ses mains commençaient à devenir velues, sa voix rauque, ses épaules à se courber; il était très noir, et fréquentait toujours les marins dans ses bordées et ses promenades.

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

C'est alors qu'après deux examens au Ferrol il obtint son brevet de second pilote. Dès cette époque il était connu parmi les gens de sa profession sous le surnom de Bitadura. Pourquoi? Pour la raison qu'à Santander chacun a son surnom. Et les pêcheurs sont même si habitués à s'en servir entre eux, que beaucoup ignorent jusqu'à leur nom de baptême.

Une fois muni de son titre, Bitadura tarda quelque temps à en trouver l'emploi, — parce que les places n'abondaient pas, si nombreuse que fût alors la marine marchande à voiles, — mais enfin, il y réussit, et fit son premier voyage de pilote.

Il reparut cette fois à Santander avec les caractères d'un « matelot fini, » ce qui veut dire qu'il ressemblait décidément... à tous les autres. Car je ne sais diable comment cela se faisait, mais ils se ressemblaient tous : tous, ils avaient de larges épaules, de larges mains très poilues; et tous, ils étaient bruns, avec de longs favoris très épais, poitrine ample, voix âpre, démarche lente, sourcil dur, phrase sèche, mais parole pittoresque, goûts puérils, esprit réjoui. Tous aussi portaient le même costume : la casquette à galon d'or avec une ancre sans couronne; la vareuse sombre; les bottes imperméables par-dessus le pantalon et la cravate noire nouée en nœud marin. Et, sans doute, la rigoureuse uniformité du vêtement et des manières contribuait à leur donner l'extraordinaire ressemblance que l'on notait entre eux.

Bitadura fut l'un des plus populaires de son temps; — puis, un beau jour, quand après avoir essuyé force bourrasques sur toutes les mers des deux mondes, il en vint à constater à son retour à Santander qu'il ne trouvait plus guère de charmes aux conversations du café de la Marine, aux promenades nocturnes, aux fêtes où l'on faisait du « boucan, » ni aux autres exploits d'usage dans la corporation, il s'arma de courage, lui qui n'avait pas peur des abîmes de la mer furieuse; il se fit tailler un peu les cheveux, mit une chemise propre, une paire de bottes vernies à ses pieds; et alla demander à un pilote, — retraité plutôt par défaut de santé que par limite d'âge, — sa fille unique, jeune personne alors dans la fleur de son printemps, et, comme disait Bitadura la décrivant à un ami après lui avoir confessé son projet, « fine et bien taillée de la poupe à la proue, de coque bien arrondie, haute et légère en mâture. »

La jeune fille était habituée à vivre de peu, parce qu'à cette époque il y avait encore des classes et qu'il n'existait pas à San-

tander plus de sept familles où les jeunes filles portassent de la soie ; le prétendant avait bonne réputation, car on ne voyait pas grand mal aux folies passagères de ces braves garçons si honnêtes dans le fond de l'âme et si vaillans à la mer ; le père l'estimait beaucoup, et la fille l'avait vu par trois fois bousculer tout le monde sur le trottoir d'en face pour rester seul à lui adresser de là mentalement des déclarations; de sorte que, bien qu'il ne fût point encore tout à fait passé pilote, et qu'il suât d'ailleurs sang et eau pour donner à entendre ce qu'il voulait en cette occasion, on lui accorda la jeune fille, qui s'appelait Andrea et avait les yeux comme deux soleils; une chevelure d'un noir étincelant, et une bouche, et un teint... enfin une belle fille dans toute l'extension du mot.

Il l'épousa peu après; et, après un mois de mariage, il s'embarqua pour faire son dernier voyage de pilote. Car au retour, le capitaine ayant débarqué pour un temps assez long, on lui donna le commandement du bateau, qui était un brigantin bien famé. Il était donc maintenant capitaine; déjà il avait un traitement de soixante *pesos* par mois, et il ne tarderait pas à jouir des bénéfices que concèdent généralement les armateurs ou propriétaires d'un navire au capitaine qui le commande avec zèle et intelligence... Mais, en échange, quelle lourde charge et quels astreignans devoirs lui imposait sa soudaine transformation ! Combien il lui en coûtait de se conformer aux usages de sa nouvelle dignité. Adieu vareuses et bottes imperméables, et tout ce qui jusqu'alors avait symbolisé pour lui l'indépendance, la flânerie, la vie joyeuse du garçon sans souci, adieu le libre et pittoresque argot du métier... Il avait fallu devenir un homme sérieux, parler sérieusement avec les marchands et les courtiers, et surtout s'habiller de drap fin avec pans et revers... couvrir son corps épais d'une redingote ; enfiler ses pieds dans des bottines vernies, ses pattes grosses et velues dans des gants de peau, et... horreur des horreurs, sur sa tête, émondée par les ciseaux du coiffeur, placer l'opprobre du castor...

La première fois qu'il se vit ainsi accoutré devant un miroir, il partit d'un éclat de rire.

Mais enfin, il s'accoutuma à la tenue, quoiqu'il n'en usât que dans les actes officiels, pour ainsi dire, ou dans les occasions très solennelles; en dehors de ces cas, un costume aisé, moyen terme entre pilote et capitaine, commode sans cesser d'être sérieux.

Il avait déjà un fils de trois ans quand on lui donna le com-

mandement de la *Montagnarde*, un des meilleurs navires du matricule de Santander. Comme il n'était point sot, il s'habitua plus vite au contact des gens qu'à l'usage des vêtemens fins : il arriva à être un capitaine des plus attrayans pour les passagers, et l'armateur de la *Montagnarde* n'eut pas à se repentir de lui en avoir confié le commandement. Comme, en outre, il était un marin consommé et un administrateur très zélé, on lui fit bientôt sa part de bénéfices et, plus tard, on lui assigna un bon intérêt dans le chargement qu'on lui confiait. Malgré cela et quoiqu'il eût dépassé la quarantaine au moment où le lecteur va faire sa connaissance, il continuait à être, en dehors du service, le Bitadura de toujours, le grand gaillard passionné pour les menus faits du pays, pour les plaisirs simples, la phrase pittoresque, et le vêtement commode.

Andrea, qui n'avait pas eu d'autre enfant que celui que nous connaissons, avait engraissé peu à peu, et elle était, au moment où elle apparaît ici, une femme de grande allure, blanche et ferme de chairs, opulente de formes, de visage gai et beau.

Elle avait été ce jour-là à la messe de onze heures au bras de son mari, en robe de soie noire, châle de Manille, mantille de blonde, éventail de nacre et mitaines de soie à jour. Lui, comme il disait, en « membre de l'Ayuntamiento », redingote et pantalon de drap noir très fin, avec des sous-pieds, chapeau haut de forme, très brillant, bottines vernies et gants de soie de couleur cendre. Le pauvre homme suait de chaleur et de gêne sous ces vêtemens de gala qui lui serraient le cou, la ceinture, les mains et les pieds: son visage hâlé, encadré entre les favoris déjà grisonnans et les ailes du chapeau, était étincelant, tandis que le col empesé de sa chemise s'amollissait et se chiffonnait sous la sueur de son cou.

Tout cela il s'y attendait, et Dieu sait si cela l'ennuyait! mais cette sortie était nécessaire, parce que sa femme l'avait rêvée des mois entiers. Elle ne connaissait pas de plus grande satisfaction; et il aimait trop sa femme pour ne pas lui faire un plaisir qui, somme toute, lui coûtait si peu !

Ils marchaient donc ainsi tous les deux, remontant la rue de San Francisco vers la place Vieille, recevant à chaque pas, lui des bonjours et des poignées de main, elle, des complimens et des saluts, tandis qu'André, qui cheminait à la droite de sa mère, avec son vêtement des dimanches, saluait fièrement les amis de « son

rang » ou faisait semblant de ne pas reconnaître ceux qui le guignaient de l'œil, si c'était quelqu'un de ces gamins, camarades ou complices de ses exploits du Môle-aux-Navires. Et tous les trois ils se hâtaient, parce qu'il ne manquait pas de visites à recevoir et qu'en outre on avait invité du monde à dîner.

La première visite qu'ils reçurent fut celle du ménage du quatrième étage, avec l'aînée de ses filles, estimable famille de petits commerçans, mais trop insipides pour des goûts aussi spéciaux que ceux de Bitadura. Il se plut ensuite un peu plus avec le capitaine retraité Arguinde, au caractère jovial, à la logique débridée de Biscayen impénitent; beaucoup moins avec doña Symphoriana Canton, veuve, depuis sa jeunesse, d'un pilote mort des fièvres chaudes sur les côtes d'Afrique, et âgée déjà de plus de quarante-cinq ans; moins encore avec la femme et les filles d'un commandant en retraite, amies de sa femme; et enfin pas du tout avec d'autres personnes qui accoururent aussi le voir, pour cause de parenté éloignée, de reconnaissance ou d'intérêt. Et c'est pourquoi, tandis que sa femme entretenait la conversation, il s'était, lui, insensiblement retiré dans un coin pour y rire et y causer à son aise avec les « gens de son bord, » comme il les appelait.

De ce nombre étaient les trois invités qu'il attendait, — sans compter Sama, son pilote, — et qui arrivèrent l'un après l'autre. Un d'entre eux était capitaine. Des deux autres, qui étaient pilotes, comme Sama, l'un s'appelait Madruga, prototype du genre; l'autre se nommait Ligo. Celui-ci était le plus jeune de tous et voulait être le plus élégant et le plus distingué, mais à vrai dire, il n'en était que le plus affecté. Madruga et lui formaient le plus parfait contraste. Madruga avait une physionomie impassible, parlait bas, peu, comme à regret, mais ce qu'il disait sortait forgé en cuivre de ses lèvres, dont l'expression de plaisanterie était si voisine de celle de l'ennui, qu'on les confondait le plus souvent ensemble; et, de là, l'intérêt singulier de sa parole pittoresque. Ligo, au contraire, était loquace, avec des manières d'homme du monde. Il parlait de tout dans le style et avec la brusquerie de ce qu'il était, mais en y employant des expressions fines qu'il fabriquait à sa mode, et selon que la nécessité de la conversation l'exigeait. Il en résultait une salade, des finesses si grosses et des grossièretés si fines que c'était tout ce qu'on pouvait entendre de plus drôle.

Il y avait beaucoup de dames dans la maison de Bitadura

quand Ligo arriva, et il arriva le dernier. Madruga s'était présenté sans façon, en enlevant sa casquette et faisant un léger salut avant de s'asseoir. Sama non plus ne s'était pas mis en frais de grimaces, parce qu'il ne s'y connaissait pas ; et il s'était colloqué silencieusement dans un coin où il s'occupait à tourner sa casquette dans ses mains, tout en sifflant, presque mentalement, une chanson de là-bas.

Pour le capitaine Nudos, un peu plus jeune que Bitadura, aussi bien vêtu que lui et taillé sur le même patron, il ne le surpassait pas d'un pouce en traits de courtoisie et cérémonies de société. Mais enfin il s'était frotté à bien des gens, dans son emploi, et il savait par ouï-dire que la maîtresse de maison doit toujours être la personne la plus entourée des siens et des étrangers. Aussi, voyant un vide sur le canapé où la capitaine était assise auprès d'autres amies, il s'y coula et toucha fond à côté d'elle, sans autre travail que de s'agiter un peu pour agrandir la place où sa largeur avait peine à s'encastrer. Et il était là, un peu gêné, et gênant un peu ses voisins, mais, en définitive, comme un monsieur et sans s'occuper de personne.

Quand Ligo entra, avec un grand bruit de talons, une forte respiration et en remuant beaucoup les bras, le maître de la maison dévorait, — de la manière que son impatience le peut assez faire entendre, — ces momens fastidieux ; Andrea causait avec les dames ; Sama, las de tourner sa casquette, s'était mis les coudes sur les cuisses, et s'amusait à lancer de petits crachats bien à pic dans la jointure de deux lames de parquet ; Madruga, le pied gauche reposant sur le genou droit, le corps bien rejeté en arrière, une main sous le revers de sa vareuse, la casquette dans l'autre, écoutait avec une attention d'une gravité si affectée qu'elle en devenait comique, le peu de choses que disait sérieusement Bitadura ; et le capitaine Nudos, à en juger par la tête qu'il faisait, devait demander à Dieu de lui inspirer un moyen de sortir le plus tôt possible de ces « étroitesses. »

. . . . . .

Bitadura avait été absent cinq mois de sa patrie et il venait d'en passer près de deux sur mer sans aucune communication avec le monde. La première chose que ferait un homme dans les mêmes conditions rentrant chez lui et se mettant à table avec ses amis serait de leur demander :

— Qui dirige en Espagne ? Où en est la politique ? Quand s'est

fait le dernier pronunciamiento? Quelle révolution se prépare? Quel gouverneur avons-nous?

Bitadura et tous les Bitaduras d'alors ne se souciaient guère de ces choses-là. Mais ce qu'il demanda avec le plus grand intérêt dès qu'ils se furent tous assis à table, et tandis qu'on servait à Madruga une assiette de soupe au vermicelle pleine jusqu'au bord, car on venait de lui entendre dire qu'il avait dans sa cale assez de place pour ce chargement, ce qu'il demanda ce fut seulement :

— Et que fait Merin?... Et Caparrota?... Comment est la Sietemuelas?... Et Tumbanavios?

Tels furent les thèmes de la conversation.

Vers le dessert, on parla un peu, presque sérieusement, des projets du capitaine au sujet de la carrière de son fils. L'enfant commençait à être grandelet, et son père voulait le voir inscrit à « la nautique » pour lui faire faire la pratique à son côté avant qu'il fût fatigué de naviguer ou que Dieu lui-même lui retirât sa patente en lui donnant pour sépulcre le « champ aux merluches, » parole à laquelle la pauvre mère, dont la croix la plus pesante était de penser sans cesse à ce péril pendant les voyages de son mari, sentit son cœur se serrer. Elle ne pouvait se résigner, sans protestation, à ce que son fils suivît la carrière hasardeuse de son père. Bitadura, voyant l'horizon s'assombrir de ce côté, détourna la conversation. Puis, le dessert fini, apparurent sur la table le genièvre et le marasquin ainsi que les préparatifs du café, et Andrea et son fils s'étant retirés avec leurs parts sur un plateau « pour ne gêner personne, » les marins restèrent aussi à leur aise qu'ils pouvaient le désirer.

Une heure après, Madruga dansait la *Cucuyé* (1) avec Ligo; et un peu plus tard, sur les instances de l'amphitryon, son pilote, muni d'un couteau et d'une serviette tordue, chantait et représentait la *Sama-la-culé* (c'était précisément parce qu'il la représentait dans la perfection qu'on lui avait donné son surnom), tous les autres faisant le chœur et l'aidant dans la scène.

C'est à ces choses et d'autres qu'on passa le temps jusqu'au moment d'aller prendre l'air à la Alameda de Becedo.

Et ces grands enfans étaient les hommes qui savaient conduire un navire à tous les ports du monde et, avec une prière fervente et un vœu à la Vierge, affronter cent fois la mort, le visage serein et le cœur intrépide au milieu des fureurs de la tempête !

(1) La *Cucuyé* et la *Sama-la-Culé* sont des danses des nègres de Cuba.

VIII. — L'ARMATEUR DE LA *Montagnarde*

— Parfaitement, señor don Pedro; tout ce dont vous me rendez compte, tous les renseignemens que vous me donnez, joints aux résultats obtenus, prouvent de nouveau que la *Montagnarde* est un capital plus que régulier; et de cela une grande part est due à la main de celui qui la dirige sur les mers avec un si rare bonheur. Que pendant quelques années encore brille notre bonne étoile, et... Mais à propos des hasards de la mer, persistez-vous à faire un marin de votre fils unique?

Ainsi parlait à son capitaine l'armateur de la *Montagnarde*, le riche commerçant don Venancio Liencres, dans le poussiéreux cabinet directorial du bureau qu'il occupait à l'entresol d'une maison du Môle. Ils étaient là seuls tous les deux : le commerçant, mal vêtu et plus mal assis dans un fauteuil de paille, devant un pupitre surchargé de paquets de lettres et d'échantillons de sucre, de farines et de cacao, et le capitaine en face, sur un sopha crasseux, au-dessous d'une lithographie de la *Montagnarde* pareille à celle qu'il avait chez lui.

Bitadura resta un peu surpris de la demande de l'armateur, à la fois inattendue et étrange pour lui : inattendue, parce que c'était la première fois que cet homme lui parlait de son fils; étrange, parce qu'il ne lui était jamais venu à la pensée qu'André pût suivre une autre carrière que celle de marin. Aussi, sans être complètement revenu de son étonnement, il répondit :

— Et si je n'en fais pas un marin, que sera-t-il?

— Quelque autre chose... Tout est préférable à cette carrière de hasards où l'homme le plus actif ne peut jamais obtenir ce qu'atteint sans effort le moindre paresseux pourvu qu'il ne soit pas marin : la vie de famille. Vous le savez bien!

— Cela est certain, répondit le capitaine, renfonçant un soupir et fronçant le sourcil, comme si le commerçant l'avait atteint dans le petit coin où il gardait l'unique secret de son cœur.

— En outre, ajouta don Venancio Liencres, vous ne vous trouvez pas, au point de vue de l'avenir de votre fils, dans le même cas que d'autres camarades. Comme vous avez réalisé de sérieux profits dans votre carrière, et que vous n'avez qu'un fils, vous pouvez lui faire choisir le métier qui lui plaira le mieux...

— Rien ne lui plaît tant que la carrière de marin, se hâta de répliquer le capitaine.

— ...Ou choisir vous-même ce qui lui convient le mieux, continua le commerçant, feignant de ne pas avoir entendu la réplique ; parce que les inclinations des enfans obéissent, en général, aux caprices du moment, aux fantaisies passagères de l'imagination, à la contagion des enthousiasmes d'autrui... Vous m'entendez.

— Oui, je vous entends, señor don Venancio, dit Bitadura avec une force d'attention et un sérieux tout à fait extraordinaires chez l'insoucieux marin qui la veille encore dansait chez lui la *Cucuyé* avec Madruga ; mais, quant à une carrière pour André, laquelle choisir? Celle de chicaneur?

— Allons donc!

— Celle de médecin?

— Encore moins!

— Celle de procureur? d'écrivain? de professeur?

— Horreur!... Rien de cela, ami don Pedro, rien de cela... Avocats, médecins, magistrats, littérateurs! Pouah!... Ostentation et misère... C'est à quelque chose de plus solide qu'un père doit aspirer pour son fils... Moquez-vous de ceux qui disent que l'on ne vit pas seulement de pain! ce sont des gens qui ne sont jamais arrivés à se remplir l'estomac. Le pain, le pain, avant tout, mon cher don Pedro! c'est-à-dire les écus, beaucoup d'écus! car le reste vient tout seul après. Regardez-moi, mon bon : mon père gardait les troupeaux dans la montagne et ma mère sarclait le maïs à la journée; moi, je n'ai jamais eu d'autres études que celles que m'a fait faire le maître du village : les quatre règles, l'écriture courante et le catéchisme. Et vous voyez où j'en suis maintenant! On m'a accordé la femme que j'ai demandée quand l'idée m'est venue de me marier; j'ai été consul du Tribunal de Commerce je ne sais combien de fois, et alcade aussi souvent que cela m'a fait plaisir. Convenez-en : le commerce est l'âme des peuples, la moelle de toutes choses, la carrière la meilleure et la plus digne pour la jeunesse. Vous m'entendez, señor don Pedro?

Le señor don Pedro entendait parfaitement le señor don Venancio et, justement parce qu'il l'entendait, il se hasarda à faire quelques observations, qui ne manquaient pas de sens, sur le risque de passer sa vie dans la monotonie des besognes d'un bureau, ou d'arriver à la vieillesse sans être sorti de la pauvreté, sans avoir vu le monde ni reçu les leçons de l'expérience.

— Folies, folies! disait don Venancio Liencres à chaque observation. Le commerce de Santander est, aujourd'hui, un pain de

pur froment, et il arrivera à être de l'or moulu, si la cupidité ne nous aveugle pas, si nous ne faisons pas de folies... comme celle qui s'est mise à circuler ces jours-ci, lancée par je ne sais qui, à savoir qu'il pourrait convenir d'établir un chemin de fer entre Alar et Santander, à l'imitation de celui qu'on construisit entre Aranjuez et Madrid, et une ligne de vapeurs entre ce port et Cuba. Des chemins de fer! Des vapeurs! Audaces de fou! témérités de Levantins qui ont peu à perdre et veulent tenter la fortune avec les biens des naïfs! Si nous nous accommodons de ce que nous avons et ne nous lançons pas dans ces aventures échevelées, comme celle du chemin de fer et des vapeurs, le *maravedi* que l'on sème dans le commerce avec un peu de soin et d'intelligence se changera en une *peseta* bien sonnante. Êtes-vous convaincu, señor don Pedro?

Don Pedro se convainquait en effet. Il osa pourtant dire encore au commerçant que, même en acceptant comme parole d'Évangile tout ce qu'il lui exposait, restait la difficulté matérielle de faire suivre cette route à André.

— Je n'entends rien à ces questions, disait-il. Qui dirigera mon fils? Sur qui pourra-t-il s'appuyer? A quelle porte devrons-nous frapper?

— Nous y voilà! répondit don Venancio. Confiez-moi votre fils. Je n'ai que deux enfans: le garçon est à peu près de son âge; je songe à l'emmener au bureau aussitôt l'été passé. Qu'ils travaillent ensemble et deviennent bons amis; une même émulation peut les animer tous les deux; quelques années se passent; les enfans appliqués deviennent des commerçans expérimentés; vous et moi nous nous retirons et nous reposons. Vous laissez dans la maison vos capitaux, qui s'accroissent par les intérêts, ou par les bénéfices des affaires, si vous avez mieux aimé que ces capitaux passent de l'humble catégorie d'un compte courant avec intérêts à la situation plus respectable de société en commandite... Achevez-vous de me comprendre, señor don Pedro?

— Oui, señor, répondit celui-ci, sans déguiser le vif intérêt qu'il prenait à traiter ce sujet. Mais si, après être entré dans le commerce, il arrive qu'il ne s'y plaise pas, ou qu'il ne rende pas de services, que ferai-je de mon fils?

— Mais, sac à papier! répliqua le commerçant, si après avoir fait de lui un marin il arrive qu'il ait le mal de mer, ou se noie, ou devienne un débauché et vende le navire, ferez-vous de

lui quelque chose de mieux qu'un barbouilleur de bureau, paresseux et mou, comme il y en a tant?...

— Vous avez raison, señor don Venancio, répondit avec promptitude Bitadura, qui ne dissimulait jamais ses impressions.

— Parbleu, si j'ai raison! s'écria le commerçant se renversant dans son fauteuil, pleinement satisfait de son triomphe, mais sans d'ailleurs s'en étonner.

— Je crois que nous nous entendrons, ajouta Bitadura en se levant. Dès maintenant, je vous remercie de tout cœur de l'intérêt que vous prenez au sort de mon fils et de l'offre que vous me faites... Je ne tarderai pas à vous répondre avec plus de clarté...

Sur ce, il serra la main que lui tendait le commerçant et prit congé.

Tout en regagnant son logis, il songeait à ce qui venait de se passer. Pourquoi diable le señor don Venancio s'intéressait-il tant au sort d'Andrésillo? Qu'importait au riche commerçant, dont l'épiderme était aussi dur que la toile des sacs amoncelés dans son coffre-fort, que le fils du capitaine Bitadura tirât un bon numéro à la loterie ou fût mangé par les requins? Depuis quand l'homme du Doit et Avoir déplorait-il que les marins fussent sevrés des joies du foyer domestique? Pourquoi raisonnait-il là-dessus comme Andrea?... Au fait!... Andrea!... Ce nom fut un trait de lumière pour le capitaine... « Parions deux sous, se dit-il, que ma femme est venue conspirer par ici. Serait-ce d'elle aussi les raisons de convenance que don Venancio m'a exposées en combattant mon projet de faire mon fils marin? »

Effectivement la capitaine avait conspiré contre les plans de son mari dans le cabinet de don Venancio Liencres. Chaque chagrin qu'elle ressentait lui faisait tourner les yeux de l'âme vers son fils, et c'était une peine nouvelle et plus cruelle de songer qu'aux absences du capitaine s'ajouteraient bientôt celles de l'*agregado*... Et les deux absences en même temps!... Et elle, seule, entièrement seule, dans sa maison, craignant pour la vie de tous deux! Bien des fois elle avait essayé de parler de ce sujet à son mari, et avait même réussi à fixer son attention pendant quelques instans. Mais elle n'avait jamais été plus loin, parce que Bitadura, qui faisait bon marché de tout cela, lui opposait une plaisanterie, ou lui fermait la bouche d'un baiser après l'avoir balancée trois fois en l'air, dans la posture qu'un parrain donne à son filleul pendant que le curé lui met le sel sur la langue. Mais André allait

grandissant; l'heure de se décider approchait; et Andrea continuait à craindre le pire. Après y avoir beaucoup réfléchi, elle s'arma de volonté et trois jours avant l'arrivée de son mari elle demanda une audience à don Venancio Liencres; et, avec cette éloquence du cœur si commune chez toutes les mères quand elles plaident la cause de leurs enfans, elle exposa au commerçant ses craintes et ses désirs, et le supplia de tout tenter pour changer les idées de son mari, en gardant le secret sur sa démarche.

Don Venancio Liencres était un homme complètement insignifiant; mais il avait fort bonne opinion de lui-même et aimait que les gens le considérassent comme un homme supérieur. Il estimait cordialement Bitadura, il connaissait de vue son fils, qui lui paraissait actif et dégourdi; il fut flatté de cette preuve de confiance que lui donnait une femme élégante et honorée comme la capitaine; ses craintes lui semblèrent très naturelles, ses désirs très fondés. Et non seulement il lui promit franchement de la servir en tout ce qu'elle désirait; mais, comme on l'a vu, il en arriva pour son compte jusqu'à offrir sa protection.

Dès son arrivée à la maison, Bitadura mit la conversation sur la carrière d'André, et comme la capitaine n'ignorait pas d'où venait son mari, dès ses premières paroles elle se sentit le visage en feu. Ce fait la dénonça, et Bitadura feignit d'être fâché; mais on voyait bien que non dans ses pupilles et les coins de sa bouche. Andrea, faisant comme si elle ne voyait rien, confessa le fait avec tous ses détails, et d'un air de résignation assez bien simulé aussi.

— Nous verrons sur ce sujet, s'écria Bitadura se promenant dans la salle, en tournant toujours le dos à sa femme, avec de grands gestes et de violens coups de talon. Porter les secrets de famille chez le voisin!... Ça ne se fait pas!

Andrea, qui le regardait à la dérobée et le vit si soigneux de ne pas montrer la tête, commença à se promener derrière lui, mais tout près, et lui dit, tout en marchant, avec un accent d'humilité voulue :

— Eh bien! cher, si j'ai si mal travaillé en croyant bien faire, tu le sais bien : tu es le couteau et moi la chair, coupe donc où tu voudras.

— Oui, señora, répondit Bitadura se retournant tout à coup. Oui, je couperai!... Et à l'instant même! Et beaucoup! Venez ici! Asseyez-vous là!

Et s'asseyant sur le sopha, il l'assit sur ses genoux :

— Regardez-moi en face!... Donnez-moi ce petit bec!

Et il lui mordit légèrement le nez.

— Donnez-moi ces petites oreilles!

Et il les mordit aussi.

— Et maintenant, pour finir d'un coup, tout ce gros paquet par la fenêtre!

Et il prit sa femme dans ses bras, comme d'habitude. Il se plaça devant le balcon et disant : « Une, deux, trois! » tout en la balançant, il tourna vivement les talons vers l'intérieur et lui appliqua sur le visage une demi-douzaine de baisers.

— Tiens... voilà pour avoir bavardé... pour avoir fait des contes... et parce que ça me fait plaisir.

Andréa riait comme si on la chatouillait et prenait ces punitions si douces pour un signal de bon augure... jusqu'à ce que Bitadura lui dit que tout se passerait comme elle le désirait; — et les rôles furent changés.

IX. — LES ENTHOUSIASMES D'ANDRÉ

André faisait route vers la rue Haute, s'arrêtant à toutes les connaissances qu'il trouvait au passage, pour leur parler de l'arrivée de son père, de ce qu'il lui avait entendu conter sur son voyage, un peu aussi du dîner de la veille, et tout particulièrement des faits et gestes de Sama, de Ligo et des autres convives. Il s'était très fort diverti avec eux! Il allait à la rue Haute pour voir comment Silda s'accommodait de sa nouvelle demeure. Il considérait l'orpheline comme sa protégée et s'intéressait à son sort.

Au moment où il arriva, Silda sortait du rez-de-chaussée, accompagnée de Muergo. Muergo portait déjà les culottes du père Apollinaire; mais le seul arrangement qu'elles eussent subi, c'était qu'il avait enfilé les jambes en les retroussant; au reste, le fond lui tombait sur les chevilles. Avec ces culottes, sa vieille jaquette et sa tignasse hérissée, le fils de la Chumacera avait l'air d'un paquet de haillons qui marchait tout seul.

— Je porte là une chemise, hou! hou! dit à André le monstrueux gamin, se frappant de la main droite une espèce de tumeur qu'on lui voyait au côté gauche.

André le regarda avec étonnement, et Muergo se hâta de descendre la rue en courant. Silda dit ensuite à André en faisant allusion à Muergo :

— Je voulais qu'ils lui donnent une chemise, et eux ne voulaient pas, parce que Muergo ne la mérite pas et que sa mère est une effrontée ; mais je l'ai rencontré ce matin près du Paredon, et je l'ai traîné à la maison, pour que sa tante le voie sans chemise et lui en donne une vieille à son oncle. D'abord il ne voulait pas venir, mais ensuite il est venu, et alors ils ne voulaient pas lui donner la chemise. Mais je me suis entêtée et ils la lui ont donnée. Mais s'il la vend pour boire de l'eau-de-vie et qu'ils le voient sans elle, ils ne lui en donneront plus et ne le laisseront pas revenir ici... Sa mère est une ivrogne, et lui aussi liche bien l'eau-de-vie. Quel saligaud! quel saligaud!... Tu ne trouves pas?... Entre un peu, tu verras comme on est bien ici... Passe vite cette porte pour ne pas rencontrer « celles du cinquième étage » si elles descendent, et ne t'arrête jamais beaucoup à la porte de la rue, parce qu'elles te jetteraient des ordures du balcon.

Tante Sidora, qui faisait son ménage à l'intérieur, sortit au bruit de la conversation jusqu'au milieu du couloir et Silda lui dit, en montrant André :

— Voilà le bon petit monsieur qui m'a emmenée chez père Pollinaire.

La femme du marin se réjouit fort de le connaître et le félicita de sa bonne action, ce qui donna à André une haute idée de tante Sidora, quoiqu'il rougît fort de ses complimens. Elle ne connaissait pas personnellement le capitaine de la *Montagnarde;* mais son mari lui en avait parlé bien des fois, en exaltant ses facultés de marin et sa haute compétence. Le señor don Pedro était un grand personnage, et en outre il appartenait à la rue Haute par son origine, — autre condition très digne d'entrer en ligne de compte aux yeux de la tante Sidora.

— Regarde mon alcôve, dit Silda à André interrompant le bavardage de la bonne femme.

L'alcôve, débarrassée de ce qui l'encombrait et bien balayée, contenait un lit très propre et un vieux portemanteau avec quelques échantillons des vêtemens de tante Sidora.

— On suspendra là aussi ses petits habits, dit celle-ci, quand elle en aura de propres. En ce moment je suis en train de lui en arranger un avec une jupe de percale à moi, presque neuve. Et, si Dieu veut, nous achèterons quelque chose au bazar... quand nous pourrons, parce qu'on ne peut pas tout faire à la fois.

Ensuite ils passèrent dans la petite salle.

Sur une chaise se trouvaient les pièces du vêtement de Silda que tante Sidora avait taillé et qu'elle se disposait à coudre. L'enfant avait assisté avec beaucoup d'attention à ces opérations, et tante Sidora espérait lui faire prendre goût à la maison, lui enseigner, peu à peu, la couture et le catéchisme; lui apprendre à préparer la lampe, à apprêter peut-être le bouilli, à balayer le sol : enfin tout ce qui convenait à la fille de braves gens qui devait avoir un de ces matins son ménage à tenir...

Tandis que tante Sidora parlait ainsi en regardant André en face, Silda, le visage impassible, regardait aussi rapidement l'un que l'autre, et André, très attentif, et même un peu impressionné par la loquacité expansive et bonasse de la pêcheuse, ne détournait les yeux d'elle que pour les fixer un moment sur les yeux sereins de Silda, comme pour lui dire : « Tu l'entends bien? » A la fin il ne se contenta plus de l'éloquence du regard et recourut à celle de la parole, en adressant à la fillette, avec beaucoup de sérieux et d'énergie, les mots suivans :

— Je te dis que tu n'auras pas de honte, si tu retournes au Môle-aux-Navires et que tu fréquentes encore cet indécent de Muergo.

— Au Môle-aux-Navires, interrompit tante Sidora, elle est déjà décidée à n'y pas retourner, pas vrai, mignonne?... Et pour ce qui regarde Muergo, comme il se comportera, ainsi nous nous comporterons avec lui... N'est-ce pas ça, ange de Dieu?... Mais, mille diables, qu'a donc vu cette innocente dans cet épouvantail de Barrabas pour prendre tant de souci de lui? Je trouve, moi, que c'est un vrai monstre.

Silda tourna le dos et demanda à André s'il irait à la rue Haute lors des fêtes de Saint-Pierre. André répondit que peut-être oui. Alors tante Sidora se mit à raconter tout ce qu'il y aurait : des feux de joie, des mannequins de paille et beaucoup de danses; cela trois jours et trois nuits de suite... le jour du saint, un jeune taureau à la corde... des guirlandes de drapeaux et de gaillardets d'un balcon à l'autre... les gens du quartier ne rentrant pas coucher chez eux, mangeant au cabaret ou en plein air et se trémoussant au son du tambourin;... la rue, remplie de tables avec liqueurs et beignets, l'église de la Consolation ouverte jour et nuit,... l'autel de Saint-Pierre illuminé. Mais André était aussi bien informé de ce qu'étaient ces fêtes que tante Sidora elle-même, car il n'en avait pas manqué une depuis qu'il sortait seul dans la rue.

Ensuite il examina avec beaucoup d'attention une ligne qui était suspendue à un clou. Cela au moins pouvait s'appeler un vrai appareil de pêche, ce n'était pas comme la petite ficelle qu'il avait, lui, avec des fils de soie de rien du tout et des hameçons de quatre sous! Tante Sidora, qui le vit tant admirer cette bagatelle, alla au panier des appareils, que son mari n'avait pas emportés à la mer, parce qu'il était à la sardine, qui se pêche avec un filet. André avait vu bien des fois ces appareils séchant au balcon ou entassés dans le panier, mais enroulés. Tante Sidora lui expliqua la destination et le maniement de chacun : les lignes à merluche, de l'épaisseur de la tête d'une grosse épingle, avec leur bout fin et un hameçon à grande pointe ; le *palangre* pour le rousseau, plus de quatre-vingts brasses de corde pleine d'hameçons attachés de palme en palme ; les cordes à *bonite*, composées de trois parties : une première longue et grosse, ensuite une corde plus fine, et enfin la *sotileza*, fil de cuivre muni d'un grand hameçon. On garnissait généralement les hameçons à rousseau et à merluche avec de la chair de sardine ; à l'hameçon à bonite on mettait un appât quelconque : d'ordinaire une feuille de maïs qui ne se détrempait pas dans l'eau comme le papier.

André ouvrait de grands yeux en écoutant tante Sidora, qui de son côté se réjouissait de l'effet que produisaient ses récits.

— C'est ça qui m'amuserait! s'écria le jeune garçon se léchant les lèvres.

Et il avoua à tante Sidora que la pêche l'avait toujours enchanté, mais qu'il n'avait jamais pêché au large. Aussi avait-il grande envie d'être plus grand pour pouvoir louer une barque avec d'autres amis et pêcher en pleine mer, du moins tant qu'il ne commencerait pas à naviguer ; car, en naviguant, il aurait un bateau et assez de matelots avec ceux de son navire quand il serait au port. Il allait bientôt être inscrit à « la marine » ainsi que le lui avait répété la veille son père pendant le dîner. Enfin, tout ce qu'il savait et pensait, il le dit là, afin de répondre aux bontés que tante Sidora lui témoignait, et persuadé qu'elle et Silda l'écoutaient avec le plus vif intérêt ; et c'était vrai... Tante Sidora lui offrit de bon cœur un morceau de pain frais et une sardine grillée, ce qu'il refusa très courtoisement. Mais, en s'en allant, il promit de revenir souvent.

Quand il arriva à la maison, sa mère lui dit, en le dévorant de baisers, qu'il ne serait pas marin. Cette nouvelle, fort inattendue,

le laissa stupéfait; mais, avant de vérifier si elle le réjouissait ou l'attristait, et de demander à quoi son père pensait le destiner, il chercha s'il devait retourner immédiatement chez tante Sidora pour lui conter l'événement, ou remettre cela à un autre jour.

Parce que, comme il avait dit là qu'il serait marin!...

X. — LES DEUX AMIS

L'affaire d'André courait la poste dans le nouveau chemin où l'avaient engagée la conspiration de la capitaine et l'éloquence du señor don Venancio Liencres. Bitadura accomplirait un autre voyage à l'île de Cuba pendant tout le mois de juillet, et Andrea s'était proposé, pendant l'absence de son mari, d'engager son fils, d'une manière ou d'une autre, dans les plans du commerçant, définitivement acceptés par le capitaine. L'absence change beaucoup les idées des hommes, qui sont changeans par nature; et à tout hasard, du jour même où il fut convenu entre Bitadura et sa femme qu'Andrésillo serait mis aux ordres de don Venancio Liencres pour qu'il en fît un commerçant, on lui donna un maître particulier pour lui faire un peu revoir son calcul et lui apprendre à écrire couramment l'anglaise: ce serait l'affaire de deux ou trois mois à deux heures de travail par jour. Le reste, il l'apprendrait au bureau, car, de l'avis du commerçant du Môle, une demi-journée de pratique sur le pupitre en apprenait plus qu'un cours en partie double fait par un professeur du haut de sa chaire.

Parmi les bons conseils que sa mère donna au néophyte, elle insista particulièrement sur la recommandation de rechercher la compagnie et l'intimité du fils du commerçant, avec lequel il devait travailler au bureau. Elle considérait ces préliminaires comme de la plus haute importance; car une camaraderie intime, à l'âge des deux enfans, se convertit plus tard en un attachement inébranlable.

André connaissait bien le fils de don Venancio. Il s'appelait Tolin (Antolin) et ne payait pas de mine. Maigre et pâle, il ne pouvait, au saut-de-mouton, sauter plus de trois pieds et demi au delà de la raie et il faisait une « sale tête, » quand c'était son tour de « s'y coller. » Au jeu de barres, n'importe qui l'attrapait sans plus de peine que lui couper le but, parce qu'il se lassait vite de courir. Aux billes il n'était guère plus dégourdi, trichait vo-

lontiers, et tirait la langue à force de s'appliquer à jouer. Il avait été deux fois à la Maruca; mais il n'y était pas retourné, parce qu'il lui en avait coûté deux jours de lit pour s'être déchaussé; et aller à la Maruca pour ne pas s'y déchausser, c'était comme n'y pas aller.

Tout cela, André le savait, parce qu'André connaissait à Santander tous ceux de son âge, grands ou petits. Aussi, tout en n'éprouvant pas d'antipathie pour Tolin, n'avait-il jamais songé à le considérer comme son camarade préféré; mais puisqu'il était si important de s'associer avec lui, il essaya de le faire sans la moindre répugnance, et il y réussit même promptement.

Et voyez ce que c'est que de juger sur l'apparence! L'amitié de Tolin lui procura un plaisir qu'il n'avait jamais goûté. Tolin avait de grandes privautés sur le *Joven Antoñito de Rivadeo*, patache qui s'amarrait au petit escalier de la Poissonnerie, parce que presque toujours elle arrivait chargée de charbon. Ces privautés de Tolin avaient pour motif les nombreuses faveurs que le patron de la « patache » devait au señor don Venancio Liencres, qui avait dans les ports des Asturies de bonnes et nombreuses relations commerciales. Et non seulement par elles il fournissait de bons frets au *Joven Antoñito*, mais il l'honorait de préférences signalées, et jamais il ne refusait à son patron, qu'il estimait, une avance de deux ou trois mille réaux, dans les jours de détresse. Tolin donc commandait à bord de la patache plus que le patron lui-même. Mais il n'abusait pas!... Son unique amusement était de descendre dans la barque, toujours inoccupée tant que le bateau était amarré au Môle, et, depuis que le mousse le lui avait appris, de tirer des bordées à travers la darse ou de courir de-çà de-là accroché aux cordes des chasse-marée et des chalands. Tolin parla de ces choses à André quand il fut son ami; André, jaloux de son bonheur, lui demanda de l'emmener avec lui, et Tolin le présenta non seulement comme son ami, mais comme son futur associé dans la maison de commerce, et en outre comme le fils du capitaine de la *Montagnarde*. Un seul de ces titres aurait suffi pour mériter à André toute la considération de l'équipage du *Joven Antoñito de Rivadeo* : les trois réunis lui valurent presque de l'admiration. Dès lors il eut un navire où flâner à sa fantaisie et une bonne barque, toute prête, pour sortir dans la baie, seul ou accompagné, et courir les aventures comme rameur ou pêcheur. Jamais Tolin, peu porté aux émotions maritimes, ne put

s'imaginer l'étendue du plaisir qu'il fit à son ami en partageant avec lui ses privautés à bord du *Joven Antoñito de Rivadeo!*

André, en échange de cette faveur, voulut faire participer Tolin à toutes ses amitiés et tous ceux de ses divertissemens qu'on pourrait appeler de contrebande. Mais les divertissemens du Môle-aux-Navires n'étaient pas pour le fils de don Venancio Liencres. De la Maruca, il en avait assez tâté pour se convaincre qu'il n'y devait pas retourner. Dans la rue Haute, où son ami l'emmena également, les gens du rez-de-chaussée lui parurent « bien; » mais non point le rez-de-chaussée lui-même, ni le reste de la maison. Le reste de la maison surtout! La curiosité l'avait entraîné à explorer un peu l'escalier. Il ne dépassa pas le troisième étage. Rampes peu sûres; marches déclouées ou vermoulues; haillons à droite, loques à gauche, et de quelque côté qu'il tournât les yeux, une porte noire mal fermée, et parfois des têtes se montrant!... avec des tignasses!... et du bruit « là dedans, » et des cris!... En outre, crasse sur les murs, crasse sur la rampe, crasse sur les marches et une puanteur de sardines et d'arêtes de bonites brûlées!... Il en arriva à se croire perdu et malade dans un labyrinthe d'horreurs immondes; il douta un instant si c'était la réalité ou un cauchemar, et descendit épouvanté. Aussi dit-il à André, après cette épreuve, qu'il pouvait compter sur lui en tout, sauf « pour ces choses; » et comme un jour qu'il l'avait accompagné à une promenade dans la barque de la patache, tous deux y étant seuls de rameurs, la marée les avait entraînés et jetés contre la chaîne d'une frégate, ce qui fit chavirer la barque, accident où ils auraient péri sans le secours d'un bateau qui passait, Tolin l'avertit aussi qu'il n'irait plus ramer avec lui une autre fois si l'on sortait de la darse.

André s'étonna bien un peu qu'il y eût un garçon auquel ne plussent pas ces choses-là, mais il s'étudia à faire plaisir à son ami en s'accommodant à ses goûts toutes les fois qu'il le pouvait et il s'éloigna quelque peu de la Maruca et du Môle-aux-Navires, mais non de la rue Haute, où il allait assez fréquemment tailler de longues bavettes avec les gens du rez-de-chaussée. Car, outre qu'oncle Mechelin, dans les bonnes grâces duquel il était entré fort avant, l'enchantait avec ses récits de mer, ses contes, et surtout sa bonne humeur, outre que tante Sidora se réjouissait beaucoup de le voir là, il y avait encore Silda qui, chaque fois qu'il prenait congé, ne manquait jamais de lui dire avec son

accent impérieux et son dur froncement de sourcils : « Reviens. »

Et comment André ne serait-il pas revenu, s'il se faisait gloire de voir cette bambine, hier à moitié sauvage, maintenant assise à côté de tante Sidora, si propre, si bien peignée, si convenablement habillée, si raisonnable, passant un fil dans deux morceaux d'étoffe pour s'exercer à coudre, ou maniant le jeu d'aiguilles pour apprendre à tricoter les mailles dans un bas de coton bleu! De plus, tante Sidora lui avait affirmé que Silda avait beaucoup de dispositions pour la cuisine et pour le « ménage. »

Quant à oncle Mechelin, il en revenait toujours à conter à André les talens de Silda, dès que celle-ci avait fait demi-tour, à lui dire les boutons qu'elle lui avait remis toute seule à son gilet ou la pièce qu'elle avait recousue à son tricot. Enfin la fillette était déjà tout autre, et l'estimable ménage en radotait. A plus forte raison « celles du cinquième étage » étaient-elles muettes, comme des statues fatiguées de provocations et d'attaques inutiles.

Plus encore! Muergo lui-même paraissait avoir ressenti une bonne influence de la transformation de la fillette. Non seulement il n'avait pas vendu sa chemise, mais il marchait à la conquête d'une autre. Il se présentait souvent au rez-de-chaussée, soigné autant que pouvait l'être un pareil garnement, et mordait à belles dents dans les croûtons de pain dont sa tante lui faisait cadeau d'assez mauvaise grâce.

N'était-il point tout naturel le plaisir qu'éprouvait André à voir de telles choses dans cette si pauvre demeure? Le bien-être qui y régnait autour de Silda n'était-il point son œuvre, jusqu'à un certain point? Qui, sinon lui, avait recueilli la créature abandonnée au milieu du ruisseau et qui l'avait mise dans la voie, qui l'avait élevée où elle était arrivée? Non! que Tolin ne pensât pas le détourner du rez-de-chaussée de la rue Haute; il ne pouvait, ni ne devait s'en éloigner, même s'il n'y eût pas été fort attiré par ses goût maritimes, les récits du sympathique oncle Mechelin, et les déférences caressantes de tante Sidora.

XI. — LA FAMILLE DE DON VENANCIO, DEUX COUPS DE PIED, UN BOUTON ET UN SURNOM

André n'éprouvait pas la même passion pour l'écriture anglaise et la comptabilité; mais il n'y était pas non plus inattentif. Sa mère demandait souvent des renseignemens au maître et celui-

ci les donnait assez bons. Son père, se reposant sur l'intérêt qu'avait sa femme à ce qu'André naviguât, vent en poupe, sur sa route nouvelle, s'occupait des dernières dispositions relatives à l'équipement de son navire. Don Venancio paraissait se plaire beaucoup à voir l'union de son fils avec celui du capitaine, et la femme du commerçant, pourtant si fière, avait elle-même témoigné, à plusieurs reprises, qu'elle n'avait pas d'antipathie contre le nouveau camarade de Tolin.

Un après-midi que celui-ci était rentré pour goûter à la hâte parce qu'André l'attendait dans le vestibule, sa mère lui dit:

— Dis lui qu'il monte goûter avec toi.

Et le fils de Bitadura monta, après s'être fait beaucoup prier; non par cérémonie, mais parce que véritablement une dame et une maison comme celles de don Venancio Liencres lui en imposaient et l'effrayaient plus que de lutter seul à la rame contre la force du courant au milieu du canal. Il entra donc, un peu intimidé, d'autant que, ne comptant pas sur cette invitation, il avait des souliers sans lacets, une chemise de quatre jours, un accroc au genou et la peau en moiteur pour être descendu en une seule enjambée depuis la rue Haute jusqu'à la porte de Tolin.

La femme de don Venancio Liencres était un des exemplaires accomplis des riches Santandérines d'alors : museau dédaigneux, regard hautain, quatre monosyllabes entre les dents, beaucoup de luxe dans la rue, de la percale à trois réaux à la maison, mauvaise écriture et pas l'ombre d'orthographe. Elle reçut André avec des lèvres pincées et un regard qui paraissait lui demander compte de son désordre. Il est vrai que Tolin n'était guère mieux arrangé; mais Tolin était Tolin, et André était le fils du capitaine d'un navire « de la maison. » Tandis qu'elle allait ouvrir les vitres du buffet, elle éleva sa voix rêche, assez pour que ses paroles fussent entendues de la chambre du couloir :

— Ma fille!... Au goûter!...

Aussitôt apparut la petite sœur de Tolin, parée d'une riche jupe de soie, de grandes dentelles à son pantalon, et tout ce que pouvait porter de mieux et de plus cher, suivant la mode rigoureuse d'alors, la fille d'un don Venancio Liencres dans une ville où s'est toujours fait beaucoup remarquer le luxe des petites filles riches. Sa mère la regarda des pieds à la tête en plissant les yeux et allongeant le bec; ensuite, rouvrant la bouche, elle dit à André avec un coup d'œil rapide et vaniteux:

— Vois cela... et admire, petit!

La petite fille, qui s'appelait Louisa, était un faible aperçu d'une petite demoiselle élégante: mains longues, bras décharnés, taille allongée, épaules osseuses, jambes desséchées, peau extrêmement fine et blanche, cheveux fades, yeux ordinaires et traits ordinaires. Elle imitait soigneusement les manières de sa mère, et, de tout cela, il en résultait une petite fille élégamment insipide, mais pas autant que la señora Liencres; après tout, c'était une enfant, et la sincérité de sa jeunesse contrariait en elle les sentimens confus de hiérarchie que sa mère travaillait à lui inspirer.

Tandis que celle-ci plaçait sur la table trois assiettes, l'une de figues sèches pour Louisa, et les deux autres d'olives, la petite fixait ses yeux sur André, qui se sentait à mesure le visage plus enflammé et les cheveux plus hérissés.

— Il est gentil, dit-elle à sa mère en mordant une figue.

— Allons, mange et tais-toi, lui répondit celle-ci à mi-voix, en plaçant un petit morceau de pain à côté de chaque assiette. Ensuite, se tournant vers les garçons, elle ajouta en indiquant les olives: — Voilà pour vous, et ensuite filez. Mais attention à ce que vous faites et au jeu que vous choisirez! N'ayons pas l'air de gamins des rues. Tu m'entends, Antolin!

Tolin ne fit pas le moindre cas de l'avertissement, mais André devint encore plus rouge qu'il n'était, parce qu'il surprit au vol certain regard que la señora lui lança en parlant à son fils. Celui-ci prit entre ses doigts une olive. A cette vue, André en prit une de la même façon, et s'armant d'un courage héroïque, il y porta les dents. Mais il ne put aller plus loin. Il avait mangé, sans faire de grimaces, du pain de *cuco* (1), des raisins verts et des mûres de broussailles, mais jamais il ne put vaincre la répugnance et l'agacement des dents que lui donnait l'amertume de l'olive.

— Maman, il ne les aime pas! dit Tolin quand il vit la figure que faisait André.

— Ne faites pas attention, se hâta de rectifier André sans savoir que faire de l'olive qu'il avait dans la bouche; c'est que je n'ai pas d'appétit.

— C'est que tu ne les aimes pas, insista Tolin, nettoyant avec ses dents le noyau de la troisième.

— Je crois aussi qu'il ne les aime pas, ajouta la petite fille,

(1) Espèce d'herbe analogue au trèfle.

étudiant avec grande attention le maintien d'André. — Peut-être qu'il veut des figues comme moi.

— Que non!... Merci mille fois, répéta André rouge jusqu'aux oreilles. C'est que je n'ai pas d'appétit... parce que j'ai mangé des *cancres*... je veux dire des *crabes*, de ceux qui coûtent un cuarto.

La señora lui donna des figues au lieu d'olives et laissa les trois convives seuls dans la salle à manger, après avoir recommandé à Louisita d'expédier promptement sa part, parce que la « femme de chambre » l'attendait pour l'emmener promener.

Depuis ce jour-là, André goûta très souvent chez Tolin, et bien des après-midi il alla, avec lui et à ses frais, voir les danseurs de corde de la place de taureaux, où Barraceta faisait la grenouille merveilleuse et où la fameuse madame Saqui exécutait l'ascension du mont Saint-Bernard sur une corde inclinée depuis le dessus de la porte des étables à cochons jusqu'au toit de la maison d'en face. André arriva à imiter tant bien que mal Barraceta, et Louisita lui demandait de faire la grenouille presque tous les après-midi qu'ils goûtaient ensemble, quand on les laissait seuls dans la salle à manger. Tolin se disloquait mieux que lui; mais il manquait de force musculaire pour soutenir tout le poids de son corps sur les mains et ne parvenait pas à faire le moindre saut en cette posture, tandis qu'André arriva à faire jusqu'à huit sauts de suite, à la grande admiration et aux applaudissemens de la petite fille. Ils s'amusaient fort tous les trois. Ensuite ils se séparaient. Louisita allait avec ses amies aux Jardins de l'Alameda Segunda; André et Tolin « roulaient leur bosse » où bon leur semblait; et comme c'était le désir du premier qui décidait, on finissait par aller au Môle-aux-Navires, ou à la rue Haute, ou au *Joven Antoñito de Rivadeo*, tant qu'il fut ancré près de la Poissonnerie.

Ainsi passa l'été et arriva l'automne, et André et Tolin furent placés, nez à nez, au même pupitre du bureau de don Venancio Liencres, où ils ne faisaient guère plus que remuer leurs jambes, pendantes de leurs hautes banquettes, se ronger les ongles, ou dessiner à la plume des bateaux et des danseurs de corde; Bitadura parcourait les mers des Antilles; Ligo, Madruga, Nudos et autres avaient entrepris aussi de longs voyages; père Pollinaire continuait son ingrate besogne de décrasser de sauvages gamins et de mettre d'accord les gens en bisbille, sans se guérir en aucune façon de son vice enraciné de donner sa chemise, quand il en avait une, au premier qui la lui demandait.

Muergo n'allait plus chez lui, parce qu'au milieu de l'été et grâce aux démarches du frère, sur les instances de tante Sidora, il fut placé comme mousse sur la barque d'oncle Reñales, patron du Chapitre d'En-Bas. Ce fut un dur travail de l'assujettir à la besogne quotidienne de retirer les sardines des mailles, d'écoper l'eau, et autres fonctions de sa charge; mais quelques calottes et coups de corde, appliqués solidement et à propos, le mirent dans le bon chemin.

En raison de son emploi il cessa de fréquenter la rue Haute; mais il y montait chaque fois qu'il lui était possible, car jamais il ne revenait du rez-de-chaussée sans en rapporter, pour le moins, un bon morceau de pain que tante Sidora lui donnait de grand cœur, depuis qu'elle le voyait soumis au joug d'une obligation. Silda avait obtenu qu'il se tondrait la tignasse une fois par mois et se laverait un peu le museau tous les huit jours, ce qui d'ailleurs ne faisait qu'augmenter la monstruosité naturelle de Muergo, car plus on la débarrassait de ses accessoires et de ses attributs, plus elle acquérait de relief. Cela n'étonnait pas la petite, ni ne la désenchantait davantage. Elle ne se proposait pas, en effet, de rendre beau le fils de la Chumacera, mais de le soumettre un peu à la discipline et à la propreté : une entreprise comme une autre.

En revanche, elle, comme elle grossissait et se transformait à vue d'œil! Oh! le pain sans larmes et le sommeil sans cauchemars, quels prodiges n'opèrent-ils pas sur les enfans délaissés... et sur les hommes malheureux! Déjà elle cousait sans que tante Sidora lui préparât son travail; elle finissait un bas sans compter ses points à voix haute, et bâtissait une maille de filet avec beaucoup de dextérité; elle était propre comme l'argent; et comme elle avait l'instinct de la propreté, la poussière et la crasse de cette étroite et pauvre demeure fuyaient devant elle. Le Môle-aux-Navires, la Maruca, le Paredon... il n'y avait plus à en parler. Cole, Guarin et tous les autres camarades de mendicité et de vagabondage, elle n'en gardait la mémoire que pour se féliciter du bien-être présent en le comparant au souvenir des amertumes passées. Elle ne les avait pas du tout en horreur, parce qu'il n'y avait pas de leur faute dans les hasards qui l'avaient jetée dans cette vie désastreuse; mais elle évitait de les rencontrer sur son chemin quand elle allait à la Poissonnerie ou à la basse mer, avec tante Sidora, pour l'aider dans ses occupations. En dehors

de ces occasions, elle mettait rarement le pied dans la rue; non qu'on le lui défendît, mais parce qu'elle ne montrait pas le moindre souci de sortir de son trou. C'étaient là les seuls témoignages qui fissent juger de son bien-être, car jamais elle ne le révélait d'une manière plus éloquente. Elle était obéissante et docile sans effort apparent, mais non aimable ni expansive. Certes, il y avait dans son petit cœur une bonne dose de gratitude pour les faveurs qu'elle recevait de l'honnête ménage du rez-de-chaussée ; seulement, elle ne prenait pas la peine de la manifester en une phrase, ni en un mot, ni même en un geste; peut-être bien parce qu'elle ne se rendait pas compte de ce qu'elle ressentait, et ne voulait pas se fatiguer à le rechercher. Et après tout, telle qu'elle était, raisonnable et travailleuse par goût naturel, elle avait de quoi contenter pleinement ses affectueux protecteurs.

Ce fut sur ces entrefaites que Cleto, le frère de Carpia, revenant un jour de la mer, la trouva accroupie près de la première marche de l'escalier, en train de nettoyer les balayures du vestibule. Comme elle tournait le dos, elle ne vit pas entrer le pêcheur. Celui-ci, économe de paroles jusqu'à l'avarice, au lieu de dire à la petite fille de s'écarter parce qu'elle lui barrait le chemin, lui allongea un coup de pied qui lui fit perdre l'équilibre.

— Bourrique! s'écria Silda, quand elle eut levé les yeux et reconnu Cleto.

Derrière lui marchait Mocejon, tout clopinant. La fillette se vit entre les pattes du père quand déjà la brutale agression du fils l'avait à demi renversée à terre. De sorte qu'à peine avait-elle essayé de se relever qu'elle retombait le nez sur la marche, grâce à un nouveau coup de pied plus fort que le premier, accompagné de ces paroles, qui ressemblaient à des grognemens:

— File, cré nom!

Silda ne fit pas un cri et ne proféra aucune plainte, bien qu'après avoir porté les mains à son visage elle les eût vues teintes de sang. Elle se releva très tranquillement, et retourna au rez-de-chaussée, où était tante Sidora, qui n'avait rien vu ni entendu.

— J'ai glissé, dit-elle en entrant, et je suis tombée contre l'escalier.

Elle expliqua ainsi l'événement, peut-être par crainte de s'attirer, en disant la vérité, de plus graves ennuis. Tante Sidora

laissa en hâte le travail qu'elle avait entre les mains; elle plaça Silda la tête penchée au-dessus du premier pot qu'elle trouva à sa portée et lui mit sur la nuque la clef de la porte : remède très en faveur pour arrêter les saignemens de nez. L'affaire n'eut point d'autres conséquences et n'étonna pas le moins du monde la fillette de la part de Mocejon. Pour Cleto, c'était autre chose! Cleto n'était pas méchant et ne lui avait jamais donné de coups quand elle vivait avec lui. Il est vrai qu'elle ne lui en avait point fourni l'occasion et que le garçon avait assez de la guerre qu'il entretenait avec sa sœur; il est vrai aussi que pas une fois il ne l'avait protégée contre les incessantes agressions de ces femmes infernales; mais, avec tout cela, Cleto n'était pas méchant. Or elle ne lui faisait rien et ne s'occupait pas de lui quand il l'avait renversée d'un coup de pied. Et voilà pourquoi elle sentait plus le coup de pied de Cleto que tous les martyres que lui avaient fait souffrir les femmes de sa maison et cet animal de Mocejon.

Un autre jour, peu après cette mésaventure, Silda était accotée contre le chambranle de la porte du rez-de-chaussée, occupée à mettre une pièce au gilet d'oncle Mechelin. Elle travaillait souvent en cet endroit, parce que de là elle voyait ce qui se passait dans la rue, sans s'exposer à être surprise dans le vestibule par « celles » du cinquième. Comme le soir tombait et que la lumière allait en diminuant dans ce couloir, elle se risqua à sortir jusqu'à la porte de la rue, pour faire là ses derniers points à son aise. A ce moment Cleto descendait de chez lui. Il retenait de ses deux mains la ceinture de son pantalon et murmurait entre ses dents quelque chose comme des malédictions et des injures. Mais cette fois, quoiqu'il trouvât Silda en travers de son chemin, il ne la jeta pas de côté à coups de pied, et au contraire, ayant remarqué qu'elle cousait, il s'arrêta et lui dit :

— Peux-tu me prêter un peu ton aiguille? Je sortais justement pour en acheter une.

Silda ne fut pas fâchée de voir si doux devant elle un sujet du cinquième étage, et particulièrement Cleto, pour les raisons qu'on a dites.

— Pourquoi la veux-tu? lui demanda-t-elle à son tour.

— Pour coudre ce bouton... Je n'ai plus que celui-là à mon pantalon... Cette gueuse de Carpia m'a volé mon écoute pour attacher sa tignasse rousse, de sorte que si je lâche les mains je perds ma culotte.

— Pourquoi qu'on ne te recoud pas tes boutons chez toi?

— Parce que là-haut personne ne sait cela.

— Alors qui te les recousait les autres fois?

— Moi, quand j'avais une aiguille... mais je l'ai perdue.

— Et qui est-ce qui te raccommode?

— Chez nous on ne raccommode rien, tu le sais bien. Chacun s'arrange ce qui lui appartient... et ensuite par terre... Me prêtes-tu ton aiguille, oui ou non?

— Veux-tu que je te recouse ton bouton moi-même?

— De mieux en mieux... Tiens : c'est un bouton à queue. J'en ai un autre à trous aussi là-haut. S'il te paraît plus commode, je cours le chercher.

— Celui-là va bien.

Silda le prit, passa l'aiguille dans la queue du bouton, qui glissa le long du fil en tournoyant, et commença à coudre et à tirer la pointe de son aiguille, employant ses cinq sens à ce travail, le premier qu'elle fît pour quelqu'un « qui n'était pas de la maison. »

Cleto n'était pas laid. Il y avait une certaine douceur et beaucoup d'éclat dans ses yeux noirs; ses traits étaient réguliers; bien d'aplomb et viriles, toutes les lignes de son corps. Mais il était très sale : la tignasse indomptée de sa tête couvrait la moitié de son visage, tanné par les intempéries et semé de touffes d'un poil épais et noir qui commençait à former une barbe nourrie. Il retenait jusqu'à son souffle, pendant que Silda employait les faibles forces de sa petite main, ronde et blanche, pour faire passer l'aiguille à travers ce drap si dur qu'on eût dit plutôt un carton goudronné. C'est dans cette occupation et cette attitude que les surprit oncle Mechelin, qui revenait de la rue, la pipe à la bouche.

Il s'arrêta quelques instans, contempla fixement et avec un visage rayonnant ce tableau inattendu, et s'écria ensuite sans pouvoir se contenir davantage :

— Regarde bien, Cleto!... Regarde bien!... regarde ce coup de main!... regarde comme elle tire son fil!... et ce coup de pointe!... Qu'est-ce qu'on peut demander de mieux, Dieu juste?...

Cleto tourna les yeux vers oncle Mechelin et les détourna de lui ensuite sans répondre une parole : Silda ne montra point qu'elle eût entendu ces gentillesses, fût-ce par un sourire.

Le pêcheur tout joyeux continua à lancer des apostrophes à Cleto et des louanges à la couturière.

La tâche prit fin ; Silda rentra dans la maison, tandis que Cleto, sans desserrer les dents, boutonnait le bouton nouvellement recousu et qu'oncle Mechelin ne fermait pas la bouche, toujours s'adressant à Cleto ; et Cleto s'éloigna sans répondre, que le loquace mari de tante Sidora continuait à lui parler ; il sortit derrière lui jusqu'à la porte de la rue, d'où il le suivit des yeux et... de la parole ; et alors, entraîné par cette passion du bavardage à laquelle, on l'a dit, il succombait toujours, il commença à promener ses regards sur le trottoir, les balcons et les fenêtres d'en face, et sur les passans, disant en même temps, avec la plus riche et pittoresque variété de tons et de registres :

— Il faut le voir!... Je vous dis qu'il faut le voir pour savoir ce que sont ses petites mains, comme elles vont et viennent ainsi qu'une plume au vent!... Pas un pli, pas une tache... Vous lui dites une chose une fois : c'est compris... Elle fait tout : le bas bleu ; la chaussette blanche ; la reprise fine ; elle tient le balai ; allume la lampe ; fait la soupe... Et tout cela avec une grâce, une finesse, qui vous fait sortir les yeux de la tête... Si je sens ma douleur de côté, elle fait chauffer une brique, et en un clin d'œil elle me l'apporte, enveloppée dans une flanelle, au chevet de mon lit. Si ma bonne Sidora tombe de son mal, cet ange du bon Dieu devine ses pensées pour qu'il ne lui manque rien, depuis la tasse de chocolat bien chaud, jusqu'aux emplâtres sur l'estomac... Mais il faut la nourrir, vous me direz... Sa nourriture, c'est peu de chose ; elle est facile à engraisser pourvu qu'on lui donne un travail supportable et un sommeil sans soucis... Son vêtement?... Mais n'est-ce pas un plaisir de voir comme lui va une vieille défroque que vous lui mettez sur le dos? Je vous dis que, si on ne savait qui fut sa mère, on la prendrait pour la fille d'une infante d'Angleterre... ou même de la dame d'un commerçant du Môle... Et puis comme elle a vite su épeler dans le syllabaire d'abord et ensuite lire dans un livre!... Et qu'est-ce que vous me direz des prières qu'elle a apprises en un clin d'œil, que même père Pollinaire en est étonné!... Oui, mes enfans, on lui enseignerait la musique qu'elle apprendrait la musique... Sûr! Et avec tout ça, elle est fine! C'est ce que je dis à Sidora quand elle me vante la finesse de corps et la finesse de travail de cet ange du bon Dieu : « Ça, Sidora, ce n'est pas une femme, c'est une pure Sotileza... » Tiens! C'est ainsi que nous l'appelons à la maison : Sotileza par-ci, Sotileza par-là, et à ce nom de Sotileza elle répond si gentiment.

Du reste, il n'y a pas d'offense là dedans, et c'est la pure vérité... Sûr !

Et c'est pourquoi, depuis ce jour, l'orpheline du naufragé Mules fut appelée Sotileza, non seulement dans la maison d'oncle Mechelin, mais dans toutes celles de la rue, et dans la rue même, et dans le chapitre tout entier, et dans le Chapitre d'En-Bas également, et dans tous les endroits où l'on connut sa beauté fameuse, ainsi que le lecteur le verra par la suite.

XII. — PAPILLONS

Parmi les gens de mer (et la faute en est à leur métier) une personne propre est un peu plus rare qu'une poire de trois livres. En Sotileza l'instinct de la propreté grandit avec les années; et à mon avis, c'est le violent contraste que formait cette invraisemblable netteté de sa personne et de ses habits avec la saleté des gens grossiers parmi lesquels elle vivait, qui fit naître dans le Chapitre d'En-Haut la réputation de beauté de Sotileza, l'épaisse intelligence de ces grossiers marins confondant l'attribut et l'essence, ou, pour mieux dire, les couleurs et la forme. Car je me rappelle fort bien que la première chose qui frappait les yeux chez cette jolie fille quand elle était, à vingt ans, dans la fleur de sa beauté, c'était l'extrême propreté de sa mise, dans laquelle dominaient toujours les notes claires. Et elle ne se parait pas seulement pour les fêtes de la rue, les noces du voisinage, la messe ou la promenade du dimanche, ce qui n'eût pas prouvé grand'chose, mais tous les jours, à la porte du rez-de-chaussée, en haut du Paredon, au milieu du trottoir, faisant un filet dans le vestibule, poussant les balayures au milieu du ruisseau, ou raccommodant les culottes d'oncle Mechelin : jupe courte laissant passer par le bas trois doigts de linge plus blanc que la neige; avec une camisole sans manches; un fichu de mille couleurs sur sa poitrine; à mi-bras les manches de sa chemise ; et un autre petit fichu de soie, clair également, gracieusement noué, en torsade, sur le chignon touffu de ses cheveux châtains aux reflets changeans d'or bruni. La curiosité qu'excitaient ces détails attirans invitait les yeux de l'observateur à faire d'autres explorations, et alors ils s'arrêtaient sur les aplombs admirables, sur les lignes fines et gracieuses de la jambe et du pied, nus et très blancs, qui passaient au-dessous de la bande de linge; sur le bras fait au tour,

nu également, sur le cou arrondi et sculptural qui se dressait sur les larges épaules ; enfin sur le visage plein de santé, frais, véritablement printanier.

Cependant Sotileza n'était pas une « beauté » au sens artistique de cette expression, mais elle réunissait toutes les qualités nécessaires pour être l'admiration des garçons de sa rue et exciter la curiosité et même ensuite d'ardens désirs chez les hommes cultivés, plus esclaves des mauvaises passions que du sentiment esthétique. Sa voix était d'un beau timbre, avec quelques notes graves qui accentuaient puissamment la vigueur de sa phrase laconique, et s'accordait bien avec l'expression de son visage. Loin de se corriger, sa hauteur naturelle s'était plutôt accrue avec les années, et quoique cette disposition ne l'entraînât jamais à des railleries ou des provocations, quand il lui était cherché noise par les envieuses ou les audacieux, ses mots secs et acérés la rendaient vraiment redoutable.

Par le pouvoir de sa riche nature, et peut-être... peut-être par la conscience de sa beauté, elle avait acquis le courage, qui lui manquait étant petite, de braver de front certains périls, et elle était parvenue à en imposer, rien que par les regards, aux femmes de la famille Mocejon. Sans doute elle n'ignorait pas que « celles du cinquième » étaient moins corrigées que domptées par la force, et que par conséquent elles ne manqueraient pas de profiter de la première occasion qui se présenterait pour la frapper impunément ; mais pour l'instant la bête, quoique toujours grondante, était en cage, et Sotileza avait dans le prestige dont elle jouissait une arme pour tourmenter leurs âmes envieuses et dans la trempe de son caractère la force nécessaire pour s'imposer.

Cleto lui avait dit plusieurs fois depuis l'affaire du bouton :

— Compte sur moi, même pour leur flanquer des coups de bâton, si cela te convient... car elles sont si rosses !

Sotileza avait souri, connaissant la qualité du motif qui entraînait Cleto à lui proposer cette inutile brutalité.

C'est que Cleto fréquentait fort le rez-de-chaussée. Le pauvre garçon, qui était d'un naturel candide et bonasse, n'avait pas depuis sa naissance mené d'autre genre de vie que celle des gens de sa famille, gens sales et féroces, batailleurs, ivrognes, vraies brutes. Et il ne savait pas qu'un gars comme lui, qui ne sentait pas la nécessité d'être méchant et ne trouvait point de plaisir à vivre comme on vivait au cinquième étage, pouvait rencontrer autre

part quelque chose qui le délivrât de ce je ne sais quoi d'amer et d'irritant qui le brûlait jusqu'au fond du cœur et faisait monter à ses yeux des pleurs inconsolables. Et voici qu'un jour, ce quelque chose lui était apparu au rez-de-chaussée, dans la jovialité d'oncle Mechelin, dans la bonté simple de tante Sidora, et jusque dans la propreté et le bon ordre de toute l'habitation. Là on parlait beaucoup, sans médire de personne; on mangeait des choses préparées à des heures régulières; on récitait des prières qu'il n'avait jamais entendues; et s'il se plaignait de quelque douleur, on lui recommandait affectueusement quelque remède, et même tante Sidora allait jusqu'à le lui préparer... Enfin c'était un plaisir d'être là, où se trouvaient tant de choses dont jusqu'alors il n'avait pas eu la moindre idée.

C'est qu'aussi, en même temps, Sotileza grandissait; et, à mesure qu'elle grandissait, il remarquait combien se transformaient les lignes de son corps, comme s'accentuaient la rondeur et la pureté de ses chairs, la puissance et la lumière de son regard et les harmonies de sa voix; et comme à elle seule elle remplissait tout le rez-de-chaussée de son activité de femme travailleuse, de son éclat, de sa splendeur, — car le pauvre Cleto aurait juré que c'était elle et non le soleil des cieux qui jetait cette lumière étincelante dont s'illuminait la maison... Ensuite il retournait à son logis, où il ne trouvait ni à souper, ni un lit pour se coucher, où il n'entendait que blasphèmes et malédictions, car ces deux femmes infernales l'auraient dévoré à cause de l'intérêt qu'il prenait aux « vauriens d'en bas. » Et ces scènes quotidiennes augmentaient son goût pour le rez-de-chaussée; et quand il trouvait un moment libre il y retournait; et plus d'une fois, songeant à ce qui l'attendait là-haut, il entr'ouvrit les lèvres pour dire à oncle Mechelin en s'agenouillant devant lui :

— Laissez-moi vivre ici pour toujours!... Je ne veux ni lit ni nourriture. Je dormirai sur les carreaux de la cuisine et je mangerai un morceau de pain au cabaret avec ce que je gagnerai pour vous!

Le ménage du rez-de-chaussée ne voyait pas d'un mauvais œil l'affection bien notoire que Cleto prenait pour Sotileza. Cleto était travailleur, honnête, sain et robuste comme un chêne; et il serait même un beau garçon le jour où il tomberait entre des mains qui le soigneraient et l'entretiendraient avec affection. En outre il avait en perspective l'héritage d'une moitié de barque, si Mocejon

ne la gaspillait pas avant de mourir. Quel meilleur parti pour Sotileza, si Sotileza arrivait un jour à l'accepter sans répugnance?... Répugnance! Et pourquoi l'orpheline abandonnée en éprouverait elle? Certes, de l'avis de ces deux vieux, si affectueux, si l'on voulait apprécier Sotileza, il n'y avait pas d'or capable de la payer, ni de marquis pour la mériter; mais la passion ne les aveuglait pas au point de ne pas reconnaître que les marquis chargés d'or ne viendraient jamais pour le bon motif frapper à la porte du rez-de-chaussée; et puisqu'on ne comptait pas, et qu'on ne devait pas compter sur une pareille chance, trouverait-on mieux que Cleto pour Sotileza dans tout le Chapitre d'En-Haut? Sans doute, ils ne pinceraient pas la langue de Cleto pour lui faire chanter ce qu'il ressentait, ni n'assourdiraient les oreilles de la jeune fille des louanges de son prétendant pour gagner sa volonté, mais ils se garderaient bien de mettre des obstacles devant la porte, et encore moins de la fermer petit à petit.

De sorte que, si cette demande respectueuse que Cleto avait eue si souvent sur les lèvres était venue à sortir de sa bouche, peut-être n'eût-elle pas été repoussée par oncle Mechelin, ni par sa femme, ceux-ci se laissant entraîner seulement par l'impulsion de leur propre cœur. Mais il y avait à tenir compte d'autres considérations; et l'une d'elles, et non de la moindre importance, était de s'être opiniâtrement refusés à la même prétention, plus d'une fois insinuée par Sotileza en faveur de Muergo, depuis que celui-ci, à peine immatriculé dans la corporation, avait perdu sa mère par suite d'une chute qu'elle avait faite en montant la Rampa Larga avec une trop lourde charge de sardines... et d'eau-de-vie. Sotileza donc persévérait dans les mêmes projets que Silda, de protéger le fils de la Chumacera, qui avait en effet si grand besoin de protection.

Et cette brute de Muergo exploitait bien les inexplicables faiblesses de l'ancienne victime de ses brutalités. Particulièrement depuis qu'il était orphelin de père et de mère, il ne passait pas un jour sans faire une longue et fructueuse visite au logis de son oncle. Comme on pense, cette visite était toujours à l'heure du déjeuner ou du souper, parce qu'en ces occasions il obtenait toujours quelque miche de pain pour son estomac insatiable. Dans ses visites au rez-de-chaussée de la rue Haute il se rencontrait fort souvent avec Cleto. Ils se détestaient mortellement et tous deux étaient là comme deux mâtins devant un seul morceau.

Certes Cleto trouvait quelque consolation dans la complaisance non dissimulée avec laquelle le vieux ménage l'aidait à contredire le moindre avis qu'exprimât entre deux grognemens le stupide matelot. Mais que cette consolation était rendue amère par la fermeté décidée de Sotileza à défendre toujours Muergo, avec ou sans raison! Et c'était là la véritable cause de l'aversion qu'éprouvait pour le fils de la Chumacera le garçon du cinquième étage.

Car, par elles seules, la grossièreté et la monstruosité de Muergo!... Oh! la monstruosité de Muergo! Il fallait la considérer à l'âge de dix-neuf ans, où il était maintenant arrivé. Depuis que nous l'avons perdu de vue, tout avait cru en lui en même temps : la grosseur de ses lèvres; le strabisme de ses yeux; la largeur et le retroussement de son nez; l'épaisseur de ses crins; l'envergure de ses oreilles; la blancheur de ses dents écartées, le *voûtement* de ses épaules; l'intensité de couleur hâlée de sa peau; sa naturelle obésité adipeuse qui en était arrivée à briller comme une outre d'Éthiopie; la dureté sauvage de sa voix, sa stupidité... tout, en somme, tant au physique qu'au moral, avait grandi, s'était fortifié en sa personne; et pour que rien ne manquât à l'harmonie de cet ensemble de monstruosité, il allait, d'ordinaire, tout entier enveloppé d'une chemise flottante de bayette verte, toute velue; une culotte grise et une casquette catalane, verte aussi, avec tour rouge. En cet accoutrement velu et raide, avec sa démarche lente et balancée, il avait l'air d'un ours. On ne saurait mieux faire son portrait.

Sotileza l'avait beaucoup sermonné, afin qu'il économisât de quoi se payer un bon vêtement pour les jours de fête, et déjà il en possédait une partie; mais il ne voulait pas l'étrenner sans la jaquette et le béret qui lui manquaient et qu'il comptait avoir dans un mois et demi pour la fête des Martyrs, patrons de son Chapitre. Il aurait bien pu l'étrenner avant. Mais il trouvait une grande attraction à la Zanguina, fameux cabaret des Arcos de Hacha, et y laissait presque toutes ses économies. Fort buveur, il supportait tranquillement un demi cruchon d'eau-de-vie; mais quand il se soûlait c'était une bête fauve. Aussi les mêmes camarades qui le criblaient impunément de moqueries quand il était dans son état naturel, dès qu'ils le voyaient ivre le fuyaient. Alors il était capable des pires brutalités, même les plus sanglantes.

Au reste, il était assez gai, fort au travail, suffisamment plaisant et d'une santé de fer.

Et qu'il était loin de maltraiter Sotileza, comme il avait, jeune garçon, maltraité la petite Silda! Le peu de raison qu'il y avait dans sa cervelle, une part de vil intérêt et la grande influence inévitable de la nature même, qui parlait davantage à mesure que l'orpheline de Mules grandissait, embellissait, et lui offrait avec une infatigable persévérance les uniques témoignages d'affection qu'il eût reçus en sa vie, l'avaient peu à peu apprivoisé, abattu, jusqu'à se sentir esclave de la volonté de la belle fille, comme se rend fascinée une bête sauvage devant les caresses de la jolie dompteuse. C'est par cette comparaison, et non d'autre manière, qu'il faut expliquer l'affection de ces deux êtres si différens l'un de l'autre. Sur lui, la cause agissante c'était l'intérêt égoïste et l'invincible pouvoir d'une loi mystérieuse; sur elle, la force d'une entreprise téméraire, en premier lieu, et ensuite la satisfaction ou la vanité du triomphe obtenu.

— Prends garde, mignonne, lui dit un jour tante Sidora. La gentillesse avec laquelle tu traites cette bête pourrait te coûter cher... Car la chèvre tire toujours vers la montagne, et de jouer avec les loups elle ne récolte guère que coups de griffe et coups de dents! Je ne le dis pas à cause du pain qu'il me mange : tu le désires, cela suffit... Mais pourquoi ne me dis-tu pas de le donner à une autre bouche qui le mérite davantage?

— Muergo le mérite, répondit la jeune fille.

— Le mérite, ce monstre de Satan!... Pourquoi? s'écria la femme du marin.

— Parce que... répondit l'autre sèchement.

— J'aurais désiré une autre raison; mais, quoi qu'elle vaille, il y en a de meilleures pour l'avis contraire, et aveugle qui ne le voit pas... Seulement il faut naître avec la chance, et cet animal en a avec toi, qui devrais en avoir horreur... Malheur! c'est être injuste envers la loi de Dieu! Et tiens! je ne prendrais pas la chose tant à cœur, si je ne te voyais refuser jusqu'au bonjour à ce brave garçon de là-haut, qui, des pieds à la tête, est bon comme du bon pain, alors que rien ne te paraît suffisant pour mon saligaud de neveu.

— Cleto est de mauvaise race.

— Eh bien! et le fils de la Chumacera!...

— Chacun son goût.

— Oui, mais les vieux ont de l'expérience, fillette, et de plus l'obligation de conseiller les jeunes quand les jeunes ne suivent pas le droit chemin.

Et comme à ces mots Sotileza se taisait, toutes deux s'assirent, sur l'invitation de tante Sidora, pour finir de mettre une pièce à une vieille jupe de celle-ci, — parce que le lendemain était dimanche, — à la lumière d'une chandelle suspendue au mur par un clou à côté de l'alcôve des deux vieillards.

A ce moment Cleto descendait de son logis. Il rencontra Muergo qui entrait dans le vestibule, et comme s'il eût entendu les admonestations de tante Sidora à Sotileza et qu'elles lui inspirassent une subite résolution, il dit à Muergo, à voix fort basse, mais avec une extrême véhémence tout en empoignant des deux mains le devant de son tricot velu :

— Je ne veux pas que tu reviennes ici.

— Crédié ! répondit Muergo également à voix basse. Et qui donc es-tu pour me donner de tels ordres?

— Retourneras-tu ou ne retourneras-tu pas d'où tu es venu? insista Cleto sans répondre à la question.

— Non, crédié ! répondit l'homme du Chapitre d'En-Bas.

— Alors gare la danse... Mais pas de cris, même si ta mâchoire saute... Je ne crierai pas non plus.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Deux coups secs retentirent, puis deux autres du même genre, au milieu d'une rumeur confuse d'interjections grossières et de halètemens ; ensuite un autre coup plus violent et plus sonore, comme celui d'une tête frappant la porte de la rue ; presque en même temps un blasphème de Muergo, à demi sur un ton de fausset... et tout redevint silencieux dans les ténèbres du vestibule, parmi lesquelles Muergo crachait plus de sang que de salive et se palpait les dents une à une pour voir s'il les gardait entières. Quant à Cleto, après avoir un peu déchargé son fiel, il s'éloignait descendant la rue, inquiet de ce qui pourrait lui arriver au rez-de-chaussée s'il y entrait en même temps que l'autre, et que l'autre contât l'événement, ou qu'on le devinât à le regarder.

Mais Muergo n'était pas d'humeur à faire des récits de ce genre, et comme sur une figure telle que la sienne quelques bleus de plus ou de moins ne signifiaient pas grand'chose, les deux femmes ne lui demandèrent rien pour les trois bien marqués qui

se voyaient auprès de sa large bouche. Il leur souhaita le bonsoir dans un grognement et demanda son oncle.

— Il est sorti acheter des fils pour sa ligne, répondit sa femme.

— Y a-t-il des vers de vase?

— On en a sorti en cas de besoin.

— Alors que la barque appareille demain de bonne heure parce que nous irons aux barbeaux après la première messe, avant que la marée monte. S'il ne peut pas, qu'il reste au lit parce que nous, nous irons toujours, moi et Cole. Voilà ma commission ... hou, hou, hou.

— Pourquoi don André n'est-il pas venu lui-même? demanda la femme du matelot.

— Il a dit qu'il était très occupé... Crédié! quelles piles de douros sur sa table!... Bon Dieu! On pouvait nager à travers... et même se noyer, hou, hou, hou!

Sur ce, oncle Mechelin arriva. Il marchait plus paresseusement et plus courbé que quelques années plus tôt. Son visage manquait aussi de cette expression joyeuse que nous lui connaissons. On lui répéta la commission de Muergo et sa femme ajouta :

— Si tu n'y tiens pas, reste dans ton lit; Muergo et Cole iront de toute façon.

— J'en suis, répondit le pêcheur en regardant Sotileza qui paraissait l'exciter du regard. — Ce que je regrette, soit dit sans blesser personne, c'est que, pour ces choses, don André se souvienne plutôt de ceux d'En-Bas que même des gens d'ici qui viennent avec nous dans la barque...

— Tu as raison, Miguel, reprit la marinière, car qui vaudrait mieux pour vous assister en de tels jours que ce bienheureux de Cleto!

— Sûr! répondit oncle Mechelin.

En entendant le nom de Cleto, Muergo se retourna sur son escabeau comme un ours piqué dans le dos.

— Qu'est-ce que tu as, animal? lui demanda son oncle.

— Rien qui vous importe, répondit Muergo. Et sans en dire davantage il se leva brusquement et quitta le rez-de-chaussée.

José Maria de Pereda.

Traduction de M. J. Porcher.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA DETTE ANGLAISE

I

La Grande-Bretagne mérite de nous servir d'exemple en matière financière. Il n'y a pas de meilleure preuve à l'appui de ce dire que l'histoire de la Dette anglaise. La plus ancienne de celles qui pèsent aujourd'hui sur les peuples civilisés, elle est cependant celle qui, en Europe, diminue le plus rapidement. Au cours des deux siècles qu'embrasse son existence, elle a suivi des fortunes diverses : née au lendemain de la Révolution qui chassa définitivement les Stuarts et mit Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre, elle s'accrut au cours des diverses guerres qui agitèrent l'Europe au XVIIIe siècle, succession d'Espagne, succession d'Autriche, guerre de Sept ans ; elle fut plus que doublée lors de la guerre de l'Indépendance américaine, si bien qu'à la veille de la Révolution française elle atteignait un chiffre de plusieurs milliards de francs, considérable pour l'époque. Plusieurs fois, au XVIIIe siècle, des périodes de paix furent mises à profit par les hommes d'État britanniques pour réduire le fardeau des engagemens contractés aux jours d'épreuve. Avec plus ou moins de succès, des procédés divers furent employés à cet effet : tous indiquaient la préoccupation constante des ministres de faire disparaître le plus promptement possible les charges imposées à la nation par les luttes extérieures. Néanmoins la dette augmentait deux ou trois fois plus vite en temps de guerre qu'elle ne diminuait dans les intervalles.

Mais les efforts de l'Angleterre de 1689 à 1763 furent peu de

chose, comparés à celui qu'elle fit dans son duel contre la France et Napoléon. Si cruelle que l'issue en ait été pour nous, nous devons rendre hommage à l'indomptable ténacité dont nos ennemis donnèrent alors l'exemple. En vingt-deux ans, la dette anglaise tripla : elle s'élevait en 1815 à environ vingt milliards de francs, soit 800 millions de livres sterling (1). Rappeler que ce total est supérieur à celui de la dette actuelle d'aucune nation, la nôtre exceptée, c'est faire comprendre d'un mot quelle en était l'énormité au commencement du siècle. Dire en même temps que le Royaume-Uni est seul à nous présenter le spectacle d'un pays dont la dette est réduite en 1897 à moins des trois quarts de ce qu'elle était il y a 80 ans, c'est faire pressentir à nos lecteurs tout l'intérêt d'une histoire financière unique en Europe. Car il faudrait passer les mers et montrer comment les États-Unis d'Amérique ont, en quelques années, remboursé presque entièrement une dette comparable à celle de l'Angleterre, pour trouver le spectacle d'un peuple plus prompt encore à effacer les traces financières d'une lutte fratricide. Mais si nous réfléchissons à la différence des conditions de la vie nationale en Europe et en Amérique, nous trouvons que les résultats obtenus au cours du XIXe siècle par les Anglais, bien que moins rapides et brillans que ceux auxquels les Américains sont parvenus, méritent peut-être d'être encore plus admirés: les obstacles à vaincre étaient infiniment plus grands; les services qu'un peuple européen s'attend à voir assurer par l'État, même en un pays d'individualisme anglo-saxon, sont plus nombreux et plus coûteux; les difficultés politiques, dans un vieux monde où l'Angleterre n'a pas renoncé à jouer un rôle et dans un univers qu'elle a peuplé de ses colonies, lui imposent des dépenses militaires et navales que les États-Unis, aussitôt la guerre de Sécession terminée, ont pour ainsi dire supprimées du jour au lendemain. Nous ne savons pas dans quelle mesure ils vont les augmenter, à la suite de leur guerre contre l'Espagne.

Il suffit, pour mesurer la grandeur de la politique économique anglaise au point de vue spécial qui nous occupe, de la comparer à celle des autres pays européens. Partout ailleurs nous voyons les budgets écrasés par des emprunts, dont les capitaux ne sont

(1) Nous ne parlerons plus au cours de cet article qu'en monnaie anglaise, dont l'unité est la livre sterling, qui vaut 25 fr. 22 cent. La livre se divise en 20 shillings et le shilling en 12 pence.

pas encore remboursés aux rentiers, ou ne l'ont été que dans une proportion insignifiante. Plus un pays a un passé considérable, et plus lourd est l'héritage de dette qui lui a été légué, rançon de la gloire ou des désastres militaires. Mais il y a plus : il n'est guère de grande nation continentale européenne qui n'ait, dans les temps modernes, répudié à un moment donné une partie de sa dette, soit en réduisant par un acte arbitraire le montant de l'intérêt payé par elle à ses créanciers, soit en frappant d'un impôt les coupons, soit même en supprimant une fraction plus ou moins importante du capital dû. Là où il n'a pas été porté atteinte au contrat direct intervenu entre le Trésor emprunteur et les souscripteurs à ses titres de rente, l'État a souvent eu recours à un mode d'emprunt forcé des plus pernicieux, parce que tous les dangers n'en apparaissent pas au premier abord : nous voulons parler de l'émission de papier-monnaie ; à un moment donné ce papier se consolide, s'échange contre du métal, mais presque toujours dans une proportion moindre que celle qui résultait de la valeur assignée à ces billets lors de leur création ; une banqueroute partielle s'accomplit. L'histoire financière anglaise ne nous montre rien de semblable. Depuis deux siècles, les engagemens du Trésor ont été scrupuleusement remplis ; les taux d'intérêt promis, intégralement payés ; si des réductions d'intérêt fréquentes ont eu lieu, ce n'a été que par suite d'accords librement intervenus entre l'Échiquier, c'est-à-dire l'administration financière de l'État, et les porteurs de rentes, mis chaque fois à même de réclamer le remboursement de leur capital, quand ils ne voulaient pas se contenter d'un revenu réduit. Si, pendant la période des guerres napoléoniennes, le cours forcé a été établi ; si les billets de la Banque d'Angleterre ont cessé d'être remboursables en métal, cet état de choses a pris fin aussitôt la paix conclue, et aucun porteur de billets n'a subi de ce chef un dommage.

Les hommes d'État anglais, à quelque parti qu'ils appartinssent, ont toujours été préoccupés de réduire la Dette : mais ils n'ont compté, pour y arriver, que sur les moyens légitimes et légaux. Depuis la fin du XVIIIe siècle, on ne relève pas une défaillance dans leur gestion financière. Certes, leur politique économique générale n'a pris la grande allure que nous admirons que vers le milieu du présent siècle ; le libre-échange, l'abaissement ininterrompu du prix des objets de première nécessité, le dégrèvement des classes pauvres ne sont la caractéristique des bud-

gets anglais que depuis l'administration de sir Robert Peel, de M. Gladstone et d'autres grands hommes d'État modernes. Mais de tout temps les ministres des finances, les chanceliers de l'Échiquier, pour les appeler de leur nom propre, ont travaillé à la réduction du capital et des intérêts de la Dette, la seconde de ces tâches devenant d'autant plus aisée qu'ils réussissaient mieux à accomplir la première. Jusqu'en 1815, leur effort, considéré dans son ensemble, a été un travail de Pénélope : les sommes empruntées à nouveau dépassaient d'une façon formidable celles qui étaient amorties. Mais le principe ne s'enracinait pas moins dans l'esprit des ministres et, chose plus importante, des Parlemens. Chacun se pénétrait de cette idée que la Dette publique n'est pas une sorte de condition naturelle et nécessaire d'existence des budgets ; que les générations successives ne sont pas destinées à en supporter à tout jamais le poids écrasant; que celles-là mêmes qui l'ont assumé ont pour premier devoir de songer à le supprimer et doivent, à la minute où les événemens le permettent, travailler à cette suppression.

Aussi verrons-nous les idées d'amortissement, de réduction d'intérêt, de transformation de dette perpétuelle en dette viagère ou en annuités à terme fixe, de rachat de certains impôts au moyen du versement d'une somme une fois payée, se répandre chaque jour davantage. Il semble que l'ingéniosité des financiers anglais s'applique sans relâche à explorer tous les coins du budget, de façon à y découvrir à toute heure de nouvelles ressources applicables à la diminution de la Dette publique. Les procédés les plus variés sont mis en œuvre; peu leur importe la complexité apparente des méthodes suivies, pourvu qu'elles convergent toutes vers un but unique. A mesure que nous avancerons dans cette étude si instructive, nous verrons les ministres aborder avec une audace croissante l'éternel problème qu'ils considèrent comme posé devant eux et vers la solution duquel chacun fait un pas.

La division de notre étude est tracée par les faits. Dans une première partie, nous résumerons l'histoire de la Dette anglaise au XVIIIe siècle; la seconde sera consacrée à la période de la lutte contre la France; la troisième embrassera l'époque moderne, depuis 1816 jusqu'à nos jours. Nous examinerons ensuite l'état actuel de la Dette et les méthodes en vigueur pour en assurer l'amortissement. Une conclusion dans laquelle nous jetterons un coup d'œil sur l'état général des finances

anglaises et l'esprit qui anime ceux qui les administrent nous permettra de donner au lecteur une idée de la situation du Royaume-Uni sous le rapport de la Dette publique et des procédés employés pour la réduire, comparée à celle des autres nations européennes et de la nôtre en particulier.

II

Négligeant la période antérieure à la Révolution de 1688, nous ne parlerons pas des expédiens auxquels les rois recoururent à plus d'une reprise ni des démêlés qu'ils eurent avec le Parlement et qui amenèrent une première fois l'établissement de la République sous le protectorat de Cromwell et une seconde fois la chute définitive des Stuarts : à cette dernière époque, en 1689, la Dette n'était que d'un million de livres sterling. Deux ans après, elle avait triplé. En 1692, un acte du Parlement autorise un emprunt de 1 million garanti par les droits sur la bière et les spiritueux. L'ensemble de ces taxes devait former un fonds destiné à payer les intérêts aux souscripteurs : à la mort de chacun d'eux, l'intérêt qui lui était payé se répartissait entre les survivans, jusqu'à ce que le nombre en fût réduit à sept. A partir de ce moment, l'annuité versée à chaque titulaire faisait retour à l'État lors de son décès, si bien qu'a la mort du dernier survivant la dette se trouvait entièrement éteinte. Ce système d'emprunt n'était possible qu'au moyen d'inscriptions nominatives, seules d'ailleurs en usage, même aujourd'hui, de l'autre côté de la Manche : il n'y a point de titres au porteur pour les consolidés anglais.

Les premiers emprunts n'étaient pas contractés sous la forme de dette perpétuelle, adoptée par la plupart des nations européennes contemporaines, mais remboursables, intérêt et capital, au moyen d'un certain nombre d'annuités. C'est en 1694 qu'apparaît la dette consolidée (*funded debt*). La Banque d'Angleterre, fondée en cette année, commença par prêter à l'État la totalité de son premier capital, soit 1 200 000 livres, au taux de 8 pour 100 l'an ; avec la somme de 4 000 livres qui lui fut accordée pour rémunérer sa gestion de la dette, elle recevait donc une annuité totale de 100 000 livres, garantie par la perception des droits sur la bière et le tonnage des navires : ce qui lui valut le sobriquet de Banque du tonnage. En 1697, au traité de Ryswick, la dette anglaise s'éle-

vait déjà à 21 millions de livres. Mais, aussitôt la paix conclue, apparaissent les efforts pour diminuer les charges contractées pendant les années de guerre. En quatre ans, le chiffre descend à 16 millions. La guerre de la succession d'Espagne coûtant près de 3 millions par an, la dette en 1713 dépasse 53 millions; elle s'élève à 55 millions en 1723, à la suite de nouvelles guerres avec l'Espagne et de la crise financière occasionnée par la compagnie des mers du Sud. Les années de paix qui suivent sont de nouveau mises à profit, par le ministère Walpole, pour racheter des titres de la dette, dont le total est ramené à 47 millions en 1739, à la veille de la guerre de la succession d'Autriche.

Divers traits marquent cette première période d'un demi-siècle. Au début l'Échiquier a encore recours aux anciens systèmes pour se procurer des ressources: tontines, avances d'impôt, etc. Mais peu à peu les émissions de rentes consolidées prirent une importance de plus en plus grande. En même temps les avances de la Banque d'Angleterre à l'Échiquier n'avaient cessé d'augmenter : en 1708, par un acte de la septième année du règne d'Anne (1), le chiffre primitif de 1 200 000 livres avait été porté à 1 600 000. Cette nouvelle avance était consentie sans intérêt; ce qui équivalait à ramener le taux de 8 à 6 pour 100 sur le total des 1 600 000 livres désormais prêtées. En échange, la Banque vit son privilège renouvelé jusqu'en 1732 ; dès 1713, il le fut jusqu'en 1742. En 1716 (acte 3 de Georges Ier) le découvert montait à 2 100 000, par suite de l'annulation de 500 000 livres de bons de l'Échiquier rachetés par la Banque. En 1721, cette dernière, ayant été chargée de racheter le capital de la compagnie de la mer du Sud, devint de ce chef créancière du Trésor pour 3 328 300 livres. En 1727 et 1728 (1 et 2 de Georges II) elle avança encore 3 millions à l'État, dont la dette vis-à-vis de cet établissement dépassait ainsi 8 millions de livres sterling.

Aussi son privilège fut-il renouvelé en 1742 pour une période de 22 ans, moyennant une nouvelle avance de 1 600 000 livres, qui devait s'augmenter encore, quatre ans plus tard, par la vente à la Banque de 984 800 livres de bons de l'Échiquier, lesquels furent annulés et transformés en une dette permanente du Trésor vis-à-vis de la Banque. En 1764, alors que le total de cette dette

(1) On sait qu'en Angleterre les lois, qui portent le nom officiel de *Acts of Parliament*, se datent d'après l'année du règne du souverain pendant lequel elles sont promulguées.

atteignait le chiffre qui est encore celui d'aujourd'hui, à savoir 11 015 100 livres, le privilège fut renouvelé, pour la cinquième fois, jusqu'en 1786; en 1781, une nouvelle prorogation fut accordée jusqu'en 1812, au prix d'autres avances, que nous nous bornons à mentionner en passant, parce qu'elles ont été remboursées et ne figurent plus aujourd'hui dans le montant de la dette publique. En 1800 le privilège fut prorogé de 21 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1833, contre une avance de 3 millions; il le fut pour la dernière fois en 1833 pour une période de 22 ans, le gouvernement étant autorisé à le dénoncer en 1844, époque à laquelle cette dénonciation eut lieu et l'organisation actuelle de la Banque fut établie. Parallèlement aux mouvemens en capitaux de la dette publique, nous devons signaler, pendant cette période, ceux de l'intérêt servi aux rentiers. En 1717 le taux avait été ramené de 6 à 5 pour 100; en 1727, de 5 à 4 pour 100, ce qui procura au Trésor une économie annuelle de 400 000 livres. Une rente 3 pour 100, émise à cette époque, fut cotée en 1736 au pair et en 1737 à 107, cours le plus élevé qu'elle ait jamais atteint.

La guerre de la succession d'Autriche eut l'effet ordinaire de celles qui l'avaient précédée et de celles qui devaient la suivre : en 1748, le capital de la dette atteignait 78 millions. Mais, dès 1749, Pelham réduit la charge d'intérêts, en faisant réussir une conversion de 4 en 3 pour 100, moyennant promesse de payer, à titre intérimaire, 3 1/2 pour 100 aux rentiers jusqu'en 1757. Le taux de 3 pour 100 était du reste alors celui du crédit anglais, puisque des titres de rente de ce type, émis en 1751, s'élevaient dès l'année suivante au cours de 106 3/4.

En 1756 le chiffre de la dette avait été ramené aux environs de 72 millions; mais en 1763, à la fin de la guerre de Sept ans, il était remonté à 122 millions, sans compter une dette flottante de 14 millions qui, trois ans plus tard, était réduite à 10, et en 1775 à 4 millions. La guerre de l'Indépendance américaine doubla presque la dette consolidée, qui en 1783 s'élevait à 238 millions de livres, environ 6 milliards de francs, chiffre considérable en lui-même, énorme pour le XVIIIe siècle. Le service des intérêts coûtait 9 millions 1/2. C'est pendant cette période de la guerre d'Indépendance que beaucoup d'emprunts furent émis au-dessous du pair; jusqu'en 1780, cette pratique n'avait guère été en vigueur chez les Anglais, qui aimaient mieux payer l'intérêt que commandaient les circonstances, en recevant la totalité du capital dont ils

se reconnaissaient débiteurs, et concéder certains avantages spéciaux aux souscripteurs, sous forme par exemple de billets de loterie. Ce dernier système fut en vigueur jusqu'en 1823 et avait donné lieu, au cours du XVIIIe siècle, à des combinaisons diverses. Tantôt les loteries avaient pour but de servir d'appât aux souscripteurs de fonds publics, en s'ajoutant aux autres avantages promis à ceux-ci en échange de leurs versemens; tantôt elles étaient destinées à fournir à elles seules une ressource directe pour le Trésor. Des séries d'emprunts furent émis au moyen de la vente de billets, dont les numéros gagnans avaient droit à une certaine quantité de titres de rente. C'est ainsi que dès 1694 un emprunt d'un million avait été créé sous forme de cent mille billets à 10 livres l'un, l'État s'engageant à servir pendant seize ans une annuité de 140 000 livres, qui se répartissait entre les porteurs de billets selon les chances des tirages. En 1697 un autre emprunt de 1 400 000 livres, également en billets de 10 livres, est doté de lots variant de 10 à 1 000 livres. En 1710, un emprunt de 1 500 000 livres est émis en billets de 10 livres. Chaque souscripteur a droit à une annuité de 14 shillings, soit 7 pour 100, pendant 32 ans; les porteurs de numéros gagnans reçoivent des annuités qui varient de 5 à 1 000 livres.

Il serait inutile d'entrer dans le détail de toutes les opérations en emprunts à loteries, qui furent ainsi contractées de 1694 à 1784; mais il est intéressant de rappeler que ces combinaisons furent constamment employées pour attirer des souscripteurs aux fonds publics. L'appât de rentes viagères s'y ajoutait parfois : c'est ainsi qu'en 1745 chaque souscripteur de 100 livres à un emprunt-loterie de 500 000 livres eut droit à une rente supplémentaire de 4 livres et demie sa vie durant, avec faculté pour lui de désigner un autre bénéficiaire de ce droit viager. En 1755, à l'occasion d'un emprunt d'un million de livres, apparaît le système qui consiste à rendre aux souscripteurs, sous forme de lots, moins d'argent qu'ils n'en versent à l'État : en échange de leur million, ils ne doivent recevoir en tout, par voie du sort, que 900 000 livres, qui leur seront payées en annuités, à 3 pour 100; le Trésor bénéficie de 100 000 livres. En 1757 le procédé se renouvelle par l'émission, à 5 pour 100 de prime, d'un million de billets de 1 livre, vendus à 21 shillings. En 1759 au contraire, chaque versement de 100 livres donne droit à un capital de 105 livres de rente 3 pour 100 et à un billet de loterie de 10 livres.

La plupart des emprunts des années suivantes, faits tantôt en 3 pour 100, tantôt en 4 pour 100, consistent en une combinaison d'émission de rentes et de création simultanée de billets de loterie. A quatre reprises, en 1770, 1772, 1774 et 1775, la loterie fut employée comme moyen de réduire l'intérêt sur une portion de la dette ou d'en racheter le capital. En 1770, les porteurs de 4 pour 100 qui acceptèrent une réduction d'intérêt à 3 reçurent, par chaque 100 livres de leur capital, deux billets de loterie de 14 livres l'un, contre versement par eux de 20 livres. En 1772, les porteurs de 1 500 000 livres d'une dette 3 pour 100, qui en acceptèrent le remboursement au taux de 90, eurent le droit de souscrire, pour chaque 100 livres de capital, 40 livres en billets de loterie vendus à 50. L'État reçut ainsi 750 000 livres, et, comme il n'en distribua que 600 000 en primes, réalisa un bénéfice de 150 000 livres.

A partir de 1784, on revint au système inauguré en 1755, et qui consistait à procurer à l'Échiquier une partie des ressources dont il avait besoin dans l'année par l'émission d'une loterie. Ces loteries pures, dégagées de toute combinaison avec un emprunt en annuités terminables ou perpétuelles, avaient eu lieu quatre fois de 1755 à 1784. Il y en eut désormais une, régulièrement tous les ans, jusqu'en 1823 : l'écart entre le total des sommes reçues du public et le montant des lots représentait pour l'Échiquier une recette nette qui a varié de moins de 90 000 à plus de 500 000 livres par an. De 1802 à 1816, c'est-à-dire pendant la période qui s'étend entre l'acte d'union de l'Angleterre et de l'Irlande (1800) et la fusion des deux Échiquiers jusque-là séparés (1817), le bénéfice se répartit entre les deux îles. L'Irlande n'avait payé ses lots en titres de rente que dans deux occasions, en 1780 et 1781. Ce genre d'opérations a, depuis 1824, disparu du Royaume-Uni. Il subsiste dans plusieurs pays, notamment en Espagne, où il fonctionne régulièrement et constitue un revenu annuel pour le Trésor.

Parmi les emprunts de la guerre de l'Indépendance américaine, nous citerons celui de 1781, qui fut particulièrement onéreux pour le Trésor : contre un versement de 12 millions, celui-ci donna un capital de 18 millions en rentes 3 pour 100 et de 3 millions en rentes 4 pour 100. Chaque souscripteur de 1 000 livres sterling reçut 1 500 livres de capital en 3 pour 100, 250 livres de capital en 4 pour 100, et eut encore le droit de souscrire au pair quatre billets de 10 livres dans une loterie de 480 000 livres.

L'année suivante, le souscripteur de 1 000 livres recevait 1 000 livres en 3 pour 100, 500 livres en 4 pour 100, 78 annuités de sept huitièmes de livre (17 shillings 6 pence) et enfin le droit de souscrire au pair trois billets de 10 livres dans une loterie de 405 000 livres. On voit à quelle variété de combinaisons l'Échiquier avait recours, et quels sacrifices il était obligé de consentir pour se procurer les fonds dont il avait besoin.

III

Avec la fin du XVIIIe siècle, nous entrons dans la période la plus importante de l'histoire de la dette anglaise : en moins de vingt-cinq ans, elle va plus que tripler et s'élever à son point culminant. A partir de 1793, chaque année est marquée par un ou plusieurs emprunts qui, sous les formes et les titres les plus divers, en porteront le chiffre à plus de 800 millions de livres.

Une tontine, en 1790, procure 1 million au Trésor : six classes de souscripteurs reçurent des annuités variables selon leur âge; dans chaque classe, les annuités des décédés allaient aux survivans jusqu'à ce qu'elles atteignissent 1 000 livres; elles faisaient ensuite retour à l'État. Le dernier bénéficiaire est mort en 1887. En 1794, 4 millions et demi de 3 pour 100 sont vendus au cours de 70. L'emprunt de 11 millions effectifs, émis en 1795, donne droit à chaque souscripteur, en échange de son versement de 100 livres, à 100 livres de capital d'une rente 3 pour 100, 25 livres de capital 4 pour 100, et 66 annuités et quart de 11 shillings 5 pence chaque, si bien que, contre une recette de 11 millions, l'Échiquier se reconnut débiteur de 11 millions capital en 3 pour 100, 2 750 000 en 4 pour 100 et d'une annuité de 62 791 livres courant jusqu'en 1860. En 1796 une combinaison analogue fait créer par l'État, en échange d'une somme de 18 millions, un chiffre égal de 3 pour 100, 6 millions de 4 pour 100, une annuité de 85 500 livres devant expirer en 1860. La même année, un autre emprunt en 3 pour 100 donne droit, pour une souscription de 100 livres espèces, à 83 livres de 3 pour 100 et à vingt-cinq annuités de 5 livres chacune. En 1797, les souscripteurs à un emprunt pour la marine, les ravitaillemens et transports, reçoivent l'option de demander à leur choix, pour chaque 100 livres de bons du Trésor que l'opération est destinée à consolider, 178 livres de 3 pour 100, 138 de 4 pour 100 ou 119 de 5 pour 100 : les quan-

tités variaient selon l'époque de création des bons présentés.

La même année, un emprunt de 18 millions, connu sous le nom d'emprunt du loyalisme (*Loyalty loan*), nous montre une combinaison encore plus curieuse. Chaque souscripteur apportant 100 livres à l'Échiquier reçoit 112 livres et demie en un titre de 5 pour 100, ne pouvant être remboursé que trois ans au plus tôt après que tous les autres 5 pour 100 alors en circulation l'auraient été ; toutefois les propriétaires de ces titres avaient, de leur côté, le droit d'en exiger, deux ans après la signature d'un traité de paix définitif, soit le remboursement au pair, soit l'échange en 3 pour 100 à raison de 133 livres pour chaque 100 livres de 5 pour 100.

Nous voyons à la même époque l'Angleterre émettre, pour compte de l'empereur d'Allemagne, un emprunt de 1 620 000 livres, qui ne fut liquidé qu'en 1824 par un arrangement avec l'Autriche.

Chacune des années suivantes est marquée par une ou plusieurs opérations de crédit, dont la plupart rentrent dans l'un des types que nous venons d'indiquer. Beaucoup d'emprunts sont émis en partie pour compte de l'Angleterre, en partie pour celui de l'Irlande ; certains d'entre eux, comme celui de 1 500 000 livres en 1806, exclusivement pour ce dernier. Des options sont données, à des reprises fréquentes, aux souscripteurs, qui choisissent eux-mêmes le type de rente qui leur convient le mieux : soit un intérêt élevé avec un capital égal ou légèrement supérieur à la somme versée, soit un intérêt moindre avec une majoration énorme de capital. Le Trésor, en d'autres cas, fixe à l'avance les variétés de titres qu'il donne pour un même emprunt à chaque souscripteur : en 1812, par exemple, un versement de 100 livres donne droit à 20 livres en consolidés 3 pour 100, 100 livres en 3 pour 100 réduit (*reduced*), 20 livres en 4 pour 100 et 48 annuités de 6 shillings 11 pence. Les emprunts se succèdent avec une rapidité croissante à mesure que la conflagration s'étend et que la lutte devient plus ardente. Il serait fastidieux de donner le détail de ces opérations, dont l'énumération seule serait trop longue : en une année, l'Angleterre alla jusqu'à emprunter 65 millions de livres, plus de 1 600 millions de francs. En 1817, le total de la dette anglaise et irlandaise atteignait 800 millions de livres sterling, c'est-à-dire 20 milliards de francs.

IV

Nous sommes au point le plus élevé de la courbe. Les dettes anglaise et irlandaise, qui deviennent en 1817 la dette consolidée du Royaume-Uni, représentent le lourd héritage d'une lutte gigantesque. Elles seront peu à peu unifiées par le transfert des inscriptions d'Irlande en Grande-Bretagne : comme la monnaie des deux îles n'était pas alors la même, le chiffre nominal des rentes, en passant de la première à la seconde, fut diminué d'environ 7 pour 100. Les momens qui suivent la conclusion de la paix ne sont pas ceux qui voient l'amélioration immédiate des finances : des emprunts sont nécessaires pour reconstituer les forces du pays, pour combler les vides creusés par la guerre. L'année 1816 est marquée par des emprunts plus considérables qu'aucune de celles qui l'avaient précédée, à l'exception de 1814. En 1817, le gouvernement se fait encore avancer par la banque d'Angleterre trois millions de livres, qu'il ne lui remboursera qu'en 1835. Mais bientôt les choses changent de face; les emprunts deviennent moins nombreux et moins importans; ils s'émettent à des cours de plus en plus favorables pour l'Échiquier. En 1820, les souscripteurs, contre chaque versement de 100 livres, recevaient encore un capital nominal de près de 143 livres de 3 pour 100, ce qui équivalait à une émission de 3 pour 100 à 70; un 4 pour 100 est émis en 1827 à 93 et demi, chaque souscripteur recevant, en échange de 100 livres espèces, 107 livres de 4 pour 100; en 1836, le 3 pour 100 s'émet au pair, mais chaque souscripteur à 100 livres de stock reçoit 27 annuités de 13 shillings 7 pence, ce qui ramène le taux d'émission du 3 pour 100 à 94 environ.

Désormais d'ailleurs, ce n'est plus la liste des emprunts qui est intéressante; c'est la description des innombrables combinaisons au moyen desquelles les hommes d'État anglais cherchent à réduire la dette nationale. L'effet de ces tentatives ne devient sensible qu'à partir de 1841, époque à laquelle la dette n'était encore guère descendue au-dessous du chiffre de 1817. Depuis lors, elle a diminué de plus d'un quart, en dépit de certains accroissemens passagers dus, par exemple, à la guerre de Crimée. Nous allons essayer d'en donner une idée en distinguant les conversions proprement dites des autres modes d'extinction.

La conversion est l'opération par laquelle l'État débiteur met les rentiers dans l'alternative de recevoir le remboursement du capital de leur rente ou de se contenter désormais d'un intérêt réduit. Elle ne peut être entreprise qu'aux époques de prospérité, alors que les marchés financiers sont calmes, que le cours des fonds qu'il s'agit de convertir a dépassé le pair : car, pour que l'offre de remboursement du capital faite par le gouvernement soit refusée, l'intérêt réduit qu'il promet doit encore constituer une rémunération suffisante pour engager les rentiers à conserver leurs titres et à ne pas chercher ailleurs un placement plus fructueux de leurs capitaux. En général, une opération de conversion n'entraîne aucune modification au capital nominal de la Dette ; il arrive cependant qu'afin de donner aux rentiers une certaine compensation, le Trésor consente à leur remettre, en échange de leurs titres à intérêt plus élevé, une quantité légèrement supérieure de titres nouveaux à intérêt réduit : mais le fait même que cette combinaison semble nécessaire condamne l'opération, qui ne se justifie que lorsque l'intérêt attaché aux titres est supérieur à celui auquel l'État pourrait emprunter; dès lors, il devient certain qu'en offrant ce dernier taux, l'État doit rencontrer l'adhésion des rentiers sans être obligé de majorer le capital de leur créance.

Dès 1822, 152 millions de 5 pour 100 furent convertis en 4 pour 100 ; un ancien fonds 4 pour 100 de 76 millions fut réduit à 3 1/2 pour 100 en 1824. Cette dernière conversion fut une des rares opérations de ce genre qui n'eurent pas un plein succès en Angleterre. Robinson, chancelier de l'Échiquier, avait eu le tort de ne pas offrir aux rentiers qui refuseraient d'accepter ses propositions le remboursement immédiat de leurs titres, et de le leur promettre par tiers en trois ans. Il leur laissait un délai de six semaines pour se prononcer sur son offre de conversion, et interprétait leur silence comme une demande de remboursement, alors que la règle est au contraire d'exiger une déclaration expresse de celui qui n'adhère pas aux propositions du Trésor. En 1830, le 4 pour 100, créé huit ans auparavant, fut converti en un 3 1/2, irréductible pendant sept ans : il ne se produisit pas un cinquantième de demandes de remboursement. En 1834, le dernier type 4 pour 100 qui subsistât encore fut converti en 3 1/2, sans qu'il se produisît à cette occasion une seule demande de remboursement.

Dès lors, la Dette anglaise consolidée ne comprenait plus que deux types : le 3 1/2 et le 3 pour 100. En 1844, le 3 1/2 fut converti, au moyen d'une combinaison à peu près analogue à celle qui avait réussi un siècle auparavant et qui avait, en 1749, été appliquée par Pelham au 4 pour 100, de façon à le réduire au taux de 3 pour 100 à partir de 1757, en passant par l'étape intermédiaire du 3 1/2 pour 100. Cette fois, l'échelon à descendre n'était que d'un demi pour cent; mais l'opération portant sur un chiffre de rentes beaucoup plus considérable, 248 millions, le chancelier de l'Échiquier procéda par deux étapes successives d'un quart chacune : les rentiers qui acceptèrent reçurent 3 1/4 pour 100 d'intérêt pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'en 1854, époque à partir de laquelle ils n'avaient plus droit qu'à 3 pour 100. Cette opération réussit à merveille : il ne se produisit pas un tiers pour mille de demandes de remboursement, et le nouveau fonds 3 1/4 s'inscrivit presque aussitôt à la cote au cours de 103.

Nous ne mentionnerons qu'en passant la tentative faite par M. Gladstone, dès 1853, pour acclimater le type 2 1/2 : il subsiste encore aujourd'hui 32 millions de ce fonds, créé en partie alors, en partie en 1884, dans des circonstances que nous rappellerons tout à l'heure.

La sagesse du plan de la conversion de 1844 apparut bientôt : l'échéance à laquelle le 3 1/4 devenait automatiquement du 3 pour 100 coïncida avec le début de la guerre de Crimée. Une conversion n'aurait pu être proposée et n'aurait pas à coup sûr été acceptée à cette époque, si la prévoyance de la Trésorerie n'avait réglé les choses dix ans à l'avance. Cette guerre, la première et probablement la dernière grande lutte européenne dans laquelle, depuis Waterloo, l'Angleterre se soit laissé entraîner en ce siècle, eut pour effet inévitable d'augmenter le capital de la Dette. Toutefois les idées économiques avaient fait assez de progrès pour que la moindre partie seulement de ses charges fût demandée à l'emprunt. M. Gladstone, dans l'un de ses admirables discours financiers qui resteront à jamais des modèles du genre, rappela au Parlement et au peuple que « les dépenses de la guerre sont l'obstacle moral qu'il a plu à la Providence de mettre à l'ambition et à l'amour des conquêtes dont sont dévorées tant de nations. » Il en concluait que c'était aux générations présentes à supporter la majeure partie des frais résultant d'entreprises décidées par elles. Il éleva l'impôt sur le revenu à près de

6 pour 100 (quatorze deniers par livre sterling), mit un droit sur le malt, l'alcool et le sucre, et se fit autoriser à créer jusqu'à 6 millions d'obligations de l'Échiquier (*Exchequer bonds*) remboursables par tiers en 1858, 59 et 60. Le seul grand emprunt fait en rente consolidée pour la guerre de Crimée fut celui de 16 millions en 1855; il consistait en un 3 pour 100 émis au pair, chaque souscripteur de 100 livres recevant en outre trente annuités de 14 shillings 6 deniers chacune. Le montant de l'annuité étant de 116 000 livres, et le service annuel de 16 millions de 3 pour 100 exigeant 480 000 livres, on voit que l'emprunt coûtait environ 3 3/4 pendant trente ans; mais la charge additionnelle devait cesser en 1885, époque à partir de laquelle l'Échiquier ne payerait plus que 3 pour 100 sur les sommes reçues par lui en 1855.

Ainsi, alors même que les Anglais empruntent en rentes perpétuelles, ils sont préoccupés de diminuer au bout d'un certain temps la charge des intérêts, toujours fidèles à l'idée qu'il n'est permis à aucune génération de grever indéfiniment l'avenir. Depuis cette époque, aucun grand emprunt n'a été émis. En 1884, M. Childers, chancelier de l'Échiquier, voulut procéder à une conversion du 3 pour 100; il donna aux porteurs l'option d'échanger 100 livres de ce fonds contre 102 livres de 2 3/4 ou 108 livres de 2 1/2, l'un et l'autre de ces nouveaux titres étant garantis contre tout remboursement jusqu'en 1905. Mais ces propositions n'eurent que peu de succès: 20 millions de livres à peine, dont plus de la moitié appartenaient à des administrations publiques, y adhérèrent. Ce fut quatre ans plus tard, en 1888, qu'eut lieu la dernière des grandes opérations de conversion; et, chose curieuse, la presque unanimité des rentiers acceptèrent alors des conditions beaucoup moins avantageuses que celles qu'ils avaient refusées en 1884.

Le gros de la dette anglaise se composait à ce moment de 558 millions de 3 pour 100, d'origine et de dénomination diverses: nouveau, réduit, consolidé. M. Goschen les convertit en 2 1/2, en leur accordant 2 3/4 d'intérêt annuel jusqu'en 1903. En financier avisé, il ne négligea aucun des moyens qui devaient assurer le succès de l'opération : il ne mit pas les rentiers en présence de systèmes divers, entre lesquels ils auraient pu hésiter; il déclara que leur silence serait considéré comme un acquiescement, il intéressa les banquiers et autres intermédiaires à la réussite de

son plan, au moyen d'une légère commission. Le résultat répondit à son attente : sans que le capital de la Dette eût été augmenté d'un denier, l'économie annuelle immédiate fut de 1 400 000 livres ; elle sera doublée à partir de 1903. La Dette flottante s'éleva passagèrement à 36 millions de livres, à cause des quelques demandes de remboursement qui se produisirent, mais ne tarda pas à redescendre à son niveau normal. Cette brillante opération clôtura dignement la troisième période de l'histoire de la Dette anglaise, qui embrasse le XIXe siècle à partir de 1816, et au cours de laquelle l'intérêt en a été ramené de 5 à 2 1/2 pour 100. C'est ce 2 1/2, parfois désigné du nom de fonds Goschen, qui forme à l'heure actuelle la presque totalité de la dette anglaise consolidée : le chiffre en est, à la fin de 1897, descendu à 522 millions, en dehors desquels il n'existe que 41/2 millions de 2 3/4, 32 1/2 millions de 2 1/2, remboursables l'un et l'autre en 1905, et 41 millions d'un 3 pour 100, non remboursable avant 1912, qui s'appelle le *local loans stock* (fonds des emprunts locaux).

Ce dernier fonds provient de la consolidation opérée en 1887 par le même M. Goschen, d'une série d'avances faites jusque-là par l'Échiquier à diverses caisses locales et à des municipalités. Ces avances remontaient en certains cas au siècle dernier ; depuis 1842, les commissaires de la dette nationale furent autorisés à y consacrer annuellement une certaine somme votée par le Parlement. Cette somme était fournie soit par des émissions de bons de l'Échiquier, soit par des prélèvemens sur les fonds disponibles des banques d'épargne ou des caisses d'épargne postales. M. Goschen critiqua avec raison un système qui faisait figurer dans les dépenses de l'État des avances faites par lui et qui inscrivait parmi ses recettes le remboursement de ces mêmes avances. Il créa 37 millions d'un titre spécial 3 pour 100 (*local loans stock*), en échange duquel il annula une somme égale d'obligations souscrites par la caisse des travaux publics et les municipalités vis-à-vis de l'Échiquier, et une portion de la dette flottante créée pour fournir les fonds nécessaires à ces avances.

L'Angleterre tient un état minutieux de tous ses engagemens, qui, en dehors de cette dette consolidée, ne s'élèvent d'ailleurs pas à un total bien considérable. Le volume imprimé tous les ans par ordre du Parlement et qui renferme ce qu'on appelle les comptes de finance du Royaume-Uni, donne le détail des sommes dues à la Cour suprême de justice, à l'ancienne

Cour des faillites, aux Banques d'Angleterre et d'Irlande. Ces deux dernières sont créancières, au total, de 13645869 livres, dont 11015100 dues à la Banque d'Angleterre et 2630769 à la Banque d'Irlande. Nous avons indiqué les avances successives faites de 1694 à 1746 par la Banque d'Angleterre à l'Échiquier et non remboursées par celui-ci. L'acte de 1844, qui a donné à la Banque sa constitution actuelle, l'a autorisée à émettre des billets, non couverts par son encaisse ou ses rentes immobilisées, jusqu'à concurrence de la dette de l'État ; cette dette ne deviendrait exigible par la Banque que le jour où son privilège, qui se renouvelle chaque année par tacite reconduction, lui serait dénoncé. Il en est de même pour la dette de l'Échiquier vis-à-vis de la Banque d'Irlande, qui lui a avancé 2630769 livres en quatre fois, de 1782 à 1821. Ces avances rapportent intérêt à 2 trois quarts pour 100 l'an, c'est-à-dire au taux de la rente consolidée. Les Anglais n'ont pas cherché à obtenir cette ressource à titre gratuit, comme c'est le cas en France, où la Banque prête au Trésor 180 millions de francs sans intérêt. Une dette inscrite (*book debt*) de 13 millions coûte également 2 trois quarts au Trésor : elle tire son origine d'une loi de 1892, qui a décidé l'inscription de cette charge au fonds consolidé, sur les ressources duquel doivent être, tous les trimestres, prélevés les intérêts de ces 13 millions, dus par l'Échiquier aux commissaires de la dette publique.

Le même relevé de la dette anglaise évalue en capital les diverses annuités, viagères et autres, dont nous allons, dans un instant, expliquer l'origine : il leur assignait, au 31 mars 1897, une valeur de 45 millions de livres. En y ajoutant une dette flottante de 8 millions, on arrivait, à cette époque, à un capital total de 640 millions de livres sterling. En regard de ce passif figure un actif de 23 millions, dont la presque totalité consiste en 176602 actions du canal de Suez, achetées en 1875 moyennant 4 millions par le gouvernement anglais au khédive, qui valent au cours du jour plus de 22 millions et fournissent au Trésor un revenu de près de 700000 livres. Le surplus de l'actif consiste en annuités de diverses natures dues à la métropole, entre autres par l'Inde et l'Australie, et dont la capitalisation représente environ 1 million.

Dès l'origine, le service de la dette publique avait été confié à la Banque d'Angleterre, moyennant une rémunération qui a varié selon les époques : aujourd'hui elle est de 325 livres par million

jusqu'à un demi-milliard et de 100 livres par million pour ce qui dépasse ce chiffre; l'année dernière, le total s'en est élevé à 175611 livres. La Banque d'Irlande reçoit pour le même service 425 livres par million, et a perçu de ce chef en 1896-97 une somme de 9356 livres. Le mode d'opérer des deux banques est arrêté, pour chaque emprunt, par les actes du Parlement, qui contiennent une clause spéciale chargeant la Banque d'Angleterre de conserver les registres où sont inscrits les noms des rentiers. Les transmissions de rentes s'effectuent au moyen de feuilles de transfert, que les propriétaires signent en personne ou par procuration, à la Banque, en présence de courtiers désignés à cet effet ou de tel autre officier ministériel qui certifie l'identité du signataire.

V

Nous avons dit l'effort continu par lequel le gouvernement anglais a poursuivi, avec une singulière persévérance, l'amortissement de la dette. La valeur des méthodes multiples employées à cet effet a varié; l'importance des résultats obtenus diffère selon les époques : mais il est d'autant plus intéressant de rappeler le chemin parcouru qu'il semble que les progrès les plus notables aient été réalisés dans les derniers temps. Sans se contenter des conversions que nous avons décrites et dont la répétition, à des intervalles plus ou moins courts, n'a cessé de diminuer la charge annuelle du pays, celui-ci était jaloux de voir décroître le chiffre de son passif, de diminuer chaque année ses engagemens, dont le Parlement, en fidèle intendant, a soin de mettre la liste, à la fin de chaque exercice, sous les yeux de ses électeurs.

La commission pour la réduction de la dette nationale a été instituée en 1786 (acte 26, Georges III) par une loi du Parlement « remettant certaines sommes à des commissaires à la fin de chaque trimestre, pour être employées par eux à la réduction de la dette nationale. » Les commissaires étaient le président de la Chambre (*speaker*), le chancelier de l'Échiquier, le maître des rôles, le comptable général de la Cour de chancellerie, les gouverneur et vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre. Le comptable général fut plus tard remplacé par le payeur-maître général; depuis 1880, le lord chef de la justice fait partie de la commission.

Un premier fonds d'amortissement, institué en 1716 et qui de-

vait réunir les excédens de trois caisses appelées le *general fund*, l'*aggregate fund*, le *South sea fund* (fonds général, accumulé, de la mer du Sud), avait peu à peu cessé de fonctionner. Au lieu de servir à l'amortissement de la dette, il avait fini par fournir des ressources aux budgets : lorsque des circonstances imprévues amenaient une augmentation de dépenses, le gouvernement trouvait plus commode de puiser dans cette réserve que de demander au Parlement de nouveaux impôts. Ce fut Pitt qui, désireux de faire cesser cet état de choses, proposa, en 1786, de décider que tous les trois mois il serait prélevé, sur les recettes générales du budget, une somme de 250000 livres. Ce million annuel devait, par le jeu des intérêts composés, avoir produit au bout de vingt-huit ans un capital dont le revenu suffirait alors à racheter annuellement 4 millions. Les fonds seraient employés au rachat d'annuités, forme ordinaire sous laquelle s'effectuaient alors les emprunts publics. La préoccupation d'empêcher une dette perpétuelle de s'installer dans les budgets était si forte qu'un acte de 1792 ordonna que tout emprunt nouveau, remboursable dans un délai supérieur à 45 ans, serait doté d'un fonds d'amortissement spécial de 1 pour 100, distinct du fonds général (*sinking fund*) institué en 1786.

A la date du 21 décembre 1813, le total des rentes et annuités rachetées par ces diverses caisses d'amortissement s'élevait à 258 millions. Mais comme la dette s'était accrue parallèlement d'une somme beaucoup plus forte par l'émission de nouveaux emprunts et que nombre de ceux-ci avaient été souscrits à des cours plus bas, c'est-à-dire plus onéreux pour l'Échiquier que ceux des titres rachetés, on songea à modifier le système. En 1829, l'ancienne législation relative à la matière fut abolie et un nouveau fonds d'amortissement institué. Ce fonds de 1829, qui était alors nouveau par rapport à celui de Pitt, a été désigné ensuite sous le nom de vieux fonds d'amortissement (*old sinking fund*), après qu'en 1875 un autre eût été institué par sir Stafford Northcote. Le principe qui dirigea le législateur en 1829 était qu'il n'y a d'amortissement réel que celui qui s'opère au moyen de surplus budgétaires : emprunter d'une main pour racheter des rentes de l'autre n'a pour résultat que de se faire illusion. Désormais un quart de l'excédent des recettes sur les dépenses publiques dut être appliqué à la réduction de la dette; les commissaires annuleront les titres de rentes et d'annuités rachetés par

eux ; ils pourront racheter même des titres de la dette flottante, des bons de l'Échiquier. De 1829 à 1890, cet *old sinking fund* a racheté un capital de 70 millions, pour lequel il en a payé 68, c'est-à-dire que les rachats ont eu lieu à des cours voisins du pair.

Le nouveau fonds d'amortissement (*new sinking fund*) date de 1875 ; depuis cette année, une somme fixe est inscrite au budget, dans la partie qui n'est pas soumise au vote annuel du Parlement, celle qu'on nomme le fonds consolidé. Tout ce qui dans cette charge permanente n'est pas exigible pour le service des intérêts, doit être appliqué au rachat de la dette. Cette somme fixe a varié : de 27400000, montant primitif, elle s'est élevée jusqu'à 29 millions en 1882, pour redescendre à son chiffre actuel de 25 millions. La dernière diminution a été justifiée par l'économie d'intérêts produite par la conversion Goschen en 1888. De 1876 à 1890, le nouveau fonds a racheté 7 millions et demi de dette, se composant de rentes 3 et 2 3/4, d'obligations de l'Échiquier et de bons du Trésor.

Mais les Anglais ne se sont pas bornés à constituer des fonds d'amortissement, ils ont attaqué la charge permanente de la dette par d'autres procédés destinés à la réduire, et finalement à la faire disparaître, si les circonstances ne venaient sans cesse créer des besoins auxquels les impôts ne suffisent pas toujours. Ce système, considéré d'une façon générale, consiste à transformer une dette perpétuelle en une dette à échéance limitée ; au lieu de rester indéfiniment engagé à payer aux rentiers un certain intérêt jusqu'au jour où il serait en mesure de leur en rembourser le capital, le Trésor s'oblige à leur verser un nombre d'annuités soit fixe, soit leur vie durant. Le jour où la dernière annuité a été payée, la dette est éteinte en capital et en intérêts. Le montant de chaque annuité est supérieur d'une certaine quantité à la somme qui eût suffi à servir l'intérêt ; mais l'addition annuelle de cette quantité sert précisément à faire peu à peu disparaître le capital emprunté. Nous avons vu que, déjà au XVIIIe siècle, un grand nombre d'emprunts avaient été contractés sous cette forme. En 1808, une loi (*Life annuity act, 48 George III*) autorisa les rentiers porteurs de 3 pour 100 à échanger leurs titres contre une annuité viagère, calculée de façon que le montant qui dépassait la somme correspondant à l'intérêt précédemment payé, placé à intérêts composés pendant la durée probable de la vie du bénéficiaire (*annuitant*),

eût reconstitué à sa mort le capital de sa rente. A partir de 1817, les commissaires furent autorisés à délivrer, en échange de titres de rente ou bien d'une somme d'argent immédiatement employée par eux à acheter des titres de rente, des annuités différées, c'est-à-dire dont la jouissance ne commençait pour l'intéressé qu'un certain temps après qu'il avait effectué la remise de ses titres ou des espèces.

De 1808 à 1828, il fut ainsi transféré aux commissaires un capital de 10918996 livres, presque tout en 3 pour 100, et une longue annuité (expirant en 1860) de 24014 livres. En échange, ils avaient accordé des annuités viagères d'un montant annuel de 882117, dont 642415 livres étaient encore en cours à la date de 1828. L'Échiquier ayant à cette époque fait le bilan de ses opérations, c'est-à-dire calculé la valeur actuelle des annuités promises par lui, afin de la comparer à celle des titres qui lui avaient été transférés, s'aperçut qu'il était en déficit notable. Aussi les tables de mortalité, sur lesquelles il avait jusque-là fondé ses conversions, furent-elles modifiées par l'acte de 1829, qui donna aux commissaires de très larges pouvoirs : ils furent autorisés à accepter des titres de rentes, de longues annuités ou de l'argent, et à promettre en échange des annuités viagères ou terminables, sans limite de somme ni d'âge. Tous les titres remis devaient être aussitôt détruits, et les annuités servies sur le fonds consolidé du Royaume-Uni.

Cette extension des opérations du Trésor donna lieu à l'époque à des spéculations assez originales. Certaines gens se mettaient en quête de vieillards vigoureux, sur la tête desquels ils se faisaient constituer des rentes viagères dont le taux était favorable : les districts les plus sains de l'Angleterre, le Cumberland, le Westmoreland, l'Écosse, furent visités par ces émissaires d'un nouveau genre, dont une série de mesures arrêtèrent l'industrie.

Un acte de 1833 accorda des facilités spéciales aux déposans des banques d'épargne pour l'achat d'annuités viagères, en particulier d'annuités différées, qui leur permettaient de se constituer une sorte de retraite pour leurs vieux jours. En 1864, on alla jusqu'à autoriser le gouvernement à faire des assurances sur la vie pour des sommes variant entre 20 et 100 livres. Elles étaient calculées sur la base d'un taux de 3 1/4 : ce taux fut lui-même abaissé à plusieurs reprises, pour les divers calculs d'annuités et d'assurances, à 3, à 2 3/4 et en dernier lieu à 2 1/2 pour 100, lors

de la conversion Goschen en 1888. On comprend en effet qu'à mesure que le revenu des fonds publics diminue, le Trésor doive proportionner à ce revenu les engagemens qu'il prend vis-à-vis des rentiers, qui le paient au moyen de ses propres fonds. Le total des titres de toute nature échangés de 1808 à 1890 contre des annuités viagères s'est élevé à 55 millions, le montant des annuités créées a été de 5 millions, dont 1 100 000 seulement couraient encore en 1890.

Toutes ces mesures s'appliquaient au rachat de rentes possédées par des particuliers. En 1863 M. Gladstone fit un pas hardi et appliqua le principe de la conversion des rentes perpétuelles en annuités à court terme au portefeuille des administrations publiques. Mais celles-ci ne pouvant pas, comme des particuliers, détruire leur capital en consommant tous les ans la somme qui leur est versée, devaient employer l'annuité à racheter des rentes et à reconstituer le capital aliéné dans la période pendant laquelle courait l'annuité. C'est ainsi qu'en 1863, 5 millions des rentes appartenant aux banques d'épargne furent convertis en une annuité devant expirer en 1885. En 1867, 34 millions de rentes appartenant aux caisses d'épargne postales furent convertis en une annuité de 2 410 000 livres devant cesser en 1885. En 1870, M. Lowe, chancelier de l'Échiquier, annula 7 millions de rentes appartenant au fonds des caisses d'épargne et les remplaça par une annuité de 553 000 livres devant également expirer en 1885. En 1874, sir Stafford Northcote échangea encore 7 millions contre une annuité de 651 000 livres jusqu'en 1885 : on remarque qu'à mesure que le nombre des annuités promises décroît, le taux, par rapport au capital qu'elles remplacent, s'élève. Ceci n'a rien que de fort naturel : en 1870, il suffit de payer un peu moins de 8 pour 100, afin d'amortir le capital en quinze ans; en 1874, afin d'avoir amorti à la même échéance de 1885, c'est-à-dire en onze ans, il faut payer plus de 9 pour 100.

En 1883, M. Childers procéda à la plus importante des opérations de ce genre qui ait jamais été accomplie en une fois : il convertit d'un coup 70 millions de rentes, dont 40 appartenaient à la caisse de dépôts judiciaires (littéralement aux plaideurs engagés devant la haute cour) et 30 aux caisses d'épargne postales. Les premiers 40 millions furent convertis en une annuité terminable de vingt ans calculée de la façon suivante : les commissaires de la dette s'engageaient à payer à ce fonds de la cour de

justice les intérêts des titres annulés, plus une somme suffisante pour acheter sur le marché des consolidés en quantité telle que le fonds de 40 millions eût été reconstitué au bout des vingt ans. L'annuité de la première année fut fixée à 2 665 835 livres : elle est susceptible de varier selon le cours des consolidés, puisqu'il faut en acquérir chaque année une quantité déterminée. Quant aux 30 millions, ils furent remplacés par des annuités terminables de 3 600 000 livres, dont un tiers devait durer cinq ans, un tiers dix ans et un tiers quinze ans. Le montant de chacune de ces annuités pouvait également varier de façon à assurer la reconstitution du capital à la fin de la période : cette annuité de 3 600 000 fut transformée en 1887 par M. Goschen en une annuité de 1 983 096 devant cesser en 1902. Déjà, en 1883, on avait décidé de prolonger jusqu'en 1903 des annuités expirant en 1885 et dont la charge annuelle totale était de 5 135 262 : on la remplaça par une charge annuelle de 684 022, prolongée de dix-huit ans.

Ces dernières opérations étaient l'inverse des autres ; elles étaient en quelque sorte l'aveu — puisque au lieu de concentrer la charge du remboursement sur un petit nombre d'exercices elles l'étendaient à une période plus longue — qu'on avait marché trop vite dans une voie excellente, et que les ressources de la nation ou la volonté de ses représentans ne permettaient pas d'alléger aussi rapidement l'avenir aux dépens du présent. Mais il n'en est pas moins vrai que, même ainsi reculées, les annuités expirent au bout d'une période très courte, et que par conséquent l'esprit général de prévoyance qui préside à la politique financière anglaise n'a pas cessé de l'inspirer.

Le montant total du stock et des créances (*stock and charges*) sur le fonds consolidé appartenant à des administrations publiques, échangés de 1863 à 1883 contre des annuités terminables, dépassa 118 millions de livres. Le retrait de cette somme, joint à l'échange, fait volontairement par des particuliers, de titres de rente contre des annuités viagères ou des annuités terminables, et le placement continuel en consolidés d'une partie importante des annuités payées par le Trésor à des administrations publiques, ont beaucoup aidé à la hausse constante des fonds anglais. Cette hausse, pour ainsi dire ininterrompue, à peine troublée de temps à autre par des émotions politiques, amène à son tour les conversions, c'est-à-dire les offres faites aux rentiers d'un intérêt réduit, à moins qu'ils ne préfèrent recevoir leur capital. L'Angle-

terre est donc deux fois récompensée de sa sagesse : elle voit décroître en même temps le capital de sa dette et le taux d'intérêt qu'elle paie à ses créanciers.

Mais nous n'avons pas achevé l'énumération des moyens par lesquels les chanceliers de l'Échiquier ont imaginé de faire disparaître des rentes. Depuis que l'impôt foncier, *land tax*, est devenu perpétuel à la fin du siècle dernier, il a été permis de racheter cet impôt moyennant remise au trésor d'un titre de rente. En 1798 le rachat s'opérait par le transfert aux commissaires de la dette nationale d'une quantité de capital (stock) de rente 3 pour 100 tel que le revenu en fût égal à l'impôt foncier qu'il s'agissait de racheter, augmenté d'un sixième. En 1813, les propriétaires purent se libérer par le versement d'une somme égale à dix-huit fois le montant de l'impôt annuel, ou par la remise d'un titre de rente dont les revenus, placés à intérêts composés, eussent, en 18 ans, reconstitué un capital dont la rente excédât d'un dixième le montant annuel de l'impôt. Aujourd'hui, les commissaires du revenu intérieur (*inland revenue*) fixent, au contribuable qui désire racheter cet impôt, la somme à leur remettre pour procéder à l'achat de la quantité de consolidés nécessaire. Au 31 mars 1890, il avait été annulé, par suite du rachat de cet impôt foncier, 30 millions de titres.

L'*Inland Revenue Act* de 1880 autorisa les commissaires du revenu intérieur à recevoir des municipalités une somme fixe, en échange des droits de transfert et de timbre qu'elles doivent à l'État sur leurs obligations. Toutes sommes reçues de ce chef sont transmises aux commissaires de la dette, qui les appliquent à des rachats de titres de rente. Au 31 mars 1890, il en avait été racheté pour un million. Au cours du dernier exercice (1896-97) il a été racheté de ce chef 25 155 livres capital de titres de rente. Les obligations des municipalités qui ont fait un arrangement avec le fisc figurent à la cote anglaise sous la rubrique : « Titres de municipalités (*corporations*) et comtés du Royaume-Uni exempts du droit de timbre. »

L'esprit de ces diverses combinaisons est manifeste. Il tend à appliquer l'idée fort juste que, les impôts servant en partie à acquitter la dette publique, il doit être permis de s'affranchir d'une taxe moyennant une somme qui serve à éteindre un capital de la dette dont le service soit précisément égal à la rentrée procurée au Trésor par l'impôt qu'il s'agit de racheter. Ce sont des

dispositions curieuses, dont il serait malaisé de trouver l'analogue dans d'autres pays, et dont l'origine commune est la préoccupation, si remarquable chez les Anglais, de diminuer, par tous les moyens possibles, le fardeau de la dette publique. Ce sont autant de pompes aspirantes qui fonctionnent sans relâche, les unes pour de petits montans, les autres pour des sommes considérables; elles sont énumérées au compte général de finance et comprennent des chiffres qui varient depuis 302 livres, titres achetés au moyen des dépôts prescrits des caisses d'épargne, jusqu'à 1 170 000 livres, total des rentes annulées par suite d'échange contre des annuités viagères. D'autre part, plus de 7 millions ayant été payés en cette même année pour annuités terminables, c'est 8 1/2 millions de livres, soit 213 millions de francs, qui ont été amortis en douze mois. Cette simple statistique est plus éloquente que tous les commentaires.

VI

L'histoire de la dette anglaise et celle de son amortissement se résument en quelques chiffres. Vers la fin du XVIIIe siècle, à la veille des luttes sanglantes contre la France républicaine et impériale, le montant de la dette, peu à peu grossi par les diverses guerres dont la dernière avait été celle de l'Indépendance américaine, était de 287 millions de livres. En vingt-trois ans, de 1793 à 1816, ce montant triple : au lendemain de Waterloo, la dette consolidée est de 816 millions; la dette flottante, de 60 millions. Aujourd'hui l'une et l'autre réunies ne dépassent guères 600 millions : en dépit du développement énorme du Royaume-Uni au cours du XIXe siècle, en dépit de ses multiples établissemens sur tous les points du globe, d'un budget plus que doublé, de dépenses militaires triplées, de dépenses civiles septuplées, le capital de la dette a diminué de plus du quart. L'addition scrupuleuse de toutes les obligations de l'Échiquier, au 31 mars 1897, s'élevait à 645 millions, dont il faut déduire 23 millions d'actif, ce qui donnait un solde de 622 millions.

Nous ne savons ce qu'il faut plus admirer, du courage des ministres qui n'ont jamais cessé de demander aux Chambres les moyens d'amortir, ou de la sagesse des parlemens qui ont accepté les projets des Robinson, des Gladstone, des Childers, des Goschen, tendant tous, sous des formes diverses, à ce but unique :

réduire la dette; la réduire au prix de sacrifices pour les générations présentes, mais la réduire, la réduire encore, la réduire toujours; en diminuer la charge d'intérêts, en racheter le capital par les combinaisons les plus variées; se priver de sources de revenus, telles que l'impôt foncier, à condition de faire disparaître un capital de dette dont le service coûtait à l'État une somme annuelle égale au chiffre de la taxe abandonnée par lui. Pleins de confiance dans la vertu de cet amortissement aux formes si multiples, si ingénieuses, les Anglais n'ont dédaigné aucune manière de le mettre en pratique : ne voyons-nous pas figurer, dans les comptes publics, un rachat de 150 000 livres de rente opéré au moyen des fractions de pence économisées lors du payement des arrérages aux rentiers? Le relevé annuel du mouvement de la Dette ne contient pas moins de douze chapitres où se trouvent énumérés les divers fonds qui servent à la réduire : à côté des 1 169 901 livres qu'avait fournies l'année dernière l'échange de titres de rente contre des annuités viagères, nous voyons un modeste amortissement de 937 livres accompli au moyen de legs et donations, un autre de 136 livres avec des fonds provenant d'un excédent de la caisse des retraites des employés des prisons, et ainsi de suite.

Si nous comparons cette œuvre infatigable de nos voisins avec l'allure de nos budgets, nous sommes forcés de reconnaître combien nous leur sommes inférieurs à cet égard. Les chiffres de notre dette consolidée et de notre dette flottante ne cessent de croître. Sauf le tirage annuel qui, le 1er mars de chaque année (1), nous fait rembourser automatiquement une fraction de nos 4 milliards de rente 3 pour 100 amortissable, laquelle aura ainsi disparu en 1953, nous ne faisons aucun effort pour réduire le restant de notre dette, qui mérite chez nous, à tous égards, le nom de perpétuelle. Des conversions successives nous ont bien permis d'en ramener le taux de 5 à 4 1/2 en 1883, de 4 1/2 à 3 1/2 en 1893 et l'abaisseront encore, selon toute probabilité, au moins à 3, en 1902. Mais, dans la longue période de paix que nous traversons depuis un quart de siècle, non seulement nous n'avons pas réussi à faire disparaître la moindre partie du fardeau accumulé sur nos épaules par les désastres de 1870, mais nous l'avons considérablement augmenté. Depuis les grands emprunts

(1) Cet amortissement représente en ce moment environ 25 millions de francs par an.

de 1871 et 1872, qui ont servi à payer l'indemnité de guerre et à reconstituer nos forces militaires, nous avons émis, à diverses reprises, des rentes dont le capital ajouté à celui de la dette antérieure, forme un total de plus de 26 milliards de francs. L'ensemble des engagemens divers du Trésor, par suite d'annuités dues aux compagnies de chemins de fer, aux caisses vicinale et scolaire, représente 3 milliards, la Dette flottante dépasse 1 milliard, si bien que c'est à plus de 30 milliards que s'élève l'addition de ce passif monstrueux. Et encore n'y comprenons-nous pas les subventions pour chemins de fer d'intérêt local, les annuités pour prêts scolaires, l'avance permanente de la Banque de France. Notre population, à peu près égale à celle du Royaume-Uni, est grevée d'une dette double, dont la charge représente 800 francs par tête d'habitant, alors que le chiffre correspondant pour l'Angleterre est de 400 francs.

Nous n'avons, en dehors des tirages réguliers de la rente 3 pour 100 amortissable, aucune institution destinée à racheter la moindre parcelle de nos engagemens. Alors que ceux-ci n'ont cessé de croître depuis le commencement du siècle, les Anglais s'enorgueillissent des résultats que sir Michael Hicks Beach exposait au Parlement dans son *budget speech* d'avril 1897. On sait que, peu après l'ouverture de l'année financière, qui commence le 1er avril, le chancelier de l'Échiquier adresse à la Chambre des communes un discours, qui est à la fois un résumé de l'exercice clos et le programme de celui qui s'ouvre. Il annonce au Parlement les recettes et les dépenses opérées, rappelle ses évaluations déjà soumises à la représentation nationale et développe les idées financières du cabinet, qui se traduisent parfois par des propositions de réformes, telle que fut par exemple celle de l'impôt sur les successions apportée par sir Stafford Northcote en 1894. En 1897, alors que l'empire anglais se préparait à fêter le jubilé de l'impératrice-reine Victoria, à l'occasion du soixantième anniversaire de son accession au trône, le chancelier de l'Échiquier n'a pas résisté au plaisir de mettre en parallèle la situation économique de l'Angleterre de 1837 avec celle de 1897. Pour le sujet qui nous occupe, les chiffres ne sont pas moins intéressans que dans les autres domaines. Il y a soixante ans, le service de la Dette du Royaume-Uni exigeait 30 millions, soit 58 1/2 pour 100 du budget total; 28 millions étaient absorbés par le service des intérêts et les frais d'administra-

tion, de sorte qu'il ne restait que 2 millions pour l'amortissement. Aujourd'hui la Dette ne coûte que 25 millions, soit 22 pour 100 du budget, et, sur ce chiffre, 7 millions sont consacrés à l'amortissement. Ce service annuel exigeait en 1837 près de 22 shillings par tête d'habitant ; aujourd'hui 9 shillings. La charge totale en capital représentait alors 34 livres, aujourd'hui 16 livres par tête : car, bien que la Dette n'ait pas diminué de moitié, l'augmentation de la population fait que le fardeau en est réparti dans cette proportion. Le crédit de l'État s'est amélioré au point que 3 livres de rente, qui s'achetaient en 1837 pour 89 livres, en coûtent 121 à l'heure actuelle.

Le chancelier est heureux d'énumérer, au nombre des amortissemens qu'il a opérés au cours de l'année, celui de 1 million 1/2 sur la dette flottante : celle-ci ne consiste plus qu'en bons du Trésor (*Treasury bills*). Il n'y a plus en circulation ni obligations de l'Échiquier (*Exchequer bonds*), dont les dernières avaient été émises par le premier lord de l'Amirauté, ni bons de l'Échiquier (*Exchequer bills*), dont l'usage avait été inauguré il y a deux siècles par Charles Montagu, et qui ont rendu de grands services au Trésor anglais. Mais le fait qu'ils sont émis à cinq ans d'échéance et qu'ils peuvent cependant servir à l'acquittement de certains impôts rend difficile la fixation du taux d'intérêt qu'il convient de leur attribuer. Si le chancelier l'établit trop haut, il cause un préjudice au Trésor ; trop bas, il court le risque de les voir se présenter au remboursement à un moment inopportun.

Quelle force ne donne pas une situation semblable ! Quel courage une nation ne puise-t-elle pas dans une histoire financière, qui lui rappelle les sacrifices qu'elle a pu supporter à une époque où sa population était la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui et sa fortune n'était que l'embryon de ce qu'elle est devenue ! Les Anglais ne comprendraient pas le langage des orateurs qui ne cessent de nous parler de budget incompressible et de nous répéter qu'il faut renoncer à voir jamais diminuer nos charges fiscales. Il y a eu plus d'une période dans ce siècle où le total des dépenses publiques a été inférieur en Angleterre à celui de l'année précédente ; en tout cas, il y a eu diminution constante des dépenses relatives à la Dette, puisqu'elles ne dépassent guère en 1898, abstraction faite de l'amortissement, la moitié de ce qu'elles étaient en 1830. Grâce à la sage mesure qui a soustrait ce chapitre au vote annuel du Parlement, le montant fixe consacré

au service de la Dette permet d'en prédire l'extinction à un moment donné.

Et il ne faut pas croire que tout soit sacrifié, chez nos voisins insulaires, à cette pensée dirigeante, dont l'influence se retrouve à chaque coin du budget, comme le *leitmotiv* d'un opéra de Wagner s'entend à chaque page de la partition. Une pareille politique porte en elle-même sa récompense : elle donne une telle élasticité aux budgets, que ceux-ci sont prêts à tous les efforts que commande le souci de la grandeur et de la défense nationales. C'est ainsi que, l'année dernière, un excédent budgétaire de 1 765 000 livres avait été employé à des dépenses navales, qu'en cette année même un surplus de 1 600 000 livres, 40 millions de francs, a été consacré à des constructions de vaisseaux, à des augmentations de garnisons coloniales, à des réformes postales et à des dépenses d'instruction publique en Écosse et en Irlande. C'est ainsi que M. Goschen vient encore de soumettre au Parlement un programme qui prévoit un nouvel et considérable accroissement de la flotte. C'est ainsi que les budgets de l'armée et de la marine anglaises dépassent un milliard de francs, alors que les crédits ouverts à cet effet pour l'année 1897-98 à l'empire d'Allemagne sont de 820, et les nôtres de 914 millions de francs.

Nous ne contemplons jamais pour notre part, sans une admiration mêlée d'envie, cette œuvre laborieuse et patiente des hommes d'État qui se sont assis, à tour de rôle, sur le sac de laine de Westminster. Nous avons rêvé et nous rêvons encore, pour notre pays, des ministres et des parlemens qui s'imposent un programme aussi sévère et qui, chose plus difficile encore, le lèguent à des successeurs décidés à en continuer l'application. Nous souhaitons que l'avenir remette les destinées de la patrie entre les mains de premiers ministres qui soient, eux aussi, des premiers lords de la Trésorerie et des chanceliers de l'Échiquier, c'est-à-dire qui placent les questions financières au rang qu'elles méritent d'occuper dans l'ordre politique. Notre enthousiasme et notre générosité native nous portent à voter, aux heures d'entraînement, bien des dépenses qu'un patriotisme plus réfléchi nous eût conduits à refuser. Si la différence de constitution politique ne nous permet pas d'espérer que nos parlemens soient aussi sages qu'un ministre des Finances de l'autocrate de toutes les Russies, assez fort pour s'opposer à des augmentations de dépenses militaires, il nous sera du moins permis d'invoquer en terminant l'exemple d'un pays

qui a autant de raisons que nous de vouloir rester armé de toutes pièces : en Allemagne, le gouvernement a arraché cette année au *Reichstag* le vote d'un septennat naval, c'est-à-dire l'approbation d'un programme de constructions maritimes qui engage pour sept ans les finances de l'Empire : mais il n'a obtenu le vote qu'il sollicitait qu'en démontrant que les excédens budgétaires suffiront à ces dépenses nouvelles. Le Parlement de Berlin refuse d'ouvrir le grand-livre de la dette publique; il agit en cela comme la Chambre des communes à Londres et comme M. Witte à Saint-Pétersbourg. Partout nous voyons quels légitimes soucis la dette publique inspire à ceux qui sont responsables de la conduite des destinées nationales. Partout nous les sentons préoccupés de suivre, de près ou de loin, l'exemple donné depuis longtemps par la Grande-Bretagne : c'est pourquoi il nous a paru utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le mécanisme compliqué dans ses détails, mais simple dans son esprit général, de la dette anglaise. Si jamais on a eu raison de dire que l'histoire est un enseignement, c'est à coup sûr en matière financière, où les principes sont immuables et où les conséquences des erreurs ou de la sagesse sont destinées à retentir à travers les siècles. Les générations futures souffriront de l'imprévoyance de celles qui les ont précédées; elles recueilleront le fruit de leur sagesse et vénéreront la mémoire des hommes qui, par l'économie et la sévérité de leur gestion, auront préparé la diminution des charges publiques et permis ainsi à l'activité de chacun de s'exercer sans entrave, pour le plus grand bien du pays.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

L'EXISTENCE D'UNE IMPÉRATRICE

JOSÉPHINE AUX TUILERIES

DERNIÈRE PARTIE (1)

III

Comment l'Impératrice suffit-elle à de pareilles dépenses, et quelles sont donc ses ressources régulières ?

En droit, la pension *de toilette* est fixée à 360 000 francs ; ce n'est qu'en 1809 qu'elle atteint 450 000 francs, mais, au moyen de prélèvemens sur la Cassette, de supplémens alloués à diverses occasions, et de ses revenus personnels, elle a posé en recette pour cet article, de 1804 à 1809, 3 444 623 fr. 57, soit près de 600 000 francs par an : cela ne fait pourtant que la moitié de ce qu'elle dépense réellement, car, chaque année, les dettes s'accumulent et, presque chaque année, l'Empereur est obligé de combler l'arriéré : il paye, en l'an XII, 701 873 francs ; en 1806, 650 000 francs ; en 1807, 391 090 francs ; en 1809, 60 000 francs ; en 1810 pour terminer 1 400 000 francs ; au total : 3 202 957 francs, ce qui porte la dépense générale, presque uniquement de *toilette*, à 6 647 580 fr. 57 : onze cent mille francs par an.

Ce chiffre serait inexplicable, même avec la prodigalité la plus folle, si les bijoutiers ne figuraient pas dans le compte de la *toilette :* les bijoux achetés représentent dans les dépenses acquittées par Joséphine 1 625 664 fr. 60, — près de la moitié, — et autant dans les dettes payées par l'Empereur. Tous les grands

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

bijoutiers et orfèvres de Paris et même d'ailleurs ont cette étonnante cliente : Biennais, Depresle, Friese, Marguerite, Foncier, Nitot, Pitaux, Cablat, Belhate, Perret, Tourrier, Messin, les frères Marx, Conrado, Hollander, Lelong, Meller, Mellerio-Meller, et les horlogers Bréguet, Lépine et Mugnier, et Capperone et Theibaker, marchands de camées, et Oliva et Scotto marchands de coraux !

De ces bijoutiers, un surtout, Foncier, a la confiance de Joséphine et presque son intimité. Elle lui remet ses diamans au moment où le bruit court de la mort de Bonaparte en Égypte, où elle entend se mettre à l'abri des revendications de ses créanciers et de celles aussi de la famille Bonaparte; elle reçoit de sa main des femmes de chambre; elle lui accorde sa puissante protection pour obtenir du ministre des Finances une charge d'agent de change pour un de ses gendres; elle marie son autre fille au colonel Defrance, écuyer cavalcadour de l'Empereur; c'est un familier qu'elle prend pour conseil en ses achats, trafics et échanges, et qui n'y cherche point trop son intérêt.

Foncier retiré, Nitot a la grosse pratique : en 1805, il avait été chargé de porter à Rome la tiare que l'Empereur offrait au Pape et qui figure encore dans les trésors du Vatican à l'honneur de l'orfèvrerie française; il eut soin d'emporter une pacotille de bijoux, passa par Milan où l'on sacrait le roi d'Italie, fit de bonnes affaires avec la Reine, reçut à la suite le titre de joaillier de l'Impératrice et devint de sa Maison : au moins son cachet porte-t-il l'aigle couronné avec cet exergue : *Maison de l'Impératrice;* mais s'il est le fournisseur en titre, on a vu qu'il n'est point le seul vendeur.

Ce qui peut étonner, c'est que Joséphine ne soit point dégoûtée d'acheter des bijoux par la jouissance qu'elle a des plus magnifiques joyaux qui soient au monde : les joyaux de la Couronne. Elle a, quand il lui plaît, la grande parure de diamans, — couronne, diadème, collier, peigne, boucles d'oreilles, bracelets, ceinture en roses, rivière de huit rangs de chatons, — cette parure qui est estimée 3 709 583 fr. 92; elle a la parure de rubis d'Orient, et la parure de turquoises, et la parure de perles de 570 107 francs : cinq millions de joyaux. Ne voit-elle pas que, près de ces splendeurs, tout ce qu'elle achète est pauvre et médiocre, ou comprend-elle que, de ces merveilles elle n'a qu'un usufruit qui peut lui échapper? Est-ce pour cela que, comme elle a fait dès 1796, dès

la campagne d'Italie, elle accumule des bijoux qui soient à elle, uniquement à elle, qui ne puissent lui échapper, qui lui fassent une réserve et un trésor? Faut-il même chercher une raison? N'achète-t-elle pas ces bijoux uniquement parce que leur scintillement l'attire, que leur façon plaît à son goût, que c'est joli ou que cela lui semble tel, et que c'est sa fantaisie? Elle en a d'un grand prix, comme son collier de diamans, prisé 541 200 francs à son inventaire avec les poires et les deux boutons, et estimé seul plus de 700 000 francs lorsque Hortense veut s'en défaire en 1829; elle a sa parure d'opales et diamans, prisée 258 000 francs; sa parure d'émeraudes et diamans prisée 178 000 francs; son bandeau de perles prisé 148 000 francs; son collier de perles à trois rangs, prisé 262 000 francs; son diadème de diamans, dont un seul, au milieu, est prisé 165 000 francs, et qui, d'ensemble, est prisé 1 032 000 francs. Elle a personnellement, à elle, au chiffre de prisée, inférieur d'un tiers au moins à la valeur vénale, pour 4 354 255 francs de joyaux d'importance, — perles, diamans et pierres de couleur, — mais, ensuite, qui pourrait dire quel prix ont été payés les milliers d'objets qu'elle enfouit en ses écrins, qu'elle a portés une fois peut-être et sans doute jamais: bagues par centaines, bracelets, plaques de ceinture, colliers de toutes les matières qu'on polit et de tous les globes qu'on enfile, parures d'agate, de perles d'argent, de perles d'or, de cornalines, de pierres gravées, de turquoises, de malachite, de scarabées, de coraux gravés, de coraux et perles fines, de corail rose, de coraux façon framboise, de coraux en boule, d'acier, de jayet, de noyaux de prune et de noyaux de cerise sculptés! A les nombrer seulement, les joailliers se perdent et, pour les priser, il ne faut pas compter sur eux. Aussi bien, quantité sont de la curiosité pure, des objets qu'on achète très cher et dont la valeur vénale est nulle ou presque. Et puis, constamment, Joséphine fait modifier ou rajeunir les montures; elle trafique, échange, revend, rachète, paye des acomptes à ses bijoutiers avec ce qu'elle appelle la réforme de son écrin, et, pour une parure qu'elle cède ainsi, en reprend dix autres. C'est là un trait encore qui achève sa nature et donne une notion de son caractère. De ces bijoux dont certains devraient lui rappeler tant de choses, d'événemens, de gloire, d'êtres respectés ou chers, l'ascension continuelle de sa fortune; de ces bijoux, rançons de villes, de princes et de républiques; de ces bijoux, dons de papes et de rois, présens d'anni-

versaires, gages d'un amour dont elle devrait vouloir conserver les marques successives, nul ne demeure intact, tel qu'il était quand on le lui a offert. Elle les dénature, les métamorphose, fait d'un collier une ceinture, de boucles d'oreilles des pendeloques, envoie à la fonte l'or et l'argent, assortit les pierres à sa guise et, à aucun de ces joyaux, n'attache un souvenir. Ce petit médaillon de filigrane, l'unique présent du général Vendémiaire à la vicomtesse de Beauharnais, où est-il, le plus précieux, le plus rare de tous ses bijoux d'Impératrice, qu'en a-t-elle fait? Cela ne vaut rien : cela ne brille point. Elle l'a cédé dans un lot pour une pierre de fantaisie.

Et ces pierres sans histoire, ces joyaux qui ne parlent point à son esprit et n'évoquent rien à sa mémoire, qui ne sont rien que cela, c'est assez qu'ils soient cela pour qu'elle ait une sorte de folie, un bonheur sans égal, à les voir, à les manier, à s'en parer, à s'en couvrir, à en faire passer entre ses doigts l'intarissable ruissellement. Telle elle était quand, toute nouvelle mariée au vicomte de Beauharnais, elle portait sur elle, dans ses poches, les petits bijoux de sa corbeille pour avoir la joie de les tâter en marchant; telle, au retour d'Italie, quand, à la Malmaison, devant les demoiselles de Vergennes, elle étalait toutes les splendeurs qu'elle avait rapportées; telle elle demeure, faisant sur une immense table apporter tous ses écrins que ne peut contenir l'armoire à bijoux de Marie-Antoinette et, durant de longues heures, les plus heureuses qu'elle passe, ouvrant et fermant les boîtes de maroquin et de velours.

A personne, pas plus aux couturiers qu'aux bijoutiers, ou à qui que ce puisse être qui tente sa fantaisie, Joséphine ne sait résister. Dans ce Salon des marchands qui ouvre sur le Carrousel et d'où l'on pénètre dans l'Appartement intérieur, afflue constamment tout le joli, l'élégant, le rare qu'inventent les marchands de Paris. L'Impératrice passe, dit qu'elle achète, se garde de demander le prix et moins encore de payer. L'usage est ancien et voici beaux jours que les vendeurs y trouvent leur compte : jadis, c'était la Dubarry, qui, à la mort de Louis XV, eut à soutenir un terrible procès contre le juif Cramer lui réclamant le prix de tous les objets d'art et de curiosité qu'il avait déposés dans son antichambre et dont elle avait disposé, disait-il, en présens, fantaisies et galanteries. Plus tard, ce fut Marie-Antoinette, et l'on a l'histoire du Collier; après, Madame Tallien et les nouvelles enrichies du Directoire; mais

nulle comme Joséphine. La toilette achevée, c'est là la distraction favorite : certes, modistes et bijoutiers en profitent le plus, les luthiers, les peintres, les sculpteurs, les libraires, les marchands d'estampes, les ébénistes, les porcelainiers, attendant sans doute chez eux les grosses commandes, celles qui sont d'une sorte d'utilité pratique ; mais tout ce qui est de fantaisie, tout ce qui peut s'apporter sous le manteau, qui n'exige point des voitures de déménageurs, vient s'entasser au Salon des marchands. Combien de pauvres hères faméliques laissent un dessin, un ivoire sculpté, un bout de mosaïque, attendent six mois et viennent après réclamer le prix intégral qu'ils assignent à leur œuvre, ou tout le moins une indemnité ou une aumône ! Et les marchands de jouets mécaniques, combien en passe-t-il? Ils portent avec eux leur chef-d'œuvre, le remontent en présence de l'Impératrice qui s'en amuse, ne peut résister à le faire voir, à en distraire les personnes qui viennent la visiter. Le jouet est admis dans les appartemens, fait l'admiration d'un enfant, et, sans se soucier du prix, Joséphine le donne. Des beaux et rares jouets aux enfans des grands officiers de l'Empire, à ses petits-fils, à ses nièces, cela est tout simple, mais les solliciteurs pauvres qui, pour attendrir l'Impératrice, ont amené leurs enfans, se trouvent assez embarrassés quand, au lieu d'un brevet de pension ou d'une bonne gratification, ils ont à emporter un oranger artificiel, un singe qui joue du violon ou un buisson de fleurs habité d'oiseaux chantans.

L'abus est si criant que, dans le Conseil d'administration de la Maison du 28 février 1806, l'Empereur dicte cette décision : « On doit défendre à toute personne de la Chambre de Sa Majesté l'Impératrice de recevoir dans les appartemens aucuns meubles, tableaux, bijoux et autres effets qui seraient remis par des marchands ou par des particuliers ; ces marchands ou particuliers ainsi que les meubles, tableaux, effets qui parviendraient par une voie quelconque doivent être renvoyés à l'Intendant. »

L'Empereur fait mieux : à la même époque, et pour arrêter le scandale des prix surfaits dont l'Impératrice est victime, il prend ses mesures lui-même. Jusque-là, sans doute, les mémoires présentés par les fournisseurs sont établis en demande et, avant de payer, des réductions sont ordonnées sur l'ensemble, mais le système de vérification diffère pour chaque article, et l'on rabat au plus 10 pour 100. A partir de 1806, où l'Empereur paye pour la quatrième fois les dettes de sa femme, les réductions proposées par la Dame d'atour

sont majorées par Napoléon lui-même de façon à atteindre près de 20 pour 100 : ainsi en 1807, sur 465 291 fr. 52, réduction de 75 217 fr. 37 ; en 1808, sur 458 700 fr. 06, de 95 368 fr. 50 ; en 1809, sur 914 764 fr. 70, de 166 747 fr. 37. Et, lorsqu'il s'agit du règlement de l'arriéré, c'est pis encore : en 1806, l'Empereur donne 650 000 francs pour solder les dettes et rabat 112 375 fr. 47 sur les mémoires présentés ; les 1 400 000 francs de 1809 suffisent pour 1 898 098 fr. 98 réclamés par les fournisseurs ; 500 000 francs de rabais ! Et les marchands y gagnent encore, car pas un, ainsi sabré, ayant crié qu'on le ruine, qui ne revienne à la charge, qui n'affirme à l'Impératrice que l'objet qu'il présente a été fait uniquement pour elle, ne convient qu'à elle, qu'il est unique, qu'il faut qu'elle l'ait. Et elle le prend, et tout recommence.

Quelqu'un a dit que Napoléon « aimait assez qu'on fît des dettes parce qu'elles entretenaient la dépendance : sa femme, ajoute-t-on, lui donnait une satisfaction très étendue sur cet article ; il n'a jamais voulu remettre ses affaires en ordre afin de conserver les moyens de l'inquiéter. » On a vu ce qu'il en faut croire : deux fois au moins avant l'Empire, quatre fois durant l'Empire, Napoléon a voulu procéder à une liquidation générale des dettes antérieures, mettre sa femme à flot de façon que, avec la pension qu'il lui faisait et qu'il augmentait sans cesse, elle suffît au courant. Il a donc réclamé le montant exact des dettes. Joséphine qui, en réalité, l'ignore, qui ne s'en est jamais rendu compte, énonce, à peu près au hasard, un chiffre qui ne va pas à moitié du total. « Pourquoi ne pas avouer tout? lui disent ses confidentes. — Non, non, répond-elle, il me tuerait, il me tuerait ! je paierai sur mes économies ! » On a de première main le récit de la scène qui a précédé la liquidation de 1806 : l'Impératrice était dans les larmes ; l'Empereur s'en aperçut des premiers ; il vit ses yeux rouges et dit à Duroc : « Ces femmes ont les yeux en pleurs, je suis sûr qu'il y a des dettes, tâchez de savoir ce que c'est. » Duroc, qui avait obtenu la confiance de Joséphine, vint à elle et lui dit : « L'Empereur est persuadé que vous avez des dettes ; il veut en savoir le montant. » Joséphine, avec beaucoup de pleurs, lui dit qu'en effet elle devait 400 000 francs. « Ah ! l'Empereur croyait que c'était 800 000. — Non, je vous jure, mais, puisqu'il faut vous le dire, c'est 600 000 francs. — Est-il bien sûr que ce n'est pas davantage? — Bien sûr ! — Alors, je lui parlerai. » Il revint à l'Empereur, lui dit qu'il avait trouvé Joséphine dans les larmes, qu'elle se désespérait. « Ah ! elle

pleure! Elle sent donc son crime! Tant mieux! Mais vous verrez qu'elle a des dettes énormes. Elle est capable de devoir un million. — Oh! non, pas un million, Sire. — Mais enfin, combien? — Mais si c'était 800 000 francs? — Ce n'en serait pas moins scandaleux... pour de misérables pompons, pour se laisser voler par un tas de fripons. Il faut que je chasse tels et tels; il faut qu'on fasse défense à tel et tel marchand de se présenter jamais chez moi. — Mais, Sire, ce n'est que 600 000 francs. — Ce n'est que cela, dites-vous. Ça ne vous paraît rien. Je n'aime pas du tout ce jeu-là. Allons! je lui parlerai. » Ils passent au salon où sont les femmes, et Napoléon évite de s'approcher de sa femme; il la laisse passer devant lui pour aller souper. Elle était tout émue et les larmes aux yeux; il ne lui dit rien. Après qu'elle se fût mise à table, il vint se placer derrière sa chaise et s'approchant de son oreille : « Eh bien! Madame, vous avez des dettes. » Et elle, alors, de sangloter. « Vous avez un million de dettes. — Non, Sire, je vous jure, je ne dois que 600 000 francs. — Rien que cela, dites-vous, ça ne vous paraît qu'une bagatelle? » Il ajoute quelques mots de reproche et elle se remet alors à sangloter plus vivement que jamais. Alors, il s'approche de l'autre oreille : « Allons! Joséphine, allons, ma petite, ne pleure pas, console-toi. » Et les dettes sont payées.

Dès lors, comme devient explicable, naturelle et simple, la fameuse scène entre Napoléon et Mademoiselle Despeaux, la modiste, cette scène qu'on se plut à présenter comme le plus effroyable des actes de tyrannie. A Saint-Cloud, l'Empereur arrive un matin à l'improviste, dans le salon bleu qui précède la chambre à coucher de l'Impératrice. Il y trouve une grosse femme qu'il ne connaît pas, qui s'approche de lui et murmure quelques paroles inintelligibles. « Comment vous appelez-vous? lui demande-t-il. — Je m'appelle Despeaux. — Que faites-vous? — Je suis marchande de modes. » Furieux, il entre chez l'Impératrice qui est en train de se faire coiffer et prend un bain de pieds : « Qui a fait venir cette femme? Qui l'a introduite dans les Appartemens? » Comme Mademoiselle Despeaux est venue d'elle-même, personne ne répond, et les femmes de garde-robe se sauvent devant l'orage. Napoléon revient chez lui, demande Duroc qu'on ne trouve pas, puis Savary qui, prenant à la rigueur les ordres qu'il a reçus, fait saisir la marchande des modes par deux gendarmes d'élite. Survient Duroc qui engage Savary à la relâcher : « Non, parbleu! je

n'en ferai rien, répond Savary. Tu ne serais pas si indulgent si elle fournissait des modes à ta femme. C'est elle qui me ruine; je trouve une occasion de me venger, je ne serai pas assez sot pour la perdre. Va, mon cher, tu en ferais toi-même autant si, au lieu de Mademoiselle Despeaux, c'était Leroy, car c'est chez lui que ta femme achète tous ses chiffons. » Toutefois la grosse Despeaux n'alla entre ses gendarmes que jusqu'au bas de l'avenue où Duroc envoya l'ordre qu'on la laissât remonter dans sa voiture.

C'était une leçon que Napoléon avait prétendu donner bien plus à sa femme qu'à la marchande de modes, violatrice de l'étiquette et tentatrice sans permis; mais cette leçon, comme les autres, comme les reproches pour les dettes, comme les sermens de Joséphine, autant de perdu. Le fleuve continue à couler, les marchands à venir, Joséphine à prendre sans payer, et cela indéfiniment. C'est si commode! Un dieu descendant toujours de sa machine à point pour la débarrasser des créanciers, cela coûte si peu de pleurer quelques larmes vraies ou fausses, et cela rapporte tant! Mais, au moins, ce n'est point de propos délibéré; ce n'est point une comédie qu'elle se propose de jouer; elle fait des dettes comme elle respire. Elle est de ces femmes qui, dans une société, sans s'en douter certes, ni en avoir conscience, remplissent une sorte de mission de dépense et de gaspillage pour la joie des marchands, la gloire de la mode, et la bonne renommée du goût français. C'est pour ces femmes qui ne savent point compter que l'industriel s'ingénie et que l'ouvrier artiste fait ses chefs-d'œuvre. C'est pour elles qu'est inventé tout le joli, tout le luxueux, tout l'absurde de l'*Article Paris*, et c'est grand bien qu'elles se trouvent là pour l'acheter, — et même le payer quelquefois.

Joséphine est telle; et si, après avoir crié, Napoléon paye, ce n'est pas uniquement par faiblesse pour la femme, c'est qu'il sait fort bien que de telles folies sont utiles, profitables et peut-être nécessaires, car, sans les femmes, et ces femmes-là, les femmes à dépenses incalculées, les femmes par suite à dettes immenses, que serait Paris?

Où il se fâche bien plus fort, c'est lorsque l'argent sort de France et que, pour satisfaire sa coquetterie, Joséphine, violant les lois de l'Empire et les lois de la Cour, prétend s'habiller de marchandises anglaises. En plein blocus continental, lorsque la France et presque l'Europe leur sont fermées, il lui en faut quand

même et, pour les introduire en contrebande, elle ne recule devant nulle tricherie. Elle a, à Francfort, un correspondant qui, sans rien dire, en cache des paquets dans les voitures des officiers envoyés en courriers, au risque de les compromettre. Elle-même, si elle passe le Rhin, en charge dans sa propre voiture. Par la frontière des Alpes, elle fait passer des cachemires et des étoffes de Turquie. Souvent elle échoue ; ses paquets sont pris et, sans nul égard pour leur destinataire, saisis et détruits par ordre exprès de l'Empereur ; mais elle recommence et s'acharne, mettant en réquisition comme commissionnaires quiconque, soldat ou diplomate, va aux pays où mûrit le fruit défendu. Par là, encore, n'est-elle point profondément femme, et n'est-ce point tout elle de risquer ainsi, pour un misérable chiffon, la vraie colère de l'Empereur, les reproches, les violences, peut-être la lassitude et l'irrémédiable désastre : mais n'est-ce point beau de sa part aussi de ne se réduire qu'à cette forme de tromper?

IV

Dans ce va-et-vient qui suit la toilette, Joséphine trouve le temps d'expédier, avec son secrétaire des commandemens, le travail courant des audiences, de donner des signatures aux brevets et aux décisions et d'expédier sa correspondance, fort réduite sans doute, presque uniquement adressée à sa fille, à son fils, à quelques rares parens, quelques dames d'intimité, fort en retard pour l'ordinaire, mais presque entièrement autographe. Impossible de se fier à ses lectrices qui, sauf leur très joli visage, leur désir d'être remarquées de l'Empereur, n'ont de talent que pour la harpe, le piano et la danse et ne savent guère mieux lire qu'écrire : Mademoiselle Lacoste, Mademoiselle Guillebeau ou Madame Gazzani, c'est tout pareil. Il faut donc, ou écrire soi-même, ou travailler avec Deschamps : un vieil ami, celui-là. Joséphine l'a connu en 1787, à Fontainebleau, où il était secrétaire de M. de Montmorin, gouverneur du château. Aussi est-il renté à souhait : 12000 francs sur les états de la Maison de l'Impératrice, autant sur ceux de la Maison de l'Empereur, à titre de rapporteur des pétitions et sans nulle fonction. D'ailleurs, il fait des vers pour les théâtres lyriques et pour l'*Almanach des Muses;* des paroles d'oratorios tels que *Saül* et la *Prise de Jéricho;* mieux : le livret des *Bardes*. Par là, il est associé au triomphe de Lesueur et il

touche à la gloire; mais il ne s'en soucie : il rime pour les musiciens, comme il traduit pour les libraires et chante aux dîners du Vaudeville. Il a de grands besoins d'argent et voit surtout ce que chaque chose rapporte. Pour cela, il n'aime point user son crédit, gardant avec les solliciteurs une froideur glaciale et se tenant strictement à son rôle de plumitif.

Aux fêtes et aux anniversaires, pour les pièces de circonstance qui ne sauraient manquer au théâtre de la Malmaison, il est le poète attitré, comme Desprez à Saint-Leu et, plus tard, Alissan de Chazet à Trianon. Mais il lui incombe à l'ordinaire une mission plus délicate que de fabriquer des bouts-rimés d'adulation; c'est lui qui, tous les quinze jours, prend les ordres de l'Impératrice sur les états dressés par le secrétaire des dépenses, M. Ballouhey. Ces états comprennent l'énumération des mémoires des fournisseurs tels qu'ils sont présentés en demande. L'Impératrice inscrit en regard, de sa main, la décision : le *bon à payer*, le chiffre qu'elle consent à payer en réduction, ou l'acompte qu'elle donne : le plus souvent, sauf pour les petites factures, revient le mot *ajourné*. Au pied, elle met son *bon* et signe. Avec Ballouhey, très strict pour les comptes, elle aurait peut-être des discussions; elle n'en saurait avoir avec Deschamps; aussi a-t-elle retiré le travail direct à Ballouhey.

C'est donc encore Deschamps qui rédige les lettres adressées à Ballouhey pour les gratifications sur la Cassette qui excèdent un certain chiffre et qui ne sont point accordées proprement à des mendians. Ce service de la Cassette et des aumônes diverses est d'ailleurs fort compliqué et demande à être expliqué en détail. N'est-il pas en effet de tradition que « ce sont les bienfaits qu'elle a répandus qui ont fait contracter à Joséphine la plus grande partie de ses dettes, » et quoique déjà l'on ait pris une opinion sur la nature de ces dettes, n'est-il pas nécessaire de compter ce que lui a coûté sa bienfaisance?

Sur sa *Toilette*, Joséphine a sans doute prélevé des fonds pour des pensions assignées, soit à des serviteurs anciens ou nouveaux, soit à des élèves entretenus dans les institutions de Madame Campan, de Madame Gay Vernon, de MM. Vigogne et Piorette : mais ces pensions, ces dons et gratifications et les autres objets de dépense qui sont payés sur la *Toilette* atteignent seulement dans les six années le chiffre total de 516532 fr. 76 soit 86000 francs par an; de plus, la plus grande partie des dé-

penses ainsi effectuées est inscrite sous la rubrique : *Sommes remises à Sa Majesté*, nul compte détaillé n'en est tenu. Or, si quelque chose de cet argent a été employé en dons manuels, il est certain que la plus grosse portion en a été, à partir de 1806, versée, en dehors des comptables, à l'architecte de la Malmaison. On peut affirmer avec certitude que plus des quatre cinquièmes est passé là. Quant à la *Cassette* proprement dite, elle a son compte spécial qui est tenu avec une régularité absolue par Ballouhey et qui se solde toujours en excédent. Il est vrai que l'Empereur y pourvoit, que, à chaque occasion, il en augmente les fonds, mais il en fait de même pour la *Toilette*, ce qui n'empêche point les dettes, tandis que pour la *Cassette*, il n'y a jamais ni déficit ni arriéré. Napoléon a réglé en 1805 la cassette à 6000 francs par mois (72000 francs par an); il la porte à 10000 francs en 1806, et à 15000 en 1809. A chaque grand voyage, pour les frais extraordinaires d'aumônes, — ces frais seuls, car toutes les dépenses de voyage, de séjour, de gratifications, de présens, etc., etc., sont payées par la Maison, — il ajoute une somme variant entre 80000 et 120000 francs. C'est là le fonds : on n'y fait point d'économies, mais on ne le dépasse point.

Ce fonds est divisé en trois parties : *Secours* attribués directement par l'Impératrice sur demandes verbales ou écrites; *Bienfaits de Sa Majesté l'Impératrice et Reine*, distribués par la Dame d'honneur qui prend à ce sujet les ordres de l'Impératrice; et *Pensions*.

Les *Secours* donnés par l'Impératrice ne sont accordés qu'après une enquête faite, soit par les premiers valets de chambre, soit par Madame Duplessis, soit par M. Danès de Montardat, oncle par alliance de Joséphine. Beaucoup de ces demandes, s'il s'agit de personnes du monde, passent, soit par le Chevalier d'honneur, soit par une des dames du Palais : c'est là le gros morceau.

Les *Bienfaits* qui font l'objet du travail de la Dame d'honneur sont répartis, sur sa proposition ou plutôt sur celle de son secrétaire, après enquête d'une visiteuse à gages, Madame Hardancourt née Boyvin, par petites sommes de 20 à 70 francs. L'Impératrice indique les sommes; le secrétaire de la Dame d'honneur inscrit le montant de chaque bienfait sur un bordereau détaché d'un registre à souche, et Ballouhey paye.

Si médiocre que soit chaque *bienfait*, le total, comprenant aussi les *Secours*, n'en est pas moins respectable : 4 à 6000 francs

pour les mois d'hiver : à de certains mois, le chiffre se trouve décuplé (81 673 francs en octobre 1808, 121 828 francs en décembre 1809); mais ce sont là des cas exceptionnels, justifiés par un don spécial fait par l'Empereur à cette destination, et la moyenne, abstraction faite des recettes et des dépenses imprévues, n'atteint point, l'été compensant l'hiver, 3000 francs par mois.

Toutes les conditions, toutes les professions, toutes les origines se confondent sur ces listes : vieillards des deux sexes, ouvriers sans ouvrage, veuves chargées d'enfans, créoles de Saint-Domingue, demoiselles ou dames nobles ruinées, — beaucoup, infiniment de nobles : sur un seul état de bienfaits où, pour une assez modeste somme, figurent cent trente et une parties prenantes, voici Mesdames Lechat de Mineraye, de Marchais, de Beaune, de Vaudricourt, de Druez, de la Bretaiche, de la Méline, de Chavigny, Sablonet de Minuty, de Case, de Chaponay de Jaucourt, de Boisset, de Rivolle, de la Grange, de Bligny, de la Saussaye, de Pallugay, de Montalay, de la Feuillade! Ne croirait-on pas une liste de dames présentées?

Les *Pensions* forment le dernier chapitre de la Cassette et tendent à l'absorber tout entière. Elles grossissent sans mesure chaque année, sautant de 25 000 francs en 1805, à 56 000 francs en 1806, 85 000 francs en 1807, 155 480 francs en 1809. Naturellement, une fois acquises, elles passent en droit; volontiers, comme sous l'Ancien régime, les enfans en demanderaient, en exigeraient la reversibilité, et nul ne se trouve tenu à reconnaissance. Toutes les ressources qui seraient si utilement employées en secours accidentels se trouvent peu à peu immobilisées; mais, d'autre part, comment résister à de certains appels; comment, lorsqu'on est arrivé soi-même à ce comble de fortune, refuser à d'anciennes compagnes la sécurité de l'existence? C'est qu'en effet les pensionnaires de Joséphine rentrent presque toutes dans cette catégorie : il y a d'abord les gens des colonies; ici peu de noms qu'on sache : Madame O'Gorman, Madame Mantelle, Madame de Dillon, puis des noms bourgeois : Chaurand, Crusand, Leloutre, Mauger; c'étaient jadis entre les plus riches de là-bas. Après, viennent les *Personnes que Sa Majesté a connues*, et ce sont elles qui prennent la grosse part : rien qu'avec ces noms, l'on pourrait refaire presque entière l'histoire de la vicomtesse de Beauharnais, retrouver les sociétés qu'elle a traversées : Madame Duplessis, Mademoiselle Lannoy, Madame Lefebvre, Madame de la Rochefoucauld-

Bayers-Maumont avec ses deux nièces, Madame de Montulé et Mademoiselle Marliani, c'est la Martinique et Saint-Domingue; Madame de Montmorin, née Morin de Banneville, qui a la plus forte pension : 3600 francs, c'est Fontainebleau; et pour les sociétés de Paris, Madame de La Roche-Lambert, née Lostanges, Madame de Pardaillan de Launay, Madame Cazotte, née Roignan, la veuve du prophète, Mademoiselle Carman de Saint-Étienne, Madame de Barruel-Beauvert, Madame de Geslin, Madame de Gercy, Madame de Grasse, Madame Maillé de Brezé, née Joly de Fleury, Madame de Guerchy, née du Roux de Sigy, la bru de l'ambassadeur, Madame de Mordant-Massiac, née de Bongars, Madame de Signemont, Madame de Villers-Vaudey, née Jourdain de Saint-Sauveur, Madame de Villefort, Mesdames de Verey, Madame de la Tournée-Polastron, Madame de Luynes de Fontenelles, Madame de Cavagnac, M. de Goyon, M. de Saint-Pern, M. de Girardin, M. Dieudonné de France, M. de Montboissier-Beaufort-Canillac, et l'on pourrait en dire d'autres, beaucoup d'autres!

Voilà l'important : on trouve encore quelques subalternes des Maisons du roi et des princes, trois nourrices des enfans de Louis XVI, quelques officiers de vénerie, des lectrices de Mesdames; et, après, viennent les aumônes du commun : vieilles femmes estropiées, filles repenties, veuves d'officiers, jeunes gens dont on paye l'éducation; et enfin les mendians anonymes : 2100 francs par an pour le pain des pauvres à Saint-Cloud, 960 francs à Sèvres; 2 880 francs aux orphelines de la rue du Pot-de-Fer; 1 000 francs à l'établissement de charité de la paroisse de la Madeleine, 2400 francs aux dames de la Société maternelle : c'est là l'obligatoire de la souveraineté, ce qui est l'inséparable du rang suprême, ce qui se doit aux paroisses et aux institutions d'assistance officielle. Mais tout cela, secours, pensions, aumônes, ne dépasse jamais les crédits affectés : si, pour un don à quelqu'un qui l'intéresse, l'Impératrice prélève une somme un peu forte, c'est autant de moins que la Dame d'honneur répartit entre les mendians non recommandés.

Il est de tradition, et cette légende a même reçu, sous forme d'une statue de marbre, une consécration officielle, que Joséphine a pris une part décisive dans la *Fondation consacrée à la vieillesse*, dite de Sainte-Périne. On sait quelle importance cet établissement eut alors dans l'histoire de la société française et quiconque racontera les derniers jours de la noblesse fidèle et ruinée,

y devra consacrer un chapitre; mais, si l'Impératrice y parut nominalement comme protectrice, si même les fondateurs, les sieurs Chailla et Glaux, parèrent de son nom leur prospectus et l'inscrivirent sur une tablette de marbre au fronton de leur maison, elle n'y employa jamais rien de son propre argent. Ce fut Napoléon qui, en échange de cent places assurées, fit, sur sa Grande cassette, un premier versement de 224640 francs et qui s'engagea de plus pour trente pensions annuelles de 600 francs. Il réserva à sa femme le droit de nommer à ces cent trente places : de là l'illusion. Au surplus, après cinq ans à peine écoulés, les directeurs-fondateurs ne purent faire face à leurs engagemens et dès que, par le décret du 17 janvier 1806, soumettant les établissemens similaires à la surveillance du gouvernement, des commissaires eurent été chargés de l'examen des ressources, il apparut qu'il ne se trouvait à Sainte-Périne aucune garantie de stabilité pour les vieillards qui avaient payé pour y entrer. Trois décrets dépossédèrent les fondateurs et attribuèrent la direction au Conseil général des hospices qui dut y dépenser chaque année 200000 francs de plus que le revenu de l'institution. Jusqu'en 1810, Joséphine n'en conserva pas moins le droit de nommer à celles des cent trente places fondées par Napoléon qui devenaient vacantes. Les compétitions étaient telles, les demandes si nombreuses, signées de tels noms et appuyées de tels titres, que l'on ne peut s'étonner du retentissement que prenaient ces grâces : l'on doit penser que c'est à elles, en grande partie, que l'Impératrice a dû cette réputation d'inépuisable bienfaisance qui l'accompagne dans l'histoire.

Tout cela, certes, fait des écritures, des lettres à lire et des comptes au moins à entendre, mais ce n'est point encore tout le travail. Si, depuis son mariage avec M. de Beauharnais, Joséphine a acquis une écriture et une orthographe qui méritent d'être louées comme d'exception au temps où elle vivait, il s'en fallait qu'elle eût, lors du Consulat à vie, les connaissances nécessaires pour remplir dignement la place où elle montait. Il convenait qu'elle sût assez d'histoire et de géographie pour qu'elle ne commît point de fautes vis-à-vis des étrangers et des étrangères qui, de tous les points de l'Europe, affluaient à Paris. Instruite de la France ancienne au point de ne se tromper que volontairement aux familles et aux alliances, elle ignorait, en bonne Française, tout ce qui était du dehors, et cette science si simple lorsqu'on

la tient d'éducation d'enfance, si compliquée lorsqu'on s'y applique à un âge déjà mûr, cette science, qui à l'Impératrice serait plus nécessaire encore qu'à l'épouse du Premier Consul, il fallut qu'elle l'apprît en une année, à mesure que le tourbillon l'emportait aux sommets. De livres, elle n'eût eu que faire pour un tel usage. Le livre est un interlocuteur qui ne répond qu'à qui sait l'interroger; quiconque sait quel livre l'instruira est déjà instruit; mais, outre qu'elle ignorait le livre utile, quelle masse à remuer et combien d'inutiles digressions! Ce qu'il lui faut, ce sont des notions digérées, qu'elle s'assimile à mesure des besoins, des notions superficielles, mais justes et précises, où il entre assez d'anecdotes pour graver quelques faits en mémoire, y fixer les titres exacts des personnes, les lieux qu'elles habitent, les nations dont elles sont, les rapports de parenté qu'elles ont avec tels et tels; assez pour que, aux cercles et aux audiences, la vanité des gens présentés se trouve flattée en l'endroit sensible par une question qui sorte de la banalité, qui prouve qu'on connaît leur famille, leur illustration, leurs ouvrages, et qu'on les tient pour ce qu'ils sont. Joséphine a rencontré l'homme à souhait pour un tel office: c'est l'abbé Nicolas Halna, personnage ayant traversé les carrières les plus diverses, mais ayant acquis un bagage de connaissances incomparable : étudiant en médecine, puis prêtre, puis précepteurs des enfans Durfort, professeur, et ensuite principal au collège de Sedan, il a été, successivement, durant la révolution, adjoint au corps du génie, chirurgien dans un hôpital, maître d'une pension au faubourg Saint-Marceau, secrétaire du conseil de l'École polytechnique, professeur de géographie au prytanée de Paris et, au moment où Rémusat le déterre pour le donner à Joséphine, il est professeur à l'école de Fontainebleau. Pour justifier un traitement de 4 200 francs, « l'épouse du Premier Consul, a-t-il dit lui-même, me fit donner le titre de bibliothécaire sans aucune fonction parce qu'elle ne voulait pas passer pour avoir besoin de l'instruction de l'enfance. » Cette instruction que l'abbé, prompt aux palinodies et fécond en dédicaces, qualifie d'enfantine à la Restauration lorsqu'il s'anime de zèle royaliste et religieux, n'est ni si simple à donner, ni si facile à recevoir. Joséphine s'y applique avec un scrupule qui ne se pardonne point une faute dans les leçons à réciter. Un jour que, au ministre de Portugal, elle a demandé des nouvelles du Prince *régnant*, au lieu du Prince *régent* qu'elle voulait dire, elle est malheureuse à en

pleurer. Elle n'a point tort : une grande part de l'espèce de popularité, de la considération au moins et des éloges qu'on lui accorde en Europe tient à cette façon qu'elle a prise. On s'étonne qu'elle soit si bien au courant de tout, l'on s'en trouve flatté et l'on se retire satisfait ; l'on dit ensuite, et c'est vrai, qu'elle en sait plus que les princesses d'ancien régime, et tout ce que les pointus trouvent à lui reprocher, comme un peu parvenu, c'est presque d'en trop savoir. Cela ne vaut-il pas mieux?

Avant de sortir de son Appartement intérieur, Joséphine recevait encore la visite de son médecin : elle n'en avait point qui lui fût régulièrement attitré dans le Service de santé de l'Empereur, mais M. Leclerc en remplissait ordinairement les fonctions : c'était son intimité avec Corvisart qui l'avait fait désigner plutôt que ses titres de docteur régent de la Faculté de Paris, de médecin du Châtelet et de l'hôpital de Saint-Cyr, de professeur à la Faculté et de médecin en chef de Saint-Antoine ; au surplus, homme fort distingué, praticien remarquable et passionné pour son art. Lorsqu'il mourut, en janvier 1808, d'une piqûre anatomique, il eut pour successeur le docteur Horeau, élève de Corvisart, dont il a même rédigé les *Leçons sur les maladies du cœur*. Horeau ne quitta point l'Impératrice, l'assista dans sa dernière maladie et, plus tard, abandonnant la carrière médicale, devint sous-préfet de Pontoise.

Bien que Joséphine eût une santé de fer, qu'elle soutînt la fatigue et les intempéries avec cette incroyable résistance qu'ont les femmes, elle se croyait toujours malade, sollicitait sans cesse des remèdes, abusait des purgations et parvenait, à force de petits soins, à déranger son économie. Lorsque Leclerc ou Horeau ne savaient plus comment refuser des médicamens inutiles, ils appelaient Corvisart, qui arrivait à la consultation et, avec son sérieux souriant, ordonnait des pilules. Elles étaient de mie de pain ; l'Impératrice s'en trouvait immédiatement soulagée, et s'empressait de faire au Premier médecin quelque beau présent, comme cette tabatière d'écaille ornée d'un camée antique d'Esculape qu'on voit au musée de Cluny. Le pis qu'elle eût étaient des migraines, mais encore assez rares, étant donné son genre de vie, et point si violentes qu'elles l'arrêtassent lorsqu'elle avait quelque chose à faire avec l'Empereur.

V

Précisément à onze heures, car elle portait aux actes de son existence extérieure une ponctuelle et rare exactitude, l'Impératrice, en cette toilette presque de dehors, sortait de son Appartement intérieur, tenant de sa main gantée un mouchoir de dentelles. Il n'y avait point de poches aux robes, et ce ne fut que vers 1812 qu'on reprit, des femmes du Directoire, l'usage des réticules, mais en les chargeant cette fois, selon le nouveau goût, d'orfèvrerie et de pierres au fermoir.

Accompagnée de la dame du Palais de jour qui, le plus souvent, avait assisté à la fin de sa toilette, elle entrait dans le salon jaune où l'on introduisait les femmes qu'elle avait fait inviter à déjeuner. Au moins depuis l'Empire, Napoléon déjeunait seul dans ses appartemens, sur un guéridon volant et le plus rapidement possible. Joséphine, au contraire, avait gardé l'habitude de recevoir des femmes à déjeuner et outre la dame de service, outre la dame qui logeait aux Tuileries et souvent la Dame d'honneur, elle avait des personnes de la Cour, le plus souvent des femmes de grands-officiers, de généraux, de ministres ou de conseillers d'État, mais parfois aussi des femmes qui n'étaient point du monde officiel, — jamais d'étrangères pourtant, jamais qui que ce fût qui tînt aux diplomates accrédités près de l'Empereur.

Avertie par le préfet du Palais, l'Impératrice passait dans le Salon de service où la table était dressée. Le service était fait sous la direction de son maître d'hôtel, Richaud, en habit de fantaisie, par les deux premiers valets de chambre, Frère et Douville, le mamelouk et les valets de chambre d'appartement. Le menu, prévu pour dix personnes, comportait un potage, quatre hors-d'œuvre, deux relevés, six entrées, deux rôts, six entremets, six assiettes de dessert. On buvait du vin de Beaune et deux bouteilles de Bourgogne fin. Le café était servi à table ainsi que les liqueurs dont on accordait une demi-bouteille. Joséphine, qui mangeait peu, faisait les honneurs avec une grâce charmante et presque d'un air d'égalité, provoquant les confidences, se faisant raconter les histoires en cours, les emmagasinant avec soin, car elle savait que rien ne plaisait mieux à l'Empereur que d'être instruit et que les cancans de la ville l'intéressaient fort. Entre femmes ainsi, quelle que fût la différence des rangs, on se sur-

veillait moins, on se livrait davantage, et d'ailleurs Joséphine excellait à poser les questions, à tirer profit des réponses et savait à miracle cet art de converser dont alors on faisait des poèmes en vers, mais qu'on pratiquait mieux encore en prose.

Parfois, l'Empereur descendait ; s'il trouvait des personnes qui ne fussent point de la Cour, il faisait la moue et, aussitôt, l'Impératrice se levant passait avec lui dans l'Appartement intérieur. S'il n'y avait que les dames de service ou d'autres qu'il connût, il restait, s'installait, taquinait celle-ci ou celle-là, sans méchanceté, mais en montrant qu'il en savait trop. Quelquefois la plaisanterie se prolongeait, devenait embarrassante, puis cruelle; mais, heureusement, ces interventions de Napoléon étaient rares.

Le déjeuner terminé, Joséphine rentre dans son salon, car le moindre tour dans le jardin des Tuileries est impossible; ce sera seulement à la fin de 1810, lors de la grossesse de Marie-Louise, que l'Empereur fera réserver à son usage la Terrasse du bord de l'eau ; ce ne sera que l'année suivante, pour le roi de Rome, qu'on creusera un souterrain pour s'y rendre du palais sans faire émeute. Jusque-là tout exercice à pied est impossible à moins qu'on n'aille en voiture, par la route de Saint-Germain ou grande route de l'Éperon de l'Empereur (avenue de la Grande-Armée et de Neuilly), chercher le Bois de Boulogne à la porte Maillot, ou que, par les bords de Seine, on ne gagne la Meute par Chaillot et Passy ; nulle route plus directe, et, une fois là, que faire dans ces allées dont deux seulement, la Route impériale et la Longue allée sont carrossables, qui toutes aboutissent à des ronds-points sans perspective, et où la végétation est aussi médiocre que la vue. De plus, le Bois, avec ses environs déserts, inhabités depuis l'Étoile, est fort peu sûr et lorsque, par grand hasard, Joséphine y va hors des jours de chasse, c'est accompagnée d'un écuyer, suivie d'une voiture de service et escortée de son piquet : un officier, un trompette et quatorze chasseurs.

Par intermittences, comme s'il avait besoin de s'entraîner ou que sa santé l'exige, l'Empereur, à des momens, est pris d'un zèle de chasse et, quoique Joséphine n'ait aucun goût de vénerie, qu'elle ait grand'peine à se retenir de pleurer à l'hallali, qu'elle ait des haut-le-cœur à la curée, et qu'elle ne trouve la chasse heureuse que si l'on a fait buisson creux ou si elle a obtenu grâce pour la bête réfugiée sous sa voiture, pourtant, elle suit dans tous *les*

petits environs, au Bois de Boulogne, à Marly, à Saint-Germain, à Versailles, et elle s'efforce de paraître brave dans les mauvais chemins de forêt, de ne point crier, au moins quand l'Empereur est là, et de paraître prendre à la chasse un plaisir, lorsque même la promenade, ailleurs qu'en un parc, est une corvée pour elle.

Elle n'a donc nul regret à y renoncer et se cantonne dans son salon. Parfois, une partie de billard avec un chambellan qui s'ingénie à perdre ou, s'il n'y a que les gens de la Maison, sur la harpe qui est là dans un coin, quelques frôlemens légers qui font à peu près un air, toujours le même, car elle n'a point progressé en ce talent de musicienne que lui attribuait son père, à sa sortie du couvent de la Providence. Plus souvent, la tapisserie ; elle a sa fournisseuse attitrée, Mademoiselle Dubucquoi Lalouette, qui lui a persuadé que la Reine faisant de la tapisserie et en faisant faire aux dames de sa cour, rien n'était mieux séant et que c'était même nécessité. Et c'est Mademoiselle Dubucquoi qui trace les dessins, échantillonne les canevas de façon qu'il n'y ait qu'à remplir, mais cela suffit fort bien à Joséphine. Ainsi croit-elle avoir tiré, point à point, le meuble du salon de la Malmaison, le meuble tout en soie blanche avec le double J entrelacé en roses pompon ; ainsi les rouleaux de tapisserie qui sont enfermés aux atours : un meuble entier fond amarante avec les Muses silhouettées en blanc ; un meuble entier fond cerise avec figures antiques simulant le bronze, puis des morceaux et des bandes à l'infini : rose sur blanc, noir sur vert, des écrans, des tableaux en chenille, sans parler de toutes ces chaises montées et garnies qui meublent le petit appartement de l'Empereur et que Napoléon réclamera pour son fils dans son testament de Sainte-Hélène.

De lectures point. Elle est sans doute abonnée aux périodiques et aux grands ouvrages à gravures qu'on publie par souscription. Il lui en coûte de 1 800 à 2 000 francs par année, surtout pour les livres de botanique aux belles images coloriées au pinceau ; mais cela ne se lit point. Il faut qu'elle soit en voyage pour qu'il lui prenne idée de faire acheter pour une centaine de francs de volumes à lire. Sans doute, elle dispose à Paris de la bibliothèque du Louvre, elle a celle de la Malmaison, celles de tous les palais impériaux ; mais qu'importe, puisqu'elle ne lit point, ne se fait point lire et que ses lectrices servent à tout autre chose ! A moins que ce ne soit un roman où elle croie trouver quelque allusion à sa position ou à son avenir, elle ne regarde point l'imprimé, en

a cette sorte de crainte si fréquente chez la femme, le mépris surtout, comme d'une chose inutile et oiseuse, et cette impératrice qui dépense un million par an pour sa toilette, lorsqu'elle veut lire une nouvelle qui coûte trente sols, se la fait prêter et se garde bien de l'acheter !

Non, rien, ni lecture, ni musique, ni promenades, mais de la conversation. Et, heureusement, presque aussitôt qu'elle est rentrée avec ses invitées dans le Salon jaune, commencent à affluer dans le premier salon les personnes à audience. Il en vient de toutes sortes : gens des colonies que la révolte des nègres a ruinés et qui se sont découvert une alliance plus ou moins directe avec les Tascher; gens de l'ancienne société qui, brusquement, par une illumination du ciel, se sont souvenus d'avoir rencontré quelque part une vicomtesse de Beauharnais qui d'ailleurs ne comptait point, et subitement, se sont épris pour cette dame d'une grande passion; gens de la nouvelle société, de la Cour, s'entend, car c'est pour les fidèles et les dévoués que l'étiquette réserve toutes ses sévérités et, si un ci-devant marquis est admis tout droit, avec femme et enfans, chez celle que, dix ans plus tard, il appellera l'*épouse du Tyran*, un officier supérieur, commandant ou major, aura la plus grande peine à forcer les barrières, s'il ne porte pas un nom d'autrefois et si, à ses débuts, il n'a pas fait le coup de fusil contre les sans-culottes. Finie l'intimité avec Charlotte Robespierre qu'on aimait assez jadis pour lui offrir son portrait, mais dont le nom seul, à présent, est pour mettre en fuite les visiteuses de marque; finie l'amitié avec Madame de Crény, avec Madame Mailly de Château-Renaud, avec Madame Hamelin, avec Madame de Carvoisin, avec Madame Hainguerlot, avec Madame Tallien. Pour celle-ci, il a fallu l'expresse volonté de Napoléon, sévèrement manifestée ; longtemps, Joséphine a persisté à la recevoir le matin ; le matin même devenant dangereux, à lui donner des rendez-vous la nuit, mais, à l'époque du mariage avec M. de Caraman, l'Empereur a formellement exigé la rupture. Joséphine ainsi a effacé de sa vie la plus grande partie des liaisons qu'elle a formées durant la Révolution, et comme, en fait, sauf quelques créoles, c'était là sa société unique, pour s'en former une nouvelle, elle a dû se rejeter uniquement à la famille de son premier mari et à la sienne, à quiconque est parent ou allié des Beauharnais ou des Tascher, fût-ce à des degrés incalculables :

c'est surtout aux Beauharnais qu'elle s'est attachée, parce qu'ils sont plus connus, plus répandus, plus titrés; aussi, ce qu'elle obtient pour eux est incroyable et, à moins de faits précis, ne se pourrait admettre.

Siège au Sénat pour l'ex-cousin Claude de Beauharnais, avec sénatorerie, titre de comte, 24 000 francs de traitement sur la cassette de l'Empereur, gratifications qui vont à 100 000 francs d'un coup; place de dame d'honneur chez la princesse Caroline pour sa seconde femme, mademoiselle Fortin-Duplessis; et, pour sa fille du premier lit, Stéphanie, l'adoption impériale et un trône en Allemagne.

A la mère de ce Claude, Fanny, pension de 24 000 francs sur la cassette de Napoléon, gratifications annuelles de 10 000 francs à chaque coup.

Claude a épousé en premières noces une Lezay-Marnésia : au frère de celle-ci, Adrien Lezay, la légation de Salzbourg, la préfecture du Bas-Rhin, un traitement, en 1806 et 1807, de 5 000 francs par mois sur la Cassette et des gratifications à l'infini.

Claude a une sœur : Madame de Barral. Son mari sera préfet, baron, donataire, général de brigade; son oncle, ancien évêque de Troyes, aura une pension de 3 000 francs sur la Cassette ; son beau-frère sera évêque de Meaux, premier aumônier de la princesse Caroline, archevêque de Tours, sénateur, comte de l'Empire, premier aumônier de l'Impératrice; un autre beau-frère sera chambellan du roi de Westphalie, et sa femme dame de la princesse Pauline; un autre, premier président de la cour de Grenoble après avoir été député au Corps législatif.

Alexandre de Beauharnais avait un frère, le *féal Beauharnais*, député de la noblesse de Paris aux États-Généraux, colonel aide-major à l'armée de Condé, le plus intransigeant des royalistes : dès 1801, Joséphine prétend le faire nommer général au service d'Espagne; elle le fait rentrer en 1802; on lui rend ses biens et on le nomme ministre en Étrurie, puis ambassadeur en Espagne. Il y fait sottise sur sottise : il faut que Napoléon le rappelle et, après, qu'il paye ses dettes. Rien à faire avec la famille de ce Beauharnais : sa première femme, née Beauharnais, a divorcé et a épousé un nègre; lui-même s'est remarié à une chanoinesse de l'ordre de Lobeck en Lusace, Mademoiselle de Cohausen, qu'il a connue en émigration et qui est vraiment trop germanique. Joséphine a recueilli sa fille du premier lit et l'a un peu contrainte à épouser un

aide de camp du général Bonaparte; on la fera dame d'atour, mais par grâce spéciale : ce Lavallette n'est qu'un bourgeois.

La mère de François et d'Alexandre était en son nom Pivart de Chastulé; famille éteinte en mâles, mais dont il reste la plus précieuse des filles, car elle a épousé un cadet La Rochefoucauld: on lui fera une fortune que jamais, sous les rois légitimes, elle n'eût pu rêver.

La tante Fanny est, en son nom, une Mouchard et a une sœur qui a épousé un sien cousin, Mouchard de Chaban, officier aux gardes : de là, un fils qui sera préfet, conseiller d'État, intendant des finances des départemens hanséatiques.

Avec les Tascher, même chose; mais pour certains, au moins, ce peut être convenance ou même tendresse : ainsi, sa mère, à qui elle fait assurer un traitement de 100 000 francs par année et qui tire sur l'Empereur à traite perdue; ainsi, son oncle Tascher qu'elle fait venir des Iles après ses six enfans, qu'elle installe dans l'hôtel de la rue de la Victoire, qu'elle cravate de la Légion, dont elle paye les dettes, dont elle adopte fils et fille pour leur faire faire des mariages souverains; ainsi, les Sanois, ses cousins germains, sa mère étant Desvergers de Sanois; ainsi les Audiffredy, aussi cousins, ainsi une vieille demoiselle Tascher de Bordeaux, une autre ci-devant religieuse; même cette Madame de Copons del Llor, qui est née Desvergers de Maupertuis et à qui Bonaparte assure 6 000 francs de pension pour être la renseigneuse des correspondans de d'Antraigues. Cela ne tire pas plus à conséquence que les secours à Madame Tilden, à Madame Tully née Tartanson, et, sauf dans les mariages Tascher, où elle vise au grand, Joséphine ne fait là pour ses parens que ce qui est légitime en sa position; elle ne prétend point qu'il en sorte pour elle-même aucun avantage. C'est déjà mieux avec Moreau de Saint-Méry qu'elle fait conseiller d'État et administrateur général de Parme, avec M. Périer de Trémemont à qui elle procure un siège à la Cour des Comptes; mais le beau, c'est la découverte à Bordeaux de M. Lafaurie de Monbadon, dont la tante a été, comme marquise de Durfort, dame d'atour de Mesdames et qui lui-même, sous le nom de comte de Montcassin, a été colonel d'Auvergne infanterie. Parenté lointaine sans doute et bien douteuse, mais enfin, Madame Lafaurie, née Chaperon de Terrefort, prouve, par sa mère, née de Gaigneron des Valons, une sorte d'alliance avec les Desvergers : c'est assez pour que M. Lafaurie soit, en 1805,

maire de Bordeaux, en 1808, gouverneur du Palais impérial, en 1809, sénateur et comte de l'Empire. Il y a mieux encore : parce qu'il porte le même nom qu'elle, Joséphine va chercher, aux environs d'Orléans, pour en faire un sénateur et un comte de l'Empire, un M. Tascher qui s'est retiré comme capitaine au régiment de dragons Penthièvre et qui, tout juste, est son cousin au vingt-et-unième degré!

Tout cela ne s'est point fait sans sollicitations et sans intrigues, sans recommandations, sans audiences, sans conversations. Encore n'est-ce là que ce que le hasard des recherches a fait retrouver, une part, sans doute infime, des grâces faites à ces parentés. Or, qu'on juge d'après ces faveurs obtenues seulement pour ces deux familles, Beauharnais et Tascher, quel travail Joséphine a dû accomplir, à quel point elle a dû être importunée et importuner à son tour, ce qu'il a pu passer par le Salon jaune de figures diverses, toutes plissées en prière, toutes contraintes en physionomie doucereuse et hypocrite, toutes agitées par l'ambition, toutes convulsées par le désir.

Les grandes grâces, celles où la vie est en jeu, sont rares à demander et à obtenir. Ce n'est point tous les jours, par bonheur, que Joséphine a à recevoir des Madame de Polignac, et, pour sauver une tête, à forcer trois fois la porte du cabinet de Napoléon; mais les petites grâces, celles où il s'agit d'une place, d'un titre, d'une pension ou d'une aumône, c'est le courant de l'existence, c'est, de midi à cinq heures, la raison d'être de Joséphine. Dès 1792, M. de Beauharnais étant simple maréchal de camp, et elle séparée de lui, elle recommandait. Elle recommandait durant la Terreur et mal lui en prit. Elle recommandait sous le Directoire et cela, dit-on, lui rapporta quelquefois. A partir du Dix-huit brumaire, c'est devenu une folie. De ses lettres de recommandation connues, sorties, mises au jour, on ferait des volumes. Dans les archives des ministères, impossible de remuer un dossier de personnel sans en faire tomber une lettre où Joséphine recommande. Qu'est-ce encore, ces lettres demeurées, près des paroles envolées? Chaque fois qu'un ministre vient lui faire sa cour, elle lui parle d'un protégé et lui glisse un mémoire avec une pétition. A la Guerre, cela prenait avec Berthier, cela ne prit point avec Carnot; il s'en alla tout droit trouver le Premier Consul, son portefeuille rempli de ces lettres de Madame Bonaparte : « Que voulez-vous que je fasse de cela? demanda-t-il. — Conservez les lettres comme do-

cumens, lui répondit Bonaparte, et dites aux gens qui voudraient s'en faire un titre auprès de vous que je vous ai prié de ne donner aucune place aux intrigans. » Et Joséphine lui dit après : « Mon cher monsieur Carnot, n'ayez aucun égard à mes recommandations et à mes apostilles : on me les enlève à force d'importunités et je les donne à tout le monde sans conséquence. »

Pour un Carnot qui se rencontre et qui, marchant droit à l'obstacle, le voit tel qu'il est, de pure apparence, combien, plus faciles à intimider, moins résolus et plus serviles, lâchent la bride, donnent un tour de faveur, prennent des lunettes spéciales pour regarder un dossier, ne s'aperçoivent point que, dans les pièces remises manque celle qu'il faudrait; combien, croyant se faire bien venir et s'attirer des sourires, emplissent leur administration de personnages douteux, fripons les uns, traîtres les autres. Car Joséphine ne s'informe point, ne discute point, il suffit qu'on soit introduit, qu'on ait un nom, qu'on se présente en gens du monde, qu'on ait un air d'ancienne cour. Cela leur fait tant de plaisir et lui donne si peu de peine. Bien mieux! Elle en arrive à recommander des personnes dont elle ne sait point même le nom. « Le porteur est un citoyen recommandable... » « Je n'ai que le temps de vous recommander le porteur. » Il y a cent lettres de ce genre.

D'abord, elle vise à tout, même dans l'armée et les Relations extérieures, mais, assez vite, elle s'aperçoit qu'il n'y a rien à gagner de ces côtés et que les places militaires et politiques sont sévèrement réservées par Bonaparte : elle se rejette alors sur les sièges de députés, sur les sous-préfectures, surtout sur les places de finances, celles qui ne demandent pas d'apprentissage spécial; elle a, aux Droits réunis, un complaisant fidèle, Français (de Nantes), qui lui prend la plupart de ses protégés : elle en case d'autres aux Forêts, aux Douanes, aux Contributions directes, aux Haras, aux Poids et Mesures, aux Salines, aux Tabacs; mais ce qui l'attire surtout, ce sont les recettes des finances : elle a des candidats par centaines et, d'avance, elle s'ingénie à obtenir de l'Empereur la promesse de la troisième, de la quatrième vacance. Parfois elle se trouve en concurrence avec des princesses de la Famille, même avec sa propre fille, et ce sont alors des combinaisons, des marchés, des échanges. Point de direction qu'elle ne connaisse, point de régie qu'elle ne sache, — ou du moins on les découvre pour elle et elle s'empresse. Sans doute, sa bonne volonté est courte et sa mémoire a besoin d'être rafraîchie; mais

les anecdotes que l'on conte à ce sujet ne sont-elles point la plupart inventées pour justifier l'ingratitude ? Nul doute qu'elle ne soit singulièrement obligeante et portée à rendre service ; nul doute aussi qu'elle ne préfère tirer des lettres de change sur l'État ou sur la Cassette de l'Empereur à ouvrir sa propre bourse, réservée pour ses fantaisies. N'a-t-elle point raison ? Sa réputation de bienfaisante personne n'en est-elle pas comme augmentée ? et n'a-t-elle point ainsi tout l'agrément de recevoir les gens, de les renvoyer satisfaits, de s'attirer même quelques bénédictions au moins momentanées, sans qu'il lui en coûte autre chose que des mots, du papier et un peu d'encre ?

VI

A ces causeries, à ces visites, à ces audiences, à ces lettres, s'usent les heures. Arrive le moment de la toilette du soir, et c'est assez tôt, car le dîner est marqué pour six heures. L'Impératrice repasse donc dans ses appartemens, mais, avant, parfois, avec quelques femmes de son intimité, elle a pris le thé pour lequel l'office prépare chaque jour cinq entremets pour la joie des enfans qu'il est de mode d'amener et qui, toujours, s'en vont avec quelque joli présent.

A la toilette, les choses se répètent comme le matin; Joséphine change de tout linge, mais, quand arrive la coiffure, le plus souvent, au lieu d'Herbault, c'est Duplan. Il la coiffe en cheveux, avec des perles, des pierres précieuses, des fleurs artificielles, souvent avec des morceaux de crêpe, de tulle, de mousseline, de velours ou de cachemire, brodés en or ou en argent. Puis, les femmes de garde-robe apportent dans de grandes corbeilles les robes à choisir : il est rare que Joséphine mette deux fois la même, mais toutes sont très décolletées et, même pour les tout petits jours, singulièrement élégantes. On s'y perd dans ces robes : il en est de toutes les couleurs, de toutes les formes, de toutes les étoffes : gaze, velours, satin, blonde, crêpe, crépon de barèges, tulle, peluche, cent trente robes du soir en une seule année, sans compter les tuniques, et en dehors des grands habits qui sont pour les cérémonies, les cercles, les spectacles et les bals. Et si l'on regarde les robes voltigeantes, ces tulles brodés d'argent ou d'or, garnis d'Angleterre, de dentelle d'argent, relevés de fleurs de toutes les nuances, ces blondes brochées de soie claire,

lisérées d'argent, brodées d'or, ces gazes aux raies de tous les tons vifs, aux lames de tous les métaux, bien mieux, ces robes toutes d'Angleterre, ou de Point, ou de Malines, ou de Valenciennes, toutes collantes au corps, moulées aux formes, mais estompant leur ligne d'un clair nuage ou comme de halos colorés ; si l'on passe après aux robes de satin et de velours qui donnent la note grave dans ce concert d'élégance, robes de richesse et de poids, garnies de franges de perles, de blonde chenillée, d'hermine ou de martre, brodées des soies de tous les tons, d'argent, d'or et de pierres de couleur, alors tout papillote aux yeux, tout se brouille en l'esprit et il est impossible d'en rendre compte. D'ailleurs, fixe-t-on l'élégance de la femme et, par des mots, dessine-t-on cette chose, précise pourtant, qu'est le patron d'une robe ? donne-t-on l'idée du particulier et du rare qui en fait le chef-d'œuvre d'un artiste? entre-t-on assez dans le détail des choses pour faire reconnaître ici la main d'un Leroy, et là celle d'une regrattière quelconque ? Bien plus encore que la notion des êtres, celle des vêtemens qui les habille, est fugitive et incertaine, et, à la distance d'un siècle, il est impossible de préciser l'abîme qui sépare deux robes d'étoffe semblable, de forme pareille, d'ornemens presque identiques, dont une est d'impératrice et l'autre de boutiquière endimanchée, dont une vaut deux cents louis et l'autre deux cents francs.

Napoléon tenait à ce que, le soir, Joséphine fût très habillée et le fût à son goût. Il avait la prétention de s'y connaître et critiquait sévèrement tout ce qui n'était point de la plus parfaite et de la plus nouvelle élégance. Il y portait une idée de gouvernement, voulant qu'on fît, en employant le velours et la soie, gagner de l'argent à sa bonne ville de Lyon : aussi, depuis le Consulat, n'admettait-il plus, pour le soir, les mousselines de l'Inde et les étoffes étrangères, et, par ce simple fait, était-il arrivé, dès 1806 à faire remonter l'exportation des soies ouvrées de Lyon à 500 000 kilogrammes, celle des velours de soie, seule, à plus de 21 000 kilogrammes. Il se guidait pour ses goûts de toilette sur l'intérêt des manufactures de Saint-Quentin, de Caen, de Chantilly, et, par le luxe dont sa femme donnait l'exemple, par le renom qu'avaient repris en Europe les modes françaises, l'exportation en avait, sur 1788, quadruplé en 1806, de 650 000 francs, était montée à deux millions et demi.

Pour surveiller cela, pour distraire son esprit, pour donner un agréable spectacle à ses yeux, parfois il descendait chez sa femme

à l'heure de la toilette du soir. Alors, s'il était de bonne humeur, il s'amusait à poser des questions aux femmes de chambre : — « Qu'est-ce que cela? — Je n'ai pas encore vu cela? — A quoi cela sert-il? — Combien cela coûte-t-il? »

Il donnait une tape à celle-ci, pinçait la joue ou l'oreille à celle-là et, sans égard pour la majesté de l'Impératrice, la traitait de même, lui appliquant, en jouant, des claques sur les épaules. « Finis donc, Bonaparte, finis donc! » lui disait-elle de sa voix lassée et chantante, mais il continuait, car il n'avait pas de mesure, et parfois, sans y penser, faisait mal. Il avait toujours aimé les jeux de mains, comme il arrive à ceux à qui l'on ne rend point les coups et dont un pinçon s'affiche comme une marque de faveur. Plus il était d'humeur joyeuse, plus il se plaisait à ce divertissement et moins il comprenait qu'on s'en fâchât. Toutefois, s'il arrivait qu'on ne le supportât point, on y perdait en familiarité, mais on n'était pas moins bien vu.

Là même, à la toilette de sa femme, Napoléon trouvait à exercer les facultés maîtresses de son esprit : faculté d'analyse qui le portait à se rendre compte de tout, faculté d'ordre qui l'amenait à remarquer l'insignifiante présence de telle ou telle femme de chambre, à s'enquérir des tours de service et des attributions particulières; puis, la gaminerie reprenant, il bouleversait les écrins et emmêlait les parures. Une apparition en coup de vent d'ailleurs, — à moins qu'il ne se trouvât dans un jour de détente, ces jours, où, inoccupé, oisif, impuissant en apparence à triompher du labeur, il donnait comme congé à son esprit, laissant les desseins mûrir eux seuls par le travail obscur, presque inconscient, de son cerveau; à moins de cela, une entrée rapide, des mots brefs jetés, des questions posées, un remue-ménage hâtif, et une fuite à nouveau par l'escalier noir.

L'Impératrice terminait sa toilette : comme elle n'aimait point les bijoux pour les enfermer, mais pour en jouir et s'en parer, elle en mettait de très beaux et en nombre. Peu de bracelets pourtant, mais des bagues, des colliers, des boucles d'oreilles, des ceintures, souvent assorties aux pierres qui la coiffaient.

Les éventails étaient peu d'usage, et ceux dont elles se servait, très rarement d'ailleurs, — on n'en trouve que huit dans sa garde-robe en 1809, — étaient tout petits, sans valeur ni goût d'art, fournis par les parfumeurs, de ces minuscules éventails en gaze, brodés en paillettes d'or, d'argent ou d'acier, montés sur des flèches de

nacre de perle ou d'écaille pailletée, pur objet de mode. C'est fini, même pour les éventails les plus riches, ceux dont la monture est couverte de diamans et de pierres précieuses, des feuilles miniaturées; le dernier des éventails d'artiste semble être celui offert à Madame Bonaparte vers 1800, qu'avaient dessiné Chaudet, Percier et Fontaine. Combien loin des éventails de Boucher!

A défaut de l'éventail, dont elle se sert peu, Joséphine a le schall. Il est étroit pour le soir, presque en écharpe, léger et fin à passer dans une bague, et c'est un jeu, plus délicat sans doute que celui de l'éventail, autrement voluptueux et significatif, celui de ce schall que l'on porte sur un bras, qu'on remonte aux épaules, qu'on laisse glisser jusqu'à la taille, ce schall tout mince, tout vaporeux, tout fluide en son tissu de rêve, qui obéit comme à la pensée et qui, étroitement lié au corps, en subit toutes les impressions, en traduit toutes les sensations, en trahit tous les désirs.

La toilette achevée, parachevée, Joséphine attend que le préfet du Palais vienne lui annoncer que le dîner est servi et que l'Empereur est prêt à passer à table. Elle attend une heure, deux heures, parfois trois ou quatre. Il arrive que l'Empereur oublie qu'il n'a point dîné et que, brusquement, à onze heures, il entre chez l'Impératrice, disant : « Allons nous coucher! » et il faut qu'on lui rappelle qu'il n'a point mangé. Joséphine ne s'impatiente pas, ne monte pas chez son mari, respecte son travail. Ce qui est de la nourriture compte peu ou point pour elle : non seulement elle n'est point gourmande, ni même friande, mais elle n'a pour ainsi dire point de besoins. De fait, elle a eu un repas sérieux, le déjeuner, puis elle a pris le thé, et cela suffit dans cette vie sans nul exercice.

Elle reste donc là à causer avec ses dames jusqu'au moment où elles passent dîner à la table du Grand maréchal ou à celle de la Dame d'honneur, s'installe à des patiences qui sont le grand moyen qu'on a trouvé pour user le temps, ou bien fait venir, pour parler, quelqu'une des femmes de la petite intimité : le plus souvent, elle rêve aux moyens d'écarter cette menace du divorce constamment suspendue sur sa tête et dont l'approche inéluctable amène, depuis 1807, presque à chaque séjour de l'Empereur en France, une crise violente.

Lorsque, à la fin, Napoléon se souvient du dîner, le préfet du Palais avertit Joséphine, et elle se rend dans le salon où la

table a été dressée. C'est, soit au premier étage, dans un des salons de l'Empereur, soit chez elle, dans le premier salon de ses appartemens. Les couvreurs de table ont disposé le couvert selon les règles d'étiquette, et, selon que c'est chez l'Impératrice ou chez l'Empereur, c'est le maître d'hôtel de celui-ci ou de celle-là qui sert. Les pages présentent les assiettes qu'ils reçoivent des valets de chambre d'appartement, lesquels les tiennent du maître d'hôtel. Le repas, — potage, bœuf, un relevé, un flan, quatre entrées, deux rôts, deux entremets, deux salades, — est servi sur table; on ne relève que pour le dessert : en quinze minutes, vingt au plus, tout est fini.

A Paris, l'Empereur et l'Impératrice dînaient toujours tête à tête, hormis le dimanche où les princes et les princesses participaient au dîner de famille. A partir de 1806, ce dîner de famille devint presque un mythe, car la plupart des princes étaient hors de France, mais le principe subsistait et, s'ils revenaient à Paris, ils reprenaient leur place. A Saint-Cloud, les princes et les princesses sur invitation spéciale, les ministres, après un travail avec l'Empereur, parfois quelques grands officiers de l'Empire ou quelques femmes, étaient admis à la table impériale. Il en était de même à l'Élysée, considéré comme résidence de campagne; mais si cela faisait quelque diversion, si l'étiquette était un peu moins sévère, les choses pourtant se passaient à peu près de même. L'Empereur, au lieu de poser des questions au préfet du Palais, en posait aux invités, et il était indifférent à Joséphine que ce fût le bibliothécaire, le préfet, un aide de camp, un officier d'ordonnance, ou bien un ministre, car le travail, en fait, continuait, et l'Impératrice n'avait rien à y voir.

Le dîner terminé, elle rentrait avec l'Empereur dans le salon où elle lui servait elle-même le café, et — à moins qu'on n'allât à l'un des quatre théâtres impériaux, qu'il n'y eût cercle, bal, concert ou spectacle au palais, ce qui n'arrivait guère que deux fois la semaine — la *soirée*, fort courte d'ailleurs, se passait en tout petit comité. L'Empereur faisait appeler les officiers et les dames de service; il arrivait, pour faire leur cour, quelques personnages qui avaient obtenu les entrées : grands dignitaires, grands officiers de la Couronne ou de l'Empire, sénateurs tout à fait en faveur et dans les bonnes grâces de l'Empereur. Après avoir dit quelques mots aux uns et aux autres, le plus souvent, Napoléon remontait travailler et, tous les hommes debout, les femmes

parfois installées par contenance à une table de loto, l'Impératrice prenait une tapisserie où elle semblait travailler en suivant une vague conversation, ou bien, avec un grand dignitaire ou un de ses chambellans, elle faisait une partie de trictrac. Elle y jouait bien et très vite, en savait tout l'étrange vocabulaire et se plaisait, en le parlant, à embarrasser son adversaire. Aussi bien, tout jeu lui était bon, et, aux cartes, elle excellait aussi, comme il arrive aux hasardeuses et aux inoccupées : elle aimait donc fort le whist et eût sans doute encore préféré des jeux moins savans, mais ils n'étaient point de mise.

Elle n'avait guère le temps au surplus de jouir de sa distraction favorite : on venait l'avertir que l'Empereur la demandait et elle quittait tout. Souvent, quand il était couché, il lui demandait de lui lire quelque roman, car il aimait le bercement de cette voix chantante aux claires notes argentines; il était singulièrement sensible à cette joliesse de voix, seul agrément que sa femme eût presque gardé tel qu'autrefois et, à l'écouter, tout le passé d'amour remontait à son souvenir et amollissait son cœur.

Endormi, elle redescendait, et comme elle aimait se coucher tard, quelque temps, elle avait essayé de retenir ses dames et des hommes de la Cour en faisant servir du thé, mais cela avait déplu à l'Empereur. Elle se contentait à présent de reprendre et d'allonger le plus qu'elle pouvait sa partie de trictrac et, avant minuit, tout le monde était retiré.

C'était alors la toilette de nuit, fort longue, car elle y mettait autant de coquetterie qu'à sa toilette de jour. « Elle y était aussi élégante », a dit l'Empereur, et « elle avait de la grâce, même en se couchant. »

Cette vie que Joséphine mène à Paris, l'Empereur présent, n'est presque point plus distraite, s'il est absent. L'étiquette est la même et la surveillance exercée est continue. Si l'Impératrice s'avise d'aller en loge grillée, accompagnée pourtant de son service, rire à quelque petit théâtre, tout de suite, fût-ce des confins de la Russie, une réprimande arrive. « Il ne faut pas aller en petite loge aux petits spectacles. Cela ne convient pas à *votre* rang. *Vous* ne devez aller qu'aux quatre grands théâtres et toujours en grande loge. » S'émancipe-t-elle dans ses réceptions : « Je désire que tu ne dînes jamais qu'avec des personnes qui ont dîné avec moi, que la liste soit la même pour les cercles, que tu n'admettes

jamais à Malmaison, dans ton intimité, les ambassadeurs étrangers. » Et toujours ce refrain : « Vivez comme vous le faisiez quand j'étais à Paris, » et « Si tu faisais différemment, tu me déplairais. » Joséphine n'ignore point que, chaque jour, de ses entours d'abord, du palais même et du ministère de la Police, Napoléon est minutieusement averti de ce qu'elle fait, des visites, des promenades, des spectacles, des moindres et des plus insignifians détails de son existence quotidienne. Si elle manquait dans ses lettres de parler de quelqu'un qu'elle a vu ou de quelque chose qu'elle a fait, dit, ou même entendu dire, le rappel à l'ordre suivrait à coup sûr. Elle ne bouge donc point sans avoir demandé et reçu les permissions et, à Paris, au moins, elle mène presque exactement la même existence que si, subitement, Napoléon, comme il le lui écrit souvent, comme il le fait parfois, devait venir tomber dans sa vie. Elle n'a point tort; une seule fois, en 1809, et non par sa faute, elle ne se trouve point à Fontainebleau au moment précis où l'Empereur arrive, et le retard n'est point sans servir de quelque prétexte à la définitive résolution du divorce.

Ainsi passent les jours dans ce loisir inoccupé de harem, où la femme, tout entière soumise au maître et à ses désirs, semble toute courbée, plus par terreur que par amour, à lui plaire et à le servir : vie de sultane favorite comme la mène, à l'autre bout de l'Europe, la cousine de Joséphine, Mademoiselle de Rivery, qui, prise par des corsaires à son retour de France, a été, selon la légende, envoyée en présent au Grand seigneur par le Dey d'Alger et en a eu un fils, ce Mourad II, qui monta au trône en 1808. Sans cesse, la crainte de la répudiation ou de l'abandon, la torture ou l'inquiétude de la jalousie. Dans le palais, clos, fermé, gardé, les longues parures, les achats de bijoux et d'étoffes qu'apportent les marchands, les visites de femmes; puis, les doigts occupés vaguement à tracer quelque dessin d'aiguille ou à remuer des pierres précieuses; les jeux d'adresse ou de hasard, la recherche des sorts et le devinement de l'avenir, l'attente constante du bon plaisir du maître, qu'est-ce sinon la vie que mènent, aux rives du Bosphore, les odalisques dans leur oisiveté opulente et craintive? Il manque à Joséphine le narghileh et les sorbets à la rose, mais elle a d'autres plaisirs.

FRÉDÉRIC MASSON.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

A PROPOS D'UN DÉCRET RÉCENT

Un rapport de M. le Ministre de l'Agriculture, adressé au Président de la République, a provoqué le 25 mai 1898 la création d'un Conseil supérieur de l'enseignement agricole. Ce rapport, écrit sans réticences, avec la plus entière bonne foi, mérite une sérieuse attention. Il énumère d'abord avec complaisance les nombreux établissemens agricoles existans en France.

« Nous avons actuellement :

« 1° Un enseignement supérieur des sciences appliquées à l'agriculture, l'Institut national agronomique, qui correspond à l'enseignement des Facultés ;

« 2° Un enseignement secondaire, représenté par trois Écoles nationales d'agriculture, à Grignon, à Montpellier et à Rennes ; l'École des industries agricoles à Douai ; et l'École d'horticulture à Versailles ;

« 3° Un enseignement du 3e degré ; ce sont les écoles pratiques au nombre de 44, lesquelles correspondent, dans l'ordre universitaire, aux collèges et aux écoles primaires supérieures ;

« 4° Un enseignement du 4e degré constitué par les écoles d'apprentissage et comprenant 14 fermes-écoles, 13 fromageries-écoles, 2 écoles d'aviculture, 2 écoles de laiterie pour jeunes filles et 1 magnanerie-école ;

« 5° Un enseignement spécial donné dans les écoles normales primaires, collèges, écoles primaires supérieures et dans les centres agricoles, par 256 professeurs départementaux et spéciaux, sous forme de cours d'adultes ou de conférences appuyées de démonstrations pratiques sur le terrain.

« Le Gouvernement de la République a ainsi voulu organiser un enseignement qui offrît aux cultivateurs des écoles répondant aux conditions culturales de toutes les régions agricoles de la France; ainsi, l'agriculture générale, les cultures industrielles, la viticulture, l'horticulture, l'arboriculture, la laiterie, la sucrerie, la distillerie, le drainage et les irrigations, la sériciculture, la pisciculture, l'élevage et l'engraissement des volailles, etc., ont leurs écoles particulières; d'un autre côté, toutes les classes de la population rurale ont la possibilité de faire acquérir à leurs enfans une instruction professionnelle, en rapport avec leur condition et appropriée à leurs futurs besoins. L'ouvrier rural a la ferme-école pour s'initier au maniement de l'outillage perfectionné, aux méthodes de bonne culture; le petit cultivateur trouve à sa portée les écoles pratiques où le temps des élèves est partagé par moitié entre les leçons théoriques et les travaux des champs et de l'intérieur de la ferme; la moyenne et la grande culture ont les Écoles nationales, dont l'objectif est d'instruire leurs élèves en vue de l'exploitation des fermes et des domaines ruraux; les jeunes gens les mieux doués et qui veulent se consacrer à la haute direction, à l'enseignement, ou aux recherches scientifiques, ont l'Institut agronomique pour se préparer à leur destination...

« Pris dans son ensemble, notre enseignement agricole, tel qu'il fonctionne actuellement, ne comprend pas moins de 82 écoles de tous degrés, ainsi qu'un enseignement nomade qui s'appuie sur plus de 3 000 champs de démonstration et dont les conférences sont suivies par plus de 200 000 cultivateurs. Le budget affecté au fonctionnement de ce service, en y comprenant les Écoles forestières et l'École des haras, atteint le chiffre de 4 millions de francs. Le moment est venu de juger dans son ensemble et dans ses résultats cette œuvre immense d'instruction et d'éducation agricole, entreprise depuis près de trente ans.

« Il n'est pas douteux qu'elle a créé partout un courant de progrès très profitable à l'Agriculture et dont elle recueille aujourd'hui les fruits; c'est grâce à cet entraînement puissant et à l'émulation générale qu'il a provoquée, que nous avons vu mettre de plus en plus en valeur les portions stériles et improductives de notre territoire, dans des proportions considérables, tout en améliorant sans cesse la qualité de nos produits.

« D'une façon générale, notre enseignement agricole a donc porté ses fruits et a profité largement à tous les producteurs. Mais

quand, au lieu de regarder du côté du monde agricole, on examine attentivement le fonctionnement de nos écoles elles-mêmes, on y découvre des imperfections qu'il est temps de corriger. On est frappé d'abord du petit nombre d'élèves qui les fréquentent et qui est hors de proportion avec l'effectif des professeurs; celui-ci, en effet, est de 651, quand celui des élèves est de 2850 seulement. Dans beaucoup d'établissemens il n'y a guère que des boursiers et, sans eux, il faudrait presque fermer l'école.

« Il faut ajouter que la plupart de ces boursiers, au lieu d'aller à l'agriculture comme cela devrait être, demandent presque toujours des emplois de l'État, surtout des places de professeurs; la liste des candidats à ces diverses fonctions ne s'élève pas à moins de 500, pour une moyenne de 15 à 20 places par an. »

Le reste du rapport passe en revue les réformes à accomplir; pour les exécuter judicieusement, le Ministre demande l'appui du Conseil supérieur de l'Enseignement agricole.

On a bien voulu me désigner pour faire partie de ce conseil, qui n'a pas encore été réuni. Je crois donc être autorisé à exposer ici les réflexions que suggère le rapport ministériel et à indiquer dans quel sens, à mon avis, devraient porter les réformes, nécessaires pour utiliser le mieux possible les sommes importantes consacrées, chaque année, à l'Enseignement agricole.

I. — LES ÉCOLES PRATIQUES

« Dans beaucoup d'établissemens, dit M. le Ministre, il n'y a guère que des boursiers, et sans eux il faudrait fermer l'école. » Ces paroles découragées ne s'adressent ni à l'Institut agronomique, ni aux Écoles nationales qui ont dû se défendre contre l'affluence des candidats par de sérieux examens d'admission, mais elles visent quelques-unes des écoles pratiques; non toutes certainement, car il en est qui fonctionnent régulièrement depuis de nombreuses années et reçoivent d'autres élèves que des boursiers.

Comment donc se fait-il que beaucoup d'entre elles ne se soutiennent que grâce aux libéralités de l'État et que les cultivateurs ne montrent aucun empressement à faire profiter leurs enfans de l'instruction qui leur est offerte?

Le rapport ministériel nous dit que ces écoles pratiques sont au nombre de quarante-quatre et, bien que la population agricole de la France soit considérable, on conçoit, en y regardant de près,

que leur clientèle soit restreinte, insuffisante pour fournir des élèves à tous les établissemens.

Un cultivateur aisé, exploitant un grand domaine, envoie d'abord son fils au lycée, ou au collège de la ville voisine; puis il le dirige vers une des Écoles Nationales dont la réputation est bien établie, et non vers les écoles pratiques, qui n'ont pas été faites pour instruire les enfans de la grande culture, mais bien pour les fils des petits cultivateurs. Ceux-ci sont très nombreux; notre territoire étant très morcelé, ils ne tiennent que des parcelles de faible étendue; ce sont des hommes laborieux, habiles dans le travail de la terre et très attachés aux traditions; ils se les transmettent de père en fils; elles les guident plus sûrement que les notions générales un peu flottantes et ne s'appliquant pas exactement aux conditions du domaine exploité, que leurs enfans pourraient acquérir dans une école. Les petits cultivateurs croient, et peut-être avec raison, que leurs fils apprendront plus vite et plus sûrement leur métier, en tenant les mancherons de la charrue qu'en écoutant des leçons dans un amphithéâtre. En outre, la vie est rude, le labeur incessant, la main-d'œuvre rare et coûteuse; très vite, les jeunes gens rendent des services, et le père de famille ne consent à se priver de leurs bras qu'à la condition qu'il ne lui en coûte rien et que les enfans seront entretenus, qu'ils seront boursiers.

Si, en distribuant largement ces bourses, on était certain de faire de bons praticiens, on pourrait encore s'y résoudre, mais sur ce point le rapport ministériel ne laisse aucune illusion : « Il faut ajouter que la plupart de ces boursiers, au lieu d'aller à l'agriculture, comme cela devrait être, demandent presque toujours des emplois de l'État et surtout des places de professeurs. »

Les bourses des écoles pratiques sont obtenues au concours par des jeunes gens à l'esprit ouvert, qui se sont distingués sur les bancs de l'école primaire; on leur a reconnu de l'intelligence et on les a *poussés;* les voilà à l'école pratique, ils y travaillent, s'y instruisent, et les mieux doués deviennent capables d'affronter les examens aux Écoles nationales. Là encore, ils trouvent des bourses; le milieu dans lequel ils pénètrent est bien supérieur à celui dont ils sont sortis; ils ont pour camarades des jeunes gens de familles aisées : l'enseignement est élevé, ils en profitent largement, car, déjà initiés aux pratiques agricoles, ils sont heureux d'en connaître les raisons déterminantes; ils prennent la tête des

promotions et à la sortie obtiennent les premiers diplômes. Les voilà diplômés, mieux que cela : réellement instruits; que peuvent-ils faire? Le manque de capitaux leur interdit l'espoir de prendre à leur compte une exploitation importante. Rentrer dans le petit domaine paternel et tourner indéfiniment dans un cercle étroit, où ils ne pourront mettre en œuvre aucune des notions qu'ils viennent d'acquérir? Au début de la vie, à l'époque des grandes espérances, des illusions, se condamner pour toujours à une existence restreinte? Ils s'y refusent et demandent à entrer dans l'enseignement. Il y a, nous dit le rapport, 500 demandes pour 15 ou 20 vacances annuelles.

Naturellement ces demandes de places restent longtemps sans réponse. Les uns se découragent; combien en ai-je vu de ces jeunes gens sortant diplômés de nos écoles, ayant même passé par l'Institut agronomique, qui, après avoir frappé à bien des portes qui sont restées fermées, ont résolument abandonné une carrière sans issue et se sont engagés dans une autre voie, où leurs longues études agricoles ne leur sont d'aucun secours !

D'autres s'obstinent et, si leurs parens sont des électeurs influens, intéressent à leur sort députés et sénateurs; leurs demandes sont pressantes, l'administration résiste d'abord, puis un jour vient où un ministre, lassé de ces obsessions, finit par céder; on nomme des professeurs spéciaux dans les arrondissemens qui n'en sont pas encore pourvus, et quand la poussée est trop forte, on construit une nouvelle école pratique pour y caser quelques-uns des candidats les plus chaudement recommandés.

Sans doute M. le ministre a créé le nouveau conseil pour éclairer ses décisions, pour avoir l'avis d'hommes compétens. Je ne jurerais pas que le conseil ne servît encore... comment dirait-on? de refuge au ministre contre des sollicitations trop pressantes. « L'avis du conseil sera obligatoire pour toutes les créations d'écoles et de chaires d'agriculture. »

Une large distribution de bourses présente donc les plus grands inconvéniens : pour l'État qui est contraint de créer des places nouvelles; et pour les jeunes gens qui s'engagent dans une voie sans débouchés. Il est clair qu'on ne saurait songer à supprimer complètement les bourses; il est intolérable de penser qu'un jeune homme intelligent, distingué, appelé à rendre service au pays, sera arrêté, faute d'un peu d'aide au début; mais ces bourses devraient être peu nombreuses, car s'il est nécessaire de soutenir

et d'encourager les natures d'élite, il n'est nullement avantageux de faire sortir de leur milieu des hommes médiocres qui, introduits dans l'enseignement, y végéteront toute leur vie, sans profit pour personne.

Il faut réduire le nombre des boursiers, aucun doute ne subsiste sur ce point; mais, pour le réduire, il est nécessaire de diminuer le nombre des écoles pratiques. En effet, aussitôt qu'une école est construite et installée, directeur et professeurs ont le désir très légitime d'avoir des élèves et, comme les jeunes gens qui consentent à faire les frais de leur instruction sont rares, on intéresse au recrutement de l'école la commune, le département, qui sont fiers de l'avoir obtenue, et l'État même; on crée des bourses, et chaque année s'augmente le nombre des déclassés.

Si on conserve sans modifications les 44 écoles pratiques ouvertes en ce moment, on verra se perpétuer l'état de choses actuel, si fâcheux, que malgré la tendance secrète qu'a toujours un ministre de louer l'administration qu'il dirige, la droiture, l'honnêteté de M. Méline lui ont arraché le cri d'alarme qui retentit dans son rapport au Président de la République.

Il existe donc de nombreux établissemens qu'on ne peut conserver sans de grands inconvéniens et qu'il est impossible de fermer. Outre qu'il serait inique d'enlever, du jour au lendemain, tout moyen d'existence à un personnel méritant et distingué, il est visible que les intérêts multiples, qui ont été assez puissans pour déterminer la création de l'école, seront assez forts pour détourner les coups qui la menacent. Mais si l'on ne peut songer à fermer les écoles pratiques qui se recrutent mal, on peut essayer de les transformer. C'est dans cette voie, au reste, que M. le Ministre pousse le Conseil. « Il faut, sur nombre de points, réformer nos méthodes; notre enseignement tend à devenir beaucoup trop théorique, il n'est pas encore suffisamment professionnel. »

Ici, il convient de bien s'entendre; il ne faudrait pas croire qu'on attirera les élèves dans une école où l'on se bornerait à exécuter sous leurs yeux les travaux habituels de la culture; les praticiens sont, sur ce point, bien plus habiles que les professeurs, et les jeunes gens ne se dérangeront pas pour apprendre dans une école ce qu'ils peuvent voir chaque jour dans les fermes; il semble, au reste, que ce serait en spécialisant l'enseignement, plutôt qu'en l'abaissant à ne plus comprendre que des recettes empiriques, qu'on attirerait les élèves. Je prends un exemple

pour faire nettement comprendre mon idée. Notre commerce d'exportation de volailles mortes oscille entre 7 et 8 millions de francs; il est évidemment susceptible de prendre infiniment plus d'extension qu'il n'en présente aujourd'hui. Nous avons déjà deux écoles d'aviculture, et il semble bien qu'on pourrait en installer de nouvelles dans les écoles pratiques qui se recrutent mal. On n'avancerait pas, au reste, dans une voie non explorée, on n'aurait en quelque sorte qu'à développer ce qui existe dans certaines régions de notre pays, où de très petits cultivateurs trouvent à vivre sur quelques hectares, grâce à une basse-cour bien conduite.

Je crois que, pour achalander une ou deux nouvelles écoles d'aviculture, il faudrait spécialiser absolument l'enseignement et ne lui donner qu'une courte durée. Si on impose à un jeune homme qui veut apprendre à faire éclore des œufs, à élever, à engraisser des poulets, qui veut savoir comment on mène industriellement cette spéculation, une instruction générale; si on veut lui enseigner l'anatomie et la physiologie, il tournera le dos. Il faudrait essayer de donner en quelques mois les notions précises immédiatement applicables à l'opération entreprise. On procède ainsi en Allemagne pour les écoles de brasserie, où les élèves se succèdent rapidement les uns aux autres.

On multiplierait également avec avantage les écoles dans lesquelles on apprendrait en quelques mois le traitement du lait, sa transformation en beurre par les méthodes nouvelles, ou encore la fabrication régulière, méthodique, des fromages; là, il faudrait deux enseignemens différens, l'un destiné aux ouvriers fromagers travaillant dans les fruitières de l'Est et de la Savoie, et un autre, plus relevé, s'adressant aux praticiens de Normandie ou des environs de Paris et leur enseignant à conduire la fermentation des fromages à pâte molle dont la réputation est universelle.

Ces établissemens méritant réellement le nom d'écoles pratiques ne garderaient les élèves que pendant quelques mois; on conçoit au reste que les programmes soient très variés; tandis qu'en Normandie ou en Bretagne, on appellerait les jeunes gens qui désirent apprendre à conduire les pommiers et à faire le cidre, on enseignerait dans le Centre et le Midi à tailler la vigne et à faire le vin.

Si ces enseignemens absolument spéciaux ne retenaient les jeunes gens que pendant une saison, il n'en serait plus de même

pour les écoles d'horticulture. Là, on pourrait largement distribuer les bourses, car les débouchés sont nombreux ; un jardinier peut s'établir à son compte sans posséder de grands capitaux, il se place aisément dans les propriétés particulières ; enfin le commerce des fleurs, celui des légumes, prennent une telle extension, que les grands établissemens déjà créés emploieront aisément un nombre croissant de jeunes gens instruits dans des écoles spéciales ; et, sans faire le moindre tort à l'école de Versailles dont la réputation est bien établie, on transformerait, je crois, avec grand avantage quelques-unes de nos trop nombreuses écoles pratiques en écoles d'horticulture.

Toutes les écoles pratiques actuelles ont été conçues sur le même plan ; leur programme est séduisant ; partager également le temps des élèves entre les travaux pratiques et l'enseignement théorique paraît judicieux... L'expérience enseigne cependant que ces écoles ne répondent pas aux besoins de la culture, qu'elles se recrutent difficilement ; il faut donc essayer autre chose, et, au lieu d'établissemens similaires, avoir au contraire des écoles à enseignemens variés avec les régions. Ces transformations seront délicates, il conviendra de se renseigner auprès des populations, de savoir quels sont leurs besoins et de décider seulement après une enquête minutieuse.

Enfin, et j'aborde là un sujet sur lequel le rapport ministériel est absolument muet, je crois qu'on transformerait avec un immense avantage quelques-unes de nos écoles pratiques en stations agronomiques véritablement dignes de ce nom.

II. — LES PROGRÈS AGRICOLES DÉCOULENT DES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES

On estimait à 5 milliards la production agricole annuelle de la France, il y a cinquante ans ; on l'évalue aujourd'hui à 10 milliards. Cet admirable progrès découle pour la plus grosse part des découvertes qui se sont succédé pendant la seconde moitié du siècle qui finit.

J'ai vu M. Boussingault pour la dernière fois en 1884 ; malgré ses quatre-vingt deux ans, il était encore très causant, et au cours de notre entretien, il me dit : « Quand on écrira l'histoire de nos travaux, il faudra se rappeler où l'on en était quand j'ai commencé. On ignorait que le foin renfermât de l'azote ! » et il me raconta l'anecdote suivante, à laquelle est mêlé le grand nom du

vénérable doyen des chimistes européens, de M. Bunsen, d'Heidelberg. Un de ses correspondans, assistant à une éruption volcanique, voit la lave couler sur une prairie, il perçoit une forte odeur ammoniacale et, ne sachant à quelle cause l'attribuer, consulte Bunsen, qui répond : « L'ammoniaque vient de l'herbe, Boussingault a trouvé qu'elle renferme de l'azote. » De la découverte de Boussingault sont nés le commerce des engrais et l'alimentation rationnelle des animaux.

Quand, en 1856, Boussingault et Georges Ville trouvent simultanément que les plantes s'assimilent l'azote des nitrates, on aurait pu croire que c'était là une simple expérience de physiologie sans portée agricole, et cependant, en quelques années, l'emploi des nitrates comme engrais a pris une telle extension que toute une flotte traverse constamment l'Océan pour apporter en Europe le nitrate de soude du Chili.

Lorsque Liebig reconnut que les os traités par l'acide sulfurique exerçaient sur la végétation une influence bien plus marquée que lorsqu'ils étaient employés après une simple pulvérisation, personne n'aurait pu se douter de l'immense portée qu'aurait cette expérience. On n'aurait pu deviner que les recherches persévérantes des géologues signaleraient en France, en Angleterre, en Russie, dans l'Amérique du Nord et surtout dans notre France africaine, d'immenses gisemens de phosphate de chaux, que de nombreuses usines s'élèveraient pour traiter ces phosphates par l'acide sulfurique, si bien qu'aujourd'hui la fabrication des superphosphates est devenue une très grande industrie.

C'est grâce à l'emploi de ces engrais de commerce que nos rendemens se sont élevés dans une proportion inespérée. Les découvertes scientifiques ont déterminé un prodigieux mouvement commercial et un admirable progrès agricole.

Au courant du siècle, quelques-unes de nos plantes les plus répandues ont été attaquées par des maladies qui ont failli ruiner leur culture. Il y a cinquante ans, les fines ramifications d'un champignon parasite couvrent les feuilles, les grappes de la vigne ; les récoltes sont détruites par l'oïdium ; c'est Duchartre, professeur à la Faculté des sciences de Paris, qui indique qu'on triomphe de la maladie par des épandages de fleur de soufre. Plus tard, à peine remises des attaques de l'oïdium, nos vignes sont atteintes de nouveau, elles jaunissent, s'étiolent et meurent. C'est une commission présidée par Planchon, professeur à Mont-

pellier, qui découvre l'insecte destructeur, le phylloxera. Ses ravages s'étendent, bientôt tout notre vignoble est envahi; c'est encore Planchon qui montre qu'en greffant nos vignes françaises sur des pieds américains résistant au phylloxera, on peut vivre avec l'ennemi.

Ces maladies ne sont pas les seules qui se soient attaquées à la vigne. En 1885, le mildew a détruit une partie de la récolte en France et en Italie; comme toujours, c'est d'un laboratoire qu'est parti le remède : M. Millardet, de la Faculté de Bordeaux, prépare la bouillie bordelaise, mélange de chaux et de sulfate de cuivre, qui, répandu sur les feuilles de vigne, les préserve du ravage du mildew, ou *peronospora viticola*. Cette découverte est féconde; depuis longtemps déjà, de Bary avait reconnu que la maladie de la pomme de terre est due au *phytophtora infestans;* dès 1885, M. Prillieux, professeur à l'Institut agronomique, prévit que le mode de traitement, efficace contre un de ces champignons, devait l'être sur l'autre; les essais réussirent; aujourd'hui, on traite à la bouillie bordelaise les champs de pommes de terre et on met ainsi une de nos plus importantes cultures à l'abri des atteintes du parasite redoutable, qui entraîna naguère de si terribles souffrances.

Toutes les fois que des êtres vivans, de même espèce, sont accumulés sur des espaces restreints, les maladies parasitaires ont beau jeu; aussi bien que les plantes, les animaux sont atteints. Il y a quarante ans, nos départemens méridionaux furent profondément éprouvés par la maladie des vers à soie; après une existence languissante, ils mouraient, sans pouvoir monter à la bruyère pour filer leur cocon; les éducateurs se désespéraient, perdaient courage, on parlait de couper les mûriers. Ému de la détresse de ses compatriotes, J.-B. Dumas demande à Pasteur d'essayer de sauver de la ruine nos magnaneries. « Comment le pourrais-je faire? dit Pasteur; de ma vie, je n'ai vu un ver à soie. — Tant mieux! répond Dumas, vous n'aurez pas d'idées préconçues. » On sait avec quelle ardeur, pendant plusieurs saisons, M. Pasteur étudia cette maladie et comment il en triompha. Il y a trente ans, lorsqu'il s'attaqua à la doctrine des générations spontanées et démontra victorieusement par une série d'expériences rigoureuses, inattaquables, qu'aucune fermentation n'apparaît si on n'introduit dans la matière fermentescible un germe extérieur, on pouvait croire que c'était là encore une étude d'un

haut intérêt sans doute, ajoutant à nos connaissances, mais sans portée pratique... Et cependant, ces admirables expériences de laboratoire ont engendré toute une révolution médicale, ont renouvelé l'hygiène et conduit enfin à la préparation de cette série de vaccins auxquels on doit la préservation de bien des vies humaines et d'un nombre incalculable de bestiaux.

Il n'est pas besoin d'insister. Tout le monde sait que Pasteur et ses élèves ont successivement triomphé de la maladie charbonneuse, du choléra des poules, du rouget des porcs, enfin de la rage!

Ainsi, c'est à la science seule que l'agriculture doit, d'une part, la connaissance d'engrais efficaces, capables de doubler les rendemens, et, d'autre part, des remèdes contre les maladies qui attaquent les plantes et les animaux; il semblerait donc que les administrateurs, chargés d'employer pour le plus grand bien des cultivateurs les ressources du budget, devraient favoriser de toutes leurs forces les recherches scientifiques, encourager les travaux, multiplier les établissemens consacrés à ces recherches. — Point. — Le rapport ministériel n'aborde pas ce sujet. — Il déplore que l'enseignement soit stérile; mais il ne conclut pas résolument qu'il faut l'engager dans une voie nouvelle, et qu'au lieu de se borner à répéter le peu que nous savons, il faut parcourir le champ immense qui s'étend devant nous, qu'il faut observer et découvrir.

III. — CONDITIONS DE RÉUSSITE DES STATIONS AGRONOMIQUES

Le rapport de M. le Ministre de l'Agriculture reconnaît que les écoles pratiques sont trop nombreuses; on ne peut, ni on ne veut les supprimer; il faut donc les transformer. Or, s'il est établi que les progrès agricoles dérivent toujours des découvertes scientifiques, il est manifeste qu'aucune création ne contribuera davantage à ces progrès que la transformation d'un certain nombre d'écoles pratiques en stations agronomiques, c'est-à-dire en établissemens spécialement destinés à aplanir, par l'expérience, les innombrables obstacles sur lesquels buttent à chaque pas les cultivateurs. La conclusion s'impose, car s'il est certain qu'il ne suffit pas de fonder une station pour qu'il en sorte tout à coup d'excellens travaux, s'il n'est pas sûr qu'en cherchant on trouvera, il est encore plus manifeste qu'en ne cherchant pas on

ne trouvera rien. Or, la création de stations agronomiques ne sera pas une occasion de lourdes dépenses, les locaux existent et on n'aura aucune peine à recruter des travailleurs dans le corps enseignant des écoles.

Il s'agit donc seulement de savoir quelles sont les écoles qui seront transformées ou, en d'autres termes, quelles sont les conditions dans lesquelles une station agronomique peut faire œuvre utile.

Il ne faudrait pas objecter, comme fin de non-recevoir, qu'il existe en France des stations agronomiques et qu'on n'en a pas tiré grand profit. Il y aurait là une grande injustice, car il est nombre de stations qui ont rendu des services signalés; il faut ajouter que la plupart de ces établissemens ne portent que le nom de station agronomique et ne sont que de simples laboratoires d'analyses, dans lesquels le directeur passe tout son temps à déterminer la composition des terres et des engrais que lui envoient les cultivateurs du pays.

Ces analyses doivent être faites, et les chimistes qui les exécutent ont moralisé le commerce des engrais et, par suite, provoqué son extension. En mettant les cultivateurs à l'abri des fraudes dont ils ont été si longtemps victimes, on les a encouragés à utiliser les engrais de commerce et ils en ont tiré grand profit. Mais on m'accordera que ce n'est pas en se bornant à analyser des matières fertilisantes qu'on deviendra capable de guider les praticiens dans leur difficile métier; pour y réussir, il faut que la station agronomique soit établie dans un domaine où elle trouvera comme sujet d'études: des champs, des vignes, des prairies, des étables. Il faut, en outre, que dans ce domaine existent des laboratoires pourvus des instrumens de recherches indispensables.

Ce sont là des conditions nécessaires à la réussite. Le succès n'est possible que par l'association du laboratoire et des champs d'expériences. Boussingault n'a créé la science agricole que parce qu'il a fait construire des laboratoires dans ses domaines successifs de Bechelbronn et du Liebfrauenberg. Lawes et Gilbert ont élucidé la question des engrais, parce que sir J.-B. Lawes a établi un laboratoire dans son domaine de Rothamsted; Georges Ville a eu le champ d'expériences de Vincennes. Quand M. Berthelot s'est senti attiré vers la chimie végétale, il ne s'est pas confiné dans son petit laboratoire du Collège de France, il a obtenu la

création de la Station de chimie végétale de Meudon, où le laboratoire est environné de jardins. C'est de là qu'est sortie cette grande découverte, grosse de conséquences pratiques, de la fixation de l'azote dans le sol, par action microbienne. Si, depuis trente ans, quelques travaux ont été exécutés à l'École de Grignon, c'est que là encore se trouvent d'admirables moyens d'études.

Nous sommes donc aujourd'hui devant 44 écoles pratiques; dans le nombre, il en est beaucoup qui ont des champs, des étables, des laboratoires parfois rudimentaires, il est vrai, mais qu'on pourrait approprier sans grandes dépenses. Ces écoles sont disséminées sur tous les points du territoire; pourquoi ne pas essayer d'en transformer quelques-unes en stations agronomiques?

On rencontrera des difficultés, je n'en doute pas; les domaines sont souvent la propriété des directeurs qui, peut-être, ne se prêteront pas toujours aux essais à tenter; on aura à choisir le personnel avec beaucoup de soin, parmi des jeunes gens qui ont déjà montré le goût de la recherche; il n'en manque ni dans les écoles, ni parmi les professeurs spéciaux d'agriculture.

La dissémination des stations agronomiques dans diverses régions présente d'autant plus d'importance que les problèmes agricoles ne comportent guère de solutions générales; pour les résoudre, il faut tenir compte de la richesse du sol et surtout du climat.

Il y a une douzaine d'années, nous avons préconisé, M. Porion et moi, une variété de blé, dite à épi carré; nos expériences avaient été établies, d'une part, dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais; de l'autre, dans Seine-et-Oise. Les renseignemens recueillis ont montré que cette variété, admirablement adaptée au climat du Nord de la France, où elle couvre d'énormes surfaces, réussit moins bien dans le Centre; elle ne s'est pas implantée dans les riches terres de la Limagne d'Auvergne et elle a complètement échoué dans le Midi. Or, le choix judicieux des variétés exerce une influence très marquée sur l'abondance des rendemens; j'ai souvent constaté des différences de cinq à six quintaux de blé par hectare, suivant que j'avais semé une variété ou une autre, et comme les fumures et les conditions climatologiques avaient été identiques, le choix seul de la variété avait déterminé le surcroît de rendement.

Il est manifeste que des stations agronomiques établies dans diverses régions de la France finiraient par découvrir les variétés qui conviennent particulièrement à ces régions, et les avantages qu'on tirerait de ces études se chiffreraient par de très grosses sommes. On en a pu juger d'ailleurs, quand le regretté Aimé Girard a introduit en France de nouveaux semenceaux de pommes de terre; par cette simple substitution, on a fait monter les récoltes de plus de dix tonnes par hectare.

Toutes nos plantes de grande culture, serrées les unes contre les autres, s'hybrident aisément; elles présentent sans cesse des variations, dont des observateurs habiles savent profiter. Un des blés les plus répandus actuellement, le Dattel, est un hybride obtenu par M. H. de Vilmorin. Les hybrides que les vignerons ont créés sont déjà nombreux; parmi eux se sont trouvés quelques cépages qui rendent aujourd'hui de grands services. Les études sur ce point sont bien loin d'être terminées, et on attend toujours une vigne américaine résistant au phylloxera et prospérant dans les sols calcaires.

Dans certains cas, le mode d'ensemencement a plus d'influence que le choix de la variété. J'ai montré, depuis plusieurs années, que pour obtenir des betteraves fourragères de bonne qualité, il fallait les semer assez rapprochées pour qu'elles restassent petites. Les animaux alimentés par ces racines se sont développés plus vite, ont été préparés pour la boucherie plus rapidement que ceux qui avaient reçu de grosses racines.

Il est évident que des stations agronomiques bien outillées, convoquant les cultivateurs de leur voisinage à venir voir leurs essais, les faisant assister à la pesée des animaux, etc., réussiraient à convaincre les praticiens bien autrement que ne le fait un article de journal; les transformations utiles, au lieu de ne se répandre que lentement, prendraient une allure plus rapide. La fabrication du fumier de ferme est souvent très mal conduite; si l'on avait dans chaque station une fumière bien disposée, si l'on faisait publiquement des expériences pour montrer que le fumier abandonné sans soins perd des quantités notables d'ammoniaque qui persistent dans une masse bien arrosée, où la fermentation est énergique, on trouverait de nombreux imitateurs, et c'est par millions que se chiffreraient les pertes évitées.

Dans certaines régions de la France, en Auvergne, en Périgord, on a l'habitude de semer, immédiatement après la moisson,

une légumineuse, ou des navets, en cultures dérobées; l'avantage de ces pratiques est considérable; j'ai essayé de les préconiser aux environs de Paris, car elles donnent, à très bon compte, un supplément d'engrais ou d'alimens considérable. Les stations qui montreraient l'utilité de ces cultures dérobées rendraient de signalés services.

Il ne s'agit pas seulement de bien cultiver, il faut obtenir de bonnes récoltes, on n'y réussit que par une lutte incessante. Les rongeurs, les insectes, nous livrent une guerre acharnée, et, pour se défendre, il faut connaître les mœurs de ces ennemis et trouver les moyens de les combattre; ces études sont à peine ébauchées, et ce ne sont pas les naturalistes des facultés des sciences, confinés dans les villes, qui peuvent les poursuivre. Il faut être sur le lieu même du combat, pour accumuler les observations et en déduire les règles à suivre. Combien de millions eussent été épargnés si l'on avait su, dès le début de l'invasion phylloxérique, ce qu'il convenait de faire!

Les cryptogames parasites ne sont pas moins dangereux; il faut les étudier avec soin, car c'est seulement par des observations répétées qu'on arrivera à se défendre; certainement, pendant l'année pluvieuse que nous venons de traverser, la rouille qui a couvert de ses taches rouges nos feuilles de blé; le piétin qui, s'attaquant au bas des tiges, a déterminé la verse, ont exercé une influence néfaste sur nos rendemens. Or, jusqu'à présent, nous subissons les atteintes de ces champignons sans savoir nous en préserver; il faut y regarder; nous nous sommes bien débarrassés de la carie du blé; en cherchant, nous viendrons à bout de la rouille et du piétin.

L'emploi judicieux des eaux d'irrigation peut rendre d'immenses services et élever la prospérité agricole dans une mesure inespérée. J'ai reconnu que des terres sans engrais, mais laissées en jachère, abandonnent aux eaux qui les traversent de 100 à 200 kilos, par hectare, d'azote nitrique, correspondant à 700 ou 1 400 kilos du plus efficace de tous les engrais, du nitrate de soude.

Les fermens nitriques ne travaillent que dans une terre humide; or, dans les conditions normales, une terre couverte de végétaux est desséchée par les plantes qu'elle porte, et la fermentation nitrique s'arrête. On n'assiste ordinairement à la formation de grandes quantités de nitrate que dans les terres en jachère,

précisément parce que, ne portant pas de végétaux, elles restent humides. Il n'en serait plus de même pour une terre arrosée, qui recevrait assez d'eau pour ne pas être desséchée par la végétation et en conserverait une proportion suffisante pour assurer le travail des fermens.

La construction des canaux d'irrigation sera l'œuvre grandiose du xxe siècle, correspondant à la création des chemins de fer pendant le xixe. Mais pour décider les pouvoirs publics à entreprendre ce grand travail, il faut que l'opinion soit saisie. Il existe dans nombre de domaines un peu accidentés des sources qui permettent des irrigations partielles ; les stations agronomiques rendraient encore un grand service en employant ces eaux et en montrant quel surcroît de récoltes est déterminé par des irrigations faites à propos.

La transformation de quelques-unes de nos écoles pratiques en stations agronomiques serait donc du plus grand intérêt. Pour que cette réforme s'accomplisse, il faut que les idées se modifient. Si, jusqu'à présent, l'administration a surtout porté ses efforts vers l'enseignement, c'est qu'elle y a été entraînée par des sollicitations pressantes ; on a cru faire œuvre utile en multipliant les écoles, et personne ne s'est avisé de réclamer des établissemens de recherches.

Or l'expérience prouve qu'on a mal compris les besoins des cultivateurs ; ils n'envoient pas d'élèves aux écoles pratiques. C'est donc qu'ils n'en reconnaissent pas l'utilité ; et, d'autre part, ils sont très désireux de s'instruire ; tous les journaux agricoles ont fait une place, souvent très large, aux questions des praticiens. Quand, par l'intermédiaire des journaux populaires, on entre en relations avec les cultivateurs, on est accablé de demandes de renseignemens, demandes souvent très judicieuses, émanant d'hommes qui réfléchissent et qu'on a grand plaisir à guider.

Les travailleurs des stations agronomiques seraient, à côté des professeurs départementaux, ces guides attitrés, et les demandes elles-mêmes leur indiqueraient dans quelle voie doivent être dirigées les recherches.

Jusqu'à présent, on n'a pas fait grand effort pour encourager les travaux originaux. Sans doute, il est des natures privilégiées qui, entraînées par le désir de savoir, n'ont nul besoin d'encouragemens ; indifférentes aux bruits extérieurs, tout entières à leur labeur, elles ne cherchent d'autre satisfaction que la joie de la

découverte. A ces travailleurs d'élite, il convient seulement de ne pas ménager les moyens d'études. Or, souvent, ceux-ci sont insuffisans, ou même font défaut. Quand, dans nos écoles nationales, se présentent quelques difficultés budgétaires, c'est au chapitre « Frais de cours » qu'on s'en prend d'abord; mais ces frais de cours sont en même temps des frais de laboratoire; les réduire est déplorable. Non seulement, vous émoussez les armes, mais vous montrez que la poursuite des travaux, le succès des recherches entreprises, grâce aux maigres subventions accordées, vous sont indifférens.

Les esprits vigoureux surmontent ces difficultés, elles abattent les natures vacillantes; j'ai vu bien souvent des jeunes gens se mettre au travail avec ardeur, se livrer à de longues et patientes recherches, écrire un bon mémoire et... n'en recueillir aucun fruit... ni avancement, ni récompense d'aucune sorte, pas même un mot d'encouragement... Il leur semble, dès lors, qu'ils font un métier de dupe, ils s'arrêtent, se bornent à accomplir leur besogne quotidienne, et abandonnent les recherches, qu'on ne leur sait aucun gré de poursuivre.

Il existe cependant, au budget du ministère, un chapitre : « Encouragemens à l'agriculture. » Si un mince filet de cette grosse rivière était dirigé vers les chercheurs heureux, il doublerait leur ardeur et ferait surgir d'utiles observations. Quand un homme consacre tous ses loisirs à l'étude patiente des phénomènes naturels, il mérite d'être soutenu, encouragé, car il ajoute au patrimoine de l'humanité. On l'a dit depuis longtemps : « Un fait bien observé compte pour l'éternité. »

Sur la demande du Ministre de l'Agriculture, le Président de la République a créé un Conseil supérieur de l'Enseignement agricole; si ce conseil est réuni, il aura une belle mission à remplir. Il devra dire que rien n'est plus utile que de savoir, et que pour savoir il faut chercher; que, si enseigner est bon, découvrir est meilleur; que le progrès agricole suit pas à pas la marche de la science; et qu'il vaut mieux créer des centres d'observations que de soutenir à grands frais des écoles désertes.

P.-P. Dehérain.

RÉCITS DU KANSAS[1]

POUR QU'ON SE SOUVIENNE

Le matin, cette maison qui faisait face au levant présentait un carré de pierre blanche brillante au soleil entre les lourds rameaux d'un bosquet de vieux ormes. Elle était plus éloignée de la rue que la plupart des habitations environnantes et le soir disparaissait presque dans l'ombre des grands arbres. Quand le vent soufflait la nuit, — le vent souffle beaucoup au Kansas, — la grande maison carrée, à mesure que les branches s'agitaient pour la découvrir, puis pour la cacher, entrait et sortait des ténèbres telle qu'un fantôme. Elle datait d'une génération, cette demeure aux flancs de laquelle avait poussé du lierre. Le feuillage grimpant tempérait sa mine austère sans lui ôter le caractère sépulcral qu'elle devait aux lignes rigides de son architecture que ne rompait aucun ornement, à son porche très haut, sans frises ni astragales. Le passant devinait un intérieur triste, de vastes chambres au plafond élevé, aux murs humides.

Une nuit où les feuilles d'automne chevauchaient la rafale, un homme et une femme descendirent de la voiture publique, devant la porte que l'homme ouvrit en maître.

Tous les deux pénétrèrent dans le vestibule. Évidemment leur retour était prévu ; les domestiques avaient allumé du feu dans la grille des cheminées et une lampe électrique éclairait l'entrée.

Sur le seuil même, les nouveaux venus, s'étant assurés que personne ne les voyait ni ne les entendait, s'embrassèrent longuement ; après quoi ils se dirigèrent, enlacés aux bras l'un de l'autre, vers le feu qui pétillait derrière une double porte.

Ils se parlaient tout bas. Depuis un mois seulement ils étaient mariés et pour la première fois ils entraient chez eux.

Le fracas du vent ajoutait au bien-être produit par la flambée.

(1) *The Real Issue*, by William Allen White, Chicago.

Pendant quelques secondes ils goûtèrent cette jouissance, puis la jeune femme fit un pas du côté de la pièce voisine, mais son mari la retint :

— Chérie, je t'en prie, attends un peu.

Et elle revint à lui avec une parole tendre, avec une caresse qui était presque passée à l'état d'habitude.

— Cela ne te fera pas de peine, ma bien-aimée, que je te parle un instant de Ruth? Veux-tu?

Un regard lui répondit.

— Tu sais qu'elle a été pour moi une bonne, une très bonne femme.

Celle qui l'écoutait se borna à presser légèrement son bras ; c'était une personne de vingt-huit ans, parfaitement saine et bien équilibrée.

— Tu sais qu'elle a toujours souhaité que je fasse... ce que j'ai fait... que je me remarie...

L'homme bégayait un peu, mal à l'aise.

— Je le pense bien, dit sa femme.

— Oui, continua-t-il, et, chérie, une fois, elle m'a demandé de lui promettre... C'est tout ce qu'elle a jamais exigé de moi, et je... tu ne voudrais pas me faire manquer à ma parole?

La même pression rassurante l'encouragea. Alors, il alla ouvrir son bureau et tira d'un des tiroirs une large enveloppe bise, adressée à M. et Mme James Gordon. L'écriture était menue, très féminine. Il traversa la chambre et revint vers sa femme. Celle-ci l'observait avec curiosité. Il était visiblement embarrassé. Elle s'avança vers lui en disant :

— Qu'est-ce donc, mon pauvre James, aurais-tu peur de moi? Je t'en estime davantage, au contraire!

Jusque-là elle n'avait pas remarqué l'enveloppe qu'il tenait. En l'apercevant elle eut un geste de surprise.

— Oui, c'est son écriture, l'écriture de Ruth... J'ai promis d'ouvrir ceci la nuit même où j'amènerais quelqu'un... tu comprends... quelqu'un à la maison. Elle était si malade, la pauvre enfant!... Et...

Il craignit de trop s'excuser, sentant qu'il se mépriserait en ce cas et craignant que sa femme ne le méprisât aussi.

Il déchira la grande enveloppe bise et deux lettres blanches, plus petites, adressées l'une à James Gordon, l'autre à Mme Gordon, tombèrent sur la table.

— Je crois, dit le mari, qu'il nous faut les lire; voilà ce qu'elle souhaitait. Voulez-vous lire pour moi, Marguerite?

Mais celle-ci, d'un mouvement brusque, avait déjà tiré sa lettre de l'enveloppe. Son mari l'imita, chacun d'eux assis en face l'un de l'autre au coin de la cheminée. La lettre adressée à l'époux était la plus courte :

« Mon cher, si cher enfant, je tenais tant à ressusciter une minute ou deux, réelle et vivante pour toi, et j'y ai songé si souvent jusqu'à

la fin, mon Jim, en me disant : Je veux, oui, je veux être avec Jim au moment où il sera comme il était quand je sais qu'il fut le plus heureux. Je ne me souciais pas de revenir pour la dernière fois auprès d'un Jim triste et désemparé, mais vers mon Jim tel qu'il était quand je l'aimais le mieux. Cela me rendra plus heureuse de te voir content comme tu l'es aujourd'hui, Jim. Oh! cela me rend si heureuse, cher mien! Il ne faut pas que je m'attarde davantage. Tu en souffrirais peut-être; je ne serai pas égoïste. Maintenant que je t'ai vu, que je t'ai parlé, tout est bien. Adieu, Jim! Oh! adieu! adieu! Oh! je... Mais non, je ne dois plus dire cela. Un adieu seulement.

« RUTH. »

L'autre lettre était ainsi conçue :

« Chère madame Gordon, vous ne serez pas jalouse d'une pauvre morte? Vous ne lui défendrez pas de prendre une minute de votre joie? Je suis si contente que vous ayez épousé Jim et j'ai tenu à vous voir, vous et lui, en plein bonheur. La vie est belle, n'est-il pas vrai? Je ne reviendrai jamais et vous me pardonnerez mon enfantillage. Je vous dirai à vous ce que je me serais fait scrupule de dire à Jim, — combien je l'aimais! Là, c'est dit; il était mon Dieu, voilà tout. Ne lui répétez ni cela, ni autre chose; mais vous aimerez Jim davantage et vous m'aimerez aussi à cause de cet aveu. C'est bon de purifier une fois pour toutes mon âme qui s'en va en vous donnant Jim, en vous le donnant tout entier. Mais, ô ma chère, soyez-lui bonne; il a le cœur impressionnable et tendre, mon... votre mari. Que Dieu le bénisse et vous aussi. J'allais signer Ruth Gordon, mais je ne dois plus, n'est-ce pas?... C'est étrange... Vous serez bonne pour Jim, dites, bien bonne?

« A vous,

« RUTH MASON. »

La femme, qui avait lu cette lettre, la jeta dans le feu sans prononcer un mot. L'homme, en face d'elle, laissa le papier qu'il tenait glisser parmi les flammes. Chacun d'eux restait assis en silence. Le vent fit cliqueter un loquet quelque part dans la grande maison; ils tressaillirent à ce bruit et en même temps s'aperçurent qu'entre eux il y avait une chaise vide. Quelque chose d'aigu les mordit au cœur, puis la femme se blottit vivement contre la poitrine de l'homme avec un sanglot, et la vie, la vie toute chaude d'amour, reprit son cours précipité.

J'ai choisi avec intention dans ces esquisses du Kansas, la moins locale, celle qui pourrait facilement se produire en tous pays puisque le sujet en repose sur la tendresse d'une femme. Avant de prendre goût à des régions si différentes de tout ce que nous connaissons, il faut peu à peu s'y acclimater.

Le Kansas, comme la Gaule d'autrefois, a plus d'un aspect, nous dit M. Allen White; il est divisé en trois parties qui diffèrent les unes des autres aussi complètement que peuvent différer trois pays quelconques sous la même latitude.

Le Kansas de l'est et même celui du centre sont achevés, finis autant que New-York ou la Pensylvanie; le Kansas occidental au contraire, celui où se renouvelle trop souvent le drame de la sécheresse, est un pays neuf; avec une incroyable énergie, des bras que rien ne décourage s'y appliquent à conquérir lentement le désert. C'est lui que l'auteur des esquisses tient à nous faire connaître; il semble que l'on souffre presque physiquement du vent, de la chaleur, de la poussière et de la soif en lisant la lamentable histoire d'*Aqua Pura* par exemple.

Aqua Pura est une ville de la Prairie, fondée il y a une dizaine d'années, non pas par des *cow-boys* ou des bandits, mais par une société respectable d'hommes et de femmes, gens de bonnes familles, gradués d'universités, représentant dès le début une élite.

Six mois sont à peine écoulés depuis qu'existe Aqua Pura et déjà elle est éclairée à la lumière électrique; dès la fin du premier hiver elle possède une école qui a coûté vingt mille dollars, le premier bal de Noël a eu lieu dans une salle de spectacle magnifique, deux banques se sont ouvertes, l'argent roule à foison, des maisons à deux ou trois étages bordent la rue principale; les fermiers d'alentour tirent tout ce qu'ils veulent de la terre vierge. C'est le temps de la grandeur d'Aqua Pura tant de fois célébrée par le maire Barringer, l'un des hommes qui prirent le plus de part à sa création. Puis elle eut le sort de beaucoup d'autres villes improvisées dans cette perfide solitude, durant le printemps de 1886 si frais et d'une si riche verdure. Le déclin succéda vite à la trop rapide prospérité. Dès l'année suivante, 1887, une terrible sécheresse anéantit le mirage séduisant qui attirait de tous les coins de l'Amérique des curieux et des admirateurs. Les vents de juillet brûlèrent l'herbe, calcinèrent le grain, tarirent les ruisseaux. L'hiver venu, la pluie refusa encore d'humecter une neige dure et aride.

Le bétail mourait faute d'eau, les habitans commencèrent à se retirer. En 1890, cinq cents citoyens sur deux mille restaient encore cependant; mais la veille de Noël 1891 il n'y avait plus que quinze âmes réunies chez le maire Barringer, qui, installé avec

sa fille dans l'hôtel désert, prédisait quand même la bonne récolte qui devait être le salut du pays.

En effet, il pleut l'année suivante : de nouveau les champs verdissent, les ruisseaux se remettent à bondir; on revient habiter les logis abandonnés. C'est pour peu de temps, car la pluie qui fait rater le feu d'artifice de la fête nationale, le 4 juillet, est la dernière de la saison. Les crevasses béantes se creusent de plus belle dans le sol altéré; de ces crevasses sort la fièvre qui emporte après d'autres victimes la pauvre fille de Barringer, flétrie comme un chétif brin d'herbe.

« Nous l'avons couchée dans la terre poudreuse et brûlante ! »

Ces mots, qu'il a prononcés en réponse aux condoléances de ses amis, hantent comme un refrain désolé le cerveau du malheureux père. Il s'entête cependant dans son optimisme dont le directeur de la poste reste le seul confident, jusqu'au jour où, n'ayant décidément plus rien à faire, celui-ci ferme son bureau et s'en va, laissant Aqua Pura en tête à tête avec le maire toujours installé à l'hôtel, où il n'y a personne pour le servir. Les provisions lui sont apportées d'une localité voisine; il est son propre aubergiste, tout en demeurant le premier magistrat de ce qui fut la ville. Quotidiennement il en fait le tour et, la nuit, une lampe allumée avertit les rares voyageurs qui passent au loin qu'il « tient ses livres. » — Tout le jour Barringer guette à l'horizon sud-ouest la longue ligne de nuages qui n'avance jamais. Pourquoi quitterait-il la ville où il a tout risqué, tout perdu ? Peut-être dans sa demi-folie espère-t-il tout regagner d'un coup. Qu'il pleuve seulement ! Or, un matin, des bruits étranges l'éveillent, un bruit presque oublié, qui n'est pas celui du vent. Il s'élance dehors et nu-tête reçoit l'averse avec délices. Le messager qui lui apporte ses vivres le trouve ainsi, jouissant du déluge. Il lui annonce un nouveau fléau : là-bas la rivière monte, l'inondation menace, il faut fuir. Mais le maire d'Aqua Pura rentre obstinément dans sa maison, et cinq jours après, quand les grandes eaux répandues sur toute la plaine se sont retirées, quand du secours arrive, on trouve Barringer mort, entouré de ses livres de comptes bien en règle et de tous ses papiers, avec des milliers de rêves encore dans ses yeux éteints.

Jamais les violens caprices d'un climat traître et meurtrier, jamais les forces de la nature, résolue à ne pas se laisser vaincre, n'ont été mieux rendus; jamais on ne nous a fait mieux sentir la

force de l'indestructible espérance, de l'indomptable volonté humaine.

Les plus curieux parmi ces récits du Kansas ont pour théâtre un plateau désolé, au sommet de la longue pente des Montagnes Rocheuses que le voyageur commence à gravir après avoir passé le Missouri : près de cinq mille pieds d'ascension au milieu de paysages qui se distinguent les uns des autres par les différentes espèces d'arbres. A courte distance du fleuve, les collines onduleuses — la *prairie roulante*, comme on dit — portent des chênes nains, des ormes, des noyers, des sycomores; puis, à mesure que l'on pousse vers l'ouest, chaque espèce disparaît successivement, les chênes d'abord, les sycomores en dernier lieu; au bout de trois cents milles de marche on n'aperçoit plus que des cotonniers (1) misérables dont l'existence dépend de quelque mince ruisseau ensablé; ensuite le cotonnier lui-même manque; un saule indique le dernier signe d'humidité sur l'immense étendue plane. Quand vous avez atteint la haute table à quatre cents milles du Missouri, vous pouvez voyager des heures à cheval sans apercevoir autre chose que la plaine nue, sillonnée çà et là par des canaux d'irrigation.

Sous l'influence de ce climat mortel aux arbres, les hommes s'endurcissent, les femmes se fanent; pas un chant d'oiseau, sauf la note mélancolique de l'alouette de prairie couverte par le bourdonnement sinistre et monotone d'un moulin à vent. Le voyageur qui passe une nuit dans la petite ville construite en bois de pin roussi au soleil s'endort à ce bruit qui le réveille le matin comme une imprécation.

Sur ce plateau terrible, balayé par des vents qui dévorent, nous voyons s'étioler et mourir la touchante Mme Burkholder. Joyeusement, au lendemain de son mariage, elle est venue occuper une jolie ferme où elle a son piano, où elle reçoit des Revues, où ne manquent aucune des élégances que l'on peut transporter si haut. D'abord elle goûte fort la grandeur inanimée du paysage, puis peu à peu une sorte de soif bizarre lui vient, que nous partageons en lisant, tant la peinture est vive et juste, une soif que ressentent à la fois ses yeux et son âme. Elle donnerait tout au monde pour voir étinceler, sourire, vivre au soleil une mare, une simple flaque d'eau!

(1) *Cotton wood.*

Cette absence d'eau, c'est d'ailleurs la ruine, la misère. Bientôt il faut, pour se procurer du pain, vendre le piano et les livres. Mme Burkholder, de ses mains délicates, aide son mari à soigner le bétail, s'épuise aux plus grossières besognes ; Burkholder à la fin se trouve forcé comme beaucoup d'autres d'aller chercher du travail à l'est. Après son départ, la malheureuse sent peser sur elle davantage encore le dôme de plomb d'où nulle rosée ne tombe. Toutes les nuits elle rêve de l'arbre unique de la localité, un cotonnier mort depuis longtemps, qui étend au-dessus du cimetière deux branches craquelantes et dénudées. Il lui semble que ces branches lui font signe, qu'elles l'appellent, et, avant que ne s'achève l'été, il y a une maison déserte de plus parmi les centaines de demeures abandonnées qui s'éparpillent sur l'interminable plateau, il y a une tombe de plus dans le cimetière battu par le vent, par ce vent funeste qui quelquefois semble gémir sur ses cordes desséchées à la façon d'un esprit solitaire cherchant à tâtons son chemin vers les vallées profondes, les pâturages verdoyans, les eaux tranquilles, et vers cette paix qui passe l'entendement humain. Certes les riches moissons ne manquent pas dans d'autres parties du Kansas, mais la plainte jetée de ces hauteurs maudites fait une fâcheuse réputation à l'État tout entier. Des centaines d'insensés ont été attirés à leur perte par tels printemps fallacieux qui ne sont qu'un piège de ruine et de mort, l'appel décevant d'une Lorelei de la Prairie.

Quand on a regardé passer la longue file de chariots couverts évoquée par M. Allen White, la caravane qui ramène les colons désabusés vers leurs États respectifs, cette ligne ininterrompue de véhicules bizarres vous hante, comme elle hantait la pauvre Mme Burkholder. Un à un, cahin-caha, ils roulent, abrités de nappes en toile cirée, de courtes-pointes aux ramages bariolés, de loques hétérogènes rajustées ensemble tant bien que mal. Mme Burkholder les avait vus arriver naguère neufs et pimpans, encapuchonnés de toile sur laquelle se détachaient en couleur des devises où sonnait l'espérance, long serpent d'un gris de poussière qui revient sur ses pas brisé, mutilé, méconnaissable.

On peut espérer cependant qu'un jour cette nature vierge et rebelle, où tant d'ossemens sont restés, subira le joug des pionniers hardis qui lui prodiguent leur sueur et leur vie, — sans encouragement de l'État, notez-le bien, par la seule vertu de l'élan individuel. Il y a des exemples réconfortans, celui d'un

certain colonel Hucks entre autres, l'un des personnages les plus sympathiques du livre.

Tout jeunes, au dernier jour de leur lune de miel, les Hucks, mari et femme, descendirent du fameux wagon couvert dans la Prairie; sans une heure de retard, ils se mirent à leur âpre besogne. *Elle* y laisse sa beauté, *il* y dépense ses forces; à de certains momens, tant l'existence est rude, ils oublient presque de s'aimer, mais ils engendrent après tout des enfans honnêtes et intrépides comme eux, qui, à leur tour, se dispersent dans le vaste monde. La fortune les favorise suffisamment pour qu'ils puissent, ayant élevé toute leur progéniture, se permettre la réalisation du rêve qu'ils n'ont jamais perdu de vue, une visite à leur État natal de l'Ohio. Le souvenir qu'ils en gardent a toujours fait dans leur esprit le plus grand tort au Kansas. Il y a trente ans que les époux Hucks n'ont revu ce village où ont commencé leurs amours, où leurs parens sont morts, où il ne leur reste que des cousins éloignés. Une désillusion complète les attend, hélas! Rien ne ressemble plus aux scènes et aux objets gravés dans leur mémoire, rien ne leur paraît valoir le Kansas qui est devenu leur *home* en dépit de tout, quoiqu'ils aient jusqu'ici donné à l'Ohio ce nom sacré. « Retourner chez nous, » cela voulait dire retourner dans l'Ohio, alors qu'ils étaient au Kansas. Et maintenant ils regardent les tableaux de leur jeunesse avec des yeux obscurcis par l'âge, ils en trouvent la couleur fanée, ils reconnaissent en soupirant la différence tragique qui existe entre la lumière de l'aube et celle du soir. Les montagnes sont basses, le blé est maigre, l'herbe est tout aussi brûlée qu'au Kansas, et le Kansas a moins d'impôts, de bien meilleures écoles. Bref la nostalgie les prend, qui l'eût cru? Ils reviennent par le chemin de fer dans ce farouche pays d'adoption qu'ils avaient abordé en charrette, ils y rentrent en chantant les louanges de tout ce qu'ils ont créé; les souvenirs de leur longue union sont inscrits dans le sol même, tout jusqu'aux aspects changeans du ciel leur rappelle une heure d'épreuve ou d'espérance!

Il est intéressant de voir combien les personnages se modèlent sur le caractère du pays, sur la simplicité des mœurs primitives qui se sont imposées à eux; tout est en parfaite harmonie, la terre récemment défrichée, les âmes devenues à son contact singulièrement taciturnes, âmes dures en apparence qui, comme le sol même, sont capables de fleurir tout à coup, de laisser entre-

voir sous la froideur qui les recouvre des trésors de tendresse.

— Père, dit solennellement la vieille Mme Hucks, en rentrant après le pèlerinage au pays natal dans son humble ferme du Kansas, — père, le soleil va se coucher.

Et elle met la main sur le bras de son mari qui devine ce qu'elle veut dire. La gorge serrée, il répond sans la regarder :

— Oui, mère, ça ne tardera pas.

— La journée a été longue, reprend-elle, mais tu as été bon pour moi. Et toi l'as-tu trouvée heureuse cette longue journée?

Le colonel détourna la tête; il avait peur de se fier à sa voix. Mais l'instant d'après, il passa un bras autour de sa bonne femme et appuya une de ses joues contre la sienne. Puis il dit gaiement :

— Regardez-moi ce chien qui se précipite comme s'il n'avait jamais vu encore un blanc de sa vie!

Une autre fois :

— Il y a trente ans de ça, dit Mme Hucks, trente ans que nous combattons!... trente ans que tu m'as descendue dans tes bras ici à la porte. Ah! tout ce qui est venu, tout ce qui est parti depuis ce temps-là!... Et nous voici de nouveau tous les deux sans personne autour de nous!...

— Allons, la mère, allons!

— Est-ce que tu te rappelles seulement la figure que j'avais alors? Et toi, tu étais si beau, si brave, si gentil, si solide! Où est-il le beau galant que je venais d'épouser?

Les yeux de la vieille étaient humides et sa voix se brisa.

— Mère, dit le colonel, attends un peu que j'aille fermer la porte de la cuisine.

En revenant, il tortilla le coin de sa bouche en un sourire de travers et dit, clignant de l'œil :

— La mère, pour une femme de votre âge vous l'avez échappé belle. Je vous embrassais, ma foi, si cette porte ouverte ne vous eût sauvée.

Il y a la chanson aussi que l'on chante à toutes les fêtes, dans toutes les cérémonies, à l'école du dimanche, partout, la chanson que la bonne femme enseigne aux enfans et fredonne jusqu'au bout, d'une petite voix fêlée, une chanson dont le refrain est celui-ci : *Mais son âme marche en avant!* Le colonel ne l'entend jamais sans se moucher avec bruit, car elle lui rappelle l'enterrement de son petit garçon enseveli dans l'uniforme que la mère lui avait confectionné pour jouer au soldat. Il regarde la petite cas

quette militaire accrochée au milieu des portraits de trois grands hommes : Grant, Sherman, Lincoln ; et il répète tout bas : *Mais son âme marche en avant!*

Les enfans trouvent leur place dans ces esquisses, des enfans de l'Ouest américain qui n'ont rien de commun avec les enfans bien sages, avec les enfans bien élevés, connus en d'autres régions, mais qui sont, chose plus rare qu'on ne croit en Amérique, nés tout de bon égaux et libres. Dans les parties civilisées de la grande république, la société est divisée, subdivisée en autant de castes que partout ailleurs ; dans les petites villes de l'Ouest au contraire, la valeur d'un garçon se mesure à ce qu'il peut faire personnellement et non pas d'après l'importance de Monsieur son père. Le fils du banquier rend hommage au fils de l'épicier, si celui-ci est plus fort en gymnastique. Pour ma part je déclare avoir rencontré dans l'Ouest et le nouveau Sud des enfans intéressans entre tous, d'où il faut conclure que les meilleurs spécimens d'une jeunesse ardente et décidée se trouvent dans les États qui n'ont aucune prétention à être *finis*. *Le roi de Boyville*, par exemple, est l'échantillon bien vivant de l'écolier rustique qui gouverne de droit tous ceux de son âge, étant capable de les battre au trapèze, sur la glace, à coups de poing et aux jeux les plus compliqués. Il marche aussi naturellement sur les mains que sur les pieds, rivalise avec les acrobates de profession en matière de culbutes et de sauts périlleux. Tous ces talens divers sont mis aux pieds d'une jeune beauté de son âge, sa condisciple à l'école qui, experte de bonne heure dans l'art du flirt innocent, reçoit de toutes mains des bonbons, des pommes rouges, des *valentines* et autres témoignages d'estime particulière. Dans cette idylle enfantine, les deux enfans montrent déjà les qualités et la conduite qui distinguent en Amérique les deux sexes à travers la vie : lui timide, naïvement chevaleresque, exubérant et respectueux à la fois ; elle, prudente dans la coquetterie et fort utile en somme au développement intellectuel et moral de son amoureux. Sans elle que serait ce terrible gamin en qui déborde la vie animale, qui ne rêve que mauvais tours et ne cesse d'exercer la vigueur de ses muscles? Elle l'humanise, le fait souffrir à l'occasion, le console, pique son amour-propre et le tient dans sa petite main comme au bout d'un fil. Tel est l'effet fréquent de la co-éducation. Plus tard, les familiarités commencées à l'école continuent dans le monde ; car ces villes naissantes du Kansas

occidental, quand elles survivent au double fléau de la sécheresse et des sauterelles, ont très vite une société relativement polie. Les demoiselles organisent des sociétés de tempérance, des bibliothèques, des clubs, des œuvres de philanthropie, et dansent dans l'intervalle tant qu'elles peuvent. Les garçons, qui font les frais du local, de l'orchestre et des fleurs, annoncent une assemblée quelconque dans telle ou telle ferme des environs, et chaque belle se rend à la fête en buggy escortée par son *beau* qui la ramène souvent par le chemin le plus long après minuit.

— Est-ce toujours sans inconvéniens? demandera-t-on.

Certes, les mœurs ne sont pas plus mauvaises aux États-Unis qu'ailleurs. Mais une honnête fille peut traverser cependant des aventures assez étranges: nous l'apprenons dans le *Mot de l'Énigme*, la plus hardie de toutes ces nouvelles. Il s'agit de Flora Mac-Cray, pieuse, réservée, moins coquette que les autres. Elle se met si peu en avant que les galans ne l'invitent guère; cependant, une fois, le jeune associé de son père, homme d'affaires très occupé, sollicite, faute d'une partenaire plus à son goût, le droit de l'accompagner. Les autres filles étant pourvues de cavaliers, il s'est rejeté sur la craintive Flora qui, toute la soirée, a le plaisir nouveau pour elle d'être entourée d'attentions par un homme. Au départ leur voiture est la dernière de la longue procession de *buggies* qui retourne vers la ville, emportant chacun un couple joyeux, et bientôt ils perdent de vue leurs compagnons. La nuit est lourde, orageuse; à travers les ténèbres la jeune fille distingue à peine la silhouette de l'homme qui est assis à ses côtés ; peu à peu ce visage familier se transfigure pour elle et elle-même soudain ne se reconnaît plus. Une personne nouvelle qu'elle ignorait jusque-là, une créature de la nuit dit et fait tout ce qu'elle eût été incapable de faire et de dire, et malgré ses efforts pour rompre le charme, elle assiste passive à ce qui la couvre de confusion.

Bref quand, vers deux heures du matin, au tournant d'une route, le buggy rencontre les flots de lumière électrique qui annoncent la ville, Howard (c'est le nom du *beau*) se croit obligé de dire à Flora qu'il parlera le lendemain à son père. Le froid silence de la jeune fille l'étonne. C'est que déjà elle a repris possession d'elle-même : elle blâme sévèrement son *double* de la nuit, elle reproche à ce double sans pudeur d'avoir fait toutes les avances et provoqué ce qui dans de telles conditions ne lui pa-

raît pas acceptable. Aussi dit-elle à son père le lendemain :

— Si M. Howard vous parle de moi, répondez-lui, vous m'entendez bien, que je ne peux l'épouser.

L'amour l'a effleurée comme en rêve, elle le laisse passer, mais elle aime à s'en souvenir. Un gage lui reste de cette nuit de prestiges, certain petit chapeau tout froissé pour s'être appuyé avec trop d'abandon contre une épaule qui sentait le cigare. Il n'en faut pas davantage à Flora; ce chapeau, conservé comme une relique, lui remémorera jusqu'au bout son aventure sans lendemain qui fut après tout sa vie. La fille qu'on appellerait chez nous du peuple a les mêmes prérogatives dans sa sphère que la demoiselle du monde. Plus nettement, plus grossièrement affichés, moins entourés de conventions, moins tempérés par les bonnes manières, ces privilèges nous frappent davantage et nous imposent, bon gré mal gré, une réflexion applicable à toutes les filles du bas en haut de l'échelle : pour ses parens, la jeune Américaine doit être assez souvent une énigme, un mystère. Ils ne savent d'elle en somme que ce qu'il lui plaît de leur dire, la surveillance n'étant pratiquée nulle part.

Ces relations bizarres pour nous entre les parens qui craignent un peu leur fille, et la fille qui traite ses parens avec une affectueuse condescendance, sont exprimées curieusement dans l'histoire suivante qui mériterait d'être traduite tout entière avec son tragique post-scriptum. En l'intitulant *The Prodigal Daughter*, *l'Enfant prodigue*, au féminin, l'auteur a cru démontrer seulement que si le veau gras a été tué en l'honneur du fils égaré, il ne peut y avoir de festin de réconciliation pour la fille, dans des conditions identiques ; mais, à son insu, il apprend à l'étranger, outre ce *truism*, bien d'autres choses plus intéressantes pour lui.

Il y a quelques années, la fille Beasly travaillait dans la fabrique de Jersey Creek. C'était alors une jolie fille, et naturellement les voisins jasaient sur son compte, car les gens de village ne valent pas mieux que ceux des villes, en dépit des théories courantes qui veulent que les pauvres, parce qu'ils sont pauvres, soient charitables. Donc, lorsqu'elle quitta la fabrique, les voisins firent entendre que le contremaître lui avait marqué trop de préférences ; mais, fût-elle restée, on aurait donné le même motif à son séjour. Après cela elle parut souvent au théâtre avec de jeunes messieurs qui plongeaient avec fatuité les mains dans leurs poches. En même temps elle était censée tenir la maison de son père. Le père travaillait « aux ateliers, » quelque part et

revenait le soir très las, très barbouillé, pour se mettre au lit de bonne heure. Il couchait dans un réduit derrière la cuisine, et sa fille habitait la chambre du devant. Il ne savait pas quand elle rentrait le soir et ne se l'était jamais demandé. Jamais il ne fit la moindre attention aux malices du petit frère et de la petite sœur lorsqu'ils taquinaient la grande au sujet des jeunes gens qui fréquentaient la maison. Si les autres membres de la famille avaient fait enrager la gamine de dix ans qui se livrait à ce jeu, il n'aurait pu y être plus insensible. Sa fille aînée le rendait très heureux par sa tendresse, bien qu'il ne se rendît pas compte, cela va sans dire, que l'impatience qu'il éprouvait de rentrer la voir à souper fût du bonheur; mais elle lui devenait de plus en plus nécessaire.

Ce simple n'était pas du monde qui analyse ses propres émotions; toutefois il ne pouvait s'empêcher de reconnaître la beauté de son Allie ni d'en être fier et, quand elle était en toilette pour sortir, — elle sortait très souvent, — cet orgueil l'aveuglait sur l'éclat tapageur de ses chiffons, ses cheveux frisés et le maquillage choquant de sa jolie figure. Peut-être eût-il manqué de discernement pour s'en apercevoir, même s'il l'eût moins chérie. Cependant, d'autres pères qui avaient des filles s'en apercevaient pour lui, et les mères qui avaient des fils ne nommaient jamais Miss Beasly dans le cercle de la famille. Ce fut seulement après qu'elle eut rejoint une troupe de théâtre, organisée pour jouer *l'Esclave blanche* et *Rien qu'une fille de fermier* à travers l'Ouest, qu'elle devint le sujet des plus libres commentaires dans toute l'aristocratie de Jersey Creek.

Une Mme Hinkley qui, en son absence, avait soin des enfans et du vieillard abandonné, disait volontiers aux commères du voisinage :

— Ça vous fendrait le cœur de voir M. Beasly se faire tant de peine pour cette drôlesse. Chaque fois qu'il reçoit une lettre d'elle, il la lit à table aux enfans ! Je me demande s'il se doute... Enfin ce n'est pas à moi de le lui apprendre !

Quelle chose merveilleuse est l'absence ! De même que l'obscurité, elle transforme les figures, les situations, la relation des choses entre elles. Quoique sa fille eût grandi sous ses yeux, le vieux n'avait jamais causé avec elle de choses sérieuses. Il ne s'était jamais demandé ce qu'elle était ou n'était pas. Elle n'était qu'*elle* dans ses pensées; au surplus, elle et lui ne se connaissaient guère; mais dès que la présence d'Allie lui manqua, il se mit à penser continuellement aux choses qu'il aurait désiré lui dire; des rêves tout différens de la première conception qu'il avait eue d'elle prirent la place de l'absente. Il l'attendait, il languissait après son retour, il avait hâte et besoin d'exprimer le grand amour qui lui remplissait le cœur. Au milieu du tapage que faisaient les roues ronflantes de l'atelier, il se marmottait à lui-même les discours qu'il eût voulu tenir à sa fille, et dans les lettres pénible-

ment griffonnées qu'il lui envoyait de loin en loin il glissait ou croyait glisser quelques-unes de ces choses indicibles.

Un jour, elle écrivit qu'elle allait venir en congé ; le cœur du vieux s'épanouit. Il lut et relut la lettre, il l'ânonna tout en soupant aux oreilles des enfans et de Mme Hinkley. Aucun de ceux qui l'écoutaient ne remarqua tout ce qu'il y avait d'émotion dans certaine phrase banale : « Il me tarde de me retrouver à la maison avec vous tous. » Ces mots-là pourtant résumaient une triste confession de désespoir et d'isolement, mais ils ne furent pas compris, car les pauvres ont une sensibilité non moins émoussée que celle des riches et, si l'on eût suggéré à Mme Hinkley, par exemple, qu'un sentiment humain pût exister dans le cœur de la fille Beasly, le bon grain fût tombé sur un sol stérile.

Quand arriva le grand jour où son Allie devait revenir, le vieux s'accorda un congé, tout à la joie de pouvoir lui redire quelques-unes des choses tendres qu'il avait écrites ; pourtant il craignait humblement que sa fille ne fût trop au-dessus de lui. Il endossa ses plus beaux habits et renvoya les enfans. Mme Hinkley avait été remerciée. La maison était en ordre comme pour recevoir du monde ; il avait tout arrangé lui-même ; et une cérémonieuse raideur, un calme dominical régnaient partout. Assis dans la chambre du devant, il la guettait. Enfin il entendit des voix à la barrière et reconnut celle de sa fille ; son pouls battit plus vite ; mais, en écartant le rideau, il vit qu'un étranger accompagnait Allie ; alors le cœur lui manqua.

Père et fille se rencontrèrent à la porte. Il lui tendit la main et elle entra suivie par l'étranger, tandis que le père disait gauchement :

— Eh bien ! Allie, — puis, après une pause, — comment ça va?

Un sourire accompagna la réponse banale qu'elle lui fit, et le vieux continua très haut d'une voix de tête en regardant vaguement l'étranger, d'allure conquérante, qu'on ne lui avait pas présenté :

— Je suppose que tu es devenue une si grande dame !...

Il riait nerveusement, très embarrassé. Sa fille fit asseoir l'inconnu, et alors le père, s'efforçant de prendre un ton gai, s'écria :

— Ma foi, on peut dire que tu as bonne mine.

— Y a-t-il quelque chose dans l'armoire, papa? demanda la jeune fille en retirant ses gants sales et en jetant sur le lit son long manteau râpé, son chapeau qui jadis avait coûté très cher. Je meurs de faim. Nous n'avons pas déjeuné.

Le vieux sortit chercher un morceau et, quand il rentra, l'étranger avait disparu. Allie ne goûta pas à ce qu'il apportait, mais lui jeta les bras autour du cou.

— Oh ! papa, que c'est bon d'être revenue !

Le père, rassemblant tout son courage pour ne pas retomber dans la formule commune de bienvenue, reprit d'une voix nerveuse et tremblante :

— Eh bien! Allie, tu as peut-être cru que ton vieux papa t'oubliait, mais, je te le dis, Allie, je... oui, je pense tout plein de bien de toi.

Il ne put rien trouver de mieux, mais il l'embrassa; c'était quelque chose, c'était beaucoup pour tous les deux. Puis ils se mirent à parler des enfans, sur lesquels Allie multiplia les questions, et des voisins qui ne semblaient guère l'intéresser.

La compagnie théâtrale avait fait banqueroute. Allie revenait tout de bon. Son absence avait démontré à son père et à elle-même ce qu'ils étaient l'un pour l'autre. Les mêmes témoignages de tendresse réciproque continuèrent de jour en jour. Elle caressait de la main ses cheveux gris en passant, et il touchait un pli de sa robe quand elle l'effleurait en faisant son ouvrage. Il était si absorbé en elle qu'il ne s'apercevait pas que les voisins évitassent sa maison; naïvement il leur demandait de venir, en acceptant de bonne foi toutes leurs mauvaises excuses. Son orgueil paternel ne s'arrêtait à aucunes conventions. Un jour que les gars de l'atelier mangeaient à l'ombre du bâtiment leur repas de midi, il profita d'un temps d'arrêt dans la conversation pour leur dire :

— Parlez de jolies filles tant que vous voudrez; j'en ai une chez nous qui battrait à plates coutures toutes les vôtres. Vous devriez aller y voir!

Et comme les jeunes gens échangeaient un clignement d'œil significatif, le vieux reprit en riant avec eux :

— C'est sérieusement que je vous parle. Je n'en aurai pas le démenti, c'est le plus joli brin de fille que vous ayez jamais vu, son père vous le dit.

Ce soir-là il lui raconta la scène, et qu'ils avaient ri, et qu'il leur avait tenu tête; mais elle était penchée sur le fourneau, dans un coin obscur, il ne vit pas l'éclair de ses yeux, le frémissement de haine qui releva sa lèvre. Il continua de jouer avec les enfans jusqu'à ce qu'elle eût repris contenance et rejoint le groupe de la famille. Cette nuit-là, elle se retourna cent fois fiévreusement sur son oreiller; elle maudissait le monde et sa méchanceté, elle aurait voulu faire souffrir les gens à son tour. La disgrâce dont son père était victime et l'impossibilité de le défendre la rendaient folle. Vers l'aube, elle s'endormit baignée de larmes qui coulaient sur ses chagrins personnels. Le bruit que faisait le père en grattant la cendre du fourneau de la cuisine la réveilla; son cœur bondit de reconnaissance et d'affection pour lui. Pendant cette journée tout entière, elle ne fit que penser au pauvre vieux. Il lui semblait que sa vie avec lui était la seule qui méritât d'être vécue, elle se réjouissait d'avoir depuis son retour renoncé à ses anciennes habitudes. Mais sa main restait levée contre le monde qui, si étroit qu'il fût, était l'abrégé du grand monde, lui aussi; elle le haïssait parce qu'il la montrait au doigt, elle et le seul être qu'elle aimât aujourd'hui. La

pensée que son père était repoussé à cause d'elle la rapprochait encore de lui. Et ses pensées de la nuit l'accompagnèrent tout le jour jusqu'à lui faire souhaiter impatiemment de le revoir. Enfin elle entendit son pas, elle l'entendit faire le tour de la maison jusqu'à l'entrée de la cuisine. Quand il parut sur le seuil, elle l'embrassa. Cela fut si brusque, si soudain que le vieux en resta comme déconcerté, mais si content! Il prit une chaise et s'assit dans la cour, adossé au mur. De là il lui parlait par la porte ouverte :

— Allie, tu ne te figurerais jamais ce que Mme Hinkley a dit de toi.

Sa fille pâlit en s'avançant sous le porche et ne répliqua rien. Le crépuscule tombait, le vieux ne pouvait la voir.

— Elle m'a dit : — Monsieur Beasly, savez-vous que vous avez tort de garder votre fille chez vous? — Et pourquoi donc, madame Hinkley? que je réponds. Et elle n'a rien voulu dire de plus : — Vous avez tort, voilà tout. — Faut croire que Mme Hinkley trouve que tu es devenue si brave et tout ça, que tu as honte de rester ici à Jersey avec ton vieux papa.

D'étranges choses passaient dans l'esprit de la jeune fille, un désir éperdu lui venait de décharger son cœur.

— Mais ce n'est pas vrai, tu n'as pas honte de rester avec ton pauvre vieux papa, dis, Allie?

Un silence s'ensuivit et, comme ce silence se prolongeait, le cœur du bonhomme fut percé de crainte. Le remords, l'humiliation, le pénétraient. Il bondit en trébuchant de la chaise où il se balançait et balbutia d'un ton désolé :

— Oh! Allie, Allie, ma petite fille, nous nous en irons, Allie; nous irons où tu voudras.

Debout devant elle maintenant, il ne comprenait pas pourquoi elle restait muette. Tout à coup elle tomba dans ses bras en pleurant. Ce ne fut qu'une seconde, elle se remit très vite et courut à une casserole qui, à l'en croire, réclamait toute son attention. En réalité elle n'aurait pu se contenir s'il eût encore parlé. Le vieux ne remarqua pas le tremblement de sa voix tandis qu'elle criait à sa petite sœur en train de jouer devant la porte :

— Jennie, hé! Jennie, va me couper une gaule pour corriger papa. Il me fait gâter notre souper.

Puis elle reprit d'un ton plus ferme :

— Nous déplacer, quelle idée!

Et le vieux, se retournant pour la regarder avec un bon sourire, sortit dans l'obscurité de la nuit, le cœur joyeux.

Mais le monde, « le petit monde » de Jersey Creek ne lui permet pas d'être longtemps en repos; le jour vient où Mme Hin-

kley lui dit, non plus à mots couverts, mais nettement, ce qu'il n'a pas su deviner; elle lui signifie que sa fille ne peut plus rester dans le cercle irréprochable de Jersey Creek.

Pendant que Mme Hinkley raconte à ses voisines comment il l'a écoutée, la rougeur au front et sans parole pour répondre, le vieux, tout en travaillant à l'atelier, confie sa peine à la grande roue qui gronde et mugit, et acquiesce d'une grosse voix monotone à tout ce qu'il peut dire en faveur de sa fille contre les misérables qui la calomnient. Ce qu'il ne sait pas, c'est que les commères ont décidé entre elles que Mme Hinkley ira déclarer à la fille que son père est averti, qu'il a filé la tête basse, et que pour sûr il veillera, sans tarder, à ce que le village, un village honnête, soit débarrassé de la présence d'une coquine. La roue, qui crie et se lamente de plus en plus en tournant, lui révèle peut-être cependant quelque chose de cet acte de cruauté, car vers trois heures il n'y peut plus tenir et demande au contremaître de le faire remplacer. Il court jusque chez lui le cœur déchiré d'angoisse.

Qu'a-t-elle donc fait de plus que les autres? Elles aiment toutes la toilette et la danse et à se faire escorter par les garçons. Et quand elle aurait eu des torts... après?... Elle n'avait pas de mère, il l'a mal gardée. Avec horreur il pense aux tentations de la grande ville où elle s'attarda. Mais le souvenir de ce qu'elle a été pour lui, de ses soins, de son affection, efface bientôt tout le reste, et c'est avec la certitude de son innocence qu'il atteint la maison. Tout y est silencieux, il entre précipitamment. A travers la cuisine flotte une odeur de poudre. Et, dans la pièce voisine, l'explication de cette odeur sinistre l'attend. Il est une minute, soixante siècles, à comprendre. Ayant compris, il ne fléchit pas, il garde un calme effrayant. Une sagesse supérieure à tout raisonnement, l'avertit que les insulteurs qui ont tué sa fille regarderont son suicide comme une confession ; il voit clairement qu'elle est morte afin de lui épargner le mépris qu'elle accepte pour elle-même. Ramassant le pistolet chargé dont un seul coup est parti, il a la forte tentation de se servir des autres balles. Puis une soudaine clarté trouble et sinistre l'éblouit; son suicide à lui ne ferait que confirmer encore les mauvais propos. Il faut annuler la confession de la morte devant le monde, devant son impitoyable interprète, Mme Hinkley...

Une heure après, sur le registre des procès-verbaux de l'offi-

cier municipal, se trouvent inscrits ces mots : « John Beasly, soixante ans. Accusé de meurtre sur la personne d'Alice Beasly, sa fille. S'est livré lui-même à la justice. »

Toutes ces courtes nouvelles n'ont pas, à beaucoup près, une égale valeur, mais elles sont toutes d'un tour sobre et serré, réelles sans brutalité, quoiqu'elles reflètent des mœurs rudes et des figures plutôt élémentaires. Nous voyons qu'au Kansas les propos de clubs entre hommes sont aussi malveillans et les jugemens mondains en général aussi téméraires que dans des cercles plus civilisés; nous voyons que la politique y est comme ailleurs une besogne assez malpropre. Dans le récit qui donne son nom au volume, *The Real Issue*, un membre du congrès, fils de ses œuvres, las de payer ses électeurs et d'être vilipendé dans les journaux, calomnié par ceux qu'il sert, dupe des gredins de chez lui et des renards de l'assemblée législative, las enfin d'acheter si cher son droit à l'esclavage et aux mauvais traitemens, déclare l'intention de s'échapper.

— Si encore la fin justifiait les moyens! Mais elle ne les justifie pas du tout, elle ne les justifiera jamais, c'est une attrape, c'est du vent que tout cela, des cendres mortes ! Et pour l'unique plaisir de voir son nom imprimé avec des injures ! Tenez, la vraie fin de cette campagne électorale, ce n'est ni le tarif, ni autre chose; ce devrait être de battre en retraite, de retourner à sa famille, à ses amis, et, pardon du grand mot, de garder l'honneur intact.

Résolution louable qui ne l'empêche pas de débourser presque aussitôt une forte somme de plus pour s'assurer des voix. L'habitude en est prise. Quand on a la politique dans le sang, il n'est pas aisé de renoncer à son idole, même après qu'on a découvert qu'elle est d'argile.

Je disais tout à l'heure que l'âme des personnages de M. Allen White semblait modelée sur le caractère même du pays. Je l'ai senti surtout en lisant *l'Histoire d'une tombe*. L'âme taciturne, revêche, inabordable de Hawkins, le commis principal, est l'incarnation même de cette mer morte de sable et de poussière du grand désert américain où, malade, il traîne ses derniers jours en faisant une cure d'air.

Après avoir vécu penché du matin au soir sur ses comptes, dans un bureau, sans jamais adresser la parole à aucun de ses subordonnés que pour donner brièvement des ordres, Hawkins se meurt dans une espèce d'hôtel-hôpital très fréquenté. Un jour

qu'il marche par ordre du médecin, il rencontre une tombe solitaire où pousse un cactus rouge et qui porte, inscrit sur une tablette, un nom dont il a l'horreur, un nom qui lui rappelle soudain la femme qu'il se vantait d'avoir oubliée. Une joie mauvaise, mêlée de colère, s'empare de lui. Ainsi, somme toute, il a survécu à son rival! D'un coup de pied il insulte la tombe, mais aussitôt il sent la honte et le dégoût de lui-même l'envahir mêlés à un trouble étrange. Quel inexplicable hasard l'a donc conduit en ce lieu? Serait-ce une puissance surnaturelle? Qui sait? Comment cet homme est-il venu mourir ici? Peut-être habitait-il avec *elle* le même appartement que Hawkins occupe à l'hôtel. Cette pensée le met pour ainsi dire en enfer. Quel moyen de découvrir s'ils étaient ensemble? Avait-*elle* pris son nom?

A partir de ce moment il ne cesse de se représenter la tombe, celui qui s'y cache, la malheureuse qui jadis l'a quitté, lui, Hawkins, pour cet homme, mais après quelles scènes, quelles duretés, quelles injustices, quels outrages de sa part! Pour la première fois il s'en rend compte et il en rougit. Le remords dans son cœur prend la place de la vengeance. Son propre égoïsme éclate à ses yeux. Il commence à penser de lui-même tout le mal qu'en pense le monde. Qu'a pu devenir sa femme? Il va presque tous les jours le demander à la tombe. Rien n'est changé dans l'apparence de Hawkins, rien ne trahit que derrière cette physionomie de fer une conscience se soit éveillée. Le mort gisant sous le monticule de sable lui devient un camarade, le seul qu'il se connaisse. De sa fenêtre, quand la fièvre le retient au logis, il s'efforce d'apercevoir, sur la blanche étendue de sable aride, comme une tache plus sombre. Là gît celui qui fut son pire ennemi. Pourquoi l'a-t-il haï tout d'abord? Pour rien : il avait une moustache frisée, il jouait du piano. Voilà tout. Sa jalousie féroce l'a condamné sans motifs sérieux; il a provoqué la catastrophe, il fut le vrai coupable. Maintenant Hawkins est persuadé que le pouvoir occulte qui, contre sa volonté, l'a conduit près de cette tombe inconnue, émanait du défunt. Dans la ferveur de ses méditations nouvelles, il oublie qu'il va mourir aussi et on dirait que la dissolution prochaine de son corps lui attendrit l'âme. Sceptique comme il l'a toujours été, il guette cependant un signe, une manifestation quelconque de la part de l'autre qui l'a précédé. Il prête l'oreille, il observe, il attend dans le silence la venue d'un silence plus grand encore.

Le besoin final lui vient d'aller sur la tombe pleurer tout simplement. *Elle* eût fait cela. Cette pensée excite son funèbre désir. Il se traîne jusqu'au tertre où fleurit le cactus, où une tablette de bois porte le nom jadis abhorré. Chaque pas lui coûte une torture, subie dans un singulier sentiment d'expiation; il lui semble qu'*elle* l'approuve, qu'*elle* le remercie d'agir ainsi en son nom, à sa place. L'orgueil est exorcisé, Hawkins s'est fait le cœur d'un petit enfant, il prie des prières puériles. Un soir on le trouve couché là, sévère, inabordable toujours, à part, jusque dans la mort. Et chacun se dit que c'est une digne fin, pour cet égoïste.

Peut-être *l'Histoire d'une tombe* est-elle la plus poignante des esquisses du Kansas. Mais il serait difficile de choisir. Nous nous sommes efforcés de donner l'essence de cet ouvrage, signé d'un inconnu jusqu'ici, et parti de Chicago, qui n'est pas encore le pays des floraisons littéraires. Laisser M. Allen White se présenter tout seul est le meilleur service à lui rendre. Ses mérites s'affirment d'eux-mêmes. On m'assure que de bons juges le considèrent comme celui des jeunes romanciers d'Amérique qui promet le plus. C'est beaucoup dire sur la foi d'un tout petit livre, mais les premiers livres de Bret Harte étaient de plus mince apparence encore, et ils n'en renfermaient pas moins les qualités originales et fortement humaines qui en tous pays commandent au succès.

TH. BENTZON.

L'ISLAMISME

ET LES

CONFRÉRIES RELIGIEUSES AU MAROC

Parmi les grandes religions qui gouvernent le monde, l'Islamisme est peut-être celle qui a subi le moins de variations, la seule que le scepticisme n'ait point entamée. Là où elle s'est une fois implantée, l'esprit de libre examen, d'indépendance, d'effort intellectuel n'existe plus. Le temps est sans prise sur elle ; l'espace ne l'arrête point, et de l'Atlantique aux mers malaises, des steppes du Turkestan aux forêts immenses du Congo, 180 millions d'hommes clament à toute heure du jour et de la nuit sa grande formule : « *Allah illah, Mohammed rassoul Allah :* Dieu est Dieu et Mahomet son prophète. » Loin de décroître, après quatorze siècles d'autorité elle ne cesse de s'étendre; si l'Europe civilisée et la Chine engourdie dans une civilisation caduque limitent son action au nord, elle progresse dans les pays chauds, et une active propagande lui conquiert chaque jour des multitudes de croyans aux Indes et dans le continent des noirs.

Ce qui explique cette extension et cette immutabilité de l'Islamisme, c'est qu'il est la religion qui aboutit le mieux à détruire la personnalité humaine, à identifier la créature avec Dieu, à tenir l'esprit dans un complet détachement des événemens et des circonstances, dans une sérénité qui va jusqu'à l'insensibilité, dans un calme inerte qui va jusqu'à l'absence totale de pensée; elle est une de celles qui suppriment le plus le sentiment de la douleur et de l'inquiétude morales.

I

De tous les pays régis par la religion de Mahomet, le plus fervent est sans contredit l'empire du Maroc. Placé à l'extrémité occidentale de l'Afrique, où les flots arrêtèrent la propagande islamique, tout en face de l'Europe chrétienne, s'il ne peut plus songer, comme jadis, à y faire triompher le croissant, il se tient vis-à-vis d'elle sur une énergique défensive; il se retranche, il s'isole opiniâtrément, il ne se laisse nulle part entamer. Non seulement, comme dans tout le monde musulman, le Coran y est à la fois l'évangile et le code, non seulement c'est par le nom de Dieu que commencent et finissent tous les écrits et tous les actes, en son nom que se donnent l'hospitalité et l'aumône, mais de plus le sultan qui règne est de la famille même du Prophète, l'autorité réelle est partout entre les mains de personnages réputés saints par leur origine ou leurs actes. C'est par milliers qu'on y compte les chérifs ou descendans du Prophète, les marabouts ou religieux, les santons ou inspirés. Les seuls monumens qui se dressent au-dessus des villes en ruines sont des mosquées avec leurs minarets. Dans les campagnes, au Tell comme dans le Sahara, les seules constructions qui attirent le regard sont des koubbas ou tombeaux de saints, des zaouïas ou monastères-écoles, à tel point qu'un peintre qui représenterait un paysage marocain sans une koubba ou dôme à l'horizon manquerait à toute vraisemblance. Il y a mieux : depuis plus de trois siècles, c'est du Maroc que sont venus en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, même en Orient, presque tous les agitateurs religieux, les prédicateurs les plus ardens, les saints les plus vénérés; c'est du Maroc que sont sortis les grands maîtres des ordres religieux aujourd'hui prédominans dans toute l'Afrique musulmane.

La plupart des fondateurs de dynasties au Maroc furent des personnages religieux avant d'être des personnages politiques, et, devenus souverains, ils se donnèrent comme pontifes et successeurs du Prophète. Même le sultan de nos jours n'est pas à proprement parler un souverain temporel; son autorité lui vient de ce qu'il est descendant de Mahomet, de ce que dans cette famille sainte, infiniment nombreuse, il a été choisi pour être le commandeur des croyans, le vicaire du Prophète, une sorte de souverain pontife; à ses yeux comme aux yeux de ses sujets, il est le

chef suprême de l'Islam, et le sultan de Constantinople n'est qu'un usurpateur. Les impôts qu'on lui paye sont des redevances religieuses. Dans l'immense espace appelé Maghreb-el-Aksa (ce que nous nommons le Maroc), ceux mêmes qui sont tout à fait indépendans de lui politiquement, qui ne veulent point recevoir ses agens, qui ne veulent lui payer d'impôts ni lui fournir de soldats, tous du moins le reconnaissent comme leur chef spirituel. C'est en son nom que se dit la prière solennelle, le fatha, bien au delà des limites de son empire; c'est en son nom qu'elle se dit dans les pauvres mosquées du Touat, sous le ciel étoilé au milieu des campemens des Brabers et des Ouled-Delim, jusque dans la lointaine Timbouctou et dans le Soudan.

Accomplir les actes religieux prescrits par le Prophète est par suite le devoir le plus impérieux du sultan du Maroc. Comme Mahomet, comme les premiers khalifes, il ne manque jamais, en quelque lieu qu'il se trouve, de se rendre le vendredi à la mosquée principale pour y dire le fatha en public. C'est une imposante solennité. Le sultan arrive à cheval avec sa suite et son armée, tandis que le canon tonne. Une foule énorme l'accompagne : nul juif, nul chrétien ne doit se trouver sur son passage, car la vue d'un infidèle souillerait le souverain qui va s'entretenir avec Dieu. Durant tout l'office les portes de la ville sont tenues fermées et les rues semblent désertes : tout le monde est en prières dans les mosquées (1). Le sultan même malade ou mourant ne se dérobe point à cette obligation : s'il ne peut aller à cheval à la mosquée, on l'y porte en litière. Le jour de l'*aïd-el-kebir*, une des grandes fêtes de la religion musulmane, l'empereur, au milieu de son armée, de la cour et d'une foule innombrable, tue un mouton en sacrifice ; un courrier, monté sur un cheval, le porte rapidement au palais, et si l'animal arrive avant d'avoir rendu le dernier soupir, c'est un signe de bonheur, de longue vie pour le sultan et de prospérité pour l'empire.

Le sultan du Maroc, en sa qualité de descendant et de vicaire du Prophète, a le pouvoir le plus absolu. Il est représentant de Dieu; il est de droit divin. Il est maître de la vie et des biens de ses sujets; nulle représentation nationale, nul corps constitué, nulle loi, nulle coutume ne se dresse en face ou à côté de lui. Notre consul au Maroc au siècle dernier, Chénier, remarquait que

(1) On raconte qu'au XIIe siècle un prétendant au trône profita de cette habitude pour enlever la capitale et s'emparer du pouvoir, pendant que le peuple priait.

son autorité était plus despotique que celle même du grand seigneur, et depuis cette époque rien n'est changé au Maroc; aucune atteinte, si minime que ce soit, n'a été apportée à ce terrible pouvoir; nulle tentative même n'a été faite pour le restreindre, tandis que la Turquie au contraire a été forcée d'entrer dans la voie d'un régime quasi parlementaire. Le pouvoir absolu, arbitraire, dans ce qu'il a de plus excessif, l'omnipotence d'un homme, on ne le trouve en aucun lieu de la terre aussi illimité et infini que dans l'empire du Maroc.

Ce pouvoir, infini dans son essence, est arrêté en certaines régions par l'autorité qu'ont su prendre quelques grands chefs religieux, des descendans du Prophète comme le sultan lui-même, quelques marabouts vénérés et les grands maîtres des confréries religieuses. Il est des pays entiers où le sultan n'est pas obéi et où le vrai maître est quelqu'un de ces personnages : ni ministres, ni chefs d'armée, ni gouverneurs des provinces et des villes n'ont une semblable puissance.

Tout le pays montagneux à l'est et au nord de Fez obéit au grand moqaddem de la zaouïa de Sidi-Edriss de Fez; les tribus de la montagne ont-elles des affaires dans la ville, c'est le moqaddem qui intervient; quand le sultan veut traiter avec elles, il a recours à son intermédiaire.

Les tribus du Tadla, plus au sud, les Zaïan et bien d'autres ne reconnaissent d'autre autorité que celle du marabout de Bou-el-Djad. Les agens du sultan ou ses soldats n'oseraient s'aventurer dans leur pays; tout homme qui y passe est attaqué et dépouillé; mais qu'un fils ou un petit-fils du marabout, armé du parasol, signe de l'autorité, accompagne le voyageur ou la caravane, et ceux-ci seront en sécurité parmi ces impitoyables bandits. La protection des voyageurs est devenue un des revenus de la zaouïa; d'ailleurs les marabouts ne se montrent pas exigeans, mais malgré leur influence et leurs efforts, ils n'ont pas pu faire disparaître l'habitude des razzias.

Dans les régions du sud, il y a aussi trois chefs religieux dont le pouvoir est immense. Le marabout de Tamegrout, chef de l'ordre des Nacerya, est le vrai souverain des vallées de l'Oued-Draa et de l'Oued-Sous. Le marabout de Metrara, chef de l'ordre des Derkaoua, gouverne tout un district de riches oasis ainsi que les tribus puissantes des Aït-Atta, des Aït-Jafelnan et des Brabers. Le marabout d'Ilighr, Sidi-Hosseïn, est maître du Taze-

roualt, un petit État marqué naguère sur les cartes sous le nom de royaume de Sidi-Hescham, et, comme ses ancêtres, il est tantôt l'allié, tantôt l'ennemi du sultan.

Au-dessus de ces grands personnages qui joignent à l'autorité spirituelle la richesse et le pouvoir politique, au-dessus de cette sorte de féodalité religieuse qui a ses grands et ses petits vassaux, s'élève un chérif, descendant du Prophète plus directement que le sultan, le chérif d'Ouazzan. Maître de la région montagneuse qui entoure cette ville au sud-est de Tanger, il a d'innombrables zaouïas et des centaines de mille serviteurs répandus dans tout le Maroc, des serviteurs qui attendent de lui le mot d'ordre pour régler leur attitude. Chef héréditaire du grand ordre des Taybiya, qu'on pourrait presque appeler un ordre national, il sacre pour ainsi dire les empereurs, car il est de tradition depuis deux siècles que le sultan n'est le maître légitime qu'après avoir été reconnu comme tel par le chérif d'Ouazzan.

On comprend par ce qui vient d'être exposé que l'autorité du sultan, illimitée en principe, se trouve en réalité restreinte à un quart à peu près de la surface de ce qu'on appelle l'empire du Maroc; partout ailleurs elle est sans force réelle, précaire, subordonnée au bon vouloir des marabouts. Aussi sa politique tend-elle le plus souvent à se rendre favorables ces pieux personnages; il attache près de lui par des honneurs quelques membres de leurs familles; il leur donne ses sœurs ou ses filles en mariage ou demande pour femme quelqu'une de leurs parentes; il sollicite leurs conseils; il leur envoie des présens. Dans la seule année 1880, il envoya des cadeaux au marabout de Metrara pour plus de 90 000 francs. C'est par ces moyens, en leur montrant surtout la plus grande déférence, qu'il obtient assez fréquemment leur appui moral ou matériel contre les tribus révoltées. Parfois, quand il se sent en force, il cherche à réduire leur autorité ou leur indépendance. C'est dans ce dessein qu'il fit en 1882 une expédition contre le Tazeroualt et nomma caïd le marabout, sans pouvoir d'ailleurs se l'attacher d'une façon bien sûre, puisque celui-ci a demandé en 1886 la protection de la France. C'est aussi dans cette intention qu'il a combattu par des menées de tout genre la redoutable influence du chérif d'Ouazzan. Le sultan sent bien que ces personnages pourraient à tout moment précipiter des torrens d'envahisseurs sur le pays qui lui est soumis; il sent que leur haine pourrait renverser son trône, leur bon vouloir en être le soutien.

De là ce caractère confus et parfois inexplicable que revêt la politique marocaine.

La crédulité et le sentiment religieux qui ont produit l'autorité du sultan, des marabouts et des chefs de confrérie, ont aussi créé deux catégories d'hommes qui jouissent d'un grand prestige, qui sont presque au-dessus des lois, ce sont les chérifs et les santons. Les chérifs (1), ou descendans du Prophète par sa fille Fatima, sont en réalité innombrables. Ils courent par les rues des grandes villes; les campagnes, de l'Océan au Sahara, en fourmillent, et il n'est pas de bourg ou ksar du sud qui n'en compte quelques-uns; parfois ils forment à eux seuls toute la population d'un village, même d'un district, comme celui de Ksabi-ech-Cheurfa; des tribus nomades entières se réclament de cette noble origine. Sont chérifs tous ceux qui de près ou de loin sont apparentés à la dynastie régnante, c'est la branche Alaouïa; d'autres sont apparentés à celle de Moulei-Idris, enseveli à Zerhoun ou à celle de Mouley-Tayeb d'Ouazzan; ce sont les Drisiin. Sont chérifs aussi tous ceux qui ont quelque accointance avec les dynasties anciennes. En dehors de ceux-là dont l'origine est reconnue, il y en a une multitude qui ont usurpé ce titre; il n'est point d'agitateur, de prétendant au trône qui ne le revendique; bon nombre aussi se sont fait établir, à prix d'argent, des généalogies plus ou moins suspectes, écrites sur des rouleaux de parchemin qu'ils portent en sautoir.

Un grand nombre de chérifs ou prétendus tels sont, malgré leur origine, dans un état voisin de la misère; le sultan leur fait de temps à autre des cadeaux ou bien les envoie en subsistance à la charge d'une ville, d'une tribu. D'autres sont puissamment riches; leur qualité les exemptant d'impôts, les mettant à l'abri des exactions qui ruinent tous les autres propriétaires, ils sont parvenus à acquérir des biens considérables et les font cultiver par des fermiers ou des métayers. Plusieurs ont ainsi la propriété de véritables villages appelés *azib*.

Riches ou pauvres, tous les chérifs jouissent d'une grande considération : même les plus pauvres et les moins estimables sont entourés de respects. On les appelle maîtres, *moulei*, ou seigneurs, *sidi;* ils peuvent insulter le père et la famille des autres, ce qui est la grande injure chez les Arabes, et on ne peut leur

(1) Le pluriel arabe de *cherif* est *cheurfa*. Nous ne l'avons employé que quand il s'agit de noms propres de localités.

répondre de même, car ce serait injurier la famille du Prophète. Ils sont exempts d'impôts. Ils vont de temps à autre faire des quêtes lucratives parmi les croyans; partout ils sont sûrs de trouver l'hospitalité la plus large. S'ils comparaissent en justice, quels que soient leurs torts, ils sont toujours absous, car il n'est pas de juge qui voudrait condamner un descendant de Mahomet, et tous les chérifs d'ailleurs ne sont-ils pas capables d'être un jour sultans?

Cette inaction de la justice à l'égard des chérifs a amené fréquemment des difficultés entre le gouvernement marocain et les puissances européennes; les chérifs, vivant de la religion, excitent souvent les musulmans à la haine et au massacre des infidèles. Un d'eux avait fait tuer ainsi un Espagnol qui n'avait pas voulu lui faire place; sur les instantes réclamations du consul d'Espagne, on pendit un pauvre diable que l'on avait arrêté à la hâte, mais le vrai coupable avait été épargné parce qu'il était chérif. Une fois cependant — et ce fut une stupeur chez les musulmans de Tanger, en 1842 — un chérif qui s'était amusé à tirer des coups de fusil sur des Français dans une barque, fut bâtonné sur la place publique; le commandant d'un de nos vaisseaux de guerre avait dû, pour obtenir cette satisfaction, menacer la ville d'un bombardement.

Une autre espèce d'hommes jouit à peu près des mêmes privilèges; ce sont les fous, ou, comme disent les Espagnols, les santons. Les musulmans les vénèrent, logiques en cela, puisque le but de leur religion, c'est l'anéantissement de la volonté, la perte de la personnalité, l'indifférence aux choses de ce monde; les fous pour eux sont arrivés à l'inconscience, c'est-à-dire à la perfection. Ils croient que la pensée de Dieu habite ces cerveaux laissés vides par la pensée humaine. Ils traitent les fous avec les plus grands égards, recueillent avidement leurs paroles, estiment que les toucher, recevoir leurs crachats ou leurs coups porte bonheur. Il n'est pas de voyageur européen, de touriste même dans les villes du littoral, qui n'ait rencontré quelques-uns de ces malheureux santons, courant tout nus par les rues ou revêtus d'oripeaux, d'autres armés de bâtons et de lances et frappant ceux qu'ils peuvent atteindre. On en a vu se livrer sur les femmes aux derniers outrages, au grand contentement de la famille et du mari. Tout en un mot leur est permis.

« Nous venions de passer, dit Drummond-Hay, devant l'arsenal

du sultan, lorsque nous fûmes frappés de l'aspect dégoûtant, mais assez commun en Barbarie, d'un santon maniaque, nu comme au jour de sa naissance, à l'exception d'une haire de deux couleurs qui lui couvrait les épaules et le dos; ses longs cheveux étaient nattés; sa barbe descendait jusqu'au milieu de sa poitrine; il agitait une courte lance ornée de plaques de cuivre et de morceaux de drap rouge. A son approche nos gens mirent pied à terre, et, courbant la tête, s'emparèrent de sa main pour la baiser. Mon tour arrivait; peu jaloux de cet honneur, je jetai au sauvage une pièce de monnaie; là-dessus le pauvre diable bredouille quelques mots de remerciement et marche vers moi à larges enjambées, avec la dignité d'un pacha, puis, de l'air d'une condescendance protectrice, il m'empoigne par le collet de mon habit et me crache sur les yeux. Quoique je fusse assez au fait des coutumes de ces peuples pour ne pas ignorer que c'était là une marque de haute faveur, je faisais une assez triste grimace et je tirais mon mouchoir pour m'essuyer, quand notre mallem s'écria : « Oh! bienheureux Nazaréen, ce que Dieu a donné, que nul homme ne l'efface. Tu es béni à jamais. Sidi-Momoh, l'inspiré, a craché sur toi; le bonheur t'attend. » Respect aux superstitions! Je savais qu'il serait moins dangereux d'insulter l'empereur au milieu de ses gardes que de provoquer le courroux d'un de ces bienheureux idiots. Je laissai donc l'humide marque de tendresse de Sidi-Momoh se sécher au grand air (1). »

Ces malheureux fous qu'on laisse errer ainsi librement et en armes, vivant dans un milieu toujours exalté et fanatique, peuvent, se porter à de graves violences contre des Européens. En 1830, à Tanger, Drummond-Hay reçut d'un certain Sidi-Tayeb deux coups de feu qui, par bonheur, ne l'atteignirent pas; il se préparait à demander satisfaction quand il aperçut ce même fou dans sa cour, riant aux éclats et venant lui apporter un panier de melons. Dix années auparavant, dans la même ville, notre consul, Sourdeau, avait été frappé d'un violent coup de bâton par un de ces santons. Comme le gouvernement insistait pour que le coupable fût châtié, le sultan Moulei-Souleïman répondit par une lettre célèbre dans les annales de la diplomatie, où il faisait un vrai sermon sur l'oubli des injures commandé par Jésus-Christ.

1 Drummond-Hay, *le Maroc et ses tribus nomades*, traduction par Mme Belloc; Paris, 1844. — De Chénier, *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'empire du Maroc*; Paris, 1887, 3 vol. in-8°.

L'impunité et les privilèges assurés aux santons en grossissent démesurément le nombre; beaucoup de pauvres diables et de paresseux, des ambitieux même, simulent la folie pour obtenir les faveurs populaires.

II

Ce qui plus que toute autre chose témoigne de la ferveur religieuse des Marocains, c'est le rôle très grand que jouent parmi eux les associations religieuses ou associations de *khouan* (frères). On sait que ces confréries sont une des manifestations les plus remarquables, une des forces toujours agissantes de la religion musulmane. On n'en compte pas moins de quatre-vingt-dix, s'enchaînant les unes aux autres, les unes datant des premières années de l'Islam, d'autres d'une date beaucoup plus récente, les unes réduites à rien et presque mortes, d'autres en pleine vie; il en naît même sous nos yeux, car si, comme on l'a remarqué, cette religion du Prophète a surgi en plein cœur des temps historiques et pour ainsi dire près de nous, elle a aussi ce privilège d'avoir des saints vivans et de fournir encore des miracles.

Mahomet avait dit que la prière en commun est vingt-sept fois plus efficace que la prière dite par chacun isolément. Quelques-uns des premiers adeptes de sa doctrine, gens de la Mecque et de Médine, imaginèrent de se grouper pour se mortifier et prier ensemble, se secourir les uns et les autres; ils mirent leurs biens en commun. Les premiers successeurs du Prophète, Abou-Bekr et Ali, s'entourèrent de petits groupes de ce genre. Les adeptes s'appelaient *soufi* (1), d'un mot oriental qui veut dire les parfaits, les purs, ou encore *fakir*, c'est-à-dire pauvres, parce qu'ils renonçaient aux richesses de la terre. Ils professaient un grand détachement des choses humaines, une soumission absolue à la volonté de Dieu; ils cherchaient par l'abstinence, les veilles, la prière, l'extase, à anéantir la personnalité afin d'atteindre à l'identification avec Dieu. C'étaient les mystiques de l'Islam.

Les confréries, car elles prirent bientôt ce nom, étendirent peu à peu leur action, eurent un nombre de plus en plus grand d'adeptes. Elles offraient un refuge, un milieu de ferveur et de

(1) Il y avait des soufis, bien avant l'islamisme, aux Indes, en Perse, chez les Grecs. Le soufisme ou mysticisme est en réalité de toutes les religions; mais ce sont les premiers philosophes et ascètes arabes qu'on désigne surtout sous ce nom.

vertu, aux croyans que scandalisaient les hérésies, les désordres des khalifes, les progrès de l'incrédulité. Elles entretenaient l'ardeur religieuse au moment où l'Islam, attaqué par les croisés, avait le plus besoin de se défendre. Les confréries devinrent alors plus militantes et plus considérées, s'organisèrent d'une façon plus savante. Il arriva chez les musulmans ce qui est arrivé aussi dans notre Europe. Tandis que les chrétiens, pour lutter contre les hérésies des Albigeois, puis des réformés, formèrent les ordres des Dominicains et des Jésuites, les musulmans, pour se défendre à la fois contre les sectes et contre le christianisme, s'organisèrent en confréries, dont la plus grande est peut-être celle d'Abd-el-Kader-el-Djilani, qui date du XIIe siècle, est encore très puissante dans le monde musulman tout entier et a son siège à Bagdad. Mais si l'on voulait trouver dans notre Europe quelque chose qui rappelle le rôle de ces confréries musulmanes, il semble qu'on ne pourrait guère les comparer qu'à nos ordres religieux des Templiers ou des Chevaliers de Malte, qui joignaient aux vœux de piété des préoccupations d'ordre politique et militaire. Il va sans dire que dans la société musulmane il ne fut jamais question d'un vœu de chasteté, de l'obligation du célibat. On ne pourrait guère citer qu'un tout petit groupe, de la confrérie de Mouley-Tayeb au Maroc, dont les membres paraissent s'obliger à demeurer célibataires pendant tout le temps qu'ils font partie de ce groupe.

Nous avons peu de données sur les confréries des deux premiers siècles, sur la manière dont elles se sont formées et ont grandi, mais nous savons quelle est la façon, presque toujours la même, dont se sont organisées les autres plus modernes. Le fondateur est un personnage qui a passé une grande partie de sa vie dans les voyages, les études, la prière, la mortification ; quelquefois la grâce de Dieu lui a donné le pouvoir des miracles. Il a reçu du Prophète ou de l'ange Gabriel, le plus souvent dans un songe, l'ordre de prêcher la pure doctrine, de ramener les fidèles à l'observation stricte du Coran. Pour prouver son orthodoxie, il donne la chaîne mystique, *selselat :* cette pièce expose qu'il a reçu l'enseignement du cheikh un tel, qui l'avait reçu d'un tel autre, et on remonte ainsi jusqu'au Prophète lui-même. Parfois, parmi ces maîtres, il y a déjà un fondateur d'ordre, et alors une partie de l'enseignement de ce fondateur devient la base même de l'ordre, et presque tous les ordres religieux des derniers siècles ne sont ainsi en réalité que des rameaux détachés des ordres des

premiers temps et qui se sont développés ensuite séparément. Après la chaîne, preuve de l'orthodoxie, vient un bref exposé de la doctrine, une sorte de catéchisme, où il est dit quelles sont les obligations des adeptes. Lorsque ceux-ci sont assez nombreux, réunis dans la zaouïa du saint, qui sera plus tard la maison mère de l'ordre et aura de nombreuses succursales, ils se donnent le nom de khouan ou frères; le fondateur ou cheikh choisit parmi eux des vicaires, khalifa ou moqaddem, qui administreront les divers groupes de frères, enseigneront dans les zaouïas secondaires, iront prêcher la doctrine au loin et recueillir les offrandes et en un mot seront les lieutenans du grand maître, les pasteurs des communautés et les missionnaires de l'ordre. Pour être admis dans la confrérie, il faut être présenté par un des frères, prononcer des sortes de vœux, parfois passer par certaines épreuves, recevoir des mains d'un moqaddem l'*ouerd* ou la *rose* de l'ordre, c'est-à-dire l'indication des devoirs à remplir et une sorte de formule d'admission. Dans certains ordres, les femmes mêmes sont admises, ont des réunions spéciales et aussi des moqaddemat, qui remplissent vis-à-vis des sœurs les mêmes fonctions que les moqaddem vis-à-vis des frères. Les khouan se réunissent pour prier ou discuter les intérêts de la confrérie sous la présidence des moqaddem des diverses localités. Ceux-ci, à des époques déterminées ou sur la convocation du chef, se réunissent à la maison mère en chapitre ou *hadra*.

Ainsi tout ordre comprend un cheikh ou grand maître, des moqaddem ou vicaires, des khouan ou frères; quelques-uns ont aussi des rekkas ou messagers, qui vont porter les ordres écrits ou secrets des chefs, des khreddam ou serviteurs, sortes de frères laïques attachés au service des zaouïas. Le cheikh, avant de mourir, désigne son successeur, le plus souvent dans sa famille même; dans d'autres ordres, ce sont les moqaddem qui l'élisent, dans quelques-uns même la généralité des khouan. L'élection étant le principe de succession, il se trouve que les chefs d'ordre sont le plus souvent soit des hommes vertueux très vénérés, soit des hommes très habiles. Un grand nombre ont été des personnages vraiment éminens. Un homme qui les connaît bien, qui a eu entre les mains de nombreuses correspondances émanées d'eux, porte ce jugement : « En Algérie leur correspondance politique avec l'autorité française est tout à fait remarquable et il est peu de chancelleries européennes qui aient des rédacteurs plus

habiles dans l'art de tout dire et surtout de tout cacher sous des phrases polies, correctes et parlementaires (1). »

Tous les ordres sont orthodoxes; tous prétendent ramener les fidèles à la pure doctrine du Coran, exigent l'observation des prescriptions religieuses : la prière, le jeûne, l'aumône, le pèlerinage; dans tous leurs catéchismes le but poursuivi c'est le réveil de la foi. Tous aussi sont des associations de secours : les khouan, les frères, se doivent mutuellement protection et assistance, comme faisant partie d'une même famille. On comprend ce que cette idée, qui répond à un des besoins les plus vifs d'une société d'ailleurs anarchique, a dû attirer d'adeptes aux confréries.

La pensée dominante des fondateurs d'ordres a été de faire de ceux-ci des corps mus par un même sentiment, un instrument docile et tout-puissant entre les mains des chefs. Il faut d'abord l'union absolue : « Tu serviras tes frères avec dévouement, dit un des catéchismes entre autres : aime ceux qui les aiment, déteste ceux qui les haïssent, pense avec eux d'un même esprit, agis avec eux d'un même cœur, exalte l'ordre auquel tu appartiens. » Ainsi le dévouement à l'ordre est le premier devoir, et l'ordre a sa personnification la plus haute et son essence même dans le cheikh : « L'adepte, disent la plupart des statuts, doit tenir son cœur enchaîné à son cheikh, écarter de l'esprit tout raisonnement bon ou mauvais sans l'analyser ni rechercher sa portée, dans la crainte que le libre cours donné aux méditations ne conduise à l'erreur. » Un autre catéchisme exprime la même idée avec des images plus énergiques encore : « Tu seras entre les mains de ton cheikh comme un cadavre entre les mains du laveur de morts (2). Obéis-lui en tout ce qu'il a ordonné, car c'est Dieu même qui commande par sa voix; lui désobéir c'est encourir la colère de Dieu. N'oublie pas que tu es son esclave, et que tu ne dois rien faire sans son ordre. »

Pour obtenir cette abdication constante de la volonté, cet anéantissement complet de la pensée individuelle, les divers ordres ont rendu obligatoires diverses pratiques, mais tous

1. Rinn, *Marabouts et Khouan*, p. 81. Ce livre, plein de documens, fait autorité en la matière et est tout à fait remarquable; nous lui avons beaucoup emprunté.

2. C'est évidemment l'origine du *perinde ac cadaver* de l'ordre des Jésuites; il me semble que l'image est plus naturelle avec les coutumes des musulmans qu'avec celles des chrétiens.

emploient principalement le *dikr*, prière qui varie avec chaque ordre et forme le caractère distinctif de chacun. Le dikr consiste dans la récitation de quatre versets du Coran, placés dans un ordre convenu qui peut servir de signe de ralliement, dans celle de prières plus ou moins longues ou de versets du Coran auxquels le fondateur a attaché des indulgences spéciales, enfin dans la répétition un très grand nombre de fois d'une brève formule, comme par exemple : *La illaha illa Allah, Mohammed rassoul Allah.* Les Quadrya, à chacune des cinq prières du jour, doivent répéter leur formule cent soixante-cinq fois; les Kerzazya, cinq cents fois; les Aissaoua disent la leur six cents fois à l'aube, trois mille fois au matin, à midi, la nuit, quatre mille fois au crépuscule. Dans plusieurs ordres il faut dire la formule exactement le nombre de fois qui est prescrit; la dire une fois en moins ou une fois en plus suffit à en détruire toute l'efficacité. C'est pour la récitation du dikr que la plupart des khouan portent des chapelets, dans lesquels le nombre et la disposition des grains varient suivant les confréries.

Il semble que les musulmans aient compris ce que dit Montesquieu, qu'une religion chargée de beaucoup de pratiques attache plus à elle qu'une autre qui l'est moins. On devine combien cette récitation machinale, cette répétition sans fin de la même formule doivent engourdir l'esprit et la volonté. Afin qu'elles produisent encore plus d'effet, on a déterminé l'attitude que doit prendre le priant, les mouvemens dont il doit accompagner sa récitation, la tonalité de sa prière : on se sert de musique, d'encens, de parfums, on l'habitue au hachich, au kif. Les Aissaoua, par exemple, font leurs invocations sur un rythme rapide que soutient la musique des tambours et des tambourins; en même temps se touchant les uns et les autres, ils se balancent en cadence; la musique va toujours s'accélérant, et pour la suivre, à la fin, les frères ne peuvent plus que hurler le nom de Dieu. Tout cela joint aux parfums, aux influences magnétiques réciproques, les fait arriver à un état d'insensibilité physique et d'ivresse cérébrale favorable aux hallucinations, au délire religieux et même aux jongleries. Après des mois et des années de ces pratiques et d'autres semblables, l'homme n'est plus qu'un être faible, énervé, au cerveau vide, instrument inconscient et docile entre les mains des chefs. Aussi tiennent-ils essentiellement à la stricte observation du dikr. « Cette prière, disent-ils, est l'épée avec laquelle les

frères repoussent leurs ennemis et se défendent contre les malheurs qui les menacent... »

Après l'observation du dikr, qui a pour résultat d'éteindre la pensée et d'exciter le fanatisme, ce à quoi les cheikh et les moqaddem tiennent principalement, c'est à faire payer régulièrement la *ziara* par les fidèles. C'est une offrande ou mieux une contribution fournie tantôt en argent, tantôt en nature (nègres, négresses, chameaux, moutons, chèvres, beurre, dattes, blé, orge, etc.); chacun donne selon sa fortune pour les besoins de l'ordre et l'entretien de la zaouïa; un fonctionnaire marocain en 1860 déposait aux pieds d'Abd-es-Selam, sous les yeux du voyageur Rohlfs, une offrande de 5000 francs; les plus pauvres même tiennent à donner quelque chose. Quand, par suite de la misère ou parce qu'ils sont devenus moins fervens, les khouan ne s'exécutent pas assez vite, les moqaddem vont les relancer; personne n'ose refuser à ces serviteurs du cheikh, car ce serait s'attirer la vengeance du saint.

Les choses se passent ainsi même en Algérie, où le gouvernement a dû parfois intervenir pour empêcher la ruine de nos tribus. « Elles payent les ziaras avec plus ou moins de plaisir; elles désirent toutes, plus ou moins, ne pas se trouver à portée des marabouts ou de leurs exactions; mais le respect religieux est tel qu'elles se soumettent à tout ce qu'ils exigent plutôt que de réclamer la protection de l'autorité française contre leurs abus. Les Trafi, comme les Chambaa, l'ont maintes fois déclaré eux-mêmes (1). »

Au Maroc la situation est bien autre; les chefs d'ordre religieux sont les vrais maîtres du pays; nul n'oserait se soustraire à l'obligation de la ziara, sous peine de se voir dénoncé par les frères, abandonné, meurtri peut-être et dépouillé. Aussi peut-on affirmer que les ziara, bien plus que les impôts perçus par le sultan, sont la cause principale de la misère des populations.

Les cheikh, enrichis par les ziara, ayant à leurs ordres des masses crédules et dociles, sont des personnages tout-puissans. Sans doute quelques confréries à l'origine ont eu un but exclusivement religieux; mais dans d'autres le réveil de la foi a pu n'être qu'un prétexte pour obtenir l'autorité temporelle; les premières même ont peu à peu changé de caractère; d'ailleurs si quel-

(1) Niox, *Géographie physique de l'Algérie*, et Gourgeot, *Situation politique de l'Algérie en 1882*.

ques grands maîtres se consacrent exclusivement aux choses religieuses, ils peuvent à tout moment avoir des successeurs plus préoccupés des choses humaines. Par les liens qui unissent si étroitement les frères entre eux et avec le cheikh, par les signes qui leur permettent de reconnaître des frères dans des inconnus et en dehors de leur pays, par les intérêts matériels qu'elles protègent, les confréries religieuses sont devenues des sociétés politiques, parfois même des sociétés secrètes, très puissantes.

Elles ont déjà produit bien des maux. Nous avons vu qu'elles ruinent souvent les populations. Par leur formalisme étroit, par leurs pratiques qui annihilent la pensée, elles étouffent les intelligences, et quelque jour on démontrera peut-être que c'est à elles qu'est due la rapide décadence de cette civilisation arabe qui, pendant quelques siècles, a émerveillé le monde. Ce qu'il faut remarquer surtout, c'est qu'elles sont un foyer de fanatisme, de haine, d'excitations contre les chrétiens. Quelle que soit la tolérance apparente de quelques-unes, toutes préparent à la guerre sainte contre les infidèles, parce que le réveil de la religion coranique est leur but commun, et que cette religion, quoi qu'on en ait dit, commande d'abord la haine de tout ce qui n'est pas musulman. En Algérie, dans la guerre contre Abd-el-Kader, dans les insurrections qui ont éclaté depuis, on a constaté la puissance de leur action ; elles peuvent nous créer encore bien des difficultés, soit dans les pays qui nous sont soumis, comme la Tunisie et le Soudan, soit dans ceux qui, comme le Maroc, se ferment à notre civilisation.

III

Les confréries religieuses sont très nombreuses et très puissantes au Maroc ; une vingtaine environ y sont nées et s'y sont développées ; celles même qui ont surtout leur adeptes en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, les Tedjinya, les Rahmanya, les Derkaoua, les Aissaoua, les Cheikhya, les Senoussia ont une origine marocaine, soit par la nationalité de leurs fondateurs, soit par la source première de leurs doctrines.

La plus importante de toutes, celle dont les khouan sont le plus nombreux, et les zaouïas disséminées sur la plus grande surface, depuis Tanger jusqu'au désert, est celle des Taybiya (1). On

(1) On dit plus souvent les Taybin que les Taybiya ; mais cette dernière forme

rattache volontiers ses débuts à Moulei-Edris, le fondateur de Fez, et à une confrérie de disciples de l'Université de cette ville vers le xe siècle de notre ère : en réalité, on ne voit pas qu'elle ait existé avant Moulei-Abdallah, savant chérif qui vint s'installer à Ouazzan, en 1678, et y fonda la grande mosquée. Suivant quelques hagiographes, il aurait reçu les instructions du Prophète pour l'organisation de l'ordre ; d'autres attribuent cet honneur à son fils et successeur, Moulei-Tayeb, qui a donné son nom à la confrérie. Quoi qu'il en soit, l'un et l'autre furent en bons termes avec Moulei-Ismaël, qui venait, en 1672, d'inaugurer la dynastie qui a régné jusqu'à ce jour ; ils l'aidèrent puissamment à s'emparer du pouvoir, et Moulei-Tayeb passe même pour avoir coopéré à la création de la fameuse garde noire des Bokhari. Les sultans se firent inscrire comme khouan de l'ordre, envoyèrent des cadeaux aux chefs, prirent souvent leurs avis, et par suite la congrégation des Taybiya devint comme une secte nationale opposée à celle des Quadrya, qui recevait son mot d'ordre de l'étranger, de Bagdad. On attribue à Moulei-Tayeb ce mot : « Nul de nous n'aura l'empire, mais nul ne l'aura sans nous. » C'est, en tout cas, une tradition que, à la mort du sultan, celui des prétendans à l'empire qui est reconnu par le chérif d'Ouazzan est le sultan légitime. A la mort du dernier sultan, en 1894, il en a encore été ainsi. L'ordre des Taybiya, très tolérant, très mondain presque, peu exigeant en matière de pratiques, a pour adeptes, avec le sultan, presque tous les personnages notables de l'empire.

La famille des chérifs d'Ouazzan a des biens considérables, qui lui appartiennent en propre, des fondouks et des maisons à Tanger, à Fez, ainsi que des mines de sel. Quant aux biens de la zaouïa, ils sont immenses ; outre la ville d'Ouazzan, avec près de 10 000 habitans et de beaux jardins alentour, elle possède des zaouïas dans presque toutes les villes du Maroc, dans la plupart des ksar du Sud ; elle en a un très grand nombre aussi dans le Tafilet, quelques-unes dans l'Adrar, le Haut-Sénégal, et, dit-on, jusqu'à Alexandrie et à La Mecque. La moitié au moins des habitans du Gourara et du Touat sont affiliés à cet ordre, et Rohlfs dut à la recommandation du chérif d'y être bien accueilli. Depuis plusieurs siècles, l'influence du grand maître des Taybiya est très grande. Quand il va dans les villes ou dans les campagnes, la

est plus correcte. On appelle quelquefois les khouan de cet ordre *Thouama*, ou adeptes de *Sidi Thami*, un des premiers saints de la famille de Moulei-Tayeb.

population accourt de très loin à sa rencontre ; on sort des mosquées et on vient incliner devant lui les drapeaux sacrés, verts, jaunes et rouges ; les musiciens en bandes font résonner l'air de leur musique sauvage ; les cavaliers font parler la poudre et exécutent de brillantes fantasias. La foule, hommes, enfans, femmes, l'environne à flots pressés, cherchant à obtenir sa bénédiction. C'est un privilège, un gage certain de la faveur céleste que de pouvoir baiser sa main ; heureux encore celui qui peut toucher le cheval qui le porte. Pour contenter la foule avide, les serviteurs du chérif attachent quelquefois à la housse de longues cordes qui permettent à un plus grand nombre de baiser un objet qui ait approché le saint. Et de minute en minute arrivent de nouveaux drapeaux, de nouvelles troupes de musiciens, des groupes de cavaliers tout frais survenus, une foule sans cesse augmentée à tel point que le saint, malgré les efforts de ses serviteurs, peut à peine avancer et demeure des heures pour faire le moindre déplacement. Ordinairement, il marche avec une suite d'une centaine de personnes, à toutes petites journées, recevant des diffas gigantesques, comblé de présens de toute sorte. On croit qu'il a le pouvoir de remettre les péchés, de concilier les faveurs de Dieu, de donner le bonheur, de faire même des miracles. Sidi-el-Arbi, le grand-père du chérif actuel, qui n'eut qu'un enfant, et sur le tard, avait la réputation de guérir les femmes stériles. Abd-el-Selam, son fils, qui est mort en 1894, lorsqu'il était retiré dans sa demeure et ne recevait pas, passait pour avoir conversation avec un lion qui lui apportait les ordres de Dieu.

Cette puissance est-elle demeurée entièrement intacte? N'a-t-elle point subi de graves atteintes dans ces derniers temps? C'est ce qu'il est assez difficile de savoir d'une manière très précise, parce que le Maroc nous est entièrement fermé, parce que les indigènes n'aiment point s'entretenir de ces choses-là avec les infidèles. On a des raisons de croire que, par suite des menées du sultan, jaloux de cette puissance, par suite aussi du caractère et des tendances du grand maître Abd-es-Selam, le prestige du grand chérif a subi quelque éclipse.

C'est une singulière et bien originale figure, parmi les musulmans, que celle de Moulei Mohammed El-Hadj Abd-es-Selam ben-el-Arbi. Devenu chef de l'ordre, à la mort de son père, vers 1850, il se fit remarquer par un esprit ouvert, sa tolérance, son sens pratique. Il avait fait le pèlerinage de La Mecque à bord

d'une frégate française, avait vu un peu le monde européen et s'était épris de la civilisation. Il accueillait volontiers les infidèles; il avait pour intendans deux juifs renégats, vêtus d'uniformes d'officiers français; il traita fort bien le chrétien Rohlfs, le retint plus d'un an près de lui, et, par la protection qu'il lui donna, lui permit d'explorer des régions que nul Européen n'a pu voir depuis. Il lui disait un jour, avec une certaine amertume : « Le sultan, les grands et les chérifs ne veulent pas entendre parler de progrès; c'est pour cela que nous sommes battus, même par les Espagnols. Si je pouvais, je voudrais introduire tout ce qu'il y a chez les Européens, c'est-à-dire, avant tout, une législation fixe et une armée régulière. » Lui-même avait porté quelque temps un costume d'officier français, mais cela avait choqué les fidèles et il avait dû reprendre le burnous en disant, avec son sourire de sceptique : « Pour faire venir l'argent, il faut céder aux préférences du peuple. » Il montrait à Rohlfs, à côté d'armes de prix et de fleurs rares, un petit chemin de fer à ressort, un bateau minuscule qui flottait sur le bassin de son jardin; il le priait de lui jouer d'un piano qu'il avait acquis. A Ouazzan, il donnait à ferme à des juifs des cafés où l'on fumait le kif, où l'on buvait du vin et de l'eau-de-vie; il avait pour familiers des chérifs qu'on voyait souvent ivres; lui-même, comme son père d'ailleurs, aimait la dive bouteille.

C'étaient là des habitudes et des idées choquantes pour les musulmans. Le sultan et son entourage ne se faisaient pas faute de répandre sur le chérif les bruits les plus défavorables. Le gouvernement aurait voulu ruiner cette puissance qui lui portait ombrage; il avait, dès 1860, établi à Ouazzan, jusqu'alors tout à fait indépendant, un caïd et quelques soldats, mais ils étaient sans influence et avaient besoin le plus souvent de la protection d'Abd-es-Selam. Même le chérif, en 1861, par sa seule présence auprès de l'armée du sultan, apaisa toute la province de Rarb, qui se révoltait à la voix du marabout Sidi-Djelloul, et un de ses parens pacifia le Riff sur le point de se soulever.

Le conflit entre le sultan et le chérif couva longtemps, mais enfin devint presque une lutte ouverte. Abd-es-Selam alla séjourner à Tanger, laissant à son fils aîné, Sidi-el-Arbi, le soin de lutter contre les empiétemens du pacha installé à Ouazzan. Il trouvait à Tanger une résidence plus conforme à ses goûts, pouvait au besoin demander protection aux représentans des puis-

sances européennes. Il avait répudié ses femmes arabes pour épouser une jeune institutrice anglaise; d'autre part, ses intérêts le portaient à rechercher l'amitié de la France. On sait que son ordre a dans notre colonie d'Algérie de nombreux khouan; en empêchant ou en laissant ses moqaddem y faire leurs quêtes, nous pouvons, à notre gré, contribuer à l'enrichir ou à le ruiner. Comme il nous rendit service en plusieurs occasions, on permit à ses envoyés de récolter en Algérie les ziara, on le couvrit du titre de protégé français, on fit même destituer le pacha de Ouazzan, qui lui avait fait une sourde guerre. Pour lui, il est venu, il y a quelques années, s'entretenir à Alger avec le gouverneur général de notre colonie, et les deux fils qu'il a eus de sa femme anglaise ont été élevés au lycée d'Alger.

Cette politique d'Abd-es-Selam n'avait pas été sans lui aliéner les musulmans. Lenz, qui visita le Maroc en 1880, dit à son sujet : « Le chérif d'Ouazzan jouit d'une certaine influence sur une grande partie du petit peuple; mais il n'est plus vrai de dire qu'il occupe en quelque sorte la situation d'un pape marocain. Sa considération est à peine plus grande que celle des autres cheurfa. » Cette appréciation, vraie pour les pays soumis au sultan, les seuls à peu près que Lenz ait vus au Maroc, ne semble pas exacte pour les pays demeurés indépendans du sultan : elle ne l'est surtout pas en ce qui concerne Ouazzan, où MM. de Chavagnac et La Martinière ont vu postérieurement le chérif jouir de la plus grande influence. Dans l'extrême Sud son crédit paraît moindre qu'autrefois et sa tentative il y a quatre ans pour nous ouvrir pacifiquement le Touat paraît l'avoir un peu compromis. C'est le sort, semble-t-il, qui menace tous les personnages musulmans qui se font ouvertement nos alliés (1).

Le chérif n'en était pas moins resté un fils du Prophète, un maître de la baraka ou bénédiction, un homme vénéré et influent sur les masses, qui pouvait grandement nous servir.

Abd-es-Selam est mort au commencement de l'année 1894; il a eu pour successeur son fils aîné Sidi-el-Arbi, qui, comme les chérifs ses prédécesseurs, a consacré naguère le nouveau sultan. Préoccupé surtout des choses religieuses, qu'il dirigeait déjà en

(1) Il en est advenu ainsi pour l'ordre des Tedjini, dont les maisons mères sont Aïn-Mahdi et Temacin, en Algérie. Depuis que ses marabouts se son montrés favorables à notre politique, leur influence a diminué; les Touareg ont tué un de leurs moqaddem qui accompagnait la mission Flatters.

partie du vivant de son père, comme beaucoup d'autres chefs d'ordres, il laisse à l'intendant ou *oukil* de la zaouïa d'Ouazzan, Sidi-Acharaf, le soin de la politique et des intérêts temporels de la confrérie. Il passe pour un homme intelligent, très pieux, capable de recouvrer ce que son père avait perdu d'autorité sur les musulmans. Il n'oubliera pas sans doute complètement l'appui que nous avons donné à sa famille et la décoration de chevalier de la Légion d'honneur qu'il a lui-même demandée; son intérêt même, par suite de l'existence de nombreux khouan de son ordre sur notre territoire, doit le rapprocher de nous (1).

L'ordre qui, après celui des Taybiya, paraît avoir le plus d'influence au Maroc est celui des Derkaoua. Ses origines premières remontent au XIIe siècle, au maugrebin Abou-Median ou Bou-Medine dont on voit la magnifique mosquée et le tombeau à Tlemcen. Parmi ses disciples qui passent pour saints, il faut citer Abd-es-Selam ben M'chich, qui vécut dans la région entre Tanger et Tetouan et qui fut le maître de Sidi-Chadeli, de Ceuta. Ce dernier compléta les doctrines de Ben M'chich et d'Abou-Median et fut le véritable fondateur de l'ordre des Chadelya, qui compte d'innombrables adeptes et duquel sont sortis un grand nombre d'ordres secondaires (Habibya, Naceria, Sohelya, Razya, Rachidya Zerroukya, etc.). La plupart des adeptes en ce siècle adoptèrent son dikr tel qu'il fut modifié par un maître d'école de Fez, Moulei-el-Arbi el Derkaoui et prirent le nom de Derkaoua. Moulei-el-Arbi affecta une neutralité absolue entre les divers prétendans qui se disputèrent le trône du Maroc, au commencement du XIXe siècle; nul, malgré ses prières et ses menaces, ne put obtenir de lui une déclaration en sa faveur; il mourut vers 1822. Aujourd'hui ses khouan sont extrêmement nombreux au Maroc et même en Algérie, mais partagés en groupes assez indépendans les uns des autres; ceux d'Algérie, parfois appelés Chadelya, ont eu pour chef le cheikh Missoum de Berrouaghia, mort en 1883, et qui a eu pour successeur son fils Si-Ahmed-Mokhtar; ceux du Maroc, au moins pour la plupart, sont dans la main des successeurs de cheikh Mohammed el-Arbi el-Derkaoui, le marabout si puissant de Metrara.

Si l'on s'en rapporte aux livres qui contiennent la doctrine, aux longues prières que lisent les fidèles, aux méditations que

1. D'après une statistique faite en 1882, ils seraient au nombre de 20 000 environ.

préconise cet ordre, le but principal de la confrérie est de détacher ses khouan de toutes les choses terrestres; ils ne doivent rechercher ni les richesses, ni le pouvoir; ils ignorent l'autorité temporelle. Les Derkaoua se reconnaissent entre eux à des gestes particuliers pendant la prière, à des inflexions de voix; ils laissent croître leurs cheveux, ne portent pour vêtemens que des haillons, parfois des nattes, des morceaux de tapis, des pans de vieilles tentes. Nul riche, dit-on, n'est admis dans leurs assemblées avec un burnous neuf sans le trouer et le déchirer. Celui qui désire être affilié doit tout d'abord marcher pieds nus et se vêtir d'une façon sordide, vivre pendant quelque temps d'aumônes ou d'un peu de rouïna, farine d'orge délayée avec de l'eau.

On n'est pas très d'accord sur les vraies tendances de l'ordre, car les Derkaoua s'enveloppent volontiers de mystère; peut-être aussi les tendances varient-elles suivant les groupes, selon les croyances particulières et les ambitions des chefs. M. Rinn, qui reçut surtout ses renseignemens du cheikh Missoum, paraît disposé à admettre que les Derkaoua sont vraiment un ordre purement religieux, étranger aux compétitions et aux luttes politiques; il pense que, quand ils ont joué un rôle dans les révoltes contre nous, c'est à l'instigation de chefs, qui étaient infidèles à la doctrine même de l'ordre, qui ne s'y étaient même affiliés que dans ce but; il pense que le chef des Derkaoua algériens qui mourut en 1840 était en fait un adversaire d'Abd-el-Kader et il rapporte qu'un bruit a couru qu'il aurait été empoisonné par les parens de l'émir. Bien des faits me semblent aller à l'encontre de cette opinion : les Derkaoua ont toujours été considérés par les Turcs comme des rebelles à toute autorité (1); c'est là où ils étaient en grand nombre, dans l'Ouarnsenis et le Dahra, que nous avons eu les luttes les plus rudes à soutenir; presque toute la famille d'Abd-el-Kader, notamment son frère Sidi-Mustapha et son cousin Sidi Abd-el-Kader Bou-Taleb, ses principaux lieutenans, étaient affiliés à cette secte; on se souvient qu'en 1845 une bande de Derkaoua mendians tenta avec une audace inouïe de s'emparer du fort de Sidi-bel-Abbès; enfin ce fut cette confrérie qui donna à l'émir son dernier appui, ses derniers soldats. Que si l'empereur du Maroc fut obligé de le soutenir, c'est que ni lui, ni le grand maître des Taybiya ne purent arrêter l'élan

(1) On dit même assez souvent que le mot derkaoui dérive d'un radical arabe qui signifie révolté; mais M. Rinn repousse cette étymologie.

d'enthousiasme que les Derkaoua avaient soulevé en faveur de celui qui représentait la guerre sainte. Le père du chef actuel de l'ordre s'est soulevé une fois contre le sultan et nous avons vu que celui-ci fut obligé de lui faire de riches présens; commandant à des tribus belliqueuses, comme les Ait-Atta et les Brabers, disposant de milliers de khouan fanatiques, ses fils peuvent tout à la fois agiter l'empire et déchaîner la guerre sainte.

Un ordre qui se rapproche beaucoup du précédent, qui procède comme lui de la doctrine chadelienne, est celui des Naceria. Fondé au milieu du XVIIe siècle par Mohamed ben Nacer ed-Drai, il a surtout ses adeptes dans la vallée de l'Oued Draa, dans celle de l'Oued Sous et dans le Sahara occidental; quelques fractions de nos tribus algériennes des Laghouat et des Trafi, émigrées dans ces régions après la révolte de 1864, s'y sont affiliées et reçoivent ses moqaddem. La maison mère est à Tamegrout, où l'on vient en pèlerinage du Tafilet, de Maroc, de Mogador, du Sahel; le chef actuel, connu et vénéré dans tout l'empire, est Sidi-Mohammed-ou-Bou-Beker, un personnage puissant pour qui le sultan montre en toute occasion le plus grand respect.

Tandis que le centre du Maroc et le Tafilet, pays d'origine des sultans actuels, sont remplis des adeptes de l'ordre national de Moulei-Tayeb, tandis que les tribus du Draa et du Sous obéissent à des ordres révolutionnaires comme ceux des Derkaoua et des Naceria, les populations du désert ont embrassé avec ardeur des ordres qui leur promettaient une protection pour leur existence si précaire et si menacée. Les sédentaires, les ksouriens ou habitans des ksar, si éprouvés par les incursions des nomades, par l'opression que ceux-ci font peser sur eux, n'ont d'espoir qu'en l'ordre des Kerzazia; les voyageurs, commerçans, caravaniers, qui redoutent les agressions des coupeurs de route et des bandits, se réclament de l'ordre des Zianya.

La confrérie des Kerzazia ou Ahammedin, fondée au XVIe siècle par Sidi-Ahmed Mousa, appartient aussi au groupe des ordres Chadelya. Son dikr est peu compliqué, comme il convient à des hommes qui travaillent la terre, qui cultivent les palmiers, et il n'est obligatoire qu'en hiver; il admet des tempéramens. Un anneau de fer passé dans le chapelet est le signe auquel se reconnaissent les adeptes. Ils affectent de se tenir en dehors des partis locaux ou Çofs, en dehors des querelles politiques. Ils interviennent pour empêcher l'effusion du sang, pour

défendre les ksouriens contre les exactions des nomades. Bien que leur maison mère, la zaouïa de Kerzaz, ait donné asile à des groupes d'Ouled-Sidi-Cheikh révoltés contre nous, leur attitude a généralement été correcte à notre égard et nous avons autorisé le grand maître, pour services rendus pendant l'insurrection, à envoyer ses moqaddem chercher les ziara sur notre territoire. Il a de nombreux fidèles dans le Sud-Marocain et le Sud-Oranais (Beni-Guil, Doui-Menia, Hamian; en territoire algérien 62 moqaddem et 3000 khouan au moins); il est toujours pris dans la famille du fondateur, ainsi que ses principaux vicaires. La zaouïa de Kerzaz demeure pauvre, parce que les chefs ont toujours voulu garder les traditions de renoncement et que les moqaddem, étant de la famille, gardent la plus grosse part des contributions.

L'ordre des Zianya a été fondé, au milieu du XVIIe siècle, par Moulei Bou-Zian, d'une famille de chérifs de l'Oued Draa. Après de longs voyages en Orient et en Afrique, après avoir reçu des révélations du Prophète, il vint fonder une zaouia à Kenadsa, sur le territoire de la tribu des Doui-Menia. Il combattit tout le reste de sa vie les brigands qui désolaient cette partie du désert, et le souvenir de ses exploits s'est perpétué par des poèmes et des légendes. On raconte notamment qu'un jour, pendant qu'il priait dans la mosquée, des voleurs s'emparèrent de ses troupeaux, provenant des offrandes des fidèles. Mais Dieu les châtia. Un ange, sous la forme et les traits de Bou-Zian, se présenta tout à coup aux voleurs et les mit en joue avec son bâton et aussitôt ils tombèrent morts. Les bergers qui les avaient suivis en se cachant, furent témoins du fait et ramenèrent les troupeaux au cheikh qui n'avait pas bougé de la mosquée, où, ses prières terminées, il s'était mis à instruire les fidèles. Depuis, les khouan de son ordre ont la spécialité de conduire les caravanes; ils connaissent les moindres chemins du désert; le chapelet de l'ordre, la crainte qu'ont les voleurs d'une vengeance du saint, assurent la sécurité de ceux qu'ils conduisent. C'est là une source importante de revenus pour l'ordre. Le chef et les vicaires sont toujours choisis parmi les descendans du fondateur; ils passent pour être pauvres, malgré l'abondance des ziaras; ils les dépensent en bonnes œuvres et les zaouïas donnent une large hospitalité. Les khouan se font remarquer par leur savoir, leur sagesse, leur esprit de tolérance; ils se tiennent à l'écart des luttes politiques; ils ne se sont laissé en-

traîner à des conflits avec nous ni par le sultan du Maroc, ni par les Ouled-Sidi-Cheikh, et s'ils ont donné asile aux rebelles, s'ils les ont même approvisionnés parfois, considérant cela comme une affaire de conscience et de commerce, ils n'ont jamais excité à la guerre contre nous.

En dehors de ces cinq grandes confréries, qui ont des groupes compacts d'adeptes localisés dans des régions déterminées du Moghreb, il y en a quelques-unes qui ont des khouan répandus un peu partout et qui paraissent avoir des préoccupations d'ordre moins politique. La plus connue du public, à cause de ses étranges pratiques de jonglerie, est celle des Aïssaoua. Son fondateur, Mohammed ben-Aïssa, pauvre quoique chérif, vivait à Mequinez vers la fin du xve siècle ; il avait voyagé en Orient et en avait rapporté, avec des révélations surnaturelles, des connaissances de médecine et d'histoire naturelle. Sa popularité porta ombrage à un sultan mérinide qui le chassa de la capitale. Les habitans presque tous quittèrent la cité pour le suivre et un jour qu'arrivés, mourant de faim et de fatigue dans un lieu désert, ils lui demandèrent à manger, il leur dit de se nourrir de ce qui était devant eux ; ils dévorèrent des pierres, des serpens et des scorpions, ce qui par la protection miraculeuse du saint ne leur fit aucun mal et aujourd'hui encore les sectateurs de l'ordre jouissent de la même immunité. Cependant la puissance de Ben-Aïssa grandissait chaque jour; le sultan, dont la cité était demeurée déserte et qui voyait tous les mécontens et les fanatiques se rallier autour du saint, dut le supplier de revenir à Mequinez en allié; il lui donna un monastère et de nombreuses propriétés et exempta tous ses adeptes d'impôts et de corvées. La légende nous donne un exemple remarquable de l'influence de Ben-Aïssa: un jour que la foule l'acclamait, il dit que le Prophète lui était apparu et lui avait ordonné de faire un sacrifice à Dieu, que par suite il avait fait vœu d'immoler ce qu'il avait de plus cher, les plus fervens de ses disciples : « Que celui d'entre vous, s'écrie-t-il, qui m'aime et veut me donner sa vie, entre dans ma maison pour être immolé à Dieu. » Un disciple se présente, entre avec Ben-Aïssa dans la maison, puis on entend un cri d'agonie et on voit un filet de sang couler par-dessous la porte. Ben-Aïssa sort, demande une autre victime et la même scène se répète quarante fois, et malgré la terreur il reste encore une foule de fidèles prêts à se dévouer. Le marabout arrête le carnage. Chacun des qua-

rante qui s'étaient offerts en victimes avait reçu ordre d'égorger un mouton et c'était le sang de ces animaux qui avait coulé au dehors, tandis que des cris poussés à dessein faisaient illusion aux assistans. Les quarante fidèles demeurèrent les compagnons du saint jusqu'à sa mort survenue en 1524 et formèrent avec lui la hadra ou chapitre général de l'ordre. Ce chapitre existe toujours; il se tient à la maison mère, à Mequinez, auprès du tombeau du fondateur. Le cheikh et les trente-neuf moqaddem qui le composent ne sortent de la zaouïa qu'une fois par an, à la fête du Mouloud, et ce jour tous les malades ou infirmes qui peuvent approcher d'un d'entre eux sont guéris ou au moins soulagés, selon leur degré de foi.

Les doctrines religieuses des Aïssaoua ne diffèrent pas sensiblement de celles des autres ordres. Elles tendent à développer le mysticisme le plus fervent; elles recommandent « l'expansion continuelle vers la divinité, la sobriété, l'abstinence, l'absorption en Dieu poussée à un tel degré que les souffrances corporelles et les mortifications physiques ne peuvent plus affecter les sens endurcis à la douleur. » Le dikr des Aïssaoua est remarquable par sa longueur; nous avons déjà dit qu'il ne compte pas moins de 13600 fois par jour la répétition de la formule consacrée, plus de longues prières. Il y a même pour les plus fervens un grand ouerd qui est encore plus étendu et où le nombre des répétitions est plus élevé. Ces récitations se font en commun; des centaines de fidèles y prennent part, se touchant, se balançant ou trépignant en mesure, au son d'une musique endiablée, dans une atmosphère chargée de kif, ce qui amène des manifestations bizarres d'un mysticisme aigu et maladif, identique à celui qui, au XVIIIe siècle, inspirait les convulsionnaires de Saint-Médard.

Les musulmans instruits considèrent certains Aïssaoua comme des saints, jouissant d'une grâce spéciale de Dieu, mais beaucoup d'autres comme des jongleurs et des prestidigitateurs habiles, qui ne font que se couvrir du manteau de la religion. Le peuple les confond tous ensemble et voit en tous des inspirés, qui ont le privilège de chasser le mauvais esprit du corps des malades, comme aussi celui de charmer les serpens, de ne pas souffrir des blessures ou des brûlures, de manger les choses les plus nuisibles sans en être affectés.

Les Européens ont pu souvent assister à des séances d'Ais-

saoua ; dans de vastes salles ou sous les tentes, ils ont pu voir des khouan hurler au son du tambour leurs étranges cantilènes, puis, frénétiques, ivres, se larder le corps de broches, de poignards, de coups de sabre, manger des serpens, des scorpions, des clous, des cactus épineux, lécher des pelles rougies au feu, faire grésiller leur chair au contact des brasiers, dévorer des moutons vivans, et tous en ont rapporté un sentiment d'horreur et de pitié indicibles: Paris même a vu de ces représentations sauvages. Nous ne les décrirons point; nous ne rechercherons pas quelle est la part de la jonglerie, celle de l'hystérie, de l'hypnotisme et du magnétisme dans ces pratiques (1). Le grand maître lui-même les a parfois dénoncées comme contraires aux doctrines de l'ordre, dans certains cas comme étant l'œuvre d'exploiteurs et de charlatans; il n'en est pas moins bien établi qu'au Maroc, principalement à Méquinez, elles sont très communes et faites en public.

A Méquinez, presque tous les habitans sont Aïssaoua : la plupart sont exempts de corvées et d'impôts. A la fête du Mouloud et pendant onze jours, ils sont les maîtres dans la ville. Le cheikh à cheval sort de la zaouïa, entouré de ses moqaddem et des drapeaux de l'ordre ; des milliers de khouan l'accompagnent, faisant parler la poudre, frappant à tour de bras sur les tamtams et les tambourins, dansant, sautant, hurlant; les uns se font d'horribles blessures avec des couteaux ou des sabres et marchent tout couverts de sang; d'autres se ruent sous les pieds du cheval du cheikh et se relèvent tout meurtris, dans un délire joyeux; d'autres se jettent sur des moutons, des chèvres, des ânes et les dévorent encore palpitans de vie. Il en est qui sont de la confrérie des lions et imitent les rugissemens de ces animaux; d'autres sont de la confrérie des chameaux et mangent des herbes dures et marchent à quatre pattes. Un grand nombre sont revenus récemment du Sous où ils ont été chercher des vipères, des serpens, des scorpions, qu'ils manient de toutes façons, par qui ils se font piquer et mordre au point d'être bientôt tout dé-

1 La description la plus complète des exercices des Aïssaoua, la plus précise à la fois et la plus vivante, est encore celle si connue de Théophile Gautier. On peut lire aussi à ce sujet un article de M. Franck-Puaux, dans la *Revue politique et littéraire* du 21 mai 1881, un passage de l'ouvrage de M. Dick de Lonlay: *En Tunisie, souvenirs de sept mois de campagne;* Paris, 1882; un article de M. Paul Bert, dans la *Revue de l'hypnotisme*, 1887, et un très remarquable récit de M. Masqueray, dans *Souvenirs et visions d'Afrique;* Paris, 1892.

gouttans de sang et qu'enfin ils finissent par avaler (1). Dans cette exaltation, dans cette saturnale furibonde, ils injurient et frappent les spectateurs et on dit même qu'une fois ils dévorèrent un juif qui s'était aventuré dans la rue. Parmi eux se mêlent assez souvent des Hamdachas ou Hamdouchias, sectateurs d'un saint qui, ayant eu la tête brisée par un boulet de canon, rapprocha les deux parties et fut guéri aussitôt; ceux-là, aux exercices habituels des Aissaoua joignent celui de lancer en l'air des pierres énormes ou des boulets de canon qu'ils reçoivent sur leur crâne, maintes fois déjà écrasé et endurci. Ces scènes, qui durent onze jours, sont, de l'avis de tous ceux qui y ont assisté, les plus extraordinaires, les plus démoniaques que l'on puisse imaginer.

Pour compléter la liste des confréries marocaines il faudrait citer celles des Hansalya, des Habibya, des Sohelya, des Razya, des Rachidya, des Zerroukia, des Djazoulya, qui sont marocaines par leur origine à la fois et par la majorité de leurs adeptes; il faudrait en citer d'autres qui, marocaines par leur origine, ont aujourd'hui la majorité de leurs adeptes en des pays étrangers, par exemple les Tedjinya et les Ckeikia, influens surtout en Algérie et en Tunisie; il faudrait enfin mentionner celle des Quadrya ou khouan de Sidi-Abd-el-Kader el Djilani, le plus grand saint de l'Islam et dont les fidèles sont répandus de l'Atlantique au delà de l'Euphrate, plus ou moins en relations avec la maison mère qui se trouve à Bagdad.

Les confréries religieuses, en exaltant le sentiment religieux, le fanatisme, constituent un danger pour le monde chrétien et surtout pour les puissances qui ont, comme la France, un grand nombre de sujets musulmans. Ce qui les a empêchées d'agir, comme elles pourraient le faire, c'est qu'elles ont souvent des intérêts contraires les unes vis-à-vis des autres, c'est que leurs chefs, concurrens pour obtenir les ziaras des fidèles, ne se sont guère entendus pour une action commune. Leur hostilité réciproque a fait leur faiblesse. Mais qu'on suppose le chef d'un ordre ralliant à lui la grande majorité de ces fanatiques, disposant de richesses immenses et de millions de fidèles, et l'on voit de suite ce que serait la guerre sainte prêchée par un tel homme, quel péril il pourrait faire courir à l'état de choses établi, soit dans l'Algérie-Tunisie, soit au Maroc.

(1) Le Sous est le pays des serpens; c'est aussi celui des saltimbanques et baladins. Il en fournit à tout le Maroc.

Combattre les confréries, chercher à restreindre leur influence serait impossible; une telle politique aurait au contraire pour résultat de ranimer leur prestige et leur ardeur, d'en faire le refuge de tous les mécontens, de doubler leur puissance. La seule conduite possible à leur égard paraît être de chercher à les maintenir rivales et divisées. Quelques-unes nous sont moins hostiles que les autres, par exemple au Maroc les Kerzazia, les Zianya, les Taybiya; sans les favoriser ouvertement, ce qui les discréditerait aux yeux des vrais croyans, il convient de ne pas les combattre, de leur fournir un appui lorsqu'elles le demandent, de les traiter toujours avec bienveillance et respect. Pour les autres, telles que celles des Derkaoua, des Naceria, même des Aïssaoua, il faut être sans cesse aux aguets, empêcher dans la mesure du possible qu'elles étendent leur action sur les territoires qui nous sont soumis, chercher même à gagner quelques-uns des chefs les plus influens.

Cette manière d'agir s'impose d'autant plus que depuis une vingtaine d'années on surprend dans le monde musulman une vague tendance à l'unité, un effort encore obscur mais chaque jour plus marqué vers une sorte de panislamisme. M. Duveyrier, l'explorateur africain si regretté, a dénoncé, il y a dix ans, le péril que pourrait faire courir à la civilisation européenne l'ardente propagande des Senoussya. Le fondateur de cet ordre, Mohammed-Ben-Ali-es-Senoussi, originaire de la province d'Oran, vécut assez longtemps à Fez; à la Mecque, il fut le disciple de Sidi-Ahmed-Ben-Edris, chef de l'ordre des Derkaoua, et, à la mort de celui-ci, devint, vers 1840, le maître d'un groupe réformé de ces khouan qu'il installa au milieu des déserts de la Tripolitaine, à Djerboub, dans l'oasis où fleurit jadis le culte de Jupiter Ammon. Son fils El-Madi y est aujourd'hui tout-puissant; ses moqaddem règnent sur la Tripolitaine, le Ouadai, une partie du Bornou, tout le Sahara; et chaque jour voit s'étendre leur sphère d'action.

La confrérie des Senoussya est la plus dangereuse de toutes, celle qui nous est le plus hostile. Son habile fondateur a mis en elle une cause de supériorité sur toutes les autres; il déclare que tout musulman affilié à une confrérie quelconque peut, sans abandonner celle-là, faire aussi partie de la sienne, et par suite il ne tend à rien moins qu'à réunir dans une association universelle tous les khouan des confréries existantes. Sa doctrine, — et

c'est au fond celle des Derkaoua et de la plupart des ordres Chadelya auxquels Es-Senoussi était affilié, — est que le pouvoir temporel n'est qu'une dépendance du pouvoir spirituel, qu'il n'y a d'autorité légitime que celle du Mahdi, qu'il faut combattre par les armes aussi bien le sultan des Turcs que les puissances infidèles, et que, si on ne peut espérer de réussir par la force, le croyant doit s'éloigner des pays où règne le chrétien. Les massacres de nos voyageurs au Sahara semblent tous avoir été provoqués par les Senoussya.

La propagande extraordinairement active des Senoussya s'exerce surtout au désert et dans le Soudan. En Algérie, ils se cachent avec soin et on ignore leur nombre; il semble qu'ils ont déjà quatre zaouïas au Maroc et que leurs khouan y sont nombreux (1). Mais ils peuvent le devenir plus encore; la communauté de doctrines avec les Derkaoua, les Naceria et autres groupes Chadelya, peut du jour au lendemain leur amener des millions d'adeptes. Ainsi ils auraient tourné notre Algérie par le sud; avec leurs foyers de propagande en Tripolitaine, à Radamès, chez les Touareg, où leur influence a supplanté celle des Tedjinya, au Touat où elle l'emporte depuis peu sur celle des Taybiya, à l'Oued Draa et au sud du Maroc où ils auraient avec eux les Derkaoua et Naceria, ils nous environneraient d'ennemis fanatiques. Et avec eux, ce n'est pas seulement la lutte à main armée que nous aurions à redouter, mais une opposition sourde et patiente qui chez nos sujets d'Algérie rendrait stériles tous les efforts que nous faisons pour relever le niveau moral des musulmans et les rapprocher de nous. Nos administrateurs et nos diplomates ont donc un intérêt supérieur à connaître les confréries religieuses, leur rôle et leurs tendances, les influences qu'elles peuvent subir, et ce ne sera pas trop pour sauvegarder notre avenir dans l'Afrique du Nord d'une surveillance très perspicace et de tous les instans.

Notre gouvernement général d'Algérie n'a point failli à cette partie de sa mission. C'était un conseiller de ce gouvernement, M. Rinn, qui le premier avait fourni des renseignemens complets et sûrs sur les confréries et voici que deux fonctionnaires

(1) Lenz, dans son voyage en 1880, parle à plusieurs reprises de Senoussia : ceux qu'il rencontra, couverts de haillons et mendiant, semblent plutôt être des Derkaoua. Voir aussi l'étude de M. P. d'Estournelles de Constant sur les *Sociétés secrètes chez les Arabes*, dans la *Revue* du 1er mars 1886.

de la même administration, sous les auspices de M. Cambon, gouverneur général, publiaient récemment un gros travail qui complète sur quelques points et met pour ainsi dire à jour le remarquable travail de leur devancier (1). Les auteurs de ce nouvel ouvrage sur les confréries religieuses musulmanes ont remonté jusqu'aux origines lointaines de l'islamisme et du peuple arabe lui-même. Le Prophète, le Coran, les traditions, les écoles théologiques, les sectes ont été de leur part l'objet de recherches ardues et patientes. Ils ont étudié le soufisme dans ses multiples manifestations en Orient et en Occident; et l'histoire des confréries, leur organisation administrative et financière, leur rôle politique, leur statistique n'ont guère de secrets pour eux. C'est dire qu'avec ce livre, joint à celui de M. Rinn, nous savons maintenant tout ce qu'il nous importe de savoir sur ce grave sujet.

Ce que nous disions au sujet de l'attitude que la France doit prendre vis-à-vis des confréries religieuses au Maroc, les auteurs de la récente publication le disent aussi pour ce qui concerne l'Algérie. Mais ici nous avons des devoirs plus compliqués et plus incessans, nous pouvons exercer une surveillance et une action plus directe; ici nous devons être davantage les maîtres. M. Rinn, à la fin de son ouvrage, préconisait l'organisation d'une sorte de clergé musulman, dévoué à notre cause, MM. Coppolani et Depont arrivent à une conclusion qui n'est pas très différente au fond. Ils pensent qu'on pourrait traiter les chefs et moqaddem des confréries comme des imans honoraires et se servir des khouan pour le développement de nos relations avec les autres pays de l'Islam. Et ainsi, tous les hommes qui ont étudié d'un peu près ces questions sont d'accord pour le reconnaître : dans les pays soumis à la doctrine de Mahomet, il n'y a qu'un seul élément de force, l'idée religieuse, il n'y a qu'une seule organisation un peu puissante, les confréries. Il nous faut surveiller cette organisation et, s'il se peut, utiliser cette force pour la conquête morale des millions de sujets musulmans que nous avons sur la terre d'Afrique.

EDOUARD CAT.

1 *Les Confréries religieuses musulmanes*, par MM. Depont et Coppolani; Alger, 1897, gr. in-8°. L'ouvrage contient 1 carte, 4 chromolithographies, 62 gravures.

MŒURS ÉLECTORALES

COMMENT SE FAIT UNE ÉLECTION EN 1898

« Le suffrage universel a prononcé,... le suffrage universel, notre maître à tous... Par lui, le pays s'est fait entendre, a exprimé sa volonté... Il n'y a plus qu'à obéir. » Et à ce maître, comme à tous les despotes, la foule de ses courtisans chante des hymnes et casse des encensoirs sur le nez. Pendant longtemps, c'est à peine si le mode lyrique a suffi à célébrer sa gloire ou ses vertus; maintenant, les augures parlent encore de « la dignité » et de « la sincérité » du suffrage universel, mais ils commencent eux-mêmes à en sourire. Pour sa « sincérité » et pour sa « dignité, » sans lyre et sans encensoir, nous voudrions dire de lui, lui dire à lui, la vérité. On ne manquera pas de crier que nous l'insultons : ceux qui l'insultent, ce sont ceux qui le trompent. Nous, nous n'avons pas à le flatter, et si nous eussions pu avoir à le maudire, — comme le proverbe permet de maudire ses juges, — les vingt-quatre heures en sont passées. Au lieu de la poésie du suffrage universel, nous voudrions donc en faire l'histoire; du « corps électoral » décrire fidèlement l'anatomie ou la physiologie : ainsi fonctionne-t-il, se meut-il et vit-il; tracer, enfin, de ce Prince à dix millions de têtes un portrait qui ne fût ni embelli, ni enlaidi, ni transfiguré, ni défiguré. S'il pouvait ici se voir tel qu'il est! — Or, ce qu'il est, le voici, d'après des souvenirs tout frais, et selon les documens, rapports, débats parlementaires; le voici reproduit trait pour trait, photographié sur le

Journal officiel. Ce ne sont point seulement ses « réprouvés » qui le peignent sous ce jour, ce sont ses « élus. »

I

Une élection est une comédie en trois actes, avec un prologue et un épilogue. Prologue : *la Confection des listes.* Acte Ier : *Avant la période électorale;* préparation de la scène, introduction des personnages, et exposition de la pièce. — Acte II : *Pendant la période électorale;* machinations, provocations, combats, monologues et dialogues, chœur formidable : c'est le nœud du drame, à la fin, revirement. — Acte III : *le Scrutin;* c'est le dénouement : alternatives d'espoir et de désespoir, joie et douleur. — Épilogue (à la Chambre) : *la Vérification des pouvoirs.* Souvent il y a ballottage; alors la comédie s'allonge, de trois actes passe à cinq, mais ne s'élève ni ne s'élargit, le quatrième et le cinquième acte n'étant que la répétition, dans une note plus violente, du deuxième et du troisième. A cette comédie ne manque aucun des types masculins du théâtre classique, sauf l'amoureux, et encore pas toujours; mais toujours vous y pouvez applaudir ou siffler le financier, le père noble, le raisonneur, le matamore, la ganache et le traître.

Une salle basse dans la Mairie d'un arrondissement de Paris, entre le 1er et le 10 janvier. Ameublement sommaire, des murs nus, point de rideaux aux fenêtres, des chaises de paille, et une table de bois noirci. Autour de cette table, trois hommes sont assis : la « commission administrative » délibère. L'homme grave du milieu, c'est le Maire; il préside; à sa droite, le conseiller municipal du quartier, membre de droit; à sa gauche, un délégué de l'administration, nommé par le Préfet sur la proposition du maire. Ils ont devant eux un tas de dossiers que, de temps en temps, ils compulsent d'un doigt hâtif : inscriptions et radiations d'office. Cela s'appelle légalement dresser « la liste préparatoire ou rectificative. » Bien entendu, cette liste « préparatoire, » ce ne sont point ces consuls et ces édiles qui l'ont eux-mêmes préparée. Dans le courant d'octobre ou de novembre, l'employé spécialement chargé du service des élections a mobilisé ses fiches dans leurs boîtes; il en a changé le classement; elles étaient rangées par ordre alphabétique; il les a mises par rues et par maisons; puis il a mandé les « agens recenseurs, » — ce sont

ordinairement les propres garçons de bureau de la Mairie, — à qui, s'ils ne sont pas assez nombreux, on adjoint quelque collègue pris à l'Hôtel de ville. Ces « agens recenseurs, » on ne sait trop qui les a jadis investis; on ne les choisit pas, on en hérite, ils sont là de fondation, et les chefs se les passent les uns aux autres, comme les coureurs antiques le flambeau de la vérité. Ils reçoivent les fiches en leurs mains redoutables et, armés ainsi, s'en vont de porte en porte, ou plutôt de loge en loge, car, dans l'accomplissement de leur mission, ils n'ont guère qu'un seul collaborateur : le concierge. Ils font l'appel : « Avez-vous encore un tel? un tel? un tel? » Si le digne homme répond oui, un tel est maintenu; s'il répond non : « Déménagé, » en donnant une adresse précise, mention en est aussitôt portée.

Et c'est de la sorte, sans plus d'affaires, sur la foi du concierge attestée par l'agent recenseur, qu'est confirmée, retirée ou transférée ailleurs, pour chacun de nous, sa souveraineté. C'est de la sorte que, les radiations et les inscriptions d'office étant faites, — on inscrit d'office, par exemple, les jeunes gens qui viennent d'accomplir leur vingt-et-unième année et sont par là même promus à la dignité de citoyens, — est établie cette liste, préparatoire quant à celle qui suivra, ou rectificative quant à celle qui l'a précédée, que la commission administrative examine avec tant de soin. Du 16 janvier au 4 février, la loi veut que les listes soient à la disposition de tous les électeurs, qui peuvent faire toutes vérifications, produire toutes réclamations. Et, vers le 8 février, dans la même salle, autour de la même table, les mêmes visages se retrouvent; mais ce n'est plus « la commission administrative, » deux nouveaux membres, élus par le Conseil, ont fait d'elle « la commission municipale, » et ce n'est plus « la liste préparatoire » qui lui est soumise, c'est « la liste définitive; » pas si définitive, toutefois, qu'il n'y ait recours contre elle jusqu'au 31 mars; après quoi, elle est inaccessible, et serait close *ne varietur*, si la mort, d'une part, et les tribunaux, de l'autre, qui n'ont pas le respect superstitieux du Suffrage universel, suspendaient leurs coups et ne venaient pas encore déranger dans leurs boîtes les fiches où dort le peuple souverain.

N'est-ce pas qu'il se dégage de ces opérations comme un parfum d'honnêteté? Contre l'erreur et la fraude, il semble que toutes les précautions aient été observées. Les portes sont grandes ouvertes; par les fenêtres sans rideaux, à travers les vitres bien

tenues, tombe autant de lumière qu'en verse le pâle soleil hivernal. Il ne saurait se « cuisiner » là une œuvre de ténèbres et de mensonge. La commission administrative veille, la commission municipale surveille : qui aurait des soupçons, à leur aspect les verrait s'évanouir :

Tout respire en Esther l'innocence et la paix!

Comment, alors, se peut-il faire que, sur 30000 ou 40000 circulaires, bulletins de vote, invitations, convocations, etc., il en revienne un gros paquet, qu'il n'est pas excessif d'évaluer à 1700 ou 1800, soit un peu plus du seizième? Faisons la part des fautes, et du copiste qui a relevé la liste électorale, et de celui qui a fait les bandes ou les enveloppes; la part aussi de la mollesse, de l'indifférence des porteurs, et de la négligence ou de la mauvaise volonté des concierges; le chiffre tout de même reste élevé, — puisque, d'un collège moyen de 9000 à 10000 électeurs, le seizième représente environ 500 voix, une majorité déjà ronde et que tous les élus sont loin d'atteindre.

Si, maintenant, vous plongez au hasard dans ce papier de rebut et que vous y préleviez tout juste cent échantillons, vous trouverez, sur 100 électeurs inscrits que « l'assignation n'a pu toucher, » la proportion suivante: Déménagés hors de la circonscription: 48; — Inconnus: 44; — Décédés: 8. Et par suite vous aurez, sur vos 9000 à 10000 inscrits, 288 déménagés, 264 inconnus, et 48 morts. Je le veux bien, les déménagés sont partis depuis plus ou moins longtemps, les inconnus ne sont peut-être pas ignorés de tout le monde, les morts ont trépassé après la clôture définitive des listes, et à la Mairie, sur le registre qui fait preuve, les morts au moins sont rayés. Oui! plusieurs sans doute, la plupart si l'on veut, ceux des derniers jours, mais il en échappe; il y a des citoyens si attachés à l'accomplissement de leur devoir qu'ils vont jusqu'à survivre à eux-mêmes pour le remplir encore! Il y en a de morts depuis un an, depuis deux ans; on en a cité un, décédé depuis sept ans; tous ne votent pas, l'un ou l'autre s'abstient parfois, — il est bien permis aux morts d'être malades! — mais ils n'en continuent pas moins d'être inscrits, et s'ils revenaient, ou si on les faisait revenir, leur suffrage profiterait au candidat de leur choix autant que le suffrage de celui des vivans qui se croit le plus vivant. Je ne pense pas exagérer en disant que, dans tel arrondissement très populeux de Paris, qui compte à

peu près 15 000 électeurs, un pointage scrupuleux a révélé le décès de 330 inscrits. Et je n'en veux tirer, d'ailleurs, aucune autre conclusion que celle-ci: nos conseillers municipaux, qui siègent dans les commissions de revision des listes, ont tort de nier le miracle, car il n'est pas d'année où il ne s'en fasse sous leurs yeux. C'est là que nous éprouverons la solidité de leurs principes: s'ils sont vraiment les ennemis du surnaturel, ils sont prévenus; à l'avenir, ils sauront empêcher la multiplication des bulletins de vote!

En attendant, le juge de paix d'un autre arrondissement de la capitale s'est vu dans le cas d'ordonner la radiation de plus de 1 500 électeurs indûment inscrits; encore s'est-il montré plein de modération, puisque la préfecture demandait, non pas 1 500 radiations, mais 2 500. Comment cela se peut-il faire? Et ne voilà-t-il pas « la dignité » et « la sincérité » du suffrage universel assez compromises ? Voilà, du moins, qui prouve qu'en tel ou tel quartier, les deux commissions, administrative et municipale, pour les inscriptions, n'y regardent pas, et qu'elles feraient peut-être bien d'être moins coulantes. Un nid inépuisable d'électeurs dans les grandes villes, c'est l'hôtel meublé, et l'on pourrait nommer des rues où il y en a un toutes les trois maisons. Or le suffrage universel aurait, paraît-il (je dois mettre ici un double conditionnel, car, bien que le fait m'ait été affirmé de plusieurs côtés, je n'en ai point eu la connaissance directe), il aurait ses escadrons volans qui, selon les besoins et l'occasion, seraient tantôt à Montmartre et tantôt à Montrouge. Ils évolueraient autour de l'hôtel meublé, dont le patron, de par sa profession même, a toutes sortes de petites affaires avec la police; ayant des affaires avec la police, il a des relations avec les personnages importans, et susceptibles de faire des candidats, qui ont ou sont censés avoir de l'influence sur la police; ayant des obligations à ces personnages, comme une complaisance en mérite une autre, quand l'agent recenseur se présenterait, tournant et retournant ses cartons: « Vous avez un sieur X...? — Parfaitement. — Il y a six mois? — Et plus! » Ainsi le tour serait joué, et l'escadron regagnerait ses chambrées, pour n'en revenir que le jour du scrutin. Ce serait un arrangement à prendre, moyennant quoi l'on pourrait se faire expédier un cent d'électeurs aussi facilement qu'un cent d'œufs.

Est-ce vrai? Est-ce possible? Ce qui est évident, c'est qu'il

faudrait, lorsque le domicile est un hôtel meublé, un contrôle plus rigoureux; et que la garantie est médiocre, d'un garçon de bureau qui passe, qui ne pose qu'une seule question, et à qui le premier venu répond ce qu'il veut. Mais, par un singulier renversement des choses, on est presque moins exigeant pour cette espèce de « suffrage universel debout » que pour le « suffrage universel assis. » J'en ai vu un très bel exemple. Un notable commerçant, électeur depuis vingt-huit ans dans la même section, allant retirer sa carte le matin du 8 mai, s'entendit déclarer tout net qu'il n'y en avait pas pour lui, et qu'il était rayé. Naturellement, il fut curieux d'en apprendre le motif: renvoyé de Caïphe à Pilate, on lui fit à la fin connaître que, s'il n'était plus inscrit sur la liste de son quartier, c'est qu'il était allé demeurer à l'autre bout de Paris. « Mais je n'ai pas bougé de la maison que j'habite depuis vingt-huit ans! — Vous ne demeurez pas à présent rue...? — Pas le moins du monde! — Vous n'y avez jamais habité? — Jamais de la vie! — Votre concierge l'a pourtant indiqué. — Il n'a pas pu le dire: il me connaît trop bien: je suis propriétaire de la maison. — Il se sera trompé de nom. — Cela ne se peut pas; je n'ai pas de locataires. — Que voulez-vous? Votre « bulletin de retranchement » a été envoyé à la mairie du... Vous devez être inscrit au... Allez-y voir. — Provisoirement, puis-je voter à ma section? — Impossible! la loi s'y oppose. — Mais si je prouve que j'ai été rayé à tort? — Trop tard: le délai pour les réclamations est expiré. » Par acquit de conscience, l'électeur évincé se rendit à la mairie du...; comme il s'y attendait, il n'était pas inscrit, et ne vota donc ni sur la rive droite, ni sur la rive gauche. A ses justes récriminations, l'administration n'a, depuis lors, répondu que: « C'est drôle! » Le plus « drôle » est sans doute que ce soit l'administration qui le trouve drôle.

Et la morale de cet incident, qui s'est du reste renouvelé, c'est que certaines gens figurent sur les listes électorales, qui n'y devraient pas être, et que d'autres, qui ont le droit absolu d'y être, peuvent cependant ne pas s'y trouver. Quelques morts s'y raccrochent désespérément à la vie; quelques « déménagés » y gardent un pied-à-terre; quelques inconnus s'y glissent à la faveur de leur obscurité; il est même probable qu'en les épluchant d'un peu près, on y découvrirait quelques incapables et quelques indignes. Comment s'en étonner? Il n'est pas un Français en France qui puisse entrer, pour graisser les roues, dans une compagnie de

chemins de fer, sans produire un extrait de son casier judiciaire, mais n'importe qui entre, comme en un moulin, dans « la souveraineté nationale, » ou il y entrerait tout de go, si, quand il semble qu'il y ait lieu de se méfier, l'employé ne demandait d'office au parquet la communication de ce casier qu'on ne lui propose point. Démarche qui n'est pas complètement vaine, puisque, sur cent personnes qui se font inscrire, il y en a une à qui quelque condamnation pour délit grave a fait perdre la qualité de citoyen. Leur radiation, à ceux-là mêmes, parfois ne va pas toute seule; il arrive qu'ils regimbent, qu'ils disent: Ce n'est pas moi! et que, suivant leur caractère, ils gémissent sur l'atrocité des temps, ou menacent d'intenter une action en dommages-intérêts pour diffamation. Il faut de la fermeté d'âme pour tenir tête aux assauts répétés que livrent à la boîte aux fiches, répertoire de la Souveraineté, d'aspirans législateurs ou conseillers municipaux qui, estimant que les amis dévoués sont rares, les ramassent où il en traîne... Dans tout cela, il n'y a pas de quoi faire éclater la foudre: ce serait oublier trop que la pauvre humanité, même proclamée souveraine, est fragile et faillible. Mais non plus il n'y a pas de quoi — et encore bien moins! — prendre l'exactitude des listes électorales pour thème de la première strophe d'un hymne, parlementaire et populaire, à « la sincérité » du Suffrage universel; strophe qu'accompagneraient, alors, en faux-bourdon, ces inconnus, ces absens, et ces ombres!

II

Cependant, voici que les élections sont annoncées, vaguement d'abord, pour la fin d'avril ou le commencement de mai; on est à la fin de février ou au commencement de mars, et déjà l'on s'inquiète des candidats futurs. Il y en a de connus et de déclarés. L'un d'eux a posé des affiches huit ou dix mois à l'avance, comme avertissement au public: il s'est collé son étiquette ; il a pris ses positions. Il est allé se faire raser successivement chez tous les coiffeurs de la circonscription, de préférence les « jours de presse » et en sortant, il a tiré de la serviette bourrée qu'il avait sous le bras de petites brochures qu'il a distribuées: sa biographie, avec gravure, proclamation et explications; toutes les raisons qu'il y a de « prendre son ours. » Il a monté infatigablement un nombre considérable d'étages, à l'heure des repas, où l'on est sûr que les

gens sont rentrés : il a forcé les portes qui ne faisaient que s'entrebâiller, il s'est imposé ; il s'est assis ; et les dernières giboulées ne sont pas tombées qu'il en est au delà de *quatre mille* visites...

Un autre s'y prend différemment ; tout à coup on a vu reparaître un journal : le *Progrès* ou l'*Avenir* ou l'*Écho* du..., dont c'est, en cinq ans, la quatrième série, ce qui veut dire que, dans l'intervalle, le titre seul existe. Le numéro 2 de cette quatrième série se fait attendre cinq ou six semaines après le numéro premier ; puis le numéro 3, un mois après le n° 2 ; le n° 4, quinze jours après le numéro 3 ; et ainsi le temps s'avance. Dans chacun de ces numéros, l'article de tête est du citoyen Z... ; l'article de fond est un dithyrambe en l'honneur du citoyen Z... ; la deuxième page est remplie par le compte rendu *in extenso* d'une conférence du citoyen Z... sur « l'émancipation de la femme ; » tous les filets ramènent plus ou moins ingénieusement le nom du citoyen Z... ; les nouvelles à la main rapportent ses traits d'esprit, et les faits divers ses actions d'éclat ou ses bonnes œuvres. Et comme la feuille se vendrait peu, on la répand à profusion, par poignées, une douzaine d'exemplaires à la fois, dans les cafés et chez les commerçans.

De ces deux candidats levés avant l'aube, on ne sait pas du tout ce qu'est le premier, ni pourquoi il est candidat ; si sa candidature est sérieuse, j'entends s'il travaille pour son compte, ou bien s'il a été mis là, comme *champignon*, — c'est, en argot électoral, le terme consacré, — pour quelqu'un et contre quelqu'un, à l'effet d'enlever des voix à celui-ci au profit de celui-là ; et, dans ce cas, au profit de qui ? Quant au second, pas tant de mystère ; lui, il est candidat, parce qu'il l'a déjà été. Il l'a été à la Chambre et au Conseil municipal, dans ce quartier, puis dans un autre, avec ce programme, puis avec cet autre, mettant, selon les circonstances, soit de l'eau dans son vin, soit du vin dans son eau. Sa candidature est prévue sans qu'il ait bougé de chez lui ; elle est certaine, inévitable, et en quelque sorte astronomique comme la succession du jour et de la nuit. Mais ni ce candidat de fantaisie ou d'occasion, ni ce candidat perpétuel ne sont les vrais représentans des forces opposées, et ce n'est point entre eux que la bataille des partis se livrera.

Elle se prépare plus silencieusement. Depuis de longs mois, le député en possession du siège est menacé politiquement ou physiquement, sa situation électorale ou sa santé elle-même est

ébranlée ; et depuis le jour où il a senti la première atteinte, il est épié, suivi, — comme le naufragé par un requin, — par un de ses adversaires? peut-être, mais sûrement par un de ses amis. Pour combien en a-t-il encore? Ira-t-il jusqu'aux élections? S'il y va, sera-t-il en état de faire campagne ? Les conseils inquiets et émus pleuvent sur lui : qu'il prenne garde, qu'il se ménage! la vie politique est si absorbante! En même temps la nouvelle se répand de proche en proche, — qui la répand? — qu'il est perdu, et l'on cherche, — qui le cherche? — le successeur désigné.

On l'a vite trouvé, car il a vite fait de se trouver et de se désigner lui-même. Oh ! discrètement et indirectement, et, comme dit la loi, par personnes interposées. Ce sont, ces personnes, le président ou le secrétaire d'un comité qui soutenait l'homme qu'il s'agit de remplacer. « Qui soutenait » : on parle déjà au passé. — Le président a des ambitions : il voudrait être officier d'Académie ; le secrétaire a des besoins : il accepterait volontiers un emploi, pourvu que ce fût de l'État ou de la Ville, sûr, de tout repos, et avec un traitement convenable. Quoi de plus légitime! Ils auront, l'un son ruban, l'autre sa place, si, au cas qu'il faut malheureusement prévoir, notre excellent *** vient à disparaître ou à se retirer. Justement, le malheur veut que le moribond meure : on ne lui a pas fermé les yeux que son culte est fondé : notre excellent *** est devenu notre regretté, quand ce n'est pas (le style funéraire autorise l'hyperbole) notre inoubliable ***! On lui prodigue couronnes et discours ; on lui consacre une plaque d'émail au coin d'une rue; on ouvre une souscription pour lui ériger un buste : il est mort, il mérite bien les honneurs du marbre ou du bronze! Il s'agit désormais de se substituer à lui, de s'identifier avec lui, et, si l'image ici n'était par trop macabre, « de se mettre dans sa peau : » pour cela, il faut recueillir et regrouper autour de soi ses créatures, servir tout de suite sa clientèle, en l'augmentant de la sienne propre. Dans le premier moment, il y aura peut-être, par-ci par-là, des espérances déçues, d'inconsolables fidélités, des pudeurs qui se réserveront. Mais on les vaincra ou l'on passera outre : et l'héritier présomptif, pour ceux qui le trouvent trop pâle, se teintera de rouge, et pour ceux qui le trouvent trop rouge, se laissera un peu pâlir : bientôt, le candidat du parti, le seul, l'unique, ce sera lui ; et pourquoi ne serait-ce pas lui ? N'est-il pas maire, adjoint ou conseiller municipal, et délégué cantonal par surcroît, ou ad-

ministrateur du bureau de bienfaisance, membre honoraire ou actif de plusieurs sociétés de tir, escrime ou gymnastique, protecteur d'orphéons et de fanfares, distributeur de soupes populaires? N'est-ce pas un bon garçon, pas fier, qui reçoit tout le monde et qui, sur les deniers publics, est incapable de refuser rien à personne? — Et puis surtout, il aimait tant notre regretté, notre inoubliable *** ! Il l'aimait à ce point que, le voyant fatigué, il glissait tout doucement sa candidature sous la sienne, afin de le décharger d'un si lourd fardeau. Pas de divisions; pas d'abstentions; pour tous les hommes de liberté, de fraternité, de solidarité, de progrès social, il ne peut y avoir qu'un seul candidat, et c'est lui!

Dans le camp adverse, on est perplexe : l'occasion n'est pas fameuse, la preuve, c'est que la dernière fois, on a été battu. Mais pas de beaucoup, et au mois d'août ou de septembre, lorsque « tous nos amis » étaient à la campagne ; en avril ou en mai, ils seront ici, et alors! Chacun tire de son portefeuille un petit carré de papier couvert de chiffres et expose ses prévisions. La conclusion unanime est que l'on peut lutter et, du moment qu'on le peut, que l'on le doit. Seulement qui le peut avec le plus de chances? Qui que ce soit, il faut qu'il réunisse les voix de tous les conservateurs ou de tous les modérés, anciens monarchistes et républicains : mais de les réunir, qui a le plus de chances, un ancien monarchiste ou un républicain? Le mouvement continu qui depuis vingt ans emporte le pays vers la république, ou la stagnation qui l'empêche d'être emporté ailleurs, conseillent plutôt un républicain d'origine; et la majorité s'arrête à cet avis, malgré les protestations de quelques hommes antiques, d'une vertu romaine, qui aiment mieux tout perdre que de rien concéder, jurent que c'est une faute, et presque un crime, de « mettre son drapeau dans sa poche, » raillent la conciliation qui, suivant eux, n'est qu'une duperie, affirment que, plutôt que de triompher par une alliance, il est plus honorable de se faire battre seul. — Ils ne comprennent pas que « le parti » n'ait point son candidat. Quant à eux personnellement, ils ne veulent pas de cette candidature : ils ont ceci ou cela qu'ils ne peuvent compromettre, des convenances qui s'y opposent, des obligations de famille ou de profession qui le leur défendent. Mais, précisément parce qu'ils n'en veulent pas, ce qu'ils en disent n'est que plus désintéressé. Et aussi parce qu'ils n'en veulent pas, ils ne veulent pas qu'un autre

en veuille. Il faut un candidat pourtant ; ce sera donc un républicain : faute de grives, on mange des merles. Mais encore quel républicain ? Le premier à qui l'on en parle refuse net ; le deuxième demande à réfléchir et se dérobe ; le troisième accepte. Du coup, les deux armées sont en présence et la lutte peut s'engager.

Ce sont d'abord des escarmouches, de petites rencontres d'avant-postes, des fusillades de tirailleurs, des pointes et des reconnaissances. Le candidat en expectative n'a pas encore soufflé mot de sa candidature, qu'à sa porte, la sonnette ne cesse plus de tinter. Alors, commence un étrange défilé de tout ce monde interlope qui, dans une grande ville, s'agite autour d'une élection, de toute la gueuserie électorale. C'est le directeur-gérant de l'*Abeille* ou du *Moniteur*, feuille spécialement fondée pour soutenir telle opinion, et au besoin pour la combattre, qui vient interroger le candidat, s'enquérir de son programme, se mettre à sa disposition, s'entendre, etc. C'est un orateur attitré de réunions publiques, — on en cite un qui se donnait cette qualité sur ses cartes, — c'est un de ces orateurs qui vient vous annoncer pour le soir, salle Y..., une séance où il ne manquera pas de prendre la parole. « Vous êtes un honnête homme ; lui aussi ; il proposera et défendra votre candidature. » Il est déjà, du reste, fortement pris de vin, et d'une langue embarrassée bredouille des propos presque incohérens où reviennent, comme à intervalles fixes, ces mots : *la Chambre parlementaire*. Il ne sera pas facile à éconduire : il a l'air d'être vissé là. Ne lui proposez rien, et il ne tardera pas à se livrer, ou à s'offrir. Il sort de maladie, il est dans le besoin, il cherche vainement du travail. Mais ne lui en indiquez pas : il vous dira que le chantier est trop loin. Ce qu'il veut, c'est une pièce de quarante sous : il ne vous la demande pas en pur don, mais il n'a pas mangé ; avancez-lui seulement de quoi acheter du pain ; il vous le rendra, quand il aura touché du bureau de bienfaisance un secours qu'il attend. Vous êtes fixé, mais il vous plaît de faire l'expérience : vous lâchez la monnaie : peut-être croyez-vous ainsi vous débarrasser de l'importun. Que nenni ! bientôt il revient. La séance a eu lieu ; il a plaidé éloquemment pour vous et, grâce à lui, vous avez eu à peu près la moitié des voix. Encore un petit effort et vous aurez tout, mais pour cela il faut se réunir à nouveau entre amis, et il faut boire, et, pour payer à boire, il faut de l'argent qu'il n'a pas. Cette fois, afin de compléter l'expérience, vous refusez. L'homme alors passe de l'amabilité à la menace :

ses convictions se retournent instantanément, au lieu de vous appuyer, il vous attaquera donc. Laissez-le aller et laissez-le faire : sous le nom qu'il a donné, on ne le connaît pas à l'adresse qu'il a indiquée; il n'habite pas la circonscription. C'est un professionnel de l'escroquerie à l'élection.

Il y a d'autres types et de tous les genres. Il y a le policier électoral, qui s'installe dans le café d'en face, surveille les allées et venues, file le candidat quand il sort, *interviewe* les domestiques, se renseigne sur votre loyer, sur votre famille, sur vos relations, sur votre genre de vie et votre train de vie. — Il y a enfin (il faut le mettre à part; car il a souvent une manière de bonne foi ou même d'honneur) l'agent électoral, l'entrepreneur patenté, qui soumissionne une élection comme un marché, et qui travaille à tous les prix : avec le comte de B... ou le marquis de L.., il « marchait sur le pied » de 100 000 ou 200 000 francs; mais il entend raison, et il se contentera d'infiniment moins. Celui-ci, il n'est pas rare qu'il cumule, et en même temps qu'agent à gages, ou à honoraires, qu'il soit membre influent de quelque comité, dont il se sert, et que d'ailleurs il ne dessert pas. Peut-être ne sera-t-il point tout à fait inutile, à condition de le tenir en main, et il est, à son heure, capable d'intelligence et de dévouement. Sans faire rien de proprement indélicat, il fait ce que le candidat lui-même ne pourrait ni ne voudrait faire. Il tâte et sonde les marchands de vins, étudie leur clientèle ordinaire, dépiste et groupe les électeurs qui ont ou qui passent pour avoir de l'action sur les autres, prépare en un mot la mobilisation générale du suffrage. S'il connaît son métier, en quelques semaines il sait qu' « un tel est avec nous, un tel contre nous, et qu'un tel ne s'occupe que de son commerce. » Il visite et retient les salles pour les réunions privées, avant que la période soit ouverte, celles où le candidat entre en contact avec les électeurs : il les combine, lundi salle A..., pour telle et telle rues, vendredi, salle G... pour telle et telle autres. Il est l'intermédiaire officieux, le trait d'union — ou de réunion — entre le candidat et ce personnage important, le marchand de vins, qui n'a sans doute pas tout le pouvoir qu'on lui prête, mais dont il serait imprudent et funeste de se faire un ennemi.

Le vrai règne du débitant, c'est cette espèce d'Avent électoral, et derrière son comptoir, tout en vidant des bouteilles pour remplir des verres, il distribue aux concurrens des brevets qui leur

restent. Plus sensible qu'on ne croit à l'art oratoire, et trouvant dans un jour cent occasions d'imposer son avis, il fonde ou renverse une réputation. Ménagez-le ou il ne vous ménagera pas. Surtout ne le prenez pas de haut avec lui; lorsqu'il vous « donne sa salle. » *Consommiez-vous* toute sa boutique, il estime que vous êtes son obligé et qu'il n'est pas le vôtre ; ne le quittez pas sans le remercier et sans saluer sa femme : si, par hasard, vous l'avez oublié, dès le lendemain excusez-vous. Ses cliens le consultent, et sa femme le mène. Vous retrouverez, pendant la période électorale, l'effet d'un compliment adroit, fait à propos.

III

Mais le décret est à l'*Officiel*, la période électorale est ouverte. Dès le matin, en exécution de la loi sur les candidatures multiples, les adversaires se sont précipités, de peur de perdre une minute, de se mettre en retard et de ne pas avoir les bons coins, les bonnes places sur les murailles. Les colleurs « sortent » aussitôt. Ils vont d'abord poser « les papillons; » — ce sont les bandes quart ou demi-colombier qui portent seulement le nom du candidat, ses qualités, et l'étiquette politique sous laquelle il se présente. La profession de foi, de format colombier ou double colombier, ne sera collée qu'un peu plus tard. C'est la pièce de résistance dans cette littérature électorale. Chaque candidat a du reste sa tactique, et tandis que l'un se presse pour être sûr d'arriver le premier, l'autre attend pour se régler d'après ce qu'auront dit ses concurrens. Cette première affiche, la profession de foi, est un exposé de principes et garde une certaine tenue. Elle est à l'habitude de la plus plate banalité, bourrée de tous ces lieux communs usés, de toutes ces formules creuses et de toutes ces généralités vagues qui n'ont pas leurs pareils pour anémier, affaiblir et, à la longue, tuer l'esprit politique d'un peuple. Mais, du moins, elle est décente : on peut la lire, et même on le doit : on n'en reverra pas d'aussi convenable.

A partir de ce moment, en effet, où la période électorale est ouverte, il n'est plus dit, en France, un mot loyal, courtois ou sérieux : la moitié du pays accuse, dénonce et injurie l'autre. Un vent de folie s'est levé qui enfièvre jusqu'aux gens de sens rassis. Les réunions publiques montent la discussion à un ton suraigu d'où elle ne redescend plus. Qui ne sait ce que sont ces réunions

publiques? Dans un préau d'école mis gratuitement à la disposition du candidat, pourvu qu'il en ait, à l'avance, fait la demande à la mairie, cinq à six cents personnes sont entassées : quelques douzaines, aux premiers rangs, assises sur les bancs qui servent de coutume aux enfans, assises ou plutôt pliées, les jambes traînantes, car les bancs sont trop bas pour elles : la plupart debout. Tout le monde fume; une atmosphère épaisse et âcre. Dans le fond, quelques femmes, que ce spectacle passionne. Le pupitre du maître sert à la fois de bureau et de tribune. Au milieu trône le président, qu'on a tout à l'heure désigné non sans peine, tumulte et contestation. C'est un gaillard de haute taille, de grosse voix et de forte poigne; il est armé d'un manche à balai ou d'une tringle de fer dont il assène sur la table de si formidables coups que le bois vole en éclats et retombe tout autour en une grêle fine. Deux assesseurs le flanquent à droite et à gauche, l'un placide, qui ne bouge pas et qui, les paupières lourdes, a l'air de sommeiller; l'autre, sans cesse en mouvement, et qui surveille la salle.

On a jeté dans un chapeau autant de bulletins qu'il y a de candidats présens ou non, et l'on tire au sort l'ordre dans lequel ils seront admis à s'expliquer. S'expliquer, c'est beaucoup dire. A l'appel de chaque nom, tempête d'applaudissemens et de huées, car les manifestations ici n'ont rien de spontané et chaque candidat a eu soin de « faire sa salle; » et chacun a, rassemblés dans un coin ou disséminés aux quatre coins, ses hommes à lui, qui acclament ou vocifèrent, selon que c'est lui ou que ce n'est pas lui. Au besoin, on se donne le plaisir d'y ajouter ce qui peut s'appeler « un orphéon électoral, » — citoyens aux poumons solides et au vocabulaire plus abondant que choisi, dont le moindre défaut est sans doute de n'être pas électeurs dans l'arrondissement, et peut-être même de ne l'être nulle part, ceux-ci parce qu'ils sont encore trop jeunes, et ceux-là parce que la vie est pleine de vicissitudes. Qu'il y ait deux ou plusieurs candidats, l'un d'eux est le candidat clérical, — on est toujours le clérical comme le réactionnaire de quelqu'un, — et pour être baptisé « clérical » il suffit de n'être pas un mangeur de curés et de croire que la société civile peut être indépendante, et même que le pouvoir civil peut voir sauvegardée sa suprématie, sans que la religion soit taquinée, opprimée et persécutée. Tout à coup l'orphéon entonne : *Esprit-Saint, descendez en nous!* C'est le candidat « clérical » qui va

prendre la parole, si on le lui permet, mais l'on juge plus prudent de ne pas le lui permettre. Cependant il essaye, et il est arrêté par des cris forcenés : « A bas la calotte ! » En plaisantant, il a une chance de s'en tirer; qu'il se fâche, et il est perdu. On ne passe l'indignation qu'aux militaires, mais pour eux c'est une autre chanson. On sonne et l'on bat aux champs, on commande : « Portez armes ! » On hurle : « Pas d'observations ! Quatre jours de salle de police ! » avec accompagnement de jurons assortis. — Citoyens, déclare soudain un brave homme d'électeur, honnête et convaincu, si vous ne voulez pas écouter le citoyen X... (on fait de ce qualificatif une consommation effroyable !), je vous garantis bien que le citoyen Z... ne se fera pas entendre. — Non ! non ! bravo ! Et dans le dessein louable de rétablir l'ordre, le désordre est augmenté d'autant, jusqu'à ce qu'une bande d'anarchistes, qui ont envahi le local, et qui méprisent également tout ces « votards, » comme ils disent, mettent tout le monde d'accord en chantant *la Carmagnole :* « Vive le son ! Vive le son du canon ! »

Le manche à balai du président décrit des moulinets terribles, se lève, tourne, s'abat et pulvérise le bord de la tribune. Les plus excités se sautent mutuellement au collet : « A la porte ! » et de main en main, on les pousse vers la sortie. Il se produit alors comme une détente dont on profite pour poser des questions aux candidats qui, dans les vingt minutes qu'on leur avait avarement mesurées, et que les interruptions ont réduites à cinq, n'ont pu tout dire, et, en effet, n'ont dit rien ou pas grand'-chose. A part ce qui peut y être introduit de local ou de personnel, — et il y en a toujours bonne mesure, — ces questions sont partout les mêmes ; on en pourrait faire un recueil dans le genre du *Recueil des questions posées au baccalauréat* : « Je voudrais savoir ce que le candidat pense de la séparation de l'Église et de l'État ? ou de la revision de la Constitution ? ou de la suppression du Sénat ? » — Puis d'autres, parmi lesquelles il n'en manque pas de saugrenues ou d'absurdes. Et le brouhaha redouble, tandis que, dans la confusion portée à son comble, le président s'égosille à lire un ordre du jour indéchiffrable où l'on affirme que des milliers de citoyens, après avoir entendu les citoyens X..., Y... et Z..., ont acclamé et se sont engagés à faire triompher la candidature de... ; » la candidature de celui qui avait amené le plus de partisans, ou qui a su les faire manœuvrer avec le plus de discipline ou d'audace.

Sauf quelques variantes et quelques incidens, tantôt violens, tantôt comiques, il en va ainsi de toutes les réunions publiques; et elles sont toutes les mêmes; et l'on pose dans toutes les mêmes questions, parce que ce sont les mêmes personnes qui les suivent toutes. Que ce soit à un bout ou à l'autre de la circonscription, les mêmes têtes sont là; il n'y en a guère de nouvelles; il n'est entré dedans rien de nouveau, et les mêmes « orateurs » promènent de salle en salle les mêmes discours, comme les mêmes interrupteurs les mêmes stupidités ou les mêmes grossièretés. La réunion publique est, à vrai dire, la représentation que le candidat est obligé, sans nul profit pour sa candidature, d'offrir au corps électoral, le jeu cruel et humiliant par lequel on lui fait expier la témérité grande qu'il a de vouloir s'occuper des affaires du pays; elle n'est que cela. Dans la traduction moderne du cri romain : *Panem et circenses*, elle figure les *circenses*. S'il n'est pas homme à « livrer sa vie à ces huées » et à « monter sur ce tréteau banal » du Suffrage universel, que le candidat se retire vite! Ce ne sont point ici plaisirs de délicats. D'y aller ne lui sert à rien, mais de n'y pas aller servirait à ses adversaires à répandre le bruit qu'il « a peur, » qu'il « fuit la lumière ; » car il paraît que c'est « fuir la lumière » que de ne pas goûter ces bagarres où l'on ne peut que gesticuler dans le noir et où, matériellement même, pour ramener un peu d'apaisement, il ne reste souvent que ce moyen héroïque : éteindre le gaz!

Si encore, revenu chez lui, le malheureux y trouvait un peu de repos! Mais point. Des amis l'attendent éperdus : « *Nous sommes couverts!* On ne voit plus une affiche! » D'autres lui apportent un journal: « C'est dégoûtant! Avez-vous vu cet article? » Le comité tient à lui faire une communication urgente et grave. Un concurrent vient de placarder un appel signé d'une centaine de noms : tôt il faut répondre par un contre-appel et recueillir un nombre double de signatures. Le comité! Si les semaines qui précèdent l'ouverture de la période électorale marquent le règne du marchand de vins, la période elle-même est le règne des comités. Il y en a de trois espèces au moins : il y a le comité remuant, encombrant, compromettant, tyrannique, qui « va de l'avant », dispose, ordonne, tranche, et fait aisément des sottises ; il y a le comité placide, qui observe, contemple, ne bouge pas, a de toutes manières l'encouragement discret et dont on ne sent autour de soi que la sympathie molle et atone; il y a enfin

le comité fictif, qui n'existe pas, ou n'existe que de nom, pour l'en-tête des imprimés ; — et de tous, c'est peut-être le meilleur.

Mais le temps marche, les esprits s'échauffent. Dans les permanences, c'est-à-dire dans les boutiques louées exprès où toute la journée, fumant et buvant, se tiennent deux ou trois délégués, et où ils affluent, affairés, les sergens et les caporaux de la grande armée électorale s'excitent, « se montent » les uns les autres, et peu à peu montent l'entourage immédiat du candidat et le candidat en personne à leur diapason. C'est un perpétuel ébranlement, une vibration perpétuelle ; c'est cette névrose particulière, médicalement constatée, la névrose des élections : pendant huit jours, la société est comme une vaste maison de fous. L'homme habituellement le plus calme, le plus courtois, le plus réservé, le plus maître de lui en arrive à dire et à faire des choses monstrueuses. Il n'oserait, quand il se sera repris, plus tard, relire ce qu'il dit et écrit alors sans sourciller. On l'attaque, il se défend, il attaque à son tour : et il va troubler la paix des familles et l'oubli des tombeaux, et tout y passe, les vivans et les morts, et l'on affirme ce que l'on ne sait pas, et l'on invente ou l'on arrange ce que l'on affirme, et ce qui est plus fort, on finit par y croire. On se traite réciproquement de menteurs, de traîtres, de voleurs, de faussaires, d'assassins, ou de fils ou de frères d'assassin, de faussaire, de voleur, etc. Les murs sont tapissés de démentis, de réponses à un démenti, de défis, de flétrissures : « Une infamie ! — Une calomnie ! — Un guet-apens ! »

Je copie textuellement ceci :

ÉLECTEURS, ON VOUS TROMPE !

Un candidat ACCUSE d'honnêtes gens d'avoir écrit en son nom au journal l'*Autorité* qui a fait un article élogieux en sa faveur.

Ce A... ACCUSE donc de faux ses adversaires politiques.

Sachez quelle est la lâcheté de ce A..., qui fait des promesses à tous les partis pour avoir des voix.

Le républicain-patriote B..., employé de commerce, a été attaqué par ce A..., PAR DERRIÈRE ET SANS PROVOCATION, à l'aide d'un instrument tranchant, mais le coup a porté dans le chapeau, qui a été percé, et le républicain-patriote, ancien dragon du ...e régiment, a cassé sa canne sur la tête repoussante de ce A...

Signé : B...
RÉPUBLICAIN-PATRIOTE,
EMPLOYÉ DE COMMERCE.
Vu : le candidat : B...

Et ce n'est encore que de la polémique courante. Mais, dès le lundi ou le mardi de la semaine décisive, on commence à se préoccuper des « manœuvres de la dernière heure. » On sait vaguement qu'il y en aura une, et l'on cherche laquelle. Les candidats installent des souricières à la porte des imprimeurs qui travaillent pour leurs adversaires, guettant « la sortie du papier. » Mais c'est l'enfance de l'art, de faire imprimer ce fameux « papier » ailleurs, où l'on ne le guette pas, et il serait vraiment par trop naïf de mettre ainsi sa signature au bas d'un placard que l'on ne veut pas signer. Car l'affiche de la dernière heure est, de son essence, anonyme; ou elle ne porte que des marques collectives, inconsistantes, insaisissables : « Un groupe de patriotes, un groupe d'électeurs prévoyans, un groupe de vieux républicains, un groupe d'étudians, un groupe de cochers. » On l'épie donc pour l'attraper au vol et pouvoir y répondre à temps. Quelques amis, atteints d'une maladie assez commune en période électorale, rédigent, à grand renfort d'épithètes, une réplique foudroyante à ce *factum* qu'ils ne connaissent pas. Pour achever, viennent les deux nuits du vendredi et du samedi; nuits tragiques, nuits redoutables, véritable veillée des armes. Les « permanences » sont pleines d'hommes couchés à terre, qui plient et disposent des « papillons » multicolores : d'autres s'assoupissent sur des chaises, un bicycliste circule aux environs : tout à coup il entre en coup de vent : les adversaires « collent; » recouvrons, recouvrons! Lorsque l'aube luit, c'est comme une délivrance, mêlée pourtant d'une certaine angoisse, ou comme une résignation à la fatalité désormais fixée et inflexible. Le sort en est jeté : il n'y a plus rien à faire, il n'y a plus qu'à attendre le soir.

IV

Toute la journée, au-dessus de la fente de cette caisse en bois blanc que la loi s'obstine à qualifier d'urne (et le fait est que « caisse électorale » ou « boîte électorale » manquerait un peu de noblesse), les présidens des sections de vote tiennent précieusement des bulletins, les élèvent, pour ainsi dire, aux regards, les suspendent au seuil du mystère, les balancent, enfin les laissent tomber ou les précipitent; — on en a vu parfois qui, dans ce moment solennel, les transmuent ou les escamotent! A chaque bulletin, ils proclament : M. Un Tel (nom et prénoms) a voté. Ces présidens sont

tout désignés à l'avance : pour la première section, c'est le maire ; pour les autres, des amis du maire ou du candidat cher au maire. De six ou sept sections, ils en tiennent au moins quatre ou cinq ; et que dire des suppléans qui viennent s'offrir à les remplacer vers midi, quand ils déjeunent? C'est alors que par petits groupes, sous la conduite des comités, descend la Cour des miracles du suffrage universel. Quand six heures sont arrivées, quand quelques milliers de noms ont été appelés, quelques milliers d'émargemens faits, quelques milliers de bulletins jetés au fond de la boîte, le peuple a un représentant : il ne s'agit plus que de savoir qui c'est. Au même instant, ou à peu près, sur cinq cent quatre-vingt-un points divers du territoire de la République française et de ses colonies, des gens partent en courant, sans se connaître se congratulent et se houspillent aussi, se serrent la main ou se montrent le poing : « X... est élu. Vive la République ! » Et quand, le mois suivant, la Chambre s'étant réunie pour la vérification des pouvoirs, se vide le grand panier électoral, voici, pêle-mêle, ce qui en tombe. Je cite l'*Officiel*, mais ne puis tout citer : il vaut la peine de s'y reporter, peu de lectures sont aussi édifiantes.

Dans un arrondissement de Paris, un citoyen se plaint de ce que les listes électorales ne soient pas suffisamment revisées, et il espère (fol espoir !) que M. S..., le député élu sur ces listes frelatées, donnera sa démission (1). Il est vrai que le bureau déclare cette protestation sans objet, en quoi l'expérience d'autres circonscriptions parisiennes permet d'affirmer qu'il fait montre de quelque optimisme. A Paris encore, en effet, « la pression officielle apparaîtrait notamment dans la constitution de la commission de revision des listes électorales. On en aurait soigneusement écarté tous les amis de l'honorable M. G... ; on y aurait fait entrer les amis les plus fidèles de M. M..., et, de ce chef, on aurait pu maintenir, sur les listes de l'arrondissement, un grand nombre de personnes qui n'y demeureraient pas et qui n'y figurent pas sur les rôles des contributions directes. » Le président d'un *Comité républicain progressiste* aurait adressé « à un certain nombre de personnes, qu'il savait pertinemment ne plus habiter l'arrondissement, » et qui se trouvaient, peut-être indûment, inscrites sur les listes électorales, une lettre ainsi conçue :

(1) *Chambre des députés*, séance du 6 juin 1898.

Monsieur et cher concitoyen,

Bien que vous ayez changé d'adresse, vous êtes encore inscrit comme électeur dans le... arrondissement.

Vous nous feriez le plus grand plaisir en venant, demain 22 mai, voter pour notre candidat, M. M..., à l'élection duquel tous les bons citoyens seront heureux de participer...

Là-dessus, que répond le rapporteur? « Je m'étonne que M. B... (l'orateur qui attaquait l'élection) paraisse ignorer que l'électeur qui a changé de domicile après la clôture des listes électorales, clôture qui a lieu le 31 mars, peut encore, pendant tout le cours de l'année, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait pu être inscrit à son nouveau domicile, voter là où il avait sa résidence dans son ancienne circonscription (1). » Oui; et grâce à cette clôture des listes au 31 mars, toujours à Paris, dans un autre arrondissement, quatorze citoyens auraient indûment voté (2).

Dans un autre, une protestation légalisée donne les noms de cinq personnes qui, bien que n'ayant pas changé de domicile, se sont trouvées rayées des listes électorales. De plus, trois personnes, absolument inconnues, auraient voté au deuxième tour, et des cartes auraient été délivrées en double à deux électeurs. — « Les faits allégués peuvent être exacts, observe le rapport, mais ne visent qu'un petit nombre de cas (3). »

En Seine-et-Oise, trois faillis auraient pris part au vote, bien qu'ayant perdu la capacité électorale (4); dans la Seine-Inférieure, vingt-neuf condamnés non électeurs, absens et faillis, auraient usé d'un droit qu'ils n'avaient pas ou n'avaient plus; mais, dix-neuf de ces condamnés étant régulièrement inscrits avant le 31 mars, leurs votes sont tenus pour valables (5).

Dans une ville du Midi, au premier tour de scrutin, « un grand nombre de cartes auraient été délivrées en double exemplaire, et tandis qu'un citoyen recevait la carte originale, le duplicata était remis à un autre. » Pour le deuxième tour, on a fait confectionner de nouvelles cartes d'électeurs. « Le plus grand désordre, mais un désordre voulu, semble avoir présidé à la confection et à la distri-

(1) *Chambre des députés*, séance du 4 juillet. *Officiel*, débats parlementaires p. 1920-1922.

(2) *Ibid.*, 6 juin.

(3) *Ibid.*, 27 juin, p. 1852.

(4) *Ibid.*, 7 juin.

(5) *Ibid.*, 11 juin.

bution de ces nouvelles cartes. » Le rapporteur s'en explique en ces termes : « Au premier tour de scrutin, on a trouvé quelques cartes faisant double emploi, qu'on a jugées suspectes. Au deuxième tour, la municipalité a fait de nouvelles cartes avec un timbre spécial pour éviter les falsifications (1). » Dans un grand centre industriel de la Loire, le 7 mai au soir, veille du scrutin, 2400 cartes électorales environ restaient en souffrance au bureau du commissaire central de police, par qui elles étaient ordinairement distribuées. M. A..., élu député, rappelle à ce propos « que, depuis les élections de 1893, 2000 inscriptions nouvelles avaient été opérées par les maires successifs de R... sur les listes électorales. Beaucoup de ces inscriptions paraissent avoir été défectueuses, en ce sens que certaines ne portaient pas les adresses des inscrits ou portaient des adresses défectueuses; de plus, il avait fallu, à plusieurs reprises, vérifier les listes pour effacer des noms de décédés, de disparus et de condamnés, ou pour rétablir ensuite certains de ces noms biffés par erreur. » Ainsi peut s'expliquer « l'impossibilité où s'est trouvée la police de découvrir beaucoup de titulaires de cartes qui, malgré les affiches multiples qui annonçaient le lieu et les heures de la distribution, avaient négligé de venir retirer les leurs en se faisant dûment reconnaître. » Cependant, un certain nombre de cartes avaient été, par précaution, établies et délivrées en duplicata, et afin de parer à tout empêchement électoral, « la plupart des bureaux de vote n'ont même pas rempli la formalité légale d'exiger l'assistance de deux témoins de la part des électeurs venus sans cartes; il a suffi que ceux-ci fussent reconnus par le président ou les assesseurs du bureau (2). »

En résumé, il est infiniment probable que pas mal de gens ont voté qui n'en avaient pas le droit, ou qui, comme les déménagés de Paris ou les condamnés de la Seine-Inférieure, l'avaient et ne devraient peut-être pas l'avoir. L'armée, elle aussi, a donné. Dans l'Aisne, « un nombre assez considérable de militaires » auraient voté. « Il a été impossible au bureau, d'établir exactement le nombre des soldats ayant voté le 8 ou le 22 mai. Quels étaient ceux en congé? Quels étaient ceux en permission? Rien, dans l'examen du dossier, n'a mis à même d'établir que les militaires aient voté plutôt pour l'un que pour l'autre des candidats, et qu'ils aient obtenu un congé ou une permission plutôt sur les recommandations de M. B... que sur

(1) *Chambre des députés*, 7 juillet, p. 1962-1963.
(2) *Ibid.*, 23 juin, p. 1847-1848.

celles de M. E...(1). » Sous ce rapport non plus, Paris n'a rien eu à envier à la province : « Les listes d'émargement feraient figurer comme ayant pris part au vote du 22 mai des personnes absentes ou accomplissant un service militaire actif. » D'ailleurs, ces militaires n'étaient peut-être pas tous soldats : « D'une pièce légalisée il résulterait qu'un électeur a voté aux lieu et place d'un homonyme actuellement en activité de service (2). » Dans plusieurs circonscriptions de la capitale, on a été frappé de la quantité d'électeurs inscrits sous la rubrique *militaires*, qui se sont présentés au scrutin; et il serait intéressant de savoir si, à cette date, il y avait un nombre correspondant de « militaires » en congé de trente jours.

Dans ces cas extrêmes, on fait flèche de tout bois. Un électeur ne veut point se priver d'une partie de campagne, mais ne veut point davantage faillir à son devoir civique : il envoie son beau-frère, avec sa carte électorale et sous son nom, voter comme si c'était lui-même. Il a raison, puisque, le beau-frère étant arrêté, le tribunal l'acquitte, par ce motif que M. C..., « en présentant la carte de son beau-frère et son bulletin de vote, n'avait pas dit qu'il fût M. M... » Et voilà une jurisprudence! Il n'est pas jusqu'aux fous liés qu'on n'appelle à la rescousse : leur voix est une voix, et qui vaut les autres. On a fait bravement voter deux pensionnaires de l'asile d'aliénés de L... quoique, « d'après les déclarations légalisées de la direction, l'un ait été interné jusqu'au 30 juin 1898, l'autre le soit encore, et leurs noms sont pourtant émargés. » Comment s'émerveiller, en ces conditions, que, dans cette circonscription, le bureau de la Chambre ait relevé au moins 52 émargemens faux (3)? A Paris, dans une seule section de vote, six électeurs signalent une différence de 49 émargemens en moins : sur 1 369 votes exprimés, il n'y aurait eu que 1 320 émargemens. « Cela peut être exact, remarque le bureau (4), mais il n'y a aucune justification. Les listes d'émargement ne sont point au dossier. (Pourquoi?) Au reste, ces erreurs se conçoivent (Vraiment!) » En Tarn-et-Garonne, M. Camille Pelletan, arrivant pour une même commune à trois chiffres différens : 728 bulletins trouvés dans l'urne, 745 émargemens, 759 votes attribués aux divers candidats,

(1) *Chambre des députés*, 11 juin.
(2) *Ibid.*, 27 juin, p. 1852.
(3) *Ibid.*, 7 juillet, p. 1964.
(4) *Ibid.*, 6 juin.

prend spirituellement — et gaiement la chose : « Vous entendrez M. L..., mais je ne crois pas me tromper en affirmant que l'explication est celle-ci : les bulletins se remuent beaucoup dans les urnes ! Quand ils étaient dans l'urne électorale, ils sont entrés les uns dans les autres. Quand on les a mis à nu au dépouillement, ils sont sortis avec un tel empressement que cet empressement les a multipliés. Ils ont été unis pendant bien peu de temps, ces bulletins qui se sont mêlés pour se soustraire à celui qui les comptait ; mais le ciel a béni leur union, puisque, aussitôt après, leur population s'était augmentée de 14 bulletins. C'est là une fécondité que, dans les circonstances actuelles, nous pourrions souhaiter pour la France entière et pour l'arrondissement de C... (1). »

Cette multiplication des bulletins de vote est d'autant plus facilitée que tantôt les urnes voyagent, et tantôt, au contraire, elles sont séquestrées. « A H...-sur-M..., où le bureau de vote était situé au premier étage, l'urne aurait été descendue pour recueillir les suffrages de quatre électeurs impotens. » Mais il n'est pas dit, au demeurant, « que cette pratique irrégulière ait eu lieu dans une intention frauduleuse ou dans l'intérêt d'un candidat déterminé, ni qu'elle ait donné lieu à des incidens suspects (2). » En Corse, on atteint à l'épique. Dans la commune de R..., l'adjoint qui préside le vote a son casier judiciaire orné de quatre condamnations pour violences, voies de fait et fraudes électorales, — « la dernière de 1892, dix mois de prison ; » — il installe le bureau de vote dans sa chambre à coucher. Les électeurs non prévenus cherchent en vain l'urne introuvable : à force de ruse, ils la dénichent enfin. L'un d'eux monte à la chambre de l'adjoint pour voter : on le repousse, il crie ; le fils de l'adjoint sort d'une pièce voisine, et pressé de rétablir l'ordre, tire en l'air des coups de pistolet. Un autre électeur se hasarde. On lui prend son bulletin, on l'ouvre... Tiens ! tu votes pour L... de C... ! quelle singulière idée de voter pour L... de C... ! » Au dépouillement, impossible d'approcher. Résultat : M. de C..., qui n'était pas le candidat de l'adjoint, n'a dans la commune que quatre suffrages, « alors que 28 électeurs affirment avoir voté pour lui. » Dans une autre commune, non loin de là, M. de C..., à la grande surprise du maire, ayant eu une majorité d'une trentaine de voix, « le digne fonctionnaire perdit la sienne du même coup et refusa de proclamer le vote. » Les électeurs attendaient. Le maire

(1) *Chambre des députés*, 23 juin, p. 1830.
(2) *Ibid.*, 6 juin.

se décide et dit : « Messieurs, je le regrette vivement, mais il m'est impossible de proclamer un pareil scrutin. » On insiste, il refuse et dit : « Mais non, messieurs, je ne puis pas; en mon âme et conscience, cela m'est impossible! j'ai promis la majorité à M. le préfet. » Des rumeurs s'élèvent, le maire propose une transaction : « Donnez-moi une voix de majorité, une seule voix et je proclame. » Les autres maintiennent leur droit; le maire s'empare alors des listes d'émargement et prend la fuite : « on le poursuit, on le rejoint; une bataille s'engage et les listes en pitoyable état restent entre les mains des partisans de M. de C... » Dans une troisième commune du même arrondissement, le maire refuse de remettre aux gendarmes les résultats du vote. « Il attend pour s'exécuter de connaître les résultats généraux du scrutin du 8 mai, afin de pouvoir, le cas échéant, modifier le vote de sa commune (1). »

Mais ces modifications et retouches ne se font pas seulement dans les mairies corses : certaines commissions de recensement pourraient, à ce qu'on prétend, en revendiquer leur part. Ici, pour les bulletins, portant des désignations inexactes, deux poids et deux mesures : « Quand le nom de M. S... était inscrit sur le bulletin, ce bulletin devenait nul; quand c'était le nom de M. L... on le comptait à M. L... » Pour les bulletins marqués de signes extérieurs, « quand le bulletin porte le nom de M. L..., on l'attribue à M. L..., mais quand il porte le nom de M. S..., croyez-vous, par hasard, qu'on se contente de l'annuler? On le porte parmi les bulletins n'entrant pas en compte pour le calcul de la majorité (2). » La Chambre ne s'est pas déclarée convaincue, et elle a admis M. L... Mais voici autre chose. Dans un département de notre Midi français, voisin de la *classique* Toulouse, « une erreur d'addition donnait 31 voix de trop à M. B... Ces résultats, joints à ceux des communes rurales, donnaient au candidat F... 82 voix de majorité en tenant compte de l'erreur susmentionnée, ou 61 voix sans en tenir compte... Or, après deux heures d'atermoiement (pendant lesquelles l'entrée de la sous-préfecture a été interdite à M. F... et à ses amis), la sous-préfecture a communiqué des chiffres non concordans avec ceux officiellement et définitivement proclamés. Y a-t-il eu fraude? A-t-on ajouté des voix à M. B...? Deux faits

(1) *Chambre des députés*, séance du 4 juillet, p. 1913.
(2) *Ibid.*, 23 juin, p. 1831.

sembleraient le démontrer (1). » Cette fois, la Chambre se fâche, et elle ordonne l'enquête. Ailleurs, un des candidats, M. S..., ayant obtenu 8 609 suffrages, la commission de recensement lui attribue par surcroît 10 bulletins que les bureaux des communes avaient considérés comme nuls, ce qui eût dû porter à 8 619 le nombre de ses voix ; mais pas du tout : quand elle a fait la somme, la même commission n'a plus accordé à M. S... que 8 419 suffrages, soit 200 de moins que son compte. Conséquence : M. S..., quoique élu au premier tour, a été obligé à un ballottage. « Il faut que la commission en paye les frais ! » s'écrie M. Marcel Habert. — Et M. Berteaux : « Un faux a été commis. » — Et M. Cunéo d'Ornano : « Cette addition est une soustraction ! » La Chambre proclame M. S... élu au premier tour de scrutin (avec 186 voix de plus que la majorité absolue) et annule les opérations du deuxième tour. « Maintenant, conclut un député, la parole est aux tribunaux (2) ! »

Dans un arrondissement du Centre, M. V... l'aurait emporté de 3 voix sur M. L... Mais, sur 30 ou 32 bulletins de la commune de M..., bulletins imprimés au nom de M. V..., avait été posée une bande de papier gommé au nom de M. L... La bande recouvrait bien le nom, primitivement inscrit, de M. V..., mais laissait subsister des titres qui lui appartenaient et n'appartenaient pas à M. L... : c'est pourquoi le bureau de la commune n'avait compté ni à l'un ni à l'autre ces 32 bulletins. A la sous-préfecture, la bande gommée était intacte ; lorsqu'ils ont été déposés à la questure de la Chambre, une partie de cette bande avait été « déchirée, grattée ou enlevée par un procédé quelconque. » Les membres du bureau électoral de M... interrogés successivement, n'ont pas hésité à déclarer que la plupart des bulletins litigieux, sinon tous, avaient été défigurés après coup... Ces déclarations unanimes ont été faites dans des conditions telles que la sous-commission tout entière a éprouvé la même impression. Il est certain qu'une fraude a eu lieu ; il est certain qu'on se trouve en présence d'un de ces actes criminels qui ne sauraient être trop énergiquement flétris... » La Chambre, adoptant les conclusions du rapport, proclame élu non pas M. V.., mais M. L..., et renvoie le dossier au garde des Sceaux « pour rechercher les auteurs de la fraude qui a été commise et les poursuivre conformément à la loi (3). »

(1) *Chambre des députés*, séance du 7 juillet, p. 1964.
(2) *Ibid.*, 7 juin.
(3) *Ibid.*, 5 juillet, p. 1940.

A quoi bon prolonger cette énumération qui pourrait s'étendre presque indéfiniment, en allant de plus fort en plus fort, jusqu'aux élections fabuleuses du Sénégal et de l'Inde, — puisque enfin le Sénégal et l'Inde envoient des députés au Parlement français ? — Ce sont sempiternellement les mêmes choses, et elles ne sont pas belles, et elles ne donnent pas l'envie d'admirer le suffrage universel dans sa « sincérité ! » On ne prendrait point une plus haute idée de sa « dignité, » à parcourir le répertoire d'injures que les candidats s'entrejettent à la face, pour la plus grande joie des électeurs : *exploiteur*, *pourriture bourgeoise*, *Père La Famine*, *Allemand*, *Prussien*, *panamiste*, sont les plus aimables. Avec quelle rage on s'accuse mutuellement d'avoir corrompu le suffrage universel, et à tous les prix, depuis « une paire de souliers, » comme dans la Charente-Inférieure, depuis vingt sous par tête aux frais des bureaux de bienfaisance, comme dans un arrondissement de Paris, pour monter à des centaines de mille francs, comme dans l'Aude, ou même au million, comme en Seine-et-Marne !

Notez qu'à l'exception de trois ou quatre, nous avons, à dessein, choisi des élections *moyennes*, dont on peut dire que ce qui s'y est fait s'est fait partout ; mais quelque part, en tel endroit, dans telle circonscription de Paris ou de province, il s'est fait bien pis. Et nous avons eu soin de ne pas distinguer entre les partis, de ne pas même chercher au profit de quel parti cela s'était fait, parce que tous les partis, indifféremment, ont agi de même : aucun n'a plus qu'un autre, aucun n'a moins qu'un autre manqué à « la sincérité » et à « la dignité » du suffrage universel. Si, à trois ou quatre exceptions près, la Chambre s'est montrée si indulgente dans l'appréciation de pratiques qu'elle ne pouvait pas approuver, la seule raison en est là : elle a senti qu'il n'y avait pas lieu, à moins qu'elles n'eussent comblé et débordé la mesure, de punir trop rigoureusement les défaillances particulières, lorsque la faute est avant tout à la moralité politique générale. Elle a instinctivement fait la part, jugeant la conduite des hommes, des imperfections de leur nature, et il ne s'est pas trouvé un de ses membres pour oser dire, dans le secret de son cœur : « Seigneur, je ne suis pas comme ce pharisien. » Ils étaient tous comme ce pharisien, c'est l'explication de leur bénignité.

L'un de nos députés a eu un mot superbe : « Messieurs, je n'ai pas coutume de voter les invalidations. *Je suis de ceux qui pensent que les procédés plus ou moins irréguliers employés pour*

arriver au succès ne doivent pas, à moins qu'ils ne soient scandaleux, *retenir trop longtemps notre attention*, et que le suffrage universel, lorsqu'il s'est nettement prononcé, doit être respecté (1). (*Très bien! très bien! à gauche.*) » Un autre a dit: « Tant que l'on n'est traité que de misérable, crapule, vendu et autres appellations qui sont pour ainsi dire la monnaie courante de la période électorale dans les arrondissemens où la passion politique est vive, on peut dédaigner ces injures, les laisser de côté et poursuivre son chemin: « Les chiens aboient, la caravane passe. » Rendons-lui pourtant cette justice qu'il ajoutait: « Mais il y a des diffamations qui dépassent véritablement la note et la mesure de toutes les indulgences (2). » Et rendons au premier cette justice que, dans une autre occasion, il concluait ainsi: « A l'unanimité, les membres du bureau ont reconnu que, si de pareilles mœurs politiques étaient tolérées plus longtemps, *toute candidature deviendrait impossible pour les honnêtes gens* soucieux de ne pas exposer leur honneur aux outrages et aux calomnies de leurs adversaires (3). »

A tous enfin rendons cette justice qu'ils veulent faire effort pour s'amender en amendant les conditions du milieu qui les crée, et si jamais peut-être on n'avait aussi clairement aperçu les petites misères du suffrage universel, jamais non plus on n'avait vu un pareil empressement à tâcher de les corriger. On dirait qu'à peine née, la Chambre rougit de ses origines, et ce sont propositions de loi sur propositions de loi. J'en ai compté quatorze, et il se peut que j'en aie oublié (4).

(1) *Chambre des députés*, séance du 27 juin, p. 1863.

(2) *Ibid.*, 8 juillet, p. 1984.

(3) *Ibid.*, 7 juillet, p. 1968.

(4) 28 juin. Dépôt, par MM. Gouzy, Klotz et Andrieu, d'une proposition ayant pour objet de prévenir les fraudes et les erreurs qui peuvent entacher les élections législatives. — 30 juin. Dépôt, par MM. Bernard, Cadenat et plusieurs de leurs collègues, d'une proposition tendant à assurer la sincérité des opérations électorales; — par M. Sauvanet, d'une proposition tendant à modifier la composition des commissions de recensement; — par M. Krauss, d'une proposition tendant à assurer la liberté des réunions électorales; — par M. Carnaud, d'une proposition ayant pour objet la limitation et « l'égalisation » de l'affichage électoral. — 4 juillet. Dépôt, par M. Zévaès, et adoption par la Chambre, urgence déclarée, d'un projet de résolution tendant à a nomination d'une commission dite « du suffrage universel » chargée de reviser la législation électorale, et d'assurer la liberté et la sincérité du vote. — 7 juillet. Dépôt, par M. Antide Boyer, de deux propositions de loi ayant pour objet : la première, de modifier la loi électorale; la seconde, de modifier la loi organique du 30 novembre 1875 sur l'élection des députés; — et par MM. de l'Estourbeillon, Massabuau et Daudé, d'une proposition tendant à la modification des articles 33 et 34 du décret réglementaire du 2 février 1852 sur l'élection

Il y en a qui émanent du centre, d'autres des droites, d'autres des gauches : aux deux extrémités de la Chambre, monarchistes et socialistes sont d'accord pour trouver qu'il y a à reprendre et à refaire dans notre législation électorale : de même que tous les partis ont également péché, tous également viennent à résipiscence. Voilà donc qui est bien, et l'on ne va pas manquer de faire, entre tant de choses, quelque chose, si le Parlement, dans ce pays, à l'heure où nous sommes, est capable de quoi que ce soit.

V

Seulement, pas de phrases ! Pas de ces mots de six pieds et demi qui ont l'air de s'échapper de la bouteille aux paroles gelées et qui sonnent si lamentablement le faux et le vide. Pas de ces généralités oratoires ou lyriques, dont un illustre écrivain anglais a pu dire que l'abus que nous en avons fait « a singulièrement affaibli l'esprit du peuple français. » Nous payons assez d'impôts pour qu'on ne nous paye pas uniquement de syllabes creuses. Pas de tirades à trémolos sur le suffrage universel, sa dignité, sa sincérité, sa toute-beauté, sa toute-puissance, etc. « Le Suffrage universel, notre maître à tous, » déclament-ils : — Possible, et l'encens fume agréablement ; mais c'est un maître qui a des maîtres. « Le peuple a parlé, la France a exprimé sa volonté. » La France n'a exprimé *aucune* volonté, et pour le peuple, s'il a parlé, il a dit ce qu'on lui a fait dire, ayant cru ce qu'on lui a fait croire. Et que ne lui a-t-on pas fait croire ? Comment n'être pas confondu de penser qu'en 1898, dans plusieurs arrondissemens français, et même dans quelques circonscriptions parisiennes, on a combattu et battu des candidats rien qu'en les accusant d'être des affameurs, qui avaient fait couler au milieu de l'Atlantique, pour amener la cherté du pain, des navires chargés de blé ? et si ce n'était eux, c'étaient leurs pères, grands

des députés. — 8 juillet. Dépôt, par M. de Ramel et plusieurs de ses collègues, d'une proposition de loi ayant pour objet la codification et l'amélioration de la législation électorale ; — et par M. Defontaine, d'une proposition ayant pour objet d'assurer la liberté et le secret du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales. — 9 juillet. Dépôt, par M. Cunéo d'Ornano, d'une proposition de loi sur la répression de la candidature officielle ; — et, par M. Odilon-Barrot, d'une proposition ayant pour objet de réprimer les actes de corruption dans les opérations électorales. — Enfin, 13 juillet, jour de la clôture, dépôt, par M. Morlot, d'une proposition de loi tendant à modifier divers articles du décret organique du 2 février 1852 sur les élections.

pères ou beaux-pères, lesquels avaient pourtant cette justification, non point de n'être pas nés, comme l'agneau, mais d'être morts depuis longtemps! Si pourtant on l'a dit au peuple, et si en effet le peuple l'a cru, n'est-il pas admirable de voir des députés établir sérieusement des distinctions, fondées sur autre chose que sur la couleur de la peau, entre des électeurs assez naïfs pour se laisser prendre à de telles sornettes et les Indous ou les Sénégalais?

Non, le suffrage universel n'est pas la pure Intelligence, et le citoyen ne reçoit point, à vingt et un ans, les sept dons de l'Esprit. Le suffrage universel est simplement ce qu'il est, *mais il est.* On peut dire de lui, et avec toute raison, ce que les économistes aiment à dire de l'État : qu'il est un mal *nécessaire.* Nécessaire, il ne l'était sans doute ni de toute éternité ni par prédestination, mais il l'est devenu, en étant, et désormais, on ne saurait presque plus concevoir qu'il ne fût pas, *parce qu'il est.* Procédé de gouvernement, comme il y en a d'autres, il n'a rien en soi de supérieur aux autres, rien de plus sacré qu'un autre, *mais il est.*

Le suffrage universel est *un fait* vieux de cinquante ans; il faut nous en accommoder; il faut nous l'accommoder. On ne supprime pas les chemins de fer parce que de temps en temps il se produit un déraillement; et, tout de même, parce que de temps en temps le suffrage universel « déraille, » on ne saurait cependant songer à le supprimer. Aussi personne n'y songe-t-il. Mais c'est un devoir de songer à rendre ces « déraillemens » le plus rares et le moins périlleux qu'on le peut, de régler le mieux qu'il se peut la machine. Pour cela, nous ne voulons pas médire des quatorze propositions de loi déposées sur le bureau de la Chambre et dont quelques-unes, espérons-le, finiront par revoir le jour; elles sont nées d'intentions excellentes, et c'est déjà un signe et une promesse, qu'elles aient éclos. Assurément il serait bien (qui donc en douterait, après le tableau, nullement poussé au noir, que nous venons d'en faire?), il serait bien que les listes électorales fussent plus soigneusement dressées et plus sévèrement contrôlées, que la liberté des réunions publiques fût plus efficacement garantie, que l'affichage fût contenu dans de plus justes limites, que les bureaux de vote fussent plus équitablement formés, que les commissions de recensement fussent à la fois plus éclairées et plus impartiales. Mais ce sont là tout petits coups d'un tout petit marteau, pour redresser l'énorme bielle ou l'énorme

piston faussés. Il n'y a qu'un moyen de les redresser, c'est, carrément, de les remettre à la fonte.

Il n'y a qu'un moyen de redresser, moralement et intellectuellement, le suffrage universel : c'est de le spécialiser, de le localiser, c'est de l'organiser. Tel qu'il est, le vice capital de ce suffrage est d'écarter, par le dégoût ou le sentiment de l'impuissance, tout ce qui a une valeur, de la fierté, le respect d'autrui et de soi-même; et, comme conséquence, de nous livrer aux aventuriers. Une élection est aujourd'hui, dans bien des cas, une sorte de brigandage public, et il y a des comités qui enlèvent un siège, comme autrefois des bandes arrêtaient les diligences. Le métier de candidat est tombé si bas que, malgré la récompense ou la consolation des fidélités et des amitiés rencontrées, il reste au cœur une amertume indicible et comme une stupéfaction de l'avoir fait. Peu à peu, la politique ayant été abandonnée aux seuls politiciens, il s'interpose, entre ce qu'on nomme le monde politique et la nation honnête et saine, une muraille de mépris. Eh bien! c'est cette muraille qu'il faut abattre; il faut reprendre la politique aux politiciens; il faut y réintéresser la nation; il faut chasser du suffrage universel les aventuriers, en l'arrachant à l'accaparement des comités; il faut rendre à chacun sa place. Alors ce ne sera peut-être pas encore le moment de décrocher la lyre et d'entonner des hymnes; mais peut-être alors sera-t-il permis de commencer à parler de la « dignité » et de « la sincérité » du suffrage universel.

Le suffrage universel aura une « sincérité » et « une dignité » lorsqu'il assurera, avec la « sincérité » de l'électeur, la « dignité » du candidat ou de l'élu. C'est pour hâter ce jour, et non pour le mortifier au spectacle de ses difformités et de ses infirmités, qu'il y avait sans doute intérêt à l'analyser, comme tout autre phénomène social, sans passion dénigrante, mais sans vénération superstitieuse. Il serait étrange, en vérité, que nous osions, au ciel et sur la terre, toucher à tout, même aux choses où nous ne pouvons rien, sauf à lui qui dépend de nous, qui est nous, que nous ferons ce que nous voudrons. Et il n'y aurait pas de quoi tant se vanter d'avoir détrôné tant de dieux ou brisé tant d'idoles, si c'était pour rester, dans une immobilité stupide, à plat ventre devant un fétiche!

CHARLES BENOIST.

UN

PRÉJUGÉ CONTRE LES SENS

Il ne s'agit pas ici d'un préjugé populaire, mais, ce qui est plus grave, d'un préjugé philosophique. C'est, à l'heure qu'il est, une doctrine à peu près classique, que le témoignage des sens est trompeur; que la réalité ne ressemble en rien au monde que nous révèlent nos sens; que les phénomènes sensibles, couleur, son, résistance, saveur, odeur, etc., sont non pas réels et indépendans de nous, mais *internes;* que ce sont, non des propriétés inhérentes aux corps, mais des « états de conscience; » que les corps eux-mêmes, tels que nous les percevons, sont de pures apparences.

Cette théorie est généralement affirmée comme un dogme. Ce dogme est enseigné à peu près dans tous les lycées de France. Que dis-je, c'est presque un brevet de philosophie que de s'intituler *idéaliste*, et nos jeunes philosophes prennent conscience de leur valeur en démontrant à leurs parens ébahis que « le monde extérieur n'existe pas. » Quant aux maîtres eux-mêmes, je ne vois guère, en ces dernières années, que M. Jaurès, dans son livre d'une incontestable virtuosité sur la *Réalité du monde sensible*, et M. Bergson, dans un livre beaucoup plus récent et beaucoup plus remarqué, qui aient essayé de réagir. Mais, parmi les autres, il en est certainement plusieurs qui seraient tentés de regarder avec quelque dédain quiconque n'est pas arrivé à ce point de vue sublime — ou quiconque, après y être allé, en est revenu.

Nous voudrions examiner si ce dédain est légitime et s'il est

même « très intelligent ; » si on a des raisons vraiment péremptoires pour apporter à tous les jeunes esprits des idées après tout si étranges ; et, en somme, pour traiter le sens commun avec cette désinvolture. — Nous ne prétendons pas, d'ailleurs, démontrer la fausseté de ces idées ; ce n'est pas ici et pour le moment notre but ; nous nous demandons simplement *si elles sont assez claires et assez incontestables* pour être érigées en axiomes.

C'est dans cette simple intention que nous étudierons les deux formules où elles se résument : « les Qualités sensibles sont des états internes » et : « les Qualités sensibles sont de pures apparences. » Nous signalerons ensuite quelques conséquences logiques de ces formules.

I

Examinons la première de ces propositions : « les Qualités sensibles sont des états intérieurs. » Elle est à peu près universellement acceptée, répétée, enseignée. On ne trouverait peut-être pas un seul manuel classique où elle ne soit posée comme une vérité inébranlable, et, ce qui est pis, comme une vérité si évidente qu'on ne prend plus la peine de l'établir. Les preuves sont presque toujours remplacées par des formules comme celle-ci : « il ne viendrait à l'esprit de personne de nier... » etc. On remarque bien qu'une telle doctrine choque le bon sens, mais on le remarque avec un beau mépris pour le bon sens. Ceux mêmes d'entre nos philosophes qui sont le plus « réalistes » adoptent cette doctrine comme on se soumet à l'évidence ; ils démontrent « qu'il y a quelque chose de réel qui *correspond* à nos sensations, » mais ils déclarent que la couleur, le son, la résistance sont « purement intérieurs à l'esprit. » Or il nous semble qu'il y a là, non seulement des affirmations téméraires, mais même d'absolus non-sens, et des réponses inintelligibles à des questions elles-mêmes déraisonnables. On s'en convaincra, soit qu'on examine cette proposition, soit qu'on examine les argumens sur lesquels elle s'appuie.

Commençons par les argumens. Pour prouver « l'intériorité » des phénomènes sensibles, on en invoque trois principaux : un argument tiré de notre structure nerveuse, un argument tiré du rêve, un argument tiré de la science.

L'argument tiré de notre structure nerveuse peut être présenté de la façon suivante : il est impossible, dit-on, que nous perce-

vions les propriétés réelles des corps. Car *entre ces corps et la conscience* (1) se trouvent les nerfs et les centres nerveux; il est donc bien évident que nous ne sommes pas en contact direct avec les corps; la conscience, ne peut pas « sortir du moi » et « pénétrer dans les objets. » L'esprit, séparé du monde par les organes, les nerfs, le cerveau, ne peut percevoir l'objet lui-même, mais seulement l'image, la « représentation » interne de cet objet; de même que l'employé du téléphone de Bordeaux n'entend pas directement les voix de Paris, mais seulement une répercussion de ces voix.

Est-il besoin de faire ressortir la bizarrerie de cette conception? En somme nos psychologues — et, ce qui est vraiment admirable, nos psychologues idéalistes — ont la vision singulièrement matérielle que voici : sans s'en douter probablement, ils imaginent l'âme logée au centre du cerveau, — à l'exemple de Descartes d'ailleurs; — les corps, résistans, colorés, sonores, sont à l'extérieur; et entre ces corps et l'âme se trouve tendu, comme un fil téléphonique, le réseau nerveux. L'âme, enfermée dans sa « caverne » cérébrale, ne perçoit donc pas ce qui est de l'autre côté du fil; elle ne perçoit que les reflets lointains qui lui arrivent, Dieu sait comment, par ce fil. Et voilà l'extraordinaire conception qui est devenue classique, et que, je ne dis pas seulement les élèves, mais les maîtres, acceptent et propagent, sans même penser à en vérifier les titres, tout au plus avec cette sourde et vague inquiétude, vite étouffée, qu'on sent quand on enseigne une erreur traditionnelle.

Or, dire que l'âme est séparée du monde par des intermédiaires, est le non-sens le plus complet qu'on puisse trouver même chez les philosophes. Car s'il est un axiome sur lequel les idéalistes insistent, c'est que l'âme n'occupe aucune place; elle n'est pas dans l'espace, elle n'est pas logée en un point plutôt qu'en un autre point; et, par conséquent, elle ne peut pas être *séparée* de quelque chose. Pour être séparé d'un objet, il faut occuper un certain point de l'espace, plus ou moins distant de cet objet. — Il ne peut pas non plus y avoir d'*intermédiaires* entre l'esprit et quelque chose; car il n'y a d'intermédiaires qu'entre un point de l'espace et un autre point. — Quand on me dit que mon cerveau

(1) Les sens, intermédiaires par lesquels les images sont reçues, sont incapables de produire un contact immédiat entre l'objet et l'esprit. (Hume, *Rech. sur l'entend. hum.* Sect. XII, 1.)

est séparé des objets, je comprends; quand on me dit que mon cerveau ne peut pas sortir de moi pour pénétrer dans les objets, je comprends; mais, appliqués à l'âme, ces mêmes mots n'ont même plus l'ombre d'une signification; — ou alors il faut se représenter l'âme comme matérielle et logée dans la tête, ce qui ferait frémir les idéalistes!

Voici le second argument sur lequel on s'appuie pour démontrer l'intériorité des phénomènes sensibles. C'est l'argument éternel du rêve. Nous l'avons déjà, à cette même place, discuté en détail (1). Il nous suffira ici de résumer très brièvement cette discussion. Dans le rêve, nous voyons des objets semblables aux objets réels; bien plus, nous les croyons réels, et cette croyance est aussi absolue que pendant la veille; en somme, le rêve, *pendant que nous rêvons*, est exactement identique à la veille; les différences que les psychologues ont cru voir entre ces deux états s'évanouissent dès qu'on les examine avec précision. On ne trouve rien dans la réalité qui la distingue radicalement du rêve. Voilà l'observation qui sert de point de départ, et nous déclarons qu'elle est juste. Mais voici ce qu'on en tire. Puisque la réalité et le rêve se ressemblent, dit-on, la réalité est un rêve. Les objets « réels » ne sont pas plus « extérieurs » que les objets du rêve, ce sont aussi de pures images, des fantômes « projetés » hors de nous par un mystérieux mécanisme hallucinatoire.

A cet argument, nous opposons une double réponse. D'abord le raisonnement n'est pas rigoureux; car de ce que certaines perceptions, celles du rêve, seraient illusoires, il ne suivrait pas que *toutes* les perceptions le fussent. Il faut insister sur ce point; car il y a là un sophisme que commettent trop souvent les psychologues : ils citent des cas où la sensation est trompeuse, comme l'hallucination, le rêve; et ils en concluent, au mépris de toute logique, que, dans tous les cas, la sensation est trompeuse. Qu'un sceptique invoque l'argument du rêve pour faire naître un doute sur la réalité sensible, soit; mais qu'un idéaliste invoque cet argument pour *nier* cette réalité, voilà qui est insoutenable. Or, depuis Taine, on s'est presque toujours payé de cette monnaie. — De plus, le raisonnement pourrait tout aussi bien être retourné; au lieu de dire : « la réalité et le rêve se ressemblent, donc la réalité n'est qu'un rêve, » il serait tout aussi légitime et tout aussi

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1898.

sensé de dire : « la réalité et le rêve se ressemblent, donc le rêve est une réalité. » Cette conclusion serait tout aussi rigoureuse que la première. C'est dire que ni l'une ni l'autre ne s'imposent.

Le troisième des argumens idéalistes est tiré de la science, de la physique moderne. — La physique moderne, dit-on, a démontré, d'une façon définitive, « l'intériorité » des qualités sensibles, couleur, son, chaleur, etc. En effet, elle nous affirme que, hors de nous, tout est mouvement, vibration d'une matière invisible et silencieuse. Là, où nous entendons un son aigu ou grave, faible ou puissant, il y a des vibrations plus ou moins rapides, plus ou moins amples de la matière. Là où nous voyons la lumière et les couleurs, il y a un *éther* invisible qui vibre 400 ou 700 trillions de fois par seconde. Voilà donc, conclut-on, ce qui est réellement *extérieur* à nous, si encore il y a quelque chose d'extérieur : c'est un mouvement, inaccessible aux sens, d'une matière mystérieuse. Par suite, toutes les qualités sensibles sont *intérieures:* elles n'existent que dans notre esprit ; si tous les esprits étaient supprimés, il n'y aurait plus rien du monde sonore, coloré, résistant dont nous subissons l'illusion. Nous nous figurons que les qualités sensibles résident dans la matière, elles résident en nous : ce sont des « états de conscience. »

Cet argument, si classique qu'il soit devenu, est étrangement sophistique. On abuse des déclarations des savans, et on leur fait dire ce qu'ils n'ont jamais voulu dire, ce que d'ailleurs ils n'auraient, — en tant que savans, — aucun droit de dire. Les formules physiques que l'on invoque ne signifient pas que la couleur, la lumière, le son *n'existent pas*, elles signifient seulement *qu'il y a autre chose ;* la science ne nous affirme pas, par exemple, que la couleur rouge n'existe pas ; ce sont les philosophes qui l'affirment ; elle nous apprend simplement que *pendant* l'apparition du rouge l'éther vibre, que, si nous acquérions des sens nouveaux, nous percevrions *non plus seulement* la couleur rouge, mais les 400 trillions de vibrations à la seconde.

Que faut-il donc conclure, si nous voulons vraiment tirer les conséquences des théories physiques? Il faut conclure que les deux phénomènes se produisent ensemble, et non pas que l'un est réel et l'autre illusoire. On peut même déclarer que le phénomène que nous ne voyons pas, le mouvement vibratoire de l'éther, est plus important que ceux que nous voyons ; les savans ne s'occupent que de celui-là parce que seul il est calculable :

soit. Mais c'est par une véritable inconscience dans le sophisme que presque tous nos psychologues en ont déduit que le rouge est *subjectif*, le mouvement seul *objectif*.

Ainsi cette proposition : *les qualités sensibles sont intérieures*, nous apparaît comme manquant de preuves, comme appuyée sur les raisonnemens les plus fragiles et les plus équivoques. — Si nous l'examinons en elle-même, nous comprendrons qu'il soit assez difficile de la prouver, car nous nous apercevrons qu'elle ne présente aucun sens.

En effet, il y a ici à faire une remarque d'importance capitale, et que l'on néglige toujours. C'est que l'expression : *intérieur ou extérieur à l'esprit*, ne signifie rien. La question : « les qualités sensibles, couleur, son, étendue, etc., existent-elles hors de moi ? » est la question la plus mal posée qu'on puisse imaginer ; elle est, ou horriblement équivoque, ou totalement inintelligible. — Car enfin, que veulent dire tous nos « idéalistes » quand ils affirment par exemple, comme une vérité indiscutée, que la couleur n'existe pas *hors de l'esprit?* Que peut bien signifier cette formule : « Tel objet est hors de mon esprit? » Vous dites et vous répétez, sans doute avec raison, que l'esprit n'est pas étendu, qu'il n'occupe aucune place. Mais par suite un objet ne peut pas être hors de l'esprit, ni dans l'esprit, ce sont là des mots sans pensée, c'est du pur « psittacisme. » Être hors d'une chose, c'est occuper une place qui diffère de la place occupée par cette chose. Donc on ne peut pas dire « hors de l'esprit. » — Voilà comment, par l'emploi de termes ambigus, on s'expose aux plus grossières confusions, comme aux plus factices difficultés. On se trouve, par exemple, impuissant à démontrer que les objets sont hors de l'esprit et je le crois bien, puisque cette formule même n'a aucun sens ; on ne s'avise pas qu'il serait tout aussi impossible d'établir qu'ils sont *dans* l'esprit. — Et voilà comment les philosophes compliquent les questions, ou plutôt en créent de fausses. Et voilà aussi, pour être juste, une de ces idées confuses que l'admirable cerveau de Taine est coupable de nous avoir imposées.

Ce qui a un sens, c'est la question suivante : L'objet est-il *hors de notre corps?* Cette question est très nette, et la réponse est évidente. Schopenhauer est, je crois, le seul homme au monde qui ait jamais prétendu que les objets fussent *dans le cerveau*. Encore est-ce par jeu ou, tout au moins, par symbole.

Ce qui a un sens, c'est encore cette autre question : L'objet

est-il *indépendant* de notre esprit? Existerait-il encore si notre esprit, si tous les esprits cessaient d'exister? Cette question-là, nous comprenons, sinon qu'on hésite à y répondre, au moins qu'on la pose. Mais non pas la question traditionnelle d'*intériorité* ou d'*extériorité*.

Ainsi ce dogme de l'intériorité de la sensation est insoutenable et incompréhensible. J'ajoute que ce mystère en enveloppe un second. Car, si les sensations sont « intérieures, » il faudrait m'expliquer pourquoi elles m'apparaissent comme « extérieures. » Or j'entends bien qu'on me répond qu'elles « se projettent hors de moi » par un mécanisme hallucinatoire. Mais c'est précisément cette « projection » que je ne comprends pas, et que, ni Stuart Mill, ni Taine ne me font comprendre. Du reste la question est trop importante pour que nous cherchions à la traiter ici en passant. Elle mérite une étude spéciale. Qu'il nous suffise, en ce moment, de noter que l'idée d'une « projection de nos sensations hors de notre conscience » n'a aucune chance d'être intelligible, puisque — nous venons de le montrer, — les sensations ne sont pas *dans* la conscience, pas plus qu'elles ne peuvent être *hors* de la conscience, et que ces expressions mêmes ne s'entendent pas.

II

Ainsi la première des deux formules classiques que nous avons à examiner nous semble de tous points vicieuse. La seconde est celle-ci : « les Qualités sensibles ne sont que des apparences, » ou, si l'on veut : « nos sens sont trompeurs ; » — « nous ne percevons pas le monde tel qu'il est ; » — « la réalité ne peut pas ressembler au monde lumineux, coloré, sonore que nos sens nous montrent, » toutes déclarations synonymes.

Cette doctrine règne aussi tyranniquement que la précédente. Depuis Descartes, elle est, à peu près, un point fixe. Il est convenu que la « réalité extérieure, » quand on en admet une, ne ressemble en rien au monde sensible ; que le monde sensible est, au monde réel, à peu près ce que le mot est à l'idée, c'est-à-dire tout au plus un signe, sans aucune analogie avec la chose signifiée. Les uns, comme Descartes, pensent que l'étendue seule, c'est-à-dire l'espace à trois dimensions, est réelle ; donc les qualités sensibles ne sont qu'apparences. D'autres, comme Leibniz, pensent que les *monades* seules, c'est-à-dire des forces immatérielles, des

consciences, sont réelles. Donc les qualités sensibles ne sont qu'apparences. D'autres, comme Kant et Herbart, pensent que des êtres mystérieux, dont nous ne pouvons rien connaître, sont seuls réels; donc les qualités sensibles ne sont qu'apparences. D'autres, à la suite de Hume, pensent même qu'il n'y a rien que ces apparences, et que, si toutes les images qui se succèdent en nous étaient supprimées, il ne resterait que le néant. Il y a donc là comme un élément commun à toutes les philosophies modernes; et si à l'exemple des « éclectiques » nous regardions comme établie toute opinion sur laquelle les divers penseurs sont d'accord, celle-ci serait au-dessus de toute discussion.

Et pourtant sur quelles raisons si décisives s'appuie-t-on pour formuler un arrêt d'une telle importance et si choquant pour le bon sens? Il semble qu'on ait dû s'y résoudre sous la contrainte impérieuse de l'évidence. Mais si nous y regardons de près, quelle déception!

Commençons par deux remarques. D'abord notons que les philosophes de l'antiquité, — sauf peut-être Démocrite, — n'ont jamais conçu ainsi le monde sensible. Ceux mêmes qui croient à un monde suprasensible, Platon, par exemple, ne nient pas pour cela l'existence réelle de la couleur, du son, des autres qualités. Ils les regardent comme *passagères*, non comme illusoires; ils les subordonnent à une substance permanente, qu'ils conçoivent par la raison; mais ils n'opposent les qualités à la substance que comme le fugitif au permanent, jamais comme le « subjectif » à l' « objectif. »

Remarquons ensuite que cette formule : *les qualités sensibles sont de pures apparences*, ne résulte pas nécessairement de la formule précédente : *les qualités sensibles sont des images internes.* Quand même l'une nous aurait paru vraie, nous resterions libres de rejeter l'autre. En effet l'image, quoique « interne, » pourrait très bien être une représentation exacte de la réalité; le mot même, *image*, semblerait l'indiquer; on pourrait supposer que notre esprit est une sorte de miroir, et que les reflets qui s'y forment, pour n'être que des reflets, n'en sont pas moins fidèles. Une telle doctrine, quelques difficultés qu'elle soulève d'ailleurs, est loin d'être absurde. Donc l' « intériorité de la sensation, » fût-elle admissible, ne prouverait pas la fausseté de la sensation. Il faut d'autres argumens.

Un de ceux sur lesquels on s'est appuyé de tous temps est

tiré des erreurs des sens. Les sens, dit-on, nous trompent souvent; nous les prenons en flagrant délit de mensonge; — et on déroule alors la série, interminable si l'on veut, des illusions classiques : les tours carrées qui, de loin, paraissent rondes, les colosses qui, de loin, semblent petits, les illusions des amputés, les illusions de la perspective, la ventriloquie, etc. Puisque les sens mentent souvent, qui sait s'ils ne mentent pas toujours?

A cet argument bien des réponses pourraient être opposées; je ne retiens ici que les principales. D'abord il est toujours incorrect de conclure de quelques cas à tous les cas. De ce que les sens mentiraient souvent, il ne suivrait pas qu'ils dussent mentir toujours, ni même être toujours suspects. Leurs mensonges peuvent être causés par des circonstances accidentelles, qu'il suffira de bien connaître pour conjurer l'erreur. — De plus, comment reconnaît-on les erreurs d'un sens ? c'est, dans presque tous les cas, à l'aide d'un autre sens; par exemple, c'est par le toucher que je reconnais les erreurs de la vue; c'est par la vue que je reconnais les erreurs de l'ouïe; souvent même c'est le sens qui a été trompé qui reconnaît lui-même son erreur, en se plaçant dans des conditions meilleures; par exemple, c'est la vue elle-même qui reconnaît, lorsque nous nous approchons, que la tour était carrée. Donc les « erreurs des sens » prouvent autant en faveur des sens que contre eux.

Enfin, comme on l'a si souvent fait remarquer, l'erreur ne réside pas dans le témoignage des sens, mais dans l'*interprétation* que nous faisons de ce témoignage, à nos risques et périls; de même que ce n'est pas le baromètre qui se trompe quand nous prédisons le beau temps d'après ses indications. Par exemple, sur un décor habilement brossé, il y a quelques taches vertes, et je crois voir le feuillage d'un bois. Où est l'erreur? Elle est dans la façon dont j'interprète le témoignage de mes yeux, dans la croyance à un feuillage. Mais il reste vrai qu'il y a des taches vertes devant moi : voilà le témoignage de ma vue, et il ne me trompait en aucune façon.

Ainsi les erreurs improprement appelées erreurs des sens, ne prouvent rien contre la vérité des données sensibles ; elles nous enseignent seulement à interpréter ces données avec prudence.

On invoque parfois, contre le témoignage des sens, le désaccord des divers sens. Cet argument sera-t-il plus convaincant? —

Voici comment on peut le présenter : Les sens nous font, sur les objets, des révélations qui ne s'accordent pas. Soit, par exemple, une orange : pour ma vue, c'est une certaine tache jaune ; pour mon toucher c'est une masse solide, cédant un peu pourtant sous la pression, et un peu rugueuse ; pour mon goût c'est une certaine saveur à la fois acide et sucrée. Or quel rapport y a-t-il entre ces divers témoignages ? En quoi la couleur jaune ressemble-t-elle au contact rugueux, ou à la saveur de l'orange ? Et s'il faut choisir entre ces témoignages, lequel choisira-t-on ? Si l'on récuse l'un, pourquoi ne pas les récuser tous ? Et n'est-ce pas le seul parti à prendre ?

Je ne crois pas qu'il y ait là une démonstration bien sérieuse. J'admets qu'il n'y ait pas de bonnes raisons de préférer certains sens à d'autres, en cas d'hésitation ; je me bornerai maintenant à demander pourquoi on ne les croirait pas tous. Car enfin ils ne concordent pas, mais *ils ne se contredisent pas*, et c'est là le point essentiel. Quand deux témoignages sont contraires ou contradictoires, on est bien forcé d'en rejeter au moins un ; mais quand ils sont simplement différens, on doit, à moins de raison décisive, les accepter tous les deux et tâcher de les concilier. — Eh bien ! pourquoi la couleur, la solidité, la saveur, le son, ne seraient-ils pas tous réels ? N'est-il pas au contraire naturel de croire qu'il existe une infinité d'autres propriétés et qu'il nous faudrait une multitude d'autres sens pour les connaître toutes ? — Ce n'est pas de la diversité des données sensibles qu'il faut nous plaindre, mais de leur pauvreté.

On invoque aussi le désaccord des sensations chez divers hommes. C'est là une objection courante que l'on formule ainsi : « Un même objet est chaud pour moi, froid pour vous, sucré pour vous, amer pour moi. Donc ces qualités sont purement « relatives » à celui qui les perçoit. Sinon, il faudrait dire que le même objet est à la fois amer et sucré, chaud et froid, ce qui est absurde.

Avouons n'être pas inquiété par cette objection. Nous contestons tout simplement le fait allégué. Il n'est pas vrai que ce qui est sucré pour l'un soit amer pour l'autre. Ce qui le prouve, c'est que nous nous entendons tous sur les saveurs (sauf exceptions morbides). Là comme ailleurs, il y a une réalité *objective*, c'est-à-dire qui s'impose aux autres hommes comme à nous. La « cuisine » suffirait à l'attester.

Pour le froid et le chaud, il en est à peu près de même : règle générale, nous sommes tous d'accord. Sans doute, à l'aide de certains artifices, je peux parvenir à sentir chaud ce que vous sentez froid : par exemple si je sors d'un bain glacial et que je plonge mon bras dans une eau simplement fraîche. Mais d'abord il y a là encore dans ma perception quelque chose de vrai : l'élévation de température que je perçois est très réelle ; et d'autre part, en me replaçant dans les mêmes conditions que vous, je reconnais facilement que l'eau était fraîche. — Donc les sensations de chaud et de froid elles-mêmes ne sont pas si subjectives et illusoires qu'on se plaît à le dire.

Un quatrième argument est tiré de « l'énergie spécifique des nerfs. » D'après plusieurs psychologues ou physiologistes, à la suite de Müller, chaque nerf a une « énergie spécifique, » c'est-à-dire en somme le pouvoir de transformer les excitations qu'il reçoit. Par exemple, le nerf optique, quand il est excité, transforme lui-même cette excitation en lumière ; le nerf acoustique transforme en impressions sonores tous les mouvemens qui lui arrivent ; et ainsi des autres. Ce qui le prouve, dit-on, c'est *qu'un même* excitant, par exemple un courant électrique, appliqué au nerf optique, produit une sensation lumineuse, et appliqué au nerf acoustique produit une sensation sonore. Donc, conclut-on, le témoignage des sens est trompeur. Ce n'est pas l'objet réel qu'ils nous font connaître, mais un objet transformé par eux, dénaturé par eux. Nous ne percevons pas plus les objets réels qu'un homme ne perçoit la couleur réelle d'un paysage quand il regarde à travers des verres de couleur.

Cet argument est loin d'être aussi décisif qu'on l'a dit. D'abord la théorie de l'énergie spécifique des nerfs est fort contestée. Lotze disait qu'il attendait, pour y croire, que des « ondes sonores donnassent à l'œil la sensation de lumière, ou que des vibrations lumineuses fissent entendre un son à l'oreille ; » Wundt l'a discutée avec vigueur ; et il semble qu'elle perde de plus en plus de terrain.

L'expérience de l'excitation électrique sur laquelle on s'appuyait, semble avoir été interprétée arbitrairement. Car enfin, qu'une excitation électrique produise dans l'œil une sensation de lumière, alors qu'elle produit dans l'oreille une sensation de son, qu'est-ce que ce fait prouve ? Prouve-t-il que l'œil, ou le nerf optique crée la lumière ? En aucune façon. Il prouve seulement

que l'œil *n'est sensible* qu'à la lumière, ce qui est tout différent et ce dont nous nous doutions. Dans l'excitation électrique, très mal connue et certainement très complexe, il entre sans doute comme élémens des vibrations lumineuses; l'œil les recueille et reste insensible aux autres. De la même façon l'oreille recueille les élémens sonores et reste insensible à tout le reste. Comme le dit M. Bergson, le rôle de chaque sens est « simplement d'extraire du tout la composante qui l'intéresse. » L'énergie spécifique des nerfs se réduit donc à ceci : le nerf n'est impressionné que par une certaine espèce de phénomènes, et reste indifférent à tous les autres. Il y a loin de là à une création ou demi-création du phénomène par le nerf. — Nous retrouvons du reste ici un sophisme déjà dénoncé : on conclut de *quelques* cas à *tous* les cas ; de ce que, en excitant les nerfs d'une certaine façon artificielle, on peut produire une sensation lumineuse, on en conclut que toutes les sensations normales sont produites de la même façon. La démonstration est vraiment trop facile.

Ajoutons que cette théorie de l'énergie des nerfs suppose une autre théorie plus insoutenable encore : la théorie d'après laquelle les sensations (lumière, son, etc.) sont produites dans et par le système nerveux et le cerveau. Celle-ci a été assez souvent critiquée, et elle l'a été, ces temps-ci, d'une façon assez pressante et assez victorieuse, pour que nous n'ayons pas besoin d'y revenir. Il suffit, en deux mots, de dire qu'une telle conception est obscure et qu'elle est absurde ; — obscure, parce qu'entre le premier terme : *mouvement des nerfs*, et le second terme : *lumière* ou *son*, il n'y a aucun rapport intelligible, mais un hiatus béant ; — absurde, parce que, si l'on dit que le monde sensible est une apparence produite par le cerveau, on dit par là même que le cerveau est une apparence, n'étant, lui aussi, qu'une partie, et une partie infime, du monde sensible.

Voici enfin l'argument suprême contre le témoignage des sens. C'est l'argument tiré, non plus de l'énergie spécifique des nerfs, mais de ce qu'on pourrait appeler l'énergie spécifique de la conscience. Admettons, disent les idéalistes, que les nerfs et le cerveau soient de simples conducteurs ou accumulateurs sans aucune réaction spéciale, sans pouvoir de transformation. Mais il reste la conscience. C'est la conscience qui perçoit. C'est en elle que se produit la sensation. Et par conséquent cette sensation dépend de la nature de la conscience autant ou plus que de l'objet

réel. Si notre conscience était autre, nos sensations seraient autres, le monde entier serait autre. Les données sensibles sont donc trompeuses. Elles tiennent aux lois de notre « sensibilité » et par conséquent nous renseignent aussi mal que possible sur la réalité.

Tel est l'argument que l'on puise dans la doctrine de Kant, — en l'interprétant d'une façon d'ailleurs contestable. — On va même plus loin et cet argument se précise dans la théorie de l'espace. Voici comment. Dans nos perceptions, avons-nous dit, il y a deux élémens à distinguer : d'un côté l'élément réel, de l'autre l'élément introduit par la conscience et qui se combine avec l'autre au point de le rendre méconnaissable. Or, cet élément introduit par la conscience, quel est-il ? C'est précisément l'*espace*. Si les objets nous apparaissent comme étendus, ce n'est pas du tout qu'ils le soient réellement ; c'est que nous avons introduit en eux cet élément : l'étendue. — Et comme l'étendue est, de l'aveu à peu près universel, la propriété essentielle des corps, la seule essentielle, on voit ce qui reste.

Que faut-il penser de ces affirmations ? Et d'abord pourquoi la conscience serait-elle nécessairement une énergie transformatrice ? Pourquoi se la figurer comme un réactif qui altère tout ce qu'il touche ? Pourquoi vouloir que ce « miroir torde les objets ? » Pourquoi ne pas admettre qu'il les reflète exactement, si on tient à parler de reflet ; — ou plutôt que notre esprit perçoit directement le réel, ce qui est beaucoup plus simple ? — Quant à la théorie idéaliste de l'espace, il faut distinguer ; ce qui n'existe pas par soi-même, ce qui est purement « idéal, » c'est l'espace pur des géomètres, l'espace « homogène, » « divisible à l'infini, » séparé artificiellement des objets ; ce n'est pas du tout l'étendue réelle, telle que la perçoivent nos sens, le toucher et surtout, quoi qu'on en ait dit, la vue. Cette étendue-là n'est pas du tout l'espace pur du géomètre ; elle nous est donnée comme inséparable des autres qualités des corps, comme résistante, comme colorée. Cette étendue-là, que nous percevons tous, échappe aux critiques idéalistes. C'est ce qu'exprime M. Bergson dans son langage précis, subtil et curieusement personnel : « Les difficultés du réalisme vulgaire, dit-il, viennent de ce que, la parenté des sensations entre elles ayant été extraite et posée à part sous forme d'espace indéfini et vide, nous ne voyons plus, ni comment ces sensations participent de l'étendue, ni comment elles se correspondent entre elles. »

En résumé, les « erreurs des sens » ne prouvent en rien le mensonge des sens. Le désaccord des divers sens atteste la richesse du monde sensible, loin d'en démontrer l'irréalité. Le désaccord des sensations chez différens hommes est exceptionnel et presque toujours rectifiable. La physiologie des nerfs établit de plus en plus que le nerf est un simple conducteur, ou tout au plus un accumulateur, incapable de rien créer. Quant à la psychologie, elle réagit de plus en plus contre l'hypothèse pseudo-kantienne d'un pouvoir de création ou de transformation inhérent à la conscience.

Nous ne trouvons donc aucune raison décisive pour conclure que les données des sens sont trompeuses ou relatives. Ce que l'on démontre, ce que nous reconnaissons sans hésiter, c'est qu'elles sont *incomplètes*. On conçoit que nos sens pourraient avoir beaucoup plus de portée qu'ils n'en ont : il aurait pu arriver, par exemple, que nos yeux fussent des microscopes : des êtres qui nous échappent nous auraient été visibles. On conçoit encore que nos sens auraient pu être plus nombreux : des propriétés physiques que nous ignorons nous auraient été révélées. On sait enfin qu'il y a d'autres sources de connaissance : la conscience, par exemple, et la raison, et il pourrait y en avoir d'autres encore. Donc nos sens ne nous font pas tout connaître ; et il est même vraisemblable que c'est une portion infime de l'univers qui leur est accessible. Mais ce n'est pas une raison pour déclarer que cette portion, ils la dénaturent ou la créent. Le fragment est petit, mais je ne vois pas pourquoi il ne serait pas réel. La connaissance sensible est *mutilée*, comme dit Spinoza, mais elle est vraie.

A y regarder de près, c'est même là le rôle essentiel des sens : ce sont des instrumens de sélection : ils sont construits de telle façon qu'ils choisissent parmi les phénomènes innombrables de l'univers. Ils servent au moins autant à éliminer qu'à sentir. Au lieu de nous laisser en proie aux impressions qui viennent à nous de toutes parts, ils n'acceptent que ce qui a pour nous un intérêt vital ; ils sont fermés pour tout l'inutile, pour tout ce qui ne peut menacer ou servir notre organisme ; ils nous mettent à l'abri de ce formidable océan de phénomènes dans lequel nous sommes plongés. L'œil ne perçoit les corps qu'entre certaines limites de grandeur et de petitesse, et les vibrations lumineuses qu'entre certaines limites de vitesse. Il en est de même des autres sens. Tous

sont *spécialisés*, c'est-à-dire qu'en s'affinant pour un art, une tâche, ils se sont de plus en plus émoussés pour le reste. Il est très possible que les vivans inférieurs, chez qui les divers sens ne sont pas encore distingués, perçoivent infiniment plus de choses que nous et qu'ils sentent obscurément toutes les vibrations de l'univers; notre supériorité à nous, c'est d'être protégés contre cette invasion de l'extérieur, de n'être ouverts que sur certains points étroitement circonscrits. On a donc tort de ne voir dans les sens que des « fenêtres; » ce sont aussi bien des écrans. Voilà le rôle des sens: d'où l'on peut, sans aucun doute, conclure que ce sont des instrumens de connaissance bien imparfaits, mais non pas trompeurs ; que leurs révélations sont singulièrement écourtées, mais non pas menteuses. Les sens découpent la réalité ; ils ne la transforment pas.

On pourrait même accorder que les données des sens, non seulement sont *incomplètes*, mais sont, si l'on y tient, *moins importantes* que les révélations de la raison ou de la conscience. Ce serait d'ailleurs une question à discuter; mais pour le moment, nous comprenons très bien qu'on soutienne cette thèse. Ces phénomènes sensibles, étant *passagers*, sont peut-être, non pas moins réels, mais moins essentiels à connaître que la réalité permanente conçue par la raison : mouvement, matière, force, loi, de quelque nom qu'on l'appelle. Que l'on subordonne le passager au permanent, rien de mieux. Mais que l'on traite le permanent comme seul réel, le passager comme illusoire, voilà qui n'est pas rigoureux.

III

Ce qu'il y a de hasardeux dans l'idéalisme régnant nous apparaîtra mieux encore si nous faisons attention à quelques-unes des conséquences qui en découlent nécessairement. Non pas que nous voulions critiquer une doctrine en nous attaquant aux conséquences : car, après tout, si la doctrine était vraie, les conséquences auraient beau être inattendues ou regrettables, elles n'en seraient pas moins vraies, et il n'y aurait qu'à se résigner. Rien ne prouve que la vérité doive être d'accord avec nos vœux. Mais ce que nous voulons noter, c'est la contradiction dont se rendent coupables à peu près tous les idéalistes, en reculant devant les conséquences inévitables de la doctrine qu'ils ont affirmée. Ils

posent la majeure ; et ils croient pouvoir rejeter la conclusion.

En somme, il y a, chez eux, à côté d'une étrange audace à braver le sens commun, une pusillanimité imprévue qui les empêche de le braver jusqu'au bout. Ayons du courage pour eux, et proclamons nettement ces conséquences. Si on admet que la « perception sensible » est une illusion, une « hallucination vraie ; » si on admet que nous ne percevons rien d' « extérieur » à nous, mais seulement des « états internes, » nos propres sensations, que nous « projetons au dehors ; » si on admet que l'étendue, la résistance, la couleur, le son, la saveur, l'odeur existent non dans les choses, mais en nous, et qu' « il ne peut rien y avoir hors de nous qui leur ressemble ; » si on admet que tout se passe dans la veille comme dans le rêve, que, de part et d'autre, ce sont « de simples images intérieures qui s'objectivent, » — ce qui est la quintessence même de la théorie courante, — voici les conséquences auxquelles on n'a pas le droit de se soustraire sous prétexte qu'elles nous gênent, vu qu'elles découlent avec évidence de cette théorie même.

La première conséquence — celle-ci assez souvent acceptée, — c'est un *doute* sur la « réalité de la matière. » Puisque je ne sors pas de moi-même, puisque ce sont toujours mes propres états que je perçois, je ne peux plus savoir s'il y a réellement des corps distincts de moi et indépendans de moi. Qu'il y en ait ou qu'il n'y en ait pas, c'est tout un pour moi, puisque je ne vois jamais que des images. Il est toujours possible que je *rêve*, c'est-à-dire que je croie à la réalité d'objets purement chimériques. L'argument classique : « Il faut une cause à mes sensations, donc il y a une matière distincte de moi, » est lui-même très peu rigoureux : car il reste possible que la cause de mes sensations soit en moi, soit quelque puissance de mon esprit, inconsciemment créatrice. Donc, première conséquence inévitable : la réalité des corps, de tout ce qui est connu par les sens, est *douteuse*.

Deuxième conséquence, déjà moins avouée : *la réalité de mon propre corps* est elle-même très problématique. Remarquons en effet que je connais mon propre corps exactement comme les autres corps : par les sens. C'est la vue, c'est surtout le toucher, c'est davantage encore le « sens musculaire » qui me révèlent mon corps. Et les « idéalistes » le proclament d'ailleurs très loyalement : mon corps ne m'est connu *que par les sensations* qui me viennent de lui. Mais alors pourquoi croire plus fermement à mon corps qu'à

cette table ou à cette orange ? Dans les trois cas, c'est un fantôme intérieur qui est perçu : *je rêve de mon corps*, comme je rêve de la table ou de l'orange. Dans les trois cas, il est également douteux que mon rêve soit véridique. Le corps que je vois, que je touche, est imaginaire : peu importe que ce soit mon corps ou un autre. La conséquence s'impose avec la plus parfaite rigueur : et chose curieuse, les « idéalistes » ont l'air de ne pas la voir ; et ils posent toujours en axiome l'existence de leur organisme ; et au moment même où ils démontrent la « subjectivité » des sensations, — ce qui est comme un comble d'aveuglement, — ils parlent des organes, des nerfs et du cerveau ! Pour établir que les sens sont trompeurs, ils invoquent *l'énergie spécifique des nerfs*, oubliant que les nerfs eux-mêmes sont connus uniquement par les sens ! et que leur démonstration se détruit elle-même ! Il y a dans tout cela un tel amas de conventions, de phrases toutes faites, d'idées confuses et contradictoires qu'on se demande, sérieusement cette fois, si on ne rêve pas tout éveillé.

Troisième conséquence, — celle-ci unanimement écartée : — *l'existence des autres esprits est douteuse*. On a beau nier, l'évidence est totale. Si les données des sens sont trompeuses, si *la réalité des corps* est problématique, celle des esprits ne l'est pas moins. En effet comment me sont révélés les esprits, si ce n'est par les corps : comment sais-je qu'il y a en vous une conscience comme la mienne, si ce n'est par vos paroles, par vos gestes, par vos actes ? Or si je dois douter de tout ce que m'apprennent mes sens, je dois douter de vos paroles, de vos gestes, de vos actes ; et *a fortiori* je dois douter de l'esprit que tous ces faits sensibles m'excitent à imaginer. Puisque la réalité de votre corps est douteuse, comment votre esprit, qui est connu seulement par l'intermédiaire de ce corps, serait-il une réalité certaine ? — Il n'y a donc aucune équivoque : celui qui croit à la « subjectivité » des sensations ne peut pas plus affirmer l'existence des autres esprits que l'existence des corps. Il ne doit être sûr que de sa propre existence consciente, de son moi. — Et c'est ce que comprenait merveilleusement Descartes, penseur plus hardi que tous nos « idéalistes » actuels, quand il recourait, pour prouver l'existence de quelque chose hors de lui, à un acte de foi en la véracité divine.

Ainsi tout psychologue qui regarde le témoignage des sens comme menteur doit, s'il reste d'accord avec lui-même : douter

de l'existence du monde, — douter de son propre corps, — douter de l'existence même des autres hommes. — Si nos idéalistes acceptaient franchement ces conséquences, nous n'aurions rien à dire; mais ils les repoussent ou refusent de les voir, au moins les deux dernières. Dès lors nous avons le droit de penser que, si les conséquences leur paraissent à eux-mêmes déraisonnables, les prémisses ne le sont pas moins.

Comment conclurons-nous? Dirons-nous que la doctrine en vogue, que nous venons d'examiner, est fausse? Ce n'est pas, pour le moment, notre intention. Nous dirons seulement, et il nous semble l'avoir établi, qu'elle n'est pas d'une absolue certitude, qu'elle ne *s'impose pas* à la raison sans discussion possible. Par suite, nous comprenons très bien qu'on l'adopte, qu'on la soutienne et qu'on cherche à la fonder sur des argumens solides. Mais nous demandons, — et nous en avons le droit, — qu'on ne nous la donne pas comme une de ces vérités hors de doute qu'on ne prend même plus la peine de démontrer, qui « vont sans dire, » et qu'il faut être naïf ou grossièrement bourgeois pour ne pas trouver, dès le premier coup d'œil, éblouissantes d'évidence. — Il est possible que ce soit, pour une fois, le bourgeois qui ait raison.

CAMILLE MÉLINAND.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CARRIÈRE DIPLOMATIQUE DE VOLTAIRE

Le rôle d'un diplomate doit-il s'apprécier à la valeur des services rendus et à l'importance des résultats obtenus? on voit alors tout de suite que le rôle de Voltaire se réduit ici à peu de chose, et que ce peu de chose se réduit à rien. Mais si l'on doit tenir compte des intentions, même malheureuses, de la vivacité des désirs, de la répétition des tentatives, de la persévérance des efforts, on avouera que peu de diplomates, parmi ceux mêmes de la carrière, ont donné plus que Voltaire les signes d'une impérieuse vocation. Lorsqu'il lui est arrivé, au cours de ses ouvrages, de parler des négociations où il s'entremit, il l'a fait toujours avec un air de complet détachement : c'est, à l'entendre, qu'on l'avait sollicité et qu'il n'a pas voulu refuser, c'est qu'on avait besoin de lui et qu'il aime à obliger les gens ; il n'avait d'ailleurs aucune illusion sur l'issue des missions qui lui étaient confiées ; il y cherchait seulement un plaisir de philosophe, et s'amusait à voir de près la lutte des vanités, le choc des intérêts et toutes les petites misères de la vie des grands. Mais il ne faut pas toujours accepter aveuglément les affirmations de Voltaire. Il se trouve que cette fois elles sont au rebours de la vérité. En fait, c'est de lui, Voltaire, que sont venues presque toutes les propositions : il a offert des services qu'on ne songeait pas à lui demander; il a, de ce chef, sollicité les princes et leur gouvernement, les ministres, les cardinaux, les maîtresses royales. Ni les échecs ne l'ont rebuté, ni les humiliations ne lui ont coûté ; mais il n'a cessé de revenir à la charge, alléguant sa bonne volonté et un

zèle dont on pouvait tout attendre, protestant de son inaltérable attachement aux personnes en place, et, au besoin, de la sincérité de ses convictions religieuses : il ne lui a pas fallu moins de quarante années pour reconnaître qu'on ne voulait pas de lui. Au surplus, il ne réservait pas à la France ses bons offices; il les tenait également prêts pour l'empereur d'Allemagne ou pour le roi de Prusse. Il ne s'arrêtait pas à la question de nationalité. Les missions auxquelles il pouvait prétendre n'étaient naturellement pas des missions officielles; mais le rôle d'agent officieux n'avait rien pour lui déplaire. Il aimait le secret des négociations confidentielles. Il y trouvait une satisfaction à ce goût de l'intrigue qui chez lui est essentiel, un emploi pour ses merveilleuses ressources d'activité et d'agilité. Il y prenait surtout ce plaisir très particulier qui consiste à jouer un personnage double et à dépister l'interlocuteur. Aussi bien le temps était passé où les gens de lettres se réduisaient à n'être que des faiseurs de livres. Poètes, écrivains de théâtre, beaux esprits et causeurs, la politique les tente et ils aspirent à diriger les affaires. Ajoutez que jamais plus qu'au XVIIIe siècle et nulle part plus que parmi les philosophes, on ne se montra jaloux de l'intimité des princes. Pour ce qui est de Voltaire, il ne se passait pas aisément de « l'atmosphère des cours; » il l'allait respirer à Berlin ou même à Lunéville, faute d'être assez bien accueilli à Versailles; car, suivant sa remarque, c'était sa destinée de passer de roi en roi. Cette diplomatie occulte lui servait justement à remplir sa destinée.

Tous ces points, déjà plus ou moins connus, sont aujourd'hui mis dans leur plein jour grâce aux beaux travaux d'histoire diplomatique de M. le duc de Broglie. Naguère, traitant des rapports de Frédéric II et de Marie-Thérèse, de Frédéric II et de Louis XV, il avait eu plus d'une occasion de mentionner le nom de Voltaire, et l'étude des velléités diplomatiques du grand écrivain lui avait fourni de piquans chapitres. Venant ensuite à exposer les causes du renversement des alliances qui rapprocha tout à coup la France et l'Autriche et changea en alliées ces ennemies séculaires, l'historien s'étonna de ne pas avoir à signaler l'intervention de Voltaire. Était-il possible qu'il fût resté indifférent à un événement aussi considérable et qui le touchait de si près? L'hôte de Frédéric, au lendemain d'une intimité et d'une brouille pareillement bruyantes, n'était-il pas désigné pour tenir quelque emploi dans un drame si compliqué et fertile en péripéties? N'avait-on pas songé à utiliser sa connaissance du caractère de Frédéric, et sa rancune contre d'indignes procédés? Avait-il manqué à indiquer le parti qu'on en pourrait tirer? C'est à ces questions que répond

M. le duc de Broglie dans son nouveau livre : *Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans* (1). Il le fait avec la même sûreté que toujours, avec la même délicatesse et le même sentiment des nuances. Il excelle à démêler les secrets mobiles et les calculs cachés, à débrouiller l'écheveau des contradictions, à présenter le résultat de ses recherches avec une aisance qui est une coquetterie de politesse et un raffinement de courtoisie à l'endroit du lecteur. C'est un plaisir de suivre ce récit alerte, élégant, spirituel, dont la signification ne se trahit que par une note d'ironie jamais appuyée. En nous référant à ces travaux, nous essaierons de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce qu'on pourrait appeler, avec un peu de solennité peut-être et quelque excès de complaisance, la carrière diplomatique de Voltaire.

Elle commença de bonne heure, puisqu'il nous faut remonter à l'année 1721, le cardinal Dubois étant premier ministre. Voltaire n'est encore que l'auteur d'*Œdipe*. C'est un jeune homme connu surtout pour sa facilité à faire les vers et l'effronterie de ses propos. D'une part, il compose des couplets satiriques contre le gouvernement de la Régence; mais d'autre part, il brûle de le servir. Pour se mettre dans les bonnes grâce de Dubois, il n'épargne rien, et n'hésite pas à le comparer à Richelieu ; c'est, comme on pense, pour le préférer. Il crut avoir trouvé un moyen de se rendre utile en se mettant à la recherche d'un certain Salomon Lévi, personnage louche dont il y avait intérêt à acheter les services. Il écrit à ce sujet à Dubois : « Monseigneur, j'envoie à Votre Éminence un petit mémoire de ce que j'ai pu déterrer touchant le juif dont j'ai eu l'honneur de vous parler. Si Votre Eminence juge la chose importante, oserai-je vous représenter qu'un juif, n'étant d'aucun pays que de celui où il gagne de l'argent, peut aussi bien trahir le Roi pour l'Empereur, que l'Empereur pour le Roi. Je peux plus aisément que personne au monde passer en Allemagne sous le prétexte d'y voir Rousseau... Si ces considérations pouvaient engager Votre Éminence à m'employer à quelque chose, je la supplie de croire qu'elle ne serait pas mécontente de moi et que j'aurais une reconnaissance éternelle de m'avoir permis de la servir (2). » Il est inutile de faire ressortir l'atrocité du langage dans la première partie de cette lettre, et la platitude dans la seconde. Cette fois d'ailleurs Voltaire en fut pour ses frais. Ce n'est qu'une entrée de jeu ; mais elle est curieuse.

(1) Par M. le duc de Broglie, de l'Académie française. 1 vol. in-12 ; Calmann Lévy.

(2) Voltaire à Dubois. 28 mai 1722.

Le cardinal Fleury succède au cardinal Dubois. Frédéric II succède à Frédéric-Guillaume. Le nouveau monarque, en qui on s'était habitué à voir un bel esprit, amateur de vers et joueur de flûte, déconcerte l'Europe par son attitude imprévue, et se livre, notamment sur les confins de la Silésie, à des préparatifs de guerre qui étonnent et qui inquiètent. Voltaire propose à Fleury d'utiliser les liens d'affection qui depuis longues années l'unissent au prince royal de Prusse, et se fait fort de pénétrer les intentions de Frédéric. Il part, est admirablement reçu, ne découvre rien, s'en retourne tout déconfit. On a peine à croire qu'il ait eu l'étrange idée de réclamer à Frédéric ses frais de route : soit treize cents écus. « Son apparition de six jours me coûtera par jour cinq cents livres, écrit celui-ci. C'est bien payer un fou. Jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages. » Ainsi s'établit entre le poète et le roi ce commerce où les questions d'argent se mêlent aux questions littéraires et les flatteries les plus délicates alternent avec les plus grossières injures.

Trois ans après, Frédéric vient de nous fausser brusquement compagnie, signant avec Marie-Thérèse un traité de paix où il n'était pas dit un mot de la France. Il s'agissait d'obtenir quelques renseignemens sur les desseins de cet allié fantasque. Or à ce moment Voltaire, furieux de son échec à l'Académie, annonçait avec fracas son intention de se venger en se retirant à Berlin. Ne pouvait-on profiter de cette situation et abriter derrière le courroux du poète le mystère d'une mission de confiance? Frédéric s'exprimerait à cœur ouvert devant un ami ulcéré. Il paraît que l'idée vint de Mme de Châteauroux. Voltaire se hâta de l'accepter. Mais il se hâta de partir un peu moins qu'il n'eût fallu. Son départ fut retardé d'abord par les larmes de Mme du Châtelet, ensuite par l'éternelle question des frais de route. Outre ses traites sur un banquier, Voltaire se fit largement intéresser dans un marché de fournitures pour les armées en campagne accordé à ses cousins MM. Marchand père et fils. C'étaient bien des lenteurs pour un départ précipité. Il n'en fallait pas tant pour mettre en éveil la prudence de Frédéric. Avant que Voltaire ne fût arrivé à Berlin, ses projets machiavéliques étaient percés à jour. C'était pour Frédéric une bonne occasion de se divertir : il ne s'en fit pas faute. « Je reçus un ambassadeur poète et bel esprit de la part de la France : c'était Voltaire, un des plus beaux génies de l'Europe, l'imagination la plus brillante qu'il y ait peut-être jamais eue, mais l'homme le moins né pour la politique... Sa négociation fut une plaisanterie, et elle en resta là. » Il avait tout juste réussi à se faire moquer de lui.

Il ne semble pas qu'on en ait voulu à Voltaire de cet échec. C'est le temps de sa plus grande faveur à la cour. Il est nommé historiographe et gentilhomme ordinaire de la chambre. A vrai dire, il devait ces charges à la protection de Mme de Pompadour. Il l'a reconnu plus tard, avec franchise et désinvolture, en des termes où il est difficile de voir un témoignage de gratitude. « Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson... Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour... Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages, ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé historiographe de France ; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes (1). » La remarque était judicieuse et Voltaire y conforma rigoureusement sa conduite. Quoi qu'il en ait dit, il est donc mal venu à prétendre que s'il se rendit auprès de Frédéric, ce fut pour fuir la persécution. Le fait est qu'il mettait à exécution un projet depuis longtemps caressé, qui flattait sa vanité et dont il devinait, par un instinct plus clairvoyant que les répugnances de ses amis, l'énorme avantage au point de vue du prestige de sa renommée. Le départ de Voltaire était universellement désapprouvé. Ses amis le blâmaient de s'aller mettre à couvert au moment où commençait la grande lutte de l'Encyclopédie. Le sentiment public était choqué. On vendait le portrait du philosophe bizarrement accoutré d'un costume du Nord, et les marchands criaient dans la rue : « Voilà Voltaire le Prussien ! Le voyez-vous avec son bonnet de peau d'ours pour n'avoir pas froid ? A six sous le portrait du Prussien ! » Aussi est-il peu surprenant que lorsqu'il vint à la cour demander son congé, il y ait été accueilli avec une froideur marquée. Le roi, lui laissant à peine achever sa demande, lui répondit sèchement qu'il pourrait aller où il voudrait, et lui tourna le dos. Seule Mme de Pompadour s'efforça d'atténuer la rudesse de ce congé et chargea Voltaire de ses complimens pour le roi de Prusse, si toutefois elle osait prendre cette liberté. Au ministère des affaires étrangères où était alors le comte de Puisieulx, Voltaire trouva aussi grise mine, et comme il demandait si on n'aurait pas quelque commission pour Berlin, la réponse fut : « Absolument aucune. » Voltaire en arrivant à Potsdam n'était donc chargé que des seuls complimens de Mme de Pompadour. A peine eut-il prononcé le nom de la marquise : « Mais je

(1) Voltaire, *Mémoires*.

ne la connais pas, » interrompit Frédéric. Cela n'empêche pas Voltaire d'écrire qu'il s'est acquitté de la commission et qu'elle a été bien reçue.

Dans ces lieux jadis peu connus,
Beaux lieux aujourd'hui devenus
Dignes d'éternelle mémoire,
Vos complimens sont parvenus
Au favori de la Victoire.
Vos myrtes sont dans cet asile
Avec les lauriers confondus.
J'ai l'honneur de la part d'Achille
De rendre grâces à Vénus (1).

C'était prendre à l'égard de la vérité une licence que la poésie autorise peut-être. A part lui et dans la prose du sentiment intime, Voltaire dut convenir que, d'un côté comme de l'autre, on ne l'encourageait pas.

Cependant ce qui d'abord n'avait dû être qu'un séjour passager se changeait en établissement. Voltaire devenait, non plus l'hôte, mais le domestique du roi de Prusse aux appointemens de vingt mille francs. Il recevait le titre de chambellan et portait la clé d'or en sautoir. Voltaire avait trop le goût des titres honorifiques et la manie des décorations pour se refuser à des offres si séduisantes. Il mit toute son habileté à ne pas se faire déposséder de ses anciens titres, tandis qu'il en acquérait de nouveaux, et réussit, en devenant chambellan du roi de Prusse, à rester gentilhomme du roi de France. Aussitôt il est repris par sa chimère diplomatique et termine une lettre à Puisieulx par ce post-scriptum : « Permettez-moi d'ajouter qu'il peut y avoir des occasions où un Français de plus auprès de Sa Majesté prussienne, zélé pour le roi et pour sa patrie, pourrait ne pas être inutile. Je ne suis guère en état de rendre service, je n'ai que de la bonne volonté et je suis sûr que des sentimens aussi purs que les miens trouveront grâce auprès de vous (2). » Naturellement c'est sur l'appui de Mme de Pompadour qu'il continue de compter. Il lui fait représenter qu'ils ont, elle et lui, les mêmes ennemis. Il y a une sorte d'alliance entre la maîtresse du roi et le parti philosophique. On ne devinerait pas, si Voltaire n'avait pris soin de le dire, quelle est l'approbation qu'il se préoccupe de mériter en écrivant le *Siècle de Louis XIV*. « Je puis me tromper, mais je me flatte que si le roi avait le temps de lire cet ouvrage, il n'en serait pas mécontent. Je crois surtout que Mme de Pompadour pourrait ne

(1) Voltaire à Mme de Pompadour, 10 août 1750.
(2) Voltaire à Puisieulx, 17 août 1750.

pas désapprouver la manière dont je parle de Mmes de la Vallière, de Montespan et de Maintenon, dont tant d'historiens ont parlé avec une grossièreté révoltante et avec des préjugés outrageans. » Il y avait quelque chose de touchant, comme le remarque M. le duc de Broglie, dans cet appel à la solidarité des maîtresses royales à travers l'histoire. On fit la sourde oreille.

Quel fut le lendemain de l'accueil triomphal que Voltaire avait reçu à Berlin et comment son séjour en Prusse se termina en fâcheuse équipée, c'est ce que chacun sait, et les détails de l'aventure sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. Si Voltaire en quittant Versailles avait l'espoir de donner une leçon à Louis XV et d'apprendre au roi de France comment son confrère de Prusse respectait la dignité des gens de lettres, les faits se chargèrent cruellement de tourner la démonstration contre lui. Certes les premiers torts vinrent de Voltaire. Il n'était pas encore arrivé à Berlin qu'il avait déjà porté la guerre dans le petit monde de lettrés et de savans que Frédéric groupait autour de lui. Il faisait refuser une correspondance à Fréron; quelques jours auparavant ne requérait-il pas le lieutenant de police de faire taire le même Fréron? C'est une des curiosités de l'histoire de la liberté de la presse, que ses plus fameux champions n'aient jamais manqué une occasion d'envoyer les gendarmes à leurs adversaires. Il faisait renvoyer d'Arnaud. L'affaire avec le financier véreux Hirsch fut plus grave. Frédéric la caractérise brièvement: « C'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou. » Les démêlés avec Maupertuis, et les bouffonneries de la *Diatribe du docteur Akakia* portèrent à l'extrême l'irritation du roi. Toutefois les procédés dont il se permit d'user contre celui qu'il avait lui-même attiré dans son royaume, n'en restent pas moins inqualifiables et sans excuse. Il ne prononce plus le nom de Voltaire qu'en y accolant les épithètes les plus déshonorantes et dont celles de « coquin, » de « fourbe, » de « vieux fou, » de « traître » et de « scélérat » ne sont que les plus douces et les seules qu'il soit possible de citer. Après lui avoir, avec toute sorte de difficultés, accordé la permission de partir, il le fait poursuivre et lâche à ses trousses le célèbre Freytag. Arrêté à Francfort, on fait dans ses bagages une perquisition qui ne dure pas moins de neuf heures et pendant laquelle il se trouve mal deux fois. Comme il fait mine de s'enfuir, on le ramène sous escorte, au milieu des huées de la foule. On l'enferme dans un cabaret de bas étage, la *Corne du Bouc*. On y conduit également Mme Denis. Elle y resta, gardée à vue par des soldats qui ne quittèrent pas sa chambre, même la nuit. « Cette franche drôlesse,

dit Freytag, était capable d'aller étourdir tous les conseillers, ce qui aurait gâté notre affaire. » Si le roi désavoua officiellement le zèle de ses agens subalternes, ce ne fut que pour la forme et il convenait dans l'intimité qu'on n'avait pas outrepassé ses ordres. « J'ai reçu les lettres de Voltaire et de la Denis, écrivait-il à sa sœur la margrave de Bayreuth : ils mentent tous deux... Vous ne sauriez croire à quel point ces gens-là jouent la comédie ; toutes ces convulsions, ces désespoirs, ces maladies, tout cela n'est que jeu. » On comprend que Voltaire, ainsi maltraité, en ait conçu d'abord quelque rancune, et que son premier mouvement, quand il fut remis de sa peur, ait été pour se venger.

Le moyen qui se présenta tout de suite à son esprit était un peu vif. C'était de passer au service de l'Allemagne. De Francfort il fit parvenir à François Ier, époux de Marie-Thérèse, une offre de se rendre à Vienne dès qu'il serait en liberté, afin d'entretenir leurs « Sacrées Majestés l'Empereur et l'Impératrice de choses qui les concernaient. » Que l'Empereur daignât le mander auprès de lui, il courrait se jeter à ses pieds, « assuré qu'on ne serait pas mécontent de l'entendre. » Il demandait en outre que la lettre par laquelle l'Empereur l'appellerait à Vienne lui fût adressée avec la qualité de chambellan impérial. Apparemment, ce dont il s'agissait, c'était de renseignemens sur les desseins politiques de Frédéric. Voltaire ne voyait pas de difficulté à faire profiter un nouveau maître de ce qu'il avait pu apprendre dans l'intimité du maître d'hier. De chambellan du roi de Prusse devenir sans transition chambellan de l'Empereur d'Allemagne, c'était toujours être chambellan. Et cela lui paraissait tout naturel. Il fut seul de cet avis. Au roi de France également et à ses ministres il aurait eu plus d'une information à donner sur des choses les concernant. Il y était tout disposé. On ne se soucia pas de l'entendre. Il avait fait tâter le terrain à Paris par Mme Denis : on lui fit comprendre qu'on n'avait aucune envie de le voir. Au surplus, lors de l'avanie de Francfort, et en dépit de ses appels réitérés, la cour n'avait rien fait pour venir en aide à celui qui continuait de porter le titre de gentilhomme du Roi. On ne voulait plus avoir de rapports avec lui. Une entrevue qu'il eut à Lyon avec le cardinal de Tencin acheva de l'éclairer. « Mon ami, disait-il en sortant à son secrétaire, ce pays-ci n'est pas fait pour moi. » C'est alors qu'il se réfugie aux Délices.

Un coup de théâtre vint le tirer de sa retraite, ranimer ses ambitions et ses espérances : ce fut l'alliance autrichienne. Voltaire a dans la suite parlé avec légèreté du traité de 1756 et contribué à égarer l'histoire, dans le jugement qu'elle a porté sur cette mesure imposée

par les circonstances. Il n'y a voulu voir que l'effet de la vanité blessée de Bernis et de l'amour-propre offensé de Mme de Pompadour. « Mlle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageans lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires qui réunit en un moment les maisons de France et d'Autriche après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle (1). » Il s'en faut que telle ait été sur le moment son impression. Au contraire, la nouvelle, sitôt qu'il en a connaissance, le transporte de joie. « Tout solitaire, tout mort au monde que je suis, j'ai l'impertinence d'être bien aise de ce traité. J'ai quelquefois des lettres de Vienne, la reine de Hongrie est adorée. Il était juste que le bien-aimé et la bien-aimée fussent amis. » Et quelques jours après : « Dites moi donc, Madame, vous qui êtes sur les bords du Rhin, si notre chère Marie-Thérèse, l'impératrice reine, dont la tête me tourne, prépare des efforts réels pour reprendre sa Silésie... Ne seriez-vous pas bien aise de voir deux femmes, deux impératrices, peloter notre grand roi de Prusse, notre Salomon du Nord (2) ? » Il a vu aussitôt dans cette révolution politique un moyen pour lui de rentrer en scène. Il s'en ouvre à Richelieu. « Il ne m'appartient pas de fourrer mon nez dans ces grandes affaires, mais je pourrais bien vous certifier que l'homme dont on se plaint (Frédéric) n'a jamais été attaché à la France, et vous pourriez assurer Mme de Pompadour qu'en son particulier elle n'a pas sujet de se louer de lui. Je sais que l'Impératrice a parlé, il y a un mois, avec beaucoup d'éloges, de Mme de Pompadour. Si j'osais aussi vous parler de moi, je vous dirais que je n'ai jamais conçu comment on avait de l'humeur contre moi de mes coquetteries avec le roi de Prusse. Si on savait qu'il m'a un jour baisé la main, toute maigre qu'elle est, pour me faire rester chez lui, on me pardonnerait de m'être laissé faire, et si on savait que cette année on m'a offert carte blanche, on avouerait que je suis un philosophe bien revenu de ma passion. J'ai, je vous l'avoue, la petite vanité de désirer que deux personnes le sachent et (ceci n'est pas une vanité, mais une délicatesse de mon cœur) que ces deux personnes le sachent par vous (3). » Une fois encore on dédaigna d'utiliser cette bonne volonté qui s'offrait. Ou plutôt on la mit à une épreuve dérisoire. Il se trouva un courtisan pour pro-

(1) Voltaire, *Mémoires*.
(2) Voltaire à la comtesse de Lützelbourg, août et septembre 1756.
(3) Voltaire à Richelieu, 10 octobre 1756.

poser à Voltaire de traduire les Psaumes à l'usage de Mme de Pompadour qui était en chemin de se faire dévote.

L'ironie du sort voulut que celui de qui Voltaire se trouvât appelé à prendre en mains les intérêts, ce fût son persécuteur de la veille. Les débuts de la guerre n'avaient pas été favorables à Frédéric. Pressé de toutes parts, acculé à une situation désespérée, il songea à se tuer. Il mit son projet en vers, et même en deux cents vers. Par un effet de l'habitude, les vers du roi de Prusse s'en vinrent trouver Voltaire. Il y fit une réponse éloquente et pathétique, adjurant le prince de renoncer à un dessein criminel, auquel celui-ci, suivant les vraisemblances, ne s'était arrêté ni très longtemps, ni très sérieusement. Frédéric rit de bon cœur en recevant ces exhortations. Ce qui avait plus de portée que ces fantaisies de suicide, ce sont les démarches auxquelles se livra la margrave de Bayreuth pour ménager à son frère les conditions d'une paix honorable. Elle s'en ouvrit à Voltaire. Il n'en fallait pas tant pour enflammer le zèle de notre diplomate. Aussitôt, il répond à la margrave en protestant du dévouement qu'il a toujours gardé au « roi philosophe » et il lui conseille de se mettre en rapports avec le maréchal de Richelieu qui, sans doute, « serait flatté qu'on s'adressât à lui. » En même temps, il écrit à Richelieu pour l'engager de joindre « la qualité d'arbitre à celle de général. » Ayant échoué de ce côté, il ne se rebute pas, et songe qu'à défaut de Richelieu, le cardinal de Tencin, celui-là même qui l'avait si fraîchement reçu à Lyon, pourrait se charger de la négociation. Le cardinal s'en charge, en effet, mais reçoit presque aussitôt de la cour un avis d'avoir à se tenir tranquille. Une troisième fois, Choiseul étant arrivé aux affaires, Voltaire renouvelle ses offres de médiation. Il fait écrire au nouveau ministre par d'Argental : « Voltaire est en correspondance suivie avec Luc (Frédéric)... Il est bien avec l'électeur palatin, avec le duc de Wurtemberg, avec la maison de Gotha, ayant eu des affaires d'intérêt avec ces trois maisons qui sont contentes de lui et qui lui écrivent avec confiance... Il a des amis en Angleterre. Toutes ces liaisons le mettent en droit de voyager partout sans causer le moindre soupçon et de rendre service sans conséquence... Quelquefois, quand on veut, sans compromettre la dignité de la couronne, parvenir à un but désiré, on se sert d'un capucin, d'un abbé Gauthier, d'un homme obscur comme moi, comme on envoie un piqueur détourner un cerf, avant qu'on aille au rendez-vous de chasse (1). » Voltaire affirme qu'il reçut de Frédéric des ouver-

(1) Voltaire à d'Argental, novembre 1759.

tures en ce sens. Par malheur, si Frédéric parlait de paix, il ne préparait que la guerre, et dès le début de la campagne de 1760, il signifiait à son correspondant si bien intentionné qu'il n'avait plus le temps de s'amuser à des plaisanteries. « C'est maintenant que je dois déployer toutes les voiles de la politique et de l'art militaire. Les filous qui me font la guerre m'ont appris des exemples que je vais suivre au pied de la lettre. Je ne poserai les armes qu'après avait fait trois campagnes; nous ne signerons la paix que le roi d'Angleterre à Paris et moi à Vienne. Mandez cette nouvelle à votre petit duc... Je vous recommande, *Monsieur le comte,* à la protection de la très sainte immaculée Vierge et à celle de Monsieur son fils, le pendu (1). » Voltaire lui-même tomba d'accord qu'il n'était plus que d'avoir de bonnes troupes et de bons généraux. C'est par cet appel aux armes que se termine sa négociation pour la paix. A quelque temps de là, une phrase malheureuse de l'Épître dédicatoire de *Tancrède* lui aliéna la protection de Mme de Pompadour. Ce fut la fin. L'accès des chancelleries et des cours lui était décidément fermé. Il lui restait à s'installer dans cette indépendance où on avait été assez imprudent pour le reléguer.

En écartant systématiquement Voltaire, le gouvernement de Louis XV commit une lourde faute. M. le duc de Broglie le fait ressortir avec force. C'est un point qu'historiens et biographes avaient jusqu'ici trop négligé. Les agens que la cour de Versailles entretenait auprès de Frédéric étaient d'une incapacité notoire. C'était un lourd et grossier personnage, l'Irlandais Tyrconnel qu'une indigestion emporta, quelques jours après son médecin, ce goinfre de La Mettrie, enlevé par le même accident. Puis ce fut un agent sans autorité, le chevalier de La Touche, avec qui Frédéric refusa constamment de traiter d'aucune affaire importante. Lorsque les circonstances devinrent tout à fait pressantes, on se décida à expédier un ambassadeur extraordinaire, le duc de Nivernais. Celui-ci en prit à son aise, voyagea en grand seigneur, à petites journées, et arriva à Berlin juste le lendemain du jour où une convention venait d'être signée entre la Prusse et l'Angleterre. « Je suis porté à penser, dit M. de Broglie, que Voltaire aurait su deviner quelque chose de plus et l'aurait fait savoir plus tôt. » Si on répugnait à confier à un homme de lettres une véritable négociation, ne pouvait-on du moins, ainsi que Voltaire en avait lui-même suggéré l'idée, se servir de lui comme d'un agent d'informations? C'était pour un gouvernement une bonne fortune inespérée, que

(1) Frédéric à Voltaire, 1er mai 1760.

d'avoir ainsi, auprès du plus perfide des alliés ou du plus redoutable des ennemis, un témoin reçu dans la familiarité de chaque jour. Les dépositions d'un Voltaire sur le caractère de Frédéric, sur son humeur, sur l'esprit de son entourage, eussent été, pour qui eût su les utiliser, les plus précieuses des indications. Autant que les sympathies de Voltaire pour Frédéric, sa rancune, au lendemain de la brouille, pouvait être mise à profit. Sa perspicacité naturelle avivée par la colère aurait deviné bien des choses. Enfin une occasion se présenta où le concours de Voltaire eût été tout-puissant. Frédéric venait d'envahir brusquement la Saxe sans déclaration de guerre. C'était une violation flagrante du droit des gens. Afin de parer au scandale, Frédéric s'avisa de déclarer qu'il n'avait fait que prévenir une agression complotée contre lui, et, ce qui était plus difficile, il tenta de le prouver. Il publia un *Mémoire raisonné sur la conduite des cours de Saxe et de Vienne et sur leurs desseins dangereux contre le roi de Prusse, avec les pièces originales et justificatives.* C'était, par une manœuvre hardie et toute nouvelle, porter le débat devant le tribunal de « l'opinion. » Quel avocat pouvait-on trouver plus habile que Voltaire et plus éloquent? Quel autre, mieux informé du cynisme de Frédéric, eût pu mieux le confondre? Et quelle autre protestation eût eu dans l'Europe plus de retentissement? Mais Voltaire était mal vu à Versailles, pour des raisons que d'ailleurs on s'explique sans peine. On ne sut pas mettre l'intérêt supérieur de l'État au-dessus de ces motifs d'antipathie. On fit peser sur l'écrivain qui déplaisait le plus impolitique des ostracismes.

Est-ce à dire que Voltaire fût aussi bien doué pour le métier de diplomate qu'il se le persuadait à lui-même? A coup sûr, quelques-uns de ses dons inappréciables eussent là comme ailleurs trouvé leur emploi. D'abord il était Voltaire, c'est-à-dire l'un des esprits les plus prodigieusement organisés pour tout embrasser, sinon pour tout pénétrer. L'agilité et la souplesse de son intelligence étaient sans égales, son coup d'œil était juste, sa vision élargie par les méditations de l'historien. Et comme il ne s'était jamais fait d'illusions sur la bonté de la nature humaine, et qu'il était le moins naïf des hommes, il ne courait pas beaucoup de risques d'être dupe. Ajoutez les grâces de son esprit, l'éclat de sa conservation, son vif désir de plaire, sa coquetterie, tout ce qui lui prêtait une séduction à laquelle bien peu ont résisté. Le malheur est qu'à toutes ces qualités brillantes il ne joignît aucune espèce de désintéressement. C'est bien lui qui fut toujours incapable de s'oublier lui-même. Le titre de gentilhomme n'y put rien faire et il resta jusque dans les moelles un homme de lettres. Il

ne sut jamais se dégager du point de vue personnel. Il resta quand même le prisonnier de son amour-propre, de sa vanité, de ses rancunes.

Surtout ce qui lui manquait c'est l'entier dévouement aux intérêts de son pays. S'il fut plus que personne Français par l'esprit, il le fut insuffisamment par le cœur. Cela éclate dans sa correspondance avec Frédéric. Si le roi de Prusse lui envoie des vers où les Français sont traités de peuple frivole, impertinent et bavard, Voltaire y est choqué uniquement par les fautes de langue et de versification. Son indifférence aux malheurs publics se manifeste dans les circonstances les plus douloureuses et par des traits dont il faut bien dire qu'ils sont honteux. En 1742 Frédéric abandonne la France en pleine campagne. Il se trouva un Français pour féliciter Frédéric : ce fut Voltaire. « J'ai appris que Votre Majesté a fait un très bon traité, très bon pour vous sans doute... Mais si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont l'on doute à Paris : la moitié du monde crie que vous abandonnez nos gens à la discrétion du Dieu des armées; l'autre moitié crie aussi et ne sait ce dont il s'agit. Quelques abbés de Saint-Pierre vous bénissent au milieu de la criaillerie. Je suis un de ces philosophes... » et il termine par ce souhait : « Puissé-je être témoin à Berlin de vos plaisirs et de votre gloire (1) » ! Frédéric s'empresse de répondre : « Si toute la France me condamne, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre. » Il y a des cas où l'opinion du nombre est plus patriote que l'opinion des philosophes. Au lendemain du désastre de Rosbach, le vainqueur s'étant égayé aux dépens de nos troupes et ayant raillé leur fuite en vers plaisans, reçut de Voltaire ce remerciement :

Héros du Nord, je savais bien
Que vous aviez vu les derrières
Des guerriers du roi très chrétien
A qui vous taillez des croupières.
Mais que vos rimes familières
Immortalisent les beaux c...
De ceux que vous avez vaincus
Ce sont des faveurs singulières (2).

La légèreté de la forme et l'indécence du langage ajoutent ici à l'indécence du sentiment. Or en diplomatie comme ailleurs il ne fait pas bon d'être détaché de la cause pour laquelle on travaille. La première condition pour bien servir son pays, c'est de bien l'aimer.

(1) Voltaire à Frédéric, juillet 1742.
(2) Voltaire à Frédéric, mai 1759.

A prendre les choses dans leur ensemble et à les juger par leurs résultats, si les relations de Voltaire avec les cours étrangères ont eu quelque utilité, ç'a été pour lui d'abord, mais ensuite pour la Prusse. Voltaire en portant à Berlin l'esprit français a contribué à éveiller le génie allemand. Une autre conséquence plus immédiate et comme palpable, ç'a été de donner le change à l'opinion européenne sur le compte de Frédéric. Voltaire n'a cessé de proclamer que le Salomon du Nord était le grand homme du siècle. Il le compare à Auguste et à Achille, à César et à Platon, à Trajan, à Titus, à Marc-Aurèle : Frédéric est Apollon, c'est le Jehovah prussien, c'est le Soleil. Voilà d'audacieuses flagorneries et on sentait bien qu'il en fallait rabattre ; mais il en reste toujours quelque chose. L'admiration pour Frédéric était en Europe le sentiment universel qui réconciliait jusqu'à ses victimes. Ceux-là mêmes encensaient le héros, qui par leurs désastres avaient fait toute sa gloire. On assiste à ce spectacle paradoxal, d'une opinion française favorable à la Prusse. « Tout le royaume, dit Bernis dans ses *Souvenirs*, était prussien, nos armées étaient prussiennes, plusieurs de nos ministres même l'eussent été pareillement, s'ils avaient osé lever le masque, et notre alliance avec les cours de Vienne et de Russie était plus critiquée à Paris qu'elle ne l'était à Londres. » Les philosophes, qui voyaient en Frédéric un coreligionnaire, se sont employés avec ardeur à créer chez nous-mêmes une popularité à notre pire ennemi. Voltaire leur a donné l'exemple. Enfin dans ses dernières et glorieuses années, le patriarche de Ferney élève royauté contre royauté, et rien ne l'empêche plus de travailler, sans contrainte et par tous les moyens, à déconsidérer le gouvernement de la France. Il est juste de faire retomber sur l'incapable ministère de Louis XV la responsabilité qui lui revient dans une situation qui eut de terribles conséquences. Un Richelieu, un Mazarin ne se seraient pas privés d'un concours utile, sous prétexte que l'homme qui le leur apportait, leur inspirait peu de sympathie ou peu d'estime. Ils auraient accepté des services qu'on offrait, ils auraient fait servir à leurs desseins une bonne volonté qui se proposait, ou tout au moins ils auraient neutralisé une influence dangereuse, en y mettant le prix.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Le dernier événement de la quinzaine qui vient de s'écouler est le plus imprévu de tous, et le plus pénible : l'impératrice d'Autriche a été assassinée à Genève par un anarchiste italien. S'il y avait une femme qui parût être à l'abri d'un pareil crime, assurément c'est l'impératrice Élisabeth. Elle était si peu impératrice ! Elle était si bien redevenue une simple femme, plus malheureuse seulement que la plupart des autres. Elle avait descendu les marches du trône, volontairement, douloureusement, pour rentrer dans la foule d'où elle n'aurait jamais voulu sortir. La couronne souveraine, trop lourde pour son front, n'avait fait qu'illustrer ses infortunes : sa grâce et sa beauté les avaient rendues plus touchantes. Autour d'elle, tout avait été brisé par la destinée, et, en elle-même, d'autres ruines s'étaient produites qui en avaient fait comme une épave auguste, ballottée sans cesse par les flots les plus amers. A ses côtés, la foudre avait frappé sans relâche : son fils, l'archiduc Rodolphe, mort on ne sait comment, on ne sait pourquoi, dans une maison de chasse, au milieu d'une forêt mystérieuse ; sa sœur, la duchesse d'Alençon, consumée, il y a un peu plus d'un an, par les flammes du bazar de la Charité ; son beau-frère, l'empereur Maximilien, fusillé au Mexique ; son cousin, le roi Louis de Bavière, noyé dans l'étang d'un de ses châteaux : et ici nous ne parlons que des morts. Elle-même, en proie à tant de fatalités, était apparue au monde comme une sorte de Valkyrie éperdue, cherchant dans le mouvement et la fatigue physiques un peu de repos à force d'accablement. Elle semblait vouloir échapper au sort qui la poursuivait, et qui continuait de se montrer implacable. Enfin, comme rendue et épuisée, la pauvre impératrice était tombée dans une mélancolie profonde, où elle ne sentait plus que le malaise de tant de malheurs, avec un besoin persistant d'aller d'un lieu à un autre, à la manière du malade qui change de position sur sa couche fiévreuse. Elle avait demandé, dit-on, à être ensevelie sur les rivages de Corfou, où sa tombe serait éternellement battue par la mer, à peine plus

tourmentée que ne l'avait été son âme inquiète. A cette vie infortunée, et jusqu'au bout dramatique, un coup de stylet a mis fin : c'est à peine si un peu de sang a coulé de la blessure presque imperceptible. L'impératrice Élisabeth n'a pas vu venir la mort, qui n'aurait eu sans doute rien de cruel à ses yeux : elle n'a pas souffert, elle a cessé de souffrir.

Mais ce nouveau meurtre, dans les conditions odieuses où il a été accompli, pose une fois de plus une question qui n'a pas encore été résolue. On s'étonne, en voyant les choix que font les anarchistes : la vérité est qu'ils ne choisissent pas. L'arme meurtrière va au hasard entre leurs mains. Pourquoi Caserio, il y a quelques années, a-t-il pris le président Carnot pour victime? En quoi son crime pouvait-il changer la marche générale des choses? Lorsque Angiolillo, il y a un peu plus d'un an, a frappé dans M. Canovas del Castillo le dernier homme d'État de l'Espagne, l'événement a été plus considérable par ses conséquences. Du moins on a pu le croire. Qui pourrait dire aujourd'hui avec certitude si M. Canovas, à supposer qu'il eût continué de vivre, eût changé pour son pays le cours de l'histoire? Peut-être est-il mort opportunément pour sa gloire, et certainement il est mort à temps pour son bonheur. Mais enfin, c'était un homme d'État puissant; il ne reculait devant rien; il était capable, dans une grande partie politique, de jouer le tout pour le tout, et de défier le destin en lui opposant la force de sa volonté. Si la poudre d'Angiolillo a été atrocement employée, elle ne l'a pas été tout à fait en vain. Que dire au contraire du coup de stylet de Luigi Luccheni? Il n'y en eut jamais de plus stupide. Et les rapports de police racontent pourtant que l'homme ne manque ni de quelque instruction, ni d'intelligence. Mais ce qui distingue l'anarchisme, c'est l'aveuglement volontaire et systématique avec lequel ses adeptes dirigent leurs coups, et frappent. Ils ne visent pas, ils ne tuent pas une personne déterminée; sinon, comment Luccheni aurait-il pu viser et tuer précisément l'impératrice Élisabeth, c'est-à-dire la femme la plus inoffensive qui fût au monde.

Elle avait un titre éclatant, elle était impératrice; il n'en a pas fallu davantage pour qu'un anarchiste, ennemi né de toutes les distinctions sociales, ait fixé sur elle sa résolution meurtrière. A défaut d'un grand titre, un grand nom aurait suffi. Les premières dépêches ont raconté que Luigi Luccheni avait voulu d'abord frapper le duc d'Orléans : c'est pour ne l'avoir pas rencontré qu'il s'était rabattu sur l'impératrice d'Autriche. Si un autre souverain, si un autre touriste descendant d'une illustre lignée, si seulement un homme connu pour

sa puissante richesse était passé par là, il aurait eu, ou il aurait pu avoir le même sort. Indifféremment, les anarchistes se tournent contre les uns ou contre les autres. Ils les appellent les heureux de la vie, en quoi ils se trompent bien souvent. Ils ne voient que les dehors des choses et des hommes. Tout ce qui reluit de loin attire leurs yeux inexercés, clignotans et fascinés. Sous ces surfaces brillantes, ils croient voir incarnés les objets mêmes de leur haine. Et ils frappent aussitôt à coups de poignards ou de pistolets. Il y a là un danger général, auquel nul de ceux qui s'élèvent tant soit peu au-dessus de la foule n'est sûr d'échapper; et peut-être n'est-ce pas assez dire, puisque nous avons vu à Paris même, pendant plusieurs mois, les anarchistes faire des ravages dans les profondeurs obscures de la foule elle-même. Ils n'ont pas d'autre règle que celle de tuer pour tuer, de tuer pour faire peur, de tuer pour se satisfaire soi-même par l'exercice de sa faculté de destruction. A quoi bon chercher une autre cause à ces actes monstrueux? Le misérable anarchiste qui vient d'assassiner Élisabeth d'Autriche a voulu seulement se donner la sensation d'assassiner une impératrice : il ne s'est proposé rien de plus. On croyait fermée la série de ces meurtres, la voilà peut-être rouverte.

Quelles mesures prendra-t-on en présence d'un danger qui se révèle plus menaçant que jamais? Ce n'est pas à nous à le dire, et nous ne sommes partisan d'aucune réaction aveugle. Mais qui oserait soutenir qu'il n'y ait rien à faire, et qu'en présence d'un pareil mal il convient de se croiser les bras? Plus la victime ici est innocente, plus son sang demande, nous ne dirons pas vengeance, — ni le mot, ni le sentiment ne seraient dignes d'elle, — mais réparation. Tout le monde conviendra du moins que la préservation sociale est à l'ordre du jour, et que le danger auquel il s'agit de pourvoir n'est pas imaginaire. Nous plaignons la Suisse. Assurément elle n'est pas responsable de ce qui vient de se passer sur son territoire hospitalier. Elle est la première à le déplorer, et nous ne voulons prononcer aucun mot qui ajoute à ses regrets. Il y a pourtant des mesures à prendre, ne fût-ce que par une police plus vigilante et mieux renseignée, pour garantir à ceux qui viennent la visiter une sécurité plus grande, et pour effacer de leur esprit un souvenir d'épouvante et d'horreur.

La catastrophe de Genève a produit dans le monde entier la même impression : toutefois, c'est en Autriche qu'elle devait avoir le plus douloureux retentissement. L'impératrice Élisabeth avait été d'abord admirée partout, et n'avait cessé de l'être nulle part; mais, peu à peu, elle avait manifesté aux différentes parties de la monarchie des senti-

mens dont la diversité n'avait rien de constitutionnel. Il ne fallait pas lui demander de s'enfermer dans les règles d'un protocole, et de les subir. Elle était aimée à Pest; elle était devenue plus étrangère à Vienne. Dans les dernières années de sa vie errante, capricieuse et maladive, on y avait perdu l'habitude de la voir. Lentement, on s'était détaché d'elle, à mesure qu'elle se détachait de tout et de tous; mais on lui conservait quand même une partie de l'attachement que l'Autriche entière, au milieu de ses aspirations divergentes et de ses querelles de races, garde fidèlement à l'Empereur François-Joseph. Peu d'hommes ont été, à tous les points de vue, plus durement traités par le sort que le patriarche des monarchies continentales, et aucun, en aucun temps, n'a été entouré de plus de sympathies. Cela vient, évidemment, de ce qu'il les mérite. Le respect qu'il inspire est peut-être aujourd'hui le dernier obstacle à la dissolution de son empire, qui sans doute ne lui survivra pas longtemps dans sa forme actuelle. A l'inverse de tant d'autres, ses malheurs, que l'on sentait immérités, ont accru son autorité personnelle, tant il a su les soutenir avec dignité. Il n'a jamais faibli sous la destinée la plus tragique. L'homme et le souverain ont eu beau être frappés, le lendemain des pires catastrophes on retrouvait François-Joseph égal à lui-même, renfermant ses douleurs intimes dans son cœur meurtri, et toujours prêt à remplir simplement son devoir quotidien. C'est ce sentiment du devoir qui a fait sa force au milieu de tant d'épreuves, et qui l'aidera encore à supporter celle-ci. Mais il semble qu'il y ait comme un dernier acharnement de sa destinée funeste dans le choix même de l'heure où il a été atteint. Toute l'Autriche, oubliant pour quelques jours ses divisions intérieures, s'apprêtait à célébrer dans une même pensée de loyalisme ce qu'on appelait le jubilé de l'Empereur, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de son avènement au trône. La situation était bien grave il y a cinquante ans, puisqu'on sortait de l'émeute et de la guerre civile : peut-être ne l'est-elle pas beaucoup moins aujourd'hui, quoique ces maux n'apparaissent pas comme une menace immédiate. Malgré tout, la nation entière, sans distinction de partis ni de races, tenait, sur le déclin d'un long règne, et si malheureux qu'il eût été, à donner au vieil empereur une marque de reconnaissance et d'affection. Les réjouissances sont pour le moment contremandées. Un voile de deuil s'étend partout. François-Joseph, en apprenant l'assassinat de Genève, a dit en sanglotant qu'il était à l'heure la plus cruelle de sa vie, et ce mot a sur ses lèvres un sens sur l'étendue duquel on ne saurait se tromper. Que pourrait-on y ajouter?

Notre propre situation intérieure ne laisse pas aussi d'être troublée et agitée. Depuis quinze jours il s'est produit une complète métamorphose dans l'affaire Dreyfus; peut-être n'est-ce pas la dernière qu'elle subira, et il est plus que jamais impossible de prévoir comment elle se terminera. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est rouverte : il faudrait être prophète pour en mesurer d'avance l'évolution future, et nous ne le sommes pas. Nous n'avons jamais eu, ni prétendu avoir sur cette triste question, aucune lumière particulière. Nous n'avons jamais émis la prétention d'en savoir tant soit peu plus long que les autres. Nous nous sommes toujours abstenus des affirmations tranchantes, restant aussi éloignés de ceux qui prétendaient avoir une certitude personnelle de l'innocence de Dreyfus que de ceux qui prétendaient avoir une certitude personnelle de sa culpabilité.

Les uns et les autres avaient d'ailleurs des certitudes égales en intensité, et naturellement en intolérance. Ils ne souffraient pas que l'on pensât autrement qu'ils ne pensaient, et, comme ils prétendaient avoir pour eux l'évidence, ils étaient toujours prêts à accuser de mauvaise foi ceux qui ne voulaient pas la reconnaître. Nous n'avions, nous, plus modestement, que l'autorité de la chose jugée, vieux mot, vieille chose, qui, au milieu des passions débridées, paraissait singulièrement usée. Il ne suffisait plus de respecter un jugement définitif, il fallait croire. Mais quoi? Nous avions beau ouvrir les yeux, nous n'étions nullement frappés de cette évidence dont chacun des deux partis se disputait le monopole. Il fallait donc passer aux raisons qu'ils alléguaient, aux argumens qu'ils invoquaient : raisons et argumens étaient d'un poids sensiblement pareil, c'est-à-dire assez léger. Au milieu de ce chaos des esprits, le respect de la chose jugée nous paraissait de plus en plus être le seul refuge, et nous persistons à croire qu'il était le seul à ce moment. Est-ce à dire que nous ayons la superstition de l'infaillibilité de la justice humaine, soit civile, soit militaire? Non, certes, et nous l'avons déclaré bien souvent. Au début même, et lorsqu'on a annoncé pour la première fois avec un grand fracas qu'un honorable sénateur avait en main la démonstration certaine de l'innocence de Dreyfus, nous avons pensé qu'il fallait voir, et nous l'avons dit. Mais on ne nous a rien montré du tout, nous n'avons rien vu, et nous l'avons dit. D'autres au contraire, devant cette lanterne qu'on avait négligé d'éclairer, voyaient toutes sortes de choses, et ils s'indignaient qu'on ne les vît pas comme eux. Mais tous les yeux n'ont pas la même perspicacité. Alors a commencé, soit d'une part, soit de l'autre, une campagne qui nous a paru condamnable, et qui reste telle pour

nous, quoi qu'il arrive. On en est venu dans les deux camps aux pires brutalités, sans se préoccuper de savoir sur qui et sur quoi elles tombaient. Le pugilat a remplacé le raisonnement. Plus les argumens se sentaient faibles, plus les argumentateurs devenaient violens. Dans la confusion qui en résultait, les partis révolutionnaires ramassaient partout des armes et s'en servaient avec audace pour atteindre leurs buts particuliers. Quelle bonne fortune de se trouver d'accord avec de bons citoyens un moment égarés, et de pouvoir dénoncer avec eux, presque à tous les étages de la hiérarchie sociale, une corruption à laquelle il fallait appliquer les remèdes les plus radicaux, le fer et le feu ! Un moment est venu où, à quelques honorables exceptions près, on ne pensait plus à Dreyfus et à son affaire, mais à toute autre chose, et où, dans la mêlée la plus enchevêtrée, personne ne s'occupait de l'incidence de ses coups, et n'en mesurait ni la force, ni la portée. Plus que jamais alors, nous avons cru qu'il fallait rester strictement sur le terrain de la légalité, car c'était là seulement qu'on avait chance de ne pas déraisonner. Nous l'avons fait, et, dans toute circonstance analogue, nous le ferons encore.

Mais la loi, qui n'est pas aussi aveugle qu'on veut bien le dire, a prévu et fixé un certain nombre de cas pour la revision d'un jugement devenu définitif. Dans les uns, la revision est obligatoire ; dans les autres elle est facultative, et laissée, avec certaines garanties, à l'initiative du garde des sceaux. Nous avons répété maintes fois que, si un des cas prévus par la loi, que si un fait de l'ordre juridique venait à se présenter, la situation serait modifiée. Elle pourrait alors comporter des résolutions nouvelles. Elle pourrait même les imposer. En parlant ainsi, nous étions bien loin de croire à la révélation qui s'est produite. Le crime du colonel Henry, — car c'en est un, — nous aurait paru invraisemblable la veille du jour où il a été reconnu et avoué. Mais, certes, à partir de ce moment, il y avait un fait nouveau, et du caractère le plus grave. Cette gravité a été encore accentuée, s'il est possible, par le suicide du colonel. Qui a commis un faux a pu en commettre plusieurs, et nul ne saurait dire ce qu'enferme de secrets la tombe de cet inconscient. Le désordre des esprits a atteint de telles proportions que le colonel Henry a trouvé des apologistes. On a dit qu'il était désintéressé, et nous le voulons bien. On a ajouté que, par une perversion du sens moral assez naturelle dans une âme faible et un esprit borné, il avait pu croire qu'il rendait service à l'armée, au moment où il lui portait un coup terrible. Soit encore. La psychologie rudimentaire du colonel Henry peut, en effet, expliquer l'acte qu'il a commis ; mais

c'est précisément pour cela qu'elle permet de craindre encore davantage. Elle permet de craindre, par exemple, que l'acte de 1896 n'ait pas été unique et qu'il ait été, non seulement suivi, mais précédé d'autres actes non moins coupables. On répète volontiers qu'un faux postérieur de deux ans à la condamnation de Dreyfus n'a pu exercer aucun effet sur elle. Oui, sans doute; et aussi n'est-ce pas le faux qui a pu avoir cet effet, c'est le faussaire. Si le faux avait été fabriqué par tout autre que le colonel Henry, pourrait-on le négliger? mais il a été fabriqué par le colonel Henry; et le colonel Henry avait collaboré à la préparation du dossier, — quel que soit d'ailleurs ce dossier, — sur lequel Dreyfus a été condamné. Depuis lors, ce même colonel Henry, qui était entré à l'État-major général on ne sait comment, et qui était si peu fait pour un genre de besogne où il faut à la fois un esprit délicat et une conscience scrupuleuse, est devenu le chef du service des renseignemens. Il a eu entre les mains tout le dossier Dreyfus. Il en était le dépositaire. L'a-t-il trouvé trop... faible? Le malheureux a cru utile de le renforcer de quelques documens de sa façon. Tout cela suffit pour jeter un doute, légitime cette fois, tant sur les opérations de 1894 que sur l'état actuel du dossier. Et cela suffit, en tout cas, pour constituer le fait nouveau, le fait juridique, qui n'existait pas il y a quinze jours et qui existe aujourd'hui. Brusquement, la lanterne s'est éclairée. Aussi l'opinion, — non pas tout entière assurément, mais en majorité, — s'est-elle prononcée pour la revision du procès dès le lendemain des aveux et du suicide du colonel Henry. Et nous ne voyons plus d'autre moyen de nous délivrer d'un cauchemar qui, sans cela, continuerait indéfiniment de peser sur le pays.

Cette opinion, qui s'est répandue très vite et très profondément, n'a pas, nous l'avons dit, été générale. Elle n'a pas été partagée, notamment, par le ministre de la guerre qui a découvert le faux du colonel Henry et qui en a provoqué l'aveu, M. Godefroy Cavaignac. Nul n'a eu une influence plus considérable sur l'affaire Dreyfus dans la phase actuelle qu'elle traverse; mais il ne paraît pas lui-même en avoir compris d'abord toute la portée. Si l'affaire est irrémédiablement rouverte, c'est à M. Cavaignac qu'on le doit; et nous ne le regrettons pas, puisqu'il s'agit de faire œuvre de justice. Assurément, ce ne sont pas les partisans les plus bruyans de la revision du procès qui l'ont rendue inévitable : au contraire, ils l'avaient rendue longtemps impossible par la nature même de leurs polémiques, et ils avaient accumulé contre eux toutes les chances d'insuccès. Leurs affaires étaient aussi bas qu'elles pouvaient l'être, lorsque le coup de théâtre du ministère de la guerre a

éclaté. Et assurément ils n'y étaient pour rien. C'est M. Cavaignac tout seul qui, avec une conscience à laquelle il faut rendre hommage, avait pris à tâche de revoir le dossier pièce à pièce et de l'étudier à la loupe. Il y a toutefois un reproche, et un reproche sérieux à faire à M. Cavaignac : pourquoi n'a-t-il pas fait cette étude avant de prononcer au Palais-Bourbon le fameux discours que l'on sait, au lieu de la faire après? Il s'est porté garant, à ce moment, de l'authenticité des pièces sur lesquelles il établissait la culpabilité de Dreyfus; il a assuré qu'il les avait personnellement examinées; il a entraîné la conviction de la Chambre entière par l'assurance avec laquelle il exprimait la sienne. La Chambre, en somme, n'avait pas vu le dossier, et M. Cavaignac l'avait vu. Dans une de ces minutes d'entraînement que les assemblées ne connaissent que trop, et qui ne sont pas faites uniquement de courage civique, — il y entre même beaucoup d'autres ingrédiens, — l'affichage du discours ministériel a été voté à l'unanimité. Ceux qui n'assistaient pas à la séance et qui, le lendemain, ont lu le discours de sang-froid, ont été frappés de la faiblesse des preuves que M. Cavaignac avait produites et dont la Chambre s'était contentée, parce qu'elle était d'ailleurs décidée à se contenter de peu. Mais enfin ces preuves, quelque opinion personnelle qu'on en ait pu avoir, échappaient à tout contrôle : il fallait bien s'en rapporter à la parole seule du ministre de la guerre.

Telle était la situation lorsque M. Cavaignac est venu dire avec une parfaite loyauté, mais avec une loyauté qui aurait dû avoir d'autres suites, qu'il s'était trompé, ou qu'il avait été trompé; et que la pièce principale sur laquelle il avait eu l'imprudence d'échafauder son argumentation était un faux. Il y a d'autres pièces encore, soit; elles prouvent ce qu'elles prouvent; mais nous ne les connaissons pas, et c'est à coup sûr la faute de M. Cavaignac si on a attribué à celles qu'il avait choisies entre toutes, et surtout à l'une d'entre elles, une importance peut-être exagérée. N'est-ce pas de lui qu'elle tenait cette importance? Il ne restait plus libre d'apprécier à lui seul l'ensemble de l'affaire, après en avoir livré à la publicité certains détails, et après que ces détails s'étaient trouvés entachés de faux. Aussi s'est-il débattu, pendant quelques jours, dans une situation tout à fait illogique. Il avait à choisir entre deux partis : ou bien, puisqu'il avait rendu la revision inévitable, la faire lui-même et en prendre la responsabilité; ou bien se démettre purement et simplement, comme l'a fait, non sans dignité, le général de Boisdeffre, en laissant telle quelle la situation à ses successeurs. Elle était déjà assez embrouillée!

De ces deux partis, M. Cavaignac n'a pris ni l'un ni l'autre. Il n'a pas fait la revision, et il s'est appliqué, avant de partir, à la rendre plus difficile. Nous ne pouvons pas l'en approuver. Ce n'est pas que nous éprouvions plus d'indulgence qu'il ne convient pour le gouvernement, ou plutôt pour ce qui en reste, c'est-à-dire pour MM. Brisson, Sarrien, etc. Si leur sort est ce qu'il est, à qui la faute? Lorsque le ministère s'est formé, on n'avait pas besoin d'une perspicacité supérieure pour prévoir que l'affaire Dreyfus était une de celles dont il faudrait s'occuper. Cependant, personne alors n'a eu l'air de s'en souvenir. M. Brisson a recruté ses collaborateurs pêle-mêle parmi les partisans timides et parmi les adversaires déterminés de la revision. M. Cavaignac était de ces derniers: on peut bien dire qu'il avait attaché au triomphe de son opinion quelque chose de son avenir politique. Dès lors, il suffisait d'un incident quelconque, et moins grave même que celui qui s'est présenté, pour amener dans le ministère la séparation et l'opposition des deux partis qu'on y avait artificiellement juxtaposés. Au fond, les collègues de M. Cavaignac n'étaient pas fâchés de se débarrasser de lui, et lui-même, en partant, n'était pas fâché d'ajouter quelque chose aux embarras avec lesquels ils allaient se trouver aux prises. De part et d'autre, cela est humain, et peut-être même ministériel, mais non pas très édifiant.

Les vœux de M. Cavaignac se réaliseront-ils, et la revision rencontrera-t-elle des difficultés inextricables? La crise dans laquelle nous entrons sera-t-elle longue, laborieuse, périlleuse? Rien n'est plus probable et cela même le devient chaque jour davantage. Il a fallu chercher un nouveau ministre de la guerre. On a songé d'abord au général Saussier. Le général Saussier aurait inspiré une égale confiance à l'armée et au public; on lui a offert le portefeuille, il ne l'a pas accepté. Pourquoi? on ne l'a pas dit. Après lui, la même offre a été faite avec plus de succès au général Zurlinden. Le général Zurlinden a été déjà ministre de la guerre, et il sait un peu par conséquent ce que c'est que la politique. On devait croire qu'en acceptant de succéder à M. Cavaignac, qui s'en allait parce qu'il ne voulait pas la revision, il était, lui, disposé ou résigné à l'ouvrir. Sinon, que venait-il faire dans le gouvernement? Il est à présumer que celui-ci ne l'avait pas appelé pour lui donner une nouvelle consultation sur le dossier, et que l'état actuel de ce dossier, quel qu'il fût d'ailleurs, ne lui paraissait plus une raison suffisante d'écarter la revision. Mais puisque le général Zurlinden ne l'avait pas compris, pourquoi ne le lui a-t-on pas expliqué? C'était le cas, ou jamais, de dissiper les équivoques. On s'en est bien

gardé. Nos ministres ont cru qu'ils devaient d'abord se compléter en s'adjoignant un général, et qu'on s'entendrait ensuite avec lui. Ils ont cédé à cette pusillanimité des gens faibles qui reculent le plus possible devant les explications catégoriques, dans l'espoir que les choses s'arrangeront d'elles-mêmes, ou que les autres, aussi faibles qu'eux, hésiteront à rompre après avoir paru tout accepter. Mais nous sommes à un moment où toutes les fautes s'expient et s'expient vite. Si c'en était une d'introduire le général Zurlinden dans le ministère avec un bandeau sur les yeux, on n'a pas tardé à s'en apercevoir. Le général a ôté son bandeau, a lu le dossier, et s'est déclaré opposé à la revision. Et alors le gouvernement s'est trouvé dans un si grand désarroi qu'il est impossible de prévoir comment il en sortira, ou même s'il en sortira. La ressemblance entre le général Zurlinden et M. Cavaignac s'est encore accentuée au dernier moment : le nouveau ministre a mis le colonel du Paty de Clam en retrait d'emploi. Nouveau coup de théâtre, et cette fois sans explication. Nous ignorons les motifs de la disgrâce du colonel du Paty de Clam, mais ils ont dû être graves pour qu'on leur ait donné cours en ce moment. Et alors, comment ne pas se souvenir que le colonel du Paty de Clam a été chargé de toute l'instruction du procès Dreyfus, et qu'il en a été la cheville ouvrière ! Quel doute nouveau on fait naître dans les esprits ! Est-ce que tous les acteurs de cette déplorable affaire seront successivement disqualifiés ou frappés, sans qu'on consente à rouvrir l'affaire elle-même ? C'est la spécialité des ministres de la guerre : chacun, à son tour, accomplit un acte qui rend la revision plus inévitable, — après quoi il s'y oppose et il s'en va. Tout cela est fait pour confondre les esprits. On croit rêver, mais le rêve est pénible.

Jamais pourtant on n'a eu un plus vif besoin d'une solution rapide. Quelque opinion que l'on ait sur les incidens de ces derniers jours, ils ont fait au pays un grand mal, et il y aurait un mal plus grand encore à laisser ouverte la source obscure d'où ils sont sortis. Or nous ne voyons pas comment on pourrait la fermer en dehors de la revision. Ce n'est pas que nous nous fassions illusion sur les dangers de toutes sortes qu'elle présente. Ils restent très graves, et il faudrait au gouvernement, pour les conjurer, plus d'habileté qu'il n'en a peut-être, et qu'il n'en a, dans tous les cas, montré jusqu'ici.

On s'efforce de persuader à l'armée qu'il y a dans la revision un acte de défiance contre elle : s'il en était ainsi, ce n'est pas nous qui la proposerions. La revision ne veut pourtant pas dire que l'on croit désormais à l'innocence de Dreyfus et que le conseil de guerre qui l'a

condamné a mal jugé. La question reste entière. Il est possible que Dreyfus soit coupable, et cela même est le plus probable, mais ce n'est plus aussi certain. L'armée elle-même, l'armée surtout doit désirer que la lumière se fasse. Elle est au-dessus de toutes les attaques qui ont été dirigées contre elle, et qui ont produit dans le pays une si vive émotion. La faute d'un homme, ou même de plusieurs, n'entraîne pour elle aucune solidarité. Ce sont là des vérités qui n'ont pas besoin d'être démontrées, et ce n'est pas pour qu'on les démontre que nous demandons la revision du procès; c'est uniquement pour dissiper un nuage devenu trop épais et trop lourd. Et à qui s'adressera-t-on pour reviser le jugement, si décidément on le revise? A un nouveau conseil de guerre, c'est-à-dire encore à l'armée. La confiance en elle est intacte. Et quelle que soit la sentence du nouveau conseil de guerre, si elle est rendue, comme nous n'en doutons pas, dans les formes régulières et avec une publicité suffisante, tout le monde devra s'incliner devant son autorité. Si on voit un autre moyen de faire cesser l'agitation qui règne dans les esprits, nous serions heureux de le connaître. Quant à nous, nous n'en voyons pas.

Pendant que notre gouvernement n'a d'attention que pour cette affaire toujours renaissante, pour ce drame aux cent actes divers, il se passe dans le monde des événemens qui seraient beaucoup plus dignes de l'attirer et de la retenir. La place, malheureusement, nous manque pour en parler comme il conviendrait; mais nous aurons l'occasion d'y revenir, et il est même à croire qu'elle se présentera souvent.

Le premier de ces événemens est la prise d'Omdurman, ou de Kartoum, par les Anglais. Tout a été dit sur la longue patience et sur le remarquable esprit d'organisation avec lesquels sir Herbert Kitchener a combiné la marche en avant de l'armée anglo-égyptienne. On peut répéter de lui, sans aller jusqu'à le comparer à l'illustre personnage à qui a été appliqué cet éloge, qu'il n'a rien laissé à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. Il est impossible de mieux préparer qu'il ne l'a fait une expédition militaire, lorsqu'on a d'ailleurs pour cela tout le loisir et toutes les ressources nécessaires. Le sirdar Kitchener a très habilement profité de tous ces avantages. Il y a, à la vérité, seize ou dix-sept ans que les Anglais sont en Égypte; mais il leur a suffi, aujourd'hui, d'un seul coup pour détruire la puissance du mahdisme et pour venger la mort de Gordon. Ceci dit, on nous permettra de ne pas partager dans son exagération

l'enthousiasme de l'empereur d'Allemagne, qui n'a pas hésité à comparer le sirdar Kitchener au général Bonaparte, et à lui donner la préférence. Ce jugement aurait étonné M. de Moltke s'il vivait encore, et l'aurait même scandalisé. Le sirdar Kitchener a fait de la très bonne besogne, sage, méthodique, prudente, et il en a été récompensé par un succès mérité; mais rien de plus, et, sans doute, il ne prétend pas à autre chose. L'empereur Guillaume a l'imagination prompte et volontiers débordante : toutefois il ne s'y livre d'ordinaire qu'à bon escient, et il faut presque toujours chercher sous sa rhétorique une intention politique. Cette intention n'était évidemment pas la même lorsqu'il a envoyé son fameux télégramme à M. Krüger, président de la République du Transvaal, après la ruine de l'expédition Jameson, et lorsqu'il a célébré la victoire d'Omdurman. Dans le premier cas, il a voulu être aussi désagréable, et dans le second aussi agréable aux Anglais que possible : aujourd'hui comme autrefois il avait sans doute de bonnes raisons pour cela. On parle depuis quelques jours d'une entente qui se serait produite entre Londres et Berlin sur certains points : on ne dit pas lesquels, on laisse seulement entendre que l'Égypte y aurait sa place. M. Chamberlain, qui voyage en Amérique avec l'espoir d'y préparer encore d'autres rapprochemens, était à peine arrivé à New-York lorsqu'il a été la proie des reporters, proie complaisante, au surplus, et de facile composition. Il a déclaré qu'on aurait tort de croire qu'il y ait entre l'Angleterre et l'Allemagne une alliance offensive et défensive : nous n'avions pas besoin de cette assurance pour n'y pas croire en effet. Mais, en ce qui concerne quelques questions spéciales à l'Afrique orientale, où l'Allemagne et l'Angleterre ont également des intérêts, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'un règlement fût intervenu entre elles. L'Angleterre prépare de très longue main, non seulement ses entreprises militaires, mais aussi ses entreprises politiques. Si elle a été assez heureuse pour obtenir l'adhésion de l'Allemagne aux progrès qu'elle vient de réaliser, et à ceux qu'elle médite encore, on ne peut que l'en féliciter : en revanche, on a peine à discerner quels avantages correspondans elle a pu assurer à l'Allemagne. Il y a là des secrets qu'il est pour le moment difficile de pénétrer. Est-il vrai aussi, comme on commence à le dire, que l'Angleterre aurait été plus loin, et qu'elle aurait obtenu du Portugal, moyennant finances, la renonciation à ses droits sur la baie de Delagoa? Dans ce cas, elle marche à pas de géant dans la réalisation des plans que l'on attribuait autrefois à son imagination ambitieuse, et les obstacles les plus considérables disparaissent devant elle. Pour-

tant il en reste encore quelques-uns, et de tous les genres, et l'œuvre si hardiment entreprise, bien qu'elle soit conduite avec une admirable persévérance, est encore assez éloignée de son terme.

On a dit que l'empereur Guillaume, au cours du voyage qu'il s'apprête à faire en Orient et qui doit le conduire de Palestine en Égypte, avait refusé d'être, dans ce dernier pays, l'hôte des Anglais. C'était bien le moins qu'il ait eu cette convenance à l'égard du sultan qui doit, le premier, le recevoir à Constantinople. Mais on sait que l'Égypte n'est pas le but principal de l'Empereur. Nos lecteurs ont pu lire dans le dernier numéro de la *Revue* un article plein de renseignemens précis sur les origines et sur les développemens de sa politique religieuse dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient. Tout donne à croire que s'il n'a pas l'intention formelle de supplanter la France dans l'exercice de son protectorat catholique, il se propose du moins de porter à ce protectorat une atteinte très grave. Le péril pour nous était si évident que les hommes politiques et le gouvernement ne devaient pas être les seuls à s'en préoccuper; le monde religieux a pris sa part à cette inquiétude, et les prélats qui le représentent avec le plus d'autorité ont fait entendre leur voix à Rome. A la date du 20 juillet dernier, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a annoncé au Saint-Père l'intention de fonder un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français. Son œuvre sera singulièrement facilitée par l'approbation éclatante qu'elle a reçue au Vatican. La lettre de Léon XIII, en date du 20 août, — un mois jour pour jour après celle de Mgr Langénieux, — confirme notre protectorat dans des termes qu'aucun pape n'avait encore employés. « La France, dit cette lettre, a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée, noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours Notre Congrégation de la Propagande par sa déclaration du 22 mai 1888. Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres, et qu'elle entend sans nul doute mériter de conserver, en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. » Que ce soit là l'intention de la France, nul ne peut en douter. Tous les gouvernemens qui se sont succédé chez elle en ont à l'envi donné la preuve, et depuis l'établissement de la République, les ministères radicaux se sont, sur ce point, montrés aussi résolus que les ministères modérés : on en a la confirmation aujourd'hui même. C'est qu'il y a là, comme l'a dit le Saint-Père, un héritage national, et que

le gouvernement qui le laisserait perdre par sa faute commettrait un véritable crime envers le pays Dans la crise que nous traversons, l'appui que nous donne Léon XIII nous est précieux. Sa voix a trop d'autorité pour n'être pas obéie, et si elle l'est, nous pourrons assister impassibles au magnifique spectacle que va donner l'empereur Guillaume. Il laissera sans doute un éblouissement après lui; mais le protectorat de la France n'en sera pas ébranlé.

La place nous manque pour parler de la Crète. Nous ne dirons qu'un mot : le sang a coulé à Candie. La ville a été bombardée, et on ne sait pas encore combien de cadavres couvrent les décombres. Les musulmans de Candie, exaspérés par leur misère, se sont révoltés. La répression a été dure et elle devait l'être; mais la responsabilité initiale de ces tristes événemens revient à l'Europe qui, on ne saurait le dire trop haut, a manqué à tous les devoirs qu'elle avait assumés. Sa banqueroute en Crète est un des faits les plus graves, et assurément les moins honorables du temps présent. Les puissances qui sont encore représentées militairement en Crète y ont envoyé des troupes de renfort. Soit; mais ce n'est pas encore là une solution, et les mêmes incidens se renouvelleront jusqu'à ce qu'on en ait trouvé une. La difficulté de la trouver avait fait renoncer à la chercher, et on avait cru qu'il suffirait de décréter le maintien du *statu quo* pour le rendre supportable, expédient qui devait avoir le résultat qu'il a eu. Les amiraux aujourd'hui sont les premiers à proclamer leur impuissance et à demander une solution véritable. Que les puissances s'entendent pour en appliquer une, ou qu'elles renoncent à faire le bonheur de la Crète : elles ont déjà réussi à y faire regretter le sultan.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

SOTILEZA

TROISIÈME PARTIE (1)

XIII. — LE CERCLE D'ANDRÉ

Un soir de fête, André causait avec quelques marins à la porte de la Zanguina. Il manquait deux hommes pour compléter l'équipage d'un bateau-pilote qui devait aller chercher un navire au Sardinero; le cas était urgent et le pilote s'impatientait. « Voilà mon affaire, » pensa André. Et il s'offrit généreusement pour prendre une des deux places. Comme on le considérait fort en cet endroit, parce qu'il était le fils de son père, on s'empressa d'accepter sa proposition. Plus heureux que s'il venait de gagner à la loterie, le jeune homme courut au môle, devançant tout le monde : il sauta le premier dans la barque, il disposa sa rame sur le côté le plus faible, il déposa sa veste sous le banc, appuya fortement ses pieds sur l'appui... et déjà il était triomphant. La barque sortit du port, elle prit le navire à l'ouest de la Peña de Mouro, et quand elle eut été amarrée à son flanc, André monta à son bord avec le pilote. Autre sujet de joie et d'orgueil, entièrement nouveau pour l'ardent jeune homme! Entrer au port sur le pont d'un brigantin toutes voiles dehors, assister aux manœuvres du bord, aux précautions prises par le capitaine, l'esprit tout entier aux commandemens et aux signaux du pilote; entendre l'âpre grincement de la poulie et le chant triste et cadencé des hommes

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre.

qui tirent l'écoute, et le bruit de ceux qui courent, la voix qui les commande et le bruissement du sillage; sentir au visage l'air qu'agite une voile lorsqu'on la brasse et sous ses pieds le balancement que produit le lent tangage du brigantin dont la quille glisse entre les vagues... ce fut un tel événement dans sa vie qu'il ne laissa pas, depuis lors, échapper une occasion de s'en procurer le plaisir.

Pour se rendre aux séances de la Zanguina, deux fois par semaine, André prenait donc sur les réunions qui avaient lieu chaque soir avec Tolin et Louisa dans la maison de don Venancio, Tolin savait bien le motif de ses fugues prématurées, mais non point Louisa. Aussi tous deux la payaient-ils d'un petit mensonge quelconque, afin que don Venancio ne sût rien de ces histoires. Car cette diablesse de fille, qui commençait à n'être plus une enfant, ne s'était-elle pas avisée de se mêler des affaires d'André, comme si elles lui importaient beaucoup! et c'étaient des remarques, des inquiétudes, des recommandations si minutieuses, et si exagérées, que le fils du capitaine Bitadura ne pouvait se les expliquer qu'en se disant que Louisa était la fille de la señora Liencres, une « dame » si soucieuse du décorum de sa maison et de la bonne tenue de tous ceux qui la fréquentaient.

De leur côté, sans être au courant de tous ces détails, Bitadura et sa femme connaissaient les goûts naturels d'André, et le capitaine était bien loin de les condamner. Il ne pouvait même s'empêcher de redire à sa femme :

— Tu vois, c'est le fils de son père! Avais-je raison de vouloir en faire un marin? et crois-tu qu'il le soit des pieds à la tête?

— Certainement, répondait la capitaine. Mais pour l'instant, je le tiens à l'abri des bourrasques et des requins, et c'est toujours autant de gagné.

— Pas même cela... pas même cela! répliquait Bitadura, la barque peut chavirer un jour ou l'autre... Et vois-tu quelle gloire de finir noyé dans un plat à barbe, quand on aurait pu mourir parmi les tempêtes de la mer! Mais enfin, tu l'as voulu! et maintenant que tu en es venue à tes fins, je ne suis pas fâché de le voir comme je le vois. Il est fort, il est beau garçon, il a du cœur... et ce qu'il fait convient mieux à un homme que de traîner sa mâture, avec les mains gantées et le cou entre deux focs empesés, dans les salons et les promenades... Qu'il continue à ne pas man-

quer à ses devoirs, et, je te le répète, je me tiendrai pour satisfait de voir comment il règle sa boussole. Ce que je regrette, c'est que faisant bien des choses en cachette, il les fasse vite et mal, et les faire vite et mal là où il les fait est fort dangereux, parce qu'il y risque sa vie... Il faut lui parler de cela, Andréa.

— Et de l'autre chose aussi, répliqua la capitaine avec vivacité.

— Quelle autre chose ?

— Mais de ce qu'on dit... de ce qu'il ne peut s'arracher à cette maudite baraque de la rue Haute.

— Celle de Mechelin ?... La maison la plus honnête et la plus pacifique de tout le Chapitre d'En-Haut !... Il est bien là... Il y est mieux... bien mieux qu'à la Zanguina, où je l'ai vu, un soir que je passais devant le cabaret.

— Comment ! aussi à la Zanguina ? Et le soir ! Alors il ne va donc pas chez don Venancio ?

— Sans doute, il concilie tout, cet ange du bon Dieu. Je te dis qu'il a des tours plein son sac !... Mais ne t'inquiète pas de la Zanguina, cela me regarde.

— Mais que dira-t-on chez don Venancio ?

— On ne sait rien du fait... Et puis s'ils le savaient, que diable ! leur ai-je livré mon fils pour qu'il leur fasse la cour à toute heure ?

— Je me comprends, Pedro.

— Moi aussi je me comprends, Andréa, et je te comprends aussi.... seulement, nous ne nous accordons pas là-dessus. Ce que Dieu a décidé viendra à son heure, et ce qui ne viendra pas de cette manière, André n'a pas à le chercher, et ce n'est pas à nous à le forcer de le chercher, attendu qu'il n'en a pas besoin, et puis, si tu veux toute ma pensée, parce que je ne trouve pas cela convenable... Et restons-en là, si tu le permets.

XIV. — LE DIABLE EN SCÈNE

Ce fut précisément peu d'heures après cette conversation qu'André prit enfin son parti d'exprimer à son père un des désirs, un des rares désirs très ardens qu'il ressentait : celui d'avoir un bateau à lui, ou tout au moins de moitié, comme beaucoup de jeunes gens de son âge. Le capitaine sourit, et lui offrit le cadeau d'un esquif neuf, à condition qu'il ne retournerait plus

à la Zanguina qu'en passant et dans le cas de nécessité. André accepta de bonne grâce la condition, et, sur les instructions de Bitadura lui-même, on lui construisit un esquif monté en balandre, si svelte et fin qu'il naviguait tout seul.

Vers le même temps, oncle Mechelin commença à souffrir d'un grand nombre d'infirmités qui bien souvent l'empêchaient d'aller en mer et même le clouaient au lit. Les modestes économies s'écoulèrent, et l'on commença, au rez-de-chaussée, à sentir plus d'un besoin que le travail des deux femmes ne suffisait pas à satisfaire. André le remarqua avec beaucoup de chagrin, surtout quand il se convainquit que les infirmités de l'honnête pêcheur étaient les suites de sa profession et du poids des ans, c'est-à-dire de celles qui sont sans remèdes et demandent de très grands soins pour que le malade puisse passer doucement les derniers instans de sa vie. Un jour donc, après une visite à la rue Haute où il avait trouvé Mechelin alité et Sidora pleurant à son chevet, il eut une longue et éloquente conversation avec son père, qui connaissait beaucoup le vieux marin, et faisait grand cas de ses qualités. La conclusion de leur conversation fut que le père dit au fils :

— Que ta mère n'en sache rien, parce qu'elle ne pense pas comme nous sur ce chapitre, mais il faut procurer à Mechelin la barque dont il a besoin.

Et oncle Mechelin l'eut bientôt; et de ce moment s'éclairèrent d'un rayon de joie les tristes jours du rez-de-chaussée de la rue Haute; et André et le nom de son père y furent vénérés; et tante Sidora dit à Sotileza :

— Vois-tu, ma fille : fais en sorte, à partir d'aujourd'hui, d'être un peu plus accueillante pour cet excellent don André, afin qu'il ne nous prenne pas pour des ingrats. Ce n'est pas que tu lui veuilles du mal, je sais bien qu'il n'y a rien de cela; mais la figure ne doit jamais cacher ce qui se passe au fond de nous, même si c'est mauvais, et à plus forte raison si c'est bon.

Il est bon de dire ici que, s'il y avait entre André et Sotileza une grande intimité, c'était presque uniquement grâce au caractère franc et communicatif du premier. Sotileza n'était pas beaucoup plus expansive avec lui qu'avec les autres personnes qui la fréquentaient, — sauf la monstrueuse exception de Muergo. Mais comme à l'égard d'André, elle n'avait d'ailleurs à dissimuler aucune antipathie, elle se prêta de bonne grâce à l'effort que tante

Sidora réclamait d'elle. Aussi quand la bonne femme, au bout de quelque temps, s'aperçut que plus Sotileza se montrait accueil-

L'EXPOSITION DE PARIS

DE 1900

Publication hebdomadaire, format grand in-4° (0.38 × 0.28)

Tout le monde a gardé le souvenir durable de « **L'Exposition de Paris** », *très bel ouvrage de luxe qui, à deux reprises, en 1878 et en 1889, a obtenu le plus grand succès. A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900,* « **L'Exposition de Paris** » *reprend sa publication. Elle constituera, par son texte et par ses innombrables gravures, le souvenir exact et précis de toutes les merveilles qui seront accumulées au Champ de Mars et à l'Esplanade des Invalides.*

« **L'Exposition de Paris de 1900** » *ne sera pas seulement le* **Livre de l'Exposition**. *Conformément au programme officiel élaboré par M. Alfred Picard, Commissaire général, notre publication sera une revue ou pour mieux dire une* « **Encyclopédie du Siècle** ». *A côté de la partie purement « Exposition » où seront suivis tous les travaux, reproduits tous les palais, et tout ce qu'ils contiendront tant au point de vue officiel que privé, notre publication donnera l'histoire documentée des Arts, des Sciences et de l'Industrie pendant le XIXe Siècle.*

LA RÉDACTION de cette publication a été confiée à un groupe d'hommes spéciaux, professeurs et vulgarisateurs de premier ordre, parmi lesquels nous citerons :

Le Dr **Beaulavon** ; MM. **P. Combes**, collaborateur de journaux scientifiques ; **Georges Comtesse**, homme de lettres, rédacteur au Ministère de la Marine ; **Dieudonné**, ingénieur électricien ; **F. Dillaye**, homme de lettres, écrivain scientifique, membre des Comités d'admission à l'Exposition ; **G. Faideau** professeur de sciences ; **W. de Fonvielle**, publiciste scientifique, membre des Comités d'admission à l'Exposition ; **J. Grand-Carteret**, homme de lettres ; Dr **Mareveri** ; **Marguillier**, critique d'art ; Capitaine **Paul Marin**, ancien élève de l'École Polytechnique, vice-président du Syndicat de la Presse militaire ; **Georges Moynet** rédacteur en chef de la *Science Illustrée*, membre des Comités d'admission de l'Exposition ; **Rais**, critique d'art, rédacteur à la *Gazette des Beaux-Arts* ; Lieut-Col **Rousset**, professeur à l'École supérieure de Guerre ; **G. Syveton**, professeur au Lycée de Reims, **J. Trousset**, homme de lettres, encyclopédiste, auteur du *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique illustré*, etc., etc.

L'ILLUSTRATION sera aussi abondante que soignée ; elle consistera en gravures sur bois et sur cuivre dessinées d'après les documents officiels de l'Exposition,

Par MM.

Ed. Carrier, Ch. et Victor Clérice, Fr. Courboin, Damblans, Dosso, Fraipont, Hoffbauer, Ch. Kreutzberger, Luigi Loir, Leclerc, Méjanel, Robida, etc., etc.

De plus, l'Ouvrage contiendra 120 planches hors texte, mesurant 0.56 sur 0.38, tirées en couleurs

Envoi d'un numéro spécimen contre 0 fr. 50 adressés à MONTGREDIEN et Cie, éditeurs, 8, rue Saint-Joseph à PARIS.

PRIME GRATUITE offerte à tous les Souscripteurs

(ABONNÉS OU ACHETEURS AU NUMÉRO, SANS DISTINCTION)

DE « L'EXPOSITION DE PARIS DE 1900 »

Les Éditeurs de « **L'Exposition de Paris de 1900** » désireux d'offrir un souvenir impérissable à tous ceux qui s'intéressent à cette fête incomparable du progrès, font exécuter spécialement pour les abonnés et acheteurs au numéro de la publication, une splendide médaille de grand module, gravée par un des premiers médaillistes français, M. GEORGES LEMAIRE, récompensé aux Salons et chevalier de la Légion d'honneur.

Cette médaille actuellement en cours d'exécution, et dont nous donnons la reproduction ci-dessous, représente à sa face, une femme aux formes superbes, drapée élégamment et personnifiant l'Univers, regardant se lever, dans une aurore éblouissante, le Siècle qui commence. A ses pieds, les attributs des arts.

Au revers, se trouvent réunis les attributs évoquant les grands travaux, les découvertes, les progrès et les tentatives du siècle qui s'achève. C'est l'industrie, ce sont les merveilles de l'électricité et du téléphone ; c'est la chimie si féconde en applications ; c'est la géographie si riche en explorations ; la marine si puissante dans sa force ; la photographie si développée ; enfin le problème troublant de la direction des ballons.

D'une valeur artistique incontestable, cette médaille qui n'existe pas dans le commerce et

qui demeurera exclusivement la propriété des Éditeurs de « **L'EXPOSITION de PARIS de 1900** » est en bronze. Elle mesure un diamètre de 0,054, et dans une partie de son revers est ménagé un cartouche destiné à recevoir l'inscription du nom du titulaire.

L'exécution de la gravure demandera encore quelques mois ; l'*Administration des Monnaies* (Administration de l'Etat) à qui nous en confions la frappe demande également un certain temps. C'est donc vers le mois de mars ou d'avril de 1899, que nous serons en mesure d'expédier ce souvenir à tous les abonnés.

Sur la demande des Souscripteurs, les nom, prénoms et résidence pourront être gravés à raison de 10 centimes par lettre.

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les personnes qui désirent souscrire à la publication complète de nous adresser, au plus tôt, le bulletin de souscription de la page suivante.

La Médaille leur sera envoyée aussitôt prête, renfermée dans un charmant écrin, et en suivant l'ordre des inscriptions des Souscripteurs.

Les acheteurs au numéro ou à la série la recevront seulement à la fin de la publication en justifiant de l'achat de tous les numéros ou de toutes les séries, au moyen du bon inséré à la page 4 de la couverture de chaque numéro et de chaque série.

à la Zanguina qu'en passant et dans le cas de nécessité. André [illegible] les instructions de

L'EXPOSITION DE PARIS
DE 1900

Publication hebdomadaire grand format (0.38×0.28).

Mode de Publication. — Il paraît régulièrement, à dater du 1er octobre 1898

Un Numéro par Semaine, renfermé sous couverture et contenant une grande planche hors texte, tirée en couleurs..... Prix : **0 fr. 50 c.**
Une Série toutes les 4 semaines, composée de 4 numéros. Prix : **2 fr. » c.**
En vente chez tous les libraires

Abonnement complet payable mensuellement.

Les éditeurs, MONTGREDIEN ET Cie, 8, rue Saint-Joseph, à Paris, reçoivent les abonnements à la publication complète qui se composera de **120 Numéros**, soit 30 séries.

Prix : **60 fr. pour la France**, payables : soit au moyen de 3 versements..... En souscrivant : **20 fr.** Le 1er juillet 1899 : **20 fr.** Le 1er avril 1900 : **20 fr.**

Soit par **VERSEMENTS DE 2 FR. 50 PAR MOIS.**

66 fr. pour l'étranger (Union postale), payables..... En souscrivant : **22 fr.** Le 1er juillet 1899 : **22 fr.** Le 1er avril 1900 : **22 fr.**

L'Ouvrage renfermera environ 2000 gravures et 120 grandes planches hors texte, tirées en couleurs, dont :

3 grands Panoramas mesurant 1m12 de largeur sur 0m38 de hauteur. 1° Vue de la Nouvelle Avenue des Champs-Élysés aux Invalides. 2° Vue complète du Champ de Mars. 3° Vue des rives de la Seine.

Ces 3 panoramas, gravés sur bois et tirés en couleurs, sont dessinés par M. Hoffbauer, d'après les documents officiels.

(Les abonnements seront servis par séries de 4 numéros renfermés sous très jolie couverture et expédiés par poste, avec emballage soigné sur rouleau).

Envoi d'un numéro spécimen contre 0 fr. 50 adressés à MONTGREDIEN et Cie, éditeurs, 8, rue Saint-Joseph, PARIS.

L'EXPOSITION DE PARIS DE 1900

France : 60 fr. PUBLICATION HEBDOMADAIRE **Étranger : 66 fr.** (UNION POSTALE)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NUMÉRO D'ORDRE

Je soussigné
demeurant rue
à ..... département d.....
déclare souscrire à un Abonnement de **L'Exposition de Paris de 1900**, au prix de **soixante francs**, que je m'engage à payer (1) en trois versements ou à raison de **2 fr. 50** par mois, à partir de ce jour, jusqu'à complète libération,

Ci-joint montant du 1er versement de (2).....

(Les quittances pour les versements suivants seront présentées à domicile sans aucun frais.

Le.....

SIGNATURE LISIBLE.

(1) Rayer la ligne inutile.
(2) Indiquer la somme envoyée en souscrivant.

NOTA. — Les abonnements pour l'étranger sont payables en 3 fois.

Remplir et détacher le bulletin ci-dessus et l'adresser à **MONTGREDIEN et Cie** 8, rue St-Joseph, Paris.

CORBEIL. Imprimerie ED. CRETE.

Sidora réclamait d'elle. Aussi quand la bonne femme, au bout de quelque temps, s'aperçut que, plus Sotileza se montrait accueillante pour André, moins André semblait répondre à l'accueil de la jeune fille, et même plus il espaçait ses visites au rez-de-chaussée, son étonnement fut-il sans bornes. Que diable se passait-il donc? De quoi s'était froissé un garçon si bien élevé et si ouvert, qu'ils adoraient tous? Est-ce qu'il jugeait déjà qu'ils ne méritaient pas le bien qu'il leur avait fait? Mais tante Sidora, plus riche de reconnaissance que d'expérience, se creusait vainement la cervelle; et, en attendant, plus elle observait André, plus elle le trouvait changé. Incapable de garder son étonnement pour elle seule, elle consulta, sur ce cas extraordinaire, son mari d'abord, et ensuite Sotileza; mais, comme le premier l'envoya promener, jurant et rejurant qu'il n'avait pas vu le moindre signe d'un semblable changement, et que la seconde, haussant les épaules, exprima le même avis qu'oncle Mechelin, tante Sidora commença à croire qu'elle avait eu des visions.

C'était pourtant elle qui avait raison!

Le jour même où Mechelin se vit en possession de la barque, Mocejon, qui était maintenant un vieillard, remontait chez lui en vomissant, au milieu des hoquets, les plus grossières injures.

— Malheur! s'écriait-il, — tandis que, roulant et tanguant, il allait de la porte de l'escalier à la salle où la Sargueta et Carpia dépiautaient de vieux bouts de câbles, et Cleto fumait, silencieux et sombre, appuyé à la muraille, — malheur! ce qu'on disait est arrivé. Où est maintenant la pudeur? Avec quel visage prennent-ils cela? Y a-t-il une loi de Dieu ou n'y a-t-il pas une loi de Dieu? Cette maison, est-ce une maison... ou qu'est-ce que c'est? Si on l'a retirée de la mienne parce qu'on la maltraitait... comment consent-on qu'on la garde dans celle-ci... pour ces horreurs... Car la chose est claire... quelqu'un l'a attrapée au vol, me l'a soufflée à l'oreille,... et moi-même je l'avais bien vue... Cré nom de nom! quelles effrontées!

On lui demanda des explications et il commença à faire des rapprochemens à sa brutale manière, entre le don de la barque, l'attachement d'André au rez-de-chaussée, et la fraîche jeunesse de celle qui l'habitait. Et si je dis qu'il « commença » à faire ce rapprochement, c'est qu'à mi-chemin de son discours, les femmes firent le reste de la route, et portèrent d'un bond les soupçons et les insinuations aux extrémités les plus scandaleuses. Cleto, lui,

tarda à comprendre, car il était paresseux d'intelligence, mais quand il entendit de quoi il s'agissait, il bondit comme un tigre et s'écria avec indignation :

— Bon sang! tout cela est pure menterie! Vous mentez tous ici! Et toi plus que personne, vaurienne! Je connais ce petit monsieur! Je sais ce qu'est chacun de ceux d'en bas... et je sais aussi ce qu'est chacun de ceux d'ici! Et je dis que tout cela est menterie! Bon sang! et je répète que vous mentez, vous, parce que vous radotez;... vous, parce que vous n'avez jamais ouvert la bouche que pour fausser la vérité;... et toi, parce que tu es une jalouse et une cancanière, bon sang de bon sang!

Pendant que Cleto vociférait ainsi, sa mère lui lançait à la tête l'escabeau, Carpia les bouts de corde goudronnée, et Mocejon, sans force pour lui envoyer la moindre chose ni lui donner deux soufflets, l'accablait d'injures grossières. Au milieu des coups, la Sargueta et sa fille ne fermaient pas du reste la bouche et ne se cédaient pas le tour.

— Tiens, jocrisse, animal,... mauvais fils.

— Attrape, disait l'autre,.. et porte lui cela en cadeau.

— Ils l'ont vendue, oui!

— Et elle s'est laissé vendre!

— C'est comme ça qu'on se met sur le dos des habits de princesse.

— Et qu'on vit à l'ombre sans travailler.

— Va la chercher maintenant!... charge-toi d'elle, gueux!

Ces paroles, sans compter celles de Mocejon qui ne se peuvent répéter, ne sont qu'un faible échantillon de ce qui se criait au cinquième étage en moins d'une demi-minute, à travers des gestes féroces et des menaces épouvantables. Cleto, qui écumait, ne pouvant se venger de son père ni de sa mère, se jeta sur Carpia et lui administra la plus souveraine raclée qu'elle eût reçue de sa vie... Puis il sortit du logis comme une fusée. Mais quand l'air de la rue rafraîchit son visage brûlant, que sa pauvre raison rentra dans son assiette, et que son honnête cœur battit à sa mesure ordinaire, il remarqua qu'il y avait au plus profond de lui-même une épine qui le déchirait, en même temps qu'un terrible soupçon l'agitait. Ah! si la calomnie laisse toujours quelque trace de son passage, même dans les intelligences les plus subtiles et les cœurs les plus aguerris, comment la raison rudimentaire et l'âme sans expérience de Cleto eussent-elles pu rejeter le poison

qu'y avaient distillé les paroles de toute sa famille?... Pourquoi ne serait-ce point la vérité ce qu'il repoussait comme une calomnie? André, riche et élégant jeune homme,... Sotileza, orpheline et pauvre, attirant tous les regards,... oncle Mechelin et sa femme, deux « bienheureux de Dieu » et très reconnaissans à l'autre. Et si l'autre essayait, que résulterait-il de tout cela? Et si ce n'était pas pour essayer, pourquoi allait-il là si souvent?

Quels jours et quelles nuits passa le malheureux dans cette angoisse ! Il ne faisait plus qu'observer André quand il le rencontrait au rez-de-chaussée, surveiller la rue pour l'y surprendre à des heures inaccoutumées, et regarder Sotileza quand elle était à côté d'André... Les regards les plus innocens et les paroles les plus simples lui semblaient autant de preuves ; et le moindre bruit, pendant la nuit, dans l'escalier ou le vestibule, le faisait sauter de son dur lit pour aller écouter par une petite fente de la porte. Par bonheur pour tous, il ne se risqua pas à dire une parole, quoiqu'il l'eût bien souvent sur les lèvres, au ménage d'en bas, pas même pour se soulager, car cela n'aurait servi de rien. Mais en revanche il arrêta un soir André au milieu du trottoir, et l'accompagnant, avec sa permission, jusqu'au Paredon, dont l'esplanade était déserte à ce moment, il lui exprima, tout bas et à sa manière, tout ce qui le torturait, là dedans, lui enlevant l'appétit et le sommeil.

André demeura stupéfait, car il ignorait les véritables motifs des alarmes de Cleto. Cleto, gardant pour lui la moitié de son secret, n'avait allégué que la réputation d'une honnête famille et le souci qu'il en prenait. Sans doute pour qu'un garçon aussi rude que Cleto s'arrêtât à de telles bagatelles, il fallait que la calomnie eût déjà fait beaucoup de chemin. Il l'interrogea donc ; et, quoique Cleto l'assurât qu'il l'avait seulement entendu dire par les gens de sa famille, comme les deux femmes suffisaient à en propager le bruit par tout le peuple, il n'en fut pas plus tranquillisé. Mais il nia avec une solennelle sincérité ; et, serrant la main de Cleto dans la sienne, il lui jura, devant la face de Dieu, que jamais pensée si infâme n'avait seulement effleuré son esprit. Le fils de Mocejon, devant une sincérité pareille, vit s'ouvrir la voûte céleste, et il ne lui resta pas même dans l'âme une trace du soupçon qui l'avait si cruellement tourmenté.

Mais combien fragile, misérable et concupiscente, comme dirait le père Apollinaire, est l'humaine condition ! Cet André si

scrupuleux, si « hidalgo, » si précautionné, si prudent, si plein d'abnégation au récit des sombres confidences de Cleto sur l'esplanade du Paredon, une fois dans l'étroitesse de sa chambre, au milieu du silence et de l'obscurité de la nuit, analysant les motifs qu'il avait eus de fréquenter le rez-de-chaussée d'oncle Mechelin, commença à être tout autre, quoique, disons-le à l'honneur de la vérité, sans s'en rendre le moindre compte. Il avait vu Sotileza grandir, et d'enfant vagabonde se transformer peu à peu en jeune fille éclatante et superbe ; mais jamais il ne lui était passé dans la tête une idée qui eût le rapport le plus lointain avec les intentions que lui attribuaient les médisantes sardinières de la rue Haute. De là, son indignation sincère en entendant la confidence de Cleto, et sa résolution instantanée de s'éloigner progressivement de l'humble logis où sa présence compromettait l'honneur d'une jeune fille. Mais quand fut dissipée la lueur de cet éclair, l'image de Sotileza reparut à ses yeux, non sous les traits de sa petite compagne d'enfance ou de sa « protégée » d'autrefois, mais telle qu'elle était maintenant, dans tout l'éclat de sa grâce et de sa beauté. En s'irritant des soupçons calomnieux des femmes de Mocejon, il en vint alors insensiblement à se dire : « Et pourtant... si c'était possible! » Et à peine se l'était-il dit, que par une contradiction bien naturelle, et trop fréquente, l'indignation le reprenait qu'on le crût capable du crime dont son imagination venait de caresser l'idée.

Il revint ensuite à son projet de s'éloigner peu à peu du rez-de-chaussée; et, sans oublier une minute l'orpheline qui y avait été recueillie, il se demanda ce que penseraient de sa conduite oncle Mechelin et sa femme, si bons et si généreux. Leur en déclarer les motifs, c'était les frapper en plein cœur; les leur cacher, c'était se rendre coupable d'un manque d'affection et de bonne amitié. Et tout cela, pourquoi? Parce qu'il avait plu aux deux effrontées du cinquième étage de donner à une action noble et généreuse une interprétation coupable! Et la tranquillité d'une conscience pure devait être à la merci des jugemens de deux femmes sans frein! Et il devait subordonner ses joies permises et ses plaisirs innocens aux bavardages de deux calomniatrices! Jamais! Par conséquent, il tiendrait bon compte de l'avis, sans doute; mais il ne donnerait pas à l'ignoble famille de Mocejon la satisfaction de se soumettre à ses désirs. Il prendrait les précautions qu'il faudrait pour enlever tout prétexte aux méchans bruits; il

fréquenterait moins qu'auparavant le rez-de-chaussée, mais il y retournerait... bien sûr qu'il y retournerait! Et que personne ne s'avisât de lui demander « pourquoi! » Qu'aucune mauvaise langue ne songeât à mettre en doute son honorabilité, sa loyauté et la noblesse de ses desseins!... Il serait capable de tout!... Lui, consommer un pareil attentat contre l'honneur et le repos d'une famille honorable!...

Si l'on avait placé un christ devant lui pour le faire jurer qu'en tout ce qu'il affirmait il n'y avait pas un atome de mensonge, il l'aurait juré avec enthousiasme. Et il aurait juré la vérité. Et néanmoins, en fouillant dans son cœur, combien il eût vite trouvé caché, tout au fond, quelque chose qui lui eût démontré l'inconsciente fausseté de son serment! Et ce qui est certain, c'est que la première fois qu'il retourna au rez-de-chaussée, après s'être livré à ces méditations, bien que résolu à combattre héroïquement toute mauvaise pensée que le démon pourrait lui suggérer, si ses yeux se détournaient très souvent de Sotileza, en revanche, quand ils la regardaient, comme ils la voyaient maintenant d'une manière bien différente!

Ainsi le temps continua à passer, Sotileza arrivant à la plénitude de son développement, et André devenant un garçon accompli, robuste et gaillard, adroit, vigoureux, énergique sur mer où il passait toutes ses heures de loisir, tantôt voltigeant avec son *Zéphire* (c'était le nom de son bateau) aidé de Cole et de Muergo, qui d'ordinaire en prenaient soin, tantôt pêchant au large dans la barque de Mechelin, dont il payait scrupuleusement le fret, au grand regret du vieux marin, qui se faisait un cas de conscience de recevoir cet argent de telles mains. Il jouissait d'un grand prestige dans les deux Chapitres; dans les deux, on écoutait fort ses opinions; et le meilleur patron de barque lui eût cédé avec plaisir le gouvernail dans les momens critiques.

Malgré toutes ces choses de la mer qui le passionnaient, André supportait avec beaucoup de facilité tout le poids de ses obligations au bureau, et celui de ses devoirs d'amitié et courtoisie, aux côtés de son camarade Tolin. Pour l'instant Louisa était devenue ce qu'elle promettait d'être : une demoiselle élégante, très habituée et très scrupuleusement attachée au cérémonial de son *monde*. A regarder l'éclat de ses grands yeux noirs, et le dessin de ses lèvres humides entr'ouvertes sur ses dents blanches et fines, on oubliait aisément la fadeur de sa conversation. Elle s'acquit-

tait fort bien du soin de garder les distances de classe, comme son auguste mère, mais elle faisait une exception pour André, qu'elle continuait de traiter avec la familiarité du temps de leur enfance. Elle s'en autorisait même pour railler impitoyablement les exploits et le genre de vie du jeune homme, rien au monde n'étant plus contraire à ses propres goûts. André, de son côté, se piquait, se fâchait de ces libertés; Louisa s'énervait, s'irritait qu'il lui refusât le droit de dire ce qu'elle disait; mais Tolin intervenait dans la querelle et les mettait en paix, c'est-à-dire qu'il obtenait qu'on changeât de sujet, car pour ce qui est de la paix, elle n'était vraiment pas conclue, puisque, la réunion finie, Louisa s'enfermait dans sa chambre avec une humeur de tous les diables, et André sortait en maudissant l'impertinente fille « qui finirait par être cause qu'il ne remettrait plus les pieds dans cette maison. »

XV. — LE CONSOLATEUR

Le pauvre Cleto allait, allait, remontant la rue, la redescendant, du Paredon au vestibule, du vestibule au Paredon, disant au commencement de chaque montée : « Cette fois j'entre, » et il arrivait à la porte, et il n'entrait pas... et derechef il retournait au Paredon; et toujours avec le poignard qui lui perçait douloureusement la poitrine à chaque pas. Ce poignard, maintenant, était Muergo, — et surtout la pensée que, s'il lui fallait le jeter hors du rez-de-chaussée pour toujours à grands renforts de soufflets, il en aurait pour un bon moment. Après quoi, la bataille finie, et, en supposant qu'elle tournât à son avantage, s'il arrivait qu'on lui fermât la porte, à lui, pour s'être permis un nettoyage de ce genre, quelle brillante récompense de sa peine! Que n'avait-il des amis à qui se confier! des gens prudens et de bon conseil pour écouter le récit de ses infortunes et de ses préoccupations!

Et tout à ses chagrins, il descendit, sans s'en rendre le moindre compte, la rue de Rua-Mayor; il arriva à la Poissonnerie, déserte à cette heure, continua jusqu'à la Ribera... et là se rencontra nez à nez avec le père Apollinaire. Personne comme ce bon señor pour lui donner un bon avis!

Il l'arrêta, le salua et, la casquette à la main, le supplia d'écouter deux paroles qu'il avait à lui dire.

— S'il n'y en a que deux, — lui dit le religieux au bout d'un ins-

tant employé à recueillir, avec ses mains posées de champ sur ses sourcils, la lumière du quinquet le plus proche pour reconnaître avec ses yeux malades celui qui lui adressait cette requête, — tu viens de me les dire. S'il y en a davantage, vois à me les dire en route ou quand nous serons chez moi, parce que je suis très pressé et ne puis perdre mon temps dans la rue...

— Alors je vous dirai chez vous ce que j'ai à vous dire, répondit Cleto en virant de bord et se mettant aux côtés du religieux. Mais faisons force de rames, père Pollinaire, pour arriver le plus tôt possible.

Un instant après, à la lueur d'une allumette que frotta père Pollinaire, tous deux montaient l'escalier de sa maison ; la vieille gouvernante du prêtre leur ouvrait la porte ; et enfin ils s'enfermaient dans un très modeste cabinet, éclairé seulement par la flamme paresseuse d'un bout de chandelle enfoncé dans un chandelier de fer-blanc.

— Regarde, mon fils, regarde ! regarde, si tu as des yeux pour voir ! s'écria aussitôt le religieux, en désignant du geste quelques brochures et quelques papiers étalés sur une table. Regarde, et dis-moi si le père Pollinaire, avec un pareil travail sur les bras, peut avoir du temps de reste pour se promener par les rues comme un paresseux.

Et comme Cleto le regardait en quête d'une explication plus compréhensible, le religieux ajouta :

— Cela, mon fils,... ah ! cela, c'est ce qui me consume le raisonnement, la santé et le peu de vue qui me reste. Parce que, tu le sauras maintenant, c'est un sermon dont on m'a chargé pour le jour des Saints-Martyrs dans la chapelle de Miranda... Le jour de la fête du Chapitre d'En-Bas !... comme qui dirait rien du tout !... Place-moi là Messieurs de l'Ayuntamiento, tous les matelots, et la moitié de Santander, la bouche ouverte, écoutant le père Apollinaire ! Hein ! crois-tu qu'on n'ait qu'à dormir et à monter ensuite en chaire à la grâce de Dieu ?

L'idée vint à Cleto de compter sur ses doigts le temps qui restait jusqu'au 30 août : il vit qu'il y avait un bon mois et demi et le dit au père.

Celui-ci se tourna rapidement vers le naïf garçon (car il était en train de passer la manche de sa soutane sur le poil de son chapeau pour le brosser un peu avant de le poser sur le lit) et lui parla ainsi :

— Mets-en trois... en voilà tout autant que je suis cloué à cette table devant mes livres et mon encrier... Mets-en quatre, car on peut les mettre. Et puis? Crois-tu qu'écrire un sermon pour les martyrs soit aussi simple que d'accrocher un hameçon à une ligne? Voilà bien les hommes, Cleto! Les plus habiles y suent sang et eau, oui! je dis les plus habiles! Et si quelque prédicateur te dit autre chose, il ne te dit pas la vérité, *cuerno!* Bonne plaisanterie de prédicateur ce serait là! Bonne, bonne en vérité. Enfin tu le verras, ce jour, si tu vas à l'Ermitage.

— Moi, s'écria Cleto avec la plus sincère surprise, mais je ne vais pas à ça!

— C'est vrai, tu es du Chapitre d'En-Haut... Mais d'autres du Chapitre d'En-Bas m'entendront, et tu arriveras à savoir si ce que je leur dirai s'apprend en une couple de mois... Voilà de ces garçons qui naissent tout instruits et avec la parole de Dieu, *verbum Dei*, sur les lèvres!... Et maintenant, dis-moi, quel membre t'es-tu cassé? Qu'est-ce que tu me veux? Pourquoi me cherches-tu, *et quare conturbas me?*

Cleto, qui était pressé, ne fit pas attendre beaucoup sa réponse, si l'on peut appeler réponse un débordement de sons gutturaux, de phrases obscures et décousues, d'interjections fulminantes, mêlées de frottemens de pieds, de hochemens de tête et d'épaules et de craquemens de la chaise.

— Tout cela est fort bien, dit le père Apollinaire, homme très habile à déchiffrer une si rare espèce d'énigme. Mais pourquoi viens-tu me le conter?

— Mais pour que vous me donniez un conseil, et, si possible, aussi un coup d'épaule, répondit Cleto.

— C'est clair! reprit le religieux, j'en étais sûr... quand tu as commencé à parler... Mais dis-moi, nigaud que tu es, pourquoi as-tu approché ton nez de cette maison? En quoi y manquais-tu?

— Elle m'a cousu un bouton une fois...

— Oui, oui; tu m'as déjà entretenu de cela, et de ce qui suivit ce raccommodage. Mais après, quand tu as vu ce qui se passait en toi, pourquoi n'as-tu pas viré de bord, sachant, comme tu le sais, qu'entre le cinquième étage et le rez-de-chaussée il ne peut y avoir ni rapprochemens ni accords... Et Sotileza, sait-elle quelque chose de ce qui se passe en toi?

— Je ne lui en ai rien dit.

— Mechelin le sait-il?

— Pas un mot.

— Et sa femme?

— Pas plus que son mari.

— Quelle figure te font-ils?

— Le vieux, comme ça! Elle... je crois, pas trop bonne... Bon sang, elle la fait meilleure à Muergo, et c'est ça qui me taquine.

— Eh bien! que veux-tu que je fasse?

— Que vous alliez lui dire, comme vous savez le dire, que je veux me marier avec elle.

— Grand sot! que la tempête t'emporte! Sais-tu ce que tu me demandes? Sais-tu qui est ton père?

— Je ne le sais que trop!

— Sais-tu qui est ta mère?

— Encore mieux.

— Sais-tu qui est ta sœur?

— Que la foudre l'écrase!

— Sais-tu qu'avant de te voir marié avec cette fille-là, elles seraient capables de mettre le feu au rez-de-chaussée, à la maison, et à toutes celles du voisinage?

— Ce n'est pas l'envie qui leur en manquerait.

— Tu sais toutes ces choses, Cleto de tous les diables, et tu veux que j'entre dans la danse? *Cuerno!* ou tu ne m'aimes pas, ou tu perds la raison!

— Bon sang! Mais si vous me faussez compagnie, qu'est-ce que je vais faire?

— Ce que tu vas faire! mais, ce que tu pourras... Est-ce le père Apollinaire, par hasard, qui t'a mis au monde? Te doit-il le pain qu'il mange, les habits qu'il porte? Rien, mon fils... comme toujours! Les réjouissances et les bonnes rasades pour vous tous seuls, et quand il y a quelque chose de démis ou de cassé, vous venez me chercher. Je ne le ferai pas; non, non. Est-ce clair, Cleto?

Cleto hocha la tête et murmura d'une voix sourde quelques paroles incompréhensibles, puis tout à coup il se redressa avec colère et dit au père Apollinaire qui se promenait dans la chambre :

— Je ne sais ce que je ferai à moi seul par rapport à elle; mais quant à lui, quant à Muergo, père Pollinaire, si ça ne finit pas à coups de poings, ça finira d'une autre manière; — ou alors qu'il quitte la place.

— Mon ami, répondit le prêtre en se carrant devant Cleto, si ce

n'était un péché mortel, je te dirais que tu ferais peut-être une œuvre de charité... Très sainte Vierge Marie! Quelles brutalités laissons-nous quelquefois échapper!... Non! ne fais pas attention, Cleto, ne fais pas attention à toutes ces fariboles que je viens de dire. Mais c'est votre faute, *cuerno*... Allons, va-t'en; va-t'en tout doucement, ne prends pas ces choses-là tant à cœur; calme-toi, dors... Laisse cet animal, qui ne peut te faire aucun tort en ce que tu crains; pardonne-lui... Et puis, qui sait, mon garçon, qui sait! Aux plus profondes ténèbres succède le jour, et enfin j'irai faire un tour de ce côté-là, je sonderai le terrain. et, selon ce que je verrai... avec prudence, bien entendu, avec beaucoup de prudence, je t'aviserai quand je devrai t'aviser. Allons, je t'en ai dit assez. Maintenant va-t'en et laisse-moi travailler un peu. J'ai perdu assez de temps pour ce que nous gagnons.

Cleto sortit moins découragé, mais non satisfait, et le prêtre s'approcha de la table. Il s'assit et, tout en dépliant son manuscrit après l'avoir tiré du sein de l'un des vieux livres, il murmurait :

— Avec de pareils entretiens et de pareilles préparations, allez donc faire quelque chose de substantiel! et cherchez des citations latines pour en orner des discours qui frappent les auditeurs!

XVI. — UN JOUR DE PÊCHE

André fut le jour suivant plus matinal que le soleil et assista à la première messe, que le père Apollinaire disait à Saint-François pour les pêcheurs de la rue Haute. Muergo, qui avait été l'appeler, portait les appareils et le panier avec les provisions de bouche pour toute la journée, provisions que la capitaine avait préparées la veille au soir, comme elle en avait l'habitude chaque fois que son fils allait à la pêche.

En sortant de la messe, ils virent que Mechelin et Sotileza l'avaient aussi entendue, ce qui prouvait que tous deux seraient de la partie.

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois, car Sotileza aimait la pêche à la folie ; et, comme elle ne se plaisait à aucune autre distraction, qu'à la maison on la gâtait fort, et qu'André, consulté sur ce cas, approuva entièrement, tante Sidora ne mit pas d'obstacle aux désirs de la jeune fille, à la seule condition que, pour les convenances, elle n'irait jamais à ces promenades sans être accompagnée d'oncle Mechelin. Depuis lors, chaque fois que la

santé du vieux lui permettait d'aller avec André pêcher dans sa barque, Sotileza les accompagnait.

Au moment où s'embarquaient le vieux Mechelin, Muergo, Cole et Sotileza, le soleil commençait à dorer les contours du beau panorama de la baie : ses rayons, réfractés par le cristal poli des eaux, jaillissaient en gerbes d'étincelles. Dans la nature régnait un calme absolu, un peu étouffant, et il y avait des nuages de pourpre sur l'horizon, autour de l'astre.

On hissa la voile, mais elle était pour le moment inutile, faute de vent ; Muergo et Cole ajustèrent les rames ; oncle Mechelin, à la proue, disposa aussi la sienne, — car on ne disait pas au pauvre homme qu'il ne servait à rien, — et cherchant le contre-courant, à cause de la marée qui commençait à monter, ils voguèrent vers la sortie du port.

André et Sotileza, assis à la poupe, préparaient les engins et les garnissaient d'amorces, échangeant d'innocentes paroles mêlées d'éclats de rire. Car, il est bon de le dire, Sotileza, si sobre de phrases et de sourires sur terre, était pleine d'animation dans ces parties de mer ; et André n'avait garde de laisser échapper ces bonnes occasions qu'offrait de temps en temps à son caractère joyeux et folâtre le naturel plus sec et plus concentré de son amie. Celle-ci, avec tous ses falbalas du dimanche, ne valait pas tant, — quoiqu'elle crût le contraire, — qu'avec ses courtes et étroites frusques de tous les jours ; cependant elle était charmante dans la barque avec son fichu de soie rouge, par-dessus son corsage noir ajusté, sa jupe bleu foncé, de bonnes chaussures, son épais chignon et la moitié de sa tête cachés par le gracieux mouchoir en forme de filet.

Muergo s'asseyait deux bancs plus loin du côté de la proue et appuyait sur le banc le plus voisin de Sotileza ses gros pieds noirs et calleux. Son torse d'athlète était couvert d'un vieux maillot collant, blanc à raies bleues, et ces couleurs donnaient un relief extraordinaire à la nuance bronzée de sa peau luisante. Son éternel sourire stupide se dessinait entre les deux chaînes de montagnes de ses lèvres, et à travers les mèches pendantes de sa tignasse fulguraient les rayons croisés de ses yeux louches.

André se plaisait à comparer la fraîcheur, la finesse de traits, l'air de jeunesse de la charmante fille, avec la hure du rameur. Il admirait mentalement le contraste que faisaient ces deux têtes, quand Sotileza lui dit à l'oreille :

— Jamais je ne l'ai vu plus laid qu'aujourd'hui !

— Il est affreux! répondit André ayant la même pensée que Sotileza.

— Il est amusant à regarder, ajouta la jeune fille avec une expression ardente, concentrant en même temps toute la force de ses regards sur les sombres rugosités de la figure de Muergo.

Celui-ci sentit la flèche de ce regard jusqu'au plus profond de lui-même ; il en frémit tout entier, poussa un hennissement de poulain sauvage et, pesant sur la rame avec toute sa force de bête vigoureuse, il donna une poussée à laquelle Cole ne s'attendait pas, et si forte, qu'il fit dévier la barque.

Le visage de Sotileza brilla comme d'un éclair de vanité satisfaite, et en même temps l'on entendit la voix de Mechelin qui criait de la proue, derrière la voile détendue et flasque :

— Qu'est-ce que tu fais, animal ?

— Rien qui vous regarde, répondit Muergo avec un nouveau hennissement.

A ce moment, André et Sotileza larguèrent leurs lignes, chacun sur son bord, et quand la barque arriva au promontoire de Saint-Martin, on y avait embarqué plus de deux livres de petits poissons, pêchés en marche.

Après avoir longé la base du promontoire, on prépara les *guadañetas*, et la barque se laissant porter par le courant, on se livra à la pêche ou plutôt à la capture des calmars. Sotileza, si elle avait une adresse admirable pour agiter dans l'eau avec la douceur et la légèreté nécessaires cette poignée d'hameçons aux pointes tournées vers le bas, manquait de pratique : elle ne savait pas l'art d'embarquer le calmar pris, sans que le flot d'encre noire que celui-ci projette, quand il se sent hors de son élément naturel, se répande sur le pêcheur lui-même et sur ceux qui l'entourent. Aussi, avec le premier calmar qu'elle captura dans sa guadañeta, mit-elle André dans le même état que si on l'avait plongé dans un encrier. Elle se mordit les lèvres, pour ne pas rire de cet accident qui arracha sur-le-champ à André une exclamation un peu vive, et elle finit par rire comme une folle quand le jeune homme, la première impression passée, eut pris aussi la chose en riant. Alors Muergo, qui les regardait sans cligner des yeux, appuyé du coude sur sa rame immobile, s'écria quand la jeune fille eut jeté de nouveau sa guadañeta :

— Crédié ! maintenant pour moi, Sotileza ! Lance-moi toute

l'encre de celui que tu pêches : vise ma tête ! hou ! hou ! hou !

Sotileza lui répondit par une œillade où se marquait l'intention de répondre à son désir, mais le calmar sortit de l'eau, jeta son encre, et celle-ci alla s'étaler sur la chemise de Cole qui n'y tenait pas et ne s'était mêlé de rien.

— Tu as de la chance! rugit Muergo contrarié.

Il n'avait pas fini de parler, qu'il recevait sur le museau toute la liqueur du calmar qu'André venait de pêcher.

— Ce n'est pas la même chose, s'écria-t-il en crachant l'encre et sortant le buste du bordage pour laver son visage sur lequel on distinguait à peine les taches noires.

C'est dans ces jeux et d'autres que le temps passa jusqu'à plus de midi : la marée descendait, la chaleur était suffocante, et il venait du Sud quelques bouffées d'air tiède qui ridaient à peine la surface de la baie, en même temps que ses eaux prenaient une teinte bleue plus intense.

— Déjeunons! dit soudain André.

— Et où donc? demanda oncle Mechelin.

— Comme toujours, sous la futaie d'Ambojo.

— C'est déjà un peu loin, répliqua le marin. Et ne remarquez-vous pas que le vent du Sud se lève?

— Eh bien! dit André, est-ce que nous nous ferions de la bile pour si peu!

— C'est pour vous que je le dis, don André, et pour la fillette ; vous mouillerez peut-être un peu vos vêtemens; car pour moi, je ne m'inquiète pas de ces bagatelles dans la baie. Hisse, Cole.

Et Cole, aidé de Muergo, hissa de nouveau la voile qui s'agita dans l'air jusqu'à ce que, l'écoute ayant été tirée par André qui saisit aussi la barre, elle restât tendue et immobile ; alors la barque commença à glisser lentement, car le vent était faible.

Une heure et demie après, on arrivait à la côte. Le vent avait un peu fraîchi, et comme la plage est plane, le ressac s'y faisait sentir à une certaine distance entre le sable découvert et le point où, volontairement, on échoua la barque. Il s'agissait de se déchausser pour gagner la terre, si l'on n'avait pas dans les jambes une vigueur suffisante pour franchir l'obstacle d'un seul bond, ou si l'on éprouvait un scrupule à se laisser porter dans les bras du plus fort et du plus hardi. On décida que Cole resterait à garder la barque, pour l'empêcher de s'en aller en dérive. Mechelin, en raison de ses infirmités, consentit à ce que Muergo le chargeât

sur son dos pour le déposer à sec. André se préparait à en faire autant pour Sotileza, qui préférait se déchausser et s'y disposait déjà, mais Muergo revint du rivage, la saisit par la taille et l'emporta dans ses bras; elle se laissa enlever, mourant de rire, pendant qu'André sautait d'un bond prodigieux depuis le bordage de la barque jusqu'à la partie sèche de la plage, dans le sable de laquelle ses pieds s'enfoncèrent jusqu'à la cheville.

Muergo le précédait de plus de deux brasses et continuait à courir sans lâcher son fardeau qui, bien loin de le fatiguer, paraissait lui donner des forces. Il touchait déjà les premières pierres du sentier qui partait du rivage, et ne faisait pas mine de déposer à terre la jeune fille, qui, riant, l'apostrophant, lui frappait la tête et lui tirait les cheveux.

— Laisse-la donc, animal! lui cria André.

— Lâche-la, espèce de brute! répéta oncle Mechelin.

Ils eussent pu tout aussi bien chanter! Muergo courait, courait, et ne semblait pas disposé à lâcher son fardeau avant d'avoir atteint la futaie même, à l'ombre de laquelle André voulait qu'on déjeunât.

A la fin, quand il revint seul, lançant des étincelles de ses yeux louches, et agitant autour de sa tête, au souffle du vent, les mèches crépues de sa tignasse, oncle Mechelin le tança vertement et André lui allongea une solide bourrade. Muergo reçut cette caresse avec un frémissement bestial, deux sauts en l'air et un hennissement. Ensuite il prit le panier de provisions, et tous continuèrent leur route jusqu'à la futaie à l'entrée de laquelle Sotileza les attendait.

Très savoureux, et aussi très apprécié, fut le repas des quatre commensaux de la futaie. Pour Muergo, il fallut l'arrêter comme d'habitude, car c'était un gouffre sans fond, surtout quand il s'agissait de boire. André et Sotileza ne buvaient guère que l'eau fraîche apportée de la source voisine. Tous deux s'entendirent pour réserver à tante Sidora une bonne part de chacune des meilleures choses qu'il y avait à manger, au grand chagrin de Muergo, qui aurait dévoré jusqu'aux épluchures. Mechelin remercia de tout son cœur pour cette affectueuse attention à l'égard de sa femme, qu'on n'oubliait jamais en pareil cas ; et, comme il se sentait tout ragaillardi sous la salutaire influence de l'agrément du lieu et des caresses de l'air, sa loquacité d'autrefois se réveilla tout d'un coup, et il commença à entonner le panégyrique de sa vieille

compagne. Il parla longtemps, sans remarquer que depuis le milieu de son récit Muergo ronflait, étendu, la bouche ouverte, et que Sotileza et André ne l'écoutaient guère, moins attentifs à sa parole qu'aux propos qu'ils échangeaient entre eux, à voix basse, à la dérobée. Et Mechelin, lui-même, vaincu par les assauts du sommeil, finit par s'étendre sur le sol et par ronfler presque aussi bruyamment que son neveu.

André et Sotileza se regardèrent alors sans savoir pourquoi, puis, sans peut-être en savoir davantage la raison, après s'être regardés, ils se promenèrent autour de l'endroit qu'ils occupaient, et le virent tout entier désert et silencieux : on n'entendait d'autre bruit que celui du vent dans les branches.

Par suite de la chaleur de l'après-midi, Sotileza avait le visage enflammé, et comme on a déjà dit que dans les parties de ce genre elle était plus animée et plus loquace que de coutume, cet excès d'animation se révélait dans l'éclat de ses yeux brillans, le sourire de sa bouche fraîche, le feu qui empourprait ses joues. André la vit, dans ce cadre solitaire et séduisant, comme il ne l'avait encore jamais vue. Il se rappela avec indignation la calomnie d'autrefois ; et pour la racheter, il se mit à convertir en phrases précises les demi-mots qu'il disait à Sotileza pendant que Mechelin racontait ses aventures. Et ces phrases étaient des déclarations très claires... Sotileza, qui ne les avait jamais entendues sur de telles lèvres, partagée entre la surprise qu'elles lui causaient et l'impression d'autre nature qu'elles lui faisaient éprouver, n'arrivait pas à trouver les réponses qu'elle eût voulu. Cette lutte intérieure se traduisait sur son visage par une expression difficile à interpréter pour des yeux tranquilles, mais non pas pour ceux d'André, car, aveuglé en cet instant par les éclairs de la tempête qui se livrait en lui, il la considérait comme un aveu. Ainsi halluciné, il prit de sa main droite la main que Sotileza laissait pendre sur sa jupe, et du bras gauche il entoura sa taille, tandis que sa bouche murmurait des paroles exaltées et brûlantes. Mais Sotileza, comme si elle s'était vue enveloppée par les anneaux d'un serpent, dénoua, par une brusque secousse, les liens caressans dans lesquels André l'emprisonnait, et ses yeux lancèrent de tels éclairs, l'expression de son visage se modifia tellement qu'André s'éloigna d'elle à bonne distance, et sentit se dissiper son enthousiasme, comme si on venait de lui répandre un seau d'eau fraîche sur la tête.

— A partir d'aujourd'hui, lui dit durement la jeune fille indignée, tout ce que tu voudras... excepté me parler comme tu m'as parlé... Je ne dis pas de toi, qui es si au-dessus de moi, mais, pas même de mes pareils, je ne dois entendre une chose qui ne peut se dire devant ce pauvre vieux... Et elle montrait oncle Mechelin.

André sentit en plein cœur la force de cette brusque leçon, et il répondit à Sotileza :

— Tu n'as que trop raison. J'ai agi comme un brutal, parce que... je ne sais pas pourquoi. Pardonne-moi.

Mais, tout en s'exprimant ainsi, il éprouvait en lui-même un autre sentiment. C'est dans de pareils échecs que se montre surtout la vanité des jeunes gens, et celle d'André était blessée à vif, tant de l'échec en lui-même que de se le voir infliger par une femme qui, bien que résolue à le repousser, était à son sens « obligée » de le faire d'une manière moins brutale; et aussi parce qu'il lui était difficile d'accorder ce dédain si crûment exprimé avec le plaisir que cette belle dédaigneuse, une heure auparavant, montrait à se laisser emporter dans les bras du monstrueux Muergo !

Cependant Sotileza, sans plus donner de signes de son indignation, s'était mise à « enlever la nappe » et rangeait dans le panier les couverts et les restes du déjeuner. Ensuite elle réveilla les dormeurs; le vieux en le secouant doucement, et Muergo en lui lançant à la tête l'eau qui était restée dans la jarre. Ce dernier se dressa en poussant un mugissement, tandis que l'autre s'étirait, bâillait, se frottait les yeux. Et comme l'horizon s'obscurcissait de nuages et que le vent du Sud fraîchissait, tous se hâtèrent de retourner à la plage, la moitié au moins de l'après-midi étant écoulée.

Personne ne s'était souvenu de Cole. Comme s'il s'attendait à cet oubli, il s'était couché, pour dormir tout à son aise, sur la voile pliée au fond de la barque, où grouillait, à demi plongée dans l'eau qu'on y avait recueillie à cet effet, toute la pêche de la matinée. Il fallut des cris nombreux et bruyans poussés du rivage pour réveiller Cole, mais à la fin il ouvrit les yeux. Il releva l'ancre et approcha la barque, mais fort peu, car le ressac était plus fort que le matin, attendu que le vent était plus vif et que la marée montait déjà.

Comme il n'était pas aussi facile de sauter du sable dans la

barque que de la barque sur le sable, André n'eut pas d'autre moyen que de se laisser embarquer dans les bras de Muergo et de se résigner à y voir à nouveau, sans qu'elle fît la moindre protestation, celle qui lui en avait adressé de si violentes pour une pression moins étroite.

Tous étant dans le bateau, oncle Mechelin réclama le gouvernail, parce que le vent fraîchissait encore par instans. André se soumit sans répliquer aux ordres du marin expérimenté. Celui-ci s'assit à la poupe, saisit la barre et, la voile hissée, régla l'écoute à son idée. La voilure résonna tendue et sonore comme la peau d'un tambour de basque, et le bateau se mit en marche en bondissant sur les vagues qui le frappaient debout, tel qu'un cheval fougueux qui rencontre une barrière sur son chemin. Comme on devait s'y attendre, la barque, naviguant contre le vent, se coucha sur le flanc. André et Sotileza s'assirent du côté opposé pour mieux répartir la charge, Et le bateau, guidé d'une main sûre par Mechelin, attaquait les vagues avec un assaut fou, et dans cette lutte, il embarquait des paquets d'écume.

André avait jeté sur ses épaules sa capote imperméable ; mais Sotileza n'était pas couverte d'un manteau, parce qu'elle n'avait pas consenti qu'oncle Mechelin, vieux et infirme, lui donnât le chapeau et le paletot goudronnés dont il se couvrait pour ne pas se mouiller et qu'il avait, par précaution, emportés à la pêche. Les deux jeunes matelots n'avaient pas d'autres vêtemens que ceux qu'ils portaient en quittant la maison. Aussi, pour ne pas être transpercée et ne pas gâter son « beau costume, » déjà pas mal mouillé, Sotileza n'eut-elle d'autre alternative que d'accepter la moitié de capote qu'André lui offrait avec insistance. Ainsi ces deux êtres, jeunes et beaux, se virent abrités sous une même enveloppe de quelques mètres d'étoffe et très serrés l'un contre l'autre, car on ne pouvait prendre trop de précautions contre l'eau qui sautait sans cesse de ce côté. André, se rappelant la scène de tout à l'heure, essayait de gêner sa compagne le moins qu'il pouvait, mais cesser de se rapprocher d'elle par quelque endroit lui était impossible, parce que la capote ne permettait pas de prendre ses aises.

Muergo et Cole écopaient à chaque moment l'eau qui embarquait. Oncle Mechelin ne quittait des yeux ni la direction ni la voilure. Et la barque, volant, franchissait les vagues, tombait dans leurs vallées et s'élevait sur leurs crêtes. Parfois un seul

point de la quille touchait l'eau écumante. Des flocons ruisselaient sur les visages de Cole et de Muergo et les mèches de sa crinière dégouttaient comme une broussaille après l'orage.

Soudain André dit tout bas à Sotileza :

— En cet endroit même, mon bateau a failli périr un soir, avec un vent comme celui d'aujourd'hui.

— Et comment t'en es-tu tiré ?

— Une chaloupe qui venait par derrière m'a pris à bord et a remorqué mon bateau.

Tous deux se turent de nouveau. Quand la barque se trouva en face de la Monja et près des premiers navires, André se reprit à dire, toujours tout bas :

— Là, le *Zéphire* fut retourné la quille en l'air par une rafale de vent d'aval.

— Et toi ? demanda Sotileza.

— Moi, je me soutins accroché à mon bateau, jusqu'à ce qu'un navire vînt me repêcher. Ce jour-là je me vis en fort mauvais état, parce que j'avais coulé à fond et que de plus il faisait très froid.

— Deux plongeons... c'est assez pour ton âge.

— Deux ? Eh ! j'en compte déjà sept !... Et plût à Dieu que ce fût le huitième aujourd'hui !

— En voilà un souhait, André !

— Il n'est pas si mauvais que tu penses, Sotileza, et je voudrais me trouver...

A ce moment ils furent inondés par une cascade qui sauta pardessus bord, car la barque entrait dans un véritable défilé de navires à l'ancre où le vent était plus impétueux et les coups de mer plus violens. Oncle Mechelin, prévoyant ce que cela promettait pour plus loin, proposa à André de changer de direction pour aller débarquer à l'abri du Paredon du Môle-aux-Navires, au lieu de continuer jusqu'à celui de la rue Haute, comme le jeune homme le désirait. Ainsi fut fait, grâce à l'adresse magistrale de Mechelin, et au grand plaisir de tous.

XVII. — LA NUIT DE CE JOUR-LA

André dormit mal cette nuit-là, fort mal ! Dans son imprudent pas de clerc du bois d'Ambojo, il avait manqué à beaucoup de devoirs et commis beaucoup d'inconvenances à la fois.

Qu'eût dit tante Sidora, qu'eût dit son mari, si en cet instant de vertige ils avaient pu le voir, ou si dans beaucoup d'autres ils avaient lu sur son front certaines pensées qui se croisaient rapides par derrière!... Comment le jugerait le candide Cleto s'il le soupçonnait? Cleto, qui l'avait vu si indigné et si noble quand il lui avait révélé les calomnies dont le poursuivaient les femmes de la maison! Et surtout, quelle opinion avait de lui Sotileza, depuis qu'elle s'était vue dans la dure nécessité de l'écarter de ses côtés, hautaine, indignée, comme on écarte ce qui offense, ce qui tache, ce qui déshonore!

Enfin il ne pouvait vivre en paix dans l'état où en étaient les choses depuis la veille. Il tenterait donc de voir Sotileza, seul à seule, dès que l'occasion s'en présenterait; il parlerait avec elle de ce qui s'était passé, lentement, froidement et sévèrement; il rejetterait la faute sur les tentations du lieu, les murmures du vent, les âpres senteurs de la mer,... une chose quelconque; peut-être donnerait-il pour motif de son brusque assaut un secret dessein de mettre à l'épreuve la vertu de la jeune fille... Cela, il le déciderait à son heure. L'important était de rester comme il devait et où il voulait rester... Oui, en parlant, s'il savait trouver les mots qu'il fallait dire, son prestige s'en augmenterait aux yeux de la jeune fille; ce ne serait plus seulement son estime qu'elle lui rendrait, elle en ressentirait de l'admiration; et alors... Alors, ce serait l'occasion d'intervertir les rôles et de donner à Sotileza la leçon qu'elle méritait!...

Mais ce n'étaient pas ces réflexions seulement, assez graves pourtant, qui lui enlevaient le sommeil.

Lorsque, au retour de la mer, il était arrivé chez lui, sans répondre une parole à toutes celles que sa mère lui adressait, moitié tendre, moitié fâchée pour les risques qu'ils avaient courus et l'état dans lequel elle le voyait, il s'était enfermé dans sa chambre, pour passer des vêtemens secs, ses vêtemens du dimanche, qui se trouvaient préparés à portée de sa main. Précaution de la capitaine, qui adorait ce fils, si noble cœur, si vaillant, si beau... mais, si peu soigneux!

— Si tu étais un autre garçon, lui disait-elle en l'inspectant des pieds à la tête, il ne serait pas nécessaire que ta mère te donne, chaque fois que tu t'habilles en monsieur, un moment d'ennui comme elle le fait à présent; mais tu es si... Ah! mon enfant, dans quels états tu me mets parfois!... Comme je désire

que ton père finisse par revenir de son voyage et tienne enfin sa promesse de ne plus jamais s'embarquer! Encore faudra-t-il voir s'il obtiendra de toi ce que je n'en puis obtenir! Ce serait bon une fois par hasard... Mais on dirait que c'est là ton métier!... Regarde ces mains... jusqu'à des ampoules! Allez donc mettre des gants là-dessus! Quand ce ne serait que pour répondre aux attentions que ces messieurs ont pour toi, tu devrais être un peu plus circonspect en certaines choses. A qui arrive-t-il, sauf à toi, de s'en aller toute la journée à la pêche, sachant que le soir tu es invité au théâtre avec une famille si distinguée! Eh bien! nous verrons comment tu te comporteras... Attention à ne pas partir au milieu de la représentation; attends jusqu'à la fin et reconduis-les chez eux; donne le bras à la señora ou à sa fille quand vous irez de la maison au théâtre, et de même pour descendre l'escalier des loges... Car il est entendu qu'en sortant d'ici tu iras tout droit chercher Tolin, qui t'attend dans sa chambre. Il me l'a dit ce matin en sortant de la messe de onze heures. Là, te voilà en règle... Et charmant, *caramba!* Pourquoi ne pas le dire, puisque c'est vrai?

André était fort ennuyé de ces éternelles histoires de sa mère. Il se garda donc de rien répondre et se rendit chez Tolin. Il traversait le vestibule et se dirigeait vers la chambre de son ami, quand il se trouva nez à nez avec Louisa déjà parée de rubans pour le théâtre. Il sembla au fougueux jeune homme qu'ils lui allaient très bien, et il lui dit donc sans plus de façon :

— Vrai, que tu es gentille, Louisita!

— Qu'est-ce que cela peut te faire, à toi? répondit Louisa en s'écartant.

André prenait au pied de la lettre tout ce qu'on lui disait, et c'est pourquoi il demeura tout déconcerté de la sécheresse de Louisa, à tel point, et si contrarié qu'il s'en plaignit à Tolin dès qu'il entra dans sa chambre.

— Je t'assure, mon cher, qu'un de ces jours, je lui en dirai de toutes les couleurs. Sais-tu qu'elle est terrible l'antipathie qu'elle prend peu à peu contre moi!

— L'antipathie, mais, est-ce bien de l'antipathie, cela? lui répliqua Tolin, tout en cirant les pointes tombantes de sa courte et rare moustache.

— Qu'est-ce que c'est alors, si ce n'est pas de l'antipathie?

— Mon cher, à le bien prendre, cela prouve plutôt de l'affec-

tion et de l'estime. Va, si elle voulait te mettre à la porte une bonne fois, elle n'a pas la langue dans sa poche.

— Je ne tarderai pas à le voir, va!

— Qu'est-ce que tu verras, nigaud, qu'est-ce que tu verras? Ce qu'il faut voir, c'est comme elle traite ceux qui l'assomment vraiment. Tiens, j'ai pitié de ce pauvre Calandrias.

— Calandrias?... Qui est Calandrias?

— Tu ne te rappelles pas que nous nommions ainsi Pachin Regatucos, le fils de don Juan de los Regatucos? Eh bien! ce jeune gommeux se dessèche pour elle et arpente le Môle d'un bout à l'autre toute la sainte journée; et elle l'envoie promener, lui ferme la porte au nez, et lui fait une mine!... Au bal champêtre de la Saint-Jean, elle a refusé de danser avec lui, et sur un ton!... Je ne sais pas, je t'assure, comment cet homme est d'humeur... comment il n'a pas de honte à continuer à se promener dans la rue pour ma sœur. Eh bien! il y en a plusieurs comme lui, parce que, comme elle est la fille de don Venancio Liencres... ça se comprend! Elle les traite tous de la même façon... Et maintenant, plains-toi! Mais bien entendu, tout cela je ne te le conte que pour ta gouverne et confiant dans notre amitié, n'est-ce pas?

A ce moment, on entendit deux coups violens à la porte de la chambre et la voix de Louisa qui disait :

— Nous partons!...

André ouvrit immédiatement, et comme son ami en avait fini avec ses soins de toilette, tous deux sortirent dans le vestibule, où André eut à saluer la femme de don Venancio. Don Venancio allait un peu bavarder à son cercle, et ferait un tour au théâtre, vers le dernier acte, si d'autres sujets plus intéressans ne le retenaient pas. Tolin, prévenant son ami, offrit le bras à sa mère pour descendre l'escalier, et André offrit le sien à Louisa, en craignant d'essuyer un refus.

Mais il n'en subit pas, par bonheur : il en fut quitte pour un regard de travers et ces paroles qui le laissèrent tout déconfit :

— Tâche de ne pas me déchirer ma robe, comme l'autre jour...

En chemin, ils sonnèrent à la porte de Silverio Trigueras, commerçant bien posé dans les farines, et virent descendre la fille de la maison, l'élégante Angustias, beauté célèbre, pour laquelle le fils de don Venancio Liencres soupirait dans la solitude et pommadait les pointes de ses moustaches. Il s'égosilla en complimens

et en galanteries; la jeune fille reçut des deux femmes l'accueil habituel, et d'André les meilleurs saluts que put faire le pauvre garçon; puis, tous ensemble se rendirent au théâtre.

Dans la loge, Tolin s'assit derrière la jeune fille pour laquelle il soupirait; André, tout près de Louisa, pour laisser plus de place à sa mère; et comme il s'était levé avant le soleil, et avait trimé tout le jour, il passa la plus grande partie de chaque acte à dormir. Dans les entr'actes il sortait pour fumer dans les couloirs. En sorte que, de toute sa soirée, il se rappelait plus tard une seule chose, c'est que don Venancio Liencres, arrivant au milieu de la représentation, avait demandé si la pièce était en vers ou en prose.

— Je crois que c'est en vers, avait répondu André, je veux dire, non, peut-être bien en prose.

— C'est la même chose, avait répliqué l'éloquent don Venancio. Pour le bien que cela fait et le plaisir qu'on y trouve...

Puis, à la sortie, André offrit de nouveau son bras à Louisa, car don Venancio s'était chargé de sa femme, comme c'était son devoir, et quant à Tolin, personne n'aurait pu l'éloigner, fût-ce avec de l'eau bouillante, de la beauté pour laquelle il cirait les pointes de ses moustaches.

Dans la rue se trouvait déjà la file habituelle des lanternes à main portées par les femmes de chambre attendant leurs maîtresses.

André remarqua que le vent, qui s'était calmé depuis qu'il était sorti de chez lui pour aller chez don Venancio Liencres, s'était élevé de nouveau. Et comme il savait qu'au débouché du Môle il soufflait encore plus violemment que dans toute autre partie de la ville, il se hasarda de conseiller à Louisa de continuer à s'appuyer sur son bras jusqu'à ce qu'on fût arrivé à la maison. Cette fois encore, il n'essuya pas de refus; et les autres, tenant son avis pour fort sage, l'observèrent au pied de la lettre : je veux dire que don Venancio ne lâcha pas sa femme, ni Tolin l'objet de ses pensées amoureuses. Louisa et André marchaient devant, précédés à quelques mètres de la lanterne ornée de papier qui se balançait dans la main de la femme de chambre.

En enfilant la rue des Martyrs, on commença à entendre les sifflemens du vent faisant rage parmi les agrès des navires de la darse et ses mugissemens furieux dans les carrefours voisins; quelques rafales passèrent et firent frémir la soie du vêtement

de Louisa en agitant avec violence les pans de sa jupe. Morte de peur, elle s'accrocha au bras d'André, ferme et immobile comme la branche d'un chêne.

— Serre fort mon bras, et n'aie pas peur, lui disait-il, car moi, le vent a beau souffler, il ne m'enlèvera pas.

Et Louisa s'accrochait à deux mains, et se rapprochait du chêne avec tant d'anxiété qu'André, s'il eût été lui-même moins préoccupé, aurait pu sentir sur son bras droit les battemens du cœur de son amie, principalement pendant le long moment qu'ils restèrent sur le Môle, tandis qu'on ouvrait chez don Silverio Trigueras et que Tolin demeurait privé de la jolie compagne qui s'appuyait si doucement sur lui.

Dès qu'André se vit dans le calme relatif d'une rue de derrière, il dit à Louisa, comme pour la tranquilliser, et surtout pour dire quelque chose :

— Tu trouves qu'il fait du vent, mais ça soufflait encore bien plus cet après-midi.

A quoi Louisa répondit immédiatement et sans le moindre ton de plaisanterie :

— Eh bien! si j'avais été le vent cet après-midi, je t'aurais fait faire un joli plongeon, je t'assure.

André sentit une montée de chaleur embraser son visage. Il se souvint d'une chose toute pareille qu'il avait dite à Sotileza quand tous deux s'abritaient contre les vagues de la baie sous une même capote. Il ne craignit pas que Louisa l'eût entendu... mais elle pouvait bien l'avoir vu.

— Eh bien! tu as un bon cœur! répondit-il, assez penaud, à l'estocade de son amie.

— Ce n'est pas avoir mauvais cœur que de faire ces choses-là, qui sont des punitions nécessaires, et même des œuvres de charité, si tu m'en crois.

— Punitions!... Œuvres de charité!... s'écria André, commençant à perdre patience; et qu'est-ce que j'ai fait de mal cet après-midi?

— Mon cher, lui répondit Louisa d'un ton résolu, exactement je ne le sais pas, parce que la voile cachait plus de la moitié de la barque, et d'ici je n'ai vu que trois paquets mouillés, qui faisaient mal au cœur.

— Je tenais le gouvernail, déclara André, résigné à passer pour un des paquets qui faisaient mal au cœur, pourvu que Louisa

fût convaincue qu'il n'occupait pas la partie invisible de la barque, où il se trouvait en contrebande.

La fille de don Venancio Liencres, sans paraître davantage désabusée ni donner de marques visibles d'attention à ces paroles, ajouta :

— Mais si tu n'as rien fait de mal cet après-midi, tu en as fait le matin.

— Le matin !

— Oui, monsieur, le matin ! Crois-tu donc qu'on ne t'ait pas vu ici, en face, en haut et en bas, pendant des heures, avec ces grossiers marins et une vilaine femme.

— Une vilaine femme !...

— Parfaitement, une vilaine femme... Tu trouves cela bien ? Que diront les gens qui l'ont remarqué ?...

— Et qu'est-ce qu'ils pourront dire ?

— Des horreurs, et ce ne sera pas trop.

— Et pourquoi le regardent-ils, si c'est si mal ?

— Et pourquoi t'amuses-tu à faire ces choses-là à l'endroit même où « quelqu'un » est en train de regarder, parce que ce « quelqu'un » regarde justement ici, devant sa maison, et que ce « quelqu'un » a de bonnes jumelles faites pour regarder ?

— Oui, et que ce « quelqu'un » a plaisir à s'occuper de ce qui ne le regarde pas.

— De ce qui ne « me » regarde pas ! s'écria Louisa avec une secousse qu'André n'était pas à même d'apprécier, aussi bien pour l'agacement qui lui chatouillait les nerfs, que pour les chocs et les heurts qu'il recevait du vent à tout moment.

— Oui, ce qui ne te regarde pas, répondit André avec fermeté, puisque en cela je n'offense personne, et que pour le reste je fais mon devoir.

— Si, cela me regarde, reprit Louisa d'une voix quelque peu altérée et nerveuse, cela me regarde beaucoup, parce que tu es un ami de la maison et un camarade de mon frère ; et il ne me plaît pas que les gens disent que Tolin a des amis qui vont à toutes les heures de Dieu avec les vauriens de la Zanguina et avec des pêcheuses sales et effrontées. Et si tu me pousses à bout, je le raconterai à papa pour qu'il le redise à ton père quand il reviendra, et qu'il te tire de cette mauvaise vie... Et maintenant je ne veux plus de ton bras... ni même que tu me salues...

Et en effet elle dégagea son bras de celui d'André. Il est vrai

que cela avait lieu après avoir franchi à sa remorque l'entrée de la dernière rue et au moment d'arriver tout contre la porte de sa maison.

Le souvenir tout frais de ces événemens était le second thème des réflexions qui faisaient perdre à André le sommeil pendant les heures avancées de cette nuit-là.

Et c'est ainsi qu'il bataillait jusqu'à ce qu'au bout de longues heures, il se retournât de l'autre côté et s'endormît.

XVIII. — TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Pour la première fois de sa vie, André se mit à guetter, avec une persévérance qui lui répugnait un peu à lui-même, une occasion de se voir seul avec Sotileza; et aussi, pour la première fois de sa vie, dès qu'il eut atteint son but, il trompa Tolin en inventant un prétexte pour manquer deux heures au bureau.

Le fait arriva vers le milieu de la matinée, un jour qu'oncle Mechelin était aux calmars avec sa barque et tante Sidora à la poissonnerie. Sotileza travaillait en son logis. André se réjouit fort de la trouver seule.

— J'ai à te parler, lui dit-il en entrant et d'une voix mal assurée.

La jeune fille remarqua le trouble d'André et lui demanda en se levant soudain :

— Et pourquoi viens-tu à cette heure?

— Parce que... parce que, ce que j'ai à te dire, personne autre que toi ne doit l'entendre. Assieds-toi et écoute.

André s'assit sur une chaise et en plaça une autre tout auprès. Mais Sotileza ne voulut pas l'occuper. Elle resta debout, appuyant son bras droit sur la commode, tandis que son sein marquait son agitation intérieure, et elle répondit d'une voix ferme, avec un regard vaillant :

— Souviens-toi de ce que je t'ai dit dans le bois, dimanche.

— C'est justement de cela que je viens te parler.

— Je croyais que la question avait été épuisée là-bas.

— Pas tout à fait; et c'est pour ce qui manque que je viens à présent.

— Eh bien! depuis ce jour-là, nous nous sommes vus plus d'une fois. Pourquoi as-tu gardé le silence jusqu'à aujourd'hui?

— Je te l'ai déjà dit : parce que c'est un sujet à régler entre nous deux.

— Moi, je t'ai dit aussi que je ne veux rien entendre de toi qui ne se puisse dire devant d'honnêtes gens.

— Eh bien, c'est précisément parce que tu m'as dit cela que j'ai à te parler. Assieds-toi ici, Silda, assieds-toi, pour l'amour de Dieu ! je te promets de ne pas m'oublier, ni en actes, ni en paroles. Celles que je te dirai n'ont pour but que de t'enlever l'amertume que tant d'autres t'ont causée, et de me délivrer d'un poids qui m'oppresse.

Sotileza, un peu haletante et décolorée, s'assit machinalement sur la chaise préparée par André.

Lui, quand il l'eut à son côté, et si près qu'il entendait le bruit de sa respiration, il s'écria :

— Et regarde, il faut toute la force des résolutions que j'apporte, pour n'y pas manquer en te voyant si belle... et dans la solitude où nous sommes !

Silda se leva brusquement de sa chaise et retourna s'accouder sur la commode.

— Ne crois pas que j'aie peur, dit-elle en même temps, de me voir seule avec toi ; j'ai assez de cœur pour remettre à sa place celui qui manquerait à ce qu'il me doit.

— Alors, demanda étourdiment le jeune homme, pourquoi t'éloignes-tu tant ?

— Parce que je ne veux pas entendre de près des choses qui te montrent comme je ne voudrais pas te voir.

— Eh bien ! c'est pour que tu me voies à ton goût, et pas pour autre chose, que j'ai guetté cette occasion. Crois-moi, Silda ; je te le jure sur la croix de Jésus.

— Tu prenais un bon chemin, pour commencer !

— Tout cela n'était que des mots.., Je m'engage à ne pas te cacher même une pensée, pour que tu arrives à voir en mon cœur comme sur la paume de la main. Mais si ces franchises t'offensent, tu ne les entendras plus de ma bouche... Je te le jure, Silda... Reviens donc t'asseoir ici... et attache-moi les mains, si tu penses qu'elles puissent me servir à t'offenser... Et si, après m'avoir écouté, il te semble que mes paroles t'ont blessée, arrache-moi la langue qui les aura dites... mais assieds-toi là et écoute-moi.

Sotileza revint s'asseoir, mais machinalement, toute pâle, moitié farouche, moitié émue, car dans tout ce qui se passait il y avait pour elle tant de nouveauté, et un si étrange intérêt, qu'il s'imposait à la bravoure de son caractère.

André, qui l'avait toujours vue froide et impassible, absolue maîtresse de ses impénétrables sentimens, s'étonna de cet écroulement subit et inespéré d'une si grande force, l'interpréta suivant ses désirs, et sentit que la solidité de ses projets était aussi ébranlée. Misérable fragilité humaine !... Mais il venait de jurer que sa conduite serait honnête, et, s'armant de volonté pour tenir son serment, il commença en ces termes :

— Silda, cet après-midi-là, je t'ai dit des paroles et je me suis laissé aller à des actes qui m'ont valu une réprimande de toi, dure, très dure !... Au reste, tout de suite, je confesse que ma faute méritait cette punition. Je ne t'avais pas habituée, depuis tant d'années que nous nous connaissons, à concevoir des soupçons sur mes intentions, ni par une mauvaise parole, ni par l'indice d'une mauvaise pensée. En cette maison, tous, et toi la première, vous m'auriez livré l'honneur endormi pour que je veille sur lui. En ferais-tu autant depuis ce jour-là? Dis-le franchement, Silda.

— Non, répondit celle-ci sans hésiter.

— Eh bien ! c'est cette épine que j'ai là depuis ce moment, Sotileza. Voilà ce qui me meurtrit intérieurement, ce qui m'enlève la nuit le sommeil, le jour le repos ! Je ne veux pas que personne se cache de moi dans cette maison où je suis accoutumé à ce qu'on m'ouvre toutes les portes comme au soleil quand il arrive. C'est à cela que je veux revenir, Sotileza, à ton estime et à la confiance de tous.

— Tu n'as perdu ni mon estime, ni la confiance de personne, André ; tous savent ce qu'ils te doivent, et moi en particulier ; il n'y a pas ici d'ingrats.

— Je ne veux pas qu'on m'estime pour mes services, mais pour ma propre valeur, et je sais que je ne vaux pas à tes yeux ce que je valais il y a peu de temps.

— A ce compte, André, s'écria Silda avec une chaleur d'accent inaccoutumée, pourquoi n'as-tu pas montré cette valeur en temps utile? Elle t'eût empêché d'agir comme tu l'as fait.

— Dans la réponse à cette question se trouve précisément l'excuse de mes actes et de mes paroles, la seule raison que je puisse t'offrir pour recouvrer entièrement ton estime et ta confiance. Et tu vois que cette raison, je ne pouvais te la donner devant témoins sans en découvrir la cause, ce qui serait un remède pire que le mal.

— Je ne sais, dit Sotileza avec l'accent et l'expression de la sincérité la plus crue, quelle excuse il peut y avoir pour ces choses-là entre un homme haut placé comme toi et une femme d'aussi humble condition que moi.

André sentit au milieu du crâne le coup de cet argument.

— Voyons, répondit-il, en cherchant dans les faux effets de la voix et des attitudes l'assurance qu'il ne trouvait pas dans sa raison, es-tu de celles qui croient que quand il s'agit de « ces choses-là, » il y ait distance ou hiérarchie qui tienne? Ta beauté enveloppée de ces quatre chiffons, propres comme un sou neuf, ne vaut-elle pas la beauté qui se pare de soie et de diamans? Ce qu'a éprouvé pour toi un garçon rude et grossier, ne peut-il être éprouvé, et même avec plus de force, par un homme de ma condition? Ce que le charme de la campagne et l'influence de la nature dans toute sa splendeur peuvent lui faire ressentir devant une femme comme toi, ne peuvent-ils me le faire ressentir à moi aussi?... Et puisque nous sommes sur ce point, qu'y aurait-il d'étrange que, l'occasion étant si propice et le lieu si agréable, j'aie essayé de profiter de ce double avantage pour mettre ta vertu à l'épreuve avec un assaut de comédie?

Silda répondit à ce développement par un sourire froid et ironique.

— Tu ne me crois pas?... lui dit André fort contrarié.

— Non, répondit Silda avec franchise.

— Pourquoi?

— Parce que ce qui est mensonge se reconnaît de loin, rien qu'à la façon dont on l'amène; et cela, ne te fatigue pas à dire le contraire, André, cela était la pure vérité... Aussi j'aurais plutôt cru aujourd'hui à la peine que tu me dépeins en te voyant pleurer de tout ton cœur, qu'en te voyant te défendre par des fourberies.

André resta un moment sans savoir que répliquer à ces paroles si simples et décisives.

Ensuite il dit, pour dire quelque chose :

— Il ne suffit pas, Silda, d'affirmer : il faut donner des raisons...

— Je t'en donnerais de bon cœur, répondit la jeune fille, contenant les élans de son caractère, une seule qui vaudrait autant que beaucoup.

— Et pourquoi ne la donnes-tu pas? lui demanda André, moins vaillant qu'il ne paraissait.

— Parce que je crains que tu ne te fâches.

— Je te promets de ne pas me fâcher... Pourquoi cela était-il la vérité?

— Parce que je connaissais les mauvaises pensées qui te l'ont inspiré.

— Tu les connaissais?... Comment ?...

— Pour les avoir lues bien des fois en tes yeux.

— Quand?

— Depuis quelque temps déjà.

— Silda!

— C'est dit, André. Tu voulais des raisons? Tu les as.

André demeura désarmé et blessé au plus profond de sa conscience.

Sotileza s'en aperçut et se hâta de lui dire :

— Tu m'as promis de ne pas t'offenser de la raison que je te donnerais. Tiens ta parole.

— Je la tiens, dit André plus des lèvres que du cœur, et je ne discuterai même pas l'erreur de tes yeux quand ils lisaient dans les miens. Mais dis-moi, Sotileza. Pourquoi, quand tu as cru découvrir en moi ces mauvaises pensées, ne m'as-tu pas dit qu'elles t'offensaient?

— Parce que, si mes yeux ne me trompaient pas, c'est à toi qu'il convenait de laisser ces pensées hors de cette maison, et non à moi de les en chasser.

— Alors, je n'ai qu'une chose à faire, c'est de m'éloigner d'ici pour toujours, puisque je les apporte avec moi. Je ne puis me résigner à cela, Sotileza! Je ne puis sortir de cette maison poursuivi par cette défiance, après y être entré comme j'y suis entré.

— Mais qui t'en chasse, André?... dit Sotileza avec ennui.

— Toi, répondit André, puisque tu me dis...

— Je n'ai pas dit cela, répliqua Sotileza avec fermeté; je t'ai dit de ne pas revenir avec ces pensées qui n'ont vu le jour que parce que tu l'as voulu. Est-ce te chasser de la maison?... Et d'ailleurs, qui suis-je, pour pouvoir le faire?

— Toujours ces malheureuses pensées! s'écria le fougueux jeune homme, irrité de voir avec quel soin elle les plaçait devant lui pour qu'il s'y brisât. Puis, se laissant emporter par l'impulsion de la vanité offensée, il ajouta, avec une grande véhémence : — Et si par hasard tu avais deviné, Silda; si ces mauvaises pensées

s'étaient emparées de moi, qu'y aurait-il là de particulier? Ne t'es-tu jamais regardée au miroir ?... Ne sais-tu pas que tu es belle?... Et moi, suis-je de pierre, par hasard?

Sotileza, tandis qu'André parlait ainsi, redevint silencieuse, puis, éloignant sa chaise d'un demi-mètre, elle dit avec un accent et une expression impossibles à decrire :

— André!... prends garde, pour corriger ton action, tu vas en faire une pire!

— Je ne sais pas ce que je vais faire, Silda, s'écria André hors de lui. Ce que je sais, c'est que j'ai à te dire ce que je te dis, parce que ça me brûle si je me tais.

— Sainte Vierge! Et tu osais nier!

— Je ne nie pas, ni n'affirme, Silda! Je cherche comment je dois agir. Fais comme moi.

— Eh bien! parce que j'agis comme je le dois... tu me tues de chagrin, André.

Et André vit alors dans les yeux de Sotileza une expression et comme un voile de rosée qu'il n'y avait jamais observés.

— Je te tue de chagrin!... s'écria-t-il. Pourquoi?

— Parce que ce n'est pas ainsi que je veux te voir pour t'estimer, mais tel que tu étais avant.

— Et pourquoi ne m'estimerais-tu pas tel que je suis à présent? demanda André, aveuglé par le dépit et la violence.

— Parce que, parce que... Et Sotileza, qui ne quittait pas du regard les yeux d'André, se leva rapidement de sa chaise. Elle recula de deux pas sans la lâcher et continua ainsi, dans une attitude qui en imposait par l'extraordinaire mélange de hauteur et de supplication qu'il y avait en elle. — Par la Vierge des Douleurs, André, ne m'en demande pas plus sur ce sujet... et écoute ce que tu m'obliges à te dire! Tu sais, aussi bien que moi, que depuis que tu m'as recueillie dans la rue, on me donne dans cette maison, par charité, beaucoup plus que je ne mérite. Je me suis vue faible et seule, et j'ai ici des parens et un abri... Je peux mourir, comme le plus jeune enfant; mais ceux-ci sont vieux déjà, et la loi naturelle est que je me voie de nouveau seule en ce monde. Pour y avoir quelque valeur, je n'ai pas d'autre bien que mon honneur... Par l'amour de Dieu, André, toi qui sais ce qu'il vaut, toi qui m'as protégée innocente, veille sur lui plus que personne!

— Te dérober ce trésor! s'écria André, sincèrement affligé de ce soupçon.

— Me le dérober, non, répondit aussitôt la jeune fille avec une courageuse vivacité, ni toi, ni personne. Mais l'apparence suffit, car tu sais bien ce que sont les mauvaises langues.

André était stupéfait. Sa véhémence irréfléchie l'entraînait d'échec en échec; mais il était de noble sang et son cœur répondait toujours à l'appel de l'honneur. En outre, il était absolument inutile de tenter de s'imposer avec les forces du dépit à une fermeté aussi indomptable que celle de cette femme, qu'il ne connaissait pas bien jusque-là.

— Tu triomphes de moi en tout, aujourd'hui, Sotileza, lui dit-il avec une attitude qui s'accordait bien avec le ton doux et affectueux de ses paroles. Tu me dis de telles choses, tu me donnes de telles raisons que j'arrive à me rendre compte qu'avec toute ma bonne volonté j'ai pris parfois, dans cette discussion, des chemins dont n'usent pas les hommes de bien. Souviens-toi de ce que je t'ai juré en entrant ici il y a un moment; cela est la vérité, c'est pour cela que je venais. Le reste est sorti parce que... parce que le diable embrouille les idées et tire ensuite les paroles à sa guise pour la perdition des gens. Oublie cela, Silda. Oublie cela et pardonne-moi.

Cette fois oui, André parlait avec le cœur sur les lèvres!... L'impressionnable garçon!...

Sotileza, qui le connaissait bien, lui dit en se rapprochant de lui :

— Voilà parler, en vérité!... Voilà se rendre justice, André! Et vois, maintenant que tu es maître de toi; maintenant que Dieu t'enlève le bandeau des yeux, n'attends pas que le démon te le remette... Va-t'en, et laisse-moi seule comme j'étais... C'est à ce prix seulement que je te pardonnerai de tout mon cœur.

André se leva de sa chaise, résolu à partir. Les blessures de son amour-propre, de nouveau irritées par les dernières paroles de la jeune fille, ne l'empêchèrent pas de reconnaître le poids de la raison avec laquelle elle désirait l'éloigner.

— Je vais te satisfaire, lui dit-il. Mais ton intention va-t-elle jusqu'à me fermer la porte pour toujours quand je l'aurai franchie? Cela, je ne m'y plierais pas, Silda; et maintenant que je te connais, moins que jamais.

— Ne t'exalte pas de nouveau, André, par la Vierge du Carmel!... Je ne veux pas te fermer cette porte pour toujours, et, quand je le voudrais, je ne pourrais pas, car je ne commande

pas ici... Ce que je veux, tu le sais bien. Le mal n'est pas d'entrer, mais de chercher certaines occasions pour cela, parce qu'il y a des yeux et des langues qui ne vivent que pour nuire. Et si moi, telle que je suis, je suis trop peu de chose pour que tu me considères en cette circonstance, fais-le pour ces pauvres vieux, qui, le jour où je perdrais ma bonne réputation, en mourraient de honte.

— Silda! s'écria alors André dans un de ces accès d'enthousiasme qui le prenaient si souvent, tu vaux mieux que moi!

Et sans oser la regarder, parce que vraiment en cet instant l'orpheline de Mules était trop séduisante, il sortit comme un trait.

Et il était tellement perdu dans ses réflexions, que ses yeux ne virent pas la sardinière Carpia qui le croisa dix pas au delà de la porte, ni le regard qu'elle lui lança de côté en s'arrêtant un moment, et ses oreilles ne saisirent pas ces paroles, que cette furie vomit de sa bouche avec la sainte intention de les faire entendre dans la rue à qui de droit :

— *Caraspia!*... Le voilà qui sort d'ici... Je crois bien!... L'un en mer... L'autre au marché... L'infante dans son palais... Et allez-y!... Et ils n'ont pas de honte... Ah! *caraspia!*... Si j'avais été à la maison! Mais ce sera pour une autre fois, quand tu viendras mordre à l'appât qui t'attire... Je voudrais une fois vous pincer à la lumière du soleil, pour vous faire monter au front le rouge de la honte, quoique vous n'en ayez guère... et, patience! j'y réussirai... Effrontés!

XIX. — DE MAL EN PIS

Avec tout cela, le pauvre Cleto ne sortait pas de ses chagrins. Père Pollinaire avait essayé, en trois occasions, de tenir la parole qu'il lui avait donnée d'aller sonder les volontés du ménage du rez-de-chaussée ; mais jamais il n'avait trouvé le chemin libre des obstacles qui lui inspiraient tant de frayeur. Toujours ces diablesses de femmes au balcon, ou campées sur le trottoir, ou vociférant au milieu de la rue!

Presque tous les jours, à la tombée de la nuit, Cleto frappait à la porte du religieux qui là dedans suait sang et eau pour mener à bien la tâche qu'il avait entreprise, et il lui demandait :

— Y a-t-il quelque chose de neuf?

Et père Apollinaire lui racontait ce qui était arrivé, le réconfortant de bonnes espérances pour un autre jour.

Cleto finit pourtant par se lasser d'attendre et résolut d'agir par lui-même, s'il en trouvait la force et si les mots lui venaient. En se rendant au rez-de-chaussée avec cette intention, il se rencontra, au débouché de la rue Haute, avec son camarade Colo, un garçon de bons sentimens et de parfaite conduite. Colo l'avait entretenu bien des fois du récit de ses amours avec Pachuca, la plus jeune des trois filles de son voisin Chumbao, patron de la barque où il allait. Si la première levée ne le prenait pas, ils se marieraient dès qu'il aurait tiré au sort. Tout était déjà réglé. Cleto avait entendu bien souvent ces alleluia, et cela lui faisait venir l'eau à la bouche. Qui mieux que cet ami, si expérimenté en ces matières, pourrait l'écouter affectueusement et l'aider d'un bon conseil? Il l'aborda donc tout heureux; mais il le prit de si loin, afin d'exprimer toute la gravité de son mal, que l'autre, pensant qu'il lui parlait de choses déjà vieilles et connues, l'interrompit au milieu de son récit pour lui demander avec l'accent du plus vif intérêt:

— Tu sais ce qui se passe, Cleto?

— Ce qui se passe? demanda celui-ci à son tour, tremblant que ce qui se passait n'eût quelque rapport avec ce qu'il était en train de raconter à son ami.

— Il se passe, dit Colo, que ceux d'En-Bas vont nous provoquer à des régates pour le jour des Martyrs.

— Eh! qu'ils nous provoquent, bon sang! s'écria Cleto en frappant avec colère le sol du pied. Je pensais que c'était autre chose!... Nous parlerons de ça plus tard, garçon. Laisse-moi d'abord finir mon récit.

Colo n'y consentit pas, parce qu'il était très pressé, à ce qu'il affirma à son ami.

— Je viens, lui dit-il, de la Zanguina, où on traitait la question. Pour eux, c'est déjà fait, si nous ne virons pas de bord. L'enjeu sera une once d'or au compte des Chapitres. Il paraît que l'Ayuntamiento donne une bonne subvention pour un mât de cocagne bien savonné... et tout ça réuni va faire une espèce de fête pour distraire les étrangers qui viennent chez nous et aussi les gens d'ici. A mon avis, ils veulent prendre leur revanche de la course qu'ils ont perdue voilà deux ans, le jour de la Saint-Pierre. On verra s'ils la prendront! Je pense qu'au jour dit, on pourra

compter sur toi, comme l'autre fois... Donc ouvre l'œil, Cleto... et il n'y a plus à parler davantage.

Et ce furent les derniers mots de l'ardent Colo, qui se mit à descendre la rue en courant, laissant son ami avec le récit de son amer chagrin sur les lèvres.

Il pensa ensuite à André, résolu à lui confier le secret de son cœur; parce qu'en examinant bien le scrupule qui l'avait empêché de le faire plus tôt, il n'y avait pas à s'y arrêter. Mais André ne vint pas ce soir-là au rez-de-chaussée.

Le jour suivant, Cleto se planta devant la porte de son bureau, et y resta de pied ferme jusqu'à ce qu'il le vît descendre.

Il ne l'eut pas plutôt à ses côtés que, se rappelant combien lui avait mal réussi son long récit à Colo, il le mit au courant en quelques paroles et quelques instans.

Un coup de bâton sur le tibia n'aurait pas produit sur André une si vive, si brusque, et si profonde impression que les déclarations de Cleto. Elles lui inspirèrent l'envie de l'accabler d'injures, et même de lui allonger deux soufflets. Un pareil animal oser mettre si haut ses ambitions! Et prétendre en outre que lui, André, l'aidât à sortir de sa folle entreprise!... Lui, après ce qui s'était passé!... avec ce qui se passait encore!... Cela ne semblait-il pas une moquerie du sort ironique qui le poursuivait? Mais il se domina, car beaucoup de raisons l'y obligeaient, à tel point que de cette tempête intérieure Cleto ne remarqua qu'un éclair qui étincela dans ses yeux. L'infortuné matelot pensa que cet éclair prouvait combien grande son entreprise paraissait à l'esprit désintéressé d'un ami bon et riche comme l'était André. Cet ami d'ailleurs confirma bientôt sa supposition, car il lui peignit de telles difficultés, il lui présenta de si énormes obstacles, il lui dit de telles choses, et dans des termes si secs et si durs, lui barrant enfin tous les chemins, et mêlant à tel point la menace à beaucoup de ses raisonnemens que, comparé à ceux d'André, tous les conseils du père Pollinaire sur le même sujet paraissaient au malheureux autant de consolations et de caresses.

Il quitta André sans prendre congé, le cœur si chargé de brumes, que, voyant tout en noir et sans issue, il se mit à errer à travers cette mer abhorrée du quartier bas, pour atténuer un peu le poids de son chagrin et, chemin faisant, il cherchait le moyen de jeter l'ancre le plus tôt possible dans le port désiré.

Et le pauvre garçon était fort sage de prendre cette résolu-

tion, car, pendant qu'il allait ainsi, vaguant au hasard sur le Môle, Muergo et Sotileza étaient seuls au rez-de-chaussée. Oncle Mechelin, revenu du débit de tabac, fumait une pipe à la porte de la rue.

Muergo avait paru plus tôt que d'habitude, parce que l'avis donné par Colo à Cleto était vrai de tout point, et qu'il voulut, dès qu'il fut parvenu à ses oreilles avec l'apparence de la vraisemblance, le porter à la connaissance de son oncle.

— Où est mon oncle? demanda-t-il à Sotileza:

— Il est sorti acheter du tabac, dit la jeune fille.

— Ben! ça me fait plaisir, crédié! répondit Muergo. Et ma tante?

— A la poissonnerie. Elle va rentrer.

— Ça me fait plaisir aussi! Hou! hou!

— Pourquoi, animal?

— Crédié, parce que comme ça tu es toute seule, ce qui me fait le plus de plaisir... Hou! hou! Tu sais qu'il va y avoir des régates.

— Quand?

— Le jour des Martyrs, si ceux d'ici ne lâchent pas... Crédié! tu verras ce que c'est que tirer sur la rame... Une once, Sotileza! Crédié! si elle était pour moi. Je saurais bien quoi acheter avec! Hou! hou! Quel jour ce serait! En plus de ça, à la fête de Miranda et au sermon de père Pollinaire, j'étrennerai un vêtement neuf des pieds à la tête, et même des chaussures.

— Tu as déjà la casquette et la veste qui te manquaient, Muergo? lui demanda la jeune fille avec l'intérêt d'une mère qui se dépouillerait pour embellir son fils.

— Puisque je te le dis! Tu t'es tellement obstinée qu'à force d'économiser et d'économie en économie...

— Et c'est pour cela seul, Muergo, pour cela seul que tu as économisé?

— Pourquoi, tu crois?

— Parce que je te l'ai ordonné?

— Ben, pourquoi est-ce que je fais les choses, crédié? s'écria le monstre en tremblant des pieds à la tête. Pourquoi est-ce que je supporte du Mordaguero tout ce que je supporte? Crédié!... bon, c'est pour te faire plaisir, Sotileza... Et c'est parce que tu l'as voulu que j'ai un vêtement de laine fine... Rien que pour ça, hou! hou!... Ce soir je ne souperai pas avec vous. Mais tu me donneras le pain, eh! j'ai une de ces faims...

Chose extraordinaire que cette jeune fille! Dans la même situation où elle avait dompté les élans passionnés d'André par des paroles sceptiques et une contenance dédaigneuse, elle écoutait les brutalités de Muergo le sourire sur les lèvres et la joie dans les yeux.

— Écoute, dit-elle à l'animal dont la crinière et le vêtement brillaient d'écailles de sardines qu'il venait d'enlever du filet de la barque au retour de la mer, quand tu mettras tes habits, le jour où tu les étrenneras, viens ici au galop pour que je les arrange sur toi auparavant. Parce que toi tu ne connais rien à ces élégances-là. Va, tu seras gentil, Muergo!

— Crédié! s'écria celui-ci en contemplant l'expression joyeuse de Sotileza... Plus que les Saints Martyrs, le Chapitre et tout le tremblement! mais pas tant que toi, Sotileza... Crédié! Parce que toi, tu es plus belle à voir que toute la chrétienté, même quand elle a le grand pavois... Tu n'as pas sous la main quelque morceau de lard?

Tandis que Muergo bramait ainsi, ses larges pieds nus cloués sur le sol, les bras pendans, les coudes en dehors, la casquette sur la nuque et les crins sur les yeux, il commençait à faire nuit dans le logis. Pour ce motif, sans d'ailleurs le prendre comme prétexte, Sotileza laissa Muergo dans cette attitude, la parole embourbée dans la caverne de sa bouche, et alla dans la cuisine allumer la chandelle.

En en sortant, elle regarda dans le vestibule et vit oncle Mechelin appuyé contre la porte de la rue. Elle l'appela pour lui dire que son neveu le cherchait.

La figure de Muergo et certaine secousse de ses épaules voûtées montrèrent qu'il était très contrarié du retour de Sotileza avec son oncle.

En d'autres temps, le joyeux marin eût été fort ému par la nouvelle que lui donna Muergo quand il fut devant lui. Mais à présent, sans vigueur pour lutter personnellement dans ces nobles batailles entre les deux Chapitres rivaux, et chargé d'infirmités qui lui ôtaient l'enthousiasme et même la curiosité, il n'attacha qu'une médiocre importance à l'événement annoncé par son neveu. Pourtant il ne laissa pas de lui conseiller de ne pas aller aux régates, s'il avait le moindre amour-propre de rameur, parce qu'il était évident que ce serait le Chapitre d'En-Haut qui gagnerait. Muergo s'entêta en faveur de celui d'En-Bas, se souciant

comme d'une guigne du déplaisir que ses paroles brutales causaient au vétéran d'En-Haut. Mais Sotileza intervint, et avec deux apostrophes et deux réfutations, elle rendit le sauvage compagnon de la barque du Mordaguero plus souple qu'un gant. Il convint que les pêcheurs matriculés d'En-Bas n'étaient que des « feignans », et, commençant à ronger le morceau de pain que lui avait donné Sotileza, il sortit du rez-de-chaussée, en route pour la Zanguina, afin de voir comment se préparait la chose.

Il n'avait pas fait cent pas, qu'il rencontra André.

André, aussitôt que Cleto l'avait quitté, avait eu besoin de plus de temps que celui-ci pour refréner et dominer la tempête déchaînée dans sa poitrine et dans sa tête. Car la tempête de Cleto était sourde, de fond, relativement douce, et pouvait être soutenue à la voile pourvu qu'on se laissât emporter çà et là sans autre souci que de fuir les écueils de la côte ; mais celle d'André était faite de furieux ouragans qui l'enveloppaient, le jetaient en l'air, le fouettaient de flocons d'écume amers comme du fiel. Fuyant désespéré, il fut une heure durant sans savoir où il était et sans connaître personne...

Et ce fut en cette occasion que Muergo se présenta devant lui, au sortir d'une des rues qui débouchent auprès de la Zanguina.

— D'où viens-tu? lui demanda André.

— De la rue Haute, répondit Muergo.

— Et qui y avait-il là?

— Crédié! s'écria Muergo, se grattant la tête à deux mains, quand j'entrai, figurez-vous quel éblouissement !... Elle toute seule, mon vieux!

— Qui? demanda de nouveau André tout haletant.

— Sotileza, crédié!

— Alors... Sotileza toute seule, dit André, cachant mal la douleur qui le tourmentait. Allons, que lui as-tu dit, et que t'a-t-elle dit?

— Ben, à peu près rien! répondit Muergo tout tremblant, — parce qu'au meilleur endroit elle est partie pour allumer la chandelle, et après mon oncle est arrivé.

— Comment « au meilleur endroit ! » poursuivit André dont les yeux lançaient des éclairs. C'est-à-dire qu'il s'était déjà passé quelque chose de bon pour toi. N'est-ce pas, Muergo? Allons, voyons, dis-le franchement.

Muergo se gratta de nouveau la tignasse ; et après avoir ri à sa manière, il dit à l'impatient André :

— Bon, tant qu'à dire bon, pas autant que ça aurait pu l'être; mais tout de même bon comme tout, crédié! ce petit moment ensemble... J'y disais des choses, et des choses... et des choses... Mais pas le quart de ce que j'aurais dit, crédié, si je savais le dire!...

— Et elle? demanda André presque avec un rugissement.

— Elle, répondit Muergo se frottant les pattes et se pelotonnant pour ainsi dire, elle, don André, hou! hou! un pur miel pour moi.

— Tu mens, stupide! rugit la voix d'André aux paroles du matelot. Le miel d'une femme comme elle n'est pas pour des bêtes comme toi. Je te défends de dire cela à personne et même de le croire...

— Crédié! s'écria rudement l'homme ainsi apostrophé. Et pourquoi ne dois-je pas croire ce qui est la vérité? Et qui donc peut m'empêcher de le savourer encore si ça me fait plaisir?

— Je te l'ordonne, répondit André tremblant de s'être découvert, parce que j'ai le devoir de veiller sur la réputation de Sotileza, et que sa réputation se ternit aux vantardises de tes suppositions. Tu entends, barbare! Aussi je te défends de te vanter devant personne de ce dont tu t'es vanté devant moi, et qui n'est qu'un pur mensonge.

— C'est la pure vérité, cependant!

— Je te dis que tu mens! Et j'ajoute que si, pour te guérir de l'envie de calomnier une honnête jeune fille, ce que je te dis ne suffit pas, je te ferai fermer la porte de cette maison par quelqu'un qui a plus d'autorité que moi pour cela.

A mesure qu'André exhalait ainsi sa colère, à voix basse, mais sur un ton farouche et troublé, Muergo sentait une démangeaison en haut de la poitrine, il tortillait ses cheveux, et ses yeux louches roulaient dans leurs orbites.

— Ah! crédié! s'écria-t-il soudain en serrant les poings et rugissant, lui aussi; ce qui vous pique ce n'est pas que je mente, mais que je dise la vérité!...

André demeura glacé de honte, à considérer qu'une pareille brute avait découvert le mystère de sa colère impuissante.

Muergo ajouta encore plus clairement :

— Oui, crédié! Avec ce que je sens là, avec ce que j'ai entendu raconter, et je croyais que c'étaient des menteries, avec aussi ce que j'ai vu... Oui, bien, le compte y est!...

— Autre imposture, animal !...

— Non, non ; sans ça je ne me sentirais pas mordu là dedans comme je le suis maintenant ! Écoutez, don André, je me jetterais à la mer pour vous en d'autres circonstances... mais en celle-ci, crédié ! en celle-ci, ne tentez pas l'épreuve... parce que je vous donnerais un croc-en-jambe pour vous jeter sur le nez.

L'unique réponse qui vint à l'idée d'André pour cette exaltation inattendue et assez éloquente de Muergo, fut un de ces soufflets magnifiques qu'il savait appliquer dans les bonnes occasions ; mais la rue n'était pas déserte, et par conséquent le coup aurait plus de retentissement qu'il ne lui convenait.

Il se borna donc à prévenir le monstrueux matelot de se tenir pour souffleté, et craignant que la réplique de l'animal révolté ne l'obligeât à accomplir sa menace, il le quitta précipitamment. Chaque pas qu'il faisait dans cette malheureuse aventure était une maladresse qui lui coûtait un nouvel échec.

Et c'est ainsi que le pauvre garçon allait tout haletant vers la rue de la Blanca, tandis que son monstrueux rival entrait à la Zanguina.

José Maria de Pereda.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'INDIVIDUALISME

ET

LE SENTIMENT SOCIAL EN ANGLETERRE

Le mot d'individualisme est pris dans des acceptions très diverses, parfois opposées, et il importe de s'entendre sur la valeur de ce terme. L'individualisme dont nous voulons parler ici pourrait se définir, au point de vue de la psychologie, le penchant à développer en soi, avec le plus d'intensité possible, et à faire dominer au dehors, avec le plus d'extension possible, sa propre individualité. Or, ce qui constitue surtout l'individu, c'est une énergie de volonté et d'activité débordante, qui se pose devant autrui avec une indépendance fière, avec un esprit de lutte et de « combativité, » refusant toujours de céder et prétendant toujours vaincre. Cette forte personnalité entraîne nécessairement une conscience non moins forte de son *moi* et un sentiment parallèle de complaisance en ce moi. Elle entraîne aussi un sentiment profond de la responsabilité personnelle, l'habitude de compter sur soi et de ne répondre qu'à soi-même de ses actes. Sous certains rapports, tel néo-Latin indiscipliné et frondeur peut sembler plus individualiste que l'Anglo-Saxon; mais une volonté vraiment énergique n'exclut pas l'obéissance à la règle, qui, tout au contraire, exige la maîtrise de soi; et d'autre part, indiscipline, mobilité, facilité à l'oubli de la règle, difficulté de fournir une obéissance soutenue et patiente, habitude de compter sur autrui, de songer toujours à autrui, de se décharger au besoin sur autrui de sa responsabilité propre, tout cela ne constitue pas un individualisme positif, fondé sur la force et l'énergie personnelle; c'est plutôt cet individualisme négatif, par manque de volonté et

d'empire sur soi-même, comme aussi par manque d'union avec autrui, dont on a fait plus d'une fois une si vive critique.

Jusqu'à quel point l'individualisme positif est-il une des qualités fondamentales de l'esprit anglais? Cette qualité exclut-elle ou, au contraire, favorise-t-elle un développement de plus en plus manifeste du sentiment social en Angleterre? Quelles sont les origines ethniques et psychologiques de cette double tendance, qui forme une apparente antithèse pour l'observateur, et quelles en sont les conséquences dans les diverses manifestations de l'esprit anglais? Ce sont là autant de problèmes qui offrent pour nous un intérêt vraiment actuel. Les vieux chroniqueurs du continent, ignorans de l'avenir, ne voyaient dans les insulaires saxons que des « barbares illettrés, lents par tempérament et par nature, rebelles à la culture et tardifs dans leur développement. » Ils avaient grand tort de les dédaigner! Aujourd'hui on tend plutôt sur le continent, surtout en France, à un sentiment contraire: l'admiration pour l'Anglo-Saxon. Rappelez-vous les deux ouvrages de M. Demolins, mélange étonnant de vérités et de paradoxes, et celui de M. G. Ferrero sur l'*Europa giovane*, qui est l'hymne d'un Latin à la race anglo-saxonne, sans parler des livres de MM. Gustave Lebon, de Lapouge, Max Leclerc, des *Études de philosophie et d'histoire* de M. Sarolea, enfin des intéressans et vivans *Souvenirs d'Oxford* que vient de publier M. Jacques Bardoux. Le premier psychologue de l'Amérique contemporaine, M. William James, dans la *Psychological Review* de mars 1897, fait observer que les étrangers, et notamment les Français, s'occupent à idéaliser les Anglo-Saxons au moment même où ces derniers, en Angleterre et surtout en Amérique, sont beaucoup moins enthousiastes sur leurs principes traditionnels de conduite et commencent à les avoir en suspicion. *Nemo sorte sua contentus!* Au philosophe incombe la tâche d'être, autant que possible, juste pour tous les peuples. La difficulté est que, les Anglais étant à la fois très personnels dans leur individualisme et très semblables entre eux par leur vif sentiment de solidarité nationale, tout ce qu'on dit d'eux peut être contesté au nom d'exemples particuliers. Et cependant, comment nier qu'il y ait en Angleterre, plus encore qu'ailleurs, des traits communs de tempérament, d'éducation morale et sociale, de tradition historique, qui aboutissent à des courans déterminés d'avance et par où les individus, quelque originaux ou même excentriques qu'ils soient,

sont d'abord obligés de passer? C'est ce qui fait que nous trouverons tout ensemble en Angleterre et de si fortes personnalités et une telle puissance d'association pour des œuvres impersonnelles.

I

On a voulu chercher l'explication de l'individualisme anglais, tel que nous l'avons défini, dans le mélange spécifique des races qui ont peuplé la Grande-Bretagne. L'ancienne couche ligure fut recouverte par l'élément celte, qui d'ailleurs en est voisin et auquel se mêla de bonne heure l'élément scandinave. Tacite distingue déjà les Calédoniens, grands et à cheveux roux, des Silures à cheveux noirs. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne est partagée entre les élémens liguro-celtiques et les élémens germaniques, mais ceux-ci ont conservé un notable avantage. Le type brun à tête large reprend cependant le dessus dans les villes, depuis plusieurs siècles, et finira par exercer son influence envahissante. Le mélange de sang celto-ligure et de sang germain, qui, pour l'anthropologie, rend la Grande-Bretagne si analogue à la Gaule antique, est peut-être la raison pour laquelle le tempérament anglais, quoique souvent flegmatique, est plus nerveux que celui du Germain pur. La race anglo-saxonne est la première du monde pour la taille (classe ouvrière : 5 pieds anglais 9 pouces 1/4), après les Polynésiens et avant les Patagons. Cette race est aussi la première entre les nations civilisées pour le poids du corps, pour la capacité pulmonaire, pour la force physique. C'est un superbe spécimen du sanguin flegmatique et nervo-moteur.

Bien qu'il soit vraisemblable, comme on l'a soutenu, que des Sardes, mis en Angleterre à la place des Anglo-Saxons, n'eussent pas mieux su profiter de la situation géographique qu'ils ne l'ont su en Sardaigne, nous croyons que les considérations ethniques sont insuffisantes pour expliquer et le caractère et l'histoire d'un peuple: l'Angleterre en est la preuve. Entre la Grande-Bretagne, la Gaule et la Germanie, il y avait jadis analogie de composition : deux énormes couches de Celtes et d'hommes du Nord, avec une addition plus notable d'élémens méditerranéens en Gaule. Il faut donc chercher d'autres facteurs du caractère; et ces facteurs ne se peuvent trouver que dans le milieu physique et surtout dans le milieu social.

Taine, à la suite de Montesquieu, a insisté outre mesure sur

les effets du climat. Tout ce qu'on peut accorder d'abord, c'est que le ciel humide et froid de l'Angleterre a renforcé les influences qui font de l'acquisition d'un certain bien-être individuel le but le plus nécessaire pour tous. On a calculé que la nourriture d'un seul Anglais suffirait à une famille de huit personnes en Grèce. Il est des pays clémens où, grâce au beau ciel, à la facilité de vivre, à la sobriété des besoins, la misère même n'a rien qui dégrade, ni au physique, ni au moral : le bien-être y étant en quelque sorte naturel, on a le temps d'être artiste. Il n'en saurait être de même sous un ciel glacé et brumeux, où les besoins sont grands, les chauds vêtemens nécessaires, où l'abri est difficile à se procurer, où la pauvreté se traduit par des dehors repoussans et, au dedans, par une sorte de dénuement intellectuel, d'avilissement social et moral. Dans de telles contrées, l'utile et le bon se rapprochent parfois au point de se confondre ; il y a un certain bien-être inséparable du bien-faire, une indépendance matérielle sans laquelle, au sein d'une société civilisée, sont compromises l'indépendance morale et la liberté de l'individu. Il ne faut donc pas juger l'utilitarisme et l'individualisme anglais d'après la même règle que l'égoïsme vulgaire : ils ont souvent leur principe dans un intérêt bien entendu qui peut se fondre, en définitive, avec le sentiment de la dignité personnelle et qui n'exclut nullement la solidarité sociale.

La situation insulaire devait aussi exercer une grande action et sur les destinées et sur l'esprit du peuple anglais ; elle tendait à l'isoler en soi. D'une part, elle l'obligeait à une fusion plus rapide et plus complète de ses élémens intérieurs, qui devait produire plus vite un caractère un et homogène ; d'autre part, elle empêchait à l'extérieur des communications qui auraient eu pour résultat une sociabilité plus étendue. Les Anglais n'ont communiqué avec le continent que pour s'efforcer d'y conquérir du territoire ou y faire du commerce. La Grande-Bretagne a un vaste développement de côtes, avec des estuaires de fleuves qui rendent ses ports difficiles à attaquer. Dans son sol, le fer et la houille abondent. Rien n'était donc plus naturel aux habitans que de se tourner vers le négoce et, plus tard, vers l'industrie.

Pour bien comprendre la direction et le développement propre du caractère anglais, il faut se rappeler que la race germanique, dont les Anglo-Saxons étaient une branche, a fini par présenter une double antithèse, qui est devenue sa marque distinctive : in-

térieurement, contraste du réalisme et d'un certain idéalisme mystique ; dans les rapports sociaux, conciliation de l'individualisme et du goût pour la subordination hiérarchique. Les Anglo-Saxons avaient sans doute les mêmes tendances que les autres Germains, mais leurs penchans furent modifiés d'abord par l'influence celtique et normande, puis par les conditions de leur développement national. Quoique capables aussi de mysticisme et d'idéalisme, les Celtes ne poussent pas l'intensité de l'absorption intellectuelle jusqu'à oublier entièrement la vie pratique. D'autre part, l'influence normande était celle d'esprits fermes et fins, ayant une raison solide et peu portée aux chimères, une volonté entreprenante et persévérante en vue de « gaigner. »

Si d'ailleurs il est vrai que, des deux termes de l'antithèse germanique, sens réaliste et sens idéaliste, le premier s'est développé au plus haut point en Angleterre, ce n'est pas à dire que l'autre ait pour cela disparu. Tant s'en faut ; mais les deux se sont attribué des domaines séparés. Dans la pratique et dans le domaine de l'intelligence pure, l'Anglais est resté positif ; dans la poésie, nous le verrons conserver le sens germanique de l'idéal, sans d'ailleurs perdre pour cela celui du réel. M. Darmesteter nous montre Shakspeare aussi entendu en affaires qu'inspiré en poésie. Au moment où le poète écrit le monologue d'Hamlet, il achète, pour 200 livres, 107 acres dans la paroisse d'Old-Stratford ; vers 1604, il fait errer le roi Lear dans la tempête et il intente un procès à Philip Rogers en payement de 1 livre 11 shillings 10 deniers, prix de malt à lui vendu et non payé ; en 1605, il rêve à lady Macbeth et à la tache de sang que l'Océan ne pourrait laver, et il afferme pour 440 livres les redevances de Stratford, Old-Stratford, Bishopton et Wilcombe. Voilà l'Anglo-Normand, avec les deux parts de son âme et de sa vie. Mais il ne faut pas oublier qu'un Victor Hugo a pu offrir en France les mêmes contrastes, plus fréquens toutefois en Angleterre.

Quant à l'antithèse de l'individualisme avec le goût de la subordination sociale, elle est devenue plus manifeste chez l'Anglais que chez l'Allemand. Le grand événement qui modifia l'individualisme des Anglo-Saxons, leur donna une marque propre, introduisit dans leur histoire l'esprit politique et le sentiment de solidarité sociale par lequel ils s'opposèrent aux autres peuples germains, ce fut leur conquête par les Normands. Faut-il encore voir là simplement, avec Taine, un mélange de races, un effet

de croisement ethnique? Non. Les Normands, d'abord, n'étaient pas de race si différente. De plus ils étaient peu nombreux. Leur action fut donc surtout politique et sociale. Les Normands se partagèrent leur conquête ; Guillaume distribua terres, maisons, abbayes; les lois les plus dures maintinrent la soumission. Les Normands avaient un esprit dominateur et organisateur; ils n'étaient pas hommes à laisser se relâcher les liens de la subordination. En outre, pour leur résister et disputer ses droits, il fallait s'unir : l'esprit d'association pénétra donc peu à peu dans la nation anglaise. Ainsi se dessina la différence entre l'Angleterre et l'ancienne Allemagne. Là, une forte organisation franco-normande empêcha l'individualisme de rester à l'état d'isolement, d'éparpillement, de dissociation ; ici, l'unité fut tellement lente à se faire, qu'elle ne s'est faite que sous nos yeux et en partie par nous. Les Normands, d'esprit vif et clair, positif autant qu'aventureux, ne reculant pas devant la perfidie quand il s'agissait de leurs intérêts, achevèrent d'imposer aux Anglo-Saxons ces préoccupations pratiques et utilitaires que favorisait déjà, comme nous l'avons vu, leur situation géographique.

II

Toutes les influences que nous avons précédemment énumérées ont eu pour résultat final le caractère anglais, tel qu'il nous apparaît aujourd'hui en son originalité propre. La sensibilité, chez l'Anglais comme chez l'Allemand, est moins fine et plus renfermée en soi que chez le Français ou l'Italien. C'est le résultat de ce tempérament flegmatique dont nous avons vu la naturelle harmonie avec le climat de la Grande-Bretagne. Les contrées froides et humides ne laissent guère subsister, par sélection, que des natures fortes et rudes, peu sensibles à l'action du dehors. Leur système nerveux répond aux choses par des vibrations moins promptes, moins délicates, et moins variées. Comment les instrumens de la perception pourraient-ils s'affiner sous un ciel sombre et monotone, où l'organisme est obligé d'être toujours sur la défensive, prêt à repousser plutôt qu'à laisser entrer des influences hostiles? Les sens perceptifs demeurent donc moins délicats et moins riches en nuances. Seuls les sens vitaux acquièrent de la force; le plaisir de manger ou de boire, celui d'exercer ses muscles et d'agir compensent le manque d'impressions plus désintéressées,

plus « dilettantes » et plus « artistiques. » Sensible au confortable, l'Anglais l'est beaucoup moins aux belles formes et à l'élégance extérieure; comme l'éducation de ses sens, son goût laisse souvent à désirer. Il préfère les jouissances solides et profondes à ces jeux changeans de perceptions fines que favorise, dans d'autres pays, une nature toute baignée de lumière, invitant les yeux à une fête perpétuelle. En même temps que la sensibilité est plus obtuse, elle est aussi plus lente. Les nerfs moins tendus vibrent moins rapidement; il faut de fortes impressions pour obtenir en échange des phénomènes d'expression. De là un calme général et même une certaine lourdeur. Une fois excitées, les passions de l'Anglais ont de la force, souvent même de la violence; elles ont surtout de la durée. Concentré et non expansif, l'Anglais individualiste ne communique pas aisément ses impressions, mais il a beau, sous les dehors de la froideur, cacher ce qu'il éprouve, il affecte plus de flegme qu'il n'en a réellement.

L'humeur générale de l'Anglais subit l'influence d'un ciel tantôt gris et voilé, tantôt tempétueux, qui inspire la mélancolie ou la tristesse. Malgré cela, les hérédités de race demeurent ici plus importantes que le climat, puisque nous voyons, sous les mêmes nuages et au milieu des mêmes tempêtes, l'Irlandais conserver quelque chose de l'insouciance et de la belle humeur galliques. L'Anglo-Saxon, lui, a plutôt l'imagination sombre du Germain. Froissart disait des anciens Saxons : « Ils se divertirent moult tristement, à la mode de leur pays. » « Les plaisirs mêmes de l'Anglais, dit Bain, ont en eux je ne sais quoi de triste. » Pourtant, le reste d'élémens celtes qui tempèrent les élémens germains, joint aux traditions d'activité énergique en vue d'intérêts positifs, empêche l'Anglais de verser aussi facilement dans le pessimisme que l'Allemand songeur et contemplatif. L'action ramène toujours la pensée sur terre; elle impose un but précis, auquel on s'intéresse; par cela même, elle donne du prix à l'existence. L'Anglais n'a guère le temps de s'attarder aux lamentations sur la vie; souvent même son utilitarisme se tourne en un optimisme naïf : habitué à considérer le bonheur comme la fin suprême, il faut bien qu'il croie tout d'abord à la possibilité du bonheur. Un livre comme celui de John Lubbock, où nous voyons dressé minutieusement, à la manière de Bentham, le bilan de toutes les joies de la vie, ne pouvait être écrit que par un savant anglais. Aux poètes sont réservées les grandes visions pessimistes; chez les

autres, elles traversent l'imagination sans produire un effet durable. Pour quelques-uns, sans doute, l'oisiveté engendre le spleen, mais le travail, ce lot du grand nombre, guérit les blessures de la pensée. En somme, la sensibilité anglaise est la sensibilité germanique, mais plus individualisée encore et offrant, grâce à une vie plus active et plus utilitaire, une forme moins sentimentale et moins mystique.

La direction générale des sentimens, chez l'Anglais, est vers l'intérieur; son centre, c'est sa propre personnalité. Aussi le moi anglais, très développé, s'affirme-t-il avec énergie; il n'entre ni facilement, ni rapidement dans l'âme et les sentimens d'autrui. Non qu'il soit incapable de sympathie, loin de là! quand il réussit à se mettre par la pensée à la place des autres, — ce qui exige un certain temps et un certain effort, — il souffre ou jouit en eux; les pôles de l'intérêt, renversés, produisent la bienveillance et la bienfaisance la plus active. Dans aucun pays la bourgeoisie et l'aristocratie ne sont aussi généreuses pour les œuvres de charité et d'intérêt public.

La nature de la sensibilité et de l'imagination influe sur celle de l'intelligence. Grâce au calme habituel et à la lenteur du tempérament, l'intelligence anglaise a un caractère sérieux et réfléchi. Là où les sens ne sont pas toujours, comme dirait Descartes, chatouillés par les plaisirs extérieurs, il se produit un retour de la pensée qui la fait rentrer en elle-même. Si l'Anglais n'a pas la facilité d'intuition et le coup d'œil rapide qui distingue les tempéramens plus nerveux, il a en revanche la faculté d'attention soutenue et de concentration profonde. Le premier résultat est le besoin de s'attacher au fond plutôt qu'à la forme. Ce ne sont pas les belles ordonnances, les symétries d'idées, les dessins intellectuels, encore moins les arabesques de l'imagination, qui charmeront des têtes parfois un peu lourdes et médiocrement impressionnables aux choses du dehors. Ces têtes ne penseront pas pour le seul plaisir de penser, elles ne raisonneront pas pour se complaire à aligner des raisons en bon ordre, mais pour atteindre un but et accomplir un travail utile. Dès lors, c'est moins la beauté qui importera que la vérité; et la vérité même devra finalement se trouver dans la réalité. Le goût du réel, tel qu'il est, avec ses laideurs comme avec ses beautés, avec ses dissonances comme avec ses harmonies, avec tous ses contrastes et sa complexité obscure, est caractéristique chez les Anglais comme chez les Germains; ils

n'éprouvent pas le besoin d'ordonner les choses pour le plaisir de l'œil; arranger, pour eux, ce serait déranger.

Pourtant, ce fond commun d'intelligence sérieuse et sincère a produit, en Allemagne et en Angleterre, des formes d'esprit très différentes. Là, on a eu le temps, après avoir mis en pratique le *primo vivere*, d'ajouter le *philosophari*. Ici, outre l'influence celte et normande, le tourbillon de la vie active, — industrie, commerce, politique, — a déterminé autrement la direction habituelle de l'intelligence. Quoique capable des longs raisonnemens, l'Anglais a dû se tourner vers l'expérience. Au lieu de spéculer à perte de vue comme le Germain, il observe; au lieu de déduire, il induit; aux vastes synthèses, aux généralisations, aux abstractions, il préfère l'analyse patiente des faits particuliers et concrets. Il ne se laisse pas prendre, comme l'alouette française, au miroir des systèmes. Sa vue nette et précise saisit le détail; elle se défie des trop vastes horizons. Bacon parle en Anglais lorsqu'il dit: « Il arrive souvent que de basses et petites choses en expliquent de très grandes, beaucoup mieux que les grandes ne peuvent expliquer les petites. » Ainsi, dans un milieu nouveau et avec un but nouveau pour son activité, le vieux Germain est devenu éminemment positif.

Dans le domaine des faits, l'Anglais est un chercheur incomparable. Son éducation, depuis des siècles, l'a toujours tourné de ce côté; son esprit est entré dans le moule. Il a un goût naturel pour collectionner des faits; toute sa vie il en collectionne. Qu'il soit chez lui ou à l'étranger, il remarque, il note. L'Anglais dit: Il faut être bien informé, *well informed*, et pour cela voir de ses yeux; le Français dit: Soyons au courant; — un courant qui le roule avec les autres, voilà son idéal. L'orientation finale du vieil esprit germanique vers l'utilitarisme intellectuel chez les Anglo-Saxons est la preuve de l'influence qu'exercent le milieu social, les idées régnantes, les traditions historiques. La tête anglaise est devenue le premier des appareils enregistreurs. Le Français intellectualiste joue très souvent avec les notions et les déductions, qui le charment indépendamment des résultats pratiques; il est artiste en idées. Si ses raisonnemens se tournent en actes, c'est qu'ils ont éveillé en lui une de ses passions fondamentales; il les réalise alors immédiatement, par une sorte d'impulsivité. Tout autre est, chez l'Anglais, le rapport de la pensée à l'acte. Ici, ce n'est pas le besoin de penser qui domine, c'est le besoin d'agir.

Penser, pour l'Anglais, s'exprime même souvent par le mot réaliser, *realize*. Arrivé au bout de son raisonnement, l'Anglais ne s'arrête pas satisfait; la conclusion intellectuelle n'est pour lui qu'un commencement, un principe d'action. Ce qui l'intéresse dans cette conclusion, ce n'est pas sa généralité, ni même sa vérité purement abstraite; c'est la réalité future dont elle n'est que le premier moyen et qui, elle, constitue la fin. Il n'a donc pas besoin de se passionner actuellement pour le principe de conduite qu'il a une fois adopté; il n'a pas besoin d'être de nouveau entraîné par l'explosion des sentimens corrélatifs aux idées; il s'entraîne lui-même, en vertu d'un besoin d'agir constant et d'une volonté d'agir constante. Toutes ses conceptions sont déjà des convictions pratiques, des règles de conduite auxquelles il se conformera sans se laisser détourner; ce sont des instrumens de travail aussi résistans et immuables que la pioche et la charrue du laboureur.

C'est par la volonté, cette faculté fondamentale et pour ainsi dire organique, que l'Anglais rappelle le plus fidèlement la race des vieux Germains; — volonté ferme, opiniâtre, patiente et persévérante, telle qu'on la peut attendre d'organisations à la fois robustes et équilibrées. A un plus haut degré que l'Allemand, l'Anglais possède l'audace entreprenante et le goût de l'initiative. Sous ce rapport il a quelque chose des anciens Scandinaves et Normands, si amoureux des aventures. La volonté grise, dit Victor Hugo, en parlant des travailleurs de la mer. Cette griserie, l'Anglais la connaît. Il aime tout ce qui est puissance et force, ou tout ce qui en a l'aspect. Il a la plus profonde estime pour la volonté énergique et surtout constante, pour tout ce qui est dessein suivi. Il préfère un homme très imparfait, borné par certains côtés, mais dont on peut prévoir la conduite et sur qui on peut compter, à un bel esprit qui joue le rôle de moulin à vent. Être indépendant, être confié de bonne heure à soi-même; voilà l'idéal de l'Anglais: *self help*. L'auteur de *Tom Brown's School Days* nous montre jusque chez les enfans le plaisir silencieux, cher à tout Anglais, d'endurer, de résister, de lutter contre quelque chose et « de ne pas céder. » Peu précoce, peu vif, l'enfant anglais a déjà l'initiative et la ténacité. Il est souvent indomptable, parfois brutal. De là l'emploi des verges. Les professeurs mêmes d'Angleterre font généralement un cas médiocre de l'instruction, un très grand cas du caractère. C'est ce qui ressort des

fines observations faites à Oxford par M. Jacques Bardoux. Rappelons aussi que le prince Albert, chargé par la reine de fixer les conditions d'un prix annuel décerné par elle au collège de Wellington, décida qu'il serait accordé non à l'élève le plus instruit, mais à celui « dont le caractère serait jugé le plus élevé. » Chez nous, dit M. G. Le Bon, « le prix eût été certainement accordé à l'élève qui eût le mieux récité ce qu'il avait appris dans ses livres. »

Plus on agit, plus on veut agir; plus on gagne en agissant, plus on veut gagner. De là cette sorte d'activité insatiable et ambitieuse qui appartient à l'Anglais. Il n'a pas la prudence du Français; il ne limite pas ses désirs, il veut gagner beaucoup pour dépenser beaucoup, et il dépense fréquemment tout son revenu. D'où la nécessité de travailler énormément et d'habituer ses enfans à travailler de même. Il pourvoit à l'avenir non par des épargnes, mais par des dépenses qu'il juge fructueuses; telle est, par exemple, l'instruction donnée aux enfans et qui les rendra capables un jour de se suffire. L'Anglais pose en principe que ses enfans, sauf peut-être l'aîné, doivent être les artisans de leur propre fortune; il ne songe point à se priver pour doter ses filles ou pour laisser du bien à ses fils. D'ailleurs ses enfans sont trop nombreux, il faut qu'ils se tirent eux-mêmes d'affaire. Chacun pour soi.

Dans sa moralité, l'Anglais n'est pas gouverné par un sentiment, — tel que celui de l'honneur ou l'instinct de sociabilité, — mais par la loi religieuse de la conscience ou par la considération humaine de l'intérêt bien entendu. Tout homme doit faire effort pour être utile à soi-même et aux autres, voilà le principe de conduite. La vie n'est pas un jeu, la vie est sérieuse, *Ernst ist das Leben*, a dit Carlyle. Dans ses beaux momens, l'Anglais réalise ce qu'on a appelé la conception héroïque de la vie; de même qu'il a lutté contre les puissances adverses de la nature extérieure, « il lutte dans son for intérieur contre des puissances ennemies plus formidables (1). » L'Anglais éprouve plus aisément que nous les sentimens de respect et de mépris. Nous, profondément égalitaires et volontiers niveleurs, nous ne savons guère ce qu'est la vénération pour ce qui est au-dessus de nous-mêmes, et nous avons souvent trop d'indulgence pour ce que d'autres n'hésitent pas à déclarer méprisable.

Le respect de la règle des mœurs, quand il demeure extérieur,

(1) M. Sarolea, *Études de philosophie et d'histoire.*

a pour écueil l'hypocrisie, tant de fois reprochée aux Anglais. Il est facile de tourner en dérision le *cant* britannique, mais il faut aussi en reconnaître le bon côté. Cette préoccupation de ne pas livrer ses vices en exemple aux autres, à commencer par les enfans, de respecter extérieurement et publiquement les convenances sociales, de rendre ainsi « un hommage indirect à la vertu, » ne semble pas à l'Anglais méprisable; il n'accordera pas que le cynisme soit supérieur. Dans les relations individuelles, l'hypocrisie lui paraît sans doute non moins odieuse qu'elle ne le semble aux autres peuples; mais quand il s'agit des relations sociales, il ne juge pas moral de faire parade d'immoralité, parfois d'une immoralité qu'on n'a point. La théologie catholique elle-même, qui enveloppe une psychologie profonde, n'a jamais méconnu ni la force du « mauvais exemple » ni le danger du « scandale, » et elle a toujours préféré un respect au moins extérieur à l'absence de tout respect et de toute honte. L'exemple, avait dit aussi Cicéron, fait autant de mal que la faute.

Il est d'ailleurs incontestable que l'Anglais a les défauts de ses qualités. Son indépendance l'expose à l'égoïsme, son sentiment du moi à l'insociabilité, son esprit d'originalité à l'excentricité; son positivisme au culte du fait et du succès, de la puissance et de la richesse, au mépris du faible et du pauvre, alors même qu'il vient à leur secours. En outre, l'attitude individualiste, devant autrui, engendre l'orgueil, qui méprise l'opinion des autres, comme l'attitude en quelque sorte sociale engendre ailleurs la vanité, qui vit pour l'opinion des autres. L'orgueil peut aboutir à l'insolence, comme la vanité à trop de complaisance; l'un fait des Alcestes et l'autre des Philintes. Kant avait déjà noté plusieurs de ces traits. De bonne heure, dit-il, l'Anglais apprend qu'il doit « se faire un caractère » et un caractère à *lui*, tout au moins « affecter d'en avoir un. » — « L'affectation d'un caractère, ajoute Kant, est précisément le caractère le plus général du peuple britannique, » tandis que le Français sociable tend plutôt à effacer le sien devant les autres.

III

Et cependant l'Anglais, quoique moins sociable de tempérament, sait beaucoup mieux que nous s'associer à autrui. Il conserve d'ailleurs son individualisme jusqu'au sein des diverses as-

sociations dont il peut faire partie. Sa sociabilité n'est pas du même genre que celle du Français. Elle n'est pas une affaire de sentiment, mais, pour ainsi dire, de raison et d'action ; ce n'est pas par besoin et goût inné de compagnie que l'Anglais s'unit à tels et tels, mais parce qu'il juge nécessaire de travailler en commun à une fin utile. De bonne heure, les habitans de la Grande-Bretagne se sont rendu compte de la force de l'associstion ; dès le moyen âge nous les trouvons groupés en sociétés qui, de Londres et des principales villes du royaume, nouent des relations suivies avec toute l'Europe occidentale. Ce sont des relations d'affaires, de commerce et d'industrie. S'ils s'habituent à former des corporations, c'est toujours pour un objet positif et restreint.

Cette habitude de s'associer en vue d'un but quelconque, soit d'utilité, soit de charité (ce qui est encore considéré comme une utilité supérieure), s'est conservée à travers les siècles. Elle n'est pas seulement favorisée par le sens pratique de l'Anglais ; elle l'est encore par son intelligence réfléchie et ses sentimens calmes, qui lui permettent d'écouter la contradiction, de discuter avec sang-froid sur des intérêts, de ne pas faire dégénérer une assemblée en une mêlée, un *meeting* en bataille. Les Anglais, dans leurs réunions, ne déclament pas pour déclamer ; leurs nerfs restent calmes et l'idée du but domine tout. Ils savent alors agir en corps sans que personne opprime personne ; ils unissent leurs individualités sans les absorber dans les groupes et, généralement, sans abdiquer leur liberté propre. Par ce sens pratique de la libre subordination, ils se montrent supérieurs non seulement aux Français centralisateurs, qui, dès qu'ils se sentent en nombre, deviennent trop volontiers oppresseurs des minorités, mais encore aux Allemands, qui n'ont su que de nos jours, avec un vrai génie positif, subordonner leur moi à quelque but commun, et qui étaient restés si longtemps dans une sorte d'anarchie.

La première des associations où l'Anglais manifeste son double pouvoir d'individualisme intense et d'entente pratique avec autrui, c'est la famille. Dès la période de l'heptarchie anglo-saxonne nous voyons la famille fortement organisée ; l'unité territoriale est l'étendue de terre nécessaire à l'entretien d'une famille, *hyde*. Les Saxons étaient groupés en communautés de famille ayant même origine ou mêmes intérêts ; ce fut le germe des communes. Les pays dont le ciel est clément invitent à une vie extérieure plus ou moins dissipée en occupations ou plaisirs faciles, parfois

en amours et galanteries; l'inclémence du climat, au contraire, favorise davantage le goût de la vie intime, du foyer où est le seul véritable abri, du bonheur régulier et sûr près de la femme et des enfans. D'autre part, le tempérament moins vif et plus stable est moins enclin à l'inconstance des amours. Guichardin disait des peuples du Nord : « Ils ont l'adultère en horreur. Leurs femmes sont extrêmement sages, et cependant on les laisse très libres. » Toute la littérature anglaise exprime cette aversion pour l'adultère; elle n'admet rien qui puisse porter atteinte à la sainteté du lien conjugal. L'individualisme anglais se retrouve dans la manière même dont ce lien s'établit. Chez nous, où tout est organisé en vue de la société et de l'opinion, le mariage n'est pas entièrement laissé à l'appréciation des personnes intéressées. La famille n'étant guère conçue en dehors du milieu social, on ne se marie pas exclusivement pour soi, mais aussi pour les autres, pour les parens, pour la société dont on fait partie. L'inclination individuelle n'est qu'une première base, qui parfois manque ; la raison intervient, pour apprécier toutes les convenances de famille et d'intérêts. De là le contraste, tant de fois noté par les observateurs et souvent exagéré par eux, entre « le mariage anglo-germanique d'inclination » et « le mariage français de convenance. » Malgré le bel idéal du *home* anglais, la famille française, selon M. Hillebrand, est généralement « plus heureuse; » elle a tous ses membres plus unis et plus longtemps que les autres familles, parce qu'elle est « l'œuvre de la tendresse paternelle, de l'instinct social et de l'intelligence organisatrice. » La famille germanique, au contraire, surtout la famille anglaise ou américaine, se dissout très souvent par l'émancipation des enfans et la fondation de nouveaux foyers. D'ailleurs, nous l'avons vu, le nombre même des enfans y est si grand que l'affection des parens se trouve naturellement dispersée et prend souvent un caractère provisoire. La famille anglaise est une monarchie, le père y est souverain, ses décisions ne sont pas contestées; avant d'être aimé, il est et veut être respecté. Maître de ses biens, les dépensant ou les donnant à qui lui plaît, l'Anglais a l'autorité et le prestige de l'ancien *paterfamilias* romain. Le manque de profonde affection paternelle chez maint Anglais se montre souvent dans sa conduite envers ses enfans ; il les garde à la maison jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge de sept ou huit ans au plus, puis, quelque riche qu'il puisse être, il les envoie dans les maisons des autres. L'Anglaise même est

épouse plus qu'elle n'est mère; la Française est mère plus qu'elle n'est épouse (1). Si le mari a une grande capacité d'agir, la femme a une grande capacité de supporter: l'un est actif, l'autre est plutôt passive, quoique sachant aussi, à l'occasion, s'associer aux travaux et aux périls de son mari. La famille anglaise ne s'étend pas, comme la nôtre, à toute une foule de proches : « A quoi bon des cousins? disent les Anglais, ce sont des amis gênans. Les vrais amis sont ceux qu'on peut choisir. » Entre les frères eux-mêmes, le lien n'est pas aussi étroit qu'en France; sans être ennemis, ils vivent souvent étrangers l'un à l'autre. L'individualisme extrême a restreint l'esprit de famille en Angleterre. Ce n'est plus cette communauté d'esprits et de cœurs qui fait que chacun vit dans tous les autres et pour tous les autres.

Dans le domaine politique, l'individualisme anglais, joint à l'entente de l'association, devait aboutir à ce régime de liberté qui est un des principaux titres de gloire de l'Angleterre. Non que, par une sorte de culte idéal, on attachât d'abord du prix à la liberté pour elle-même, mais on y voyait la sauvegarde de l'intérêt individuel ou de l'intérêt des corporations. Souvent étroites et jalouses, celles-ci servirent la cause de la liberté, mais seulement plus tard et contre leur primitive intention. Tandis que les classes rurales tombaient dans une misère voisine de la servitude, les classes marchandes s'organisaient et augmentaient leurs privilèges. Les villes, pour protéger leur commerce, revendiquaient leurs droits. La barrière de l'océan permit de réaliser en Angleterre ce régime libéral qui répondait tout ensemble aux instincts et aux intérêts de la nation. Sur le continent, le pouvoir exécutif eut toujours une importance capitale ; dans les îles bretonnes, où régnait la sécurité à l'égard des voisins, on n'était obligé ni de tenir prêtes sous les armes des armées permanentes, ni même de contracter des alliances durables. On n'intervenait dans les querelles internationales qu'à son gré et à son heure ; le pouvoir exécutif devait donc finir par se subordonner au pouvoir délibérant. Ni les guerres extérieures, ni les guerres civiles ne menaçaient sérieusement la liberté. Point d'invasion à craindre. En France, les luttes contre l'étranger donnaient aux souverains un empire croissant et irrésistible, d'autant plus que, pendant huit siècles, la France fut

(1) Voir : *Frankreich und die Franzosen in der zweiten Hälfte des XIX Jahrhunderts.* — *Italian Relation of England.* — Max Leclerc, *l'Éducation en Angleterre;* A. Colin, 1894.

gouvernée par les diverses branches d'une seule et même dynastie, éminemment nationale. Pour les souverains anglais, au contraire, souvent étrangers et suspects, représentans de dynasties toujours changeantes, — Normands, Angevins, Lancastre, Tudor, Stuart, Orange, Hanovre, — les guerres devenaient, comme l'a bien montré M. G. Monod, une cause de dépendance vis-à-vis de leurs sujets. Ne pouvant exiger des subsides au nom d'un danger immédiat, ils étaient obligés d'en solliciter pour soutenir leurs prétentions plus ou moins lointaines au delà des mers. De là, entre sujets et souverains, des marchés en bonne forme. S'agit-il de conquérir les libertés publiques, où les Anglais ont bien vite reconnu la sauvegarde de leurs propres intérêts, ils s'y appliquent avec la même persévérance et la même méthode qu'à l'extension de leurs affaires personnelles. Ce sont de véritables contrats que les villes signent avec le roi, pour obtenir le privilège de certains droits nettement définis. Dès qu'un progrès politique a été accompli, on le constate par un écrit formel, on le consacre par une charte, qui passe sous silence les principes, mais stipule exactement les moindres détails de l'affaire. Même dans la guerre des Deux-Roses, si les villes se rangent sous le drapeau d'York ou sous celui de Lancastre, c'est d'après leur clientèle et leurs intérêts commerciaux. Les guerres civiles pouvaient, en Angleterre, durer plusieurs années sans provoquer l'intervention d'un voisin ; la rébellion intérieure n'était donc pas, comme sur le continent, un crime contre la patrie même ; la complicité volontaire ou involontaire avec un ennemi du dehors ne compromettait pas la liberté de la nation. Grâce à toutes ces circonstances, loin d'abandonner peu à peu leurs droits devant la royauté (ce que durent faire les peuples du continent), les Anglais ont pu les conserver et les développer. Plus heureux que les anciens Romains, ils ont pu s'enrichir sans se corrompre, sans se diviser, sans compromettre leur liberté, sans avoir besoin de dire comme les Romains de Shakspeare en présence de Brutus : « Faisons-le César. »

Après l'établissement des libertés constitutionnelles et du régime parlementaire, le second fait important dans l'histoire de l'Angleterre est l'expansion coloniale. « L'Angleterre, dit Green, à partir du XVIIIe siècle, enfante des nations. » Les progrès de l'industrie et du commerce ont forcé l'Angleterre à agrandir indéfiniment son domaine. L'esprit national s'est élargi au delà des

limites de la Grande-Bretagne. Les Anglais sont même arrivés à cette idée que, n'importe où sous le soleil, des hommes peuvent se faire leur patrie. Tandis que la fortune financière de la France repose sur l'épargne, celle de l'Angleterre a surtout pour principe l'extension des besoins, qui exige un double travail en vue d'une double production. De là, cette expansion indéfinie de l'activité individuelle ; de là aussi l'expansion de la vie coloniale. « Pour le Français, le *far-west*, c'est Paris. » Dans l'histoire des Anglais, l'Angleterre proprement dite n'occupe qu'une place restreinte. Encore aujourd'hui, outre qu'elle détient l'Égypte, l'Angleterre pousse ses troupes, d'une part, à travers le Soudan égyptien, de l'autre vers le Soudan de Tchad ; dans le Sud, elle soutient les entreprises les plus aventureuses ; de trois points différens, elle semble ainsi marcher, par une action convergente, à la conquête de toute l'Afrique. Elle n'oublie pas non plus la Chine. Ce qui a fait dire avec raison qu'on se pressait un peu trop d'annoncer la « fin de Carthage. »

Le troisième grand événement de l'histoire anglaise est le triomphe du protestantisme, où on a voulu voir un trait de race. En réalité, ce triomphe tint à bien des causes ; la politique y a joué un grand rôle. Si les Celtes d'Irlande ont repoussé la Réforme, les Celtes du pays de Galles ne l'ont-ils pas embrassée avec ardeur ? N'est-ce pas en Écosse que presbytériens et puritains ont abondé ? De même, si l'Allemagne s'est faite en grande partie protestante, ne voyons-nous pas le catholicisme se maintenir non seulement en Autriche, mais en Bavière, en Westphalie, dans les pays du Rhin, tout comme dans la Belgique ? Malgré cela, on doit admettre une affinité générale entre l'individualisme anglo-saxon et une religion qui repose avant tout sur la conscience individuelle.

Le sens religieux est un des traits de l'âme anglaise ; l'habitude de rentrer en soi par la réflexion, la tournure d'esprit souvent morose et triste qui fait sentir le néant des choses humaines, la poésie tout intime et profonde qui ouvre un monde supérieur, enfin et surtout l'idée de la règle et de la loi, qui trouve son soutien dans la foi à un législateur des âmes, toutes ces raisons étaient favorables à l'essor du sentiment religieux. Mais ce sentiment ne s'est point traduit, en général, par la mysticité vague si fréquente en Allemagne. Il ne s'est pas non plus tourné en métaphysique panthéiste : l'absorption dans le grand Tout, dans

l'Unité universelle, n'est pas le fait de l'Anglais individualiste. En outre, grâce à l'esprit pratique de la nation, la préoccupation religieuse a pris plutôt la forme morale que la forme métaphysique. Le sens du divin et le sens de l'utile, qui semblaient d'abord contradictoires, ne font plus qu'un. La religion est l'intérêt suprême, bonheur et paix spirituelle; en même temps elle est la première des nécessités sociales, la plus respectable des traditions de la patrie. L'Anglais ne s'ingénie pas au même degré que l'Allemand pour trouver dans les dogmes religieux les symboles de vérités profondes; mais il y voit la charte de la moralité privée et publique. Aussi toutes les associations religieuses de l'Angleterre aboutissent-elles à des résultats utiles : fondations d'écoles, qu'on s'efforce de rendre confessionnelles, institutions de bienfaisance, de propagande intellectuelle et morale, parfois même commerciale et coloniale. Tout se mêle en ces esprits tendus vers l'application pratique. L'incrédulité même n'est pas pour eux une affaire de pure vérité spéculative : en niant comme en affirmant, on poursuit un but, on veut être utile et réaliser une œuvre.

Les formes extrêmes de la religion protestante dans la Grande-Bretagne sont l'anglicanisme et le puritanisme. L'église anglicane, une des plus riches corporations du monde, est un protestantisme officiel, qui a conservé la hiérarchie romaine et la pompe du culte; elle reste ainsi à moitié chemin entre l'esprit du catholicisme et celui de la Réforme. Quant au puritanisme, deux traits de la physionomie anglaise y sont visibles. On l'a justement défini l'excès de l'esprit individuel se manifestant dans l'éducation de la conscience, en d'autres termes, l'exaltation de l'individualisme dans la sphère morale. Mais il faut y joindre un certain formalisme rigide qui le distingue du fanatisme allemand et en fait quelque chose de britannique. Au moment même où on revendique « l'esprit » dans toute sa liberté individuelle, on reste encore esclave de la « lettre, » esclave aussi du groupe dont on fait partie. Un Anglais, a dit un Allemand, peut bien être athée, mais à la condition de faire partie d'une église d'athées. Heine, dans une de ses boutades impertinentes, a dit que « le plus stupide Anglais peut parler avec sens de politique, » mais que, si on discute religion, « il est impossible d'extraire autre chose que non-sens de l'Anglais le mieux instruit. » M. Pearson lui répond : ce n'est point que l'Anglais soit étranger au mouvement accompli

dans le monde entier par la pensée spéculative, mais il résiste délibérément au désir d'explorer de nouvelles régions et d'ébranler certaines croyances acceptées ou acceptables. Les résultats de la critique biblique en Allemagne n'ont été tolérés en Angleterre que quand ils avaient été tellement dépassés dans leur contrée native qu'ils apparaissaient comparativement comme conservateurs.

Tradition et progrès, liberté religieuse, liberté politique, mais avec toutes les transitions et gradations que réclame le respect de la coutume, telle est en tout et partout la méthode anglaise. Tennyson a bien résumé l'histoire et le caractère de son pays quand il a dit, dans une poésie vraiment britannique :

C'est la terre que travaillent des hommes libres,
Qu'a choisie la Liberté sobrement poursuivie,
La terre où, devant ses amis ou adversaires,
Un homme peut dire ce qu'il veut;
Une terre de gouvernement bien établi,
Une terre de juste et vieux renom,
Où la Liberté va s'élargissant lentement,
De précédent en précédent;
Où la faction rarement lève la tête,
Où, par degrés amenée à sa plénitude,
La force de quelque pensée diffusive
A le temps et l'espace pour agir et se répandre.

IV

La langue anglaise a subi l'influence franco-romane. Il y a dans le vocabulaire anglais deux fois plus de mots d'origine française ou latine que d'origine germanique. Dans le dictionnaire étymologique de Skeat, ce sont les étymologies romanes qui occupent le plus d'espace. Au lieu de rester enchevêtrée comme l'allemande, la langue anglaise s'est pénétrée de logique et de clarté relative, surtout dans la prose; elle est devenue plus pratique, plus apte en quelque sorte à l'action et à l'action utile. L'Anglais a négligé toutes les terminaisons pour s'en tenir à l'essentiel du mot, qui est le radical; il a pratiqué une sorte d'utilitarisme en grammaire. Pour la syntaxe, il a montré le même esprit logique que les Français et parfois il a simplifié encore plus qu'eux. Au reste, si puissant et varié que soit le génie de la langue anglaise, il n'a pas cette ténacité et cette portée que l'allemand, raide et obscur, doit à sa haute origine; il n'a pas non plus

cette souplesse, cette flexibilité, cette transparence, ces grâces vives et légères que le français semble devoir à l'esprit celtique et méditerranéen.

Combinez les deux tendances dano-saxonne et celtique, joignez-y l'influence latine exercée par la France et par l'Italie, et vous comprendrez comment a pu naître, comment a pu se développer en Angleterre la plus grande poésie des temps modernes. Elle est par excellence lyrique et dramatique. L'individualisme intense du Germain devait produire, chez l'Anglo-Saxon, l'habitude de réfléchir sur soi, de nourrir et d'exalter ses sentimens dans la solitude de la pensée, d'aller si au fond de sa joie ou de sa peine que la peine finit par se retrouver sous la joie, comme le « je ne sais quoi d'amer » au fond de la coupe. Dans les plus vieilles chansons d'Angleterre, ce qui frappe surtout, après la férocité, c'est le ton douloureux et triste, le mélange d'humeur guerrière et d'humeur contemplative, de chants de triomphe et de lamentations désolées ; c'est aussi le sentiment de l'insondable nature et de l'insondable destinée. Dès l'origine, le Saxon fait un retour mélancolique sur la vie humaine, il en compare les courtes joies à l'oiseau qui, dans les festins d'hiver, traverse la salle à tire-d'aile et ne sent plus l'orage; « mais l'instant est rapide, et de l'hiver l'oiseau repasse dans l'hiver. » Le sentiment religieux est, comme l'a fait voir M. Jusserand, plus profond dans les poésies saxonnes que dans les chants celtiques. Plus grandiose aussi est l'attitude du moi solitaire, concentré en ses pensées ; plus exclusif enfin l'amour du foyer, où c'est encore le moi qui se multiplie lui-même et jouit de soi en autrui. L'expression naturelle de telles âmes, c'est le chant lyrique, où vibrent et s'amplifient tous les tressaillemens de l'être intime. Le moi finit par retrouver en lui-même le monde entier; la nature extérieure lui devient intérieure :

A piece and conterminous to his soul.

Mais c'est surtout dans le drame que la poésie anglaise devait se montrer supérieure. Les Germains n'avaient pas l'esprit dramatique; les Anglais l'ont eu, grâce à l'influence celto-latine, grâce surtout à ce génie de l'action qui, chez eux, complète le génie de la méditation. Au siècle d'Élisabeth, l'influence naturaliste de l'Italie et de la France se mêle à l'influence religieuse et morale du puritanisme ; l'esprit de l'antiquité classique et celui

du christianisme se rencontrent. Dans Shakspeare, l'immensité du champ de la vision est telle que le poète conserve, au milieu des horreurs tragiques, une sorte de sérénité intellectuelle.

Le drame anglais n'a pas pour objet principal, comme la tragédie antique, une action qui se développe, une destinée qui s'accomplit, avec des personnages dont le caractère, restant à l'état d'esquisse, n'offre que les traits généraux de l'humanité. Ce n'est pas non plus l'analyse de quelque passion générale incarnée dans un homme, comme nous en présente la tragédie française avec le Cid, Chimène ou Phèdre. Le caractère individuel, voilà pour l'individualisme anglais l'objet propre de la poésie dramatique. Mais, ici encore, une distinction est possible ; l'âme personnelle peut être représentée ou dans les phases successives de sa formation intérieure, ou dans son action extérieure sur un milieu réel. La première espèce de drame est surtout allemande ; c'est celle qu'ont adoptée les poètes philosophes, les Gœthe et les Schiller, qui se plaisent à décrire l'évolution d'un caractère. La seconde forme du drame est surtout anglaise ; c'est celle que Shakspeare porte à sa perfection. Avec lui, caractère et action sont ramenés à l'unité et transportés dans la vie active. Sans doute Shakspeare, lui aussi, nous fait assister parfois à des formations de caractère ; mais ce qu'il représente plus généralement, c'est la manifestation progressive du caractère, déjà formé, dans les actes de la vie. Aussi ses caractères, au lieu de demeurer généraux, sont-ils dès le début fortement individualisés. Avant d'être jaloux, Othello est déjà Othello, il est l'Africain au sang de feu ; et quand il sera jaloux, il le sera à la manière d'Othello, non du candide Troïlus. Avant d'être ambitieux, Macbeth est Macbeth, et si nous assistons au développement progressif de son ambition, comme nous avons assisté au progrès de la jalousie chez Othello, ce développement n'est qu'une conséquence de l'individualité propre au personnage. Quant à l'action même, elle est la dernière des conséquences, elle est la résultante de ces trois facteurs : le caractère individuel, la passion générale et humaine qui s'y est développée sous une forme particulière, enfin le milieu particulier qui a provoqué l'explosion au dehors de la passion intérieure. C'est donc bien la vie même, dans son principe et dans ses effets, que le poète nous représente ; le sens psychologique et le sens de l'action, en se réunissant et en se complétant dans l'âme anglaise, devaient engendrer le génie dramatique.

Après le drame, le roman était le fruit naturel de l'esprit anglais. N'exige-t-il pas, lui aussi, et le sens psychologique des caractères et le sens pratique des actions qui en résultent ? La vie réelle, observée avec amour, sans grossissement ni rapetissement systématique, la manifestation d'âmes individuelles au sein d'un milieu dont elles subissent l'action et sur lequel elles réagissent, la solidarité de chaque individu et du groupe dont il fait partie, la complexité croissante des sentimens et des passions, les actes qui en résultent, l'enchaînement nécessaire de ces actes avec leurs conséquences heureuses ou malheureuses, la moralité qui se dégage ainsi de la vie même, tel est l'objet du réalisme anglais, — réalisme profond et sincère dont le principe n'est pas l'indifférence intellectuelle, mais la sympathie morale. On peut d'ailleurs étendre la même caractéristique à l'ensemble de la littérature anglaise ; c'est une littérature non d'artistes, mais de psychologues et de moralistes. Ces génies réfléchis et peu sensuels n'ont point, comme les néo-Latins, le culte de la forme pour la forme; ils cherchent le fond et, sous les apparences, l'être intime des choses. Quand ils l'ont atteint, ils s'efforcent de nous en donner la même perception exacte et vive. Ils n'éprouvent pas, par goût de symétrie et de belle ordonnance, le besoin d'épurer la réalité, de la simplifier, de la proportionner pour l'ennoblir ; peu sensibles aux dehors et aux décors, ils voient et nous font voir les choses telles qu'elles sont, complexes, irrégulières, parfois pleines de contradictions apparentes, en un mot naturelles. Mais par cela même que, dans leur aversion pour le dilettantisme esthétique de quelques néo-Latins, comme aussi pour la spéculation pure des Germains, ils sentent profondément le sérieux de la vie, du même coup ils saisissent la moralité inhérente à la vie. La littérature allemande est celle de philosophes spéculatifs ; la littérature anglaise est celle de philosophes pratiques qui ne séparent pas l'observation de l'action même.

Dans la morale anglaise, nous retrouvons le même esprit. Pas de lois s'imposant d'avance, pas d'impératif catégorique édictant ses commandemens du haut d'un Sinaï intelligible. Chacun cherche son plus grand bien : tel est le point de départ, tout individualiste ; et ce bien, exclusivement apprécié au point de vue de l'expérience, ne peut être que le bonheur. Mais, d'autre part, le bonheur n'est complet que dans l'association ; ce qui change l'intérêt individuel en intérêt collectif : voilà le point d'arrivée. Les con-

ditions de la moralité et celles du droit sont généralement représentées sur le modèle de la société anglaise; si elles sont généralisées par quelque esprit plus synthétique, elles deviennent les conditions de l'évolution de la vie, ou, en d'autres termes, les moyens par lesquels l'individu s'adapte à son entourage. Au delà, pour les besoins supérieurs de l'esprit et pour les aspirations de la poésie intérieure, s'étend la sphère de l'inconnaissable, qui est celle de la religion. Mais science et religion resteront à côté l'une de l'autre sans se confondre; l'une demeurera toute positive, l'autre sera une foi individuelle ou collective. L'esprit anglais n'éprouve ni le besoin de supprimer, par une logique à outrance, le second terme du problème ultime, ni le besoin de ramener, par un effort de métaphysique transcendante, les deux termes à une foncière unité : il s'oppose ainsi tout ensemble à l'esprit français et à l'esprit allemand.

V

Nous venons de rendre assez justice aux qualités psychologiques et morales des Anglo-Saxons pour avoir le droit d'ajouter qu'elles sont loin d'être la cause unique des succès de l'Angleterre. Celle-ci a profité des circonstances toutes matérielles qui étaient à son avantage, des « accidens heureux » dont parle Darwin. Ce n'est pas la moralité anglaise qui fait que, quand on découvrit les emplois industriels de la houille, l'Angleterre était précisément la terre la plus riche en mines de houille. Ce n'est pas la moralité anglaise qui mit les Iles Britanniques à l'abri de toute crainte sérieuse d'invasion et les dispensa de grandes armées; c'est la « ceinture d'argent » que leur a faite la mer. Ce n'est non plus la moralité anglaise qui, comme le croit M. Demolins, a fini par rendre la Grande-Bretagne pacifique, mais c'est l'intérêt industriel et commercial. Si l'Angleterre n'entretient qu'une petite armée, elle n'en dépense pas moins énormément pour ses soldats; de plus, elle accroît sans cesse une flotte formidable, qui lui coûte près de 700 millions par an.

Enfin, si l'Angleterre est aujourd'hui « stable et progressive, » si elle accomplit son évolution sans révolutions, elle fut jadis comparable au continent pour le despotisme des rois, pour la servilité et la vénalité du peuple; et n'est-ce pas la Révolution anglaise qui, la première, donna l'exemple d'une nation décapitant

son souverain? Nulle part la lutte pour l'existence n'a été aussi féroce que dans la Grande-Bretagne, et ce fut même une des sources principales de l'énergie anglaise. Toutefois, cette lutte est relativement récente. Au XVIe siècle Meteren déclarait les Anglais « aussi paresseux que les Espagnols. » L'ambassadeur de Venise, André Trevisano, Nicander, Nucius, Borde, Lely, ne font aucune mention de l'*industrie* parmi les traits du peuple anglais. Le laboureur même existait à peine au XVIe siècle, la plus grande partie de la Grande-Bretagne étant en pâturages; d'autre part, l'Angleterre doit ses manufactures à des colons flamands. Les deux classes les plus habituées au travail régulier n'avaient donc en ce temps-là que peu de représentans.

En fait, les Anglais étaient alors, comme les Espagnols, prêts à toutes les aventures, capables d'endurer les plus grandes peines, explorateurs et corsaires incomparables, mais peu disposés à l'industrie régulière, où brillaient Allemands et Flamands (1). Deux siècles après, Holberg déclarait encore que les plus grands exemples d'indolence humaine se trouvaient dans la classe pauvre d'Angleterre; mais il ajoute que les meilleurs exemples de travail appliqué sont parmi les aventuriers et marchands anglais (2). Ce sont les progrès de l'industrie qui généralisèrent les habitudes de labeur et en même temps de probité. « Si l'Anglais est pauvre, disait Fortescue il y a quatre cents ans, et qu'il voie un autre posséder des richesses qu'il puisse lui enlever par la force, il ne pourra s'empêcher de le faire (3). »

La race des Anglais, d'une part, la race des Florentins, de l'autre, se sont peu modifiées depuis le XIVe siècle : nulle invasion étrangère n'a eu lieu en Italie ou dans la Grande-Bretagne; comment donc le Latin était-il actif il y a cinq cents ans et l'Anglo-Saxon inerte? Encore plus tard, au XVIIIe siècle, quel est le tableau que les historiens tracent de l'Angleterre? Mœurs grossières en haut et en bas; criminalité effrayante, inutilement réprimée par une législation féroce; Londres livrée la nuit, par l'insuffisance des *watchmen*, aux fantaisies sanguinaires des *mohocks*, bandits dont le masque cache « plus d'un noble désœuvré; » domesticité voleuse ou mendiante, insatiable de « bonnes mains; » intrigans

(1) Voir Motley, *United Netherlands*, I, 291. — Pearson, *National life and character*, 99. — G. Monod, *Essais d'histoire et de critique*.

(2) *Betænkning over nogle Europaeiske Nationer*, s. 232.

(3) *Monarchy*, ch. XIII.

vivant dans le jeu et la débauche; ivrognerie du vin de Porto dans les classes riches; chez les pauvres, ivrognerie du gin et des autres liqueurs fortes; mariages sans garantie et parfois simulés; spectacles immoraux et cruels, littérature la plus immorale de l'Europe (1). » Au XIVe, au XVIe, et au XVIIIe siècle, les Anglais étaient pourtant les mêmes « dolicho-blonds » qu'ils sont aujourd'hui; ils avaient aussi le même tour de volonté opiniâtre, les mêmes tendances « individualistes ; » d'où vient donc, comme le demande M. Novicow, qu'ils avaient à cette époque tant de défauts, dont ils se sont débarrassés en très grande partie, et qu'ils manquaient alors de tant de qualités qu'ils possèdent maintenant?

La crise morale et la rupture d'équilibre dans les consciences n'est pas particulière à notre pays : elle existe aujourd'hui en Angleterre comme en France. Quant au sentiment religieux, jadis si intense, il va diminuant en Angleterre comme ailleurs. Le protestantisme libéral tend à s'absorber dans la philosophie pure. M. Hamerton cite des exemples de *clergymen* anglicans qui ne croient ni à une déité pensante et consciente, ni à l'immortalité véritable de l'âme, et qui cependant concilient la religiosité avec cette extrême liberté d'interprétation. C'est dans le domaine religieux, selon M. Hamerton, que l'Anglais, ordinairement sincère, peut mériter le reproche d'une certaine hypocrisie, surtout de la part des nations qui, comme la nôtre, ne veulent admettre aucun milieu entre croire et ne pas croire. La franche incrédulité va d'ailleurs en augmentant. En 1851, on avait entrepris le recensement des fidèles; on trouva qu'un tiers seulement suivait, avec plus ou moins d'assiduité, les exercices du culte; les deux tiers s'abstenaient totalement (2). Parmi les vrais fidèles, ce sont les dissidens qui montrent le plus de ferveur; si la religion officielle possède encore aujourd'hui la majorité des croyans, il est probable que, dans une trentaine d'années, il n'en sera plus de même. Le nombre des incrédules, d'une part, des dissidens, d'autre part, l'emportera énormément.

La criminalité n'augmente pas en Angleterre autant qu'en France, grâce à un meilleur équilibre social, à un sentiment plus intense de la responsabilité individuelle et collective, du respect

(1) *Histoire générale*, Paris. Colin, 1896. t. VII, p. 862-873.

(2) La ville de Londres est d'ailleurs tellement grande et les temples sont relativement si peu nombreux qu'il est impossible au peuple, le voulût-il, de s'y montrer assidu.

qu'on se doit à soi-même et aux autres, grâce enfin à la sévérité du gouvernement pour tout ce qui touche non plus aux opinions ou aux actes politiques, mais aux mœurs, justement considérées comme le fondement inviolable de la liberté publique. Dans les années 1868, 1869, 1870, l'Angleterre comptait, par 100000 habitans, 46 malfaiteurs de moins de seize ans; en 1893, elle n'en comptait plus que 14. Il est possible qu'on ait condamné moins d'enfans à la prison. Pourtant, les maisons de correction, qui avaient en 1864 4286 enfans, n'en avaient en 1894 que 5187, c'est-à-dire 24 pour 100 de plus, alors que la population s'était accrue de 40 pour 100. Quant aux enfans fouettés après juridiction sommaire (peine préférée pour les fautes les moins graves), il était de 3000 en 1892 et est tombé à 2583 en 1895.

Malgré ces chiffres favorables, on a contesté qu'il y eût vraiment baisse de la criminalité en Angleterre. Selon M. Morrison, aumônier des prisons et criminologiste de premier ordre, « c'est une habitude aujourd'hui, chez les optimistes officiels et les politiciens, de persuader au peuple que le crime décroît en Angleterre, mais il est évident, pour quiconque étudie les faits, que les conditions préliminaires d'une telle diminution n'existent pas. » Le dernier recensement révèle ce fait désastreux que la population rurale a augmenté seulement de 3 pour 100 dans les dix dernières années, tandis que la population urbaine a augmenté de 15 pour 100. « Jusqu'à ce que ces chiffres soient inverses ou jusqu'à ce que quelque transformation soit effectuée dans le mécanisme de la vie des villes, il sera vain d'espérer une véritable décroissance du crime. On peut produire une apparence de diminution par des changemens dans la procédure criminelle, par des adoucissemens de sentences et autres procédés, mais soyez assurés que, jusqu'à ce que les causes fondamentales du mal disparaissent, le crime ne diminuera ni en quantité ni en intensité (1). »

On nous représente la race anglo-saxonne comme très féconde, et, sous ce rapport comme sous tous les autres, on nous la donne en modèle. Certes, on a raison de nous reprocher notre infécondité volontaire, qui est peut-être la pire forme de l'individualisme mal entendu et la plus grande menace pour l'avenir de notre nation. Mais, que la race anglo-saxonne ait aujourd'hui sa fécondité d'autrefois, rien de plus faux, malgré le préjugé. Elle est, au

(1) *Juvenile offenders*, 1898.

contraire, partout en décroissance. C'est en Angleterre et aux États-Unis que le mouvement de descente pour la fécondité est le plus accusé : la France, qui par malheur a pris ici les devans sur les autres nations, se contente d'être stationnaire.

Les idées démocratiques, avec leurs avantages et avec leurs dangers, ont envahi l'Angleterre; le suffrage embrasse la presque universalité du sexe masculin, et l'heure est prochaine où il s'étendra aux femmes; déjà mêlées aux affaires de la paroisse et du comté, elles le seront bientôt à celles de l'État. La Chambre des communes, élue par six millions d'électeurs au scrutin secret, sous l'antique et pittoresque appareil des *hustings*, est en réalité toute-puissante, et les Lords ne lui résistent au début que pour lui céder à la fin. Déchue de ses privilèges séculaires, privée de la protection que lui assuraient les droits sur les céréales étrangères, la propriété foncière a été mise, depuis 1846, sur le même pied que la propriété mobilière; elle paie comme elle des droits de succession progressifs dont le taux s'élève jusqu'à 18 pour 100 et entraîne des fraudes formidables. Les conseils de paroisse, de district, de comté, élus par un suffrage presque universel auquel les femmes mêmes sont admises, ont été investis du droit d'exproprier les terres pour les relouer en détail, d'acquérir d'autres terres à l'amiable pour les morceler et les revendre à crédit. Les propriétaires d'Irlande ont été obligés de laisser le tribunal fixer à sa guise le montant de leurs fermages; ceux d'Écosse ont été contraints de faire des concessions aux *crofters;* ceux du royaume entier ont été forcés de tenir compte au fermier des améliorations par lui réalisées.

M. Schulze-Gœvernitz, dans son ouvrage capital *Zum socialen Frieden* (Leipsig, 2 vol., 1890), a montré quelle était la situation de l'ouvrier anglais au début du siècle : les patrons le considéraient comme une machine humaine qui doit rendre le maximum avec le minimum de frais, réduisaient le salaire à ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim, imposaient souvent jusqu'à vingt heures de travail. Aux industriels anglais, préoccupés de produire à bas prix, Pitt adressait sa recommandation fameuse : « Prenez les enfans. » Ils n'y manquaient point. On faisait venir de loin aux ateliers des enfans de neuf ans « qu'on frappait pour les tenir éveillés la nuit; » on recevait gratuitement des *workhouses* les petits pauvres pour les filatures; on acceptait des paroisses une rétribution pour les débarrasser de leurs enfans indigens; on s'engageait parfois à prendre un enfant idiot sur vingt enfans

fournis, on acceptait, en un mot, « tout ce qui représentait la plus minime force musculaire (1). »

Le résultat du nouveau régime industriel qui s'établissait alors en Angleterre et dont, heureusement, nous n'avons pas vu en France de semblables applications, menaçait la nation de dégénérescence : « La femme, mère à quinze ans parfois, et travaillant jusqu'au jour de l'accouchement; l'adulte inapte au service militaire ; l'homme grandissant comme une brute dans l'ignorance, l'ivrognerie, la débauche, l'immoralité, au milieu des fièvres contagieuses et d'épidémies foudroyantes. » C'étaient aussi les révoltes d'un prolétariat sans espoir : « les luttes sanglantes, les réunions secrètes où la nuit on décrète le pillage ; l'industrie vivant sous l'empire du terrorisme, l'antagonisme des classes arrivé au paroxysme de la violence. » Lord Brougham résumait bien l'économie politique de cette époque et de ce pays quand il proférait cette incroyable sentence : « Toute tentative humanitaire pour élever le prolétariat est une atteinte à la loi naturelle d'assainissement qui, par l'augmentation de la mortalité, conduit à l'élévation des salaires. »

Aujourd'hui, par la vertu de la liberté et de l'esprit de solidarité, comme aussi par la sage intervention de l'État, nous assistons à la plus merveilleuse transformation. M. Giffen nous montre la région même du Lancashire, ancien réceptacle des misères et des haines, devenue l'abri de la paix sociale et le foyer de la prospérité anglaise. Le corps fortifié par une nourriture substantielle, l'esprit cultivé par la fréquentation des cours, des musées, des bibliothèques, le cœur formé par la vie de famille, l'ouvrier d'il y a soixante ans est devenu physiquement et intellectuellement, disait déjà Robert Kettle en 1875, « un type hautement progressif de l'humanité. » L'ouvrier anglais actuel est celui qui, en Europe, touche les plus forts salaires; il a les journées de travail les plus courtes, neuf heures et souvent huit heures; mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu, il peut, en dépensant la même somme que jadis, acquérir plus de choses : la mortalité a diminué, l'âge moyen s'est élevé, la criminalité est moindre relativement, la vie s'est régularisée (2). Et ce n'est pas au socialisme, au collectivisme qu'il doit ses progrès : c'est à la liberté même et à l'association, ainsi qu'au sentiment du devoir social.

(1) Giffen, *The Progress of the Working classes;* Londres, 1884.
(2) Giffen, *ibid.* — Prins, *l'Organisation de la liberté*, p. 23.

« Rebelles à la contrainte, les Anglais, fidèles au principe du libre concours des citoyens dans le groupement des intérêts, ont fait appel au ressort moral, et ont donné le spectacle d'une évolution régulière et continue des inférieurs vers l'indépendance (1). » Depuis 1875, l'organisation ouvrière, affranchie, est légalement reconnue, et la classe ouvrière a une situation équivalente à celle des autres classes.

En Allemagne et en Autriche, le mouvement de réforme sociale part d'en haut. Le pouvoir cherche à reconstituer des organismes corporatifs, sous l'action et le contrôle de l'État. La législation allemande sur les assurances, dit M. Prins, a le grand avantage de comprendre l'ensemble de la population ouvrière, mais elle a le défaut de ne pas couvrir le risque du chômage et d'abandonner l'individu à l'autorité ; le système anglais a l'avantage de pouvoir couvrir tous les risques d'assurance, y compris le chômage, et de faire appel à la spontanéité morale de l'homme ; il a le défaut de n'englober encore que 2 millions d'ouvriers sur 6, c'est-à-dire une minorité d'élite, d'ailleurs considérable, et qui ira grossissant.

En Angleterre, l'industrie cotonnière emploie un peu moins d'un quart d'ouvriers adultes, et l'industrie lainière un peu moins d'un tiers ; mais, sans que la loi ait stipulé rien de précis, les ouvriers adultes profitent, par la force des choses, de la protection accordée par la loi aux femmes et aux enfans, parce qu'ils ne peuvent pas travailler sans leur aide. Aussi l'Angleterre est-elle, comme nous l'avons dit, le pays d'Europe où les salaires sont le plus élevés et la journée de travail la plus courte.

Là où jadis l'État s'abstenait, il intervient aujourd'hui, il interviendra demain davantage. La législation sociale réglemente jusque dans les plus minutieux détails l'hygiène et la tenue des ateliers ; les administrations centrales contrôlent, à l'aide d'inspecteurs, le fonctionnement des pouvoirs locaux et l'application des lois qui régissent le travail (2). M. Spencer a beau déplorer l'invasion du « socialisme d'État, » elle se produit en Angleterre comme ailleurs, grâce à la complexité croissante des relations économiques et à la puissance croissante de l'action collective, à la difficulté et à la nécessité d'assurer aux travailleurs un peu de

(1) Prins, *ibid.*, 149.

(2) Voir le *Développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, par M. Boutmy.

justice sociale. Tout cela fait gémir le vieil individualisme britannique. « Ma foi dans les institutions libres, a écrit récemment Spencer, si forte à l'origine, s'est vue considérablement diminuée. Nous reculons vers le régime de la main de fer, représenté par le despotisme bureaucratique d'une organisation socialiste, puis par le despotisme militaire qui lui succédera, si toutefois il ne nous est brusquement apporté par quelque krach social. » La loi des pauvres était déjà l'affirmation du droit de chaque homme à se faire soutenir par l'État dans la dernière extrémité. Aujourd'hui l'État se charge de résoudre une foule d'autres questions auxquelles il était étranger. « L'Anglais a changé sa foi à l'entreprise privée en une foi dans l'organisation d'État (1). » Dans l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les Anglo-Saxons deviennent socialistes d'État autant que le deviennent les Germains d'Allemagne. Il en résulte, comme l'a montré M. Pearson, une modification plus ou moins rapide des caractères; l'individualisme énergique et entreprenant de l'ancien Anglais fait place peu à peu à la foi dans le gouvernement; au lieu de ne compter que sur soi, on compte de plus en plus sur tous.

Malgré les lentes modifications et perturbations que nous avons constatées, le caractère anglais, plus que tout autre, a conservé son unité. Les élémens ethniques qui ont contribué à sa formation s'accordaient tous en un point: l'énergie, la hardiesse et la constance de la volonté; Bretons, Germains ou Normands étaient aussi aventureux et aussi opiniâtres les uns que les autres. Entraînés dans le même courant historique, ils se sont parfaitement fondus. On a souvent comparé les Anglais aux anciens Romains pour la trempe du caractère : même respect des institutions, même aptitude à les changer lentement et sans secousses, même capacité à régir les peuples et à fonder des colonies: *Tu regere imperio populos, Romane, memento* (2). L'unité du caractère anglais a entraîné, comme conséquence, l'unité et l'énergie extraordinaire de l'esprit public. Quelle « âme de peuple » a un moi plus fort, plus impérieux, plus exclusif, plus retiré en soi? Aux yeux des Anglais, dit Taine, qui les a si profondément étudiés, il n'y a qu'une civilisation raisonnable, la leur; toute autre

(1) Pearson, *Life and character.*

(2) M. Le Bon a fort justement insisté sur cette analogie du caractère anglais avec le caractère romain, — ce qui ne l'empêche pas de vouloir ensuite établir des différences infranchissables entre les Anglo-Saxons et les soi-disant peuples *latins.*

morale est inférieure, toute autre religion est extravagante. De sorte que, pourrait-on ajouter, l'Anglais est doublement personnel, d'abord comme individu, puis comme membre de la plus individualisée des nations. Dès que l'intérêt national est en jeu, toutes les dissensions cessent, il n'y a plus qu'un seul homme, un seul Anglais, qui ne recule devant aucun moyen et se montre prêt à tout : la morale se réduit alors pour lui à un seul précepte : sauvegarder n'importe comment l'intérêt anglais. Nul peuple n'est plus froid, plus méthodique, plus tenace dans sa politique ; nul ne laisse au sentiment moins de place.

Le défaut de l'esprit anglais, qu'il reste isolé dans son individualisme ou associé en groupes plus ou moins étroits, c'est le manque d'universalité, soit dans les sentimens, soit dans les idées. « Véritables insulaires, dit M. Green, nous sommes incapables de comprendre d'autres races. » L'Anglais a beau s'associer de mille manières, il n'est pas universellement sociable. Certes, il le devient de plus en plus, et, depuis un siècle, il y a sous ce rapport un progrès sensible : « Les Anglais, dit M. Hamerton, se font plus tolérans et plus ouverts, en même temps que les Français gagnent en sens pratique et en prudence. » Le jugement de Kant, exact pour son temps, comporterait aujourd'hui des restrictions et surtout des complémens nécessaires. Il y reste pourtant un fond de vérité.

Admirable par sa poésie et sa littérature, comme par son mouvement scientifique et philosophique, incomparable par son industrie, son commerce et son expansion coloniale, comme par son entente des conditions pratiques du gouvernement libre, l'Angleterre n'a pas fait peut-être, pour l'élévation du genre humain tout entier, ce qu'ont fait l'Italie, la France, l'Allemagne ; elle se soucie peu de faire triompher au dehors les vérités qu'elle a pu découvrir : la propagande en faveur des « principes » n'est point son fait. Mais elle a donné au monde un merveilleux exemple de liberté et d'activité, et les exemples valent souvent les préceptes. M. de Bismarck a prétendu que, dans notre Europe, tout ce qui est germain est l'élément mâle ; douceur, générosité, bonté, ce sont à ses yeux choses féminines. Est-ce bien sûr, et d'ailleurs les sexes ont-ils ici quelque chose à voir ? La vérité est qu'il y a des peuples de tête et des peuples de cœur ; tous sont nécessaires à l'humanité. Si la personnalité est une force, l'impersonnalité en est une ; si le sens pratique a son prix, la générosité a le sien, et

ses apparentes folies sont parfois sa sagesse. Certains peuples ont été épris d'un idéal universel et humain ; l'Angleterre a préféré mettre en pratique, pour la grandeur et l'expansion de sa propre race, la fière parole qu'une cité anglo-saxonne a inscrite sur ses armes : « Je veux, *I will.* »

Pour certains admirateurs contemporains de l'Angleterre, les Anglo-Saxons ne seraient rien moins qu'une variété supérieure de l'espèce humaine, soit au point de vue de l'anthropologie, soit à celui de la psychologie ; et on voudrait transplanter chez nous les qualités anglaises, les institutions anglaises, les mœurs anglaises, l'éducation anglaise. N'est-ce point, comme on l'a dit, ressembler à ces enfans qui plantent dans leur jardin des fleurs « sans leurs racines, » et s'étonnent ensuite de les voir fanées ? Sous la Restauration, on s'écriait avec Villèle : transportons en France une aristocratie de grands propriétaires terriens ; sous le gouvernement de Juillet, avec Guizot : copions les parlementaires ; sous le second Empire, avec Le Play : empruntons la décentralisation et les libertés locales ; aujourd'hui : imitons l'individualisme anglais, cultivons le moi, soyons volontaires, soyons forts ! Tout sera sauvé si nous devenons des Anglo-Saxons, c'est-à-dire des hommes ayant la vigueur musculaire et l'amour du sport, la volonté énergique et l'esprit d'entreprises lointaines. Selon le mot du philosophe anglais : « Soyons de beaux et bons animaux ! » Autrement dit : Imitons précisément ce qui est inimitable, imitons les qualités natives du tempérament héréditaire ! Chose presque aussi logique que de dire : — Ayons une taille de 1 m. 80, un indice céphalique de 74, et amenons 100 au dynamomètre. Ce qu'il faut imiter de l'Angleterre, c'est son effort constant pour se perfectionner elle-même sans rompre brusquement avec son passé. Au lieu de nous écrier : « — Soyons Anglo-Saxons, » il serait plus sage de dire : — Développons nos qualités propres et luttons contre nos vices. Luttons contre la stérilité volontaire, contre l'alcoolisme, contre la criminalité montante, contre la presse licencieuse et diffamatoire, contre le scepticisme sous toutes ses formes, contre le matérialisme de la pensée et de la vie ; opposons à l'individualisme mal compris le sentiment du devoir social ; en un mot, relevons la moralité privée et publique, qui est la même pour les Latins, les Celtes et les Anglo-Saxons.

ALFRED FOUILLÉE.

JEANNE LA FOLLE

PREMIÈRE PARTIE

La Reina dona Juana la Loca, estudio historico por Antonio Rodriguez Villa (de la Real Academia de la Historia), 1 vol. in-8°; Madrid. — *Dona Juana la Loca vindicada de la nota de herejia*, par Vicente de la Fuente, broch. in-12; Madrid.

Longtemps les écrivains qui ont parlé de Jeanne la Folle s'en sont tenus à la tradition sans remonter aux pièces originales. Il y a seulement une trentaine d'années que des documens sérieux ont été découverts aux archives de Simancas. La plupart confirmaient la tradition, mais quelques-uns ont laissé des doutes dans l'esprit d'un savant allemand, M. Bergenroth, qui les avait recueillis, et qui, en les publiant dans les *State Papers*, y a joint une intéressante dissertation. Interprétant ces pièces, incomplètes d'ailleurs et souvent ambiguës, dans un sens contraire à l'opinion commune, il a cru pouvoir soutenir que Jeanne n'avait pas été folle, mais qu'elle devait être considérée comme une victime de l'ambition et du fanatisme de son père et de son fils. La *Revue*, à cette époque (juin 1869), a étudié cette thèse imprévue dans un article approfondi sans doute, mais l'auteur, n'ayant sous les yeux que le travail de l'érudit allemand, a reproduit ses conclusions en se bornant à quelques prudentes réserves.

Nous sommes aujourd'hui mieux informés, en présence d'un complément de textes contemporains, les uns provenant de Si-

mancas, les autres des Archives de l'Académie d'histoire de Madrid ou de collections particulières. Un éminent écrivain espagnol, M. Rodriguez Villa, les a résumés et commentés dans un remarquable ouvrage qui donne, si je puis dire, le dernier état de la science sur cette question, et qui contredit complètement les opinions de M. Bergenroth. Le nouvel historien, d'une part, apporte au procès des élémens jusqu'alors inconnus, de l'autre il explique différemment ceux qui étaient déjà au dossier. Son récit très circonstancié, solidement étayé de preuves, maintient, dans son ensemble, celui de la tradition et dégage Ferdinand le Catholique aussi bien que Charles-Quint des imputations aventurées dont on avait chargé leur mémoire. Entre temps M. Gachard, dans une monographie, avait manifesté des tendances analogues; et de plus une brochure substantielle de M. de la Fuente avait péremptoirement démenti les sentimens hérétiques attribués à la reine de Castille. M. Villa, tenant compte de ces travaux et muni, sur tous les points, d'un riche contingent d'informations inédites, était en mesure de se prononcer en pleine connaissance de cause. Il l'a fait avec un talent auquel nous sommes heureux de rendre hommage. Le moment est donc venu pour la critique française de reprendre cet épisode et de l'apprécier d'après les documens produits et les opinions diverses.

Les faits sont d'ailleurs fort intéressans à un double titre : d'abord, par leur caractère romanesque et bizarre, ensuite par leurs relations intimes avec les événemens politiques qui, à la fin du XVe siècle et au début du XVIe, ont changé la forme intérieure et l'action diplomatique de la monarchie espagnole. Nous n'aurons pas évidemment ici à étudier l'œuvre unitaire accomplie par Ferdinand et Isabelle, non plus que les conceptions idéales et les entreprises du grand rêveur qui s'est appelé Charles-Quint : mais nous devons rappeler — c'est notre sujet même — les circonstances qui ont modifié les destinées de la Péninsule : l'histoire de Jeanne la Folle se confond en effet avec les origines de cette évolution qui certainement n'eût pas eu lieu si la fille de Ferdinand et d'Isabelle, reine exclusivement nationale, eût paisiblement recueilli les royaumes dont elle était l'héritière. C'est par suite de ses funestes aventures que l'Espagne, entraînée en dehors de sa sphère d'action au profit d'intérêts étrangers, est devenue pour ainsi dire une fraction d'un empire cosmopolite, et s'est épuisée sur tous les champs de bataille de l'Europe sous la

direction de souverains hantés par le fantôme de la monarchie universelle.

I

Jeanne était née le 6 décembre 1479, le troisième enfant de Ferdinand et d'Isabelle. Elle ne semblait donc pas destinée au trône; mais sa sœur aînée, reine de Portugal, et son frère Don Juan, marié à Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, moururent l'un et l'autre avant leurs parens, en pleine jeunesse, sans laisser d'héritiers. Jeanne se trouva ainsi appelée à la succession de la Castille et de l'Aragon, primant ses sœurs cadettes Doña Maria, elle aussi reine de Portugal, et Catherine, femme de Henri VIII d'Angleterre.

D'après tous les témoignages contemporains, les Rois Catholiques donnèrent à l'éducation de leurs enfans les soins les plus assidus. Pour ne parler que de Jeanne, les chroniqueurs constatent qu'elle fut parfaitement instruite et dirigée. Isabelle, qui s'entourait volontiers de musiciens et de poètes, s'efforça d'inspirer les mêmes goûts à sa fille : celle-ci apprit à jouer de plusieurs instrumens, et le savant Vivès, dans son livre « De l'Instruction des femmes chrétiennes, » la cite comme fort cultivée et même comme familiarisée avec la langue latine, ainsi que plusieurs princesses de son temps. Je lis ailleurs qu'on lui enseigna de même les travaux féminins tels que la tapisserie et la broderie. Il est inutile d'ajouter que son éducation religieuse fut également suivie de près, conformément à la piété de sa race. Enfin, dans ce royal intérieur qui n'était pas alors opprimé par l'étiquette, les souverains, attachés à la vie de famille, montraient à leurs enfans l'affection la plus tendre : Isabelle les appelait « ses anges; » Ferdinand marquait même à Jeanne une certaine préférence, et, en raison de la ressemblance de la princesse avec Jeanne de Cordoue dont il était le fils, il se plaisait, dans l'intimité, à la nommer « sa mère. »

Elle grandit sous cette discipline grave et douce, et toute cette première période de sa vie s'écoula ainsi dans une paisible obscurité. Avait-elle, dès lors, donné quelques indices de bizarrerie ou d'inquiétante tristesse? Rien de précis n'autorise à le dire. Si, d'après certaines anxiétés manifestées plus tard par Isabelle, il paraît vraisemblable que des symptômes fâcheux s'étaient pré-

sentés dès lors, on peut supposer qu'ils ont été considérés à cette époque comme des accidens passagers et très peu clairs. Quoi qu'il en soit, lorsque Jeanne eut douze ans, ses parens commencèrent à se préoccuper pour elle d'une illustre alliance. Au moment où des négociations officieuses se poursuivaient entre Ferdinand et Maximilien pour le mariage de l'Infant Don Juan avec l'archiduchesse Marguerite, il fut question, subsidiairement et en termes vagues, de l'union éventuelle de Jeanne avec l'archiduc Philippe, fils de l'Empereur. Nous n'indiquons ici ces pourparlers que pour mémoire, car plusieurs années s'écoulèrent sans qu'ils fussent repris. D'une part, la Princesse était trop jeune, et d'un autre côté Ferdinand avait des motifs politiques pour ne point s'engager prématurément avec Maximilien : il recherchait, à cette date, un accord avec Charles VIII au sujet du Roussillon et de la Cerdagne, et n'ignorait pas que la France envisagerait avec défiance une entente aussi marquée entre l'Espagne et la maison d'Autriche : il craignait de compromettre sa campagne diplomatique par l'éclat d'une double alliance avec un souverain hostile à la France et qui persistait à revendiquer la Bourgogne. Tout resta donc en suspens durant les trois ans qui suivirent, et les Rois Catholiques semblèrent s'occuper exclusivement de leur établissement dans le royaume de Grenade dont la conquête récente appelait en effet toute leur sollicitude.

Ce fut seulement en 1495 que la question des deux mariages autrichiens fut traitée sérieusement. Alors l'état des choses s'était modifié : Ferdinand n'avait plus rien à ménager du côté de la France; Charles VIII entreprenait son expédition d'Italie où il prétendait se substituer dans le royaume de Naples à la dynastie d'Aragon; le souverain espagnol était en présence d'un ennemi déclaré; il désirait lui montrer son ressentiment tout en se fortifiant contre une ambition aussi menaçante. Il décida donc d'abord d'entrer dans la ligue formée par Maximilien et les États d'Italie contre Charles VIII, puis de consacrer ces traités par les deux unions jusqu'alors ajournées et indécises. En février 1596, ces arrangemens politiques et matrimoniaux furent simultanément conclus, et tout aussitôt des mesures furent prises pour conduire en Brabant Jeanne à l'archiduc Philippe et amener en Espagne la princesse Marguerite à l'infant héritier des Rois Catholiques.

Philippe, né à Bruges en 1478, passait pour le plus beau prince de l'Europe. On le disait, d'après Pierre Martyr, « sage

dans ses mœurs, d'un caractère doux, d'un esprit ouvert et actif. » Nous verrons plus loin la valeur de ce jugement. Quant à Jeanne, il est assez difficile de se la représenter, au physique et au moral, à l'époque de son mariage. Le seul portrait que l'on ait d'elle, et dont la gravure est placée en tête du livre de M. Villa, est postérieur de quelques années : il date d'un temps où déjà les soucis avaient marqué leur empreinte sur son visage. Toutefois, et à défaut d'autre donnée contemporaine, nous devons dès à présent le décrire.

C'est un tableau dans le style un peu raide de la première école flamande. La Princesse est vêtue d'une robe de velours rouge, brodée d'or, à larges manches, ornée de perles et de pierres précieuses. Elle porte sur la tête une cape de velours noir qui ne laisse voir qu'une tresse de cheveux bruns : le visage est assez régulier, le front haut et un peu bombé, les yeux longs, le regard sans lueur, le nez et la bouche sans caractère. Il n'y a là ni défauts saillans, ni beauté de ligne ou de couleur. La physionomie triste, les yeux atones ne révèlent qu'une sorte de lassitude intellectuelle, une vague et douloureuse obstination. La force et la vie semblent refoulées à l'intérieur et l'âme paraît noyée dans un morne rêve : toute cette figure, à demi archaïque, demeure une énigme. Ce sont bien sans doute les traits de Jeanne, mais immobiles et froids : ils déconcertent l'étude ; ils n'ont même pas l'attrait du mystère. L'artiste, habile cependant, n'a-t-il pas su voir au delà de cette surface indifférente ? ou bien lui était-il impossible de donner une expression à ce type inanimé ? quoi qu'il en soit, il n'apporte à l'histoire que le portrait matériellement exact d'une femme mélancolique, sans charme, maladive, dépourvue de pensée. Jeanne nous reste inconnue dans cette œuvre muette.

II

La route de France lui étant fermée pour des considérations politiques, la Princesse dut se rendre en Flandre par mer. Les Rois Catholiques voulurent, à cette occasion, donner à Philippe une grande idée de leurs ressources militaires et maritimes. S'il faut en croire les annalistes contemporains, la flotte, concentrée à Laredo pour ce voyage, comptait environ cent navires, et portait, tant en personnes de suite qu'en troupes de parade, un effectif de quinze mille hommes : elle était commandée par l'amirante de

Castille et les meilleurs capitaines de mer; la maison de Jeanne était formée de nombreux officiers de haute noblesse, de quatorze dames pour accompagner, et d'une foule de serviteurs. Les préparatifs durèrent plusieurs mois, et ce fut seulement le 24 août 1496 que l'escadre mit à la voile. Isabelle ne se sépara de sa fille qu'au dernier moment, ayant même passé auprès d'elle, à bord, les deux jours qui précédèrent le départ.

La traversée fut assez rude : deux bâtimens coulèrent en vue des côtes anglaises, et l'infante ne débarqua à Rotterdam qu'après quinze jours de navigation. Elle gagna de là Anvers et Lille, mais son fiancé ne la rejoignit que plus d'un mois après. Un tel retard était-il prémédité? Ce n'est guère vraisemblable : on doit croire plutôt à quelque malentendu ; l'archiduc était alors en Tyrol et les communications étaient fort lentes. En tout cas, il montra dès son arrivée tout l'empressement du monde, et le mariage eut lieu le jour même de son entrée à Lille, le 18 octobre. Peu de jours après, l'union de Marguerite d'Autriche avec l'infant Don Juan fut célébrée à Anvers, par procuration. Cette princesse se rendit aussitôt à Rotterdam pour s'embarquer sur les bâtimens qui avaient amené sa belle-sœur, mais elle y fut retardée jusqu'en février soit par des avaries, soit par la violence de la mer. Notons en passant que Philippe prit si peu de soin des troupes espagnoles de l'escadre que plusieurs milliers de marins et de soldats périrent de froid, de faim et de misère sur cette côte humide et glacée. Ce désastre, qui attestait tout au moins l'incurie de l'archiduc, fut très vivement ressenti par les Rois Catholiques. L'avenir leur réservait sur les mérites et le caractère de leur gendre d'autres graves déceptions.

Philippe était un homme d'armes, robuste, sensuel, passionné pour la chasse, les femmes et les tournois. Brillant cavalier, mais peu expert en politique, conduit par ses favoris, aveuglément désireux d'acquérir par la force de nouveaux domaines sans savoir comment il pourrait les administrer, on doit le considérer comme un prince de l'âge précédent, à la fois obtus et violent, lourdement rusé, dépourvu des qualités délicates qui devenaient nécessaires, en un siècle nouveau, pour la direction des choses humaines. Il gardait les mœurs impérieuses de la chevalerie d'autrefois dont il n'avait pas les vertus héroïques, et représentait assez bien la souveraineté féodale en décadence qui allait être remplacée sur la scène du monde par la monarchie diplomatique inaugurée déjà par Louis XI et Ferdinand d'Aragon. Fastueux et

ignorant, il mettait sa nature de reître et une malice grossière à la fois et sournoise au service de subalternes qu'il s'imaginait diriger. Sa conduite était tout ensemble inspirée par son arrogance et par leurs intrigues : livré exclusivement à lui-même, il n'eût été redoutable que par la rudesse de sa nature, mais il devenait beaucoup plus inquiétant par les conseils cauteleux de ses ministres. On pouvait, il est vrai, compter sur les fautes provoquées par la complication de leur fourberie malavisée et de son audace brutale, mais il n'en restait pas moins par sa rapacité et sa puissance un prince fort dangereux. Il ne semblait pas toutefois que l'Espagne eût rien à en craindre, lorsque des circonstances imprévues le placèrent au cœur même des affaires de la Péninsule.

La fortune, jusqu'alors si favorable aux Rois Catholiques, les frappa soudain de coups redoublés. Leur fils, l'Infant don Juan, héritier de leurs couronnes, mourut après quelques mois de mariage, en octobre 1497 ; l'année suivante, sa sœur aînée, Isabelle, reine de Portugal, qui succédait à ses droits éventuels, succomba en donnant le jour à un fils qui la suivit deux ans après dans la tombe (1500) ; ainsi, contre toute attente, Jeanne devenait l'héritière de tous les royaumes espagnols. Philippe, déjà souverain des Pays-Bas, destiné à recueillir de son père Maximilien les États de la maison d'Autriche, et vraisemblablement l'Empire d'Allemagne, devait attendre du chef de sa femme la succession de Castille, d'Aragon et de Grenade, peut-être Naples, et devenait ainsi le premier potentat de l'Europe. Ses prospérités furent comblées, en cette même année 1500, par la naissance d'un fils qui concentrait en sa personne tous ces droits héréditaires, Charles, duc de Luxembourg, qui fut depuis Charles-Quint. Ainsi, au moment où expirait le xve siècle, la Providence accumulait avec une sorte de précipitation, en Espagne et en Flandre, les élémens de la période future. L'avenir devait montrer tout ce qu'il y avait, pour les peuples et pour les princes, de combinaisons et de pièges cachés dans les rapides événemens qui modifiaient tout à coup le sort de l'Espagne et par suite les conditions générales de la politique européenne. C'était dans la Péninsule qu'allaient apparaître les premières conséquences de ces deuils inattendus.

La situation de l'archiduc se trouvait sans doute singulièrement accrue, mais en même temps il lui incombait une tâche que même un homme supérieur aurait eu peine à accomplir. Il était déjà surchargé par le gouvernement de ses États personnels,

et il lui fallait se préoccuper dès lors d'un pays inconnu, se préparer même à le conduire, puisque, d'après les usages du temps, il accéderait aux trônes de Castille et d'Aragon au même titre que sa femme. Or ces royaumes étaient difficiles à comprendre, surtout pour un prince étranger : depuis peu de temps réunis, ils demeuraient distincts et jaloux de leur autonomie, de leurs coutumes et constitutions locales ; une administration, à la fois féodale et communale, y affectait des formes compliquées ; l'aristocratie était fière et puissante, la bourgeoisie des villes remuante et ombrageuse, le peuple incertain et flottant entre ces diverses autorités : tous se défiaient des influences extérieures. Il eût été nécessaire que Philippe étudiât longuement l'état des choses, les dispositions sociales et les caractères de la race, et mît à profit le temps qu'il avait devant lui pour être en mesure d'exercer le pouvoir lorsqu'il arriverait à recueillir effectivement l'héritage des Rois Catholiques. Mais il était loin d'une semblable pensée : avec une superbe confiance en lui-même, il considérait l'Espagne comme soumise d'avance à sa force et à son droit, sans qu'il eût rien autre chose à faire que de la prendre quand le jour serait venu. Bien plus, loin de chercher, comme il eût été de simple bon sens, à se concilier l'expérience profonde de son beau-père, il se mit en opposition vague d'abord et bientôt déclarée à l'égard de ce souverain soupçonneux. Tant qu'il resta dans les Pays-Bas, ses intentions malveillantes furent peu sensibles, mais on va voir qu'il en fut autrement dès qu'il vint dans la Péninsule, et quelle fâcheuse impression ce premier et rapide séjour laissa dans l'esprit de Ferdinand et d'Isabelle. Le triste état mental de Jeanne commençait alors à s'accentuer, de sorte que l'attitude de l'archiduc porta au comble leurs inquiétudes pour l'avenir des royaumes qu'ils avaient rassemblés avec tant d'efforts et gouvernés avec tant de gloire.

III

Philippe estimait si peu qu'il eût rien à apprendre ou à ménager en Espagne, que loin de se hâter d'y venir, il laissa passer près de deux années avant de quitter les Flandres. Comme il fallait pourtant que sa femme et lui reçussent le serment des Cortès de Castille et d'Aragon en qualité d'héritiers des deux couronnes, il céda enfin aux instances de Ferdinand et partit en décembre 1501. Louis XII ayant consenti, dans l'intervalle, à demander à

l'Empereur Maximilien l'investiture du Milanais et à conclure avec le roi d'Aragon un traité pour le partage du royaume de Naples, le voyage de Philippe et de Jeanne pouvait sans difficulté s'effectuer par le territoire français. Ils furent reçus au passage avec la plus grande courtoisie et l'on déploya en leur honneur le plus magnifique appareil. Les fêtes de la Cour furent brillantes et prolongées jusqu'à la fin de janvier 1502. Un seul incident, provoqué par Jeanne, faillit troubler leur séjour : Philippe devait, à l'occasion de sa venue en France, rendre à Louis XII l'hommage féodal pour le comté de Flandre; cette formalité, de droit incontestable, avait été différée par suite de diverses circonstances, et il avait été convenu qu'elle serait accomplie pendant que l'archiduc serait l'hôte du Roi. Celui-ci, avec une généreuse bonne grâce, avait même fait remettre au prince la somme d'argent symbolique que le vassal devait offrir au seigneur. Les choses étaient réglées lorsque Jeanne, soit par vanité, soit par un bizarre caprice, refusa de se conformer à ce cérémonial et de s'associer à l'hommage. Vainement lui fit-on remarquer combien son abstention serait blessante à la fois pour le roi de France dont elle méconnaissait le droit, et pour son mari qu'elle paraissait désavouer. Rien ne put la fléchir et il fallut passer outre. Louis XII eut le bon goût de ne pas insister, mais on n'en fut pas moins fort surpris d'un procédé aussi malséant. Ce fut un des premiers symptômes publics d'une disposition d'esprit qui devait bientôt présenter des caractères beaucoup plus décisifs et redoutables.

Jeanne et Philippe trouvèrent à la frontière espagnole le connétable de Castille et les plus grands seigneurs des deux royaumes qui les accompagnèrent par Burgos, Valladolid, Ségovie et Madrid jusqu'à Tolède où ils firent leur entrée solennelle le 7 mars. Ferdinand s'avança à leur rencontre hors des portes de la ville, la reine les accueillit au seuil du palais : tous deux leur témoignèrent l'affection la plus vive, et le 22 mai, les Cortès de Castille prêtèrent en grande pompe le serment officiel. La même cérémonie eut lieu pour l'Aragon, à Saragosse, le 27 octobre. Les princes jurèrent, de leur côté, de maintenir les droits, privilèges et *fueros* des deux royaumes unis.

A peine ces actes accomplis, l'archiduc manifesta la volonté de retourner immédiatement en Flandre, sans avoir en quoi que ce fût cherché à connaître les affaires et à s'attirer les sympathies des peuples. En outre, — ce qui déplut davantage aux Rois

Catholiques, — il déclara son intention arrêtée de reprendre la voie de France. Or la situation politique n'était plus la même : à la suite d'interprétations divergentes du traité de Naples, Louis XII et Ferdinand se trouvaient en guerre et Gonzalve de Cordoue était assiégé dans Barletta par une armée française. Philippe, devenu prince de Castille et d'Aragon, était solidaire de la politique espagnole : son passage par la France devenait non moins inconvenant que périlleux. De plus, Ferdinand, qui, pendant le séjour de son gendre, avait appris à se méfier des vues allemandes et flamandes de l'archiduc, pouvait craindre — et la suite a prouvé que ce n'était pas une inquiétude vaine — que Louis XII n'engageât Philippe dans quelque négociation suspecte.

Les Rois Catholiques ne négligèrent donc rien pour dissuader le prince d'un tel projet. Ils lui représentèrent qu'il ne pouvait s'éloigner avant d'avoir établi ses relations avec les Grands et sans être initié aux détails du gouvernement. Isabelle invoqua en particulier la grossesse de Jeanne qui rendait ce voyage presque impossible. L'archiduc dit alors qu'il partirait seul, et insista sur l'urgence de son retour en Flandre. En vérité, il avait déjà demandé et obtenu à Paris les sauf-conduits nécessaires : ce dernier acte qui révélait une entente secrète entre Philippe et Louis XII augmenta encore les légitimes défiances du cabinet espagnol. Ferdinand alors essaya d'une suprême ressource, et engagea les Cortès de Castille et d'Aragon à présenter à l'archiduc leurs observations et leurs vœux : malgré les instances de ces assemblées, Philippe demeura inflexible aussi bien pour le départ que pour l'itinéraire.

Le roi d'Aragon dut se résigner, mais il résolut du moins de se prémunir contre les imprudences et même contre les intentions de son gendre. Il rédigea donc et lui remit des instructions éventuelles très catégoriques, impérieuses même, pour le cas où les questions espagnoles seraient en cause ; en outre il expédia sur ses pas un conseiller intime, Bernardo Boyl, muni de pouvoirs secrets que celui-ci était autorisé à produire si les instructions étaient oubliées ou dédaignées. Ce n'était pas une précaution inutile. Philippe, en effet, bien qu'il eût juré à son beau-père de se conformer à ses ordres précis, s'en écarta singulièrement au cours de ses entretiens avec Louis XII à Lyon. Sans avoir égard aux intérêts évidens du roi d'Aragon, non plus qu'à la bonne tournure que prenaient, à Naples, les affaires militaires de Ferdinand, sans

s'arrêter davantage devant les remontrances que Bernardo Boyl lui faisait entendre, il conclut audacieusement, le 5 avril, au nom du Roi Catholique, un traité contraire au texte et à l'esprit des directions qu'il avait reçues. Les clauses de cet acte rétablissaient le *statu quo* contre lequel Ferdinand protestait par les armes, et remettaient à l'archiduc, c'est-à-dire à la maison d'Autriche, une partie des territoires revendiqués par le souverain espagnol. De telles combinaisons étaient si évidemment malavisées que Gonzalve de Cordoue refusa d'y souscrire sans même attendre la réponse de son maître qui les désavoua dès qu'il en eut connaissance. En quoi l'un et l'autre furent bien inspirés, car le grand capitaine, continuant les hostilités, battit successivement le duc de Nemours à Cérignole et le comte d'Aubigny à Séminara. Sa victoire plus éclatante encore au pont du Garigliano et peu après la conclusion du traité de Blois qui attribuait définitivement le royaume de Naples au roi d'Aragon, démontrèrent péremptoirement la maladresse ou la perfidie de l'archiduc. Ferdinand se contenta de lui adresser quelques reproches paternels sur l'incorrection de sa conduite, mais n'oublia jamais cet épisode : à ses yeux, désormais, son gendre était jugé.

IV

Pendant que s'accomplissaient ces événemens, Jeanne était restée en Espagne, désespérée de n'avoir pas suivi son mari. Malgré les infidélités et le caractère violent du prince, elle l'aimait passionnément : l'absence était pour elle le plus cruel supplice et sa douleur se manifestait tour à tour par un sombre accablement et par une agitation fébrile, parfois même furieuse. Cette idée fixe, tenace et ardente, et les crises qui en étaient la conséquence provoquèrent autour d'elle les plus vives inquiétudes. Ses parens, dès longtemps en défiance, ne pouvaient plus se faire illusion : Isabelle, qui souffrait déjà de la maladie dont elle devait mourir l'année suivante, ressentit violemment cet âpre souci. Nous avons un irrécusable témoignage des angoisses de la famille royale et de l'état étrange de la princesse dans une consultation médicale publiée par M. Villa : ce document est conçu, selon l'usage, en termes discrets, mais, sous le voile des expressions générales et respectueuses, le sens apparaît avec clarté. Ces crises n'étaient pas nouvelles puisque les médecins de la cour en parlent sans surprise ;

mais leur intensité s'était singulièrement développée : « Il y a, dit ce document, grand péril pour la Reine dans la vie qu'elle mène avec la princesse et l'on ne saurait s'en étonner ; l'état de la princesse est tel, en effet, qu'il doit non seulement causer grand chagrin à une mère qui l'aime si fort, mais à n'importe quelle personne étrangère. Elle dort mal, peu ou point; elle est très sombre et faible; quelquefois elle refuse de parler; cet indice, aussi bien que plusieurs autres qui dénotent au contraire son agitation, font juger que *sa maladie* s'aggrave. Ce mal se peut soigner, soit par l'affection et la prière, soit par la contrainte : or l'affection et la prière ne sont point accueillies ; et quant à la force, ce serait grande pitié d'y recourir tant la moindre insistance lui cause de trouble et de douleur. » Les médecins ajoutent — et cette conclusion est significative : « Nous prions humblement Votre Altesse de faire brûler cette lettre. » C'est qu'il s'agissait d'un mal dont la révélation était attentatoire à la dignité royale, et sans doute les hommes de l'art n'avaient point osé le définir expressément, mais le peu qu'ils en avaient dit les effrayait encore comme s'ils eussent trahi un secret d'État.

Ils avaient raison d'ailleurs de redouter les indiscrétions, car vainement les Rois Catholiques s'entouraient du plus grand mystère; les serviteurs, les confidens intimes du palais, inévitables témoins de la vie des princes, commentaient ces épisodes dans leurs conversations ou dans leurs correspondances. Je relève notamment dans une lettre d'un secrétaire de la Reine à l'un de ses collègues, qui était alors à l'armée, diverses phrases, réservées assurément, mais intelligibles pour les initiés : « La Reine, dit-il, est en grande tribulation et fatiguée à cause de la princesse. » Plus loin, il fait allusion à un mémoire envoyé au Roi pour le tenir au courant de l'état de sa fille, et il ajoute : « Je n'ai rien de plus à en dire, sinon que, pour le peu de temps qu'ont duré *les choses*, elles m'ont donné de plus mauvaises nuits que vous n'en avez eues à la guerre. Cette nuit encore, il y a eu grande scène avec la Reine qui a tenu ensuite conseil avec quelques seigneurs. Je n'y étais pas et n'en saurais parler, mais la Reine m'a dit spontanément ce matin que les particularités de ce qui se passe ne sont ni à dire, ni à écrire. » C'était le mot d'ordre, mais on voit qu'il n'était pas tout à fait respecté.

Les circonstances allaient au surplus rendre la dissimulation impossible. L'objet sur lequel se concentrait en ce moment la

volonté fiévreuse de la princesse, c'était son retour auprès de son mari. Elle était accouchée à Alcala de Hénarès d'un second fils, et l'on n'avait plus de prétexte pour différer son départ. Cependant il semblait difficile, en présence de ses accès intermittens de mélancolie et de fureur, qu'elle pût entreprendre un si long voyage : on redoutait des crises véhémentes et aussi les dangers d'une navigation en hiver. Les lenteurs calculées qu'on lui opposait exaspérèrent ses impatiences : sans consentir même à attendre le retour de son père qui venait de conclure une trêve avec la France, elle donna impérieusement des ordres pour sa route jusqu'à Laredo et pour l'expédition de ses bagages à Bayonne. Elle-même fit des préparatifs ostensibles pour quitter sa résidence de Medina del Campo.

Isabelle, malade en ce moment à Ségovie, fut aussitôt informée de ces dispositions combinées, il est vrai, d'une façon confuse et incohérente, mais qui attestaient des intentions inébranlables et faisaient redouter un coup de tête. Elle chargea l'évêque de Cordoue, qui se trouvait à Medina, de représenter à Jeanne la convenance de ne point partir avant d'avoir revu le Roi ; elle envoya à sa fille un de ses plus intimes secrétaires avec les mêmes recommandations instantes, et, malgré sa faiblesse, lui écrivit de sa main pour lui renouveler ses prières, ajoutant qu'elle se rendrait à Medina avec Ferdinand dès que celui-ci serait arrivé à Ségovie. Mais tout fut inutile : Jeanne annonça résolument son départ pour la fin de novembre. Sa décision fut même fortifiée par la lutte, et l'égarement de son esprit devint tel qu'elle ne recula point devant un éclat. Un jour, sans se préoccuper d'aucun appareil de voyage, ni des moyens de transport, elle se rendit à pied avec sa suite à la porte du château qu'elle habitait près de la ville, pour s'en aller où elle pourrait, et en quelque sorte au hasard, sans rien entendre aux représentations de son entourage effaré. Mais, en arrivant à la poterne, elle fut outrée de colère, car le gouverneur, prévenu à temps, avait fait lever le pont-levis. Ce fut vraiment un spectacle ridicule et lugubre : Jeanne s'obstinait à sortir, donnait des ordres inexécutés, s'énervait de plus en plus devant la résistance. Elle imagina enfin de rester quand même devant les barrières intérieures, et elle y demeura en effet toute la journée et la nuit suivante malgré la rigueur de la saison, refusant pour elle-même et interdisant aux gens de sa suite les vêtemens chauds qu'on était allé

quérir. Isabelle apprit quelques heures après, à Ségovie, cet incident étrange, et partit pour Medina. Elle y arriva le lendemain au point du jour avec l'archevêque de Tolède, Cisneros Ximénès; par son ascendant et ses prières, elle parvint enfin à calmer sa fille et à la ramener dans ses appartemens, mais après lui avoir promis d'autoriser son prochain départ.

Il n'y avait pas à s'y méprendre : la surexcitation mentale de Jeanne était au plus haut degré, et devenait pour ainsi dire publique par une telle aventure. Il fallait céder, et les Rois Catholiques firent préparer à Laredo l'escadre qui la devait conduire : on traîna en longueur, il est vrai, pour éviter à la princesse les gros temps d'hiver, et elle ne put s'embarquer avant le mois de mai 1504. Son voyage fut heureux : neuf jours après elle était à Blankenberghe. Philippe vint la recevoir à Bruges, et ils partirent ensemble pour leur résidence de Bruxelles. La malheureuse Jeanne devait y subir bientôt l'épreuve la plus rude pour une âme passionnée, les tourmens de la jalousie. C'était un coup suprême porté à sa raison chancelante.

Jusqu'alors les désordres de son mari lui avaient vraisemblablement été cachés, ou du moins elle avait pu fermer les yeux sur des erreurs secrètes et passagères. Mais à Bruxelles, l'archiduc, soit que l'état d'esprit de sa femme l'éloignât d'elle, soit que pendant leur longue séparation il eût pris l'habitude de ne se plus contraindre, lui laissa voir une froideur dont elle fut désespérée et dont elle ne tarda pas à rechercher la cause. Ses soupçons n'étaient que trop justifiés : Philippe avait une intrigue avec une femme de la plus haute noblesse et d'une grande beauté. Ces sortes d'aventures ne sont pas longtemps mystérieuses dans les Cours ; fut-ce une manifestation imprudente ou une indiscrétion qui instruisit la princesse? on ne sait, mais elle ne put douter de la trahison. Elle résolut de se venger, ce qui était naturel, mais elle le fit avec des emportemens, une insouciance du scandale qui attestaient à la fois l'intensité de sa douleur et une bizarre brutalité. Elle accabla d'injures et de coups la maîtresse de son mari, et donna ordre qu'on lui coupât les cheveux jusqu'à la racine. Ces actes si peu conformes à la dignité du rang suprême eurent des conséquences particulièrement significatives et funestes. Philippe, en effet, indigné d'un emportement aussi étrange, qui avait eu tant de témoins et qui le blessait à la fois dans son amour et dans sa vanité, adressa à la princesse de sanglans reproches et s'oublia

même, dit-on, jusqu'à porter la main sur elle. Jeanne perdit connaissance à la suite de cette querelle, puis elle eut un accès de délire et son faible organisme cérébral ne se rétablit jamais d'une aussi terrible épreuve. Elle retrouva depuis, sans doute, des périodes de calme, mais les crises nerveuses devinrent de plus en plus fréquentes et aiguës, et Philippe jugea nécessaire de l'entourer d'une surveillance permanente.

Cette décision provoqua les plus graves événemens. Elle marque le début de la seconde période de la vie de Jeanne, celle où, sans perdre encore l'appareil extérieur de son rang, elle cesse toutefois d'être considérée comme en possession de sa raison. Ferdinand fut profondément ému de ces nouvelles; Isabelle en conçut tant d'amertume qu'elle ne fit plus que languir : la mort de son fils et de sa fille aînée l'avait déjà frappée au cœur, l'état mental de Jeanne avait achevé de l'ébranler; des fièvres ardentes compliquées d'hydropisie la mirent aux portes du tombeau. Elle vit s'approcher sa dernière heure avec un courage digne de son grand cœur et dans la plénitude de son intelligence. Mais Ferdinand, ainsi qu'elle-même, étaient trop accoutumés à envisager toutes choses au point de vue politique pour ne songer qu'à l'infortune de leur fille et pour ne point se préoccuper, en ces momens terribles, des intérêts de la monarchie, et de l'œuvre nationale qu'ils avaient accomplie et consacrée par la sagesse et la victoire. Ils savaient désormais à n'en pouvoir douter que leur gendre, par ses sentimens et ses aptitudes, et Jeanne, par le désordre de son esprit, étaient également incapables de régner en Castille sans compromettre et ruiner peut-être l'avenir du pays; ils prirent en conséquence une résolution suprême. Isabelle dicta et signa un testament qui dérogeait sans doute aux règles ordinaires de succession, mais qui devait dans sa pensée assurer le maintien de l'unité espagnole : d'après ce document, Jeanne et Philippe ne recevaient que le titre royal en Castille; l'autorité effective était remise au roi d'Aragon.

La rédaction de cet acte, qui devait susciter tant de dissentimens et de péripéties, fut concertée avec le double désir de n'en indiquer la cause majeure qu'en termes réservés, et, d'autre part, d'établir nettement les pouvoirs extraordinaires conférés à Ferdinand. En ce qui concerne la princesse, la Reine, ne voulant point caractériser la situation d'une façon précise et blessante, use d'une formule conditionnelle : « dans le cas, dit-elle, où ma fille *ne vou-*

drait ou ne pourrait entendre au gouvernement de mes royaumes et pour que ceux-ci soient administrés en paix... j'ordonne que si celle-ci *ne veut ou ne peut* entendre au gouvernement, le Roi les gouverne et administre pour elle jusqu'à la majorité de mon petit-fils l'infant Don Carlos. » On remarquera ici la répétition voulue des mêmes expressions : cet euphémisme redoublé démontre la conviction d'Isabelle; à ses yeux sa fille est incapable de régner, elle appelle directement Don Carlos à l'héritage, elle ne fait même pas mention de son gendre, elle confie solennellement la Castille à son mari. Sous forme hypothétique, elle vise la véritable situation. Elle a soin d'ailleurs, pour qu'il n'y ait aucun doute, de rappeler un peu plus loin les vœux des Cortès de 1500 et de 1503 qui avaient déjà réclamé l'administration de Ferdinand. Ajoutons que ce langage est une preuve irréfragable de la situation morale de Jeanne, puisque c'est sa mère elle-même, c'est-à-dire la personne la moins suspecte d'erreur et de malveillance, qui l'écarte résolument du trône. Isabelle expira le 26 novembre 1506, six semaines environ après avoir signé ce testament qu'elle avait prémédité en pleine connaissance de cause, mais qui devait inévitablement créer un irréconciliable antagonisme entre le beau-père et le gendre, également jaloux des droits dont ils considéraient être investis, celui-ci par le fait de son mariage, celui-là par la volonté de la Reine. C'est ainsi qu'une mesure si prudente en elle-même et si favorable au bien de l'Espagne devint l'origine d'un scandaleux conflit.

V

Ferdinand avait trop d'expérience pour croire que tout se passerait sans lutte; il voulut donc, en tout cas, et sur-le-champ, prendre possession légale de l'autorité. Il fit proclamer Jeanne reine de Castille, et en même temps reconnaître ses pouvoirs d'administrateur. Dans la cérémonie officielle, il se borna à donner lecture de la clause du testament sans insister sur les motifs auxquels la testatrice faisait allusion : c'était en effet un discours inutile tant que nulle réclamation ne s'élevait contre la validité de l'acte. En outre, il eut soin, pour ménager les susceptibilités castillanes et prévenir les observations malséantes de son gendre, de renoncer spontanément au titre de roi de Castille qu'il portait depuis trente ans du chef de sa femme. Peu lui importait le pro-

tocole, puisqu'il gardait le gouvernement. Pleinement autorisé par l'absence de Philippe et de Jeanne à prendre les rênes de l'État, il assuma immédiatement la direction suprême avec sa fermeté accoutumée, veilla au bon ordre dans toutes les provinces, munit les places fortes, et attendit les événemens. On put croire d'ailleurs dans les premiers temps que les choses seraient ainsi aisément réglées : les communications de condoléance entre les deux Cours d'Espagne et des Pays-Bas furent insignifiantes; aucune question politique ni intime n'y fut soulevée.

La position de Ferdinand était toutefois incertaine et ambiguë. Jeanne était trop indifférente et trop accoutumée à obéir respectueusement à son père pour qu'il eût de son côté rien à craindre : mais Philippe serait-il aussi résigné? En supposant même qu'il admît que sa femme « ne voulait ou ne pouvait gouverner, » il était vraisemblable qu'il réclamerait l'administration en vertu des droits héréditaires de la communauté et du serment prêté par les Cortès. Que s'il discutait la maladie mentale de la princesse, faudrait-il la déclarer ouvertement et invoquer des faits jusqu'alors atténués avec tant de sollicitude? Faudrait-il en venir à une guerre civile? Le roi d'Aragon ne pouvait compter sur le concours des Grands de Castille : ceux-ci, qui l'avaient subi comme mari de leur reine, préféreraient probablement au vigoureux souverain qu'ils n'avaient jamais aimé un jeune prince léger, ignorant, facile à dominer, et qui achèterait cher au besoin leur adhésion et leur conditionnelle obéissance.

Le Roi Catholique s'entretenait de ces inquiétudes lorsqu'il reçut de l'archiduc une lettre qui l'éclaira sur la gravité des conjonctures. Philippe ouvrait les hostilités avec sa rudesse ordinaire : il enjoignait nettement à son beau-père de quitter la Castille et de se retirer en Aragon. En lisant cette missive qui déconcertait tous ses plans, passait sous silence le testament d'Isabelle, et dont la forme était si éloignée des commentaires et périphrases diplomatiques auxquels il pouvait s'attendre, Ferdinand fut très ému et irrité sans doute, mais il s'abstint d'en rien laisser paraître. Accoutumé à suivre la voie oblique des négociations un peu confuses, troublé peut-être par une attaque aussi violente, il ne voulut point résister de front. Il répondit à son gendre sur un ton conciliant et sans aller au fond des choses; il se jeta dans une dissertation générale sur les travaux longs et assidus par lesquels il avait, de concert avec Isabelle, fondé la prospérité de l'Espagne

après tant de troubles intérieurs ; il fit remarquer à Philippe sa jeunesse et son inexpérience des affaires de la Péninsule, si différentes de celles des Flandres ; il rappela qu'il avait abandonné le titre de roi de Castille pour celui de gouverneur, enfin il affecta de souhaiter la venue de l'archiduc en Espagne pour régler d'un commun accord l'administration de l'État. Le secrétaire auquel fut confiée cette dépêche fut chargé de mettre Philippe en garde contre les projets du roi de France et de lui dire que, s'il venait en ami et en fils, le roi d'Aragon serait heureux de se retirer dans son propre royaume.

Toutes ces phrases si peu sincères avaient pour objet de gagner du temps, et Ferdinand s'empressa, dès qu'il eut expédié ce message, de réunir les Cortès à Toro et de leur faire prêter serment de fidélité à la fois à sa fille et à son gendre comme rois, et à lui-même comme administrateur. Il confondait ainsi par une égale consécration les droits de sa fille et les siens, de sorte que les mandataires du pays, reconnaissant implicitement l'incapacité de Jeanne et explicitement l'autorité viagère de Ferdinand, donnaient à la lettre de l'archiduc la réponse la plus catégorique du monde. Si adroite que fût cette manœuvre, elle ne satisfit pas complètement le roi d'Aragon : il sentait bien, en effet, qu'on pourrait lui objecter l'absence du consentement de sa fille. Il n'hésita donc point à se prémunir contre cet argument redoutable : s'écartant de la discrétion qu'il avait jusqu'alors observée, il fit lire aux Cortès une déclaration, pénible sans doute pour le cœur d'un père, mais qui lui parut exigée par les circonstances, et qui, affirmant pour la première fois officiellement l'état mental de Jeanne, donnait toute sa valeur à la clause du testament d'Isabelle. On en était venu au point où la vérité devait être connue, et il était urgent d'établir que Jeanne, conformément aux prévisions de sa mère, « ne pouvait pas » gouverner. Cette communication était ainsi conçue :

L'un des motifs qui ont fait attribuer au Roi D. Ferdinand le gouvernement du royaume a été l'impossibilité où serait la Princesse de l'administrer elle-même. Cette impossibilité n'a pu être et n'a été ni spécifiée, ni déclarée particulièrement : mais aujourd'hui la situation est si grave et si triste qu'il a paru tout à fait nécessaire de vous en informer. Longtemps avant sa mort, la feue Reine, notre souveraine, avait eu pleine connaissance d'un maladif trouble d'esprit survenu à notre souveraine actuelle, la reine Jeanne. Affligée de ce malheur autant qu'il était naturel et raisonnable, et voulant sauvegarder les intérêts de son royaume, Elle a ordonné et disposé de l'administration dans la clause de son testament ; mais, tant par courtoisie et bonne

grâce que par suite de sa grande et intime douleur, Elle n'a pas voulu définir l'empêchement en lui-même et ne l'a indiqué que par cette expression générale « ne pas pouvoir administrer. » L'état violent de Son Altesse s'étant maintenu et même aggravé depuis son départ d'Espagne, d'après un rapport que le Roi D. Philippe nous a envoyé et aussi d'après les dépêches de nos ambassadeurs en Flandres, il faut que vous appréciiez les détails et circonstances relatés dans ces pièces; mais, eu égard à la gravité d'un fait qui touche à la personne royale, il est nécessaire qu'au préalable vous prêtiez le serment solennel de garder le secret.

Il fut ensuite donné lecture aux Cortès d'un mémoire transmis par Philippe l'année précédente à la suite des scènes de Bruxelles, et où se trouvaient exposées les perturbations morales qui ne laissaient pas à la Princesse l'usage de son libre arbitre et avaient obligé son mari de la soumettre à une surveillance spéciale. Ce document n'a malheureusement pas été retrouvé : il a été vraisemblablement détruit soit par ordre de Philippe lorsqu'il vint en Espagne, soit par les rois descendans de Jeanne comme un témoignage fâcheux pour la famille royale. Mais la communication qui en a été faite aux Cortès est indéniable, et le sens était à ce point péremptoire que les Cortès de Castille, peu suspectes de complaisance pour le roi d'Aragon, votèrent immédiatement et à l'unanimité une adresse qui exprimait leurs condoléances et approuvait formellement la clause testamentaire qui lui conférait l'administration du royaume. Cette décision fut notifiée, d'ordre de cette assemblée, à Philippe et à Jeanne par un message extraordinaire.

VI

Légalement, tout semblait terminé. Ferdinand était couvert par l'assentiment des députés de Castille : il avait corroboré devant eux ses assertions personnelles par un texte émané de son adversaire ; il plaçait son gendre dans l'alternative de se soumettre ou de s'opposer par la force ouverte aux représentans du pays. Philippe néanmoins n'entendit pas reculer : il avait conscience de la force que lui donnaient ses possessions territoriales, ses entours et le titre de Roi qu'on ne pouvait lui refuser ; il savait que son beau-père était haï des Grands et de plus contraint de détourner vers le royaume de Naples la majeure partie de ses ressources pécuniaires et militaires ; il s'entendait avec la France et avec l'Empereur son père ; il comptait sur l'astuce, la corruption et au besoin la violence pour lutter et pour vaincre. Ses

ministres flamands, avides et ambitieux, et qui considéraient d'avance la Castille comme une proie, l'encourageaient à la résistance. Aussi, affectant de dédaigner l'adresse des Cortès, il leur envoya l'ordre de ne rien décider en son absence; il écrivit à Ferdinand des lettres insidieuses qui maintenaient son droit, fit des préparatifs d'hommes et d'argent, s'engagea dans des pourparlers diplomatiques tant avec Louis XII, Maximilien et le Pape qu'avec les seigneurs castillans; et se disposa ostensiblement à se rendre dans la Péninsule.

La partie était ainsi engagée et chacun des adversaires jouait serré. Un incident assez singulier et qui vint à ce moment aigrir encore leurs relations, les montre l'un et l'autre fort peu soucieux de se contredire : on va les voir en effet, pour consolider leur cause, invoquer respectivement leur bon accord avec cette même princesse qu'ils avaient tous deux, par des documens publics, déclarée hors d'état de se conduire et de gouverner. Pour comprendre cette tactique inattendue, il faut se reporter aux idées du temps et se souvenir du prestige que, malgré tout, l'héritière légitime de la Castille gardait en ce pays loyal et fidèle. Ferdinand et Philippe avaient un égal intérêt à se prétendre soutenus par Jeanne et à produire des déclarations signées par elle en faveur de leurs droits opposés. La Princesse, sous l'empire de suggestions continues, et dans une complète inconscience de la portée de ses actes et de ses discours, a paru jouer ici un rôle double et n'a fait en réalité que donner une preuve de plus de sa faiblesse et de l'incohérence de son esprit et de sa volonté. Voici cet épisode qui n'est, il faut le dire, à l'honneur ni du beau-père, ni du mari.

Un affidé du roi d'Aragon, nommé Lopez Conchillos, autrefois secrétaire d'Isabelle, avait été envoyé par celui-ci en mission secrète à Bruxelles. Admis dans l'entourage de Jeanne, cet agent fort expert obtint beaucoup de crédit auprès d'elle, d'autant qu'il se présentait sous le patronage d'un père qu'elle vénérait. Il capta sa confiance, et à un tel degré qu'il parvint par ses intrigues à lui persuader d'écrire au Roi, à l'insu de l'archiduc, une lettre confidentielle. Dans ce document, suggéré à coup sûr et peut-être même rédigé par le mystérieux négociateur, elle exprimait d'une façon ferme et péremptoire son intention de maintenir Ferdinand dans l'administration viagère de la Castille. Un tel acte était l'arme la plus utile qui pût être remise au roi d'Aragon : il sanctionnait à la fois le testament d'Isabelle et la décision des Cortès en leur

donnant le concours de la souveraine. Malheureusement pour Conchillos, un Aragonais qu'il avait chargé de porter cette lettre au roi la communiqua à Philippe, soit par erreur, soit par trahison. On comprend quelle fut la fureur du prince en lisant une lettre aussi contraire à sa politique; toutefois, d'après les récits du temps, il n'aurait point osé l'intercepter, soit par respect pour le haut rang du destinataire, soit dans la pensée qu'il était préférable de faire à cette occasion une manifestation significative dans un sens opposé. En attendant, il fit jeter Conchillos dans un cachot d'où celui-ci ne sortit que plusieurs années plus tard et à demi perclus. Il interdit ensuite l'entrée du palais à tout Espagnol quel qu'il fût, et plaça des gardes à toutes les issues de l'appartement de sa femme. Elle n'était jusque-là que surveillée, elle devint dès lors à peu près captive. L'indignation de la Princesse à la suite de ces mesures éclata avec une violence extrême: il suffira de rappeler que deux conseillers intimes de Philippe, le prince de Chimay et M. de Frenoy, lui ayant rendu visite, elle leur adressa les paroles les plus outrageantes et s'emporta même jusqu'à frapper M. de Frenoy au visage. En même temps, son agitation ordinaire devint plus redoutable encore pour son entourage, de sorte que l'archiduc aggrava la sévérité de ses dispositions premières. Ainsi s'établissait ce cercle vicieux dont elle ne devait jamais sortir: on la renfermait à cause de ses égaremens, et son esprit s'égarait et s'exaspérait de plus en plus dans les tristesses de la solitude.

Ces actes de vengeance avaient donné satisfaction à la colère de l'archiduc contre sa femme et Conchillos, mais il ne perdit pas de vue la nécessité de rendre coup pour coup à son beau-père, et de prévenir l'effet de la missive de Jeanne par un document contradictoire. Fut-ce par séduction ou par force, on ne sait, mais il obtint d'elle qu'elle écrivît à M. de Vere, son ambassadeur en Espagne, une lettre conçue en sens inverse de la communication destinée au roi d'Aragon. Cette pièce, trouvée récemment dans les archives du duc d'Albuquerque, est évidemment l'œuvre de l'archiduc et de ses conseillers: jamais la princesse n'eût combiné des phrases aussi artificieuses et n'eût chargé un diplomate de parler à Ferdinand sur ce ton ironique et impérieux. Sa signature a été contrainte ou surprise; on en jugera par la traduction *in extenso :*

Monsieur de Vere, jusqu'ici je ne vous ai pas écrit parce que, comme vous le savez, je suis mal disposée à écrire : mais, puisqu'en Espagne on

juge que je suis dépourvue de cervelle, il est raisonnable que je m'en préoccupe un peu, bien que je n'aie pas à m'étonner qu'on suscite contre moi de faux témoignages, puisqu'on en a bien suscité contre Notre-Seigneur. Mais la chose est de telle qualité et malicieusement produite en de telles circonstances, que je vous invite à entretenir le Roi mon père, de ma part, parce que ceux qui publient cela ne le font pas seulement contre moi, mais aussi contre Son Altesse elle-même. Il ne manque pas en effet de gens qui disent que *cela lui convient en vue du gouvernement de mes royaumes*. Ce que je ne saurais croire, Son Altesse étant un roi si grand et si catholique, et moi une fille si obéissante.

Je sais bien que le Roi, mon Seigneur (Philippe), a écrit en Espagne pour se justifier, se plaignant de moi en quelque manière; mais cela ne devait pas sortir d'entre les parens et les enfans, d'autant plus que si j'ai agi passionnément et manqué à tenir l'état qui convenait à ma dignité, il est notoire que la seule cause a été la jalousie. Non seulement cette passion existe chez moi, mais la Reine, ma mère, qui fut si excellente et si exceptionnelle en ce monde, fut aussi jalouse. Le temps l'a guérie, comme il plaira à Dieu qu'il me guérisse de même.

Je vous prie et demande de parler en Espagne à toutes les personnes auxquelles vous jugerez qu'il soit convenable, afin que les gens bien intentionnés se réjouissent de la vérité et que *ceux qui ont des idées mauvaises* sachent que quand bien même je me sentirais telle *qu'ils désirent, je ne penserais jamais à ôter au Roi mon époux le gouvernement de mes royaumes* et de tous ceux du monde qui m'appartiendraient et que je ne laisserais jamais de lui donner *tous les pouvoirs possibles* aussi bien par amour pour lui que *par la connaissance que j'ai de ses mérites*, et parce que je ne saurais raisonnablement donner le gouvernement de ses héritages à l'un de nos fils sans manquer à ce que je dois. J'espère que nous serons bientôt en Espagne, où mes bons sujets et serviteurs me verront avec beaucoup de joie. Donné à Bruxelles, le 3 mai 1505. Moi, la Reine.

Il est inutile d'insister sur le caractère de cette lettre où, sous forme de prétermission, Ferdinand était accusé d'avoir, par ambition, donné le change sur l'état moral de sa fille; où celle-ci faisait une allusion inconvenante aux sentimens jaloux d'Isabelle; et où, sans parler des droits de son père, elle maintenait uniquement ceux de son mari. Tout y était concerté en vue de nuire au roi d'Aragon en l'obligeant à se retirer ou à résister illégalement à la mise en demeure de sa fille. C'était simplement la revanche de la lettre de Conchillos.

Philippe ne se contenta point de cette riposte : non seulement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, il poursuivit des pourparlers suspects avec le roi de France et l'Empereur, mais encore il prétendit susciter à son beau-père des embarras dans le royaume de Naples et à Rome. Il essaya d'attirer Gonzalve de Cordoue dans

son parti et envoya au Saint-Père un agent ecclésiastique pour le prévenir contre la politique du roi d'Aragon. Disons tout de suite qu'il ne réussit nulle part. Le Roi Catholique avait pris les devans : il avait eu soin de mettre Gonzalve de Cordoue en garde contre les rapports de Philippe avec la France et de faire remarquer au grand capitaine que c'était l'archiduc qui, le premier, par missive de sa main, avait déclaré la folie de Jeanne et en même temps l'avait séquestrée à Bruxelles. Quant à Jules II, il écouta plus volontiers l'ambassadeur de Ferdinand que l'agent du prince et se borna à conseiller à Philippe de se réconcilier au plus tôt avec son beau-père. L'archiduc ne fut pas plus heureux du côté de Louis XII; là encore, la diplomatie de Ferdinand réduisit la sienne à l'impuissance, mais par une résolution bien inattendue, préoccupé avant tout du péril imminent d'une intervention française, le roi d'Aragon eut recours à une alliance de famille qui lui assurait la neutralité de son puissant voisin. Oubliant son âge, et aussi peut-être les égards qu'il devait à l'illustre mémoire d'Isabelle, il ne vit que la question politique engagée et demanda la main de Germaine de Foix, nièce de Louis XII. Celui-ci, embarrassé de pourvoir une princesse collatérale et sans domaines, consentit au mariage avec empressement, conclut à cette occasion une transaction assez équivoque sur ses droits dans le royaume de Naples; et l'union projetée eut lieu en octobre 1505. Ainsi se trouva déconcertée la coalition imminente entre Maximilien, Philippe et la France : Ferdinand recouvrait la liberté de ses mouvemens en Italie et sur les Pyrénées.

Au point de vue des affaires extérieures, le Roi Catholique avait admirablement mené la campagne : il avait rendu à l'Espagne le service de lui éviter de graves complications au dehors. Mais les difficultés intérieures n'étaient point résolues, et il put bientôt se convaincre de cette vérité que, là où les questions de gouvernement sont très aiguës, les combinaisons diplomatiques ne sont que des accessoires et ne suffisent point pour dominer la situation. Au fond, et malgré son habileté administrative, il n'avait en Castille qu'une autorité discutée et chancelante, et il le sentait si bien qu'il répondait aux lettres fort aigres et arrogantes de son gendre dans les termes les plus concilians : une seule fois, lorsque Philippe affecta de se plaindre de ses ententes avec Louis XII, il lui écrivit avec une pénétrante ironie qu'étant si bon ami de la France, il devait se réjouir au contraire de

l'accord survenu entre son beau-père et son allié; mais toute sa correspondance témoigne, par sa bonne grâce et sa mesure, des craintes que lui inspiraient tout ensemble les dispositions de l'archiduc et sa propre faiblesse en Castille. Enfin, pour ajourner autant que possible l'instant décisif de la querelle, il accepta un arrangement provisoire sur la base d'un gouvernement commun, tous droits réservés. Ce *modus vivendi* n'était ni clair, ni pratique : Jeanne, fatiguée et troublée par ces affaires confuses, jeta au feu dans un accès de colère les parchemins qu'on lui soumettait pour la forme, et déclara même qu'elle ne ferait rien contre la volonté de son père. On passa outre, car Philippe qui ne pouvait en ce moment venir dans la Péninsule, et Ferdinand qui se flattait avec le temps de s'affermir en Castille, avaient intérêt l'un et l'autre à se contenter de formules vagues et de clauses transitoires dont aucun d'eux n'était dupe.

Le royaume se trouva donc officiellement avoir deux gouvernemens, et l'on prépara le texte du traité préliminaire. C'était pousser loin l'hypocrisie, car dans l'intervalle, la conduite des deux rivaux ne cessa d'attester les haines réciproques : d'une part, Ferdinand continua d'administrer seul et en véritable souverain; de l'autre, Philippe, interdisant toujours à l'ambassadeur d'Espagne tout accès auprès de Jeanne, expédia aux Grands et aux villes de Castille une circulaire qui était un violent réquisitoire contre son beau-père, dénonça toutes les mesures prises par celui-ci comme attentatoires à ses droits légitimes et prescrivit aux autorités locales de ne s'y point soumettre. Néanmoins, et si étrange que paraisse cette persévérance dans la duplicité, les deux princes firent signer par leurs plénipotentiaires la convention qui confirmait leur combinaison dérisoire et mensongère. Le 24 novembre 1505, à Salamanque, ce traité fut conclu solennellement entre les ministres espagnols et les ambassadeurs de l'archiduc, André du Bourg et M. de Vere.

La seule lecture de cet acte en atteste la vanité. Toutes les prétentions y sont sanctionnées pêle-mêle : Jeanne, Philippe et Ferdinand doivent recevoir conjointement le serment des villes, la première comme reine et propriétaire, le second comme roi-époux, le troisième comme administrateur. Il n'est nulle part indiqué par quels procédés ces diverses autorités peuvent fonctionner d'accord. Le texte se réfère aux termes du testament d'Isabelle, c'est-à-dire à l'hypothèse où Jeanne « ne pourrait ou

ne voudrait régner, » et déclare que les décisions souveraines seront revêtues de la signature des deux rois. En l'absence de l'un des deux, l'autre serait autorisé à signer seul. Le cas de conflit n'est point prévu. L'unique fait qui ressort nettement de ce texte qui prépare d'inévitables discordes, c'est l'incapacité de Jeanne reconnue ainsi à la fois par son mari, intéressé cependant à la nier puisqu'il était certain de régner sans difficulté sous son nom, et par son père qui s'en tient purement et simplement à la volonté d'Isabelle. Il est superflu d'ajouter qu'elle ne prit aucune part au traité de Salamanque. Il est ratifié par les deux Rois : chacun garda pour soi ses réserves et attendit tout de son savoir-faire. En attendant, ils se concédèrent mutuellement des dispositions favorables à leurs serviteurs respectifs : Conchillos fut mis en liberté et Ferdinand rendit, en apparence, ses bonnes grâces à Don Juan Manuel, son ennemi particulier et l'un des intimes conseillers de l'archiduc.

Les choses paraissant ainsi pacifiquement réglées, l'accès du territoire espagnol était ouvert à Philippe qui jusqu'alors pouvait craindre de s'y aventurer ; désormais il y venait en roi, et en mesure de poursuivre le complément de sa fortune : il résolut donc de ne plus tarder à se rendre dans la Péninsule, accompagné de la reine. Il avait un parti considérable parmi les Grands : le marquis de Villena, le duc de Najera, beaucoup d'autres, tenaient pour lui, et n'attendaient qu'un signal ; mais encore fallait-il le leur donner, se mettre personnellement à leur tête, prendre résolument d'abord une part du gouvernement en se prévalant du *condominium* établi par le traité de Salamanque, et s'emparer de l'autorité tout entière dès qu'on serait assez fort pour y réussir. Tel était son plan de campagne, et il décida de le mettre à exécution promptement, les choses étant arrivées à ce point où il faut qu'une solution intervienne. A la suite du mariage de Ferdinand avec Germaine de Foix, il se défiait trop des sentimens de Louis XII pour demander le passage sur le territoire français, tant pour lui-même que pour le corps de troupes qu'il comptait emmener en Espagne, et il prépara son voyage par mer.

Jeanne et lui s'embarquèrent donc en Zélande avec une escorte de 1500 hommes de guerre bien équipés, le 8 janvier 1506. Les chroniqueurs du temps ont longuement raconté les dramatiques incidens de cette traversée hivernale. Une série d'affreuses tempêtes accueillit la flotte dans la Manche. La capitane, qui portait

les princes, fut particulièrement en péril : au plus fort de la tourmente, un incendie se déclara à bord, et lorsqu'il eut été éteint à grand'peine, le navire était désemparé. On raconte que Philippe et la Reine montrèrent beaucoup de courage, mais ils durent se réfugier sur la côte d'Angleterre, à Falmouth, pour réparer les avaries des bâtimens éprouvés. L'archiduc fut donc obligé de faire prévenir le roi Henri VII de sa présence en lui exprimant le désir courtois de lui rendre visite à Londres.

Le monarque anglais s'empressa d'envoyer complimenter les hôtes illustres que les ouragans amenaient inopinément auprès de lui, et les invita à venir à Windsor où il allait les attendre. Philippe partit le premier et fut reçu avec la plus grande solennité et les démonstrations les plus cordiales. Jeanne arriva quelques jours après, mais ses caprices et son humeur lugubre étonnèrent la Cour et donnèrent lieu aux plus tristes commentaires. Vainement fut-elle comblée de tous les témoignages de tendresse et de sollicitude par sa sœur Catherine, mariée à l'héritier du trône ; rien ne put la distraire de son morne accablement, et sans se préoccuper du mécontentement de son mari non plus que de l'impression qu'elle laisserait en Angleterre, elle se retira brusquement à Falmouth malgré tout ce qu'on put tenter pour la retenir, « n'aimant, disent les correspondances contemporaines, que les appartemens les plus sombres et la solitude. »

Philippe demeura donc seul à Windsor, fort occupé des fêtes données en son honneur et aussi de ses entretiens politiques avec le roi d'Angleterre. Celui-ci aimait assez se mêler des affaires du continent, et de plus désirait obtenir l'extradition du duc de Suffolk, prétendant à la couronne et réfugié en Flandre. De son côté, l'archiduc souhaitait intéresser Henri VII à sa cause, et contrebalancer l'alliance de son beau-frère avec Louis XII par un accord analogue avec le souverain anglais. Il consentit donc à livrer le duc de Suffolk sous la promesse que ce personnage serait bien traité en Angleterre, et il négocia assez étourdiment un mariage entre le vieux roi et sa sœur Marguerite, veuve du prince de Castille. Mais cette fois encore sa diplomatie ne fut pas heureuse : Henri VII donna de bonnes paroles, parut entrer dans ses vues, mais ne fit jamais rien pour lui : le projet de mariage demeura dans le vague ; en revanche, le duc de Suffolk fut remis à son rival qui, sans tenir compte de l'engagement qu'il avait pris, le fit enfermer à la Tour de Londres. Philippe n'eut que la honte

d'avoir trahi la confiance d'un seigneur qui s'était cru en sûreté sur le territoire flamand, et il n'obtint en échange que de vaines protestations d'amitié et l'ordre de la Jarretière. Dès que sa flotte fut en état de reprendre la mer, il s'embarqua, et le 24 avril 1506, il aborda à la Corogne.

VII

Dès les premiers jours de son arrivée, on put voir qu'il n'avait jamais pris au sérieux le traité de Salamanque et que le seul objet de son voyage en Espagne était la prise de possession exclusive du gouvernement. Loin de chercher à voir promptement son beau-père et à s'entendre avec lui, il retarda autant qu'il put une entrevue embarrassante et prit sur-le-champ l'attitude d'un souverain qui entre dans ses États. Ferdinand qui, sans croire plus que lui à la validité d'un traité fallacieux, voulait cependant mettre de son côté les bons procédés, était venu au-devant de lui jusqu'à Astorga. Philippe, sans paraître s'en apercevoir, demeura en Galice, y régla toutes choses en maître, reçut avec ostentation les hommages populaires, noua des intrigues avec les Grands de Castille accourus auprès de lui, leur laissa comprendre le peu de valeur qu'avait à ses yeux la convention récente, se plaignit à eux de Ferdinand, se posa en maître qui vient redresser une administration vicieuse et rétablir la véritable autorité. Il affecta même de mal recevoir les alcades et officiers que lui avait envoyés son beau-père et de les considérer comme suspects et importuns : enfin il assuma le gouvernement du pays sans entrer en pourparlers avec le roi d'Aragon.

Celui-ci ne s'attendait pas à une mainmise aussi audacieuse et aussi prompte sur le pouvoir qui, d'après le traité, devait être exercé en commun. Il pensait que des négociations seraient entamées et qu'avec son adresse ordinaire il envelopperait son gendre dans les réseaux de sa diplomatie. La violente irruption de Philippe dans les affaires du pays, l'ajournement de tout entretien, le caractère ouvertement hostile que prenaient les actes et les paroles de l'archiduc, les manifestations des Grands, presque tous favorables à son gendre, les acclamations des naïfs habitans de la Galice qui, sans s'arrêter aux subtilités du traité de Salamanque, considéraient tout simplement le mari de Jeanne comme leur roi légitime, tous ces incidens multipliés et redoutables firent sur

son esprit une impression profonde. Il se trouvait de plus en présence d'un appareil militaire imposant. Il savait que de nombreux contingens féodaux conduits par des seigneurs, ses ennemis notoires, se réunissaient chaque jour aux soldats allemands et flamands fort bien aguerris que Philippe avait amenés en Espagne. Le vieux stratège politique se sentit joué par la brutale initiative d'un jeune homme médiocre, sans doute, mais hardi et qui allait droit son chemin.

Quels que fussent toutefois ses pressentimens inquiets, et le peu d'espoir qu'il conservait de pouvoir dominer les chances contraires, il restait le prince temporisateur, tenace, le diplomate qui, même lorsqu'il cède, ne perd jamais sa foi dans l'efficacité des bonnes manœuvres et son espoir dans le retour de la fortune. Il pensait peut-être dès lors qu'il lui faudrait à un moment donné renoncer pour un temps à une partie aussi compromise, mais en attendant, il jugeait opportun d'être patient, modeste, de ne point brusquer les événemens. Il estimait, non sans raison d'ailleurs, que si les engouemens de la première heure sont irrésistibles, ils sont aussi éphémères, que Philippe s'userait par des fautes, que ses conseillers étrangers et ses hommes d'armes blesseraient bientôt l'orgueil national, et que la popularité reviendrait au roi sagace et vigoureux qui avait fait la grandeur de l'Espagne. Il ne manifesta donc aucune aigreur, continua de faire bon visage aux Grands, de traiter le peuple avec une aménité familière : il se concilia de plus en plus la fidélité du duc d'Albe et surtout de Gonzalve de Cordoue, cherchant à tourner les obstacles qu'il ne pouvait attaquer de front. Il suivit — c'était la nature même de son esprit — la voie des atermoiemens et des négociations, il alla même jusqu'à expédier Cisnéros Ximénès à l'archiduc en offrant de modifier le pacte de Salamanque, et, poursuivant obstinément le projet d'une entrevue, il se rapprocha de son gendre et s'avança jusqu'à Toro, c'est-à-dire à une très faible distance de la résidence provisoire de Philippe.

Mais en même temps, — car une immense rancune et la plus astucieuse prévoyance se cachaient sous ces apparences pacifiques, — il préparait une circulaire aux Grands et aux villes pour le cas où il se déciderait à recourir à la force ouverte. Disons tout de suite que ce document n'a jamais été expédié : on en retrouve seulement quelques passages dans les manifestes ultérieurs. Il est bon néanmoins de le signaler à sa date : plaidoyer pour Ferdi-

nand, réquisitoire contre l'archiduc, il caractérise l'instant le plus aigu de la crise. Toute la première partie de ce précieux brouillon conservé à Simancas est une longue antithèse entre la conduite sage et douce du roi d'Aragon et le mauvais vouloir, les insolences, l'ambition perverse de l'archiduc. Ferdinand fait ressortir ensuite avec une conviction énergique éloquemment servie par l'admirable style du XVIe siècle, le danger de livrer à des étrangers les emplois, les faveurs, l'influence politique en Castille. Il passe de là aux mesures excessives dont Jeanne était la victime. Sans nier, — il ne le pouvait plus — la maladie mentale de la Princesse, il la montre soumise, non pas seulement à une tutelle légitime, mais à de véritables violences, séparée de ses serviteurs, privée de toute communication avec le dehors, notamment avec son père et les ambassadeurs. Il ajoute que Philippe lui avait proposé d'enfermer Jeanne dans une forteresse, que pendant le séjour en Angleterre, peu s'en était fallu qu'il ne la renvoyât en Flandre, que maintenant, il prétendait régner seul au mépris des droits de la reine et de ceux du roi d'Aragon. En regard de ces manœuvres, la circulaire présentait sous les plus brillantes couleurs la modération de Ferdinand, son horreur du désordre, son désir d'entente, son abnégation personnelle. Elle invitait en conséquence les seigneurs et le peuple à aider de toutes leurs forces le Prince dont ils connaissaient le dévouement, et à préserver avec lui les droits de Jeanne et l'indépendance espagnole.

Si ce factum eût été publié, c'était la rupture et la guerre civile. Ferdinand, incertain de vaincre, n'osa en venir à cette extrémité. Il garda sa circulaire en portefeuille, jugea préférable de ne rien faire avant de s'être entretenu avec son gendre, et insista plus fortement que jamais pour une entrevue. Ximénès n'était point de cet avis : il considérait cette conversation officielle comme inutile, dangereuse même peut-être, si elle n'aboutissait pas à un accord ; il affirmait que le climat et la difficulté des approvisionnemens disperseraient bientôt les troupes de l'archiduc, que les querelles des gens de guerre et des habitans susciteraient des mécontentemens utiles, et que le pays lassé, blessé dans ses intérêts matériels et ses susceptibilités nationales, reviendrait promptement au roi d'Aragon. Bien que celui-ci pensât de même sur ce dernier point, il avait confiance dans la supériorité de son génie, dans l'habileté de son langage insinuant, peut-être encore dans le prestige de son âge et de sa gloire, et se

maintenant dans sa ligne de conduite, il poussa si activement les pourparlers que Philippe, malgré sa répugnance, ne put se soustraire à l'entrevue : on en fixa enfin la date au 20 juin 1506.

Cette rencontre n'eut pas lieu, comme on l'eût imaginé entre si puissans princes et en des circonstances aussi solennelles, dans une illustre cité, au bruit du canon et des cloches, au milieu des fêtes populaires. L'hostilité et la défiance réciproques furent visibles jusque dans le choix de l'emplacement où les deux rivaux devaient se revoir. A égale distance du bourg de Puebla où se trouvait Philippe et du bourg d'Asterianos où était venu Ferdinand, s'élevait, en pleine campagne, dans une chênaie, une métairie appelée Remesal : on eût dit une de ces maisons obscures où se rencontrent par hasard deux souverains en guerre; elle parut néanmoins très convenable pour une conférence. Mais si l'on avait réglé avec exactitude le nombre de pas que chacun des Princes devait faire au-devant de l'autre, on n'avait point déterminé l'appareil extérieur dont il leur conviendrait de s'entourer. Le contraste de leurs caractères éclata dans le décor : Philippe arriva en triomphateur avec une petite armée à la fois pompeuse et menaçante; Ferdinand au contraire, fidèle au rôle bienveillant et simple qu'il entendait jouer, se présenta avec un très peu nombreux cortège d'officiers et de serviteurs montés sur des mules, comme un bon père qui vient affectueusement converser avec son fils. Le duc d'Albe était à peu près le seul personnage de marque dont il fût accompagné. Cette petite troupe était sans armes.

L'humble démonstration du roi d'Aragon était évidemment calculée. Sans doute il y avait de sa part quelque vaillance, en un temps où les guet-apens étaient toujours vraisemblables, à se remettre ainsi entre les mains d'un gendre qu'il savait être son ennemi : mais il comptait sur le respect qui était dû à son rang et à la splendeur de son règne, et il y avait du courage et de la majesté dans cette assurance paisible. En outre, il sentait bien que son gendre ne pouvait sans se déshonorer abuser de ses forces au point d'attaquer un cortège de Cour. Il aborda Philippe avec un visage tranquille et souriant.

Celui-ci, au contraire, selon les témoins oculaires, paraissait morose et préoccupé. On voyait qu'il se contenait et s'étudiait, ayant de secrets desseins. Le Roi Catholique dissimulait mieux ; trop maître de soi pour se laisser déconcerter par la froide attitude

de son gendre, il le complimenta de bonne grâce, reçut avec affabilité les seigneurs espagnols qui l'accompagnaient, leur parla même familièrement sur un ton de plaisanterie vague et sans fiel. Il parut un peu surpris de l'absence de sa fille, demanda qu'il lui fût permis de la voir, et la réponse évasive de Philippe ne sembla point l'émouvoir. C'était une âme forte et profonde qui savait le prix du silence. Il se réservait pour l'entretien politique qu'il supposait devoir être prolongé; mais il se trompait sur ce dernier point. L'archiduc, visiblement gêné, ne voulait rien dire de peur de dépasser la mesure fixée par son Conseil, se sentant d'ailleurs incapable d'argumenter contre un si habile jouteur : Ferdinand, déconcerté par cette réserve préméditée, ne put que l'exhorter à la paix, disserter quelque peu sur l'administration du royaume, mais, la réplique faisant défaut, la conférence fut courte. Les princes se séparèrent plus irrités que jamais l'un contre l'autre : le roi sentait avec dépit l'inutilité de son langage et de ses avances en face d'un parti pris évident; Philippe était mécontent de n'avoir point osé parler en maître à un personnage dont la dignité fière et douce s'imposait à son audace.

Cette entrevue, si brève qu'elle eût été, n'en eut pas moins des conséquences décisives. Le déploiement des forces militaires de l'archiduc, son impénétrable obstination, le concours des Grands autour de lui, laissèrent Ferdinand rempli de crainte et découragé. Son impression fut douloureuse : il se sentit isolé, hors d'état de vaincre. Il dut reconnaître alors que Cisneros Ximénès avait mieux apprécié que lui-même la gravité de la situation, et qu'il eût été plus prudent de ne pas risquer, par une démarche dont l'issue était indécise, d'être acculé à l'alternative de la déchéance ou de la guerre. Or ainsi se posait désormais la question, puisque Philippe demeurait inflexible et muet. La diplomatie du roi d'Aragon était impuissante : se trouvait-il en mesure d'entreprendre la lutte à main armée? Le péril était grand : les villes hésitaient, l'aristocratie tenait pour l'archiduc. Il eût fallu courir la grosse aventure, mettre sur pied les contingens aragonais, rappeler les troupes de Naples, jouer le tout pour le tout. Ferdinand n'était ni d'un âge, ni d'un caractère à tenter une entreprise qui eût amené peut-être la guerre générale et assurément ruiné l'Espagne : à soixante ans, il ne pouvait plus risquer les campagnes indécises, les longs sièges, les embuscades dans la Sierra : quelque rude que fût l'abandon de la Castille, soit qu'il eût re-

douté un désastre pour lui-même ou pour les peuples, soit qu'il eût considéré comme inévitablement transitoire le triomphe de l'archiduc, il recula devant une solution belliqueuse et préféra se montrer magnanime et désintéressé. Après quelques jours de réflexion, il céda et accepta la nouvelle convention préparée par les conseillers de Philippe. Cet acte était l'échec complet de sa politique : le traité de Salamanque disparaissait, l'archiduc était investi purement et simplement du gouvernement de la Castille aussi bien que du titre royal, Ferdinand conservait seulement la moitié du revenu des Indes et les trois Maîtrises. Le testament d'Isabelle se trouvait ainsi annulé : le Roi Catholique n'avait plus qu'à se retirer en Aragon.

Quant à Jeanne, son père ne stipula rien pour elle, et parut se désintéresser de la question. Il affectait de paraître tout sacrifier pour sauvegarder la paix publique et de ne soulever aucune difficulté politique ou de famille : il entendait d'ailleurs laisser sur ce point délicat et douloureux la responsabilité à son gendre et se réserver ainsi la faculté du désaveu. En pliant aussi rapidement devant l'orage, il gardait assurément l'espoir de la revanche et il abandonnait volontiers à son rival la tâche répugnante de se substituer ouvertement à la reine. Philippe, que n'arrêtait aucun scrupule, ne vit pas le piège ou le dédaigna par arrogance : il publia, le jour même où il signait le traité de Villafila, un document annexe où il proclamait l'état mental de Jeanne et l'écartait à jamais du gouvernement : « Comme notre Sérénissime Épouse ne veut en aucune manière s'occuper ni rien entendre d'aucune administration, ni d'autre objet analogue, et comme, d'ailleurs, si elle voulait s'y entremettre, ce serait pour la totale destruction de ces royaumes à cause de ses maladies et de ses égaremens que l'on ne définit point ici par courtoisie; comme nous voulons néanmoins pourvoir, remédier et obvier aux inconvéniens et dommages qui pourraient s'ensuivre, il a été convenu et accordé entre Nous et le Roi notre beau-père que, dans le cas où la Reine, soit par elle-même, soit excitée par d'autres, prétendrait s'immiscer dans le gouvernement, nous n'y consentirions pas; mais serions d'accord pour l'en empêcher, ce que nous avons juré d'observer fidèlement sur la Croix et les Évangiles. »

En réalité, Ferdinand s'était borné à accepter cette clause comme toutes les autres conditions du traité avec une résignation muette et pleine de réticences intérieures. Cette interprétation

de sa conduite était arbitraire et fallacieuse; il affecta de la dédaigner. La brutale dépossession de la reine demeurait l'œuvre de l'archiduc : c'était lui seul qui annonçait la déchéance de Jeanne et s'imposait comme roi et comme administrateur. Sa déclaration impérieuse, et aussi inconvenante dans les termes qu'audacieusement usurpatrice, servait bien les vues secrètes de son beau-père qui n'étant plus rien en Castille ne pouvait être soupçonné de complicité dans cet attentat. Ferdinand avait parlé jadis aux Cortès dans un autre style de l'état de sa malheureuse fille, et ménagé la loyauté castillane aussi bien qu'il avait eu soin de donner un autre caractère, modeste et temporaire, à l'autorité qu'il voulait prendre. Philippe, par cette prise de possession brusque, définitive, blessante pour sa femme et pour le sentiment national, transformait sa régence en conquête, inaugurait par la force la souveraineté de la maison d'Autriche dans un royaume espagnol. Cette faute capitale justifiait les espérances du roi d'Aragon.

Celui-ci, une fois sa décision prise et le sacrifice accompli, eut soin de ne plus se mêler en quoi que ce fût de la politique intérieure ou extérieure de Castille. Il avait tout intérêt à laisser le champ libre à son rival, et au pays le temps de connaître le poids du joug étranger. Il résolut d'attendre dans l'inaction complète et dans le silence les inévitables erreurs de son gendre, le mécontentement et les regrets des peuples. Bien plus, son dernier acte ostensible fut une circulaire adressée aux agens espagnols au dehors pour les instruire dans la forme la plus correcte des changemens qui venaient de se produire et les dégager de son obédience. Sans doute, dans ce document, il se décernait à lui-même les plus pompeux éloges, opposait le spectacle de son inaltérable patience au récit des mauvais procédés de son gendre, et déclarait qu'il avait renoncé à la lutte par amour pour le royaume dont sa résistance eût compromis le repos. Mais après tout ce développement oratoire, il invitait avec une douceur édifiante et de la façon la plus précise ses représentans diplomatiques à respecter scrupuleusement le traité de Villafila et à se considérer désormais comme les serviteurs du nouveau roi de Castille.

Tel fut son seul acte officiel et public. Toutefois, pour sa satisfaction personnelle et en vue de l'avenir, il rédigeait en même temps une protestation secrète : il avait soin de s'y dégager de toute solidarité avec Philippe, affirmait n'avoir cédé qu'à la violence et à la crainte des périls dont l'Espagne et lui-même étaient

menacés, ne consentir aucunement à la captivité de sa fille, et se proposer au contraire d'user de tous les moyens en son pouvoir pour la rendre libre en recouvrant l'administration de la Castille. Mais cette pièce, qui indique si bien les mobiles de sa conduite et ses espérances invincibles, ne fut connue que de ses confidens intimes et demeura réservée pour le jour où il y aurait lieu d'agir. Par le fait, quand ce jour vint, elle ne s'adaptait plus aux circonstances et ne fut jamais publiée. L'histoire doit néanmoins la citer comme le témoignage d'un état d'esprit toujours en éveil, et surtout comme l'explication de la conduite d'un prince, non moins dissimulé qu'inébranlable, qui avait fléchi devant la contrainte sans jamais désespérer.

Ferdinand s'abstint également de rien faire paraître de sa pensée dans sa dernière entrevue avec son gendre, qui eut lieu le 5 juillet suivant, à Renedo. Les deux princes conversèrent longtemps dans une chapelle de l'église et se séparèrent froidement. Dès le lendemain, le roi d'Aragon partit pour ses États sans avoir revu sa fille : il voyagea sans bruit, avec une petite escorte, n'affectant ni regrets ni colère ; il ne parut même pas remarquer l'insolence de plusieurs seigneurs hostiles qui firent fermer sur son passage les portes de leurs châteaux. Bien plus, pour mieux faire voir qu'il n'attendait rien des circonstances présentes, il ne séjourna que deux mois à Saragosse et s'embarqua le 4 septembre à Barcelone pour se rendre à Naples avec la reine Germaine de Foix. Sans doute sa présence était opportune dans ce royaume où son autorité était encore mal affermie, mais on doit bien penser qu'après son humiliant échec en Castille, il n'était pas fâché de s'éloigner et de ne pas avoir l'air d'un prétendant à l'affût d'une occasion favorable. Sa dignité non moins que son intérêt lui conseillaient ce voyage. Il fut reçu par les populations napolitaines avec les démonstrations bruyantes qu'en tout temps elles réservent à leurs maîtres, et justifia d'ailleurs leur enthousiasme par son immédiate et active sollicitude : ce grand homme de gouvernement prit dès son arrivée la direction des affaires avec une intelligente fermeté, ne se laissa point distraire d'un travail assidu, pacifia et réorganisa rapidement ce pays ruiné par la guerre. Il accomplissait cette œuvre et commençait d'établir dans le royaume de Naples une autorité qui devait demeurer pendant deux siècles le patrimoine de sa maison, lorsque l'événement le plus dramatique et le plus inattendu changea brusque-

ment la face des choses en Espagne et devança tous les calculs de son ambition prévoyante.

VIII

L'état des choses en Castille s'était développé depuis son départ dans le sens qu'il avait supposé d'après les premiers actes de l'archiduc. La renonciation si prompte du roi d'Aragon aux droits qu'il lui eût été possible de défendre, le succès éclatant qui avait signalé l'entrée et la marche en avant de Philippe dans la Péninsule, son accession facile et définitive au pouvoir avaient encouragé le jeune prince et ses conseillers dans leurs projets audacieux. La retraite de Ferdinand après le traité de Villafila les délivrait de toute inquiétude, et il était certain que, victorieux sur toute la ligne et désormais indépendans, ils compromettraient par des fautes nombreuses leur avenir dans un pays qu'ils connaissaient si peu.

Ils avaient commencé par une démarche inconvenante et inutile : non content des stipulations qui lui assuraient toute l'autorité en Castille, Philippe prétendit obtenir des Cortès la proclamation officielle de l'incapacité de Jeanne et sa déchéance effective. Les députés furent choqués de cette insistance : l'amirante de Castille, en leur nom, s'opposa ouvertement au vœu du prince : l'assemblée déclara s'en tenir au serment qu'elle avait prêté antérieurement à Jeanne et à son mari. C'était pour celui-ci un échec moral des plus graves et sur une question délicate qu'il n'aurait jamais dû soulever. Le résultat de cette tentative fut de mettre trop clairement sous les yeux des peuples la substitution de la maison d'Autriche à la légitime souveraine, et aussi de susciter des doutes qu'on n'avait pas eus jusqu'alors sur la gravité réelle d'une maladie dont un prince étranger avait tant de hâte de profiter pour régner seul.

Cette fausse démarche n'était pas d'ailleurs isolée. Elle se reliait à tout un système politique de jour en jour plus pénible et plus impopulaire. En même temps les conseillers flamands, âpres à la curée, accaparaient pour eux et leurs compatriotes les charges, offices, châteaux forts, commandemens militaires, bénéfices ecclésiastiques, s'immisçaient dans toutes les affaires religieuses et civiles. Tant d'intérêts froissés devenaient ennemis : l'orgueil espagnol s'irritait; les seigneurs craignaient d'avoir été dupes; les

villes s'inquiétaient pour leurs privilèges. Beaucoup de gens commençaient à regretter le Roi Catholique; quelques-uns, plus hardis, s'affligeaient ouvertement de son départ, déclarant qu'il aurait dû rester pour défendre le pays et sa fille contre un gouvernement qui les opprimait; le nombre des mécontens s'augmentait tous les jours : on disait que si Ferdinand « se présentait sur une mule à la frontière, la Castille entière se lèverait pour aller à sa rencontre. » C'était sans doute exagérer les forces de l'opposition, mais elle se manifestait avec une vivacité inquiétante pour l'avenir du régime si maladroitement inauguré.

Philippe paraissait dédaigner ces rumeurs : il avait transporté sa résidence de Valladolid à Burgos où les services administratifs étaient mieux concentrés, continuait à livrer le gouvernement aux étrangers et tenait toujours rigoureusement sa femme au secret. Celle-ci, au milieu de ses égaremens et sans cesser d'aimer son époux, avait conscience de la misérable condition où elle était réduite. Elle pressentait même peut-être des mesures plus graves encore, car, en allant à Burgos, elle s'était refusée, avec des démonstrations violentes, à s'arrêter dans toutes les villes où il y avait des forteresses. Elle ne fut pas d'ailleurs plus libre dans le palais de cette capitale : l'accès de son appartement fut même interdit à sa parente Doña Juana d'Aragon, femme du connétable, lequel ressentit vivement cet outrage. Les personnages directement compromis dans la cause de l'archiduc lui demeuraient fidèles : les marquis de Villena et de Benavente, le duc de Najera haïssaient trop Ferdinand pour risquer jamais de le ramener en abandonnant Philippe; mais les autres étaient flottans. Quant au duc d'Albe, il se montrait ouvertement hostile et à tel point que les ministres parlaient de lui faire son procès. On se défiait aussi, non sans raison, de l'amirante, et l'on osa même lui enjoindre de remettre, comme gage, un de ses châteaux forts : le fier seigneur répondit qu'il n'en livrerait aucun au roi et n'obéirait qu'à la reine si *elle-même* lui en donnait l'ordre. Ce mot était une véritable rébellion contre le pouvoir de l'archiduc, qui cependant ne se sentit pas de force à insister. Un tel exemple pouvait être contagieux : il révélait parmi les chefs de l'aristocratie des dispositions indépendantes en même temps que dans le pays se développait une fermentation dangereuse. On devait craindre, à bref délai, des résistances féodales, des complots, des soulèvemens peut-être. Ainsi la paix publique rétablie avec tant de peine par

Ferdinand et Isabelle était remise en cause, et avec elle la destinée même de la monarchie.

Ce fut au milieu de cette situation obscure et troublée, qu'apparut comme un coup de foudre la solution politique cherchée vainement depuis plusieurs années par la diplomatie du roi d'Aragon, et que l'archiduc se flattait d'avoir obtenue par la violence et de maintenir par le despotisme. L'Espagne se trouva en présence d'un de ces événemens supérieurs aux prévisions humaines et qui démontrent de temps à autre à l'univers la vanité des combinaisons les mieux concertées et le néant des plus hautes fortunes. La terrible intervention de la mort trancha la question. Philippe le Beau, atteint le 17 septembre 1506 d'une fièvre pernicieuse que son tempérament usé par la débauche était hors d'état de dominer, fut en peu de jours réduit à l'extrémité et succomba le 24 : il n'avait que vingt-huit ans. Ce dénoûment ruinait son parti en Castille : son fils Charles était en bas âge, le roi d'Aragon apparaissait comme le seul recours des peuples et le sauveur de l'État ébranlé.

Jeanne était frappée au cœur. Ni l'inconduite de son mari, ni les mauvais traitemens n'avaient diminué son ardent amour. Elle avait soigné Philippe pendant sa maladie avec un calme et une énergie qui étonnèrent son entourage. Par une extraordinaire réaction nerveuse, sa lucidité fut parfaite pendant les jours douloureux; son état de grossesse avancée, le désordre habituel de son esprit, faisaient redouter des crises funestes : il n'en fut rien, elle ne quitta point le chevet du prince, lui donnant ses potions dont parfois elle buvait la moitié pour l'encourager à les prendre, l'entretenant sans cesse, et lorsque tout fut fini, elle fut assez maîtresse d'elle-même pour ne pas verser une larme. On dut, il est vrai, l'arracher du lit de mort qu'elle ne voulait pas quitter, mais son désespoir ne se manifesta point par les scènes affreuses que l'on attendait. C'était à l'intérieur que sa douleur comprimée et presque muette exerçait de sensibles ravages. Sa raison fut dès ce moment tout à fait perdue. Son deuil prit soudain une forme à la fois bizarre et lugubre et devint une passion désordonnée pour la dépouille mortelle de l'époux qu'elle avait adoré. Ce fut alors que se produisit en elle l'idée fixe de vivre en compagnie de son cercueil.

Les obsèques avaient été célébrées avec le magnifique cérémonial usité pour les souverains : le corps, qui devait être trans-

porté ultérieurement à Grenade, avait été déposé dans l'église de la Chartreuse de Miraflorès près de Burgos. Or, quelques jours après, Jeanne ayant témoigné le désir de se rendre en ce sanctuaire, les officiers et les dames de sa maison s'empressèrent de l'accompagner: on pensait qu'elle venait simplement pleurer et prier auprès du catafalque où Philippe reposait dans une bière fermée et recouverte de tentures. La reine arriva en costume de religieuse, ce qui était assez étrange, et commença ses oraisons. Tout à coup son émotion se manifesta avec une violence extrême, et la malheureuse, s'exaltant de plus en plus en contemplant le cercueil, ordonna impérieusement de l'ouvrir et d'enlever le linceul. Quelle que fût la stupeur des assistans, il fallut lui obéir. L'archiduc apparut alors, embaumé, revêtu d'une robe de brocart rouge bordée d'hermine, coiffé d'un béret couvert de pierreries. Ce sombre spectacle porta au comble l'agitation et le désespoir de Jeanne: elle se jeta sur le cadavre, lui baisa les pieds et les mains avec une sorte de délire farouche, lui adressa tout haut les paroles les plus tendres et les plus incohérentes, et ce ne fut qu'après un long temps que ses serviteurs, profitant de son épuisement, parvinrent à mettre un terme à cette lamentable scène. On attribua d'abord un tel égarement d'esprit à l'intensité fiévreuse de sa douleur récente, mais on apprit bientôt avec stupeur que la Reine retournait périodiquement à Miraflorès, dans le même appareil, persistant dans son caprice sinistre, faisant à chaque visite rouvrir la tombe provisoire, transformant ainsi son culte pour la mémoire de son mari en une monomanie funèbre. Pendant plusieurs semaines, et tant qu'elle fut à Burgos, elle continua publiquement ces démonstrations répugnantes devant le cadavre exhumé, laissant toute la Cour consternée par ces incidens imprévus. Lorsque enfin, à Noël 1506, elle se résigna à transférer le prince à Grenade et partit à la suite du char funéraire avec tout un long cortège d'évêques, de prêtres et de moines, elle exigeait à chaque station de la route la réouverture du cercueil et recommençait, comme dans la chapelle de Miraflorès, ses embrassemens et ses discours. Ce n'était plus là évidemment un trouble transitoire, mais une folie permanente qui effrayait d'autant plus que Jeanne était au dernier terme de sa grossesse, et qu'elle allait accoucher dans un tel état de crise au cours d'un voyage aussi dramatique.

Les douleurs de l'enfantement la surprirent en effet à Torque-

mada; en ces circonstances on pouvait tout craindre, mais grâce à sa constitution robuste sous de frêles apparences, elle supporta vaillamment l'épreuve et mit au monde une fille, la princesse Catherine. Elle dut toutefois renoncer à atteindre Grenade : après un séjour de deux mois à Torquemada, elle reprit, il est vrai, sa route, mais les événemens que nous raconterons plus loin l'empêchèrent d'aller au delà de Hornillos et la retinrent longtemps en cette ville; elle garda auprès d'elle le corps de son époux, ne s'occupant en quoi que ce fût des affaires du royaume, ne prenant intérêt qu'à ses fréquentes visites à la dépouille mortelle de Philippe et aux discours des visionnaires qui lui annonçaient la prochaine résurrection du Prince qu'avec une fidélité touchante et insensée, elle s'obstinait à disputer au tombeau. Nul document du temps n'indique l'époque où elle cessa de faire remettre au jour le cadavre de l'archiduc ; mais il est vraisemblable que ces épisodes macabres se prolongèrent assez longtemps puisqu'ils sont devenus dans l'imagination populaire une légende à jamais unie au souvenir des sombres années qui suivirent. On doit croire toutefois que peu à peu, lorsque son esprit devint de plus en plus errant et enténébré, lorsque sa douleur se fut sinon consolée du moins atténuée par l'accoutumance, elle ne songea plus à renouveler des scènes qu'elle finit peut-être par oublier. Quoi qu'il en soit, les chroniqueurs contemporains n'en reparlent plus, et ils ne mentionnent même de sa part aucune résistance lorsqu'ils racontent la translation définitive des restes de Philippe le Beau dans la cathédrale de Grenade. Cette cérémonie en vérité n'eut lieu que sous le règne de Charles-Quint. Jusque-là le cercueil était demeuré dans la résidence de la reine; par une singulière disposition du sort, l'archiduc ne trouva enfin le repos que dans le caveau où, dans l'intervalle, avait été enseveli le souverain dont il avait été l'ennemi. Ferdinand le Catholique, après lui avoir longtemps survécu, l'accueillait sous les dalles funèbres, et ces deux rivaux se trouvèrent ainsi côte à côte dans la même demeure : la mort seule avait pu les réunir.

Cte Charles de Moüy.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

QU'EST-CE QUE LA CARICATURE?

A PROPOS DE MM. FORAIN ET CARAN D'ACHE

On raconte qu'au XVIIe siècle un roi d'Espagne vit, de la fenêtre de son palais, un homme qui riait. Comme il n'apercevait pas ce qui, dans le triste état du royaume, pouvait donner lieu à rire pour un homme sensé, il dit : « Ou cet homme est fou, ou il lit le *Don Quichotte.* » — On dirait aujourd'hui : « ... ou il regarde les dessins de MM. Forain et Caran d'Ache. » Car il est généralement entendu que la caricature est chose plaisante, comme on l'entend aussi du *Don Quichotte*, et si cela était vrai, les ouvrages des deux grands catagraphistes de l'heure présente seraient l'unique objet de gaieté fourni par nos tristesses nationales. Leurs bonshommes nous consoleraient des hommes, et leurs « légendes » de l'Histoire. Telle est la première idée qu'on se fait ordinairement des caricaturistes : ce sont des amuseurs.

La seconde est celle-ci : ce sont des philosophes. On a fini par trouver les noms des deux amis observateurs et malcontens qui se tiennent debout dans un coin des *Romains de la décadence*. Ce sont MM. Forain et Caran d'Ache. L'atrium où Couture fit papillonner ses joyeux mondains et mondaines est devenu le salon « modern style » où les deux caricaturistes, côte à côte, dans l'embrasure d'une porte, observent comment finit un monde. En vérité, l'orgie est plus discrète. Il y a moins de superbe insolence dans les gestes et l'on ne voit point les jeunes gens grimper aux statues des aïeux pour leur offrir, en manière de dérision, le vin *spumante* qu'ont vomi les cratères. L'orgie de cette sorte, ce sont les aïeux qui en eussent été capables, non pas les descendans.

Ceux-ci n'offriraient guère aux statues que des tasses de lait ou des verres d'eau minérale, boissons stomachiques qui conviennent à une génération dégénérée, et les effigies des vainqueurs d'Austerlitz n'auraient pas d'attitudes assez indignées pour repousser nos pâles breuvages! Mais, à part quelques détails, le tableau de Couture pourrait encore servir à symboliser notre société, et l'on se figure assez bien ces deux philosophes sous les traits de nos deux dessinateurs.

Sont-ce réellement des philosophes? Sont-ce des amuseurs? Ne serait-ce pas surtout des artistes? Il y a beaucoup de gens capables de ressentir devant notre société ce que ressentent MM. Forain et Caran d'Ache, mais seuls, ils savent le rendre. Leur puissance de synthèse est telle que bien des événemens contemporains resteront marqués dans nos mémoires au sceau que leurs légendes leur ont donné.

Tout le secret de la guerre gréco-turque est dans cette réflexion d'un reporter assis à la table des officiers du Calife : « Tiens! la bière aussi est allemande! » et toute sa morale dans ce mot en face des ruines, des cadavres, des orphelins : « Tout cela finira par deux emprunts... » Quel long rapport sur les affaires coloniales vaudrait cette vision : Deux petits soldats viennent d'entrer, vainqueurs, à Tananarive. Les discours officiels diront qu'ils ont ouvert la route au commerce français, à l'expansion coloniale. Bien. En attendant, il leur faut des chaussettes, car leurs pieds sont meurtris par la longue marche à travers l'Emyrne. Un magasin est là, au plus bel endroit. Ils entrent, ouvrent leur pauvre petite bourse, mal munie d'argent français et demandent le prix : « Deux shillings, six pence, » leur répond un gentleman qui est frais, dispos, a un monocle à l'œil, une fleur à la boutonnière, et une parfaite indifférence pour la France dans son cœur. Le spectacle enfin que nous a donné trop longtemps une certaine « Affaire, » est résumé pour toujours dans une double page fameuse de M. Caran d'Ache : celle où l'on se met à table et où le chef de la famille, en s'asseyant, dit à tous ses invités : « Surtout n'en parlons pas! » et celle où l'on voit, hélas! qu' « ils en ont parlé! » et que les convives viennent, par des bris de vaisselle et la transformation des ustensiles de bouche en armes offensives, de témoigner énergiquement de leur attachement aux garanties de la Défense ou à l'Autorité de la Chose jugée... Depuis les beaux jours de Daumier et de Gavarni, l'on n'avait jamais eu d'aussi parfaits

microcosmes pour observer les mœurs et les mouvemens de la vie.

Le moment semble donc venu d'étudier, à propos de nos deux grands caricaturistes, l'art même de la Caricature. Existe-t-il depuis longtemps et a-t-il toujours été ce que nous le voyons aujourd'hui? S'il a évolué, quelle fut cette évolution et où l'a-t-elle mené? Quel est maintenant le rôle de la Caricature? Est-ce, comme on est tenté de le croire d'abord, un art du rire, ou est-ce vraiment une leçon de philosophie, ou une arme politique? ou si ce ne serait pas, tout simplement, une forme d'art mineur, un petit art synthétique, plus apte à fixer certains côtés de la nature que les autres arts, sans tant d'intentions comiques, ni beaucoup de philosophie? C'est ce que nous voulons examiner.

I

Si, dans cet art vieux comme le monde et international comme l'océan, quelque chose a changé, ce ne sont pas les procédés caricaturaux. Grandville a paru nouveau en montrant les puissans de ce monde sous la forme d'hôtes de basse-cour ou de pillards de garenne, mais déjà les caricaturistes de la Révolution : Duhaulchoy et l'auteur de la célèbre planche : « Comment voulez-vous être mangés? » l'avaient fait; et avant Duhaulchoy, en 1685, les Anglais figuraient le Père Pètre, confessant la reine Marie de Modène, sous forme d'un loup dans la bergerie; et avant les Anglais, au moment de la *Satire* Ménippée, en 1593, on avait ri du duc de Mayenne en singe, dans l'estampe intitulée *la Singerie des États de la Ligue;* et bien des siècles avant cette singerie, on avait fabriqué dans la Gaule romaine des singes en terre cuite, portant camail et capuchon; et avant ces singes, les Latins avaient gravé sur leurs pierres fines des sauterelles faisant office de portefaix, portant l'*assilla* et les *corbes;* et avant les Latins, les Grecs avaient tourné bien des bêtes à la ressemblance de l'homme, et les Égyptiens figuré Ramsès II à la tête de son armée, sous les espèces et apparences d'un rat, conduisant une légion de rongeurs à l'assaut d'un château fort de Grippeminauds.

Même quelques-unes de ces caricatures faites dans les temps les plus différens semblent inspirées les unes des autres. Ainsi l'artiste du XIIe siècle qui a figuré sur une poutre de la maison des Templiers, à Metz, un renard, debout, s'avançant, un bâton de voyage à la patte, et un paquet au dos, paraît avoir pris pour

modèle un autre renard, avec le même bâton et le même paquet, dans une même procession d'animaux, qu'on trouve sur un papyrus du temps des Ptolémées, 250 ans avant J.-C.

Depuis l'invention de l'image imprimée, les mêmes procédés servent indéfiniment. Quand M. Léandre dessine l'ogre Mac Kinley, cuirassé de tourelles de fer, et considérant avec curiosité, du bout de sa lorgnette, un petit soldat espagnol en se riant de ses coups inoffensifs, il imite Gillray et son géant Georges III examinant, avec sa lorgnette, le lilliputien Bonaparte qu'il a pris dans sa main. — Quand M. Caran d'Ache imagine le chef de l'État sous l'aspect d'un coq se promenant, avec le Tsar, dans la galerie des Bustes, il imite le *Kladderadatsch* qui donnait cette apparence à Napoléon III en 1860, ou Romain de Hoogh qui, dès 1706, figurait Louis XIV comme un coq auquel la reine Anne rogne les ailes. Ainsi donc, à ne considérer que les formules les plus générales, celles dont on peut donner les recettes, il n'y aurait aucune évolution à noter dans l'histoire de cet art singulier. Elle est pourtant capitale et très perceptible, sinon chez tous les médiocres, du moins chez les maîtres de la Caricature, c'est-à-dire chez ceux qui donnèrent à cet art, dans tous les temps, sa plus haute expression.

Dans son évolution, la Caricature a eu trois grandes époques, et elle entre dans une quatrième qui n'est qu'un retour à la première. Elle a d'abord été symboliste. Elle a ensuite et pendant le plus grand nombre de siècles été grotesque. Elle est devenue de nos jours *caractériste*. Elle tend enfin à redevenir symboliste, à peu près, dans le même sens qu'à ses origines. Dans son trait, elle a eu également trois périodes : la période linéaire, la période plastique et la période clair-obscuriste. Elle a recommencé depuis peu à être simplement linéaire, comme à ses débuts.

La caricature a été symboliste avec les Égyptiens. Quand on se promène dans un musée d'égyptologie, on voit une femme à tête de chatte : c'est Isis; un homme à tête d'épervier : c'est Horus; un autre à tête d'âne : c'est Set; une femme à tête de lionne: c'est Sekhet, la gardienne; un poussah ventripotent: c'est le dieu Bès, tous gravement assis, les mains rivées aux genoux, tenant la clef de l'immortalité, ou debout, levant un bâton. Ces personnages très dignes n'en ont pas moins des têtes de bêtes sur les épaules. Ce sont des caricatures gigantesques, immortelles et sacrées. Dira-t-on peut-être qu'on ne saurait leur donner

ce nom parce que les auteurs avaient l'intention de bien signifier le caractère de ces rois ou de ces déesses et non de les ridiculiser? Mais alors il faut renoncer à appeler « caricature » bien des dessins de M. Caran d'Ache. Car ce n'est assurément pas pour ridiculiser le tsar Nicolas II que l'artiste l'a représenté, se promenant avec le président de la République, sous la forme d'un aigle à deux têtes! Ce n'est pas avec une intention railleuse que les caricaturistes français représentent la France sous la forme d'un coq, ou Menelik sous celle d'un lion, ou la Russie sous celle d'un ours, ni que le *Melbourne Punch* figure le président Krüger sous celle d'un kangourou lutteur... La figuration d'un souverain ou d'un pays par un animal peut être dans la pensée du figurateur un symbole — et c'est précisément ce que nous voulons dire ici, — mais n'en demeure pas moins, dans la forme, une caricature. C'est la Caricature symbolique.

Quand on refuserait ce nom aux statues des dieux de l'Égypte, on ne le pourrait, en tout cas, contester aux papyrus du musée de Turin ou du Musée britannique où l'on voit des lions jouant aux échecs avec des antilopes, des hyènes faisant des offrandes à des ourses, ou des rats à une chatte ou encore des lions, des crocodiles, des marsouins, des ânes jouant du téorbe. Qu'il y ait là des symboles des différentes contrées de l'Égypte ou des figures de souverains, ces scènes d'animaux faisant fonctions d'hommes signifient quelque chose d'autre qu'un amusement du pinceau. La caricature a commencé par le Symbole.

Elle a continué par la déformation. Toute la caricature antique, sauf en Égypte, est fondée sur l'idée de disproportion, — soit disproportion entre les traits du visage, comme dans les figurines comiques du Louvre où Cyrano eût pu trouver quelques magistrales inspirations pour sa tirade sur le nez; soit disproportion entre la tête et les membres, comme dans les combats de Pygmées contre les grues qu'on voit à Pompéi et les têtes de Gorgone que portaient les antéfixes grecs. Le déséquilibre entre la tête et le corps fut le grand moyen caricatural des faiseurs de Pygmées. Le déséquilibre entre les différens traits du visage fut le moyen des faiseurs de « masques » et de « mimes. » Les deux disproportions réunies furent le thème des meilleures caricatures antiques, comme on le peut voir dans la vieille buveuse de Vichy, récemment trouvée et mise au Louvre. C'est la déformation délibérément voulue, obstinément cherchée, non pour symboliser

quelque idée, mais simplement pour réaliser la laideur et par là exciter le rire.

Car l'antiquité tout entière a ri de la laideur. Figurines en terre cuite, en bronze, traits des cornalines, peintures de fresques, de vases, qui ressemblent à des ventres, on de rhytons qui ressemblent à des têtes d'animaux décapités, portraits de Pappus et de Maccus, monstres des pays lointains : Acéphales, Macrocrânes, Hèmantocèles, Tétrapodes, Monocoles, Cynocéphales, Monotocèles, Astomes, Thibiens, qu'on reconnaît, dit Pline, à ce qu'ils ont dans un œil une pupille double et dans l'autre une effigie de cheval, ne suggèrent qu'une idée : le mépris de la laideur et, par contre-suggestion, le culte de la Beauté. Aucune psychologie, aucun comique sous-cutané. Tout ridicule est à fleur de peau. Les figures mêmes ne font pas de mouvemens : ce sont des masques, c'est la *persona*, c'est-à-dire l'immuable dans la laideur. L'auteur dramatique peut, — même avec ces figures, — faire œuvre de psychologue en disant ce qui s'agite sous le masque :

Heredis fletus sub persona risus est.

Mais le dessinateur ne le peut pas. Il ne saurait indiquer la variété des impressions que par la variété des expressions, et la particularité de l'âme que par la particularité des gestes. Or, dans la caricature antique, le geste est banal, l'expression absente! La laideur seule est visible, immobile et bafouée.

Au moyen âge, elle s'anime et devient le Grotesque. Une âme s'est glissée dans le corps contrefait. Le Pygmée stupide est devenu le rusé kobold ou le nain. Le sot dieu Bès est devenu l'esprit malin. Le masque s'est détendu et fait des grimaces. Le singe immobile des terres cuites gallo-romaines se met à courir et à gambader sur les frises. En même temps que la feuille d'acanthe sèche, écartelée, collée sous l'abaque grec, s'assouplit, se déroule, renaît à la vie, les Gorgones pétrifiées des antéfixes se prennent à hideusement sourire, et les bêtes fantastiques qui tournaient en rond autour des cratères comme des prisonniers dans un préau se mettent à grimper et à sauter le long des colonnes, à danser sur les frises, à s'accouder sur les balcons et à se pencher sur les gargouilles, dans le vide, le bec ouvert, pour regarder les passans. A l'art de la caricature comme à tous les arts, le moyen âge a rendu la liberté. Jamais on ne vit plus indépendante fan-

taisie chez l'artiste, plus de bonhomie chez le censeur. C'est l'époque de la raillerie sculpturale. Au moyen âge, la caricature s'est faite statue. Cette statuette-charge, qui ne fut avec Dantan et Daumier au XIXe siècle qu'un accident, occupa pendant plusieurs siècles les loisirs de tous les « tailleurs de pierres vives » ou « maistres huchiers » qui décoraient les cathédrales. Ces maîtres caricaturistes étaient ordinairement Flamands. Ils décoraient chaires et stalles pour 25 sols par figure. On connaît peu leurs noms. Cependant on sait que l'un deux s'appelait Syrlin et si vous visitez l'admirable chœur de la cathédrale d'Amiens, vous verrez le nom d'un autre sculpté sous sa propre charge, faite par lui-même, le fameux Trupin. Regardez alors cette figurine accroupie, le marteau en main. C'est le Forain du moyen âge. Son rire froid glapit encore dans l'immense dentelle de cette féerique œuvre de hucherie et résonne mieux que les frêles colonnettes pincées par le *custode* qui s'attarde puérilement à jouer de la harpe avec cette architecture.

Ces pieux railleurs chantournaient, selon toutes sortes de formes étranges, les pendentifs des plafonds des stalles et ces petits sièges sournois où les prélats se prélassent pendant l'office, mi-assis, mi-debout, conciliant leurs aises avec les prescriptions canoniques, sièges qui, en raison de leur tolérant usage, ont reçu le nom de *miséricordes*. Là, sont caricaturés tous les métiers et tous les types : l'apothicaire, le porteur de bois, le boulanger, le maréchal-ferrant qui ferre une oie, le tonnelier attentif à ses cercles, et surtout le moine, le beau et gras moine, moinant de moinerie des fabliaux, « bien fendu de gueule, bien advantagé en nez, beau despescheur d'heures, beau desbrideur de messes, beau descroteur de vigiles; » puis le bourgeois ventripotent et émerillonné dans les soucis les plus temporels, « considérant le branlement des broches, l'harmonie des contre-hastiers, la position des lardons, et la température des potaiges; » ou roulant un barillet sur son ventre et plongeant sa langue à même « l'eau bénite de cave, » vilains et clercs humant le piot, débondant la futaille, lutinant des bacchantes, têtes grimaçantes dans leurs coqueluchons, corps se permettant d'indescriptibles incongruités, truies qui filent, évêques qui tiennent d'une main la marotte des fous et qui bénissent de l'autre, polissons qui se divertissent au jeu du « pet-en-gueule, » renards vêtus du froc et prêchant à des poules, s'encapuchonnant pour faire des grimaces aux passans, singeant l'office,

bénisseurs et dérobeurs, ayant toujours quelque volaille sous leur cagoule, maîtres goupils dont les queues serviront de goupillons, fous de cour dégainant leur marotte, « monochordisant » des doigts et « diabliculant » de cent manières, cerfs et ânes disant la messe avec le ciboire et l'évangile, ménestrels viellistes, truies flûtistes, ours cornemusards, sirènes violonistes, ânes harpistes, ramassis rampant et grouillant, parmi des luths, des rebecs, des cloches qu'ils trinqueballent, de marmiteux, de gastrolâtres et de « poivrots » « escorchant le regnard, » dans une basse-cour des Miracles où il semble qu'on ait voulu traduire les remontrances des Conciles par des figures du *Bestiaire d'Amour*...

Ces poupées appartiennent encore à la caricature grotesque. Mais depuis l'Antiquité la pensée du grotesque a changé. Tout à fait inconvenantes par leurs aspects, ces satires sont morales par leur but. Si on fait les gens laids et ridicules, c'est pour leur apprendre à être bons. On enlaidit le diable et ses dupes pour les punir. On sculpte au coin du jubé de Notre-Dame la caricature de l'avocat général Pierre de Cugnières, ennemi de l'Église, et les clercs brûlent avec leurs cierges le nez de cette petite figure hideuse de damné. La caricature comprise ainsi ne fait rire que pour faire peur. Elle ne déforme que pour réformer. C'est la risée employée comme moyen de répression. Les grands caricaturent les petits. Les juges condamnent les criminels à la fois à mort et au ridicule. Ainsi, les victimes de l'Inquisition montaient sur le bûcher, affligées de bonnets pointus, et du *san benito*, espèce de chape peinte de grotesques, afin que leur apparition fît rire la pieuse foule. On sait comment, à Florence, on peignait les conspirateurs la tête en bas, et comment, à Venise, au XIVe siècle, lors du jugement de Marino Faliero, le Sénat proposa de modifier son portrait de façon à le montrer décapité. C'est la caricature pénale.

Cette idée de punir par le ridicule s'est perpétuée jusqu'à nos jours et l'on retrouve un bénin souvenir du *san benito* des autodafés, dans le bonnet d'âne de nos écoles primaires. Elle hante encore certains esprits. Dernièrement un sociologue, justement préoccupé de la diminution de la natalité en France, a proposé des châtimens contre les célibataires. Or celui qu'il avait imaginé n'était-il point de les obliger à ne se montrer que revêtus d'une robe couleur feuille morte, — costume qui nous semble, en vérité, magnifique, — et, après deux ans d'endurcissement, d'un costume tacheté imitant la peau de tigre? Il ne doutait pas que la crainte

du ridicule ne précipitât nos célibataires dans les liens de l'Hyménée, afin d'être autorisés à revêtir, de nouveau, l'habit à élytres noires qui fait notre orgueil. Son invention n'était qu'un retour à la caricature déformante et pénale.

Déformante elle reste à la Renaissance, mais elle n'a plus d'intention pénale. Elle ne châtie plus rien que la laideur. Toutes les époques de Beau plastique et non psychologique sont des époques de caricature plastique et non psychologique. Toutes les fois qu'on a prétendu au Beau idéal, on a imaginé, en contraste, un laid idéal. A la vérité, la Renaissance italienne connut peu la caricature. Si Léonard de Vinci dessina les fameuses têtes monstrueuses conservées à Windsor, c'est, comme le savant historien de la Renaissance, M. Eugène Müntz, l'a très bien vu, à titre de curiosités. C'est comme phrénologue et comme physiognomoniste, en appuyant très lourdement sur les signes de maladie ou de caducité, sur les mentons qui rejoignent le nez en casse-noix ou sur les rides qui se réunissent au coin de la bouche comme rayons de roue au moyeu. Cette insistance brutale montre ce que les Maîtres pensaient de la caricature. Ils la considéraient comme une simple notation infamante de la laideur. Et la laideur était, pour eux, la grande ennemie. Dès que la figure observée se trouvait au delà de cette limite précise où toute idéalisation échoue, ils ne daignaient point se rabattre sur l'indulgente ironie que professent nos artistes en face de la laideur. Ils « chargeaient, » lourdement, violemment, sans quartier, — *caricare*, — disaient-ils. Dans tous les temps, les idéalistes ont fait de même. Qu'on regarde les caricatures de Prud'hon, de Delacroix ou de M. Puvis de Chavannes. Ces grands artistes descendus dans le domaine comique sont lourds, gauches, comme les oiseaux grands voiliers quand ils se posent à terre. C'est le comique de Wagner. C'est l'ironie de Victor Hugo. On y sent la fatigue d'être sublime bien plus que la joie d'être plaisant. Et toute fatigue, chez l'artiste, est fatigante pour le regardant. D'autant que, si un grand passionné, comme Delacroix, caricature quelque chose, c'est la musculature d'un bonhomme, jamais sa passion. Si un idéaliste, comme Léonard, caricature quelque chose, c'est la bête humaine, jamais l'esprit. Un idéaliste peut s'abaisser à ridiculiser le corps : jamais il ne ridiculise l'âme. Et c'est, quand il caricature, le secret de sa pesanteur.

Dès la fin de la Renaissance, le grotesque diminue dans les

formes humaines, et le comique s'introduit davantage dans les gestes et les aventures des héros. Chez Breughel le Drôle au XVIe siècle, la transformation se prépare. Chez Callot, au XVIIe, elle s'opère. Chez Hogarth, au XVIIIe, elle est opérée. La caricature ne détruit plus les proportions fondamentales du corps. Elle le tourne seulement en des postures comiques. Elle ne construit plus un visage monstrueux; elle lui fait seulement subir de monstrueuses expressions. C'est l'époque de la grimace, qui déforme les traits, mais pour un instant. On sent qu'au repos les traits sont à peu près réguliers et les membres quasi bien faits. Les figures tirent encore la langue, mais on calcule que la langue pourra rentrer dans la bouche d'où elle est inconsidérément sortie. Le fantastique risible et le surnaturel caricatural des Tentations de saint Antoine s'en va rejoindre, dans l'ombre, les incubes, les succubes et les gastrolâtres. Le diable est en pleine décadence : on regarde de plus près l'homme. Le masque antique, si figé autrefois, déjà déridé par le moyen âge, boursouflé par la Renaissance, devient de plus en plus sensible à la moindre émotion, expressif du plus fugitif sentiment. Nous touchons à l'époque de la *Physiognomonie* de Lavater. Von Göz et Chodowiecki l'illustrent ou s'en inspirent à la fin du XVIIIe siècle. Au commencement du XIXe, Boilly tire et pétrit en tous sens les muscles faciaux. Ses figures sont de caoutchouc. C'est la déformation encore, mais pétillante d'intelligence, de malice, d'intention. L'époque du grotesque est passée.

Avec les grands maîtres de la caricature moderne, Daumier et Gavarni, celle du *caractérisme* est venue. La « charge » a aujourd'hui quasi disparu. Elle fut triomphante encore avec Dantan et voulut l'être avec Gill. Sous l'Empire, à l'époque où l'autorisation du caricaturé au caricaturiste était nécessaire, on se moqua beaucoup de la réponse de Lamartine à un journal qui, le voulant « charger, » sollicitait son consentement. Au lieu d'écrire, comme Gustave Aymard : « Tu veux ma tête, Hanneton, prends-la, ne la scalpe pas; » ou comme Strauss : « Je vous autorise à faire ma charge... en trois temps, » — il répondit que défigurer l'homme, c'était « insulter à la Divinité » qui l'avait fait à son image, mais que d'ailleurs on fît de lui ce qu'on voudrait, sa physionomie « appartenant au ruisseau comme au soleil. » — On fit, de cette réponse solennelle, des gorges chaudes. Les années ont passé. Les « charges » d'alors sont les plus piteuses tératologies qu'on puisse imaginer. Le mot de Lamartine demeure — et, en

fait, nos grands caricaturistes d'aujourd'hui lui donnent raison, car ils ne « défigurent » plus l'homme. Le public applaudit MM. Willette, Ibels, Forain, Caran d'Ache, là surtout où ils ne « chargent » pas. Si le goût public était encore favorable à la « charge, » nul n'aurait recueilli jamais autant d'applaudissemens que M. Léandre, l'auteur de *Ma Normandie* et du *Musée des Souverains*, car il y est incomparable. Quand on regarde son *Musée des Souverains*, on demeure persuadé que chaque nation a choisi, pour son chef, l'être le plus monstrueux qu'elle a trouvé parmi ses habitans. Et cependant les « charges » de M. Léandre ne retiennent pas longtemps notre attention. Elles viennent trop tard pour amuser un monde trop vieux. Elles visent à faire rire, par un grossissement systématique et banal, une génération inquiète, avide de « sincérité, » curieuse d'observation exacte, de *caractérisme*, — ou de symboles qui aient l'air d'une pensée.

Caractériser, tel a été, en effet, le but de nos grands caricaturistes modernes. La troisième époque de la caricature, l'époque *caractériste* a commencé quand de vrais artistes se sont adonnés uniquement à la caricature. Car un véritable artiste ne caricature pas pour railler un homme, encore moins pour déformer le type humain. Il caricature pour caractériser, pour souligner quelque geste, pour noter quelque jeu de physionomie, pour serrer de si près tous les aspects inattendus, inédits, de la machine humaine, que l'enveloppe de chair et d'os lui livre tous les secrets. On prête à Ingres ce mot : « Il faut caractériser jusqu'à la caricature, » et Gavarni ne se croyait pas un caricaturiste, car il rehaussait la caricature jusqu'à la caractérisation. Il ne l'était pas, en effet, au sens ancien du mot : il l'était au sens nouveau. On ne trouve presque pas une déformation dans ses figures. On en trouve peu chez Henry Monnier et Traviès, moins chez Daumier que chez tous ses prédécesseurs, moins encore chez Cham, chez Grévin et pas du tout chez M. Forain.

A l'Étranger, il en est de même. Les trois grands dessinateurs du *Punch*, Tenniel, Leech et du Maurier, caractérisent sans déformer. En Allemagne, Lœffler dessine comme Gavarni, puis Harburger, Steub, Schlittgen, Schliessmann, Grœgler donnent à leurs figures de très exactes proportions. Le grotesque s'est évanoui depuis longtemps. La fantaisie furieuse et diabolique des grands bouffons du rêve ne s'est plus retrouvée que chez Tony Johannot et chez Félicien Rops, deux caricaturistes de second

plan. Dorénavant, un artiste fait une caricature comme un causeur fait un « mot », — pour résumer une situation, clarifier une idée, déterminer une attitude. Le « mot » outrepasse ordinairement la chose, en quelque manière, et cependant mieux qu'un long discours, il la caractérise. Il vise non à faire rire par la satire, mais à frapper par la vérité.

La caricature, en effet, s'est à ce point rapprochée de l'observation exacte de la vie qu'on ne perçoit plus bien la ligne de démarcation qui sépare nos modernistes de nos caricaturistes. En quoi un dessin de M. Forain est-il une caricature, et un autre de M. Raffaelli ne l'est-il pas? Quand M. Renouard trace ses admirables types d'anarchistes barbus avec un sourire d'ange qui disent : « Imbéciles de bourgeois, mais l'anarchie, c'est le ciel! » pourquoi ne l'appelle-t-on pas un caricaturiste et donne-t-on ce nom à M. Steinlen? Pourquoi les synthèses en jaune et noir de M. Nicholson sont-elles des caricatures et les *Harmonies* de M. Whistler n'en sont-elles pas? Y a-t-il plus d'ironie dans les dessins de M. Ibels que dans les tableaux de M. Frappa ou de M. Vibert? Si M. Béraud nous peint la *Salle Graffard* et si M. Willette nous dessine de délicieux pierrots descendant, bras dessus, bras dessous, avec de gentils petits croque-morts, la pente du moulin de la Galette, quel est donc le caricaturiste ici — et quel est le poète? Le caricaturiste sera-t-il M. Willette parce que son œuvre est une pensée, en même temps qu'un dessin, et que sous sa forme individuelle et superficielle, on devine quelque symbole universel et profond?

Peut-être... et ceci nous marque assez ce que sera la caricature de l'avenir. De toutes parts, voici qu'après cinquante ou soixante ans de *caractérisme*, elle évolue vers un rôle plus idéaliste et plus généralisateur. Elle ne caractérise plus seulement un individu, mais un peuple, ni seulement une petite passion, un léger ridicule, mais un sentiment profond, une poignante inquiétude, une ironie secrète de la destinée. Telle est la caricature que M. Charles Dana Gibson a créée aux États-Unis. La forme en est d'un galbe pur, ironiquement folâtre par endroits, grave et sévère par d'autres, vastes planches dignes des plus grands maîtres du dessin. Le thème en est habituellement l'amour dans la vie américaine, la vie élégante et somptueuse des jeunes héritières dont les yeux se tournent vers la vieille Europe. De cette vieille Europe viennent des jeunes gens tous laids, tous titrés, tous

pauvres. L'Américaine qui est toujours, par une hypothèse hardie de caricaturiste, belle comme le jour, rêve inquiète et dédaigneuse de cet avenir misérable qu'on lui prépare, et même « entre deux duchesses authentiques » — elle ne se sent pas heureuse. Qu'a donc cette Europe méprisée pour prétendre à ses regards et les attirer? Elle a ce qui ne se fait pas en un jour : une histoire, et ce qui ne se fait pas à soi tout seul : des patries. Elle vient donc, la vieille Europe, sous l'aspect du lion héraldique de l'Angleterre, la couronne sur la tête, rugissant dans sa crinière, et se dresse dans le cirque où les jeunes Américaines, en robes à traînes, se tiennent effarées. Le lion héraldique réclame sa proie : d'un pas lent et superbe il avance, cependant qu'un petit Amour anacréontique s'en va, boudant, se désintéressant d'un drame où il n'est pour rien...

Pareillement, de ce côté-ci de l'Atlantique, la caricature nouvelle joint la pitié à l'ironie. Les choses de ce monde ne se partagent plus en choses qui font rire et en choses qui font pleurer. Les mêmes font rire et pleurer tour à tour. Dans l'invalide perclus qui s'en va boitillant, le caricaturiste voit le poussah, mais il voit aussi le héros,

> Car l'eau d'une larme est un prisme
> Qui transfigure l'univers...

Le rêve et l'ironie de M. Willette pleurent ensemble. Pierrot regarde un berceau fait d'une barque, ombragé d'une mousseline accrochée à un croissant de lune, dressé sur des roseaux de Jésus-Christ. Il y a là l'Enfant divin qui dort à poings fermés. — « Veinard ! » dit Pierrot. Ailleurs, nous voyons passer des masques, des figures de carnaval, mais leur paysage est de Corot, leur démarche est de Watteau ; s'ils chantent, c'est la complainte mélancolique de « Marlborough s'en va-t-en guerre. » Nous ne les entendons pas rire. Ils paraissent se demander s'il ne faut pas plutôt pleurer devant Don Quichotte bafoué, Picwick condamné, Cyrano méconnu, et semblent

> ... quasi
> Tristes sous leurs déguisemens fantasques.

Leurs formes se perdent peu à peu dans le rêve et grandissent. Le crayon de M. Willette donne à tous ses fantoches une poésie que la Réalité n'avait pas. Bien loin de souligner seulement en elle ce qui est ridicule, il aggrave ce qui est touchant. En carica-

turant, il idéalise. C'est la dernière évolution de la caricature.

On peut toutes les représenter par ceci. Un homme se promène dans un salon et dans un parc où se trouvent une boule-panorama, une psyché et un étang. S'il s'arrête successivement devant ces trois surfaces réfléchissantes, il aura de lui trois images très différentes. La boule-panorama lui enfle le nez, les joues, ramasse son estomac, vide ses bras et ses jambes qui diminuent en s'enroulant sous la sphère. Il se voit, tout convexe, ogre par la tête et insecte par les pieds. C'est la caricature *déformante*.

Il passe ensuite devant un grand miroir. Il se voit comme il est, mais s'il est un pauvre homme, entrepris dans sa redingote ou rechigné dans son veston, si sa « dégaine » est inélégante, ce portrait trop exact risque fort de sembler une caricature, d'autant que qui se regarde avec complaisance dans une glace a grande chance d'y voir un sot. C'est la caricature *caractériste*.

Enfin, il s'arrête devant l'étang, et, là, fût-il le plus banal des êtres, le reflet saisit sa figure, la renverse, la balafre des stries horizontales que fait le vent sur l'eau, l'allonge d'autant, fait flageoler ses jambes et baller ses bras, lui donne l'allure d'un fantôme, mêle à sa substance la substance du corps impalpable où elle s'abîme, enfonce enfin toute cette forme dans une atmosphère de ciel, de feuilles, de bois et de nuées qui la grandit et qui l'efface, — comme le symbole grandit et efface la réalité.

Cette promenade d'un bonhomme dans un jardin, c'est celle de l'Humanité devant la caricature, qui fut d'abord déformante comme une boule-panorama, ensuite fidèle comme un miroir, enfin profonde comme un reflet. Elle a d'abord fait rire ; elle a ensuite fait voir ; elle a enfin fait penser.

L'évolution dans le trait caricatural n'est pas moins sensible. D'abord immatériel comme un hiéroglyphe, il se matérialisa ensuite jusqu'au trompe-l'œil et redevient de nos jours immatériel autant qu'une écriture. Cette évolution a été dictée par les procédés mêmes de facture dont usait l'artiste et plus tard par les procédés de reproduction. Au temps des Ptolémées, ce que l'artiste cherchait dans la caricature, c'est la silhouette, — silhouette profilée au pinceau sur le papyrus ou entaillée dans la pierre sur les murs. Ses outils ne lui permettaient guère de donner du modelé, ni dans l'un ni dans l'autre cas. Il était donc réduit à une ligne synthétique délimitant le corps dans l'espace et exprimant d'un

seul coup le symbole ironique ou terrifiant. Cette pauvreté était sa force. Elle l'obligeait à choisir, dans l'amas des lignes, les seules parlantes, les seules vivantes, les seules symboliques. D'ailleurs, il ne cherchait point à donner l'illusion d'une réalité. Il avait quelque chose à dire, et, pourvu qu'on le comprît, il se tenait pour satisfait. C'est la période linéaire.

Avec la caricature gréco-latine, il n'a plus rien à dire et il cherche à dire mieux. Les traits se compliquent; les couleurs se multiplient; le bronze ou la terre coulent dans des moules plus variés. Les Pygmées des fresques sont modelés comme les figures mêmes des Dieux. Les singes qui se dressent en terre cuite ou en métal, vêtus de la toge, sont de vraies petites statues. De même, dans les statuettes caricaturales gauloises, représentant des singes en camail et en capuchon, l'effort tend toujours vers une réalisation plus complète. On vise au trompe-l'œil. C'est la période plastique qui commence.

Au moyen âge, la caricature étant taillée à grands coups de ciseau dans la pierre des portails d'églises ou chantournée en plein bois dans le corps des stalles, elle comporte nécessairement un modelé assez compliqué. De plus, c'est un motif de décoration. Il faut donc qu'elle s'accommode de l'ordonnance générale de l'édifice et qu'elle y entre comme elle peut. De là, le ramassement des figures qui fait tout le grotesque du moyen âge; de là, les grosses têtes sur les petits corps, les membres repliés, rentassés sous le menton. C'est la période plastique et décorative.

A ce rôle décoratif qui parfois la gênait, la statuette grotesque de nos cathédrales doit d'être restée un objet plaisant aux yeux, tandis que, séparée d'un ensemble d'art, elle devient un objet de dégoût. Il est impossible de garder longtemps sous les yeux une statuette de Dantan ou de tout autre caricaturiste. On ressent, par un confus malaise, que la sculpture caricaturale est un genre faux, lourd et rebutant. C'est d'abord que la caricature étant une synthèse, elle devient beaucoup plus difficile à réaliser dans une matière où tous les plans doivent être figurés et toute la surface matériellement reproduite, comme dans une sculpture. Et c'est ensuite que le buste ou la statuette ont toujours l'aspect d'un trompe-l'œil, tandis que le trait sur du papier est, de sa nature, un simple signe. Or la laideur peut être signifiée, mais elle ne doit pas être matérialisée jusqu'au trompe-l'œil. L'impression doit passer vite. On peut évoquer un monstre : on ne doit pas le montrer.

Il se montre pourtant avec tous ses détails, tout son modelé, toutes ses rides et ses ombres, dans la caricature de la Renaissance. Breughel le Drôle, puis Callot et Romain de Hoogh, et Bosse, et les caricaturistes qui se sont succédé jusqu'au XVIIIe siècle ont cherché à modeler leurs figures grotesques en la perfection. Ils ont cru, en accumulant les traits, fortifier le comique. Ils ont visé l'effet par la masse et l'accumulation des touches, — le procédé caricatural de Rabelais, — au lieu de l'atteindre par le trait unique, sobre et juste, le procédé caricatural de La Bruyère ou de La Fontaine. A mesure que la gravure se perfectionne, le trait caricatural se multiplie et s'alourdit. Ce sont au XVIIIe siècle de véritables dessins en clair-obscur, jusqu'à ce qu'Hogarth en fasse des tableaux à l'huile, ou toutes les ressources techniques du grand art sont employées à faire rire sottement un libertin, un marié à la mode ou un agent d'élections. C'est la période *clair-obscuriste*.

Les tableaux d'Hogarth en ont marqué l'apogée : aussitôt après, le modelé s'aplatit, les traits se dévident et se raréfient. En 1774, paraît, en Allemagne, le « dessin d'ombre, » c'est-à-dire la silhouette profilée en noir, plate, l'ombre chinoise où l'on ne perçoit que le contour. En France, pendant longtemps encore, les caricaturistes veulent profiter des facilités que leur donnent la gravure, puis la lithographie, pour charger leurs esquisses d'ombres lourdes, épaisses, comme en de vrais tableaux. On trouve encore cette préoccupation chez Bosio, Carle Vernet, Pigal, Debucourt, Gaudissart et Boilly. Mais avec Philipon, déjà le tableau redevient esquisse. Avec Bellangé, les ombres disparaissent un peu et certains traits s'accentuent en manière de synthèse. Avec Decamps, l'effort synthétique est plus visible encore. Chez Daumier, il reste quelques ombres, mais fort rarement la composition d'un tableau. Chez Traviès, cette composition se simplifie encore et le trait domine. Chez Guillaume-Sulpice Chevallier, plus connu sous le nom de Gavarni, la composition est tout à fait simplifiée, réduite à un ou deux personnages et le trait simple résume, exprime, suggère, et remplit tout le dessin. On pressent le retour de la caricature linéaire. Elle triomphe déjà avec Grandville, plus encore avec Cham, tout à fait avec Busch, Crafty et Grévin dans sa seconde manière. Celui-ci clarifie son dessin d'abord très chargé jusqu'à la plus simple synthèse. A mesure que la caricature s'introduit dans le journal

quotidien, dont le papier est médiocre et le tirage rapide, elle se fait plus rudimentaire. Nous revenons peu à peu à la silhouette toute nue des cratères antiques ou des papyrus égyptiens. Regardons plutôt les dessins de MM. Forain et Caran d'Ache.

II

M. Forain a quelque chose du détective et quelque chose du chirurgien. Pour trouver dans l'amas des chairs et des vêtemens le trait-armature qui détermine une attitude, il lui faut avoir des rayons Rœntgen dans les yeux. Pour fixer ce trait, du premier coup, à l'encre de Chine, sur du papier blanc, sans le confort d'une esquisse ni l'espoir d'une retouche, il lui faut une preste dextérité. Tout compte et pas une goutte d'encre ne doit quitter le pinceau hors de propos. Aussi, avant de tracer sa ligne, l'artiste fait-il aller et venir son pinceau, au-dessus du papier, sans le toucher, comme s'il voulait y déposer seulement des passes magnétiques. Puis le pinceau se pose : il touche, tantôt de sa panse écrasée, — et le trait se renfle, tantôt de son bout pointu et un fil se déroule. Puis il se relève. Ce qu'il a laissé là, c'est le dos du héros : la ligne de l'épaule, la plus forte, la plus liée, la plus vivante du dessin de M. Forain. Cette ligne est la seule, d'ordinaire, qui soit courbe, onduleuse et suivie. Après cela, ce ne sont plus que barres droites qui se croisent, se suivent à bâtons rompus, en lignes brisées, se cassent, se brouillent comme jonchets. Les cercles mêmes sont exprimés par des séries de traits droits — ce qui est très visible quand M. Forain entreprend de dessiner un carton à chapeau. La figure même est taillée par éclats secs et en angles comme silex. La bouche est sabrée d'un coup, quelquefois avec un retour en boucle ; l'oreille tient toute dans l'ourlet supérieur. Les mains sont suggérées par des quadrilatères. Un coup de banderole, — et voici le revers de l'habit qui descend et le bord de la redingote qui flotte. Une échelle de petites virgules le long du bord de cette redingote et du pantalon — et ce sont les ombres. Quant au décor, une ligne fuyante de plinthe, un angle de table, un semis de trois fleurs de tapisserie, un bout de balcon feront l'affaire. Il s'agit maintenant d'ombrer. Les passes magnétiques recommencent. Puis on voit tomber, çà et là, la pluie oblique des hachures. Les figures secondaires sont fouettées d'ombres. On songe aux vers chinois :

Le pinceau rempli d'encre est un nuage noir chargé de pluie,
La main agile semble poursuivre les traits qu'elle vient de former...

En vingt secondes, l'artiste a réalisé une figure à laquelle il songe depuis vingt années.

Cette figure est, paraît-il, la figure type de notre génération. Il est impossible d'en imaginer une pire. Tout s'y affaisse, les épaules qui se voûtent, les bras qui ballent, les genoux qui cèdent, les babines qui pendent, les paletots qui font des grimaces d'avoir à loger des corps tors et les mains gourdes qui ne savent rien manier. Ce que disent ces gens aggrave encore ce qu'ils font. Ils ne sont ni enthousiastes, ni joyeux, ni haineux, ni terribles, ni même ahuris. Ils sont neutres et veules. Ils appartiennent à ce grand parti des Indifférens qui, dans le désarroi où se trouvent tous les autres, fait chaque jour des recrues et menace de devenir le vrai parti national. Ils constatent le crime sans s'indigner ; ils épuisent le plaisir sans en jouir ; ils décèlent leur cynisme sans l'afficher. Viennent les « Temps difficiles, » ils ne s'émeuvent pas, ayant cette opinion de la vie qu'elle n'est même pas chose mauvaise, mais chose indifférente. S'ils sont arrêtés par les agens, ils leur « refilent un bon tuyau. » S'ils sont mis au « bloc, » ils conseillent le garde de service sur le cheval qu'il faut prendre « placé. » Si les juges sont accommodans, quand ces gens rentrent à leur tripot, en signe de réjouissance, ils autorisent pendant un quart d'heure « la poussette. » Ils se valent tous. « Les petits mordent. » Leur face a des sourires bas. Les grands ont traîné dans les cabarets de nuit et dormi aux tables de baccarat, ou de rédaction, parmi « le bouillon ; » leurs cheveux n'ont pu résister à la haute température, sous les lustres. Ils croient que Fragonard est de leur cercle, mais on ne leur apprend pas quand le « biscuit » est prêt et qu'on peut venir « tailler. » Ils ont des Watteau, mais pour eux c'est « de l'*archent* qui dort. » Ils ont voyagé. Ils connaissent quelque chose de Bayreuth et n'ignorent pas tout de Mazas. Ils sont lourds, avachis, toujours dans « l'année où l'on n'est pas en train. » Aucun coup de fouet de la critique ne les a réveillés. Ils ne s'inquiètent ni de la dépopulation, ni du péril anglo-saxon, ni du prolétariat, ni de rien. Ils n'iront pas aux colonies : le bénéfice n'est point assez sûr. Chez eux, l'esprit n'est jamais la dupe du cœur. Ils n'ont pas de cœur, — et c'est M. Forain qui a de l'esprit.

Mais voici les cliens de M. Caran d'Ache et, trompettes au

vent, une autre France entre en ligne. Ces gens sont vifs, prestes, propres, « rondouillards » et rient tout le temps, ou se fâchent pour un rien. Ils roulent des yeux furieux dans les circonstances les plus bénignes de la vie, et, au contraire, les aventures les plus extravagantes ne les troublent pas. Ce sont des « gabeurs » et des « gobeurs, » grands batteurs de records et figurans de manifestations, gobe-mouches et avale-charrettes, doués de doubles muscles et d'une fameuse descente de gosier. Oh! les gentils petits bedaults! dirait Panurge. Ils trouvent la vie bonne, prodigieuse, amusante et multiforme. Ils chantent au dessert. Ils pleurent devant un « enfant martyr » qui meurt ou un oncle à héritage qui revient à la vie. Ils ne savent rien cacher de leurs impressions. S'ils lisent une « histoire à faire dresser les cheveux sur la tête, » les leurs se dressent si bien, que trois frisures, chez le coiffeur, sont impuissantes à les reboucler. Autant les cliens de M. Forain sont secrets, autant ceux-ci sont démonstratifs. On les croirait tous félibres. Ils ont régalé les marins russes et ils rendent les portefeuilles trouvés dans les fiacres. C'est d'eux que se compose la foule qui s'accumule sur un pont pour voir passer un chien mort ou qui embarrasse la marche d'un régiment, oubliant dans la poche le télégramme qui vieillit ou sur la tête le pâté chaud qui devient froid.

Si les bonshommes de M. Forain ont rencontré, dans la vie, ceux de M. Caran d'Ache, ils les ont sûrement dupés. Mais les dupeurs sont demeurés tristes et les dupés joyeux. Leur physionomie ouverte, éveillée, falote, fait plaisir à voir. On se dit qu'il n'y a pas en France des gens habiles seulement, mais qu'il reste encore des naïfs, dont le cœur nous sauvera de l'esprit des autres...

Et dont la gaieté nous consolera.

Car M. Forain est né pour nous attrister. Il a l'œil du basilic ou la *jettatura*. Tout ce qu'il regarde, il le flétrit. Nous avions une vision de M. Puvis de Chavannes, merveilleuse et bénie, qu'il avait appelée : *Doux pays*. C'était le bord d'une côte. Il y avait des troncs frêles et des ombrages lourds. Des femmes s'étendaient, après la cueillette, et regardaient des hommes revenir de la pêche et, au loin, des voiles qui passaient. Les mains de femmes avaient tiré les fruits qui se balancent dans l'air bleu, et les mains des hommes les poissons qui errent dans l'eau bleue. Deux enfans s'étreignaient, jouant à la lutte. Les paniers étaient gonflés de

fruits, les regards de rêve, le ciel de soleil, les âmes de paix. C'était un tableau de piété patriotique. — M. Forain passe par là et, aussitôt, tout se gâte. Les femmes qui causaient s'injurient en l'honneur du Panama. Les deux enfans se battent pour de bon, n'étant pas du même avis sur l' « Affaire. » Les pêcheurs jettent leurs filets sur des actionnaires. Au large, le ciel s'est chargé, la mer s'est soulevée en tempête, le bateau qui apparaît comme le navire de l'État, chavire sous les paquets d'eau qui balayent le pont, tandis que Marianne échevelée, accrochée près d'un hublot où paraît une figure d'homme, crie : « Est-ce que vous attendez que le bateau coule pour monter sur la passerelle, mon Président? » — Voilà ce que du *Doux Pays* de M. Puvis de Chavannes a fait, dans nos imaginations, le *Doux Pays* de M. Forain...

Au rebours, M. Caran d'Ache est si bénévole, si gai, si *gemüthlich*, que même ses adversaires deviennent plaisans et ses criminels sympathiques. Il a créé un type d'officier prussien délicieux. Il aime tant l'uniforme que, jusque chez l'ennemi, il l'astique et le fourbit de son mieux. Nous ne voyons plus le Poméranien barbu ou ce fat *junker* des caricaturistes de 1870, qui brûlaient les églises chez M. de Neuville, ou débarrassaient les cheminées de leurs vains ornemens. Le Prussien de M. Caran d'Ache est élégant, circonspect et poli, — et s'il regarde vers les pendules françaises, c'est avec une terreur, sous son sourcil, d'y voir marquer l'heure de la restitution. De même, le Cosaque de jadis, le croquemitaine broussailleux, graisseux et guenilleux, mangeur de suif et de chandelles, le cosaque de Vernet, de Grandville et de Daumier, voyez ce qu'il est devenu chez M. Caran d'Ache! Il a laissé son masque hirsute et s'est transformé en un Amour, et non pas de ces « Amours » barbares, armés de flèches, qu'ont connus les traînards de la Grande Armée en 1812, mais un compagnon rieur et rêveur, qui illuminera Saint-Pétersbourg, et qui ne brûlera plus Moscou.

Même ses anarchistes, ses panamistes, pots-de-viniers, courtiers véreux et maîtres chanteurs, rastaquouères de tripots et escarpes des fortifs ne sont pas repoussans. M. Caran a beau les faire terribles, joindre leurs sourcils en accens circonflexes et recourber leurs bouches en arche de pont, ils n'excitent pas plus d'horreur que le Karakouche d'Alger ou le Karagueuz de Constantinople, ou le père assassin de *la princesse Maleine* ou *Ubu Roi*. Ce sont des marionnettes interloquées, des guignols soupçonneux,

des fantoches atrabilaires. Seul, don Quichotte aurait l'idée de tirer l'épée et de fondre sur eux. En les pourfendant, on ne ferait couler que du son.

Mais tandis qu'il poursuit un but nettement chauvin et qu'il livre les étrangers, les intrus, les cosmopolites à la risée de ses compatriotes, M. Caran d'Ache emploie des moyens d'expression tout à fait cosmopolites eux-mêmes. Ce sont visiblement les caricaturistes d'outre-Rhin qui lui ont fourni les meilleurs de ses thèmes, et s'il caricature les Américains, il ne leur emprunte pas moins des formules. Ses histoires sans paroles sont renouvelées de Wilhelm Busch; les aventures comiques de ses lions et de ses serpens font suite à celle des lions et des serpens d'Adolf Oberlaender; les têtes si expressives de ses bouledogues rappellent les petits chiots d'Emil Reinicke et aussi ceux du xylographe Hans Schliessmann. Les attitudes et les gestes de ses figurans de théâtre dans sa *Cavalleria corsicana*, par exemple, évoquent les figurans d'opéra d'Oberlaender des *Fliegende Blaetter*. Les savans découpages de son *Épopée* ressemblent aux dessins d'ombre de Schulz. Son goût du comique dans le détail et l'infiniment petit fait songer à Lothar Meggendorfer; la complication de ses grandes allégories aux planches immenses et touffues de Carl Reinhardt et de Moritz von Schwind. Enfin, si l'on compare certains dessins, par exemple, sa flottille de fiancés européens arrivant en Amérique (*Lundis du Figaro*, 1898) à la planche de M. Dana Gibson : *Cheer up girls! they are coming* (*Pictures of People*, 1896), on demeure convaincu qu'il y a beaucoup d'affinité entre les conceptions du dessinateur américain et celles de l'adversaire résolu des intrusions étrangères. Et ceci n'ôte rien au mérite de M. Caran d'Ache, dont la personnalité enjouée renouvelle entièrement ce qu'elle s'assimile, et prête aux étrangers plus encore qu'elle ne leur emprunte, mais on voit par là combien il est plus facile de combattre aujourd'hui le cosmopolitisme que de lui échapper. On peut rompre avec son temps par la pensée qu'on exprime. Il vous ressaisit par l'expression.

Aussi bien son esprit est-il moins parisien que son crayon. La plume de M. Caran d'Ache, légère quand elle dessine, devient lourde quand elle écrit. S'il veut éclaircir, il complique : il met des notes à ses éclaircissemens, des explications à ses notes, multiplie les parenthèses, déroule des lèvres de ses figures les philactères qu'on n'avait guère revus depuis Fra Angelico. Mais s'il

n'écrit rien, tout est clair. Car il répand dans les accessoires des détails menus et significatifs qui multiplient le sens du dessin et amusent par le jeu puéril des devinettes. Il fait jaser les infiniment petits. Et tous ses myrmidons se mettent à rire comme un tas de mouches.

C'est ici qu'on voit surtout par où diffèrent les deux grands caricaturistes. Il faut des légendes aux dessins de M. Forain, qui sont beaucoup plus artistiques qu'idéographiques. Il n'en faut guère aux dessins de M. Caran d'Ache, qui sont surtout idéographiques. Et, d'autre part, comme ceux-ci disent déjà par eux-mêmes beaucoup de ce qu'ils veulent dire, il leur faut des légendes très appropriées. Le texte est expressément lié au dessin, comme l'âme au corps. Il n'en va pas du tout ainsi avec M. Forain. Si l'on mettait dans un sac tous ses corps, je veux dire ses dessins, et, dans l'autre, toutes ses âmes, je veux dire ses légendes, le diable même ne saurait les réunir. Ce que M. Forain fait dire à ses bonshommes n'a aucun rapport avec ce qu'il leur fait faire. Il ne leur fait rien faire. Leurs gestes ne sont pas du tout indicatifs de leurs sentimens. Généralement ils émettent leurs réflexions philosophiques sur l'amour ou l'argent en vaquant au nœud de leur cravate. Mais ils pourraient les émettre toutes différentes sans faire différemment leur nœud. Son trait est suggestif de formes, non d'idées. Une seule ligne lui suffit à faire deviner le jeu complet de l'ossature et de la musculature d'un bookmaker. Si l'on voulait télégraphier un dessin, avec le minimum de traits, il faudrait s'adresser à M. Forain. Mais ce qui est ainsi signifié, ce sont des formes, non des idées ; des corps, non des âmes. Il réalise le vœu d'Hokou-Saï : « Quand j'aurai cent dix ans, chez moi, soit un point, soit une ligne, tout sera vivant. » Mais rien n'est parlant.

Au contraire, chez M. Caran d'Ache, tout parle. Ses personnages abondent en gestes : on dirait des sourds-muets. Leurs mains ont une éloquence extraordinaire. Elles repoussent, acceptent, menacent, agréent, s'étonnent, déplorent, font fi. Leurs yeux, figurés par un simple point sous un sourcil, — un point d'orgue, — témoignent clairement de toutes leurs impressions. La légende n'est pas encore écrite, qu'on l'a déjà comprise. Car les actes s'expriment surtout par les mains et les âmes par les yeux. M. Forain ne fait ni mains, ni yeux. Ses mains sont des énigmes. Celles qu'il a pourvues de cinq doigts sont fort rares. Si on les

séparait du corps qui les explique, personne ne s'aviserait d'y reconnaître des mains. Quant aux yeux, il les rend par une poche sous le sourcil ou par rien. Nombre de ses figures sont absentes, plongées dans le collet du paletot ou noyées d'ombres. On dirait qu'il a, comme Hokou-Saï le fit une fois, tenu le pari d'exprimer les têtes par le simple contour, sans rien mettre dedans. Non qu'il ne puisse, mais il ne daigne. Son dessin est comme son esprit : il emporte le morceau et il ne le rapporte pas toujours. Et ce qu'il oublie, c'est justement ce qui tiendrait lieu de légende ou la ferait prévoir. Son trait n'a pas plus de psychologie que s'il était d'un impressionniste.

Impressionniste, il le fut autrefois; et, de cette école qui « mène à tout, à condition qu'on en sorte, » il en est sorti. Ce qu'il en a gardé était bon à prendre : c'est le trait haché, les petits coups prestes, sursautans qui font papilloter une silhouette. Il divise une ligne comme ses confrères divisent une couleur. De là, un brio, un mouvement qu'on n'obtient jamais avec de longues lignes suivies. Même quand ses traits se suivent exactement, il se garde de les faire se toucher. Entre eux, reste un jour qui suffit à rompre la monotonie. C'est là, souvent, la seule différence qu'aient le trait de M. Forain et celui d'Henry Monnier. Et combien pourtant moins vibrant et moins « coloriste, » si l'on pourrait ainsi dire, — est Henry Monnier! M. Caran d'Ache, au contraire, n'a rien pris aux impressionnistes. S'il vient de quelque école, c'est assurément d'une école classique. Sa ligne est longue, suivie, souvent et plus que de raison, serpentine, selon le précepte d'Hogarth. Toute forme est définie. Tout geste est achevé. Son trait est de l'Ingres comique, et rien, en lui, n'annonce le temps qui a vu paraître M. Renouard, M. Renoir, M. Caillebotte et M. Degas.

Tous les deux pourtant se ressemblent en ce qu'ils ont réduit au minimum les signes nécessaires à l'expression : l'un des attitudes simples, l'autre des gestes compliqués. Ce sont les virtuoses de la synthèse et les maîtres de la suggestivité. Au point de vue du grand art, il leur faut savoir gré d'avoir remis en honneur la synthèse en remettant la ligne en honneur. Sans doute, on peut prétendre qu'il n'y a pas de ligne proprement dite dans la Nature. La succession infinie des différens plans rend toute ligne une chose fausse. Il n'y a en réalité que des points. Les relier entre eux est arbitraire, comme relier entre elles des idées particulières

pour en faire une idée générale. Supprimer ce qui est à droite ou à gauche de la ligne, c'est supprimer des parts de vérité; comme dans une synthèse, supprimer des détails. Mais si aucun point n'est exact, l'ensemble est vrai, et, si la ligne manque la vérité du détail, il faut se souvenir que seule une ligne peut donner l'idée du mouvement, c'est-à-dire l'idée de la vie. Or la Nature est vivante, et rien ne ressemble, en définitive, autant à la vie que la vie même.

Le point, c'est l'analyse. La ligne, c'est la synthèse. Aussi voyons-nous triompher en même temps l'analyse dans la philosophie et le « pointillisme » dans la peinture. Il était bon de restituer au trait son rôle, — rôle très grand et très complexe. Car le trait synthétique a une double saveur : la saveur de la révélation, en ce qu'il montre mieux quelque chose qu'on n'apercevait pas; et la saveur de l'énigme, parce qu'il supprime une foule de choses qu'il faut deviner. Ce qu'il ne montre pas, il le suggère. Parce qu'il fait disparaître l'inutile, il fait paraître mieux le principal. En supprimant, il exprime. Et parce qu'il fait paraître le principal, il permet de conjecturer le reste. En résumant, il présume. Si nous considérons avec attention les meilleurs dessins de MM. Forain et Caran d'Ache, nous trouverons ce double but de la synthèse atteint au suprême degré.

III

Au point où nous sommes arrivés, qu'est-ce donc que la caricature, et quel rôle joue-t-elle dans la vie contemporaine? Est-il vrai que ce soit l'art d'exciter le rire et de renverser par ce moyen les puissances ridiculisées?

Pour cela il faudrait d'abord que la caricature fît rire. Or les meilleures qu'on connaisse n'ont eu ni ce but, ni ce résultat. Qui pourrait rire devant *l'Ordre règne à Varsovie*, chez Grandville, ou, chez Daumier, devant les cadavres de *la Rue Transnonain?* Qu'ont de risible la figure ou le mot de la *Lorette vieillie* de Gavarni, au passant qui lui fait l'aumône : « Dieu garde vos fils de mes filles! » — ou la réflexion du Parisien de Cham à son petit garçon, pendant le bombardement du siège : « Ce sont les dernières fusées du 15 août? » Si deux enfans de mineurs, durant la grève de Carmaux, s'arrêtent devant la vitrine d'un boulanger, pâles, hâves, mais extasiés à la vue de deux pains, et si M. Forain écrit,

au-dessous : « Boutique de curiosités à Carmaux, » est-ce pour vous faire rire? Et si le directeur d'hôpital qui vient de recevoir la visite de son ministre, et n'a pu être décoré, se précipite, éclatant de rage en son habit noir, poings fermés, vers un vieillard agonisant et lui dit : « Stupides moribonds! avec vos chapelets et vos scapulaires, vous me faites rater ma croix!... » y a-t-il là de quoi rire plus qu'on ne riait, à Venise, devant la tête de Marino Faliero décapité?

Est-il rien de plus tragique, dans l'art anglais, que la célèbre caricature de John Leech, *General Fevrier turned traitor*, donnée par le *Punch*, le 10 février 1855, à la nouvelle de la mort du tsar Nicolas? On se rappelle l'atroce ironie de ce bois digne d'Holbein. C'était pendant la guerre de Crimée. Les troupes russes ayant le dessous, Nicolas avait dit : « Patience! les deux grands généraux de la Russie ne sont pas encore arrivés. — Et quels sont ces deux généraux, Sire? — Ils se nomment Janvier et Février. » La guerre traîna en longueur. Le mois de février vint enfin, mais comme il apparaissait, le Tsar mourut. Alors dans le *Punch* on vit ceci : un squelette casqué, cuirassé, botté comme un général russe, entre avec une rafale de neige dans la chambre d'un malade, écarte le rideau du lit, pose les os de son métacarpe sur la poitrine de l'Empereur étendu, et au-dessous ces mots : « Le général Février devenu traître. » L'impression fut profonde en Angleterre, si profonde qu'on la put comparer à celle produite par la *Chanson de la chemise*. Que peut-on trouver à rire là dedans?

Si l'on passe à la caricature individuelle, rien de plus suggestif, mais rien de plus triste que de tirer du magasin des accessoires, les uns après les autres, tous les masques donnés à un grand homme d'État durant sa longue carrière, — comme M. M. H. Spielmann l'a fait pour Gladstone et Disraeli, dans son *History of Punch*, et comme M. Grand-Carteret l'a fait pour Bismarck et pour Wagner, dans les ouvrages qu'il leur a consacrés. En suivant l'ordre chronologique des caricatures, on voit le masque devenir plus grimaçant, plus ridé, plus desséché, plus tors. C'est que l'âge vient tracer, à côté du crayon, son trait sur le visage d'où aucune censure ne l'effacera. On voit ainsi Bismarck vieillir à mesure qu'il se transforme. C'est d'abord un Égisthe, un « chand d'habits, » un chemineau, un Gessler, un vétérinaire, un Cosaque, un chat, une ballerine, un Amour avec Psyché, un garçon

de restaurant, un Dieu Terme, une bouteille de champagne, une Parque, un lutteur de foire, une statue du commandeur, une lune, un jésuite, un cuisinier, un caviste, un épicier, un dogue, un escamoteur, un équilibriste, un ange, un aiguilleur de trains, un berger; puis c'est, hélas! un pilote qu'on congédie, un chien de garde qu'on chasse, un boutiquier qui met les volets à sa devanture, un Napoléon qui rêve à Sainte-Hélène, un géant qui rentre à son village, avec sa massue, la journée finie... C'est aussi un saint de vitrail, une Marguerite de Faust, effeuillant dans le jardin de la Triple Alliance une marguerite dont les pétales ont la forme de délicats petits canons Krupp.

On suit, dans les journaux, ces déformations successives de la même figure, jusqu'à ce qu'un matin, on apprenne que le grand caricaturé a succombé à une congestion ou à quelque autre accident qui supprime la vie... Le portrait est achevé. Bientôt il reposera sur un lit de parade. Le dernier trait vient d'être donné par la Mort, caricaturiste suprême, sur qui nul n'ose renchérir!... On raconte qu'un jour Disraeli, las des attaques du *Punch*, voulut en rencontrer les rédacteurs dans un dîner de corps qu'il présidait et se fit présenter Leech, afin de le désarmer par son amabilité. Il causa joyeusement, nonchalamment, demeurant à table bien après la fin du repas, et proposa, en manière de divertissement, la santé d'un ami absent qui s'appelait M. Punch. L'éditeur du journal, Mark Lemon se leva et remercia au nom de l'ami absent. On se sépara fort tard dans la nuit. Mais durant cette soirée où Disraeli arrêta les crayons des caricaturistes, celui du Temps poursuivait son œuvre, sur la vieille figure de l'homme d'État, trouvant des traits ironiques dont Leech lui-même ne se serait pas avisé. Chaque minute qui s'écoule ajoute un point caricatural au plus beau visage. Ceux qui meurent jeunes sont aimés des Dieux...

Tous les maîtres nous donnent cette sensation de tristesse. Ni la *Danse des Morts* d'Holbein, ni les *Misères de la Guerre* de Callot, ni les *Scènes d'invasion* de Goya, ni les *Propos de Thomas Vireloque* de Gavarni, ni le *Doux Pays* de M. Forain, ni la mort de Hoche de Gillray, où le héros s'élève dans les airs jouant d'une lyre qui est une petite guillotine, ni le Bonaparte de Rowlandson causant avec la Mort, assise sur un affût, ne prêtent à rire. Ni M. Willette en France, ni M. Walter Crane en Angleterre, ni M. Dana Gibson en Amérique n'ont fait rire personne. Les carica-

turistes ne sont pas des amuseurs; ce ne furent pas des amusés. Quand on feuillette l'histoire de ces contemplateurs ironiques de la vie, on croit lire un drame, bien loin de découvrir une source intarissable de gaieté. La gaieté, elle, logea chez les grands idéalistes, chez les créateurs de rêves fleuris ou d'épopées furibondes, comme elle loge le plus souvent chez les moines. Quant à ceux que leur profession oblige d'étudier de près le monde où l'on s'amuse, ils en reviennent quelquefois philosophes : ils n'en reviennent jamais gais. Gavarni s'ennuyait mortellement : « Ce que je fais, écrivait-il à un ami : les *Masques et Visages* par métier, et, par partie de plaisir, je travaille à faire rentrer le calcul infinitésimal dans la géométrie pure. » Daumier eut une vieillesse ombrageuse. Hogarth mourut de chagrin; Traviès, dans le désespoir. James Gillray mourut fou. André Gill mourut fou. Robert Seymour se suicida.

Si elle n'est point l'art du rire, la caricature est-elle donc l'art de la haine, de l'invective et du dédain? Les belles œuvres qu'on lui doit sont-elles nées d'une violente indignation patriotique ou morale, devant l'oppression, l'injustice ou le vice triomphans? — Pas davantage. Il n'y eut jamais plus d'indignation patriotique qu'en 1793, ni de plus mauvaises caricatures. Les seules bonnes qu'on connaisse contre la Révolution française sont de Gillray, qui était spectateur fort désintéressé de la bataille, étant Anglais, et de plus libéral au fond et admirateur du conventionnel David (1). Quant aux caricatures des patriotes, soit dans le journal de Camille Desmoulins : les *Révolutions de France et de Brabant*, soit en estampes chez le terroriste Villeneuve, ou chez Palloy, elles sont au-dessous du médiocre, et ni un nom, ni une œuvre, parmi elles, n'ont survécu. La haine, au lieu d'éclaircir l'observation, l'obscurcit, et l'indignation, au lieu d'affiner la pointe, l'émousse. Les caricatures de Cham contre la Prusse en 1870 furent excellentes, tant que dura l'illusion de la victoire : quand la défaite fut irrémédiable, l'homme d'esprit n'eut plus d'esprit, — car il avait trop de cœur.

Il en est ainsi de toutes les caricatures de vaincus contre leurs envahisseurs. Soit qu'en 1635, les Français caricaturent le général impérialiste Gallas qui les a battus aux Pays-Bas, soit qu'en 1807 les Berlinois caricaturent les Français qui entrent à Berlin,

(1) Thomas Wright, *Histoire de la caricature*. Notice par Amédée Pichot.

soit encore qu'en 1815 Carle Vernet caricature les Cosaques qui se promènent à Paris, et en 1871, M. Régamey l'Empereur Guillaume, — toutes ces railleries sont médiocres. Les vaincus rient jaune. Il n'est pas de très bonne satire sans un peu de bonhomie ou d'indifférence. Trop d'emportement fait trembler la main et empêche de décocher le trait juste.

De même, trop de conviction nuit. Il n'est rien de plus lamentable, en art, que les caricatures de Napoléon III faites après le 4 septembre, par des adversaires convaincus et indignés de l'Empire. Rien de plus pauvre et de plus plat que ces « Badinguets » de Pepin, de Faustin, de Régamey, de Humbert, de Moloch, de Klenck, de Pilotell, de Frondat, que l'Empereur avait collectionnés avec soin et qu'il regardait curieusement, à Chislehurst, sous la lampe, durant les longues soirées de l'exil, éprouvant on ne sait quel amer plaisir à rouvrir les blessures d'un irréparable passé... Il n'est rien de plus parfait, au contraire, que les caricatures littéraires de Don Quichotte ou de Sancho Pança, tracées avec sympathie par un homme qui aimait, au fond, ses ridicules héros, — rien, sinon peut-être la caricature de M. Pickwick que Dickens, après tant de traits railleurs, finit par nous faire aimer.

Car nous aimons, plus que nous ne détestons, les personnages ridicules, et c'est là l'explication de certains phénomènes autrement inexplicables de la vie publique. « En France, le ridicule tue, » est un des proverbes les plus audacieusement mensongers qui aient égaré l'opinion. En réalité, le ridicule n'a jamais tué que les gens qui étaient déjà morts ou naturellement disposés au suicide. Il n'a pas tué Louis Bonaparte en 1848, le plus ridiculisé des hommes et celui contre qui les maîtres de la caricature se sont le plus acharnés, ni Gambetta en 1876, ni, en 1887, le général Boulanger, lorsqu'on établit qu'il venait, en secret, de Clermont-Ferrand, « vêtu d'une longue redingote, muni de lunettes bleues, et affectant de boiter. » Quant aux hommes qui se sont fait, au dehors de la politique une célébrité de leur extravagance, on n'aperçoit pas que le ridicule les ait tués davantage, et pour quelques-uns il serait plus vrai de dire qu'en un certain sens, leur servant de passeport comme aux bouffons du XVIe siècle, il les a fait vivre.

C'est qu'aussi bien en pays démocratique, le ridicule a peu d'ennemis. Rire d'un homme n'a jamais empêché de voter pour

lui. Sympathie n'est pas fille d'admiration. Il est des gens dont nous voyons les défauts à merveille, que nous raillons même à l'occasion et que nous aimons beaucoup, tant pour les qualités qui leur restent que pour les défauts mêmes que nous avons raillés. Il est d'autres hommes sans faiblesse apparente où sache la moquerie se prendre. Pour peu qu'un différend s'élève, on les déteste d'autant qu'on les admire. Comme l'ombre croît avec la statue, le ressentiment grandit avec l'idée haute qu'on se fait de l'objet, et avec l'impuissance où l'on se sent de le tourner en dérision. Cette haine ne pouvant s'épancher en rires, se tourne en quelque chose de beaucoup plus grave, en actes. Si l'on avait ri, on était désarmé.

Quelques-uns l'ont senti et n'ont pas tenu rigueur à leurs caricaturistes. Louis-Philippe fut de ceux-là, et M. de Bismarck en fut aussi, l'un par bonté, l'autre par intelligence. On sait l'histoire du roi des Français et du gamin qui dessinait une « poire » sur le mur du parc de Neuilly. L'un, qui passait par là sans escorte, vit l'autre s'appliquant beaucoup à cette œuvre de lèse-majesté. Mais le petit bras de l'enfant ne s'élevait pas à la hauteur de sa bonne volonté, aussi pleurait-il de ne pouvoir figurer à sa satisfaction, le sommet du fruit délictueux. Le roi le prit en pitié, termina lui-même la poire et donna au petit caricaturiste une pièce de cent sous, en lui disant : « Il y a une poire aussi là-dessus. » Tel fut le grand cœur du monarque piriforme et constitutionnel.

M. de Bismarck, pareillement, rit souvent « des charges » dont il fut l'objet. Elles lui firent si peu de mal! Il demeura pendant un demi-siècle le point de mire des caricaturistes du monde entier. M. Grand-Carteret a rempli, dès 1890, tout un volume des plus notables de ces railleries. On pourrait en faire plusieurs autres aujourd'hui. A quoi ont servi ces milliers de projectiles? Quand on voit comme le géant de Friedrichsruhe a secoué aisément toutes ces petites ironies, il semble en vérité qu'on aperçoive, au naturel, « comment Gargantua, soi peignant, faisait tomber de ses cheveux les boullets d'artillerie » reçus au siège du château de Vède. Jamais ne fut mieux prouvée l'impuissance de la caricature.

A dire le vrai, tous les grands caricaturés ne montrèrent point cette insouciance. Et la colère qui les prit contribua beaucoup à entretenir, chez les caricaturistes, l'illusion que leur arme avait quelque efficacité. Louis XIV était si chatouilleux qu'il faisait

brûler non seulement les caricatures hollandaises et protestantes qui l'attaquaient, comme *les Héros de la Ligue* ou *le Calendrier royal*, mais encore celles qui le défendaient, comme *le Jeu de l'Hombre des Princes de l'Europe*. Il n'entendait pas être défendu par des magots. Tels, les souverains qui ne veulent pas d'hommes petits et laids dans leur garde. George II exécra toujours Hogarth pour sa planche *la Marche à Finchley*, où son armée était quelque peu maltraitée. L'empereur actuel d'Allemagne fut parfois exaspéré par le *Punch*. Un jour, en 1892, à la suite d'une caricature de M. Linley Sambourne, il ferma la porte du palais de Berlin et de Potsdam au satirique anglais qu'on y recevait depuis quarante ans. A son exemple, l'Impératrice Frédéric, le prince Henri de Prusse, et tous les princes de la famille royale consignèrent le bouffon. Celui-ci s'en vengea. Il représenta l'empereur devenu un enfant capricieux, vagissant au milieu de ses tambours et de ses soldats de plomb et criant :

Take the nasty Punch away;
I won't have any Punch to-day.

Mais la colère de l'enfant fut courte. Bientôt il redemanda son polichinelle... Seulement, pour sauver les apparences, le journal arrivait de Londres, chaque semaine, dans une enveloppe close, affectant une allure officielle. L'empereur l'ouvrait de ses propres mains et plaçait le dangereux libelle dans un coin de sa bibliothèque où personne ne s'avisait d'aller le chercher (1). — Plus susceptible encore fut le Mikado du Japon. Des dessins de Kio-Saï l'avaient amusé. Il eut l'imprudence de faire venir le caricaturiste et de lui demander sa propre « charge. » Kio-Saï s'assit et gravement, du bout de son pinceau, le représenta recevant une correction de l'ambassadeur d'une puissance européenne. On le mit en prison.

Mais ces colères ne prouvent pas que la caricature joue en politique le grand rôle qu'on lui attribue. Elles sont une marque du dépit des victimes, non de l'efficacité de l'arme. Les caricaturés se sont sentis blessés : l'étaient-ils réellement, et n'est-ce point un peu là l'histoire de ce soldat de Tolstoï, au siège de Sébastopol, qui reçoit à la tête une pierre, s'évanouit, se réveille et se croit perdu. Mais il n'est même pas blessé. Il est sauf, tandis que son

(1) M. H. Spielmann, *History of Punch*.

compagnon qui, au même moment, n'a senti qu'un choc à l'estomac et se croit sauvé, chancelle, culbute, est mort... En fait, depuis *le Revers du Jeu des Suisses* qui peut être considéré comme la première caricature politique moderne, parue en 1499, jusqu'aux dessins du *Pss...T* ou du *Sifflet* qui en sont la dernière manifestation, on n'observe pas que les coups portés par les caricaturistes aient jamais eu le moindre effet quand leur adversaire était puissant.

Vainement Prévost-Paradol a-t-il dit : « L'indomptable et insaisissable ironie qui enveloppe et dissout peu à peu les dominations les plus superbes a souvent servi les meilleures causes qu'on puisse défendre en ce monde, et l'on a vu des temps malheureux où le sourire d'un honnête homme était la seule voix laissée à la conscience publique... » Bien loin que l'ironie soit une arme contre l'odieux, c'est précisément l'odieux seul, la « domination superbe, » contre quoi l'ironie ne puisse rien. Là, selon le mot de Napoléon, elle « mord sur du granit. » Les réponses de l'agneau au loup, chez La Fontaine, sont pleines de la plus délicate ironie, mais l'agneau n'en est pas moins mangé et les rieurs ne sont jamais du côté d'un agneau qu'on mange. Une idée ironique demande, pour être conçue, exprimée, et sentie, une liberté d'esprit qu'on déploie fort bien devant le demi-vice, le semblant d'oppression, mais qu'on ne conserve pas devant l'odieux. On a d'excellentes caricatures sur Louis-Philippe. Où sont celles sur Napoléon? De fort jolies sur M. Thiers. Où sont celles sur Ferré et Raoul Rigault? De très passables sur Cambacérès. Où sont celles sur Talleyrand? Par son essence, la caricature ne peut donc jouer le rôle moral et vengeur qu'on lui attribue.

Le caricaturiste n'est donc pas un pionnier du Progrès, non plus qu'il n'est un amuseur, ni un moraliste, ni un philosophe, ni un combattant redoutable au service des causes populaires. Il ne renverse pas les trônes ; il ne fait pas rire les multitudes. Le rôle de la caricature moderne est tout autre. Des deux côtés de l'Atlantique et jusque sur les îles nouvellement peuplées où se publient des journaux à images, la caricature est simplement ceci : un truchement qui met devant les yeux certaines idées qui, au premier abord, ne frappent que l'esprit. Le caricaturiste contemporain est un éclaircisseur des questions et un metteur au point des vues sociales ou politiques. Il ne caricature point pour exciter le rire, ni pour exciter la haine. Il caricature par besoin

de caractériser, de préciser un état d'esprit. La détermination de cet état est son but, quand même l'exagération serait son moyen. Ce qui arrive ensuite est affaire au public, non à lui. Il ne sait pas plus quel effet produira son coup de lumière que le chimiste ne sait quand il trouve, dans un corps, une nouvelle propriété, si sa découverte fera le bonheur ou le malheur de l'humanité.

On a vu dernièrement dans le *Puck* de New-York ceci : Du milieu des eaux, une île toute noire se dresse et érige son sommet d'encre jusque parmi les nuages. Elle a confusément la forme d'un mineur qui fouille et cherche du charbon. Sur ses pentes flotte le drapeau aux trois croix superposées et s'allonge le col effilé des canons. A ses pieds, sur un môle, se tient John Bull. Autour d'elle, s'approchent des vaisseaux où se tiennent le tsar, l'empereur Guillaume et le représentant de la France. Et ces trois chefs d'État saluent John Bull en lui demandant la permission d'atterrir. Mais sur le môle est écrit : *magasin privé*, et le géant noir enchaîné dans le roc souriant mystérieusement est hors des atteintes européennes. Au-dessous sont écrits ces mots : *Le charbon est roi dans l'Extrême-Orient*. L'auteur de ce dessin a rendu sensible une idée abstraite, et rapide comme la foudre un long raisonnement. L'image se grave dans la mémoire mieux que cent articles de journaux sur le même objet.

Par l'obligation où il est de montrer plastiquement ce que les paroles veulent dire, le caricaturiste est le contraire même du diplomate. C'est un dissipateur de nuages et, en ce sens, le titre du journal caricatural de Zurich, le *Nebelspalter*, est une véritable définition. Du bec de sa plume, il troue le nuage des formules protocolaires et des barbes, il les balaie. Tandis que le gouvernement ottoman répond respectueusement à l'Europe, par des notes onctueuses et réticentes, qu'il mettra ses avis à profit, le caricaturiste montre le Turc faisant un pied de nez aux musiciens du concert européen qui lui donnent une sérénade. Tandis que les généraux de l'Espagne et des États-Unis se saluent et se congratulent, sur la place de Santiago, renouvelant le tableau des *Lances* de Velazquez, le caricaturiste nous montre le toréador à terre, râlant sous les coups de corne du taureau Mac Kinley. Il jette ainsi des lueurs falotes mais terriblement suggestives sur les choses que la civilisation s'efforce de voiler, de confondre, ou de dissimuler.

Par là, le caricaturiste moderne tient le milieu entre le bouffon

et le prophète. On lui passe de dire des choses tristes parce qu'il les dit drôlement et de dire des choses profondes parce qu'il les dit d'un mot qui sonne et qui frappe. S'il fallait lui trouver un équivalent dans l'histoire, on ne pourrait le comparer qu'au fou des anciennes cours. C'est le *follus* à crête de coq qui, au moyen âge et à la Renaissance, était le vrai caricaturiste, mieux encore que le tailleur de pierres ou le « maistre huchier. » Plastiquement, il était une caricature vivante. Moralement, il était un diseur de vérités, et un censeur du pouvoir. Son corps et son costume, ses gestes, ses engins étaient l'antithèse et le repoussoir naturels qui convenaient à ces milieux où tout était plastique et beau. Il en faisait partie si intégrante que Véronèse fut querellé par l'Inquisition pour avoir mis un fou dans une de ses *Cènes* et que le poète moderne n'a pas oublié, parmi toutes les splendeurs de la *Fête chez Thérèse*, de montrer

Sur les escaliers
Un nain qui dérobait leur bourse aux cavaliers

D'autre part, son esprit et ses reparties étaient la soupape d'où l'ironie contenue des courtisans s'échappait et fusait en invraisemblables pétarades. C'était lui, par exemple, qu'on chargeait de dire aux princes les nouvelles que personne n'osait leur apprendre. On sait comment, en 1340, Philippe VI de Valois apprit le résultat désastreux de la bataille des Écluses qui venait d'être livrée entre les flottes anglaise et française. Aucun officier ne se souciant d'être le premier à le lui annoncer, un fou s'en chargea. Il entra dans la chambre du Roi, en grognant à la cantonade : « Ces poltrons d'Anglais! ces Bretons au cœur de poulet! » — « Pourquoi donc les traiter de la sorte, cousin? » demanda le Roi. — « Pourquoi? répliqua le fou. Parce qu'ils n'ont pas eu assez de courage pour sauter dans la mer, comme vos soldats français, qui s'y sont jetés la tête la première, abandonnant tous leurs vaisseaux à l'ennemi qui ne se montrait aucunement disposé à les suivre! » Ainsi, dès cette époque, il fallait des fous, les sages s'y refusant, pour dire la vérité.

La raison en est simple. Ils étaient, d'ordinaire, petits, mal tournés, faibles, comme on le voit dans les portraits qu'en a fait Velazquez. Ils ne pouvaient tirer l'épée, faire de mal. On les bâtonnait aisément. Ne craignant pas leurs actes on leur permettait toutes paroles. Petits comme des moucherons, ils pouvaient

piquer comme des moucherons. Même licence est accordée aux journaux satiriques. Les bonshommes qu'ils représentent et font parler furent longtemps grotesques, nains, contrefaits. Le journal caricatural se sent si bien le continuateur du « fou de cour » que, dans plus d'un pays, il en a pris le nom. Il s'est appelé, en France, *le Nain Jaune* et *le Triboulet;* en Angleterre, le *Punch;* à Zurich, *le Miroir des fous* (Narrenspiegel), à Saint-Pétersbourg, *le Bouffon* (Chout); à Buda-Pesth, *Bolond Istok* (Étienne le fou); à Turin le *Pasquino*. A Vienne, le *Kikeriki* porte la crête de coq des fous du moyen âge. L'un d'eux, *le Triboulet* français, fut l'un des derniers serviteurs de la monarchie. Quand tous les descendans des seigneurs de François Ier quittèrent, un à un, le parti du Roi, — qui ne s'amuse plus, — seul, le pauvre fou, célébré par Rabelais, le vieux serviteur difforme et fidèle ne se rallia pas. Il secoua ses grelots et lutta le dernier contre la Démocratie, avec cette marotte qu'en signe de dérision la monarchie lui avait mise à la main...

Quand le titre même du journal n'évoque pas l'idée du « fou, » les artistes créent, pour dire ses vérités au monde, des personnages falots; pauvres hères, descendans de Ménippe et d'Ésope, en passant par Piculph et Jehan le Fol. Gavarni a créé Thomas Vireloque, Traviès a créé le bossu Mayeux et le chiffonnier philosophe Liard. Le caricaturiste Kio-Saï a signé la plupart de ses ouvrages : *le fou*, ou encore Shoofoo Kio-Saï, *le singe ivrogne et fou*. Aujourd'hui, il n'est plus besoin d'eux pour faire entendre des vérités aux rois. Les rois les ont assez entendues, crachées par le canon de l'émeute ou vues à la lueur des flammes de pétrole; — mais il est, plus que jamais, nécessaire de les faire entendre et voir à la Démocratie.

Pour cela, le caricaturiste est armé d'un outil plus puissant que l'écrivain, parce qu'il peut, avec cet outil, signifier plus clairement sa pensée à la multitude. L'autre raisonne : il évoque. L'autre démontre : il montre. Selon le vœu de Gœthe qui voulait qu'on dessinât plus qu'on ne parlait, il ne parle pas : il fait appel au sens de la vue et les sens saisissent plus vite que l'esprit et sont plus répandus que le jugement. Les commerçans le savent qui, au lieu d'afficher des discours, commandent à nos caricaturistes des allégories où l'on voit quelque hercule de foire prendre, avec la gaucherie des hommes forts, une tasse d'un bouillon fameux ou un gendarme se mirer dans une botte qu'un cirage sans pareil

a vernie comme une glace de Venise. Ces politiciens américains le savent aussi, qui, pour faire comprendre les bienfaits du bimétallisme traduisent par des dessins comiques — le monométallisme est un borgne, le bimétallisme a deux yeux — des idées trop abstraites pour être facilement perçues des foules. Il n'est peut-être pas, en Amérique, une seule thèse économique, financière ou morale, qui ne soit ainsi graphiquement mise sous les yeux de la foule : l'administration de M. Cleveland comme les entreprises de Tammany Hall, la question de Cuba comme celle des îles Hawaï, les problèmes les plus compliqués trouvent la forme qui leur permet de tomber sous le sens de la vue. C'est la caricature didactique ou symbolique, telle que nous l'avons observée, au début de cette étude, chez les Égyptiens. Le Tsar, chez M. Caran d'Ache, a la tête d'oiseau du Dieu Horus. L'Empire de Ménélik, dans *le Grelot*, est figuré par le même lion que dans le papyrus du musée de Turin. Pour le peuple, la caricature redevient ce qu'elle fut à ses origines : un enseignement.

A des degrés divers et en s'appliquant à des sujets différens, c'est le rôle qu'elle remplit partout parce que c'est celui qu'elle peut le mieux remplir. — La caricature n'est donc pas nécessairement un moyen de faire rire ; c'est une médiocre arme politique ; c'est un assez pauvre agent de moralisation. Mais c'est un merveilleux procédé pour concréter une idée abstraite et ainsi la présenter devant une foule rebelle aux abstractions. Elle précise et incarne des sentimens assez flottans dans les esprits. Elle donne l'aspect d'un homme à une théorie, d'une femme à une nation. Elle met des favoris à une Loi, des moustaches à une Responsabilité, des bigoudis à une Constitution. Ainsi, elle fait percevoir aux yeux l'image de ce dont l'esprit avait peine à concevoir l'idée.

Puis elle modifie cette image et à mesure que l'image se modifie, l'idée évolue après elle. C'est ainsi que MM. Forain et Caran d'Ache, pour les prendre une dernière fois comme exemples, nous ont fourni de la République une image toujours plus jeune à mesure que le régime vieillissait. Et cette image répondait bien, en effet, à cette notion confuse dans les esprits, que la République devenait plus aimable. En lui attribuant une figure, ils clarifiaient la notion. Ce n'était plus là cette mégère qu'on voyait jadis dans *le Triboulet* ou dans *le Pilori*. Non. Jusqu'à l'âge de vingt ans, elle avait vieilli. A partir de cet âge, elle semblait renaître

ou plutôt elle se confondait avec la France. Chaque année avait blondi ses cheveux gris et aminci sa taille. Le crayon aussi s'était « rallié. » Il semblait que ce ne fût plus là l'ancienne Marianne, mais quelque chose comme sa fille, avec une bouche un peu vulgaire encore, mais tant de grâce et de jeunesse qu'on oubliait les vulgarités.

« Elle est charmante ! » disent les rois et les grands-ducs de M. Caran d'Ache, en sortant du bal et en reprenant leurs couronnes au vestiaire. On songe au mot de Henri Heine : « Ah ! souhaite que je t'aime toujours ; mon amour fait ta beauté ! » Car le caricaturiste a tout oublié d'elle. De son ralliement, elle s'est refait une virginité. Ce n'est pas elle qui a crocheté les monastères, exilé les Princes, piétiné les cadavres des ouvrières catholiques à Châteauvillain ou troué les poitrines prolétaires à Fourmies. Elle n'est jamais allée à Panama. Elle ignore qu'il y ait des chemins de fer dans le Sud. Mais c'est elle qui a reçu le Tsar, qui a pleuré sur les victimes du bazar de la Charité, qui a inauguré l'Exposition napoléonienne et le Musée Condé. Elle se promène dans un landau attelé à la Daumont. Son bonnet phrygien n'est plus un emblème : c'est une parure. Elle a fait monter en manche d'ombrelle la hache et les faisceaux des licteurs. Elle regarde du côté du régiment qui passe... Ce n'est plus la virago de Septembre. C'est une reine de Mai. Si M. Forain dessine quelque chose de laid autour d'elle, ce n'est pas elle. Ce sont les hommes, ce ne sont pas les institutions. Le *distinguo* médité sous les plafonds peints par Raphaël se lit là clairement sur les feuilles éphémères du faiseur de silhouettes. Et la caricature est, chez lui, ce qu'elle est chez tous les maîtres de cet art : un éclaircissement.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

JOURNAL DE ROUTE

EN

ASIE CENTRALE

DU FERGANAH EN KACHGARIE

DEUXIÈME PARTIE (1)

28 octobre. — Nous quittons Langar à 7 heures du matin, c'est-à-dire dès que le jour le permet : les journées comme les étapes sont courtes en hiver. Nous nous éloignons de la vallée du Taldyk par une ascension latérale sur le versant oriental. A neuf heures vingt, nous atteignons un premier col, le col de Taka, à la hauteur de 7390 pieds. J'y observe deux espèces de rosiers dont l'une me paraît être nouvelle : j'en emporte des échantillons vivans, lesquels, après bien des vicissitudes, ont fini par arriver au Museum de Paris, où ils ont prospéré ou du moins végété. Par une descente rapide nous arrivons à un petit lac sans écoulement dont l'aspect, vu de haut, est fort pittoresque. C'est le Kaplan-Koul (lac des Canards). Ce petit lac, de forme circulaire, aux eaux noires et transparentes, fait de ma part l'objet de diverses recherches zoologiques et botaniques, dans le détail desquelles je n'entrerai pas ici. Sur ses bords se trouve une petite

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

mosquée. Son altitude est de 5 680 pieds. Nous remontons ensuite la vallée d'un ruisseau que l'on nomme Ousou-Sakas; cette vallée est encaissée par des grès rouges et verts dont la formation géologique est très intéressante; plusieurs pitons, érodés par les eaux ou par les vents, ont des silhouettes extraordinaires. A l'un des détours de cette vallée, qui décrit de nombreuses sinuosités, l'un de ces monolithes ressemble, comme le fait remarquer le djiguite qui me sert de guide, à une femme portant un plat de pillao sur sa tête. Le guide ajoute à cette remarque une histoire très longue mais très peu claire, d'où il résulte qu'une femme du pays a subi cette pénible métamorphose à une époque ancienne, en punition de certains torts envers son mari. Je démêle mal quels sont ces torts, mais ils me paraissent être non pas d'ordre moral, comme on pourrait le croire, — c'est ici chose vénielle, — mais d'ordre culinaire, grief du genre le plus grave aux yeux d'un Turc de ces régions. Nous faisons ensuite l'ascension monotone d'un nouveau col, celui de Tchil-belli, haut de 6930 pieds, puis, par une descente rocailleuse, nous marchons vers le fortin de Gouldcha, que nous apercevons en bas, à une distance de 8 kilomètres environ, sur les bords de la rivière du même nom. Gouldcha est le centre d'une assez importante agglomération de nomades, mais, comme tous les Kirghiz de la montagne, ils ne font pas de constructions et n'ont que des tentes de feutre plus ou moins mobiles. Nous en distinguons un groupe assez gros, et c'est là, nous dit-on, la résidence de l'un des principaux chefs indigènes. Il nous attend. Il a été prévenu de mon passage par le colonel Deibner. En arrivant dans le fond de la vallée, large en cet endroit d'environ un kilomètre, nous cheminons entre des fourrés épineux qui servent de refuge à de nombreux faisans : c'est un admirable terrain de chasse. Ces oiseaux courent devant nos chevaux dans tous les sens. Depuis le matin, nous avons fait 40 kilomètres,

La Gouldcha est une grosse rivière, assez grosse pour n'être presque nulle part guéable; c'est un des principaux affluens du Syr Daria, et c'est sa vallée que nous allons remonter pour gagner les cols de l'Alaï. Je constate, non sans quelque contrariété, que nous ne sommes plus qu'à l'altitude de 4850 pieds, c'est-à-dire que nous avons gagné bien peu de hauteur depuis Och, qui est déjà à 4 030. Les deux ascensions de cols que nous avons faites, au prix d'une certaine fatigue et par un froid assez aigre, sont donc

inutiles ; il m'aurait semblé plus simple de gagner directement le point où la Gouldcha débouche en plaine pour remonter ensuite ce cours d'eau par une pente douce et régulière. Mais le trajet, m'a-t-on dit, n'est pas possible, à cause de l'étranglement excessif de certaines gorges et du volume des eaux qui y coulent. Cependant un travail d'art, insignifiant pour des ingénieurs européens, me paraît pouvoir ouvrir cette voie. Peut-être, à l'heure qu'il est, la route a-t-elle été construite, car son utilité pour le poste militaire de Gouldcha est évidente.

La petite plaine où se trouve aujourd'hui Gouldcha a été autrefois un lac, long d'une douzaine de kilomètres, large de deux, et qui s'est vidé par l'érosion de la gorge d'aval. A deux kilomètres environ du poste, la rivière, divisée en plusieurs bras, et roulant bruyamment sur un lit de galets, est facilement guéable. Nos hommes y lancent les chevaux, qui s'y engagent avec une franchise et une aisance prouvant la pratique habituelle de cette manœuvre. Cependant le vacarme des eaux pourrait intimider des gens moins familiers avec les localités. Le coup d'œil de ce passage est assez curieux : je le regarde avec satisfaction du haut de la berge, et, tout en regrettant le bain pris par mes vêtemens et mes instrumens, je constate que mon convoi a l'allure assez martiale. Nous ressemblons suffisamment, comme aspect, à l'avant-garde de l'une de ces invasions mongoles, qui, elles aussi, ont franchi à cheval, en toutes saisons, les rivières du vieux monde, sans qu'aucun des fleuves de l'Asie ou de l'Europe ait pu les arrêter. La silhouette de Sakkat, perché sur le dos d'un cheval, qui, chargé déjà de deux caisses, est enfoncé jusqu'aux épaules et nage vigoureusement, est particulièrement bien campée. Ma cavalerie, stimulée par la vue du gîte d'étape qui l'attend sur l'autre rive, passe, avec un entrain de bon augure, la rivière torrentueuse dont le soleil couchant colore les remous en or bruni, tandis que ses rayons obliques piquent d'éclairs et de taches brillantes les armes et les équipemens pittoresques de la petite troupe. Celui qui fait la moins bonne figure est Souleyman le cuisinier : dans sa belle robe de chambre à grands ramages, il barbote indignement et paraît inquiet. Je le surveille de loin, et je crains un instant de le voir faire un plongeon. Cependant, il se débat d'une façon méritoire, et avec l'aide du poney pie, qui ne s'émeut pas et qui nage comme un porc, il finit par gagner l'autre rive comme les autres. Je suis maintenant assez satisfait de ma remonte, après

avoir eu, lors du départ, je l'avoue, quelque inquiétude motivée par la mauvaise mine des animaux qui la composaient.

A peine ai-je eu le temps d'être signalé, que je vois venir vers moi le *volostnoï* indigène, accompagné de deux ou trois assesseurs : il nous conduit à une yourte qui a été préparée pour moi. Il s'informe de mes désirs en fait de vivres. Après lui avoir demandé un mouton, je laisse mon convoi au campement, et je me dirige vers le fort pour rendre visite à l'officier qui le commande.

Le fort de Gouldcha est assez important comme construction militaire. Son emplacement est parfaitement choisi : c'est un poste de premier ordre, commandé par plusieurs officiers, flanqué de tours, et entouré d'un retranchement complet. Il s'y trouve même de l'artillerie, ce qui n'existe pas dans la plupart des postes algériens similaires.

Des deux capitaines qui commandent le poste, l'un est allé pour quelques jours chasser l'ours dans une des vallées latérales qui aboutissent à la Gouldcha. Nous faisons passer notre carte au second officier, d'origine suédoise, le capitaine Hedingen.

Le chef indigène s'occupe de mon campement. Ce chef, que les Russes ont affublé du titre officiel et civilisé de *volostnoï* (chef de *volost* ou fraction de district), titre dont la physionomie européenne s'accorde aussi mal que possible avec la sienne, était, dès avant la conquête, un personnage de haut rang. C'est l'un des quatre fils de la célèbre Kourban-Djan, — historiquement connue sous le nom de *datchka* ou reine des Kirghiz, — qui résista pendant plusieurs années aux armes russes, et dont l'autorité était reconnue à peu près dans toute l'étendue du pays où habitent les Karakirghiz, c'est-à-dire dans les marches pamiriennes du versant nord et dans une partie du Tian-Chan. Elle était la femme du grand chef des Kiptchaks montagnards, Alim-Beg, qui tint longtemps le Khanat de Kokan en tutelle, avant la conquête russe, et qui fut tué en 1865, en livrant bataille à Tcherniaieff devant Tachkent (1). Sa veuve ne se rendit qu'en 1876 à Skobeleff, qui la fit prisonnière. Ses quatre fils firent leur soumission en mêmetemps qu'elle : les Russes les traitèrent honorablement et leur partagèrent le commandement des tribus nomades de la région. Tous sont des personnages énormes et d'aspect primitif,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1895, *le Turkestan russe*, p. 164.

âgés aujourd'hui d'une cinquantaine d'années. L'un d'eux, Batyr-beg, fut le pilote et l'auxiliaire de l'expédition de Bonvalot, qui en a fait le portrait. Le second, Katchmi-beg, résidait dans des parages un peu plus éloignés de mon itinéraire : je ne le vis pas. Le troisième, Makhmoud-beg, est celui que je rencontre à Gouldcha. Le quatrième, Abdoullah, est mort récemment sur les frontières d'Afghanistan : les uns disent que ce fut dans un combat contre les Afghans; selon d'autres, il s'était au contraire réfugié chez ceux-ci après avoir refusé de se soumettre à l'autorité des nouveaux conquérans, circonstance presque aussi avantageuse pour eux que s'il était resté à leur service. Le fils de celui-ci, Mirza-Païas, était à Och au moment où j'en partis : il y était venu à la suite de Groumbtchevsky. Déjà, plusieurs années auparavant, il avait contribué à l'organisation du convoi de MM. Bonvalot, Capus et Pépin, à qui son oncle Batyr-Beg avait servi personnellement de guide, depuis la plaine du Ferganah jusqu'à la vallée d'Alaï.

Un autre petit-fils d'Alim-beg, Zounoun-beg, issu d'un frère aîné des précédens, mort depuis longtemps, était, comme je l'ai dit, arrivé à Och avec Groumbtchevsky, à qui il s'était joint pendant les derniers jours de l'expédition. Le colonel Deibner et Groumbtchevsky m'avaient vanté ses mérites et sa connaissance du pays, et il avait été convenu qu'en retournant dans sa tribu il me servirait de guide. Il faut croire que Zounoun-beg n'a pas fait diligence, ou bien que ses chevaux n'étaient pas en état de rendre aux miens une étape sur quatre, car je l'attendis vainement le second jour ainsi que les jours suivans : il ne me rejoignit pas comme nous en étions convenus.

A priori, j'avais conçu bonne opinion de ce Mirza-Païas, qui n'était certes pas le premier venu. Cette opinion était fondée sur un simple trait.

Durant mon premier séjour en Turkestan, peu de temps avant que j'entreprisse la traversée des montagnes qui séparent la Transoxiane de la Kachgarie, il vint un jour trouver un homme d'État russe, avec lequel j'eus, à la même époque, d'excellentes relations, que j'ai toujours conservées.

— Je voudrais un permis pour aller à Kachgar, si le gouvernement impérial veut bien m'y autoriser, demanda-t-il simplement.

— Très bien. Tu n'as qu'à demander un passeport au colonel Deibner, à Och. Il t'en délivrera un sans aucune difficulté.

— Cela ne suffira pas, dit le chef kirghiz en hochant sa tête énorme et hirsute.

— Comment? N'es-tu pas sujet russe? La convention avec la Chine est formelle. Tous les sujets russes, marchands, fonctionnaires ou autres, qu'ils soient indigènes ou européens, ont le droit de pénétrer et de circuler librement en Kachgarie, quand ils sont munis d'un passeport officiel délivré par un chef de district de la frontière.

— Ce n'est pas ainsi que je voudrais aller à Kachgar. Cela, c'est bon pour les marchands.

— Qu'est-ce que tu veux donc?

— Je voudrais aller à Kachgar pour prendre et piller la ville... Avec la permission du tsar blanc. Mes hommes s'ennuient. Ils mettent chaque année en réserve des armes et des provisions pour les jours d'expédition. C'est un vieil usage. Voilà dix ans qu'ils en amassent et qu'ils n'ont rien fait. Leurs approvisionnemens sont complets et se détériorent. Ils se plaignent. On ne fait pas la guerre. Nous ne pouvons plus piller le Ferganah, selon l'ancienne coutume. Ne puis-je pas au moins mener mes gens au pillage de la plaine de l'Est? Voilà bien longtemps que nous laissons les Chinois tranquilles, là-bas. Ils ne doivent pas être sur leurs gardes, et nos chevaux sont gras.

L'homme d'État sourit de la simplicité du sauvage.

— Pas encore, se borna-t-il à répondre avec cette fine et féroce bienveillance qui est l'un des caractères de la diplomatie russe.

Quant à moi, je fus enchanté du discours et des idées de ce brave Kiptchak, congénère et lointain émule de Bibars l'Arbalétrier, autre mercenaire de même race, qui devint sultan d'Égypte, conquit une partie de l'Asie et domina le monde oriental, avec des principes analogues, mais dans un autre temps.

Hélas! ceux de Mirza Païas l'ont conduit presque aussi loin, mais moins haut. Lui et les siens ont fini tragiquement. Pour le raconter, j'empiète sur l'avenir et je sors un instant des limites de mon journal.

Six ans plus tard, en 1896, repassant par les environs des mêmes localités, je demandai des nouvelles de toute cette famille, dont j'avais gardé de fort bons souvenirs. Les nouvelles furent déplorables. Sur quatre membres de la famille qui vivaient encore peu de temps auparavant, deux venaient d'être pendus, et les deux autres, au nombre desquels était Mirza Païas, avaient été dé-

portés en Sibérie. La cause de cette catastrophe était simple.

Le gouvernement russe avait établi, sur toute la frontière du Turkestan, en y comprenant la partie qui coupe le Pamir, une ligne de douanes. Cette institution avait singulièrement gêné les chefs de la montagne, qui, à défaut du métier de coupeurs de routes, avaient encore jusque-là comme principale occupation la contrebande, et en particulier celle du thé et de la poudre. Ils ne comprirent pas la sujétion qu'on voulait leur imposer, et chassèrent les douaniers. On fut obligé de renforcer ceux-ci par des soldats. Devant l'impossibilité de transiger avec ces derniers, les Kirghiz n'eurent plus qu'une ressource : ils les tuèrent. Et ils les tuèrent d'une façon barbare et maladroite : il y eut une histoire de têtes sciées avec des cordes, peu faite pour concilier aux coupables la bienveillance des juges européens. Le gouvernement général du Turkestan, si paternel aux indigènes, mais pourtant ferme quand il le faut, n'hésita pas. Les quatre chefs, immédiatement révoqués, furent traités comme il vient d'être dit. La vieille reine des Kirghiz fit des efforts désespérés et touchans pour sauver ses fils et petits-fils. Deux seulement échappèrent à la potence, mais non à la déportation.

Certes la condamnation fut méritée : force devait rester à la loi et à l'autorité souveraine. Mais, malgré tout, des gens qui habitent sur le Toit du Monde sont peut-être, jusqu'à un certain point, excusables de ne pas comprendre ce que c'est qu'un régime douanier et même ce que c'est qu'une frontière. J'ignore si les juges eurent connaissance de l'anecdote, probante quant à ce second point, que j'ai racontée tout à l'heure. Mais ces pauvres Kirghiz du Pamir, qui comprenaient si mal la valeur des règlemens administratifs en temps de paix, n'auraient-ils pas mérité peut-être une indulgence spéciale en considération de la façon dont ils étaient prêts à servir leur nouvelle patrie d'adoption en temps de guerre? Au cas où les feuilles détachées de mon journal de route parviendraient jusqu'à ceux de qui dépend la grâce des détenus sibériens, je serais bien heureux, j'ose l'avouer, si elles pouvaient par hasard être l'occasion d'un adoucissement quelconque au sort actuel de mes deux amis survivans.

A partir de Gouldcha, commençait l'ascension progressive et régulière. Jusque-là nous n'avions fait que passer à diverses reprises d'une vallée dans une autre, sans gagner beaucoup d'altitude depuis la plaine du Ferganah ; nos quelques escalades avaient

été suivies de descentes à peu près équivalentes. La ligne de faîte qu'il s'agissait maintenant de traverser était celle des monts Alaï, qui encadrent le Ferganah de deux côtés, au sud et à l'est. Il ne faut pas les confondre avec les monts Altaï, plus connus, mais bien moins élevés, qui, à deux mille kilomètres plus au nord-est, s'étendent sur les frontières de la Sibérie et de la Chine. Si l'on considère l'énorme masse montagneuse formée par le Pamir, qui constitue, au centre de l'Asie, une sorte de citadelle où viennent se rattacher les grandes lignes orographiques du vieux continent, on voit que le bord septentrional du Pamir proprement dit est comme limité par un gigantesque fossé. C'est la vallée d'Alaï. Au fond de cette large tranchée, dirigée de l'est à l'ouest, coulent, d'un côté, vers l'Occident, le Sourk-Ab, l'une des têtes principales de l'Oxus, et, en sens inverse, du côté de l'Orient, le Kizil-Sou, source la plus occidentale du Tarim, le grand fleuve qui se perd dans le Lob-Nor.

Le bord septentrional du Pamir proprement dit, au sud de cette grande coupure, est formé par une falaise dont la crête comprend en même temps les points culminans de tout le massif. C'est la chaîne à laquelle les géographes européens ont donné le nom de Transalaï. Son sommet le plus haut, dont l'altitude est évaluée à 23 000 pieds, d'une façon approximative, car on n'en a jamais fait l'ascension, a reçu des Russes le nom de Pic Kauffmann, en souvenir du conquérant de la plus grande partie de Turkestan, qui en fut ensuite pendant vingt ans l'administrateur éminent. Un second sommet, presque aussi élevé, le Kizil-Aguine, haut de 21 000 pieds, se trouve un peu plus à l'est. Enfin, au delà de celui-ci, du côté de l'Orient, sur le territoire chinois, un énorme massif montagneux, plus considérable encore que les deux précédens, et dont la hauteur n'est pas connue, termine cette colossale fortification naturelle et domine la plaine de la Kachgarie, comme une sorte de belvédère. C'est le Mouz-Tagh-Taou (la montagne des montagnes neigeuses).

Au nord de la vallée d'Alaï se trouve une autre chaîne, dont les points culminans sont moins hauts que ceux du Transalaï, mais dont la crête atteint à peu près la même altitude moyenne : ce sont les monts Alaï. La ligne de faîte, dont le tracé est assez compliqué, court d'abord de l'Ouest à l'Est, en formant, au sud du Ferganah, une barrière qui sépare les bassins supérieurs de l'Oxus et de l'Iaxartes; puis, décrivant une courbe, l'axe de la chaîne se

dirige vers le Nord, et va se souder, vers les sources du Karadaria, avec la crête principale du Tian-Chan. Le nœud se fait au Mont Aïou-Tapam, autour duquel rayonnent également plusieurs autres chaînes secondaires.

On voit que, pour passer du Ferganah dans le Turkestan chinois, c'est-à-dire dans le bassin du Tarim, il faut de toute nécessité franchir la chaîne de l'Alaï. Cette traversée, assez difficile, surtout en hiver, peut se faire par un certain nombre de cols.

Le plus bas et le plus accessible, c'est celui du Taldyk, situé aux sources de la rivière du même nom. Son altitude n'est que de 11600 pieds, et les pentes en sont aisément praticables. Après avoir remonté par une rampe régulière la vallée de la rivière Gouldcha, et celle de son principal affluent, le Taldyk, on passe, par une escalade insignifiante, dans la vallée du Sourk-Ab, c'est-à-dire dans le bassin du haut Oxus. En tournant ensuite à l'Est et en marchant dans la direction d'amont, suivant la dépression d'Alaï, on arrive, par un seuil presque insensible, au col de Taoun-Mouroun, de même hauteur que le Taldyk, qui donne accès dans le bassin du Tarim.

Mais cet itinéraire présentait pour moi le grand inconvénient d'être indirect : il allongeait notre parcours de trois journées en nous faisant décrire un long crochet dans l'Ouest. En outre, cette route, qui, l'été, est vraiment facile, — Skobeleff a réussi à y faire passer sa cavalerie et son artillerie lors de son expédition de 1876, — devient presque toujours impraticable en hiver. Il se produit dans toute la vallée d'Alaï une énorme accumulation de neige. Ce phénomène a été tout spécialement décrit par M. Capus dans une savante étude qu'il a consacrée à la distribution des neiges sur le Pamir (1). C'est au prix d'efforts extrêmes que lui et ses compagnons de voyage, MM. Bonvalot et Pépin, sont parvenus à franchir cette vallée d'Alaï qu'ils n'ont eu à traverser, cependant, que dans le sens de la largeur.

A 30 kilomètres plus à l'est que le col du Taldyk, se trouve un autre passage, le col de Chart, ou Chart-Davan, peu étudié par les Européens, et dont les Russes n'ont pas fait un sentier classé, mais qui est très pratiqué par les indigènes. Son altitude est plus forte que celle du Taldyk : elle est de 12 800 pieds; mais l'escalade est très facile. C'est par là que le prétendant Bil-Baktchi-

(1) G. Capus, *Observations et notes météorologiques sur l'Asie centrale et notamment les Pamirs.* — Bulletin de la Société de Géographie, 1892.

Khan, après avoir eu le dessous à Kokan contre Koudaïar-Khan, en 1865, se réfugia dans le Turkestan Chinois, emmenant avec lui 30 pièces d'artillerie de gros calibre et 7 000 cavaliers.

Entre les cols de Taldyk et de Chart, les petits cols secondaires de Kohi-Djouli, d'Artcha-Davan, de Kalmagatchou, sont de moindre importance et nous ne les citons que pour mémoire. A l'est du col de Chart, la crête de l'Alaï se relève et devient à peu près infranchissable, sauf au col de Terek-Davan, qui constitue la route la plus courte pour se rendre du Turkestan russe dans le Turkestan chinois. Mais, si ce chemin est le plus court, il n'est pas le plus aisé. Il est pourtant le plus fréquenté par les indigènes quand ils veulent aller vite, et en hiver c'est souvent le seul praticable, car la neige ne s'y accumule jamais en grande quantité.

Peut-être pourrait-on citer une autre route encore plus directe : c'est le col de la Biélé-Ouli, situé à 20 kilomètres plus au nord, aux sources de la rivière du même nom. Mais ce col, haut de 15000 pieds, n'est jamais pratiqué comme moyen de communication commerciale et nous ne le mentionnons qu'à titre de renseignement géographique. Il sert aux chasseurs et aux bergers isolés.

Elle n'est pas gaie la traversée de l'Alaï, pendant la saison d'hiver. Les inconvéniens en ont été déjà décrits, pour les lecteurs français, par les explorateurs les plus autorisés, dans des termes auxquels nous n'avons rien à changer. Bonvalot, qui l'a faite, non pas à l'automne, mais au mois de mars, à peu près par la même température que celle que nous avions à affronter, s'exprime ainsi, en rendant compte des péripéties de cette opération (1) :

« Nous avançons tantôt de vingt mètres par minute, tantôt de dix : parfois, sur une crête, de soixante mètres. Très souvent nous sommes contraints de faire halte. Personne n'en peut plus, tous sont sans souffle, sans force, presque complètement aveuglés. Nous avons des maux de tête, des suffocations : tel est étendu sur le dos, à côté de son cheval sur le flanc; un autre se repose debout, la tête appuyée sur la selle; celui-ci, en retard, frappe à coups de fouet le pauvre animal, à la queue duquel il se cramponne comme un noyé à une amarre. On en voit qui saignent du

(1) Cf. G. Bonvalot, *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir*, 1 vol. Paris, Plon, 1889.

nez ; les chevaux eux-mêmes perdent du sang par les naseaux ; le sang gèle, et ils reniflent des rubis. Ils en ont aussi sur le corps, taché de caillots rouges là où de petites veines éclatent. »

On voit par ce souvenir de nos prédécesseurs que ce n'est pas précisément une partie de plaisir que nous allons tenter.

On nous annonce à Gouldcha que les communications avec Irkechtam par le Taldyk sont complètement interceptées, à cause de la masse de neige qui encombre la vallée d'Alaï. Le Terek-Davan, qui est plus haut et bien plus escarpé, reste libre de neige, à cause de son orientation et du régime des sommets voisins : nous y pouvons passer. Mais le temps y est, paraît-il, détestable.

29 octobre. — Nous partons de Gouldcha après avoir accepté le déjeuner matinal que nous offrent très gracieusement le capitaine Hedingen et sa famille, et nous remontons la vallée de la rivière. Elle est partout resserrée et le sentier qui la suit serpente aux flancs d'escarpemens souvent à pic. Bien que ce sentier n'ait que deux pieds de large, en certains endroits le rocher est trop vertical pour en permettre même l'établissement : la corniche absente est alors remplacée par une sorte de balcon suspendu, fait de troncs de genévriers ou de branches de peupliers. Ces échafaudages à claire-voie, composés de pièces informes qui ne sont reliées entre elles que par quelques liens d'écorces et de cuir ou par des chevilles mal assemblées, tremblent sous le pied des gens et des animaux, à des hauteurs vertigineuses. Il ne faudrait pas cependant que ce nom de balcon, employé par les voyageurs russes, évoquât chez le lecteur l'idée d'un parapet quelconque : il n'y en a pas la moindre trace. On retrouve ce genre de construction sur les sentiers de tout le Pamir. Tout récemment, un voyageur européen ayant mécontenté les Kirghiz par ses exigences ou les ayant effrayés par les intentions qu'on lui supposait, ceux-ci détruisirent volontairement un certain nombre de balcons autour de lui et il se trouva bloqué sur des corniches sans issue où il fallut qu'une expédition spéciale vînt le chercher.

Nous marchons pendant dix kilomètres sur la rive droite, puis un éperon rocheux infranchissable nous oblige à traverser par deux fois la rivière et à revenir sur la rive droite, pendant un demi-kilomètre. Des ponts solides ont d'ailleurs été établis par les Russes. Dix kilomètres encore et à deux heures et demie de l'après-midi, nous atteignons une petite plaine. Ce point se

nomme Kizil-Kourgan (la forteresse rouge). Nous avons fait 31 kilomètres depuis le matin.

Ici la vallée s'élargit un peu et forme une sorte de cirque dénudé, fond d'un petit lac aujourd'hui vidé, au centre duquel on voit les restes d'un petit retranchement en terre, de forme rectangulaire. C'est là qu'un certain nombre de Kirghiz tentèrent d'arrêter Skobeleff lors de son expédition au Pamir, et lui livrèrent un combat dont ce fortin en ruines, facilement enlevé par les Russes, est la dernière trace. Il eût été prudent pour nous d'y faire étape, car la journée était déjà avancée, les jours bien courts, et il devait être certainement impossible d'arriver avant la nuit à Targalak, où la vallée s'élargit pour la seconde fois, à 25 kilomètres plus loin. Pressé d'avancer, je décidai pourtant de continuer. D'ailleurs, bien que le volostnoï eût eu la prévenance de nous faire préparer une yourte à Kizil-Kourgan, pour le cas où nous aurions voulu nous y arrêter, un cavalier avait été expédié à Targalak pour nous y faire dresser deux autres yourtes. Nous passons donc outre, et, à 3 heures, nous nous engageons de nouveau dans une gorge resserrée. Là un fâcheux contretemps se produit.

Nous sommes à l'époque où de nombreux troupeaux, composés surtout de chevaux, descendent des hauts pâturages du Pamir, devenus inhabitables pour l'hiver, dans la plaine du Ferganah. Déjà, depuis notre départ, nous en avons rencontré plusieurs. Cette circonstance provoque dans notre étape un incident insignifiant en apparence, mais dont les conséquences peuvent devenir sérieuses. A l'un des étranglemens les plus resserrés de la gorge de la Gouldcha, au moment où, marchant sur une corniche étroite, nous nous préparons à tourner un angle saillant de la falaise à pic au pied de laquelle roule le torrent écumeux, nous voyons paraître derrière cet angle la tête d'un cheval venant en sens inverse de nous. Cette situation est celle qui a souvent été décrite par les voyageurs dans les Andes. Ici comme en Amérique, elle est plus critique qu'on ne pourrait le croire, car les sentiers sont réduits à leur plus simple expression, et l'un des deux convois qui se rencontrent ainsi, — quand il s'agit de deux convois, — est obligé de reculer, souvent fort loin, jusqu'à un endroit où le croisement soit possible. C'est ce que nous faisons, après avoir vainement tenté, par nos cris et nos démonstrations menaçantes, de faire battre en retraite nos adver-

saires, dont nous ne connaissons ni le nombre ni la composition, représentés qu'ils sont uniquement par une tête de cheval, qui seule dépasse le profil du rocher. Nous reculons de quelques pas, tant bien que mal, car la corniche est trop étroite pour que nous puissions même faire retourner nos animaux chargés ni descendre de nos montures, et nous prenons position, dans un équilibre instable, au flanc d'un éboulis, de manière à laisser quelques instans le sentier libre. L'animal encombrant, qui est une jument en liberté, sans cavalier ni conducteur, passe, après quelques façons. Mais derrière elle paraît aussitôt, au détour du rocher, l'encolure d'un second cheval qui s'élance sur ses pas, suivi d'un troisième, puis d'un quatrième, et ainsi de suite. Le défilé, une fois commencé, ne s'arrête plus : ce n'est pas une caravane qui est devant nous, c'est une armée, qui se déploie en une interminable file. Aucun être humain n'est visible. Il est tard : la nuit approche. Nous savons que marcher dans l'obscurité sur un pareil terrain sera impossible, et la perspective de passer la nuit dans une immobilité forcée et sans abri sur cette corniche est peu rassurante. Tout ce qui est de nature à retarder notre arrivée à l'étape peut avoir des conséquences très fâcheuses. Nous nous résignons cependant, tout en pestant contre l'incident, tandis que défilent un à un, au-dessous de nous, avec mille agaçantes précautions, et souvent avec une prudente lenteur, les maudits quadrupèdes, toujours sans qu'aucun conducteur se montre. Toutefois, après avoir compté plus de trois cents de nos adversaires, sans que rien indique une amélioration dans notre situation, je perds patience. J'ordonne la marche en avant, et, à coups de bâton, à coups de *nagaïka*, en poussant des hurlemens désespérés, pour intimider bêtes ou hommes, qui ne peuvent nous voir, nous nous ruons à la rencontre de la tête de ce qui reste de la colonne, que de nouveaux arrivans poussent sans cesse par derrière. Faire demi-tour est impossible à nos ennemis. Reculer ne le leur est pas moins. Nous les refoulons hors du sentier, et plusieurs sautent ou tombent dans le torrent. D'autres s'accrochent, à mi-côte, aux parois du rocher, dans des attitudes dont on ne croirait pas que des chevaux puissent être capables. Nous nous frayons un passage jusqu'au delà du maudit éperon, derrière lequel, à peu de distance, le sentier s'élargit sur une assez grande longueur, et suffisamment pour permettre à deux files d'animaux de se croiser. Là nous voyons combien nous avons eu raison de ne pas nous rési-

gner plus longtemps. Le nombre de nos ennemis est de plus de deux mille, et nous n'en aurions pas été quittes en moins de deux heures. Trois Kirghiz à cheval, qui se trouvent à l'arrière-garde, suffisent à mener toute cette bande d'animaux. Lorsque nous les croisons, une demi-heure après environ, nous leur adressons, naturellement, les injures les plus violentes et les moins méritées. Force nous est de constater qu'il sera désormais impossible d'atteindre, avant que l'obscurité soit venue, le point où nous attend notre chameau avec la yourte qui doit nous servir d'abri pour la nuit.

Dans la première partie de cette étape, entre Gouldcha et Kizil-Kourgan, je trouvai sous les pierres plusieurs échantillons d'un animal intéressant, la terrible araignée noire appelée par les indigènes *kara-kourt*, par les naturalistes *Lathrodectes bipunctatus*, et dont la piqûre est mortelle ou passe pour l'être. Les Kirghiz des montagnes en ont grand'peur : quand ils constatent sa présence dans un endroit, ils le désertent complètement, eux et leurs troupeaux. Aussi les gens de ma suite jetèrent-ils les hauts cris, quand ils me virent déterrer plusieurs de ces animaux. Désireux de les conserver vivans et n'ayant pas sur moi le matériel nécessaire pour les recueillir d'une façon méthodique, je les enfermai provisoirement dans des douilles de cartouches que je bouchai tant bien que mal avec des tampons quelconques, me réservant de placer plus tard mes captifs dans un lieu plus sûr. Les circonstances, qui ne me laissèrent pas le loisir d'ouvrir mes caisses, en décidèrent autrement, et je portai plusieurs jours ces hôtes sur moi avant d'avoir le temps de les enfermer ailleurs pour le reste de la durée du voyage. Les cris et les protestations de mes Kirghiz redoublèrent lorsque je les mis tout simplement dans ma poche. J'eus d'ailleurs la satisfaction de les rapporter en France, l'année suivante, en compagnie d'autres arachnides moins venimeuses, mais tout aussi incommodes, des *Ixodes*, qui s'attachent en parasites sur les animaux et les hommes pour leur sucer le sang. Plusieurs de ces derniers, faisant preuve d'une vitalité singulière, restèrent vivans pendant dix-huit mois dans des tubes de verre, sans prendre aucune nourriture. Le *kara-kourt* est une araignée de taille assez médiocre : son corps n'excède pas la dimension d'une noisette, sa forme est globuleuse, sa couleur d'un noir luisant, et son aspect n'a rien de répugnant. Ses pattes, fortes et assez longues, sont lisses, et en forme de lames. Les natura-

listes européens mettent maintenant en doute la puissance de son venin. Je n'ai pas eu personnellement l'occasion de vérifier l'action de sa piqûre sur les êtres humains et je n'ai pu constater si les propriétés qu'on lui attribue sont, à cet égard, véritables. Mais j'ai pu constater son effet mortel sur des moutons. Et pour que, dans le Turkestan, où il existe des reptiles si venimeux et tant d'animaux féroces, les indigènes aient de cette bestiole une pareille crainte, il faut que, selon toute probabilité, la réputation qui lui a été faite soit fondée.

Après l'ennuyeux incident qui nous a fait perdre près d'une heure, nous marchons pendant quatre kilomètres le long de la rive gauche, sur un sentier assez peu de mon goût. Il domine la rivière à une hauteur de quelques centaines de pieds et consiste en une corniche de calcaire dur, poli et glissant comme du marbre : on voit bien que le vertige est inconnu aux gens du pays. Un premier pont de bois, construit par les Russes et assez solide, nous fait franchir commodément la Gouldcha, et nous longeons sa rive droite. A un kilomètre plus loin, un second pont du même genre traverse un gros affluent venant de l'Est, qui tombe en cataracte : c'est la Biélé-Ouli, ou Ak-Ouli, dont une branche descend du col du même nom, et dont l'autre bras vient du pic Aïou-Tapam, haut de 18 000 pieds, et qui forme le centre du système de montagnes de l'Alaï septentrional. Cinq chaînes viennent y converger. Le milieu du courant de la Biélé-Ouli, couvert d'écume, est encadré de stalactites de glace, et le tout constitue une masse blanche et mouvante au fond d'un gouffre d'où monte vers nous un bruit assourdissant. D'énormes rochers luisans, d'un noir verdâtre et au profil fantastique, servent de cadre. Le point de vue est l'un des plus pittoresques de cette journée. Le jour baisse de plus en plus. Il paraît que la vallée à notre gauche est très fréquentée par les ours. Mais il n'entre pas dans notre programme d'aller à la chasse pour le moment.

La vallée de la Gouldcha, que nous continuons à remonter, devient très étroite et sinueuse. Les sommets des montagnes à pic qui enserrent la rivière se succèdent les unes aux autres dans l'ordre le plus capricieux. Leurs silhouettes noires, éclairées par le crépuscule, apparaissent successivement les unes derrière les autres, se découpant nettement sur le ciel clair. Et nous les découvrons une à une sans que rien nous fasse prévoir la fin de l'étape ou l'approche du but. Nous revenons sur la rive gauche,

puis une fois encore sur la rive droite. La physionomie du paysage est très particulière. Nous ne sommes pas encore en Chine, mais pourtant la Gouldcha n'a plus la physionomie qu'ont les rivières des pays plus occidentaux. Ce n'est ni l'allure tranquille des rivières des steppes, qui semblent errer lentement perdues sans but dans des plaines sans bornes, ni le cours impétueux et la grande masse d'eau que présentent certains grands fleuves de Tartarie dans la partie de leur lit plus voisine des montagnes. L'aspect de la rivière qui sert de fil conducteur pour aller au pays jaune est tout à fait celui de certains torrens qui se précipitent en éternelles cascades, fixées par la main d'un artiste génial et que nous trouvons baroque, sur de fantastiques paravens. Les cascatelles écumantes se superposent, séparées par des bassins où dort une eau profonde, incroyablement bleue et tranquille, tandis que, sur les berges, des fourrés d'arbrisseaux échevelés, dépouillés de leurs feuilles, plongent dans le torrent l'extrémité de leurs longues branches grêles. De grands arbres de forme étrange, maintes fois mutilés par le vent, par les avalanches, ou par des passans à court de combustible, sortent çà et là des fissures de rochers et encadrent la rivière de leurs silhouettes grimaçantes. Ces arbres, d'un port invraisemblable, comme je n'en avais jamais vu que sur certains écrans chinois, sont des peupliers de l'espèce dite *Populus diversifolia*, caractérisée par la variation extrême de ses feuilles, qui sont le plus souvent capricieusement déchiquetées, et ressemblent à tout ce que l'on voudra, excepté à des feuilles de peuplier. Leur ramification touffue est irrégulière au dernier point. Quelques-uns de ces arbres difformes, par des renversemens qui semblent fantastiques, trempent l'extrémité de leur cime dans la rivière. Le premier plan du décor devient d'ailleurs de moins en moins distinct. La nuit nous prend tout à fait. Nous ne sommes plus éclairés que par une étroite bande d'un ciel très lumineux, mais de peu d'étendue, qui nous apparaît entre les découpures noires des deux crêtes, lesquelles, par leur croisement, ont toujours l'air de former devant nous une muraille close qui s'ouvre sans cesse comme par magie, à l'instar de ce qui se passe dans certains contes de fées. Nous finissons par avoir l'habitude de ce phénomène, et certains de tenir la bonne route, nous la suivons machinalement, tout en la trouvant longue. Nous traversons encore deux fois la Gouldcha, heureusement sur des ponts, puis nous passons un de ses affluens, l'Az-Kalti, parallèle à la Biélé-

Ouli, mais moins important. Et l'éternelle gorge se déroule toujours. Enfin, nous franchissons un autre petit affluent de la Gouldcha, le Targalak, et nous voyons les parois de notre prison s'écarter devant nous. C'est l'entrée d'une plaine où nous devons camper. Le chameau chargé de la yourte nous y a précédés. Mais où trouver cette yourte? Il est huit heures du soir et il fait nuit noire. J'ai pourtant fait diligence, et je précède depuis plus d'une heure, avec Balientsky et le djiguite Othman, le convoi, sur lequel nous avons pris les devans. Il y a des étoiles, mais pas la moindre lune : tout ce que nous entrevoyons, c'est que la Gouldcha se divise en plusieurs bras, et que, de jour, elle peut être guéable. Mais l'obscurité ne nous permet même pas de voir où sont ces divers courans, dont nous entendons le bruit sur les rochers. Le djiguite nous dit que la yourte doit être quelque part sur l'autre rive ; et le sentier disparaît après s'être ramifié en plusieurs branches qui toutes se perdent sur les galets dans la direction de la rivière. Nous jugeons seulement qu'il faut passer de l'autre côté. C'est complètement à tâtons que nous nous engageons dans l'eau profonde et dont la température est glaciale. Le thermomètre, consulté à la lueur d'une allumette, indique 4 degrés au-dessous de zéro. L'agitation de l'eau l'empêche seule de se congeler. Nous ne voyons pas l'autre bord, ni la place du gué, et nous nous en remettons entièrement aux chevaux, qui perdent pied plusieurs fois, et nagent dans un courant violent. Enfin nous abordons sur une rive qui, inondée par les eaux, à certaines époques, n'est en réalité qu'une partie émergée du lit du torrent. Elle est couverte de grosses pierres roulées, où la marche nocturne est bien incommode. En outre nous reconnaissons bientôt que nous avons abordé tout simplement dans une île et il nous faut encore successivement traverser deux autres bras de rivière semblables au premier. Enfin nous sommes de l'autre côté du torrent : nous tirons plusieurs coups de fusil, et un feu que nous apercevons devant nous nous indique la direction de la yourte, que nous atteignons au bout de deux kilomètres encore. Elle est au bord de la rivière, sur un banc de sable où croissent quelques peupliers énormes. Je constate que, tout près de là, un très gros ruisseau, qui constitue une part importante du volume des eaux de la Gouldcha, sort tout formé, avec un grand bruit, d'une caverne que je me propose d'explorer le lendemain matin. Cet endroit doit être un lieu de séjour char-

mant en été : en cette saison-ci il l'est moins. Une heure après, vers dix heures, arrive le convoi, qui, grâce à la sagacité de Dervich, nous a rejoints sans aucune fausse manœuvre, et sans que les bagages aient subi aucune avarie.

Nous avons trouvé la yourte gardée par notre chamelier et par l'un des hommes du volostnoï de Gouldcha, et c'est avec plaisir qu'après nous être séchés devant un grand feu, nous nous abritons dans le logis mobile qui sert de gîte classique aux habitans de ces régions et aux voyageurs qui savent s'en contenter. Pour notre part, nous le trouvons très suffisant.

30 octobre. — Nous levons le camp de bonne heure, la journée de marche devant être assez longue. La nuit a été froide : les *Populus diversifolia*, épars au milieu de la plaine de sable et de galets où se déplace le lit mobile de la rivière, sont chargés de givre. La Gouldcha, dont le cours torrentiel est, avons-nous dit, trop rapide pour qu'elle puisse déjà geler entièrement, est prise sur ses bords, et ses eaux roulent avec fracas, en détachant de temps en temps de gros blocs de glace qui s'en vont à la dérive. Notre campement se trouve au fond de la gorge, dans un endroit très abrité, de sorte que nous n'avons pas trop souffert du froid pendant la nuit. Cependant, à huit heures du matin, malgré tout le soin que nous avons pris de nous calfeutrer, il ne fait que — 1° dans la yourte. Le minimum de la nuit a été de — 18°. Un peu plus tard, à 8 heures 50 au grand soleil, nous n'observons, au dehors, qu'une température de — 2°. La hauteur barométrique est de 601^{mill},6, ce qui correspond à une altitude de 6500 pieds environ.

Une fois en route, nous remontons, pendant deux kilomètres environ, la vallée de la Gouldcha, puis nous la voyons se bifurquer devant nous : la vallée principale, large, bien ouverte et à fond plat, continue à se dérouler au sud en obliquant un peu vers l'ouest. C'est la trouée qui, si nous la suivions, nous conduirait au col de Taldyk, lequel nous donnerait accès dans la grande vallée de l'Alaï, où sont à la fois les sources du Sourk-Ab, l'une des têtes de l'Oxus, et celles du Kizil-Sou, tête du grand fleuve Tarim, dont les eaux vont se perdre dans le Lob-Nor, et que nous avons l'intention de descendre pour aller à Kachgar. La route paraît facile. Nous avons dit plus haut quelles sont les raisons qui nous ont décidés à ne pas la prendre et à lui préférer le trajet plus escarpé, mais plus court et moins encombré de neige,

qui passe par le col de Terek-Davan. C'est pourquoi, à deux kilomètres environ au sud de notre campement du Targalak, après avoir auparavant poussé une simple reconnaissance topographique sur la route du Taldyk, nous tournons à gauche dans une vallée secondaire qui se dirige vers le sud-est. Les deux parois en sont formées par des escarpemens rocheux presque verticaux : mais le fond, large d'environ 500 mètres, en est uni et paraît devoir être couvert de gazon pendant l'été. Un ruisseau, affluent de la Gouldcha, y coule. Nous commençons à nous demander si un guide ne nous serait pas utile, maintenant que nous avons quitté la vallée principale. Mais Zounoun-Beg continue à être invisible.

Tout à coup, nous voyons venir à notre rencontre, suivant le fond de la vallée, un petit groupe de cavaliers. Celui qui paraît être le chef se détache, du plus loin qu'il nous aperçoit, et s'avance vers nous avec force démonstrations de joie. Ce chef est un personnage considérable : il nous dit qu'il se nomme Chi-Othman (1), fils de Djoumane, ou Chi-Othman-Djoumani, et qu'il commande à la population de cinquante yourtes. Nous échangeons les politesses d'usage. Il ajoute que, prévenu officiellement, la veille, de notre arrivée, il nous attendait, et qu'il va nous servir lui-même de guide. C'est le type le plus accompli du Kirghiz de montagne. Il paraît âgé de quarante à cinquante ans. Il est grand et fort, avec les membres courts et le buste très développé. Sa figure tannée, grêlée, couturée de cicatrices, imberbe et absolument ronde, est éclairée par deux petits yeux obliques et prodigieusement écartés, sans paupières apparentes, et dont l'expression est assez bonne. Son nez est à peine visible. Il a, comme tous ses congénères, une ample touloupe en peau de mouton, qui l'enveloppe complètement. Mais il se distingue des autres par un bonnet noir entouré de fourrure blanche, pareil au mien d'ailleurs, et qu'à ce titre j'aurais tort de critiquer, mais qui néanmoins ressemble à un bourrelet d'enfant. Avec sa grosse tête, des petits bras et sa robe, il a l'air d'un nourrisson colossal et informe. Nous compléterons son portrait en disant qu'il bégaye effroyablement. Comme il paraît fort expansif et jaloux de donner des

(1) Le mot *Chi* paraît être une forme mongole dérivée de l'arabe *Cheikh*, de même que le titre de *Bi*, donné aujourd'hui à de nombreux chefs kirghiz, et qui a été porté sur le trône par plusieurs souverains de la dynastie des Mangites, n'est autre que le mot arabe *bey*, ou le mot turc *beg*.

ordres nombreux à ses subordonnés, cette infirmité le gêne beaucoup, et semble le mettre dans un état d'exaspération permanente. Faisant demi-tour, il prend à un galop raccourci la tête de notre petite caravane, et les deux djiguites, Balientsky et moi nous le suivons dans la direction du village, laissant le convoi des bagages continuer sa route à l'allure ordinaire. Il doit nous rattraper pendant la halte de cérémonie que nous allons faire.

Au bout de trois kilomètres environ, en remontant la vallée, nous apercevons à notre gauche, accroché au flanc de la paroi rocheuse, le village de Soufi-Kourgan, le plus important de toute la région. Il est situé sur un éperon de la montagne, et domine le cirque par lequel se termine la partie large de la vallée. C'est un de ces villages d'hiver où se réunissent les Kirghiz pasteurs : il se compose d'une vingtaine de huttes agglomérées autour du tombeau d'un saint que signale de loin un mât garni de l'inévitable *toug*, étendard fait d'une boule et d'une queue de cheval. Les habitans paraissent misérables : ils viennent à peine d'achever leur installation d'hiver dans ce village, qui est abandonné pendant l'été, alors que les troupeaux sont dans les pâturages des grandes hauteurs.

A notre vue, un certain nombre d'indigènes sortent de leurs huttes et dégringolent l'escarpement avec une agilité que rendent encore plus remarquable les longues robes de chambre dont ils sont revêtus. Ils nous entourent en donnant les marques de respect les plus empressées. L'un d'eux me présente deux *oulars* vivans (*Megaloperdix himalayensis*), perdrix géantes de l'Himalaya, que je regrette de ne pouvoir emporter pour en faire don à l'un de nos jardins zoologiques, où ces animaux ne sont encore connus jusqu'à présent que par les descriptions qu'on en a faites. Il en existe plusieurs espèces ou variétés. Ceux qu'on me montre aujourd'hui sont de la grosseur d'un dindon, et ont tout à fait la forme et presque exactement la coloration de notre perdrix rouge. Ils en diffèrent surtout par leurs tarses, emplumés comme ceux de tous les gallinacés qui habitent aux très grandes altitudes.

Nos hôtes continuent à s'ingénier pour trouver, dans la simplicité de leurs ressources, ce qui peut m'être agréable. M'ayant vu regarder des corneilles de roche à bec rouge qui voltigent autour de nous, l'un des indigènes lance aussitôt à l'une d'elles, avec une grande dextérité, une pierre qui l'étourdit, et il me l'apporte.

Un autre m'amène un yak, ce gros ruminant bien connu, qui rend de si utiles services comme bête de somme et même comme monture sur les hauts plateaux du Thibet. C'est, on le sait, une sorte de bœuf à épaisse fourrure et à queue de cheval, et sa qualité la plus précieuse est sa faculté de supporter, en même temps que les plus grands froids, l'air raréfié des grandes altitudes. Ces animaux portent des poids assez considérables à des hauteurs où aucune autre bête de somme ne peut vivre. En revanche, dans les plaines, ils dépérissent et ne tardent pas à succomber. On a cherché à les acclimater dans les steppes. Ils y meurent, et au-dessous de 2 000 mètres d'altitude ils paraissent souffrir. Il y en a de sauvages et de domestiques. Celui qu'on me montre à Soufi-Kourgan est le premier que je rencontre au cours de ce voyage. Avec son aspect rébarbatif, accentué par les grognemens fréquens qui lui ont valu son nom latin (*Poophagus gruniens*), sa fourrure hérissée, son corps plus gros, plus trapu et plus court que celui du bœuf, il a, lui aussi, un aspect préhistorique. Il est au bœuf ce que le mammouth est à l'éléphant.

Décidément je penche à donner raison à ceux des savans qui, dans les controverses pour déterminer l'emplacement du Paradis terrestre, ont donné la préférence au Pamir, et placé dans la vallée d'Alaï le berceau de l'humanité. Les habitudes des hommes préhistoriques, telles que nous les ont dépeintes les auteurs et les peintres classiques ou décadens qui sont versés dans la matière, s'y sont conservées dans toute leur pureté. On y lance des pierres — des silex, bien entendu, — avec la précision et la raideur que savent apporter à cet exercice les indigènes australiens, ou qu'y apportaient, dans les temps archaïques, les hommes des cavernes de la Gaule ou, un peu plus tard, les héros d'Homère, leurs émules. Tout en faisant cette réflexion et en admirant le grand style de mes hôtes qui font, non pas de la prose, mais de l'épopée homérique sans le savoir, je suis obligé de laisser la corneille de roche, ainsi que les autres oiseaux vivans, ne pouvant avoir la prétention de les conserver et de les transporter pendant tout le cours d'un voyage qui doit durer plusieurs mois. J'achète un mouton, que je fais dépecer et dont nous emportons les meilleurs morceaux.

Pressés par le temps, c'est-à-dire obligés de faire tenir dans la journée notre étape déjà allongée par la reconnaissance poussée sur la route du Taldyk, nous ne nous attardons pas à visiter le

village. Nous nous bornons à y donner un coup d'œil et à recevoir une courte visite du chef qui partage avec Chi-Othman l'administration de la localité et des tribus voisines. Celui-là est un vieillard que son âge et ses infirmités empêchent, nous dit-il, de nous accompagner en personne. Mais il ordonne à l'un de ses hommes de nous conduire jusqu'à notre campement du soir. Ce nouveau guide a la physionomie intelligente et les traits accentués : à en juger par son nez long et aquilin, ses sourcils épais, ses yeux largement ouverts, son visage ovale, il doit être d'origine afghane ou appartenir à quelque race aryenne de ces montagnes. Il prend aussitôt la tête de la petite troupe et nous excite à la marche, avec une parfaite connaissance du terrain, mais avec un empressement que je trouve excessif, vu l'intérêt que présente pour moi l'étude des localités traversées. Il ne nous permet pas un instant de souffler ni d'admirer le paysage, ce que je regrette, car celui-ci devient moins âpre; le décor est ravissant et tout à fait pittoresque dans ses détails.

Aussitôt après avoir dépassé Soufi-Kourgan (la forteresse du sage) nous entrons dans une gorge très étroite où coule le Terek-Sou. Cette gorge, profondément entaillée dans des calcaires fort durs et compacts, de couleur blanche, est très encaissée. Le fond n'y a que juste la largeur nécessaire au passage du torrent qui l'a creusée par érosion. C'est là que nous sommes forcés de faire nos premiers exercices d'équilibre. Il nous faut, après avoir quitté le village, nous élever sur le flanc du versant exposé au nord, en suivant des sentiers de chèvre auxquels les parapets manquent absolument. Plus loin, pendant deux heures, le sentier remonte le fond de la gorge en serpentant de la façon la plus pittoresque à travers le fourré qui couvre les bords du ruisseau. Assez souvent, il nous faut passer d'une rive à l'autre. Cette traversée se fait sur des ponts primitifs, formés généralement de deux ou trois troncs de genévriers jetés entre les deux rives, parfois même d'un seul. Les chevaux y passent avec une adresse extrême. Pourtant, quelquefois, ces ponceaux sont en si mauvais état que nous sommes obligés de franchir l'eau à gué et de prendre un bain, lequel, par cette température, n'est pas un plaisir. Le ruisseau, au cours rapide, encadré de rochers d'un blanc mat, sur lequel se dressent ou retombent des arbustes touffus, est bien joli et ses bords présentent à chaque pas un nouveau décor; malheureusement, en cette saison, nous n'en voyons que la charpente.

Les genévriers, les sorbiers, le *hassa Moussa* (bâton de Moïse) grand arbuste très spécial et peu connu, aux branches flexibles et bizarrement cannelées, aux feuilles étoilées, forment le fond de la végétation. Je recueille des échantillons et des semences d'une espèce de pommier à fruits rouges que je crois nouvelle pour les botanistes. Elle est assez voisine du pommier dit de Paradis, mais cependant bien distincte. Si ce n'est pas le pommier du Paradis terrestre, c'est du moins, dans l'hypothèse où l'Eden aurait occupé la vallée d'Alaï, celui qui s'en rapproche le plus par son habitat. J'ai pu rapporter de ses graines au Muséum. Elles n'y ont pas poussé, malgré le voisinage des serpens.

A notre droite et à notre gauche, s'élèvent, presque à pic, des pentes hautes de plusieurs milliers de pieds, et que revêt tant bien que mal une maigre forêt d'*artchas* (*Juniperus macrocarpa*). La saison n'est pas favorable, au point de vue de la beauté des sites. La forêt privée de toute autre verdure que celle des genévriers et les arbres dépouillés de leurs feuilles ont un aspect qui ne porte pas à la gaîté. Pourtant on se rend compte que, pendant la belle saison, cette vallée doit être toute fleurie et charmante à parcourir.

Nous notons, en passant, quelques vallées latérales, notamment, sur le versant sud, celle du Kaïndi, qui s'élève rapidement jusqu'au sommet des crêtes de l'Alaï, et par laquelle on peut accéder à deux lacs fort curieux et de grande altitude : le Bosoga-Koul et le Kouldouk-Koul. Je voudrais m'arrêter pour jeter un coup d'œil sur les endroits très pittoresques que nous traversons, ou pour visiter quelques-unes des cavernes qui sont nombreuses dans cette vallée, et autour desquelles je relève une grande quantité de traces d'animaux. Mais notre guide ne m'en laisse pas le temps. Il faut, dit-il, nous hâter pour pouvoir camper avant la nuit à l'entrée de la gorge qui conduit au col de Terek-Davan et les jours sont déjà bien courts. J'obéis à ce mentor, étant à sa merci et ne pouvant contrôler ses assertions. A un moment donné, j'aperçois un irbiz (*Felis irbis*), sorte de panthère à pattes courtes, à très belle fourrure et à très longue queue, animal rare dans les collections européennes, appelé aussi panthère grise ou panthère kirghize. Je ne peux résister à la tentation de lui envoyer un coup de fusil, sans l'atteindre, d'ailleurs. La bête se réfugie dans des rochers situés à peu de distance, et où je serais bien tenté de la poursuivre. Mais le misérable guide trottine toujours devant nous

sans vouloir s'arrêter. Et force m'est de le suivre tout en maugréant.

Je m'en console en contemplant sa silhouette qui est vraiment curieuse. Il est vêtu, comme moi du reste, d'une robe de chambre en peau de mouton, au cuir couleur jaune citron, dont la laine est à l'intérieur, et coiffé d'un bonnet fourré que de longs services ont rendu presque complètement chauve. La fourrure en est réduite à un certain nombre de longues mèches décolorées, qui forment sur tout le pourtour une couronne mal fournie. Il a l'air de l'un de ces personnages qui ont été scalpés dans les romans de Gustave Aymard. A d'autres momens, il éveille aussi, dans ces solitudes montagneuses, la vague idée d'un chartreux ou d'un dominicain, représentans de quelque lointaine succursale des couvens d'Occident. Tels devaient être, comme apparence extérieure, ces moines nestoriens qui, du xe au xive siècle, ont couvert l'Asie centrale, et en particulier les montagnes où nous étions, de leurs colonies inconnues, et y ont porté, de la mer Caspienne au Pacifique, de l'Hyrcanie à la Corée, la foi chrétienne, avec un succès que la conversion des Mongols à l'islamisme a pu seule arrêter. Ils ont planté la croix sur les sommets des Monts Célestes; ils y ont écrit, en caractères syriaques et ouigours, des pages d'histoire sur lesquelles devait, pendant six siècles, retomber un voile que les archéologues d'aujourd'hui, stupéfaits, commencent à peine à soulever.

Il m'était réservé, pour ma part, de découvrir ou d'étudier plus tard, au cours de ce même voyage, plusieurs de leurs nécropoles et de leurs monastères, dans des régions plus reculées encore, où les historiens d'Occident n'enseignaient pas, naguère, que la foi chrétienne ou la vie monastique eussent jamais pénétré.

Après avoir marché pendant quinze à seize kilomètres dans la vallée du Terek-Sou, nous arrivons à un endroit où la gorge se rétrécit subitement, au point de ne plus laisser que tout juste le passage de la rivière, dans le lit de laquelle il nous faut marcher A cet endroit, voisin de ses sources, le Terek-Sou n'est plus qu'un gros ruisseau et est facilement guéable. A droite et à gauche s'élèvent deux murailles à pic, hautes de plus de mille mètres. Ce passage se nomme Darvaza (la Porte). Le coup d'œil est un des plus grandioses et des plus pittoresques qui se puissent voir.

Aussitôt après avoir franchi ce pas, on se trouve au point le plus bas d'une sorte de cuvette où viennent converger plusieurs

torrens. Il y a eu là certainement, autrefois, un lac, peu étendu mais très profond, d'où les eaux se sont échappées en pratiquant peu à peu dans le rocher la coupure par laquelle nous venons de passer. Nous remontons celui de ces torrens qui oblique le plus vers le sud, et nous marchons pendant trois kilomètres environ dans le fond de la vallée. Le thalweg, entre les deux parois rocheuses qui l'encaissent, est large d'environ cinq cents mètres. Il est revêtu d'herbe, ou du moins il l'a été durant la belle saison, et, des deux côtés, les pentes très escarpées, formées de calcaires grisâtres, sont garnies de quelques genévriers rabougris. Cet endroit se nomme Sari-Koutchouk. C'est là que nous devons camper, en un point où la vallée tourne et se ramifie. Le guide scalpé s'arrête. L'emplacement n'est pas mal choisi : il est abrité du vent, et on y trouve de l'eau et du bois. Deux yourtes y ont été installées d'avance, l'une pour nous, l'autre pour Chi-Othman-Djoumani et pour les hommes qui l'accompagnent. L'heure n'est pas avancée : je constate que nous aurions pu chasser le long de la route sans inconvénient, et je regrette les beaux coups de fusil que la hâte de nos guides m'a fait perdre. Je me console en pensant que nous allons pouvoir dîner, car je suis à jeun depuis le départ, et mes premiers mots, après avoir fait halte, sont pour donner à Souleyman l'ordre de préparer le pillao. Je précise même, en lui disant : *Katta palao*, « un pillao copieux. » D'abord nous avons des hôtes, puis nous avons pour notre propre compte, Ivan Balientsky et moi, un fort appétit, dû à la marche, à la longue durée de l'étape, et à l'air de la montagne. Aussi mon étonnement est grand lorsque Souleyman me déclare avec calme qu' « ici on ne dîne pas. » Je crois avoir mal entendu. Mais mes hommes, ainsi que les indigènes de Chi-Othman, me confirment tranquillement la chose. Il est vrai que les gredins ont eu soin tout le long du chemin de se garnir plus ou moins l'estomac en grignotant des rogatons contenus dans leurs bissacs. Je n'en ai pas fait autant.

Nous sommes partis le matin de fort bonne heure, après un repas sommaire qui, selon mon habitude invariable, que j'ai transportée d'Afrique en Asie, n'a été suivi d'aucun autre au milieu du jour. C'est la condition essentielle, à mon avis, lorsqu'on veut faire de longues étapes et en même temps ne pas voyager de nuit, de manière à bien voir la route. D'ailleurs, dans des montagnes aussi escarpées et aussi difficiles, on doit profiter de toutes les heures de jour pour gagner du terrain : on ne pourrait

avancer dans l'obscurité. A cette altitude, en pareille saison, et dans de pareils climats, arriver avant la nuit ou ne pas arriver au point de campement que l'on se propose d'atteindre peut être une affaire de vie ou de mort : aussi la question des repas doit-elle être reléguée au second plan et il est admissible qu'ils soient réduits à leur plus simple expression. Toutefois je trouve que Souleyman va un peu loin. Nous avons justement depuis le matin, pendu à l'arçon d'une de nos selles, un *oular*, dont la chair est très comestible, et que je me suis bien promis d'employer à varier notre pillao. Avant de renoncer à cette perspective, j'exige des explications. Balientsky, lui, s'en passerait volontiers. Il hausse doucement les épaules et se soumet à la fatalité. Il a seulement allumé un nouveau cigare, — le vingt-troisième depuis le matin, — et la fumée qui en sort lui suffit, avec l'addition de l'inévitable *Nie tchevo*, le mot russe qui résume toute la philosophie slave, laquelle aurait en somme, comme expression suprême, une sorte de *nirwana* temporel dès ce monde. Si je l'écoutais, j'en ferais autant. Je suis moins accommodant. J'insiste. Les hommes finissent par me répondre qu'à l'endroit où nous sommes la cuisson du riz ou de tout autre aliment est impossible. Le thé lui-même, disent-ils, n'y vaut rien. Ils acceptent d'ailleurs ce fait avec résignation et l'expliquent en alléguant que la place a été maudite autrefois par un saint. A une époque qu'il leur est impossible de m'indiquer, mais qui, tous s'accordent à le dire, est fort reculée, un saint personnage, sur le nom duquel on n'est plus bien fixé, passant par cet endroit, y rencontra une caravane dont les gens étaient en train de préparer du pillao. A la requête du vieillard, qui sollicitait une part de leur dîner, ils eurent l'égoïsme et la maladresse de répondre par un refus. Le saint, pour les punir, recourut à un procédé assez ingénieux : il les maudit, eux et leur ragoût, — ce qui n'était que justice ; — mais, pour rendre sa malédiction plus efficace, et surtout plus notoire, il maudit l'emplacement où était installée leur cuisine, ainsi que tous les environs, et déclara que jamais le riz n'y pourrait plus cuire, quel que fût le temps pendant lequel on entretiendrait l'ébullition de l'eau. Mes gens et les guides qui m'accompagnaient ce jour-là connaissaient cette sentence et s'y soumettaient respectueusement, sans paraître trouver trop inique ni trop vindicatif le procédé du saint, lequel, après avoir empêché la cuisson du dîner des malavisés qui avaient manqué d'égards envers lui, empêchait en même temps la prépara-

tion des repas de tous les voyageurs futurs qui, comme nous, n'étaient pour rien dans ce mauvais procédé et n'auraient pas manqué de lui faire courtoisement place sur leur tapis de feutre. Mes hommes, connaissant d'avance ce fait, avaient pris leurs précautions pour ne pas trop jeûner. Quant à moi, qui n'étais pas dans le même cas, j'eus pour premier mouvement, fondé sur mon respect habituel de toutes les superstitions, de leur dire simplement que, si telle était réellement la propriété de ce coin inhospitalier, il aurait fallu en choisir un autre pour camper. Puis, le vieux fond occidental, qui fait encore de moi un mauvais musulman et qui me donne le tort de chercher toujours la raison des choses, reprenant le dessus, j'examinai quelle pouvait bien être la cause du phénomène.

Il ne me fallut pas longtemps pour trouver que l'altitude pouvait, là où nous étions, abaisser le point d'ébullition de l'eau à un degré tel que la cuisson des légumes et du riz n'y fût plus possible. On sait en effet qu'à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère et que la pression de l'air diminue, l'ébullition de l'eau, qui a lieu à 100 degrés au niveau de la mer, se produit à une température de moins en moins élevée : cette température peut devenir assez basse pour que l'eau bouillante n'ait plus la chaleur nécessaire à faire cuire les matières végétales qu'on y plonge. C'est même cette variation graduelle du point d'ébullition de l'eau qui constitue le principe de l'hypsothermomètre, petit appareil portatif et commode avec lequel on mesure les altitudes des montagnes. L'abaissement de la température d'ébullition de l'eau jusqu'au-dessous du point correspondant à la cuisson des alimens ne se produit que très rarement en Europe, où bien peu de montagnes ont une altitude suffisante. Mais il est fréquent en Asie, où, comme je l'ai su à mon retour, M. Bonvalot et le prince Henri d'Orléans ont eu pendant longtemps, vers la même époque que moi, à en supporter les gênantes conséquences.

Aussitôt la cause trouvée, je me hâtai d'y chercher remède, ce qui ne fut pas long. Puis je déclarai simplement que nous dînerions quand même et que ce jour-là le riz cuirait. Et je donnai l'ordre de préparer le pillao, comme d'habitude. Une fois le riz placé dans la marmite et arrosé d'eau avec le dos d'une écumoire, *secundum artem*, je recouvris la marmite avec le grand plat de cuivre étamé et curieusement ciselé qui constituait notre unique pièce de vaisselle. Je calfeutrai le joint de ces deux pièces

à l'aide d'une étoffe empruntée à un turban, qui, je le crains, n'était pas de première blancheur, étant depuis quelques semaines sur la tête d'un de nos hommes, puis je chargeai le plat avec des pierres. Je constituai ainsi, dans une forme barbare, sous les yeux des indigènes incrédules et attentifs, l'appareil fort simple et déjà ancien, connu, dans les cours de physique, sous le nom de *marmite de Papin* et dont l'effet est, comme on le sait, de surélever artificiellement le point d'ébullition de l'eau en maintenant sous pression la vapeur qui s'en échappe. Ainsi, grâce à Denis Papin et à la judicieuse application de son principe, dont j'avais conservé un vague souvenir, j'eus la satisfaction d'avoir dans l'Alaï un dîner dont la privation m'eût vivement contrarié. Ceci démontre une fois de plus que la science que l'on acquiert au collège n'est pas toujours sans utilité.

J'obtins en outre un autre résultat bien inattendu et plus glorieux, quoique moins utile. Les Kirghiz, voyant que mon savoir-faire avait contre-balancé la puissance de leur saint, en conclurent non pas que celui-ci manquait d'autorité, comme n'auraient pas manqué de le faire des Occidentaux, mais uniquement, — et c'est là que j'admire la bienveillance et la simplicité de leur cœur, — que j'étais, moi, un saint de grade supérieur. C'est depuis ce temps que j'ai conquis dans leur paradis alaïque, — l'ancien Paradis terrestre, s'il vous plaît, — une place privilégiée que la rigueur du climat et l'âpreté du paysage m'empêcheront, selon toute vraisemblance, d'aller jamais occuper, sauf d'une manière purement honoraire. N'importe, il est toujours flatteur d'être canonisé de son vivant.

31 octobre. — Le matin de ce jour, il s'agit de se mettre en route de bonne heure : cette étape doit être la plus pénible, car il faut passer le point culminant de la crête et les heures de marche sont courtes. On ne peut cependant partir avant le lever du soleil : les exercices gymnastiques qu'il faudra faire ce jour-là ne peuvent être exécutés à tâtons. A cinq heures et demie nous sommes sur pied, attendant l'aube. Mais il fait nuit noire et nous n'y gagnons rien. A six heures et demie, un instant avant le lever du soleil, une bande de *Megaloperdix himalayensis* passe bruyamment au-dessus de nos têtes et s'abat à quelques pas de nous. Nous sommes en effet à la limite extrême de la végétation et autour de nous croissent des pins de montagne buissonnans et des genévriers à gros fruits, dont ces oiseaux mangent les graines.

Malheureusement l'obscurité ne nous permet pas de tirer. Un instant après, c'est une compagnie de perdrix qui vient se jeter, en courant, au milieu même de notre campement et de nos instrumens de cuisine épars sur le sol. Cette fois, l'occasion est trop belle et l'aube commence à poindre. Nous tuons un des outrecuidans volatiles à bout portant.

Aussitôt les animaux chargés, nous nous mettons en route sous la conduite de Djoumani et de deux de ses gens. La veille, le chameau chargé de bois et portant une yourte a été envoyé en avant avec deux hommes, en prévision de notre campement suivant. Quittant la vallée de Sari-Koutchouk, nous commençons à escalader une rainure latérale où coule, en cascades successives, un ruisseau qui n'est qu'un faible affluent du Terek, mais qui cependant continue à porter ce nom, qui est celui du torrent principal, sans doute à cause de son importance routière au point de vue de la traversée de la chaîne. Au point de vue hydrographique, ce n'est pourtant qu'un torrent secondaire. La pente est raide : quelques genévriers épars se montrent encore sur les flancs de la gorge où nous grimpons. Mais les derniers d'entre eux ne tardent pas à disparaître, et nous arrivons bientôt au-dessus de la limite de la végétation. Quelques perdrix se montrent encore devant nous. Balientsky en tue une, à balle, avec une de nos carabines Berdan. Décidément le berdan court, dit berdan de Cosaque, inférieur à la carabine Gras comme arme de guerre, à cause de sa plus faible portée et de sa solidité moindre, est une bonne arme de chasse.

Les rochers sur lesquels nous marchons sont tout habillés de stalactites de glace, ce qui ne facilite pas l'escalade. Le thermomètre accuse — 12°. Cependant la rivière n'est pas gelée, sans doute à cause de la rapidité du courant, qui n'est qu'une suite de cataractes. Les bords seuls sont pris ou plutôt les embruns de la cascade ont formé sur les rochers noirâtres des deux rives comme des dentelles ou des amorces de voûtes de glace suspendues au-dessus de l'eau, qui sont d'un charmant effet, mais qui gênent quelque peu pour gravir les berges. De temps en temps nous sommes obligés de passer d'un bord à l'autre, en marchant dans l'eau, et la température est si basse que les éclaboussures apportées sur la berge par les pieds et les queues des chevaux gèlent instantanément et forment une couche de verglas qui rend l'accès de la rive au même endroit plus difficile pour le cheval suivant.

Vers dix heures du matin, nous atteignons une grotte qui sert souvent d'abri aux voyageurs : peut-être aurions-nous mieux fait d'y passer la nuit que de nous arrêter à Sari-Koutchouk, car l'heure s'avance et la crête finale, qui ne marque même pas la moitié de l'étape, et qu'il faudrait à toute force passer avant midi, n'apparaît pas encore. A partir du niveau de cette grotte, les cascades sont revêtues d'un étui de glace. Mais cette voûte est incomplète et trop faible pour porter une lourde charge. Quand il faut nous en servir comme d'une sorte de pont pour passer d'un côté à l'autre, ce qui nous arrive assez fréquemment, elle se rompt, et hommes, chevaux et bagages prennent un bain plus que froid. Cependant notre accoutrement, dans nos touloupes hirsutes, sous lesquelles l'accumulation de nos vêtemens nous donne une apparence de gaucherie indescriptible, est tel, que l'effet est vraiment réjouissant pour les spectateurs, dans les intervalles des momens où ils deviennent acteurs. Nos faces rougies et boursouflées par le froid, sous les mèches de nos bonnets hétéroclites, surmontant les parties supérieures de nos touloupes de peau, qui se gonflent démesurément lorsqu'elles émergent de l'eau, nous donnent l'air d'une horde macabre de noyés hideux et fantastiques ou d'une sarabande de plongeurs équestres. La gravité de la mine des victimes de ces mésaventures ajoute au comique du tableau.

Enfin, à dix heures et demie, nous parvenons à un endroit où la gorge s'évase, tandis que le lit du torrent se ramifie. Là nous commençons à éprouver, pour la première fois d'une façon sérieuse, les effets du mal de montagne. Je suis, pour ma part, pris de vertiges et d'accidens cardiaques, et forcé de faire halte un instant. Ces malaises d'ailleurs se dissipent ou sont très atténués quand on cesse tout effort musculaire, par exemple quand on se laisse porter par un cheval. Mais alors c'est l'animal qui est sujet à des accidens, et sur lequel il faut veiller en lui permettant de reprendre haleine tous les dix ou douze pas.

Du reste les chevaux, même ceux qui vivent toute l'année dans la montagne et qui nous étonnent par leur adresse et leur aptitude à se cramponner au flanc des rochers les plus abrupts, sont moins bien partagés que la plupart des autres animaux et que l'homme lui-même au point de vue de l'extrême limite d'altitude qu'ils peuvent atteindre. Dans les escalades, ils sont incommodés avant les hommes et sont sujets à des hémorrhagies plus

fréquentes et plus graves. On sait que, pour les ascensions sur les grands sommets ou pour les étapes sur les très hauts plateaux, dans le voisinage des sources de l'Indus par exemple, ce ne sont plus des chevaux qu'il faut prendre pour porter les bagages, mais des yaks ou des moutons.

Nous quittons le fond de la gorge, encombré d'un chaos de blocs de pierre, pour grimper au flanc de la paroi de gauche, puis de celle de droite; nous revenons sur la rive droite, c'est-à-dire sur le mur de gauche, et enfin nous commençons à nous élever en zigzag, entre deux ravins, suivant la crête d'une sorte de dos d'âne, au milieu d'un fouillis de rochers dont le plan général est très compliqué. Le sol, lui-même, est invisible, étant entièrement couvert de neige. Mais cette neige, qui ne paraît pas très épaisse, est solidement gelée et nous porte parfaitement. Nous voyons devant nous, à une altitude encore respectable et qui peut être de sept à huit cents mètres, se dresser une sorte de muraille, toute blanche, d'apparence rébarbative, que Dost-Mohammed et Djoumani me présentent comme étant le Terek-Davan. L'aspect de ce passage, aussi peu engageant que possible, n'est pas celui d'un col; ce n'est pas non plus celui d'un pic, mais plutôt d'un mur à sommet tranchant et horizontal. En fait, ce n'est pas un col à proprement parler. C'est un point quelconque de la crête de l'Alaï, qui n'est pas notablement plus bas que les points voisins, mais qui est plus accessible, à cause de la rainure où ruisselle le Terek. Tant à droite qu'à gauche, on se heurterait à des escarpemens infranchissables. En outre, ce point présente cette particularité, que la crête y paraît moins large qu'ailleurs, et qu'exactement en face de la vallée par laquelle nous sommes montés, il s'en trouve une autre qui descend sur le versant opposé. A ce titre, mais à ce titre seulement, on peut dire que le Terek-Davan est un col. C'est pourquoi on a choisi ce passage, qui, d'autre part, est situé sur la route la plus directe entre Gouldcha et Irkechtam. Mais comme facilité d'accès, il laisse beaucoup à désirer. Dans mes voyages ultérieurs au Turkestan, on m'a dit que, depuis ma visite, le sentier a été amélioré, notamment par les soins du colonel Deibner, puis par ceux de Groumbtchevsky, devenu son successeur.

La configuration générale du terrain sur lequel nous nous élevons rappelle celle d'un entonnoir coupé en deux par un plan vertical. Après quatre heures d'ascension dans la partie étroite de l'entonnoir, nous avons débouché, vers onze heures du matin,

ainsi que nous l'avons raconté, dans la partie évasée, qui, à une certaine époque plus humide que la période géologique actuelle, a dû être remplie par un glacier. Il est urgent d'arriver le plus tôt possible à la ligne de faîte. On nous a prévenus, à Och et à Gouldcha, que nous devons tâcher de l'atteindre avant onze heures, car, à partir de ce moment, nous a-t-on dit, le temps se gâte à peu près régulièrement chaque jour, en cette saison, sur le sommet. Il survient des bourrasques de neige et le passage peut être rendu impossible. Malgré tous nos efforts, la longueur des nuits et la présence des bagages ont retardé notre marche, et il est près de midi quand, après avoir gravi lentement les parois dénudées de l'entonnoir, nous arrivons au bas du dernier talus, une pente régulière de quatre cents mètres de hauteur environ, inclinée à 70 degrés et sur le flanc de laquelle s'élève en écharpe un sentier extrêmement glissant et purement théorique, aucun terrassement n'ayant jamais été fait, — du moins jusqu'à l'époque dont je parle, — pour lui donner une existence réelle. Il est tracé sur la neige en hiver, sur les rocs et sur les éboulis mobiles en été, par les pieds des gens qui passent.

Le tout, au moment où nous allons tenter l'escalade, est enveloppé d'un nuage de neige fouettée par le vent, au travers duquel nous apercevons vaguement, quand les éclaircies le permettent, une caravane de chevaux chargés de thé, venant, en sens inverse, de la Chine, et faisant des efforts savans pour descendre la pente du sentier, les hommes s'accrochant où ils peuvent et retenant leurs animaux par la queue.

Tandis que nous attendons que leur arrivée au bas nous laisse le passage libre, j'ai le loisir d'examiner tout à mon aise un spectacle assez curieux. Au pied de cette dernière pente, un grand nombre d'ossemens et de squelettes entiers sont accumulés. Ce sont ceux de gens qui, surpris par le mauvais temps pendant la dernière partie de leur ascension, ou manquant de forces à la descente, ont perdu l'équilibre et se sont laissés choir. Le nombre en est considérable, il est de plusieurs centaines. La façade de l'escarpement étant concave, et rétrécie à sa base, presque tous vont ainsi s'entasser au même endroit. La plupart de ces restes, me disent mes gens, sont ceux de Musulmans qui, poursuivis par les Chinois après la répression sanglante de l'avant-dernière révolte de Kachgar, ont tenté de traverser les montagnes en hiver, pour se sauver au Ferganah. Beaucoup d'entre eux, exténués de fatigue,

privés de nourriture, n'avaient plus eu la force de franchir ce mauvais pas, et ils étaient tombés, à la descente, au bas de l'escarpement sur lequel ils n'avaient pu se maintenir, bousculés peut-être par ceux qui les suivaient, dans leur hâte de s'enfuir.

Presque tous ces os, soumis alternativement, selon les saisons, à l'action de la neige et à celle d'un grand soleil, avaient acquis la blancheur de l'ivoire. Quoique très souffrant des efforts de l'ascension, je me traînai jusqu'à la place où ils gisaient, puis je commençai, dans une intention ethnographique, à en recueillir quelques-uns, des crânes surtout, en les choisissant avec tout le soin et toute la complaisance d'un collectionneur, et je me mis à en remplir les bissacs de mon cheval, en apportant à cette tâche les précautions voulues. Déjà je voyais par la pensée ces têtes rangées et étiquetées sur les étagères du Muséum de Paris, si pauvre jusqu'à présent en spécimens provenant de ces régions. Puis, peu à peu, à ma satisfaction de naturaliste renforcé d'un archéologue, c'est-à-dire de double maniaque, vint se mêler un sentiment étrange, qui graduellement prit plus de consistance dans mon esprit. Peut-être n'était-il pas convenable d'emporter ces crânes comme de simples bibelots? Peut-être était-ce manquer d'égard à ces morts? Que diraient ces malheureux, privés de la sépulture si chère à tous les Musulmans, et qui, en toute justice, avaient bien le droit, sous la neige du Toit du monde, d'espérer pour leurs os, à défaut d'une bénédiction funéraire, un repos éternel? A coup sûr, s'il y a en ce monde un emplacement où l'on puisse avoir l'espoir de n'être pas dérangé du sommeil de la tombe, c'est bien là-haut... N'ont-ils pas droit tout au moins au respect des passans, ces pauvres gens morts misérablement là-haut, eux et leurs familles, fugitifs, à bout de forces, dans la morne agonie du froid, de la faim, et de la déroute, après huit jours de marche, sans avoir pu atteindre le seuil de l'asile qu'ils avaient espéré? Et moi, dans mon aveugle manie de collectionneur, je ne voyais là que de beaux échantillons bien conservés à mettre dans une vitrine et je revêtais déjà, en imagination, chacun de ces crânes d'une étiquette calligraphiée. N'était-ce pas une sottise, et, sinon une profanation, du moins une inconvenance vis-à-vis de gens que je n'avais pas connus?

Chacune des boîtes osseuses que je cataloguais, sans y voir autre chose qu'un numéro d'inventaire, avait contenu non seulement les pensées d'une vie entière, comme tout crâne humain

— ce qui n'empêche pas de le disséquer et de l'étudier, — mais une dernière pensée, impénétrable pour nous, celle d'un homme jaune, mort dans un état d'âme que nous ne pouvons pas comprendre. Nous ne concevons pas ce qu'est cet état chez un fataliste musulman, et un Musulman de race jaune, lorsque sa vie s'éteint dans des conditions qui seraient pour nous le désespoir. Ce n'est pas la grande envolée, confiante et enthousiaste, de l'âme du Musulman arabe : c'est plutôt une sorte d'angoisse résignée et sceptique que nous ne connaissons pas. Mais, quelle que soit la nuance de ce sentiment suprême, c'est une chose digne de pitié et de respect que la façon dont sont morts ces gens... Que dirais-je à leur place? Ici une nouvelle réflexion, plus égoïste, se mêle à la première... Dans quelques instans, peut-être, mon propre crâne à moi... Oui, certes : il suffit pour cela d'un faux pas. C'est moi qui fournirai peut-être un objet d'étude aux ethnographes de l'avenir. Mon crâne à moi, que je protège avec tant de soin et dans lequel se sont agitées, à travers des milieux si variés, tant de pensées diverses, parmi lesquelles il en est dont j'ai eu la sottise d'être fier, ou auxquelles j'ai commis l'erreur d'attacher de l'importance, deviendra une simple pièce de collection... Et on le traitera cavalièrement, tout comme je traite ceux-là... Bien heureux encore s'il est assez dur et assez fortement soudé pour se conserver aussi bien que ceux des Mongols qui m'ont précédé... Mais ce savant futur, Allemand, Russe ou Suédois, — comme par exemple mon ami Sven Hedin qui en ce moment même suit mes traces à quinze jours de distance, — qui ergotera en maniant mon crâne sans que je puisse répondre, et qui, pour comble d'outrage, le rejettera peut-être avec dédain en le déclarant inférieur aux voisins, est le dernier des impertinens et des malotrus... Mais alors... moi aussi?... Non, décidément, mon procédé n'est pas correct. Il serait certainement réprouvé par le code du savoir-vivre, si celui-ci l'avait prévu et s'appliquait sur le Toit du Monde... J'interromps ma récolte, dût-on m'en blâmer plus tard en Occident.

Une autre considération, à laquelle mes confrères les naturalistes ne me reprocheront pas d'avoir cédé, m'empêche de la reprendre. Recueillir ces spécimens présente peu d'intérêt au point de vue anthropologique, car la détermination ethnographique en est impossible. Sur ce plateau central de l'Asie, creuset des races anciennes, où se sont confondus tant de types

divers de l'espèce humaine, une trop large part, surtout dans les conditions de la récolte actuelle, est laissée à l'indétermination. Je retire donc avec précaution, non sans regret, les têtes que j'avais déjà mises dans mon sac, j'enlève les papiers dont j'avais enveloppé chacune d'elles, puis un à un, avec soin, presque avec respect, je repose sur le sol tous ces crânes, qui semblent m'adresser comme un muet remerciement du regard de leurs grands yeux vides...

Maintenant, en avant! Les équilibristes que nous observions sont arrivés au terme de leur tour de force; ils nous laissent le passage libre. Nos chevaux et nos hommes ont soufflé. Nous nous engageons à notre tour sur l'étroit sentier, non sans de grandes difficultés, car la neige nouvellement tombée forme sur la neige ancienne, durcie par la gelée de la nuit précédente, une couche non adhérente, et qui glisse avec nous. Remorquant nos animaux, nous grimpons malaisément, sous la rafale de neige, qui continue. Chi-Othman, qui marche le premier, culbute avec son cheval, sur lequel il est remonté en arrivant tout près du sommet, et tous deux font une terrible glissade d'une centaine de mètres, qui aurait pu ne se terminer qu'au bas de la pente, à l'endroit où étaient accumulés les os de nos précurseurs. J'eus un moment d'angoisse pour eux. Mais ils s'arrêtèrent en route, grâce à la présence d'esprit et à la sagacité du maître et de l'animal. Celui-ci, un petit cheval blanc, maigre, au poil hérissé, s'arc-boutant sur ses genoux et sur la pince de ses sabots, parvint à enrayer la descente sur la pente de glace. Puis, immobile dans cette position, la tête basse, le nez sur le sol, il attendit, sans faire un mouvement, que son cavalier, presque aussi gros que lui, se fût avancé, à plat ventre, avec des prodiges de précaution pour ne pas rompre l'équilibre, par-dessus ses oreilles, jusqu'au moment où il eut pris contact avec le sol, auquel il se cramponna des pieds et des mains. Le cheval, débarrassé de ce poids, le suivit, et un instant après tous deux nous rejoignaient au sommet de l'arête, où Chi-Othman s'adressait à lui-même d'exubérantes félicitations. Tout en haut, nous trouvâmes un groupe de chameaux et de chameliers faisant partie d'une caravane venue de l'autre versant, dont nous avions précédemment rencontré la fraction principale, quelque temps auparavant. Ceux-ci étaient singulièrement empêchés : le verglas était plus fort que ne l'avaient prévu les conducteurs, et leurs animaux, moins habiles sur la

glace que les chevaux, ne pouvaient plus ni monter ni descendre. Les Chinois faisaient des efforts désespérés pour tailler des pas dans la neige et pour gagner du terrain en décrivant des lacets savans. Mais ils n'avançaient guère. Espérons que pourtant ils auront réussi à sortir de ce mauvais pas autrement qu'à l'état de spécimens ostéologiques.

De notre côté, nous n'avions pas été sans subir les effets de l'altitude. Plusieurs d'entre nous avaient éprouvé à un degré très fort les troubles physiologiques qui résultent de la basse pression atmosphérique et que beaucoup de personnes, mieux douées pour la montagne, ne ressentent qu'à un niveau plus élevé. Déjà à cette hauteur, le son de la voix humaine se perçoit à peine, et un coup de fusil ne fait pas plus de bruit qu'un simple claquement de fouet. Notre respiration était accélérée et très pénible. Il nous fallait, surtout lorsque nous étions obligés de franchir de mauvais passages, nous arrêter tous les dix ou douze pas. Des hémorrhagies, soit internes, soit externes, surviennent facilement en pareil cas. Certains éprouvent des vertiges ou des nausées, d'autres sont atteints de syncope. Je fus très incommodé, pour mon compte, par des troubles cardiaques : le sang suintait sous mes ongles, devenus complètement bleus, et l'accélération du cœur, chez moi comme chez plusieurs des hommes, était de deux fois le rythme normal. C'est très péniblement que j'atteignis le sommet du col. Cependant, lorsque j'y fus parvenu, j'y stationnai assez longuement, et je pus y faire, d'une façon complète, mes observations barométriques et autres. La neige, que le vent, très fort, plaquait sur les instrumens, y formait instantanément une croûte de glace. Elle ne rendit pourtant pas mes observations impossibles, mais elle m'empêcha de voir le panorama du Mouz-Tagh, l'un des plus hauts sommets du monde, et celui des magnifiques montagnes qui forment le bord nord-est des plateaux pamiriens. Je devais me dédommager les jours suivans.

On n'est pas d'accord sur l'altitude du col de Terek-Davan. Les cotes données par les cartes russes varient de 12 700 à 13 700 pieds. Mes observations au sommet me donnèrent les chiffres suivans :

Heure : midi 50 minutes ; température : —15° ; vent : Sud 1/4 S.-E. ; hauteur barométrique : 448^{mm},6.

Dans une atmosphère théorique, cette pression indiquerait

une altitude supérieure à 4 300 mètres. Mais je pense que, vu le mauvais temps, la pression était ce jour-là descendue au dessous de la normale, au grand dommage de notre organisme. J'estime, d'après mes autres calculs, que la pression normale en ce point doit être relevée à $457^{mm},4$, ce qui correspond à une hauteur de 13 500 pieds.

Cette altitude n'est en somme pas très forte, surtout pour la région. Elle est le double de celle des grands cols des Alpes, mais elle n'est pas supérieure à celle des sommets de cette chaîne. Elle est bien inférieure à celle du sommet du Mont-Blanc. En une autre saison et dans d'autres conditions, cette escalade du col de Terek-Davan est, en somme, peu de chose. Elle est relativement aisée en été, surtout maintenant que le chemin a été amélioré. Dans les conditions où nous la fîmes en 1890, en hiver et par le mauvais temps, elle fut pénible, quoique sans difficulté grave. Ce n'était, d'ailleurs, qu'un premier pas. Nous devions plus tard franchir beaucoup d'autres cols aussi hauts ou plus hauts. Mais peu d'entre eux nous parurent aussi peu abordables, surtout parmi ceux qui sont connus et fréquentés.

Si nous avons raconté cette ascension, c'est à cause de l'intérêt historique qui s'attache au nom du Terek-Davan, dont plusieurs chroniqueurs musulmans et, après eux, des historiens européens, ont fait la grande route des invasions mongoles. Il ne semble pas que la configuration du terrain se prête à ce rôle. C'est bien plutôt le Taldyk ou le Chart-Davan qui ont pu servir de voie à des armées. Nous en parlons aussi parce que c'était notre première étape dans la montagne. Bien d'autres, parfois plus dures, devaient suivre, se succédant avec monotonie. Mais celle-là était un bon spécimen d'une escalade commençant à la plaine pour arriver à une grande ligne de faîte. Enfin, c'était le passage de la barrière naturelle qui me séparait de la Kachgarie, du Turkestan chinois, de ce pays fermé et lointain, que, depuis si longtemps, je me proposais de visiter.

ÉDOUARD BLANC.

LE DÉSARMEMENT

ÉTUDE DE DROIT INTERNATIONAL

Le monde est sous le poids d'un cauchemar. Les nations mêmes qui, depuis un certain nombre d'années, vivent en paix avec le genre humain, jugent évidemment cet état de choses fort précaire et semblent craindre d'être réveillées en sursaut par le bruit des armes. Elles se préparent incessamment à la guerre, afin de n'être pas surprises par la guerre.

Elles arment donc sans relâche. D'abord elles perfectionnent leurs moyens de destruction. La science a d'inépuisables ressources. Il faut mettre au rebut, après bien peu d'années, les fusils et les canons à longue portée parce que d'autres engins, plus terribles, ont été découverts. A peine un vaisseau de guerre est-il construit qu'il a passé de mode et doit céder la place à de nouveaux types. C'en est fait d'un peuple qui ne se tient au courant que des avant-derniers progrès; il est d'avance hors de combat. En outre la victoire appartient, on le croit du moins encore, aux gros bataillons. Jusqu'à ce qu'un autre Alexandre apparaisse, capable de manier en maître une armée de dimension moyenne et de porter avec lui la foudre en compensant l'infériorité numérique par un prodige continu de précision et d'agilité, les nations doivent se lever en masse, il faut entasser légions sur légions. Or il ne s'agit pas de faire descendre dans la lice des hordes indisciplinées, semblables à celles que faucha l'épée de Marius : il ne suffit pas de lever des hommes; on doit préparer des soldats. A chaque peuple de supputer le nombre de soldats véritables que ses voisins pourront mettre en ligne : il est perdu s'il est devancé.

Cette accumulation d'hommes et ce renouvellement continu du matériel ont d'immenses inconvéniens. Chacun les connaît. Je me borne à rappeler le plus clair, c'est-à-dire l'excès des dépenses qu'entraîne le régime de la paix armée. D'après le budget français de 1898, le chiffre des dépenses militaires prévues est de 926944933 francs, dont 640 millions pour l'armée, 287 pour la flotte, et, comme il faut ajouter annuellement un certain nombre de millions votés à titre extraordinaire ou supplémentaire, on peut évaluer à un milliard le total définitif. Les budgets des autres États plient, comme le nôtre, sous un aussi lourd fardeau.

C'est pourquoi le jeune empereur de Russie, en conviant les puissances à chercher les moyens de mettre un terme à la *paix armée*, vient de rendre un service au monde civilisé. Le droit est l'asile du faible : aussi les petits États, qui seraient écrasés en un clin d'œil si le fort usait de sa force, évoquent-ils naturellement l'image de la justice internationale. Ce qu'il faut admirer, c'est le fort cherchant à limiter l'empire de la force. Alors que des philosophes, des jurisconsultes et quelques hommes d'État s'appliquent, malgré certains sarcasmes, à restreindre les maux de la guerre et à préparer la solution pacifique des conflits internationaux, il est beau de voir la première puissance militaire du globe coopérer à ce généreux effort. Il faut applaudir et s'incliner quand le plus redoutable des chefs militaires apporte à l'univers fatigué par l'excès des armemens une proposition de désarmement.

I

Mais plus la tâche est sublime, plus il importe d'examiner comment elle peut être achevée. Ce n'est pas en fermant les yeux, c'est en les ouvrant qu'on peut atteindre le but ou s'en approcher. Pour surmonter les obstacles, sachons d'abord les apercevoir.

Ce n'est pas même signaler un obstacle que de faire ressortir la nécessité d'une entente commune. Il faut, non seulement pour accomplir, mais pour tenter cette vaste réforme, obtenir l'assentiment unanime des États, y compris les États-Unis d'Amérique, qui décrètent, au moment même où la circulaire du comte Mouraview est lancée, la construction d'une nouvelle flotte. Si mon voisin reste armé jusqu'aux dents, la main sur la garde de son épée, épiant le moment favorable et prêt à m'envelopper, je ne

peux pas, comme le lion amoureux, laisser rogner mes pattes et limer mes dents. Si tout le monde ne désarme pas, nul ne désarmera. Mais tel est le prestige de celui qui propose le désarmement, tel est son ascendant sur le monde qu'on peut, ce semble, compter sur une adhésion universelle à l'idée fondamentale. Les moins délicats ont besoin de ménager leur réputation, même dans la vie internationale. Une puissance qui prétendrait écarter le principe même de la proposition par la question préalable se mettrait dans son tort et s'exposerait aux ressentimens légitimes de tous les peuples.

L'ère des difficultés commencera peut-être quand, après l'adhésion générale de la première heure, il faudra chercher les voies et moyens, c'est-à-dire faire passer l'idée dans le domaine des réalités.

Une première pensée s'offre à l'esprit. Commencera-t-on par bouleverser la géographie politique avant d'arriver au désarmement? Tel était sans doute le plan du « grand dessein » que les *Économies royales* attribuent à Henri IV : ce prince devait, avant de réorganiser l'Europe et d'assurer la paix universelle en assignant à quinze nouveaux États des frontières définitives, entreprendre une guerre colossale qui serait la dernière.

Mais il est certain que le projet du tsar ne se présente pas sous cet aspect chimérique. Les hommes d'État et les publicistes qui commentent la circulaire russe ont plutôt reporté leur esprit vers la proposition de désarmement qui fut faite après la révolution de Juillet par le gouvernement de Louis-Philippe. Tout le monde sait que des conférences se tinrent à Paris, dans le courant de l'année 1831, entre les ambassadeurs des cinq grandes puissances. Elles aboutirent à la rédaction d'un protocole où je lis : « Les soussignés, dans le but d'affermir la paix générale et de soulager les peuples du fardeau des armemens extraordinaires qui leur sont imposés, ont reconnu avec une vive satisfaction, après un examen attentif de la situation actuelle de l'Europe, que les rapports d'union et de bonne harmonie heureusement établis entre les puissances et basés sur l'indépendance des États *ainsi que sur le principe inaltérable du maintien des traités*, rendent aujourd'hui possible l'adoption d'une mesure qui forme l'objet des vœux les plus ardens de leurs gouvernemens, celle d'un désarmement général... » Metternich insiste dans ses Mémoires : la base même de l'accord à intervenir était, à ses yeux, « le main-

tien de tous les traités existans tant qu'ils ne seraient pas abolis ou modifiés d'un commun accord entre les parties contractantes. » Donc, si les puissances croyaient encore pouvoir se conformer au programme de 1831, le désarmement serait lié très étroitement au *statu quo* territorial, subordonné par conséquent au maintien d'un certain ordre international issu des traités en vigueur et de la possession actuelle.

C'est là, sans nul doute, une source de difficultés. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions la valeur obligatoire des traités! Les États, comme les individus, se lient entre eux par des contrats. Nous ne nous figurons pas avec Heffter (1) qu'un traité devient nul dès qu'il se trouve en contradiction avec le bien-être du peuple, ni avec Bluntschli (2) qu'un État peut se délier à lui seul d'une obligation quand elle entrave son libre développement. Nous n'oublions pas que, si la Russie se regarda comme dégagée, en octobre 1870, par un simple concours de circonstances, de certaines obligations contenues dans trois articles du traité de Paris (30 mars 1856) et dans la convention russo-turque relative aux détroits (même date), les plénipotentiaires de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Italie, de la Turquie et de l'empire russe lui-même rédigèrent à ce sujet dans la conférence de Londres (17 janvier 1871) un protocole ainsi conçu : « C'est un principe essentiel du droit des gens qu'aucune puissance ne puisse se libérer des engagemens d'un traité ni en modifier les stipulations qu'à la suite de l'assentiment des parties contractantes au moyen d'une entente amicale. » Mais, tout cela posé, nous ne croyons pas qu'un seul diplomate ou qu'un seul jurisconsulte puisse contester les propositions suivantes : 1° Même en signant un traité de paix amené par la force des armes où, par suite, l'emploi de la contrainte est normal, le vainqueur peut encore abuser de sa victoire (3) : or certains États peuvent hésiter à sanctionner un semblable abus par le *consensus gentium* et à entretenir par là même une sorte de perturbation dans l'ensemble des relations internationales; 2° des vicissitudes se produisant dans la vie des peuples, les traités, quelque respect qu'on leur doive, s'éteignent

(1) *Le Droit international de l'Europe*, § 98.

(2) *Le Droit international codifié*, art. 415, 456, 458, 460.

(3) « Le vainqueur, dit l'excellent jurisconsulte allemand Geffcken (sur *Heffter*, § 82, note 1), peut abuser de sa victoire, et alors le vaincu profitera de la première occasion pour échapper aux conditions qui lui sont imposées... »

et se résilient comme les contrats privés : tel ou tel État peut hésiter à décréter inutilement leur éternité ; 3° comme les contrats privés, les traités internationaux ne produisent d'effets juridiques qu'entre les contractans et ne sont opposables, en conséquence, ni aux États tiers ni par les États tiers.

Nous devons insister sur cette dernière proposition. Les vaincus, les amputés d'hier, ceux qui signèrent un traité de paix humiliant ou douloureux, alors même qu'ils ne méconnaissent pas la valeur obligatoire des engagemens contractés, repousseront en général, selon toute vraisemblance, l'*accession* d'une tierce puissance (à plus forte raison celle de toutes les puissances) au pacte qui les étreint. Par une convention du 15 avril 1856, l'Angleterre, l'Autriche et la France garantirent solidairement l'exécution des clauses relatives à l'intégrité de l'empire ottoman, que contenait le traité de Paris : la Prusse et le Piémont, restant en dehors de cette garantie, ménagèrent à la fois l'amour-propre et l'intérêt de l'empire russe. La garantie d'un État tiers est une sorte de traité complémentaire, avantageux à qui dicta la convention principale, car il en assure et peut en prolonger l'exécution ; onéreux à qui la subit, par le même motif. L'adhésion de toutes les puissances au maintien de l'ordre international issu de certains traités équivaudrait à une garantie collective et, par suite, riverait la chaîne au cou des vaincus. Il suffit d'avoir signalé cet écueil, et tout autre développement serait superflu.

Nous ne prétendons pas, bien entendu, que l'obstacle soit insurmontable. On peut, au contraire, saisir cette occasion de corriger tout d'abord les abus de la force en revisant certains pactes. La diplomatie excelle à trouver, dans la conjoncture la plus délicate, un *modus vivendi* qui concilie les intérêts les plus opposés et peut marier, au besoin, le Grand Turc avec la république de Venise. Mais encore faut-il que le Grand Turc et la république n'éprouvent pas une répugnance invincible pour le mariage, et c'est ce qu'on reconnaît d'ailleurs hautement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, dans les sphères politiques « vraiment russes (1). »

Un chef d'État peut aussi, sans doute, faire au bonheur du monde, dans les assises solennelles du genre humain, divers sacrifices auxquels il ne consentirait pas pour complaire à son voisin

1. V. la *Novoïé Vremia* du 15 septembre 1898.

dans le cours ordinaire de la vie internationale. Mais encore faut-il que les souverains comptent avec leurs sujets et que le sentiment national n'assimile pas le désintéressement à la trahison. En somme, la revision des actes diplomatiques n'est pas impossible; mais il semble que cette autre tentative, au lieu de déblayer le terrain, compliquerait encore une question déjà très compliquée.

II

Les membres de la future conférence auront la tâche difficile de combiner les nécessités du désarmement avec un principe fondamental du droit international : l'indépendance des États. Chaque État, en effet, outre qu'il exerce à lui seul sa souveraineté intérieure dans les limites de son territoire et dans ses rapports avec ses nationaux, ne reconnaît aucune autorité qui puisse lui imposer une direction dans ses relations extérieures. L'*indépendance* implique, en même temps que les droits de représentation ou de légation, de négociation ou de traité, le droit d'action coercitive ou de guerre. Cet ensemble de droits est, en thèse, inaliénable. Par la force des choses chaque État, personne naturelle et nécessaire, doit prendre toutes les mesures propres à garantir son indépendance. C'est pourquoi les autres membres de la communauté internationale ne peuvent pas, en principe, l'empêcher de pourvoir à sa défense et à sa sûreté.

Donc un État peut toujours, de l'aveu général, se mettre à même de protéger sa frontière, de repousser les attaques extérieures, par suite former et instruire des armées, perfectionner son armement, créer des arsenaux ou des écoles militaires, élever des fortifications, édifier des camps retranchés, équiper des flottes, etc. Si la pratique internationale concède aux États voisins, justement alarmés par l'apparence *offensive* de certains préparatifs, le droit d'adresser une demande d'explications courtoise, il est universellement reconnu qu'aucun État ne peut imposer à un autre État une mesure de désarmement total ou partiel (1).

Cependant certaines conventions établissent quelquefois entre divers États des *servitudes internationales* qui restreignent au préjudice de l'un d'eux le libre exercice de sa souveraineté. Par exemple le traité d'Utrecht avait interdit à la France de recon-

(1) Cf. Bonfils, *Manuel de droit international public*, 2e édit., n° 246.

struire les fortifications de Dunkerque; d'après les traités du 30 mars 1814 et du 19 avril 1839, Anvers ne devait jamais être transformé en port de guerre; le traité de Paris (30 mars 1856) empêchait la Russie d'entretenir une flotte de guerre sur la Mer-Noire; le traité de Berlin (13 juillet 1878) défend aussi d'entretenir des navires de guerre sur le Danube en aval des Portes de Fer, enjoint de raser toutes les forteresses de la Bulgarie avec prohibition de les reconstruire, interdit au Montenegro d'avoir une flotte de guerre et un pavillon de marine militaire, etc. Les nations peuvent assurément généraliser par un accord unanime ce régime de restrictions à leur propre souveraineté. Ce serait inaugurer sans doute un nouvel ordre de choses. Mais il dépend, après tout, du genre humain de confier, si bon lui semble, une hégémonie plus forte et plus efficace à la communauté sur chacun de ses groupes. Une pareille révolution ne heurte au demeurant ni l'instinct de sociabilité ni l'instinct de perfectibilité qui sont les fondemens du droit international public. Nous ne saurions méconnaître qu'il est difficile d'arriver sur ce point à l'entente universelle, mais sans nier qu'on puisse obtenir en principe, par un grand effort, cet accord de toutes les volontés.

Ce que j'aperçois moins clairement, c'est le moyen de perpétuer et d'assurer les suites de l'accord. La conférence a, je le suppose, abouti. Chaque souveraineté vient de consentir à se limiter elle-même, et le désarmement s'est opéré plus ou moins facilement sur les bases posées par l'unanimité des puissances. Personne ne peut se figurer que le vote d'un congrès va déterminer une halte dans la marche du monde.

Les plus belles et les plus sages résolutions ne figeront pas le sang des nations dans leurs veines. Aucun acte diplomatique n'arrêtera le progrès des unes, la décadence des autres. Citons un seul exemple. Le traité de Paris (30 mars 1856) avait reconnu solennellement les droits du sultan et fait entrer l'empire ottoman dans le concert européen; bien plus, l'Angleterre, l'Autriche et la France s'étaient engagées solidairement, quinze jours après, à garantir l'intégrité du même empire. Cela n'empêcha pas le chancelier Gortchakoff de notifier vingt ans plus tard à l'Europe que « l'intégrité de la Turquie devait être subordonnée aux garanties réclamées par l'humanité, les sentimens de l'Europe chrétienne et le repos général, » ni l'Europe d'agrandir et de fortifier par le traité de Berlin le Montenegro aux dépens de la Porte, d'ériger

la Serbie en principauté indépendante, de reconnaître dès 1877 l'indépendance de la Roumanie, de fonder en 1878 une Bulgarie nouvelle autonome, quoique tributaire, d'une étendue de 64 390 kilomètres carrés, ni le prince Alexandre de proclamer en 1885 l'union de la Bulgarie et de la Roumélie. « Les stipulations des traités sont dépassées par les événemens, » avait écrit M. de Beust. Ce phénomène se reproduit sans cesse. Chaque jour, chaque heure, apportent un changement dans les rapports des peuples. Il est à prévoir que, très peu de temps après la convention générale de désarmement, les événemens modifieront la situation intérieure ou extérieure de quelqu'une des puissances signataires. Guerre civile, mouvement insurrectionnel dans une colonie, sécession, nécessité de venger un affront sanglant ou de parer à quelque menace d'un insolent et belliqueux voisin. Que fera cette puissance? Le plus indestructible de ses droits est, à coup sûr, le droit à l'existence. Elle est liée par sa signature; cependant, pour vivre, il faut armer et, qui plus est, armer vite. La voici donc lancée dans une impasse.

Que faire? Il faut d'abord, de toute évidence, empêcher que l'État ne sorte *ex abrupto* de la légalité nouvelle et ne mette en pièces, par la force des choses, l'œuvre du congrès. Celui-ci devra donc prévoir lui-même qu'il y aura lieu, dans certains cas, de suspendre les restrictions apportées à l'exercice des souverainetés. L'État menacé pourra, sous l'empire d'une force majeure, solliciter l'autorisation d'augmenter son effectif terrestre ou naval.

A qui devra-t-il la demander? Sans aucun doute à l'ensemble des peuples qui composent la communauté internationale. Cependant il est impossible de reconstituer la conférence en toute occasion, à l'improviste, en conviant toutes les puissances signataires à nommer de nouveaux représentans pour délibérer sur de semblables requêtes. On est donc amené, ce semble, à supposer que les puissances établiraient, la conférence une fois dissoute, une sorte de commission de permanence, à laquelle elles délégueraient le pouvoir d'accorder les dispenses et de lever les prohibitions. Tel était dans le *grand dessein*, réel ou prétendu, de Henri IV, le *conseil général* de la *république chrétienne* composé de soixante plénipotentiaires. Telle serait encore, dans le plan deux fois exposé par le professeur écossais Lorimer (1871 et 1877) la Diète au petit pied, divisée en deux Chambres, que

l'Europe devrait installer à Constantinople. Les pouvoirs de la commission, qu'on le remarque, seraient nécessairement fort larges. Si l'on suppose, par exemple, qu'un ingénieur ou un chimiste a trouvé de nouveaux engins capables de compenser l'infériorité numérique d'une armée, ne faudrait-il pas obtenir de cette délégation la permission d'employer des instrumens de destruction naguère inconnus qui mettraient un pays hors de pair et rompraient l'équilibre issu du désarmement? L'Angleterre pourrait-elle encore, comme elle le fit il y a trente ans (1), exiger qu'on laissât le champ libre à ces inventeurs?

Cependant plus les attributions de la commission permanente seront étendues, plus il sera difficile de la constituer. La conférence interparlementaire de la paix réunie à Bruxelles a tenté d'organiser sur le papier, en août 1895, une cour internationale permanente d'arbitrage, mais avec bien de la peine et non sans de vifs débats où plusieurs orateurs ont fait ressortir les côtés faibles du projet.

Il ne s'agissait pourtant que de former et de composer un corps judiciaire. Mais la délégation chargée de veiller à l'exécution du pacte universel et de la suspendre au besoin serait investie de véritables attributions législatives internationales. Elle aurait à résoudre d'urgence les plus graves questions politiques et tiendrait dans ses mains, à certains momens, le sort des empires. Peut-on concevoir que les chefs d'État et les parlemens abdiquent à son profit? Les États vont-ils transporter à une poignée de diplomates et de jurisconsultes la meilleure part de leur souveraineté? C'est invraisemblable.

Admettons néanmoins que les puissances, après s'être accordées sur le principe du désarmement, s'entendent sur les mesures à prendre pour en assurer l'exécution. Nul ne peut se figurer qu'aucun membre de la communauté ne s'avisera, quelque jour, de violer ou d'éluder la nouvelle règle internationale. On ne peut empêcher ni les rois ni les peuples de mésuser de leur libre arbitre, et c'est pourquoi le cardinal Fleury recommandait à l'abbé de Saint-Pierre de préluder à l'établissement de la paix perpétuelle en envoyant des missionnaires dans toutes les cours de l'Europe. Le vote de la plus auguste assemblée n'éteindra pas dans le cœur d'une nation les âpres convoitises, l'amour de la

(1) Alors que la Prusse proposait d'interdire par une déclaration internationale certains moyens de nuire à l'ennemi (29 juin 1868).

fausse gloire, l'appétit désordonné des richesses, la soif des agrandissemens et des conquêtes. Il faut absolument prévoir les infractions et, s'il faut les prévoir, les réprimer.

Or on ne conçoit pas la répression sans une juridiction répressive. Qui jugera les contrevenans? Sans doute un tribunal international. Bentham avait déjà, depuis longtemps, demandé l'établissement d'une semblable juridiction. Le comte Kamarowsky, professeur à Moscou, a, de nos jours, repris et longuement développé cette idée dans un bon ouvrage. A vrai dire, il est douteux que toutes les puissances se résignent à ce nouveau démembrement de leur souveraineté. C'est, en effet, pour un État abdiquer une nouvelle part de souveraineté que de se soumettre d'avance et dans tous les cas à une juridiction permanente, alors que l'ensemble du tribunal relève d'un pouvoir extérieur et supérieur : la communauté internationale. Sans doute, ce grand obstacle une fois levé, il ne serait guère plus difficile de constituer un tribunal permanent qu'une commission arbitrale. Mais on aurait déplacé plutôt que supprimé la difficulté : comment faire exécuter les sentences contre les récalcitrans?

M. de Laveleye avait cru résoudre le problème en proposant de n'attribuer aux sentences qu'une valeur morale. Mais, quand une centaine de jurisconsultes et une douzaine de sociétés savantes auront démontré d'une façon péremptoire la sagesse et l'équité de ces arrêts, en sera-t-on plus avancé? Les récalcitrans feront réfuter ces démonstrations par des écrivains à leurs gages ou ne se donneront pas même la peine de répondre, et continueront leurs armemens. M. Kamarowsky, sans doute embarrassé par cette objection, ne nous apprend pas comment le tribunal international pourra se faire obéir. Mais Lorimer et M. Pasquale Fiore ne s'arrêtent pas à mi-chemin : il leur semble tout simple de former, avec les contingens des divers États, une armée internationale.

Telle serait donc la préface obligatoire du désarmement : la formation d'une armée très importante. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de mettre un frein à l'insubordination des petits États, comme les Pays-Bas ou la Grèce : il faut, au besoin, réduire à l'obéissance de grandes nations comme l'Allemagne, les États-Unis, la Russie elle-même. Mieux vaut se passer de toute milice qu'organiser une milice de parade et la faire broyer au premier choc. Quelque entrave que cette nouvelle dépense puisse apporter « au progrès

économique et à la production de la richesse, » l'armée internationale devrait au moins égaler la plus forte des armées particulières. Autrement elle ne pourra pas même, le cas échéant, entrer en ligne. Enfin, quand elle serait numériquement égale à la plus forte des armées existantes, elle risquerait encore d'être battue parce qu'elle se mobiliserait plus lentement et se composerait d'élémens hétérogènes. Il est donc également difficile de supposer un pacte de désarmement dépourvu de sanction matérielle et d'organiser la sanction.

III

Quelle que soit la force de ces objections, la conférence, à notre avis, doit se réunir. Il faut assurément se prémunir contre des illusions dangereuses; mais il serait non moins regrettable de tomber dans un autre excès. Les grands bienfaiteurs du genre humain ont surmonté des obstacles en apparence insurmontables, et les transports de leur foi, l'ardeur de leur zèle ont souvent prévalu contre les calculs des savans ou des sages. Un éclair de génie ou de bonté peut dissiper des nuages. Le cœur a, même dans la sphère des relations internationales, la France l'a plus d'une fois prouvé, ses raisons que la raison ne connaît pas.

Or, quand même on ne pourrait pas résoudre encore certaines difficultés que soulève la question du désarmement proprement dit, il me paraît impossible que les représentans de toutes les puissances, arrivant de tous les points du globe « pour assurer à tous les peuples, selon les expressions mêmes de la circulaire russe, les bienfaits d'une paix réelle et durable », « pour faire triompher la grande conception de la paix universelle sur des élémens de trouble et de discorde », échangent sincèrement et sérieusement leurs vues sans obtenir un résultat utile.

Il y a plusieurs moyens de réduire une forteresse, et le plus sûr est parfois de faire tomber d'abord les ouvrages avancés qui la défendent. Pourquoi n'essaierait-on pas, sinon de codifier tout le droit international comme l'ont fait d'une façon purement académique Dudley, Feld, Bluntschli, M. P. Fiore, tout au moins de le codifier partiellement en précisant et en généralisant certains principes? A-t-il été si difficile de s'entendre en 1864 pour la protection des malades et des blessés dans les guerres continentales, en 1874, en 1878 et en 1891 pour la formation et le développe-

ment de l'Union postale universelle, en 1884 pour la pose et la protection des câbles sous-marins, en 1890 pour la réglementation des transports par voie ferrée, etc.? Le Congrès de Paris n'a-t-il pas, en 1856, posé quatre règles fondamentales du droit public international maritime? Se figure-t-on que l'humanité soit essoufflée? Ce serait une erreur. Elle est à peine en marche sur cette grande route.

Est-ce qu'il faudrait un effort gigantesque pour étendre aux guerres maritimes la convention de Genève de 1864 et faire adopter par toutes les puissances, avec quelques retouches, les dix articles préparés au mois d'octobre 1868? J'ai sous les yeux le remarquable projet de déclaration internationale concernant les lois et coutumes de la guerre, discuté dans cette conférence de Bruxelles qui s'était réunie en 1874 sous les auspices d'un autre tsar; il eût alors suffi de dissiper certaines appréhensions de l'Angleterre pour obtenir le vote définitif de ces cinquante-six articles : cet obstacle est-il donc au nombre de ceux qui ne pourront jamais être levés? L'usage des arbitrages internationaux s'est développé, depuis un quart de siècle, au delà de toute prévision : ce mouvement d'opinion pourrait être assurément utilisé. L'Institut de droit international n'a fait en 1875 qu'un projet de règlement sur la procédure arbitrale; mais la conférence pourrait aller beaucoup plus loin et déterminer, par exemple, dans quelles sortes de litiges le recours à l'arbitrage deviendrait obligatoire, peut-être même poser déjà les bases d'une convention universelle d'arbitrage permanent, limitée à certains conflits. On multiplierait aisément ces exemples.

Si les puissances ne parviennent pas à rédiger le code du désarmement, elles en pourraient écrire la préface.

ARTHUR DESJARDINS.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'ATMOSPHÈRE

LES NOUVEAUX GAZ [1]

IV

La découverte de l'argon n'a pas été un coup de hasard, une sorte d'accident heureux de préparation mettant subitement l'expérimentateur en face d'un produit inattendu; elle a été, comme on l'a vu, le fruit de la théorie; elle en a été aussi la pierre de touche. L'étude des propriétés de ce corps a fourni, en effet, une admirable occasion de mettre à l'épreuve quelques-unes des théories régnantes. L'argon a eu une existence rationnelle dans l'esprit de lord Rayleigh et W. Ramsay, avant d'avoir dans leurs mains une existence de fait. Un écart portant sur la troisième décimale, dans les mesures de densité de l'azote pris à diverses sources, obligeait les deux savans anglais à admettre la présence d'un gaz étranger dans ce que l'on appelait l'*azote atmosphérique*. Celui-ci, c'est-à-dire le résidu subsistant après que l'on a successivement absorbé tous les constituans connus de l'air, vapeur d'eau, acide carbonique, oxygène, *doit* contenir, outre l'azote vrai, azote pur, azote chimique, un gaz plus lourd que ce dernier et plus inerte que lui. C'est l'argon. — Nous disons « un

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

gaz ; » nous disons « l'argon ; » mais ce pourrait être tout aussi bien un mélange de plusieurs gaz au lieu d'un gaz unique ; et c'est, en effet, ainsi.

Avant de l'avoir isolé en nature, on savait d'avance que l'argon devait posséder, d'entrée de jeu, deux caractères : il devait être plus pesant que l'azote et plus inactif que lui. Inactif, il fallait bien qu'il le fût pour résister aux agens qui absorbent les autres constituans de l'air, oxygène, acide carbonique, vapeur d'eau, etc., et pour subsister dans ce mélange résiduel si longtemps appelé l'azote atmosphérique. Mais il devait être plus inactif encore que l'azote puisque l'on connaît des circonstances où l'azote de l'air entre en combinaison et forme des composés où sûrement il n'est pas accompagné d'argon. C'est sur cette remarque qu'est fondée sa préparation.

Préparation. — Après avoir absorbé les constituans banals de l'air atmosphérique par les réactifs appropriés et bien connus, il s'agit d'enlever l'azote à son tour. On a pour cela le choix entre deux procédés : celui de Cavendish, qui consiste à le combiner à l'oxygène ; celui de W. Ramsay, qui consiste à le combiner au magnésium. L'un et l'autre sont laborieux, presque au même degré, et de maigre rendement. On s'est efforcé de les perfectionner.

En ce qui concerne le procédé de Cavendish, lord Rayleigh est parvenu à lui faire rendre 7 à 8 litres d'argon à l'heure ; c'est presque la production en grand. L'opération nécessite l'emploi d'un courant électrique puissant, courant alternatif de 100 volts, amené par le transformateur Hedgehog à la tension de 2 400 volts ; l'étincelle éclate entre deux fortes tiges de platine au milieu de l'air contenu dans un grand ballon de 6 à 7 litres ; la solution de soude caustique est projetée en pluie fine qui ruisselle constamment le long des parois, absorbant, grâce à ce contact multiplié, les vapeurs nitreuses aussitôt qu'elles sont formées, et évitant à l'appareil l'échauffement considérable que les décharges ininterrompues ne manqueraient pas de produire. C'est un double avantage.

Le procédé au magnésium n'exige pas un outillage aussi compliqué ; mais il est plus laborieux et plus lent. La limaille métallique est disposée dans un de ces tubes en verre vert peu fusible, que les chimistes utilisent pour les analyses organiques et que l'on chauffe sur la grille à gaz. Un courant d'azote atmosphé-

rique le parcourt. Le gaz, dès qu'il arrive au contact du magnésium, s'y combine avec dégagement de chaleur et de lumière, formant un anneau incandescent qui se déplace progressivement le long du tube. Lorsqu'il a atteint le bout, l'opération est finie; le magnésium a absorbé tout ce qu'il pouvait d'azote, soit environ 7 litres, et laissé passer dans l'aspirateur à peu près 70 centimètres cubes d'argon. On remplace le tube épuisé par un autre, et l'on recommence. Il faut répéter quatorze fois cette opération et employer à peu près 100 litres de ce que l'on appelle l'azote atmosphérique pour obtenir 1 litre d'argon.

C'est là une opération traînante; on ne peut la rendre plus hâtive. L'écoulement du gaz doit être lent pour qu'aucune partie d'azote n'échappe à l'action du magnésium et ne vienne souiller l'argon. En outre, le chauffage est difficile à régler; une température trop basse nuirait à l'absorption; trop élevée, le tube de verre risquerait d'être ramolli et percé.

On s'est essayé de divers côtés à améliorer cette préparation, et, par exemple, à obtenir l'absorption de l'azote à une température moins élevée. M. Maquenne a employé au lieu du magnésium un mélange de ce métal avec la chaux, qui est plus facile à manipuler et qui fixe l'azote à température basse. On a proposé aussi le lithium : il s'empare de l'azote au-dessous du rouge sombre et presque à froid, si l'on a soin, comme l'a fait M. Deslandres, de le débarrasser préalablement de l'hydrogène qu'il contient. Le baryum convient également, ainsi que l'a montré M. Clausius Limb.

On a donc, aujourd'hui, le moyen de se procurer l'argon, qui se trouve être en même temps le moyen de le doser. On a pu étudier ses propriétés. On s'explique son origine. L'argon est un élément fondamental de l'atmosphère, au même titre que l'azote. Il en est aussi un élément très ancien; il reste pour ainsi dire comme un témoin impassible de son état originel et de ses vicissitudes. Inaccessible aux attaques, il a assisté à tous les changemens sans en subir aucun. Mélangé d'abord à tous les gaz et à toutes les vapeurs qui formaient l'atmosphère primitive, il a vu, par suite du refroidissement du globe, la plupart de ses associés se condenser ou s'incorporer successivement à l'écorce terrestre, tandis que de nouveaux venus, comme l'oxygène, s'y montraient en proportions grandissantes.

Dosage. — Dans l'atmosphère actuelle, il n'y a plus que trois

constituans, l'oxygène, l'azote, l'argon; et ceux-ci sont enfin arrivés à un équilibre quantitatif qui ne se modifiera plus que lentement et seulement pour les deux premiers de ces corps. Cette composition s'exprime par les nombres suivans : 100 volumes d'air contiennent 21 volumes d'oxygène, 78,05 d'azote, 0,94 d'argon. En poids les nombres correspondans sont respectivement 23,2; 75,5; 1,30.

Les dosages de l'argon atmosphérique sont encore peu nombreux. Ils sont d'ailleurs très laborieux. Il s'agit, en opérant sur un volume d'air exactement limité, d'en obtenir l'argon tout entier et pur, c'est-à-dire complètement débarrassé d'azote. C'est la difficulté de la préparation ordinaire aggravée ici par la nécessité de conduire toute l'opération à l'abri de l'air et de l'eau de façon à ne rien introduire et à ne rien laisser échapper. La pénétration d'une bulle d'air fausserait l'appréciation du total azote-argon soumis à l'analyse : l'eau qui dissout les deux gaz à un degré très inégal fausserait l'appréciation de leurs quantités relatives.

M. Th. Schlœsing a heureusement résolu ces difficultés. Il a imaginé un appareil composé d'un volumètre, d'une trompe et d'un tube à magnésium, — celui-ci en acier fondu étiré à chaud, — dont tous les joints sont noyés dans le mercure, et où le mélange d'azote et d'argon, sans se trouver en contact avec autre chose que le mercure et l'acide sulfurique bouilli, circule autant de fois qu'il est nécessaire pour que tout l'azote soit retenu. L'argon est finalement recueilli et mesuré. Il suffit, pour une analyse, de disposer d'un volume d'air d'environ 2 litres.

M. Th. Schlœsing a appliqué cette méthode à un assez grand nombre d'échantillons d'air, recueillis dans des conditions diverses : dans Paris, à une dizaine de mètres du sol et au sommet de la tour Eiffel; en Normandie, au sommet d'une colline de 300 mètres; dans une galerie de mine de fer. Dans toutes les circonstances, il a obtenu le même chiffre, à savoir 0,93 d'argon dans 100 volumes d'air.

Sources. — Après que l'on eut appris à préparer le gaz nouveau et à le doser, on put entreprendre de le rechercher partout où il existe. Sa présence constante dans l'atmosphère et la facilité qu'il possède à se dissoudre dans l'eau permettent de prévoir qu'on le rencontrera dans tous les milieux humides pénétrables à l'air. Et, en effet, il est abondant dans l'eau de pluie, dans les eaux superficielles, dans le sol et dans les eaux souterraines. Les chi-

mistes anglais l'ont signalé en particulier dans les eaux minérales de Bath, de Buxton, d'Allhuson's Well, dans les sources chaudes d'Islande, dans les eaux sulfureuses d'Harrogate. En France, MM. Bouchard, Troost et Ouvrard en ont reconnu la présence dans les eaux de Cauterets.

Les milieux organiques, le sang, la sève, sont, eux aussi, pénétrables à l'air. On devait donc y rencontrer l'argon à l'état de dissolution. Cette induction a été vérifiée pour le sang des mammifères par MM. Schlœsing et P. Regnard. A la vérité, M. Ramsay déclare qu'aucune substance naturelle, animale ou végétale, ne renferme d'argon. Mais le savant anglais n'entend point, par là, qu'elles n'en puissent contenir à l'état dissous; il veut dire que dans aucune d'elles l'argon n'entre à l'état de combinaison comme constituant chimique; et, en effet, les analyses de ses collaborateurs, G. Mac Donald et A. Kellas, pratiquées sur des corps de souris ou sur des pois rigoureusement desséchés, ont fourni de l'azote exempt d'argon. Enfin, pour terminer cette énumération des sources de l'argon, il faut noter sa présence dans quelques rares minéraux; dans une météorite; et peut-être dans les nébuleuses et les étoiles blanches, s'il est vrai que M. Brauner (de Prague) y ait trouvé une raie du spectre bleu de l'argon.

Caractères chimiques. — La caractéristique de l'argon est son extrême inactivité. Seul, parmi tous les éléments, il serait, selon l'expression même de W. Ramsay, « dénué de propriétés chimiques. » Il appartient à la chimie et il n'est matière d'étude que pour la physique. C'est précisément cette particularité qui en fait l'intérêt. Elle oblige, en effet, à demander à des déterminations physiques les constantes qui le définissent chimiquement et, pour préciser, son poids atomique.

L'argon est plus réfractaire que l'azote, qui déjà l'est beaucoup, aux réactions chimiques. Il ne se combine à rien, ou à peu près à rien. L'azote s'unit directement, quoique difficilement, à l'oxygène et aux métaux; l'argon ne s'y unit pas. L'union de l'azote avec l'oxygène se fait sous l'influence de l'étincelle électrique ou du flux électrique; elle produit du bioxyde d'azote qui devient peroxyde d'azote ou vapeurs nitreuses en présence d'un excès d'oxygène, et finalement acide azotique et acide azoteux en présence d'un alcali. L'argon ne fournit pas, dans ces circonstances, d'acide argonique ou d'acide argoneux; « il résiste, comme le dit lord Rayleigh, à la tentation à laquelle succombe l'azote. » L'union

de l'azote avec les métaux s'accomplit à température élevée et donne naissance à des azotures de magnésium, de titane, de strontium, de baryum. L'argon n'engendre dans ces mêmes conditions ni dans aucune autre des argonures métalliques. Il se montre donc également incapable de se combiner avec un élément électro-négatif par excellence, comme l'oxygène, et avec un type électro-positif, comme le magnésium. Les agens les plus énergiques qui ont raison des corps les plus refractaires n'ont pas de prise sur lui. Les persulfures de sodium et de calcium qui attaquent l'or à chaud, le chlore naissant de l'eau régale recemment preparée qui le dissout à froid, la chaux sodée au rouge qui vient à bout du platine, sont sans action sur l'argon. On peut chauffer au sein de ce gaz le tellure, le potassium et le sodium jusqu'à distillation, sans que seulement leur éclat soit altéré. Le plus puissant des réactifs, le fluor lui même, ne peut triompher de son indifférence. M. Moissan a vainement soumis à l'influence de l'effluve électrique un mélange de fluor et d'argon. C'est cette incapacité extraordinaire à former des combinaisons qui a valu au nouveau gaz sa désignation. Un des membres de l'Association britannique devant laquelle lord Rayleigh exposait pour la première fois l'histoire de sa découverte, interrompit l'orateur pour lui demander s'il avait découvert aussi le nom qui convenait à ce nouveau corps. Les savans anglais n'avaient pas attendu cette interpellation pour se mettre en mesure : déjà ils avaient heureusement fixé leur choix sur le mot d'*argon* qui, en grec, signifie « paresseux, inactif. »

On a signalé cependant quelques infractions à cette règle d'indifférence chimique de l'argon. M. Berthelot, en soumettant à l'effluve électrique un mélange du nouveau corps avec la benzine, dans le même appareil où déjà il avait fixé l'azote sur la benzine, l'essence de térébenthine, le méthane, l'acétylène, la dextrine, etc., a constaté une absorption du gaz et la transformation de la benzine en une sorte de masse résineuse ; il pense avoir produit une combinaison de l'argon. M. Ramsay croit plutôt à une simple dissolution ou à une rétention mécanique du corps dans le vernis benzinique : ce qui est certain, c'est que les produits formés colorent l'effluve d'une teinte verte magnifique analogue à la lumière des aurores boréales et montrant d'ailleurs des raies spectrales très voisines. Avec le sulfure de carbone, au lieu de la benzine, l'absorption est plus considérable et offre plus nettement les traits d'une véritable combinaison. Enfin, MM. Troost

et Ouvrard ont réussi à unir, sous l'action de l'effluve, l'argon à la vapeur de magnésium. D'après ces faits, l'inactivité du nouveau gaz, tout en restant considérable, ne serait pas absolue.

Mais cette inaptitude aux actions chimiques, qu'elle soit absolue ou seulement relative, comment s'explique-t-elle ? Quelle idée peut-on s'en former d'après les doctrines régnantes ?

La résistance de l'argon à entrer directement en combinaison avec d'autres corps, au lieu de s'interpréter comme une preuve de l'inertie essentielle de ses atomes pourrait recevoir une signification contraire. L'atome de l'argon serait une des formes les plus actives de la matière. Son indifférence à l'égard des autres corps résulterait de l'excessive attraction qu'il éprouve pour lui-même; elle serait l'effet d'un égotisme chimique poussé à l'extrême. Ceci demande explication. Suivant la doctrine encore régnante en chimie, la matière est conçue comme formée de particules séparées par des distances et soumises à des forces. Ces particules sont de deux espèces : l'atome qui est l'*élément chimique*, et la molécule qui est l'*élément physique*, ordinairement constitué par un groupement d'atomes. De même, il faut établir une distinction — au moins provisoire — entre les forces; les forces physiques sont générales : elles s'appliquent aux molécules et aux atomes, elles s'exercent à longue et à courte distance. Les forces chimiques sont spéciales à l'atome; elles n'agissent qu'à courte distance, à *portée atomique*.

Ainsi, il n'y a point de forces chimiques véritables entre les molécules, simples élémens physiques : il n'y a que des forces physiques. Les forces chimiques sont d'atome à atome. Nous exprimons, en parlant ainsi, d'une façon explicite et nette ce qui est contenu d'une façon implicite et obscure dans les définitions de l'atome et de la molécule; l'atome étant la plus petite partie d'un corps qui puisse « entrer en combinaison » et la molécule, la plus petite partie d'un corps qui puisse « exister à l'état libre » et manifester les propriétés physiques des corps libres.

On déduit de là une première idée du rôle préparatoire que jouent les agens physiques dans les réactions de la chimie. Le jeu des forces chimiques commence avec la rupture de la molécule, lorsque les forces physiques s'annulent par rapport aux atomes ou les amènent à portée atomique.

Si maintenant nous revenons à l'argon, nous supposerons d'abord avec W. Crookes qu'il est *diatomique;* c'est-à-dire qu'à

l'état libre il est formé de molécules résultant elles-mêmes de l'union de deux atomes, couplés, fortement accrochés l'un à l'autre et dont nous pouvons nous faire une image grossière en les comparant aux boules d'un haltère. Dès que ce groupement est menacé de rupture, les atomes se recherchent et se ressaisissent avec force pour reconstituer la molécule-haltère. L'énergie de combinaison de chaque atome d'argon s'emploie tout entière dans cet accouplement; il n'en reste plus rien de disponible pour répondre à l'attraction des atomes étrangers; et c'est pourquoi le corps libre est extrêmement indifférent vis-à-vis des autres corps.

Le plus grand nombre des corps simples présente une condition analogue, en ce qu'ils n'existent à l'état libre que sous forme de molécule diatomique ou molécule-haltère; seulement l'affinité des deux atomes du couple y est moins énergique; ils recherchent souvent les atomes étrangers plus fortement qu'ils ne se recherchent entre eux; et c'est ainsi que s'établit le jeu des combinaisons et des décompositions.

Voilà des spéculations sans doute. Si elles s'introduisent dans notre exposé, c'est que d'abord elles s'étaient introduites dans les recherches dont il doit présenter un tableau exact. D'ailleurs, et sans parler seulement des inventeurs de l'argon, ce sont de telles conceptions, de telles images, qui, implicitement ou explicitement s'imposent aux esprits, inspirent les recherches, expliquent les résultats et donnent de l'intérêt aux faits qui, sans cela, n'auraient que de l'utilité. Sans aller jusqu'à dire, avec M. Ramsay, que les progrès de la science n'ont jamais été effectués sans de telles spéculations, on peut assurer qu'elles exercent une action considérable sur les découvertes scientifiques et qu'elles en éprouvent elles-mêmes une réaction continuelle, en vertu de laquelle elles se modifient, se complètent, se corrigent et se remplacent. Le tout est de savoir les modifier, les corriger et les remplacer à temps, sans s'y entêter. Dans les sciences physiques et naturelles ce corps de doctrines spéculatives, figuratives, à forme plus ou moins indécise ou changeante, marche en quelque sorte en avant de la science comme une lueur et comme un guide.

Pour en revenir à l'atomicité des gaz simples, il importe d'ajouter que, si le plus grand nombre sont diatomiques, il y en a aussi de tétratomiques, etc., c'est-à-dire qui, à l'état libre, sont formés de molécules groupant ensemble quatre atomes : les vapeurs de phosphore et d'arsenic sont dans ce cas. Il y en a enfin qui sont

monoatomiques, c'est-à-dire qui existent à l'état d'atomes libres, purement altruistes, n'éprouvant pas d'attraction pour eux-mêmes mais seulement pour les atomes étrangers; tel est le cas pour le mercure, le cadmium et le zinc; la particule chimique, l'atome, se confond alors avec la particule physique, c'est-à-dire la molécule.

Quelle est l'atomicité de l'argon? Si, conformément à la supposition de W. Crookes, il est diatomique, ainsi que la plupart des autres gaz simples, nous nous formerons de sa prétendue inertie chimique la même image que pour l'azote, et ce sera une simple image et non une explication rigoureuse. Nous dirons que les atomes d'argon sont maintenus couplés en molécules-haltère, par une attraction tellement énergique que leur affinité pour tout atome étranger est, en comparaison, quasiment nulle. Si, au contraire, l'argon est monoatomique, comme le mercure, cette sorte d'explication ne vaut pas. Il en faudra trouver une autre.

En fait, la question est pendante, et, pour parler comme M. Goossens, « les docteurs discutent encore sur l'atomicité de l'argon. » Les uns, avec M. Ramsay, inclinent pour la monoatomicité; d'autres avec MM. Berthelot et Mendéléef ne répugnent pas à la supposition d'une molécule polyatomique; d'autres, enfin, avec M. Bevan, croient le gaz diatomique, mais dissocié en grande partie. Dans cette manière de voir, il arriverait avec l'argon, à nos températures ordinaires, — qui sont pour lui des températures élevées puisqu'elles dépassent de plus de 200 degrés celle où il peut exister à l'état solide, — ce qui se produit pour l'iode fortement chauffé. La vapeur d'iode constituée, aux environs de 300°, de molécules à deux atomes, est, au delà de 1500°, composée d'atomes libres; dans l'intervalle il y a coexistence et mélange variable des deux espèces. Il en serait de même pour l'argon.

Si l'on essaye de soumettre le litige à l'épreuve de l'expérience, on constate que les méthodes physiques concluent ou tout au moins inclinent en faveur de l'argon monoatomique, tandis que les méthodes chimiques déposent en faveur de la diatomicité. On voit ici la théorie cinétique des gaz, due à D. Bernouilli et Clausius, entrer en conflit avec une théorie non moins générale de la chimie, celle de l'arrangement périodique des élémens, due à Chancourtois, J. Newlands, Mendéléef et Lothar Meyer. La rencontre est féconde en enseignemens.

La question de l'*atomicité* n'est point ici la seule à propos de laquelle les méthodes de la physique et celles de la chimie, aient eu l'occasion de se mesurer. Il s'est élevé encore un autre débat. Il a fallu décider, avant toute autre chose, si le nouveau gaz était un corps simple, unique, ou, au contraire, un mélange de plusieurs corps simples. La solution de ce problème de l'*unicité* ou de la complexité de l'argon a été demandée à la méthode spectroscopique et à l'étude des changemens d'état. Et, comme, d'autre part la découverte des nouveaux gaz, le krypton, le métargon et le néon, a définitivement tranché le débat, le jugement rendu peut servir de contrôle à la consultation. Les deux méthodes physiques se sont trouvées soumises à une épreuve qui leur a servi de pierre de touche et qui a permis d'apprécier la valeur, la limite et la portée de leurs indications.

On comprend, d'après cela, que les discussions relatives à l'atomicité et à l'unicité de l'argon forment les chapitres les plus importans de l'histoire de ce corps; leur intérêt dépasse celui d'une monographie particulière et participe de celui qui s'attache aux choses de la science générale.

Autour de ces deux études principales vient s'en grouper une série d'autres, destinées à fixer les constantes ou paramètres caractéristiques de l'argon, sa densité, sa solubilité. C'est cet ensemble qui constitue l'œuvre éminente de lord Rayleigh et de W. Ramsay et du petit nombre de collaborateurs qualifiés, tels que Crookes et Olszewski, dont ils ont utilisé l'assistance. Il nous reste à en faire ici un examen sommaire.

V

Densité et poids moléculaire. — La première préoccupation des savans anglais fut de déterminer la densité de l'argon. Dès le début de ses recherches, lord Rayleigh avait trouvé pour le poids spécifique, rapporté à l'hydrogène, suivant l'habitude des chimistes, le nombre 19,94. Les déterminations ultérieures ont fourni exactement le même chiffre.

Ordinairement, c'est par rapport à l'air que l'on prend la densité des gaz et qu'on l'exprime. Le choix de ce terme de comparaison, tout à fait consacré par l'usage, est fâcheux, si l'on a en vue une extrême précision; et, en effet, la composition de l'air pur que l'on considère comme constante en un même lieu et en

une même saison, y varie en réalité d'une manière appréciable. Selon M. Leduc, à Londres, en hiver, la quantité pondérale d'oxygène peut s'abaisser à 23,10 pour 100 au lieu de 23,20; la différence n'est pas négligeable : elle dépasse un millième. C'est une tare véritable pour un étalon de mesures physiques.

Quoi qu'il en soit, la densité de l'argon par rapport à l'air est exprimée par le nombre 1,3854; le litre d'argon pèse $1^{gr},791$, alors que le litre d'air ne pèse que $1^{gr},293$.

La constante chimique fondamentale, le poids moléculaire, se déduit immédiatement de ces chiffres. Des considérations dont nous devrons dire un mot tout à l'heure ont conduit à adopter pour le poids moléculaire d'un gaz, en général, le double du nombre qui exprime sa densité par rapport à l'hydrogène. D'après cette règle, le poids moléculaire de l'argon serait le double de 19,94, soit 39,88, ou en chiffre rond 40.

Et ceci signifie, pour parler plus clairement, que la molécule d'argon, c'est-à-dire, la plus petite quantité de ce corps, qui puisse exister à l'état libre, pèse quarante fois plus que l'unité de poids chimique qui est le poids de l'atome d'hydrogène. La molécule de l'azote, plus légère de beaucoup, ne pèse que vingt-huit fois plus. On savait, depuis le début des recherches, que l'argon était plus lourd que l'azote; et justement cette circonstance avait mis lord Rayleigh sur la trace de sa découverte. Voilà maintenant la notion précisée et traduite en chiffres.

Une autre propriété de l'argon qui a été aperçue dès l'origine, c'est sa solubilité assez considérable dans l'eau. Un litre d'eau pure en absorbe 50 centimètres cubes. Envisagée en elle-même, cette proportion de 50 millièmes est évidemment assez faible; mais elle doit être prise en considération par rapport à celle de l'azote, qui est environ deux fois et demie plus petite. Il en résulte diverses conséquences et d'abord celle-ci que les gaz dégagés de l'eau de pluie sont plus riches en argon que l'air atmosphérique. L'analyse bien faite de l'air dissous dans l'eau aurait pu conduire à la découverte de l'argon, tout aussi bien et mieux peut-être que l'étude des densités faite par lord Rayleigh. Après absorption de l'acide carbonique et de l'oxygène du mélange gazeux extrait de l'eau, il reste un résidu que l'on comptait comme azote; on aurait pu s'apercevoir que ce résidu était sensiblement plus volumineux qu'il ne devrait être s'il était constitué par de l'azote pur. Et, en effet, beaucoup d'observateurs s'en

sont aperçus, et ils en ont consigné la remarque; mais ils n'ont tiré aucune conclusion de cette constatation faite incidemment.

Les observations de solubilité de l'argon peuvent servir à montrer que ce gaz préexiste bien dans l'atmosphère et qu'il n'est point le résultat du traitement plus ou moins violent auquel, pour l'obtenir, on soumet l'air atmosphérique. La dissolution d'un gaz dans l'eau est une opération physique incapable de produire aucune altération chimique; et puisqu'elle permet, après absorption de l'oxygène à froid, de constater dans le résidu la présence d'un gaz plus soluble et plus lourd que l'azote pur, elle fournit une preuve bien manifeste de la préexistence de l'argon.

La méthode à la fois simple et élégante de l'atmolyse imaginée par Graham conduit à la même conclusion et achève de la consolider. Nous n'avons pas le loisir de nous y attarder. Il faut arriver aux questions dernières.

Étude spectroscopique. — Les gaz sous faible pression, lorsqu'ils sont traversés par des décharges électriques, deviennent lumineux; chacun donne lieu à une lueur spéciale. On réalise, en associant des tubes de formes variées, remplis de gaz différens, des jeux de coloration, qui sont un amusement pour l'œil et l'une des applications frivoles de l'électricité. Cette lumière, émise par le gaz dilué et électrisé, est caractéristique pour chacun d'eux. Il suffit de l'analyser avec soin au moyen du prisme qui la disperse en un spectre étendu, pour y trouver des particularités qui définissent absolument sa nature. Il s'agit de ces raies brillantes que Wollaston et Frauenhofer observèrent pour la première fois dans la lumière qui vient de l'atmosphère incandescente du soleil et qui se retrouvent dans le spectre des gaz électrisés.

L'étude de chacun de ces spectres et du système de ses raies caractéristiques constitue l'analyse spectrale. Pour obtenir le spectre d'émission d'un gaz tel que l'argon, on en introduit une petite quantité dans un tube de Plücker où l'on a fait le vide de manière que la pression ne dépasse pas quelques millimètres et n'oppose pas une résistance insurmontable au passage de l'électricité. Lorsque la décharge traverse l'appareil d'un bout à l'autre la partie étroite du tube s'illumine d'un trait de feu. Ce trait lumineux est étalé par le prisme en un spectre coupé de raies brillantes dont la distribution est particulière à chaque corps simple. La position de chaque raie dans le spectre est précisée par la lon-

gueur d'onde correspondante. Lord Rayleigh et W. Ramsay se sont servis de l'étude de ces raies, c'est-à-dire de l'analyse spectrale pour distinguer l'azote de l'argon, et décider si ce dernier gaz était bien préparé et exempt ou non d'azote.

W. Crookes, qui s'est illustré dans cet ordre de recherches par plusieurs découvertes importantes, — nous ne rappellerons ici que celle du thallium, — accepta, sur l'invitation de ses deux compatriotes, de faire l'étude spectroscopique approfondie de l'argon. Il fut immédiatement frappé par une particularité fort curieuse qui consiste en ce que ce gaz présente deux spectres différens suivant les circonstances, tantôt un spectre rouge et tantôt un spectre bleu. On observe le premier si la résistance du gaz est diminuée, et sa pression réduite à un demi-millimètre, ou, ce qui revient au même, si l'intensité de la décharge est augmentée par l'interposition d'une bouteille de Leyde dans le circuit; on a le spectre rouge si la pression est quintuplée, et, par suite, la résistance accrue. Chacun de ces spectres est formé d'un grand nombre de raies brillantes : il y en a 80 dans le spectre rouge, dont deux très remarquables, et 119 dans le bleu; sur le total de 199 il n'y en a que 26 qui soient communes aux deux.

Ce phénomène du double spectre n'est cependant pas aussi exceptionnel, et aussi surprenant qu'on serait tenté de le croire. Il n'est pas spécial à l'argon. On peut, en s'y prenant convenablement, l'observer à un moindre degré avec l'oxygène, le chlore, le brome, l'iode, le soufre, le sélénium et le cadmium. Mais voici bien autre chose! L'argon posséderait peut-être un troisième spectre. M. Newall en effet, en opérant sur le gaz préparé par une méthode qui lui est propre, a obtenu une image de dispersion qui n'a plus que 72 raies communes avec les précédentes.

On doit se demander quelle est la signification de ces phénomènes, ce qui est en définitive une manière indirecte d'examiner les fondemens de la méthode spectroscopique. Il semble bien que le fait d'offrir deux spectres différens implique une différence de composition ou tout au moins de constitution dans les corps qui le présentent, car l'action de la matière sur les vibrations lumineuses est certainement sous la dépendance de sa structure intime. La dualité spectrale trahit donc dans l'argon le mélange de deux substances distinctes chimiquement quant à la nature de leurs atomes constitutifs; ou si cela n'était pas vrai, elle dévoilerait tout au moins deux groupemens différens des atomes ou des molécules,

deux édifices moléculaires distincts, — et, par suite, elle exigerait que la molécule contînt plusieurs atomes. L'étude spectroscopique plaide donc en faveur de la complexité de l'argon, qui serait au moins un mélange de deux corps.

L'existence de raies communes aux deux spectres de l'argon soulève une question qui n'est pas moins embarrassante. Est-il possible que deux gaz distincts ou deux variétés allotropiques d'un même gaz présentent vingt-six lignes communes? Est-il seulement possible qu'ils en présentent une seule, sans se confondre par cela même ! L'état actuel de nos connaissances ne permet point de réponse à cet égard. A la vérité, M. Goossens, que nous suivons dans tout cet exposé, rappelle bien que les Tables spectroscopiques les plus dignes de confiance, comme celles de Thalèn, signalent plusieurs exemples de superposition, et entre autres trois raies du calcium qui coïncident respectivement avec une raie du strontium, une autre du titane et une dernière du chrome. Mais lui-même fait observer que ces superpositions peuvent n'être qu'approximatives et qu'elles s'évanouiraient sans doute si un prisme ou un réseau plus dispersifs étalaient davantage l'image lumineuse. S'il y a doute sur la possibilité de superposition pour une seule raie, à plus forte raison y aura-t-il doute pour vingt-six et l'on restera libre d'admettre que ces vingt-six lignes superposées caractérisent une troisième substance ou une troisième variété allotropique existant dans le mélange appelé argon.

Au résumé l'analyse spectrale fait pencher la balance en faveur de l'hypothèse de la complexité, c'est-à-dire de l'impureté de l'argon. Cette supposition est celle même que la découverte du krypton, du néon et du métargon est venue vérifier. Mais le caractère dubitatif et incertain des conclusions de l'analyse spectrale nous fait toucher du doigt les lacunes, les hésitations de cette méthode.

Changemens d'état. — L'étude des changemens d'état laisse subsister les mêmes doutes. Elle a été exécutée par M. Olszewski à la requête de W. Ramsay qui lui envoya une quantité suffisante d'argon à peu près exempt d'azote. Personne n'était mieux désigné pour ces recherches que l'éminent professeur de Cracovie, qui possède une compétence spéciale dans toutes les questions relatives aux basses températures, et qui partage avec notre compatriote M. Cailletet le mérite d'avoir réduit à l'état liquide et à

l'état solide les gaz qui, jusqu'à notre époque, avaient été considérés comme permanens.

M. Olszewski a liquéfié et solidifié l'argon, comme déjà il avait liquéfié et solidifié l'azote et liquéfié l'oxygène. Le gaz se change en liquide à la température de 187° au-dessous de zéro sous la pression atmosphérique. Ce liquide est incolore; il est une fois et demie plus lourd que l'air; à deux degrés plus bas, à 189°,6, il se prend en une masse cristalline solide. A ces températures l'azote est encore gazeux; il ne se liquéfie qu'au-dessous de 194°,4 et il se solidifie seulement à 214°.

En renouvelant l'opération, M. Olszewski retrouva les mêmes nombres. Or, l'on sait que la fixité des points de liquéfaction et de solidification, est un caractère de pureté et de simplicité : elle témoigne que la substance soumise à l'épreuve est une espèce définie et non pas un mélange de diverses substances. Si donc l'expérience d'Olszewski avait été répétée sur un assez grand nombre d'échantillons, on pourrait l'interpréter comme une démonstration que l'argon est bien un corps unique et non pas un mélange. Mais il n'en a pas été ainsi, et par conséquent, la conclusion reste en suspens. D'autre part, et tout au contraire, certaines circonstances de l'opération semblent indiquer la présence d'une petite quantité de corps étrangers.

En effet, après que l'argon liquide s'est pris en une masse cristalline transparente comme la glace, si la température continue de s'abaisser, cette masse s'opacifie et devient blanchâtre. Ce changement trahit une liquéfaction ou une solidification nouvelle se faisant au contact des premiers glaçons. Le phénomène est peu marqué; il n'en est pas moins significatif; il laisse soupçonner l'absence d'homogénéité de la substance. — L'étude des changemens d'état dépose donc en faveur de la complexité de l'argon, sans en fournir de preuve décisive.

Cette incertitude, d'ailleurs, tient moins à la méthode en elle-même qu'aux conditions défavorables où Olszewski a fait son observation. Il opérait, à ce moment, sous la pression ordinaire. M. Dewar a montré qu'il est presque impossible, dans ce cas, d'observer la succession réelle des phénomènes présentés par le mélange gazeux, ce mélange fût-il formé de gaz aussi différens que l'oxygène et l'azote de l'air. Il faut étendre le phénomène en durée, l'étaler en quelque sorte dans le temps, pour réussir à en apercevoir les phases.

Distillation. — C'est ce qu'a fait, tout récemment, W. Ramsay avec le concours d'un de ses élèves, M. Travers, et il a constaté ainsi que l'argon, soi-disant purifié, est encore mélangé d'autres gaz. On voit se reproduire pour lui ce qui était arrivé pour l'azote. L'argon atmosphérique est un mélange, comme l'azote atmosphérique. Il contient l'argon chimique, l'argon pur, comme l'autre contenait l'azote pur, l'azote chimique. A cette partie principale s'ajoutent les élémens secondaires dont il reste à parler.

MM. Ramsay et Travers ont donc liquéfié l'argon dans l'appareil d'Hampson en ralentissant autant que possible l'opération. On voit alors des glaçons se déposer sur les parois et nager à la surface du liquide. Ce gaz solidifié est le *métargon*. On peut, en évaporant le liquide qui le baigne, isoler le dépôt de métargon, puis le laisser retourner à l'état de gaz et l'étudier. Les chimistes anglais en ont obtenu ainsi 160 centimètres cubes. Cette petite quantité leur a suffi pour examiner le spectre, déterminer la densité, et établir le poids atomique en mesurant la vitesse de propagation du son dans le gaz. Cette étude montre que le métargon est un élément très voisin de l'argon, comme l'exprime son nom; il a presque la même densité (19,87) et le même poids atomique; il s'en distingue par son spectre à bandes et par sa solidification précoce.

L'argon liquéfié qui baignait les glaçons de métargon, s'il est évaporé convenablement, laisse échapper au début un gaz différent de l'argon véritable qui passe ensuite. C'est dire que le liquide, au lieu d'être un corps unique, est un mélange d'au moins deux liquides inégalement volatils et que l'on peut essayer de séparer en fractionnant la distillation. C'est ainsi qu'ont procédé les savans anglais. Ils ont fait le vide dans l'appareil et recueilli à part le gaz le premier formé. C'est le *néon*.

Ce corps nouveau est le plus léger des élémens de l'air. A la vérité, son poids spécifique par rapport à l'hydrogène a été trouvé un peu supérieur à celui de l'azote; mais il est certain qu'il lui est très inférieur en réalité. Le néon obtenu dans l'opération un peu grossière dont nous venons de parler, est assurément impur et mélangé de gaz plus lourd qui intervient pour forcer le chiffre de sa densité. L'analyse spectrale a bien montré cette souillure du néon. Son spectre, d'ailleurs si remarquable à beaucoup d'égards, est troublé en effet par la superposition de celui de l'argon : il n'en

reste pas moins très caractéristique. Les propriétés chimiques du nouveau corps lui sont d'ailleurs particulières : il est moins inactif que l'argon : il est fixé par les électrodes d'aluminium.

La seconde partie du gaz qui passe à la distillation n'est pas encore de l'argon pur. L'argon tout à fait pur est un fantôme insaisissable, qui abandonne successivement, aux mains de ceux qui le poursuivent, toutes ses richesses. MM. Ramsay et Travers en ont encore retiré le *krypton* — non pas précisément dans cette opération fructueuse qui vient de fournir le métargon et le néon, mais dans une opération antérieure qui consistait à distiller l'air liquide. Le krypton est le plus lourd des élémens de l'air : il balance la légèreté du néon. On ne semble l'avoir obtenu que très impur; on a pu constater cependant les particularités de son spectre et son analogie avec celui de la lumière zodiacale.

Voici donc au total quatre corps simples que l'on a décelés dans cet azote atmosphérique, qu'il y a quatre ans à peine les chimistes confondaient encore avec l'azote pur. On en est là. Est-on au bout? Ce n'est pas probable; en tous cas ce n'est pas sûr. Après Rayleigh et Ramsay, voici les chimistes français MM. Moissan et Deslandres qui tirent encore un nouveau corps de cette source inépuisable. L'air, et non pas seulement l'air souillé au contact du sol, mais l'air pur des sommets, est un véritable capharnaüm : il est le réceptacle de tous les gaz originels que leur paresse chimique a empêchés, au cours du refroidissement du globe, de s'unir aux matériaux de l'écorce.

A. Dastre.

UNE MISSION D'ATTACHÉ MILITAIRE A VIENNE

PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

Au mois de juillet 1854, le gouvernement prussien sentit le besoin de se procurer des renseignemens précis et détaillés sur l'armée autrichienne, et il dépêcha à Vienne, comme attaché militaire, un jeune lieutenant de bonne famille, le prince Kraft de Hohenlohe-Ingelfingen, qui, âgé alors de vingt-sept ans et sorti récemment de l'école de guerre, devait être un jour un excellent général d'artillerie. Le roi Frédéric-Guillaume IV, quoi qu'on en pût dire, était heureux dans ses choix. Ce fut lui qui, à l'étonnement universel, envoya comme plénipotentiaire prussien à la diète de Francfort M. de Bismarck, que tout le monde traitait de tête à l'évent, d'enfant terrible du parti conservateur. La mission plus modeste qu'il confia au prince Kraft de Hohenlohe ne pouvait être en de meilleures mains. Le jeune attaché se montra supérieur dans un métier où il était tout neuf : un piquant récit contenu dans le premier volume de ses mémoires en fait foi, on apprit par lui tout ce qu'on voulait savoir (1).

On a été souvent injuste pour le roi Frédéric-Guillaume IV; on le représentait comme un mystique, qui ne fit jamais que de la politique de sentiment. On oubliait que les rois de Prusse les plus sentimentaux et les plus mystiques ont eu, presque tous, au suprême degré, l'instinct de la conservation et un discernement très net de leurs vrais intérêts. Le prince de Reuss adressa un jour à ses sujets une proclamation qui commençait ainsi : « Depuis vingt-cinq ans, je suis à cheval sur un principe. » Comme le prince de Reuss, tel roi de Prusse s'est targué d'être à cheval sur un principe. Mais il mettait pied à terre dès que

(1) *Aus meinem Leben, Aufzeichnungen des Prinzen Kraft zu Hohenlohe-Ingelfingen.* 1er vol. Berlin, 1897.

la raison d'État le demandait. Pendant la guerre de Crimée, le monde diplomatique s'est souvent amusé des embarras de conscience de Frédéric-Guillaume, et lorsqu'il envoya à Londres et à Paris le général de Grœben pour y expliquer sa politique, on disait de lui : « Il nous envoie pour nous expliquer une chose inexplicable un homme qui ne sait pas s'expliquer. » Comme l'a remarqué fort justement M. Émile Ollivier, dans cette grave conjoncture, il ne se montra point « mobile et indécis, mais ferme, décidé, sachant ce qu'il voulait et agissant selon ce qu'il voulait. » Il blâmait l'offensive russe dans les principautés; quand la Russie les eut évacuées, il refusa de s'associer à toute action nouvelle; se défiant de Napoléon III et des projets des puissances occidentales, résolu à ne point se brouiller avec la Russie, s'il éprouvait une invincible répugnance à faire campagne pour le croissant contre la croix, il se demandait surtout ce qu'il y pourrait gagner, et il y a peu de gens qui puissent se vanter d'avoir croqué des marrons qu'un roi de Prusse avait tirés du feu.

Tiraillé de droite et de gauche, en butte aux obsessions des puissances qui travaillaient à le circonvenir, Frédéric-Guillaume aurait voulu que l'Autriche s'entendît avec lui, que, comme lui, elle observât une stricte neutralité et s'engageât à la faire respecter à l'est comme à l'ouest. Il s'était flatté de la convaincre, et en avril 1854, il avait signé avec elle un traité d'alliance défensive et offensive et une convention militaire, mais en stipulant expressément qu'on ne passerait à l'offensive que d'un commun accord, après entente ultérieure. L'Autriche était-elle dans cette affaire d'une parfaite bonne foi ? Les uns disaient oui et assuraient qu'on pouvait compter sur elle ; d'autres la soupçonnaient d'entretenir des intelligences secrètes avec la France et l'Angleterre; ils prétendaient que du jour où elle serait certaine d'y trouver son profit, elle déclarerait la guerre à la Russie et exercerait une pression sur la Prusse pour l'entraîner dans sa compromettante entreprise. C'était là un gros problème qu'il importait d'éclaircir, et pour le résoudre, il fallait savoir quelle était la vraie force de l'armée autrichienne, et quels projets semblaient annoncer ses déplacemens, ses marches et ses contremarches.

L'ambassade de Prusse à Vienne ne fournissait à ce sujet aucune information précise. Jusqu'alors les attachés militaires prussiens s'étaient surtout occupés de faire figure dans les bals; c'était leur principale affaire. Le prince Kraft de Hohenlohe était, lui aussi, un beau valseur, mais il était autre chose encore. Grand travailleur, très appliqué à sa besogne, quelle qu'elle fût, il avait profité de son séjour à

l'école de guerre pour acquérir une foule de connaissances, pour étudier les mathématiques, la physique, l'histoire, la jurisprudence et jusqu'à la philosophie de Hegel : « Je ne me repentais point, dit-il, d'avoir passé par l'école de guerre ; je ressentais plus qu'auparavant la joie de vivre. Je pouvais désormais m'échauffer pour toutes les questions du jour, je voyais le monde avec d'autres yeux. Mon regard s'était étendu, je me sentais plus sûr de moi-même. Je ne puis que recommander à chacun de profiter de toute occasion de s'instruire, ne sût-il pas quel profit il en tirera. » Pour tout dire, ce jeune homme instruit avait encore un autre avantage aux yeux du maître qui désirait l'employer à Vienne. Mystiques ou non, les rois de Prusse n'ont pas d'habitude la main très donnante : on n'avait point de fonds à lui offrir. Il devait s'acquitter de sa mission à ses frais, et on n'avait trouvé dans le grand état-major aucun officier qui ne posât en principe que travailler et payer, c'est trop.

Quoique la question d'argent ne fût rien pour lui, il demanda toutefois à réfléchir. Ce lieutenant d'artillerie, qui savait à fond son métier, doutait de son aptitude à remplir une mission plus politique encore que militaire. Il s'avisa cependant que sans avoir jamais étudié la politique, il l'avait apprise sans y penser et malgré lui. Son père, qui après avoir été membre de la seconde Chambre, entra dans la Chambre des seigneurs, venait toutes les années à Berlin pour les sessions, et le prince Kraft dînait chaque jour avec lui à une table d'hôte, où il rencontrait tous les politiciens en vue ; « Leurs entretiens m'avaient initié à toutes les manœuvres parlementaires. On discutait à table les discours de la veille, les votes du lendemain. J'avais pris pied dans les coulisses, et il en est de ces coulisses comme des autres : on y apprend à se défier du clinquant et on voit pâlir les auréoles. J'y appris pour ma part que les plus magnifiques discours n'étaient que des coups de théâtre, comment se mènent les négociations où les votes s'achètent, se marchandent, se brocantent, et que le régime représentatif est une comédie, qui n'en impose qu'au public, ce grand enfant. » Bref il avait appris à distinguer les apparences des réalités et à chercher en toute chose les dessous, ce qui est une bonne préparation à la diplomatie. Ayant étudié l'histoire, il ne pensait pas que les intrigues parlementaires fussent les seules qui missent en danger les grands intérêts publics, il tenait qu'avec ou sans parlement, les gouvernemens qui savent bien ce qu'ils veulent viennent à bout de leurs desseins, que ceux qui ne le savent pas restent toujours en chemin et sont soumis à toutes les fluctuations de l'opinion publique, « vain fan-

tôme qui, comme le nuage de Hamlet, prend tour à tour la forme d'un chameau ou d'une belette. » On le voit, ce lieutenant de vingt-sept ans n'était dupe de rien, il n'avait aucun de ces préjugés qui obscurcissent parfois l'entendement du plus sagace des espions.

On lui avait donné carte blanche ; il s'embarquait sans instructions comme sans biscuit. Lorsqu'il prit congé, le roi lui dit simplement : « Adieu, amusez-vous bien à Vienne ! » A l'état-major, on lui remit un questionnaire, en lui déclarant qu'on se reposait sur lui du soin d'observer et de noter ce qui lui paraîtrait le plus intéressant. Le comte Waldersee, ministre de la guerre, lui dit en riant : « J'ai ouï dire qu'en Autriche on apprend tout en faisant la cour aux femmes. » Quant au ministre des affaires étrangères, M. de Manteuffel, il toussa, cracha et ne sonna mot : « Je savais maintenant à fond ce que j'avais à faire. Le seul qui m'eût donné une instruction était le ministre de la guerre, et cette instruction portait que je devais faire la cour aux femmes. Un homme qui comme moi avait vécu dix-huit ans sous une discipline paternelle des plus rigides, qui ensuite avait servi neuf ans comme officier dans une armée où chaque pas, chaque geste étaient réglés, devait trouver étrange de se voir soudain transporté dans une situation où il n'avait aucun ordre à recevoir, aucun conseil à demander. » Ce fut le 8 juillet qu'il fit son entrée à Vienne, où il prouva dès les premiers jours qu'il avait le génie du débrouillement. Les chapitres de ses mémoires où il a raconté les principaux épisodes de sa mission sont un instructif et agréable traité sur l'art de s'informer, et particulièrement sur l'espionnage militaire.

Le premier soin du jeune attaché fut d'étudier le questionnaire qu'on lui avait remis, et il ne tarda pas à reconnaître qu'on était à Berlin dans une grande ignorance de tout ce qui concernait l'armée autrichienne. La plupart des questions reposaient sur des prémisses fausses. « Où se trouve aujourd'hui tel régiment, qui autrefois faisait partie de la brigade X ? » Ce régiment n'existait plus depuis quatre ans, et il n'y avait jamais eu de brigade X. Si le prince Kraft s'était figuré que l'indiscrétion des officiers autrichiens lui faciliterait ses recherches, il eût été loin de compte. Ils étaient fort polis, très courtois, mais très boutonnés. L'Autriche avait depuis 1850 réorganisé toute son armée, et on n'en savait rien ni à Berlin ni ailleurs, tant le secret avait été bien gardé. Le plus obligeant, le plus expansif des généraux que le prince interrogea lui fit la grâce de lui communiquer le nouveau règlement relatif au corps sanitaire, et ce fut tout. A la vérité, on publiait sous le titre de *Schematismus* un annuaire donnant la liste des officiers et

des garnisons, ainsi que la composition des corps et des brigades.

Mais comme les troupes changeaient de garnison tous les deux ans, la composition des brigades changeait aussi, et on avait soin de ne publier le *Schematismus* qu'au moment où allaient s'opérer les changemens. On apprenait en le lisant ce qui avait été, on ne se doutait pas de ce qui était. Ajoutez que les corps d'armée n'avaient pas tous le même effectif, qu'il y avait des régimens de trois, quatre, cinq ou six bataillons, des bataillons de quatre ou de six compagnies, que telle de ces compagnies était sur le pied de guerre et comptait 220 hommes, que d'autres n'en avaient que 90.

Le prince Kraft n'était pas homme à se décourager; on ne voulait rien lui dire, il jura de tout savoir. Le premier moyen dont il s'avisa fut de se procurer les numéros de la *Gazette de Vienne* des six dernières semaines et d'y étudier attentivement les annonces. Un soldat était mort, et on convoquait ses héritiers; un jugement devait se rendre, et des témoins étaient appelés à comparaître; le conseil de guerre qui les citait ne pouvait se dispenser de donner son adresse et du même coup celle du régiment. Le prince apprit en peu de temps beaucoup de choses. La méthode qu'il avait adoptée lui semblait, à vrai dire, aussi fastidieuse que rebutante; il ne se rebutait pas, il employait une partie de ses journées à dépouiller patiemment ses annonces, et il lui arrivait parfois d'en découvrir qui ne l'instruisaient pas, mais qui l'amusaient, celle-ci, par exemple, rédigée en français : « Une maîtresse, ferme dans le français, montre sa langue de dix heures le matin à trois heures l'après-midi. »

Au surplus, il ne se lassait pas de questionner; on le payait de belles paroles et de propos vagues; mais quand le questionneur est aussi intelligent qu'indiscret, les propos les plus vagues l'aident à s'orienter. Le prince n'était à Vienne que depuis quelques semaines, et grâce à ses questions et à ses annonces, il savait déjà avec certitude que six corps d'armée et un corps de cavalerie étaient en marche vers l'Est, qu'une armée d'environ 200 000 hommes se concentrait en Bukovine, que sur la frontière de la Transylvanie, du côté de la Valachie, le feld-maréchal Coronini commandait une force d'à peu près 60 000 hommes, qu'il y avait là des indications claires et nettes, que les 60 000 hommes du feld-maréchal Coronini menaçaient les derrières des Russes combattant sur le Danube, que les 200 000 de la Bukovine étaient destinés à une action en Crimée. Il en conclut que, bien que l'Autriche eût donné à la Russie et à la Prusse l'assurance formelle de ses dispositions pacifiques, elle était résolue à entrer en campagne si

les Russes n'évacuaient pas les principautés, et il s'empressa d'en informer son gouvernement. Il sut plus tard qu'on l'avait traité de visionnaire, qu'on s'était diverti à ses dépens comme il s'égayait lui-même aux dépens des maîtresses qui, fermes dans le français, montrent leur langue cinq heures par jour. Mais quand la nouvelle se répandit que le 10 août le gouvernement autrichien avait signé un traité avec les puissances occidentales, on cessa de rire.

Il avait pris goût à son nouveau métier, où il se promettait de recueillir quelque gloire : « Autrefois, pensait-il, tout le long du jour, je ne faisais rien que par ordre, aujourd'hui je n'en reçois que de moi-même. Autrefois je concentrais toute mon attention sur un train d'artillerie et, par exception, sur une batterie de quatre canons; aujourd'hui j'étudie les mouvemens d'armées de soixante mille ou de deux cent mille hommes et leur influence sur la destinée des nations. Autrefois j'aidais mon capitaine à économiser quelques pfennigs par tête de cheval sur les brides et les harnais; aujourd'hui je fais le compte des millions que son armée coûte à l'Autriche, et je me demande combien de temps elle pourra soutenir cette dépense. »

Il s'était créé des relations dans le corps diplomatique et il choyait particulièrement les représentans des petites puissances. Il savait qu'elles sont très friandes de nouvelles, que leurs envoyés se remuent beaucoup pour s'en procurer, qu'ils sont d'ordinaire de bons tuyaux, qu'excitant moins de défiance, on leur dit quelquefois ce qu'on ne dirait pas à d'autres. La plupart ne comprenaient pas un mot aux faits de guerre dont ils avaient eu vent, et ayant reconnu que le prince Kraft était un juge fort compétent en la matière, ils venaient lui demander des éclaircissemens, et du même coup ils lui apprenaient leurs nouvelles, qu'il feignait d'avoir apprises avant eux. Donnant, donnant : il leur prodiguait les explications, poussait quelquefois l'obligeance jusqu'à leur dicter leurs rapports. Il était sûr de les rencontrer chaque soir au Casino; lui plaisait-il de n'y pas aller, il voyait accourir chez lui Bade, la Bavière, le Hanovre, la Saxe, qui avait beaucoup d'esprit, la Hesse, qui était asthmatique, et jusqu'à la Grèce, représentée à Vienne par un homme qui ne se lavait jamais et se vantait d'avoir fait une bonne affaire en épousant une Valaque : « Mon beau-père, disait-il, a vingt mille cochons et une fille seulement. »

Le prince Kraft avait apporté de Berlin la conviction, partagée par nombre de Prussiens, qu'une entente cordiale était possible entre la Prusse et l'Autriche, et que de toutes les combinaisons, c'était la plus sûre et la plus désirable.

Ses entretiens avec les envoyés des petits États allemands lui ouvrirent les yeux, il ne tarda pas à se désabuser. Il comprit que quelque figure qu'eût faite la Prusse dans la guerre de Sept ans et dans les guerres d'indépendance, et bien que les traités de 1815 lui assurassent tous les droits d'une grande puissance, le gouvernement et les cercles autrichiens s'obstinaient à la considérer comme un État vassal, qu'elle était toujours à leurs yeux l'électorat de Brandebourg : « Concluait-on avec nous un traité tel que celui du 20 avril, on disait superbement, en nous regardant de haut en bas, que ce traité était correct, comme on dit à un bambin qu'il est gentil. Mais on ne se croyait pas tenu d'en observer toutes les clauses; on en usait comme un père qui envoie son enfant se coucher en lui promettant un gâteau, et qui ne tiendra pas sa promesse pour peu qu'il craigne que ce gâteau ne lui cause une indigestion. Notre politique depuis 1815, l'humble déférence que nous avions témoignée à M. de Metternich, la souplesse dont nous avions fait preuve dans nos démêlés de 1850, avaient confirmé les Autrichiens dans l'idée qu'ils s'étaient faite de nous. » Désormais il ne doutait plus que, pour se faire respecter de l'Autriche, la Prusse ne dût en découdre, et il aurait voulu que son roi en fût aussi convaincu que lui.

Il remarquait tout, n'oubliait rien, et dans l'occasion il s'intriguait. Heureux les attentifs! heureux les appliqués et les patiens! Il leur échoit tôt ou tard quelque bonne fortune. Le prince parvint à se procurer une liste officielle, authentique de tous les régimens autrichiens, avec des indications précises sur les corps d'armée dans lesquels ils avaient été versés au commencement de l'année 1854. Une demi-heure lui suffit pour prendre copie de tous les chiffres, et après quinze nuits de travail acharné, il avait reconstitué le tableau complet de l'armée, de son ordre de bataille et de ses effectifs. Comment s'était-il procuré cette liste? Il a été fort discret sur ce point : il se borne à dire « qu'un heureux hasard, *ein glücklicher Zufall*, l'avait fait tomber dans ses mains. » Je le soupçonne d'avoir aidé le hasard. Il raconte qu'un jour un conseiller de l'ambassade de Russie, le baron de Fonton, laissa échapper une bonne aubaine, manqua par sa faute « un des plus beaux coups diplomatiques. » Un secrétaire de l'empereur François-Joseph avait détourné une somme de six mille florins ; on devait avant peu vérifier sa caisse ; comment boucher le trou? Dans son embarras, il offrît à l'ambassade russe de lui livrer, moyennant finance, une copie de toutes les dépêches qui se trouvaient sur la table de l'empereur. M. de Fonton hésita, marchanda, si bien que son homme eut le temps de se raviser, se jeta aux pieds de l empereur, lui confessa son péché, en arrangeant

les choses. L'empereur pardonna, boucha lui-même le trou, et les Russes n'entendirent plus parler de ce secrétaire qui s'était avisé que le repentir et la vertu sont quelquefois le meilleur des placemens. J'ose affirmer que le prince de Hohenlohe n'a jamais temporisé hors de propos, que jamais par ses hésitations ou ses lenteurs, il n'a manqué comme le baron de Fonton un beau coup diplomatique.

Comme tous les hommes supérieurs, qui ont le feu sacré, il n'était jamais content de lui-même, et tant qu'il restait quelque chose à faire, il pensait n'avoir rien fait. Si fier qu'il fût de son tableau de l'armée autrichienne, il craignait qu'il ne s'y fût glissé des erreurs, et il éprouvait le besoin d'en contrôler l'exactitude par d'autres documens. Il résolut cette fois de recourir aux grands moyens. « Aucune ambassade, dit-il, ne peut se passer entièrement de ce qu'on appelle le service des renseignemens indirects, et ce serait folie de les écarter quand ils viennent s'offrir, car c'est par là qu'on peut préparer d'avance le système d'espionnage que rendra nécessaire l'état de guerre. Mais il faut prendre de grandes précautions avec ces agens véreux et se garder à carreau. Ils ne négligent aucune occasion de vous nuire pour peu qu'ils aient barre sur vous. Ruse et courage, tel est leur caractère; sans la ruse, ils ne pourraient subsister, et comme il y a toujours dans leur passé quelque histoire ténébreuse dont on peut leur demander compte et qui a fait d'eux ce qu'ils sont, ils ont le courage que donnent le désespoir et l'habitude du danger. »

Le prince avait rencontré chez le baron de Fonton un homme étrange, qu'il ne désigne que par son prénom de Jérémie, et qui l'étonna dès l'abord par l'étendue de ses informations. Il avait tout vu, il connaissait tout le monde. Après avoir servi comme adjudant dans l'armée autrichienne et en avoir étudié tous les rouages, il s'était fait ingénieur, avait travaillé au canal de Suez. Se trouvant à Vienne en 1848, il avait offert ses secours à la révolution; mais ayant découvert qu'elle n'avait point d'avenir, il était sorti du jeu, sans rompre toutefois ses relations avec les principaux meneurs. Lorsque, en 1849, les Russes aidèrent l'Autriche à comprimer l'insurrection hongroise, le gouvernement autrichien l'autorisa à travailler pour eux, à organiser leur service d'espionnage, ce qui ne l'empêcha pas d'être au mieux avec les insurgés. Tantôt oiseau, tantôt souris, il avait ses entrées chez Görgey, chez Haynau, chez Paskievitch, chez tous les généraux et même chez l'empereur François-Joseph. Personne ne pouvait se vanter d'avoir dans toute l'Europe de plus belles connaissances : il était reçu par l'empereur Napoléon III, il rendait visite au sultan.

Il avait eu ses hauts et ses bas; il avait vu pousser des roses sur son fumier, il les avait cueillies, et comme l'ivrogne de Gavarni, il pouvait dire : « Nous avons eu nos beaux jours. » Mais sa fin mystérieuse paraît avoir été tragique : on finit toujours mal dans ce métier. Au printemps de 1859, quand la France eut déclaré la guerre à l'Autriche, on le trouva un matin mort dans son lit; la veille au soir, il était en parfaite santé. La police autrichienne survint à l'improviste pour constater le décès, elle empêcha l'autopsie, hâta les obsèques, et le médecin qu'elle avait amené déclara que quoique cet homme regrettable n'eût pas le tempérament apoplectique, il avait succombé à une attaque foudroyante. Il se présentait fort bien; il avait une superbe taille, des cheveux d'un blond clair, des prunelles d'un bleu céleste; c'était un des plus beaux hommes qu'eût jamais vus le prince Kraft : « Ses yeux, nous dit-il, étaient si honnêtes, si affectueux et si candides que personne n'eût pu deviner en lui le plus rusé des traîtres. »

Dans leur première entrevue, le prince lui demanda s'il était vraiment de bonne foi, quelles garanties il pouvait lui fournir. Il répondit qu'il n'en avait point à offrir et qu'il ne faisait point d'affaires avec les gens qui lui en demandaient. — « A la bonne heure, repartit le prince, je me charge de me les procurer. Je suis un homme bien informé, et je sais que les nouvelles que vous me donnez touchant certains mouvemens de l'armée autrichienne sont exactes. Lisez les premières lignes du brouillon que voici, vous les y trouverez. » Jérémie lut et pâlit. Le prince ajouta que, s'il le soupçonnait jamais de le vendre au gouvernement autrichien, il prendrait les devans et le ferait pendre haut et court pour crime de haute trahison. Cette fois Jérémie ne pâlit pas; il sourit agréablement et riposta qu'à ce compte il était sûr de vivre longtemps.

Dès ce jour, ils se virent souvent. On ne gênait pas leur commerce secret; Jérémie avait persuadé à la police qu'il fournissait à l'attaché de l'ambassade prussienne des renseignemens sur le canal de Suez. Ils devinrent très bons amis. Le prince lui savait gré d'être une vache complaisante, qui se laissait facilement traire et dont le lait était aussi abondant que pur. Jérémie était reconnaissant au prince de ses procédés, de sa politesse, de la loi qu'il s'était faite de le traiter toujours avec une irréprochable courtoisie : Jérémie tenait aux formes, il goûtait peu les gens qui en manquaient. Quelques années plus tard, il alla voir le prince à Berlin et lui déclara que parmi ses nombreux cliens, il n'en était aucun qu'il eût servi avec plus de plaisir et dont le commerce lui eût été plus agréable. « Dès le premier jour, lui dit-il, vous m'avez fait

comprendre que vous me teniez pour une canaille, mais vous ne me l'avez jamais fait sentir depuis; les Russes ne m'ont jamais laissé ignorer ce qu'ils pensaient de moi. » Ils avaient tort : quand vous employez un drôle, libre à vous de le mépriser, mais vous avez perdu le droit de lui témoigner votre mépris, et comme le disaient Bridoison et Jérémie, ce n'est pas une petite chose que les formes.

Le prince faisait grand cas de Jérémie, mais cet excellent informateur ne pouvait résoudre tous ses doutes, satisfaire toutes ses curiosités. Le maréchal Radetsky avait rédigé jadis une sorte de manuel à l'usage des officiers attachés aux ambassades. Le vieux renard leur enseignait comment ils doivent s'y prendre pour se procurer des *camaraderies* dans l'armée étrangère qu'ils sont chargés d'étudier, comment, sans compromettre personne, sans même interroger personne, ils peuvent prévoir le cours des événemens en happant au vol les propos qu'un étourdi laisse échapper dans une causerie familière. Le prince Kraft ne connaissait pas ce manuel; mais il n'avait pas eu besoin de le lire pour griller d'envie de se ménager des relations intimes dans l'armée autrichienne. Malheureusement on avait mal répondu à ses avances, et il n'était pas un seul lieutenant qui lui fît l'amitié de le traiter en camarade. Il lui semblait même que depuis quelque temps on redoublait de réserve à son égard, et il soupçonnait la police d'avoir pris copie de quelques-uns de ses rapports. Il ne se trompait pas : le chef de la chancellerie de l'ambassade prussienne à Vienne était un vétéran de la guerre d'indépendance, décoré de la croix de fer; il sut plus tard que ce héros avait été surpris livrant des documens au gouvernement autrichien, qui lui graissait la patte.

Le jeune attaché se morfondait, se rongeait les poings, quand le hasard lui vint en aide une fois encore, et une fois encore il aida le hasard. Dans la seconde quinzaine de septembre, la célèbre ballerine berlinoise, Marie Taglioni, arriva en tournée sur les bords du Danube, où elle fit bientôt fureur. Quelqu'un qui désirait vivement lui être présenté recourut aux bons offices du prince Kraft, pour qui ce fut un trait de lumière : il jura que grâce à Marie Taglioni, il aurait avant peu un pied et même deux dans le monde fermé de la jeune aristocratie militaire de Vienne.

Il ne connaissait la Taglioni que pour l'avoir vue danser; il n'avait jamais échangé un mot avec elle. Avant de présenter les autres, il avait besoin qu'on le présentât lui-même, il s'en chargea. Toute affaire cessante, il alla offrir à l'étoile et à sa mère la protection de l'armée prussienne, et il sut si bien s'y prendre que sa belle humeur, sa

bonhomie lui gagnèrent les cœurs, et qu'une soirée lui suffit pour s'insinuer dans la confiance de toute la famille. Aussitôt installé dans la place, il en fit les honneurs à son prochain.

Marie Taglioni, qui devait épouser quelques années après le prince Joseph Windischgraetz, était fort avenante, assez rieuse, mais froide comme un glaçon. On n'avait jamais vu à Vienne de danseuse aussi réservée et aussi grande dame; sa vertu doubla l'effet de ses charmes, et le prince Kraft vit s'accroître rapidement le nombre des lieutenans qui le sollicitaient de les introduire dans le sanctuaire. Il était sûr désormais d'en rencontrer chaque soir sept ou huit, et comme ils ne pouvaient pas tous causer avec l'étoile, ils bavardaient entre eux, et de quoi? des affaires militaires du jour: « Ce fut ainsi que j'appris une foule de choses sans questionner personne et en feignant de ne rien entendre. Mon plan réussit à merveille. J'étais si promptement informé, qu'un soir j'eus connaissance d'un ordre secret avant qu'il eût été écrit, et par mon entremise on en reçut la nouvelle à Berlin le jour où il fut signé. » Ce n'était pas tout. Les soirs de ballet, après avoir couvert de fleurs leur divinité, ces jeunes étourdis s'en allaient souper dans un restaurant à la mode. Vienne apprit bientôt qu'un nouveau club s'était fondé, le club Taglioni, que le prince Kraft de Hohenlohe en était le président. Il y gagna en considération, « parce que, à Vienne, dit-il, on tient en grande estime l'homme admis à faire sa cour à une danseuse de grand renom. » D'autre part, on se persuada qu'il n'avait que ses amours en tête, que la politique et l'armée autrichienne lui étaient désormais fort indifférentes, et de jour en jour, ses nouveaux amis, devenus ses camarades, parlèrent plus librement; de jour en jour, ils se défièrent moins d'une paire d'oreilles toutes grandes ouvertes, aussi attentives, aussi recueillies que peut l'être une araignée qui attend sa mouche.

Il apprit au club Taglioni qu'après avoir dissimulé ses armemens et ses préparatifs, l'Autriche en faisait grand bruit dans l'espérance d'intimider la Prusse, que d'accord avec les puissances occidentales, elle se proposait de lui forcer la main, de la contraindre à marcher avec elle contre la Russie, qu'à cet effet on rassemblait une armée en Moravie et en Bohême. Il soupçonna ses jeunes amis d'être indiscrets par ordre et de lui conter de propos délibéré des balivernes. Il s'était renseigné, il avait fait son enquête, il mit Jérémie en mouvement, et il s'assura que la formidable armée qu'on rassemblait en Bohême se réduisait à 40 000 hommes incapables d'entrer en campagne. Il écrivit son rapport, et peu après il se rendit à Berlin pour causer avec son roi; il lui

représenta qu'on se flattait de l'effrayer par de vaines démonstrations. Frédéric-Guillaume ne se laissa point intimider, et bientôt, par un habile artifice diplomatique, il réussissait à se dégager du traité d'alliance qu'il avait conclu avec l'Autriche. Le prince Kraft n'avait point perdu son temps à Vienne ; il méritait une récompense, il l'obtint. En octobre 1854, il avait été nommé capitaine-adjoint de l'état-major général ; le 8 janvier 1856, le roi l'attachait à sa personne comme aide de camp. Il avait le pied à l'étrier.

Cet homme distingué passa toujours pour avoir l'humeur chevaleresque et des principes religieux, sur lesquels il ne transigeait pas ; cependant il n'éprouva à Vienne aucun embarras de conscience. A la vérité, Jérémie lui inspirait quelque dégoût : « Il est désagréable, écrivait-il, d'entretenir des relations avec des gens de cet acabit ; mais c'est une nécessité de la vie diplomatique, et quiconque ne surmonte pas ses répugnances perdra la partie, comme le général qui se refuse à payer des espions. » Il faut une forte dose de badauderie ou de pharisaïsme pour prétendre que les mêmes règles de conduite sont applicables aux intérêts publics et aux intérêts particuliers, qu'un général, un diplomate, un homme d'État se déshonore en recourant dans l'exercice de sa profession à certaines ruses qu'il s'interdit dans la vie privée. Est-ce à dire que tout lui soit permis ? Tel artifice, tel stratagème est une manœuvre odieuse, tel autre est une belle invention ou « un idiotisme de métier. » Ces questions délicates sont une riche matière à *distinguo*, et le prince Kraft de Hohenlohe montra qu'il était un bon casuiste.

Il avait suivi à l'école de guerre les cours de jurisprudence militaire du conseiller Fleck, et appris de lui qu'il n'y a que les sots qui prennent au sérieux la fameuse maxime *Fiat justitia, pereat mundus!* ce qui revient à dire : périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Dans le fait, la vraie justice, celle qui est une vertu et une raison, n'a jamais mis en péril ni les colonies ni les sociétés. Ce n'est pas sa faute si on invoque témérairement son nom, si sans la consulter on l'emploie à couvrir de son hermine des calculs intéressés ou des passions haineuses. Les emportés et les habiles qui, comme certain personnage d'une vieille nouvelle italienne, courent les rues, vêtus de deuil, en criant que la justice est morte, ne sont pas tous des justes.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

L'affaire Dreyfus est-elle enfin redevenue ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être, une affaire purement judiciaire; et maintenant que la Cour de cassation en est saisie, l'agitation va-t-elle s'apaiser? Les esprits vont-ils retrouver un peu de calme? Allons-nous cesser d'échanger des injures? Depuis un an que cette malheureuse affaire nous paralyse, nous rend indifférens et comme étrangers à tout ce qui n'est pas elle, domine et fausse notre politique intérieure, nous empêche d'accorder l'attention qu'il faudrait à ce qui se passe dans le reste du monde, allons-nous enfin reprendre possession de nous-mêmes? Si ce n'est pas la seule raison que nous ayons eue de nous rallier à l'idée de la revision, — ni même la principale; — cette espérance n'a pas non plus été la moindre, et nous aimons à croire que c'est elle qui a dicté la décision du gouvernement. Assurément, après la démission motivée de M. Cavaignac, et la démission non moins motivée du général Zurlinden, si le gouvernement a cru devoir passer outre aux conclusions de la commission consultative du ministère de la Justice, chargée d'examiner si les aveux du colonel Henry étaient de nature à faire présumer l'innocence du condamné de 1894, le gouvernement en a eu ses raisons, et nous les comprenons. Nous aurions seulement voulu qu'il nous les donnât avec plus de promptitude, moins d'hésitations, et plus de franchise.

Le gouvernement est, en effet, en grande partie responsable des obscurités au milieu desquelles nous nous débattons. Qu'il en souffre tout le premier, nous n'en doutons pas, et il y aurait peut-être quelque ironie à exiger de lui des lumières. Il vit au jour le jour, à la merci des moindres incidens. Mais c'est ce dont nous nous plaignons. Le ministère Brisson est depuis assez longtemps en place pour avoir pu se faire une opinion, et il n'a plus le droit de la cher-

cher encore. Le spectacle qu'il donne est d'autant plus fâcheux que chacun de ses membres marche d'un pas différent de son voisin. Il y en a qui courent; il y en a qui s'attardent; d'autres regardent à côté; quelques-uns en arrière. On a rarement vu une équipe aussi mal assortie. Nous pourrions les plaindre si, portés au pouvoir par un grand mouvement d'opinion, ils s'étaient trouvés subitement aux prises avec une question imprévue et redoutable. Victimes d'une telle fatalité, ils seraient peut-être dignes d'indulgence; mais rien ne les désignait pour le pouvoir, si ce n'est leur impatience et leur suffisance; et, quant à l'affaire Dreyfus, ils connaissaient parfaitement son existence. S'ils ont négligé d'en causer par avance et de se mettre d'accord sur la manière de la traiter, en vérité, c'est tant pis pour eux! S'ils n'ont pas su à quoi ils s'exposaient, ils auraient dû le savoir. Le malheur est que, s'ils se sont embarqués à la légère, et sans avoir même pris le soin banal de se reconnaître les uns les autres, ils ne sont pas les seuls à en souffrir: nous en souffrons avec eux. On a beau n'avoir dans un gouvernement qu'une confiance médiocre, on se tourne instinctivement de son côté pour chercher une orientation, parce que c'est son devoir de la donner, ou plutôt sa raison d'être. Même quand on n'accepte pas cette orientation, même quand on en adopte une autre, on fait, par opposition, quelque chose de précis et de réfléchi. Mais comment ne pas tomber soi-même dans quelque confusion lorsque l'incohérence règne dans le gouvernement? C'est le cas où nous sommes, et aussi les ombres s'amoncellent-elles de plus en plus sur une situation qu'il serait si urgent d'éclaircir.

Ces observations paraissent-elles trop sévères? Avons-nous besoin de les préciser? Il suffira donc de rappeler que, si la violence des polémiques a, non pas certes sa justification, mais son explication quelque part, c'est dans l'ignorance où le gouvernement nous laisse de tout ce qu'il devrait nous dire. Les aveux du colonel Henry ont changé la face de l'affaire Dreyfus? Que savons-nous, après un mois écoulé, des aveux du colonel Henry? Nous savons sans doute que le colonel Henry a reconnu avoir fait un faux; et cela est très grave; et la gravité de sa faute lui est apparue telle qu'il a cherché un refuge dans le suicide. Mais nous n'en savons pas davantage, et cela n'est pas suffisant. L'opinion publique, si fortement ébranlée et secouée par la nouvelle en quatre lignes que le ministère de la Guerre a communiquée aux journaux, s'est légitimement posé beaucoup de questions restées jusqu'ici sans réponse. A-t-il été rédigé procès-verbal de la conversation suprême, de la scène tragique qui a eu lieu entre M. Cavaignac et

le colonel Henry, en présence du général de Boisdeffre, qui vraisemblablement y a pris part? Nous aimons à le croire, car une omission de cette nature, en pareille occurrence, serait difficilement excusable. Mais alors, pourquoi ce procès-verbal n'a-t-il pas été publié? On ne dira pas qu'il contenait des détails compromettans pour la sécurité nationale! En revanche, il pouvait et il devait en contenir sur le rôle tout entier que le colonel Henry a joué dans toute cette affaire. Comment croire, en effet, que M. Cavaignac, mis en éveil par un aveu qui jetait sur tout le passé de l'affaire des clartés encore vacillantes, mais d'une portée si étendue, s'en est tenu là et n'en a pas demandé davantage? Une telle prudence aurait été plus qu'exagérée. Le colonel Henry a évidemment subi un interrogatoire, où l'on s'est efforcé de mettre sa conscience à nu. Il avait beaucoup de choses à dire, pourvu qu'on les lui demandât, et sa confession ne devait pas s'arrêter à un unique péché. S'il n'en a pas commis d'autre, encore était-il important de le savoir, et on a dû le presser de questions à ce sujet. Qu'a-t-il répondu? Quelles ont été ses explications? Voilà ce que nous avions quelque droit de savoir, et ce qu'on a tenu jusqu'à présent obstinément caché. Le fait nouveau qui venait de se produire ne pouvait être apprécié dans toutes ses conséquences rétrospectives qu'à la condition d'être complètement connu. Il ne l'a été que d'une manière partielle. On a ému l'opinion, on ne l'a pas éclairée; — et si elle s'est quelque peu égarée par la suite, à qui la faute?

M. Cavaignac, qui en avait annoncé l'intention à la Chambre, a traduit le commandant Esterhazy devant un conseil d'enquête; et le général Zurlinden y a traduit à son tour le colonel du Paty de Clam. L'un et l'autre de ces deux officiers ont été l'objet de mesures disciplinaires : pourquoi? Nous savons bien qu'on n'a pas l'habitude de le dire; mais les circonstances actuelles sont trop exceptionnelles pour que la règle du secret puisse leur être appliquée d'une manière stricte. En fait, elle ne l'est pas, et cette fois encore il faut répéter que le public en sait trop ou trop peu. Eût-il été préférable qu'il ne sût rien du tout : mais était-ce possible? était-ce réalisable? est-ce réalisé? Non, assurément. Mille bruits courent le monde; ils sont recueillis et commentés par les journaux; ils bourdonnent dans toutes les imaginations. Les uns sont vrais, les autres sont faux; qui fera le départ entre eux? Le gouvernement le pourrait; il lui suffirait pour cela d'une note courte et précise que les agences officieuses communiqueraient à la presse; on est surpris qu'il n'ait pas eu recours dans cette circonstance à un procédé dont il abuse si souvent dans d'autres. Nous n'attachons pour

le moment aucune importance aux aveux que le commandant Esterhazy a pu faire à des journaux étrangers. Et d'abord les a-t-il faits? Il les conteste : ce n'est une raison pour nous convaincre ni dans un sens, ni dans l'autre. Au surplus, peu importe : s'il ne les a pas faits il les fera, ceux-là ou d'autres; mais qui pourrait les accepter avec une pleine confiance? Les reporters anglais ne sont pas des officiers judiciaires aptes à les recueillir et à les transmettre en leur donnant un caractère d'authenticité. Le conseil d'enquête, au contraire, avait toute qualité pour cela. Nous ne savons même pas sur quoi il l'a interrogé : il a pu le faire sur tant d'objets divers qu'on s'y perd facilement. Tout ce que nous savons, c'est que les réponses du commandant n'ont pas été satisfaisantes, puisqu'il a été frappé. Mais encore désirerions-nous les connaître; — et peut-être en aurions-nous le droit.

De même pour le colonel du Paty de Clam. Celui-ci appartient à un niveau moral plus élevé que le commandant Esterhazy et le colonel Henry. S'il en est tombé, il est tombé de plus haut. Qu'il ait commis une faute, ou plusieurs, nous devons le croire puisque lui aussi a été atteint d'une peine disciplinaire; mais quelles ont été ces fautes? On ne le sait que par la chronique des journaux, qui a fait du colonel du Paty de Clam un personnage de roman-feuilleton. Autant dire qu'on ne sait rien. Le colonel du Paty de Clam apparaît à l'imagination populaire entouré de télégrammes signés de noms de fantaisie, de femmes voilées, de légendes dont il faudrait, dans toute autre affaire, nier la vraisemblance en haussant les épaules; mais ici c'est le cas de dire que le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable; qu'y a-t-il donc de vrai en tout cela? Le gouvernement est le seul à ne pas l'ignorer. Pourquoi garde-t-il pour lui seul un secret dont la divulgation serait sans le moindre inconvénient et ne pourrait avoir que des avantages? — C'est un mystère.

Mais où le mystère prend la consistance d'un nuage tout à fait opaque, c'est autour du colonel Picquart. Nous en savons peut-être encore moins sur son compte que sur celui de tous les autres; et pourtant que n'a-t-on pas dit de lui? Il y aurait là de quoi remplir des volumes. Pour les uns, le colonel Picquart est un héros de Plutarque; pour les autres, il n'est qu'un colonel Henry plus intelligent et plus affiné; quant à ceux qui ont cherché à se former de son rôle, sans parti pris préalable, une opinion tout à fait désintéressée, ils seraient bien en peine de conclure. On sait seulement que la justice civile et la justice militaire ont établi entre elles une sorte de rivalité au sujet du colonel Picquart. Quand l'une des deux paraît sur le point de le remettre en

liberté, l'autre apparaît aussitôt pour remettre la main sur lui, avec une rapidité et une précision de mouvemens que la justice n'a pas toujours. Aussi la curiosité, l'inquiétude même, est-elle particulièrement éveillée sur son cas. Mais à mesure qu'il la provoque, le gouvernement met un art véritable à la déjouer. Le colonel Picquart a été, dit-on, arrêté une première fois pour avoir communiqué à un avocat, M. Leblois, des secrets qui intéressaient la sécurité de l'État, et une seconde pour avoir fabriqué un « petit bleu » dont il a été beaucoup parlé, mais dont personne ne peut rien dire de certain. Un mot du gouvernement aurait peut-être pu calmer la fièvre générale ; on s'est bien gardé de le prononcer. Les sévérités deviennent de plus en plus rigoureuses autour du colonel. Il ne peut plus communiquer avec personne, même avec son défenseur. Une négligence de la loi a laissé subsister le secret de l'instruction dans le code militaire ; on en profite contre M. Picquart. Pourquoi toutes ces précautions ? Sont-elles vraiment indispensables ? Servent-elles même à quelque chose ? Peut-être l'apprendrons-nous plus tard : pour le moment, le silence est absolu, et l'opinion publique en est réduite, comme tel personnage de comédie, à ne savoir que penser. On voit des personnes qui s'agitent sur la scène, qui vont et viennent, qui disparaissent et reparaissent, mais on n'entend pas ce qu'elles disent, et on ne comprend que peu de choses à ce qu'elles font. Ainsi, sur les aveux du colonel Henry, sur ceux du commandant Esterhazy, sur le cas du colonel Picquart, on a fait tout juste assez pour provoquer dans le pays la plus vive inquiétude, mais rien pour la calmer et l'apaiser dans la mesure où elle pourrait être pour le moment apaisée et calmée. — Étrange manière de comprendre les devoirs du gouvernement dans un pays de libre discussion ! On refuse, on mesure à l'opinion les moyens de se former, et c'est d'elle qu'on feint d'attendre l'impulsion. On ne nous dit rien, et c'est à nous qu'on semble demander une règle de conduite. On nous livre à nos ignorances et c'est ce qu'on appelle vouloir faire la clarté.

De tout cela est venue la situation actuelle : notre seule chance d'en sortir est la revision. Le gouvernement l'a compris, et il faudrait l'en féliciter, — une fois n'est pas coutume, — s'il avait montré plus de suite dans sa volonté, ou plus de discrétion dans ses incertitudes. Car, si l'on ne sait pas toujours ce qu'on devrait savoir, en revanche on sait souvent ce qu'on devrait ignorer. Pourquoi savons-nous, par exemple, que M. le garde des Sceaux, le ministre le plus particulièrement intéressé dans cette affaire, puisqu'il doit y prendre la principale initiative, s'est montré en dernier lieu défavorable à la revision, mais

qu'il la poursuit tout de même? Voilà une confidence qu'il aurait mieux valu ne pas nous faire. On a été plus loin, et par une innovation qui supprime chez nous les derniers vestiges de l'esprit de gouvernement, les journaux ont pu rendre compte de tout ce qui s'est dit et de tout ce qui s'est fait au Conseil des ministres. Nous savons comment a parlé M. Sarrien et comment M. Brisson a répliqué. Nous savons quels ministres se sont prononcés dans le sens du premier et quels autres dans le sens du second. Nous savons les chiffres exacts de la majorité et de la minorité ministérielles. Autrefois les résolutions du gouvernement étaient toujours censées avoir été prises à l'unanimité, et il en est toujours ainsi dans le reste du monde. On croit rêver en voyant des ministres soutenir une opinion et en appliquer une différente. Quelle figure feront-ils ensuite devant le parlement? Quelle pourra être leur influence? Quelle confiance aura-t-on en eux? Dans un pays parlementaire, quand un ministre n'est pas d'accord avec ses collègues, ce n'est pas aux journalistes qu'il court le dire, mais au chef de l'État, auquel il donne sa démission. On a changé tout cela : l'honneur et la force du gouvernement n'en seront pas augmentés.

Heureusement, il nous reste la Cour de cassation, et nous comptons sur elle. Prononcera-t-elle la revision? Nous nous garderons de toute conjecture à cet égard : la Cour décidera dans sa pleine indépendance s'il y a lieu, ou non, à reviser. Qu'elle dise oui ou qu'elle dise non, sa décision devra être tenue pour bonne par ceux qui, après avoir fait tout leur devoir dans cette affaire, veulent enfin rendre la paix au pays. Mais, pour que son arrêt soit accepté avec pleine sincérité et sécurité de conscience, il devra être fortement motivé. La Cour a tous les moyens de découvrir la vérité : nous lui demandons d'en user. S'il résulte de ses recherches qu'il y a lieu de reviser, soit; s'il en résulte qu'il n'y a pas lieu de le faire, soit encore ; mais son enquête préalable doit être aussi complète que possible, et ses résultats doivent être exprimés en termes lumineux. Son arrêt, bien que purement juridique, ne s'adressera pas seulement à des juristes. Il importe qu'il soit compris afin d'être admis par tout le monde. Ensuite, le gouvernement sera chargé de le faire respecter; car nous ne voulons pas croire, bien qu'on l'ait dit, que le gouvernement n'ait cherché en tout cela qu'à se dégager lui-même d'une affaire embarrassante, pour en rejeter la responsabilité sur la magistrature. C'était à lui qu'on s'en prenait, on s'en prendrait désormais à la Cour de cassation ! Il ne le permettra pas. Il vient de s'apercevoir qu'il était chargé, aussi, de faire respecter l'armée, et il a promis de s'en occuper : cela prouve

qu'il ne l'avait pas fait jusqu'ici, et nous sommes bien de son avis. Le gouvernement a beaucoup à faire pour assurer le respect de nos institutions fondamentales, tous les jours attaquées et bafouées. S'il s'acquitte de cette tâche, qui est la sienne, il obtiendra du même coup le respect dont il devrait lui-même être entouré.

Et alors, nous pourrons peut-être nous occuper d'autres affaires, infiniment plus importantes pour l'avenir du monde, et dont il serait beaucoup plus intéressant de parler. La situation de la Chine, par exemple, mérite en ce moment la plus grande attention. Des nouvelles imprévues sont arrivées de Pékin, où s'est produite une révolution de palais dont on ignore encore la gravité. L'empereur a disgracié Li Hung Tchang que l'on considérait comme le représentant du système russe, et les journaux anglais n'ont pas pu se retenir de pousser des cris de satisfaction. Ils auraient mieux fait d'attendre quelques jours encore, car Li Hung Tchang n'a pas tardé à reprendre tout son pouvoir, grâce à l'intervention de l'impératrice-douairière, devant laquelle le jeune empereur s'est aussitôt éclipsé. On a même dit que sa vie était en danger. La lutte d'influence qui se poursuit en Extrême-Orient serait bien faite pour nous occuper, si l'affaire Dreyfus nous laissait quelque relâche. Parlerons-nous de la Crète ? Les quatre puissances qui y sont toujours représentées ont fait une démarche auprès du sultan pour lui demander le retrait de ses troupes. Le sultan s'inclinera-t-il devant l'autorité de l'Angleterre, de la France, de la Russie et de l'Italie réunies? Il y aurait lieu de se le demander; mais la place nous manque, et nous nous réservons d'y revenir. Pourtant, nous ne voulons pas donner complètement raison aux journaux étrangers qui affectent de nous croire absorbés par l'affaire Dreyfus encore plus que cela n'est vrai. Tel journal allemand n'hésite pas à écrire que nous avons peut-être raison dans l'affaire de Fashoda, mais qu'il n'importe guère et qu'il n'en sera ni plus ni moins, parce que notre esprit est tout entier ailleurs. Certes, rien n'est plus faux, et c'est passer un peu à notre égard les limites permises de l'ironie, ou peut-être du mauvais goût.

Nous avons annoncé déjà l'heureux succès pour les Anglo-Égyptiens de la bataille d'Omdurman. Quels que soient les points sur lesquels nous sommes, en Égypte, en divergence avec les Anglais, c'est là, comme nous l'avons dit, une victoire de la civilisation sur la barbarie et nous devions, par conséquent, faire un bon accueil à cette nouvelle. Il y a de plus, en France, un sentiment naturel qui nous porte à rendre justice à une opération militaire bien préparée et

bien conduite. Enfin le général Kitchener, le vainqueur d'Omdurman, a laissé des sympathies chez nous. Nous ne pouvons pas oublier que, tout jeune encore, en 1870-1871, il s'est engagé dans l'armée française, alors malheureuse, et qu'il a fait avec nos soldats la campagne de la Loire. Rien depuis ne nous a donné à croire que les années écoulées, avec les préoccupations et les intérêts qu'elles ont apportés, aient modifié chez sir Herbert Kitchener ses sentimens d'autrefois. Il remplit en Égypte, avec une grande distinction, ses devoirs de patriote et de soldat : cela ne peut qu'augmenter l'estime qui lui est due.

L'opinion française s'est donc montrée parfaitement équitable envers lui, et personne ne s'est demandé chez nous, au premier moment, si la bataille qu'il venait de remporter n'aurait pas sur notre situation en Afrique quelque contre-coup fâcheux. Aussi n'est-ce pas sans surprise que nous avons reçu des journaux anglais, en réponse aux nôtres, toute une bordée d'articles qui ressemblaient à une tempête de colères et presque de haines. Qu'avions-nous fait pour justifier l'explosion de menaces qu'on faisait gronder sur nos têtes? Nous avons encore beaucoup de peine à nous l'expliquer. On nous accusait d'avoir envoyé une expédition sur le Nil, et on accusait cette expédition d'avoir atteint son but. Le commandant Marchand, parti du haut Oubangui, était, paraît-il, parvenu à Fashoda, localité insignifiante par elle-même, mais importante par sa situation près du confluent du Bahr-el-Ghazal et du Nil Blanc, à 600 kilomètres environ au sud de Khartoum. Il est bien vrai qu'en 1896 le commandant Marchand est allé rejoindre dans le haut Oubangui la mission Liotard, qui y était depuis 1894. La campagne entreprise par nos vaillans compatriotes, a été une véritable odyssée : ils l'ont soutenue au milieu de mille aventures avec un courage et une persévérance qui n'ont jamais été surpassés. Il faudrait de longues pages pour en raconter les péripéties. A maintes reprises, tout a failli échouer, puis tout a été sauvé. Les Anglais eux-mêmes nous ont annoncé le succès final de M. Marchand. C'est parce qu'il avait planté le premier un drapeau européen à Fashoda, le drapeau de la France, qu'une émotion aussi vive et aussi désordonnée s'est produite en Angleterre. Nous ne savions pas, à Paris, où était la mission Marchand. Depuis plusieurs mois nous manquions de ses nouvelles. Son arrivée à Fashoda n'avait rien d'invraisemblable, mais nous n'étions en mesure, ni de l'affirmer, ni de la démentir. Les missions de ce genre restent longtemps sans communication avec la mère patrie, et cette ignorance réciproque ajoute quelque chose d'émouvant aux dangers dont elles

sont remplies. Mais enfin on nous disait que le commandant Marchand était à Fashoda : comment ne pas nous en réjouir, et de quel droit l'Angleterre s'en serait-elle indignée? En somme, nous avons fait au Sud ce qu'elle a fait au Nord. A mesure que notre expansion se poursuivait en Afrique, nous avions fini par rencontrer l'empire du Mahdi et nous l'avions attaqué. Les moyens dont nous disposions étaient de de beaucoup inférieurs à ceux de l'Angleterre ; aussi les résultats obtenus étaient-ils plus modestes. Mais, tels qu'ils sont, ils ont pour nous beaucoup de prix, et nul ne peut nous les disputer.

Les journaux anglais n'en ont pas moins demandé, et avec des cris presque sauvages, que le commandant Marchand fût expulsé de Fashoda par la force. Les plus modérés proposaient de l'envelopper et de l'affamer afin de l'obliger à se rendre à discrétion. Pourquoi? Parce qu'il gênait les Anglais : il était impossible de donner une autre raison. Cela suffisait pour qu'il fût traité en simple aventurier. Mais il était tout autre chose, et le gouvernement français n'a pas manqué d'en aviser le gouvernement britannique. Les choses ne se passent pas entre gouvernemens comme dans les journaux. Un acte de guerre commis contre un officier français en mission régulière, et cela en pleine paix, sans déclaration préalable, aurait soulevé la conscience du monde civilisé. Aussi ne pouvait-il en être question. A coup sûr, le gouvernement de la Reine n'y a pas songé, même un instant, et nous sommes convaincus que le major Kitchener, qui est un brave soldat, ne se serait pas fait sans répugnances l'agent d'exécution d'une pareille politique. Il est allé de sa personne à Fashoda; il y a rencontré le commandant Marchand, et lui a fait connaître qu'il avait l'ordre de son gouvernement d'occuper la place. Le commandant Marchand a répondu avec la plus grande courtoisie qu'il n'avait pas reçu du sien l'ordre de la vider. Le drapeau français flottait déjà sur Fashoda. Le général Kitchener y a planté le drapeau anglais et le drapeau égyptien. Il y manque seulement le drapeau ottoman qui y serait à sa place aussi bien, sinon mieux que tous les autres. L'affaire en est là. Le général Kitchener et le commandant Marchand ont fait tous les deux ce qu'ils devaient faire. Ils ont très correctement rempli leurs rôles. Maintenant, c'est à leurs gouvernemens à négocier. Nous ne demandons pas mieux que de le faire, et nous le ferons dans un esprit de bonne amitié et de conciliation.

Mais nous ne saurions accepter qu'on conteste le bien-fondé de notre occupation. Il ne suffit pas que Fashoda ait appartenu autrefois à l'Égypte pour qu'elle continue de lui appartenir indéfiniment, même

après un très long abandon. Il a été si long, en effet, que tout le monde a pu le considérer comme définitif, et que l'Angleterre elle-même a fait avec plusieurs autres pays des arrangemens diplomatiques d'où il résulte avec évidence qu'elle considérait ces vastes régions comme tombées en déshérence et devenues *res nullius*. Nous ne serions pas embarrassés pour citer des exemples à l'appui, et d'ailleurs quelques-uns sont dans toutes les mémoires. L'Angleterre a changé à plusieurs reprises de manières de voir au sujet des territoires soudanais ; elle a passé d'une thèse à l'autre, suivant l'intérêt du moment. Nous ne contestons pas son droit, mais ce n'est pas un droit exclusif. Le droit de l'Angleterre n'est pas d'une autre espèce que celui des autres nations. Quant à notre gouvernement, il a moins varié sur la question. Il a toujours considéré que le Soudan, abandonné de l'Égypte, continuait virtuellement d'appartenir au sultan, son suzerain, et que si, dans un règlement ultérieur, toutes les questions qui s'y rattachent venaient à être posées, il y aurait probablement lieu pour tout le monde de restituer ses prises à la puissance suzeraine, ou de les soumettre à sa considération. Jusque-là, chacun peut également les garder. L'État libre du Congo, l'Allemagne, l'Italie même, lorsqu'elle occupait Kassala qu'il lui a plu de remettre à l'Angleterre, mais qu'elle aurait pu tout aussi bien garder pour elle, ont tous été successivement de cette opinion. En somme, les Anglo-Égyptiens auraient parfaitement pu ne jamais revenir à Khartoum et à Fashoda. Il y a eu un moment où ils y avaient absolument et formellement renoncé, et il a fallu toute l'énergie du général Kitchener pour changer sur ce point le cours des idées. Aucun homme de bonne foi n'admettra que le Soudan aurait continué indéfiniment d'appartenir à l'Égypte, quand même elle ne l'aurait jamais occupé, et que personne ne pouvait s'y établir à sa place. Elle le réoccupe aujourd'hui, nous le voulons bien; mais dans l'intervalle, d'autres droits ont pris naissance ; ils se sont justifiés par des efforts poussés jusqu'à l'héroïsme, et nul ne peut les tenir pour non avenus. Nous sommes à Fashoda au même titre et dans les mêmes conditions que les Anglais sont à Khartoum.

Ce n'est pas que nous méconnaissions les intérêts de l'Angleterre, ni que nous soyons résolus à n'en tenir aucun compte. Non, certes, car nous sommes gens raisonnables et nous n'ignorons pas le vieil axiome : *summum jus, summa injuria*. Si nous défendons notre droit, ce n'est pas pour en abuser. La bataille d'Omdurman a modifié profondément l'état des choses au Soudan en détruisant d'un seul coup la puissance du Mahdi, et en faisant tomber dans les mains des

Anglo-Égyptiens toutes les parties de son empire qui n'en avaient pas été déjà détachées. Les intérêts respectifs des diverses nations ne sont plus les mêmes. Les nôtres, à Fashoda, ne se présentent pas aujourd'hui tout à fait dans les mêmes conditions qu'il y a quelques mois. En revanche, nous en avons sur d'autres points où l'Angleterre pourrait s'entendre avec nous. En un mot, un vaste champ s'ouvrira quand on voudra aux négociations. Si les sentimens qui se sont fait jour dans la presse anglaise avaient animé le général Kitchener dans le premier éblouissement de sa victoire, l'irréparable aurait pu intervenir entre l'Angleterre et nous. Les suites d'une imprudence, mêlée de quelque brusquerie, auraient été telles qu'on ne peut pas y songer sans frémir. Mais qui aurait assumé la responsabilité d'un conflit entre les deux grandes nations de l'Europe occidentale, parce qu'elles se seraient rencontrées dans l'immensité du Soudan égyptien? Qui aurait osé faire intervenir la force dans une question qui relève aussi incontestablement de la diplomatie? Il faudrait alors désespérer de la raison humaine. Il faudrait supprimer comme inutiles dans les deux pays les ministres des Affaires étrangères, pour ne conserver que les ministres de la Guerre, et ce serait là terminer bien tristement le siècle qui s'achève. L'opinion paraît l'avoir compris en Angleterre; il y a déjà chez elle une tendance à s'apaiser. Ce n'est pas, en tout cas, du côté de la France que risquerait de rien venir qui ressemblât de près ou de loin à une provocation. Nous garderons toujours les bons procédés de notre côté. On nous a reproché autrefois la facilité d'entraînement avec laquelle nous nous jetions dans les aventures, et nous ne voulons pas rechercher si ce reproche était fondé alors, mais certainement il ne le serait plus aujourd'hui. La France ne tolérerait pas plus que jadis une atteinte portée à sa dignité et à ses intérêts, mais il ne lui suffit plus d'articles de journaux pour lui faire perdre son sang-froid, et nous souhaitons seulement que cette réserve de sa part n'habitue pas les autres à perdre trop souvent le leur.

Nous ne terminerons pas cette chronique sans rendre hommage à la mémoire d'un homme qui vient de mourir, après avoir rendu à son pays des services qui méritent d'être rappelés. M. Hippolyte Desprez a eu des titres d'un ordre plus spécial qui le rappellent à nous : il a été pendant une période de sa vie un des rédacteurs les plus actifs de la *Revue des Deux Mondes*. Du commencement de 1847 à la fin de 1853, il nous a donné de nombreux articles, consacrés presque tous aux événemens politiques qui commençaient à se dérouler, mais qui

surtout se préparaient dans l'Europe orientale. Nul n'a mieux connu que lui les principautés balkaniques à cette époque ; puis les révolutions belliqueuses qui ont agité l'Autriche, la Hongrie, la Pologne ; puis les affaires allemandes et danoises qui contenaient déjà tous les germes de l'avenir. La Russie, le slavisme en général, les questions religieuses qui s'y rattachaient, étaient aussi l'objet de ses méditations et de ses recherches. Il était un publiciste très distingué avant de devenir un diplomate éminent, et on peut dire un maître, car il est toujours resté tel plutôt qu'il n'est devenu un homme d'action. Longtemps directeur politique au ministère des Affaires étrangères, c'est là surtout qu'il a donné sa mesure. Héritier de toutes les saines traditions, il les a maintenues avec une grande fermeté d'esprit, et les a laissées intactes à ses successeurs. Simple, bienveillant, prodigieusement laborieux, doué par-dessus tout d'un jugement parfait, on pouvait le consulter comme une encyclopédie vivante de toutes les questions historiques et diplomatiques sans jamais le trouver en défaut. Après les d'Hauterive, les Desage, les Viel-Castel, — nous ne parlons pas de ceux qui sont devenus ministres comme M. Thouvenel, et qui ont eu dès lors un autre rôle, — M. Desprez a laissé un souvenir et un exemple au ministère des Affaires étrangères. Il a terminé sa carrière comme ambassadeur au Vatican, où il a contribué pour sa part à resserrer entre le Saint-Siège et la France des rapports dont ni celle-ci ni celui-là ne peuvent se passer. Les fortes études faites pour la *Revue* l'avaient préparé aux affaires, dont l'expérience directe avait achevé de le mûrir. Les dernières années de sa vie ont été consacrées à une retraite où il semblait vouloir se laisser oublier, car il sentait sa tâche accomplie et il était trop modeste pour chercher à retenir l'attention. Il n'avait jamais eu d'autre ambition que d'être utile, et jamais ambition n'a été mieux réalisée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

COLLECTIVISTE ET ANARCHISTE

DIALOGUE

SUR LE

SOCIALISME ET L'INDIVIDUALISME

A la dernière fête du 14 juillet, sur la terrasse d'une guinguette des Buttes-Chaumont, se trouvaient attablés, à l'heure des apéritifs, buvant côte à côte, à l'ombre d'un faisceau de drapeaux, deux hommes d'aspects différens. L'un gras, replet, proprement vêtu, l'air d'un bourgeois aisé, fumait une pipe devant un bock de bière : c'était un typographe, devenu prote dans l'imprimerie d'un petit journal socialiste. L'autre grand, maigre, sec, les cheveux drus et grisonnans, la taille serrée dans une redingote râpée, fumait, lentement, une cigarette, le regard vague et comme perdu dans le lointain. Il eût été difficile de dire quelle était sa profession, tant il en avait souvent changé. Ancien boursier d'un collège de l'État, bachelier ès sciences et licencié ès lettres, il avait essayé de tous les métiers où les déclassés cherchent un refuge, tour à tour écrivain, journaliste, répétiteur, comptable, agent électoral. Pour le moment, il était sans place, et il humait, mélancoliquement, à petites gorgées, un verre d'absinthe. Ces deux hommes ne se connaissaient point; mais, entre voisins de table, au cabaret, il n'est pas besoin de présentation et le café ou l'alcool ont vite fait de délier les langues.

— Tel que vous me voyez, dit le prote, en posant sa chope de

bière, vous pensez bien que je ne suis pas des nigauds qui célèbrent la fête nationale et la prise de la Bastille. La prise de la Bastille, c'est de l'histoire ancienne. Au lieu de fêter les révolutions du passé, j'aime mieux songer à celles de l'avenir. La grande révolution n'est pas derrière nous, comme l'imaginent les bourgeois, elle est devant nous. Ce qui serait digne d'une république, ce serait d'avoir une fête en l'honneur des révolutions futures. A quand la prochaine? A quand la chute de la Bastille capitaliste, l'avènement de la Sociale et l'inauguration du Collectivisme ? Si ce n'est pas pour demain, ce sera, toujours, pour le XXe siècle. Le XXe siècle sera le grand siècle libérateur, celui de l'émancipation définitive, celui où l'humanité sera, enfin, majeure.

— Je l'espère, ou je le souhaite, comme vous, répondit, dédaigneusement, le buveur d'absinthe ; mais s'il ne nous apporte pas autre chose que le collectivisme, le XXe siècle ne vaudra pas mieux que ses aînés. Tout comme ce misérable XIXe siècle expirant, dont trois ou quatre générations ont, en vain, attendu le renouvellement du monde, il trompera les espérances mises sur lui par l'incurable naïveté des peuples.

— Puisque vous faites fi du collectivisme, qu'êtes-vous donc? demanda le prote d'un ton dépité ; anarchiste peut-être?

— Anarchiste, précisément ; je ne reconnais aucun maître ; je ne jure sur aucune Bible ; je ne me laisse enrôler dans aucun régiment. Je ne crois pas plus aux dogmes du collectivisme qu'aux mystères des vieilles religions. Anarchiste et libertaire, voilà ma profession de foi. Et sur cette déclaration, l'homme à la redingote lança dans l'air une bouffée de tabac orgueilleuse.

Le collectiviste. — Anarchiste ! il n'y a pas de quoi être fier. L'anarchie, nous en avons assez comme cela. Ne voyez-vous pas que c'est, justement, le mal des sociétés contemporaines? Si elle n'a pas envahi la politique — et encore, est-ce bien sûr? — l'anarchie ne règne que trop dans tout le reste. Anarchie morale et intellectuelle, anarchie des idées et des esprits qui n'ont plus de centre commun vers lequel les intelligences ou les volontés convergent. Anarchie économique, anarchie du travail et de la production qui sont abandonnés aux hasards de la compétition universelle et aux luttes homicides de la concurrence. Double anarchie, à la fois matérielle et spirituelle, issue d'une fausse conception de la liberté et fille du laissez-faire et du laissez-passer des économistes et des philosophes. Monde des idées ou monde du travail,

la société moderne est chaotique ; au lieu d'accroître la confusion, il faut débrouiller ce chaos pour en faire sortir une société ordonnée et rationnelle. Telle est la grande tâche de l'avenir, et telle doit être l'œuvre prochaine du collectivisme. Rénovation économique par la nationalisation des instrumens de production, rénovation morale par l'idée de solidarité, voilà la double tâche qui s'impose à nous. Et pour l'accomplir, loin de proclamer l'anarchie, il faut mettre la main sur le gouvernement, le transférer du bourgeois au prolétaire, afin de faire du pouvoir l'instrument de la reconstruction sociale.

L'ANARCHISTE. — Votre reconstruction sociale, il y a beau jour que je n'y crois plus.

LE COLLECTIVISTE. — Si l'on ne peut reconstruire, à quoi bon jeter bas ce qui existe ? Encore faut-il savoir ce qu'on veut élever sur les ruines du passé. On ne supprime que ce qu'on remplace. Or, que voulez-vous mettre à la place de la société bourgeoise ? le savez-vous seulement ?

L'ANARCHISTE. — Ce que je veux mettre à la place ? — Rien ! — Rien, du moins, d'arrêté à l'avance, rien d'artificiel ou de préconçu. Je veux affranchir l'homme de toute servitude sociale et de tout joug gouvernemental ; je veux restituer, à la nature humaine et à l'énergie individuelle, leur pleine liberté. Autrement, à quoi bon détruire l'État, à quoi bon renverser la société actuelle pour refaire, laborieusement, une société qui ne vaudrait peut-être guère mieux, et un État qui ne serait pas moins oppressif ?

LE COLLECTIVISTE. — L'anarchie n'est qu'un songe de malade, une rêverie de névropathe en délire. Une société ne peut se passer d'organisation ; il lui faut une armature solide qui en soutienne et en rattache les différentes parties. Cette armature, le collectivisme la lui donnera.

L'ANARCHISTE. — Le collectivisme n'est qu'un rêve de simples d'esprit, prêts à croire à tous les charlatans et voués à toutes les servitudes. Une société n'est pas une bâtisse qu'on démolit et reconstruit à volonté. Une société ne ressemble pas à ces palais d'exposition, en fer et en verre, dont on met le plan au concours, et qu'après jugement d'un jury, plus ou moins compétent, on vous bâtit, par adjudication, en quelques mois.

LE COLLECTIVISTE. — Votre anarchie n'est qu'une utopie enfantine de cerveaux troubles qui raisonnent dans le vide. Comment imaginer qu'une fois l'État détruit et tout gouvernement sup-

primé, la société se refera d'elle-même; que les choses iront toutes seules; que les machines des ateliers marcheront spontanément; que les magasins et les marchés se rempliront d'eux-mêmes; que les hommes s'élèveront, s'instruiront, s'administreront sans lois et sans autorité? Mais c'est de la fantasmagorie! Vous vous figurez que les hommes seront assez intelligens et assez bons pour travailler d'accord sans direction, pour se distribuer les professions, se répartir l'ouvrage, se partager les produits sans injustices, sans querelles, sans guerre civile! Ce sera, déjà, bien assez compliqué de faire faire tout cela par l'autorité sociale, dans la République collectiviste. Il y faudra une organisation savante, et pour l'établir, les plus fortes têtes ne seront pas de trop.

L'anarchiste. — Pour cela, je vous crois; ce sera si compliqué que je vous défie d'y réussir. Voyez-vous l'autorité sociale, comme vous dites, entretenant, quotidiennement, tout un peuple, distribuant, chaque matin, à chacun sa tâche, nourrissant, habillant, logeant, chauffant, éclairant quarante millions d'individus? Quelle cervelle humaine ou quelle machine gouvernementale suffirait à semblable besogne? S'il faut en passer par là, gare la faim et gare la soif! Où trouver une administration assez habile, assez honnête, assez impartiale pour effectuer une tâche pareille, à la satisfaction de tous, sans conflit, sans trouble ni révolte? Jamais théâtre n'a représenté féerie plus invraisemblable. C'est un conte d'enfans comme les fables où coulent des fleuves de vin et des rivières de limonade. En vérité, n'est-ce pas un miracle de ce genre que vous promettez au peuple, quand vous vous engagez à faire couler partout l'abondance, d'un coup de votre baguette socialiste? Mais pour faire marcher votre machine collectiviste, seulement un an, un mois, une semaine, sans laisser périr de faim la moitié des Français, il vous faudrait instituer un pouvoir, plus vexatoire et plus tyrannique que tous les despotismes de l'Orient.

Le collectiviste. — A l'organisation vous préférez le chaos. Mais pourquoi voulez-vous qu'une société organisée rationnellement, suivant toutes les données de la science, ait plus de peine à garantir la vie et le bonheur qu'une société chaotique où, comme aujourd'hui, tout est abandonné au hasard et à la violence?

L'anarchiste. — Pourquoi? parce que j'ai moins de confiance dans l'État et dans les administrations publiques que dans la liberté et dans l'action individuelle.

Le collectiviste. — Vous ramenez tout à l'individu, et en ra-

menant tout à l'individu, vous nous feriez revenir, tout droit, à l'état sauvage.

L'ANARCHISTE. — Vous ramenez tout à la collectivité et, par là, vous êtes condamné à rêver d'une société artificielle et d'une cité chimérique. Vous vous croyez des hommes positifs, des esprits pratiques; et vous ne voyez pas que, sous votre apparent réalisme, vous n'êtes que des rêveurs, en proie à une sorte de mysticisme social. Car, en somme, qu'est-ce que cette collectivité à laquelle vous voulez tout asservir? C'est une abstraction, ce n'est pas un être réel. La collectivité, où avez-vous vu ça? Est-ce la collectivité qui mange, qui boit, qui digère? Est-ce elle qui peine au travail, elle qui se repose, elle qui dort? Est-ce elle qui est jeune et qui est vieille, qui grandit, qui fait l'amour, qui a des enfans? A vous entendre parler de la collectivité, de l'humanité, on croirait, parfois, qu'il s'agit d'un être réel, pourvu d'une vie distincte, d'une sorte de géant aux cent têtes et aux mille bras, dont les individus ne seraient que les parties ou les membres. Un tel fantôme n'a d'existence que dans votre imagination. Ce n'est pas la collectivité dont le bonheur importe au monde; ce n'est pas elle qui est heureuse ou malheureuse, mais bien l'individu, l'être en chair et en os qui vit, qui pense, qui sent, qui souffre. C'est pour lui qu'il faut faire la révolution, c'est lui que nous voulons émanciper de toute servitude, tandis que vous ne craignez pas de le mettre sous le joug.

LE COLLECTIVISTE. — Vous êtes des égoïstes qui sacrifiez la collectivité à l'individu.

L'ANARCHISTE. — Vous êtes des idéologues qui immolez l'homme réel à un fantôme.

LE COLLECTIVISTE. — Votre individualisme est destructif de toute société. L'homme ne peut vivre seul, c'est un être social. Chacun a besoin de tous. L'individualisme est immoral autant qu'antisocial. Nierez-vous que la partie est inférieure au tout? Il n'y a pas de droit des membres contre le corps.

L'ANARCHISTE. — Je tiens pour l'individu, pour l'homme réel et vivant.

LE COLLECTIVISTE. — Je tiens pour la collectivité, qui embrasse dans son sein tous les individus. Mais faut-il, vraiment, opter entre les deux? Nullement. C'est pour assurer le bonheur de chacun, dans celui de tous, que nous subordonnons l'individu à la collectivité. S'il nous faut restreindre les droits individuels,

c'est dans l'intérêt même de l'individu, comme c'est dans son intérêt que nous devons abolir la propriété privée. L'homme ne sera pleinement émancipé que dans la collectivité.

L'anarchiste. — Vous l'affranchissez en le faisant esclave.

Le collectiviste. — Pour organiser la liberté, il faut bien la réglementer.

L'anarchiste. — Vous l'organisez en la supprimant.

Le collectiviste. — On ne peut asseoir une société sur l'individu et sur le droit individuel. Les hommes ne sont pas comme les molécules d'un minéral qui s'associent d'elles-mêmes en cristaux à formes symétriques. Pour fonder une société, il faut une autorité sociale, des cadres sociaux, des liens sociaux. En vérité, malgré votre penchant pour les bombes, vous êtes des candides, vous autres anarchistes. Vous vous imaginez que, une fois la société bourgeoise détruite, une fois l'État capitaliste lancé aux quatre vents, il n'y aura, pour établir un ordre de choses meilleur, qu'à laisser les hommes à eux-mêmes, qu'à les abandonner à leurs bons sentimens naturels. C'est ne pas connaître l'homme et l'humanité. Vous vous figurez, bonnement, que dans notre pauvre espèce humaine, comme chez l'abeille ou la fourmi, l'instinct social, tout-puissant, suffirait à tout. Quelle étrange méprise! L'homme, avec toute sa raison, est, à cet égard, lamentablement inférieur à nombre d'animaux; et je me demande parfois si une brave ouvrière de fourmi, sans sexe et sans passion, ne vaut pas toute notre orgueilleuse humanité. Les hommes ne sont pas les petits agneaux, les êtres doux, aimans, patiens, spontanément dévoués à autrui que vous rêvez. L'homme réel est brutal, intéressé, affamé de jouissances, toujours enclin à empiéter sur autrui. Cet animal égoïste entre tous, par quel miracle le changerez-vous en un ange de dévouement, toujours porté au sacrifice? Et comment ne comprenez-vous pas que, pour établir, parmi ces êtres jaloux, avides, violens, le règne de la justice et de l'égalité, il faut une organisation sociale, il faut des lois inflexibles qui les plient, de gré ou de force, à la solidarité future?

L'anarchiste. — Vous m'amusez, avec ce beau raisonnement; vous feriez mieux de le laisser aux défenseurs de la société actuelle. Tout cela peut être bon sur les lèvres d'un bourgeois; dans la bouche d'un collectiviste, ce n'est qu'un contre-sens. Car, enfin, ce miracle que vous nous reprochez d'espérer, vous vous flattez d'en opérer un pareil. Sans vous en rendre compte, ou sans vou-

loir l'avouer, vous prétendez, vous aussi, changer l'homme et, en quelque sorte, retourner la nature humaine. Toute votre doctrine se heurte aux tendances profondes et aux habitudes héréditaires de l'humanité. Pour établir ou pour maintenir votre société collectiviste, vous êtes obligés de faire violence aux penchans innés ou invétérés de l'esprit humain. Il vous faut modifier, de fond en comble, tous les sentimens et tous les mobiles d'action de l'homme vivant. Le citoyen de votre république sociale n'est qu'un être chimérique. Jusqu'ici, force vous est de le reconnaître, l'homme civilisé, comme l'homme sauvage, n'a vécu que pour lui-même, ne songeant qu'à soi ou aux siens. Certes, vous avez grandement raison, l'homme n'est pas, comme l'abeille ou la fourmi, un animal communiste ou collectiviste, vivant, uniquement, pour sa fourmilière ou pour sa ruche. Le bipède humain est, sinon un solitaire, du moins un individualiste; ou, si vous aimez mieux, c'est un animal familial, uniquement épris, en dehors de soi-même, de sa femelle et de ses petits. Quand il venait à sortir de son égoïsme personnel, ou de son égoïsme de famille, c'était qu'il se trouvait transporté, un instant, au-dessus de lui-même, par deux vieilles choses que nous sommes en train de supprimer, par la foi religieuse, ou par l'amour de la patrie. Voilà ce qu'a été l'homme, dans tous les temps, dans tous les pays. Et quand vous venez nous promettre, avec votre collectivisme, de substituer, partout, le sentiment de la solidarité aux penchans égoïstes et les mobiles sociaux aux mobiles personnels, vous ne vous apercevez pas que vous ne rêvez rien moins que de transformer l'homme, d'opérer, en lui, une métamorphose morale, comparable à celle de la chenille en papillon. Le collectivisme! mais toute la nature humaine y répugne, ses bons comme ses mauvais instincts: et le goût de la liberté, et l'amour de l'indépendance, et la fierté du caractère qui est la première qualité de tout homme digne de ce nom. L'homme a une personnalité qu'il n'a pas le droit d'abdiquer; l'homme n'est pas fait, comme les ruminans, pour la vie en troupeau; il ne peut laisser absorber son individualité dans la collectivité; il tient, avant tout, à l'autonomie de sa personne; et si, avec tous ses vices et toutes ses petitesses, l'homme vaut quelque chose, c'est par là. Retranchez-lui cela, et vous faites, de lui, le plus grossier et le plus malheureux des habitans de la planète. Mais, grâce à Dieu, ou grâce au diable, vous n'y réussirez point. Vous n'avez ni le droit ni le moyen de

déformer ainsi la nature humaine; elle ne vous laissera pas mutiler sa personnalité. Tout ce qu'il y a de bon et tout ce qu'il y a de mauvais dans l'homme se révolterait, également, contre le joug que vous prétendez lui imposer. En vain seriez-vous, un instant, les maîtres; l'humanité, qui a su briser tant de despotismes, ne sera jamais assez vile, ou assez niaise, pour se laisser domestiquer par les pontifes du collectivisme.

Le collectiviste. — Vous vous emportez à tort; nous ne sommes ni aussi noirs, ni aussi naïfs que vous le supposez. Nous n'ignorons ni les défauts de l'homme, ni les vices de la nature humaine. Il se peut que, pour transformer la société, il faille transformer l'homme; mais pourquoi en désespérer? L'homme n'est-il pas perfectible? n'est-ce pas, par là, précisément, qu'il se distingue de la plupart des animaux? Si l'homme ne peut être perfectionné, si la société contemporaine est le produit de la nature humaine, nous sommes des fous, l'un et l'autre, de nous insurger contre la société. Mais de quel droit regarder l'homme d'aujourd'hui, l'homme dominé par l'intérêt personnel, comme l'homme normal? Ce bipède égoïste, que vous nous dépeignez, est le produit de la société et de la civilisation individualistes. Pour le transformer, il n'y a qu'à modifier le monde où il vit, à purifier l'atmosphère sociale qu'il respire. En refaisant la société, nous referons l'homme.

L'anarchiste. — J'en doute; je croirais, ma foi, plutôt au procédé inverse; c'est en réformant l'homme qu'on pourrait refaire la société. N'est-ce pas avec les pierres qu'on construit l'édifice? La solidité, la durée, souvent même la forme du monument dépendent du choix et de la qualité des matériaux.

Le collectiviste. — C'est aux maçons ou aux architectes de savoir tailler les pierres et mettre en place les moellons.

L'anarchiste. — Vous oubliez, toujours, que l'homme n'est pas une matière brute, une pierre inerte qu'on peut tailler avec la scie ou le marteau. L'homme est pensée et volonté; il ne peut être travaillé et sculpté du dehors, à coups de ciseau; toute transformation doit commencer, en lui, par le dedans, par sa conscience, par sa volonté.

Le collectiviste. — Vous oubliez, à votre tour, que l'homme est un être social, et un être plastique, qui subit toutes les influences du milieu et de l'atmosphère ambiante, si bien qu'on a pu dire que chaque homme est le produit de son pays et de son époque. Il n'y a peut-être rien, en lui, qui ne vienne du dehors. L'hérédité

elle-même ne représente guère que des influences anciennes accumulées ; — jusqu'au génie qui n'est, sans doute, que la brusque explosion de qualités patiemment amassées dans la race. Pour changer l'homme, il n'y a qu'à changer le milieu social. Aussi, je le maintiens, en refaisant la société, nous refaisons l'homme. Nous modifierons ses instincts ; nous corrigerons ses hérédités ; nous redresserons ses penchans. Deux ou trois générations, quatre ou cinq, au plus, y suffiront.

L'anarchiste. — Nous y voilà ; vous recréez l'homme à neuf ; vous changez de place ses organes ; vous mettez le cœur à droite. Vous faites, avec l'homme vivant, ce que les alchimistes prétendaient faire avec les métaux ; vous transmuez le cuivre ou le plomb en or. Grand bien vous fasse ! Mais comment opérerez-vous cette transmutation ? Par quelle mystérieuse recette transformerez-vous, à la fois, l'un par l'autre, l'homme et la société ?

Le collectiviste. — Eh bien ! par l'État, par la loi, par toute l'organisation gouvernementale et sociale. Je ne vois pas, en vérité, ce qu'il y a là de ridicule ou de chimérique.

L'anarchiste. — C'est bien cela, vous emploierez les vieux procédés et les vieux moules, l'État, l'autorité, la contrainte, la loi. Pour refaire l'homme et la société à votre image, vous ferez comme les gouvernans et les despotes de tous les âges, vous jouerez de la machine à légiférer. Vous avez beau vous donner pour de grands novateurs, vous n'êtes que des plagiaires, vous empruntez, simplement, la méthode des anciens réformateurs politiques ou religieux. Vous en êtes, toujours, à l'incorrigible erreur des législateurs antiques et des révolutionnaires modernes ; vous croyez à l'omnipotence de l'État, à l'efficacité créatrice de la législation. Vos petits Lycurgue collectivistes se flattent de couler l'homme et la société à neuf, dans le vieux moule de la loi, leur donnant telle forme qu'ils voudront, comme un pâtissier façonne un gâteau de Savoie. Erreur ! la nature humaine n'est ni une pâte molle qui se laisse pétrir à volonté, ni un métal inerte qui se laisse fondre au gré de l'artiste. La nature humaine fera éclater tous vos moules législatifs. Vous aurez beau déclarer vos lois intangibles et proclamer votre collectivisme éternel, vos lois auront le sort des législations antiques, votre société collectiviste périra, comme toute œuvre artificielle. Eussiez-vous, un jour, dans vos mains, la France et le monde, vous échouerez contre la révolte des instincts de l'humanité ; vous serez vaincus par la

nature. Quand vous auriez à vos ordres toute la puissance de l'État, vous éprouverez qu'il y a, dans l'homme, des forces et des penchans incompressibles. Vous apprendrez, à vos dépens, qu'on ne fabrique pas une société, comme un dictateur ou comme une convention forgent un empire ou une république, à coups de décrets. Vous comprendrez, trop tard, que les lois se moulent sur les sociétés, et non les sociétés sur les lois.

Le collectiviste. — Vous nous faites trop ingénus ou trop brutaux. Nous ne comptons pas, seulement, sur la force coercitive de l'État et sur le pouvoir de contrainte de la loi; nous comptons sur l'éducation, sur l'école, sur la formation morale des générations futures auxquelles nous saurons inculquer de nouvelles aspirations, avec un nouvel idéal.

L'anarchiste. — Fort bien; mais c'est toujours la vieille méthode, celle des gouvernemens anciens et des anciennes Églises. Comme les vieux théocrates, vous ferez main basse sur les intelligences, vous vous emparerez de ce que les dévots appellent l'âme humaine. La tâche, heureusement, est malaisée. De plus grands que vous y ont échoué. Si, encore, vous aviez, comme les catholiques, comme les jésuites du Paraguay, ou comme je ne sais quels sectaires russes ou américains, un moule spirituel, où fondre l'intelligence des peuples enfans; si vous aviez à votre disposition, comme ordonnateur et comme surveillant, un Dieu invisible; si vous pouviez promulguer vos décrets, du haut d'un Sinaï ou d'un Calvaire, au nom d'une autorité céleste reconnue de tous, vous réussiriez, peut-être, à dresser, en quelque oasis écartée, une cité théocrato-collectiviste, capable de durer un ou deux siècles. Moquez-vous de moi, si vous voulez; les socialistes catholiques sont les seuls qui puissent faire vivre une société plus ou moins communiste. Pour mater les révoltes de la nature humaine, ils ont, eux, au moins, autre chose que la force ou la loi. Ils ont un frein moral; ils ont une doctrine qu'ils tiennent pour divine; ils ont une autorité qu'ils croient infaillible, toutes choses qui vous font défaut. Ils ont même, dans l'Évangile, un principe de fraternité qui leur fournit un lien social, souple et puissant tout ensemble. Heureusement pour lui, le monde a perdu la foi ancienne; car, si les socialistes chrétiens venaient à le prendre dans leur filet, je ne sais trop comment il pourrait s'en dégager. Mais vous, collectivistes, vous n'avez ni autorité infaillible, ni foi divine qui enchaîne et relie entre elles les intelligences.

Le collectiviste. — Pardon, nous avons une foi et une autorité qu'aucune intelligence ne peut récuser. Nous avons foi en l'autorité de la Raison qui, seule, peut réunir tous les hommes et qui, seule, doit régner sur le monde.

L'anarchiste. — La Raison! C'est une autorité que chacun fait parler à sa manière. Elle n'a pas d'organe pour rendre ses oracles. Aussi n'a-t-on, jamais, rien fondé sur la pure Raison. La Raison! c'est la grande anarchiste. Elle s'entend mieux à démolir qu'à construire. Elle n'est jamais contente de son œuvre; elle la défait sans cesse, pour la recommencer toujours. La Raison! c'est en son nom qu'ont été accomplies toutes les révolutions et toutes les réactions. Les hommes de 1793 se donnaient bien pour ses prophètes; ils l'avaient divinisée; ils se flattaient, comme vous, d'établir son règne. Ils croyaient n'avoir qu'à proclamer son avènement, pour changer la face du monde. Leur illusion fut courte; tous leurs appels à la Raison ne les dispensèrent pas de recourir à la contrainte, à la terreur, à la guillotine. Il en serait de même de vous. Vous parleriez, au nom de la Raison, et vous régneriez de par la Force; et comme tous ceux qui ont prétendu refaire l'homme et l'humanité par la contrainte, vous seriez vaincus. Chimère pour chimère, mieux vaut encore se fier à la nature et à la liberté, et puisque vous croyez à la Raison, au progrès de la Raison. S'il doit jamais se former, sur notre misérable planète, une société vraiment fraternelle et vraiment solidaire, ce ne sera point par la force de l'État et par la contrainte de la loi; car la solidarité et la fraternité ne se commandent ni ne s'imposent. Votre solidarité collectiviste implique contradiction. Vous vous vantez de faire, de tous les hommes, des frères et des êtres libres; et, pour y parvenir, vous commencez par les enchaîner ensemble. Vous redressez la société en la serrant dans un corset de fer, comme un enfant mal conformé. Permettez-moi de me défier de votre orthopédie sociale. En somme, vous en êtes, toujours, aux méthodes et aux illusions des Jacobins bourgeois et des révolutionnaires de la vieille école. Comme eux, vous voulez construire une cité soi-disant rationnelle, pour un homme abstrait, fait à votre image; et comme eux, vous comptez, pour cette belle œuvre, sur la loi et sur la force. Vous rééditez, avec d'autres formules, la grande erreur de la Révolution. La fraternité ou la mort, voilà, aussi, votre devise. Croyez-moi, pour inaugurer le règne de la fraternité et de l'égalité, il ne suffit pas des décrets

d'une Convention ou du couteau de la guillotine. Si vous êtes jamais les maîtres, vous aurez le sort de vos aînés de 1793.

Le collectiviste. — Comment osez-vous nous comparer à ces faux grands hommes de 1793, avortons plutôt que géans de la Révolution, qui n'ont su que restaurer la propriété en la transférant des nobles aux bourgeois, que fortifier l'État en faisant passer le pouvoir du roi aux assemblées, tandis que, en supprimant la propriété, nous comptons abolir l'État, en tant qu'État, et substituer, pour jamais, au règne d'une classe le règne de la collectivité.

L'anarchiste. — Prenez garde de faire comme les révolutionnaires du tiers-état. Au lieu d'abolir la propriété, il se pourrait que vous n'aboutissiez, vous aussi, qu'à la faire passer d'une classe à une autre. La plupart de vos adhérens n'en demanderaient pas davantage. Prenez garde de n'opérer, vous aussi, qu'un transfert de richesse et de pouvoir. Quant à supprimer l'État, votre principe, au contraire, vous condamne à tout absorber dans l'État. Vous pourrez bien le baptiser d'un autre nom, l'appeler collectivité ou pouvoir social; le nom ne fait rien à la chose. Bon gré, mal gré, il vous faudra étendre à l'infini l'action de l'État, faire pénétrer sa main partout, dans la vie privée non moins que dans la vie publique, car ce qui est, aujourd'hui, du domaine privé sera du domaine public. De quelque titre que vous le décoriez, votre république collectiviste enfantera le plus despotique des gouvernemens, parce qu'étant le plus absorbant, il sera le plus absolu. Votre démocratie collectiviste sera, par définition, un souverain omnipotent qui possédera tout et qui réglementera tout. Vis-à-vis de cette autorité publique illimitée, que deviendront les droits des citoyens? Le joug social sera plus pesant que jamais. Savez-vous à quoi votre collectivisme aboutirait? A une bureaucratie et à la plus vexatoire des bureaucraties. Avec la production universelle aux mains de l'État, il vous faudra ériger des ministères du travail, des bureaux d'agriculture, des divisions et sous-divisions d'industrie, des inspecteurs, des contrôleurs, des surveillans de toute sorte, tout un fonctionnarisme innombrable et omnipotent. Et que m'importent, à moi, le nom ou l'uniforme de vos fonctionnaires? En quoi me sentirai-je plus libre parce que vous les appellerez délégués ou préposés, au lieu de les nommer ministres ou directeurs? Quand on devrait les tutoyer et leur parler le chapeau sur la tête, comment respirer, librement, dans une société où, du haut jusqu'en bas, tout sera réglé par décret? En vérité, je

suffoque rien que d'y penser. Vous avez beau vous en défendre, vous n'êtes que des étatistes et les pires des étatistes, puisque vous ne pouvez appliquer vos doctrines qu'en absorbant tout, hommes et choses, dans l'État.

Le collectiviste. — Vous attachez trop de prix à la liberté. Elle semble être tout pour vous; c'est une idole à laquelle vous seriez prêt à immoler le bonheur même des hommes. C'est là une superstition d'aristocrate ou de bourgeois. Ç'a été la grande erreur du XIXe siècle, celle qui a rendu toutes ses révolutions stériles. Si précieuse qu'elle puisse sembler, la liberté ne sera jamais qu'un instrument, non un but; et si, pour assurer à la société plus de justice ou plus de bien-être, il fallait abandonner une part de ma liberté, j'en ferais le sacrifice volontiers.

L'anarchiste. — Je le sais, et je ne vous le pardonne pas. Nombre des vôtres donneraient toutes les libertés du monde pour un plat de lentilles, ou pour une tranche de roastbeef. Je ne suis pas de ceux-là; j'aime mieux être libre que d'avoir le ventre plein. Pour moi, la liberté est quelque chose de plus qu'un outil, quoique ce soit peut-être encore le moyen le plus sûr de procurer aux hommes aisance et bien-être; pour moi, c'est chose sacrée, parce que c'est la condition première de la dignité humaine. Aussi, je plains ceux qui en font fi; elle est indispensable au développement moral comme à l'épanouissement intellectuel de l'homme. Elle seule peut mettre en valeur toutes ses facultés; par là même, elle n'est pas moins nécessaire à la société qu'à l'individu.

Le collectiviste. — Fort bien; je ne veux pas choquer vos préjugés. Admettons que la liberté ait tout le prix que vous lui prêtez; vous oubliez que la société collectiviste différera, du tout au tout, de la société actuelle. Comment le pouvoir social pourrait-il être oppressif, puisqu'il représentera la collectivité, et non plus une dynastie, ou une classe gouvernante? Vous redoutez l'omnipotence de l'État; mais l'État, ce sera nous. Le pouvoir ne sera qu'une émanation du peuple. Le peuple sera le seul maître et le seul souverain. Comment voulez-vous qu'il se tyrannise lui-même?

L'anarchiste. — Belle affaire, en vérité! La souveraineté collective ressemble beaucoup à la propriété collective; l'une n'est guère plus une souveraineté que l'autre n'est une propriété. Est-ce que, chez nous, en France, le peuple n'a pas été proclamé souverain? Est-ce que le gouvernement n'est pas électif? Est-ce que,

directement ou indirectement, tous les pouvoirs ne sont pas conférés par le suffrage universel? Admettons que toutes les fonctions soient au suffrage direct, est-ce une garantie contre toute tyrannie? N'a-t-on pas vu des peuples déléguer leur souveraineté à un despote? Mettons qu'on ne verra plus rien de pareil, que tous les électeurs seront éclairés, que tous les élus seront sages et honnêtes; une république collectiviste n'en serait pas moins une immense machine impersonnelle, où l'individu se trouverait pris dans un engrenage sans fin, dont il ne pourrait tenter de se dégager sans se faire broyer. L'État collectiviste serait plus tyrannique encore que l'État bourgeois, parce qu'il aurait des attributions autrement étendues, et que rien, dans la société, ne lui ferait contrepoids.

Le collectiviste. — Pourquoi donc? L'autorité sociale pourrait être fractionnée; chaque ville, chaque localité, chaque corps de métier pourrait garder son autonomie. Nous aurions une fédération de communes et de syndicats. La conciliation de la liberté et du collectivisme, le fédéralisme nous la donnerait.

L'anarchiste. — Vous n'y pensez pas; vous inclinez donc à l'anarchie! Le collectivisme, pour s'établir et pour se maintenir, serait contraint à une centralisation absolue et absolutiste. Autrement, les diverses régions, les diverses communes, les diverses industries entreraient en conflit les unes avec les autres; les rivalités locales rétabliraient la concurrence et peut-être la propriété privée ou corporative; ce serait la guerre universelle, ou si vous aimez mieux, ce serait l'anarchie. Avec le collectivisme, il ne peut y avoir qu'une autorité, comme il ne peut y avoir qu'une propriété, celle de la nation, autrement dit celle de l'État. Il vous faut nationaliser les biens des communes ou la caisse des syndicats, non moins que les propriétés privées. Vous trompez le peuple, ou vous vous trompez vous-même, quand vous lancez des formules comme la Mine aux mineurs, la Terre aux paysans, l'Usine aux ouvriers! Mensonge ou équivoque. Mines, terres, usines, tout sera nationalisé; le collectivisme ne souffre pas plus de propriété corporative que de propriété individuelle. Tous les instrumens de travail devant être à la nation, ni mineurs, ni paysans, ni ouvriers ne posséderont rien en propre. Le vigneron ne sera pas plus propriétaire de sa vigne que le tisserand de son métier. Ouvriers et paysans ne seront que des employés de la terre ou de l'usine; et, au rebours de vos promesses, ce seront

tous des salariés, payés pour la besogne qui leur sera assignée, administrativement; car il faut toujours en revenir là, tout se fera par ordre, par décret, par règlement, comme dans un couvent ou dans une caserne.

Le collectiviste. — Sans doute, il faudra bien, dans l'usine ou sur le chantier, une discipline du travail; mais alors, ce que vous oubliez, l'ouvrier ne peinera plus pour un maître étranger; s'il ne travaille pas, uniquement, pour lui-même, il ne travaillera que pour la communauté. Plus de capitalistes, plus de parasites pour lui enlever la meilleure part du produit de son labeur; il sera sûr de toucher, intégralement, le fruit de son travail.

L'anarchiste. — Encore une illusion. Pour que l'ouvrier perçût, intégralement, la valeur de son travail, il faudrait qu'il n'eût à entretenir ni gouvernement ni État. Cela ne se peut qu'avec l'anarchie. Comment serait-ce possible dans une république collectiviste qui aura toute une armée d'administrateurs, d'inspecteurs, de surveillans, toutes gens ne pouvant vivre que sur le travail et sur la sueur de l'ouvrier? Autant de parasites qui dévoreront la communauté; et ils risquent fort, ces parasites, d'être autrement nombreux qu'aujourd'hui, car les administrations et les services d'une république collectiviste seraient singulièrement plus compliqués que ceux des États modernes. Pour une fonction que vous supprimeriez, vous seriez obligés d'en créer trois nouvelles. Puis, vous comptez bien mettre les enfans, les vieillards, les infirmes, les femmes peut-être, à la charge de la communauté, et avec quoi subviendrez-vous aux besoins des nourriceries, des écoles, des hospices, des maternités, des maisons de retraite des invalides du travail? Calculez que de millions de têtes à nourrir aux dépens des ouvriers actifs. Comment donc voulez-vous que l'ouvrier touche le montant intégral de son travail? Loin d'accroître sa part, le prélèvement personnel du travailleur serait moindre qu'aujourd'hui. La grande différence, c'est que le surplus serait encaissé, au nom de l'État, sous forme d'impôt sur les salaires, ou de retenue sur les heures de travail.

Le collectiviste. — Quand l'ouvrier ne pourrait recevoir la valeur intégrale de son travail, il aurait, toujours, l'avantage de ne travailler que pour la collectivité, et non plus pour un patron ou pour un exploiteur bourgeois. Tous pour chacun, chacun pour tous, c'est la devise du collectivisme. Plus de distinction entre maître et ouvrier, plus d'autre patron que la collectivité.

L'ANARCHISTE. — Oui, pas d'autre patron que la collectivité, c'est-à-dire, en bon français, pas d'autre patron que l'État. Cela sonne bien à vos oreilles, l'État patron? Pour moi, cela me donne la chair de poule. L'État patron universel, désignant à chacun sa place dans la hiérarchie industrielle, lui assignant sa garnison de travail, lui imposant son métier et sa caserne ouvrière, sans qu'on puisse, seulement, quitter son poste, ou s'évader d'un métier dans un autre; je ne sais si l'humanité aura, jamais, connu esclavage pareil. Aujourd'hui, sous ce maudit régime capitaliste, quand votre patron vous déplaît, vous pouvez le quitter; quand une compagnie moleste, par trop, ses ouvriers, ils peuvent faire grève; faute de mieux, les syndicats peuvent discuter avec les patrons, les forcer à compter avec l'ouvrier. Avec l'État, patron universel, rien de pareil; défense de quitter son métier, sans autorisation, interdiction des coalitions et des grèves, ordre, à tout travailleur, de se soumettre aux règlemens et d'obéir aux chefs. Tout acte d'insubordination dans la fabrique devient un acte de rébellion contre l'État. L'ouvrier qui refuse le travail est un insurgé; l'ouvrier qui abandonne l'usine est un déserteur; et, forcément, pour l'exemple, pour que la discipline se maintienne dans l'immense armée industrielle, les réfractaires seraient punis en rebelles et en déserteurs. Votre code du travail sera calqué sur le code militaire. L'ouvrier en service sera traité, par les sergens de l'usine, comme un soldat sous les armes. Toute infraction à la consigne sera punie, non plus seulement d'amende ou de retenue, mais de la salle de police ou de la prison. Et ce régime ne durera pas trois ans, mais toute la vie. Voilà une existence qui sera gaie et libre! Plus de paresseux et d'inutiles, direz-vous, plus de fainéans; le travail organisé pour tous les citoyens. Oui, le travail contraint pour tous; — les travaux forcés à perpétuité, tel est le dernier mot du collectivisme.

LE COLLECTIVISTE. — Vous êtes sévère pour l'État patron et pour la mise en commun de l'industrie; aimez-vous donc mieux les grandes Compagnies et la féodalité industrielle ?

L'ANARCHISTE. — Les grandes Compagnies, je les exècre; mais ne voyez-vous pas que l'État patron serait la plus puissante et la plus tyrannique de toutes les grandes compagnies, puisqu'il serait la seule et l'unique? Vous protestez contre les monopoles, et vous érigez toutes les industries en monopole, aux mains de l'État. C'est alors que l'ouvrier ne sera plus qu'une pièce de la

machine, un rouage du mécanisme universel. A ce que vous appelez la féodalité industrielle, qui, par la rivalité de ses chefs, laissait encore quelque fissure à la liberté, vous aurez substitué une autocratie industrielle, ou si vous aimez mieux, une bureaucratie ou une police manufacturière qui gouvernera, administrativement, le travail et les travailleurs ; car l'État collectiviste serait, forcément, un État policier, aussi bien qu'un État bureaucratique. Comme il faudrait toute une bureaucratie pour répartir les citoyens entre les divers métiers et les diverses localités, il faudrait toute une police et toute une gendarmerie pour les y maintenir. Laisser à chacun le choix de sa profession ou de sa résidence, ce serait, bien vite, tomber dans l'anarchie qui vous fait peur. Vous vous intitulez, aujourd'hui, les serfs de la grande industrie; avec le régime collectiviste, ce sera bien autre chose; l'ouvrier sera, de par la loi, enchaîné à sa tâche. Je vous mets au défi de recruter, autrement, le personnel des diverses professions. Prenons les paysans; après leur avoir enlevé leur champ et leur maison, comment les retiendrez-vous au village? Toute la campagne se précipitera vers les grandes villes. Vous n'aurez qu'un moyen d'arrêter cet exode, attacher les paysans à la terre. Ce serait tout de même curieux, le servage rétabli par le collectivisme! Eh bien! je ne donne pas, à votre république sociale, dix ans de durée avant qu'elle n'ait décrété le servage universel, servage de l'usine pour l'ouvrier de fabrique, servage de la glèbe pour le paysan.

Le collectiviste. — Vous retombez, toujours, dans le même sophisme; vous parlez comme si, dans notre république sociale, il y avait un maître différent de la nation. Vous oubliez que le peuple sera le seul souverain, que le peuple seul légiférera, commandera, réglementera. Comment appeler serfs des hommes qui auront chacun leur part de souveraineté? S'ils sont mécontens des préposés à l'industrie ou à l'agriculture, ils n'auront qu'à les changer. Le pouvoir et le peuple ne faisant qu'un, rien de plus aisé.

L'anarchiste. — Vous en êtes, toujours, à la même illusion. Votre souveraineté et votre liberté collectivistes ne sont guère qu'une apparence. Savez-vous à quoi, dans votre république, ressemblerait le peuple souverain ? A un troupeau de moutons attachés les uns aux autres qui ne pourraient se mouvoir que tous ensemble; pour être sans berger, diriez-vous qu'ils sont libres? La liberté de l'individu est la seule effective, et elle est inconci-

liable avec le collectivisme. Vous ne sauriez même assurer, à chacun, le droit d'aller et de venir librement. Vous parlez de souveraineté; mais qu'est-ce qu'un souverain qui aura abdiqué au profit de la collectivité? vous parlez de liberté; mais, publiques ou privées, quelles libertés peut garantir un État qui tiendra tous les citoyens dans une étroite dépendance? Vous dites aux bourgeois que leurs libertés, politiques ou civiles, sont menteuses, que, sans indépendance économique, il ne saurait y avoir de vraie liberté. Ce raisonnement se retourne contre vous. L'État collectiviste tenant tous les particuliers dans la sujétion économique, quelle liberté leur restera-t-il en face de l'État? Heureux seront-ils, si l'administration leur laisse le droit de se plaindre, car, dans votre terre promise du collectivisme, la liberté de penser, au moins celle de parler ou d'écrire serait à la merci du bon plaisir gouvernemental. Vous êtes typographe, vous savez comment se répandent les idées et les opinions, par le journal, par le livre, par l'image. Or, qu'en sera-t-il, de tout cela, sous le régime collectiviste, quand l'État, seul maître des instrumens de production, aura, dans sa main, toutes les imprimeries et les librairies; quand, du prote aux brocheuses et au colleur d'affiches, tous les ouvriers seront choisis et rémunérés par le pouvoir? Que deviendront, avec ce monopole d'État, la liberté de la presse et la liberté des élections! Voyez-vous le parti au pouvoir, car, tant qu'il y aura des hommes, il y aura des partis, prêtant ses presses ou ses feuilles à ses adversaires? Le monopole de la production entraîne le monopole de la presse; s'il vous reste des journaux, ce seront des journaux du gouvernement. Rien que des moniteurs officiels enregistrant les volontés des gouvernans, telle sera la libre presse collectiviste. C'est cela qui sera distrayant! Et ainsi, encore une fois, de toutes les libertés, des plus hautes comme des plus terre à terre, de la liberté de penser à la liberté de circuler. Prenez-les une à une, toutes s'évanouissent. Ce n'est pas seulement la liberté du travail, que vous jetez par-dessus bord, si allégrement; avec elle, en disparaissent d'autres dont tout le monde ne fait pas fi, la liberté de la profession, celle de la résidence, celle même de travailler, de manger, de dormir, de flâner à ses heures. Croyez-moi, collectivisme et liberté sont deux choses qui s'excluent, comme l'eau et le feu : je ne sais si l'on fera bonne chère, si l'on sera bien logé, bien vêtu, bien chauffé dans votre phalanstère collectiviste, — ce sera l'affaire de vos bureaux et de votre intendance;

mais ce que je sais, c'est qu'on n'y sera guère plus libre que des bêtes de somme à l'étable ou à l'écurie. Le râtelier sera-t-il bien garni, l'avoine abondante, le foin odorant? j'en doute, ayant peu de confiance dans l'habileté ou dans la prévoyance des administrations publiques; mais, ce dont je suis certain, c'est que les quarante millions d'animaux de travail, mâles ou femelles, enfermés dans les parcs collectivistes, auront tous des entraves aux pieds et la longe au cou.

Le collectiviste. — Vous êtes un pessimiste et un sceptique endurci. Vous ne croyez donc pas à l'avènement prochain du règne de la Justice? Vous doutez que les hommes soient capables de fonder une société rationnelle sur des bases scientifiques? Vous n'avez donc pas foi au Progrès? Vous ignorez ce qu'est l'évolution des sociétés humaines. Vous ne nierez pas, cependant, que nous sommes à la veille d'une grande transformation; les temps sont proches annoncés par les penseurs. L'humanité est pleine d'une vaste espérance qui ne saurait la tromper. Elle sent un monde nouveau s'agiter dans son sein. L'humanité a été, jusqu'ici, dans l'enfance; la voilà, enfin, arrivée à l'âge adulte. Elle est mûre pour la grande mue sociale; il est temps qu'elle fasse peau neuve. La société ancienne, avec ses inégalités et ses injustices, ne peut durer. Elle choque tous nos sentimens. Il nous faut lui en substituer une autre; et le collectivisme nous offre le seul système satisfaisant pour la Raison, le seul conforme à la Science. En dehors de lui, je ne vois que brouillard et ténèbres. Tous les esprits droits y viendront; et vous des premiers. La théorie est complète, elle a été étudiée jusqu'en ses détails; il n'y a plus qu'à l'appliquer. Et on y parviendra, sauf, au début, à tâtonner un peu. Autrement, ce serait à désespérer de la Raison et du Progrès; et la Raison doit l'emporter; le Progrès doit s'effectuer, malgré tout, puisqu'il est le Progrès.

L'anarchiste. — Voilà bien votre meilleur argument, un argument de croyant qui prend un article de foi pour une preuve. Cela doit se faire, parce que cela est conforme à votre idée du Progrès et de la Science, deux divinités dont il vous paraît impie de douter. Illusion et superstition! Vos docteurs ont sans cesse à la bouche la Science, la Raison, le Progrès, l'Évolution, autant de grands mots qui éblouissent les simples, et sur lesquels il serait bon de s'entendre. Y a-t-il, seulement, une science sociale, ou, comme disent les pédans, une sociologie, ainsi qu'il y a une phy-

sique, une chimie, une physiologie? Y en aura-t-il jamais une? Avons-nous là les élémens d'une science véritable? Je n'en sais rien. En tout cas, si elle est née, cette science sociale, elle est dans l'enfance. Nos sociologues ne sont même pas d'accord sur la définition et sur la nature des sociétés humaines. Pour les uns, c'est un organisme, analogue aux êtres vivans; pour les autres, non. En attendant que les savans s'entendent, votre collectivisme n'a de scientifique que les prétentions et les ambitieuses formules. Loin d'être conforme à la science, il est contraire à toute méthode scientifique; car toute science est fondée sur l'observation des faits; et le collectivisme est un système de cabinet, combiné à loisir par des théoriciens qui prétendent plier l'homme et la nature humaine à leurs doctrines, au lieu de modeler leurs doctrines sur l'homme et sur la nature humaine.

Le collectiviste. — Ainsi vous niez le Progrès et l'Évolution.

L'anarchiste. — Pas du tout; c'est vous plutôt qui niez le Progrès et l'Évolution; c'est vous qui prétendez enchaîner l'humanité et l'arrêter dans sa marche en avant. Progrès et Collectivisme, ou si vous aimez mieux, Évolution et Collectivisme sont deux termes difficiles à concilier. Le collectivisme serait une camisole de force qui paralyserait tout libre développement des sociétés. Votre prétention n'est-elle pas de couler l'humanité dans un moule dont elle doit garder à jamais la forme? Et vous ne sentez pas que cela est contraire à toute idée d'évolution? Si nous parlions en philosophes, je vous dirais que l'évolution implique le relatif, et que vous rêvez d'absolu, ce qui est contraire à toutes les données de la science. Vous vous flattez de fabriquer, de toutes pièces, sur un modèle imaginaire, une société parfaite, définitive, qui dure autant que l'humanité. Faut-il vous prouver que pareil songe se heurte à la notion même du progrès et de l'évolution, à la notion moderne du devenir universel, comme disent les philosophes, à la notion même de la vie? Votre République collectiviste serait, à jamais, figée en des formules invariables, enserrée en des cadres rigides. Une société pétrifiée ou momifiée, une sorte de Chine socialiste, avec des lois inflexibles, des coutumes immuables et une oligarchie de mandarins, tel serait, en moins d'un siècle, l'État collectiviste. Tout mouvement, partant tout progrès, serait suspendu. Sous prétexte de refaire la société sur un plan rationnel, vous prétendez enchaîner le cours de l'histoire et dire à l'humanité: Tu n'iras pas plus loin. Vous arrêtez la

grande horloge, pour la contraindre à marquer, éternellement, la même heure.

Le collectiviste. — C'est peut-être l'anarchie, qui représente la Science et le Progrès, comme s'il pouvait rien se fonder de durable sur la négation! On ne construit pas sur le vide.

L'anarchiste. — Nous sommes, en tout cas, moins présomptueux que vous. Nous nous contentons de détruire ce qui nous gêne, sans avoir l'infatuation d'édifier, à la place, un ordre de choses fixe et définitif. Nous renversons le passé sans enchaîner le présent, ni engager l'avenir. Au lieu de couler la société en un moule artificiel aux contours rigides, nous voulons la maintenir à l'état fluide, de façon qu'elle puisse prendre, librement, toutes les formes. Au lieu de refouler ou d'étouffer, comme vous, toutes les puissances latentes de l'homme, nous les mettons en liberté; nous déchaînons, audacieusement, toutes les forces de la nature humaine; nous débridons les énergies individuelles. Et, par là, nous renforçons le grand ressort de toute civilisation, le grand moteur de tout progrès, tandis que votre collectivisme le briserait net. Ne faites pas de signe de dénégation; vous n'avez qu'à regarder autour de vous; tout progrès, dans la société comme dans l'atelier, se fait par l'initiative individuelle, par la méditation individuelle, par les découvertes individuelles. Voilà les vrais facteurs du progrès; insensés les peuples qui l'oublient! Quand a-t-on vu la collectivité rien inventer? La foule, partout, est femelle; elle a besoin d'être fécondée par le mâle, et le mâle, c'est le génie individuel. Dès que les énergies de l'individu sont paralysées, l'esprit d'invention périt, le progrès s'arrête. Une société collectiviste serait, par là seul, condamnée à la stagnation. Quand nous défendons, contre vous, la libre énergie et la liberté individuelle, vous croyez que c'est, uniquement, dans l'intérêt égoïste de l'individu. Détrompez-vous, c'est autant dans l'intérêt de la communauté; car l'énergie individuelle est la grande promotrice de tout progrès. Malheur à qui tente de la briser! Savez-vous à quoi je comparerais votre société collectiviste? à une mare croupissante, aux eaux verdâtres et nauséabondes, faute de source vive pour les renouveler.

Le collectiviste. — Qu'importe, après tout, l'immobilité, une fois la société reconstruite sur un plan rationnel? Je ferais, quant à moi, peu de cas du progrès, si l'anarchie et l'individualisme, si la concurrence et l'inégalité en étaient les conditions nécessaires.

Mais êtes-vous bien sûr que l'individu soit l'unique ou le principal agent de tout progrès? Êtes-vous certain que l'évolution des sociétés n'ait d'autre ressort que l'initiative ou le génie individuel? Les foules ne sont-elles jamais traversées par de grands courans qui les soulèvent tout entières? N'y a-t-il pas une action réciproque de la multitude sur les penseurs et des penseurs sur les multitudes? Les grands hommes eux-mêmes n'ont-ils pas été regardés comme le produit de leur temps et de leur race? et le génie ne plonge-t-il point, par ses racines, au cœur même des peuples? Les nations n'ont-elles pas leurs aspirations et leur génie national auxquels le poète, l'artiste, l'orateur viennent, seulement, prêter une voix, si bien que les plus grands n'ont peut-être fait qu'exprimer les sentimens obscurs des masses? Ne se forme-t-il pas, chez les foules, comme une âme collective qui les anime, à certaines heures, d'un même enthousiasme et d'une même passion? Or, tel est bien le spectacle que nous présente le monde contemporain. Les masses prolétariennes sont pleines d'une immense espérance qui tend, tout entière, à la mise en commun, c'est-à-dire au collectivisme. Admettons, pour un instant, que ce grand rêve ne puisse être réalisé soudainement et intégralement. Admettons même, pour vous faire la partie belle, qu'une société entièrement rationnelle et strictement égalitaire ne soit qu'un idéal, d'une réalisation impossible ou lointaine, comment ne pas reconnaître que l'évolution des sociétés contemporaines se fait dans le sens de cette prétendue utopie? Vous êtes donc aveugle; vous ne voyez pas que le monde est en marche; vous ne distinguez pas les grands courans qui emportent l'humanité? Mais, de grâce, ouvrez donc les yeux. Vous ne sentez pas les forces nouvelles, trop longtemps latentes, qui soulèvent autour de nous les masses profondes? C'est elles qui changeront la face de l'univers. Le peuple, la masse, la collectivité, jadis sans vie comme sans voix propre, prend, partout, conscience de sa puissance et de sa volonté. Il fait beau, à la veille du XXe siècle, nous vanter le progrès par l'action individuelle! Ce qui a pu être vrai des âges passés ne l'est, déjà, plus du nôtre. Si le XIXe siècle a encore été le siècle des individus, — des grands hommes et plus souvent des petits, — le XXe siècle sera le siècle des masses. A l'action individuelle tend, partout, à se substituer l'action collective. Et cela, alors que les forces nouvelles, les forces populaires s'ignorent encore elles-mêmes, ou qu'elles sont à peine en voie d'organisation. Que sera-ce, dans un quart ou

un tiers de siècle, quand ces énergies collectives, pareilles aux élémens et aux forces de la nature, se déploieront dans toute leur puissance? Croyez-moi, le temps des grands hommes, le temps des héros est passé. Plus de place, pour eux, dans la société future. La collectivité émancipée n'aura que faire du génie. Le culte des héros sera, bientôt, la plus surannée des religions. Quand les dieux tombent de l'autel, il convient que les demi-dieux se résignent à descendre de leur piédestal. Si, dans la république égalitaire de l'avenir, il ne surgit plus de ces géans qui dominent la foule, de la taille ou de la tête, tant mieux pour la foule. Nous en avons assez des grands hommes; ce sont des monstres, le plus souvent dangereux, témoin les Napoléon ou les Bismarck. Le grand homme est le fléau des démocraties. Plus d'apothéose; plus de culte de l'homme à l'homme. S'il faut encore, à cet incorrigible enfant, un semblant de religion, il adorera l'Humanité, c'est-à-dire la collectivité totale. La démocratie mettra fin, en toutes choses, au règne des individus. L'histoire future sera impersonnelle. Le génie individuel doit abdiquer son pouvoir usurpé. Arrière les individus: place aux masses! Telle sera la devise de la révolution prochaine. Nous verrons la fin de la dernière aristocratie, celle des individus. Ce qu'on appelle, emphatiquement, la scène de l'histoire a été, trop longtemps, occupée par des personnages encombrans, souverains ou conquérans, ministres ou tribuns, grands hommes ou grands faiseurs; elle sera désormais remplie par les obscurs comparses du passé, par le peuple, par les masses. Le drame nouveau de l'humanité demande de nouveaux acteurs; les grands rôles vont passer des individus aux foules. L'histoire se videra de noms propres pour se faire anonyme. Elle a grandi, elle est devenue adulte, cette pauvre humanité, si longtemps docile et servile. Elle s'est éclairée; la Raison et la Science commencent à rayonner jusqu'au fond de ses couches naguère les plus obscures. C'est au profit des masses que se fait toute l'évolution scientifique, politique, économique. La tyrannique royauté de l'individu doit prendre fin. La souveraineté du peuple, en vain proclamée par des constitutions menteuses, tend à devenir une vérité. Nous assistons à l'avènement des masses. Le monde va entrer dans l'âge des collectivités.

L'anarchiste. — Tant pis pour l'humanité! et tant pis pour le progrès! mais, à votre tour, êtes-vous bien sûr de tout cela? Ne faites-vous pas quelque confusion? Oui, il est vrai, les masses ten-

dent à jouer, dans les affaires humaines, un rôle sans cesse grandissant. Elles se poussent, peu à peu, au premier plan. C'est bien le grand phénomène social de notre époque. Ces masses, si longtemps inertes, sans idées et sans volonté, elles passent, en quelque sorte, à l'état conscient, de même qu'un corps passe de l'état liquide à l'état solide. Vous avez raison, c'est un événement d'une portée immense que cette éclosion de la conscience, de la volonté, de l'énergie dans les couches profondes de l'humanité. C'est à la fois le signe et la cause de la plus grande révolution de l'histoire. Mais comment s'opère cette transformation? Est-ce bien par une diminution de l'individu, par un affaiblissement de la personnalité? N'est-ce pas, tout au rebours, par l'éveil de la personnalité humaine, en des êtres assoupis par la servitude, qui, jusqu'alors, n'étaient qu'un bétail conduit, aveuglément, par le chien du berger? Des millions d'hommes, jusque-là dépourvus de toute individualité, s'élèvent peu à peu à la pensée libre, à la réflexion personnelle, en même temps qu'à la dignité humaine. Comment cette émancipation du joug de la tradition impliquerait-elle une baisse du sentiment de la personnalité? Tout relèvement du niveau intellectuel ou moral des humains entraîne, au contraire, un accroissement de leur individualité; le moi va se diversifiant et se compliquant, à mesure que la pensée s'affranchit. La liberté conduit à la personnalité; elles s'enfantent, toutes deux, l'une l'autre. L'être impersonnel, c'est l'esclave; en ce sens, au moins, la liberté est individualiste, la servitude collectiviste.

Le collectiviste. — Mais alors comment expliquer cette ascension collective des masses, cet effort commun et conscient vers une vie meilleure et un idéal nouveau?

L'anarchiste. — Cette sorte de conscience sociale commune, dont vous saluez l'apparition au fond des peuples, est faite, en réalité, de millions de consciences individuelles qui surgissent simultanément à la lumière, se pénètrent et se renforcent mutuellement et revendiquent, toutes ensemble, leur part de vie, de pouvoir, de richesse. C'est, encore une fois, que le peuple, que le bipède humain, trop longtemps courbé sous le joug ou sous le fouet, n'est plus, comme jadis, le mouton sans personnalité, l'animal stupide qui se serrait, docilement, autour de ses bergers, princes ou prêtres. En ce sens, vous avez raison, l'âge des héros est passé, c'est-à-dire l'âge des maîtres et des esclaves, l'âge de ceux qui se sentent faits pour commander et de ceux qui se recon-

naissent faits pour obéir. La pensée libre, l'action indépendante ne doivent plus être le monopole de quelques privilégiés. Tout homme se sent un homme, et aspire à être pleinement un homme. Par suite, plus de place pour les conquérans ou les grands dominateurs, qui régnaient par l'épée ou par la parole, faisant de leurs semblables le piédestal de leur fortune. L'homme émancipé n'admet pas de supérieur. Plus de dieux, dans le ciel, au-dessus de nos têtes; plus de demi-dieux, parmi nous, sur la terre libre. Oui, l'âge des héros est passé, mais pourquoi? est-ce que les énergies créatrices se seraient énervées dans l'homme moderne? est-ce que notre sang épuisé n'aurait plus rien des mâles fermens et de la sève divine des anciens jours? Non, certes ; c'est, tout au contraire, que ce qui était le lot des privilégiés de la nature ou de la naissance, ce qui faisait les héros et les demi-dieux doit devenir la part de tous : il faut que l'énergie virile et la fierté humaine se généralisent, se vulgarisent; que les fruits de la liberté, de la science et du génie, aussi bien que de la richesse, s'abaissent à la portée de toutes les mains. Il faut que tous les hommes puissent grandir, librement, au soleil de la vie; que chacun puisse déployer toute sa taille; que les possibilités de développement intellectuel et matériel soient, également, assurées à tout être humain. Vous réclamez l'instruction intégrale; je demande plus ; je revendique, pour tous, la vie intégrale, la vie complète. Je veux que les hommes s'estiment comme des demi-dieux ; ce n'est pas assez, je veux qu'ils se regardent eux-mêmes comme des dieux terrestres. Je ne dirai pas avec vous : l'humanité, voilà, désormais, le seul Dieu. Je n'admets pas plus de divinité collective que de royauté collective ; cela est vide. Je veux que l'homme soit dieu, comme il doit être roi. Je veux, pour lui, une divinité, comme une souveraineté, personnelle. L'humanité, c'est un fantôme sans substance, une abstraction, et je n'adore pas les abstractions. L'humanité, ce n'est, comme les divinités anciennes, qu'une personnification sans vie et sans réalité; c'est encore une idole, et une assez vilaine idole, trop souvent pareille aux dieux obscènes et cruels des sauvages. Je me défie de cette déesse imaginaire, à laquelle plus d'un fanatique immolerait volontiers l'homme réel, l'être de chair et de sang. Comme la science, autre grand fétiche moderne, elle pourrait, un beau jour, avoir ses autodafés. Votre religion de l'humanité, elle a, déjà, ses superstitions, comme elle a ses dévots et ses hypocrites, qui m'en

dégoûteraient, presque également. Vous seriez capables de lui dresser des autels, de lui consacrer des fêtes, d'instituer, pour elle, tout un culte et un rituel, comme avaient fait, pour la déesse Raison, les déraisonnables révolutionnaires de 1793. Je ne veux ni culte, ni idolâtrie. Je suis iconoclaste, je casse la tête aux dieux que se fabrique la crédulité des hommes.

Le collectiviste. — Le culte de l'Humanité, le seul être immortel, de l'espèce humaine, embrassée dans son ensemble, n'est pas une idolâtrie. C'est la seule religion rationnelle.

L'anarchiste. — Je me refuse à diviniser l'espèce. Ce n'est pas l'humanité qui doit passer dieu, c'est l'homme. L'homme, voilà désormais le seul dieu, l'homme, ou mieux le moi, car un dieu ne peut adorer que soi-même. On disait, naguère, en croyant beaucoup dire : C'est nous qui sommes les princes; nos fils diront : C'est nous qui sommes les dieux. L'homme est le vrai dieu vivant. L'homme est le seul dieu personnel. L'évolution de l'humanité ne sera complète que lorsque l'homme aura pleinement conscience de sa divinité, et que cette divinité encore latente, chacun des humains sera parvenu à la réaliser en soi-même. Vous voyez que nous avons encore du chemin devant nous. Un poète a dit : L'homme est un dieu tombé; il se trompait, le vieux barde; l'homme est un dieu enfant, un dieu en voie de croissance, le dieu de la terre; — le ciel nous importe peu; nous nous contentons de notre planète. Un dieu terrestre servi, à défaut d'anges invisibles, par des esclaves d'acier et par des agens physiques, dociles à son génie, un dieu qui trouve sa règle en soi, s'interdisant, par un légitime orgueil, tout ce qui est vil et pourrait souiller sa nature divine, telle est la vocation de l'homme moderne. Nous devons nous faire une âme divine, nous estimer et nous traiter nous-mêmes en dieux. Nous sommes des candidats à la divinité. Une société de dieux vivans, animés d'un respect mutuel, tel doit être le rêve ultime, sinon la destinée dernière de l'humanité. Car, pour qui réfléchit, être pleinement homme et être dieu, cela revient au même. Pauvre divinité! direz-vous, qui passe, qui vieillit, qui meurt; mais nous est-il permis d'en concevoir une autre? Puis, qui sait? peut-être quelque Pasteur supprimera-t-il, un jour, les misères et les laideurs de la vieillesse; peut-être saura-t-on rendre la vie saine et la mort douce. Des dieux mortels, pourquoi pas, après tout? Qui peut poser pour un dieu, en notre âge scientifique, si ce n'est l'être autonome, libre de tout joug, qui porte en soi-même sa règle et sa loi.

Le collectiviste. — A la bonne heure ; comme vous y allez, une fois lancé ! Quand je vous disais que vous étiez un mystique. Un mystique, et aussi un aristocrate, car tout individualiste recèle un aristocrate, convaincu ou inconscient. Tous rois et tous dieux ! vous n'êtes pas dégoûté. Je comprends que notre démocratie collectiviste, avec ses vulgaires appétits, avec ses modestes et pratiques ambitions, vous paraisse plate et terre à terre.

L'anarchiste. — Ne raillez pas ; je sais que je m'emballe ; mais quand on s'avise de refaire l'homme et l'humanité, la cigarette aux lèvres et le verre en main, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de son rêve ? Après tout, vos ambitions collectivistes ne sont ni aussi modestes, ni aussi pratiques qu'il vous plaît de le dire. Est-ce que vous ne prétendez pas nous ouvrir, sur la terre, un paradis de votre façon ? paradis dont je ne réclamerai pas ma part, qui, pour moi, serait pire que l'enfer capitaliste, mais dont le mirage menteur enchante, de loin, la crédulité des pauvres diables. Raillez, si vous voulez ; je maintiens que l'homme moderne doit être le héros de son propre drame, le roi de sa propre existence, le dieu de sa propre pensée. L'homme est un souverain qui ne doit rien abdiquer de sa souveraineté. L'homme fort, l'intelligence affranchie se met au-dessus des lois et des conventions de la société. A défaut d'indépendance matérielle, il lui faut l'indépendance de l'esprit et de la conscience. Tels sont les nouveaux droits de l'homme. Ne protestez pas ; sans qu'ils s'en rendent compte, c'est l'idéal secret de la plupart de vos amis. Tous ne bornent pas leur ambition à une bonne pitance et à un gîte assuré ; beaucoup visent plus haut. Ils attendent du socialisme l'émancipation de leur personnalité ; ils comptent, sur lui, pour le plein développement de leurs facultés et, par suite, de leur individualité, car les deux choses vont ensemble . Ils ont, au fond, les mêmes aspirations que nous ; ils se trompent, seulement, sur le moyen de les réaliser. En ce sens, grattez le socialiste, vous trouverez, le plus souvent, un anarchiste qui s'ignore. Jusque chez vos partisans, couve un individualisme latent, qui s'insurgerait contre vous. Plus l'homme prendra conscience de sa personnalité, moins il sera enclin à tendre le col au licou collectiviste. Croyez-moi ; ce que je disais des socialistes, on peut le dire de l'élite de nos contemporains ; tout homme moderne porte en soi un anarchiste qui sommeille. Le collectivisme le réveillerait.

Le collectiviste. — Nous en revenons toujours à notre point de départ, l'individu et la collectivité. C'est bien là, en effet, le nœud de la question; tout le reste est secondaire. S'il y a un problème social, il se résume à concilier les intérêts ou les droits de l'individu avec les droits et les intérêts de la société.

L'anarchiste. — Belle découverte vraiment! La difficulté n'est pas de poser le problème, mais de le résoudre. Laissons là les intérêts qui ne peuvent primer le droit. Comment concilier, sans les sacrifier l'un à l'autre, ces deux droits opposés? Vous résolvez le problème en le supprimant, en immolant le droit de l'individu, autrement dit le droit primordial et imprescriptible de la personnalité vivante. C'est aller contre le courant de l'histoire; aussi vous n'y réussirez pas. Vous vous êtes donné une tâche impossible; vous êtes acculé à une contradiction. Pour recruter vos soldats et stimuler l'ardeur de vos troupes, il vous faut leur montrer, dans le collectivisme, l'affranchissement de toutes les servitudes, la délivrance de tous les liens. Vous êtes contraints de vous adresser aux penchans d'indépendance et à l'appétit de liberté qu'il vous faudra, ensuite, comprimer. Vous exaltez l'orgueil populaire, vous grisez les foules d'une liqueur plus excitante que l'alcool, vous irritez leurs ambitions, vous leur rendez tout joug odieux et toute tutelle insupportable, vous déchaînez en elles les instincts d'insubordination et de révolte, vous imaginant qu'il vous sera facile de les brider, à votre gré. Erreur! erreur qui vous sera fatale, tout comme à vos ancêtres bourgeois de la Révolution. C'est comme si vous lâchiez des étalons en liberté, et comme si, après les avoir rendus impatiens de tout frein et de toute entrave, après les avoir laissés piaffer au soleil, vous veniez, tout à coup, leur passer un mors et les mettre sous le harnais. Toute votre propagande repose sur une équivoque. Vous appelez, avec de belliqueuses fanfares, les masses à la conquête de l'indépendance, et une fois la bataille gagnée, vous comptez, pour prix de la victoire, désarmer vos troupes triomphantes et les astreindre, en paix, à la rigoureuse consigne collectiviste. On voit bien que vous n'êtes pas psychologue. A l'heure même où vous allez les envelopper dans un filet aux mailles étroites, vous persuadez, à vos adeptes, que vous leur apportez le libre épanouissement de leur personnalité. Et vous ne sentez pas la contradiction! C'est avec l'appât de l'indépendance, autant que de l'égalité, que vous entraînez les peuples vers votre

geôle collectiviste. Une fois arrivés et à peine entrés, ils découvriront l'erreur; ils s'apercevront que votre terre promise n'est qu'un bagne de galériens, et ils s'insurgeront contre la chiourme. Je vous plains, si vous avez la malchance de jamais l'emporter. Il vous arriverait la même aventure qu'à tous les révolutionnaires qui, au lendemain de la révolution, ont eu la témérité de prétendre organiser la révolution; vous seriez dévorés, et ce serait justice.

Le collectiviste. — La contradiction que vous nous reprochez, elle n'est pas de notre fait, mais bien du fait de la société et de la civilisation contemporaine. Elle est au fond même de l'homme moderne qui est en proie à des aspirations contraires, qui s'abandonne au délire de l'orgueil individualiste, rejetant toute loi et tout frein, et qui rêve aux douceurs de l'humaine fraternité et aux délices de la solidarité universelle. La contradiction, elle est le fait d'une société désemparée et déséquilibrée, qui a perdu sa foi et sa règle ancienne sans en avoir trouvé une nouvelle; d'une société qui a quitté une rive sans avoir encore atteint l'autre, et qui jette, vers les deux bords opposés, des regards hésitans et inquiets. La contradiction, elle provient de l'anarchie des idées et des intelligences, du choc des doctrines qui s'entre-heurtent dans les mêmes cervelles, du conflit des esprits entre eux et avec eux-mêmes, du désarroi, en un mot, de la pensée moderne qui oscille sans cesse d'un pôle à l'autre. Trop d'esprits ressemblent à une bascule qui monte et qui descend sans fin, incapable de trouver son assiette. L'équilibre entre l'instinct individuel et l'instinct social est rompu; il ne peut être rétabli que par une nouvelle éducation, une nouvelle morale, une nouvelle organisation sociale qui rendent l'harmonie à la pensée humaine, en même temps que la paix à la société.

L'anarchiste. — L'équilibre, vous le rétablissez en sacrifiant l'individu, en mutilant l'homme, en l'amputant de ce qu'il a de plus précieux, sa personnalité. Et vous ne vous apercevez pas qu'au lieu d'être les pionniers du progrès, vous lui tournez le dos! L'humanité marche à l'affranchissement de l'individu, par suite, en sens inverse de votre collectivisme.

Le collectiviste. — Confusion des idées et chaos des esprits! Peut-on discuter dans quel sens se fait l'évolution des sociétés! Il n'y a pourtant, semble-t-il, qu'à ouvrir les yeux! L'humanité est en marche vers la solidarité, vers la mise en commun des forces et des efforts, par suite vers le collectivisme.

L'anarchiste. — Tout au rebours, l'humanité tend à l'émancipation de l'individu, à l'autonomie de la personnalité humaine, par suite, au fractionnement, à l'émiettement de la souveraineté, c'est-à-dire à l'anarchie. Si le mot vous choque, prenez-le dans le sens philosophique ; considérez l'anarchie comme un idéal vers lequel le monde est orienté ; un idéal qui tend à se réaliser, peu à peu, autant que l'idéal jamais se réalise. Alors même que nos contemporains ne seraient pas encore mûrs pour l'émancipation suprême, comment contester que, depuis des générations, l'homme va s'affranchissant, graduellement, dans tous les domaines? On a fait grand bruit, au cours du siècle, de l'affranchissement des nationalités; ce n'est pas là, lors même qu'elle serait achevée, la grande œuvre moderne. L'œuvre capitale des temps modernes, c'est l'émancipation de l'individu. Partout, dans le monde civilisé, s'est élargi le cercle où l'individu peut se mouvoir librement. Et voici des téméraires qui veulent étendre, indéfiniment, l'action de l'État aux dépens de la liberté individuelle. Ne dites pas que vous pouvez agrandir la sphère d'action de l'État, sans restreindre celle de l'individu; ce ne serait pas sérieux. N'ai-je pas, après cela, le droit d'affirmer que vous faites fausse route, que loin d'ouvrir au monde, comme vous vous en glorifiez, la voie du Progrès, vous marchez, obstinément, dans le sens opposé à l'évolution de l'humanité et à tout le cours de l'histoire?

Le collectiviste. — Voilà, encore une fois, ce que je n'admets pas. Je maintiens, contre vous, que l'évolution sociale contemporaine se fait, partout, dans le sens de la collectivité. Peu m'importe l'histoire, je l'ignore volontiers; je m'en tiens au présent, et le présent est contre vous. Encore, si j'ai quelques notions du passé, quelle décadence de l'individu et de l'individualité, depuis les héros des temps antiques, depuis les chevaliers du moyen âge, depuis les brigands de princes ou d'artistes de la Renaissance ! Voyez le monde économique, voyez le monde politique. Comment méconnaître, dans l'un et dans l'autre, la tendance à l'union des forces et à la concentration des efforts? Laissons la politique, les grandes agglomérations nationales, la centralisation administrative; prenons la production et le monde du travail. Capitalistes ou prolétaires, patrons ou travailleurs, les individus sont obligés de se coaliser, de se confédérer, sous peine d'être broyés. L'individu devient impuissant; l'individu se meurt; il ne sera bientôt plus qu'une pièce inerte, un rouage animé des énormes ma-

chines qui dominent la vie contemporaine. Le mécanisme universel tue l'individu et l'individualité. Industrie, commerce, finances, travail et production, sous toutes leurs formes, les hommes, comme les capitaux, sont contraints de s'unir, de se syndiquer. La société anonyme n'est-elle pas, déjà, le grand instrument de production? L'association, longtemps proscrite par la révolution, renaît partout à la fois. Dans toutes les sphères, dans tous les camps, chacun a le sentiment que le monde appartient aux corporations, aux syndicats, à la coopération, en un mot au groupement des forces. Malheur aux isolés! comme à la guerre, ils sont voués à la mort ou à la défaite. L'individu se fait de plus en plus petit, il se ratatine, il s'amaigrit tous les jours. Il fut un temps où il était géant, et il n'est plus guère qu'un nain. Gouvernement, Église, Armée, il n'y a plus, dans le monde, que des puissances collectives. Du pape de Rome au dernier commis du *Bon Marché*, personne ne l'ignore. Vous faut-il des exemples? Vous n'avez qu'à regarder les grands établissemens de crédit, les grandes compagnies industrielles, les grandes concentrations de capitaux et, en face, les vastes coopératives, les colossales *Trade-Unions*, les syndicats aux membres innombrables. Tout cela ne vous annonce-t-il pas l'approche d'une ère nouvelle? Pour moi, tous ces groupemens, patronaux ou ouvriers, qui agglomèrent les hommes et les capitaux en des groupes d'une ampleur croissante sont la préface de la révolution prochaine. Le collectivisme qui doit se substituer à toutes les grandes compagnies et englober, producteurs et consommateurs, en une immense coopérative de production et de consommation, le collectivisme sera le terme fatal, l'aboutissement rationnel de toute l'évolution économique contemporaine.

L'ANARCHISTE. — Je connais cette chanson; j'en ai les oreilles rebattues; c'est un de vos refrains habituels. Ainsi donc, par ses grandes compagnies, le capitalisme conduit au collectivisme. Permettez-moi d'en douter. Vous vous payez d'apparences; vous jouez sur les mots; vous confondez des choses différentes, pour ne pas dire opposées. Comment assimiler une société par actions où chacun garde sa part individuelle, proportionnelle à ses apports, à votre société collectiviste où il n'y aura plus de part individuelle? Ce sont deux conceptions et deux types opposés. L'un ne mènera jamais à l'autre. Association libre et collectivisme obligatoire restent deux termes irréductibles; au lieu de frayer la

route au collectivisme, l'association pourrait bien lui barrer le chemin. Ce que ne peut faire l'individu isolé, pourquoi les individus associés ne pourraient-ils l'effectuer? A quoi bon, alors, le collectivisme? Si le problème est de concilier les droits de l'individu avec les besoins de la société, pourquoi ne pas chercher à les concilier par le groupement volontaire et libre? Pourquoi ne serait-ce pas là le terme naturel de l'évolution sociale contemporaine?

Le collectiviste. — La rénovation de la société par l'association libre! mais c'est l'utopie des bourgeois qui se croient ou se disent progressistes. L'association privée sera toujours impuissante ou tyrannique, impuissante si elle est faible, tyrannique si elle est forte. Pour le prolétariat, ce ne peut être qu'une arme de combat, comme les *Trade-Unions* anglaises ou nos syndicats ouvriers. L'association privée, les coopératives même marquent, seulement, une phase transitoire de l'évolution sociale; ce n'est qu'une étape entre l'émiettement individualiste d'hier et le collectivisme de demain. Associations d'hommes ou de capitaux, les sociétés ont leurs intérêts, leur politique, leurs ambitions qui s'accordent mal avec les intérêts ou les besoins de la communauté. Elles ne peuvent donner au monde ni l'ordre ni la paix. Elles sont en lutte entre elles; elles se combattent et se dévorent les unes les autres. Leur égoïsme égale et parfois dépasse celui des individus. Que serait le triomphe des associations privées? Ce serait, tout bonnement, une anarchie, peut-être pire encore que l'anarchie individualiste, anarchie et guerre perpétuelle, guerre par grandes masses et grandes armées. N'est-ce pas le spectacle que nous offrent, déjà, nos syndicats ouvriers et les grandes compagnies industrielles? Financières ou religieuses, capitalistes ou prolétaires, les grandes associations qui se disputent l'empire font régner la guerre et non la paix.

L'anarchiste. — C'est peut-être que la guerre est l'état naturel de l'homme; que la paix absolue, la paix des intérêts et des idées, est une utopie qui ne peut être réalisée que dans la servitude. La lutte est le produit de la vie et la condition du progrès.

Le collectiviste. — La paix, avec l'ordre, ne peut se trouver que dans l'unité. Les associations privées ne peuvent assurer ni l'un ni l'autre; il y faut un groupement universel, embrassant tous les groupes particuliers. Et c'est bien dans ce sens que tend à évoluer la société contemporaine. Les grandes associations, les

grandes corporations, anciennes ou récentes, sont suspectes à l'État. L'État moderne dit, déjà, comme le collectivisme futur : pas d'État dans l'État. La république bourgeoise, comme jadis la royauté, s'inquiète des grandes associations autonomes : Églises, congrégations, associations politiques, compagnies financières, elle tend à les supprimer, ou à les subordonner, parfois même, à les annexer à l'État. N'est-ce pas ce qui commence à se faire, partout, pour les grandes compagnies de transport, par exemple ? L'État s'empare des chemins de fer ; les villes étendent la main sur les tramways, les omnibus, le gaz, l'électricité. Conversion des entreprises privées en services publics, nationalisation ou municipalisation, qu'est cela, si ce n'est la mise en train du collectivisme, par le bourgeois imbécile, qui ne voit même pas sur quelle route il s'engage ? Après les chemins de fer, après les compagnies de transport et d'éclairage, viendront les mines et les banques, puis les distilleries avec le monopole de l'alcool, puis les raffineries, puis la métallurgie ou les filatures. Tout y passera. C'est peut-être ainsi, graduellement, sans secousse et presque sans s'en douter, avec la coopération des bourgeois à courte vue, et non par révolution brusque, que la France et le monde entreront dans le collectivisme. De toute manière, la sphère d'action de l'État, loin de se rétrécir au profit de l'action de l'individu, ira en s'élargissant, jusqu'à ce qu'elle englobe toute la vie économique. Au lieu d'activités individuelles ou de groupes privés en lutte, il n'y aura plus, dans le monde, que des cercles d'action concentriques, de plus en plus étendus, qui finiront par embrasser l'humanité entière, dans une unité vivante.

L'ANARCHISTE. — Belle perspective, ma foi ; enserrer le globe dans un filet qui tiendra l'humanité captive ! Mais est-ce bien là le terme logique de l'évolution sociale ? Qu'est-ce qui distingue l'époque contemporaine, si ce n'est la tendance à substituer des groupemens spontanés, des groupemens libres et volontaires, aux groupemens obligatoires, héréditaires ou traditionnels, des sociétés anciennes ? Prenez l'homme, depuis l'antiquité, depuis la Féodalité, depuis la Révolution, vous rencontrerez, partout, la même tendance, dans la vie privée comme dans la vie publique. Tribu, clan, caste, cité, famille, corporation, communauté, tout ce qui, autrefois, enfermait l'homme en des cadres fixes aux contours rigides, tout ce qui absorbait l'individu dans un groupe collectif a été brisé ou démantelé. L'histoire a marché, de siècle en siècle, vers l'émanci-

pation de l'individu. L'homme, autrefois, n'était qu'une unité dans un groupe ; il compte, aujourd'hui, il vaut pour lui-même. Il s'est dégagé, peu à peu, des groupes religieux, familiaux, politiques ou professionnels, où il était jadis emprisonné, de la naissance à la mort. Longtemps tenu en tutelle par la communauté, ou par la famille, l'individu a, enfin, atteint sa majorité. La grande œuvre de la Révolution a été de le faire émerger en dehors des cadres sociaux et des groupemens collectifs où il était confiné. Je ne sais ce qui en est de l'Asie et de l'Afrique, des jaunes ou des noirs, mais la civilisation de notre race blanche est, essentiellement, individualiste ; et si elle venait à cesser de l'être, nous pourrions parier que l'hégémonie du globe passerait, bien vite, à d'autres. Loin de tendre à l'absorption collectiviste, toute l'évolution des races supérieures tend à l'affranchissement de la personne humaine, autant dire à la libération de l'individu. Vous avez beau vous en défendre ; vos doctrines vont à l'encontre de l'évolution des sociétés occidentales. Vous ne visez à rien moins qu'à retourner le monde ; vous ordonnez à l'histoire de refluer vers le passé, vous ne craignez pas d'enjoindre à l'humanité de rebrousser chemin. Autant commander au soleil de se lever à l'Occident. Vous voulez nous faire revenir aux sociétés primitives, pour ne pas dire aux sociétés animales. Vous n'y réussirez pas. Certes, il peut se rencontrer dans l'histoire, des périodes de rétrogression ; l'humanité n'avance pas sans reculs et sans chutes. Peut-être le collectivisme aura-t-il son heure. Je me dis parfois que les masses, séduites par vos promesses, voudront essayer de votre panacée. Mais alors même que vous viendriez à vous emparer de la France et de l'Europe, votre victoire serait courte. Tous les instincts d'indépendance qui bouillonnent dans les cervelles contemporaines s'insurgeraient contre votre joug. Les libres énergies, imprudemment comprimées, feraient sauter votre société collectiviste, comme la vapeur sans issue fait éclater une chaudière. Croyez-moi ; les libres aspirations de l'homme moderne seront, pour vous, un gaz incompressible.

Le collectiviste. — Soyez tranquille ; nous saurons leur laisser une soupape de sûreté. Le temps approche où cet homme moderne, las des excès et des mécomptes de l'individualisme, désabusé de ses rêves d'orgueilleuse indépendance, fera bon marché de ses libertés anarchiques et cherchera un refuge dans le collectivisme. En attendant, appelez-nous, si bon vous semble, rétro-

grades. C'est entendu, nous sommes les ennemis du progrès. Il est heureux que les anarchistes soient là pour empêcher l'humanité de faire fausse route.

L'ANARCHISTE. — Ne raillez pas, il vous sied mal de dauber l'anarchie; car, en dépit de vos doctrines, vous êtes, d'habitude, nos alliés dans l'œuvre d'émancipation de l'individu; vous nous aidez, malgré vous, à préparer le règne de l'anarchie. En vous efforçant de briser tout ce qui rattache entre elles les générations, tout ce qui relie entre eux les hommes vivans, ne travaillez-vous pas à la désagrégation de la société, par suite au triomphe de l'individualisme ? Ne protestez point : toute société est fondée sur des préjugés héréditaires, et en ruinant ces antiques préjugés pour renverser la vieille société, vous faites œuvre d'anarchiste. Vous vous attaquez, comme nous, à toutes les croyances, à toutes les traditions, à toutes les idées qui servaient de base ou de support aux sociétés. Des institutions qui ont, jusqu'ici, maintenu la cohésion des sociétés humaines, la famille, la religion, la patrie, aucune ne trouve grâce à vos yeux. Et vous êtes leurs ennemis, de par votre principe; car, pour renverser la propriété, il vous faut abattre tout ce qui peut lui servir d'étai et de soutien. La religion, la foi en un Dieu vengeur et rémunérateur, sorte de croquemitaine céleste à l'usage des petits et des grands enfans, vous la rejetez, avec mépris, sans voir qu'avec le sentiment religieux, vous supprimez le plus subtil des liens qui rattachent les hommes entre eux et le plus solide des freins qui puissent brider l'orgueil de l'individu. Un homme sans foi ni Dieu est bien près d'être un anarchiste. Restait la patrie, l'idée nationale, autre religion, toute humaine et terrestre, autre lien, spirituel à la fois et matériel; vous ne l'épargnez pas davantage, vous arrachez le patriotisme du cœur de l'homme, coupant le dernier nœud qui tenait les peuples en société. Avec l'internationalisme, l'individu surnage, isolé, sur l'océan de l'humanité. Et la famille, qu'en faites-vous? la famille, qui a été la cellule de toute société. Vous la détruisez, moralement, par la suppression du mariage; vous la détruisez, matériellement, par l'abolition de l'héritage, en même temps que de la propriété. Supprimer la famille, n'est-ce pas faire acte d'individualiste endurci? Vous isolez l'homme, vous isolez la femme, vous isolez l'enfant; vous rompez tout lien permanent entre les époux d'un côté, entre les parens et leur progéniture de l'autre. Comment donc appelez-vous cela? Au mariage, vous substituez

l'union libre; — ça me va; mais qu'est-ce que l'union libre, si ce n'est l'émancipation du caprice, la glorification de la passion, par suite » le déchaînement d'un individualisme sans frein? Vous proclamez le droit au changement, le droit à l'inconstance. Vous dites, à la femme, aussi bien qu'à l'homme : N'aliène pas ta liberté; tu n'en as pas le droit; nous ne tolérons pas plus de vœux de fidélité que de vœux de chasteté ou d'obéissance. Les promesses et engagemens des époux doivent rejoindre, dans le passé, les vœux des moines ou des nonnes. Autant de superstitions, autant de servitudes, dont l'être humain doit s'affranchir. — Très bien; je dis bravo; mais ne voyez-vous pas les conséquences? L'amour libre, l'union libre, c'est, tout bonnement, l'anarchie dans le ménage, l'anarchie domestique, en attendant l'anarchie politique. Plus de famille, plus de couple permanent, joint par des liens légaux; plus que des mâles et des femelles isolés, sans obligations ni devoirs réciproques, qui abandonnent leurs petits aux soins de la Providence de l'État. Quand je vous disais que vous n'êtes au fond que des anarchistes inconsciens ou inconséquens. Vous vous déclarez partisans de l'émancipation de la femme; vous applaudissez les apôtres en jupons du féminisme; mais qu'est-ce que le féminisme, si ce n'est le fils naturel et comme le dernier né de l'individualisme? Voilà une moitié du genre humain, la plus belle peut-être, la plus frivole en tous cas, qui découvre qu'elle n'est pas libre. Elle veut s'affranchir du joug séculaire de l'homme et du joug, plus lourd encore, des conventions et des préjugés sociaux, qui ne sont autre chose que le code antique des lois et coutumes par où la société prétend asservir l'individu. La femme, cet être passif par excellence, l'éternelle vassale et l'éternelle résignée, qui se faisait gloire de se fondre dans autrui; celle qui, fille, mère ou femme, mettait son bonheur, ou son honneur, à se sacrifier, la voilà qui s'insurge, qui revendique ses droits. Les droits de l'homme ne suffisent plus; il nous faut les droits de la femme. Madame prétend porter culotte; mademoiselle se pique de penser, de vouloir, d'agir par elle-même. Quelle révolution! C'est le commencement de la fin; c'est le triomphe prochain de l'individualisme intransigeant. Abolition du mariage, abolition de la famille, suppression de la femme devenue un homme imberbe; plus de sexe, plus de mâles, plus de femelles, rien que des individus isolés, ayant tous mêmes droits et mêmes prétentions; telle est la société à l'avènement de laquelle vous travaillez. La cité collectiviste de

vos rêves, la Jérusalem socialiste dont vous faites miroiter les splendeurs aux yeux des simples, sur quels fondemens comptez-vous donc la bâtir? Sur une poussière mobile d'atomes humains. En vérité, c'est de l'aberration.

Le collectiviste. — Quelle inconséquence voyez-vous là? la décomposition du présent est la condition du renouvellement prochain. Il est vrai, nous sommes des démolisseurs; mais sur quoi portent nos coups? sur des institutions surannées qui encombrent, inutilement, le sol de leurs débris. Contesterez-vous que la société bourgeoise est en train de se désagréger? Les racines mêmes du vieil arbre sont rongées par un phylloxera qui est, peut-être bien, l'individualisme anarchique. La société ancienne se meurt; elle n'est, déjà, plus guère qu'un corps sans vie; les idées, les croyances qui en étaient comme l'âme, ou le principe vital, s'évaporent, une à une. Elle ressemble à un cadavre dont les élémens se dissolvent. De là, le triomphe apparent de l'individualisme. Ce n'est que le signe de la dissolution sociale. Que faire, devant cette société, déjà en putréfaction, qui se décompose avant même d'avoir achevé de mourir? Faire durer le présent, prolonger l'agonie de ce monde qui expire? Cela ne peut entrer que dans la cervelle des poltrons de bourgeois qui redoutent la crise suprême, craignant de périr, eux et leur fortune, avec ce qu'ils appellent l'ordre social. Faire revivre le passé, rendre, à cette société usée et décrépite, la vie et la santé, en la ramenant à ses principes anciens? la retremper dans la foi et dans les croyances qui ont fait sa force autrefois? C'est le rêve des vieilles Églises et des bonnes âmes qui croient en Dieu et aux miracles. Laissons-leur cette pieuse illusion. On ne fait pas plus revivre le passé qu'on ne ressuscite les morts, et nous ne sommes pas de ceux qui ont peur des revenans. Reste un seul parti : préparer, virilement, l'avenir; rejeter ce qui est caduc; aider la gestation de la vie en travail. C'est ce que font les socialistes. Sans eux, vous avez raison, la société actuelle aurait pour héritière l'anarchie. La décomposition serait sans arrêt et sans remède. Heureusement que le collectivisme est là pour refaire une société. Nous opérons à la façon des chimistes qui dissolvent un corps pour en reformer un autre, selon la loi des affinités naturelles. Aux institutions que nous sommes en train de détruire, nous en substituons de meilleures; les liens sociaux que nous ne craignons pas de trancher, nous les remplaçons par de plus légers et de plus solides à la fois. C'est ainsi qu'au sen-

timent suranné de la patrie et au patriotisme, aveugle de naissance, nous substituons le sentiment de classe; à la solidarité nationale, la solidarité prolétarienne, autrement large et autrement féconde. Les liens de famille céderont la place aux liens corporatifs. La religion, l'enfantine croyance à un Dieu et à un paradis invisible s'effacera devant le dogme de la fraternité humaine et la foi en l'humanité. Et ainsi, partout, nous ne supprimons les anciens groupes et les antiques liens sociaux que pour en établir de nouveaux, à la fois plus forts et plus rationnels.

L'anarchiste. — Ils seront artificiels vos liens et vos groupemens nouveaux, artificiels et tyranniques; ils n'auront ni la spontanéité, ni la force, ni la douceur des liens nationaux ou des liens du sang. Entraves pour entraves et chaînes pour chaînes, autant valaient les anciennes.

Le collectiviste. — On ne verse pas de vin nouveau dans de vieilles outres. A société nouvelle et à nouvel idéal, il faut des institutions et des cadres nouveaux. Vous n'irez pas nier qu'il s'est levé, sur le monde, un nouvel idéal. Il resplendit partout, autour de nous, il éclaire les esprits, il réchauffe les cœurs de nos contemporains. Et quel est-il, cet idéal des jeunes et des forts? C'est, avant tout, un idéal social. Regardez autour de vous, interrogez les hommes; partout, même dans les cercles les mieux calfeutrés contre le collectivisme, l'idée sociale pénètre, peu à peu, et se substitue à l'étroit point de vue individuel. Des eunuques du dilettantisme aux apôtres de l'action, c'est grâce à elle que nos contemporains retrouvent un sens à la vie. Jusqu'à ces égoïstes de bourgeois, qui proclament, hypocritement, ce qu'ils nomment, avec emphase, le devoir social. Jusqu'au Pape et aux vieilles Églises qui, à la clarté du socialisme, découvrent, dans leurs bibles, des vérités qu'ils y avaient laissées dormir durant des siècles. Et ainsi, nous avons le christianisme social, et je ne sais quel socialisme bourgeois, ou quel socialisme d'État, autant de contrefaçons du socialisme, qui témoignent de la puissance de l'idée sociale. C'est que l'humanité, dans tous les rangs, dans tous les camps, prend conscience de devoirs longtemps méconnus. Au contact des idées nouvelles, la vieille morale s'effrite; et comme une société ne peut guère plus se passer de règle idéale qu'un être vivant d'air respirable, à la place de l'ancienne morale religieuse, en surgit une autre, plus virile et plus humaine, qui repose, tout entière, sur le sentiment de la solidarité. Une morale, peut-être

jugez-vous cela tyrannique; peut-être n'est-ce, à vos yeux, qu'une de ces chaînes dont la société avait chargé l'individu, et dont il a le droit de s'affranchir? Ou bien, au contraire, reconnaissant que l'homme, réuni en société, ne peut se passer d'une règle commune, prétendez-vous asseoir une morale nouvelle sur l'individualisme? Mais comment plier, au joug d'une règle commune, l'homme adorateur de sa personnalité, l'individu que vous exaltez jusqu'à le déifier? Un dieu n'a de devoirs qu'envers soi; et quels devoirs se reconnaîtra l'homme de vos rêves, si ce n'est envers son orgueil? Le premier, l'unique devoir de chacun des humains n'est-il pas, pour vous, de vivre sa propre vie? Cette morale, nous la connaissons, c'est celle des prétendus grands hommes et des grands oppresseurs de tous les temps. L'individualisme n'en peut fournir une autre. L'individualisme ne peut enfanter de morale; ce qui lui en tient lieu, c'est ce que les pédans appellent la lutte pour la vie, doctrine inhumaine qui rabaisse l'humanité au rang de la brute, doctrine antisociale qui, sous des apparences philosophiques, ne fait que proclamer la légitimité de la force. La morale de l'avenir ne sortira pas de l'individualisme; la morale de l'avenir sera sociale, ou elle ne sera pas. Elle visera la collectivité par-dessus l'individu. Déjà, dans les aspirations de l'homme moderne, le salut social prend la place du salut individuel. Son cœur s'est élargi; les destinées de l'humanité priment, pour lui, sa personnalité éphémère. Cela est si vrai que, pour garder ou ressaisir une prise sur les peuples, les doctrines du passé, les vieilles religions sont contraintes de leur tenir un langage nouveau, de laisser dans l'ombre les félicités égoïstes des paradis supraterrestres pour leur parler de rédemption sociale. La rédemption sociale, voilà après quoi soupirent les peuples, et cette rédemption terrestre, vainement promise par d'autres, le collectivisme seul peut l'effectuer. Il est le dernier terme de l'évolution morale contemporaine. Il doit apporter au monde, avec la réalisation de l'idéal nouveau, la pleine application de la nouvelle morale.

L'anarchiste. — Vous ne vous gênez pas pour tirer la couverture à vous. Si l'homme ne sait pas encore se faire sa loi à lui-même; s'il lui faut un autre principe d'action que le respect de sa dignité humaine; si les peuples ont encore besoin de ce que vous appelez une morale, ils peuvent en trouver une, sans avoir recours à vous. Cette morale sociale, dont vous prophétisez l'avènement, croyez-vous donc en apporter la révélation? En

êtes-vous les premiers apôtres ou les seuls dispensateurs? Elle n'est, ni aussi jeune, ni aussi originale que vous l'imaginez. En vérité, ce n'est guère que l'ancienne morale remise à neuf. Elle se rencontre dans les vieux évangiles et dans les vieilles bibles. Elle ne vous appartient pas en propre et n'a pas besoin de vous pour triompher. Une morale, après tout, peut être sociale sans être collectiviste ni socialiste. Bien mieux, vous qui prétendez la réaliser dans sa plénitude, vous la détruiriez dans son principe; le collectivisme l'annihilerait en prétendant l'imposer. Rendre la morale légalement obligatoire, la convertir en lois et en articles du code, c'est lui enlever son caractère de morale. Une morale n'a de vie, elle n'a de prix qu'en tant qu'idéal librement conçu et librement accepté. Allez-vous décréter la vertu? enjoindre la fraternité par ukase ou par ordonnance de police? La contrainte légale est mortelle à la morale. Et pourquoi n'y aurait-il pas de fraternité, pourquoi pas de solidarité, en dehors de la coercition légale, ou de la réglementation collectiviste? Fraternité et liberté sont-ils donc des termes qui s'excluent? Ne sont-ce pas, au contraire, deux termes connexes, et qu'est-ce qu'une fraternité obligatoire? Qui dit fraternité dit amour. Vous prétendez nous acculer au règne de la force et ne nous laisser de refuge que dans la lutte pour la vie. La lutte pour la vie, vous ne la supprimerez point, par la loi; mais, à la lutte pour la vie, nous défendez-vous de préférer l'union pour la vie, ou mieux l'entente pour la vie? Union des volontés, entente des cœurs, coopération des intelligences, association des forces et des efforts entre hommes libres, n'est-ce pas, aussi, un idéal et un idéal vraiment humain? Et pourquoi cet idéal de libre entente serait-il plus chimérique que votre rebutante doctrine d'union par la contrainte légale? Pourquoi ne pas demander, à l'association et à la liberté, la solution des problèmes qui obsèdent le monde contemporain? Là, peut-être, est le secret de l'avenir, la conciliation des deux termes opposés, le principe de régénération que vous cherchez, en vain, dans la force et dans le pouvoir, car la contrainte est stérile, ou ses enfans sont mort-nés.

Le collectiviste. — Beau rêve, mais rêve! Rien de grand, dans notre pauvre humanité, ne s'est jamais fait sans la contrainte de la loi et la collaboration de la force. Se fier à la liberté et à la fraternité spontanée pour réformer le monde, c'est se leurrer soi-même; nous ne sommes pas de ces voyans ingénus qui croient que, pour changer la face de la terre, il suffit de prêcher aux hommes

la paix et l'amour. Ce que valent de pareils songes, demandez-le aux religions qui n'ont pas mis la main sur le pouvoir. S'il ne réussit pas à s'emparer de la force et à en faire la servante de son idéal, le socialisme n'aura été que la plus vaine des espérances et la plus décevante des religions; car, les espoirs infinis qu'elles avaient fait concevoir au monde, les religions anciennes peuvent se targuer de les réaliser dans leurs paradis imaginaires, tandis que le socialisme n'a pas de ciel, là-haut, où renvoyer ceux qui ont cru en lui. Il faut que son règne arrive sur cette terre; et selon le mot de Marx, la force a toujours été l'accoucheuse des sociétés. A quel titre l'avenir serait-il plus heureux que le passé?

L'anarchiste. — A quel titre? Mais parce que le monde a marché; parce que nous croyons, vous et moi, au progrès, et que si cette foi au progrès n'est pas une duperie, l'empire de la contrainte doit faire place au règne de l'idée et du droit. En cela, surtout, me semble consister le progrès des sociétés. La déchéance de la force en est la marque la plus sûre. Si la force ne doit pas être détrônée par l'idée, si le droit ne peut se passer de l'aide de la contrainte, les sociétés humaines sont, à jamais, vouées à la barbarie.

Le collectiviste. — Pour les en tirer, il suffirait d'enchaîner la force au service du droit. — Mais comment pourrions-nous nous entendre? nous regardons le monde du haut de deux sommets opposés, et comme des deux pôles contraires de la vie sociale. Nous ne pouvons découvrir le même horizon. Évolution ou révolution, la société, heureusement, ne se laissera pas arrêter par nos disputes. A quoi bon nous quereller avant l'heure? Nous aurons le temps, après la grande liquidation capitaliste, de nous tirer dessus, de nous guillotiner ou de nous dynamiter. En attendant, nous pouvons nous donner la main et trinquer ensemble.

L'anarchiste. — Volontiers, trinquons, tous deux, à la société future. — Mais la verrons-nous seulement, cette société de l'avenir? L'évolution humaine est si lente, les révolutions en apparence les plus profondes modifient si peu le fond de l'homme! Elle a eu beau hâter le pas, depuis un siècle, cette massive et lourde humanité, elle chemine avec une lenteur désespérante. Elle ressemble, trop souvent, à l'escargot à demi aveugle, qui se traîne en bavant et rampe à tâtons sur le sol, sans savoir où il va. Si nous savions, seulement, où nous allons, et jus-

qu'où nous irons, et quand nous arriverons, — si nous arrivons jamais!

Le collectiviste. — Où nous allons, nous le savons, car nous avons la foi, et les masses croient en nous et avec nous. C'est ce qui fait notre force et assure notre triomphe. Nous sommes des croyans, et le miracle, quand on y croit, est à demi accompli. Le scepticisme est impuissant, la foi seule peut sauver les sociétés.

L'anarchiste. — Oui, vous avez la foi; la plupart de vos adeptes ont même la foi du charbonnier. Ils croient aux dogmes du collectivisme, comme leurs grands-pères croyaient aux mystères de l'Église, aveuglément. Ils n'ont fait que changer de catéchisme. Le collectivisme n'est, pour le grand nombre, qu'une religion meilleure et plus croyable qu'une autre, parce qu'elle leur montre un paradis à portée de la main. La foule est avide de certitude et d'espérance; elle ne sent pas que le monde est trop vaste et trop complexe pour se laisser enfermer dans nos formules. La vie et la nature se moquent de nos formules et de nos théories. Il en est, de nos systèmes sociaux, comme des théologies ou des métaphysiques anciennes; loin d'embrasser l'ensemble des choses, ils ne font que refléter les aspirations d'une époque; ils ne représentent qu'un instant de la pensée. Quel œil voit d'assez loin et d'assez haut pour embrasser le champ infini de l'évolution humaine? Une seule chose est certaine, la société se meut, l'humanité avance et s'élève, alors même qu'à ceux qu'elle emporte dans sa marche, elle semble immobile. Puisse-t-elle monter, vers la lumière, sans chute et sans recul! Périssent nos systèmes et nos personnes, s'ils font obstacle à sa trop lente ascension! Qu'importent les théories et les doctrines, pourvu que la société suive sa route, et que l'humanité s'achève? Donnons-nous la main et buvons ensemble au siècle qui vient et à la société future.

Le collectiviste. — A la société solidaire, où régnera la justice dans l'égalité!

L'anarchiste. — A la société d'hommes libres, où régnera la fraternité dans la liberté!

Anatole Leroy-Beaulieu.

SOTILEZA

QUATRIÈME PARTIE (1)

XX. — L'IDYLLE DE CLETO

Le jour suivant la *Montagnarde* entra dans le port, retour de son voyage à la Havane, et don Pedro Colindres débarqua, résolu à quitter définitivement ses fonctions.

— Il est temps, Pedro, il est temps! lui disait la capitaine en le serrant dans ses bras, après l'avoir entendu jurer qu'il persisterait dans ces bonnes dispositions... Quel dommage que tu ne l'aies pas fait quelques années plus tôt! Il nous en reste si peu maintenant à passer ensemble, à l'abri des soucis qui m'ont donné tant de cheveux blancs!

— Allons, ne te plains pas, petite ingrate, répondait son mari, en l'examinant des pieds à la tête, après s'être dégagé de ses bras. J'en ai plus que toi, moi, et je n'ai pas le teint aussi clair, et je me vois plus d'avaries à la coque. Heureusement qu'après tant de luttes, on a pu amasser de quoi avoir sa miche de pain et venir enfin s'échouer en port sûr!

A cette heure, don Pedro Colindres était un señor gros, hâlé, aux cheveux et aux favoris presque blancs, et sa femme, une matrone, belle encore, grisonnante et de port majestueux.

Elle continua :

— Tu manquais, tu manquais beaucoup ici, Pedro!

(1) Voir la *Revue* des 1er et 15 septembre et 1er octobre.

— Quoi? que se passe-t-il donc, Andrea?

— Je ne sais... Mais depuis quinze jours, André n'est plus ce qu'il était; et, depuis ces huit derniers, je le reconnais si peu que j'en ai presque de l'inquiétude. Il ne mange plus régulièrement, il n'a pas le sommeil tranquille, je crois même qu'il ne sait où il va. Hier soir il est rentré à la maison de très bonne heure, l'air d'un pigeon étourdi, et j'ai eu beau le presser de questions, je n'ai pu lui arracher une parole. Lui qui était si gai!...

— Eh bien! moi, je l'ai vu bien calme ce matin, et je ne l'ai trouvé nullement changé.

— Parce que devant toi il dissimule... Vois-tu, Pedro, je parierais qu'on lui a tourné la tête dans cette maudite maison d'où il ne sort plus.

— Quelle maison?

— Celle de la rue Haute.

— Bah!

— Quand je te le dis!

Mais le capitaine ne voulut pas qu'on parlât davantage de ce sujet, et, qu'il le crût ou non, il affirma à sa femme que, de ce côté-là, il n'y avait pas à s'inquiéter.

. . . . . .

Ce fut le soir de ce même jour que Cleto, à la lueur du crépuscule, du fond du cabaret où il était assis, les mains dans les poches, les épaules appuyées contre un mur, et la figure enfouie dans son chapeau de toile cirée, vit oncle Mechelin et tante Sidora sortir de leur rez-de-chaussée en tenue de gala. Ils se rendaient à un appel que leur avait adressé le père Apollinaire. Cleto n'avait pas fermé les yeux de la nuit précédente. Puisque le père Pollinaire ne faisait rien pour lui, et qu'André lui fermait toutes les portes, il n'y avait pas d'autre moyen de se les faire ouvrir que d'agir avec ses propres forces. Et, disposé à suivre l'inspiration que Dieu lui enverrait, il était tout à cette pensée quand il vit les deux vieux sortir ensemble dans la rue.

Il se leva subitement de son banc, arriva en deux enjambées au vestibule, et se coula résolument dans le rez-de-chaussée.

A la lueur de la chandelle qu'elle venait d'accrocher au mur, Sotileza cousait toujours. En se voyant devant elle, Cleto sentit la difficulté à laquelle il s'attendait, malgré la fermeté de sa résolution,... la parole, cette maudite parole qui lui manquait toujours quand il en avait le plus besoin!

— Je passais, balbutia-t-il, tout tremblant de peur, je passais... là, devant... et en passant comme ça... je me suis dit : « Je vais entrer un moment... » et alors je suis entré... Bon sang! quelle belle jupe tu couds!... Est-ce pour toi, Sotileza?

Sotileza lui dit que non, et par politesse elle l'invita à s'asseoir.

Cleto s'assit à bonne distance, et après l'avoir regardée en silence un bon moment, comme s'il essayait de s'enivrer par les yeux pour rompre les liens qui retenaient sa langue, il se risqua à lui dire :

— Sotileza, une fois tu m'as recousu un bouton... là dehors... tu te rappelles?

Sotileza sourit légèrement, sans lever les yeux, et dit à Cleto :

— Ah! il a tombé de l'eau depuis ce jour-là!

— Ben! pour moi, dit Cleto plus animé, il me semble que c'était hier.

— Bon! répondit Sotileza, et qu'y a-t-il avec cela?

— Ben, il y a, continua Cleto, qu'après ce bouton, qui était un bouton à queue... et que j'ai encore à cet autre pantalon... tiens, le voilà!... après ce bouton je suis entré, entré dans cette maison... parce qu'on ne peut pas rester dans la mienne, Sotileza. Tu le sais bien, bon sang! Ce n'est pas une maison que la mienne; elles, ne sont pas des femmes, et lui, n'est pas un homme! Mais voilà, je ne savais pas autre chose..., et comme je ne savais pas autre chose, une fois je t'ai flanqué un coup de pied... Tu te rappelles? Ah! bon sang! si tu savais comme ce coup-là m'a fait mal depuis!

Sotileza, qui commençait à s'étonner de ce qu'elle entendait, parce que jamais elle n'avait entendu rien de semblable ni d'approchant sortir des lèvres de Cleto, fixa ses yeux sur lui, ce qui coupa non seulement la parole, mais même la respiration au pauvre garçon; et elle lui dit :

— Mais pourquoi viens-tu me conter maintenant ces choses-là?

— Parce qu'il faut que je te les conte, Sotileza, se hasarda à répondre Cleto, parce que personne n'a voulu venir te les conter pour moi... bon sang!... Il me semble qu'en cela je n'offense personne... Car tu vas voir, Sotileza, tu vas voir ce qui m'arrive. Là-haut, c'est un enfer : beaucoup de noirceur... l'honneur des gens au ruisseau; sans loi les uns pour les autres... Et c'est pour ça que je t'ai donné ce coup de pied, Sotileza; sinon, je

ne te l'aurais pas donné;... et je le sais, parce que si maintenant on me disait : « Cleto, jette-toi la tête la première du haut du Paredon, » je me jetterais, Sotileza, si cela pouvait te faire plaisir, quoique je n'y eusse pas d'autre profit que celui de me casser la tête... Eh ben! de ces sentimens-là, je ne savais rien avant : je les ai appris ici, sans le demander, et sans offenser personne... Vois-tu, ça n'a pas été de ma faute... Ça me faisait plaisir, bon sang! beaucoup de plaisir, c'était pour moi un vrai miel; car jamais je ne m'étais trouvé à pareille fête, Sotileza!... Et de ces sentimens-là j'en remplissais mon cœur sans pouvoir me rassasier... si bien qu'ils ont fini par déborder... Et alors, frappe à droite, frappe à gauche, comme des coups de mer qui me battaient là dedans; plus de sommeil, comme un nœud dans la gorge... Écoute, Sotileza : je pensais qu'il n'y avait pas de pire chagrin que ceux que j'avais chez moi... Eh bien! je dormais mieux avec eux qu'avec les soucis que j'ai maintenant... Il faut que tu le saches, bon sang! Il me semble qu'en cela non plus je n'offense personne, pas vrai, Sotileza?... Car en même temps que tout cela m'arrivait, je vous aimais de plus en plus chaque jour, je te regardais avec plus de respect, et un plus vif désir me prenait de lire ta volonté dans tes yeux pour te servir sans que ta bouche eût besoin de me donner des ordres. Et ainsi, et ainsi des mois et des mois, et une année après l'autre, avec le chagrin dans l'âme et sans savoir comment revenir sur l'eau !... Parce que, vois-tu, Sotileza, une chose est de sentir, et une autre de s'exprimer quand on ne sait pas parler, comme moi. Et puis, ce que tu es... et ce que je suis, une vraie balayure, comparé à toi! Mais je ne pouvais plus, Sotileza, et j'ai eu recours à des hommes qui s'y entendent, pour qu'ils parlent pour moi; mais comme ils ne souffraient pas, eux, bon sang! ils m'ont fermé la porte au nez. Tu vois quelle charité! Car en cela non plus je ne faisais de mal à personne, je n'offensais personne... Te rends-tu bien compte, Sotileza, de ce que je te dis?... Ben, puisque personne n'a voulu te le dire de ma part, je viens te le dire, moi, bon sang !

Sotileza, pour qui les amoureux sentimens de Cleto n'étaient pas une nouveauté, car elle les avait déjà clairement lus en lui, ne s'étonna pas de ce que lui révélait ce récit décousu, mais fut seulement surprise de l'audace inattendue de celui qui le faisait.

Elle le regarda tranquillement et lui dit :

— C'est vrai qu'il n'y a pas d'offense dans tout ce que tu me contes, Cleto, mais en l'honneur de quel saint me le contes-tu?

— Bon sang!... répondit Cleto stupéfait, en l'honneur de quel saint conte-t-on toujours ces choses-là? Pour qu'on les sache.

— Eh bien! je les sais, Cleto, je les sais.

— Tu les sais!... Je pense bien! Mais ça ne suffit pas, Sotileza.

— Qu'est-ce que tu veux de plus?...

— Ce que je veux de plus, bon sang!... Je veux être un homme comme tant d'autres que je connais; je veux chercher une autre vie que celle que je mène, avec cette lumière que toi-même as allumée là dedans; je veux vivre comme on vit ici; je veux travailler pour toi, et être propre, et soigné, et parlant bien comme toi, je veux balayer le sol devant tes pas, et quand tu me les demanderas, t'apporter jusqu'aux sirènes de la mer que personne n'a vues!... Cela te semble peu, Sotileza?

Cleto était en ce moment véritablement transfiguré, et Sotileza en était étonnée.

— Je ne t'ai jamais vu si animé, Cleto, lui dit-elle, ni si parleur.

— C'est que la vague a crevé, Sotileza, répondit Cleto plus exalté, et moi-même je crois que je ne suis plus tel qu'auparavant. Jusqu'ici je me trouvais bête, et bon sang! à présent je jure que je ne le suis pas avec ce que je sens là qui me force à parler... Et si tu as fait ce miracle sans t'en occuper, quels miracles ne feras-tu pas avec moi quand tu t'en occuperas? Écoute, Sotileza; je n'ai pas de vices, je suis attaché au travail, je ne sais haïr personne, je suis habitué à peu, je n'ai connu, aux meilleurs jours de ma vie, que tristesses et chagrins... Et ici, je trouve tant de différence! Tu sais combien j'estime cette maison et qui en est cause; il y manque un homme... tu me comprends, Sotileza?

Sotileza ne comprenait que trop, et c'est pourquoi elle répondit à Cleto avec une certaine sécheresse :

— Oui, mais à quoi cela t'avance-t-il que je comprenne?

— Encore une fois, bon sang! dit Cleto exaspéré.

— Écoute, Cleto, répondit froidement Sotileza, je ne suis pas obligée de répondre à toutes les demandes qu'on me fait sur ces sujets : c'est pour cela que je vis enfermée dans ma maison sans ouvrir la bouche à personne. Je ne manque pas d'affection pour toi, et je sais bien ce que tu vaux; mais j'ai ma manière de sentir, et pour l'instant je veux la garder pour moi.

— Ce que tu dis là, Sotileza, s'écria Cleto découragé, c'est une voie d'eau pour me faire couler à pic.

— Pas tant que cela, répliqua Sotileza. Mais une supposition, Cleto; si, au lieu du « non » que tu crains, je t'avais donné le « oui » que tu cherches, à quoi cela t'avancerait-il? Si, pour entrer dans cette maison, rien qu'afin d'y passer un moment, tu es forcé de te cacher de ta famille, que serait-ce si ce que tu désires arrivait?

— Bon sang! cela n'est pas juste! Je n'ai pas choisi la famille que j'ai. Et ce n'est pas une raison, si celles d'en haut sont de méchantes femmes, pour que je reçoive les coups.

— Je ne t'en donne pas, Cleto.

— Tu ne m'en donnes que trop, bon sang! si tu me fermes la porte à cause de ma famille.

— Je n'ai pas été si loin, Cleto. Tu vas trop vite! J'ai fait une supposition. La comprends-tu maintenant?

— Je crains que oui, coquin de sort. Mais dis-le-moi clairement, Sotileza, je suis venu pour ça. Que la crainte ne t'arrête pas, Sotileza...

— Ne me fais pas parler!...

— Il est pire encore que tu te taises dans l'état où je suis... Allons, Sotileza... Je te parais peu? Eh ben! dis-moi comment tu me veux : j'arriverai à l'être, coûte que coûte. Un autre vaut mieux que moi, par hasard? Je serai plus que lui si tu l'exiges.

— En voilà une obstination!

— C'est que ma vie en dépend, Sotileza!... Est-ce que je me risquerais, autrement, bon sang! Vois-tu, le tout est d'avoir un peu de tendresse dans le cœur, et ensuite les choses marchent toutes seules... Tu me diras : « c'est par là qu'il faut aller, » et j'irai par là tout content... Je ne te gênerai pas beaucoup; un petit coin me suffira, le plus reculé... pire que celui que j'ai à présent! Je mangerai ce que tu laisseras de ce que je te gagnerai pour que tu vives à l'ombre... Oui, je vis de rien, Sotileza! Vois-tu, aussi vrai que Dieu est au ciel, le seul bien qu'il me faut, c'est un peu de fidélité, une miette d'affection et un brin de gaieté autour de moi... Bon sang! quel bonheur ça me donnerait!... Avec ça, tu vois ce que je demande... Ce n'est pour offenser personne, pas vrai?... Parce qu'on ne demande pas l'impossible.

Sotileza finit par sourire en entendant le pauvre garçon. Celui-ci insista en vain pour lui arracher une réponse définitive.

Son obstination recommença à l'irriter, et Cleto, inquiet et sombre, en arriva à lui dire :

— Ben, dis-moi au moins que ce que je te conte ne te plaît pas plus à l'entendre de la bouche d'un autre.

— Et que t'importe, animal?... éclata alors Sotileza, sur un ton violent et colère, qui glaça le sang dans les veines de Cleto. Qui donc es-tu pour me demander des comptes?

— Rien, Sotileza, rien! l'ordure même, moins encore, — s'écria le pauvre garçon comprenant la maladresse qu'il avait commise. — La peine m'a aveuglé, et j'ai parlé sans y penser. Écoute, il n'y a rien de plus... je te le jure.

— Laisse-moi donc en paix!

— Mais ne me garde pas rancune!

— Ote-toi de devant moi, j'ai assez attendu.

— Bon sang, quel mauvais sort! Tu ne me pardonnes pas?

— Si tu ne t'en vas pas, non.

— Eh ben! je m'en vais.

Et Cleto sortit de la maison, morne et découragé, après s'être cru à moitié chemin du succès et du triomphe.

XXI. — MUERGO EN TOILETTE

Père Apollinaire, on le devine, avait appelé chez lui le ménage du rez-de-chaussée de la rue Haute pour lui parler du sujet que Cleto l'avait prié de traiter. Le pauvre prêtre, partagé entre le travail que lui donnait le sermon qu'il ruminait dans sa tête et la crainte que lui inspiraient les femmes de la famille Mocejon, avait pris ce parti pour perdre moins de temps et s'épargner un assaut qui le faisait trembler d'avance.

Il accomplit d'ailleurs sa commission avec peu d'enthousiasme, en prenant grand soin de faire observer aux deux vieux qu'il n'était de rien dans toute cette affaire, et à la condition que, si le projet réussissait, les mouches mêmes ignoreraient qu'il eût ouvert la bouche pour dire la moindre chose en faveur du jeune homme.

— Cleto est un brave garçon, dit-il pour conclure. Il serait excellent d'un côté pour aider à la maison. Il n'y mettrait pas la guerre; mais d'autres l'y mettraient rien qu'à l'y voir en paix... Vous savez de qui je parle. Tu te souviens, Miguel? Tu te souviens, Sidora ?... Quelles gens, *cuerno!* quelles gens!...

D'autre part, quoique la jeune fille soit vraiment jolie et honnête, et rien que pour cela mérite un marquis, comme les marquis ne cherchent pas les pêcheuses pour se marier avec elles, elle devra se décider pour quelque matelot de la rue Haute ; et ce matelot, plus ou moins malpropre et lourdaud, vaudra pour la tournure et la littérature tout juste autant que le fils de Mocejon, une fois qu'il sera lavé et tondu. Vous entendez ce que je dis?... Eh bien ! prenez connaissance de la volonté de l'intéressée, pesez en famille le pour et le contre... et allez-y, mes enfans ; mais n'oubliez pas que je n'y suis pour rien... et que Dieu me délivre de cette corvée, *jinojo !*

Sotileza avait compris, par tout ce que lui avait dit Cleto, après la commission de la servante de père Apollinaire, que dans la maison de ce dernier on avait traité le même sujet qui venait d'être agité en sa présence. Aussi lorsque, à son retour, tante Sidora, qui était convenue avec son mari de consulter, sans perdre un instant, « la volonté de l'intéressée, » voulut entamer la question, la jeune fille lui coupa la parole et s'empressa de conter ce qui lui était arrivé avec Cleto.

— Ça vaut mieux pour nous, dit tante Sidora, ça nous ôte la peine de te dire ce que tu sais déjà.

— Sûr ! confirma oncle Mechelin, en frappant machinalement le sol avec un de ses pieds.

Silda se taisait et cousait.

Tante Sidora ajouta, après un moment de silence :

— Eh bien ! tu nous diras, ma petite fille...

— Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ?

— Ce que tu penses sur ce cas.

— Vous le savez bien, inutile d'en parler.

— C'est en dire peu.

— Et c'est déjà moitié trop... Qu'on me laisse en paix sur ces matières ; qu'on ne m'en parle plus, parce que ça ne me manque pas. Chacun s'entend, et ma langue me suffit pour dire « je veux ça » quand ce sera nécessaire.

Et le sujet en resta là pour le moment.

Pendant ce temps, c'était avec bien plus de chaleur qu'on en discutait un autre bien différent dans toutes les réunions et les cuisines de la rue. Il s'agissait du défi porté par le Chapitre d'En-Bas, et accepté par acclamation, à l'unanimité, dans le cabaret d'oncle Sevilla. L'attente en soulevait, dans les deux Chapitres,

l'enthousiasme des jeunes gens et réchauffait le sang dans les corps engourdis des vétérans. C'est qu'il ne s'agissait pas d'une lutte particulière entre deux barques rivales, mais d'un événement qui revêtait toute la solennité des grands conflits entre deux peuples limitrophes. Ce n'étaient pas quelques rameurs du Chapitre d'En-Bas qui en défiaient quelques-uns du Chapitre d'En-Haut! Non, c'était un Chapitre en masse qui défiait un autre Chapitre, et cela en un jour de fête solennelle, le jour des Saints-Martyrs, à la pleine mer de l'après-midi, vers trois heures et demie, en présence d'une foule de curieux.

Aussi, le logement d'oncle Mechelin se vit-il chaque soir plus fréquenté que d'ordinaire, car, comme il ne trouvait ni plaisir ni profit pour sa santé à se rendre au cabaret, où l'on parlait beaucoup de la chose, les camarades qui l'aimaient vraiment, — et ils étaient nombreux, — venaient de temps en temps lui ragaillardir le cœur avec ce qu'on disait au cabaret, ou lui demander son opinion autorisée chaque fois que c'était nécessaire.

Toutes ces visites contrariaient fort André, parce qu'elles l'éloignaient de ces lieux dans un moment où il sentait plus que jamais la nécessité de les fréquenter, afin d'obtenir ne fût-ce qu'un quart d'heure, pour avertir Silda du risque que courait son honneur dans la bouche du sauvage Muergo. En quoi il ne manquait pas à la parole donnée, vu qu'en la donnant il ne se doutait pas de ce qu'il apprendrait de cet animal; et puis, quand la jeune fille lui reprocherait d'y manquer, pourquoi s'en inquiéterait-il? Après tout, si elle se jouait de lui, il eût été un sot de lui garder une considération qu'elle avait cessé de mériter, et si Muergo mentait, c'était un devoir de conscience que de la prévenir. Mais ces allées et venues de gens étrangers, avec ce qu'on avait déjà dit de ses visites au rez-de-chaussée..., et l'attitude de son père si différente de celle d'autrefois; ses avertissemens, sa surveillance... les menaces de Louisa, qui pouvaient s'accomplir à l'heure où il y pensait le moins... Et parmi tant de contrariétés, emporté par les élans de son caractère impatient et fougueux, il passait brusquement des résolutions les plus absurdes aux projets les plus périlleux. Et le pire, c'est qu'il ne s'en étonnait même pas. Tout lui paraissait bien, pourvu qu'il sortît de sa situation.

En revanche, Cleto se félicitait, à sa façon, de l'affluence inusitée de visiteurs grâce à laquelle il passait, lui, plus inaperçu. Il entrait là, comme un autre, comme tous les autres. Sotileza

n'avait pas de prétexte à l'accuser d'importunité. Observer sans être observé, voir sans être vu, comme on dit, c'est tout ce qu'il obtenait pour le moment, et cela lui convenait depuis que père Pollinaire lui avait dit qu'il pouvait compter sur la bonne volonté des deux vieux. Quelle chance d'avoir ce renseignement! Avec ce qu'il avait dit à Sotileza et ce que ceux-ci pourraient ajouter, son affaire pouvait s'arranger le jour où il y penserait le moins. En attendant, de l'œil et de la prudence! Et c'est ainsi qu'il se conduisait, le cœur rempli d'espérance.

Muergo retourna au rez-de-chaussée deux soirs après son altercation avec André. Mais, outre le poids que cette querelle lui avait mis sur l'estomac, la question pendante entre les deux Chapitres, et un léger coup d'eau-de-vie qu'il avait pris, soulevèrent dans la maison un tumulte, et son oncle lui défendit d'y remettre les pieds tant que dureraient ces circonstances exceptionnelles qui rendaient les esprits très chatouilleux dans l'un et l'autre Chapitre.

Enfin arriva le 30 août, à la grande joie de tant de gens, et aux transes du père Apollinaire, qui put à peine fermer les yeux pendant toute la dernière semaine, fort occupé à se mettre dans la mémoire tout ce qu'il avait élucubré durant trois mois bien remplis.

A l'aube, Muergo était déjà sur la *Rampa larga*, se rafraîchissant la tête et les pattes dans l'eau de mer. Puis, pensant qu'elles sécheraient toutes seules pendant qu'il retournerait chez lui endosser son habit neuf, il se passa son bonnet sur la figure et se peigna la tignasse avec ses doigts.

Une heure plus tard, joyeux de se conformer aux désirs et aux recommandations de Sotileza, il montait jusqu'à la rue Haute, éclatant dans son costume flambant neuf et glissant à chaque pas sur les trottoirs, parce qu'il n'était pas habitué à ces chaussures à la semelle un peu convexe qu'il venait d'étrenner. Ceux qui le regardaient ne pouvaient se lasser d'admirer l'incroyable relief qu'acquérait sa laideur revêtue de drap fin et d'une chemise propre. Quelle peau luisante! quelles mèches tombantes sous l'étroite casquette à mince bordure! quels bras en arc de cercle! quel sourire de plaisir!... et quelle allure!

Sotileza se signa trois fois quand elle le vit devant elle, puis elle joignit les mains et ouvrit ses yeux tout grands, comme si elle s'étonnait que les jeux de la nature pussent aller si loin.

— Ne bouge pas, Muergo ! lui dit-elle avec enthousiasme. Laisse, que je te regarde un peu de loin. Béni soit le Seigneur !

— Je te plais, crédié ! s'écria l'autre, s'arrêtant les jambes écartées au milieu de la salle. Je te parais bien pavoisé comme ça? Hou, hou !... Où est mon oncle?

— Ils sont tous deux à la messe... Ne t'en va pas avant qu'ils reviennent... Je veux qu'ils te voient ainsi.

— Pas de danger, crédié !... Pour qu'ils recommencent à me chasser... C'est pour toi que je viens, Sotileza... parce que je te l'ai promis ; et en plus, j'ai à te dire une chose qui me trouble beaucoup là dedans, crédié !

— Écoute, répondit la jeune fille avec une attitude résolue, — si tu viens me parler d'une chose que je ne t'ai pas demandée, je te plante au milieu de la rue et tu ne rentreras pas ici. Tu entends bien?

— Crédié, toi aussi?... Mais si j'ai une pensée, quel mal y a-t-il à la mettre dehors?

— Quand l'occasion viendra.

— C'est maintenant qu'elle vient, crédié !

— Je te dis que non... et ne sois pas un âne !... Mère de Dieu ! quelle manière de s'habiller !... Viens ici, animal !

Muergo avança de deux pas jusqu'à Sotileza. Celle-ci, après l'avoir regardé de haut en bas, dénoua sa cravate mal attachée et refit le nœud comme il devait l'être. Muergo la laissait faire sans presque oser respirer. Il sentait sur sa poitrine l'impression de ses douces mains et tremblait de la tête aux pieds.

— Quelle tignasse hérissée ! s'écria la jeune fille après en avoir fini avec la cravate. Pourquoi ne t'es-tu pas un peu fait tondre, fainéant? Est-ce que par hasard il n'y a pas un seul peigne dans tout le Chapitre d'En-Bas?

Et tout en disant ces mots elle lui enlevait sa casquette et commençait à débroussailler la crinière du monstre.

— Sainte Mère de Dieu, en voilà une forêt vierge ! Attends que je l'arrange un peu avant d'y mettre le peigne.

Et en même temps, Sotileza enfonçait les mains dans l'épaisse toison.

Muergo lançait du fond de sa poitrine de sourds rugissemens, et Sotileza, loin de s'en effrayer, tirant de-ci, tirant de-là, plus il grognait, plus elle plongeait les doigts dans ce taillis.

Soudain Muergo lança un véritable hurlement.

— Ça te fait mal?... demanda Sotileza sans interrompre sa besogne.

— Non, crédié !... répondit le sauvage en baissant davantage la tête. Tire plus... plus !... ça me fait beaucoup de plaisir !... Plus fort, Sotileza, crédié !... Comme ça, comme ça... Tire encore... encore !...

Mais ici, brusquement, Sotileza fit un saut en arrière, parce qu'elle sentit les pattes de Muergo autour de sa taille.

— Cela non ! lui cria-t-elle en même temps.

— Cela si, crédié ! brama le monstre. Ben, qu'est-ce que tu pensais?...

Et il s'avança vers elle, frémissant, hérissé, indomptable, effrayant.

Il y avait dans un coin de la salle un bâton avec lequel tante Sidora avait secoué la laine de son matelas quelques jours auparavant. Sotileza s'en saisit, et avant que Muergo arrivât à toucher l'étoffe de sa robe, il recevait sur la tête deux coups de bâton qui lui arrachèrent autant de blasphèmes.

Il s'arrêta, mais rugissant et haletant.

Sotileza lui allongea deux autres coups de bâton.

— En arrière !... en arrière encore ! lui criait-elle en même temps, farouche et résolue.

Muergo recula de trois pas.

— Encore !... insista Sotileza, brandissant sa trique. Là... contre le mur !...

Et ce fut seulement quand Muergo le toucha des épaules que Sotileza quitta son attitude menaçante. Il haletait, Sotileza tout autant. Elle lui parla ensuite en ces termes, comme si elle eût voulu le clouer au mur par ses paroles :

— Voici ta place et voilà la mienne. Tu m'entends bien ? Et le jour où tu recommencerais à te tromper serait le dernier où je te regarderais en face. Tu obéiras ?

— Oui, crédié !... répondit l'autre, comme grognerait une bête fauve acculée dans le coin de sa cage.

— Prends maintenant ta casquette, lui dit alors Sotileza avec une grande sérénité, après l'avoir ramassée.

Muergo allongea la main.

— Arrange-toi d'abord un peu les cheveux, continua la jeune fille résolue, secouant en même temps, avec amitié, la poussière de la casquette.

Muergo obéit sans souffler mot.

— Maintenant, baisse la tête.

Muergo obéit encore. Alors Sotileza, de ses propres mains, plaça la casquette comme elle devait l'être.

— N'y touche pas, lui dit-elle quand il se fut redressé, tandis que sa poitrine était secouée de sourds grondemens semblables au bruit des flots sur des brisans lointains. Es-tu content?

— Ben, regarde-moi comme les autres fois, répondit Muergo. Comme ça, comme ça !... Ah ! crédié, comme ça fait du bien !

Sotileza se mit à rire et dit ensuite :

— Raconte-moi maintenant ce que tu avais à me raconter.

Muergo, s'éveillant à ces mots de la stupeur où venait de le plonger cette scène, se disposait à parler de sa rencontre avec André dans le voisinage de la Zanguina, quand tante Sidora et son mari entrèrent dans le rez-de-chaussée, retour de la messe, et le récit resta sans être fait.

— Loué soit le saint nom de Dieu ! s'écria la pêcheuse en contemplant son neveu. Dans les jours de sa vie, Satan lui-même n'avait pas une figure comme celle que tu as.

— Vrai, tu as l'air d'une gabarre pavoisée, ajouta oncle Mechelin en se signant.

Ces mots et ce qui s'était passé auparavant mirent à bout la patience de Muergo. Il lança deux jurons, jeta, pour tout adieu, une interjection brutale, et déguerpit...

XXII. — CEUX D'EN-HAUT ET CEUX D'EN-BAS

En ce temps-là, si les régates provoquaient chez les gens de mer une émotion et un enthousiasme universels, elles n'éveillaient pas moins d'intérêt chez la population terrienne, surtout quand elles avaient lieu, comme c'était le cas, un jour de fête carillonnée.

Aussi, bien que le soleil fût ardent, dès deux heures après-midi, des files de curieux attendaient déjà de pied ferme sur la crête même du môle, et les balcons de toutes les maisons voisines étaient noirs de spectateurs.

Soudain la musique de la Charité résonne au loin, puis plus près, plus près encore... tant qu'enfin les moins paresseux d'oreille peuvent noter qu'elle arrive en jouant un pas redoublé, avec des éclats fort intermittens. La foule se tourne vers l'escalier des

Bolados, les musiciens imberbes descendent par là, puis de barque en barque, de bateau en bateau, comme Dieu et leur agilité le leur inspirent, ils arrivent à grimper sur le pont d'un chasse-marée qui a en guise de beaupré une perche savonnée : c'est le mât de cocagne de l'Ayuntamiento... Et les pauvres garçons se remettent à souffler.

Les bateaux et les barques qui, depuis le chasse-marée, se prolongent en large bande vers le nord et vers le sud, forment, avec les autres bateaux et les autres barques non moins garnis qui sont en face, une rue spacieuse, à l'extrémité de laquelle se tient une chaloupe qui porte à la proue une bannière avec les couleurs du matricule de Santander, tremblant à une courte latte de pin. Cette bannière sera la preuve du triomphe : elle sera cueillie par la barque qui reviendra la première de la Roche-aux-Rats, distante de trois milles au sud de la baie.

Il souffle une légère brise du nord-est; et, pour la mettre à profit, sur le fond de ce tableau pittoresque et animé, les esquifs de luxe voltigent toutes voiles dehors. Le *Zéphire* ne fait pas défaut : il est conduit habilement par André qu'accompagnent ses amis, à l'exception toutefois de Tolin, qui est sur le balcon de sa maison, fort empressé auprès de la fille du commerçant don Silverio Trigueras. A mi-distance entre la barque à la bannière et le chasse-marée du mât de cocagne, se trouve au premier rang la barque de Mechelin avec tous les gens du rez-de-chaussée et quelques invités. Pachuca, avec sa jupe neuve, et Sotileza, dans tout son éclat de belle fille, occupent la meilleure place, c'est-à-dire le milieu du côté qui donne sur la partie libre. Par une cruelle disposition du hasard, la famille de Mocejon, sale, bougonne et solitaire, est dans sa barque dégoûtante, deux bateaux plus loin que celle de Mechelin.

Soudain une rumeur s'élève et court des gens embarqués à ceux qui sont restés à terre : elle éteint les tristes accens de la musique, et voici qu'apparaît, légère comme un souffle, par le sud de la Monja, entre des tourbillons d'écume, une barque blanche à bande rouge. Presque en même temps et en sens contraire, apparaît l'autre barque, bleue à bande blanche, qui vient à rame légère elle aussi. Toutes deux sont gouvernées par leur patron respectif, debout sur le gaillard de poupe.

Elles se croisent comme deux étincelles, au milieu des cris joyeux des équipages; elles glissent, elles volent, et leur vol de

mouettes dessine les courbes élégantes d'un écumant sillage. Chacune d'elles serait capable d'écrire ainsi, avec la quille, le nom de son Chapitre. Puis les rames vont plus lentement: elles effleurent seulement l'eau à plat... et derechef voilà les barques qui reprennent leur vol pour s'arrêter tout à coup, les ailes tendues, se berçant au doux balancement des flots soulevés.

Enfin la marée est à point; la musique résonne de nouveau; les équipages se placent en ordre et se préparent à la lutte; on fait le signal convenu... et en avant!

La barque du Chapitre-d'En-Haut, c'est-à-dire la blanche, tient la droite. Au second coup d'avirons, elle est devant la barque de Mechelin; et alors, parmi le craquement des étropes et des tolets, le frottement des rames sur les bosses, le murmure du tourbillon soulevé par les barques, et les cris des rameurs, domine la voix de Cleto qui, ramant à la proue, lance dans les airs ces paroles retentissantes :

— Pour toi, Sotileza!

Et Sotileza le voit tendre en arrière son torse robuste, et de ses bras vigoureux ployer l'énorme rame, longue d'un palme, comme si c'eût été un acier de Tolède.

La belle fille ne répond rien des lèvres, parce que l'émotion que lui cause la lutte lui enlève l'usage de la parole, et pourtant, elle eût volontiers dit quelque chose, non peut-être pour Cleto seul, tout en appréciant sa courtoisie, mais pour l'honneur même du Chapitre qui est en jeu dans cette affaire. En revanche, le vieux Mechelin, retrouvant au feu de ce combat la chaleur de ses enthousiasmes, agite en l'air sa casquette des dimanches et crie avec sa voix des temps meilleurs :

— Hourrah pour toi, mon brave... et pour tous ceux d'En-Haut!

Et les deux barques filent comme si un mystérieux ouragan les poussait; et elles dépassent en trois secondes la bannière d'honneur qui les salue en flottant; et les deux sillages se confondent en un seul; et les pointes des rames ennemies se touchent quelquefois; leurs pelles se lèvent et s'abaissent sans arrêt et aussi en mesure que si un seul bras les mouvait; et les torses des rameurs s'inclinent et se redressent avec un rythme invariable, de sorte qu'hommes, rames et barque forment, aux yeux éblouis des spectateurs, un seul corps régi par une seule volonté.

Elles s'éloignent ainsi, sans que l'œil le plus subtil puisse noter une demi-palme d'avantage pour l'une ou pour l'autre.

A moitié chemin on les voit déjà plus écartées, gagnant de l'espace sur la droite, parce que la marée ne va pas tarder à descendre, et qu'il leur faut compter avec la dérive qui les éloignerait de la route convenue si maintenant elles se dirigeaient droit sur le rocher. Deux minutes plus tard, la simple vue ne peut apprécier la différence entre leurs couleurs, et un peu plus loin, ce ne sont plus que deux masses incolores, presque informes : à peine si l'on distingue le mouvement des rames, sinon par le scintillement du soleil sur les pluies de cristal liquide que laissent tomber en se levant les pelles des avirons.

A la fin, l'une des barques disparaît derrière l'îlot, puis c'est le tour de l'autre... et toutes deux reparaissent à l'est de l'écueil, la première conservant toujours son avantage. Mais laquelle des deux est en avant? Beaucoup de spectateurs hésitent.

Peu à peu les deux masses prennent forme, leur volume augmente, on peut apprécier les mouvemens et les couleurs... Déjà les yeux les plus expérimentés peuvent mesurer la distance qui sépare les deux barques; et quand celle de la rue Haute est sur le banc du Brigantin, elle a la bleue en poupe à plus d'une encâblure et demie.

Aucune d'elles, pourtant, ne diminue d'efforts : dans toutes deux on « nage » avec le même courage qu'au début. Si une seule doit vaincre, que les connaisseurs puissent du moins estimer à leur prix les mérites de la moins heureuse!

La barque de la rue Haute avance plus rapide, elle arrive à l'entrée de l'étroit canal, et de là, sans un coup de rame de plus, dirigée par son habile patron, elle aborde le bateau où flotte la bannière. Cleto l'arrache d'une secousse, parmi les hourras et les applaudissemens, et sans perdre son élan, la barque victorieuse arrive jusqu'à la chaloupe de Mechelin. Alors Cleto, fourbu, ruisselant de sueur comme tous ses camarades, s'écrie de sa grosse voix tremblante d'enthousiasme :

— Prends-la, toi, Sotileza!... pour la clouer toi-même de tes petites mains.

Et aux applaudissemens de tous, camarades et spectateurs, il tend la bannière qui en ce moment était l'honneur du Chapitre d'En-Haut à la belle fille de la rue Haute, et celle-ci l'amarre de ses propres mains, comme Cleto le demandait, à la pointe du taillemer de la barque triomphante.

Pendant que tante Sidora et son mari, fous de joie, embras-

sent Cleto et aussi Colo, qui se penche pour recevoir les complimens de Pachuca enthousiasmée, un chœur de malédictions s'élève de la barque de Mocejon pour l'action « éhontée » du fils, et à son tour la barque bleue du Chapitre d'En-Bas arrive jusqu'auprès de la bouche du canal, pour virer ensuite et disparaître derrière le Merlon.

La barque de la rue Haute avait parcouru six milles en vingt-cinq minutes.

Tandis que s'achevait cette première partie de la fête, les concurrens du mât de cocagne prenaient place sur le pont : ils étaient absolument nus, sauf un pittoresque *taparrabo* qui leur couvrait les reins. Muergo était l'un d'eux, et il se donnait à tous les diables parce qu'il venait d'assister de là à l'épisode de la barque, alors que déjà il se désolait de la déroute de son Chapitre. Il pensait du moins se venger de Cleto en offrant à Sotileza la bannière du mât de cocagne.

Quand les gens le virent s'approcher de la poutre, on entendit une exclamation d'étonnement se propager comme un flot depuis la foule du Môle jusqu'à celle qui entourait le chasse-marée. Il avait l'air d'un barbare d'Australie ou d'un sauvage de la Polynésie. Il n'avait pas fait deux pas sur la poutre que les pieds lui manquèrent; il perdit l'équilibre et tomba à l'eau en faisant une culbute les jambes en l'air. Il ne ressemblait pas mal en ce moment à un chimpanzé précipité par une balle de la cime d'un arbre des forêts vierges de l'Afrique. Mais une fois dans l'eau, soufflant bruyamment, plongeant et reparaissant tour à tour comme si c'eût été son élément naturel, il était tout à fait pareil à un baleineau. Il ressemblait à tout, sauf à un homme de race européenne. Et comme il prenait les rires pour un applaudissement à ses gentillesses, à chaque tentative d'assaut à la poutre il faisait de plus grandes singeries.

Dès les premières, Sotileza avait grande envie de quitter la place; et comme tante Sidora pensait de même et qu'oncle Mechelin ne s'amusait guère, on disposa les rames de la barque, et celle-ci s'en alla tout doucement jusqu'à la rue Haute.

XXIII. — LES FURIES DE CHEZ MOCEJON

Le soir, la Zanguina regorgeait de paroissiens, et c'est à peine si le trop-plein trouvait à se caser sous les arcades extérieures.

Les *ocharos* du mât de cocagne avaient été partagés entre les concurrens ; et malgré tout il fallut une tricherie, consentie par ceux qui auraient pu s'y opposer, pour arriver sans plongeon jusqu'au bout de la poutre. Muergo, qui n'avait pas retrouvé ses chaussures en quittant la lutte, après avoir assez mal gratté la graisse qui s'était attachée à sa peau durant sa tentative et malgré ses baignades, s'était proposé d'employer le gain qui lui était revenu à donner une bonne ripaille à son estomac et à acheter un mouchoir blanc pour en faire cadeau à Sotileza. Car si, tout d'abord, la perte de ses chaussures lui avait causé du dépit, considérant ensuite qu'elles ne lui servaient de rien, puisqu'il ne s'habituait pas à marcher avec, il avait fini par les oublier. Aussi, tandis que le Chapitre tout entier s'agitait autour de lui, commentant à grands cris l'événement de l'après-midi, lui, silencieux et sans souci, il se bourrait de friture et de pain frais ; il se versait aussi de fréquentes rasades de vin rouge, spécialement quand le diable faisait remonter à sa mémoire l'affaire de la bannière après la régate ; les coups de bâton du matin ; ou bien encore sa rencontre nocturne avec André, dont il n'avait pu faire le récit à Sotileza... André !... Bien des fois il l'avait vu, cet après-midi, rôdant avec sa chaloupe autour de la barque de la rue Haute ! Et quels yeux il jetait, le gueux, sur quelque chose qui s'y trouvait ! Pour dissiper cette vision, Muergo buvait un coup double, et c'est ainsi qu'il luttait de son mieux contre l'excès de ses chagrins.

En attendant, on ne pouvait se reposer dans la rue Haute. Chansons au cabaret, dialogue des balcons aux fenêtres, réjouissances sur les trottoirs et danses improvisées au milieu du ruisseau, toute cette population débordait de joie... à l'exception pourtant de la famille de Mocejon, qui, enfermée en son antre, ne cessait de maudire Cleto pour l'affront qu'il avait infligé à la maison en faisant ce qu'il avait fait avec « le moucheron d'en bas. » Ce qui surexcitait surtout les deux furies, c'est que l'événement était commenté dans la rue à l'applaudissement général, car dans la rue on n'y voyait point de honte, et c'était l'opinion de tous qu'aucune fille ne méritait mieux que Sotileza ce que lui avait offert l'initiative pleine d'entrain de Cleto. On était allé jusqu'à se demander s'ils « s'appariaient » bien ou non ; s'il y avait ou n'y avait pas entre eux de mutuels et sérieux engagemens ; on ajoutait que, s'il n'y en avait pas, il faudrait qu'il y en

eût... La rumeur de tous ces propos avait monté jusqu'au cinquième étage, et pour ne pas l'entendre on avait fermé les portes du balcon et bouché jusqu'aux fentes, les femmes de Mocejon aimant mieux employer ce moyen que de donner libre cours à leur venimeuse colère dans une circonstance si compromettante pour elles. Car elles avaient bien assez de volonté, de langue et d'art pour ameuter en un demi-quart d'heure toute la rue. Elles l'avaient fait tant de fois!... Mais il leur manquait une occasion, une excuse; le moindre motif, l'apparence même suffirait, et quand elles l'auraient trouvé, et elles le trouveraient, car elles le poursuivaient sans relâche... oh! alors, alors, elle leur payerait tout à la fois, la... personne du logement d'en bas, et il apprendrait ce qu'il ignorait, ce mauvais fils, ce frère infâme, cet indécent, cet animal éhonté, ce pourceau de Cleto.

Chez Mechelin, le monde ne pouvait plus tenir quand arriva André. Car André crut tout à fait nécessaire de faire un petit tour par là pour féliciter le vétéran et causer un brin avec la famille dans cette occasion signalée. Tante Sidora éclatait dans sa peau; son mari semblait avoir retiré vingt ans de dessus chacune de ses épaules; Sotileza, après les émotions de l'après-midi, se trouvait déjà à son niveau habituel.

Le pêcheur, tout rajeuni, pour conclusion à de longs commentaires sur les régates, finit par dire à André :

— Voyez, mon bon, quelle intention bien trouvée a eue ce diable de garçon... Vous avez dû le voir, car vous n'étiez pas loin... Je veux parler de la bannière qu'il a tendue à Sotileza pour qu'elle-même la fixât de ses propres mains à la barque. Je vous dis que je n'aurais pas cru ça de lui!... Son action m'a fait plaisir, pourquoi le nier?... Et à toi aussi, Sidora, qui même faisais une grimace de pure satisfaction,... et à ce petit ange de Dieu également, car elle devint toute pâle et ses mains tremblèrent,... et à toute la rue, mon bon, qui ne cause que de l'événement.

— Voudriez-vous croire, don André, ajouta tante Sidora, que le pauvre garçon est pour le moment comme s'il avait commis un péché mortel contre nous? C'est une vraie bête du bon Dieu! Voyez, d'autres, dans son cas, s'en vanteraient à tout le monde.

— Sûr! confirma oncle Mechelin.

Demander à André s'il avait remarqué l'événement, lui qui n'en avait pas perdu le plus insignifiant détail!... Lui vanter

l'idée de Cleto, les mérites de Cleto, et même la reconnaissance de Sotileza, quand tout cela lui avait, comme une flèche d'arbalète, traversé la gorge quelques heures plus tôt. Mais comment l'honorable ménage aurait-il pu soupçonner, — même s'il eût connu l'aventure du bois d'Ambojo et la scène qui avait suivi au rez-de-chaussée, — qu'un garçon de la condition d'André poussait maintenant la folie jusqu'à ne pas souffrir sans impatience que les mouches mêmes se prissent dans les flots des cheveux de Sotileza? Celle-ci était mieux instruite à cet égard : aussi lut-elle d'un coup d'œil rapide, sur le visage d'André, le fâcheux effet que produisaient les éloges décernés à la galanterie du pauvre Cleto. Elle essaya donc de détourner la conversation; mais elle ne put y parvenir. Oncle Mechelin, aidé de sa femme et des assistans, parmi lesquels se trouvaient Pachuca et Colo, insistait sur son thème; et comme il voyait tout maintenant couleur de rose, et qu'il voulait autour de lui tout le monde joyeux et satisfait, il acheva ses congratulations et ses oraisons jaculatoires en disant :

— Demain sera dimanche aussi pour toi, Sotileza! Et puisque tu y trouves si grand plaisir, tu viendras avec moi dans la barque. Nous partirons vers le milieu de la matinée et nous serons de retour vers le milieu de l'après-midi.

— Il y a beaucoup de couture qu'on ne peut remettre, répondit Sotileza.

— Ce ne peut être pour demain, dit tante Sidora, parce que je dois être à la Place toute la journée. Elle ira une autre fois. Pas vrai, fillette?

André sortit du rez-de-chaussée quelques instans après cette conversation. Tandis qu'il descendait vers la Cathédrale, il aurait juré qu'il avait dans chaque oreille un importun moucheron qui lui bourdonnait sans relâche les mêmes paroles. Un peu plus loin, ces paroles qui résonnaient à ses oreilles devenaient des commencemens de pensées qu'il roulait en sa tête; puis, insensiblement ces pensées engendrèrent des résolutions; et ces résolutions remplirent sa mémoire de souvenirs; et ces souvenirs produisirent des luttes très violentes; et les luttes, de sérieux raisonnemens; et les raisonnemens, des sophismes qui l'emplirent de doutes, et les sophismes, de nouvelles résolutions, des tumultes et des tempêtes dans le cœur.

C'est dans cet état qu'il arriva à la maison, qu'il passa la nuit,

qu'il s'éveilla le lendemain, et qu'il se rendit au bureau; et voilà pourquoi il trompa Tolin vers le milieu de la matinée, pour la deuxième fois de sa vie, sous un prétexte mal imaginé, pour manquer à tous ses devoirs.

Quand il déboucha un quart d'heure plus tard dans la rue Haute par la côte de l'Hôpital, — non sans avoir passé par la Poissonnerie et vu de loin tante Sidora sous sa tente de toile, — Carpia, qui sortait de chez elle, recula aussitôt; elle se mit dans le vestibule, monta l'escalier, et se posta en sentinelle sur le palier du second étage. De là, prenant bien soin de n'être pas aperçue, elle vit André entrer au rez-de-chaussée. Alors elle monta comme une flèche au cinquième étage, échangea quelques brèves paroles avec sa mère, et redescendit l'escalier; elle arriva sans faire de bruit jusqu'au vestibule et, sur la pointe des pieds, retenant sa respiration, semblable à un renard qui va assaillir un poulailler, elle s'approcha de la porte du rez-de-chaussée. Tendant le cou, mais en ayant soin de ne pas mettre la tête devant le vide de la porte, elle apprit, par les rumeurs qui arrivaient à son oreille subtile, que les « effrontés » n'étaient pas en face du couloir, mais à l'autre bout de la petite salle. Alors elle enfonça dans l'ouverture sa tête hérissée, elle regarda la serrure de la porte tournée du côté du vestibule; elle vit que la clef, comme elle le présumait, était en dehors, ce qui simplifiait beaucoup son travail; elle avança de deux pas en silence, en grand silence; elle allongea le bras et tira la porte vers elle avec beaucoup de soin pour ne pas faire grincer les gonds; commença à fermer peu à peu, tout doucement, tandis qu'à l'intérieur croissait la rumeur de la conversation, et quand elle eut ainsi complètement fait tourner le pêne, elle enleva la clef et la mit dans la poche de sa jupe. Elle sortit ensuite du vestibule sur le trottoir, elle appela de là sa mère, et aussitôt que la Sargueta eut répondu sur le balcon, elle dit avec un accent serein :

— Ça y est!

Ici quelques instans de silence. Peu de monde dans la rue : quelques femmes de marins raccommodant des culottes sur les balcons, ou se montrant à une fenêtre quelconque d'entresol, ou bavardant sous une porte. Carpia est en dehors de celle de sa maison, appuyée à la muraille, les bras croisés. Des enfans sales se roulent, çà et là. Soudain on entend la voix de la Sargueta :

— Carpia !

— M'man ?

— Monte à la maison, tonnerre !

— Je n'en ai pas envie.

— Je t'ai déjà dit de ne jamais t'arrêter là où tu es... tu sais bien pourquoi !... Monte, je te répète !

— *Caraspia !* Je n'en ai pas envie, vous entendez !

— Monte, Carpia, et ne lasse pas ma patience !... Tu n'as rien à faire là où tu es !

— J'ai beaucoup à faire, mère, beaucoup ! bien plus que vous ne vous figurez, *caraspia !...* Je suis en train de garder l'honneur de l'escalier, oui, et l'honneur de toute la maison. On saura aujourd'hui ce que vaut chacun !... parce que ma figure est brûlée par les intempéries, et que d'autres sont si blanches et polies ! *Caraspia*, cela ne peut se supporter ! Aux yeux mêmes de chacun ! A la lumière même du midi ! Est-ce là de la pudeur, mère ? Est-ce là de la pudeur ?... Eh bien ! je reste là, maintenant, pour lui en faire monter le rouge à la face... pour que ce soit une bonne fois fini, pour que les gens d'honneur restent dans leurs maisons et que les immondices aillent au ruisseau ! C'est pour cela... Ah ! la vilaine mouche, l'effrontée !

— Mais, voyons, qu'est-ce que c'est ? qu'est-ce qui se passe, Carpia ?

— Que le petit monsieur et la belle demoiselle sont tous seuls, les pauvres du bon Dieu, la porte fermée !... et que cette maison, depuis le vestibule jusqu'en haut, n'est pas habituée à ces choses-là, *caraspia !*

Là, les enfans commencent à s'approcher de la fille de la Sargueta ; les passans s'arrêtent ; les balcons fermés s'ouvrent et les femmes qui étaient assises viennent s'accouder sur les balustrades.

Et de son balcon la Sargueta réplique à sa fille qui se dandine sur le trottoir devant la porte.

— Ça t'étonne ?... Tu es suffoquée pour cela, innocente du bon Dieu ? Mais c'était pourtant bien visible ! Tu l'avais devant les yeux ! Mais avec tout cela, garde ta suffocation, car quelques-unes de celles qui nous écoutent peuvent te demander compte de ce que tu dis... Parce qu'ici, il n'y aurait pas de gens se conduisant mal, s'il n'y avait pas des effrontées pour les cacher, sacrebleu ! Et devant la face de Dieu, aussi gueuse que celle qui

se vend pour un lambeau de chiffon, est celle qui lui garde son estime... Et de ces receleuses, il y en a ici beaucoup!

Soudain, la Sargueta fixe une voisine d'en face qui la regardait:

— Qu'est-ce qu'on te fait perdre ici, sale torchon?... Ce que je dis te pique?... ta conscience te brûle?...

— Tais-toi, menteuse, mauvaise langue! dit l'interpellée qui ne comptait pas prendre part à la bataille, mais qui ne la refuse pas puisqu'on la lui propose.

— Qu'est-ce que je pourrais perdre dans ta maison, sinon la santé, rien qu'à la regarder?

Carpia d'en bas:

— Laisse-la, mère, laisse-la; avec une femme comme ça on salirait même l'ordure qu'on lui jetterait à la tête!

— La laisser, moi! s'exclama la Sargueta, défaisant le nœud du mouchoir qui couvre sa tête pour le rattacher ensuite avec des mains tremblantes de colère. La laisser, moi!

Je coupe ici l'échantillon des procédés employés par les femmes de Mocejon pour brouiller tous les combattans de cette lutte et les mettre aux prises entre elles pour des motifs différens, de sorte qu'en moins d'un quart d'heure toute la rue, dirait Don Quichotte, est un camp d'Agramant où règne la discorde. Toutes les femmes crient en même temps, et il ne s'agit plus de répondre à une agression grossière par une autre plus violente, mais d'exhaler à toute force de poumons toutes les injures, les saletés, les infamies qui viennent à l'esprit de chacune de ces furies. Ce spectacle n'était pas nouveau dans la rue Haute : aussi les passans n'y attachaient-ils qu'une médiocre importance, mais parfois quelque spectateur se risquait à demander « ce qu'il y avait. » Carpia lui racontait alors les prétendues horreurs qui se passaient dans le logement de Mechelin; car elle n'était là que pour cela, plus attentive à propager ces rumeurs dans la rue qu'à défendre son champ de bataille, surtout depuis que la bataille en était arrivée à l'ardeur et au mouvement désirés. Et les passans et les curieux de toute espèce s'approchaient un à un et peu à peu, jusqu'à former un groupe qui stationnait maintenant devant la porte; et, les questions continuant, il se disait des noms, la curiosité s'aiguisait, et les commentaires allaient leur train.

De temps à autre, la porte du rez-de-chaussée tremblait, secouée de l'intérieur, et alors il y avait dans la bouche de Carpia

de sanglantes grossièretés à l'adresse de ces vauriens qui feignaient de cette manière d'être enfermés ensemble contre leur volonté.

Sotileza, toute au sentiment de mépris qu'avait éveillé en elle l'arrivée d'André hors d'haleine, confus, balbutiant, preuve que sa résolution s'était écroulée, et uniquement occupée de lui reprocher en de dures paroles son procédé téméraire, n'avait pas entendu le très léger bruit que fit la porte quand elle fut fermée par Carpia. Quant à André, un coup de canon ne l'aurait pas tiré de l'ahurissement où le plongea l'attitude résolue de Sotileza. L'attention de la jeune fille ne fut pas davantage attirée par les premières paroles de Carpia à sa mère, qui ne lui arrivaient que confusément. Mais quand la querelle commença à s'envenimer et que les vociférations résonnèrent, la gravité même de la situation dans laquelle se voyait la pauvre fille excita sa curiosité. Interrompant donc ses reproches à André, qui ne trouvait rien à répliquer, elle s'éloigna de lui pour observer de la petite salle ce qui se passait au dehors. Quand elle vit la porte fermée à l'autre extrémité du couloir, elle y courut ; et, s'apercevant qu'elle était sans clef, elle s'écria avec épouvante, en levant ses mains croisées et tremblantes jusqu'à sa bouche :

— Vierge des angoisses !... Qu'est-ce qu'ils m'ont fait là?

Elle regarda ensuite par le trou de la serrure et vit Carpia tout près de la porte de la rue, et autour d'elle quelques curieux qui l'interrogeaient et regardaient vers le rez-de-chaussée. Elle sentit au cœur un froid mortel, et le souffle lui manqua pour appeler André, qui, déconcerté et immobile, la contemplait du bout de la petite salle. A la fin, elle l'appela d'un signe. André s'approcha. Sotileza, le visage pâle comme la mort, ses beaux yeux dilatés, tremblant des pieds à la tête lui dit :

— Tu entends bien ces cris?... Eh bien! regarde ce qu'on voit par là !

André regarda un instant par la serrure, ne dit pas une parole et n'osa diriger ses yeux vers ceux de Sotileza. Cependant celle-ci l'interpellait ainsi, partagée entre l'angoisse et la colère :

— Sais-tu ce que c'est que cela? Sais-tu pourquoi cette porte est fermée?

André ne sut que répondre. Sotileza continua :

— Eh bien! tout cela est fait pour en finir avec mon honneur! Vois, vois, comme ils le foulent aux pieds dans la rue! Vierge de

la Soledad!... Et la faute en est à toi, André, à toi!... Vois, ce que je craignais est arrivé. Es-tu content à présent?

— Mais où donc est la clef? demanda André avec un rugissement qui changea subitement son abattement en désespoir.

— Où est la clef?... Tu ne le devines pas?... Dans les mains ou dans la poche de cette gueuse qui nous a enfermés... Car voilà longtemps qu'elle guettait pour me perdre quelque occasion de ce genre. Elle t'aura vu entrer ici, et afin qu'on nous voie tous les deux sortir ensemble de l'appartement, elles auront allumé toute cette dispute, elle et sa mère... Ah! tu peux mesurer maintenant, André, tu peux mesurer le mal que tu m'auras fait.

André, pour toute réponse, se lança contre la porte. En vain, pour faire sauter la serrure, il ajouta à la force de ses bras toutes celles que lui prêtait le désespoir; ensuite il frappa les planches noircies de ses poings de fer. Il n'en fut pas plus avancé.

— Donne-moi un levier, Silda... un bâton... une chose quelconque! cria-t-il ensuite. J'ai besoin d'ouvrir cette porte pour étrangler quelqu'un de mes mains.

— Ne t'épuise pas! lui dit Sotileza avec un accent d'amère résignation, elle s'ouvrira en temps voulu, et c'est pour cela qu'ils l'ont fermée.

André laissa la porte et courut à la petite salle, se souvenant qu'elle avait une fenêtre. Mais la fenêtre avait une grosse grille de fer. Il n'y avait pas à penser à l'ébranler. Il vit le bâton avec lequel Sotileza avait la veille donné une danse à Muergo, et essaya d'arracher la serrure en pesant avec un bout sur le vantail de la porte. Mais la serrure était assujettie avec de gros clous rivés du côté extérieur. Il plaça son bâton au-dessous de la porte et tira de bas en haut : le bâton se brisa à l'instant. Il se mit ensuite à genoux, engagea ses doigts et tira de toutes ses forces. Rien. Pas même un éclat de ces planches d'un chêne dur comme le fer.

Lorsque André se fut convaincu qu'il n'y avait pas moyen de sortir de là par la force, il tomba de nouveau dans un profond abattement, se bouchant les oreilles pour ne pas entendre le tumulte du dehors et suppliant Silda de ne plus l'accabler du poids de ses justes reproches. Il voyait maintenant avec une entière clarté l'insensée et criminelle situation dans laquelle il s'était mis, et les effrayantes conséquences qu'allait produire autour de lui son impardonnable folie.

Soudain, il dit en relevant la tête :

— Silda, le coupable doit payer; si c'est une loi pour les affaires de peu d'importance, à plus forte raison quand il s'agit de l'honneur. Je ternis aujourd'hui ta réputation...

— Que vas-tu me dire?... lui demanda durement Sotileza, sortant de son douloureux silence.

— Que la tache imprimée par ma faute à ton honneur, je l'effacerai comme l'effacent les honnêtes gens.

Sotileza se mordit les lèvres, et clouant sur André ses yeux assombris, elle lui dit aussitôt :

— Toi, effacer les taches de mon honneur! Tu auras assez à faire pour effacer celles qui à cette heure même tombent sur le tien.

— Cela n'est pas répondre avec justice, Sotileza.

— Mais c'est te dire franchement ce que je pense. Hélas! André, si tu comptais sur cette idée pour réparer tant soit peu le mal si grand que tu me causes, quel dommage que tu ne m'aies pas avertie!

— Pourquoi, Silda?

— Parce que tu aurais pu me l'épargner en apprenant que je n'accepterais jamais la réparation que tu m'offres.

— Que tu ne l'accepterais jamais?

— Jamais.

— Et pourquoi?

— Parce que... parce que je ne l'accepterai pas.

— Mais que peux-tu me demander de plus, Sotileza? Qu'est-ce que tu veux?

— De toi, André, rien... ni de personne. Ce que je veux maintenant, dit-elle en se tournant dédaigneuse, impatiente et convulsée vers l'entrée du couloir, c'est que cette porte s'ouvre... que je puisse le plus tôt possible sortir dans la rue et regarder les gens en face! Voilà ce qu'il me faut, André, voilà ce que je veux; parce qu'à chaque moment qui s'écoule dans ce cachot sans issue, quelque chose me brûle aux entrailles.

— Et que penses-tu faire quand nous sortirons?... demanda André, abattu de nouveau en songeant à cet instant critique.

— Cela ne se demande pas à une femme comme moi, dit Sotileza qui par momens reprenait courage. Mais par où sortir, mon Dieu?... Et je veux sortir!... Et j'étouffe entre ces murs étroits!... Vierge Marie!... Quelle souffrance!

André, ému par le désespoir de la jeune fille, sortit de la

petite salle, résolu à faire une autre tentative sur la porte. En s'en approchant, ses pieds trébuchèrent sur un objet qui résonna en roulant sur le plancher. Il le ramassa et vit que c'était une clef. Qui l'avait mise là?... Et d'ailleurs à quoi bon?...

André redoutait tellement de sortir au milieu de la tempête qui continuait à gronder dans la rue, qu'il se demanda s'il ne cacherait pas sa trouvaille à Sotileza.

— Que fais-tu, André? lui demanda celle-ci qui l'observait de la petite salle.

André courut à elle et lui montra la clef, lui disant où il l'avait trouvée. Sotileza poussa un rugissement de joie féroce.

— Ah!... l'infâme!... dit-elle ensuite. Elle l'a jetée par-dessous la porte!... C'est juste!... pour que nous ouvrions de l'intérieur et qu'on croie ce qu'elle veut faire croire... Eh bien! nous verrons si ton habileté t'aura réussi, gueuse!

Tout cela, Sotileza le disait, tremblante d'émotion, l'œil enflammé, après avoir arraché la clef des mains d'André. Celui-ci, oubliant un moment la situation très compromettante dans laquelle il se trouvait, contemplait avec surprise la transformation qui s'opérait dans cette créature incompréhensible pour lui. Ce n'était plus la femme d'extérieur froid, de raison sereine, de voix harmonieuse; ce n'était plus la fille discrète qui éteignait les fougueux et subtils raisonnemens sons la glace d'une réflexion solide; ni la beauté provocante qui soulevait des tempêtes dans les cœurs les plus insensibles, avec l'éclair d'un seul de ses regards; ni l'élégante et fine personne à laquelle, dans l'opinion d'André ébloui, il ne manquait, pour être une dame distinguée, que de changer de vêtemens et de demeure; ni enfin la timide jeune fille qui, un moment plus tôt, pleurait sur les risques que courait sa réputation. C'était maintenant une femme farouche en qui reparaissait la vagabonde du Môle-aux-Navires, et de la plage de Baja-Mar; ses yeux s'injectaient de veines sanguinolentes; et des accens de harengère altéraient le son harmonieux de sa voix. C'est ainsi qu'il la vit s'écarter de lui comme une ombre, arriver à la porte, l'ouvrir d'une main tremblante, sortir dans le vestibule et se lancer au milieu du groupe qui encombrait le trottoir. Lui, cependant, ne trouvait pas en ses jambes de forces suffisantes pour soutenir son corps défaillant. Mais il réfléchit qu'un tel abandon de soi serait la meilleure preuve de sa faute imaginaire; il se ressaisit donc et sortit de sa cachette derrière So-

tileza, résolu à tout, quoique sans autre plan que de la protéger.

En atteignant la porte cochère, Sotileza vit la silhouette abhorrée de Carpia au plus épais du groupe. Elle n'hésita même pas. Elle s'élança vers elle avec le courage du fauve traqué, écartant les gens qui n'essayaient pas de lui barrer le passage, puis, abattant ses deux mains sur ses épaules, elle lui dit, en clouant dans ses yeux l'acier de son regard :

— Lève cette tête immonde et regarde-moi face à face! Me vois-tu, gueuse? Me vois-tu, infâme? Me vois-tu à ton aise à présent?

Carpia, malgré son audace, ne se risquait pas même, en ce moment, à protester contre les secousses que lui donnait Sotileza pour l'obliger à mettre son visage en face du sien, tant elle était fascinée par le regard farouche et l'attitude résolue de cette lionne blessée.

Sotileza, s'exaltant à mesure que l'autre s'effrayait, ajoutait sans la laisser échapper de ses mains :

— Et tu as pensé qu'il suffisait qu'une loqueteuse comme toi voulût déshonorer une femme de bien comme moi, pour qu'elle pût en venir à bout? Quand l'as-tu rêvé, infâme? Tu as épié ma porte, comme un renard traître, et quand tu as vu entrer dans ma maison un honnête homme qui y entre tous les jours devant la face de Dieu, tu nous y as enfermés, pensant que, lorsque nous sortirions tous les deux avec la clef que tu nous a jetée par-dessous la porte, tu allais me faire affront devant tout le voisinage, que vous avez ameuté, toi et ta gueuse de mère, avec un de ces scandales que vous savez provoquer quand l'envie vous en prend... Eh bien! me voilà! tu me tiens dans la rue! Et puis? Penses-tu qu'il y ait ici quelqu'un, si abandonné de Dieu qu'il puisse être, qui ose penser de moi ce que tu veux?

A mesure que Sotileza criait, les querelles se calmaient comme par enchantement : tous les regards se tournaient vers elle, tous les esprits restaient suspendus à ses paroles et à ses gestes. La Sargueta se retira précipitamment de son balcon, comme un reptile se cache en son trou quand il perçoit un bruit voisin, et Carpia crut que le monde tombait sur elle, à se voir, au milieu de cette foule silencieuse, seule en face de son implacable ennemie et comme écrasée du poids de ses iniquités.

— Tu vois? continua Sotileza sans lâcher Carpia, et en regardant avec vaillance les assistans et les balcons. Elle n'ose même

pas nier la méchanceté que je lui reproche en face! L'infâme! est-elle assez abandonnée de Dieu! Vois, envieuse, scélérate, je suis sortie de la prison où tu me tenais, avec l'intention de t'écraser sur le sol, tant la colère m'aveuglait! Mais maintenant je vois que pour ton châtiment, outre celui de ta conscience, il suffira de ceci!

Et elle lui cracha au visage, puis d'une brusque secousse elle l'écarta d'elle.

Il n'y avait personne dans la rue qui n'eût à venger quelque injure faite par la langue de cette malheureuse; aussi, quand transportée de colère de se voir ainsi outragée, elle essaya de se lancer sur l'intrépide Sotileza, un chœur d'injures l'arrêta et une poussée de la foule l'entraîna plus de dix mètres plus bas. Une fillette s'approcha alors de Silda triomphante et lui dit à très haute voix :

— Je l'ai vue, d'ici en face, fermer la porte du rez-de-chaussée.

— Et moi jeter la clef par-dessous : elle s'était à moitié tournée pour se cacher de faire ça, ajouta un vieux, la goutte au nez. Je voulais d'abord le dire parce que je suis un homme de vérité, mais il faut s'écarter du chien de garde quand il n'est pas enchaîné.

— Je ne pouvais pas m'y tromper... parce qu'il ne pouvait en être autrement! s'écria Sotileza, qui se félicitait de ces deux témoignages inespérés, mais il est bon que quelqu'un l'ait vue... Et Dieu veuille que vous osiez le dire bien haut si vous êtes interrogés là-dessus par ceux qui pourront punir légalement de telles infamies!

La malheureuse n'en pouvait plus : un sanglot étouffa la voix dans sa gorge; elle porta les deux mains à ses yeux, et courut cacher sa désolation dans le coin le plus écarté de son logis. Là, elle versa des torrens de larmes, entourée de l'affectueuse compassion de Pachuca et d'autres voisines, qui la laissaient pleurer, parce que c'est seulement en pleurant que pouvait se soulager un cœur rempli de si amers chagrins.

Et André? quel rôle que le sien... et quel châtiment de sa légèreté! Il n'avait pas franchi la porte. Et comme la curiosité de tous se rassasiait de ce que disait et faisait Sotileza, nul ne faisait attention à lui. Aussi, quand la foule se retourna pour repousser Carpia, ce qui détourna tous les regards des gens de la rue, convaincu que la victime de ses imprudences ne courait plus au-

cun risque matériel, il sortit du vestibule, se glissa comme en se cachant jusqu'au trottoir et descendit jusqu'à la côte de l'Hôpital. Chemin faisant, il vit tante Sidora, qui montait par la rue de Somorostro avec une autre pêcheuse, s'arrêter tout à coup pour se livrer à un de ses gros rires qui faisaient trembler sa poitrine et sa large panse. Ce rire fut un coup de fouet au visage d'André, et une brûlure pour sa conscience. Il pressa encore le pas et alla ainsi, sans savoir où, jusqu'à l'heure du repas. Alors, il rentra chez lui, sans oser mesurer avec l'imagination tout le retentissement que pouvait avoir cet événement dont les détails, gravés dans son souvenir en traits de feu, empourpraient son front de honte.

XXIV. — LES FRUITS DU SCANDALE

Si l'événement eut du retentissement! Comment n'en aurait-il pas eu avec une telle mise en scène, à ces heures-là, André étant ce qu'il était, et Sotileza si célèbre dans tout le faubourg, et même en dehors du faubourg, car la ville était encore fort petite. Tout se sut, tout, et plus encore! car l'imagination de la foule est féconde en soupçons et la légèreté des indifférens étonnante à les accréditer.

D. Pedro Colindres fréquentait beaucoup de cercles de marins. Or, parmi ces gens-là, plus ardemment qu'ailleurs, on discutait le certain et l'imaginaire sur le récent événement de la rue Haute. Personne ne fut assez imprudent pour raconter l'histoire avec détails au père du principal acteur; mais le capitaine, avec les bribes de conversations sur ce sujet, interrompues dès qu'il s'approchait, en vint peu à peu à accumuler des soupçons qui, joints à ceux dont sa femme l'avait imbu, finirent par lui inspirer de sérieuses inquiétudes. La capitaine les trouva insupportables avant lui, parce que les « amies » qui l'approchèrent furent moins prudentes que les amis du capitaine, et la laissèrent, avec le chagrin des présomptions, à deux doigts de la vérité. Le peu qu'il manquait pour la deviner, André le portait écrit dans son trouble nerveux, son air distrait, sa langueur alarmante.

Quand, à la nuit close, il rentra à la maison dans le même état où ses parens l'avaient vu avec étonnement à l'heure du repas, son père l'appela dans son cabinet, où il venait d'avoir une longue conférence avec sa femme. André obéit à l'appel, sans

même chercher à dissimuler le martyre moral dont il souffrait. Il entra donc dans le cabinet comme un coupable courageux entre en chapelle : avec l'agonie de l'esprit, mais ni indocile, ni désespéré.

A le voir ainsi, D. Pedro Colindres sentit que son indignation se changeait en un profond chagrin, et il lui dit :

— En bonne justice, tu ne peux me regarder comme un père au cœur dur, André ; tu ne peux pas dire que je ne t'aie pas donné toute la liberté que tu m'as demandée ; que je n'aie pas fait de mon côté tout ce qui m'a été possible pour gagner ta soumission par la tendresse et non par la dureté.

— C'est la pure vérité, répondit André.

— Eh bien ! pour me prouver que tu n'es pas ingrat, tu vas me déclarer ici même, à l'instant, ce qui t'arrive, ce qui t'est arrivé ce matin.

André se sentit baigné d'une sueur froide. Les forces lui manquèrent, et il se laissa tomber sur une chaise, auprès de laquelle il était debout. Sa mère s'alarma de le voir si pâle, et d'un bond elle se leva du sofa sur lequel elle était assise et s'élança vers lui. Le capitaine s'approcha aussi, mais sans s'alarmer, parce qu'il connaissait mieux que sa femme la cause de la défaillance de son fils.

— Qu'as-tu, André ?... mon fils !... s'écriait la capitaine, lui prenant la tête dans ses mains.

— Rien ! répondit André en se redressant et tentant de sourire par un grand effort de volonté.

— Il est clair que ce n'est rien, observa D. Pedro, pour tranquilliser sa femme. Ensuite, courbant son corps jusqu'à s'interposer entre la mère et le fils, il lui parla ainsi, adoucissant le plus qu'il put la rudesse naturelle de son accent.

— Je reconnais combien est dure la situation où te met mon exigence, mais, que diable ! nous autres, hommes, nous affrontons de plus fortes tempêtes, le cœur ému sans doute, mais le visage serein... Tu vois, il faut donner l'exemple... Ainsi, un peu de courage, et en pleine eau, mon garçon... as-tu quelque peine à parler devant ta mère... de certaines choses qui se passent... Veux-tu qu'elle s'en aille ?... As-tu plus de confiance en elle, et veux-tu que ce soit moi qui sorte ?... Parle franchement, mon ami ; dis ce que tu voudras... Ce que tu voudras, mon fils, pourvu que tu nous délivres de l'angoisse qui nous étouffe !

— Je ne veux pas que personne s'en aille, répondit André ; rien de ce que j'ai à dire n'est en soi, pour me faire rougir, quoique par suite des circonstances quelques-uns aient pu le croire.

— Eh bien! nous t'écoutons, dit le capitaine. Ainsi, parle, mais sans nous cacher la moindre parcelle de la vérité.

Alors, André commença à raconter les choses avec la plus grande exactitude, et même avec quelques ornemens de son cru, pour leur donner plus de couleur et d'intérêt, et dans la sainte intention de faire éclater, aussi clairement que possible, l'iniquité des femmes de Mocejon.

La capitaine se cachait les yeux avec ses mains, tandis qu'André racontait les clameurs des mégères, l'avidité des curieux quand il était enfermé dans la maison, sa sortie derrière Sotileza violente comme la tempête, et plus tard son irruption dans la rue l'éclair aux yeux et les pieds faisant jaillir des étincelles.

— Quelle honte pour toi, Sainte Vierge... et pour nous tous, André! s'écria la capitaine à la fin du récit.

Le capitaine lâcha un gros juron, mais à mi-voix, et regardant son fils d'un air dur, les sourcils froncés, lui parla ainsi :

— L'histoire n'est déjà pas mal. Mais il y manque le plus intéressant, et j'espère que tu vas nous le raconter avec la même exactitude que le reste.

— Mais il n'y a rien de plus à raconter, dit André avec fort peu de sincérité.

— Si, il y a autre chose! s'écria son père. Tu vas nous dire maintenant pourquoi tu allais à cette maison de la rue Haute.

— J'y allais, répondit André, hésitant et déconcerté, chercher des appareils que...

— Mensonge, André, mensonge !... interrompit son père avec une voix et des gestes irrités. Tu aurais pu les aller chercher à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et tu n'aurais pas manqué pour cela, comme tu as manqué ce matin, à tous tes devoirs au bureau. Confesse-nous la vérité, André !

— Je l'ai confessée.

— Je te répète que tu mens !

— Mais, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? demanda André, avec un accent où se confondaient une contrariété trop manifeste et un ennui mal dissimulé.

— La vérité, rien que la vérité, insista son père. Quelles intentions te conduisaient vers cette maison à cette heure-là ?

— Celles qui m'y ont conduit tant de fois, répondit André de mauvaise grâce.

— Je le soupçonne bien, dit le capitaine d'une voix terrible. Mais au moins, les autres fois, il y avait à la maison quelqu'un d'autre que cette femme ; tu ne manquais pas à tes devoirs... tu pouvais avoir pour excuse la force de tes affections... Aujourd'hui, il n'y a rien qui t'excuse, André, rien : tout, au contraire, te condamne... Et si tu te tais, qu'est-ce donc que nous devons croire?...

André demeura quelques instans la tête inclinée, les yeux vagues, et tortillant d'une main nerveuse une des pointes de sa moustache. Puis il se leva de sa chaise et commença à marcher d'un pas bref et agité à travers le cabinet. Pendant ce temps, sa mère ne détournait pas de lui ses yeux supplians, et le capitaine répéta sa question :

— Qu'est-ce que nous devons croire, André ?

Celui-ci, acculé de nouveau dans une impasse, répondit d'un ton sec et brutal :

— Tout ce qu'il vous plaira.

— Tu vois, Pedro, tu vois ? Tu vois comme ce que je craignais est arrivé ? s'écria aussitôt la capitaine. Ces mauvaises compagnies ont porté leurs fruits ! Elles nous l'ont perdu ! Dis maintenant que j'ai des visions !

— Laisse-moi la paix, mille millions de diables, Andréa ; ce n'est pas le moment de discuter ces choses-là, répliqua le capitaine à sa femme, d'une voix tonnante.

Puis, se tournant vers André, il lui dit, en tremblant de colère :

— L'unique réponse qui conviendrait à ce que tu viens de me dire serait un soufflet qui te briserait les dents dans la bouche. Et nous en arriverons là si tu t'entêtes à continuer ainsi, je te l'assure... Qu'est-ce que tu cherches avec de telles réponses après ce qui t'est arrivé ? Est-ce que tu crois tuer, en foulant aux pieds l'affection de tes parens, la honte que te donne le souvenir de ce que tu as fait, ou bien essayes-tu de nous tromper avec la vérité même ? Eh bien ! sache que je te prends au mot, que je crois ce que bon me semble, et que c'est justement le pire de ce que je puis croire ! Tu entends bien ?

— Oui, señor, répondit André insensible et sombre.

— Fort bien, ajouta son père, serrant les poings et se mordant les lèvres de colère. Eh bien ! maintenant il nous reste un

autre point à discuter ici, et plus important que tous les autres.

La pauvre Andréa ne cessait de porter ses regards pleins d'angoisse du visage de son mari au visage de son fils.

— Dans l'affaire de ce matin, tu n'as pas été seul couvert de confusion, tu n'es pas seul à avoir donné pâture aux brocards de tout ce faubourg et de la moitié de la ville. Cela considéré... car tu l'auras sans doute bien considéré,... quelles idées as-tu maintenant en tête?... Avec quel gréement penses-tu braver la tempête?

— Avec celui qui sera nécessaire, répondit André sans hésitation.

— Ce n'est pas une réponse suffisante !

— Je ne puis répondre davantage !

— Ne mets pas ma patience à l'épreuve, André !

— Alors, ayez un peu de charité pour moi !

— Charité ! répondit le capitaine. Mais en as-tu, toi, pour ton père? Tu ne sens donc pas que chacune de tes réponses est pour nous un coup de poignard ? Et je ne te lâcherai pas, non, quand même tu crierais au ciel... Parle donc, mon fils, mais droit et clair, sans mensonges ni détours ! Ta mère et moi, nous devons connaître le fond de cette aventure, la vérité de tes intentions. Songe que nous craignons qu'elles ne soient très mauvaises, car, si elles étaient bonnes, tu nous les aurais déjà dites !

D. Pedro Colindres n'était pas homme à tenir peu de compte de l'honneur d'autrui, seulement pour le voir humblement vêtu; mais la réponse d'André, par ce qu'elle avait de décousu, d'irrespectueux, d'extravagant enfin, lui avait fait croire qu'il s'agissait seulement d'une fantaisie puérile, d'un enfantillage dangereux, d'un de ces feux de paille de passion, qu'il était nécessaire d'éteindre à tout prix et sans perdre un moment. Et comme si ce soupçon n'avait point par lui-même assez de poids, la capitaine, après être restée stupéfaite des déclarations de son fils, vint le renforcer par ces paroles qui sortirent vibrantes de sa bouche :

— Et après avoir entendu cela, Pedro, tu ne devines pas le reste ? N'est-il pas clair que l'emprisonnement dans ce rez-de-chaussée et le scandale dans la rue n'ont pas été autre chose qu'un piège tendu par cette coquine pour mieux attraper ce pauvre innocent?

— C'est faux, ce soupçon ! répondit avec fureur le bouillant je une homme, oubliant le respect qu'il devait à sa mère, en pré-

sence de la grande injustice qu'elle commettait à l'égard de l'honnête fille de la rue Haute.

— Jusque-là, André, jusque-là! lui cria son père les yeux étincelans. Jusqu'à la tendresse et au respect pour ta mère, tu les foules aux pieds pour faire ta sainte volonté! Jusqu'à ce point l'on t'a corrompu le cœur, jusqu'à ce point l'on a aveuglé tes yeux!

— Je ne foule point aux pieds ces choses, mon père! répondit André à demi suffoqué. Mais je ne suis point de pierre et certains coups me font souffrir. Qu'on ne me les donne pas!

— Et ceux que tu nous donnes, à nous, fils de mon âme, penses-tu que je n'en souffre pas? lui dit sa mère les larmes aux yeux.

— Bah! s'écria son père avec une ironie féroce... Qu'importent ces coups?... Je ne suis plus qu'une vieille perruque à mettre au rancart, et toi, tu le deviens... Un jour plus tôt, un jour plus tard, qu'est-ce que cela fait?... Avec nous, c'est bien fini. Ce qui importe à présent, c'est qu'il ne passe pas un mauvais quart d'heure et qu'elle ne perde pas le sommeil, madame la marquise du haillon... Colère de Dieu! Cela ne se peut souffrir, et je n'y comptais pas, car ni ta mère ni moi ne le méritons, André, ingrat, mauvais fils!

— Señor!... murmura sourdement André, suffoqué par ces paroles qui tombaient sur son cœur comme des gouttes de plomb fondu.

— Pedro! pour l'amour de Dieu! calme-toi un peu, dit la capitaine en pleurant. Il parlera et nous dira ce que nous voulons. N'est-il pas vrai, André, que tu vas dire... ce que tu dois dire?... car tu n'as jusqu'à présent rien dit avec tranquillité.

— En dehors de ce qu'il nous a avoué, interrompit le capitaine sans faire trêve à sa colère, il ne peut rien me dire qui ne soit une nouvelle folie ou un mensonge que je ne saurais avaler...

— Vous entendez, dit André à sa mère, je suis de trop ici, car si l'on m'interroge, je ne laisserai pas de répondre ce que je sens.

— C'est bien pour cela, s'écria le capitaine arrivé au paroxysme de l'exaspération, c'est parce que je connais la mauvaise qualité de ce que tu sens, que je ne veux pas entendre un mot de plus; c'est pour cela que tu es de trop ici; c'est pour cela

que je veux que tu t'ôtes de devant moi... et que je ne te revoie pas tant que tu ne penseras pas autrement!... Tu m'entends, ingrat!

— Je ne l'oublierai pas, répondit sèchement André.

Et il sortit vivement du cabinet.

Don Pedro Colindres y demeura, tournant de côté et d'autre, comme un tigre dans sa cage. La capitaine suivait ses mouvemens désordonnés, les yeux pleins de larmes, sur les lèvres quelques réflexions qui n'arrivèrent pas à en sortir. Un long temps s'écoula ainsi. Soudain le capitaine dit, sans cesser de s'agiter :

— Donne-moi mon chapeau, Andréa.

— Où veux-tu aller?

— A la rue Haute à l'instant même. Il est nécessaire d'étudier ce cas sur le terrain et de ne négliger ni un instant, ni un indice pour conjurer le mal, coûte que coûte.

L'idée parut bonne à la capitaine, presque autant qu'une autre qui lui était venue à l'esprit depuis les premières réponses d'André.

Don Pedro Colindres n'était pas encore à la porte de la rue, que déjà sa femme se hâtait de mettre sa mantille. Quelques minutes plus tard, elle se dirigeait vers la maison du señor Liencres. André était sorti dans la rue depuis un bon moment.

José Maria de Pereda.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE NOUVEAU MUSÉE

DE PALÉONTOLOGIE

L'homme ne peut lire dans l'avenir, et c'est là une des plus dures épreuves de sa destinée; mais il peut essayer de lire dans le passé. Tandis que la géologie lui apprend l'histoire du monde physique, la paléontologie lui révèle l'histoire du monde animé. Nous découvrons dans les couches du globe les restes d'innombrables êtres, et nous cherchons leurs enchaînemens pour reconstituer les scènes de la création. Outre cet intérêt philosophique, les fossiles éclairent la géologie, et ainsi ils contribuent aux étonnans progrès de l'industrie. Cependant, en dehors d'un petit groupe de savans et de penseurs, la paléontologie est encore peu connue. La presse destinée au grand public ne parle presque jamais en France des découvertes de fossiles, si extraordinaires qu'elles soient; elle ne s'intéresse qu'aux recherches d'archéologie. Jusqu'à présent, dans les classes supérieures de nos lycées, on ne s'occupait ni de géologie, ni de paléontologie, de sorte que les élèves entraient dans la classe de philosophie ignorant l'importance de ces sciences pour les questions d'origine. Chacun reconnaissait que, si on enseigne pendant tant d'années aux jeunes Français le grec et le latin, ce n'est point pour leur apprendre deux langues mortes, c'est pour leur inspirer le culte du beau et du grand; mais on ne réfléchissait pas que les majestueux spectacles des temps géologiques doivent élever leur esprit et les exciter à penser. Cet état de choses va changer. Le congrès géologique

international, qui a été tenu l'année dernière à Saint-Pétersbourg et auquel les munificences des Russes ont donné un éclat extraordinaire, a émis le vœu que les gouvernemens de tous les pays établissent l'enseignement de la géologie et de la paléontologie dans les classes supérieures des lycées. En France, ce vœu a reçu un accueil favorable du directeur de l'enseignement secondaire, M. Rabier; le Conseil supérieur de l'Instruction publique, sur la proposition de l'un de ses membres, M. Mangin, a demandé que la géologie et la paléontologie soient enseignées dans les classes supérieures des établissemens secondaires, et le 6 août dernier le ministre de l'Instruction publique a rendu un arrêté conforme à la demande du Conseil supérieur.

Nous ne saurions nous étonner que la paléontologie ait eu de la peine à se répandre dans notre pays; car jusqu'à présent, bien qu'elle y ait pris naissance, nous n'avions pas de musée de paléontologie; le public ne pouvait apprendre l'histoire des êtres qui nous ont précédés sur la terre.

Le 21 juillet, on a inauguré dans le Jardin des Plantes un bâtiment qui renferme trois nouvelles galeries : l'anatomie comparée occupe le rez-de-chaussée; la paléontologie est au premier étage; l'anthropologie est disposée au second étage, en balcon autour de la galerie de paléontologie, laissant tout son milieu libre, de sorte qu'il reçoit la lumière d'en haut et a une élévation suffisante pour les gigantesques créatures des temps passés. Le premier dimanche qui a suivi la séance d'inauguration, il y a eu 11 000 visiteurs; le second dimanche il y en a eu 10 000; l'affluence continue. Le public paraît charmé et surpris; il passe, respectueux, devant ces reliques d'êtres qui ont été tirés de la pierre où ils étaient depuis des centaines de mille et même des millions d'années. Des gens d'apparence très simple deviennent méditatifs devant les passionnans mystères de la vie cachée dans les roches; comparant les fossiles des âges successifs du monde, ils cherchent à comprendre ce qui s'est produit depuis le jour lointain où s'animèrent de chétives créatures jusqu'au jour marqué pour la créature humaine.

Il peut être de quelque intérêt de dire quelles phases la paléontologie a traversées dans le Jardin des Plantes, avant d'arriver à son état actuel, et ensuite de faire connaître la disposition de la nouvelle galerie.

I

Les anciens n'ont eu aucune idée des temps antérieurs à la venue de l'homme. Le moyen âge ne les a pas étudiés davantage. Dans les siècles derniers, on a entrevu quelque chose de l'histoire des êtres fossiles, mais très peu. C'est durant ce siècle, et au Jardin des Plantes, que la paléontologie a été constituée; Georges Cuvier, dans ses *Recherches sur les ossemens fossiles de quadrupèdes*, publiées en 1812, en a été le fondateur incontesté. Avant lui, quelques savans avaient pressenti qu'il y a eu des espèces différentes de celles de notre époque, sans pouvoir fournir une certitude; car ils avaient surtout observé des coquilles marines, et il était permis de supposer que des coquilles identiques seraient un jour découvertes au sein des océans; quant aux rares quadrupèdes terrestres dont on avait rencontré les ossemens, nul n'osait affirmer qu'ils fussent différens des formes actuelles, parce que l'anatomie comparée était peu avancée. On avait à la vérité reconnu que le Mastodonte était un genre éteint, mais le fait que quelques animaux ont disparu avant la venue de l'homme ne prouvait pas qu'il y eût eu d'immenses époques géologiques caractérisées par tout un ensemble de créatures spéciales. Cuvier a rassemblé une grande collection de squelettes d'animaux actuels; leur étude lui a facilement démontré que les bêtes fossiles ne devaient pas être confondues avec eux. Son but a été de faire ressortir leurs différences; il n'avait pas de motifs de chercher les traits de ressemblance; car, absolu dans son opinion sur la fixité des espèces, il ne pouvait pas, comme Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, supposer que les animaux fossiles ont été les ancêtres de ceux d'aujourd'hui.

Lorsque je suis entré au Muséum, il y avait encore beaucoup de personnes qui avaient vécu dans l'intimité de Cuvier : le professeur Duvernoy, auteur de chapitres importans de son *Anatomie comparée;* le professeur Valenciennes, son collaborateur dans l'étude des poissons; le professeur Duméril, son collaborateur dans celle des reptiles; Laurillard, son aide-naturaliste et son dessinateur; Rousseau, garde de la galerie d'Anatomie comparée, enfin Merlieux, qui, dit-on, avait commencé par être un statuaire et s'était ensuite borné à la tâche de dégager, de raccommoder les ossemens et d'en prendre les moulages; je me le rappelle, avec

ses manchettes à petits plis passant sous sa blouse, occupé à sculpter la pierre à l'entour des fossiles qu'il ménageait avec amour. Outre ces collaborateurs assidus de Cuvier, je voyais les professeurs qui l'ont connu : Becquerel, Adolphe Brongniart, Cordier, Serres, Henri Milne-Edwards, Chevreul, Flourens, Dufrénoy, Decaisne. J'étais impressionné par le respect avec lequel tous en parlaient. Valenciennes, Rousseau, Merlieux ne disaient jamais Cuvier, mais *Monsieur* Cuvier, en faisant résonner solennellement la syllabe *Mon*, et quand on avait donné une opinion de Cuvier, il n'y avait plus rien à ajouter. Je ne cite pas Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, qui, se souvenant des luttes de son père, ne pouvait partager la même fascination.

Cuvier est mort en 1832. Il a été remplacé dans la chaire d'anatomie comparée par un adversaire, Ducrotoy de Blainville. On doit à cet anatomiste de nombreux ouvrages, notamment l'*Ostéographie*, accompagnée d'atlas in-folio. C'est lui qui a créé le nom de Paléontologie (étude des êtres d'autrefois); mais la paléontologie de Blainville ne ressemblait guère à la paléontologie actuelle, car c'était une description d'os soit actuels, soit fossiles, faite comme dans les traités consacrés à l'anatomie humaine. On a prétendu que Blainville avait un mauvais caractère, mais, quand on pense que l'antagoniste de Cuvier se trouvait par la force des circonstances avoir pour aides dans son laboratoire et pour confrères dans l'enseignement, des amis et des admirateurs passionnés de son illustre prédécesseur, on peut supposer qu'il a dû avoir plus d'un désagrément. J'ai travaillé dans son laboratoire, où l'un de ses plus savans aides, le docteur Alix, m'initiait à l'anatomie; j'ai gardé le souvenir d'un vieillard bienveillant, d'une exquise courtoisie. Il conserva l'administration des Vertébrés fossiles réunis par Cuvier, auxquels il en joignit un grand nombre. Il les classa dans un ordre purement zoologique : Mammifères d'abord, Oiseaux, Reptiles, et enfin Poissons.

A la mort de Blainville, les Cuviériens reprirent le domaine de l'anatomie comparée. Duvernoy, le fidèle ami de Cuvier, devint professeur. Outre ses beaux travaux anatomiques, il a publié quelques mémoires paléontologiques. Le partage des collections resta le même.

Pendant qu'au Jardin des Plantes on continuait à faire sur les fossiles des ouvrages surtout descriptifs, la paléontologie se transformait et commençait à apparaître comme l'histoire de la

succession des êtres dans les temps passés. Les géologues se rappelaient ces mots que Fontenelle avait prononcés en 1712, à propos de la présentation à l'Académie d'un ouvrage sur les fossiles du savant suisse Scheuchzer : « *Voilà de nouvelles espèces de médailles dont les dates sont plus importantes et plus sûres que toutes les médailles grecques et romaines.* » On appréciait de plus en plus un mémoire que l'Anglais Smith avait publié sous le titre : *Strata identified by organised fossils.* Des travaux nombreux et remarquables de paléontologie appliquée à la géologie ont apparu dans tous les pays. En France, ceux d'Alcide d'Orbigny ont eu une importance considérable. Nul plus que lui ne s'est attaché à la chronologie des fossiles. Il a cru reconnaître que les êtres ont été renouvelés cinq fois pendant l'ère primaire, dix-huit fois pendant l'ère secondaire, cinq fois pendant l'ère tertiaire. Partisan de la fixité des espèces comme presque tous les hommes de son temps, il n'admettait aucune transformation ; croyant aux grands cataclysmes périodiques décrits par Élie de Beaumont, il supposait que ces cataclysmes avaient mis fin aux êtres d'une époque et que d'autres êtres avaient été créés dans l'époque suivante. Cela n'est plus en accord avec nos idées actuelles ; mais, si on se reporte à cinquante ans en arrière, on comprend que d'Orbigny opérait une révolution dans la science. Il résultait de ses recherches sur la chronologie des fossiles que la paléontologie n'était plus une simple annexe de la zoologie : elle devenait une science spéciale qui a pour objet l'histoire de la succession des êtres.

C'est pourquoi l'idée d'un enseignement de la paléontologie s'imposait dans le Jardin des Plantes. Évidemment Alcide d'Orbigny était le mieux préparé pour un tel enseignement. Mais c'était un chercheur dont tous les instans étaient consacrés à dégager les fossiles de la pierre, à les raccommoder, les décrire ; aucun homme n'était plus incapable de faire des démarches. Il avait pour beau-père Gaudry, l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, universellement aimé dans le barreau. Tandis que tous les anciens bâtonniers de son temps, Billault, Baroche, Delangle, Duvergier, Boinvilliers, étaient arrivés aux plus hautes positions politiques, Gaudry voulait rester avocat et ne demandait rien. Aussi, quand il fit remarquer qu'Alcide d'Orbigny avait vécu huit ans en Amérique, visitant les peuplades les plus reculées, qu'il avait publié sur l'Amérique un ouvrage de huit volumes

in-folio, qu'il était un des principaux promoteurs en France de la paléontologie, qu'il avait composé la *Paléontologie française* en seize volumes, le *Prodrome de paléontologie* en trois volumes, la *Paléontologie stratigraphique* en trois volumes, sans compter bien d'autres ouvrages, et que pour tout cela, à l'âge de quarante-neuf ans, il n'avait rien reçu de son pays, plusieurs membres du barreau de Paris s'intéressèrent à lui. En 1853, Fortoul, ministre de l'Instruction publique, créa une chaire de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, et la confia à Alcide d'Orbigny. Le nouveau professeur avait une tête énergique, superbe, dont on ne peut guère se faire une idée d'après le buste bizarre placé sur la face externe du nouveau bâtiment. Il fut très gêné dans son enseignement, car, malgré le titre d'administrateur que les professeurs avaient autrefois, on ne lui remit pas l'administration des objets de paléontologie qui étaient dans le Muséum. Il n'eut d'autre collection que la sienne propre. Les fossiles continuèrent, comme par le passé, à être disséminés dans les divers services de l'anatomie, de la conchyliologie, de l'entomologie. Un professeur de métaphysique se passe d'objets matériels de démonstration; mais un professeur chargé de faire connaître les fossiles est fort embarrassé s'il n'en peut montrer. Le nouveau professeur fut installé cour de la Baleine, dans un local très exigu; son aide-naturaliste fut relégué dans les combles de l'ancienne ménagerie des reptiles; il y avait là des salles misérables, si peu éclairées qu'on n'y pouvait pas travailler au microscope; c'est là qu'a été fait l'ouvrage sur les fossiles de Pikermi. D'Orbigny a éprouvé une grande tristesse de voir que ses idées étaient peu appréciées par les chefs de la science. Il a succombé à une maladie de cœur quatre ans après sa nomination au Muséum, avant qu'il ait été sérieusement question de le faire entrer à l'Institut. Depuis sa mort, sa gloire a toujours été grandissante; on reconnaît en lui un des génies qui ont honoré la science française. Il eût mieux valu, pendant sa vie, lui donner quelques encouragemens.

A la mort d'Alcide d'Orbigny, l'État acquit ses collections et les donna au Laboratoire de paléontologie. Les professeurs du Muséum proposèrent D'Archiac pour le remplacer. Le ministre de l'Instruction publique, Rouland, avait alors institué une commission pour modifier l'organisation du Muséum; parmi les membres de cette commission, se trouvait un ingénieur des mines, Bayle, chargé d'un cours de paléontologie à l'École des mines,

professeur remarquable, érudit, mais d'un esprit mordant, sévère dans ses critiques; il a formé une magnifique collection de paléontologie à l'École des mines. Le ministre voulait le nommer au Jardin des Plantes, mais il hésitait à rompre avec l'usage de se conformer au choix des professeurs. Quatre années s'écoulèrent sans qu'on pourvût à l'enseignement de la paléontologie; cela montre qu'on ne regardait pas encore cet enseignement comme très utile. En 1861, le vicomte Adolphe d'Archiac Desmier de Saint-Simon fut enfin nommé professeur-administrateur de paléontologie au Muséum. Mais, pas plus que son prédécesseur, il ne fut chargé d'administrer les collections publiques. L'œuvre scientifique de D'Archiac a été très différent de celui d'Alcide d'Orbigny. Ce dernier était un esprit original, tellement absorbé par ses propres observations que parfois il négligea celles de ses confrères de France et de l'étranger, ce qui lui attira des ressentimens. D'Archiac a fait aussi des recherches personnelles, mais il a passé une partie de sa vie à analyser les travaux des autres. Ancien militaire, il poussait l'équité jusqu'au scrupule; il trouvait injuste qu'on oubliât les savans qui ont été nos maîtres, et il a publié de nombreux livres pour faire connaître leurs œuvres. Il était assurément reconnaissant aux professeurs du Muséum qui avaient, pendant quatre ans, soutenu sa candidature; pourtant il ne put prendre son parti d'être un administrateur sans administration, et un professeur de paléontologie sans collection de paléontologie. Il est mort en 1868.

Édouard Lartet a remplacé D'Archiac. Il avait longtemps habité dans le Gers, près de la colline de Sansan, remplie d'ossemens fossiles. Ses fouilles ont rendu ce gisement célèbre. Les efforts qu'il fit pour déterminer les ossemens de Sansan lui donnèrent beaucoup d'habileté dans l'étude des vertébrés. Cette habileté lui acquit une grande notoriété, quand les découvertes de Boucher de Perthes dans le diluvium de la Somme eurent attiré l'attention sur l'homme fossile, car on se mit à chercher partout des instrumens humains, et comme on ne fixe leur ancienneté qu'au moyen des animaux trouvés avec eux, chacun eut recours à Lartet, qui devint l'arbitre pour juger si des instrumens humains appartenaient à l'âge de la pierre taillée ou à l'âge de la pierre polie. Il a fait de curieuses recherches dans les cavernes du Périgord et du midi de la France, et il a justement passé pour être un des fondateurs de la paléontologie humaine. Il était âgé

de soixante-huit ans, quand on le nomma professeur; il n'avait encore jamais professé; il mourut avant d'être monté en chaire, en janvier 1871.

Il arriva, à la mort de Lartet, une étrange chose : plusieurs des professeurs du Muséum voulurent supprimer la chaire de paléontologie. Cette science avait pourtant fait des progrès rapides; l'admirable livre de Darwin sur l'origine des êtres avait déterminé un nouveau courant d'idées. On s'était attaché à l'étude des enchaînemens des êtres et on commençait à entrevoir que l'histoire du monde est l'histoire d'une évolution qui se poursuit à travers l'immensité des âges; la paléontologie tâchait d'embrasser l'étude du plan qui a présidé au développement de la vie. Malgré le caractère philosophique que prenait la paléontologie, on voulut revenir à l'état de choses qui existait du temps de Cuvier. Il parut un jour un arrêté nommant le professeur de Strasbourg, Schimper, chargé au Jardin des Plantes d'un cours sur les plantes fossiles, en place du cours de paléontologie. L'éminent botaniste refusa. Il écrivit à mon ami Saporta qu'il ne voulait pas contribuer à la suppression d'un cours devenu indispensable à notre époque. Après ce refus, l'opposition contre la chaire de paléontologie continua. J'ai entre les mains la lettre suivante de Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique, adressée à l'un de ses confrères de l'Institut, Léonce de Lavergne : « *Mon cher confrère, ainsi que je le pensais, le Muséum a été consulté sur l'opportunité de la déclaration de vacance de la chaire. Il est opposé au maintien de la chaire ; nous attendrons sa réponse avant d'agir. Croyez, je vous prie, à mes sentimens les plus dévoués.* »

Il était peu vraisemblable qu'un philosophe comme Jules Simon accepterait la suppression de la seule chaire de France où l'on étudiât l'histoire des origines et des développemens du monde animé. La question de savoir s'il convenait de conserver la chaire de paléontologie fut soumise à l'assemblée du Muséum; quatre professeurs votèrent contre son maintien ; la majorité vota pour. Je fus nommé professeur de paléontologie. Mais il fut convenu que le professeur de paléontologie continuerait à ne pas être chargé de l'administration des collections de fossiles placées dans les galeries publiques; le professeur d'anatomie comparée vint prendre dans les collections formées par nous tous les objets qui lui plurent, et notamment les plus belles pièces provenant de mes fouilles à Pikermi, en Grèce.

A la mort du professeur d'anatomie comparée Paul Gervais, en 1879, on comprit que la lutte contre la paléontologie ne pouvait pas durer toujours et qu'elle obtenait un résultat opposé à celui qu'on cherchait : car elle augmentait la sympathie que les hommes désintéressés voulaient bien nous témoigner. Puis, les travailleurs qui avaient à déterminer des fossiles trouvaient extraordinaire que les collections, au lieu d'être réunies pour les commodités de l'étude, fussent disséminées dans six endroits différens, afin de donner satisfaction à plusieurs professeurs. Il fut décidé que les collections de vertébrés fossiles appartenant à l'anatomie comparée seraient remises au service de la paléontologie. On doit l'initiative de cette détermination au directeur du Muséum, Fremy. Pour consacrer les droits du professeur de paléontologie à administrer les collections de fossiles, Fremy obtint la construction dans la cour de la Baleine de deux salles destinées à rassembler les pièces les plus importantes. Les paléontologistes français garderont une profonde reconnaissance à l'illustre chimiste qui s'est constitué leur défenseur.

Aujourd'hui les tribulations de la paléontologie ont cessé dans le Jardin des Plantes. On vient de construire une galerie où les êtres sont groupés suivant l'âge de leur apparition sur le globe, de sorte que chacun pourra dorénavant étudier et méditer l'histoire encore un peu mystérieuse du développement de la vie. Le professeur de paléontologie et ses dévoués collaborateurs n'ont plus de luttes à soutenir ; ils ne rencontrent que des amis.

L'historique de la fondation de la paléontologie dans le Jardin des Plantes était nécessaire pour expliquer comment, malgré la satisfaction avec laquelle la nouvelle galerie de paléontologie est accueillie par les travailleurs et par le public, elle serait encore plus importante sans les difficultés contre lesquelles les professeurs de paléontologie ont eu successivement à lutter. Ces difficultés nous portent à croire que la reconstitution de l'histoire du monde animé est une grande chose, car toutes les grandes choses ont eu de la peine à se faire accepter.

II

Quand on entre dans le Jardin des Plantes par la grille d'Austerlitz, on aperçoit à gauche un bâtiment qui vient d'être élevé le long de la rue de Buffon. Il a été construit par M. Dutert, l'ha-

bile architecte qui a fait au Champ-de-Mars la Galerie des Machines. Il n'est que la moitié du bâtiment que nous avons demandé ; la longueur des salles de collection est de 75 mètres. Il renferme au rez-de-chaussée l'anatomie comparée, au premier étage la paléontologie, et au second l'anthropologie, disposées dans des galeries qui font le tour de celle de paléontologie, laissant le milieu vide pour que les fossiles gigantesques aient de la place et de la lumière. A côté de la galerie de paléontologie se trouvent des laboratoires, un peu exigus, mais pourvus de tous les perfectionnemens modernes; ils ont l'avantage inappréciable d'être placés près des collections. Un des premiers devoirs des savans qui ont la charge d'un musée est d'être à la disposition des travailleurs, et il est difficile de bien remplir ce devoir quand on a un laboratoire situé hors du Jardin des Plantes, rue de Buffon, comme dans la plupart des services du Muséum.

Sur le palier du premier étage qui précède la galerie de paléontologie, les murailles sont occupées par trois grandes pièces fossiles : à gauche, c'est une plaque de lias du Wurtemberg couverte de Pentacrines qui mesurent plus de 2 mètres de hauteur; ces crinoïdes, vulgairement appelés lis de mer, devaient former une magnifique parure dans le fond des océans liasiques. Ils nous préparent, avant d'entrer dans la galerie, à l'idée que le monde des temps géologiques n'était pas peuplé de monstres, comme on le croit souvent, mais de créatures charmantes qui, dans tous les étages, sont dignes de séduire les artistes aussi bien que les naturalistes.

Au milieu du palier s'étale le squelette presque entier d'une bête miocène appelée Macrothérium. On en avait depuis longtemps trouvé les débris, mais on attribuait sa tête aux pachydermes, ses membres aux édentés, c'est-à-dire à des bêtes supposées très différentes, puisque les pachydermes ont des sabots disposés pour la marche, tandis que les édentés sont des onguiculés, dont les pattes armées d'ongles servent à saisir. M. Filhol, dans ses fouilles à Sansan, a découvert que la tête et les membres appartiennent au même animal. Cela annonce que notre galerie va présenter l'histoire des enchaînemens du monde animal.

A droite du palier, on admirera un large bloc de gypse de Vitry-sur-Seine, où est incrusté un squelette entier du *Palæotherium magnum ;* ce bloc a été découvert par M. le professeur Vasseur et généreusement offert par M. Fuchs, le propriétaire de

la carrière souterraine d'où il a été tiré. Nous avons placé à côté de ce magnifique spécimen des dessins de restauration de Paléothérium faits par Cuvier avec des matériaux très incomplets, et on peut vérifier l'exactitude de cette restauration. Aussi, en entrant dans notre galerie, le premier sentiment dont on est pénétré est un sentiment d'admiration pour le savant français qui a fondé la paléontologie.

M. Dutert a eu le mérite de subordonner l'arrangement des galeries au seul intérêt de la science. Il ne les a séparées par aucune avance, parce que, l'évolution des êtres ayant été continue, il importe que les collections forment des enchaînemens ininterrompus.

Notre musée est une salle d'histoire, où les échantillons sont classés suivant un ordre chronologique. Jusqu'à présent, le mot histoire naturelle n'a pas été pris dans un sens strict ; le Muséum d'histoire naturelle ne représentait pas l'histoire de la nature ; c'était surtout une exposition de ses merveilles ; on n'y voyait pas comment les êtres ont acquis leur état actuel. C'est la paléontologie, aidée par les expériences physiologiques, qui doit nous l'apprendre. Cuvier avait entrevu l'intérêt de notre nouvelle galerie, quand il terminait son célèbre *Discours préliminaire* par ces mots : « *Qu'il serait beau d'avoir les productions organisées de la nature dans leur ordre chronologique, comme on a les principales substances minérales ! La science de l'organisation elle-même y gagnerait... Et l'homme, à qui il n'a été accordé qu'un instant sur la terre, aurait la gloire de refaire l'histoire des milliers de siècles qui ont précédé son existence, et des milliers d'êtres qui n'ont pas été ses contemporains.* »

La classification chronologique des fossiles de notre musée permet au visiteur d'embrasser au premier coup d'œil le développement progressif du monde, car au commencement de la galerie où sont placés les plus anciens êtres, il ne rencontre que des types simples, chétifs ; à mesure qu'en pénétrant dans la galerie il trouve des créatures de plus en plus récentes, il voit des types plus avancés ; et, vers le fond de la galerie qui renferme les derniers venus, il aperçoit les types les plus perfectionnés. La classification adoptée est la classification la plus usuelle, celle qui a été proposée par les congrès internationaux de géologie. En parcourant notre galerie, on se trouve tour à tour dans le Primaire, puis dans le Secondaire, puis dans le Tertiaire et enfin dans le Quaternaire.

Ère primaire. — La première table est consacrée à l'Archéen. Nous y avons placé diverses préparations de l'Eozoon, qui a été célèbre à un moment, mais que la plupart des savans considèrent aujourd'hui comme un simple accident minéralogique. Nous y avons rangé également les échantillons de Bretagne où M. Cayeux croit voir des foraminifères, des infusoires et des spicules d'éponges.

Après l'Archéen vient le Cambrien. C'est dans ce terrain que se rencontrent les plus anciens fossiles dont la nature organique est incontestée. Il y a des Méduses, des Mollusques et surtout des Trilobites. Quelques-uns de ces crustacés sont de grande taille et de structure compliquée; il faut en conclure ou bien que les premiers êtres ont été assez avancés, ou bien qu'on découvrira des êtres dans des terrains d'une antiquité encore plus reculée.

Le Silurien succède au Cambrien. Nos plus beaux fossiles proviennent des recherches de Barrande en Bohême. L'ancien précepteur du Comte de Chambord suivit en exil son royal élève et bientôt se fixa à Prague pour explorer les terrains primaires. Son ouvrage sur la Bohême est un tel monument qu'on se demande comment il a pu être composé par un seul homme. Pour la publication, il a été aidé par le Comte de Chambord, ainsi qu'il le déclare dans une préface (1).

On remarquera parmi les nombreux fossiles découverts par Barrande des tableaux qui sont une preuve étonnante de son génie d'investigation: ces tableaux présentent la série des transformations d'une même espèce de Trilobite depuis la sortie de l'œuf jusqu'à l'état adulte ; il y a une espèce pour laquelle Barrande a pu distinguer dix-sept stades. Il a suivi le développement de bêtes qui remontent sans doute à plus d'un million d'an-

(1) Cette préface donne une si belle idée du caractère de Barrande, que je crois devoir la reproduire ici :

« Monsieur le comte,

« Quarante ans se sont écoulés depuis que j'ai eu l'honneur d'être appelé auprès de votre Auguste personne par votre aïeul le roi Charles X de vénérable mémoire.

« Ces quarante années, non sans épreuves, disent assez quels sont les sentimens qui m'attachent au fils de nos Rois. Mais il en est un que je ne saurais manquer de manifester hautement sur les premières pages de ce volume, comme il se reproduit tous les jours dans mon cœur. C'est le sentiment de ma vive reconnaissance pour les dons spontanés par lesquels votre Royale munificence a efficacement allégé les lourdes charges que la publication de cet ouvrage m'impose depuis de si longues années. »

nées, comme on suit dans un laboratoire d'embryogénie le développement des êtres actuels.

Nous avons des fossiles siluriens de divers pays et notamment de la France; c'est au Silurien qu'appartiennent les ardoises d'Angers, riches en grands Trilobites et les cercueils de la Hunaudière où sont enfermés tant de *Calymene Tristani*. C'est aussi dans le Silurien de la France qu'on a trouvé le plus de Bilobites et les autres corps décrits sous le nom d'organismes problématiques. Nous en avons une curieuse collection grâce à un legs de Marie Rouault. Perruquier du rang le plus modeste dans un faubourg de Rennes, Marie Rouault arriva un jour à Paris, apportant des fossiles et des manuscrits qui surprirent fort les princes de la science. Je le vois encore entrant dans le Jardin des Plantes, gros et petit, avec ses yeux bleus, ses longs cheveux de Breton, sa figure un peu craintive, son costume très simple. Parmi les objets recueillis par lui il faut citer les Bilobites et les Vexillum, qui ont reçu leur nom de ce qu'on les a comparés à un drapeau enroulé sur lui-même. Ces organismes problématiques ont donné lieu à de vives polémiques; le Suédois Nathorst, le professeur Édouard Bureau et la plupart des naturalistes pensent aujourd'hui que ce sont des empreintes dues à des actions physiques ou à des animaux en marche.

En somme, ce qui domine dans le Silurien, ce sont les Polypiers, les Crinoïdes, les Brachiopodes, les Mollusques et les Crustacés. Les Vertébrés y sont des raretés; les seuls restes que notre Muséum possède sont des écailles de poissons que j'ai recueillies avec M. Boule dans le Silurien inférieur de Cañon City (Montagnes Rocheuses).

Du Silurien on passe au Dévonien. Les Invertébrés n'ont pas fait des progrès bien sensibles. Mais le développement des Vertébrés est un événement considérable dans l'histoire du monde animé. A la vérité, ce ne sont que des poissons, et encore ces poissons ont-ils des caractères rudimentaires. Il est impossible de ne pas voir dans ces premiers Vertébrés une preuve d'évolution, car ils sont imparfaitement vertébrés. Les uns sont dans l'état des embryons chez lesquels aucune partie de la colonne vertébrale n'est ossifiée; tels sont les Pteraspis, Cephalaspis et Pterichthys qui rappellent les Crustacés autant que les Poissons. Les autres, comme le Coccosteus, ont les arcs supérieurs et inférieurs de leurs vertèbres ossifiés, mais leurs corps sont restés cartilagineux.

Beaucoup de poissons dévoniens de notre collection ont été trouvés en Écosse dans des miches; si on casse les miches avec soin, on les divise en deux moitiés dont l'une renferme le poisson et l'autre son empreinte. Lorsqu'en brisant une pierre vieille de plusieurs centaines de mille ans nous y trouvons un animal fossile, nous ne pouvons nous défendre de quelque émotion; nous lui demandons d'où il vient, qui l'a mis là, quelles choses avaient lieu à l'époque où il vivait; à force de passer d'interrogations en interrogations, nous entrons dans un infini de pensées, nous sommes transportés dans des horizons si immenses que nous sommes à la fois charmés par leur grandeur et attristés de les si mal embrasser. Dans mes *Enchaînemens du Monde animal*, j'ai raconté qu'arrivant à Cromarty, tout au nord de l'Écosse, je vis une haute colonne surmontée de la statue d'Hugh Miller; près de là on me montra la chaumière où le populaire paléontologiste était né. Il avait eu des débuts encore plus modestes que le perruquier Marie Rouault : c'était un ouvrier carrier. En cassant les pierres du terrain dévonien, il y rencontrait des poissons; son esprit en fut émerveillé; il laissa la pioche pour prendre la plume et enseigner la science nouvelle qui fait découvrir dans les pierres les « créatures de Dieu. »

Après le Dévonien, on trouve dans notre galerie le Carbonifère. Ses mers nous ont livré des Polypiers, des Crinoïdes, des Brachiopodes, des Mollusques, des Crustacés, peu différens de ceux du Dévonien. Mais l'histoire de ses continens a une importance capitale pour l'industriel comme pour le savant; ils ont été couverts de forêts immenses, dont les détritus ont formé la plus grande partie de la houille exploitée jusqu'à ce jour. Les expériences qui ont été tentées pour changer les végétaux en houille ont été infructueuses; un de nos plus distingués assistans du Muséum, M. Bernard Renault, a constaté que la houille est remplie de Microbes (*Bacillus*, *Micrococcus*) ; il pense que les décompositions opérées par eux ont contribué à lui donner son état actuel. Nous avons exposé dans notre galerie des plaques préparées par M. Renault et des figures de Microbes enfermés dans ces plaques. Parmi nos séries du Carbonifère, je dois signaler celle des insectes de Commentry. C'est une des plus inattendues que la paléontologie ait mises en lumière. Elle a été découverte par M. Fayol et a été l'objet d'un bel ouvrage de M. Charles Brongniart. On y remarquera le Meganeura qui atteint $0^{m},70$ d'en-

vergure, surpassant les plus grands insectes actuels ; il ne faut pas en conclure que les insectes aient eu tout leur perfectionnement dès l'époque de la houille. La collection si nombreuse de M. Fayol a beaucoup étonné les géologues. Aucunes couches n'ont été plus fouillées que les couches houillères ; il y a plus de quarante ans, Lyell se demandait comment on y a rencontré si peu de traces d'animaux? Cela tient sans doute à ce qu'on ne les avait pas cherchées. Que de merveilles géologiques nous posséderions si les chefs d'exploitation en prenaient quelque souci! La paléontologie a eu la bonne fortune que M. Fayol ait été un habile observateur en même temps qu'un habile ingénieur ; il a formé ainsi d'incomparables collections des couches houillères.

Le Permien termine les formations primaires. Les fossiles de ce terrain sont rares dans la plupart des musées. Notre nouvelle galerie en a une collection exceptionnelle, grâce aux savans d'Autun. Cette ville est celle de France et peut-être du monde qui possède la société d'histoire naturelle la plus nombreuse, comparativement à sa population. La Société d'histoire naturelle d'Autun, bien qu'elle soit consacrée à la science pure et ne s'occupe point encore de ses applications industrielles, compte plus de cinq cents membres ; elle publie de magnifiques volumes. Plusieurs de ses membres, MM. Bernard Renault, Roche, Bayle, Cambray, etc., ont trouvé dans les exploitations de schistes bitumineux des reptiles très curieux pour l'histoire de l'évolution des quadrupèdes. Leur colonne vertébrale est plus avancée que celle des poissons des temps dévoniens ; cependant les corps de leurs vertèbres sont composés de morceaux qui ne sont pas encore soudés ; l'ossification de la notocorde n'est pas tout à fait achevée ; la nature est prise sur le fait au moment où va se terminer l'ossification qui sera complète chez les quadrupèdes du commencement de l'ère secondaire.

Si, après avoir examiné tour à tour les différens terrains anciens, nous nous arrêtons pour résumer ce que nous venons de voir, nous reconnaissons que, dans l'ère primaire, les animaux avaient déjà un certain degré de complication et de diversité. Cependant, durant la première moitié de cette immense époque, il n'y a eu que des Invertébrés ; dans la seconde moitié, les Vertébrés étaient petits, rares, peu élevés comparativement à ceux qui viendront plus tard ; leur existence était plus passive qu'active ; la plupart étaient protégés par des cuirasses qui gênaient leurs fonc-

tions de relation; l'intelligence était latente. C'était un temps de silence, de tristesse, il n'y avait plus le néant de la vie, mais il n'y avait pas encore le règne de la vie agitée, éblouissante, telle que nous la voyons de nos jours.

Ère secondaire. — Aussitôt que nous arrivons à la partie de la galerie où commence le monde secondaire, un notable changement se manifeste : les êtres se diversifient, grandissent, se perfectionnent.

Le premier terrain secondaire est le Trias. Nos collections des Invertébrés du Trias renferment la série des fossiles découverts en France et quelques échantillons étrangers. Pour bien connaître les Mollusques de cette époque, il faut voir les fossiles du Tyrol réunis à l'Institut géologique de Vienne. Le Tyrol est un point de l'Europe admirable pour les géologues; rien de plus joli que les environs de Salzbourg et d'Hallstatt, rien de plus magnifique que le Pays des dolomies dont Cortina d'Ampezzo est le centre. M. de Mojsisovics a consacré sa vie à l'étude des fossiles de ces régions ; il a publié de beaux livres sur les Ammonites.

Les Vertébrés prennent un grand développement dans le Trias. Les regards des visiteurs de notre galerie sont attirés par l'énorme squelette du Pareiasaurus de l'Afrique australe; cette bête grossière, énorme, mal appuyée sur des membres épais à cinq doigts, paraît bien personnifier le commencement du Secondaire. En avant de ce singulier fossile, nous avons placé une large plaque de grès bigarré avec des empreintes de pattes puissantes, connues sous le nom de Cheirothérium; on a trouvé beaucoup de ces empreintes en Allemagne et en France. Quel géant les a produites? Je l'ignore. Ce mot : *je l'ignore* revient souvent sur les lèvres des paléontologistes; il contribue à l'ardeur de nos investigations. Le jour où l'on saura, on ne cherchera plus; ce jour est si loin que le zèle de nos travailleurs n'est point près de s'éteindre. Les armoires murales du Trias renferment les restes de nombreux vertébrés, quelques-uns ont donné lieu à de très suggestives études de M. Seeley; l'éminent paléontologiste de Londres a montré qu'ils présentent des traits d'union entre les Reptiles et les Mammifères.

Pour bien comprendre les singuliers reptiles du Trias, il faudrait aller voir à Stuttgart ceux du Wurtemberg rassemblés par Oscar Fraas, et à Londres ceux de l'Afrique étudiés par Owen et M. Seeley, ainsi que ceux d'Écosse nouvellement signalés par M. Newton.

Après le Trias vient le Lias. Nous n'avons rien à envier aux autres pays pour les Invertébrés du Lias. Les visiteurs de notre galerie admirent la diversité, l'élégance des Mollusques, parmi lesquels les Ammonites occupent une place d'honneur. Raspail, qui avant d'être un homme politique a été un naturaliste, a publié un mémoire sur le rôle des Ammonites dans l'antiquité; elles ornaient la tête de Jupiter Ammon, comme l'indiquent plusieurs médailles; elles étaient adorées à cause de leur forme en ombilic, qui est un emblème de la procréation. Nous ne les adorons plus, mais tous les géologues les aiment, car elles sont charmantes, et ce serait pour eux une ingratitude de ne pas les aimer, attendu qu'elles leur rendent de continuels services, offrant à chaque étage des mutations qui permettent d'en fixer la date. C'est aussi à l'époque du Lias que les Belemnites se multiplient; nos vitrines en renferment diverses espèces. Comme les Seiches et les Pieuvres d'aujourd'hui, elles étaient nues et elles avaient une poche à encre (sépia) au moyen de laquelle elles noircissaient l'eau de la mer pour se soustraire à leurs ennemis. On remarquera une figure de Bélemnite faite par M. Marcellin Boule avec une de ces poches à encre de l'âge du Lias; elle semble peinte avec la sépia d'un animal actuel.

L'époque du Lias a vu le règne des grands reptiles marins. Nous avons plusieurs squelettes entiers d'Ichthyosaures, l'un, notamment, qui a un petit dans son ventre, la tête tournée vers l'anus, sans doute prêt à sortir quand il a péri. A côté est la tête d'un énorme Ichthyosaure qui a été très admirée à l'Exposition universelle de 1889; elle a été trouvée et donnée au Muséum, ainsi que plusieurs autres belles pièces, par M. Millot, directeur d'importantes exploitations de ciment de Vassy. Nous possédons des squelettes complets de Téléosauriens, parmi lesquels un Pélagosaure, monté avec un rare talent par l'ancien paléontologiste de Caen, Deslonchamps. Malgré ces pièces et plusieurs autres, nos Vertébrés du Lias sont peu de chose auprès de ceux du British Museum. C'est là qu'il faut aller pour bien se rendre compte de l'aspect que devaient avoir les océans secondaires avec leurs légions d'Ichthyosaures, ramassés comme des Dauphins, de Plésiosaures, qui pouvaient élever au-dessus des eaux un cou plus long que celui des Cygnes, de Téléosaures, assez semblables aux Gavials, dont ils sont sans doute les ancêtres. Si, à ces puissans nageurs, on ajoute une multitude de poissons ganoïdes à écailles

brillantes, d'Ammonites très variées, d'agiles Bélemnites, on constate que l'activité était beaucoup plus grande au sein des eaux que dans les temps antérieurs. Nous n'avons pas de preuves qu'il en fût ainsi sur la terre ferme.

L'Oolite fait suite au Lias; le monde animé continue à grandir, à se multiplier et en même temps à se diversifier. Notre musée a de magnifiques séries d'Invertébrés avec lesquels les nombreux amateurs qui vont chercher des fossiles à Boulogne, au Havre, à Trouville, à Villers, à la Rochelle, etc., pourront faire leurs déterminations. Nous avons aussi quelques Vertébrés précieux. Mais nos échantillons sont insignifians comparativement aux reptiles réunis dans Yale College, à New Haven, par M. Marsh. Ce grand savant m'a montré des animaux plus extraordinaires les uns que les autres: le *Brontosaurus* long de 15 mètres, l'*Atlantosaurus* auquel il attribue 24 mètres, le *Stegosaurus* dont le dos portait de si hautes et si bizarres plaques qu'il faut les toucher pour y croire, bien d'autres encore. Après avoir, dans des expéditions dangereuses, multipliées, qui ont coûté des sommes énormes, réuni les plus étonnantes bêtes des temps passés, le professeur Marsh vient d'en faire don à Yale College : c'est un présent tel qu'aucun roi ne pourrait en offrir!

Des vitrines de l'Oolite, le visiteur passera à celles de l'Infracrétacé, puis à celles du Crétacé. Elles suggèrent la même remarque que les précédentes : nos collections d'Invertébrés sont très belles, celles des Vertébrés sont inférieures à ce qu'on voit dans plusieurs musées étrangers. Nous devons faire exception pour les immenses Pythonomorphes, ainsi nommés parce qu'à certains égards, ils rappellent un peu la fiction du Serpent de mer; aux Pythonomorphes que nous possédions, la Compagnie de Saint-Gobain vient d'ajouter un squelette qui repose sur la craie où il était engagé; deux savans belges bien connus, MM. Lemonnier et De Pauw, nous ont donné aussi d'intéressans échantillons.

Lorsque l'on considère dans son ensemble l'ère secondaire, on constate de telles différences avec l'ère primaire qu'un débutant en paléontologie ne les confondra pas. Les êtres se sont multipliés, ils présentent une merveilleuse diversité; ce ne sont plus des créatures condamnées à une existence passive; l'activité augmente. Plusieurs des quadrupèdes sont devenus des géans. Mais ce sont des géans stupides; l'intelligence est encore peu développée; les mammifères sont petits et rares.

Nous devons avouer que notre galerie ne donne pas une idée de la puissance et de l'étrangeté des reptiles secondaires. Nul musée, d'ailleurs, ne peut actuellement les faire bien comprendre, car, en réalité, on ne possède les squelettes entiers que de très peu d'espèces. Les Iguanodons du musée de Bruxelles appartiennent à une seule espèce d'une même localité; leur nombre sert à frapper le public, mais n'apprend rien de plus aux vrais savans. Figurons-nous qu'un jour on arrive à disposer en enfilade, dans une même galerie, des squelettes entiers des principaux Vertébrés secondaires : *Dicynodon*, *Zanclodon*, *Belodon*, *Elginia* du Trias; *Ichthyosaurus*, *Plesiosaurus* du Lias; *Pliosaurus*, *Ceteosaurus*, *Megalosaurus* du Jurassique d'Europe; *Atlantosaurus* et autres géans du Jurassique des Montagnes Rocheuses; reptiles volans tels que ceux réunis par M. Zittel à Munich; *Iguanodon* de l'Infracrétacé de Belgique; oiseaux qui ont des dents et *Pteranodon* du Crétacé du Kansas; *Triceratops* du Laramie, etc.; ce serait assurément un des spectacles les plus étranges qu'il soit donné à l'homme de contempler. Quelques personnes, amoureuses de nouveauté et de grandeur, nous ont demandé s'il serait impossible d'établir dans l'Exposition universelle de 1900 une salle où l'on réunirait des restaurations des bêtes d'autrefois, supposées vues dans l'état de vie. Un savant ne saurait prendre la responsabilité de choses conjecturales; mais il pourrait fournir des renseignemens à un artiste qui aurait tout droit pour faire des restaurations. Ce serait moins audacieux que les fictions de la mythologie grecque, et ce ne serait pas la partie la moins originale, la moins imposante de l'Exposition de 1900.

Ère tertiaire. — Vers le milieu de la galerie commence l'ère tertiaire. Si, pour les fossiles secondaires, nous avons beaucoup à envier à quelques musées étrangers, il n'en est plus de même pour les fossiles tertiaires. Nous en avons d'admirables séries, formées en grande partie sur le sol français.

Le premier terrain tertiaire, l'Éocène, marque, ainsi que son nom l'indique, l'aurore des formes nouvelles. Paris est sur l'Éocène : son essor est sans doute en partie résulté de ce que ses habitans ont trouvé du calcaire grossier pour bâtir, du gypse pour enduire, du liais pour daller, du grès pour paver, de la terre à tuile pour couvrir, de l'argile pour faire des briques. Les diverses assises ont des espèces qui aident à les reconnaître : les fossiles des sables de Bracheux diffèrent de ceux du conglomérat de

Cernay, qui diffèrent de ceux de l'argile plastique, qui diffèrent de ceux des sables de Cuyse, qui diffèrent de ceux du calcaire grossier, qui diffèrent de ceux des grès de Beauchamp, qui diffèrent de ceux des marnes de Saint-Ouen, qui diffèrent de ceux du gypse. Les ouvrages de Deshayes, Hébert, Munier Chalmas, Stanislas Meunier, Dollfus, Cossmann, etc., ont rendu célèbres les gisemens coquilliers des environs de Paris. Chaque dimanche, de nombreux amateurs vont y chercher des fossiles. Plus heureux sont-ils que les chasseurs, car ils reviennent toujours avec quelque butin, tandis que ceux-là rentrent souvent la gibecière vide; puis, au lieu de tuer de douces créatures, ils ont le plaisir de tirer de la pierre des êtres auxquels ils donnent par la pensée une seconde vie. Autrefois les géologues avaient peu de facilité au Jardin des Plantes pour déterminer leurs fossiles; aujourd'hui ils y trouvent de belles et nombreuses coquilles, soigneusement nommées.

Outre nos séries d'Invertébrés, nous avons de très précieuses collections de Vertébrés éocènes. La colline de Monte-Bolca, non loin de Vérone, est composée en partie de marnes qui se séparent en dalles couvertes de poissons; un comte Gazzola en avait rassemblé une vaste collection. Le général Bonaparte, lors de la campagne d'Italie, l'acheta pour le Muséum; elle frappe par la conservation merveilleuse des fossiles. On remarque notamment un triptyque dont les trois volets sont des plaques naturelles couvertes de poissons; en se fermant, les volets mettent les poissons en contact, comme ils l'étaient dans la roche.

Nous possédons, grâce au docteur Lemoine, les plus anciens mammifères découverts en France. Ils ont été recueillis dans la colline de Cernay, près de Reims. Lemoine, comprenant leur importance pour l'histoire de l'évolution, s'est voué à leur étude. Il n'en a d'abord trouvé que peu de débris. Mais, pendant vingt ans, il a chaque semaine été fouiller Cernay; il rapportait un jour des dents, une autre fois des os des membres, une autre fois une portion de tête, si bien qu'il finit par avoir des squelettes presque entiers. Professeur très apprécié de l'École de médecine de Reims, il pouvait acquérir dans cette ville une importante clientèle; un jour, il sacrifia sa position, vint s'installer à Paris dans le quartier Latin pour mieux étudier ses chers fossiles. Il est mort récemment, léguant au Muséum les collections qui lui avaient coûté tant de peine. Sa veuve a complété ce legs en donnant au Muséum le terrain de Cernay pour continuer les fouilles. Si on joint aux nom-

breuses découvertes de l'éminent paléontologiste de Reims celles qui ont été faites dans le Puerco et dont le professeur Osborn nous a envoyé d'intéressans échantillons, on constate qu'au début des temps tertiaires les mammifères étaient encore peu avancés dans leur évolution; ils étaient rares, petits; plusieurs n'avaient pas dépassé le stade marsupial; ils avaient un cerveau très imparfait.

La plus célèbre de nos collections est celle des fossiles du gypse de Paris, car c'est avec eux que Georges Cuvier a fondé la paléontologie. Nous les avons disposés de telle sorte que chacun pourra les étudier facilement. On verra notamment plusieurs espèces de Paléothérium, qui sont voisins des Tapirs et des Rhinocéros actuels, et cependant se distinguent des premiers par leurs molaires, des seconds par leurs incisives ; ce sont donc des animaux d'un genre particulier. L'Anoplothérium, leur contemporain, fournit une démonstration encore plus frappante de l'existence de genres fossiles différens de ceux d'aujourd'hui, car ses dents et ses pattes ne ressemblent à celles d'aucune bête de notre époque. Le Chœropotamus, le Dichobune, le Xiphodon, sont aussi des genres bien spéciaux, comme Cuvier l'avait reconnu. Il y a en Vaucluse des lignites où l'on rencontre à peu près les mêmes animaux que ceux du gypse de Paris; nous en possédons une belle série. Tout cela représente la fin de l'Éocène.

Après l'Éocène vient l'Oligocène, ainsi nommé parce que les formes actuelles ne sont plus à leur aurore, mais sont encore peu nombreuses. La France a des gisemens admirables de Vertébrés oligocènes. Les phosphorites, activement recherchés pour l'agriculture, ont fourni des fossiles d'une remarquable conservation qui ont été habilement étudiés par Gervais, M. Filhol, et plusieurs autres naturalistes français et étrangers; on en a surtout trouvé dans le Tarn-et-Garonne, à Caylus et à Saint-Antonin. Comme leurs restes sont très nombreux, il a été possible de juger de l'importance des mutations que les formes anciennes ont subies. Les environs du Puy ont aussi été l'objet de belles découvertes; Aymard, archiviste du Puy, a exploré pendant trente ans les marnières du faubourg de cette ville appelé Ronzon; il y a observé des quadrupèdes qui ont une singulière ressemblance avec ceux du Nebraska. Enfin, les carrières de Saint-Gérand-le-Puy, près de Vichy, sont une mine intarissable de richesses paléontologiques. Les personnes que leur santé appelle à Vichy pourraient utiliser leurs longs loisirs en allant dans les carrières de Saint-Gérand,

Créchy, Langy demander aux ouvriers les ossemens qu'ils en tirent sans cesse : il y avait là des lacs, sur les bords desquels se donnaient rendez-vous des Crocodiles, des Tortues, les oiseaux les plus variés, et des mammifères. La description des reptiles a été faite par M. Vaillant; celle des mammifères, par Pomel, Gervais, M. Filhol. M. Milne-Edwards a publié un grand ouvrage sur les oiseaux ; c'est à lui que nous devons la plupart de nos fossiles de Saint-Gérand.

Après l'Oligocène, on trouvera, en avançant dans la galerie, le Miocène. Nous avons exposé une partie des belles coquilles et des oursins qui ont rendu célèbres les faluns de l'Anjou, de la Touraine, de Bordeaux et les mollasses de la Corse, de la vallée du Rhône; on verra aussi des spécimens des principaux gisemens de l'Italie, de l'Autriche, etc. Les mammifères miocènes marquent le moment où le monde animal est parvenu à son apogée. Au milieu de la galerie se dresse le squelette entier du Mastodonte de Simorre (Gers), étonnant avec son long menton, ses quatre défenses entre lesquelles devait passer une trompe dont nous concevons difficilement la manœuvre. Un peu plus loin apparaît le squelette de l'Hipparion, l'ancêtre de nos chevaux, avec les petits doigts latéraux qui ne sont pas encore atrophiés; nous l'avons monté en nous servant d'une photographie instantanée de cheval en marche que M. Marey a bien voulu nous communiquer; il provient de Pikermi, entre Athènes et Marathon. Nous avons placé à côté de l'Hipparion des restes de Mastodonte, de Rhinocéros, de Girafe et d'un autre grand ruminant, l'Helladothérium, qui ont été recueillis dans le même gisement.

Outre les pièces principales rangées au milieu de la galerie, on observera dans les armoires murales les restes des mammifères les plus variés et les plus perfectionnés : Pachydermes, Ruminans, Solipèdes, Proboscidiens, Édentés, Carnivores, Singes; ils offrent des exemples des lentes progressions du monde animé. Plusieurs sont tirés du mont Léberon, en Vaucluse, où se trouvent les mêmes espèces qu'à Pikermi, à peine changées. Nous avons aussi de précieuses collections de la colline de Sansan, dans le Gers; cette colline est devenue la propriété du Muséum à la suite des découvertes de Lartet; Serres et Merlieux, M. Milne-Edwards et M. Filhol y ont fait des fouilles. C'est au même étage que se rapporte le singe anthropomorphe de Saint-Gaudens dans la Haute-Garonne, appelé Dryopithécus, qu'on a d'abord cru intermédiaire

entre le singe et l'homme, mais que des études nouvelles ont fait descendre au-dessous du Chimpanzé, de l'Orang et même du Gorille.

Nous avons été très embarrassés pour classer nos Vertébrés fossiles de l'Amérique du Sud : le magnifique Mégathérium dressé contre un arbre avec ses ongles énormes, les Glyptodons couverts d'une élégante carapace, les énigmatiques Toxodon et Typothérium, le terrible Machairodus, etc. Depuis quelques années, MM. Florentino et Carlos Ameghino ont fait en Patagonie d'étonnantes découvertes. MM. Moreno, Mercerat, Lydekker, ont décrit beaucoup de formes nouvelles. En ce moment les paléontologistes sont dans le plus absolu désaccord pour fixer l'âge des fossiles récemment exhumés. Nous avons placé ces fossiles dans le Pliocène d'une manière tout à fait provisoire, car certainement plusieurs d'entre eux sont d'un âge beaucoup plus ancien, et d'autres sont d'un âge plus récent.

Le Pliocène européen est très bien représenté dans notre galerie. C'est de ce terrain que provient l'*Elephas meridionalis* de Durfort (Gard) ; aucun musée ne possède un aussi grand squelette de mammifère terrestre. Il a été trouvé entier par MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard ; ses défenses furent aperçues d'abord ; en voulant retirer la tête, on reconnut qu'elle tombait en poussière. Il a fallu que Stahl, mouleur du Muséum, allât s'installer à Durfort et pénétrât les os de blanc de baleine à mesure qu'on les dégageait. Le squelette a été monté par le docteur Sénéchal, aidé des conseils de Paul Gervais.

Quoique notre Éléphant de Durfort atteigne $4^{m},15$ de hauteur et qu'avec ses défenses il ait $6^{m},80$ de longueur, il n'est pas le plus puissant individu de son espèce ; on remarquera des molaires d'un *Elephas meridionalis* recueillies à Senèze par M. Marcellin Boule, qui indiquent un animal plus fort. Ce gisement de Senèze est curieux ; il a été découvert par des savans de Brioude, MM. Le Blanc et Vernier ; mon habile assistant M. Boule y a fait des fouilles. On voit là un petit volcan qui un jour a lancé des cendres sur les bêtes des alentours et les a ensevelies, comme le Vésuve a enseveli dans ses cendres les habitans de Pompéi. Notre France est remplie de merveilles géologiques ; je m'étonne de voir des gens passer tristement leur vie, ne sachant employer leurs forces et leur argent, quand ils pourraient se donner le plaisir d'explorer la belle et grande nature des âges passés.

S'ils veulent prendre un exemple de dévouement à la science, ils n'ont qu'à regarder dans notre musée les collections rassemblées par le docteur Donnezan et décrites par lui avec le concours de M. Depéret, le savant doyen de la Faculté des sciences de Lyon. En creusant les sables pliocènes pour construire le fort du Serrat-d'en-Vaquer à côté de Perpignan, on a mis à jour une quantité d'ossemens. Le génie militaire s'est montré très accommodant pour en permettre l'exploitation. M. Donnezan y a découvert des restes de Mastodontes, d'Hipparions, d'Antilopes ornées de cornes magnifiques, des têtes entières de singes, les premières qui aient été trouvées en France. Au milieu de tous ces fossiles, il a rencontré une tortue gigantesque avec ses os renfermés dans la carapace; mais, à mesure qu'il la dégageait de la roche, elle tombait en morceaux. Que faire? Il entend passer sous ses fenêtres un raccommodeur de porcelaine, il l'appelle et apprend de lui comment on joint par des ferrets les morceaux de porcelaine brisée. Devenu habile dans cet art nouveau, il reprend sa tortue; elle se casse en plus de cent morceaux; il les raccommode avec des ferrets, puis il la vide, isole chacun de ses ossemens engagés pêle-mêle dans un intérieur pierreux d'une dureté extrême, et nous envoie le tout au Jardin des Plantes. Nous avons remis la tête et les différens os en place, de sorte qu'aujourd'hui le squelette de la Tortue géante de Perpignan ressemble presque à celui d'une Tortue actuelle.

Outre les pièces pliocènes que je viens de citer, nous en avons un grand nombre entre lesquelles on remarquera celles qui furent découvertes, il y a longtemps, par l'abbé Croizet dans la colline de Perrier, près d'Issoire, et celles du Val d'Arno qui avaient été données à Cuvier par le grand-duc de Toscane.

Ère quaternaire. — La quatrième grande époque du monde animé comprend les temps actuels et les temps préhistoriques. Les temps préhistoriques sont divisés en âge de la pierre taillée et en âge de la pierre polie. Nous avons rangé dans des armoires distinctes les produits de ces deux âges.

L'âge de la pierre taillée, appelé souvent paléolithique, a été très étudié dans notre pays. Ce sont les découvertes de Boucher de Perthes qui ont ouvert la voie; un grand nombre de savans, à la tête desquels se place Lartet, ont révélé l'industrie des premiers hommes. Dans aucun pays étranger, on n'a fait des recherches comparables à celles de M. de Mortillet et de

M. Piette (1) pour établir la chronologie des temps quaternaires.

Nous avons des squelettes entiers de plusieurs animaux : *Cervus megaceros*, avec ses bois immenses ; sa biche, dépourvue de bois ; un gros *Ursus spelæus* de la caverne de l'Herm, dans l'Ariège ; un plus petit des Oubliettes de Gargas, dans la Haute-Garonne ; une *Hyæna spelæa* et un Loup du même gisement. Ces trois derniers squelettes nous ont été donnés par M. Félix Regnault ; nous avons placé un dessin des Oubliettes de Gargas pour rappeler les courageuses explorations du savant paléontologiste de Toulouse. Les armoires murales renferment un grand nombre de pièces isolées : morceaux de peau avec poils du Rhinocéros laineux et du Mammouth, trouvés dans les terrains glacés de la Sibérie ; ossemens du Bœuf musqué, du grand Bison, du grand Bos, du grand Lion des cavernes, etc. ; à côté de ces ossemens, on voit les instrumens travaillés par l'homme. Une vitrine est réservée à ceux qui sont en silex ou en quartzite : haches chelléennes, éclats moustiériens, pointes de lance solutréennes en forme de feuilles de laurier, grattoirs et perçoirs magdaléniens. Une autre vitrine renferme les instrumens en ivoire ou en os : bois de Renne travaillés, dits bâtons de commandement, destinés peut-être à l'attelage des animaux domestiques ; aiguilles, poinçons, lissoirs pour la confection des vêtemens ; flèches pour la chasse, harpons de pêche, sculptures en ronde bosse sur ivoire de Mammouth, sculptures en demi-relief et gravures sur bois de Renne. Il est curieux de constater que, jusqu'à présent, c'est en France qu'on a trouvé le plus d'essais artistiques remontant à l'âge du Mammouth et du Renne. La plupart sont naïfs et grossiers ; cependant quelques-uns révèlent certainement un sentiment esthétique. Quand on pense que leurs auteurs ont eu à lutter pendant une partie des temps quaternaires contre un climat glaciaire et contre des bêtes redoutables, on éprouve un étonnement mêlé d'admiration.

L'âge de la pierre polie dit tantôt néolithique, tantôt premier âge des cités lacustres et des tourbières, occupe le milieu de l'extrémité de notre galerie. On y voit, à côté des animaux actuels,

(1) Suivant M. Piette, à l'époque solutréenne, il y avait encore dans nos pays des Éléphans, de sorte qu'on avait de l'ivoire pour exécuter des objets en ronde bosse ; à l'époque magdalénienne, l'Éléphant était en voie d'extinction, et alors on était réduit à faire des sculptures ou gravures sur des bois de Renne. Le Renne ayant disparu à son tour, nos ancêtres ont travaillé les bois de Cerf.

les instrumens en pierre polie et les objets qui marquent les débuts de la civilisation : morceaux de vêtemens grossiers, filets, cordes, sanguine pour teindre, poteries, noisettes, pommes sauvages et cultivées, le premier blé cultivé, la première orge, graines de mûres et de framboises ayant servi à faire des liqueurs fermentées.

Nous avons placé au bout de la galerie des restes de grands animaux qui ont vécu dans les régions australes à une époque toute récente, peut-être correspondant à l'âge des premières cités lacustres de la Suisse : squelettes des Dinornis de la Nouvelle-Zélande, œufs d'Æpyornis et *Testudo Grandidieri* de Madagascar.

Telle est la nouvelle galerie de paléontologie. Comme je l'ai montré en plusieurs endroits, elle est loin d'être complète. Cependant elle pourra rendre de grands services aux géologues et aux ingénieurs qui ont besoin des fossiles pour déterminer l'âge des terrains. Elle sera intéressante aussi pour les philosophes qui pensent que les questions d'origine doivent être résolues non par des vues de l'esprit, mais par une patiente étude des faits. Ce musée sera plus éloquent que tous les discours et tous les livres pour montrer que l'histoire de la vie est l'histoire d'une évolution lente, continue, qui, sous la direction du Divin Artiste, a amené le monde dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

ALBERT GAUDRY.

JEANNE LA FOLLE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

La mort de Philippe le Beau laissait la Castille sans gouvernement. Jeanne se renfermait dans une solitude farouche : elle s'éloignait d'ailleurs, peu après, à la suite du cercueil de son époux. Le roi d'Aragon était à Naples et n'entendait point reparaître avant d'être rappelé. Les Cortès ne pouvaient être réunies que par convocation du souverain, et il n'y avait qu'une reine nominale décidée à ne signer aucun acte officiel. Les Grands étaient désemparés ; les villes, livrées aux querelles des hommes d'armes et aux rivalités des seigneurs, ne représentaient que des droits locaux, et la politique générale échappait à leur initiative ; les masses populaires, complètement désorientées, embarrassaient la cause publique de leurs violences ignorantes. Les conseillers flamands de l'archiduc, dépourvus désormais d'autorité, se berçaient d'impuissantes chimères : les uns prétendaient faire proclamer le jeune don Carlos sous la régence de l'empereur d'Allemagne, lequel était trop prudent pour courir une aussi lointaine aventure ; les autres songeaient à offrir au moins temporairement la couronne au roi de Portugal ou au roi de Navarre. Le trouble était profond dans tous les esprits.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

En réalité, un seul homme était possible : le roi d'Aragon. Tout le désignait : le prestige des trente ans de son glorieux règne, son titre de père de la reine et de grand-père de l'héritier présomptif, le nombre de ses partisans, et aussi sa haute expérience; lui seul se trouvait en mesure de rétablir l'ordre et d'assurer l'unité espagnole. Mais les solutions les plus simples rencontrent souvent des obstacles imprévus. D'une part, Ferdinand, confiant dans la force des choses, se réservait pour l'instant où nul ne contesterait la nécessité de sa présence; de l'autre, les Grands, incapables de rien construire, mais en état de tout entraver, et qui de plus, s'étant presque tous prononcés un an auparavant contre lui, redoutaient son ressentiment, ne voulaient point remettre le royaume entre ses mains sans avoir pris leurs sûretés et stipulé pour eux-mêmes de solides avantages.

Dans cette situation, à laquelle il fallait immédiatement pourvoir pour éviter la guerre civile, les hommes investis des principales charges de la Couronne eurent recours à l'établissement d'une administration provisoire dont les membres, choisis parmi eux, pussent expédier les affaires urgentes sans engager l'avenir. L'archevêque de Tolède, Ximenès Cisneros, qui avait su se rallier à l'archiduc tout en demeurant en bonnes relations avec le Roi Catholique, et qui avait donné tant de preuves d'habileté et de sagesse, était le chef indiqué pour ce Conseil suprême. On dut lui adjoindre, en raison de leurs dignités militaires, le connétable et l'amirante de Castille, bien qu'ils fussent l'un et l'autre suspects de tendances favorables au roi d'Aragon : mais il eût été plus dangereux de les écarter que de les admettre. En revanche, et pour contre-balancer ces diverses influences, les Grands firent attribuer les autres sièges aux ducs de Najera et de l'Infantado qui s'étaient déclarés les premiers en faveur de l'archiduc; à André du Bourg, ambassadeur de Maximilien ; et à M. de Vere, le plus intime confident de Philippe le Beau. Ils crurent ainsi avoir réalisé une combinaison d'équilibre très ingénieuse : mais on ne constitue pas un gouvernement fort avec des arrangemens subtils; l'unité de direction, plus que jamais nécessaire en des conjonctures aussi périlleuses, manquait absolument à ce cabinet formé à l'improviste d'élémens disparates, de plusieurs Espagnols divisés et de deux étrangers impopulaires. Un tel ministère était fatalement condamné à n'être qu'un interrègne obscur et tumultueux. En outre, il n'avait point de base : l'institution monarchique ne s'y

révélait que comme un fantôme, et, la personnalité légale de la nation n'existant pas alors en dehors d'un souverain qui concentrât en soi la puissance et le droit sous une forme visible, cette réunion d'individualités sans mandat était incapable d'inspirer le respect de son pouvoir factice.

Quels que fussent les talens de Ximénès et les influences féodales ou étrangères dont disposaient ses collègues, l'impossibilité de gouverner, dans des conditions aussi contraires au sens commun qu'à la conception contemporaine de l'autorité, se manifesta dès les premiers jours. Les membres du Conseil, qui sentaient combien leur situation était éphémère, ne s'occupaient, ostensiblement ou en secret, que de leurs intérêts personnels souvent contradictoires, se fortifiaient dans leurs domaines, et tentaient des pourparlers soit avec Ferdinand, soit en Allemagne. Ximénès imagina un instant de restituer, au moins officiellement, l'exercice du gouvernement à la reine, comptant être le maître sous son nom : mais celle-ci refusa obstinément d'intervenir dans aucun acte administratif, de sorte qu'il dut renoncer à donner le change à l'opinion publique, et, revenant au projet de l'archiduc, proposa au Conseil de la faire déclarer incapable de régner. Ce plan fut ajourné comme tout autre et d'autant mieux qu'il eût fallu alors convoquer les Cortès, ce qui ne se pouvait faire légalement; on eût reculé d'ailleurs, en tout état de cause, par crainte de susciter ainsi des complications nouvelles et des revendications libérales fâcheuses pour l'oligarchie. A la faveur de ces incertitudes, les divers partis allaient de l'avant. Les seigneurs flamands venus à la suite de Philippe le Beau occupaient ou tentaient de surprendre les principales forteresses : leurs adhérens faisaient circuler dans le pays des lettres qu'on avait fait signer à don Carlos, âgé de six ans, et où il donnait des ordres comme s'il eût effectivement régné en Castille. Les cités populeuses s'agitaient en tout sens, remplies de soldats des factions rivales : il y avait des séditions en Andalousie; Tolède et Madrid se tenaient sous les armes. Le roi de Navarre réunissait des troupes d'invasion et leur donnait pour chef l'odieux César Borgia, échappé de la prison où Ferdinand l'avait autrefois enfermé. Juan Manuel, le duc de Najera, et plusieurs autres Grands parcouraient les campagnes à la tête de compagnies de soudards. Le marquis de Moya assiégeait Ségovie, le duc de Medina Sidonia réclamait Grenade, le comte de Lemos se cantonnait à Ponferrada. Dans ce désordre,

et l'aggravant encore, Jeanne troublait le Conseil par des caprices inattendus, selon les suggestions confuses de son esprit déséquilibré ou les intrigues de son entourage. Elle entremêlait ses manifestations funèbres de velléités politiques incohérentes : un jour, elle prétendait remplacer par des Flamands tous ses anciens serviteurs; le lendemain, au contraire, elle voulait révoquer d'un bloc tous les actes de son mari. Par instans, elle déclarait attendre tout du prochain retour de son père : quelquefois aussi elle recevait en secret le marquis de Villena et M. de Vere, partisans avoués de la régence de Maximilien. Ximénès, à bout de patience, ne pouvant expédier aucune affaire, harcelé par les féodaux, menacé par la Reine qui parut même un moment décidée à le destituer, hors d'état d'agir et responsable de tout, s'effrayait de cette anarchie et voyait arriver l'heure où le royaume tomberait en ruines.

Il était trop grand homme d'État pour n'avoir pas compris sur-le-champ la nécessité de mettre un terme à un tel régime et le parti qu'il y avait à prendre pour sauver l'État : toutefois il était aussi trop ambitieux pour se déclarer avant de connaître les intentions précises de Ferdinand à son égard. Il négociait donc avec lui, mais traînait en longueur jusqu'à ce qu'on fût d'accord. De son côté, le roi d'Aragon temporisait, comme nous l'avons dit plus haut, pour bien démontrer que la monarchie périssait sans son secours : il écrivait à ses amis qu'il ne reprendrait le pouvoir que par pur dévouement à la chose publique. Il n'en poursuivait pas moins en secret des pourparlers avec Ximénès et avec les principaux seigneurs, prodiguant les promesses, transigeant avec les plus revêches. Plusieurs mois se passèrent ainsi; mais enfin l'habile souverain reconnut, d'après les rapports qu'il recevait d'Espagne, que le péril devenait imminent, que les choses étaient mûres, et qu'il fallait précipiter le dénoûment.

Il hâta donc la conclusion de ses affaires à Naples, et en même temps proposa nettement à Ximénès le poste de premier ministre, lui donna pour gage le titre d'Inquisiteur général de Castille, et lui fit obtenir du Pape le chapeau de cardinal. D'autre part, les Grands furent séduits par des libéralités opportunes, et se soumirent d'autant plus volontiers qu'au point où en étaient venues la détresse du pays et par suite les chances de Ferdinand, ils ne pouvaient se refuser à cette solution sans perdre l'État et se perdre eux-mêmes. Les plus récalcitrans furent entraînés par le mouvement

général ou gagnés par l'agent du roi d'Aragon, Mosen Ferrer. Le comte de Benavente, le duc de Bejar, et même le marquis de Villena et le duc de Najera, adhérèrent successivement au parti qui était en définitive celui de l'homme nécessaire. Le courant était devenu inéluctable : les villes et les campagnes acclamaient d'avance la rentrée de ce même prince qu'elles avaient naguère abandonné. Il arriva bientôt, comme dans toutes les circonstances analogues, que tout le monde parut avoir souhaité la restauration de Ferdinand. Dès que son retour fut annoncé, l'ordre commença de renaître, et bien avant qu'il eût quitté Naples, l'apaisement s'était fait dans tous les esprits.

II

Le roi d'Aragon, sorti de Castille un an auparavant presque en fugitif et en proscrit, y rentra en juillet 1507 au milieu des acclamations populaires et entouré des seigneurs accourus à sa rencontre. Il connaissait trop bien les hommes et les oscillations de la fortune pour se départir de son calme hautain, un peu ironique peut-être, et il ne s'avança qu'avec une majestueuse lenteur. Parti de Naples le 4 juin, suivi par une escadre de dix-sept galères, accompagné de Germaine de Foix et de Gonzalve de Cordoue, il s'était arrêté à Savone pour s'y concerter avec Louis XII qui lui témoigna une amitié fidèle : il débarqua solennellement à Valence, y reçut les députés des villes, et y séjourna trois semaines, travaillant sur-le-champ à régler les affaires, accueillant en maître gracieux les hommages de ses partisans anciens et nouveaux. Puis, il s'achemina à petites journées vers le royaume par la même route qu'il avait suivie pour en sortir. Il marchait précédé de ses massiers et rois d'armes, des alcades de cour et des officiers de la Couronne, dans le fastueux appareil d'un puissant prince qui revient dans ses États, plus fort et plus aimé que jamais, après une expédition glorieuse.

Il avait exprimé à Jeanne le désir de la voir, et celle-ci déféra sur-le-champ à l'invitation paternelle. Elle séjournait depuis quelque temps dans le bourg d'Hornillos, ayant quitté Torquemada, où régnait une épidémie : après avoir fait chanter un *Te Deum*, elle s'avança, toujours suivie du cercueil de son mari, jusqu'à la ville de Tortoles, où Ferdinand arriva le 24 août. Sur sa route, il avait été salué par le cardinal Ximénès, le nonce apostolique, le

connétable, le marquis de Villena, le comte d'Urena, les évêques de Castille et nombre de gentilshommes : ce fut entouré de ce brillant cortège qu'il se rendit à la résidence de sa fille. Jeanne l'accueillit sur le seuil et se jeta à ses pieds : il la releva, fléchit à son tour le genou devant elle et ils s'embrassèrent avec effusion. Nul n'assista à leur entretien : on sut seulement que la reine avait prié son père de se charger des soins du gouvernement; bien plus, pour faire voir combien elle entendait désormais lui obéir, elle lui demanda, lorsqu'il sortit, et en public, la permission d'aller à la messe le lendemain. Ferdinand, investi désormais régulièrement de l'autorité par délégation de la souveraine légitime, pourvut aussitôt aux offices militaires, administratifs et judiciaires et donna tous les ordres nécessaires à la tranquillité publique et à la gestion des finances. Fidèle aux strictes convenances d'étiquette, il fit célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de Philippe et il y assista avec sa fille, mais il eut soin en même temps de révoquer tous les actes de l'archiduc. Le parti flamand, désorganisé par les inflexibles mesures de ce rude maître, dut ajourner ses espérances à la majorité de don Carlos. Ximénès obtint, suivant les conventions antérieures, le premier rang dans les conseils de l'État : le pouvoir fut ainsi solidement constitué et l'Espagne pacifiée sans coup férir; les personnages étrangers, la soldatesque, les séditieux féodaux ou populaires disparurent, et le roi d'Aragon retrouva, par la combinaison des événemens, par la force des choses et par sa prudente conduite, une autorité plus grande que celle qu'il avait perdue.

Il lui restait cependant une démarche de famille à accomplir. Jeanne ne connaissait point sa jeune belle-mère, Germaine de Foix, et il était délicat de la mettre en présence de celle qui tenait la place d'une mère tendrement aimée. Ferdinand redoutait de l'affliger et surtout de la troubler : après avoir longtemps hésité, il résolut cependant de risquer l'entrevue en choisissant un moment où l'esprit de la reine était calme. Celle-ci avait tout à coup renoncé au projet de conduire le corps de l'archiduc à Grenade, et accepté pour résidence le château d'Arcos, ne voulant point habiter Burgos où son mari était mort. Ce fut donc à Arcos que Ferdinand, après avoir longuement préparé cette visite, se rendit avec Germaine. Il entra d'abord seul chez sa fille pour s'assurer de ses dispositions, puis il fit venir sa femme. Jeanne se leva et prit, pour la baiser, la main de sa belle-mère qui, sans y con-

sentir, se jeta dans ses bras. D'après les récits du temps, leur entretien, qui dura deux heures, fut très courtois et même affectueux. Cet épisode heureusement terminé était la suprême consécration donnée à la situation politique du roi d'Aragon en Castille.

III

Il commençait en réalité un nouveau règne plus court, mais non moins prospère que le premier, signalé à la fois par l'affermissement de l'unité espagnole, par la soumission des Mauresques, la conquête d'un port en Afrique, l'annexion de la Navarre. Ces événemens sont étrangers à notre sujet, et nous devons suivre seulement les incidens de la vie de Jeanne dans la retraite où elle était nécessairement confinée. Mais, auparavant, nous voudrions essayer de caractériser avec quelque précision la situation mentale de la malheureuse princesse : quelles étaient au juste la nature et la mesure du dérèglement de son esprit?

Quoi qu'en aient dit certains critiques amateurs de paradoxes, ce dérèglement est indéniable. On ne peut soutenir sérieusement qu'il ait été inventé de toutes pièces et successivement affirmé par Isabelle, Ferdinand, et Philippe, sans aucun motif réel et même contrairement à leurs intérêts évidens. Isabelle, d'abord, est hors de cause : son amour maternel, qui ne saurait être mis en doute, son fier sentiment de la dignité de sa maison et de l'autorité royale l'eussent portée plutôt à se faire illusion sur les symptômes qu'à les exagérer. Indépendamment même de ces considérations morales, il est impossible d'imaginer dans quel dessein elle eût cherché à écarter sa fille du gouvernement : l'unité même de l'Espagne, — en admettant qu'elle l'eût voulu maintenir à ce prix, — n'était pas en jeu puisque Jeanne était héritière de l'Aragon aussi bien que de la Castille, et que son incapacité déclarée remettait tout en question en provoquant des incidens inconnus. Or son testament atteste sa conviction, et il ne pouvait exister aucune erreur sur un tel point chez une mère aussi dévouée et d'une intelligence aussi haute. Quant à Ferdinand et à Philippe, aucun d'eux n'avait rien à gagner par une fraude aussi criminelle. L'un et l'autre, disait-on, voulaient régner sous le nom de Jeanne! Mais ils n'avaient pas besoin d'un tel attentat pour y parvenir : la princesse adorait son mari, elle aimait et vénérait son père, elle n'avait aucune ambition personnelle. Ils étaient

certains tous deux qu'elle leur abandonnerait le pouvoir spontanément et avec joie. Chacun, dans l'intérêt de sa cause particulière, avait même tout avantage à ce que cet abandon parût fait par une personne sensée et maîtresse de ses actes. En un mot, soit l'un, soit l'autre étaient sûrs du pouvoir effectif sous une reine nominale : à quoi bon détruire le prestige d'un consentement qui légitimait leurs prétentions? Cette accusation gratuite et qui se place en dehors de tous les témoignages contemporains, fondés même sur des faits publics, ne se tient pas debout.

La maladie mentale de Jeanne n'était que trop réelle. Toutefois, il faut se garder ici d'assertions absolues. Les désordres cérébraux de la princesse, ses humeurs noires, ses violences soudaines, ses manies bizarres ne sauraient être contestées; mais en même temps on ne peut méconnaître que son intelligence et son jugement n'étaient pas constamment altérés. Jamais elle n'a perdu la connaissance de son rang, de ses droits, ni les sentimens de famille, ni la faculté de suivre un entretien : ses crises, terribles il est vrai, n'étaient que passagères. Sans doute elle était incapable de régner parce qu'elle n'avait ni volonté continue, ni esprit de conduite, et parce que la confusion de ses idées, l'étrangeté de ses fantaisies et de ses emportemens étaient incompatibles avec le rang suprême : sombre, passionnée, parfois furieuse, hors d'état de diriger sa vie et d'ordonner sa maison, elle ne pouvait évidemment mener les affaires d'un royaume. Mais elle n'était pas une aliénée au sens strict du mot qui implique le bouleversement total des facultés; elle avait des périodes de calme pendant lesquelles elle parlait et agissait correctement; ce ne fut que beaucoup plus tard que, son mal s'étant aggravé, elle subit des hallucinations et fut presque constamment troublée. A l'époque où nous sommes parvenus, on peut la définir une atrabilaire sujette à des accès aigus de délire intermittent. Il était donc urgent de la garder avec soin, de régler les détails de sa triste existence, de l'écarter de tout travail, et surtout d'éviter que des intrigans ne prétendissent l'entraîner, au profit de leurs ambitions, dans des entreprises périlleuses. Le gouvernement espagnol n'excédait donc pas son droit : d'autant plus qu'alors, comme on ne savait point traiter les maladies mentales, on n'imaginait d'autre système que la réclusion. Mais on verra par la suite de ce récit que cet internement, déjà rigoureux sous l'administration de Fer-

dinand, s'est exercé sous le règne de Charles-Quint avec une dureté extrême, soit par la négligence du prince, soit par le zèle maladroit des subalternes. Un traitement plus libéral et plus attentif eût vraisemblablement prévenu ce danger, et par une douceur assidue et une respectueuse sollicitude, on eût au moins atténué le mal qu'on ne pouvait guérir. Jeanne a été ainsi la victime, non pas de calculs prémédités, mais de l'ignorance médicale et de la rudesse des mœurs du temps; malgré les quelques témoignages d'intérêt transitoire qui lui furent donnés par son père et ensuite par son fils, malgré le grand nombre des personnes nominalement attachées à son service, le régime véritablement oppressif auquel elle a été soumise n'a jamais été utilement modifié; et c'est ainsi que la maladie, qui ne se manifestait à l'origine que par intervalles, a dégénéré lentement, — et encore après de longues années, — en folie caractérisée et permanente.

IV

Nous avons laissé Jeanne au château d'Arcos. Cette habitation, trop étroite pour l'entourage, n'offrait en outre aucun moyen de défense contre un coup de main éventuel de seigneurs ou d'aventuriers. A cette époque et dans l'état des choses, il y avait là un péril que le prudent roi d'Aragon ne pouvait dédaigner. Il désira donc que sa fille s'établît dans le château fort de Tordesillas, très grand et bien muni contre l'attaque soudaine de quelques séditieux. C'était une construction un peu sombre, affectant les formes à demi claustrales et à demi guerrières des bâtimens féodaux d'alors. Jeanne accéda sans difficulté au vœu de son père, qui vint lui-même la chercher à Arcos. Ils se rendirent ensemble à Tordesillas, précédés par le cercueil de Philippe qui fut placé, par égard pour la monomanie de la reine, dans le monastère de Santa Clara, contigu au palais. Les officiers et dames de la suite furent aisément logés dans cette vaste demeure. La maison de Jeanne fut dès lors complètement organisée : Mosen Ferrer, ancien ambassadeur, intime confident du roi d'Aragon, devint majordome général, Doña Maria de Ulloa reçut le titre de camarera mayor, plusieurs femmes de haute qualité eurent le rang de dames d'honneur; un trésorier, des intendans, de nombreux domestiques furent chargés du service intérieur. D'autre

part, un poste militaire répondait de la tranquillité aux alentours. Ferdinand, en quittant Tordesillas pour se rendre à Burgos, pouvait croire que cette installation nouvelle, entourée d'un certain appareil, dans une ville paisible, assurerait à la fois la dignité royale et la surveillance exigée par l'état moral de sa fille. Il en eût été ainsi sans doute si le personnel eût été à la hauteur de sa tâche. Il paraît bien que dans les premiers temps l'autorité fut modérément exercée; mais, soit que les instructions du Roi n'eussent pas été assez précises, soit qu'elles eussent été mal interprétées et dans un sens trop rigoureux, soit que l'habitude eût peu à peu émoussé le respect, soit que les caprices ou les violences de la princesse eussent fait considérer comme nécessaires une discipline plus stricte et même parfois une coercition effective, il est certain que Jeanne se trouva bientôt complètement livrée à l'arbitraire de cette Cour singulière, dont les principaux personnages, au lieu d'être des serviteurs fermes et patiens, devinrent peu à peu, sous des titres solennels, de véritables gardiens maladroits et tyranniques.

On doit reconnaître, il est vrai, que leur mission était difficile à bien remplir. Les excès ou les fantaisies de Jeanne devaient être prévenus ou réprimés, et il était malaisé de concilier une vigilance permanente et parfois une résistance catégorique avec le respect de la majesté royale et une certaine mesure de liberté. Les rares documens contemporains, notamment une lettre de l'évêque de Malaga, écrite de Tordesillas et adressée au roi d'Aragon, signalent son exaltation nerveuse poussée jusqu'à la fureur, sa passion de vivre seule dans un appartement obscur, enfin sa complète négligence d'elle-même. Ce prélat indique, comme une circonstance extraordinaire, que, depuis quelque temps, « elle n'avait injurié, ni frappé personne, » mais qu'elle demeurait presque toujours étendue par terre, faisant même, lors de ses repas, placer les mets sur le sol : il ajoute que, depuis le départ de Ferdinand, elle n'avait voulu ni changer de linge, ni même se laver la figure. Ajoutons, — ce qui à cette époque et chez une princesse espagnole, était particulièrement extraordinaire, — qu'elle refusait généralement d'assister à la messe et affectait à l'égard des pratiques religieuses une entière indifférence, parfois même une antipathie accentuée. L'écrivain allemand dont nous avons parlé au début de notre étude, citant cette disposition d'esprit, l'attribue à une tendance vers les doctrines de la Réforme, et il insinue même qu'elle a été

l'une des causes de l'internement de la princesse. Une telle assertion ne saurait être sérieusement discutée. Il est exact que Jeanne n'avait jamais été une pratiquante fort zélée : un des correspondans d'Isabelle disait même, dans une lettre datée de Bruxelles en 1499, qu'elle avait peu de piété ; il voulait dire de dévotion, car nul document d'alors n'indique qu'elle ait à cette époque manqué à aucun devoir religieux, ce qui eût donné trop de scandale pour être passé sous silence ; nulle part la moindre allusion n'est faite à un acte, ni à une parole en ce sens. Quant à l'hérésie, il n'en peut même être question par la bonne raison que les premières prédications de Luther n'ont eu lieu qu'en 1516 ; or, Jeanne vivait alors depuis longtemps renfermée à Tordesillas, hors d'état d'examiner quoi que ce fût, et n'a même jamais pu avoir la moindre connaissance des nouvelles théories. On verra d'ailleurs plus loin, et par ses déclarations mêmes, qu'elle s'est écartée de la pratique pour des motifs secondaires et puérils qui n'avaient rien à voir avec un système quelconque et qu'elle est toujours restée en son cœur fidèle à la foi catholique (1).

Les premières années du séjour de Jeanne à Tordesillas s'écoulèrent monotones et moroses. Étrangère à tous les intérêts de ce monde, plongée dans une mélancolie dont nul ne cherchait à la distraire, tourmentée par ses crises accoutumées, toujours misérablement vêtue, elle poursuivait au fond de ce château lugubre son existence inutile et désolée. Le peuple paraissait l'oublier : beaucoup de gens la croyaient morte. Le Roi Catholique s'émut cependant des rapports qui lui étaient adressés de Tordesillas et qui lui signalaient la persistance de cette langueur et de ces désordres. Il espéra y remédier et vint au château en 1510, accompagné de plusieurs Grands et des ambassadeurs étrangers. Peut-être espérait-il faire diversion aux sombres préoccupations de sa fille, peut-être aussi voulait-il s'éclairer sur les mesures à prendre pour améliorer l'état des choses. Il la vit seule d'abord, puis lui présenta les seigneurs de sa suite, après avoir obtenu d'elle qu'elle parût dans un costume convenable à son rang. Il prit ensuite quelques sages décisions : il lui donna trois nouvelles dames d'honneur spécialement chargées de veiller à la régularité de sa vie extérieure et de prendre soin de sa personne ; il pres-

(1) Nous renvoyons le lecteur à la brochure de M. de la Fuente citée en tête de cet article. M. Villa traite également avec un légitime dédain une opinion démentie par les dates et par les faits.

crivit diverses réformes favorables à la santé physique et morale de la princesse. Dans les idées de son temps, il crut certainement avoir accompli tout son devoir paternel. Ses ordres furent exécutés pendant son séjour : malheureusement, après son départ, non seulement le gouvernement de la maison royale ne fut guère modifié, mais encore Jeanne reprit sa manière de vivre, couchant sur la dure, portant des vêtemens délabrés, refusant de se soumettre aux plus vulgaires usages de la vie privée, parfois même, lorsqu'on opposait le moindre obstacle à ses volontés déréglées, refusant toute nourriture.

Cette forme particulière de la résistance troublait étrangement le majordome Mosen Ferrer. Il en rendit compte au cardinal Ximenès dans une lettre qui a été considérée, peut-être avec raison, comme une preuve péremptoire de sa barbare conduite envers sa souveraine. On va voir cependant que le sens de son récit est sujet à controverse : il y expose que pendant une crise, Jeanne, persistant violemment dans un caprice et décidée à l'emporter de haute lutte, déclara vouloir se laisser mourir de faim et se maintint si longtemps dans cette résolution qu'un dénoûment funeste était à redouter. En présence d'une obstination qui paraissait invincible, Mosen Ferrer raconte qu'il dut « dar la cuerda, » c'est-à-dire, d'après la traduction littérale, lui donner de la corde, pour la contraindre à manger. Il semble bien que ces mots signifient qu'il osa frapper la reine ou du moins la lier : mais quelques écrivains ont prétendu, se référant à l'interprétation d'un dictionnaire, que le terme « dar la cuerda » peut se prendre au figuré et signifier seulement « insister, négocier longuement. » Cet incident demeure donc fort ambigu : d'un côté, on ne comprendrait guère que Mosen Ferrer eût fait usage d'une locution à double sens en une circonstance où sa responsabilité était si gravement engagée ; mais il est également extraordinaire qu'il ait eu l'audace de porter la main sur la personne royale et l'impudence d'informer le ministre d'un acte aussi odieux. Nous ne saurions nous prononcer à cet égard : quoi qu'il en soit, il résulte clairement de cet épisode que l'état pathologique de Jeanne s'aggravait avec le temps, présentait toujours les mêmes symptômes, et aussi que les dispositions prises à Tordesillas par le roi d'Aragon n'avaient pas été efficaces, soit pour la santé de sa fille, soit pour la conduite de l'entourage. Disons cependant à son honneur qu'il ne se découragea point et revint au château en 1513. Il parut fort

triste de ne trouver aucun changement dans la situation de la reine, se préoccupa de nouveau de régler tout au moins ses heures de repas et de sommeil, l'exhorta avec les plus vives instances à modifier un régime dangereux. En réalité, il eût fallu pour enrayer le mal un ensemble de soins, une habile direction dont personne n'avait la moindre idée en un siècle où la science aliéniste était inconnue. Les visites de Ferdinand, ses indications générales et ses ordres plus ou moins sages ne pouvaient exercer d'action énergique ni sur des agens mal préparés à une œuvre aussi délicate, ni sur l'organisation si profondément atteinte de la malheureuse souveraine.

Au milieu de ces péripéties, et comme une bizarre antithèse aux scènes douloureuses qui se produisaient à Tordesillas, un fait politique intervint, tellement invraisemblable, qu'on ne pourrait y croire si des documens certains n'en établissaient l'authenticité. Jeanne fut demandée en mariage, et à deux reprises, et avec beaucoup d'instances, par le vieux roi Henri VII d'Angleterre. Celui-ci pouvait moins que personne ignorer l'état mental de la princesse : il avait été témoin des premiers symptômes lors du voyage de l'archiduc et de Jeanne à Windsor; son fils était marié à la dernière fille du roi d'Aragon et n'ignorait certes pas cette infortune de famille ; enfin, l'internement de la reine à Tordesillas et ses causes étaient connus de toute l'Europe. Le calcul diplomatique domina cependant toute autre considération dans l'esprit d'un prince aventureux, disposé, comme la plupart des souverains d'alors, à rechercher à tout hasard des droits vagues, des prétextes à ingérence, des combinaisons imaginaires. Quels qu'aient pu être ses projets obscurs, il avait déjà demandé la main de Jeanne dès la mort de Philippe le Beau. Courtoisement éconduit alors, il renouvela ses démarches quelques années plus tard, peu de temps avant la dernière visite de Ferdinand à Tordesillas. Le roi d'Aragon ne prit pas assurément ces ouvertures au sérieux, mais il ne voulait pas mécontenter le monarque anglais dont l'amitié agréait à sa politique. Il affecta donc de suivre la négociation avec bonne grâce : il autorisa l'ambassadeur d'Angleterre à remettre à la reine une lettre de Henri VII, répondit à ce dernier en termes affables que si sa fille, tout entière au deuil de l'archiduc, consentait à une nouvelle union, lui-même en serait heureux, et il ajouta même avec une vague ironie voilée sous une phrase encourageante « qu'elle n'épouserait jamais un autre prince

que le roi d'Angleterre. » Il est inutile de dire que cet engagement ne l'embarrassait guère; les pourparlers furent bientôt ajournés d'un commun accord; et Henri VII étant mort d'ailleurs peu de temps après, cette velléité sénile appartient à peine à l'histoire.

V

Pendant que Jeanne vivait ainsi obscurément à Tordesillas, le Roi Catholique approchait de sa fin. Il avait unifié et pacifié l'Espagne par son travail incessant, et justifié son ambition par la grandeur des résultats obtenus. Administrateur en Castille, roi en Aragon, maître partout, il était demeuré actif et vigilant jusqu'à la dernière heure. Il avait survécu à ses contemporains, à ses compagnons de gloire; ses forces s'étaient usées dans cette vie laborieuse. Il vit courageusement venir la mort, comme il sied aux hommes qui ont joué avec énergie, conviction et persévérance le rôle supérieur auquel ils étaient prédestinés. Il était calme, ayant fait ce qu'il avait à faire dans l'histoire. Il avait cette chance heureuse, refusée parfois aux plus vaillans et aux plus sages, de s'être toujours trouvé à la hauteur de sa tâche, d'avoir dirigé la fortune, profité de ses faveurs, lutté contre ses disgrâces, utilisé en habile architecte les matériaux préparés par les événemens ou par sa prévoyance, construit et affermi l'édifice politique rêvé par d'autres, impossible jusqu'à lui, et qui devait résister aux siècles. Il avait eu ces qualités éminentes, équivalentes au génie, qui rassemblent, constituent, et maintiennent les élémens accumulés par la lente élaboration du temps. Sa volonté patiente, son expérience, — parfois chagrine, mais toujours précise, — son adresse souvent peu scrupuleuse et mêlée d'astuce comme celle de tous les hommes de son époque, mais presque infaillible dans ses calculs, avaient, par la guerre ou par la paix, concentré au dedans, et développé au dehors, les ressources de son pays. Conquérant et diplomate, il laissait une nation forte et respectée de toute l'Europe, une puissance de premier ordre là où végétaient avant lui des royaumes désunis, mal organisés, sans influence dans le monde; il dominait sans contestation toute la Péninsule, sauf le Portugal; il avait consolidé sa monarchie de Gibraltar aux Pyrénées, poursuivi l'Islam jusqu'en Afrique. Homme de gouvernement, il avait créé l'administration et les finances,

étouffé les rébellions oligarchiques, concilié son autorité avec les privilèges des villes, atténué les rivalités des États condensés sous sa main vigoureuse. C'était le prix de quarante ans d'efforts. Ses peuples l'ont pleuré, et les historiens espagnols, indulgens pour sa dissimulation, ses manques de foi, ses défiances, ne parlent de lui qu'avec une admiration respectueuse. C'est qu'il a été avant tout un souverain national : il n'avait pas de sang étranger dans les veines, il était exclusivement dévoué à son pays.

Les plus brillantes destinées ont cependant leur ombre, les plus vigoureuses combinaisons rencontrent des obstacles qui les déconcertent. La mort prématurée de l'infant don Juan, héritier de ses couronnes et comme lui uniquement Espagnol, avait été pour lui la plus douloureuse épreuve : la folie de Jeanne, dont il avait jusqu'alors, en gardant le pouvoir, neutralisé les conséquences politiques, devenait après lui un suprême péril pour la monarchie. Non pas que l'unité fût compromise, mais l'Espagne se trouvait livrée à un prince qui ne la connaissait pas, né et élevé en Flandre, et préoccupé d'intérêts cosmopolites. Un instant, le Roi Catholique rêva d'écarter de la succession ce jeune don Carlos, chef de la maison d'Autriche, et qui devait en effet plus tard, devenu empereur d'Allemagne, entraîner la Péninsule dans ses entreprises européennes. Dans la pensée de Ferdinand, son second petit-fils, qui avait passé sa jeunesse en Espagne, eût été beaucoup plus capable de sauvegarder l'œuvre nationale accomplie par le règne qui allait finir. Mais il ne s'arrêta pas longtemps à un projet aussi contraire à l'ordre légitime des choses. Fidèle à la tradition monarchique, il craignit de provoquer une guerre civile qui eût compromis la cohésion des anciens royaumes : quels que fussent ses répugnances et ses regrets, il consacra par son testament les droits du fils aîné de Philippe et de Jeanne : il légua à don Carlos l'administration de Castille telle qu'il l'avait reçue, tous les États qui lui appartenaient en propre, par hérédité ou conquête, tant en Espagne qu'en Italie. Il s'éteignit après avoir ainsi disposé de son magnifique héritage et ordonné que son corps fût enseveli auprès d'Isabelle, la compagne de sa vie et de sa gloire.

La transmission du pouvoir eut lieu sans trouble. Le cardinal Ximénès fut chargé du gouvernement jusqu'à l'arrivée du nouveau prince. La recluse de Tordesillas ne fut mêlée en rien au règlement de la succession. On ne saurait même dire, tant les

documens et les indices sont contradictoires, si elle a été instruite alors de la mort de son père. Un rapport de sa camarera mayor, D. Maria de Ulloa, l'affirme, mais d'autres relations, et, comme on le verra, divers détails de l'insurrection des Communes, semblent établir le contraire. Quoi qu'il en soit, il n'y eut d'autre changement dans sa situation, que le remplacement de son majordome Mosen Ferrer, d'abord par un subalterne nommé Hernan Duque, et enfin par un des plus grands seigneurs du pays, le marquis de Denia, comte de Lerme. Nous retrouverons plus loin ce personnage.

Néanmoins don Carlos, à son avènement, crut devoir manifester de bons sentimens à l'égard de la reine : « Nul ne saurait, écrivit-il à Ximénès, avoir plus de sollicitude que moi-même pour l'honneur, le contentement, la consolation de ma mère. » Il recommanda en même temps qu'elle fût entourée des soins les plus assidus. Ces dispositions filiales se conciliaient d'ailleurs dans sa pensée avec le maintien du régime auquel Jeanne était soumise : il ne manque pas en effet dans cette même lettre au Cardinal d'interdire à « qui que ce fût de s'immiscer dans les affaires de la reine. » Peut-être entendait-il, par cet ordre péremptoire, se réserver la noble tâche de mieux organiser l'existence de sa mère : nous croyons toutefois, — les choses étant demeurées depuis dans le même état, — que don Carlos avait plutôt en vue de prévenir les intrigues de l'entourage. Diverses personnes, soit par maladresse, soit dans une intention suspecte, avaient essayé d'exciter la susceptibilité de Jeanne en lui racontant que son fils prenait le titre de roi d'Espagne ; celle-ci s'était écriée, disait-on, avec colère : « Je suis seule reine : il n'est que prince ! » Cette anecdote, si elle est exacte, expliquerait les précautions indiquées dans la lettre au premier ministre. Il n'en faut pas moins reconnaître qu'à cette époque, les recommandations de don Carlos pour le bien-être et la santé de sa mère furent plusieurs fois renouvelées. En outre, dès son arrivée en Espagne (septembre 1517), il lui fit annoncer sa prochaine visite et celle de sa sœur, l'infante Léonor. Tous deux se rendirent deux mois après à Tordesillas.

VI

Ils trouvèrent la reine dans un moment de calme et de lucidité. Conformément à l'étiquette, ils firent trois saluts cérémo-

nieux : le premier sur le seuil de la chambre, le second après quelques pas, enfin devant elle, et voulurent lui baiser la main. Jeanne, sans leur en laisser le temps, les embrassa tous les deux. Elle ne les avait pas vus depuis douze ans ; ils lui étaient en réalité inconnus. « Madame, dit D. Carlos, nous, vos enfans humbles et obéissans, nous réjouissons extrêmement de vous voir, grâce à Dieu, en bonne santé. Il y a longtemps que nous désirions vous apporter l'hommage de notre respect et de notre dévouement. » Jeanne ne répondit d'abord que par un sourire et une inclination de tête, mais, après un instant de silence, rompant la solennité de l'entrevue, elle prit les mains des deux princes et leur dit avec l'accent le plus mélancolique : « Mais êtes-vous en vérité mes enfans? Comme vous avez grandi en peu de temps! Soyez les bienvenus! que Dieu soit loué! que de peines et de périls vous avez traversés en venant de si loin! vous devez être bien fatigués, allez vous reposer jusqu'à demain. »

Les princes se retirèrent sans insister. M. de Chièvres, un des ministres flamands, resta seul auprès de la reine et lui demanda sur-le-champ de confirmer le Prince dans l'administration du royaume de Castille. C'était un peu prompt, mais Jeanne, instruite ou non de la mort de son père, en tout cas indifférente à tout, et qui, dans son rapide entretien avec ses enfans, n'avait fait allusion ni aux affaires d'État ni à sa situation, ne présenta aucune objection contre cette combinaison politique. Le témoin oculaire qui nous a laissé le récit de la première entrevue ne nous informe point des conversations ultérieures de la mère et du fils. Il n'est pas vraisemblable que D. Carlos soit revenu sur les questions de gouvernement. Son séjour fut d'ailleurs de courte durée, et n'a eu d'autre suite qu'un épisode romanesque dont nous allons parler.

Le Roi et l'infante Léonor, au cours de leurs visites à leur mère, avaient été frappés du triste appareil dont elle était volontairement entourée, de ses vêtemens misérables, de son appartement obscur, de sa vie lugubre. Mais ils avaient vu, avec une émotion plus grande encore, leur sœur l'infante Catherine, née quelques mois après la mort de Philippe d'Autriche, condamnée à la même existence. C'était une enfant de dix ans alors, d'une figure charmante, d'un agréable esprit; elle avait grandi comme une fleur sans soleil, à côté de sa mère morne ou fiévreuse. Vêtue d'une robe de drap sombre, d'un petit mantelet de cuir et

coiffée d'un bonnet de toile blanche, étrangère aux jeux et aux plaisirs de son âge, elle n'avait d'autre distraction que de regarder par la fenêtre, dans les champs, les enfans des alentours. Elle subissait avec une patience inerte la destinée qui l'avait fait naître en des jours de deuil et ne l'avait placée sur les marches du trône que pour la renfermer bientôt entre les murs d'un donjon, où s'écoulait son enfance dans la solitude et l'ennui. D. Carlos et Léonor, accoutumés à vivre au milieu d'une cour somptueuse, furent profondément touchés du sort réservé à leur sœur. Aussitôt, avec la vivacité et l'imprudence de la jeunesse, ils formèrent le projet de la délivrer, de la faire venir à Valladolid, et de lui donner la situation due à sa naissance. Léonor avait dix-neuf ans, le Roi son frère, dix-sept; ils s'éprirent avec une ardeur juvénile de cette pensée comme d'un divertissement inattendu. Leur intention était bonne, sans doute, mais ils agirent à l'étourdie; sans réfléchir mûrement à la douleur de leur mère dont Catherine était l'unique consolation, sans s'occuper du moins de la préparer d'abord avec ménagement à une courte absence de sa fille et de l'accoutumer peu à peu à des séparations prolongées, ils machinèrent, à son insu, tout un plan mystérieux, une brusque péripétie, un véritable enlèvement.

Il était impossible de faire sortir ostensiblement Catherine de Tordesillas. Jeanne n'eût cédé qu'à la violence : une telle scène eût été odieuse : si peu accessible que fût don Carlos à des considérations de sentiment, il recula devant une pareille extrémité. On eut donc recours à la ruse : une évasion nocturne fut résolue. La chambre de l'infante n'ayant d'autre issue que la chambre de la reine dont le sommeil était fort léger et qui souvent même ne dormait pas de la nuit, il fallut imaginer une combinaison. La volonté royale rencontre toujours à point des agens subtils pour la satisfaire : un vieux serviteur de Jeanne, nommé Plomont, qui allait et venait à toute heure dans l'appartement sans qu'on y prît garde, fut persuadé ou gagné; il trouva le moyen cherché et se chargea de tout. Le mur de la chambre de Catherine était latéral à une galerie : Plomont parvint à percer dans ce mur caché par une tapisserie une ouverture assez large pour le passage. D'autre part, le mot fut donné au gouverneur et aux gardes du château, et le Roi, qui, dans l'intervalle, était retourné avec Léonor à Valladolid, envoya, dès qu'il fut avisé que tout était prêt, un gentilhomme avec une escorte stationner devant la porte extérieure.

Dans la nuit du 12 au 13 mars 1518, Plomont entra chez l'infante. Celle-ci, non plus que sa camériste, n'avaient été prévenues de peur de quelque indiscrétion. Il les éveilla doucement, leur dit de ne rien craindre, leur fit connaître les ordres du Roi. La jeune princesse, bien que rassurée par la présence d'un homme attaché de tout temps à son service, montra une certaine hésitation en même temps que plus d'esprit et de cœur que son frère : elle s'écria : « Mais que dira ma mère? n'eût-il pas mieux valu lui donner quelque prétexte de santé pour expliquer mon départ? » Plomont n'avait pas à discuter la conduite du maître : il insista seulement sur les ordres qu'il avait reçus et finit par convaincre l'infante. Celle-ci et la camériste se vêtirent en hâte, passèrent par le trou pratiqué dans le mur, gagnèrent les portes qui leur furent aussitôt ouvertes, et furent remises au commandant de l'escorte. Catherine arriva dès le matin à Valladolid où elle fut reçue avec joie. Léonor s'empressa de la parer d'une brillante toilette de satin violet brodé d'or, de la coiffer à la mode de Castille. Un tournoi et un bal furent donnés le lendemain en son honneur. Le Roi l'entoura sur-le-champ d'officiers et de dames : toute la maison royale était en fête. L'infante était éblouie et ravie de ces jours pareils à un merveilleux rêve. Mais cette illusion fut de courte durée : de graves nouvelles arrivèrent bientôt de Tordesillas.

Lorsque, à son réveil, Jeanne avait, comme d'habitude, demandé sa fille, la camériste qui entra dans la chambre de l'infante fut tellement effarée en la trouvant vide qu'elle n'osa point rentrer chez la reine. Celle-ci, impatientée de son retard, pénétra elle-même dans l'appartement et, croyant sans doute que la princesse s'était cachée par espièglerie, la chercha dans tous les coins avec une inquiétude croissante : elle s'avisa enfin de soulever la tapisserie, et aperçut l'issue ouverte sur la galerie contiguë. Comme elle ne pouvait deviner la vérité, elle crut d'abord que des malfaiteurs avaient enlevé sa fille et tomba dans une crise de larmes, de colère, et de gémissemens. Puis elle déclara à ses serviteurs qu'elle était décidée à ne manger ni boire jusqu'à ce qu'on eût retrouvé la princesse. Elle avait déjà usé, comme nous l'avons dit, de pareille menace en diverses circonstances, mais cette fois le bouleversement de son âme était si grand qu'on ne pouvait guère douter de sa résolution.

Plomont essaya vainement de la calmer. Il promit, pour

gagner du temps, d'apporter promptement des nouvelles et d'aller prévenir le Roi. Mais rien ne put, même un instant, apaiser cette mère désespérée. Elle refusa obstinément toute nourriture : deux jours s'écoulèrent ainsi, sa vie était en péril. Effrayé de sa responsabilité, Plomont courut alors à Valladolid. Son rapport fut tel que D. Carlos comprit immédiatement la nécessité de céder. Si affligé qu'il fût de renoncer à son dessein et de n'avoir donné à sa sœur qu'une déception pénible, il avait le devoir impérieux de prévenir avant tout un événement funeste. Il fit venir l'infante et lui annonça qu'il fallait retourner à Tordesillas. Celle-ci accepta cette décision avec une émouvante douceur et une raison supérieure à son âge. Son départ eut lieu aussitôt, mais D. Carlos avait compris la convenance d'une démarche personnelle après une telle équipée : il accompagna sa sœur et la remit lui-même entre les mains de leur mère. Pour excuser sa conduite, il dit à Jeanne qu'il avait cru devoir accéder au désir des Grands qui voulaient voir l'infante à la Cour; il ajouta qu'en déférant, malgré cette considération, au vœu de la reine, il entendait que la vie de sa sœur fût désormais plus heureuse; il manifesta l'intention de lui donner quelques jeunes dames de compagnie et déclara vouloir qu'elle fût libre de se promener dans la campagne environnante. On ne sait ce qui s'ensuivit et comment vécut désormais Catherine à Tordesillas : elle n'en sortit d'ailleurs que huit ans plus tard, lorsqu'elle épousa le roi de Portugal.

Il est juste de rappeler que, soit par un vague sentiment filial, soit par le désir d'éviter l'odieux de la rigueur et de l'abandon, D. Carlos, pendant les trois années qui suivirent, entretint avec le marquis de Denia une correspondance fort active et lui adressa des instructions excellentes pour la bonne tenue de la maison de sa mère : il insista pour qu'elle fût traitée avec douceur, se préoccupa des dépenses nécessaires, examinant les détails avec un soin minutieux. Il envoya à plusieurs reprises des gentilshommes demander des nouvelles et lui offrit même quelques bijoux. Il est vrai qu'absorbé par les fêtes de la Cour, et surtout par le gouvernement de ses immenses domaines, il s'abstint de visites personnelles qui eussent été consolantes et plus efficaces que des directions écrites et des témoignages intermittens de lointain souvenir. On ne saurait nier sans doute qu'il ait montré, dans les premiers temps de son règne, une certaine sollicitude, sinon fort empressée et fort tendre, du moins à peu près pareille à la conduite

de son grand-père Ferdinand : mais enfin son cœur, évidemment, demeurait froid, et si l'on peut alléguer comme excuse qu'il connaissait à peine sa mère, il n'en est pas moins avéré que, même alors, il s'est borné à des manifestations d'intérêt tout à fait insuffisantes en face d'une aussi navrante infortune.

Il a eu, en outre, le malheur d'avoir donné toute sa confiance à un agent incapable de le bien servir. Autant qu'il est possible de reconstruire la physionomie d'un homme, en dehors de témoignages contemporains et uniquement d'après sa correspondance, le marquis de Denia nous apparaît comme le type du fonctionnaire raide et obtus. Aveuglément attaché à sa consigne générale qui était de réprimer les écarts de la recluse, de veiller à ce qu'elle fût calme en l'isolant des bruits du dehors, et d'empêcher que des intrigues n'eussent accès auprès d'elle, il ne connaissait à aucun degré l'art des ménagemens ni la mansuétude. Il prenait les règlemens dans leur sens étroit et littéral et leur donnait le caractère de vexations incessantes, les aggravant par son autorité dure et taquine là où il eût été facile de les adoucir avec un peu d'indulgence et de bon esprit. Sans tact dans les procédés ni dans l'appréciation des circonstances, incapable d'éluder par la bonne grâce et l'adresse les incidens difficiles et les mauvais côtés de son rôle, ne sachant ni céder à propos, ni prévoir les conflits, il s'imaginait être fidèle à son maître en restant toujours âpre, anguleux et obstiné. Loin de chercher à s'attirer les sympathies de la princesse, il a été son tuteur inflexible, et ce gentilhomme de haute race n'a jamais compris, — ne fût-ce que pour lui-même, — qu'il transformait sa charge de majordome en un emploi de geôlier. Il a changé un internement nécessaire, qui aurait pu aisément être atténué par de respectueuses prévenances et des distractions inoffensives, en une véritable captivité. Sa femme, qui avait le soin de nombreux détails intérieurs, semble avoir été aussi peu habile et délicate que lui-même, et son fils, qui eut plus tard la survivance de ses fonctions, continua ces traditions rigoureuses. Ainsi Jeanne fut toujours entre les mains de surveillans tyranniques et revêches, qu'elle a successivement exécrés, et qui, par leur système inintelligent et rigide, ont exaspéré encore sa violence maladive et l'agitation de son esprit.

Les rapports du marquis de Denia indiquent, comme on devait s'y attendre sous la direction d'un aussi déplaisant majordome, la permanence des plus tristes symptômes. Ce personnage était trop

scrupuleusement attaché à son maître pour qu'on puisse douter de l'exactitude de ses lettres confidentielles, analogues du reste aux documens antérieurs que nous avons cités : on ne voit pas que leur auteur cherche à rien exagérer; il est sobre de détails et de réflexions; une seule fois il paraît avoir été un peu ému : « elle attendrirait des pierres, » dit-il, mais il n'en conclut pas qu'il y ait lieu de modifier son attitude. Les faits, au surplus, sont à peu près identiques à ceux qu'on avait, de tout temps, constatés : repas désordonnés, costumes sordides, conversations incohérentes, emportemens effrayans, obstination farouche, actes de brutalité; un jour même elle blessait grièvement une de ses suivantes en lui jetant à la tête un instrument de fer. En dehors de ces incidens et des scènes ordinaires dont le marquis de Denia, pour ne pas fatiguer son souverain par des récits monotones, ne cite qu'un petit nombre, les caractères de la maladie étaient toujours l'humeur noire, l'irrégularité dans tous les détails de la vie, le goût des appartemens sombres, des accès de volonté indomptable en des circonstances insignifiantes, des caprices imprévus. Le gouverneur de son côté, jaloux de son autorité, ne savait que résister durement sans avoir égard aux conséquences. Il apportait si peu d'art dans son despotisme et si peu de prévoyance dans sa conduite qu'il provoquait des luttes sans fin : c'est ainsi, pour ne citer que l'exemple le plus saillant, qu'il amena par son entêtement invincible, dans une question vraiment puérile, un résultat particulièrement sensible aux sentimens catholiques de Charles-Quint. Il s'agissait de savoir si l'autel où l'on devait célébrer la messe devant la reine serait disposé à l'entrée de sa chambre ou dans une galerie voisine. Jeanne tenait pour une place, et le majordome pour l'autre. Ce dernier n'ayant pas voulu céder, la reine, poussant de son côté sa résolution à l'extrême, refusa d'assister à la messe jusqu'à ce qu'on lui eût obéi, et il s'ensuivit qu'elle s'éloigna de toute pratique religieuse et n'y revint même que longtemps après. Et ce qui est plus étrange encore, c'est que le marquis de Denia raconte cet épisode sans paraître se douter de sa faute et qu'il n'en garda pas moins la confiance du Roi. Il est vrai qu'à la suite d'une transaction quelconque, l'autel fut installé; Jeanne entendit la messe, et même édifia, dit-on, les assistans par la ferveur de sa prière; mais on voit, par ces divers incidens, combien don Carlos avait été mal inspiré dans le choix du personnage chargé de veiller sur une malade à la fois incapable de se

diriger elle-même et trop surexcitée pour se laisser aisément conduire. C'est surtout par cette erreur que sa responsabilité est gravement engagée devant l'histoire, d'autant qu'il y persévéra avec une imperturbable ténacité et parut de plus en plus, au milieu des péripéties de son règne, se désintéresser de ce qui se passait à Tordesillas et à peu près oublier un devoir sacré.

VII

Il y avait plus de dix ans que Jeanne était renfermée dans ces tristes murailles, lorsqu'un événement considérable intervint brusquement dans sa vie et la ramena pour quelques jours comme un fantôme sur la scène politique d'où elle semblait à jamais disparue. L'insurrection des communes de Castille et d'Aragon éclata en 1520. Ce soulèvement est si intimement lié à l'histoire de Jeanne, il démontra si bien à la fois la faiblesse de son esprit et la nécessité de sa reclusion, les insurgés se sont si habilement appliqués à la compromettre en s'autorisant de son nom et de ses paroles, que nous devons rappeler rapidement les caractères et les faits majeurs de la lutte qui ensanglanta l'Espagne.

Elle était imminente douze ans auparavant, sous le règne éphémère de Philippe le Beau : le retour de Ferdinand et son administration avaient alors écarté le péril, mais l'avènement de don Carlos, qui fut la revanche du parti flamand, avait ramené les choses au point où elles étaient au moment de la mort de l'archiduc. Le jeune prince, élevé loin de la Péninsule dont il affectait de dédaigner les lois et les mœurs, nourri dans les principes du gouvernement absolu, considérant comme attentatoires à son autorité et à ses droits les libertés séculaires des communes, soumettait à une rude épreuve la patience de ses peuples. Pendant trois ans, il est vrai, sa qualité d'héritier direct de Ferdinand et d'Isabelle avait contre-balancé le mécontentement populaire : la prudence du cardinal Ximénès avait atténué d'ailleurs dans les premiers temps les chances de conflit, mais, depuis que la mort de cet illustre ministre avait livré le pays aux conseillers étrangers amenés par don Carlos, les susceptibilités nationales s'étaient ranimées, en même temps que la haine contre une camarilla qui administrait l'Espagne avec la rapacité des partis longtemps déçus et enfin victorieux. Le Roi était retourné en Allemagne pour y préparer son élection à l'Empire, et il avait confié l'autorité su-

prême à son ancien précepteur, de nationalité flamande, le cardinal d'Utrecht, entièrement dévoué non seulement à sa personne, mais au système politique de l'entourage, et qu'il devait plus tard, par son influence souveraine, élever au trône pontifical sous le nom d'Adrien VI. C'était un choix malheureux : ce prélat était un homme fort pacifique, excellent théologien, mais sans énergie, et de plus tout à fait ignorant des affaires espagnoles. L'opposition s'accentua dès lors dans toutes les classes sociales : la noblesse, qui avait des compensations, demeura extérieurement fidèle en attendant les événemens, mais au fond peu satisfaite; la bourgeoisie et le peuple, moins circonspects, manifestèrent leur hostilité par des réclamations incessantes qui ne furent point écoutées; la plupart des villes s'agitèrent, les municipalités insistèrent sur leurs doléances; des manifestations tumultueuses et des troubles assez graves se produisirent sur plusieurs points. Les communes s'entendirent alors sur un programme décisif : elles demandaient, sous une forme menaçante, le respect absolu de leurs franchises et le renvoi des ministres étrangers. Le gouvernement n'ayant donné aucune suite à ces démarches qu'il estimait séditieuses, un certain nombre de cités se soulevèrent et prirent les armes; une junte insurrectionnelle, formée des députés des principales villes de Castille, se réunit à Avila, et elle eut rapidement une armée, mal disciplinée, il est vrai, comme toutes les milices, mais considérable et commandée par des chefs entreprenans. L'honnête et médiocre cardinal Adrien ne sut ou ne put arrêter le rapide développement de la révolte : le feu qui couvait depuis si longtemps prit bientôt les proportions d'un incendie, et, à brève échéance, le premier ministre dut adresser au roi des lettres qui attestaient à la fois son impuissance et la grandeur du péril.

La junte d'Avila comprenait toutefois la nécessité d'un point d'appui. Il fallait alors à tout pouvoir le prestige d'un nom royal ou d'une aristocratie : or, le concours des Grands était douteux et dangereux peut-être ; Jeanne, au contraire, trop faible pour inquiéter personne, pouvait tout couvrir et justifier par son titre de Reine. On n'hésitait pas à penser que, raisonnable ou non, elle serait heureuse de reprendre ses droits et disposée à ne rien refuser au peuple. En outre, l'insurrection, se plaçant sous le patronage auguste de la princesse affranchie par son initiative, prenait l'aspect d'un acte généreux et libérateur; bien plus, elle transfor-

mait la résistance de don Carlos et du cardinal-régent en rébellion ouverte contre la royauté légitime, et les chefs du mouvement se donnaient ainsi l'apparence d'être les champions du droit monarchique violé en même temps que des libertés populaires. Tel était le plan de la junte ; mais il reposait sur une illusion : Jeanne était hors d'état de comprendre et de saisir l'occasion offerte, et, par suite, d'être vraiment utile à l'entreprise. Si l'on put concevoir quelque espérance au premier abord, les promoteurs de l'entreprise furent bientôt obligés de reconnaître qu'ils ne présentaient à l'Espagne qu'un fantôme.

Cette situation ne se révéla qu'à l'épreuve. La junte, agissant avec énergie et promptitude, déclara solennellement se mettre au service de Jeanne et envoya quelques-uns de ses membres à Tordesillas. Le marquis de Denia, pris de court, n'osa point leur interdire l'accès du château. Eut-il peur de la junte? ne comprit-il pas l'importance de la démarche? On s'explique mal cette défaillance. Quoi qu'il en soit, la reine reçut la délégation avec bonne grâce, parut n'avoir pas su jusqu'alors la mort de son père, se montra touchée des protestations de fidélité qui lui étaient prodiguées par ces amis imprévus, se plaignit de son entourage, de l'ignorance où elle était laissée de toutes choses, encouragea les députés à la revoir. Ceux-ci durent croire qu'ils avaient trouvé le levier nécessaire ; leur popularité croissait de jour en jour : plusieurs seigneurs penchaient pour eux ; d'autres n'attendaient qu'un succès pour se rallier. Ces sympathies étaient factices aussi bien que les confuses allocutions de la reine : mais les gens passionnés n'y regardent pas de si près. L'armée des communes grossissait et voulait aller de l'avant. Les chefs de l'insurrection résolurent donc un acte audacieux pour brusquer la fortune. Les capitaines-généraux de Tolède, de Ségovie et de Madrid, Juan de Padilla, Juan Bravo et Juan Zapata, reçurent l'ordre d'occuper militairement Tordesillas.

On devait penser que la garnison et le marquis de Denia opposeraient une certaine résistance : il n'en fut rien, et il est vraiment extraordinaire qu'un fait insurrectionnel d'une telle gravité se soit accompli aussi aisément. Les récits du temps n'indiquent aucun effort matériel, aucune protestation de la part des autorités de la ville, non plus que de la part du chef de la maison royale. Il n'y est même pas question du marquis de Denia. Les portes de la place s'ouvrirent devant les capitaines-généraux, qui

entrèrent également dans le château sans coup férir et furent directement introduits chez la reine. Agenouillés devant elle, ils lui annoncèrent qu'ils venaient pour lui offrir l'hommage de leur obéissance, remédier aux maux qui affligeaient les peuples, et mourir, s'il le fallait, pour sa cause. D'après le procès-verbal des officiers de la junte, document qu'on ne peut contrôler puisque nul autre n'a été rédigé, Jeanne aurait semblé satisfaite et aurait répondu : « Oui, soyez ici à mon service. Avisez-moi de tout et châtiez les méchans. En vérité, je vous ai grande obligation. » Elle aurait même, dans un entretien subséquent, exprimé le désir que la junte vînt auprès d'elle et aurait ajouté, — ce qui est bien peu vraisemblable, — que la jeunesse du Roi excusait ses erreurs et que les fautes devaient être imputées au Royaume, qui les avait laissé commettre.

Le compte rendu plus ou moins fidèle de ces entrevues et de ces paroles servait si bien les intérêts des communes que la junte lui donna la plus grande publicité. L'agitation générale s'en accrut sensiblement, aussi bien que la hardiesse de l'insurrection. Le cardinal-régent, fort ému du coup de main de Tordesillas et des discours qu'on prêtait à Jeanne, manifesta de nouveau les plus sérieuses inquiétudes. Il essayait, il est vrai, dans ses lettres à son maître, d'atténuer le caractère de cette attitude : « Bien qu'elle ait montré quelque prudence, dit-il, elle a mêlé à ses réponses des choses qui font comprendre facilement l'état incomplet de son esprit; mais les gens d'ici prennent dans ses paroles ce qui leur convient et ce qui favorise leurs projets. » En réalité, il ne savait à quel parti s'arrêter. Ses conseillers étaient troublés, quelques-uns avaient pris la fuite. Lui-même craignait pour sa sûreté ; il commençait à parler de concessions, de clémence, d'amnistie générale.

Pendant ce temps la junte, affectant de déférer au vœu de la reine, et tenant pour exacts les rapports de ses agens, que, de leur côté, les adversaires du mouvement déclaraient faux, décida, vers la fin d'août 1520, de s'installer à Tordesillas. De nombreux députés aux Cortès l'y rejoignirent : Salamanque, Avila, Madrid, plusieurs autres villes envoyèrent des renforts. Jeanne se trouva ainsi entièrement entre les mains des insurgés. Ceux-ci prirent aussitôt la direction du palais, expulsèrent Denia et les siens, nommèrent camarera mayor la femme du commandeur Quintenillas, leur partisan déclaré, renouvelèrent tout le service intérieur. Enfin, les

membres du Conseil royal restés à Valladolid furent emprisonnés, et sommation fut faite aux officiers de la Couronne d'apporter à Tordesillas les livres de comptes et le sceau de l'État.

VIII

Ce fut dans ces conjonctures que la junte fut reçue par Jeanne en audience solennelle. Nous avons sous les yeux le protocole de cette séance signé de trois « écrivains et notaires publics » requis à cet effet. Un tel document, témoignage unique, rédigé sous le contrôle des chefs du mouvement, nous paraît fort suspect. La mise en scène et les discours des orateurs sont probablement exacts, mais l'allocution de la reine a été évidemment coordonnée et remaniée, et ce genre de travail facilite les modifications et erreurs préméditées. Ce qui est certain, c'est que Jeanne, accompagnée de l'infante Catherine, accueillit avec quelque appareil la junte et plusieurs députés aux Cortès. Le représentant de Tolède, au nom de ses collègues, lui baisa la main, genou en terre, et la supplia de « faire effort pour administrer le royaume. » Le chanoine Zuniga, député de Salamanque, exposa la détresse du pays, livré aux étrangers : il ajouta que les peuples avaient recours à leur dame et souveraine, et la pria, lui aussi, de prendre sur elle-même pour les gouverner. On se demande, en constatant ces touchantes instances, deux fois renouvelées, si la junte, incomplètement instruite de l'état mental de la reine, se faisait l'illusion de la croire capable de l'entendre et de donner suite à sa prière, ou plutôt si, connaissant la vérité, elle ne prétendait pas seulement obtenir de son esprit confus et troublé quelque vague assentiment dont elle pût s'autoriser devant le pays pour le succès de la cause. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, la réponse de Jeanne, même dans le texte revu et combiné par les rédacteurs du procès-verbal, demeure fort décousue, et il est visible que, même en accentuant ses phrases dolentes et flottantes, on n'a pu donner à son langage la forme d'une déclaration énergique et précise. Après une série de lamentations diffuses sur les soucis que lui donnent des faits qu'on lui avait cachés, elle ajoute qu'elle s'entendra volontiers avec les députés « pour faire le bien. » On lui fait dire ensuite qu'elle s'étonne que ses peuples n'aient pas depuis longtemps tiré vengeance des maux qu'ils ont subis. D'autre part, elle déclare qu'étant plongée dans la tristesse, elle ne pourra s'occuper

des affaires et s'en entretiendra seulement en cas de nécessité avec les délégués de la junte. « Je ferai ce que je pourrai, » dit-elle en terminant son obscure harangue, mais elle refusa de désigner les personnes qui seraient admises à lui parler des choses du gouvernement.

Ce n'était pas encourageant. Néanmoins, en saisissant au passage quelques plaintes émouvantes et quelques expressions sympathiques aux malheurs du pays, les chefs de l'insurrection ont pu, sans trop s'écarter de la vérité, former une manière de discours politique, non pas explicite assurément, mais en somme assez bienveillant pour leur entreprise. En tout cas, ils affectèrent d'en être satisfaits, de crier au miracle, de vanter le bon jugement de la reine, et préparèrent aussitôt un ensemble de mesures que la sanction de Jeanne devait rendre définitives. Mais ce fut ici qu'ils éprouvèrent une déception profonde ; ils se heurtaient au même obstacle qu'avaient rencontré jadis l'archiduc, Ferdinand et Ximénès : lorsqu'ils demandèrent la signature de Jeanne, celle-ci la leur refusa énergiquement. Ainsi ce nom royal, qui eût été leur force et leur droit, qui seul eût, aux yeux du peuple, légitimé leur conduite, leur échappait à l'instant suprême. Bien plus, l'obstination invincible de la princesse équivalait dans l'opinion publique à un désaveu. C'était pour eux un grave et même un irrémédiable échec, et pour leurs adversaires un triomphe : ceux-ci pouvaient désormais les accuser d'avoir falsifié le langage de Jeanne et de la détenir prisonnière ; ils semblaient autorisés dès lors à les traiter en ennemis publics. Don Carlos se montra plus décidé que jamais à la lutte à outrance contre un parti qu'il accusait de séquestrer sa mère. Il adjoignit au timide cardinal Adrien deux hommes de guerre, le connétable et l'amirante de Castille, lesquels affirmaient hautement être prêts à tout, — « même, écrivait ce dernier, à appeler des Allemands, des Français, voire des Turcs, » — pour réduire la rébellion.

La junte, fort alarmée, changea de tactique. Après avoir paru nier l'état mental de la reine, elle le reconnut publiquement, pour diminuer l'effet du refus de signature. Dans une dépêche adressée à la ville de Valladolid, elle déclara le défaut de santé que les pouvoirs précédens avaient tour à tour indiqué, annonça l'intention d'appeler à Tordesillas les plus fameux médecins de l'Espagne, et ordonna des prières publiques pour obtenir la grâce de la guérison. On redoubla, en outre, d'obsessions auprès de

Jeanne : « On la tourmente à ce sujet, nuit et jour, » écrivait le cardinal Adrien : c'était là, en effet, une question de vie ou de mort pour l'insurrection. « Si on pouvait, disait encore le régent, avoir ne fût-ce qu'une seule signature de Son Altesse, il y aurait dans le royaume de plus grands troubles que jamais. » Il s'ensuivit que la captivité de Jeanne ne fut pas moins pénible qu'auparavant. L'infortunée n'avait fait que changer de maîtres. De plus, ses nouveaux gardiens étant moins expérimentés et moins disciplinés que les autres, le désordre de sa maison était au comble : sa situation morale souffrit à la fois de leurs négligences et de la pression rigoureuse que la junte, exaspérée d'une résistance qui lui était funeste, prétendait exercer sur sa volonté. Ses caprices devinrent de plus en plus fréquens et violens. Elle se livrait notamment à des écarts de régime vraiment dangereux; tantôt elle passait trois jours sans manger, tout en voulant garder auprès d'elle des plats remplis de viandes bientôt corrompues, tantôt elle dévorait en un seul repas les alimens qu'elle avait repoussés pendant un long jeûne. On exprimait de toutes parts dans les lettres adressées à don Carlos des craintes plus ou moins sincères pour la vie de la recluse; le connétable de Castille écrivait : « Son Altesse est livrée à la soldatesque, à des barbares qu'elle n'a jamais vus ni connus et qui l'effrayent, chaque jour, les armes à la main, pour la contraindre à signer. » Ce tableau était un peu forcé peut-être, mais la situation exigeait évidemment une solution prompte, d'autant que le pays était bouleversé, l'administration impossible, la junte impuissante à gouverner et paralysant l'autorité royale : l'État semblait à la veille de sa ruine. Les ministres du Roi prirent alors la résolution d'engager énergiquement la lutte, et puisque don Carlos, absorbé par les soins de sa candidature à l'Empire, ne pouvait venir lui-même diriger ses affaires en Espagne, le connétable de Castille convoqua, de son chef, les contingens féodaux, et, d'accord avec le comte de Benavente, le marquis d'Astorga et le comte d'Albe, décida de reprendre Tordesillas.

Les nouvelles qu'il recevait de cette ville lui démontraient d'ailleurs l'urgence de l'action et le grand avantage de profiter des tyranniques instances de la junte auprès de la reine pour se présenter en libérateur d'une princesse opprimée par des factieux. Il savait bien au surplus que Jeanne, malgré les importunités des rebelles, ne le considérait point comme un ennemi : elle avait

déclaré ne vouloir rien faire sans l'assentiment du Conseil royal, et, sous prétexte de fatigue ou d'ignorance, se maintenait dans une inertie absolue. Elle venait même de refuser l'accès de son appartement aux députés de Valladolid qui voulaient lui persuader de se rendre en cette ville, où dominaient les groupes populaires. Après les avoir obligés à lui parler à travers la porte, elle les avait congédiés au plus vite en leur disant qu'elle leur ferait ultérieurement connaître sa décision.

L'instant était donc favorable. Le connétable et l'amirante, sans s'arrêter aux hésitations du cardinal-régent, investirent Tordesillas le 5 décembre 1520 et sommèrent la place de se rendre. Les assiégés ayant réclamé un délai dans l'espoir d'être secourus par les forces insurrectionnelles qui tenaient la campagne, le connétable repoussa cette demande, fit ouvrir la brèche par l'artillerie et donna l'assaut. La résistance fut vive, mais de peu de durée : en quelques heures, la ville fut prise et pillée. Les principaux chefs insurgés parvinrent à s'échapper, mais le prestige de la junte avait reçu une rude atteinte : elle perdait du même coup le siège de son gouvernement et la personne de la souveraine. Au contraire, les troupes royales avaient affirmé leur force par un succès éclatant, reconquis la reine, déconcerté la politique des communes, et recevaient le précieux encouragement d'une première victoire.

Jeanne, lorsque le connétable et ses officiers entrèrent au château, leur fit le meilleur accueil. On ne saurait croire que ce fut par frayeur ou par duplicité : j'estime plutôt que les autorités démocratiques l'avaient lassée par leurs exigences indiscrètes et qu'elle était fort indifférente à la défaite de ces prétendus sauveurs qui l'avaient persécutée de leurs discours, et gardée à vue avec autant de rigueur que les agens de son petit-fils. En outre, l'objet réel de ces discordes civiles dépassait la portée de son entendement et elle n'avait assurément aucune opinion précise sur les questions qui divisaient les deux partis. Il y a même lieu de penser que, dans le doute, elle était plutôt sympathique aux Grands, qu'elle avait vus, dès son enfance, autour du trône de son père et de sa mère, et que, par un vague instinct monarchique, elle se défiait des allures turbulentes et des projets mystérieux de l'insurrection. Elle admit donc très volontiers les vainqueurs à un baisemain solennel, à la fin de cette journée sanglante.

IX

La suite de l'histoire des communes excède le cadre de notre étude. Jeanne y est désormais étrangère. Rappelons seulement que la prise de Tordesillas ne découragea point les chefs du mouvement : il leur restait une armée nombreuse, une grande partie de la population demeurait attachée à leur cause, eux-mêmes gardaient une confiance énergique dans leurs ressources, et leurs convictions n'avaient point fléchi. D'autre part, les ministres de la Couronne, malgré leur succès, n'étaient pas sans inquiétude, sachant bien qu'ils avaient encore devant eux des forces commandées par des hommes résolus à ne point céder avant d'avoir tenté une lutte suprême. Ajoutons qu'ils n'étaient pas d'accord sur la marche à suivre et n'appréciaient pas tout à fait de même le caractère de l'insurrection. Vieilli dans les conseils de Ferdinand le Catholique, qui avait toujours su concilier son autorité avec les franchises municipales, l'amirante jugeait « sages et utiles » plusieurs articles du programme populaire : il eût souhaité une entente, et recommandait au Roi des mesures pacifiques : « Les princes doivent être clémens, lui écrivait-il, leur gloire est de gagner les cœurs. » Le cardinal Adrien penchait aussi vers la douceur. Le connétable était plus belliqueux ; mais il estimait nécessaire, pour frapper les derniers coups, et pour assurer la victoire, que don Carlos vînt immédiatement en Espagne prendre la direction des affaires. La majorité des seigneurs, nettement hostile aux principes politiques des communes, excitée par le succès de Tordesillas, ne voulait rien concéder à l'insurrection ; le marquis de Denia, en particulier, était implacable, et la haute faveur dont il jouissait auprès du Prince lui donnait beaucoup d'influence sur les décisions du gouvernement.

Ce fut le parti de la guerre qui l'emporta. Un grand événement, l'élévation de don Carlos à l'Empire, exalta les espérances de ses partisans. Les droits et le prestige du maître leur parurent dès lors irrésistibles, et lui-même, plus que jamais persuadé du caractère sacré de son pouvoir, ne comprenait qu'une soumission absolue et sans réserve à la Majesté Impériale. Le cardinal et l'amirante s'inclinèrent, et le Conseil adressa à la junte réunie à Valladolid un solennel ultimatum. Celle-ci répondit en termes respectueux sans doute, mais par une fin de non-recevoir très

noble et très fière : elle déclara qu'elle représentait la véritable fidélité au trône, que sa cause était juste et qu'elle combattrait jusqu'au bout pour la liberté de la patrie et le bien du Roi. Un choc suprême était inévitable : les deux partis se fortifièrent pendant quelque temps encore, puis enfin s'en remirent à la fortune des armes. Le 23 avril 1521, la bataille de Villalar décida la question; la victoire demeura à l'armée royale : les principaux chefs de la révolte, Padilla, Bravo, Maldonado, furent pris et aussitôt décapités. Telle fut la fin d'une entreprise généreuse et nationale, quelque peu désordonnée, trahie peut-être par d'obscures intrigues, en tout cas incomplètement servie par les populations rurales hésitantes et timides, par une bourgeoisie courageuse, il est vrai, mais sans expérience ni discipline. Elle a eu ses soldats héroïques et ses martyrs, mais elle ne pouvait pas vaincre un souverain devenu tout à coup le plus puissant prince de l'Europe et une féodalité encore prépondérante. Une nouvelle monarchie se trouva ainsi fondée sur les ruines des traditions séculaires : on sait ce qu'elle fut, et l'Espagne a dû plus d'une fois regretter les droits et les libertés qu'elle avait perdus.

X

L'histoire politique de Jeanne était terminée. Replacée sous la tutelle du marquis de Denia, surveillée d'autant plus étroitement que les faits avaient démontré la nécessité de la soustraire aux tentatives du dehors, la malheureuse reine vécut trente années encore sans sortir du château de Tordesillas. Tandis que les événemens du règne de son fils Charles-Quint se déroulaient sur la scène du monde, aucun épisode n'interrompit désormais le calme de sa vie lugubre. Les lettres assez nombreuses du marquis de Denia (mort en 1535), et celles de son fils qui lui succéda, indiquent le maintien de la même discipline inflexible et minutieuse. On n'y trouve même aucun détail sur les deux seules circonstances qui aient pu intéresser la recluse : le mariage de l'infante Catherine, célébré en 1524, et la translation définitive du cercueil de Philippe le Beau à Grenade. Les facultés de la reine étaient-elles alors tellement altérées que ces événemens l'aient laissée indifférente? ou bien a-t-on détruit les documens qui retraçaient peut-être des scènes douloureuses? On ne sait; la correspondance des gouverneurs de Tordesillas avec l'Empereur ne

retrace que la persistance du même état pathologique, les lents progrès de la maladie, la monotone mélancolie d'une existence insignifiante, sans but, douloureuse et déréglée.

Nous ignorons même si Charles-Quint, au cours de ces trente années, a rendu visite à sa mère. Il est presque certain que, jusqu'en 1531, il n'est pas venu à Tordesillas, car on trouverait assurément dans les lettres du marquis de Denia au moins quelque allusion à un fait aussi saillant. Il se pourrait, au contraire, que, plus tard, l'Empereur se fût présenté au château; il y a dans les documens de Simancas qui concernent la reine une lacune de vingt années, de 1531 à 1552, et l'on ne saurait rien affirmer sur cette période. Un seul fait est constant, en dehors de l'aggravation de l'état physique et moral de Jeanne par l'effet naturel de l'âge et des infirmités, c'est le maintien de l'appareil royal dans l'organisation de sa maison. Nous trouvons en effet, dans une pièce de comptabilité, une liste de chambellans, dames, aumôniers, secrétaires et domestiques qui ne comprend pas moins de cinquante noms. S'agit-il là de simples titres honorifiques, ou bien faut-il penser que l'on avait trouvé moyen de concilier les exigences de l'étiquette avec les rigueurs de la réclusion? Il en était peut-être de ces sinécures comme de l'écrin de la reine, dont nous avons aussi l'inventaire, mais qui vraisemblablement n'est jamais sorti des armoires confiées à la garde de son trésorier.

A partir de 1552, nous sommes mieux éclairés. Nous avons en effet sous les yeux des documens dont la sincérité est indiscutable. Ce sont les lettres du P. François Borgia, l'éminent religieux qui rachetait par ses vertus les crimes de sa race. Elles sont adressées non pas à l'Empereur, mais au Prince héréditaire qui fut depuis Philippe II, et qui, séjournant en Espagne, avait passé quelques jours auprès de sa grand'mère. Il lui avait montré de l'intérêt et avait manifesté le désir d'être informé de sa situation. Ces lettres, conservées à Simancas, nous donnent les renseignemens les plus précieux sur les dernières années de Jeanne, sur ses suprêmes instans et sur sa mort.

Ce fut au cours d'une tournée apostolique en Castille que ce personnage vénérable qui, dans son enfance, avait été menin de l'Infante Catherine, et dont la reine avait gardé un bon souvenir, passa à Tordesillas et demanda à présenter ses hommages à la prisonnière. Elle le vit et l'écouta avec déférence. Éclairé par l'esprit de charité, il connut plus complètement que tout autre

cette intelligence égarée et cette âme sombre. Il trouva pour la calmer ces paroles habiles et douces qu'il eût été si opportun de lui faire entendre autrefois. Bien que venant si tard, ses discours soulagèrent un peu l'infortunée. Il obtint sa confiance, la ramena par son éloquence affectueuse aux pratiques religieuses qu'elle avait tour à tour négligées et reprises, et enfin presque oubliées. Il lui donna l'absolution, et la laissa, en partant, sensiblement apaisée. Mais sa présence assidue eût été nécessaire. Jeanne, privée de ce secours, retomba dans la même indifférence et son agitation cérébrale redevint aussi violente qu'autrefois. Le prince pria donc le saint religieux de retourner à Tordesillas.

Il trouva la reine dans ses plus mauvais jours, tourmentée par des hallucinations sinistres. Elle lui raconta, avec l'obstination désolée et la fiévreuse ardeur des fous, les rêves dont elle était hantée: elle croyait voir les personnes de son service la persécuter, soit à la messe, soit pendant ses oraisons, de toutes sortes de moqueries et de farces sacrilèges : elle indiquait les détails avec cette précision bizarre qui déconcerte au premier abord ceux qui visitent les aliénés : « On lui arrachait des mains, disait-elle, ses livres de piété, les saintes images, les reliques et le crucifix: ses femmes se plaçaient entre elle et le prêtre, renversaient le missel, prétendaient lui imposer ses prières, jetaient des ordures dans l'eau bénite, lui cachaient le Saint-Sacrement. » Et quand François Borgia exprimait, à bon droit, quelques doutes sur la réalité de ces visions du sabbat, en les attribuant à des cauchemars, elle ne se laissait pas écarter de son idée fixe, ajoutant que ses duègnes étaient « des âmes mortes, » qu'elles prenaient la figure de tels ou tels personnages, et l'insultaient dans le langage des sorcières. Enfin elle déclara, tout en protestant de sa fidélité à l'Église, qu'elle refuserait les sacremens tant qu'on n'aurait pas chassé toutes les femmes de sa maison.

François Borgia ne pouvait être dupe un instant de ces fantastiques récits, mais, pour ne pas irriter la reine par une contradiction inutile, il promit de la satisfaire et de livrer les coupables aux sévérités de l'Inquisition. Il écrivit en même temps au prince Philippe qu'il était nécessaire d'éloigner les personnes que Jeanne poursuivait de sa haine. Ses conseils furent écoutés: on dit à la princesse que ses duègnes avaient été emprisonnées; tout son service féminin fut aussitôt renouvelé. On fit même asperger son appartement d'eau bénite pour le purifier: Jeanne en-

tendit alors paisiblement la messe et reçut l'absolution. Mais le mal était désormais trop profond pour qu'une amélioration fût durable. De nouvelles scènes de fureur se produisirent quelques jours après. François Borgia écrivait à Philippe : « Ces imaginations sont la suite naturelle de la maladie dont Son Altesse souffre depuis tant d'années : seul le Seigneur peut y porter remède. » Obligé, pour remplir d'autres devoirs, de quitter Tordesillas, il partit fort découragé, confiant la reine à un religieux expérimenté, le frère Jean de la Croix ; mais la folie était arrivée à son dernier période. Jeanne revenait sans cesse avec emportement sur les mêmes récits, réclamait les plus terribles châtimens contre ses suivantes, croyait voir des animaux sauvages errer dans sa chambre, se répandait en dissertations confuses : elle était en proie au délire de la persécution. Le frère de la Croix déclara ne pouvoir plus s'acquitter de sa mission et s'en retourna à son couvent (mai 1554).

De graves symptômes d'affaiblissement physique se développèrent dès lors, et il fut bientôt évident que la fin était prochaine. Ce tempérament extraordinaire, qui avait résisté à tant d'épreuves, subissait les atteintes de l'âge. Déjà, en 1553, — Jeanne avait alors soixante-quatorze ans, — ses indispositions étaient devenues plus fréquentes et plus prolongées : l'année d'après, une enflure des jambes l'avait réduite pendant plusieurs mois à l'immobilité : des bains avaient atténué le mal sans le guérir : il reparut avec plus d'intensité en février 1555, accompagné cette fois de plaies de mauvaise nature : la reine perdit alors complètement l'appétit et le sommeil, et ses douleurs prirent un caractère aigu. En mars, les plaies devinrent gangreneuses : la malade ne voulant être ni déplacée, ni changée de lit et de linge, il était presque impossible de lui donner les soins nécessaires. Elle souffrait cruellement : dans tout le palais on entendait ses cris. Sa petite-fille, l'Infante Jeanne, se rendit alors à Tordesillas, amenant avec elle des médecins et chirurgiens de Valladolid. La reine, qu'elle l'eût reconnue on non, se tourna, lorsqu'elle entra, du côté du mur et refusa de la voir. On rappela en toute hâte le P. Borgia.

La présence de ce religieux, son inaltérable patience, ses consolantes paroles exercèrent cette fois encore une heureuse influence sur l'esprit et même sur l'état physique de la princesse. Elle eut plusieurs jours de calme relatif ; son intelligence retrouva quelque lucidité, comme si, au moment de la délivrance, son âme

se dégageait de ses ténèbres et de ses misères. Elle témoigna d'une foi si vive, et montra tant de ferveur après l'absolution qu'il fut question de lui administrer le viatique. On y renonça toutefois, sur l'avis du plus célèbre théologien de Salamanque, qui fut mandé à Tordesillas: après s'être entretenu avec la mourante, il jugea sa raison trop vacillante et douteuse pour qu'il fût possible de passer outre. Jeanne ne reçut que l'extrême-onction. Ses suprêmes instans furent paisibles: bien que sa langue fût embarrassée, elle récita le Symbole des apôtres, et ce fut en répétant: « Jésus crucifié, assistez-nous! » qu'elle rendit le dernier soupir, le vendredi saint, 12 avril 1555, laissant tous les assistans émus de sa sérénité. Son corps, d'abord enseveli au monastère de Santa Clara, fut en 1574 transporté à l'Escurial. Au moment où Charles-Quint fut informé par les lettres de François Borgia de la mort de sa mère, il était à la veille de sa retraite au monastère de Yuste; il la suivit deux ans après dans la tombe.

Telle a été la vie affreuse de cette femme, comblée à sa naissance de tous les dons de la fortune, et qui a subi pendant cinquante ans la destinée la plus lugubre et la plus dégradée qui soit au monde. D'autres personnages ont connu sans doute de plus dramatiques épreuves: mais ils ont vécu du moins au milieu du mouvement général de leur siècle: victimes de leurs passions, des événemens, de leurs erreurs ou de leurs ennemis, ils ont agi, pensé, lutté dans la mêlée humaine. La fille de Ferdinand et d'Isabelle a passé ses longues années de souffrance et d'abandon dans l'ignorance des affaires contemporaines, assez éclairée pour comprendre sa déchéance morale et impuissante à réagir, ensevelie vivante pour ainsi dire, à la fois fiévreuse et inerte, condamnée par ses propres défaillances et accablée sous le poids de fatalités inéluctables, se débattant en vain dans les ténèbres de son intelligence et dans les tourmens de sa vie. Elle n'a pas même obtenu du sort que son désastre eût le prestige des augustes ruines: elle a traîné ses jours dans les vulgaires angoisses d'un mal sans dignité, portant au front une couronne dérisoire et tenant entre ses mains royales un hochet dont même les révoltés des communes n'ont jamais pu faire un sceptre. Enveloppée de nuit, comme un spectre désolé, sans avoir la beauté des martyrs d'une cause, d'un droit, d'une illusion, elle a traversé un demi-siècle de rayonnante histoire. Elle n'a même pas connu, sauf peut-être dans les ineffables émotions de la dernière heure, les consola-

tions que l'Idéal céleste a données à tant de vaincus : sa foi, toujours vague comme sa pensée elle-même, n'a pu être pour elle ni une force ni une lumière. Quelques-uns ont été plus violemment écrasés : aucun n'a souffert une plus lente et plus morne agonie. Elle n'a été, quoiqu'on ait récemment essayé de la placer dans un drame, ni théâtrale, ni élégiaque : elle n'appartient qu'à l'histoire, et encore non point par ses actes, mais seulement par sa naissance, par les faits qui se sont agités autour d'elle et par l'aspect mystérieux de ses infortunes.

Quant aux causes réelles de l'état mental qui a torturé sa vie, elles ne peuvent évidemment être déterminées avec une certitude absolue, étant cachées dans les profondeurs insondables de l'organisme humain. Toutefois, et sans insister sur une controverse réservée à la science aliéniste, nous nous arrêterons, en terminant ces pages, sur une question que l'on se pose inévitablement devant les faits que nous venons de raconter : la folie de Jeanne a-t-elle été accidentelle ou héréditaire ? L'éminent écrivain espagnol, M. Villa, qui vient d'ajouter tant de pièces d'archives aux documens déjà publiés sur ce douloureux épisode, examine ce problème à la fin de son consciencieux ouvrage : il considère que Jeanne est devenue « folle par amour, » exaspérée d'abord par les infidélités conjugales, et brisée ensuite par la mort de Philippe le Beau. Pour nous, tout en reconnaissant que ces événemens ont en effet exercé une funeste influence sur le cerveau de la princesse, nous ne saurions accepter l'opinion formulée sous cette forme exclusive par M. Villa. Nous sommes persuadés que Jeanne avait apporté en naissant le germe fatal. En premier lieu, nous ne saurions oublier que sa grand'mère maternelle avait été enfermée pour cause de démence au château d'Arevalos. M. Villa ne paraît pas, il est vrai, admettre l'hérédité de la folie à la seconde génération : nous n'avons pas la prétention de discuter en théorie ce point médical, mais de nombreux exemples semblent cependant attester la réalité d'un tel atavisme. En second lieu, s'il est vrai que ce fut surtout depuis le mariage de Jeanne que les indices saillans se sont développés, nous devons rappeler qu'avant cette époque, elle inspirait aux siens des inquiétudes qu'ils gardaient secrètes. Ferdinand et Isabelle avaient certainement remarqué dans son esprit des prédispositions étranges ; elles n'étaient pas assez accentuées d'abord pour qu'ils ne pussent espérer que le temps, le ma-

riage, les distractions parviendraient à les atténuer, mais il est incontestable qu'ils n'ont jamais manifesté de surprise lorsque leurs agens les ont avisés des incidens ultérieurs : ils en ont parlé comme de suites naturelles d'un état maladif dès longtemps soupçonné. Il en eût été tout autrement si la nouvelle de ces désordres intellectuels leur était arrivée comme un fait imprévu. D'autre part, si l'on ne peut nier en effet que les symptômes décisifs d'aliénation mentale se sont révélés sous l'action de la douleur provoquée dans l'âme passionnée de Jeanne par les mœurs dissolues de l'archiduc, cette situation n'était pas assez extraordinaire pour que son intelligence en ait été à ce point bouleversée. En fait, elle n'a jamais été délaissée, — ses nombreux enfans en sont la preuve, — et si son esprit eût été bien équilibré, elle eût souffert sans doute comme beaucoup de femmes et de princesses plus rudement éprouvées encore, mais sa raison n'eût pas complètement sombré. Lorsque enfin Isabelle, dans son testament, écartait résolument du trône une fille qui lui était si chère, c'est qu'elle ne se faisait plus alors, et de longue date, aucune illusion sur le caractère permanent du mal dont Jeanne était atteinte et qu'elle n'avait pas besoin d'expliquer ni à son époux, ni à son entourage : elle-même et les siens le savaient organique et incurable.

Ce ne sont là, si l'on veut, que des hypothèses et des vraisemblances, mais établies cependant d'après le développement des faits. Et d'ailleurs n'y a-t-il pas à l'appui de nos conclusions une démonstration saisissante dans les égaremens et les langueurs qui se révèlent tour à tour chez tous les princes de la dynastie? La démence de Jeanne, si elle eût été accidentelle, n'eût pas eu d'influence sur ses descendans. L'hérédité, au contraire, est ici indéniable. La plupart des symptômes que nous avons vus successivement se produire chez la reine réapparaissent, à divers degrés et sous diverses formes, chez sa postérité. Plus ou moins caractérisés, les troubles intellectuels ont été transmis à ses héritiers avec le sang de leur aïeule. N'est-ce pas elle, n'est-ce pas son ombre qui revit dans le vieux Charles-Quint, tourmenté d'accès bizarres pendant son règne, puis se condamnant au cloître par un caprice morose, dégoûté de tout, non point par philosophie, mais par la continuité de ses lugubres rêves? Ne la retrouvons-nous pas encore dans l'atrabilaire et farouche Philippe II, recherchant comme elle la solitude et les ténèbres au fond de l'Escurial où il

combinait sa politique sinistre avec une obstination maladive? N'est-ce pas l'esprit désemparé de Jeanne qui ressuscite chez le jeune don Carlos, en proie comme elle à une démence tantôt furieuse et tantôt mélancolique, enfermé lui aussi et gardé à vue, mais plus heureux que sa grand'mère, ayant été plus promptement délivré par la mort? Considérons encore l'anémie cérébrale se manifestant chez Philippe III et Philippe IV, l'un et l'autre débiles de corps et d'âme, par la fièvre et les humeurs noires, et chez le pâle spectre Charles II, par l'épuisement des forces et les hallucinations intermittentes. Ce ne sont pas là des coïncidences, c'est la transmission, attestée par l'histoire, d'un vice organique qui se reproduit de génération en génération par des phénomènes analogues : c'est le legs tragique de Jeanne la Folle à sa postérité, et chacun de ses successeurs en a eu sa part : maniaques ou incapables, languissans ou hantés de visions, ils ont été les victimes de la tare originelle qu'ils avaient apportée dans leur berceau.

Ainsi, par une loi naturelle supérieure aux prévisions humaines et aux arrangemens de la politique, celle qu'on avait empêchée de gouverner a régné quand même pendant un siècle et demi dans la personne de ses descendans. Les douloureux pressentimens de la grande Isabelle mourante se sont trouvés justifiés, malgré les précautions de son testament, malgré son époux et son petit-fils. Jeanne était, sinon par elle-même, du moins par sa postérité, destinée à ruiner la prospérité de l'Espagne : sa maladie terrible, propagée par les princes ses héritiers, a été l'instrument de la décadence de son pays, et l'influence néfaste de la captive de Tordesillas n'a fini que par l'extinction de sa race.

Cte Charles de Mouy.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

LA DÉLIMITATION DE LA COTE DE GUINÉE ET DE LA VALLÉE DU NIGER

I

La convention du 14 juin 1898 a déterminé les zones d'influence de la France et de l'Angleterre dans l'Afrique occidentale. Cette convention clôt la longue série d'expéditions militaires et de négociations diplomatiques qui, commencées il y a un demi-siècle, auront abouti au partage à peu près exclusif de la côte de Guinée et du bassin du Niger entre la France et l'Angleterre. C'est le moment de raconter l'origine, le développement et de décrire l'état actuel des possessions françaises et des possessions anglaises de l'Afrique occidentale. Ce tableau offre d'ailleurs un autre attrait que l'exposé plus ou moins aride de la formation territoriale de deux grandes colonies européennes : il met en présence deux méthodes coloniales, l'une, toute belliqueuse ; l'autre, toute pacifique ; la première dont le principal agent est le soldat, la seconde, le commerçant ; et il permet dès maintenant d'en apprécier les résultats. Aujourd'hui surtout que la plupart des grandes nations européennes étudient quel est le meilleur mode d'exploitation et de mise en valeur de leurs colonies, la comparaison de ces deux mé-

thodes pourra ne pas être sans profit pour tous. De l'enchaînement des faits et des événemens qui se sont déroulés depuis un demi-siècle dans l'Afrique occidentale, elle permet en effet de dégager les procédés qui produisent les meilleurs résultats pour le territoire colonisé et pour la métropole qui l'administre.

Nul pays en Afrique n'a été, de la part des nations européennes, l'objet de tant de convoitises et le siège d'une concurrence aussi acharnée que la partie de la côte occidentale d'Afrique située au fond du golfe de Guinée. Dès 1325, des négocians de Dieppe auraient, s'il faut en croire certaines relations, fondé sur le littoral les établissemens de Petit-Dieppe, de Petit-Paris et de la Mine. Les Français auraient ainsi précédé tous les autres peuples européens à la côte de Guinée. Il est juste toutefois d'ajouter que ces premiers établissemens, s'ils ont existé, ont eu une durée éphémère. Ils ne subsistaient plus, en tous cas, quand les Portugais, en doublant, en 1432, le cap Bojador, et, en 1446, le cap Blanc, inaugurèrent l'ère des grandes découvertes en Afrique. Les Portugais commencèrent par s'établir au fort Saint-George ; ils se fixèrent ensuite sur divers autres points, et pendant près d'un siècle réussirent à accaparer pour eux seuls le commerce de la contrée et à empêcher les autres peuples de prendre pied sur le littoral. Mais, lors de la réunion du Portugal à l'Espagne, les établissemens portugais ayant été laissés sans protection suffisante par les Espagnols que préoccupait la propre défense de leurs colonies, les autres nations de l'Europe cherchèrent à s'implanter à la côte d'Afrique. Ce furent d'abord les Hollandais qui expulsèrent les Portugais d'un certain nombre de points du littoral ; puis ce fut le tour des Anglais qui occupèrent Acra en 1662 et se firent céder Cape Coast Castle à la paix de Bréda. A leur suite accoururent les Danois qui fondèrent les établissemens de Friederiksborg et de Christiansborg, et aussi des Brandebourgeois, sujets du grand-électeur, qui installèrent des factoreries au cap des Trois-Pointes. La France entra en lice à son tour et, sous le couvert d'une Compagnie, dite Compagnie d'Afrique, ouvrit des comptoirs à Assinie et à Whydah. Ainsi toutes les nations marchandes de l'Europe se sont donné, on peut le dire, rendez-vous à la côte occidentale d'Afrique et ont voulu exploiter cette région à leur profit. C'est que le commerce auquel se livraient les blancs était des plus lucratifs. La contrée fournissait en abondance les graines, le poivre, l'huile, les épices, l'ivoire, la poudre d'or, les esclaves ; les Européens livraient en

échange des aiguilles, des clous, de la poudre, des fusils de traite et surtout de l'eau-de-vie. Suivant le genre du commerce qu'ils y pratiquaient, ils donnèrent aux diverses parties de la côte des noms qui sont encore en usage aujourd'hui. Au nord du rio Cavally étaient la côte des Graines et la côte du Poivre; au midi de cette rivière et jusqu'au fleuve Assinie était la côte d'Ivoire; entre la rivière d'Assinie et la rivière Volta le littoral fut appelé côte d'Or, entre la rivière Volta et l'embouchure du Niger, côte des Esclaves; on eut la côte de l'Huile au delà du Niger.

Tous ces concurrens, naturellement, se gênaient. Les Anglais, plus habiles et plus tenaces, réussirent à les évincer tous. Les premiers qui abandonnèrent la partie furent les Brandebourgeois. Les Français durent disparaître à leur tour. La Compagnie d'Afrique sombra, et Assinie fut évacué. Le dernier point qui resta soumis à notre influence, Whydah, fut perdu pendant les guerres de la Révolution. En 1840, il ne restait plus sur la côte de Guinée, en dehors des possessions anglaises, que des comptoirs danois et hollandais. L'Angleterre acheta les premiers en 1851, et acquit les seconds en 1871, contre l'abandon de droits qu'elle s'arrogeait sur certains points de l'île de Sumatra. Elle se trouva ainsi avoir recueilli l'héritage de toute l'Europe marchande à la côte de Guinée. Mais même là ne s'arrêta pas son ambition coloniale. En dehors des anciens comptoirs fondés par les Européens, il y avait sur ce littoral des points fort importans que ces derniers avaient négligé d'occuper; c'étaient Lagos sur la côte des Esclaves, mouillage excellent et débouché naturel de toute la région, et surtout les embouchures du Niger. Les Anglais, qui voulaient s'assurer le commerce de tout le pays, s'en emparèrent. En 1861, ils s'établirent à Lagos, acquirent l'année suivante tout le littoral qui s'étend de Lagos à Badagry, et, en 1881, prirent pied sur les deux rives et aux embouchures du Niger.

En possession de la côte d'Or, de la meilleure partie de la côte des Esclaves, des embouchures du Niger, il ne dépendit alors que de l'Angleterre de devenir la maîtresse exclusive de tout le littoral atlantique depuis les frontières de Sierra-Leone jusqu'au Congo sur un développement de côtes de près de quatre mille kilomètres. Elle eût ainsi constitué à son profit de ce côté de l'Atlantique un empire d'un seul tenant faisant face à l'État brésilien et égal à ce dernier en étendue. Pour cela il lui suffisait de déclarer territoire anglais toute cette partie de la côte occiden-

tale d'Afrique. Aucune puissance en Europe n'eût alors fait d'opposition. L'Allemagne n'avait pas encore de velléités coloniales. La France, meurtrie par les désastres de 1870, se recueillait et, voyant dans toute colonie lointaine une déperdition de forces, ne cherchait pas à augmenter ses possessions au dehors. Nous étions même si éloignés de vouloir contrecarrer l'expansion anglaise à la côte d'Afrique que nous allâmes jusqu'à offrir de céder à l'Angleterre les quelques points que nous possédions alors sur le littoral de Guinée, Grand-Bassam, Assinie et le Gabon, en échange de la Gambie; et si la cession n'eut pas lieu, ce ne fut certes pas la faute du gouvernement français. Mais les missionnaires anglais avaient évangélisé une bonne partie des indigènes de la Gambie. Quand ils apprirent que leur petit troupeau allait être cédé à une puissance catholique, ils jetèrent les hauts cris, firent appel à l'appui des Sociétés bibliques et forcèrent le gouvernement britannique à rompre les négociations. Ce jour-là, on peut le dire, l'Angleterre sacrifia à la conservation de quelques ouailles l'empire exclusif de l'Afrique occidentale.

On a reproché depuis au Foreign-Office de n'avoir pas fait preuve, en cette circonstance, de cet esprit d'entente des affaires coloniales qui lui est habituel, d'avoir manqué de prévoyance, de n'avoir pas su deviner l'avenir. Ces reproches ont été formulés de l'autre côté de la Manche avec une certaine acrimonie. Mais, sans aller jusqu'à approuver la détermination qui fut prise alors, du moins peut-on l'excuser dans une certaine mesure, si l'on tient compte de l'époque et des circonstances. En 1875, l'opinion publique en Angleterre n'était pas favorable à l'extension de la puissance anglaise aux colonies. Les doctrines de l'école de Manchester dominaient alors dans le monde économique et étaient en faveur jusqu'auprès du Foreign-Office même. Volontiers l'on y professait que les colonies ne rapportent rien à la métropole, qu'elles sont la source de complications incessantes et de conflits; qu'elles occasionnent de grandes dépenses; bref, qu'il ne faut dépenser pour elles ni un soldat ni un écu. Les colonies de la côte occidentale d'Afrique surtout étaient vues sous un jour peu favorable. On sait que le littoral de la Guinée est, pour les blancs, l'un des pays les plus meurtriers du monde. Dans cette zone intertropicale, il n'y a pas à proprement parler d'hiver; l'été s'y continue d'année en année et de siècle en siècle; l'atmosphère y est constamment moite et lourde comme celle d'une terre chaude. Il

en résulte que, sous ce climat si uniformément chaud et humide, le blanc s'anémie et se débilite. En outre, il est en proie au paludisme et à la fièvre jaune. La mortalité qui sévit sur les Européens est telle qu'elle a fait donner à la côte de Guinée le nom de « Tombeau des Blancs » (*White man's grave*), et que les navires qui font habituellement le commerce dans ces parages sont appelés vaisseaux-cercueils (*coffin-squadron*). En présence de conditions climatologiques aussi funestes, pourquoi l'Angleterre irait-elle, sans nécessité reconnue, occuper toute l'étendue de ce pays? Ne devait-elle pas être satisfaite d'avoir mis la main sur les meilleurs et les plus riches morceaux — la Gambie, Sierra-Leone, la côte d'Or, Lagos, les embouchures du Niger — et d'en détenir les points les plus importans soit au point de vue politique soit au point de vue commercial? Qu'avait-on besoin encore d'occuper quelques localités perdues de la côte des Esclaves et de la côte d'Ivoire, pays peu peuplés, contigus à des États indigènes comme le Dahomey qu'il faudrait réduire et dont le commerce ne pourrait acquérir quelque importance que si l'on s'emparait des régions de l'intérieur? Certes, il était plus sage de se contenter de développer les ressources naturelles des riches districts dont on était les maîtres et de remettre à plus tard le souci d'administrer des territoires de médiocre valeur.

Ceux qui raisonnaient ainsi étaient loin de se douter qu'allaient entrer en scène des concurrens inattendus; que le génie colonial de la France, en ce moment assoupi, allait se réveiller soudain; que l'Allemagne, elle aussi, allait avoir des velléités d'établissemens lointains; et que ces deux puissances allaient disputer à l'Angleterre le monopole du commerce de l'Afrique occidentale. Mais qui aurait pu prévoir alors les événemens qui devaient modifier si profondément l'état des choses à la côte de Guinée? En 1875, la France n'avait sur ce littoral aucun poste où flottât son pavillon. Nous avions bien, il est vrai, en vue d'assurer des points de ravitaillement à nos escadres qui donnaient la chasse aux négriers, acquis, en 1843, Grand-Bassam et Assinie sur la côte d'Ivoire, et en 1861, Whydah sur la côte des Esclaves. Plus tard, en 1863, nous avions bien placé sous notre protectorat Porto-Novo et obtenu Kotono, en 1868; mais tous ces postes avaient été abandonnés après la funeste guerre de 1870. Ce n'est que treize ans après, en 1883, que la France, ayant repris confiance en elle-même et ne voulant plus se laisser hypnotiser par les Vosges,

adopta une politique coloniale active. L'une des premières manifestations de la nouvelle orientation politique eut lieu à la côte occidentale d'Afrique. Non seulement les anciens établissemens précédemment abandonnés furent réoccupés, mais encore tous les points du littoral de la côte d'Ivoire et de la côte des Esclaves qui n'étaient pas aux mains des Anglais furent déclarés territoires français. C'est ainsi que les décrets en date du 8 juin et du 8 juillet 1887 placèrent sous notre protectorat tout le pays aux environs de Grand-Bassam et d'Assinie ; les pays d'Amatifou, d'Ébrié, d'Yalassou, etc., avec lesquels le gouverneur Bayol avait conclu des traités. Nos nouveaux établissemens furent réunis sous la dénomination générale d'Établissemens français du golfe de Bénin, et un gouverneur spécial fut chargé de leur organisation.

Par ces diverses annexions, la domination politique sur le littoral du golfe de Guinée se trouva ainsi répartie : à la France, la côte d'Ivoire et la partie de la côte des Esclaves servant de débouché au Dahomey; à l'Angleterre, Sierra-Leone, la côte d'Or, le reste de la côte des Esclaves, la côte de l'Huile avec les embouchures du Niger. On put croire alors le partage politique du littoral de Guinée terminé. La France et l'Angleterre considéraient d'ailleurs ce partage comme un fait accompli. Elles se flattaient d'être les seules maîtresses de la région et le croyaient d'autant plus volontiers qu'elles comptaient avoir fait acte de prise de possession de tous les points de la côte. Ces prises de possession leur paraissant d'ailleurs suffire à la légitimité de leurs droits, elles ne se pressaient pas de régler leur situation de fait par un acte diplomatique qui déterminât les limites respectives de leurs établissemens. Cette négligence devait leur coûter cher. Un compétiteur surgit à l'improviste, qu'elles ne s'attendaient guère à voir intervenir dans leurs affaires. L'Allemagne, qui éprouvait à son tour le besoin de posséder des colonies, et qui était à l'affût de tous les points du globe où elle pourrait planter son pavillon, avait envoyé, en 1883, l'explorateur Nachtigal à la côte occidentale d'Afrique. Ce dernier, en furetant bien, fut assez habile pour découvrir au milieu des possessions anglaises et françaises enchevêtrées une localité qui avait échappé, par son peu d'importance même, aux convoitises de la France et de l'Angleterre, et plaça inopinément le petit pays de Togo sous la souveraineté allemande. Le nouveau voisin s'annonçait peu commode et fort disposé à de

peu scrupuleux empiétemens. La France et l'Angleterre durent se résigner, faire la part du feu, et signer avec l'Allemagne un acte diplomatique, qui eut du moins le mérite de couper court à des agissemens ultérieurs. Par les protocoles des 14 et 28 février 1886, l'Angleterre reconnut à la nouvelle colonie allemande la frontière de la moyenne Volta; et la France, par le traité du 1er février 1886, céda au Togo les territoires de Lomé et de Baguida, de Porto-Seguro et de Petit-Popo. Rassurées désormais de ce côté, la France et l'Angleterre firent ce qu'elles auraient dû accomplir beaucoup plus tôt, et, par une convention spéciale en date du 10 août 1889, déterminèrent les lignes de démarcation entre leurs divers établissemens. Cette convention ne fit guère d'ailleurs que consacrer la situation déjà acquise de ces deux puissances à la côte occidentale d'Afrique : elle reconnut à l'Angleterre la possession de la côte d'Or, de la côte de l'Huile et de la côte des Esclaves, à l'exception du littoral dahoméen ; à la France, la possession de ce même littoral et de la côte d'Ivoire. Sur un développement total de près de deux mille kilomètres que présente la côte de Guinée à partir du rio Cavally jusqu'à l'embouchure du Niger, douze cents kilomètres furent reconnus appartenir à l'Angleterre et sept cent cinquante à la France : cinquante kilomètres de frange littorale formaient déjà le lot de l'Allemagne. Les chancelleries s'entendirent, en outre, pour prolonger la ligne de démarcation depuis la côte jusqu'au 9e parallèle : ce qui donna à chaque colonie une profondeur moyenne de trois cent cinquante kilomètres environ dans l'intérieur du continent.

II

La côte du fond du golfe de Guinée se compose de bassins côtiers, tels que ceux du rio Cavally, du Bandama, de la Volta, de l'Ouhémé. Au delà s'étend dans l'intérieur l'immense bassin du Niger. La prise de possession des deux rives du fleuve a été poursuivie par les Français et les Anglais comme celle du littoral.

La vallée du Niger n'est séparée de la région des bassins côtiers par aucun obstacle sérieux ; la ligne de faîte entre les rivières littorales et le grand fleuve africain est peu accusée et souvent peut passer inaperçue ; elle n'est formée que par des boursouflemens du sol et des plateaux ondulés que flanquent çà et là quelques hauteurs d'importance secondaire. Il semble donc au

premier abord que la vallée du Niger aurait dû être attirée dans la sphère d'attraction européenne au même titre et à la même époque que la région du littoral. Il n'en a rien été cependant. Pour surprenante que la chose puisse paraître, bien que les Européens et en particulier les Anglais fussent établis depuis des siècles à la côte occidentale d'Afrique, ils n'ont connu la vaste région qu'arrose le Niger et son grand affluent la Bénoué qu'à une époque rapprochée de nous. C'est que les trafiquans du littoral avaient une préoccupation exclusive : le commerce, et qu'il leur importait peu d'aller visiter l'intérieur du pays, qui fournissait pourtant les matières premières de leur négoce. Aussi, encore à la fin du siècle dernier, on ignorait la source, le parcours et l'embouchure du Niger. Tout ce qu'on savait, et encore était-ce d'une façon peu précise, c'est qu'il existait dans l'Afrique occidentale, à une certaine distance du littoral, un grand cours d'eau. Où se dirigeait-il ? Les uns croyaient qu'il allait rejoindre le Congo, les autres le lac Tchad ; d'aucuns soutenaient qu'il était une des branches maîtresses du Nil. L'intérieur de l'Afrique occidentale n'était pas non plus connu. Le désir de mettre un terme à cette ignorance ne se manifesta sérieusement en Europe qu'à la fin du XVIIIe siècle. La découverte du Niger et de la Bénoué doit être attribuée à une manifestation à la fois sentimentale et positive du génie anglais, au caractère de philanthropie et d'esprit de lucre qui est à la base de presque tous les actes de la vie politique extérieure en Angleterre.

Vers 1780, se produisit presque simultanément chez toutes les nations protestantes du nord de l'Europe un mouvement extraordinaire de sympathie en faveur de la race nègre. Les horreurs de la traite et les souffrances imposées aux noirs, victimes de cet odieux trafic, avaient ému les âmes pieuses et provoqué chez elles un vif sentiment de pitié. Des missionnaires, des philanthropes, des commerçans se réunirent, résolurent d'améliorer le sort des nègres et d'ouvrir le continent noir à l'activité commerciale de l'Europe, et dans cette intention fondèrent, en 1788, à Londres, l'Association africaine, qui devait fournir une carrière si longue et si glorieuse. Un des premiers qui vinrent offrir leurs services à l'Association fut un jeune médecin écossais, Mungo-Park, qui fut envoyé à la côte occidentale d'Afrique avec mission de pénétrer dans l'intérieur du continent noir. Ce fut le premier Européen qui vit le Niger. Au cours d'un premier voyage, qui dura de

1795 à 1797, le voyageur, parvenu à Ségou, eut l'émotion de voir se dérouler à ses pieds le courant ardemment cherché, « la nappe imposante du Niger, brillant aux rayons du matin, aussi large que la Tamise au pont de Londres et coulant vers l'orient dans une majestueuse lenteur. » Son récit excita en Angleterre le plus vif enthousiasme. On voulut élucider le problème du Niger et de toutes parts les bonnes volontés se manifestèrent; des fonds furent recueillis; une expédition nombreuse fut organisée. Ce fut à la tête d'une troupe de quarante Européens, qu'en 1805, Mungo-Park remonta la Gambie, atteignit Bammakou et Ségou et revit le cours du fleuve, non sans avoir eu à supporter des fatigues et des difficultés inouïes. Tous ses compagnons de voyage étaient morts et ses ressources étaient épuisées. Mais Mungo-Park était de la race de ces hommes que laissent impassibles les pires coups du destin. Il construisit de ses propres mains un radeau, et, téméraire comme l'homme au cœur bardé d'airain dont parle le poète, il osa confier son frêle esquif aux flots inconnus. On ne le revit plus.

La voie était frayée cependant et, dès que la fin des grandes guerres napoléoniennes eut permis à l'Angleterre de reporter son attention sur l'Afrique occidentale, expéditions sur expéditions furent envoyées dans la direction du Niger. En 1816 et 1817, Gray et Dochard cherchèrent à nouveau à atteindre le fleuve. La même année, Tuckey remontait le Congo, qu'on disait alors être l'embouchure du Niger, Peddie refaisait la route de Mungo-Park, tous deux croyant aller au-devant l'un de l'autre en suivant la même voie fluviale. En 1822, le major Laing se dirigeait de la Gambie vers le haut Sénégal et arrivait à Tombouctou. De 1822 à 1824, Clapperton, Oudney et Denham traversaient le Sahara et pénétraient en plein Soudan central. De retour en Europe, Clapperton en repartait presque aussitôt pour l'Afrique et atteignait, sur le Niger moyen, les rapides de Boussa. Ce fut ce dernier qui révéla à l'Europe le sort infortuné de Mungo-Park. Pendant quatre mois, le héros s'était laissé porter par les eaux du fleuve, au gré du courant, traversant ainsi aux yeux des populations étonnées le pays des Touaregs, celui des Haoussas, et la grande courbe du Niger; son radeau avait enfin chaviré dans les rapides de Boussa et ce naufrage avait mis fin à son odyssée aventureuse. Clapperton mourut lui-même au Sokoto, et ce fut à son domestique Richard Lander qu'échut, en 1830, l'honneur de découvrir

l'embouchure du fleuve. Le cours de la Bénoué fut exploré en 1833 par le lieutenant Allen.

La mainmise par l'Angleterre sur cette partie de la vallée du Niger n'a eu lieu que longtemps après les découvertes de ses explorateurs: elle ne remonte qu'à quelques années à peine. Non pas que le Foreign-Office ait montré pour le bassin du Niger une indifférence pareille à celle dont il avait fait preuve pour le littoral du golfe de Guinée, mais bien parce qu'il n'entrait pas dans ses vues de procéder à l'occupation de cette région d'une manière prématurée. La politique coloniale de l'Angleterre est une politique à longue portée ; elle ne se révèle pas brusquement par des coups de théâtre ; elle est surtout ennemie de l'intervention armée et de tout ce qui peut la provoquer. Vis-à-vis des populations sauvages ou à demi civilisées de l'Afrique qu'elle a voulu rattacher à sa domination, l'Angleterre a eu depuis le commencement du siècle une manière d'agir constamment la même. Elle envoie d'abord l'explorateur qui fait connaître dans ses grandes lignes la physionomie de la contrée, puis le missionnaire qui fonde des stations durables et gagne la confiance des indigènes; plus tard survient le commerçant qui par le trafic crée de nouveaux besoins; enfin, quand le terrain est jugé suffisamment préparé, c'est l'administrateur qui arrive et prépare l'annexion définitive, laquelle a lieu la plupart du temps sans coup férir. Grâce à cette ligne de conduite habile et prudente, l'Angleterre a acquis d'immenses domaines dans l'Afrique australe, des environs du Cap au cours du Zambèze, et de ce fleuve au Tanganyika et aux limites extrêmes du Congo. Successivement les Namaquas, les Bassoutos, les Griquas, les Bechuanas, les peuplades du lac Nyassa sont venus ainsi au cours du siècle grossir le nombre des sujets de la reine en Afrique australe; et, en ce moment même, de pareils moyens mis en œuvre vont placer sous la domination britannique le pays des Barotsés. Les choses ne se sont pas passées autrement dans la vallée inférieure du Niger.

Dès la révélation de l'existence du cours du Niger et de la Bénoué, on avait compris en Angleterre l'importance sans rivale de ces deux magnifiques voies fluviales qui partaient de l'Océan et pénétraient au cœur de l'Afrique centrale, et l'on songea à tirer parti de la découverte pour le plus grand profit du pays. En 1841, fut organisée la « grande mission du Niger, » qui se proposa d'étudier à la fois les ressources du pays et les voies et moyens

propres à l'amélioration de la condition des noirs et à leur évangélisation. L'amiral Trotter la dirigeait, et un certain nombre d'indigènes en faisaient partie. Parmi eux était le jeune Samuel Crowther qui devait montrer à quel degré rare de civilisation et de culture peut parvenir le noir lorsqu'il est placé dans de bonnes conditions de milieu. Nommé pasteur à Sierra-Leone, puis sacré à Londres évêque d'Abbéokouta et du Niger, Crowther acquit une influence extraordinaire parmi ses congénères, les Nagos, et devint le plus actif ouvrier de l'influence anglaise sur toute la côte de Guinée et dans le bassin du Niger. Il traduisit la Bible en langue indigène, composa une grammaire, fonda un journal qui, rédigé en langue nago, tira jusqu'à six mille exemplaires. Non moins bon soldat que bon littérateur, Crowther organisa les indigènes en milices locales, leur apprit les premiers élémens de la science de la guerre, et quand les troupes dahoméennes vinrent attaquer Abbéokouta, lui-même dirigea la défense, fit tirer le canon, et eut la satisfaction de voir fuir devant lui des bandes réputées jusque-là invincibles. Aux appels pressans et enflammés de Crowther invitant les Européens à une croisade religieuse et pacifique dans le centre du continent noir, les missionnaires européens et indigènes accoururent. Il en vint d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne, de Norvège; il en vint surtout de ce réservoir inépuisable de prédicans indigènes qu'est Sierra-Leone. Le pays fut couvert de missions sur le littoral et à l'intérieur. Des temples s'élevèrent à Abbéokouta, à Ibadan, à Illorin, à Oyo, à Oybomochou, dans tous les centres importans de la colonie de Lagos, de l'arrière-pays du Yorrouba et jusque dans la vallée du moyen Niger. Les Nagos se pressaient en foule aux enseignemens de Crowther et des missionnaires. Si des querelles intestines n'étaient venues armer les unes contre les autres les chrétientés naissantes, si les troupes dahoméennes n'avaient promené dans le pays l'incendie et le massacre, et détruit les plus importantes cités, dès ce moment toute la vallée du bas Niger eût été convertie à la foi protestante et rangée définitivement sous la domination de l'Angleterre.

Les commerçans avaient suivi les missionnaires. Déjà la « grande mission du Niger » avait fondé un comptoir au confluent du Niger et de la Bénoué, et un autre à Egga. Pour ouvrir à ces factoreries les débouchés du Soudan central, lord Palmerston lui-même organisa la célèbre expédition de Richardson, Overweg et

Barth au cœur du continent noir; et les résultats de cette expédition décidèrent des négocians, à Liverpool, à Birmingham, à Londres, à tenter sur une grande échelle l'exploration commerciale du pays. Aux premiers comptoirs fondés par la mission du Niger, ils ajoutèrent d'autres établissemens. La première compagnie qui fut formée par eux pour l'exploitation commerciale du Niger fut la West African Company; d'autres surgirent, puis toutes fusionnèrent en une seule : la National African Company. Le cercle des opérations fut étendu progressivement; les comptoirs et les factoreries couvrirent les deux rives du fleuve; une flottille de vapeurs remontèrent le Niger et son grand affluent la Bénoué jusqu'à 800 kilomètres dans l'intérieur.

Mais, à ce moment où l'initiative des explorateurs, le zèle des missionnaires, l'avidité des commerçans avaient établi, à l'exclusion de toute autre, l'influence anglaise dans ces parages, une tentative se produisit, tout à l'honneur de l'initiative privée française, qui faillit ravir à l'Angleterre le fruit de tant d'efforts patiemment soutenus depuis un siècle. En 1880, des négocians français, frappés des grands bénéfices que procurait aux négocians anglais l'exploitation du bas Niger, entreprirent de leur disputer le monopole commercial de la contrée, et envoyèrent M. de Sémallé aux bouches du fleuve. M. de Sémallé, étant mort quelques mois après son arrivée, fut remplacé par le commandant Mattéi. Ce dernier déploya l'activité la plus grande et, au cours de deux campagnes, fonda vingt-quatre comptoirs sur le bas et le moyen Niger et son affluent la Bénoué. Un instant, l'on put croire que, grâce à lui, l'influence de la France allait s'établir à l'embouchure du Niger au même titre que celle de l'Angleterre. La National African Company elle-même prit peur et chercha à ruiner sa rivale par une guerre de tarifs; elle n'y réussit que trop. La Société française, peu ou pas soutenue par le gouvernement que préoccupaient les questions de Tunisie, du Tonkin et de Madagascar, ne disposant d'ailleurs que de capitaux tout à fait insuffisans, dut céder après trois ans de luttes et se trouva trop heureuse d'abandonner tous ses établissemens à sa rivale moyennant la somme de trois millions. Au 31 décembre 1884, tous ses navires, tous ses comptoirs, toutes ses marchandises passèrent à la compagnie anglaise. Ce jour-là, nous commîmes la faute irréparable. Nous laissâmes le champ libre à l'Angleterre, dans le bas Niger et dans le Soudan central.

C'est, en effet, de la fusion de la Société française et de la National African Company qu'est née la Royal Niger Company qui a ajouté une page si remarquable à l'histoire de l'expansion coloniale de l'Angleterre dans le monde. Le premier résultat de la fusion fut l'élévation du capital de la Compagnie, qui fut porté de 6 250 000 francs à 25 000 000 de francs; elle prit alors le nom de Niger Company et elle mit à sa tête lord Aberdare, président de la Société de géographie de Londres. Elle étendit considérablement le champ de ses opérations, et au programme commercial qu'elle avait suivi jusqu'alors ajouta tout un vaste programme politique. Elle voulut soumettre à son autorité tout l'empire du Soudan central, de l'embouchure du Niger au lac Tchad et au delà. Son premier soin fut de faire acte de souveraineté sur les territoires s'étendant de l'embouchure du Niger jusqu'à Lokodja, au confluent du Niger et de la Bénoué; puis, le 5 avril 1885, elle établit le protectorat de Sa Majesté Britannique, au-dessus de Lokodja, sur le Noupé, et fit afficher dans toutes les factoreries du bas Niger, afin que nul n'en ignorât, la proclamation de ce protectorat (1). Remontant ensuite le Niger, un agent diplomatique de la Compagnie acheta du roi de Gando, dont les États confinent au Noupé, la propriété des deux rives du fleuve sur une largeur de 48 kilomètres depuis le Noupé jusqu'à Boussa et Saï; pareil achat eut lieu des deux rives de la Bénoué jusqu'à Yola. A la même époque, par un autre traité, la Compagnie affirmait son influence au moins commerciale sur le Sokoto. Ces acquisitions ne soulevèrent alors en Europe aucune objection. Même la Conférence de Berlin reconnut expressément aux Anglais la possession des deux rives du Niger jusqu'à Lokodja.

Alors le moment parut venu au Foreign-Office d'entrer en ligne et de cueillir la riche moisson de peuples et de royaumes que les enfans de la pratique Albion avaient fait lever. Désormais le gouvernement britannique pouvait, sans avoir à redouter la moindre complication et la moindre difficulté, donner son appui officiel à la nouvelle puissance qui s'élevait dans le Soudan. Il n'y avait d'ailleurs pour cela qu'à fortifier l'action de la Niger Company, à ratifier les traités conclus par elle et à lui reconnaître la possession des territoires qu'elle s'adjugeait. Des pourparlers entre le gouvernement et la compagnie furent donc

(1) Voir, à ce sujet, le livre du commandant Mattei : *Niger, Dahomey, Soudan.*

engagés, qui aboutirent le 10 juillet 1886. Ce jour-là, une charte royale fut octroyée à la compagnie auglaise et lui donna des pouvoirs très étendus sur une double zone de territoire s'étendant à 48 kilomètres de chaque rive du Niger et de la Bénoué et sur les régions qu'elle pourrait par la suite acquérir. La charte royale autorisa la compagnie à lever des troupes, à battre monnaie, à faire des lois, moyennant, il est vrai, l'assentiment du sous-secrétaire d'État. Elle lui reconnut tous les droits régaliens : droits de justice et de police et d'établissement de taxes. La compagnie se hâta d'ailleurs d'user de ces nouveaux droits. Elle organisa une force publique, créa tout un système administratif et judiciaire, leva des impôts. Elle eut un agent général à Akassa, un chief-justice à Assaba, un commandant des troupes à Lokodja. La couronne britannique s'était enrichie d'un nouveau et magnifique joyau, et, suivant la bonne doctrine de l'école de Manchester, il n'en avait coûté à Sa Gracieuse Majesté ni un soldat ni un écu.

III

Du moins, si nous nous laissâmes ainsi évincer des bouches du Niger, devions-nous devenir les maîtres à la source du fleuve et sur la partie supérieure de son cours. Il est vrai qu'établis à Saint-Louis, à l'embouchure du Sénégal, nous trouvions là ouverte devant nous une voie naturelle vers le bassin du haut Niger. Les sources des deux fleuves ne sont séparées que par le massif du Fouta-Djalon. Quand, en 1879, notre domination eut été étendue jusqu'à ce plateau montagneux, il nous fut donné de voir à nos pieds se dérouler la vallée du grand fleuve africain, et nous y pénétrâmes l'année suivante. Le 30 janvier 1883, un poste fut établi à Bammakou et pour la première fois le drapeau français flotta sur le fleuve. Des postes intermédiaires s'échelonnèrent de Bammakou à nos établissemens du Sénégal, et un chemin de fer fut commencé qui dut relier le cours des deux fleuves. En 1887, le lieutenant Caron descendait le Niger et mouillait devant Koriumé, un des ports de Tombouctou. De nouveaux postes étaient fondés sur le cours du fleuve, à Kangaba et Siguiri au sud de Bammakou, à Nyamina au nord de cette ville. Samory nous cédait la partie de ses États situés sur la rive gauche du Niger. Ahmadou, sultan de Ségou, reconnaissait notre protectorat. Nous faisions entrer dans notre sphère d'influence les États de Tiéba, avec lequel nous

concluions un traité d'alliance et d'amitié et nous étendions notre action sur les pays de Kong, de Djimini et de Bondoho. Dès 1889, nous avions ainsi placé sous notre influence toutes les hautes vallées du Niger et de ses affluens en amont de Tombouctou.

Cette rapide extension de notre domination eut lieu d'ailleurs sans trop éveiller les susceptibilités des Anglais. Cependant, par leurs établissemens de Gambie et de Sierra-Leone, ces derniers étaient mieux placés que nous pour atteindre la vallée du fleuve. Du littoral de ces deux colonies à la source du Niger et à ses branches maîtresses, la distance est moins grande que de l'embouchure du Sénégal. D'autre part, la Gambie ouvre vers la vallée du Niger une voie naturelle bien supérieure à celle qu'offre le Sénégal; elle est d'un accès beaucoup plus facile aux vaisseaux et ces derniers peuvent s'y aventurer en tout temps et la remonter en basses eaux jusqu'à une longitude plus orientale que ce premier fleuve; enfin, là est la route la plus directe pour le Fouta-Djalon et Tombouctou. Pourtant tous ces avantages ne purent décider les Anglais à entrer avec nous en lutte pour la possession du haut fleuve. Ils laissèrent le Sénégal, puis le Soudan français, s'étendre progressivement, déborder graduellement vers le nord, le sud et l'est sans en montrer plus de soucis. Profitant de l'inertie anglaise, nous enserrâmes peu à peu la Gambie et Sierra-Leone d'un cercle de postes qui isolèrent ces deux colonies du haut Niger, et les réduisîmes à l'état d'enclaves littorales. La diplomatie anglaise ne fit pas non plus la moindre difficulté de nous reconnaître les territoires que nous avions occupés d'une manière effective. Sans se préoccuper de l'avenir commercial de la Gambie et de Sierra-Leone, elle nous sacrifia l'arrière-pays de ces deux colonies. Par la convention du 10 août 1889, elle se contenta de voir la frontière de Sierra-Leone reportée de la petite Scarcie vers la grande Scarcie, et, en échange du territoire minuscule compris entre ces deux rivières, elle nous abandonna le Fouta-Djalon. Dans la Gambie, il ne fut reconnu à la Grande-Bretagne qu'une étendue de dix kilomètres de territoires sur chacune des rives du fleuve, et encore jusqu'au point où il cesse d'être navigable, à Yarbatenda. L'Angleterre, par ces dispositions, s'interdisait tout accès vers la vallée du Niger. Ce désintéressement chez des gens d'ordinaire assez avides en fait d'acquisitions coloniales demeurerait inexplicable si nous ne savions ce que les Anglais envisagent avant tout dans une possession lointaine. Pour eux, l'objet d'une colonie est de donner

des résultats; son exploitation est une opération commerciale comme une autre, et l'on sait que la première condition à remplir pour obtenir un gain, c'est de tenir les frais au-dessous des recettes. Ils sont avant tout les ennemis d'une politique coûteuse et sans profits économiques appréciables. Dans le cas présent, l'avantage de la possession d'une zone plus ou moins avancée dans la région du haut Niger ne parut pas au Foreign-Office suffisamment compensé par les éventualités de guerres, les soucis d'administration et les dépenses qui pourraient résulter de l'occupation, et il nous abandonna sans trop de regrets la vallée du haut Niger, comme il nous avait abandonné déjà la côte d'Ivoire et une partie de la côte des Esclaves. Pareil état d'esprit dicta sans doute aussi la convention anglo-française du 5 août 1890, qui fixa les limites de notre domination sur la rive gauche du Niger. Aux termes de cette convention, la limite des possessions méditerranéennes de la France fut reportée sur le moyen Niger et sur le lac Tchad et déterminée par une ligne tirée de Saï à Barroua. L'Angleterre nous reconnaissait des millions de kilomètres carrés dans le Sahara, et nous lui laissions le champ libre au midi de cette ligne jusqu'à l'Océan. On a beaucoup critiqué cette convention. En fait et historiquement parlant, elle ne fut que la reconnaissance par la diplomatie des efforts faits par l'Angleterre pour dominer dans le bas Niger, et par la France, dans les hautes vallées du fleuve. Elle nous fut même, en un sens, assez avantageuse, car, à l'époque, nous n'avions pas encore atteint Tombouctou, et nos droits sur le cours du Niger furent reconnus jusqu'à Saï, sur le Niger moyen, à plus de mille kilomètres en aval de cette ville.

IV

La convention de 1890, d'ailleurs, loin de retarder nos progrès, eut pour résultat de rendre plus rapide et plus complète notre pénétration non seulement dans la vallée du haut Niger, mais encore dans celle du Niger moyen. Au Parlement britannique, lord Salisbury put bien se gaudir « des terres légères » du Sahara qui nous étaient abandonnées et railler le coq gaulois qui aime à gratter le sable et à la manie duquel on avait fourni ample matière; le gouvernement français vit dans la convention tout autre chose qu'un octroi gratuit d'immenses zones désertiques. Pour lui, l'extension de ses possessions méditerranéennes sur le

Niger moyen et le lac Tchad devait entraîner dans l'avenir et comme conséquence naturelle l'extension de ces mêmes possessions jusqu'au fond du golfe de Guinée, la réunion de l'Algérie, du Sénégal, de la côte d'Ivoire et du littoral dahoméen en un seul bloc; en un mot, la constitution d'un empire de l'Afrique française qui irait d'Alger à Grand-Bassam, à Whydah et même jusqu'à Brazzaville; et, dès lors, la formation de cet empire devint son rêve obsédant, et l'expansion française dans la vallée du moyen Niger, le principal article du programme qui fut alors conçu et exécuté. Pourquoi faut-il que ce résultat n'ait été atteint qu'au prix de pertes si douloureuses en hommes, de sacrifices si considérables en argent; et que la manière dont la France a pris possession de ce pays présente un contraste si pénible avec la méthode qu'a suivie l'Angleterre dans le bas Niger?

Certes il n'est guère douteux qu'on n'eût pu, avec du calme, du sang-froid, et un peu de cette patience qui est nécessaire dans les relations avec les peuples primitifs, maintenir nos bonnes relations avec les indigènes, étendre progressivement et par rayonnement notre influence, consolider notre domination. C'est cette ligne de conduite si sage que nous avions adoptée au début et que nous avions observée jusqu'en 1890. Elle nous avait valu l'amitié et l'alliance d'Ahmadou, de Tiéba, de Samory et du souverain du Dinguiray. Nous vivions en paix avec ces potentats indigènes, et, l'avenir étant à nous, nous n'avions qu'à laisser le temps faire son œuvre. Quelques centaines d'hommes suffisaient à maintenir l'ordre dans cet immense empire et le budget local ne s'élevait pas à deux cent mille francs. On pouvait se croire revenu aux traditions et aux procédés des grands siècles colonisateurs de notre pays, alors qu'avec une poignée d'hommes et presque sans argent, la France dominait dans les meilleures parties des trois continens et s'y faisait aimer des indigènes.

Tout à coup, par un brusque revirement, en 1890, une autre politique prévalut. On parla de chasser de ses États Ahmadou, de s'emparer des États de Samory, d'obliger à payer tribut les chefs du Dinguiray; on songea même à s'emparer de Tombouctou. C'était substituer à la politique d'influence la politique d'occupation, à la politique pacifique la politique belliqueuse. La volte-face fut prônée surtout par les chefs militaires au Soudan. Désireux d'aller de l'avant, les commandants supérieurs du Soudan ne se demandaient pas si la réalisation de leurs projets était

bien nécessitée par les circonstances. Ils étaient d'ailleurs jusqu'à un certain point excusables : le soldat n'est pas nécessairement diplomate et son éducation spéciale ne le prépare pas à jouer avec certaines difficultés ; en outre, il n'aime pas l'inaction ; et au fond du Soudan, sur les confins du désert, à des milliers de kilomètres de la mère-patrie, cette inaction doit peser mortellement sur lui, abandonné à lui-même, et n'ayant qu'à compter avec les fièvres en temps de paix. Mais le gouvernement aurait dû tenir compte de cet état moral et posséder la force suffisante pour ne pas laisser aller ainsi les événemens.

La période de conquête fut d'ailleurs héroïque et le récit en est une véritable épopée. Au commencement d'avril 1890, Ségou est pris, Ahmadou battu, et le colonel Archinard entre le 1er janvier à Nioro, capitale des États de ce dernier. Son royaume est divisé ; une partie est donnée à un indigène, l'autre à un ancien employé des postes au Sénégal. On joue au Warwick et l'on fait et défait les rois. Après Ahmadou, on s'attaque à Samory, et l'on entame contre lui une guerre d'extermination. Après la conquête de la rive gauche, on veut la conquête de la rive droite du Niger. Bissandougou, capitale de Samory, est incendiée en 1891. En vain, à Paris, les sous-secrétaires d'État protestent ; en vain une commission est-elle nommée en vue de ne conserver au Soudan que les postes avancés, de réduire l'effectif de la colonne de ravitaillement, de placer, au point de vue politique, le commandant supérieur sous les ordres du gouverneur. M. Étienne, dans ses instructions, a beau recommander de ne pas se lancer en pays inconnu à la suite de Samory. M. Jamais a beau affirmer qu'il n'y aura désormais plus de guerre au Soudan : là-bas, dans les hautes vallées du Sénégal et du Niger, les instructions, les injonctions même du département des colonies sont peu écoutées. L'élan est donné d'ailleurs, et la guerre continue de plus belle. Les opérations ne sont pas même interrompues en 1892. Samory est pourchassé et obligé de quitter ses États. Mais il se dérobe, toujours insaisissable. Il ne quitte une contrée que pour aller s'implanter dans une autre. Rejeté des hautes vallées du Niger sur la frontière de Sierra-Leone, puis de Sierra-Leone dans le nord de la république de Libéria, il se taille un empire dans l'hinterland de la côte d'Ivoire. C'est alors que, trouvant que les difficultés avec lesquelles nous nous débattons ne sont pas assez considérables, le lieutenant de vais-

seau Boiteux et, après lui, le colonel Bonnier vont occuper, sans en avoir reçu l'ordre, Tombouctou, élargissant ainsi d'une manière démesurée le théâtre des opérations et le territoire d'occupation dans la vallée du haut Niger. Tombouctou lui-même, qui devrait être, aux yeux des plus exigeans, le terme de ces étonnantes aventures, n'est qu'une étape et qu'un jalon dans une marche toujours en avant. De cette ville et de Ségou on rayonne sur la rive droite du Niger: on occupe Bandiagara, le Yatenga, puis le Mossi, le Gourounsi, le Liptako; on pénètre au Gourma, et le commandant Destenave s'installe à Saï sur le Niger moyen, atteignant ainsi le point extrême fixé à nos possessions sur la rive gauche du fleuve. On ne s'arrête pas là, d'ailleurs. On descend le Niger, et, en aval de Saï, on s'établit à Ilo, à Gomba, aux rapides de Boussa même; on va plus loin encore, et l'on conquiert le Borgou. Entre temps on avait brisé la puissance des Dahoméens et fait leur roi prisonnier. Les souverains indigènes sont partout chassés; nous détrônons le naba du Mossi, nous traquons Ahmadou, qui s'est réfugié dans le Liptako, nous intervenons à main armée dans les royaumes du Gourma, du Gourounsi et de Boussa; nous faisons fuir dans la brousse le roi du Borgou. Au commencement de 1898, nous nous tournons contre Babemba, le successeur de Tiéba, nous incendions sa capitale, et, lui tué, nous annexons ses États. A part Samory, ce roi vagabond, dont les États se déplacent sans cesse, il n'existe plus en face de nous un potentat nègre qui ose lever la tête. Tout a cédé à nos armes. Tout se tait. Nous sommes complètement les maîtres dans la vallée du moyen Niger.

La conquête, du reste, avait été chèrement achetée, et le plus généreux du sang de France avait coulé dans ces plaines lointaines. Trop faibles et trop disséminées, nos colonnes furent trop souvent massacrées. Le premier qui inaugura la série funèbre fut le capitaine Ménard, mort dans les environs de Kong en combattant contre les bandes de Samory; à quelque temps de là, avaient lieu le massacre du lieutenant Aube à Tombouctou et l'hécatombe de la colonne Bonnier à Goundam; puis, c'est le massacre de Rhergo et celui de Liptako; le capitaine Braulot est assassiné par les lieutenans de Samory; à Ilo meurt l'adjudant de Bernis; et la mission Cazemajou est à peu près tout entière anéantie au nord du Bornou et du Sokoto.

Mais, si douloureuses que fussent ces pertes, le résultat cherché

n'en était pas moins acquis, et l'histoire, comme on le sait, n'enregistre que les résultats. Au commencement de 1898, le Sénégal et le Soudan se trouvaient réunis à la côte d'Ivoire à travers les vallées du haut Niger; et la côte d'Ivoire, par-dessus les États conquis du Mossi et du Gourma, se rattachait au Dahomey. Cette colonie était également reliée au Soudan. Désormais toutes nos possessions de l'Afrique occidentale ne faisaient plus qu'un bloc compact.

Pour arriver à ce résultat, il nous avait fallu non seulement lutter contre les rois nègres, mais encore déjouer les entreprises et les efforts des Européens nos voisins du littoral de Guinée. Dès le début, Anglais et Allemands avaient fort bien compris que nos projets de domination dans la vallée du Niger moyen allaient à l'encontre de leurs intérêts particuliers à la côte d'Or, à Lagos et au Togo. Le Mossi est l'hinterland naturel de la côte d'Or, le Gourma celui du Togo, le Borgou celui de Lagos. En mettant la main sur ces divers États indigènes, nous coupions aux colonies anglaises et allemande toute possibilité d'extension vers l'intérieur, nous les réduisions à l'état d'enclaves littorales; nous leur enlevions un arrière-pays dont les productions auraient pu largement alimenter les diverses branches du commerce des ports de la côte et les empêchions d'atteindre le degré de prospérité auquel elles pouvaient prétendre. Pourtant, malgré le danger évident que notre marche envahissante dans la vallée du Niger moyen faisait courir au développement commercial de leurs établissemens de la côte, les Anglais, pendant les premières années qui suivirent la convention de 1890, demeurèrent paisiblement cantonnés sur la lisière maritime. Alors que par le fer et le feu nous implantions notre domination au Soudan, eux, tranquillement assis derrière leurs comptoirs, voyaient, sans en être émus outre mesure, les massacres et les incendies qui accompagnaient nos expéditions à main armée et se contentaient d'exploiter commercialement le pays. Ils se livraient à cette exploitation en cherchant à en tirer le parti le plus fructueux possible et en ne faisant que les dépenses les plus indispensables; et il ne leur venait pas à l'esprit de nous imiter dans nos procédés d'expansion coloniale. Ni le gouvernement local ni le gouvernement métropolitain n'organisaient de mission ou d'exploration à destination de l'intérieur. Loin même de s'aventurer au nord du 9e parallèle, ils ne cherchaient seulement pas à procéder à l'exploitation des

territoires situés au midi de cette ligne que leur avaient pourtant reconnue les traités ; et, en gens éminemment pratiques, ils attendaient patiemment, pour se mettre sur les bras l'administration de ces pays, que le commerce leur y eût créé de suffisans intérêts.

En procédant ainsi, les Anglais se montraient fidèles à la vieille méthode coloniale de l'Angleterre, qui est de ne développer l'administration d'une contrée qu'autant que s'en développe l'exploitation et d'éviter le plus possible l'intervention de la force armée dans la prise de possession d'un pays. Cette méthode, qui laisse les nationaux anglais libres d'agir à leurs risques et périls, qui n'engage pas la responsabilité de la métropole, qui permet à cette dernière d'acquérir de vastes territoires sans coup férir et de les administrer sans dépenses stériles, est bonne. Elle a cependant un inconvénient, c'est de demander beaucoup de temps pour produire le résultat cherché, et si dans l'intervalle, à un moment donné, survient un compétiteur qui mette brusquement la main sur le terrain non encore proclamé officiellement possession britannique, le pays convoité échappe à l'Angleterre et cette dernière se trouve en définitive avoir travaillé pour autrui. On peut citer comme exemple frappant qui démontre le défaut de cette politique à longue portée la mainmise par les Allemands sur les districts du Cameroun, que l'on pouvait considérer comme compris depuis un demi-siècle dans la sphère d'influence anglaise. Pareille mésaventure devait arriver à leurs colonies de la côte d'Or et du Lagos.

L'heure du péril pour ces deux colonies sonna le jour où, après avoir conquis le Dahomey, nous remontâmes du littoral vers le Niger moyen, nous élevant progressivement vers le nord avec l'intention d'empiéter, par l'occupation militaire du Mossi, du Gourma et du Borgou, sur l'hinterland de la côte d'Or et de Lagos. Alors seulement les Anglais se décidèrent à agir avec vigueur. De la côte d'Or partit, au commencement de 1894, une mission à la tête de laquelle fut placé un nègre de sang mêlé, nommé Fergusson. Ce dernier fit une extrême diligence, hissa le drapeau anglais à Salaga, conclut un traité de protectorat avec le chef de Sansonné-Mango, puis avec les chefs du Mampoursi, du Gourounsi et du Mossi, et redescendit vers le littoral par Bobo-Diolassou et Oua, semant les traités sur son passage, et se vantant à son retour d'avoir placé sous l'influence de l'Angleterre tout l'intérieur jus-

qu'au 13e degré. Mais les Anglais ne purent procéder immédiatement à l'occupation effective des pays que venait de leur ouvrir Fergusson. Entre ces pays et le littoral s'étendait le royaume des Achantis, et ces derniers s'opposaient au passage de toute expédition militaire anglaise vers l'intérieur. Le royaume des Achantis fut détruit, et l'obstacle brisé, mais quand les colonnes anglaises s'avancèrent vers le nord, elles trouvèrent le Mossi et le Gourounsi occupés par nos troupes. Elles durent s'arrêter entre le 10e et le 11e parallèle et se contenter d'occuper Bouna, sur la rive droite de la Volta.

Plus vive encore fut la lutte du côté de Lagos. Non seulement les Anglais, mais encore les Allemands du Togo y prirent part. Ils s'agissait de savoir laquelle des trois puissances rivales mettrait la main la première sur le Borgou et le Gourma. Vers le milieu de 1894, le commandant Decœur était parti avec la mission d'établir notre protectorat sur ces deux pays. Prévenus, les Allemands envoyèrent à destination du Gourma le Dr Grüner, tandis que les Anglais faisaient partir à destination de Borgou le capitaine Lugard. Alors commença entre les trois compétiteurs une course homérique. Devancé à Nikki, capitale du Borgou, par le capitaine Lugard, à Pama et à Kangatchari, localités importantes de Gourma, par le Dr Grüner, le commandant Decœur entra le premier à Fadan'-Gourma, au cœur de ce pays, et à Saï, sur le moyen Niger. Ces diverses missions eurent d'ailleurs pour résultat de compliquer un état de choses déjà fort embrouillé. Dans un pays où le nègre est ignorant et craintif, où la situation politique est mal définie, où l'on ne sait où commence et où finit la souveraineté, chefs et sujets étant unis entre eux par des liens fort lâches et étant presque toujours en guerre, chaque chef local, à l'arrivée de l'Européen, avait signé ce qu'on lui avait présenté sans se douter de ce que le papier contenait et sans se demander si l'engagement qu'on lui faisait prendre était en contradiction avec des engagemens antérieurs ou pouvait léser les droits du voisin. C'est ainsi qu'à Sansonné-Mango, le chef du pays signa, à quelques mois d'intervalle, trois traités de protectorat, s'annulant les uns les autres : le premier avec Fergusson, le second avec la mission Grüner, le troisième avec une mission française ; qu'au Gourma, on ne s'entendit pas sur le souverain réel du pays ; qu'à Nikki, le capitaine Lugard prétendit avoir traité avec Warnkura, fils d'Absulama, roi de Nikki, autorisé par son père, tandis que le commandant Decœur soutenait

que celui dont on avait obtenu la signature était simplement le chef des sujets musulmans. Ce n'étaient qu'affirmations et dénégations contraires. Dans la boucle du Niger, la situation se trouvait la même que dans la haute Bénoué à la veille des négociations qui ont abouti au règlement de la question du Cameroun, alors que chaque explorateur prétendait avoir acquis à la nation à laquelle il appartenait la souveraineté de l'Adamaoua. En présence de cet imbroglio, nous donnâmes, à l'appui de nos prétentions, l'argument du fait accompli. Agissant comme nous avions déjà procédé au Mossi et au Gourounsi, nous occupâmes *manu militari* le Borgou et le Gourma et même toute la rive droite du Niger jusqu'à Boussa. Nous plaçâmes ainsi sous notre autorité tout le territoire contesté : une administration régulière y fut organisée, et des résidens installés.

V

Tandis que les diverses missions françaises, allemandes et anglaises luttaient ainsi pour faire entrer dans la sphère d'influence de leur patrie respective les régions de la boucle du Niger, les gouvernemens intéressés cherchaient à faire trancher pacifiquement par la voie diplomatique le différend qui s'était élevé entre eux dans l'Afrique occidentale. Les négociations engagées entre l'Allemagne et la France aboutirent les premières. Le 23 juillet 1897, fut signé entre M. Hanotaux et M. de Munster un traité qui compléta l'arrangement de 1886 et fixa d'une manière définitive la frontière commune du Dahomey et du Togo. Aux termes de cet accord, la nouvelle ligne de démarcation entre les deux colonies fut déterminée par le cours de la rivière Mono depuis son embouchure jusqu'à son point d'intersection avec le 9e parallèle, puis par une ligne à peu près verticale depuis ce point d'intersection jusqu'au 11e parallèle et par ce dernier parallèle lui-même. En somme, l'arrière-pays du Togo était reculé vers l'intérieur de deux degrés, soit sur une profondeur de deux cents kilomètres. Nous nous désistions en faveur de l'Allemagne de toutes prétentions sur Sansonné-Mango et lui cédions un petit territoire à l'embouchure du Mono. En revanche les Allemands nous reconnaissaient tout le Borgou et le Gourma et renonçaient à tous les droits qu'avait pu créer la mission du Dr Grüner. Ils étaient définitivement écartés du Niger.

Que cette solution n'ait pas été du goût des partisans de la politique coloniale en Allemagne, il n'y a là rien qui puisse nous surprendre. Ces derniers avaient espéré obtenir tout ou partie du Gourma et donner pour frontière à leur colonie le Niger moyen. Leur déception fut d'autant plus grande que le gouvernement allemand, en renonçant au cours du fleuve, ne se conforma pas, en la circonstance, à l'idée générale qui avait dirigé jusqu'alors sa politique coloniale en Afrique, au Cameroun, à Angra-Pequeña, et sur le littoral de Zanzibar.

Ces divers points de la côte africaine sont dépourvus de ports; ils n'ont aucune voie fluviale navigable qui ouvre au loin l'accès de l'intérieur. Le Togo est dans le même cas. En s'établissant sur ces rives déshéritées, l'Allemagne entendait par là surtout s'ouvrir un chemin vers les grands fleuves du centre de l'Afrique, s'installer à côté des puissances déjà maîtresses d'une partie de leur cours et acquérir ainsi le droit de faire entendre sa voix dans le règlement des questions africaines, commerciales ou autres. C'est ainsi que, par le littoral de l'Afrique orientale, elle a gagné les grands lacs Victoria, Tanganyka et Nyassa, ainsi que les sources du Nil et du Congo; que, par Angra-Pequeña, elle s'est étendue jusqu'au fleuve Orange et au Zambèze; que, par le Cameroun, elle a réussi à toucher aux rives de la haute Sangha, du Chari et de la Bénoué. En plantant son pavillon au Togo, l'Allemagne avait visé le cours du Niger, et les chauvins de la politique coloniale comptaient bien voir ce plan réussir pour le Togo comme il avait déjà réussi pour les autres colonies. Mais le gouvernement allemand savait, par les rapports mêmes de ses explorateurs, que le pays qui s'étend entre le Togo et le Niger est une contrée de médiocre valeur et qui nécessiterait, de par son étendue, des frais d'administration élevés. Ses colonies africaines lui coûtent fort cher et il n'éprouvait pas le besoin de voir ses dépenses encore augmentées. D'ailleurs, la liberté de navigation du Niger, proclamée à la Conférence de Berlin, et longtemps restée lettre morte, va devenir une réalité; les négocians allemands sont assez avisés et assez entreprenans pour faire tourner cette liberté à leur profit, et le gouvernement a montré qu'il savait défendre leurs intérêts sans qu'un établissement sur le Niger lui fût pour cela nécessaire. Dans ces conditions, la colonie du Togo peut rester, sans grand détriment, une station de ravitaillement, un point de relâche sur la route du

Cameroun, à laquelle la prolongation de son hinterland jusqu'au 11e parallèle sur une profondeur de 500 kilomètres assure une suffisante vitalité.

Autrement longues et malaisées ont été les négociations entre la France et l'Angleterre. A vrai dire, les pourparlers commencèrent au lendemain même de l'accord du 5 août 1890. Cet accord, en fixant comme frontière commune du Niger au lac Tchad la ligne Saï-Barroua, s'était borné à partager entre les deux puissances intéressées la rive gauche du Niger ; la rive droite avait été exclue des négociations. En vue de combler cette lacune et de préciser la ligne Saï-Barroua, la France et l'Angleterre s'étaient engagées, aux termes de l'article 3 de la convention, à nommer une commission qui siégerait à Paris. Les commissaires furent en effet désignés, mais leurs travaux n'avancèrent guère la solution de la question, et, en 1896, lors de la signature de la convention du 15 janvier relative à la neutralité du Siam, on dut prévoir la nomination d'une nouvelle commission qui déterminerait d'une manière définitive les zones d'influence de la France et de l'Angleterre dans la vallée du Niger. Des premiers pourparlers furent entamés qui n'aboutirent à aucun résultat. Les dernières négociations devaient être plus heureuses. Commencées le 21 octobre 1897, elles se sont terminées le 14 juin 1898. Les commissaires ont été pour la France MM. Binger et Lecomte, pour l'Angleterre M. Martin Gosselin, ministre plénipotentiaire, et le colonel William Everett. La frontière commune à déterminer n'avait pas moins de quatre mille kilomètres, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du Niger.

Pour apprécier à sa juste valeur la convention du 14 juin 1898, il faut se reporter aux prétentions qui étaient affirmées, à la veille de l'ouverture des négociations définitives entre les deux pays. Ce n'était pas seulement à propos des territoires non encore délimités de la rive droite du Niger que s'accusaient les divergences de vues, mais aussi au sujet des territoires de la rive gauche dont la frontière commune avait été sommairement déterminée par la ligne Saï-Barroua. L'article 2 de la convention du 5 août 1890 disait en propres termes : « Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique reconnaît la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes jusqu'à une ligne de Saï, sur le Niger à Barroua, sur le lac Tchad, tracée de façon à comprendre dans la zone d'action de la Compagnie du Niger tout ce qui appar-

tient équitablement au royaume de Sokoto. » Comment fallait-il entendre « ce qui appartient au Sokoto? » Se fondant sur ce que le Damerghou et les oasis d'Adar et d'Asben reconnaissent la suprématie du sultan de Sokoto, lord Aberdare, dans une des séances générales annuelles des actionnaires de la Royal Niger Company, avait revendiqué ces vastes territoires comme appartenant au Sokoto : c'était reporter la ligne Saï-Barroua à 400 ou 500 kilomètres vers le nord, au cœur du Sahara. En France, au contraire, on répondait à lord Aberdare que les liens qui rattachent le Damerghou et les oasis d'Adar et d'Asben au sultan de Sokoto sont très lâches; que ces territoires reconnaissent plutôt la suprématie religieuse que la suprématie politique du sultan, qui est, aux yeux des musulmans de l'Afrique centrale, l'Émir-el-Moumenin; que notamment, en ce qui concerne le chef de l'Asben, le Sokoto n'exerce qu'un vague droit d'investiture. Les plus intransigeans allaient jusqu'à soutenir que le Bornou, ne faisant pas partie du Sokoto, devait être distrait des territoires reconnus à l'Angleterre et considéré comme réservé. Il est vrai qu'on leur répondait, en Angleterre, que, si le Bornou ne dépendait pas du Sokoto, il n'en était pas moins situé au midi de Barroua, sur le Tchad; que, s'il n'était pas entré dans l'esprit des négociateurs d'en faire le partage, on aurait arrêté la ligne de démarcation aux confins mêmes du Bornou et on ne l'aurait pas poussée jusqu'au Tchad; qu'en l'espèce, la ligne Saï-Barroua traversant le Bornou, la partie de ce pays située au nord de cette ligne appartenait à la France, la partie au midi à l'Angleterre.

Sur la rive droite du Niger, l'Angleterre réclamait le Mossi, le Gourounsi, le Mampoursi et la rive gauche de la Volta avec la ville de Bouna comme hinterland de la côte d'Or. A l'appui de ces prétentions, elle invoquait les traités de Fergusson et la nécessité de donner à cette colonie un débouché suffisant pour assurer sa vitalité. Comme hinterland du Lagos elle revendiquait le Borgou et le Gourma: le Borgou comme vassal de l'État de Boussa, avec lequel elle avait conclu un traité de protectorat en 1890, et aussi en vertu des droits que lui avait acquis tout récemment le capitaine Lugard, et le Gourma comme dépendant du roi de Gando, vassal lui-même du Sokoto. Elle demandait en même temps la restitution de Boussa, que nous avions occupée au cours des négociations. De notre côté, nous faisions valoir sur tous ces pays les droits que nous avaient procurés les derniers traités que nous

avions conclus et l'occupation par les armes que nous en avions effectuée.

Le dernier règlement de frontières franco-anglais a été un compromis, une transaction entre ces prétentions contradictoires et souvent inconciliables. A l'occident du fleuve, sur la rive droite du Niger, entre les colonies françaises du Soudan et de la côte d'Ivoire, et la côte d'Or anglaise, la ligne frontière part du 9e parallèle nord sur la Volta, suit le cours de cette rivière jusqu'au 11e parallèle et, côtoyant ce parallèle ou se confondant avec lui, va rejoindre la frontière allemande. Le Mossi, la moitié du Gourounsi, la rive droite de la Volta avec la ville de Bouna sont reconnus nous appartenir, l'autre moitié du Gourounsi et le Mampoursi reviennent à l'Angleterre. L'hinterland de la côte d'Or est prolongé de 200 kilomètres, dans l'intérieur des terres.

Entre le Dahomey et le Lagos, la ligne de démarcation est également prolongée du 9e parallèle vers le nord et se dirige à travers le Borgou jusqu'à ce qu'elle atteigne le Niger à dix milles en amont du port d'Ilo. La moitié occidentale du Borgou avec Nikki, la capitale, nous reste, ainsi que tout le Gourma; la moitié orientale du Borgou est placée dans la zone d'influence anglaise. La ville de Boussa est évacuée par nos troupes. Le Dahomey ne forme qu'un tout avec le Gourma et le Soudan.

Les territoires anglais de la Compagnie du Niger et la côte d'Or restent séparés en deux tronçons.

A l'orient du Niger, dans le Soudan, l'ancienne frontière Saï-Barroua fait place à un tracé nouveau, formé de courbes et de lignes droites, assez compliqué. Tout d'abord la ligne de démarcation ne part plus de Saï, mais d'un point situé au-dessous, à 27 kilomètres au nord d'Ilo. De là, elle suit le cours d'eau desséché du Dallul-Mauri jusqu'à sa rencontre avec la circonférence d'un cercle d'un rayon de cent milles qui, tracé du centre de la ville de Sokoto, suit l'arc septentrional de ce cercle jusqu'à sa rencontre avec le 14e degré de latitude Nord, se confond avec ce parallèle sur une distance de soixante-dix milles et, se dirigeant alors vers le sud vrai, atteint le parallèle 13° 20, court le long de ce parallèle l'espace de 250 milles, pour, de là, remonter vers le 14e parallèle, qu'elle suit jusqu'au lac Tchad. Ce tracé géométrique laisse dans notre sphère d'influence les oasis d'Aïr et d'Asben avec le Damergou. De plus, par suite du report de la ligne de Saï à Ilo, nous gagnons cent cinquante kilomètres environ sur le Niger moyen.

En revanche, nous regardons comme « appartenant équitablement au Sokoto » un territoire compris dans un rayon de cent milles au nord de la ville de Sokoto.

Nous obtenons enfin la cession à bail et pour une durée de trente années de deux factoreries, l'une située à l'embouchure du Niger, et l'autre au point terminus de sa navigation, aux environs de Léaba.

L'arrangement est clos par des dispositions d'après lesquelles les deux parties contractantes s'engagent réciproquement à traiter d'une égale façon, au point de vue commercial et fiscal, leurs nationaux et leurs biens, c'est-à-dire qu'aucune des deux puissances ne frappera de droits différentiels les produits et marchandises de chacune d'elles. L'Angleterre donne en outre à la France l'assurance formelle qu'elle fera disparaître de ses règlemens de navigation toutes les clauses susceptibles d'entraver le libre exercice du commerce français sur le Niger, et incompatibles avec les déclarations de l'acte de Berlin.

En résumé, et d'une manière générale, la convention du 14 juin 1898 nous donne la réalisation de notre rêve. Le Sénégal, le Soudan, la côte d'Ivoire forment avec l'Algérie et le Congo un bloc compact. Sur les cartes on ne verra plus qu'une teinte d'Alger au lac Tchad et à Brazzaville. Un immense domaine de sept à huit millions de kilomètres carrés est constitué en Afrique à notre profit.

En nous abandonnant de vastes territoires sur lesquels ils élevaient des prétentions, les Anglais se sont crus suffisamment dédommagés par les avantages commerciaux que nous leur avons consentis.

VI

La période de conquêtes et la période de négociations diplomatiques sont closes, la période d'exploitation peut enfin commencer et dès lors la question se pose : l'Afrique occidentale payera-t-elle?

Si l'on jette les yeux sur une carte, on voit que, par le dernier arrangement franco-anglais, le littoral de Guinée et la vallée du Niger ont été partagés entre la France et l'Angleterre en deux parties à peu près égales : mais combien est inégale leur valeur! Le lot détenu par l'Angleterre comprend la côte d'Or, Lagos et

la vallée du bas Niger. La côte d'Or est de beaucoup la partie la plus riche, la plus commerçante, la plus industrieuse et la plus peuplée de la côte de Guinée. Depuis quatre siècles les Européens s'y sont installés, en ont développé les richesses naturelles et y font leur fortune. Là se pressent les ports et les agglomérations de 10000 à 25 000 âmes : Acra, Christiansborg, Dixcove, Elmina, Cape-Coast-Castle, etc. Plus nombreux et plus industrieux encore sont les habitans de l'hinterland de Lagos, où l'on voit des villes qui comptent 100 000 âmes comme Ibadan, et même 200 000 comme Abbéokouta, la plus populeuse des cités nègres africaines. La vallée du bas Niger est aussi le pays des grandes cités. Bidda, la capitale du Noupé, aurait 90 000 âmes ; Ilorin, 200 000 d'après les uns, 100 000 d'après les autres ; Kano et Yacoba, 50 000. Rien que dans l'empire de Sokoto, et en laissant de côté le Bornou, on évalue la population de 25 à 35 millions d'âmes sur un espace de 400 000 milles carrés. Les provinces de Sokoto et de Gando compteraient à elles seules 15 millions d'habitans sur un territoire de 220 000 milles carrés. La côte d'Or, Lagos et le bas Niger sont riches à la fois par les produits du sol et par l'industrie de l'habitant. Les céréales, les fruits, le beurre, les dattes, le coton, le caoutchouc, l'ivoire, les cuirs, la poudre d'or, l'indigo sont des objets courans d'exportation. Les artisans et les ouvriers sont très nombreux, dans le bas Niger surtout, où on les voit, comme l'étaient au siècle dernier les ouvriers d'Europe, groupés en corporations de forgerons, de chaudronniers, de tailleurs, de cordonniers, de tisserands, de teinturiers, potiers, parfumeurs, bijoutiers, etc. A l'Angleterre appartiennent, en même temps que les contrées les plus fertiles, les populations les plus industrieuses, les plus sociables et les plus pacifiques de l'Afrique occidentale. Le domaine qu'elle s'est adjugé constitue la plus magnifique colonie d'exploitation qu'on puisse rêver ; c'est une acquisition hors pair. On peut être certain que les possessions anglaises de l'Afrique occidentale payeront. Elles payent d'ailleurs déjà, et fort bien, entre les mains de la Compagnie Royale du Niger.

En sera-t-il de même pour l'Afrique occidentale française?

Lorsque nous avons résolu de créer à notre profit un vaste empire dans cette partie de l'Afrique, nous n'avons pas eu, pour former les élémens de notre domaine, l'embarras du choix. Sur le littoral de la Guinée et dans la vallée du Niger, les Anglais

avaient déjà jeté leur dévolu sur les meilleurs points. Nous n'avons mis la main que sur des territoires dont ils n'avaient pas voulu, ou qu'ils avaient négligé de prendre. Une fois installés sur le littoral, nous avons poussé droit devant nous, occupant à la fois et indistinctement vallées fertiles et déserts stériles. Aussi ne saurait-on mettre en parallèle nos possessions de la côte d'Ivoire, du Dahomey, et du haut et moyen Niger avec les morceaux de choix qui s'appellent la côte d'Or, Lagos et le bas Niger. La côte d'Ivoire et le Dahomey sont relativement peu peuplés; au Dahomey, les indigènes, qu'il s'agisse des Dahoméens proprement dits ou des Baribas, sont belliqueux. La vallée du haut Niger, des montagnes du Fouta-Djalon à Tombouctou, a été désolée de temps immémorial par les guerres indigènes, et la population y est très clairsemée. Les habitans y sont d'ailleurs fort turbulens et toujours prêts à partir en guerre. La vallée du moyen Niger, de Tombouctou à Saï, est un pays de steppes et plus encore de déserts : c'est le terrain de parcours des Touaregs qui errent sur l'une et l'autre rives. La ligne conventionnelle Saï-Barroua, adoptée par la France et l'Angleterre comme frontière entre le Soudan français et le Soudan anglais, sépare deux mondes absolument différens. Au midi de Saï commence la région des pasteurs vachers; là sont les gras pâturages où se pressent les immenses troupeaux des Foulbés, auxquels succède la zone des forêts et des terrains propres à la culture; le pays est humide, les pluies fréquentes, régulières et torrentielles. Au nord de Saï est la région des pasteurs chameliers; derrière un mince rideau de savanes, s'étendent à l'infini les sables du désert; le pays est sec, les pluies extraordinairement rares, peu abondantes, et en beaucoup d'endroits même nulles; les sécheresses prolongées y détruisent toute plante et y calcinent toute racine, et les nomades qui le parcourent sont obligés, pour vivre, d'aller au loin faire œuvre de pillage et de rapine. La ligne Saï-Barroua est la limite de deux climats et de deux zones de végétation bien tranchés, et l'on ne peut admirer trop la science profonde avec laquelle les Anglais ont proposé d'abord, et l'habileté avec laquelle ils ont fait accepter ensuite, cette ligne comme frontière politique entre les possessions anglaises et les possessions françaises en Afrique occidentale. Par l'adoption de la ligne Saï-Barroua, ils se sont réservé, eux, de l'Afrique occidentale, la partie fertile et pacifique, et nous en avons gardé, nous, la partie ingrate et belliqueuse.

Il est, en outre, une autre considération dont il faut tenir compte. Alors que notre domination était réduite à l'embouchure du Sénégal et à quelques points de la côte dans les régions les plus faciles et les moins coûteuses à ravitailler, presque jamais les recettes n'ont pu couvrir les dépenses d'administration et autres. Depuis quatre siècles, nos possessions sur le littoral ont coûté à la France des sommes énormes, n'ont guère été en mesure de vivre par elles-mêmes et de se suffire avec leurs propres ressources. L'initiative privée ou collective qui a voulu exploiter ces contrées n'a pas été heureuse. Les compagnies diverses qui ont eu pour objet le commerce ou la mise en culture du littoral ont toutes sombré. L'histoire de ces compagnies n'est que l'histoire de leurs faillites. Aujourd'hui que notre domination s'est démesurément étendue dans l'intérieur, que certains postes sont à 4000 kilomètres de la côte, en plein désert, n'y a-t-il pas quelque naïveté à se demander si nos possessions de l'Afrique occidentale payeront?

Mais il n'y a pas de terrain, si maigre qu'il soit, dont on ne puisse tirer parti, et dans l'Afrique occidentale française il existe des coins favorisés: les rivières du Sud, le Dahomey, certains districts du Mossi, peut-être certaines vallées du haut Niger, et quelques points de la côte d'Ivoire. Il y a là les élémens d'un commerce fort actif : sur la côte, les arachides, les graines oléagineuses, la gomme, le caoutchouc, la noix de kola; dans les vallées du haut Niger, les arbres fruitiers, l'oranger, le citronnier, le bananier, l'ananas, le riz, le coton, le tabac, l'indigo, le café, le palmier à huile. Ces élémens sont d'autant moins négligeables qu'on ne saurait les rencontrer sur le sol métropolitain et que chaque année nous importons pour un milliard de produits exotiques achetés à l'étranger. Ce qu'il faut, pour que ce pays ne soit pas à charge à la métropole et lui rapporte même, c'est de savoir l'administrer et de proportionner l'effort au résultat.

Or, il n'y a pas à se le dissimuler, dans l'Afrique occidentale, notre administration jusqu'aujourd'hui a été au rebours du bon sens et nos dépenses en hommes et en argent hors de toutes proportions avec ce qu'on pouvait espérer retirer du pays. Depuis un demi-siècle nous avons suivi, tant au Sénégal qu'au Soudan, une politique aventureuse et toute guerrière et visé l'occupation effective du pays; puis, l'occupation réalisée, nous avons introduit dans les régions conquises notre administration centralisatrice.

Cette politique s'est même aggravée dans ces derniers temps et a fait grossir d'une manière démesurée le chiffre des dépenses. De 200 000 francs, en 1887, le budget du Soudan seul s'élevait, quatre ans après, à 7 523 622 francs. En 1894, les crédits budgétaires et supplémentaires atteignaient 12 185 520 francs. Ils ont encore progressé depuis. Mais le budget du Soudan n'est pas le seul; à côté de lui viennent se ranger les autres budgets locaux, ceux du Sénégal, du Dahomey, de la côte d'Ivoire. Ce dernier absorbe près de quatre millions, et nous ne faisons pas entrer en ligne de compte toutes les dépenses que viennent d'occasionner les missions militaires qui ont occupé, ces deux dernières années, toute la vallée du moyen Niger. On éprouve, à la vue de ces chiffres si élevés, un sentiment d'autant plus pénible qu'à côté de nous, dans des territoires contigus et à population incomparablement plus dense, l'on voit les Anglais dépenser pour l'administration des sommes à peu près insignifiantes: 1 650 000 francs seulement pour leurs possessions du littoral. Quant au Soudan anglais, on sait qu'il ne coûte pas un écu à la couronne britannique, et c'est par un excédent de recettes de plus de 600 000 francs que s'est, en 1897, clos le budget de la Compagnie du Niger.

Certes, de toutes les leçons, celles qu'on aime le moins à recevoir sont celles que nous donnent les rivaux et les adversaires, mais le vrai patriotisme est de ne pas les dédaigner et de savoir en tirer profit. Or, dans l'Afrique occidentale, les Anglais ont montré la méthode qu'il faut suivre. Chez eux, ce n'est pas le soldat qui décide des points où il faut s'installer, c'est le marchand; ce dernier commence par fonder des comptoirs; on les protège ensuite s'il y a lieu. Nous, nous opérons en conquérans militaires, nous faisons des colonnes, nous forçons les villes, nous changeons les dynasties, nous installons des garnisons. Les Anglais recherchent avant tout les bons endroits et ne se décident à s'y installer qu'à bon escient; nous, nous occupons tous les territoires qui sont devant nous, les bons comme les mauvais et les pires; les régions du littoral comme celles qui sont à plusieurs milliers de kilomètres dans l'intérieur. Peu nous importent les déchets d'hommes et les sacrifices d'argent. Nous sommes tellement habitués à notre manière d'agir qu'il nous est difficile parfois de comprendre l'état d'âme de gens qui ne suivent pas les mêmes méthodes que nous. Lors de l'occupation par nos troupes du Mossi et surtout de Boussa, il y a eu en Angleterre une irri-

tation qui a paru hors de toutes proportions avec la nature du différend et telle que nous avons pu en suspecter la sincérité. Elle était sincère cependant. Devant nos incessantes tentatives d'implantation à main armée, les Anglais s'étaient demandé si, pour sauvegarder leur propre domaine, ils n'allaient pas être obligés de nous imiter et de faire des expéditions militaires à leur tour. C'était du coup la ruine de tout leur système colonial. Il allait leur falloir se lancer dans les dépenses stériles ; leurs colonies, qui leur rapportaient, allaient leur coûter. Cette inquiétude générale fut fidèlement interprétée dans le discours prononcé en février dernier par M. Chamberlain. D'après les Anglais, leur système colonial est le bon ; ils trouvent le nôtre frivole, et ils étaient exaspérés d'être entraînés malgré eux dans cette frivolité.

Ce sont de tels procédés qu'il nous faut résolument abandonner. Il ne faut plus suivre les erremens anciens et s'obstiner quand même à pousser toujours plus avant dans les vastes solitudes que nous a reconnues la convention du 14 juin 1898. Si nous persistons dans cette voie, si nous voulons installer, comme dès maintenant d'aucuns nous le conseillent, des agens à Araouan, à 400 kilomètres au nord de Tombouctou, au djebel Ahaggar, dans les oasis d'Asben et d'Adar, au cœur du Sahara, si nous voulons en un mot occuper militairement et administrer plus ou moins directement toutes les oasis et toutes les localités du désert sur une surface de sept millions de kilomètres carrés, il est à craindre que, comme nous le prédisent les Anglais, tout l'or et tout le sang de la France ne puissent suffire à cette tâche. N'y a-t-il pas quelque inconscience et quelque folie à vouloir ainsi assumer de gaieté de cœur la charge d'administrer sans profit pour nous ces espaces immenses? Qu'est-ce qui nous presse d'ailleurs, maintenant que le Sahara est reconnu nous appartenir en propre, d'aller en faire la conquête? Désormais chez nous, nous pouvons prendre notre temps pour accomplir cette besogne, et ces « terres légères » ne devraient plus être considérées par nous que comme des réserves qui sauvegardent l'avenir de nos possessions du littoral en empêchant des rivaux ou des adversaires de nous y créer des ennuis.

Loin de chercher à nous étendre ainsi dans ces déserts lointains, la sagesse nous commande de réduire le plus possible les postes que nous avons multipliés outre mesure dans toute la vallée du Niger et sur le littoral. Tous ceux de ces postes qui

sont une occasion de dépenses que ne compense aucune occasion de profit devraient être supprimés. N'oublions pas non plus, nous aussi, que le Soudan n'est pas une colonie de peuplement; que nous sommes dans une des contrées les plus chaudes du globe, et sous une latitude qui ne permet pas l'acclimatement de l'Européen ; que, dans ce pays la mortalité annuelle de nos troupes s'élève à 11 p. 100; et qu'il n'est nul besoin de pareilles hécatombes d'existences humaines sacrifiées au climat. C'est ce qu'ont fort bien compris, eux, les Anglais, qui ont administré jusqu'en ces derniers temps toute la vallée du Niger avec un personnel de soixante et onze Européens seulement, moindre que le nombre de fonctionnaires que nous entretenons dans la seule ville de Saint-Louis du Sénégal.

En même temps que la réduction des effectifs, nous devons ramener nos dépenses au minimum. Les soucis économiques doivent dominer aujourd'hui tous les autres. Nous devons administrer avec la plus grande économie et adopter comme règle que le Soudan, en dehors des dépenses de souveraineté proprement dite, doit se suffire à lui-même avec ses propres ressources. Si ces ressources sont insuffisantes pour ses premières dépenses d'appropriation, qu'il ait la faculté d'emprunter à ses risques et périls. Vis-à-vis des indigènes, gardons-nous de leur appliquer nos procédés de gouvernement et d'administration; ne brisons pas les organisations politiques et sociales qui existent chez eux; utilisons-les, au contraire, au mieux de nos intérêts. Si nous savons observer ces règles de conduite simples et sages, qu'a dictées d'ailleurs l'expérience, le Soudan pourra ne pas être pour nous une mauvaise affaire.

ROUIRE.

UN ROMAN AGNOSTIQUE

Helbeck of Bannisdale, par Mrs Humphry Ward,
1 vol., Londres, 1898 (1).

Qu'on imagine une jeune Anglaise d'esprit positif et d'humeur indépendante, avec cela élevée absolument en dehors de toute religion, qu'on l'imagine transportée soudain dans un milieu catholique. C'est le cas de Miss Laura Fountain, l'héroïne du dernier roman de Mrs Humphry Ward : fille d'un savant qui regardait le christianisme comme le grand « ennemi, » et pour qui « tout homme qui prenait soin de son âme était ou un lâche ou un sot, » elle se trouve recueillie, après la mort de son père, dans un vieux manoir du Westmoreland, Bannisdale, dont les maîtres ont toujours été de fervens « papistes. » Le maître actuel, Alan Helbeck, — dont le père de Laura a épousé la sœur, en secondes noces, — est un homme jeune encore, plein de vie et de santé, et un gentilhomme en toute façon : mais la traditionnelle piété de sa race s'est encore, chez lui, affinée et exagérée, sous l'effet de l'éducation qu'il a reçue dans un collège de Jésuites. Et voici maintenant quelques-unes des particularités qui s'imposent le plus vivement à l'attention de la jeune fille, dès son arrivée dans ce milieu nouveau.

I

Elle est frappée, d'abord, de l'aspect misérable et lugubre du manoir, avec ses murs nus, ses chambres sans meubles, ses portes et ses fenêtres dégarnies de leurs fines boiseries. Seule une peinture de Romney, d'ailleurs merveilleusement belle, reste là pour évoquer le luxe d'autrefois : c'est le portrait d'une Helbeck

(1) Sur les romans précédens de Mrs Humphry Ward, voyez l'étude de M. G. Bonet-Maury dans la *Revue* du 1er avril 1896.

du siècle passé, l'arrière-grand'mère du jeune mystique. Et Laura apprend que celui-ci s'apprête à vendre ce chef-d'œuvre, pour subvenir aux frais d'un orphelinat qu'il a fondé et qu'il entretient. Car « il vit sur sa maison comme d'autres sur leur capital : ou plutôt il convertit sa maison en aumônes. Les boiseries, les meubles, les objets d'art, tout ce que contenait Bannisdale s'en est allé, afin que les orphelins catholiques de la région eussent une école dirigée par des religieuses. » Comme le dit de son frère Mrs Fountain, la belle-mère de Laura, « ce sont les prêtres qui le mettent à sec. » Et Laura se rappelle à ce propos que déjà, quinze ans auparavant, quand Mrs Fountain s'est mariée, le mariage lui est apparu surtout comme un moyen d'échapper à la vie de privations où son frère la condamnait.

C'est la vie qu'il mène lui-même, silencieux et sombre, entièrement absorbé par ses devoirs religieux. Il jeûne tout le temps du carême : il fait plusieurs milles, chaque matin, pour entendre la messe au village voisin : il s'épuise en mortifications, « voulant par là dompter son corps, comme saint Paul » : et sur aucun point il ne s'écarte « de la règle que lui a fixée son directeur de conscience. » L'*Imitation* et les *Exercices spirituels* sont sa lecture constante. « Vile poussière, apprends à t'humilier sous les pieds des hommes, pour l'amour de Moi ! » murmure-t-il dévotement le soir de l'arrivée de Laura, et avant de se coucher il relit un vieux cahier de méditations où se trouvent des pensées telles que celle-ci : « L'homme doit tenir les créatures pour indifférentes en soi. Il ne doit pas subir leur influence, mais se servir d'elles pour sa fin propre, sa fin principale, — son unique fin, — qui est le salut de son âme. »

Le lendemain de son installation à Bannisdale, Laura fait la connaissance du curé de la paroisse, l'abbé Bowles, « un gros homme, avec un visage tout rond, et deux mains potelées qu'il ne cesse pas de tenir croisées sur sa poitrine. » Il « l'aborde avec une politesse balbutiante et un peu obséquieuse, lui posant une foule de questions inutiles sur son voyage et son arrivée. » Mais c'est seulement au déjeuner qu'il se montre tel qu'il est. Il mange avec une avidité de paysan mal nourri : et « brusquement Laura le voit se lever de sa chaise, courir vers la fenêtre, avec sa serviette à la main, et foncer de tout son cœur sur une mouche, qui bourdonnait sans penser à mal faire. » Il tue la mouche, jette son cadavre

par la fenêtre, puis, se rasseyant : « Je vous demande pardon, dit-il à Mrs Fountain, mais c'était une vilaine mouche. Je ne puis les souffrir. Elles me font toujours penser à Beelzébub, qui était le prince des mouches. » Avons-nous besoin d'ajouter que ce prêtre non seulement tue encore de nombreuses mouches dans la suite du roman, mais est en outre un niais, et un hypocrite ? Il parle avec mépris des savans, qui refusent d'admettre les miracles de Lourdes. « Deux médecins sont là, dit-il, qui contrôlent les guérisons ! » Et tout en montrant à Laura une « politesse obséquieuse » il l'espionne, la fait surveiller par ses paroissiens, travaille à hâter son départ.

C'est du reste un brave homme, « supérieur même à la plupart de ses confrères anglais. » Et Laura le préfère de beaucoup aux sœurs de l'orphelinat, dont elle fait la connaissance quelques jours après. « Fi ! quelles manières ! » s'écrie-t-elle après qu'Alan les lui a présentées. « Est-il donc indispensable que tout catholique ait cette mine écœurante et cafarde ? » Et elle songe « avec un frémissement de colère » que « trois de ces femmes noires ont osé l'embrasser ! » Celles-là aussi sont des modèles de sottise et d'hypocrisie. Quand elles apprennent qu'Alan Helbeck veut épouser Laura, il n'y a pas de ruses qu'elles n'emploient pour l'en empêcher. Insinuations perfides, délations, mensonges, rien ne leur coûte. Une d'elles dit, d'une voix pleurarde, à Mrs Fountain qu'elle « ne peut se défendre de penser à saint Philippe de Néri, qui a été attaqué par trois diables près du Colisée, parce que l'enfer était jaloux du succès de son œuvre sainte parmi les jeunes gens de Rome. »

Un hasard permet à Laura de se rendre compte, une fois pour toutes, de l'éducation qu'elles donnent aux enfans de l'orphelinat. Et, bien que la scène soit un peu longue, elle mérite, croyons-nous, d'être citée en entier. Un jour donc, la jeune fille, rentrant d'une promenade, trouve la cour de Bannisdale toute remplie d'enfans : ce sont les orphelines qui sont venues pour une fête ; maintenant elles jouent sous les yeux des sœurs, et Helbeck se fait un devoir de jouer avec elles. Laura a trop bon cœur pour ne pas se hâter de lui venir en aide, dans cette corvée.

« Et la voici courant, sautant, tournant avec les plus gaies des petites filles, tandis que ses cheveux d'or, dénoués, étincelaient au soleil. C'était à présent Helbeck qui la contemplait. Quel singulier mélange de grâce et de résolution dans tous ses mouve-

mens! Jusque dans le jeu, Miss Fountain était une personnalité!

« Soudain une des petites filles se mit à pâlir et à traîner le pied : Laura s'arrêta pour la regarder.

« — Je ne puis plus courir! dit l'enfant, d'un ton dolent. On m'a tiré un os de la jambe, l'année passée.

« C'était une créature d'aspect maladif, rachitique et anémiée, une épave recueillie dans quelque ruelle de Liverpool. Laura la prit dans ses bras, l'emporta loin des autres enfans, la fit asseoir à l'ombre d'un arbre et s'assit près d'elle. L'enfant la dévisageait avec des yeux timides ; puis tout à coup, s'enhardissant, elle passa un bras autour du cou de la gentille dame.

« — Racontez-moi une histoire, maîtresse! supplia-t-elle.

« Laura fut prise de court : elle avait oublié les contes de son enfance, n'ayant jamais eu de frères ni de sœurs à qui les raconter à son tour, et d'ailleurs s'étant toujours souciée assez peu des enfans. Mais elle parvint, non sans peine, à tirer du fond de sa mémoire l'histoire de Cendrillon.

« — Oh! oui, je connais cette histoire-là, dit l'enfant : elle est charmante! Maintenant c'est moi qui vais vous en raconter une.

« Après quoi, d'une voix nasillarde et monotone, comme si elle répétait une leçon, elle se mit à débiter quelque chose que Laura reconnut bientôt être la vie d'un saint. La jeune fille, dominant sa répugnance, s'efforça d'écouter le fastidieux récit, jusqu'au moment où l'enfant dit, avec une onction pleine d'assurance :

« — Et une fois le saint alla dans un hôpital, pour voir les malades. Et comme il recevait la confession d'un pauvre matelot, il découvrit que c'était son propre frère, qu'il n'avait plus vu depuis très, très longtemps. Or le matelot était très malade, sur le point de mourir, et il avait été un méchant homme, et le nombre de ses mauvaises actions avait été grand. Mais le bon saint ne lui fit point connaître qui il était. Il rentra dans son couvent, et dit à son supérieur qu'il avait retrouvé son frère. Et le supérieur lui défendit d'aller revoir son frère, parce que, lui dit-il, Dieu prendrait soin de lui. Et le saint en fut très affligé, et le démon le tenta cruellement. Mais il pria Dieu, et Dieu lui donna la force d'être obéissant. Et bien des années plus tard une pauvre femme vint voir le bon saint. Elle lui dit qu'elle avait eu une vision, où la Sainte Vierge lui était apparue. Et la Sainte Vierge l'envoyait dire au saint que, pour le récompenser de ce qu'il avait été obéissant, et n'était pas retourné auprès de son frère, elle avait

prié Notre-Seigneur pour l'âme du pécheur mourant. Et celui-ci avait fait une bonne mort, et était sauvé, tout cela parce que le saint avait obéi aux ordres de son supérieur.

« Laura se leva brusquement. L'enfant, qui s'était attendue à un baiser accompagné d'une phrase pieuse, la considérait d'un air ébahi.

« — N'est-ce pas là une belle histoire? demanda-t-elle timidement.

« — Non. Je ne l'aime pas du tout! dit Miss Fountain. Je me demande qui a pu vous apprendre de telles histoires?

« L'enfant continua de la considérer un instant. Puis un voile soudain tomba sur la clarté de ses grands yeux de malade; son expression changea; elle prit la mine sournoise de l'animal aux aguets, et qui sent l'ennemi. Elle ne dit pas un mot de plus.

« — La petite bigote! songea Laura. Sont-ils donc comme cela dès le berceau? »

L'anecdote ne s'arrête pas là. Le soir, Laura rapporte à Helbeck « l'horrible histoire » que lui a racontée l'enfant, et la réponse qu'elle-même y a faite. Et Helbeck, d'ordinaire infiniment réservé, s'indigne et se fâche, mais contre elle seulement. Le récit de l'enfant lui semble tout naturel. « C'est vous qui avez mal agi! dit-il à la jeune *agnostique*. Vous avez jeté dans l'âme d'un enfant les germes du doute et de la révolte! — C'est vrai, répond Laura: mais où est le mal? — Où est le mal? Demandez-le à votre conscience! Que pensez-vous qu'un enfant, — une malheureuse petite condamnée à une vie d'obéissance, — que pensez-vous qu'elle ait à faire du doute et de la révolte? Le doute, pour elle, — pour nous tous, — c'est la souffrance! » Mais Laura ne l'entend pas ainsi. « Mon père m'a enseigné, au contraire, que c'était la vie, s'écrie-t-elle : et je le crois! »

Quoi qu'il en soit, au surplus, de ce problème de psychologie, chacune des journées que Laura Fountain passe à Bannisdale lui fournit une nouvelle occasion de connaître la vie et les mœurs catholiques. Tantôt c'est Mrs Fountain, sa belle-mère, qui lui parle d'une jeune fille du village qui va entrer au couvent. « Sa mère est morte l'année dernière; elle a six frères et sœurs plus jeunes qu'elle, et son père dit qu'elle le tuera en devenant religieuse. » Mais ce ne sont point de tels scrupules qui peuvent agir sur une âme catholique : témoin le saint dont les enfans de l'or-

phelinat racontent l'histoire en échange de celle de Cendrillon ; témoin encore saint François Borgia, au sujet duquel Laura soutient avec le pieux Alan un débat théologique bien curieux aussi :

— Je sais ce que vous avez lu ce matin! lui dit la jeune fille. Croyez-vous que saint François Borgia ait été une personne admirable?

— J'ai trouvé chez lui plus d'un exemple édifiant, répondit Helbeck, du ton le plus calme.

— Vraiment? Aimeriez-vous à lui ressembler si vous le pouviez? Vous rappelez-vous comment, tandis que sa femme était très malade, et qu'il priait pour elle, il entendit une voix... Vous rappelez-vous cela?

— Poursuivez! fit Helbeck sans s'émouvoir.

— Et la voix dit : Si tu veux que ta femme vive, elle vivra : mais cela ne sera point profitable pour *toi*. Entendant ces paroles, il fut pénétré d'un tendre amour de Dieu, et fondit en larmes. Il demanda alors à Dieu de faire suivant Sa volonté, en ce qui touchait sa femme, ses enfants et lui-même. Puis il cessa de prier pour la malade. Et son état s'aggrava, et elle mourut, le laissant veuf à l'âge de trente-six ans. Après cela, — de grâce, ne m'interrompez pas! — en l'espace de trois ans il se débarrassa de ses huit enfans, dont quelques-uns, évidemment, devaient être encore en bas âge; il fit ses vœux, devint Jésuite, et alla à Rome. Approuvez-vous tout cela?

Et comme Helbeck ne se hâte pas de désapprouver, alléguant que, au temps de saint François, « Dieu pouvait appeler certains hommes à des tâches spéciales, » la jeune fille lui pose la question suivante : « Mon père, lui dit-elle, était membre d'une Société d'Éthique, à Cambridge, où l'on discutait volontiers les problèmes moraux : que pensez-vous qu'il aurait dit de la conduite de saint François Borgia? »

Le père de Miss Fountain, et ses collègues de la Société d'Éthique de Cambridge, n'eussent guère aimé non plus un autre saint, qui paraît également être tenu en grand honneur à Bannisdale : saint Charles Borromée, dont Laura trouve un jour la *Vie* grande ouverte, sur la table d'Alan Helbeck. Et voici le passage qui lui saute aux yeux : « Par un amour scrupuleux de la pureté, le saint ne parlait jamais à une femme qu'en présence d'une tierce personne : et il n'exceptait pas même de cette règle sa pieuse tante, ni ses sœurs. »

Mais du reste, et d'une façon générale, il n'y a rien à Bannisdale qui ne semblerait avoir été créé à dessein pour indigner et irriter les membres des Sociétés d'Éthique. Alan Helbeck, par exemple, avec sa haute intelligence et ses nobles sentimens, de-

vient un niais et grossier sectaire, l'égal du curé Bowles, dès que les affaires de sa foi sont en jeu. Laura l'entend, un soir, raconter qu'un missionnaire de ses amis, partant pour l'Afrique, s'est chargé de recueillir à son intention « tous les traits capables de discréditer ou de rendre ridicules les missionnaires anglicans délégués dans les mêmes régions. » Et il cite quelques-uns de ces traits, et il « en rit immodérément, lui qui ne riait pour ainsi dire jamais. » Et Laura découvre là « un nouvel élément de son caractère, quelque chose de petit et de vilain, comme une place pourrie à l'intérieur d'un beau fruit. »

Autre « place pourrie », dont la découverte ne lui fait pas moins de peine. Elle apprend qu'Alan Helbeck a converti au catholicisme un jeune paysan des environs, qui était venu peindre dans la chapelle de Bannisdale : et non seulement ce jeune homme a quitté ses parens, qui comptaient sur son travail pour vivre ; non seulement ses maîtres les Jésuites ne l'ont pas laissé se rendre auprès de sa mère mourante ; mais on lui a encore défendu de cultiver ses dons d'artiste, — car le jeune paysan était un peintre de génie : — et Helbeck, qui jadis avait découvert le premier sa vocation artistique, admet fort bien à présent de l'y voir renoncer.

La foi passe, pour lui, avant l'art comme avant toute chose : Laura constate avec terreur ce monstrueux effet du catholicisme. Car elle sent qu'Alan est né pour jouir de la beauté : il aurait été peintre ou poète, si sa nature avait pu se développer librement ; mais le malheureux est catholique, et il se détourne de toute beauté sensible, et il vend son Romney pour entretenir un orphelinat ! Il songe bien, en vérité, à ne pas le vendre, pour faire plaisir à Laura, dont il est follement amoureux ; mais, après avoir tenté de vendre plutôt un terrain, il s'aperçoit que ce terrain va être acheté par des protestans, qui vont l'employer à bâtir une église anglicane. Vendre le terrain, dans ces conditions, serait commettre un péché trop lourd : et c'est le Romney qui va chez le marchand.

Mais on n'en finirait pas à vouloir citer les diverses manifestations du catholicisme qu'observe, tour à tour, la jeune agnostique, durant son séjour au manoir de Bannisdale. Tout ce qu'elle y voit n'est que cruauté et hypocrisie, lutte contre la nature et la vérité. C'est le catholicisme qui a dévasté la maison ; c'est lui qui a semé, dans le pays, la haine et le désespoir ; c'est lui qui a em-

pêché Alan Helbeck d'être le parfait gentilhomme que ses instincts le destinaient à devenir. Le pauvre homme en est arrivé à ce degré d'hébétude, qu'il place au-dessus de toute réalité « les quatre fins dernières de l'homme : la mort, le jugement, le ciel et l'enfer. » Il fait mieux encore : il avoue à la jeune fille qu'il s'est trouvé lui-même dans des circonstances pareilles à celles où se sont trouvés saint François Borgia et le saint anonyme dont a parlé l'orpheline. Il a aimé une femme qui, pour lui, a manqué à ses devoirs de chrétienne et d'épouse; et au moment où, mourante, elle l'appelait, il s'est enfermé dans une cellule de couvent, afin d'obtenir du ciel qu'elle fût sauvée. Elle l'a été : une voix d'en-haut le lui a appris; et il a juré de n'être plus qu'à Dieu. Voilà ce qu'il raconte à Laura, sa bien-aimée, comme une preuve suprême de la toute-puissante beauté du catholicisme!

Et Laura, par amour pour lui, n'est pas éloignée de se convertir à sa foi. Elle reconnaît que le catholicisme est, de toutes les religions, « celle où l'on est le mieux pour mourir. » Mais sans doute elle n'en est pas tout à fait convaincue, puisqu'elle préfère se tuer, à la fin du roman, plutôt que de se convertir à la religion « où l'on est le mieux pour mourir. »

Elle se tue, parce qu'elle vient, une fois de plus, de s'apercevoir de la duperie de cette religion. Pendant qu'elle avouait à Alan son désir de se faire catholique, sa belle-mère, Mrs Fountain, est morte, dans une chambre voisine. « C'était elle qui avait achevé de me persuader. J'étais heureuse de penser que, puisqu'elle souhaitait si ardemment ma conversion, elle aurait la joie de l'apprendre avant de mourir. Et voici qu'elle est morte sans l'avoir apprise. Elle avait tant demandé à Dieu cette faveur, et Dieu ne la lui a pas accordée. Il n'a pas consenti à la laisser vivre un moment de plus, pour être informée de la seule chose qui lui tenait au cœur! C'est cela qui m'a frappée. Si elle avait vécu un moment de plus, j'aurais vu là un signe. Il m'a été refusé. » Sur quoi Miss Fountain court se noyer dans la rivière voisine : et son suicide nous prouve, une dernière fois, que le catholicisme n'est point fait pour d'aussi nobles âmes.

Elle-même nous fait connaître, d'ailleurs, les sentimens qu'il lui inspire quand elle le juge de sang-froid, au lieu de se laisser aveugler par sa passion pour Alan. « Dès maintenant, — écrit-elle de Bannisdale à une de ses amies, peu de temps après son arrivée,

— ce que j'ai vu ici suffit pour me rendre à jamais sympathiques le *monde* et le *péché*. Eh! que ferions-nous sans eux? Le *monde*, d'abord! Il me semble l'entendre qui s'agite et marche, pendant que les gens d'ici perdent leur temps à prier. C'est lui qui, en travaillant pour eux, leur permet de prier, et de le maudire et de le diffamer. Et quant au *péché*, y a-t-il sur terre une créature raisonnable pour qui ce mot ait un sens? Si vous êtes avare, ou égoïste, ou paresseux, la nature ou votre voisin se chargent de vous en punir : la fois suivante vous êtes déjà moins mauvais, et par degrés vous arrivez à vous améliorer tout à fait. Mais quelle folie de dépenser là-dessus tant d'invectives et de lamentations! M. Helbeck, par exemple, pourquoi n'apprend-il pas plutôt la géologie? » Et dans la lettre qu'elle écrit avant d'aller se noyer, elle dit encore que « les prêtres veulent lui arracher le fond de son âme, lui arracher tout ce qui est elle, » et qu'elle sent qu'elle « ne se résoudra jamais à le leur laisser prendre. » Elle a beau aimer Alan, celui-ci a même beau lui promettre que, si elle l'épouse, jamais il ne fera un effort pour la convertir. Il est catholique : c'est assez pour qu'à la vie avec lui elle préfère la mort.

Après cela, c'est affaire à elle, et l'on peut même s'étonner que son séjour à Bannisdale ne lui ait pas inspiré pour le « papisme » des sentimens de répugnance plus profonds encore. A l'exception, en effet, de quelques cérémonies assez poétiques, elle n'y a rien vu d'autre que ce que nous avons signalé. Elle n'y a pas appris à connaître d'autres vies de saints que celles que nous avons dites; et si elle y a rencontré d'autres religieux que le curé Bowles et les sœurs de l'orphelinat, personne, en tout cas, ne lui a fourni l'occasion de juger avec plus de faveur le clergé catholique. Ajoutons enfin que pas une fois le catholicisme n'a contribué, sous ses yeux, à inspirer une belle pensée ou une action généreuse : elle n'a pu l'apprécier que comme une source d'intolérance, d'égoïsme et de petitesse. Son cas est même, à ce point de vue, tout à fait curieux : c'est le cas d'une jeune fille qui, transportée soudain dans un milieu catholique, a la malechance de n'y trouver qu'une caricature d'une religion inconnue pour elle.

II

Mais ce n'est pas ainsi que l'a entendu Mrs Humphry Ward. Ce n'est pas un cas singulier et exceptionnel qu'elle a voulu pré-

senter à ses compatriotes, mais un fait d'une portée générale, un exemple de ce que sont aujourd'hui, en Angleterre, la vie et les mœurs catholiques, et de l'impression qu'en reçoit fatalement un spectateur désintéressé. *Helbeck of Bannisdale* est, pour elle, un roman *à thèse*, comme a été jadis *Robert Elsmere* (1) : et Alan Helbeck, et le curé Bowles, et les sœurs de l'orphelinat, tous les personnages doivent, dans son intention, être des *types* autant et plus que des individus. Elle nous le donne assez à sentir, tout au long de son récit, avec une insistance souvent excessive : et l'on ne peut s'empêcher de penser, notamment, que l'épisode de la petite orpheline aurait eu plus d'effet si l'auteur, dans son zèle anticatholique, n'avait pas trop négligé de le rendre vraisemblable. Mais elle ne s'est occupée que de la thèse à soutenir, de telle sorte que les divers épisodes de son récit ne lui sont apparus que comme des argumens.

Son objet a été de prouver que l'atmosphère morale et intellectuelle du catholicisme est absolument irrespirable, désormais, pour une âme supérieure. « Laura, nous dit-elle, avait été élevée dans ce fort sentiment de la dignité moderne qui s'est substitué, aujourd'hui, à l'abaissement et à l'humiliation de la foi religieuse. » Ailleurs elle met en scène un vieux professeur de Cambridge qui n'a d'autre rôle que d'exprimer la conclusion morale du roman entier. « L'humanité, — proclame ce sage, — a marché durant des siècles à l'ombre de la doctrine de la Chute : mais désormais une conception opposée s'insinue, peu à peu, dans toutes les formes de la pensée européenne. C'est la disparition du monde ancien, la naissance d'un monde nouveau. Les hommes d'à présent ont conscience d'une dignité personnelle que leurs pères ne soupçonnaient pas. La stature spirituelle de l'homme civilisé s'est élevée, comme sa stature physique. Nous foulons, aujourd'hui, une terre plus noble. Ce n'est plus en esclaves, mais en hommes libres que nous entrons dans la maison de Dieu. » Et le roman porte en épigraphe cette citation latine :

Metus ille... Acherontis...
Funditus humanam qui vitam turbat ab imo.

Metus Acherontis, c'est la pensée des « quatre fins dernières » troublant, dégradant, annulant la vie du noble Alan Helbeck ; c'est

(1) Sur ce roman, voyez dans la *Revue* du 1er décembre 1889, l'étude de M. Th. Bentzon.

la préoccupation du « salut de l'âme » détournant les saints des devoirs de ce monde; c'est la peur de l'enfer engendrant, chez tous les hôtes de Bannisdale, un mélange de sottise et d'hypocrisie.

Voilà ce que Mrs Humphry Ward a voulu démontrer : et c'est ce que ses lecteurs anglais n'ont pu manquer de comprendre. « L'histoire de Laura Fontain va ouvrir bien des yeux à la tyrannie du papisme, » lisons-nous dans la dernière livraison de la *London Quarterly Review*. Et le *Christian World* affirme que, « depuis les *Lettres provinciales* de Pascal, jamais un coup plus formidable n'a été porté à l'Église catholique. »

Mais le plus surprenant est que des catholiques se soient trouvés pour déclarer que cette thèse était appuyée sur d'excellens argumens. « Certes, écrit un rédacteur du *Tablet*, — le plus considérable des journaux catholiques anglais, — certes, les catholiques ne sauraient se plaindre de la façon dont Mrs Humphry Ward a représenté un champion de leur foi : et, d'un bout à l'autre, le livre témoigne d'une compréhension remarquable du catholicisme. »

Voilà, en vérité, qui est à peine croyable! Ainsi le catholicisme anglais est bien tel que l'a décrit Mrs Ward, et ce n'est pas seulement à Bannisdale qu'on a cette étrange manière de le pratiquer! Ainsi l'usage est, chez les catholiques anglais, qu'un frère condamne sa sœur à une vie de privations pour subvenir aux dépenses d'un orphelinat; qu'un mari demande à Dieu la mort de sa femme, et « se débarrasse de ses enfans » par-dessus le marché; qu'un fils refuse d'assister aux derniers momens de sa mère; qu'une fille fasse mourir son père en entrant au couvent contre sa volonté! Ainsi tous les prêtres catholiques ressemblent au curé Bowles, qui tue les mouches parce qu'il voit en elles « l'armée de Beelzébub, » et toutes les religieuses ressemblent à sœur Angela qui apprend aux petites filles l'histoire d'un saint abandonnant son frère! Et la bassesse, la stupidité, la mauvaise foi des catholiques de Bannisdale, tout cela leur est commun avec la grande majorité de leurs coreligionnaires! Et nous devons prendre au sérieux cette peinture d'un monde dont Mrs Humphry Ward nous fait savoir qu'il est « empoisonné par l'horrible égoïsme de la religion! » C'est à quoi, pour notre part, nous ne pouvons nous résoudre. Nous estimons que Laura Fountain a raison de juger

comme elle fait le catholicisme, d'après ce qu'elle a l'occasion d'en voir à Bannisdale : mais aussi bien n'en voit-elle là qu'une parodie, inventée à plaisir pour nous indigner.

Une parodie : c'est le seul nom que nous puissions donner à cette soi-disant peinture d'un milieu catholique; et une parodie obtenue par des procédés que Mrs Humphry Ward aurait dû dédaigner, car ils ne font point songer à Pascal, mais plutôt à quelqu'un de ces casuistes que les *Lettres provinciales* ont rendus immortels. Nous admettons volontiers, par exemple, qu'un prêtre ait la manie de tuer les mouches. Un auteur anglais, — un catholique, — nous apprend même que jadis un évêque a eu cette manie. « Dès que le vénérable Milner entendait le bourdonnement d'une mouche, — lit-on dans une ancienne *Vie* de ce saint évêque (1), — il se levait de son siège, brandissait son mouchoir, et fonçait sur l'insecte avec une violence extrême. — La vilaine bête ! — s'écriait-il. Il chassait aux mouches même dans la chapelle : et il avait coutume de dire que Belzébuth était le dieu des mouches. » L'écrivain catholique qui cite ce passage y voit une preuve de l'exactitude de la peinture de Mrs Humphry Ward : mais la citation ne prouve-t-elle pas plutôt que l'auteur d'*Helbeck of Bannisdale* s'est bornée à « démarquer » un extrait d'un vieux livre, au lieu d'observer directement la réalité ? Et ne sent-on pas ce qu'il y a de fâcheux à défigurer par de tels moyens un personnage qui doit passer, ensuite, pour le *type* de tout le clergé catholique anglais ?

L'exemple des religieuses est encore plus frappant. Mrs Humphry Ward peut bien avoir lu dans une *Vie des Saints* l'anecdote du saint abandonnant son frère; mais de quel droit nous affirme-t-elle que ce sont des traits de ce genre que les sœurs catholiques racontent aux enfans? Et de quel droit nous donne-t-elle à entendre que toutes les vies de saints ne sont remplies que de traits de ce genre? Ignore-t-elle qu'il y a eu d'autres saints, dont la vie est pour le moins aussi familière aux catholiques que celle de ceux-là : des saints pour qui le catholicisme a été une source de sentimens nobles et d'actions sublimes, saint Vincent de Paul, par exemple, pour ne point parler de saint François d'Assise? Et si quelques religieuses sont intolérantes, inintelligentes, voire intrigantes et fausses, Mrs Humphry Ward n'en connaît-elle pas

(1) Citée par M. St. George Mivart dans le *Nineteenth Century* d'octobre 1898.

qui puisent au contraire dans leur religion une charité, une douceur, une beauté morale que nul agnosticisme n'aurait pu leur donner? Ou, si elle connaît de telles religieuses, comment ne s'avise-t-elle pas d'en mettre une sur le chemin de Laura Fountain, ne serait-ce que pour faire contraste avec sœur Angela et ses « cafardes » compagnes? Mais elle n'a garde, étant d'avance résolue à nous dégoûter du catholicisme. Et il n'y a pas, dans toute sa peinture des mœurs catholiques, une seule partie où ne se retrouvent les mêmes procédés. Elle nous peint le catholicisme comme naguère un de ses compatriotes nous peignait le caractère russe, dans une série d'articles de la *Fortnightly Review*. « Tous les Russes sont menteurs, » disait cet ethnographe, et aussitôt il citait l'exemple d'un Russe qui avait menti. « Tous les Russes sont des voleurs, » poursuivait-il, et il reproduisait, en manière d'argument, un extrait de la *Gazette des Tribunaux* de Saint-Pétersbourg. Nous n'irons pas jusqu'à dire, à notre tour, que c'est là un mode de généralisation commun à tous les écrivains anglais : mais Mrs Humphry Ward, à coup sûr, en a fait un usage vraiment excessif.

Elle l'a fait au grand détriment de sa thèse, qui consistait à nous démontrer la supériorité de la « nouvelle » foi sur « l'ancienne. » L'atmosphère morale et intellectuelle du catholicisme est-elle vraiment irrespirable pour une âme qui a « la conscience de sa dignité? » La « stature spirituelle de la race humaine » a-t-elle vraiment grandi? Nos pieds « foulent-ils un sol plus noble » que celui où se sont attardées les générations précédentes? Autant de questions qui méritent sans doute d'être discutées : mais certes ce ne sont pas les mésaventures de Miss Laura Fountain qui peuvent, le moins du monde, leur servir de réponse. Et nous ne saurions trop regretter qu'au lieu des deux vers latins qu'elle a mis en tête de son livre, Mrs Humphry Ward ne se soit pas rappelé plutôt deux vers d'Horace, qu'un critique italien vient de citer, fort à propos, dans une étude consacrée à *Helbeck of Bannisdale* (1), — les vers où le vieux poète disait à sa Muse :

... desine, pervicax,
Magna modis tenuare parvis !

(1) M. Carlo Segré, dans la *Nuova Antologia* du 1er octobre 1898.

III

La chose est d'autant plus fâcheuse qu'en accaparant, comme elle fait, la curiosité du lecteur, cette partie philosophique du nouveau roman de Mrs Humphry Ward risque de nuire à l'intérêt d'une autre partie, purement romanesque, et qui est au contraire des plus agréables : car on y retrouve tout le talent de l'auteur de *Bessie*, sa finesse d'observation, sa justesse d'expression, son habileté à mettre en relief la lutte des caractères et des sentimens ; et jamais peut-être, depuis George Eliot et les sœurs Brontë, certains aspects de la vie de province anglaise n'ont été mieux décrits.

Cette seconde partie, ou, plus exactement, ce second sujet d'*Helbeck of Bannisdale* est l'histoire d'une jeune fille qui, au sortir de la fièvre intellectuelle d'une ville d'université, se voit transplantée dans un des plus calmes coins du Westmoreland, et qui se laisse prendre, peu à peu, au charme de cette triste et poétique région. Tout y est, pour elle, imprévu et délicieux, tout y a une âme qui répond à son âme. Et d'un bout à l'autre du roman l'auteur nous montre l'action, sans cesse plus vive, qu'exercent sur elle les lieux qui l'entourent ; et ce sont, à tous les chapitres, des paysages variés qui s'offrent à nous, indiqués en quelques traits d'une précision admirable. Qu'on lise, par exemple, le récit d'une des premières promenades de Laura aux environs de Bannisdale :

« La matinée était claire et fraîche. Un vent mordant soufflait, malgré l'éclat du soleil, et les bourgeons semblaient tout desséchés. Mais pour Laura cet air était un vin bienfaisant ; et le pays qu'elle voyait la transportait de plaisir. Elle montait le flanc d'une colline, se dirigeant vers un village épars à mi-côte... Au-dessus d'elle, à droite, s'élevait une montagne dénudée et rocheuse, coupée de sillons noirs qui plongeaient, en ligne directe, vers les bois entourant le village : au dessous, dans la vallée, se déployaient le rouge et le vert de la mousse. Les rivières brillaient au soleil, dans leur course rapide des montagnes à la mer. Et plus loin, à l'horizon, les hauteurs de la région des lacs s'unissaient avec le soleil et les nuages pour former un somptueux décor : les pics jetant leur note bleue sur le fond blanc, les

nuages s'entr'ouvrant pour laisser voir les collines au-dessous d'eux, tout cela dans une telle gloire d'argent et de pourpre, avec une telle fraîcheur d'atmosphère et de lumière, que d'instant en instant l'œil en ressentait une joie plus frémissante, plus palpable, plus pure. L'âme de Laura chantait et planait, avec la fauvette et l'alouette.

« Puis, quand elle eut dépassé le village, la route monta plus droite encore, dominant l'immense étendue des champs de bruyère et des rochers qui bondissaient au milieu d'eux, pareils à des récifs se dressant dans la mer. Et dans ces champs de blé, plus voisins, qu'étaient-ce donc que ces larges taches blanches sur les sillons récemment creusés? Mais voici que, s'envolant, une troupe de mouettes se chargea de lui répondre. Et la jeune fille sentit que de leurs ailes éclatantes lui venait la brise marine, et elle se retourna pour regarder encore, au sud-ouest, la pâle ouverture par laquelle passaient les rivières.

« Au delà de ces champs un bois, un bois dont la vue émerveilla Laura, accoutumée jusque-là aux paysages des régions du Sud. Elle sauta hors de la petite voiture, attacha le poney à une barrière, au bord de la route, et s'élança dans le taillis de noisetiers avec de petits cris de bonheur. Un bois du Westmoreland dans la saison des narcisses, ce n'était rien de moins — ni de plus. Mais pour l'enfant, avec sa jeune passion dans le sang, c'était un rêve, une extase. Jamais elle n'avait vu autant de narcisses! Ils se répandaient à l'horizon, en bandes, en nappes dorées : et leur folle abondance contrastait étrangement avec l'air, avec le caractère frugal de ces régions du Nord, avec les plaines incultes, les roches nues, et la mélancolie des marais sans arbres. Et puis, quand les yeux s'étaient faits à cette profusion, mille nuances apparaissaient, fines et charmantes; chaque pied de terrain avait une parure qui n'était qu'à elle.

« Car sous les narcisses se cachait un tapis de violettes, si sombres et si serrées, que c'était leur parfum seul qui les dénonçait : et pendant que Laura était étendue dans l'herbe, s'empressant à les cueillir, elle pouvait apercevoir entre l'or des narcisses, entre les tiges minces des noisetiers, les teintes bleues et grises des montagnes, au loin. Chaque détail de l'admirable ensemble agissait sur les sens jeunes et vifs de l'enfant, éveillant dans son cœur le poème d'un printemps du Nord : d'un printemps tel que seuls le connaissent ces pays de rochers, pur, froid,

tranquille, avec de brusques éclats d'une beauté plus chaude.

« Laura se trouvait, maintenant, assise, — presque en pleurant — sur une butte de mousse, en face du bois dont elle venait de sortir. Qu'y avait-il donc dans ce pays qui la captivât ainsi, qui lui parlât de cette voix si intime, si pressante ? C'est qu'elle-même était de ce pays, qu'elle lui appartenait, qu'elle le sentait mêlé à son sang. De profonds instincts héréditaires renaissaient en elle, du moins elle se plaisait à l'imaginer. Elle avait l'impression d'étendre les bras vers ces plaines et ces montagnes, et de leur dire : Je ne suis pas une étrangère ! Accueillez-moi ! Gardez-moi ! Ma vie est issue de la vôtre ! »

Alan Helbeck lui-même, le représentant d'une foi qu'elle déteste, incarne aussi à ses yeux le pays où il vit, où ont vécu ses pères au long des siècles. C'est encore Bannisdale qu'elle aime en lui, le vieux manoir avec son vieux parc, l'horizon de collines pierreuses, les rivières « courant des montagnes à la mer. » Et elle ne se décide point, d'ailleurs, à l'aimer, sans avoir d'abord essayé d'incarner en un autre homme l'âme de ces régions sauvages et charmantes. Peu s'en faut, en effet, qu'elle ne donne son cœur à un de ses cousins, Hubert Masson, un jeune rustre vigoureux et sensuel qui, dès qu'il la voit, en devient amoureux. Mais il est trop simple, trop brutal, trop absolument dépourvu de toute éducation, et Laura ne tarde pas à s'apercevoir qu'au lieu de l'aimer elle a peur de lui. Helbeck seul, désormais, a de quoi lui plaire ; et jusqu'à la fin du roman une lutte terrible se poursuit en elle, la partageant entre sa passion et ce qu'elle croit être la conscience de son devoir.

Nous ne pouvons malheureusement que louer en passant les chapitres consacrés par Mrs Humphry Ward aux relations de Laura avec ses cousins les Masson. Peut-être y sent-on un peu l'imitation de peintures semblables faites jadis par Emily Brontë dans *Wuthering Heights :* mais ce n'en sont pas moins, à notre avis, les chapitres les plus vivans et les plus émouvans du livre, précisément parce que l'auteur n'y a point cherché à nous convertir. Elle s'est bornée à nous y dépeindre, avec une force et une variété de couleur saisissantes, la vie d'une famille de paysans à demi sauvages, se complaisant dans une atmosphère d'ignorance et de fanatisme. La haine est la seule passion qu'ils connaissent, la haine de tout ce qui ne sent pas, ne croit pas comme

eux. Mrs Masson, notamment, la mère d'Hubert, est une figure d'un relief superbe ; et Hubert lui-même est un beau type de jeune loup, incapable de refréner les instincts qui le poussent.

C'est lui qui, en affolant Laura par sa brutalité, la jette toute tremblante dans les bras d'Helbeck. La jeune fille est allée le voir, dans une ville, voisine de Bannisdale, où il a consenti à prendre un emploi. Elle a passé la journée avec lui, une longue journée pleine d'incidens dramatiques ; et, le soir, quand elle est remontée en wagon pour rentrer à Bannisdale, elle s'est aperçue que le train qui l'emmenait s'arrêtait à mi-chemin de sa destination. C'est son cousin qui l'a trompée à dessein afin de la garder près de lui jusqu'au lendemain ; et en effet elle le voit sortir d'un autre wagon, lorsque le train s'arrête à la dernière station. Terrifiée, éperdue d'angoisse et de honte, elle parvient cependant à éloigner Hubert, en le priant d'aller retenir une chambre dans une auberge ; et elle s'enfuit ; toute la nuit elle reste cachée derrière un talus. Tout cela nous est raconté par Mrs Ward en quelques pages fiévreuses et rapides, qui suffiraient, à elles seules, pour justifier le succès de son livre. Et nous ne pouvons nous empêcher d'en citer au moins une, celle qui nous fait assister au retour de Laura :

« Helbeck avait passé la nuit dans la prière et la méditation : mais il savait bien, — sa conscience lui reprochait assez haut son péché, — que, cette nuit-là, il avait prié seulement parce qu'il n'avait pu faire rien d'autre, rien qui lui rendît Laura, et le délivrât des craintes qui le tourmentaient.

« A six heures, il sortit de la chapelle. Il avait à prendre son bain, à s'habiller, puis à aller à la ferme pour faire atteler la voiture. Si la jeune fille n'arrivait pas par le premier train, il louerait un cheval à Marsland et irait jusqu'à Braeside.

« Sa chambre, quand il y entra, lui parut étouffante et sans air, malgré la fenêtre entr'ouverte. Instinctivement il alla vers la fenêtre, l'ouvrit toute grande, et s'appuya au rebord, laissant la brise fraîche couler le long de ses membres. Et voici que quelque chose de blanc frappa ses yeux, sous la fenêtre...

« Laura, lentement, souleva la tête. S'était-elle endormie, dans sa fatigue ? Et Helbeck, se penchant sur elle, vit que ses yeux n'étaient pas fermés. Elle le regardait comme jamais encore elle ne l'avait regardé, avec une simplicité triste et pensive, comme si

elle venait de s'éveiller dans un monde où tous pouvaient dire toute la vérité, et où il n'y avait plus de voile entre l'homme et la femme.

« Son chapeau était tombé à terre, près d'elle : ses traits délicats, tout imprégnés de souffrance, s'offraient à lui si doucement, si franchement !

« — J'étais très fatiguée, lui dit-elle d'une voix qu'il ne connaissait pas, d'une voix où il sentait un appel confiant. Et j'ai trouvé la porte fermée.

« Elle étendit vers lui sa petite main : il la prit, et il tremblait, malgré sa force d'homme.

« — J'allais justement me mettre en route pour voir si le train vous avait amenée.

« — Non. J'ai marché à pied, la plus grande partie du chemin. Voulez-vous m'aider à me relever ? C'est ridicule, mais je ne puis me lever.

« Il l'aida, et elle se mit debout, s'appuyant lourdement sur lui.

« — Ce n'est que la faim! Augustina a-t-elle été très inquiète ?

« — Sans doute. Nous l'avons été tous les deux.

« — Oui. C'était stupide de ma part. Mais dites-moi, voulez-vous me conduire dans le salon, et me faire servir un peu de vin, avant que je voie Augustina?

« — Appuyez-vous sur moi!

« Elle obéit, et il l'emmena. La porte du salon était ouverte. Elle s'affaissa dans un fauteuil. En relevant les yeux, elle vit la dame du portrait de Romney qui brillait, sur le mur, dans la lumière du matin. La beauté aux yeux bleus semblait considérer de très haut, avec une condescendance indifférente, la pâle créature assise devant elle. Mais Laura n'en éprouva ni envie, ni honte. Et quand Helbeck l'eut laissée seule, pour aller chercher le vin, un petit sourire flotta sous ses paupières à demi closes.

« Elle fit de son mieux pour boire et manger; mais son épuisement était trop grand, et Helbeck s'agenouilla près d'elle, partagé entre l'anxiété, le remords, et les élans d'une joie frénétique.

« — Je vais aller éveiller Augustina et l'amener ici !

« — Non, attendez un instant! J'ai été si agitée, toute la nuit, voyez-vous? J'ai besoin de me reposer.

« — J'ai essayé de vous prévenir. J'ai télégraphié au chef de

gare, mais sans doute, il vous aura manquée. Je lui ai demandé de vous conduire à l'auberge.

« — Oh! l'auberge! fit-elle avec un frisson. Non, je ne pensais pas aller à l'auberge!

« — Pourquoi? Que craigniez-vous?

« Il lui parlait d'une voix caressante et douce, comme à un enfant. Mais elle se taisait. Et le cœur du jeune homme battait, son oreille avait soif du mot qui allait venir.

« — Mon cousin se trouvait là, à la gare. Je n'avais pas besoin de lui, je n'avais pas demandé qu'il vînt, il n'avait aucun droit à me suivre. Et je l'ai envoyé à l'auberge, pour demander une chambre, et moi...

« — Et vous?

« — Je me suis cachée derrière un talus jusqu'à son retour. Je l'ai vu qui me cherchait sur les dunes, qui m'appelait : peut-être a-t-il cru que je m'étais perdue dans quelque fossé.

« Helbeck se pencha vers elle :

« — Et ainsi, c'est pour l'éviter...?

« — Voyez-vous? — son souffle s'arrêtait, — je n'étais pas sûre qu'il ne fût pas ivre. Je sens que c'était ridicule, mais j'étais si troublée, et il n'avait rien à faire là.

« — Ne vous avait-il pas donné à entendre qu'il désirait vous accompagner?

« Une force secrète le poussait à poursuivre ses questions; et sa voix avait pris un accent dur et pressant.

« Mais elle ne répondit rien. Elle se contenta de le regarder, tandis que des larmes se formaient doucement dans ses yeux clairs.

« — J'étais si heureuse de revenir! dit-elle enfin. J'avais hâte de me retrouver ici.

« Elle pressait ses mains l'une contre l'autre, en frémissant. Helbeck ne disait rien; mais sans doute son silence la troublait, car soudain elle rougit profondément.

« — Vous étiez heureuse de revenir, de vous retrouver ici? Est-ce vrai? Savez-vous que je suis resté debout toute la nuit, dans une agonie mortelle?

« La respiration manqua à Laura pour répondre; ses joues et ses lèvres redevinrent toutes pâles. Seuls ses yeux parlèrent. Helbeck se rapprocha d'elle. Soudain il la saisit, l'attira sur lui. Elle fit un léger effort pour se dégager, puis céda. Son âme et son

corps étaient trop faibles; et l'extase de ce contact était trop profonde. »

Un quart d'heure après, les deux amoureux entament une discussion théologique qui, il faut l'avouer, ne va plus s'arrêter jusqu'à la fin du roman. Laura a bien encore plusieurs fois l'occasion de se promener avec Alan Helbeck, sur les collines boisées du Westmoreland, mais, au lieu, désormais, de cueillir des violettes, elle interroge son compagnon sur un trait de la vie de saint François Borgia, ou se révolte au tableau qu'il lui fait de la règle sévère du tiers ordre franciscain. Car Alan appartient au tiers ordre, c'est encore un détail que nous avions omis : il déclare à sa fiancée qu'elle devra aller sans lui au théâtre, quand on y jouera des pièces « qu'un catholique ne saurait entendre sans dommage pour sa conscience. » Et la jeune fille réplique que « son père la menait au théâtre aussi souvent qu'il pouvait, » ajoutant que « ce sera toujours pour elle un besoin d'y aller. » Elle a, en vérité, une singulière façon d'entendre l'amour, et nous ne nous étonnons pas que, avec une telle habitude de penser à soi-même, « elle ne se soit jamais beaucoup souciée des enfans. » Mais Mrs Humphry Ward a pour elle une tendresse mêlée d'admiration. On sent que volontiers elle redirait à son propos ce qu'elle disait naguère, dans un autre de ses romans : « Mariée ou non, une femme est tenue d'entretenir comme un feu sacré sa propre individualité. »

Aussi Laura Fountain, dès qu'elle devient la fiancée d'Alan Helbeck, ne cesse-t-elle plus de veiller à l'entretien de son « feu sacré. » Sa grande préoccupation est d'obtenir la garantie que, avant ni après son mariage, Alan n'empiétera sur son « individualité. » Une première fois, ayant cru découvrir que cet empiétement était inévitable, elle s'enfuit de Bannisdale, prouvant par là que l'agnosticisme, comme école de morale, n'est guère supérieur au catholicisme : car elle sait qu'Alan Helbeck l'aime avec une ardeur insensée, et qu'en l'abandonnant, elle risque de le tuer; mais cette considération ne paraît pas l'émouvoir davantage qu'elle n'a ému la jeune fille qui est entrée au couvent contre le gré de son père. Elle s'enfuit, elle se réfugie à Cambridge, chez le vieux philosophe qui estime que la « stature spirituelle de l'homme s'est élevée; » et c'est une maladie de Mrs Fountain, sa belle-mère, qui la force à revenir dans le Westmoreland.

Elle n'y revient, d'ailleurs, que pour mourir. Une dernière discussion théologique avec Alan, la déception de constater que Dieu n'a pas daigné « faire un signe pour elle » en prolongeant de quelques instans la vie de Mrs Fountain : et la voilà qui va se noyer, compliquant son égoïsme, cette fois, d'une inconséquence moins excusable encore. Car, pour peu qu'elle ait été sincère en annonçant à Helbeck son intention de se convertir, elle doit bien admettre comme possible que la vie de Mrs Fountain va continuer au delà du tombeau, et qu'ainsi la morte pourra se réjouir de sa conversion. Le récit de ses derniers instans ne laisse pas, toutefois, d'être assez touchant ; avec une longue description d'un paysage d'hiver, c'est le seul passage, dans cette seconde partie du livre, qui puisse être comparé aux admirables chapitres de la première partie :

« Vers quatre heures, à l'aube, Helbeck s'éloigna du lit funèbre de sa sœur, auprès duquel il avait passé toute la nuit en prière. Il fut un peu étonné de songer que Laura n'était pas revenue pour prendre sa part de la veillée ; mais en même temps il en fut heureux, il lui sut gré d'avoir eu la prudence d'épargner ses forces.

« Quelque temps auparavant, tandis qu'il faisait nuit noire, la sœur Rose était descendue pour se reposer un moment. Sa chambre était au-dessous de celle de Laura. En passant, elle avait vu que la chambre de Miss Fountain restait éclairée, et elle y avait entendu un bruit de pas, où se mêlait peut-être un bruit de sanglots. Mais elle ne s'en était pas inquiétée : c'était chose bien naturelle que la jeune fille veillât et pleurât. Elle était descendue dans sa chambre, avait dormi un moment ; et elle venait de remonter auprès de la morte, quand elle vit Miss Fountain entrer dans la chambre.

« Laura était vêtue de noir, couverte d'un long manteau noir. Sa robe et son manteau étaient tout trempés de boue. Elle avait les cheveux en désordre, et le vent avait laissé une rougeur passagère sur son pâle visage. Dans ses bras elle tenait quelques branches de cerisier, cueillies sur un arbre que Mrs Fountain avait spécialement aimé. Elle s'arrêta sur le seuil et considéra les deux religieuses d'un regard incertain, comme si elle savait à peine où elle était.

« Sœur Rosa vint à elle.

« — Ces branches sont mouillées, murmura la jeune fille,

mais je voudrais les mettre près d'elle. Elle aimait cet arbre.

« La sœur la conduisit auprès de la morte. Et quand les branches furent répandues sur le lit, dont elles firent comme une vision du printemps, Laura s'agenouilla, un instant, jeta un rapide coup d'œil autour de la chambre, puis referma la boucle de son manteau.

« — Chère Miss Fountain, dit sœur Rosa, ne restez pas trop longtemps dehors! Et quand vous rentrerez, laissez-moi vous donner des vêtemens secs, et vous préparer un peu de thé chaud!

« Laure y consentit, d'un signe de tête.

« — Adieu! dit-elle d'une voix à peine distincte. Puis, doucement, elle embrassa sœur Rosa, et aussi l'autre religieuse, sœur Marie-Raphaël, qui la connaissait à peine, et fut sans doute surprise de sentir le contact de ces petites lèvres glacées.

« Elles la virent sortir de la chambre, et une vague inquiétude les conduisit vers la fenêtre, d'où elles aperçurent Laura traversant le jardin pour aller dans le parc. Elle marchait lentement, la tête baissée. Elle parut s'arrêter devant le premier banc, au tournant de la rivière : au delà, le chemin descendait, et faisait un coude. Les deux sœurs ne la virent plus : elles ne la virent jamais plus. »

IV

Tel est ce roman, le meilleur et le pire qu'ait écrit Mrs Humphry Ward. Il abonde en délicats paysages, en traits de mœurs agréablement notés, en scènes dramatiques du plus bel effet; mais, ni dans *Robert Elsmere*, ni dans *David Grieve*, ni dans *Marcella*, l'auteur n'a poussé aussi loin sa fâcheuse habitude de « rapetisser les grandes questions » — *tenuare magna* — en les subordonnant à de menues anecdotes.

Non que, d'une façon générale, nous refusions d'admettre la possibilité du *roman à thèse*. Nous croyons volontiers, au contraire, qu'il y a certaines thèses morales à qui un récit peut fort bien servir d'illustration, sinon d'argument. Et nous aurions trouvé légitime, par exemple, qu'un romancier nous fît voir les obstacles que risque d'apporter à l'amour le désaccord des sentimens religieux, ou qu'il nous montrât comment, sous l'effet de circonstances spéciales, les plus nobles croyances en arrivent parfois à se déformer, à devenir ce qu'est devenu le catholicisme pour Alan Hel-

beck et son entourage. Si Mrs Ward s'était bornée à soutenir l'une ou l'autre de ces deux thèses, les faits qu'elle nous a racontés nous auraient touchés plus à fond, et auraient eu une portée infiniment plus sérieuse; car des situations comme celle d'Helbeck et de Laura ne doivent pas être rares, dans un pays où la lutte religieuse est demeurée très vive; et, d'autre part, rien n'empêche d'imaginer qu'il y ait eu, qu'il y ait encore en Angleterre des catholiques pareils à ceux de Bannisdale, sacrifiant tout le reste du dogme au seul principe de l'obéissance, et ne voyant dans la vie qu'une attente de la mort. Mais, pour nombreux que puissent être ces catholiques, c'est « rapetisser » le catholicisme que de l'incarner en eux; et de ce que deux amans ont des façons opposées de comprendre Dieu, le romancier n'a pas le droit de conclure que l'une de ces façons soit supérieure à l'autre.

Mrs Ward a eu le tort de vouloir trop prouver. Et son tort a été d'autant plus grand que, malgré la passion qu'elle témoigne pour elles, elle ferait mieux de s'abstenir des questions générales. Remarquablement douée pour le récit et pour la description, son talent même semble la trahir dès qu'elle tente de raisonner. Ses personnages ne vivent qu'aussi longtemps qu'ils ne discutent pas; et ils discutent beaucoup, beaucoup trop, mais toujours sur des détails secondaires, sans pouvoir atteindre jusqu'au fond des choses. Il y a plus de philosophie dans *Sibylle*, d'Octave Feuillet, que dans *Helbeck of Bannisdale*. Il y en a plus dans *Mademoiselle de la Quintinie*. Et quand Mrs Humphry Ward nous apitoie sur Alan Helbeck, qui ne pense qu'à la mort, tandis qu'il serait si bien fait pour jouir de la vie, nous ne pouvons nous défendre de songer qu'elle-même perd un peu son temps à essayer de débattre des problèmes qui la dépassent, tandis que personne ne connaît, ne comprend mieux qu'elle les sites, les traditions et les mœurs du Westmoreland.

T. DE WYZEWA.

REVUE LITTÉRAIRE

LE FÉMINISME AU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Certaines questions, du jour où elles ont fait leur entrée dans l'histoire, y reparaissent d'époque en époque, sous des formes un peu différentes. Y a-t-il intérêt à examiner les solutions incomplètes et fragiles qu'ont essayé d'y apporter les hommes? Les personnes d'un esprit chagrin affirment que non et que les fameuses « leçons de l'expérience » sont pareillement inutiles, soit qu'il s'agisse de la marche des sociétés ou de la conduite des individus. Mais il est de toute évidence qu'elles ont tort. Il y a d'ailleurs un plaisir de tristesse à rapprocher des erreurs d'aujourd'hui les erreurs d'autrefois. Il y a de la sagesse à se rendre compte que le monde n'est pas né d'hier et que d'autres se sont trouvés aux prises avec les mêmes difficultés dont nous sommes disposés à croire qu'elles viennent de surgir tout d'un coup pour notre tourment. Le féminisme est une de ces questions qui vont sans cesse se répétant. Nos femmes s'agitent. Ceux qui les en approuvent ou qui les en blâment n'enferment généralement pas dans les mêmes mots les mêmes idées : c'est une des raisons qui les empêchent de se mettre pleinement d'accord. Comparer sert à comprendre. On pourrait éclairer le débat en rappelant ce que fut le féminisme lorsqu'il commença chez nous à faire parler de lui, dans la première moitié du XVIe siècle. C'est ce que M. de Maulde La Clavière vient d'essayer en consacrant aux *Femmes de la Renaissance* (1) une étude copieuse et subtile. M. de Maulde a voulu épuiser

(1) *Les Femmes de la Renaissance*, par M. R. de Maulde La Clavière, 1 vol. in-8° (Perrin). — Cf. Burckhardt, *la Civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, 2 vol. in-8° (Plon). — Bourciez, *les Mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, 1 vol. in-8° (Hachette). — Cherbuliez, *le Prince Vitale*. — *Marguerite de Valois*, par l'auteur de *Robert Emmet*. (Calmann Lévy.)

le sujet, et nous donner une sorte de bible de la vie féminine de ce temps-là. A son livre bourré de faits, de citations, de réticences et de sous-entendus, il ne manque, pour être tout à fait agréable, que d'être moins complet, et pour être tout à fait utile, que d'être écrit avec une moindre recherche de l'agrément. Quand on vient d'assister au défilé de toutes ces grandes dames, italiennes et françaises, sans compter les Espagnoles, princesses, filles d'honneur, courtisanes et Mères de l'Église, et quand on a pénétré tous les secrets de leur vie intellectuelle et sentimentale, inventorié tous les artifices de leur culture, de leur parure, de leur coiffure, de leur hygiène, on se sent la vue un peu brouillée et l'attention un peu fourbue ; mais à la longue il se dégage une idée assez nette de la manière dont les femmes d'alors ont compris, conduit et manqué leur Révolution.

Pendant tout le moyen âge, la femme n'a pas d'existence personnelle. Elle n'existe qu'en tant qu'elle fait partie de la famille où elle entre pour administrer la maison et perpétuer la race. C'était presque une enfant quand on l'a mariée, et tout de suite elle s'est habituée à voir en son mari un maître qui a sur elle tout pouvoir, celui notamment de la battre et qui a parfois la main rude. On lui enlève ses enfans de bonne heure. Elle n'a ni vie de jeune fille, ni vie de femme, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. A-t-elle conscience du vide de ses jours et s'ennuie-t-elle? Mais l'ennui est une maladie des époques raffinées. Rêve-t-elle? Mais c'est nous qui peuplons de nos modernes mélancolies ces châteaux d'autrefois où le souci de la vie réelle ne laissait pas entrer les chimères. Souffre-t-elle? Mais les pires souffrances sont celles que laissent après eux les espoirs envolés et les rêves déçus ; et s'il lui arrive, ainsi qu'il n'est guère évitable, de se sentir fort malheureuse, du moins ne se plaint-elle pas d'être restée incomprise. Elle est très occupée ; levée avec l'aurore, elle surveille les valets et les chambrières, règle la dépense à la ville et aux champs, passe beaucoup de temps à l'église. Femme d'un mari grossier, elle n'est pas beaucoup plus éthérée que lui, ce qui l'empêche de se tenir pour une martyre. Elle le trompe assez volontiers, parce que pas plus qu'une autre elle ne résiste à l'attrait des sens ; d'ailleurs elle ne cherche pas malice à ces divertissemens, et n'en tire pas vanité. Sa place dans la société est nettement subalterne. Certes la poésie lyrique et certains romans comme celui de Guillaume de Lorris célèbrent déjà le culte de la femme ; mais c'est la poésie et c'est le roman. L'épopée héroïque ou familière, la chanson de geste et le fabliau traduisent sans se lasser le sentiment qu'on appliquait dans la vie commune : c'est celui de l'infériorité de la

femme. On le retrouve au XVIe siècle chez tous les écrivains dont l'œuvre exprime les idées les plus répandues. A lire l'œuvre de Rabelais, on devine sans peine quelle idée il se fait de la femme. Du reste, il s'en explique clairement : « Quand je di femme, je di un sexe tant fragile, tant variable, tant inconstant et imparfaict que nature me semble (parlant en tout honeur et reverence) s'estre esgarée de ce bon sens, par lequel elle avoit créé et formé toutes choses, quand elle ha basti la femme. Et, y ayant pensé cent et cinq cents fois, ne scay à quoi m'en résouldre sinon que, forgeant la femme, elle ha eu esgard à la sociale délectation de l'homme et à la perpétuité de l'espèce humaine plus qu'à la perfection de l'individuale muliébrité (1). » Montaigne pense de même; et c'est tout juste s'il dit les choses avec moins de crudité. Il n'est pas d'avis « que l'oisiveté de nos femmes soit entretenue de notre sueur et travail (2). » Donc, tandis que Mlle de Montaigne fait les comptes, surveille les plantations, dirige les maçons, il moralise, il épilogue, il voyage, il se distrait de toutes manières, sans ombre de scrupule, mais avec la forte conscience qu'il n'outrepasse pas les privilèges de son sexe et qu'il n'excède pas ses droits. Les bourgeois de Molière n'auront pas une autre conception du rôle de la femme, et beaucoup parmi les bourgeois de maintenant pensent tout à fait comme ceux de Molière. C'est la tradition.

C'est en Italie que sont nées les idées qui vont pour un temps modifier la condition de la femme. Ce sont les idées essentielles dont se compose l'esprit lui-même de la Renaissance. L'une est l'idée des droits de l'individu. Tandis qu'il s'était jusqu'ici absorbé dans l'ensemble de la communauté civile, religieuse, familiale, voici qu'il secoue le joug et réclame fièrement son indépendance. On veut être soi-même et se distinguer des autres, développer en liberté et dans leur plénitude les facultés de son être; cela même est remplir sa destinée. Chacun de nous a sa valeur propre, un trésor d'énergies qu'il faut de l'état latent faire passer à l'acte : c'est en quoi consiste la « vertu. » Faisons donc briller cette vertu dans tout son éclat, et laissons-en après nous un lumineux souvenir, afin de nous survivre parmi les hommes. Un grand désir de gloire exalte les esprits. — L'autre est l'idée antique du culte de la Beauté. Pendant des siècles, l'humanité, gouvernée par la discipline chrétienne, s'était référée à un idéal d'abstinence et de sacrifice. On s'était tenu en méfiance contre la vie, en garde contre le piège de ses séductions : on va maintenant au-devant

(1) Rabelais, III, 31.
(2) Montaigne, l. III.

d'elle avec confiance et avec joie. « Tout sert à la vertu pour parvenir à la vraie félicité, dit le Tasse dans un Dialogue sur la vertu. Elle tire parti des richesses, des honneurs, des magistratures, des armées, des commandemens qui lui permettent d'agir avec plus de liberté et de grandeur; elle fait servir à ses fins les armes, les chevaux, les riches ameublemens, les statues, les tableaux, tous les ornemens de la prospérité, les amitiés aussi et les joyeuses compagnies, et de tout cela elle fait son profit. » Pourquoi se refuser à entendre cet appel au bonheur, cri jamais étouffé que jette la création tout entière? N'est-ce pas Dieu lui-même qui a paré la nature de tant d'attraits? Et s'il nous a créés capables de les sentir et d'en jouir, n'est-ce pas un signe de sa volonté? Cessons donc d'être les bourreaux de nous-mêmes et de vivre en indigens au milieu de toutes les richesses répandues à profusion pour charmer ce court passage que nous faisons sur une terre hospitalière. Rouvrons la source des voluptés. Rétablissons l'équilibre entre les forces de notre nature dont aucune ne doit être perdue. Remettons-nous à l'école des Grecs, et retrouvons dans leurs exemples et dans leurs leçons le secret de l'activité harmonieuse.

Le moyen âge s'était courbé sous l'autorité d'Aristote. L'Italie moderne en appelle d'Aristote à Platon. Dès la fin du xve siècle, nous voyons s'organiser la théorie du néo-platonisme. Platon enseignait que les idées, types éternels des choses visibles, sont la seule réalité. Notre âme, engagée dans la matière, n'aperçoit que des apparences ; mais, à mesure qu'elle se libère de sa prison, elle s'élève vers les idées, elle les voit briller dans leur beauté, elle s'élance jusqu'à elles dans un élan d'amour. De là, et par des transformations que l'antiquité n'avait pas soupçonnées, est sortie la doctrine des deux amours, l'amour des sens qui de sa nature est vulgaire, grossier et ne s'attache qu'aux choses basses, celui de l'âme, noble, éthéré, et qui est vraiment le pur amour. Il vient de Dieu et il nous y ramène. Mais c'est la femme qui nous l'inspire. Ainsi l'explique Bembo dans un discours célèbre : « La beauté terrestre qui excite l'amour est un influx de la beauté divine, s'irradiant parmi la création; sur des traits réguliers, gracieux et harmoniques, elle se fixe comme la lumière; elle pare ce visage, elle y reluit, elle attire les yeux, et par là elle pénètre l'âme, l'émeut, la délecte, y fait naître le désir. En sorte que l'amour naît réellement d'un rayon de la beauté divine transmis par un visage de femme. Par malheur, les sens parlent; on voit dans le corps lui-même la source de la beauté, on satisfait un appétit, et l'on arrive vite à la satiété, à l'ennui, souvent à l'aversion. » Platon n'eût pas manqué

d'être étonné si on lui eût dit qu'il travaillait à préparer l'avènement de la royauté féminine; on peut croire qu'il n'y songeait guère. Mais les doctrines se transforment dans le voyage qu'elles font à travers les siècles. Elles en rencontrent d'autres qui se mêlent à elles et les colorent de nuances imprévues. Dante avait imprégné les âmes de son mysticisme. Pétrarque avait célébré le culte de la femme et revêtu l'amour d'un caractère religieux. Le sentiment chevaleresque, avant de disparaître, brillait d'une suprême magnificence qu'attestaient dans toute l'Europe le goût de la pastorale et la vogue des Amadis. L'esprit français qui est volontiers simpliste et ami du bon sens répugnait à accepter les doctrines vagues et quintessenciées du néo-platonisme. Marguerite de Navarre s'en fait chez nous l'introductrice. Elle en donne dans la dix-neuvième nouvelle de l'*Heptaméron* cette définition : « J'appelle parfaits amans ceux qui cherchent dans ce qu'ils aiment quelque perfection de beauté, de bonté ou de bonne grâce, ceux qui tendent toujours à la vertu et qui ont le cœur si haut, si honnête, que, dussent-ils en mourir, ils ne voudraient pas viser aux choses basses que l'honneur et la conscience réprouvent; l'âme n'est créée que pour retourner au bien suprême, et tant qu'elle est renfermée dans le corps, elle ne fait qu'y tendre. Mais le péché du premier père a rendu obscurs et charnels les sens, son intermédiaire forcé... » Platonisme et catholicisme se rejoignent. — Tels sont les élémens que la femme, habile à profiter de tous les avantages, allait faire servir à sa glorification. A Rome, à Florence, dans les cours d'Urbin et de Ferrare, en France, dans les cours de François Ier et de Henri II, la société va subir le pouvoir nouveau.

Car la femme n'admet plus que ce soit son devoir de s'humilier et de se sacrifier. Elle aussi, elle est une personne et elle a le droit de développer sa personnalité. Placée à côté de l'homme, elle est son égale, et sa destinée ne se confond pas dans celle d'un mari. Elle a son rôle qui lui appartient. Ce rôle consiste justement à dégager de toutes les choses la part de beauté qu'elles enferment, à spiritualiser la matière, à introduire l'art dans la vie.

Il faut d'abord soigner le décor de la vie. Le château massif, solidement bâti pour soutenir l'assaut des guerres, se transforme, s'allège, s'égaie de caprice et de fantaisie. La nature devient une auxiliaire pour l'artiste, et l'agrément des sites, la grâce des jardins et des parcs s'ajoute à l'élégance des architectures. Les sculpteurs, les peintres, les orfèvres rivalisent d'ingéniosité, de talent et de goût pour orner cette habitation luxueuse, et leurs œuvres, statues de déesses, portraits de

nymphes, ne renvoient à la femme que sa propre image idéalisée, resplendissant dans la perfection des formes. La chaire d'antan, aux raideurs hiératiques, est remplacée par tout un mobilier qui amuse par ses complications. La toilette, qui s'ingéniait naguère à cacher les attraits du corps, sert maintenant à les faire valoir; l'or des chevelures apparaît, la poitrine se découvre, la taille s'assouplit et s'allonge. Les longs repas encombrés d'épaisses nourritures se changent en de joyeux festins, animés par la causerie, attendris par la musique. Les fêtes se déroulent dans leur ordonnance savante, et elles semblent moins être de brillans épisodes que l'aboutissement naturel et la forme supérieure de l'existence d'alors. Toutes ces belles choses font un cadre à la beauté de la femme; ou peut-être est-ce cette beauté qui, en s'y reflétant, les fait belles. Car on disserte sur cette idée de beauté. C'est une notion qui échappe quand on veut la saisir. En quoi serait-il paradoxal de dire qu'une campagne est belle, qu'une œuvre est belle, que la vie est belle, quand elle nous apparaît transfigurée par la présence d'une femme?

La haute culture de l'esprit étant considérée comme le plus grand bien, celui qui donne son prix à la vie, les femmes n'ont garde d'y rester étrangères. Ce n'est pas assez de dire que les femmes de la Renaissance sont instruites ; elles sont savantes. En Italie, elles reçoivent la même éducation que les hommes ; fils et filles font les mêmes études. Bembo n'a-t-il pas dit : « Une petite fille doit apprendre le latin : cela met le comble à ses charmes? » On n'en doutait pas. C'est d'après ce principe que les filles de haute naissance étaient mises de bonne heure aux lettres antiques. Marie Stuart faisait à douze ans des discours en latin. Marguerite de Navarre savait assez de grec pour lire Platon ; à quatorze ans, la reine Élisabeth traduisait une œuvre de Marguerite : le *Miroir de l'âme pécheresse*. C'est la même passion de savoir qui s'empare alors de tous les esprits. Seulement, différant en cela des hommes de leur temps, et, si l'on veut, des femmes d'aujourd'hui, les femmes de la Renaissance n'apprennent pas toutes choses indistinctement, et pour la puérile satisfaction d'apprendre. Elles laissent de côté tout ce qui ne s'adresse pas à l'imagination et à la sensibilité. Elles négligent les sciences, elles raffolent de littérature et de musique. Ou plutôt, du jour où les femmes se mettent à lire, ce sont toujours les mêmes livres qu'elles lisent, ceux qui leur parlent d'elles. La philosophie subtilise sur les questions d'amour ; c'est pourquoi les femmes sont philosophes. Dans la poésie, dans les romans, dans les nouvelles, l'amour est l'unique sujet : c'est aussi bien ce genre de littéra-

ture qui se développe chaque fois que domine l'influence féminine.

Quand on se reporte aujourd'hui à cette littérature mondaine, on y trouve un singulier mélange. Pour ne prendre qu'un exemple, l'*Heptaméron*, reste aux yeux d'un lecteur moderne, une des œuvres les plus déconcertantes. Ce recueil de contes excessivement hardis est un livre d'édification écrit par une honnête femme au tour d'esprit un peu prêcheur. Dans ce livre de morale, la morale la plus délicate se rencontre avec la plus facile et ne semble pas choquée de la rencontre. Les détails sont scabreux et les réflexions sont fines. L'expression est encore en maints passages d'une souveraine impudeur. C'est bien la preuve qu'il reste aux femmes beaucoup à faire. Il leur faudra du temps pour installer à la place de la grossièreté des sentimens et du langage la politesse ou simplement la décence. Il en est de même dans la vie réelle. La spiritualité et la sensualité y voisinent et ne sont pas gênées du voisinage. Les exemples sont éclatans et nombreux de ces amours de tête qui ont autant de violence et plus de durée que les amours de chair. Vittoria Colonna est célèbre entre toutes pour les passions qu'elle a inspirées et pour l'honnêteté qu'elle a su garder. Michel-Ange à cinquante et un ans s'éprend de la marquise de Pescara, qui en avait trente-six, et qu'il ne devait voir que douze ans plus tard. Ce n'est ni pour sa beauté, ni pour son esprit qu'il l'aime, mais c'est parce qu'il l'aime; cet amour s'exprime en sonnets enflammés, en lettres enthousiastes que le timide grand homme écrit, recommence et n'ose envoyer. Il ne demande rien à la femme, objet de ce culte ; seulement il lui a voué sa vie. Elle meurt, et il n'ose, même dans la chasteté de la mort, effleurer ce front de ses lèvres. Le jeune Lescun, grièvement blessé à la bataille de Pavie, se fait transporter chez sa « chère dame et patronne » la marquise Scaldasole, et meurt dans ses bras délicieusement. L'amour de Marot pour Marguerite de Navarre est de même nature, à cette différence près qu'il y entre moins de passion et beaucoup plus d'esprit. La pureté est ce qui caractérise l'amour qui s'adresse aux princesses. Et enfin, on aurait quelque peine à ranger Diane de Poitiers parmi les maîtresses platoniques. Néanmoins, si l'on voit un prince, un roi de France, Henri II, aimer avec la sincérité et la constance que l'on sait une femme de vingt ans plus âgée que lui, l'explication la plus satisfaisante de ce « cas » ne doit-elle pas être cherchée dans l'influence d'idées romanesques venues des livres et qui peu à peu s'imposent à la réalité de la vie ?

Cet amour épuré de toute matérialité et qui ne s'adresse qu'à l'âme n'est en aucun temps et, en dépit d'exceptions que nous enregistrons

sans les discuter, d'un usage très fréquent dans la vie même aristocratique. En revanche il offre pour la conversation des ressources incomparables. Les moins platoniques des hommes, quand ils causent d'amour dans un salon, sont obligés d'emprunter le vocabulaire du platonisme. Aussi est-ce bien à la naissance de l'esprit de conversation que nous assistons. Un type nouveau s'est formé, celui de l'homme de cour. Castiglione l'étudie dans un traité qui fit fortune. Les manuels du savoir-vivre vont se multiplier. Ce qu'on appelle alors un homme de cour, est ce qu'on appellera plus tard un homme du monde. Être habile à tous les exercices du corps, mais à ceux qui développent l'élégance plutôt qu'à ceux qui exigent la force, être instruit de toutes choses sans en avoir approfondi aucune, et de façon à parler sur tous les sujets agréablement, observer l'honnêteté dans son langage, la réserve dans ses manières, se rendre aimable à toutes et à tous, ce sont justement les devoirs du mondain. On sait assez que la conversation n'existe qu'autant qu'il se trouve une femme d'esprit et de goût pour y présider. Dans ces cours lettrées où ce n'est plus seulement le rang qui donne accès, mais où des écrivains, des artistes sont accueillis et se groupent autour d'une princesse, la causerie prélude à ses brillantes destinées. Les relations sociales sont devenues un art.

Tels sont les dehors séduisans de ce féminisme de la Renaissance. Il est tout aristocratique. Il ne dépasse pas le cercle étroit de la vie de cour. Dans ces limites bornées il semble bien, au premier aspect, que les femmes aient cause gagnée et qu'elles aient réussi dans leur tentative pour diminuer la brutalité des mœurs et pour épurer les sentimens. Le malheur est qu'aucune époque n'ait été plus profondément perverse et corrompue que le XVIe siècle et précisément dans la partie de la société où les femmes mènent leur croisade. N'est-ce là qu'une coïncidence, et faut-il dire qu'on ne saurait reprocher aux gens la date de leur naissance ? Il y a plus, et les théories nouvelles enfermaient en elles le germe lui-même de l'immoralité. Le platonisme est un joli rêve, et, tant qu'il se confine dans les dissertations des philosophes et dans les vers des poètes, on peut en savourer tout à l'aise les délicatesses. Seulement il ne s'y confine pas ; il se heurte à la réalité. Les effets qu'il y produit sont surprenans. Ou pour mieux dire, cette distinction théorique établie entre l'amour des sens et l'amour pur, dès qu'on a quitté les sphères impassibles de la spéculation, aboutit à des conséquences qui affligent étrangement la morale. Dans un monde qui ne platonise pas, quand on parle d'une honnête femme, on sait ce qu'on veut dire. Voici venir les compromis. Une honnête femme du

temps jadis n'admettait pas qu'on lui tînt des propos d'amour ; c'est qu'on n'avait pas encore trouvé le moyen d'unir l'innocence avec le goût de ce qui fait plaisir. « L'amour qui par cy devant, du nom seulement faisait peur aux pudiques dames et nymphes illustres... n'est à fuir comme chose mauvaise : ains à chercher comme un miroir, auquel on peult voir toutes les vertus intellectuelles, célestes et morales représentées. » Ainsi s'exprime un certain Denis Sauvage dans la préface d'un livre d'amour. Apparemment ceux qui donnent à une femme ces assurances sont en mesure d'affirmer qu'entre l'âme et les sens la séparation est absolue, qu'il n'y a ni communication de l'une aux autres, ni surprise possible. Mais qui donc a émis cet aphorisme désobligeant, que parler d'amour c'est déjà faire l'amour? Désormais on ne fait résider la fidélité que dans les actes et non plus dans les sentimens. La belle jeune femme d'un vieillard repousse les cadeaux et les messages d'un jeune amant, avec la ferme intention de garder son honneur. « Mais elle a vu pourtant avec plaisir l'amour du jeune homme à cause de ses grandes qualités; et elle a reconnu qu'une femme pure et généreuse peut aimer un homme distingué sans forfaire à l'honneur. » Le savant Burckhardt, à qui j'emprunte cette citation (1), ajoute qu'à son avis, quand on est capable de faire une telle distinction, on est bien près de se donner tout entière. La remarque, pour empreinte qu'elle soit de scepticisme, n'en paraît pas moins bien fondée.

Le platonisme attendrit, humanise la vertu et tout doucement l'amène à composition. En revanche, il est très capable de donner au vice de nobles apparences. Une courtisane, Tullia d'Aragona, est au nombre des platonistes de marque et compose un livre sur l'*Infinité du parfait amour*. Son cas n'est pas isolé. L'époque de la plus grande diffusion des doctrines platoniciennes est aussi bien le temps de la royauté des courtisanes. On professe pour elles le même culte que pour les princesses, et en quelque manière elles en sont dignes. « On faisait chez elles d'excellente musique. Elles dansaient bien. Les beaux bijoux, les belles statues se trouvaient là. On voyait sur leur table les livres nouveaux ou une édition rare quelquefois agrémentée d'une dédicace manuscrite en vers. Elles savaient le grec et le latin, elles s'entretenaient avec les absens par des lettres gracieuses, affectueuses, de style cicéronien et très suffisamment spirituelles. Dans la conversation, il ne fallait pas beaucoup les pousser, pour faire jaillir quelques

(1) Burckhardt, *Civilisation*, II, 202.

belles tirades classiques, le plus souvent empruntées à Boccace ou à Pétrarque, ou même, au besoin, une savante dissertation d'archéologie romaine. Parfois elles lançaient un trait de la haute piété à la mode. Quelle femme du monde aurait écrit de plus charmans sonnets qu'Imperia ou Veronica Franco (1)? » Le jour de la mort d'Imperia, disparaissant dans l'éclat de ses vingt-six ans, fut considéré à Rome comme un jour de deuil officiel. Certains recueils italiens de « Vies de femmes illustres » amalgament les vies de saintes et les vies de courtisanes. C'est qu'en effet on peut mépriser celle qu'on ne prend que comme un instrument de plaisir; mais, si la Beauté est une religion, la courtisane en est la prêtresse et il faut l'honorer. Dans Athènes, éprise de beauté, le même phénomène s'était déjà produit. Et si le véritable amour n'a point de rapports avec le commerce des sens, il est clair que la courtisane, vierge de cœur, est plus désignée qu'aucune autre femme pour le glorifier.

Le XVIe siècle commençant est marqué par un débordement de sensualité; il s'achève dans un déchaînement de violence. C'est la banqueroute du féminisme. Certes, les femmes ne pouvaient prévoir les guerres de religion, et ce n'est pas leur faute si leur frêle empire va s'effondrer dans tant de sang. Néanmoins, la rude façon dont les hommes reprennent possession de la scène du monde, comporte son enseignement. Le bruit des arquebusades a son éloquence après tant de philosophisme, de dilettantisme et d'esthétisme. On s'était plu à répéter que la vie doit être joyeuse, que la nature est bonne et qu'il n'est que de se prêter à ses séductions, et les gens « libères et bien nés » se groupaient dans l'abbaye de Thélème sous la règle du bon plaisir. Les événemens se chargèrent de répondre. Ils prouvèrent avec surabondance que dans son fond la nature humaine est féroce, et que, pour en comprimer les instincts, la Beauté est un principe illusoire.

C'est, en effet, le principe lui-même sur lequel repose le féminisme de la Renaissance qui est faux. Ces femmes ne travaillaient que pour elles-mêmes et elles poursuivaient une satisfaction de vanité. Elles se plaisaient au concert des éloges, aux fumées de l'encens que la foule des adorateurs faisait brûler sur leurs autels. Elles se sentaient flattées parce qu'on feignait de mourir d'amour pour elles en bénissant la main par laquelle on souffrait. Toute leur fine psychologie ne leur avait pas fait deviner ce que de tels hommages ont de décevant. Ré-

(1) De Maulde, p. 486.

voltées contre les enseignemens séculaires de la religion, elles avaient déclaré que les temps étaient venus et que c'était l'instant de proclamer l'avènement du bonheur. Elles ne savaient pas que de poursuivre le bonheur, c'est le meilleur moyen pour n'y pas atteindre. Quelle était cette folie de croire que le bonheur pût être l'objet de la vie? Depuis que les hommes passent sur cette terre, qui donc y a rencontré le bonheur? et s'il a échappé aux recherches les plus passionnées, s'il est, en dépit de tous les efforts, demeuré introuvable, la raison n'en est-elle pas bien claire? c'est qu'il n'existe pas. Il n'est qu'une illusion de notre sensibilité, une conception de notre esprit, chimérique entre toutes; et ceux qui ont pris cette chimère pour guide de leur conduite, ont payé leur erreur des pires égaremens. Ce bonheur, elles ont essayé de le réaliser en parant d'élégance le décor de la vie. Elles se sont attachées à ce qui est accessoire et qui trompe, elles ont été dupes des apparences. Le cadre était somptueux; mais il était vide.

C'est en ce sens que la tentative des femmes de la Renaissance peut servir de leçon à leurs sœurs d'aujourd'hui. Dans ce qu'on appelle de nos jours le féminisme, il entre beaucoup d'élémens. Il y a d'abord une sorte de féminisme économique ou alimentaire, qu'il convient de mettre en dehors du débat. Il faut vivre. Cette proposition, même appliquée aux femmes, reste vraie. Or les hommes ont peu à peu envahi les carrières des femmes. Ils se sont faits modistes et couturiers. On voit dans les magasins de nouveautés de solides gaillards « métrer » délicatement du ruban, ou mouler avec lenteur sur des doigts fins la peau souple des gants. Dans les basses classes, il n'est pas rare que la femme travaille et le mari s'enivre; dans la bonne société, la profession de coureur de dot ne soulève aucune réprobation. Les femmes commencent à trouver que ces messieurs abusent. Elles songent à se défendre. Il n'y a pas moyen de le leur reprocher. — Mais un autre féminisme, celui qui fait le plus de bruit et s'agite le plus, consiste à réclamer pour les femmes l'indépendance qui en ferait les égales ou pour mieux dire les pareilles des hommes. Les femmes de la Renaissance étaient mieux avisées; elles avaient bien compris que, pour exercer une action, elles doivent rester femmes. Elles ne protestaient pas davantage contre cette vieille institution du mariage, et elles se rendaient compte qu'à sa destruction elles avaient tout à perdre, sans avoir rien à gagner. Leur tort a été de croire qu'elles pouvaient en adoucir la rudesse et en ennoblir la platitude par des subtilités sentimentales qui ne sont que l'ingénieux déguisement sous lequel la sensualité cherche à se faire accepter. L'erreur qu'elles ont

commise a été de croire qu'elles eussent pour rôle de rendre la vie plus agréable et non de la rendre meilleure. La beauté n'est pas une religion. Le désir du bonheur n'est pas un principe. On ne fonde rien sur l'égoïsme. Dans notre société moderne, qui fait aux femmes une si large place, elles ont un premier rôle qui consiste justement à rendre possible la vie de société. Leur tact, leur esprit, leur grâce y fait merveille. Sitôt que leur influence décline, on voit disparaître la politesse, tomber la conversation, s'évanouir toute sorte de choses charmantes. C'est aussi bien ce qui se passe sous nos yeux. Si les mœurs d'aujourd'hui retournent à être si odieusement grossières, c'est justement que la société et que la femme elle-même y devient masculine. Mais la femme a un autre rôle, plus important et de plus de conséquence : c'est d'être une éducatrice. Elle seule peut former les âmes ; elle seule peut y imprimer des caractères qui ne s'effaceront plus et y déposer les semences de la noblesse et de la pureté. C'est de cette fonction qu'elle doit être jalouse, et c'est de son accomplissement qu'elle peut attendre, sans y avoir prétendu, l'espèce de récompense qui n'est pas refusée à la bonne volonté. Le dépôt de la moralité a été remis entre ses mains. Le vrai féminisme consiste à savoir comment elle saura le garder. Nous ne demandons qu'à nous agenouiller devant la femme comme devant une prêtresse, mais c'est à condition qu'elle se consacre à la seule religion qui soit au monde et qui est la religion de la Bonté et de la Vertu.

René Doumic.

UN
GRAND MUSICIEN CONSERVATEUR

LE REQUIEM ALLEMAND DE JOHANNÈS BRAHMS

Comment n'a-t-on joué que deux fois en France, et dans de médiocres conditions, cette œuvre admirable et déjà trentenaire? Pourquoi surtout ne l'avoir pas exécutée l'année dernière, à la mémoire de l'illustre musicien qui venait de mourir? Sinon dans une église, où peut-être n'eût pas été admis un *Requiem allemand*, du moins dans cette salle, dans ce temple de beauté maintenant fermé : au Conservatoire. Là furent jouées pour la première fois les symphonies de ce Beethoven que Brahms aimait tant et que parfois il rappelle. J'aurais souhaité que cet hommage, en ce lieu, fût rendu au grand disciple du plus grand des maîtres.

De l'aveu général, le *Requiem allemand* est l'œuvre maîtresse de Brahms. A trente années de distance, cette musique apparaît très pure, très pieuse, à la fois puissante et douce. Volontairement isolée, contemporaine et indépendante de la réforme wagnérienne, on dirait qu'elle l'ignore ou la dédaigne. Elle ne proteste pas; elle atteste seulement qu'en dehors d'un mouvement en apparence irrésistible, au-dessus d'un flot qui menaçait de tout engloutir, quelque chose de grand a pu naître, et demeure. Le *Requiem allemand*, c'est un sommet très haut, très fier, et non submergé.

Musicien conservateur, qu'est-ce donc que ce musicien a conservé? Tout simplement l'un des modes et comme l'une des catégo-

ries les plus admirables de la pensée humaine s'exprimant par les sons : le génie classique allemand. Pour constituer ce génie collectif, il fallut tour à tour le génie particulier d'un Bach, d'un Haydn et d'un Mozart ; celui d'un Beethoven, pour le porter d'un seul coup à la dernière puissance et le fixer dans la beauté parfaite, absolue. Plus facile à analyser qu'à définir, il semble qu'en musique aussi bien qu'ailleurs l'esprit classique se reconnaisse d'abord à une sorte d'équilibre entre le sentiment et les formes par où le sentiment se manifeste. Ainsi Beethoven est certainement allé plus loin que pas un de ses devanciers dans l'expression de l'âme humaine; jamais pourtant il n'en a rien exprimé que dans une forme très ferme, très arrêtée, que la passion remplit sans doute, mais qu'elle ne déborde jamais et ne fait jamais éclater. C'est par là que Beethoven aujourd'hui nous apparaît comme le dernier des classiques, et le plus grand. Autant que l'accord entre les formes et le fond, l'art que nous essayons de caractériser aime la régularité, voire la symétrie dans les formes elles-mêmes; il cherche l'unité plutôt que la division ; au lieu de dissoudre, il rassemble. Il préfère au menu détail, fût-ce le plus vrai, le plus vivant, la généralisation et les grands partis pris. Il compose et dispose avec une logique souveraine, avec une raison presque raisonnante, « des groupes naturels et distincts, des ensembles clos et complets, dont aucun n'empiète ni ne subit d'empiètement (1). » Il a pour signes distinctifs « l'ordonnance, la suite, le progrès, les transitions ménagées et le développement continu (2). » Enfin, comme l'a dit Gœthe excellemment, — et ce dernier trait achève, si même il ne la domine, l'analyse ou la comparaison, — le classique est sain, le romantique est malade. Or, dans la musique allemande, jusqu'à Beethoven inclusivement, il n'y a pas trace de maladie, pas même de malaise; rien de pâle, rien de faible, rien de fiévreux, rien de nerveux surtout. Avec Schumann seulement (et non pas avec Mendelssohn), apparaissent les premiers symptômes et les premiers troubles, les premiers signes au moins que les temps anciens sont accomplis et que l'idéal s'est déplacé. Wagner a renouvelé la musique plus profondément encore que Schumann, et l'abîme qui sépare le génie classique du nôtre, c'est le maître de Bayreuth qui l'a creusé. Wagner, dit-on, est l'héritier de Bach et de Beethoven, et sans doute on a quelque raison de le dire. Il y a plus d'un rapport entre le système du *leitmotiv* et les principes essentiels de la fugue et du contrepoint. Wagner a pu, d'autre part, se vanter d'avoir « jeté dans

(1) Taine.
(2) *Id.*

le lit du drame musical le torrent de la symphonie. » Encore faudrait-il s'entendre ici précisément sur la nature de la symphonie chez le musicien de l'*Héroïque*, ou même de la *Symphonie avec chœurs*, et chez le musicien de *Tristan*. Mais si Wagner peut, d'un certain point de vue, être regardé comme l'héritier sous bénéfice d'inventaire de Beethoven, sous des angles beaucoup plus nombreux il se révèle son inconscient, mais irréconciliable contradicteur. Pour son disciple, ou son successeur (le titre d'héritier est si lourd!), Beethoven eût plutôt reconnu parmi nous un Saint-Saëns, un Brahms parmi ses compatriotes. Dans l'œuvre que nous étudions aujourd'hui, rien ne se rencontre qu'on ne trouve chez Beethoven. Entre l'auteur de la *Messe solennelle* et celui du *Requiem allemand*, la différence est de degré, mais non pas de nature. Les notes sublimes de l'un donnent chez l'autre leurs harmoniques. Wagner est un grand novateur, Brahms est un gardien auguste, et l'analyse de son œuvre fera mieux sentir que d'abstraites définitions, tout ce que, de la forme classique, son génie moderne a pu tirer encore de vie impérissable et d'éternelle beauté.

Vous plaît-il de commencer par le commencement, non seulement par celui de l'œuvre même, mais par le commencement de toute musique, par l'élément ou le principe, par l'atome ou la cellule vivante : la mélodie? Partout, et dès le premier morceau du *Requiem*, elle offre les signes de la mélodie classique, et classique allemande. Moins immédiate et spontanée, moins extérieure, et, pour ainsi dire, plastique, que la mélodie italienne, elle ne jaillit pas comme celle-ci d'un seul jet. Une ritournelle, que le chant lui-même ne fera que reproduire, n'expose et n'impose pas ce chant d'abord et en bloc. De quelques mesures, de quelques lignes préparatoires, l'idée se dégage indirectement et comme de biais. Elle se définit et se cristallise par degrés. Elle est une somme et un résultat. Les derniers thèmes de Beethoven et, par exemple, dans la Messe en *ré*, celui de l'*Agnus Dei*, se présentent de cette façon. Autrement préparé qu'un chant italien, un tel chant est aussi plus composé. Il n'est pas beau de cette beauté surtout individuelle que possède une mélodie italienne : soit le *Kyrie* d'un *Requiem* très différent, celui de Verdi. Certes la phrase de Brahms est mélodie; à cette mélodie pourtant la polyphonie est nécessaire et comme consubstantielle. Les autres parties vocales et les instrumens font plus que l'accompagner : ils la complètent et dans une certaine mesure la constituent. Elle est un groupe et une association. Une atmosphère, ou plutôt une draperie l'enveloppe; elle n'étale point au soleil la seule nudité de ses formes superbes. Et puis elle frappe, elle saisit moins

d'abord qu'elle ne s'insinue par degrés; on la soupçonne, on l'aperçoit, on la découvre; sans avoir ému nos sens, il arrive qu'elle a conquis notre esprit, touché notre cœur, et, ne nous ayant jamais troublés, elle ne nous fatigue jamais.

Cette mélodie n'a rien non plus de commun avec la mélodie wagnérienne. S'il n'est pas vrai que Wagner ait aboli la mélodie, il est certain que, par les conditions mêmes de son drame, par le mode de représentation des caractères, par l'usage et l'abus des *leitmotive*, il s'est vu contraint d'abréger la mélodie et de la réduire. Elle est devenue souvent entre ses mains, au lieu d'un corps organisé, complet et solide, une matière, une pâte inconsistante et souple, bonne pour prendre incessamment toutes les formes et n'en garder presque jamais aucune. Il y a dans la mélodie de Brahms quelque chose à la fois de plus cohérent et de plus copieux. Il faut à tel ou tel thème du *Requiem* deux pages pour s'énoncer et s'épancher complètement. Voilà le grand parti pris dont nous parlions plus haut. Voilà la démarche de l'esprit classique, suivant de proche en proche et jusqu'au bout une idée qu'il s'agit d'exposer et d'épuiser; idée unique, seule maîtresse d'une strophe, d'une période, d'un morceau, qu'elle occupe et qu'elle anime tout entier. Cette idée, enfin, — et voici le système des « groupes naturels et distincts, des ensembles clos et complets, » — cette idée, aussi loin qu'elle s'étende, se définit pourtant et s'enferme elle-même entre des limites précises. Trop souvent la mélodie de Wagner est en quelque sorte un admirable milieu, dont le commencement se dérobe et dont la fin nous échappe; elle a les pieds très avant dans le sol et cache son front dans les nues. De l'autre mélodie au contraire, celle de Brahms comme celle de Beethoven, l'économie se découvre tout entière et peut se mesurer. Elle est une figure sonore qu'on détache, qu'on isole, et dont on fait le tour.

Classique par la nature et la constitution des idées musicales, le *Requiem allemand* ne l'est pas moins par le mode de développement de ces idées, je veux dire par la symphonie. Brahms excelle sans doute à tirer d'un thème tout ce que ce thème peut fournir; pour le tourner, le retourner, le combiner avec lui-même par dédoublement ou par augmentation, il emploie en maître toutes les ressources, tous les procédés de la fugue et du contrepoint. Mais il fait autre chose encore. Au lieu de s'acharner comme Wagner sur un motif identique, bien qu'incessamment renouvelé, comme Beethoven plutôt il déduit de la mélodie primordiale et dominante des mélodies secondaires et dérivées, mais possédant chacune son intérêt et sa beauté propre. Il crée ainsi

l'unité du sentiment beaucoup moins par l'exploitation opiniâtre d'une formule unique, que par la profusion de formes variées bien que similaires. Il introduit ainsi dans le développement symphonique l'ampleur, l'abondance et la liberté.

Parmi les autres principes de la doctrine classique, nous n'en trouverons pas un seul auquel Brahms ne soit demeuré fidèle. Il n'est pas une force créée par le génie des vieux maîtres que ce maître d'hier ne dirige et ne règle dans le sens et selon l'esprit de la tradition et du passé. Loin de sacrifier le chant à l'orchestre, le plus cher souci de Brahms est de l'y associer. Il assure entre les deux interprètes l'harmonieux partage de l'expression et de la beauté. Quelquefois (introduction du *Requiem*), les voix et les instrumens alternent, se prêtant et se reprenant tour à tour la mélodie. Ailleurs (dans la marche funèbre), les instrumens exposent un thème les premiers, et seuls. Bientôt les voix y ajoutent un thème nouveau, mais facilement conciliable avec le premier parce qu'il en procède, parce qu'il y était déjà contenu et comme impliqué. Ainsi l'entrée du chant dans la symphonie se fait toujours en conformité, jamais en opposition avec celle-ci ; c'est toujours en alliées que se présentent les voix, jamais en indifférentes, encore moins en rebelles.

La tonalité, comme la mélodie, est classique chez le musicien du *Requiem allemand*. Elle l'est parce qu'elle change peu ; elle le demeure encore alors même qu'elle change, et jusque dans sa façon de changer. Au point de vue tonal, avec Brahms, nous savons toujours où nous en sommes, et nous le savons tout de suite. Soit pour établir une tonalité, soit pour la maintenir, il l'appuie sur des pédales immuables, impassibles, qui portent sans rompre, sans plier même, les ordres ou les étages superposés de l'architecture sonore. Toute une fugue, et laquelle ! repose ainsi sur une seule note, mais laquelle aussi ! Non, elle ne repose pas : elle se meut et se déroule, elle déploie en sa plénitude une vie et une force que la note inflexible soutient et contient à la fois. En nos jours de mélodie équivoque et de tonalité douteuse, on aime à retrouver, sous le sol qui trop souvent ailleurs se dérobe et fuit, les assises primitives et le roc inébranlé. Être, et sentir qu'on est fermement, décidément, dans un ton, c'est-à-dire dans un ordre ; que cet ordre, s'il n'a rien de rigoureux, a du moins quelque chose de stable, voilà pour l'oreille et pour l'esprit une sécurité, un repos que depuis longtemps ni l'un ni l'autre ne connaissent plus.

A cette impression de durée, la discrétion et la prudence des modulations ajoute encore. Brahms, pour changer de ton, use de précau-

tions délicates. Il ne brusque et ne heurte rien. Je renverrais volontiers nos chercheurs de modulations hétéroclites à l'une des grandes pages du *Requiem :* celle où se répand de proche en proche l'éclat des trompettes du dernier jugement. Entre les deux tons, ici, le passage était périlleux. Il faut voir de quelle démarche simple, par quelle suite de degrés solides et comme taillés dans un marbre pur, la musique a su le franchir. Brahms a du goût pour les consonances successives; il aime quelquefois à moduler sans troubler, ne fût-ce que d'un seul accord de septième, la paix où des séries d'accords parfaits nous plongent par la continuité même de leur perfection.

Épris des ordonnances régulières, Brahms ne s'interdit ni les reprises symétriques, ni la répétition des paroles, que les modernes condamnent avec sévérité. Admissibles et souvent efficaces, même dans la musique de théâtre, les redites verbales produisent dans une œuvre lyrique les plus admirables effets. Une seule strophe, un seul vers et peut suffire à tout un morceau. Autour de la formule, ou mieux de la forme intellectuelle et littérale unique, la musique prodigue les formes sensibles ou passionnelles ; il lui appartient de donner à quelques mots, toujours les mêmes, des aspects multiples et des vertus changeantes, une puissance d'expression et d'émotion indéfiniment renouvelée.

Une page, disions-nous, une mélodie même de Brahms est classique parce qu'on y distingue sans peine un commencement, un milieu et une fin. Dans le *Requiem allemand*, les fins surtout sont admirables. Je ne sache pas qu'un grand musicien ait jamais rendu par de plus nobles et plus sereines désinences l'idée et le sentiment, — sentiment universel, idée nécessaire, — de la finalité. « Seigneur, chante une voix, Seigneur, enseigne-moi que je dois finir! » La musique nous l'enseigne, et magnifiquement, parce qu'elle finit elle-même, parce qu'elle sait finir. On meurt longtemps, disait Joubert. Les mélodies de Brahms meurent ainsi : d'une mort prévue, acceptée, j'allais dire aimée, en un mot « de leur belle mort. » Cadences vraiment parfaites, celles-là ; non pas trompeuses, mais fidèles; cadences que maintenant on méprise, mais que chérissaient les maîtres d'autrefois ! Brahms nous les fait désirer; nous soupirons après elles; mais, plutôt que de nous les dérober toujours, toujours il nous les accorde. Il en prolonge volontiers la douceur apaisante et le calme enchantement. Chaque morceau, chaque mélodie nous assure, en se terminant, qu'il est pour nous aussi quelque part un terme, un accomplissement et une consommation. Toute fin, dit-on, est triste. Mais non pas ces

fins délicieuses, fins sans trouble ni crainte, fins souriantes et consolées, où s'affirme et se résume la pensée générale d'une œuvre consacrée à l'éternel repos.

Parmi les huit grandes pages, presque toutes égales et toutes diverses en beauté, qui forment le *Requiem allemand*, il en est deux où l'esprit classique, tel que nous venons de l'étudier, se manifeste avec un éclat singulier. Voici le texte, déjà cité, de la première : « Seigneur, enseigne-moi que je dois finir, que ma vie a un but et qu'il me faudra partir d'ici ! » Que cette phrase soit mélodique, il serait superflu de le démontrer. Elle s'impose comme telle tout de suite et tout entière. Elle se découpe et s'enlève sur le fond très sobre et très sombre des harmonies. Chantée d'abord à découvert, c'est une mélodie vocale. C'est, de plus, une mélodie tonale : fortement établie dans un ton, elle n'en sort pas, et, ne portant guère que sur la tonique et la dominante, elle prend l'une pour base et l'autre pour axe ou pour pivot. Mélodie classique, elle se divise en périodes équivalentes ; elle a deux sommets à peu près pareils. Elle ne procède pas non plus par larges intervalles et par sauts ; il y a dans son allure quelque chose de progressif et de continu. Enfin, cette phrase qui chante est aussi une phrase qui parle. Admirable de prosodie et d'accent, la musique ici communique au signe intellectuel, au langage, tout ce qu'elle contient en soi de vertu sensible, passionnelle et morale. Durée, hauteur, intensité des sons, elle proportionne tout à la valeur des mots, et, note par note, presque syllabe par syllabe, il serait aisé de faire voir comment la logique d'une telle mélodie en égale la beauté.

A la phrase dite par une seule voix, la même phrase répond, redite par quatre voix. Et cela encore est classique ; cela encore est l'une des figures de l'ancienne loi, l'une des formes ou l'un des modes peut-être éternels du génie musical. Rappelez-vous dans Bach, dans Beethoven, tant de sublimes dialogues, où revit l'idée antique du chœur. Mais le chœur d'Eschyle ou de Sophocle ne répondait qu'à l'unisson. La polyphonie vocale a multiplié la beauté, sans détruire l'unité, de ces nobles répliques. Quatre voix ici chantent ensemble, et chacune chante pourtant ; leurs chants divers ne sont qu'un chant. Admirable hiérarchie : un interprète ou un médiateur, et la foule. Égal en ceci aux plus grands, Brahms a compris et marqué la distance entre l'âme qui conduit, qui commande, et les âmes qui ne font que suivre et s'associer. Dans la strophe solitaire, il a mis la force, l'autorité, l'enthousiasme et la flamme ; dans la strophe commune, la déférence, l'humilité, presque la crainte. La mélodie harmonisée à quatre parties, la démarche moins

hardie et plus étouffée de l'accompagnement, le dédoublement du rythme, l'énergie de la déclamation réduite à la douceur d'une psalmodie ou d'un murmure, tout cela constitue entre le solo et le chœur des différences profondes. « Seigneur, enseigne-moi que je dois finir! » Oui, la foule après son chef, ou son prêtre, demande bien à Dieu la même leçon, mais elle la demande avec moins d'assurance, et quand, à la voix mâle du baryton succède le chœur, où se distingue la voix des contralti, des soprani, on dirait que des femmes, des enfans, de jeunes et faibles créatures, tout en s'unissant à la rude prière, ne le font cependant ni sans trouble ni sans effroi.

Puis, un développement très bref et tiré de l'idée mère amène une reprise qui n'est pas strictement une répétition. Le chant demeure identique, mais non l'orchestre. Comme si l'angoisse, la détresse de la multitude avait gagné jusqu'au récitant, l'accompagnement, si ferme et si carré tout à l'heure, se change en un long frisson de timbales, des timbales que Brahms autant que Beethoven lui-même a su faire tragiques. De ce fond obscur jaillit de temps en temps le mince éclair d'un arpège. Plus tremblantes, les voix s'unissent encore ; un grand cri de terreur leur échappe, et sur la tonalité maintenue, sur le rythme inaltéré jusqu'à la fin, le repos et le silence descendent lentement.

D'un autre morceau du *Requiem* l'économie et l'équilibre ne sont pas moins admirables. « Vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira plus votre joie. » Cette unique promesse remplit deux grandes pages de la partition; deux pages qui ne sont qu'une seule mélodie, mais si longue, si belle, si harmonieusement distribuée, qu'il convient de l'analyser avec soin. Mélodie véritablement beethovenienne, celle-là : d'abord par une fugitive réminiscence de l'*Agnus* de la Messe en *ré;* et puis, et surtout, par l'ampleur et l'effusion du chant, par l'extraordinaire portée de la courbe ou de la voûte sonore. De cette voûte, tous les points s'entre-tiennent étroitement; de ces pierres qui chantent, il n'en est pas une qui ne soit nécessaire et qui, venant à manquer, n'entraînerait la ruine de tout l'édifice. La phrase, en se développant, s'arrête quelquefois, mais à chaque arrêt nous sentons qu'elle n'est pas achevée; elle a son dessein, qu'elle doit remplir; il semble qu'elle sache elle-même, et nous en avertisse, où et comment elle est destinée à finir. Chacune de ses haltes est un repos, jamais un écart, et s'il faut deux pages à cette mélodie pour nous conduire seulement de la tonique à la dominante, en cheminant avec elle nous admirons la noblesse et la sûreté de sa démarche, sans nous apercevoir un moment de la longueur du chemin.

Cette page insigne débute par un court prélude d'orchestre. Il est fait des notes les plus importantes, je veux dire celles qui correspondent à la pensée et aux paroles maîtresses : « Je vous reverrai, *Ich will euch wiedersehen ;* » pensée de consolation, promesse du retour et du revoir divin. Et dans la figure même, dans le double mouvement de ce peu de notes, il y a quelque chose qui semble revenir en effet, quelque chose qui, s'étant éloigné, élevé d'abord, redescend aussitôt et se rapproche. Puis la voix commence à chanter : « Vous êtes maintenant dans la tristesse. » *Traurigkeit !* ce grand mot allemand si profond, si mélancolique, est répété trois fois, et chaque fois la musique y insiste davantage, et plus tristement. Voilà la première période ; dans le grand édifice total, voilà le premier édifice, plus petit, mais déjà parfait. Et, dans la phrase mélodique aussi bien que dans la phrase verbale, voici le trait d'union entre les deux membres, voici le point de partage : « Vous êtes maintenant dans la tristesse, *mais* je vous reverrai. » Ce *mais* (*aber... aber*) est le sommet d'où les deux aspects, les deux versans de l'idée ou du sentiment se découvrent. C'est ici que du fond de la tristesse on voit déjà poindre et monter la consolation, la joie, qui tout à l'heure et sur les mots décisifs : « Je vous reverrai, *ich will euch wiedersehen,* » inondera la mélodie étalée magnifiquement.

Il convenait d'insister sur la structure et presque la syntaxe, au moins sur la logique d'une telle œuvre, pour rappeler que la musique n'est pas, comme d'aucuns le prétendent, sentiment pur, encore moins rêve ou chimère ; qu'elle est un organisme rationnel autant que passionnel, et que tel mode ou telle catégorie de l'esprit peut se manifester par les sons aussi bien que par les mots. Mais si la musique, et en particulier cette musique, est esprit, elle est âme également, et du génie classique on peut dire ce que Veuillot disait de Dieu : « Encore qu'il ait tout créé avec nombre, poids et mesure, il est amour et non pas mécanique. » L'œuvre de Brahms n'est d'un si grand prix que parce qu'elle est amour. Elle n'est pas un drame, et le *Requiem allemand* diffère essentiellement par là du *Requiem* français de Berlioz ou du *Requiem* italien de Verdi. La musique de Brahms est beaucoup moins action que pensée, méditation, « élévation sur les mystères » : sur le néant de la vie mortelle, sur la réalité et la béatitude de l'éternelle vie. Elle ne donne rien à l'extérieur ; elle s'interdit l'appareil théâtral, fût-ce le plus émouvant et le plus grandiose. Aux foudroyans dialogues que Verdi comme Berlioz établit entre des orchestres de cuivre, aux terribles fanfares qu'ils font sonner tous deux par les trompettes du dernier jugement, Brahms préfère une progression

toute puissante, mais toute simple. Où les autres se déploient, il se concentre. Loin de répandre sa force au dehors, il la ramasse au dedans. Encore une fois, ce n'est pas le dramaturge, c'est le musicien lyrique qui triomphe en lui. Vous ne le voyez pas non plus, comme le Verdi du *Libera*, du *Tremens factus sum*, traîner le pécheur aux pieds du juge et le jeter, presque le tordre, dans les convulsions d'une tragique épouvante. La terreur est bannie de cette œuvre, ainsi que la vengeance, la réprobation, les pleurs et les grincemens de dents. *Dies iræ*, ces deux mots qui couvrent de leur ombre une partie de la liturgie catholique et servent comme de fond à d'autres *Requiems*, en celui-ci ne sont pas même prononcés. Et cette omission fait peut-être l'œuvre de Brahms imparfaitement chrétienne, ou chrétienne d'un seul côté, mais du côté le plus lumineux, le plus doux, celui du pardon et de la miséricorde.

Ce n'est pas au moins qu'on puisse adresser à cette musique le reproche de mollesse ou de sentimentalité. Ni la grandeur, ni même la sublimité ne lui manquent. L'une des pages citées plus haut : *Seigneur, enseigne-moi que je dois finir!* donne, avec une gravité qui n'a pas été surpassée, la plus grave des leçons. Pour ceux qui refusent à la musique la faculté de l'analyse ou de la psychologie, le pouvoir d'exprimer les variétés ou les variantes d'un même sentiment, pour ceux-là, ou contre eux, je voudrais établir, — mais je ne peux que le proposer, — une comparaison entre ce memento de notre néant et le *Credo*, nihiliste aussi, mais autrement, du Iago de Verdi. Peut-être trouverait-on là mieux que la matière d'un vain parallèle : l'occasion et les moyens de prouver que la musique sait caractériser les différens aspects d'un sujet ou d'une idée, et que, par les seuls élémens qui lui sont propres, elle est capable d'opposer l'une à l'autre deux interprétations d'une même vérité, deux aveux, diversement inspirés, du néant que nous sommes, la négation sainte et la négation impie.

Mais la suprême, l'essentielle beauté du *Requiem allemand*, c'est décidément la douceur et la paix. C'est une « longueur de grâce, » une continuité de tendresse qu'on pouvait ne pas attendre d'un maître ailleurs plus inquiet et plus tourmenté. Dès les premiers versets, au lieu du musicien de telle symphonie ou sonate, que nous admirions pour sa violence un peu farouche, un autre musicien, plus grand, à nous s'est révélé. « Heureux, chante l'introduction, heureux ceux qui souffrent ici-bas, car ils seront consolés! » Et déjà les intonations, les modulations, les harmonies et les cadences, tout répand sur la divine promesse une ombre lumineuse, faite de souriante mélancolie et de

joie un peu triste, de la lassitude présente et du repos espéré. « Heureux ceux qui souffrent! » La musique multiplie cette assurance avec fermeté, mais avec un peu de réserve aussi, pour ménager les âmes douloureuses, pour ne les point irriter en affirmant sans pitié, sans égards pour leur souffrance présente, aiguë, que cette souffrance est un bien. *Selig! Selig!* Le doux mot allemand revient sans cesse, en appogiatures caressantes, en notes qui s'appuient ou s'abaissent à des notes inférieures. Il descend, il tombe mollement, comme cette rosée du matin et du soir, que Brahms nous montre un peu plus loin, patiemment attendue par le laboureur.

Ailleurs, au contraire, la musique s'élance et monte. Sur les sommets une flamme s'allume, très pure, très chaude, et qui fond le cœur. C'est l'admirable éclat sur les paroles : « Ils ont semé dans les larmes, *ils moissonneront dans l'allégresse.* » C'est la reprise, à plein orchestre et à pleines voix, d'une marche funèbre avec chœurs, que j'aime encore mieux faible d'abord et murmurante, que plus loin toute retentissante de clameurs terribles. Quand pour la première fois elle se déroule, elle semble conduire de jeunes dépouilles, mener le deuil d'une vierge ou d'un enfant. Elle n'a pas alors la pompe héroïque que donne Beethoven à ses cortèges de mort; rythmée à trois temps, elle s'avance plus humble et comme à plus petits pas. Mais elle exprime d'exquises nuances de douleur, et je sais peu de traits aussi touchans que l'entrée des voix féminines, seules à redire avec un triste et tendre étonnement : » L'herbe est flétrie et la fleur fanée. »

Il est telle page de l'œuvre sacrée, où la nature, la terre elle-même sourit. « Que tes demeures sont aimables, ô Seigneur, Dieu des armées! » Brahms a fait de ce cantique un *lied* ingénu. Avec le seul mot : *Sabaoth*, la grâce de la mélodie ne s'accorde peut-être pas. Mais ce désaccord même est agréable, et par un certain côté très allemand. Brahms se montre bien ici le compatriote et le continuateur non seulement de Beethoven, mais d'un maître plus ancien et plus naïf : de ce Haydn à l'âme pieuse et rustique, dont on a dit que le premier il avait ouvert la fenêtre. Ici, de même, une fenêtre de l'église, fût-ce en un jour de deuil, s'ouvre sur la campagne, sur une prairie où se dressent des tentes : celles du Dieu des pasteurs qu'est aussi le Dieu des armées.

Enfin, voici la cime la plus haute et d'où l'on voit le plus de ciel. Voici le chant par excellence de la consolation et de l'espoir; un chant que n'oublieront jamais, l'ayant une fois entendu, les pauvres âmes orphelines ou veuves; un chant qu'en pleurant ses morts, on voudrait se rappeler toujours, pour les pleurer moins amèrement. « Vous êtes

maintenant dans la tristesse, mais je vous reverrai, votre cœur se réjouira et nul ne vous ravira votre joie. » De tout le *Requiem allemand*, s'il fallait ne garder qu'une seule page, la plus précieuse, voilà celle qu'on devrait choisir. Je ne la relis jamais sans penser à l'un de nos illustres confrères, à celui qui fut le plus cher ami de Brahms et peut-être son plus fervent admirateur. Familier d'un tel homme et d'une telle œuvre, comment le Dr Hanslick a-t-il pu soutenir que la musique ne contient et n'exprime rien, qu'elle n'est autre chose qu'une arabesque, animée sans doute et vivante, mais pourtant une arabesque de sons? Il n'a donc pas entendu, à l'apogée de cet air, en deux mesures qu'on voudrait pouvoir citer, un cri véritable, un cri divin de miséricorde et d'amour! Il est donc demeuré sourd à la ravissante promesse : « Je vous reverrai, » que renouvelle trois fois une voix qui s'éloigne et s'éteint, mais en promettant toujours! Non, non, la musique, et cette musique, n'est pas sa propre fin. Elle est signe et symbole. Derrière elle, en elle, il y a la sensibilité, il y a la vie et l'âme. Il y a le pouvoir, — un pouvoir où n'atteint pas la parole, — de consoler, et même de convaincre. Pour moi, je ne sais pas de mots qui me fassent croire plus fermement que ces notes à l'éternel revoir et à l'éternelle paix. Et cette paix, en attendant ce revoir, le *Requiem* de Brahms déjà l'établit en nous. Il nous délivre de l'agitation et du trouble où trop d'œuvres actuelles nous plongent. Nous sommes devenus, même en musique, « le peuple inquiet dont parlait le prophète, qui veut toujours être en mouvement et ne sait point se reposer. » Bénis soient les grands artistes qui non seulement nous promettent ce repos, mais dès aujourd'hui nous le donnent!

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

Nous sommes en grève. Depuis quelques jours, Paris a eu un aspect inaccoutumé; il avait l'air d'être occupé militairement; on ne voyait partout que des soldats. En revanche, les chantiers de travaux étaient abandonnés, et des bandes d'ouvriers parcouraient la ville, sans qu'il y ait eu pourtant, sur aucun point, de désordres graves à signaler. Ce résultat est dû, pour une bonne part, aux mesures de précaution qui ont été prises, et qui ont même été étalées avec une certaine ostentation. Dans les momens critiques, les ministères radicaux ressemblent beaucoup aux ministères modérés. Ils contribuent sans doute, rien que par leur présence, à faire naître le mal; mais quand ils le voient face à face, ils ne connaissent pas d'autre moyen de le conjurer que celui qu'ont employé jusqu'ici tous les gouvernemens, de quelques noms divers qu'ils se soient appelés. Si les radicaux n'avaient pas été au pouvoir, peut-être la grève ne serait-elle pas née; mais, à supposer qu'elle fût née, qu'elle eût pris le même caractère, et qu'un gouvernement modéré eût employé, pour la maintenir dans des voies à peu près correctes, les moyens dont a usé M. Brisson, que de cris aurions-nous entendus! que de colères! et que d'injures! On peut dire sans jeu de mots qu'il y a pour les radicaux des grâces d'état. Ils rencontrent des indulgences que d'autres n'obtiendraient certainement pas, et nous les en féliciterions s'ils savaient mieux en profiter. Nous aurons épuisé, en effet, les éloges qu'ils méritent en disant que l'ordre matériel n'a pas été sérieusement troublé; car il serait excessif de dire que la liberté du travail a été respectée. En réalité, elle ne l'a été nulle part au début de la grève. Ces bandes dont nous avons parlé, et qui parcouraient la ville dans tous les sens, avaient sans doute une allure tranquille aussi longtemps qu'elles ne rencontraient pas un chantier grand ou petit où le travail continuait, voire une simple maison en construction ou en réparation; mais quand ce cas se présentait, la scène tout de suite

changeait de face. Les grévistes ne reculaient devant aucun moyen pour débaucher les ouvriers laborieux, et si la persuasion ne suffisait pas, ils employaient la violence. C'est ainsi que les chantiers devenaient déserts, et que le nombre des ouvriers désœuvrés allait toujours en augmentant. Que faisaient pourtant les soldats dont on apercevait à tous les coins de rue les pantalons rouges? Ils ne faisaient rien; ils attendaient avec patience la fin de l'incident pour se transporter sur le terrain évacué. Alors ils occupaient la place, où leur présence tardive semblait parfois consacrer le fait accompli. Assurément ils ont été utiles, surtout dans les derniers jours, mais ils auraient pu l'être davantage et plus vite avec un gouvernement plus prévoyant et plus résolu. Presque partout les ouvriers n'abandonnaient le travail que parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Ils regardaient dans toutes les directions pour voir si quelque secours ne leur venait pas: ne voyant rien venir, il leur fallait bien céder aux injonctions des grévistes. Une fois de plus une minorité, et même assez minime, a imposé sa tyrannie à la majorité intimidée. On pourrait raconter par centaines les scènes du même genre qui se sont reproduites sur toute la surface de Paris. Combien d'ouvriers n'a-t-on pas vus, livrés sans défense à la pression syndicale, s'en aller la tête basse vers leur domicile de famille, condamnés à quelques jours de misère! Là est la responsabilité du gouvernement, et elle reste lourde. L'ordre n'a pas été troublé, parce que d'ailleurs cela est heureusement passé de mode; mais la liberté n'a pas été protégée. Telle a été la physionomie de la grève jusqu'au moment où nous écrivons.

On en connaît l'origine: ce sont les ouvriers terrassiers qui l'ont proclamée les premiers. Ils se plaignaient de leurs salaires, et réclamaient ce qu'on appelle les prix de série de la Ville de Paris. La Ville a établi, en effet, une sorte de tarif idéal des salaires qu'elle s'engage à réaliser toutes les fois qu'elle entreprend des travaux directement et sans intermédiaire : autant vaut dire que cela n'arrive jamais. En fait, la Ville concède par adjudication ses travaux à des entrepreneurs qui deviennent des intermédiaires entre elle et les ouvriers et qui restent maîtres de fixer les salaires après entente avec ces derniers. Les salaires courans sont généralement inférieurs à ceux des prix de série. On voit tout de suite combien ce système est dangereux. A quoi servent les prix de série s'ils ne sont pas observés? Ils sont comme un mirage décevant qui allèche l'imagination des ouvriers. Mieux vaudrait qu'ils ne fussent écrits nulle part s'ils ne doivent pas être réalisés dans la pratique. La Ville n'a pas le droit d'imposer cette obli-

gation aux entrepreneurs, et dès lors ceux-ci sont toujours tentés, afin d'obtenir les concessions en faisant des offres plus avantageuses, de faire entrer dans leurs calculs des salaires inférieurs. Qu'il y ait là de leur part une imprudence, les événemens de ces derniers jours l'ont montré; mais, en somme, les ouvriers restent maîtres d'accepter ou de ne pas accepter les salaires que les entrepreneurs leur proposent, et l'imprudence est, cette fois, de leur côté lorsqu'ils consentent d'abord à un chiffre pour le déclarer ensuite insuffisant. La vérité est qu'ils ne se sentent jamais liés par un consentement antérieur lorsqu'ils croient avantageux de s'y soustraire, et qu'ils attendent toujours le moment où ils pourront émettre utilement des exigences nouvelles.

Ce moment leur a semblé venu. Depuis un certain nombre de semaines, Paris n'est plus qu'un immense chantier. Il est impossible de mettre le pied dans la rue sans se heurter à des travaux en cours d'exécution, travaux de tous les genres faits au nom, tantôt de l'État lorsqu'il s'agit de l'Exposition universelle; tantôt de la Ville lorsqu'il s'agit du métropolitain et des égouts; tantôt des compagnies de chemins de fer lorsqu'il s'agit de l'agrandissement de la gare de Lyon, de l'établissement d'une gare d'Orléans au quai d'Orsay, ou d'entreprises de voirie; tantôt d'industriels, de commerçans, de particuliers, qui tous commencent à songer à l'année 1900 et qui veulent se mettre en état d'y faire bonne figure. Il y a longtemps que Paris n'avait pas présenté un aspect aussi animé : il ressemblait à une fourmilière laborieuse. Peut-être n'a-t-il pas été très sage d'accumuler dans le même temps tous ces travaux divers; mais peut-être aussi n'a-t-il pas été possible de faire autrement. Quoi qu'il en soit, la situation devait paraître favorable aux grévistes. Ils avaient prévu et calculé l'immense embarras que ne manquerait pas de causer la brusque interruption d'un aussi grand nombre de travaux. Combien d'intérêts n'allaient-ils pas se trouver en péril! C'est pourquoi les terrassiers se sont mis en grève, et ont invoqué l'esprit de solidarité qui anime tous les travailleurs, pour inviter les ouvriers du bâtiment, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, à imiter leur exemple. Ils ont exigé des salaires correspondant à la série des prix de la Ville, et aussitôt Paris a pris l'aspect dont nous avons reproduit les traits principaux. *Pendent opera interrupta.* On voit partout des travaux commencés, qui ne sont pas continués; ici des constructions, là des démolitions, sur un autre point, des défoncemens de terrain. Parfois, la circulation est interrompue sur la voie publique. Le Conseil municipal, fidèle à une tradition à laquelle il serait temps de renoncer, s'est empressé de voter une somme

de quelques milliers de francs pour les familles ouvrières, et le gouvernement n'a pas fait opposition à son vote. Sans doute il ne tolérerait pas qu'une somme quelconque fût votée directement pour les grévistes; mais du moment que c'est pour leurs familles et que la somme ne doit être versée qu'après la reprise du travail, il ne s'inquiète pas de savoir si cette somme n'est pas dès aujourd'hui escomptée en faveur et pour l'entretien de la grève elle-même, et c'est pourtant ce qui arrive en réalité. On se demande d'où vient l'argent qui alimente la grève et on invente à ce sujet mille légendes, sans paraître se douter qu'il vient en partie du Conseil municipal, c'est-à-dire de la poche des contribuables. Nous reconnaissons d'ailleurs que la somme est relativement peu importante, et que les grévistes n'iraient pas loin s'ils n'avaient pas d'autres ressources; mais c'est pour le principe que le Conseil municipal la vote, et c'est aussi pour le principe que nous protestons.

Un autre instrument de la grève est la Bourse du travail : elle avait été fermée autrefois par M. Dupuy, et, dans sa prévoyance, M. Bourgeois s'est empressé de la rouvrir lorsqu'il a pris le ministère. La Bourse du travail est une capitale dans la capitale : c'est la capitale des syndicats ouvriers, auxquels on a jugé à propos de donner un centre de ralliement et d'agitation, une espèce de parlement au petit pied. Depuis quelques jours, les environs de la Bourse du travail ont été de beaucoup l'endroit le plus remuant et le plus remué de Paris. Dans la Bourse même, il y avait comme une réunion publique en permanence : au dehors, on voyait un mouvement continuel d'allées et de venues qui témoignait de la fièvre des esprits. C'est de la tribune de la Bourse que partaient des appels sans cesse renouvelés à la solidarité de tous les travailleurs, et des menaces adressées aux entrepreneurs, à la Ville, au gouvernement. On n'y parlait que de la révolution sociale à opérer par la grève générale. On faisait retentir ce tonnerre sur la tête du monde capitaliste pour essayer de lui faire peur. A vrai dire, on n'y a pas réussi. Le mal actuel est déjà très grave, mais il ne paraît pas devoir s'étendre beaucoup plus, et la grève générale reste une utopie où ne se complaît qu'un nombre d'esprits relativement restreint. C'est surtout du côté des ouvriers et des employés de chemins de fer que se tournent ses partisans, sans doute dans la pensée, en interrompant toutes ses communications avec la province, d'isoler Paris et de l'obliger à se suffire à lui-même. Or, comment pourrait-il le faire, surtout si tous les ouvriers parisiens se croisaient les bras? Mais ce dangereux espoir se réalisera-t-il?

Les ouvriers et les employés des chemins de fer ne sont généralement pas mécontens de leur sort et la grève n'exerce jusqu'ici sur eux qu'une faible tentation. On a pu le voir, il y a quelques semaines encore : des efforts ont été faits pour les entraîner, mais ils n'ont pas réussi. L'homme du syndicat des chemins de fer, M. Guérard, a bien essayé, par ce qu'on peut appeler des promesses de la dernière heure, de prolonger encore la grève, en faisant espérer qu'elle s'étendrait bientôt à toutes les voies ferrées; on n'a pas ajouté grande confiance à ses promesses. En somme, la Bourse du travail a fait autour de la grève comme un grand bourdonnement, mais on y a entendu plus de discours qu'on n'y a pris de résolutions fermes. Le nœud de la situation n'était pas là ; il était au Conseil municipal; et la Bourse, après avoir beaucoup parlé, s'est contentée d'envoyer des délégations à l'Hôtel de Ville.

Les dispositions du Conseil municipal ne pouvaient pas être suspectes aux grévistes, puisque le premier acte de cette assemblée avait été, comme nous l'avons dit, de leur voter des subsides. Si elle a voulu par là leur inspirer confiance, elle y a réussi dans une certaine mesure. Le président, M. Navarre, et à sa suite tout le bureau du Conseil ont pris une part très importante aux négociations qui ont eu lieu entre les entrepreneurs et les ouvriers, ou, pour mieux parler, toutes ces négociations se sont faites par eux. Le Conseil municipal, comme la Bourse du travail, a voté un certain nombre d'ordres du jour qui n'avaient d'autre objet que de produire un effet moral : à peine est-il besoin de dire que cet effet tournait généralement contre les entrepreneurs et à l'avantage des ouvriers. Mais enfin, que voulait-on des entrepreneurs ? Que pouvait-on attendre d'eux ? Que prétendait-on leur imposer ? Il était difficile de croire qu'après avoir, à tort ou à raison, établi leurs comptes d'une certaine manière, et après avoir passé leurs contrats en conséquence, ils admettraient purement et simplement les exigences des ouvriers. Le plus simple, sans doute, était de résilier les marchés et de les recommencer sur des bases nouvelles. C'est ce que le bureau du Conseil municipal leur a proposé à un certain moment, et ce qu'ils ont accepté. Pourquoi ne s'en est-on pas tenu là ? Cette solution aurait été probablement la moins mauvaise : est-ce pour cela qu'à la réflexion, le Conseil municipal en a préféré une autre? Il a voté une résolution d'après laquelle les entrepreneurs devaient être sommés de rouvrir les chantiers et de reprendre les travaux à jour fixe, ce qui était les obliger à capituler devant les ouvriers. Naturellement, on prévoyait le cas où ils s'y refuseraient, et il est même pro-

bable que la mise en demeure qu'on leur adressait n'était que pour la forme : c'était le premier acte d'une procédure qui devait conduire à la mise en régie des travaux de terrassement exécutés pour la Ville. A cette mise en régie, les entrepreneurs ne devaient faire aucune objection : ils avaient proposé eux-mêmes aux ouvriers de leur abandonner les travaux de terrassement et de leur remettre cette partie de l'entreprise avec ses chances de perte ou de gain. Les ouvriers avaient refusé, préférant un salaire, dont ils demandaient d'ailleurs la majoration, aux risques qu'ils auraient courus en se substituant aux entrepreneurs. Mais ceux-ci, effrayés sans doute des difficultés qui se dressaient devant eux, ne tenaient plus à conserver l'entreprise des travaux de terrassement. Si la Ville voulait les prendre à sa charge, assurément ils ne s'y refuseraient pas ; ils s'y prêteraient même volontiers par la location de leur matériel. Par malheur, la résolution votée par le Conseil municipal est allée plus loin. La Ville, en cas de refus des entrepreneurs de continuer les travaux avec des salaires conformes aux prix de série, la Ville se charge bien de les faire exécuter elle-même ; seulement, ce sera aux frais des entrepreneurs. Telle est la solution qui a été adoptée. M. le préfet de la Seine n'y a fait aucune objection ; il a même annoncé qu'il était prêt à l'exécuter. Subsidiairement, il a été autorisé à résilier à l'amiable les marchés en cours, au mieux des intérêts de la Ville de Paris et de l'ordre public. Nous avouons ne pas comprendre très bien comment ces résolutions à moitié comminatoires seront réalisées dans la pratique. Si M. le Préfet procède par la résiliation des marchés, il ne trouvera sans doute aucune résistance auprès des entrepreneurs ; mais s'il fait exécuter les travaux à leurs frais, il n'échappera à une difficulté immédiate que pour en faire naître d'autres dans l'avenir. La question sera portée devant les tribunaux, et on peut apercevoir dès aujourd'hui une longue série de procès dont les frais devront une fois de plus être supportés par les contribuables. Si les entrepreneurs se soumettent, et on annonce au dernier moment qu'ils y sont résignés, ce sera sous une pression qui a tous les caractères de la force. Il n'y a donc là qu'une solution provisoire et empirique, et, à l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons même pas dire si elle mettra fin à la grève. A supposer qu'elle le fasse, ce sera pour donner aux ouvriers un encouragement à en susciter bientôt de nouvelles.

Quant au gouvernement, il n'a pas essayé, au moins en apparence, d'exercer la moindre action dans toute cette affaire. Il s'est contenté de maintenir l'ordre dans la rue, ce qui est tout à fait conforme aux

principes les plus stricts de l'économie politique, et peut-être, en se plaçant à ce point de vue un peu étroit, mériterait-il des éloges, s'il avait en même temps garanti la liberté du travail : nous avons vu qu'il ne l'avait pas fait, ou qu'il ne l'a fait qu'au dernier moment. Toutefois son abstention a-t-elle été aussi réelle qu'apparente? Il y a tout lieu de croire que si M. le préfet de la Seine, qui est un agent du ministre de l'Intérieur, a pris, dans le Conseil municipal, l'attitude que nous avons dite, il ne l'a pas fait sans instructions de son chef. S'il a approuvé la résolution du Conseil, c'est qu'elle était déjà approuvée en plus haut lieu. S'il en a commencé l'exécution, c'est qu'il y avait été invité par M. Brisson lui-même. La responsabilité du gouvernement est donc engagée ici de la manière la plus directe, et, à quelques égards, elle est très lourde. Nous ne doutons pas de la bonne volonté du ministère ; mais on peut encore moins douter de sa faiblesse. La fermeté véritable ne consiste pas à mettre beaucoup de soldats dans la rue, sans quoi le gouvernement serait, en somme, une chose facile. Puisque le ministère a influé sur la solution intervenue, on a le droit de lui dire que cette solution n'est pas bonne. Et d'ailleurs, c'est bien son avis, puisqu'en l'adoptant pour la Ville, il a refusé de s'engager à l'appliquer lui-même aux travaux de l'Exposition. Nous comprenons, nous approuvons, nous partageons le désir de voir cesser la grève; elle n'a déjà que trop duré; mais il ne suffit pas d'y mettre fin par un procédé quelconque, il faut en prévenir le renouvellement. Pendant les dix-huit mois qui nous séparent encore de l'Exposition universelle, nous serons toujours à la veille de voir renaître le danger auquel on n'a essayé d'échapper que par un expédient onéreux. L'inquiétude sera continuelle; elle croîtra avec l'urgence de plus en plus grande des travaux. Hier il s'agissait des terrassiers; de qui s'agira-t-il demain? Ce ne sera vraisemblablement pas le ministère actuel qui subira les conséquences de la faute qu'il vient de commettre, mais il n'en sera pas moins moralement responsable.

Au dehors, la politique de notre gouvernement ne mérite pas les reproches que nous adressons à sa politique au dedans. Le gouvernement anglais a jugé à propos de publier un Livre Bleu sur Fachoda, et on annonce que notre ministère des Affaires étrangères publiera de son côté un Livre Jaune pour la prochaine rentrée du Parlement. Sans attendre ce second document, le premier nous édifie déjà sur l'attitude et sur le langage qu'a tenus M. Delcassé dans les conversations qui ont eu déjà lieu, attitude et langage qui doivent être approuvés. Il

ne faut pas qu'on s'y méprenne en Angleterre. Quelle que soit l'ardeur de nos divisions intérieures, nous sommes tous d'accord lorsqu'il s'agit d'une question nationale, et nous soutenons, sans regarder à sa couleur politique, un ministre qui défend l'intérêt et la dignité du pays. On trouvera peut-être qu'il y a quelque exagération à qualifier la question de Fachoda de question nationale, et dans toute autre circonstance nous n'aurions pas employé une épithète aussi solennelle; mais c'est le gouvernement anglais, par l'importance qu'il a donnée à cette affaire et par la manière dont il l'a traitée jusqu'ici, qui nous oblige à nous hausser au ton qu'il a jugé convenable de prendre lui-même. Non pas, assurément, que lord Salisbury, à Londres, et sir Edmund Monson, son ambassadeur à Paris, n'aient pas toujours présenté leurs exigences sous les formes de la plus parfaite courtoisie. Toutefois, si l'on va au fond des choses, ces exigences sont les mêmes que la presse anglaise, avec une unanimité remarquable, a revêtues de formes beaucoup plus rudes. Depuis longtemps on n'avait assisté, dans aucun pays, à une aussi violente explosion de chauvinisme, mêlée de colères et de menaces qui, s'adressant à un pays comme la France, vont directement à l'encontre du but qu'elles se proposent. Nous n'avons pas l'habitude de nous entendre parler de la sorte. L'Allemagne, dans les jours où la mauvaise humeur brutale de M. de Bismarck se communiquait à toute la nation et s'exprimait par tous ses journaux, l'Allemagne a toujours eu plus de ménagemens à notre égard. Nous avions cru d'abord qu'il n'y avait là qu'une émotion passagère provoquée par la nouvelle, assurément déplaisante, que le commandant Marchand était arrivé le premier à Fachoda. Il nous avait même semblé, il y a quelques jours, que cette émotion commençait à se calmer. Mais, depuis, la polémique contre nous a repris toute sa violence, et il semble en vérité que le ton correct, réservé, contenu, de la presse française n'a fait qu'aggraver celui de nos voisins. Cependant nous ne les imiterons pas.

Que veut-on de nous? Si on fait appel à notre esprit de conciliation, nous avons déjà dit, et M. Delcassé n'a pas cessé de faire entendre que nous nous appliquerions à rendre notre réponse satisfaisante. Mais si on nous cherche de propos délibéré une mauvaise querelle, nous n'y pouvons rien, et nous ne devons dès lors prendre conseil que de notre dignité. M. Delcassé, dans la plus importante de ses conversations avec sir Edmund Monson, après s'être montré amical, conciliant, obligeant même, après avoir protesté de ses bonnes dispositions dans des termes qui ne permettaient pas de les mettre en doute, a conclu néanmoins qu'il ne fallait pas lui demander l'impossible. Il

semble que ce soit précisément l'impossible qu'on veuille nous demander. On s'applique avec une déplorable obstination à poser la question sur le seul terrain où nous ne puissions pas nous entendre, alors qu'il suffirait de l'en faire tant soit peu dévier pour que l'accord devînt facile et rapide. Parlons clairement. Veut-on que nous quittions Fachoda? Nous n'avons jamais dit que nous ne le ferions pas. Nous sommes hommes de bon sens et de bonne foi. Nous comprenons fort bien que la possession de Fachoda n'a pas aujourd'hui grand intérêt pour nous et qu'elle en a un immense pour les Anglais. Nous sommes prêts à faire une concession, pourvu qu'on nous la demande comme telle. Mais non! On veut nous obliger à reconnaître que nous n'avions pas le droit d'aller à Fachoda, que nous y sommes des intrus, des aventuriers, et cela nous ne pouvons pas le reconnaître, parce que ce n'est pas vrai. Les Anglais sont gens pratiques; ils n'ont pas la réputation dans le monde d'obéir à des entraînemens irréfléchis; les moyens leur sont d'ordinaire assez indifférens, pourvu qu'ils obtiennent le résultat. Il dépend d'eux de l'obtenir dans le cas présent. Pourquoi n'adoptent-ils pas les procédés qui sont d'usage entre deux nations et deux gouvernemens amis? Quand même nous différerions d'avis sur la légitimité ou la non-légitimité de l'occupation de Fachoda par le commandant Marchand, et quand même cette divergence serait entre nous irréductible, devrait-on pour cela en venir tout de suite aux dernières extrémités? Il s'en faut de beaucoup qu'on ait épuisé les ressources de la diplomatie lorsqu'on n'a pas réussi à se mettre d'accord sur les principes. On cherche alors si on ne serait pas plus heureux dans le domaine des faits; car, après tout, les faits seuls importent, et où serait le mal quand bien même chacun de nous garderait à part soi son opinion sur l'entreprise si vaillamment conduite à son terme par le commandant Marchand? Ainsi ont toujours raisonné les Anglais, gens pratiques, nous l'avons dit, gens d'affaires, politiques réalistes, peu enclins à se laisser conduire par l'imagination, affranchis, — ils s'en vantent volontiers, — de la plupart des défauts qu'ils nous attribuent. Et c'est pour cela que leur conduite actuelle nous paraît inexplicable, car elle ne peut logiquement s'expliquer que par de mauvais desseins à notre égard, et nous repoussons cette hypothèse. Mais alors, encore une fois, que nous veut-on?

Les journaux anglais affectent de dire que, sur tous les points du monde, ils rencontrent l'opposition agressive de la France, et rien, certes, n'est plus inexact; mais on tourne contre nous toutes les transactions que nous avons faites, toutes les concessions que nous avons

consenties. Faut-il en rappeler quelques-unes? Nous avons montré tout récemment encore notre bonne volonté dans le règlement des affaires du Niger. Le Fachoda du Niger s'appelait Boussa, et déjà l'Angleterre prétendait que nous l'avions occupé contre tout droit. Il semble, en vérité, que le droit n'ait de fondement et de limites que dans l'intérêt de l'Angleterre, tel qu'il lui plaît de le comprendre! Nous avons conservé jusqu'au bout notre sentiment sur Boussa, et nous l'avons pourtant évacué. Un accord dont les deux parties ont été satisfaites a terminé ce différend. En aurait-il été de la sorte, si nous avions été animés à l'égard de l'Angleterre des dispositions qu'on nous attribue? Nous lui montrons, partout où elle nous le rend possible, amitié et confiance, quelquefois même plus que ne le comporteraient nos véritables intérêts. Aujourd'hui même, nous en donnons une preuve nouvelle dans les affaires de Crète. Qui sait si nous n'aurons pas à regretter par la suite la condescendance empressée avec laquelle nous avons suivi les inspirations britanniques? Nous aurions pu y mettre quelques réserves; nous n'y en avons mis aucune. Et cependant, à l'heure même où l'Angleterre cherche à nous infliger une humiliation gratuite sur le Haut-Nil, n'aurions-nous pas quelque raison de ne pas nous associer à elle pour en infliger une au Sultan? Il aurait été plus conforme à nos traditions de le ménager. L'Allemagne a tiré plus de profits de la politique de ménagemens, que nous n'en tirerons jamais de celle que nous suivons avec l'Angleterre. Celle-ci peut-être y trouvera des avantages, non pas nous. Si encore nous étions assurés de rencontrer plus de facilités pour la pacification de la Crète après le retrait des troupes ottomanes, notre attitude s'expliquerait; mais cela est fort douteux, pour ne rien dire de plus, et il y a quelque complaisance de notre part à répéter avec les autres que la présence des troupes turques était un élément d'agitation dans l'île. En réalité, l'union des puissances en était rendue plus solide, et il pourrait bien se faire qu'elle devînt plus fragile le lendemain du départ de ces mêmes troupes. C'est ce qui est arrivé autrefois en Égypte, lorsque nous y avons établi avec l'Angleterre notre *condominium*. L'accord entre les deux puissances s'est fait et s'est maintenu sans trop de peine aussi longtemps que le khédive Ismaïl est resté au pouvoir; il s'était fait et il se maintenait contre lui; mais, aussitôt après sa chute, les choses ont changé de face, et les élémens d'opposition qui existaient entre les deux membres participans du *condominium* n'ont pas tardé à se développer. Puisse-t-il ne pas en être de même en Crète, et puissent surtout les événemens ne pas tourner fina-

lement de la même manière ! Quoi qu'il en soit, nous n'avions aucun motif personnel de prendre part à la démarche à quatre qui vient de se faire à Constantinople, sinon de marcher jusqu'au bout d'accord avec l'Angleterre. L'aurions-nous fait, si nous avions eu contre elle de mauvais desseins? On parle du Siam, car de quoi ne parle-t-on pas? Il nous semble que, voilà trois ans, nous avons fait avec l'Angleterre un arrangement au sujet du Siam et qu'il a été également apprécié dans les deux pays. L'aurions-nous fait si, là encore, nous avions eu des projets agressifs? On parle de la Tunisie, de Madagascar: en Tunisie, à Madagascar, nous n'avons eu de cesse avant d'être arrivés à une entente amiable avec l'Angleterre, et nous y sommes enfin parvenus. Partout, sur tous les points de l'univers où nous sommes, nous avons fait et nous continuons de faire les plus grands efforts pour vivre en bonne intelligence avec nos voisins, et même pour servir leurs intérêts lorsque les nôtres n'y sont pas contraires : lorsqu'il y a opposition entre eux, nous cherchons un accord presque à tout prix. Que peut-on nous demander de plus? Assurément tout cela ne va pas sans difficultés. La vie de deux grands pays qui ont des colonies dans presque toutes les parties du monde est une vie de transactions continuelles. Parfois, et sans qu'il y ait de la faute de personne, des froissemens imprévus se produisent, et les diplomates se mettent aussitôt en campagne pour en arrêter ou pour en réparer les suites. Mais toujours nous avons apporté à l'égard de l'Angleterre le même esprit de conciliation. On parle de l'Extrême-Orient : nous y avons procédé de la même manière. Nos intérêts, étant comme confinés au sud de l'immense continent asiatique, n'apportent aucune gêne à ceux des autres puissances; aussi tous nos efforts ont-ils tendu à rapprocher et à concilier les intérêts d'autrui. Nous avons constamment recherché l'amitié de l'Angleterre, parce que nous en connaissons le prix; mais l'amitié de la France a aussi le sien et elle mérite d'être entretenue par de certains ménagemens. Est-ce ménager nos susceptibilités les plus légitimes que d'aborder la question de Fachoda par le côté irritant, offensant même, alors qu'il suffirait d'en choisir un tout autre pour arriver à une solution acceptable pour les deux pays?

Nous sommes convaincus que le gouvernement anglais le comprendra. Il semble même que la publication du Livre Bleu, quel que soit le résultat qu'on en ait espéré, ait produit tout d'abord un commencement de détente. Comment n'être pas frappé de l'accent de loyauté de M. Delcassé? Comment douter qu'il n'y ait chez lui, comme chez tous

les Français de bon sens, un vif désir de vivre en bonne harmonie avec l'Angleterre? C'est bien à tort, assurément, qu'on a pu croire à Londres qu'il y avait dans l'expédition de Fachoda la moindre intention hostile. M. Delcassé, qui a été autrefois ministre des colonies, connaît mieux que personne les origines de cette mission : elles datent de 1893, d'un moment où l'Angleterre ne pensait pas encore à reprendre le Soudan, ou du moins n'en avait pas parlé. Depuis, au mois de mars 1895, les déclarations de sir Ed. Grey se sont produites; mais elles ont appelé aussitôt des réserves de notre part, et le gouvernement anglais n'y a fait aucune objection. Les choses entamées, les entreprises commencées ont suivi leur cours. Ce n'est pas, au début, le commandant Marchand, mais M. Liotard, qui était chargé d'étendre le plus possible vers le Nord-Est notre colonie de l'Oubangui. On s'attendait alors à rencontrer devant soi le Mahdi et non pas les Anglais. Et quel est le droit que ceux-ci, au nom des Égyptiens comme au leur, invoquent maintenant? C'est le droit de conquête, exercé par eux contre le Khalifat. Le droit de conquête, conséquence de la bataille d'Omdurman, a donné à l'Angleterre et à l'Égypte tous les territoires du Khalifat. Soit; mais, s'il en est ainsi, le même droit appartenait à tous ceux qui ont pu l'exercer avant les Anglais, car le droit de conquête est limité par la conquête antérieure. Le commandant Marchand s'est emparé de Fachoda sur les derviches, auxquels la place appartenait d'après la thèse de lord Salisbury. Il a repoussé leurs assauts. Nous maintenons donc notre droit; mais encore une fois, nous n'avons aucune intention d'en abuser, et nous sommes tout prêts à nous entendre avec l'Angleterre au sujet d'un point qui est à nos yeux de moindre prix qu'aux siens. Nous espérons seulement, avec M. Delcassé, qu'on ne nous demandera pas l'impossible, et qu'on ne fera pas artificiellement une question d'honneur de ce qui doit rester une question d'intérêt.

En attendant, l'empereur Guillaume fait annoncer qu'il n'ira pas en Égypte. Son voyage d'Orient se bornera à Constantinople et à Jérusalem, ce qui n'en diminue pas l'importance, mais ce qui peut en supprimer quelques embarras. D'après les journaux allemands, l'Empereur renonce à visiter l'Égypte, parce qu'il désire être à Berlin pour l'ouverture du Reichstag. C'est une explication, et nous l'acceptons avec la même simplicité qu'on la donne. Toutefois, il est un peu surprenant que l'Empereur, qui songe à tout, ait oublié si longtemps l'importance de la session du Reichstag et ne s'en soit souvenu que ces derniers jours. Mais cet homme est heureux en tout, et la décision qu'il vient

de prendre, quoiqu'elle ne se rattache qu'à l'ouverture prochaine du parlement impérial, se trouve merveilleusement opportune en ce qui concerne l'Égypte. Qu'il l'eût voulu ou non, — et probablement il ne l'aurait pas voulu, — l'Empereur aurait paru consacrer par sa présence tout ce qui se passe dans ce pays : peut-être le moment n'aurait-il pas été bien choisi pour cela. L'Allemagne s'est toujours heureusement trouvée de garder une attitude tout à fait libre en ce qui concerne l'Égypte, et l'intérêt de curiosité que peut présenter un voyage à Alexandrie et au Caire ne saurait être mis en balance avec l'inconvénient de faire ou de laisser naître un malentendu qui n'aurait pas manqué d'être exploité. N'a-t-on pas dit, ces derniers jours, à propos d'un arrangement encore mal connu entre Londres et Berlin, que l'Égypte y était comprise? Les journaux allemands les mieux renseignés d'ordinaire se sont empressés de démentir le fait; mais il reste souvent quelque chose d'une allégation même démentie, et l'empereur Guillaume n'aurait pas pu aller en Égypte sans que son voyage donnât naissance à de nouveaux commentaires. Peut-être aussi le Sultan aura-t-il préféré lui présenter le khédive à Constantinople, sous sa tutelle, au lieu de le lui laisser voir au Caire, où il paraît être sous celle des Anglais. La situation internationale de l'Égypte étant toujours en suspens, l'Empereur a peut-être estimé que des visites de souverain y seraient prématurées. Nous savons aujourd'hui que ce n'est pour aucun de ces motifs qu'il ne va pas en Égypte; mais on a bien fait de le dire; autrement, ces réflexions auraient pu se présenter aux esprits pour justifier la parfaite convenance de sa résolution.

Pour terminer cette chronique dans les meilleurs sentimens à l'égard de l'Angleterre, laissons-nous aller aux souvenirs évoqués par les journaux canadiens que nous ont apportés les derniers courriers. On fêtait à Québec, le 21 septembre dernier, l'illustre fondateur de la ville, le français Samuel Champlain, navigateur, explorateur, administrateur et militaire, un de ces hommes d'entreprise qui se trouvaient prêts à toutes les tâches, et découvraient en eux-mêmes, suivant les circonstances, les ressources d'un génie vraiment complet. Ajoutons que le caractère moral était chez celui-ci à la hauteur de l'intelligence. Il y a toujours chez nous des hommes de même race; il leur manque seulement les occasions de se produire et l'appui d'un gouvernement ayant quelque suite dans sa politique. Il est vrai que cet appui leur a manqué aussi plus d'une fois dans le passé. Champlain a été un de ces héros dont la mère patrie a conservé un souvenir en quelque sorte

lointain, parce qu'ils sont allés au loin combattre pour elle, et qu'ils en ont planté comme un rejeton resté vigoureux sur des terres depuis longtemps perdues. Le 21 septembre, Québec lui élevait une belle statue et célébrait à cette occasion ce que les journaux canadiens appellent avec fierté une fête nationale. Anglais et Français se confondaient dans un même sentiment. Nous renonçons à énumérer les nombreux et éloquens discours qui ont été prononcés, le premier par le gouverneur général, le comte d'Aberdeen, puis par M. Kleczkowski, consul de France et représentant du Président de la République, puis par beaucoup d'autres, parmi lesquels il ne faut pas oublier sir Wilfrid Laurier et M. l'abbé Corbeil. Il y a eu là une fête vraiment française par le cœur, à laquelle les Anglais s'associaient aussi de tout cœur, parce qu'ils la savaient animée d'un sincère sentiment de loyalisme. Champlain les avait pourtant combattus autrefois ; mais il y a longtemps, et aujourd'hui la réconciliation des deux races s'est faite sous un gouvernement équitable et libre. Voilà ce que deviennent nos querelles les plus ardentes quand l'histoire a terminé son évolution. Ne serait-il vraiment possible de se rendre justice qu'après plusieurs siècles écoulés? Ne serait-il pas plus digne, et peut-être plus profitable, d'être entre vivans ce que notre postérité sera plus tard pour les morts? Nous voudrions qu'un souffle d'apaisement nous vînt de Québec en passant par Londres. Peut-être est-ce trop désirer? Quoi qu'il en soit, nous envoyons notre salut affectueux à nos frères canadiens. La gloire de Champlain nous est commune à eux et à nous. Ce grand Français, — et il n'est pas le seul, — croyant servir la France, a travaillé pour l'Angleterre. Nous ne voulons nous souvenir aujourd'hui que d'une chose : c'est qu'il a bien servi la civilisation et l'humanité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIIe ANNÉE

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1898

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

La Politique allemande et le protectorat des missions catholiques, par ***. 5

Sotileza, première partie, par M. José-Maria de PEREDA, traduit de l'espagnol, par M. Jacques PORCHER. 42

La Fête-Dieu a Beaune, par M. Albert Vandal, de l'Académie française. . . 88

Poésie. — Adieu Paris! — La Vague. — La Nuit, par M. Gabriel VICAIRE. 113

L'Existence d'une Impératrice. — Joséphine aux Tuileries, première partie, par M. Frédéric MASSON. 120

L'Émigration dans l'Italie méridionale, par M. George GOYAU. 152

Journal de route en Asie centrale. — Du Ferganah en Kachgarie, première partie, par M. Édouard BLANC. 169

Questions scientifiques. — L'Atmosphère, sa constitution, les nouveaux gaz, par M. A. DASTRE. 198

Études d'un homme d'État russe sur la société moderne, par M. G. VALBERT. 216

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 228

Livraison du 15 Septembre.

Sotileza, deuxième partie, par M. José-Maria de PEREDA. 241

La Dette anglaise, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 277

L'Existence d'une Impératrice. — Joséphine aux Tuileries, dernière partie, par M. Frédéric MASSON. 307

Pages.

L'Enseignement agricole, a propos d'un décret récent, par M. P.-P. DEHÉRAIN, de l'Académie des Sciences. 338
Récits du Kansas, d'après William Allen White, par Th. BENTZON. . . . 355
L'Islamisme et les Confréries religieuses au Maroc, par M. Édouard CAT. . 375
Moeurs électorales. — Comment se fait une élection en 1898, par M. Charles BENOIST. 405
Un Préjugé contre les sens, par M. Camille MÉLINAND. 435
Revue littéraire. — La Carrière diplomatique de Voltaire, par M. René DOUMIC. 453
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 467

Livraison du 1er Octobre.

Sotileza, troisième partie, par M. José-Maria de PEREDA. 481
L'Individualisme et le sentiment social en Angleterre, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales. 524
Jeanne la Folle, première partie, par M. le comte Charles de MOÜY. . . . 556
Qu'est-ce que la Caricature? par M. Robert de LA SIZERANNE. 595
Journal de route en Asie centrale. — Du Ferganah en Kachgarie, deuxième partie, par M. Édouard BLANC. 631
Le Désarmement, étude de droit international, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Académie des Sciences morales. 668
Questions scientifiques. — L'Atmosphère. — Les Nouveaux gaz, par M. A. DASTRE. 680
Une Mission d'attaché militaire a Vienne pendant la guerre de Crimée, par M. G. VALBERT. 697
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Octobre.

Collectiviste et Anarchiste. — Dialogue sur le Socialisme et l'Individualisme, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 721
Sotileza, quatrième partie, par M. José-Maria de PEREDA 763
Le Nouveau Musée de paléontologie, par M. Albert GAUDRY, de l'Académie des Sciences. 799
Jeanne la Folle, dernière partie, par M. le comte Charles de MOÜY. . . . 825
La France et l'Angleterre dans la vallée du Niger, par M. ROUIRE . . . 864
Un Roman agnostique. — *Helbeck of Bannisdale*, de Mrs Humphry Ward, par M. T. de WYZEWA. 898
Revue littéraire. — Le Féminisme au temps de la Renaissance, par M. René DOUMIC. 921
Revue musicale. — Un Grand Musicien conservateur. — Johannès Brahms, par M. Camille BELLAIGUE. 933
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 945

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 37008.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 525 468